Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

Cahiers lasalliens

TEXTES
ÉTUDES - DOCUMENTS

7

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE · 476, VIA AURELIA, ROME

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy

Scanned for the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

Cahiers lasalliens

TEXTES
ÉTUDES - DOCUMENTS

La vie de Monsieur Jean-Baptiste de La Salle Instituteur des Frères des Écoles chrétiennes

I

Jean-Baptiste BLAIN

Reproduction photomécanique de l'édition originale

MOSA Profondeville - Imprimé en Belgique

7

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE · 476, VIA AURELIA, ROME

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Nous reproduisons ci-après, le texte du tome I de l'édition Machuel, Rouen, 1733.

Ainsi qu'en la plupart des autres exemplaires connus de cette même édition, on relève, en celui qui nous a servi, deux erreurs de pagination: 142 pour 168, 737 pour 377. Cette seconde méprise attirera d'ailleurs opportunément l'attention sur une particularité aisément décelable: les pages 737 et 377 révèlent deux compositions différentes, le feuillet 737-378 ayant remplacé en divers exemplaires, le feuillet 377-378 préexistant.

Ailleurs (tome II, p. 194), une liste des "Fautes à corriger dans le premier tome" rétablit quelques défaillances du texte: cette liste elle-même comporte malheureusement trois nouvelles erreurs.

Sur l'attribution de l'oeuvre au chanoine Jean-Baptiste BLAIN, cfr. Cahiers lasalliens, 4: *Vers une biographie critique de saint Jean-Baptiste de La Salle.*

Rome, 30 avril 1961.
310e anniversaire de la naissance de
saint Jean-Baptiste de La Salle

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

LA VIE

DE MONSIEUR

JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE,

INSTITUTEUR

DES FRERES DES ECOLES CHRE'TIENNES.

TOME I.

PAR *MONSIEUR.***.*

A ROUEN;
Chez JEAN-BAPTISTE MACHUEL,
ruë Damiette.

M. DCC. XXXIII.
AVEC APROBATION ET PRIVILE'GE DU ROI.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961



EPITRE DEDICATOIRE

AU SAINT

ENFANT JESUS.



'Est à vos pieds, Jésus Enfant, que nous aportons cet Ouvrage, comme un Tribut qui apartient par toutes sortes de tîtres à vôtre divine Majesté. Le desir de vôtre gloire & d'édifier les enfans de vôtre sainte Eglise l'a fait entreprendre ; & le desir que vous l'honoriez de vôtre sainte Protection, & que vous le favorisiez de l'abondance de vos bénédictions, nous inspire la hardiesse de vous le dédier.

Puisque nul autre que vous n'a pris en main les intérêts de l'œuvre qui fait le sujet de ce Livre, vous êtes le seul à qui la Dédicace en puisse apartenir. Une œuvre qui n'a jamais eû que vous pour Protecteur, ne doit point ambitionner d'autre Protection. Vous seul lui suffisez : Vous seul sçaurez bien la deffendre contre toutes les Puissances de la terre & de l'enfer comme vous avez fait jusqu'à present, quand les Enfans à l'exemple de leur Pere, sçauront avoir une pleine confiance en vôtre infinie bonté.

Pourquoi brigueroient-ils la faveur de quelque Grand, en mettant son nom à la tête de cet Ouvrage ? Ne sçavent-ils pas par les lumieres de la Foi, que le bras de l'homme le plus accrédité & le plus puissant, n'est qu'un roseau fragile, qui ne peut soutenir & qui laisse tomber ceux qui le prennent pour apui ? Ne sçavent-ils pas par l'Histoire de leur Institut & de leur Instituteur, que l'œuvre qui est de Dieu, ne peut être détruite par les hommes ; & qu'en vain les Nations fremissent de rage con-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

tr'elle, & méditent sa perte. Ne sçavent-ils pas que maudit est celui qui prend le bras de l'homme pour son soutien, & qui met sa confiance dans la créature.

O ! Enfant de Bethléem, si petit & si grand, si petit dans l'Etable, si grand dans le Ciel, que sont devant vôtre adorable Majesté tous les Grands de la terre ? Qui poura nuire à ceux que vous protégez ? Qui poura défendre ceux que vous abandonnez ? Que sont en vôtre presence, ô Prince des Eternitez, qui soutenez la terre & qui gouvernez l'Univers, tandis que vous êtes porté entre les bras de la Vierge vôtre Mere ; que sont en vôtre presence les Puissances du monde ? Elles ne sont que néant, une goute de rosée, que du fumier, comme vous nous l'aprenez vous-même dans l'Ecriture. Puisque toute Grandeur s'éclipse devant la vôtre ; puisque toute Puissance perd ce nom & n'est que foiblesse à vos yeux ; puisque toute créature est vôtre Ouvrage, tout nôtre intérêt, est d'oublier ce qui n'est point vous, & de vous faire nôtre Cour.

Puisque tout Etre créé fait aveu à vôtre Souveraineté de son néant & de sa dépendance, ou qu'il sera obligé de la faire au dernier jour, lorsque vous viendrez dans l'éclat de Vôtre Majesté pour juger tous les hommes, la sagesse nous inspire de ne penser qu'à vous plaire, & de chercher à faire fortune dans vôtre Royaume. D'ailleurs, la créature a eu si peu de part à la naissance, au progrès, & à la formation de l'Institut dont nous donnons l'Histoire, que ce seroit une injustice capable d'attirer vôtre indignation que de lui en faire honneur.

En effet, combien de fois a-t'on vû ses ennemis animez de l'esprit d'Herodes, qui prit tant de mesures pour vous faire mourir entre les bras de la Vierge vôtre Mere, *ô divin Messie, le desiré des Nations*, chercher à étouffer dans son Berceau cette œuvre, qui comme un germe de grace, commençoit à éclore pour le bien de l'Eglise ? Combien de fois le S. Instituteur a-t'il été obligé à vôtre exemple, Enfant-Dieu, Roi du siécle à venir, de prendre la fuite dans une terre étrangere, pour se dérober à la fureur de ses persécuteurs ? Combien de fois a-t'il vû son œuvre comme une nacelle fragile floter au gré des vents de la persécution, prête à échoüer, ou à faire naufrage, sans qu'aucun autre Pilote que vôtre divine Providence ait paru la conduire ? Combien de tems a-t'on vû cet édifice à peine élevé, s'ébranler sur ses fondemens, & menacer ruïne, sans qu'on ait vû un autre bras que celui qui ébranle les colomnes du Ciel, l'apuyer & le raffermir ? En quel coin de la France, ô Enfant que j'adore pour mon Dieu, pouvoit se cacher l'Architecte que vous aviez chargé d'élever cet édifice, qu'il ne trouvât des Croix ?

Ce qui est étonnant, tandis que tout le monde convenoit de l'excel-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

lence, de la néceſſité, & des biens ineſtimables que cet Inſtitut pouvoit faire dans l'Egliſe, tout le monde travailloit à le renverſer. L'Inſtitut applaudi de toutes parts, l'Inſtituteur étoit rejetté, rebuté, calomnié, perſécuté, chaſſé, abandonné par-tout, au dedans & au dehors, de ſes propres enfans, auſſi-bien que des étrangers ſi univerſellement, que ſemblable en cela à vous, ſon divin Maître, nul n'oſoit ſe déclarer pour lui, perſonne n'oſoit ouvrir la bouche pour prendre ſa défenſe.

Quel eſt le lieu où on ne lui ait point jetté la pierre, auſſi-bien qu'à ſes Diſciples ? Quelle eſt la Ville où lui & les ſiens n'ayent point eſſuyé des affronts, des ignominies, des vexations, des injuſtices ? Par-tout, la balayeure du monde, *omnium peripſema uſque adhuc*. Regardez comme les derniers des hommes, traitez comme des méchans, on refuſoit leurs ſervices, ou on ne les payoit que par des outrages & par le refus des choſes néceſſaires à la vie ; deſorte qu'ils demeuroient victimes de la charité ; en proye au travail, aux calamnitez, aux veilles, à la faim, à la ſoif, aux jeûnes, au froid, à la nudité. *In labore & ærumna in vigiliis multis, in fame & ſiti, in jejuniis multis, in frigore & nuditate.* 2. Cor. 11. Hebr 11. v. 36. & ſuiv. Par-tout les mocqueries & les inſultes publiques étoient leur partage. Les coups ſouvent ſuivoient les affronts, & la canaille malfaiſante ſe faiſoit un plaiſir malin de leur jetter de la boüe & de les fraper. *Ludibria & verbera experti.* A peine pouvoient-ils paroître dans les ruës, que des mains méchantes s'armoient de pierres pour les leur jetter ; *Lapidati ſunt.* De quels genres d'oprobres leur vertu n'a-t-elle pas été éprouvée dans les lieux où ils alloient preſenter des ſervices gratuits & charitables à la jeuneſſe la plus miſerable & la plus abandonnée ? *Tentati ſunt.* Pauvres, manquans de tout, *egentes*, ils ſont allez de tous côtez, ô Sauveur du monde ! enrichir des treſors de la Doctrine Chrétienne, *multos autem locupletantes*, des enfans qui portoient le nom Chrétien, ſans preſque aucune connoiſſance de ce nom glorieux. 2. Cor. 7 10. Jamais dans l'abondance, toûjours à l'étroit, dans la tribulation, dans l'affliction, *anguſtiati, afflicti*, on les a vûs ſemer dans les larmes à vôtre exemple & à l'exemple de vos Apôtres, leurs Inſtructions ſur des terres où il n'y avoit pour eux à recüeillir que des épines. Tous morts au nombre de prés de cent, après & devant leur Patriarche, dans le ſein de la Croix, ils n'ont reçû en ce monde d'autre récompenſe, ô divin Enfant, que l'honneur de vous reſſembler & de vous être aſſociez dans les ſouffrances.

Si le monde les rebutoit, il ne faut pas en être étonné. Il vous a rejetté vous-même, lorſque vous étiez caché dans le ſein de vôtre Mere ; & il vous a obligé de faire dans une Créche vôtre premiere entrée en ce monde : *& ſui eum non receperunt.* Eclatant en miracles dans la ſuite de vôtre vie, il vous a méconnu. *Mundus eum non cognovit.* Et enfin lorſ- Joan. 1. 10.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

que vôtre charité infinie préparoit le prix de ſon ſalut, il vous a condamné à la mort : *Omnes clamaverunt, crucifige, crucifige.* C'eſt donc reconnoiſſance, c'eſt donc juſtice, c'eſt donc néceſſité, ô Saint Enfant ! de vous conſacrer un Ouvrage qui vous montre ſeul, l'Auteur, le Défenſeur, le Protecteur de l'Inſtitut des Ecoles Chrétiennes. Ceux qui en ont été les premiers fondemens, dont pluſieurs vivent encore, crient d'une même voix, que la main de l'homme n'ayant rien contribué à leur établiſſement, en dédier l'Hiſtoire à quelque Puiſſance de la terre, ce ſeroit ſe rendre coupable d'ingratitude & d'infidélité envers vôtre divine Providence.

De plus, tout nous porte à refuſer à tout autre qu'à vous, cette Dédicace; puiſque c'eſt ſous vôtre ſainte protection, adorable Enfant, que l'Inſtituteur a mis ſon Inſtitut, les Ecoles Charitables, les Enfans qui y viennent, & les Maîtres qui les enſeignent. Ce S. Homme inſpiré par vôtre Eſprit, qui a eû pour ennemis, preſque tous les hommes, s'eſt ſi abſolument abandonné aux ſoins de vôtre aimable Providence, qu'il n'a jamais ambitionné, ni recherché la protection d'aucun Grand de la terre. Bien inſtruit par les lumieres de la Foi, qu'en vain l'homme travaille à élever l'édifice dont vous ne poſez pas les fondemens ; qu'en vain l'homme veille à la ſûreté de la place que vous ne gardez pas ; qu'au contraire, le monde & l'enfer frémiſſent inutilement de rage, & conſpirent en vain contre l'œuvre que vôtre Eſprit inſpire, il ne s'attachoit qu'à vous avoir pour Protecteur. Ainſi ce ſeroit contredire ſon eſprit & dégénérer de la Nobleſſe de ſes ſentimens, que de faire à autre qu'à vous, ô Enfant Dieu, la Dédicace d'un ouvrage, qui à chaque page, marque que vous en êtes ſeul l'Auteur, le Protecteur, le défenſeur.

C'eſt dans ce même Eſprit de juſtice & de reconnoiſſance, aimable Enfant nôtre Roi, que les Freres vous dédient leur premiere Egliſe avec cette Inſcription, qui marque que vous ſeul l'avez fondée, *Fundavit eam Altiſſimus.* En effet, s'il eſt étonnant que tant d'ouvrages faits avec tant de frais & de dépenſes, commencent à rendre à la Maiſon de ſaint Yon, ci-devant pauvre & abjecte, ſi floriſſante, ſelon la prédiction qu'en a faite M. De La Salle au lit de la mort, ſans qu'aucun Grand de la terre, ni même aucune main charitable y ait en rien contribué, il ſeroit encore plus étonnant que vous, Divin Enfant, qui ſeul l'avez fondée, bâtie, & élevée, n'euſſiez pas tout l'honneur de ſa fondation.

Je ſçai que pluſieurs Grands du monde ont agi en faveur de l'Inſtitut, tantôt pour le délivrer de l'opreſſion & de quelques injuſtes véxations ; tantôt pour lui obtenir le payement des penſions qui lui étoient dûës ; tantôt pour le défendre contre la perſécution ; tantôt pour ſolliciter auprès du Roi Très-Chrétien, des Lettres Patentes, ou en Cour

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

de Rome des Bulles d'Aprobation ; mais comment l'ont-ils fait ? Je dirois preſque par inſpiration du Ciel : Ce qui eſt certain, ils n'ont agi que par des reſſorts ſecrets de vôtre Providence ; ou par les mouvemens de pieté que vous leur aviez donnez : De ſorte qu'il n'y en a aucun qui ait voulu paroître à découvert ſon Protecteur. L'honneur n'en eſt donc du qu'à vous, ô ! Roi des Nations, Enfant de Béthléem, qui avez entre vos mains les cœurs des Grands, & qui ſçavez, quand il vous plaît vous ſervir de leur main, ou de leur langue, de leur pieté, ou de leur autorité, pour parvenir à l'exécution de vos deſſeins.

C'eſt pour vous en faire hommage, S. Enfant nôtre Dieu, que proſternez à vos pieds nous vous reconnoiſſons pour le ſeul Fondateur de l'œuvre dont nous donnons l'Hiſtoire avec la vie de ſon Inſtituteur, qui n'a été que vôtre inſtrument ; & qu'en conſéquence de cet aveu nous mettons à la tête de cette Hiſtoire, pour marquer que l'œuvre dont il y eſt parlé, eſt vôtre ouvrage, cette inſcription que les Freres mettent au Frontiſpice de leur Egliſe : *Fundavit eam Altiſſimus.*

Il ne nous reſte plus, ô Majeſté cachée ſous les nuages de l'Enfance, que de vous ſuplier avec larmes & avec un cœur contrit de ne point avoir égard à l'indignité de la main qui a écrit cette Hiſtoire ; & ſans faire attention aux péchez de l'Auteur, de répandre avec abondance vos bénédictions ſur un œuvre, qui eſt vôtre en toutes manieres, & qui a été aroſée des ſueurs, des larmes & du ſang de celui que vous avez choiſi pour en être l'Inſtituteur.

Nous vous conjurons par la pauvreté de vôtre Etable, par les prémices du ſang répandu pour nôtre ſalut dans la honteuſe & cruelle opération de la Circonciſion, par les larmes & les cris Enfantins de vôtre naiſſance, par les ſacrifices de vôtre vie offert dans le Temple au jour de vôtre Preſentation, par vôtre fuïte en Egipte & vôtre retour à Nazareth, par la douleur, l'innocence, la ſainteté, les vertus & les mérites de vôtre ſainte Enfance ; Enfin par les entrailles qui vous ont porté, & les mamelles virginales qui vous ont allaité, de maintenir l'Inſtitut dans l'eſprit de l'Inſtituteur ; & ceux qui l'ont embraſſé, dans la ferveur, dans la régularité, dans l'humilité, dans l'obéïſſance, dans la mortification ; en un mot, dans la pratique des vertus dont leur Pere leur a donné de ſi héroïques exemples. Nous vous ſuplions d'étendre vôtre protection ſur toutes les Ecoles charitables, ſur les Enfans qui les rempliſſent, & ſur les Maîtres qui les gouvernent.

O ! Enfant Dieu, amateur des Enfans, qui pendant vôtre vie mortelle les honoriez de vos ſacrez embraſſemens ; qui leur laiſſiez toute liberté de venir à vous, qui leur donniez des marques de l'amour le plus tendre & le plus ſenſible, daignez leur communiquer un atrait extraordinaire pour

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

leur inſtruction, une docilité parfaite pour ſe laiſſer conduire, un deſir ardent pour aprendre la Doctrine Chrétienne, & d'heureuſes diſpoſitions pour recevoir les ſémences des vertus. Daignez inſpirer à leurs Parens un grand zéle de leur éducation, un ſaint empreſſement pour les envoyer aux Ecoles charitables, & une pieuſe vigilance ſur leur conduite, afin qu'ils n'étouffent point par des exemples domeſtiques les ſemences des vertus, & les germes des graces qu'ils reçoivent dans un âge tendre par les travaux des Freres. Daignez communiquer à ceux-ci ce fond de pieté, de charité, de zéle, de vigilance, de douceur, de patience, dont ils ont beſoin dans un emploi ſi néceſſaire; mais cependant ſi dégoûtant, ſi ennuyeux, ſi mortifiant, quand la grace de l'état ceſſe de l'animer. Daignez inſpirer un zéle ardent à tous les Paſteurs, pour multiplier & ſoûtenir les Ecoles charitables, aux Grands pour les proteger, & aux Riches pour en fonder de tous côtez; puiſqu'il n'y a point de moyen plus efficace, pour faire connoître, adorer, aimer, & ſervir Dieu vôtre Pere, & tirer des portes de l'enfer une jeuneſſe pauvre & abandonnée depuis ſi long-tems à l'ignorance, à la mauvaiſe éducation, & au libertinage.

Enfin, ô JESUS! Enfant, Juge & Arbitre ſouverain de mon ſort éternel, en vous faiſant la Dédicace de cet Ouvrage écrit par une main ſi indigne, permettez-moi de vous demander une mort précieuſe pour ſalaire: Souvenez-vous, Enfant de la Mere Vierge, toute pure & Immaculée, que le nom de Sauveur que vous avez pris huit jours après vôtre Naiſſance, que l'office que vous en avez fait en donnant les prémices de vôtre ſang, dans la Circonciſion, me donne la liberté de vous conjurer d'oublier mes iniquitez, & de les effacer dans le bain ſalutaire qui a coulé de vos veines. C'eſt-là l'unique grace que je deſire dans le monde. Celui qui eſt apellé l'ami des pécheurs, qui eſt deſcendu du Ciel dans le ſein d'une Vierge, & du ſein de la Vierge dans une Etable pour les chercher, & qui de la Créche a monté ſur la Croix pour les ſauver, me met en droit de la demander. Accordez-là par vôtre miſericorde, par vôtre trés-grande miſericorde, par la multitude de vos miſéricordes, Enfant de Marie & Fils du Pere Eternel, à celui qui ſe reconnoît pour vôtre vile, ingrate, impure & criminelle créature, qui vous adore comme ſon Souverain Seigneur, vous honore comme ſon Créateur, vous aime comme ſon Dieu, vous deſire comme ſon ſouverain bien, vous craint comme ſon Juge, & vous demande pardon & miſericorde comme le plus grand des pécheurs.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos Amez & Feaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de nôtre Hôtel, Grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il apartiendra, SALUT : Nôtre bien-Amé le S. ..... Nous ayant remontré qu'il ſouhaiteroit faire imprimer & donner au Public, *La Vie de Monſieur Jean-Baptiſte De La Salle, Prêtre, Docteur & Chanoine de la Cathédrale de Reims, Inſtituteur des Freres des Ecoles Chrétiennes*, s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privileges, ſur ce néceſſaires ; offrant pour cet effet de la faire imprimer en bon Papier & beau Caractere, ſuivant la feüille imprimée & attachée pour modéle ſous le Contre-ſcel des Preſentes. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter ledit Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Preſentes, de faire imprimer ledit Livre ci-deſſus ſpecifié, en un ou pluſieurs Volumes : conjointement ou ſéparément, & autant de fois que bon lui ſemblera, ſur Papier & Caractere conforme à ladite feüille imprimée & attachée ſous nôtre-dit Contre-ſcel, & de le vendre, faire vendre & debiter par tout nôtre Royaume pendant le tems de ſix années conſécutives, à compter du jour de la datte deſdites Preſentes : Faiſons défenſes à toutes ſortes de perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion Etrangere dans aucun lieu de nôtre Obéïſſance ; comme auſſi à tous Libraires-Imprimeurs & autres, de faire imprimer, vendre, faire vendre, debiter, ni contrefaire ledit Livre ci-deſſus expoſé en tout, ni en partie, ni d'en faire aucun Extrait, ſous quelque prétexte que ce ſoit, d'augmentation, correction, changement de Titre, ou autrement, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de quinze cens livres d'amende contre chacun des Contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Expoſant ; & de tous dépens, dommages & intérêts. A la charge que ces Preſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris dans trois mois de la datte d'icelle ; que l'impreſſion de ce Livre ſera faite dans nôtre Royaume & non ailleurs, & que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Reglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10. Avril 1725. & qu'avant que de l'expoſer en vente, le Manuſcrit ou Imprimé qui aura ſervi de Copie à l'impreſſion dudit Livre, ſera remis dans le même état où l'Aprobation y aura été donnée, ès mains de nôtre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur Chauvelin ; & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans nôtre Bibliotheque publique, un dans celle de nôtre Château du Louvre, & un dans celle de nôtre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur Chauvelin ; le tout à peine de nullité des Preſentes. Du contenu deſquels, vous mandons & enjoignons, de faire jouïr l'Expoſant où ſes ayans cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il lui ſoit fait aucun trouble ou empêchement : Voulons que la Copie deſdites Preſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Livre, ſoit tenuë pour dûëment ſignifiée, & qu'aux

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Copies collationnées par l'un de nos Amez & Feaux Conſeillers & Secretaires, foi ſoit ajouté comme à l'Original : Commandons au premier de nôtre Huiſſier ou Sergent, de faire pour l'éxecution d'icelle tous Actes requis & néceſſaires, ſans demander autre Permiſſion, & nonobſtant Clameur de Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires. CAR TEL EST NÔTRE PLAISIR. Donné à Verſailles le vingt-ſeptiéme jour du mois de Novembre, l'an de Grace mil ſept cens trente-deux, & de nôtre Régne ce dix-huitiéme.

PAR LE ROI EN SON CONSEIL.

Signé, SAINSON, *avec Paraphe.*

Regiſtré ſur le Regiſtre huitieme de la Chambre Royale & Syndicale de la Librairie & Imprimerie de Paris, numero 452. *folio* 435. *conformément aux Réglemens de* 1723. *qui fait défenſes* Art. 4. *à toutes perſonnes de quelque qualité & condition quelles ſoient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter, de faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, ſoit qu'ils s'en diſent les Auteurs ou autrement, à la charge de fournir les Exemplaires preſcrits par l'Article* 8. *du même Réglement. A Paris le dixiéme Décembre* 1732.

Signé, G. MARTIN, Syndic.

Le S..... a cédé le preſent Privilége au Sieur Jean-Baptiſte Machuel, ſuivant les conventions faites entr'eux.

Regiſtré ſur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Roüen ce dix-ſeptiéme Janvier 1733.

Signé, B. LE BRUN, *Sindic-Garde.*

LA VIE

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA



DISCOURS SUR L'INSTITUTION DES MAITRES ET DES MAITRESSES D'ECOLES CHRE'TIENNES ET GRATUITES,

Où l'on montre l'importance de ces ſortes d'établiſſemens, le beſoin qu'en a le Public, & la vanité des Objections qu'on peut leur oppoſer.



UEL eſt l'objet ? Quelle eſt la fin de l'Inſtitution des Maîtres & Maîtreſſes des Ecoles Chrétiennes & gratuites ? L'inſtruction & l'éducation ſainte de la jeuneſſe pauvre & abandonnée. Le bien du Royaume & de l'Egliſe en dépend ; car ce ſont les enfans qui remplacent les peres, & qui à leur tour deviennent membres de l'Egliſe & de l'Etat. *Generatio venit, generatio præterit*, dit le Sage, *une génération paſſe, & l'autre lui ſuccéde.* Les Peres laiſſent la place qu'ils occupent dans le monde, aux enfans qu'ils y ont mis, auſſi-bien que leurs maiſons & leurs biens. En vain tâcheroit-on de rapeller ceux-là au devoir, & de les faire changer de mœurs & de conduite : Les vices de la jeuneſſe crûs en eux avec l'âge ; les paſſions naiſſantes de l'enfance, fortifiées dans le cours des années ; les habitudes criminelles enracinées & vieillies avec leur ſang, rendent cette réforme preſque deſeſpérée. Les hommes meurent, pour l'ordinaire, comme ils ont vécu. S'il y en a par-

I. L'importance des Inſtituts des Freres & des Sœurs des Ecoles Chrétiennes & gratuites, priſe de l'importance de ſçavoir & d'enſeigner la Doctrine Chrétienne.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

Quis nescit primitias florentis ætatis sicut & in plantis & vimeis & rebus cæteris acceptiores existere, ac proinde obsignia parvulorum gratiora esse quam senum debilitatorum qui non vitia deserunt, sed à vitiis derelinquuntur.... Planè non video quid sit Sathanisante juvene sperandum sit in senectute, quando pervers is inclinationibus accessit perversior consuetudo... Parvuli... apti sunt ad accipienda bonorum studiorum exordia. Utres sunt tenendos pro liquoribus optima. Novella præterea plantationes, quæ sequuntur levis quo ducentis manus desiderio esse quoque poterunt aliorum Doctores instructores, commodissimi maxime domesticorum.
Gerson tract. de parvulis trahendis ad Christum. Consid. 1. Paulo post initium.

mi eux qui se convertissent dans l'âge reculé, ils doivent cette grace à une miséricorde de Dieu particuliére, qui fait concourir bien des événemens dans l'ordre de la nature, & encore plus dans l'ordre de la grace, pour les détacher du monde & du péché.

L'arbre, quand il est vieux, n'est plus pliable ; ses racines étenduës de tous côtez dans la terre & fortifiées, le tiennent immobile, & ce n'est pas sans un grand travail qu'il peut être déraciné ou abatu. Quand il est jeune, docile à la main qui le manie, il se tourne & il prend les plis qu'elle lui donne : il croît par les retranchemens qu'elle en fait si elle est habile, & il profite de ses soins. Mieux il est élevé, plus il devient fort & robuste, & il porte des fruits plus abondans & de meilleur goût.

Simbole naturel de l'éducation de la jeunesse. L'âge tendre qui la rend susceptible des premieres impressions qu'on lui donne, la rend flexible : elle prend des sentimens de pieté, quand elle trouve des Maîtres attentifs à les lui inspirer : elle apprend la science du salut en aprenant la Doctrine Chrétienne : elle montre un fond de Religion, de crainte de Dieu, & d'horreur du péché dans les années avancées, lorsque dans les premieres elle en a été imprimée ; & si dans la suite elle se dérange, la conscience lui reproche ses déréglemens, & l'oblige tôt ou tard de revenir de ses égaremens. Ces réflexions sont naturelles : le sçavant & pieux Gerson les a faites il y a long-tems.

C'est donc dans la bonne éducation de la jeunesse, qu'il faut chercher la formation de l'honnête homme & du bon Chrétien. Cette vérité est si évidente, qu'elle n'a pas besoin de preuves. D'ailleurs tant de mains sçavantes l'ont mise dans son jour, qu'il seroit inutile d'en parler. En supposant sa notorieté publique, j'en conclus l'importance des établissemens des Ecoles Chrétiennes & gratuites ; & par suite, de l'institution des Maîtres & des Maîtresses propres à les tenir. S'il faut ouvrir en faveur du public des Ecoles gratuites, il faut élever des maisons où les Maîtres & les Maîtresses propres à enseigner par charité les enfans pauvres de l'un & de l'autre sexe, puissent être formez. Or pour donner prix à ces sortes de Séminaires, il faut peser celui de la Doctrine Chrétienne ; car c'est pour l'enseigner, que sont, pour ainsi dire, créés ceux & celles qu'on y forme.

Il est vrai que les Maîtres & les Maîtresses des Ecoles charitables font profession d'aprendre à lire, à écrire, & l'arithmetique : mais ces fonctions sont subordonnées à l'autre. Celle-là est la principale, celles-ci ne sont qu'accessoires. Il est bien certain, que ni l'Eglise, ni l'Etat, n'ont pas besoin de nouvelles Congrégations destinées à former des Maîtres & des Maîtresses pour aprendre à lire, à écrire, & à chiffrer. Tous les siécles n'ont pas manqué de gens qui en font le métier, & qui le rendent lucratif ; mais la jeunesse ne trouve pas chez ces Maîtres qui vendent leurs services, le zéle qui est nécessaire pour enseigner la science du salut, & le rare talent de donner une éducation Chrétienne.

Il est encore bien certain, que les enfans du petit peuple, n'ont pas le moyen d'acheter les instructions qui leur sont nécessaires. Ainsi l'Etat, aussi-bien que l'Eglise avoit besoin de gens qui voulussent rendre ces services gratuits aux pauvres enfans des deux sexes. Comme c'est-là le motif de l'institution des Séminaires des Maîtres & des Maîtresses d'Ecoles gratuites ; c'est d'où il faut tirer tout ce qu'on peut dire en leur faveur. Pour le faire avec quelque ordre, je vais 1°. établir l'importance de l'institution de ces sortes de Séminaires, par l'importance d'enseigner & de sçavoir la Doctrine Chrétienne. 2°. Rendre sensibles les obligations que le public a à ceux & à celles qui se consacrent par vocation à tenir les Ecoles charitables.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

3°. Faire voir par la néceſſité d'inſtruire ſéparément les enfans des deux ſexes, la néceſſité des Inſtituts de Maîtres pour les garçons, & de Maîtreſſes pour les filles. 4°. Montrer par la Doctrine & les exemples des Saints, l'eſtime qu'on doit faire de l'état des Maîtres & des Maîtreſſes d'Ecoles Chrétiennes, & le zéle qu'on doit avoir de les multiplier. 5°. Réfuter toutes les objections qu'on peut former contre ces ſortes d'Inſtituts.

CHAPITRE PREMIER.

L'importance de l'Inſtitut des Freres & des Sœurs des Ecoles Chrétiennes, priſe de l'importance d'enſeigner & de ſçavoir la Doctrine Chrétienne.

II. Premiere preuve de l'importance des Inſtituts des Freres & des Sœurs des Ecoles charitables, priſe de la néceſſité de ſçavoir & d'enſeigner la Doctrine Chretienne.

AUtant qu'il eſt néceſſaire au ſalut de ſçavoir la Doctrine Chrétienne, autant l'inſtitution des Maîtres & des Maîtreſſes propres à l'enſeigner gratuitement, devient-elle importante & néceſſaire à l'Egliſe, au défaut de ſes Miniſtres qui ne veulent pas, ou qui ne peuvent pas accorder à cette auguſte Fonction, tout le tems qu'elle demande.

La ſeconde partie de cette propoſition eſt ſi liée avec la premiere, que la preuve de l'une, fait la démonſtration de l'autre. Ainſi en expoſant l'obligation de ſçavoir la Doctrine Chrétienne, on fait ſentir l'importance de l'inſtitution des Maîtres & des Maîtreſſes des Ecoles charitables.

Mais eſt-il beſoin d'entrer en preuve ſur une vérité ſi claire ? Peut-il être indifférent de ſçavoir, ou d'ignorer la Doctrine que Jeſus-Chriſt nous a enſeignée ? Peut-il être arbitraire de s'inſtruire, ou de ne pas s'inſtruire, de ce qui regarde Dieu, ſes perfections, ſes ouvrages, ſes bienfaits, ſes Myſteres, ſes promeſſes, ſes menaces, ſa Loi, ſes Sacremens, & l'œconomie de nôtre Rédemption ? Peut-on, ſans conſéquence, négliger la ſcience du ſalut, les véritez révélées, les moyens d'acquérir la vie éternelle, la connoiſſance de ce qui doit nous arriver dans un autre monde, & ce que nous avons à craindre & à eſperer dans le ſiécle à venir.

Ce qui montre combien il eſt néceſſaire de ſçavoir & d'enſeigner la Doctrine Chrétienne, c'eſt que 1. Le Fils de Dieu lui-même s'eſt chargé de l'enſeigner. *Math.* 9. 35.

La Doctrine Chrétienne eſt de telle importance, que le Fils de Dieu humaniſé s'eſt chargé de l'enſeigner lui-même. Il a employé dans ce divin exercice les années de ſa vie publique. *Circuibat Jeſus omnes civitates & caſtella docens in Sinagogis eorum & prædicans Evangelium regni.* Il alloit à pied de Ville en Ville, de Village en Village, pour inſtruire, pour catéchiſer, pour enſeigner avec une ſimplicité ſans exemple, ſa celeſte Doctrine. S'il marquoit tous ſes pas par quelques offices de charité ; s'il arroſoit de ſes larmes, ou de ſes ſueurs les endroits par où il paſſoit ; s'il laiſſoit ſur tous ſes veſtiges des effets de ſa Toute-Puiſſance, c'étoit pour autoriſer ſa Doctrine & la faire recevoir. Les Miracles étoient les témoignages que le Ciel rendoit pour l'accréditer, & diſpoſer les peuples à l'écouter & à l'embraſſer. *Si non vultis mihi credere, operibus credite*, diſoit-il aux Juifs qui le contrediſoient.

Les enfans, comme les autres, étoient les objets de ſon zéle. *Laiſſez-les venir à moi*, diſoit-il à ſes Diſciples, & *ne les empêchez point de m'aprocher, car le Royaume des Cieux leur apartient.* (Math. 19. 14.) Sa bonté à l'égard des petits étoit ſi publique, *que les parens au raport de ſaint Marc.* (10. v. 13. 14.) *lui amenoient leurs enfans pour qu'il les touchât.* Les Diſciples voulant les en empêcher, ce doux Sauveur le trouva mauvais, & leur dit : *Laiſſez les petits venir à moi & ne les en em-*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

pêchez point ; car le Royaume des Cieux est pour ceux qui leur sont semblables. Il étend à leur égard sa prédilection jusqu'à dire, *qu'il regarde comme fait à sa personne ce qu'on leur fait.* (Matth. 18. 5. 10.) & à faire les plus terribles menaces contre ceux qui les scandalisent. *O ! très-pieux Jesus*, s'écrie là-dessus le dévot Gerson, *après un tel exemple de votre humilité & de votre charité à l'égard des enfans, qui aura honte desormais de s'abaisser à les instruire ? Aprés vous avoir vû étendre les bras pour embrasser les enfans, qui osera écouter le sentiment de l'orgueïl & de la prétenduë grandeur qui porte à les mépriser ?* (Loc. cit. consid. 4. *circa initium.*) *Est-ce donc*, dit encore ce pieux Auteur, *que les enfans & les jeunes gens sont une vile portion de l'Eglise, eux à qui le Royaume des Cieux apartient* (Ibid. Prolog. *circa initium.*) *Cependant combien y a t-il de gens*, remarque ce grand Zélateur du salut des enfans, *qui croyent que la fonction d'instruire ces petits, ne convient pas, & est même indigne d'un grand Théologien, ou d'un Sçavant, ou d'un Ecclesiastique élevé en dignité.... Quant à moi, je ne connois rien de plus grand*, ajoute-t-il, *que d'arracher de la gueule du Lion infernal & des abimes de l'enfer, & en particulier de travailler à cultiver celles des enfans, & d'y jetter de bonne heure la semence de la vertu, & d'arroser avec soin cette précieuse partie du champ de l'Eglise.*

Ibid. consid. 4. circa initium.

En effet, le salut de la plûpart est attaché à ce soin ; & si un si grand nombre se perdent dans la suite de l'âge, c'est faute d'instruction. Tout ce que Jesus-Christ a fait & souffert pour enseigner sa divine Doctrine, doit nous faire juger de son prix.

C'est pour en montrer l'importance & la nécessité, aussi-bien que l'excellence & la sainteté, qu'il dit 1°. Quelle est la Doctrine de Dieu son Pere qui l'a envoyé : *Mea Doctrina non est mea, sed ejus qui misit me Patris.* 2°. Qu'il n'enseigne que ce qu'il a apris de son Pere, *quæcumque audivi à Patre, nota feci vobis.* 3°. Qu'il décide que tous ceux qui ne veulent pas la recevoir, sont déja condamnez, & qu'ils ne peuvent pas avoir la vie éternelle.

2. Cette Doctrine est la Doctrine du Ciel, la science du salut, la science des Saints.

Cette Doctrine est apellée celeste, parce qu'elle vient du Ciel, parce que le Ciel l'a révélée, parce qu'elle n'a que le Ciel pour objet & pour fin, & parce qu'elle enseigne la voie d'y arriver. Elle est apellée divine, parce que non-seulement c'est le Fils de Dieu qui l'a enseignée, mais que c'est dans le sein de Dieu même qu'il l'a puisée, c'est-à-dire, que Dieu en est l'auteur, comme Jesus-Christ en est le Docteur. Elle s'apelle la science du salut, parce qu'elle renferme ce que Dieu a déterminé de toute éternité, que les hommes sçussent & fissent pour être sauvez. Elle est encore nommée la science des Saints, parce qu'elle rend Saints tous ceux qui la pratiquent à la lettre, & qu'on ne peut être saint, si on la néglige. Peut-il donc être indifférent de sçavoir ou d'ignorer la Doctrine de Dieu même, ces véritez éternelles qu'il a révélées par la bouche de son propre Fils, ces Mysteres adorables qui composent l'œconomie de la Redemption du genre humain, cette Loi si sainte, & cette Morale si pure, qui font le fond de nôtre Religion ; ces Sacremens si précieux qui sont les canaux des graces & les moyens de salut ; enfin ces véritez si sublimes que la chair & le sang ne peuvent découvrir, & que le Pere céleste seul révele ?

Or si rien n'est plus nécessaire, ni plus important que la connoissance de cette Doctrine, qu'on avoüe donc que rien n'est plus important & plus nécessaire que l'institution des Ecoles, où l'on enseigne gratuitement & par pure charité.

Dans toutes les autres Ecoles, on aprend la Doctrine des hommes ; il n'y a que dans celle-ci où on enseigne la Doctrine de Dieu. Car enfin toute autre Doctrine est une Doctrine humaine ; par conséquent ou dangereuse, ou pernicieuse, ou inutile à salut, ou défectueuse.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

Toute autre Doctrine eſt la Doctrine, ou des hommes ſaints & pleins de Dieu, comme celle des Peres de l'Egliſe, ou des hommes prétendus ſages & ſçavans, comme celle des Philoſophes, ou des hommes malins & ſéducteurs, comme celle des hérétiques & des Novateurs; ou des hommes paſſionnez, interreſſez, & ſujets à ſe tromper & à tromper. Ainſi toute autre Doctrine ne peut pas porter le même caractére de divinité, de ſainteté, d'infaillibilité, de vérité, d'autorité, ni par conſéquent devenir néceſſaire à ſçavoir, ni obliger à ſa pratique.

Toutes les Doctrines du monde, n'ayant pour objet que des choſes périſſables, n'ont pas une fin de plus longue durée. L'intérêt, le plaiſir, l'honneur, la curioſité qui en font l'attrait ou le profit, ſe terminent au Tombeau. La Doctrine de Jeſus-Chriſt eſt bien différente : le ſalut en eſt la fin directe & immédiate. Le Fils de Dieu n'eſt deſcendu du Ciel, que pour y élever les hommes. Toute ſa Doctrine ne tend qu'à ce but. C'eſt pourquoi ſes noms, comme je l'ai dit, ſont, la *ſcience du ſalut*, la *ſcience des Saints*, la *ſcience de Dieu*, la *ſcience du Ciel.*

C'eſt ſur cette idée qu'il faut juger de l'importance de la fonction de Catechiſte, & des perſonnes conſacrées à tenir les Ecoles charitables. Les Profeſſeurs de Philoſophie n'ont point d'autre fin, que de donner une connoiſſance des choſes naturelles à leurs Ecoliers : Les Profeſſeurs en Médecine s'apliquent à enſeigner à leurs Diſciples la ſtructure du corps humain, ſes maladies & ſes remedes : Ceux qui font des leçons de juriſprudence, d'éloquence, de Mathématique, &c. bornent leurs deſſeins à bien enſeigner les Loix, les principes d'Euclide, & les régles de bien compoſer & de bien parer un diſcours. Ces Maîtres des ſciences humaines, ne portent pas leurs vûës plus haut. Leurs leçons n'aprennent rien ſur le ſalut, ni ſur les moyens de le faire. Une fin ſi élevée, ſi noble, & ſi heureuſe eſt réſervée pour ceux qui enſeignent la Doctrine Chrétienne.

3. Cette Doctrine renferme tout ce qu'il faut croire, éviter, faire, craindre, & deſirer, pour être ſauvé.

En effet, que renferme la Doctrine Chrétienne ? Tout ce qu'il faut croire, éviter, faire, craindre, & deſirer pour être ſauvé. Qu'eſt-ce qu'aprend le Catéchiſte ? Ce que Jeſus-Chriſt a enſeigné lui-même, & ce qu'ont enſeigné les Apôtres après lui. De quelque côté qu'on enviſage la Doctrine Chrétienne, elle preſente les caracteres de ſa ſainteté, & de ſa divinité. La ſublimité de ſes Myſtéres, la pureté de ſa Morale, l'équité de ſes préceptes, la ſainteté de ſes maximes, la perfection de ſes conſeils, la terreur de ſes menaces, l'étenduë de ſes promeſſes, font ſentir qu'un Dieu en eſt l'auteur.

Qu'on compare avec elle la doctrine des Philoſophes & des Sages de la terre, ſi on veut ſentir la différence de la doctrine des hommes & celle de Dieu. Celle-ci tient de ſon principe & reſſemble à ſon Auteur ; elle a une perfection conſommée. Rien en elle qui ne ſoit digne de Dieu, & qui ne ſanctifie l'homme. L'eſprit humain ne pouvoit être l'ouvrier d'un plan de doctrine ſi-bien lié & ſi-bien ſuivi d'idées ſi ſurnaturelles, de ſentimens ſi nobles & ſi élevez, d'une Morale tout à la fois ſi conforme & ſi ſupérieure à la droite raiſon ; enfin d'un plan de conduite ſi ſanctifiant. Il eſt impoſſible à l'homme d'imaginer un ſyſtème de doctrine plus parfait. On peut dire qu'elle participe à la perfection infinie de celui qui en eſt le Maître & le Docteur. Ses promeſſes ne peuvent être plus magnifiques, ni ſes menaces plus terribles ; ſa morale ne peut être plus pure, ni ſes maximes plus ſaintes, ni ſes préceptes plus juſtes, ni ſes conſeils plus parfaits. La gloire de Dieu en eſt l'objet, la charité du prochain en eſt le lien, la ſainteté de l'homme en eſt l'effet, l'amour de Dieu en eſt le mérite, la félicité éternelle en eſt le terme. Cette doctrine eſt ſi raiſonnable, qu'on ceſſe de l'être quand on ne la ſuit pas. Elle eſt ſi équita-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

ble, qu'il faut se déclarer pour le crime, si on la rejette. Elle est si convenable à l'homme, qu'on ne peut vivre content sans la pratiquer. Elle est si parfaite, qu'elle rend parfaits tous ses fidéles obſervateurs.

La Doctrine des hommes est bien différente. Défectueuse comme eux, ou elle n'a rien de ſolide, rien de vrai, rien de certain, ou elle n'a rien de digne d'une ame immortelle. Ou tout y est vain, idées, maximes, préceptes, morale; ou tout y est chimérique, ridicule, impratiquable, ſpeculatif, inutile pour une autre vie. Rien n'y fixe les deſirs; rien n'y régle l'intérieur; rien n'y porte la réforme juſqu'au cœur. Rien n'y éléve l'homme au-deſſus de lui-même; rien ne l'y conduit à ſa derniere fin; rien ne lui aprend à s'abandonner aux ſoins de ſa divine Providence; rien ne lui fait un devoir de ſe renoncer en tout; rien ne l'oblige de ne deſirer que le Ciel, de n'eſtimer que la pure vertu, de ne vivre que pour Dieu, & de ſe ſacrifier tout entier à ſon Créateur. Pour ce qui est de la pauvreté parfaite, de l'obéiſſance, de la virginité, de la Priere continuelle, du pardon des injures, de l'amour des ennemis, de la charité parfaite, & des beatitudes Evangeliques, ce ſont des vertus dont les Sages de la terre n'ont pas même euë l'idée. S'il y a dans leur Doctrine quelque choſe de ſuportable; c'est ce qui ſemble s'aprocher de la Chrétienne.

Faiſons maintenant l'aplication de ce qui vient d'être dit en l'honneur de la Doctrine Chrétienne, à la fonction de l'enſeigner. La gloire de l'une rejaillit ſur l'autre, & les deux font honneur à l'Inſtitut des Freres & des Sœurs des Ecoles Chrétiennes. Catéchiſtes par état & deſtinez à aprendre la Doctrine de Jeſus-Chriſt, ils ont en partage l'office d'enſeigner la ſcience du Salut, la ſcience de la Religion, la ſcience des Saints. C'eſt ſur l'importance de cette ſcience divine, qu'il faut meſurer l'importance de ces Inſtituts. Veut-on ſçavoir combien ils ſont néceſſaires au public; qu'on péſe d'un côté la néceſſité de la ſcience du Salut; & de l'autre, la néceſſité d'avoir des Maîtres qui l'enſeignent avec zéle, avec édification & avec ſuccez. Qu'on conſidére d'une part, que l'ignorance de cette divine Doctrine fait la perte d'une infinité d'ames; & de l'autre, que cette perte ne peut guére être réparée que par l'établiſſement des Ecoles Chrétiennes. Diſons donc avec le ſçavant Chancelier de l'Univerſité de Paris, le célébre Gerſon, *que ceux qui les calomnient & qui les décrient, rendent un grand ſervice au d'mon, & donnent aux enfans un grand ſcandale, indirectement au moins, & d'une maniere oblique, s'ils ne le font pas manifeſtement & à face découverte. En effet*, continuë le même Docteur, *il y en a qui pouſſez par l'eſprit du démon, & qui, ajoûtant autant qu'ils le peuvent, péchez à péchez, ſemblent n'avoir d'autre ſoin que d'avoir des compagnons de leur damnation éternelle..... En ce tems, plus qu'en tout autre, le cœur de l'homme ſe tourne au mal dès la jeuneſſe, & les enfans ſuccent le lait empoiſonné du peché, preſque dès qu'ils le peuvent commettre. Leur grand malheur eſt, qu'ils n'ont ni parens ni Maîtres qui prennent ſoin de leur inſtruction, & de leur éducation. Il ne faut donc pas s'étonner s'ils ſe laiſſent ſi facilement entrainer au mal.*

Le vie éternelle conſiſtant à connoître le ſeul vrai Dieu, & ſon Fils Jeſus-Chriſt. (*Joan.* 17. v. 3.) Quel eſt le malheur de ces pauvres enfans qui demeurent faute d'inſtruction, dans la plus profonde ignorance de Dieu & de Jeſus-Chriſt? Peut-on aſſez le déplorer? Peut-on avoir un peu de zéle, & ne pas deſirer de voir des Ecoles Gratuites & Chrétiennes ſe multiplier de tous côtez, puiſque ces établiſſemens ſont le grand remède contre l'ignorance du ſalut? *Que les*

Ac.... qui ponunt ſcand. - lum non immediatè & apertè ante pusillorum pedes, ſed velut à Latere.... ſuccoribus eorundem & inſtructionibus inſidiantur, eos ſubſannant, & infamant & calumniantur. Loc. ſupra cit. contid. 1. usque poſt medium. Idem, ibid.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

Pasteurs se ressouviennent toûjours, dit le Catéchisme du Concile de Trente (en sa Préface, num. 13. *initio*) *que toute la science du Chrétien consiste à connoître le vrai Dieu & son Fils Jesus-Christ. Tout leur soin par conséquent, doit être de leur en procurer la connoissance.* C'est ce que le saint Concile de Trente avoit lui-même fort recommandé aux Evêques & aux Pasteurs, en leur promettant un Catéchisme propre à instruire les Fidéles des choses nécessaires à salut. (*Sess. 24. Decreto de reformatione*, 3. 7. *initio.*) *Si nous voions*, se récrie le dévot Gerson, *les hommes aller chercher aux extrêmitez du monde les choses périssables; s'ils ont un si grand soin d'amasser les biens de la terre, qui au sentiment de l'Apotre, ne sont que du fumier; combien la négligence des Chrétiens qui ne pensent point au salut d'une ame immortelle, est-elle déplorable? Combien plus est criminelle la méchanceté de ceux qui cherchent querelle & qui médisent des personnes charitables, qui s'intéressent à gagner à Jesus-Christ les enfans, & à les retirer de la voie de l'enfer? Peut-on donc voir avec indolence ces édifices spirituels & ces temples vivans du Saint Esprit, se soüiller par les vices, & devenir la proïe des flâmes éternelles?* (*L. vit. consid. 3. Paulo post initium.*)

Est-ce donc en vain, que le Saint Esprit recommande si souvent dans la sainte Ecriture, de bien instruire & d'élever saintement les Enfans? *Enseignez-les, & prenez-en un grand soin dès leur enfance*, est-il dit dans l'Ecclesiastique, *Enseignez vôtre Fils, si vous voulez en recevoir de la consolation, & qu'il devienne dans la suite l'objet de vos délices*, dit le Sage (Prov. 29. 17.)? Combien de fois est-il recommandé aux peres & aux meres, dans le Deuteronome, d'enseigner à leurs enfans la Loi de leur Seigneur, & les bienfaits dont sa main liberale les avoit comblez? *Quand vôtre fils vous interrogera là-dessus*, leur disoit Moïse, *aiez soin de lui dire: C'est le Seigneur qui nous a délivrez de l'Egypte par la force de son bras*; Et après lui avoir raconté tous les prodiges qu'il a faits, & l'avoir instruit de la Loi, ajoûtez: *Le Seigneur nous a commandé d'observer toutes ces Loix, & de nous conserver dans sa sainte crainte.* (*Deuter. 6. v. 20. & suiv.*) Les enfans étoient pareillement obligez par la Loi de Moïse, de se faire instruire par leurs parens, & d'aprendre de leurs bouches, leurs devoirs & le détail des obligations qu'ils avoient à Dieu. *Interrogez votre pere*, étoit-il ordonné à l'enfant, *& il vous instruira. Interrogez vos ayeux, & il vous aprendront ce que vous devez sçavoir.* (Ibid. 32. 7.) *Quanta mandavit patribus nostris, nota facere filiis suis*, dit là-dessus le Prophète Royal. *Combien de choses le Seigneur a-t'il commandé aux peres d'aprendre à leurs enfans.* En effet, ils se sont acquittez de ce devoir, dit le même Roi Prophète, *car nos peres nous ont instruits, & ne nous ont point laissé ignorer les œuvres du Seigneur. Ils nous ont raconté les prodiges qu'il a faits & toutes ses merveilles.* (*Ps. 77. 3. & suiv.*) Ainsi par la Loi du Seigneur, aussi-bien que par le devoir de la nature, les parens devoient instruire leurs enfans, & les enfans devoient demander à se faire instruire. Tandis qu'Israël fut fidéle à cette obligation, il fut fidele à son Dieu, & heureux: A mesure qu'il la négligea, il devint malheureux en devenant impie. Les enfans sans instruction croupirent dans l'ignorance de la Loi de Dieu; & cette ignorance funeste les laissa s'engager dans le culte des faux Dieux. Que fit le saint Roi Josaphat, pour retirer son peuple de cette infâme idolâtrie? *Il envoya dans toutes les Villes de Juda des Grands de sa Cour, avec des Prêtres & des Levites, qui portans avec eux le Livre de la Loi du Seigneur, le lûrent, l'expliquérent, & en instruisirent le Peuple.* (*L. 2. des Paralip. 17. v. 1. & suiv.*) Juda instruit reconnut son Dieu, & revint à lui de tout son

C. 7. v. 25.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

cœur. Pourquoi l'avoit-il abandonné ? C'eſt qu'il l'ignoroit. Les parens négligent d'inſtruire leurs enfans, les avoient livrez aux vices & aux paſſions de la jeuneſſe, en les abandonnant à l'ignorance de la Loi de Dieu. *Quand on a été nourri des paroles de la Foi & de la bonne Doctrine*, ce ſont les termes de ſaint Paul, (1. *Timoth.* 4. *v.* 6. & *ſuiv.*) *on eſt en état de l'enſeigner aux autres, de la méditer, & d'avancer dans les voies de Dieu.* C'eſt ce défaut d'inſtruction qui fait la perte de la jeuneſſe, & par conſéquent la plus grande plaie de l'Egliſe. De ſorte que le grand moïen, & peut-être l'unique, de chaſſer le vice & le peché, & de faire refleurir la piété Chrétienne, eſt de procurer l'inſtruction & l'éducation des enfans. Car celui-là ne ſe trompoit pas, dit trés-bien Gerſon, qui aſſuroit, que ſi on vouloit eſſaier la réforme des mœurs des Chrétiens, il falloit la commencer par les enfans. *Non fallebatur ergo, qui affirmavit reparationem morum Eccleſiaſticorum ſi quæratur fieri, inchoandam eſſe à parvulis.* (L. cit. conſid. 2. *poſt medium.*)

Cette maxime étant certaine, il faut convenir que ceux qui mettent les premiers la main à ce grand Ouvrage de la réforme des mœurs, ſont ceux qui inſtruiſent & qui élévent ſaintement les enfans. Combien donc doivent devenir précieux aux yeux du public, les Maîtres & les Maîtreſſes d'Ecoles Chrétiennes & Gratuites qui lui rendent ce ſervice ? Ils remplacent les parens négligens & incapables de s'acquitter de la plus eſſentielle de leurs obligations, qui eſt d'aprendre la Doctrine Chrétienne & la ſcience du ſalut à leurs enfans, & ils deviennent à l'égard des enfans pauvres & abandonnez, leurs vrais peres & leurs véritables meres en Jeſus-Chriſt.

III. 2. Preuve de l'importance des Inſtituts des Maîtres & des Maîtreſſes des Ecoles Chrétiennes, priſe de l'excellence de la fonction d'enſeigner la Doctrine Chrétienne.

Quand il ne ſeroit pas autant néceſſaire qu'il l'eſt pour être ſauvé, de ſçavoir la Doctrine Chrétienne, on ne ſeroit pas excuſable de l'ignorer ; car elle mérite infiniment plus que toute autre d'être apriſe & enſeignée, étant toute divine. Ainſi pour peu qu'on faſſe réflexion ſur ſa dignité & ſon excellence, on conviendra de l'excellence de la vocation de ceux qui ſe conſacrent à l'enſeigner. En effet, de quelque côté qu'on enviſage la Doctrine Chrétienne, tout y eſt divin, ſoit dans ſon objet, ſoit dans ſa fin, ſoit dans ſes caractéres, ſoit dans ſes premiers Maîtres.

On ſçait que les ſciences tirent leur excellence de leur objet. Plus celui-ci eſt noble & relevé, plus elles le ſont elles-mêmes : Et plus elles ſont elles-mêmes nobles & relevées, plus elles anobliſſent la fonction de les enſeigner.

La Médecine regarde le corps humain ; & c'eſt de la qualité de cet objet, que ceux qui l'enſeignent, ſe font honneur. La Philoſophie s'occupe de la nature & de tout ce qui s'y paſſe ; & c'eſt de là nobleſſe de ces objets, que ſe glorifient ceux qui en font des leçons. L'Aſtrologie contemple les Aſtres, & obſerve leurs mouvemens, leurs influences, & leurs effets ; & c'eſt ſur la dignité de ces objets, qu'elle meſure la ſienne. La Juriſprudence eſt la ſcience du droit, elle eſt néceſſaire aux Magiſtrats pour rendre la juſtice, & a une infinité d'autres qui la mettent à intérêt. C'eſt ce double avantage qui la rend précieuſe.

Dignité de la fonction d'enſeigner la Doctrine Chrétienne.

Or ces ſciences & toutes les autres, n'ont que des objets naturels, temporels, paſſagers, caducs & périſſables. La Doctrine Chrétienne ſeule a pour objet, Dieu, ſes perfections, ſes promeſſes, ſes menaces, ſes révélations, ſes myſtéres incompréhenſibles & ſes loix ; & pour tout dire en un mot, l'Eternité. Il faut donc mettre entre la fonction de ceux & de celles qui enſeignent la Doctrine Chrétienne, & celle d'un Philoſophe, d'un Médecin, d'un Aſtrologue, d'un Général

1. Excellence du Catéchiſme.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

Général d'Armée, d'un Juge, d'un Avocat, la différence qu'il y a entre la nature & la Grace, entre le Ciel & la Terre, entre le tems & l'Eternité.

Domine quis credidit auditui noſtro & brachium Domini cui revelatum eſt ? Seigneur, ſerons-nous crûs, quand nous le dirons ? Le monde qui ne juge des choſes que par l'éclat qui les environne, voudra-t'il convenir que la fonction auſſi-bien que la vocation d'un pauvre Frere, ſouvent fort mépriſé & à peine regardé des Grands, eſt ſi fort au-deſſus de celle de l'Avocat qui brille dans le Barreau par l'éloquence de ſes plaidoïers, du Juge à qui la réputation d'intégrité fait le plus grand honneur dans le monde, du Médecin que l'habileté & l'expérience rendent précieux au genre humain, du Philoſophe à qui la ſcience enfle tant le cœur, de l'Aſtronome & du Mathematicien, à qui les inventions curieuſes & ſavantes font un ſi grand nom auprès des hommes; de l'homme de Guerre, que la valeur & l'habilité dans l'art Militaire comblent de gloire & élévent au plus haut rang.

Diſons quelque choſe de plus. En comparant l'uſage que fait le Catéchiſte, de la Doctrine Chrétienne, à celui qu'en fait un Théologien ſpéculatif, ou un Prédicateur trop fleuri; il faut convenir que celui-là eſt le plus digne de Dieu, & le plus conforme à ſa fin, qui eſt d'éclairer, d'inſtruire, & de nourrir l'ame. Le premier ajoûte à la Doctrine de Jeſus-Chriſt, bien du ſien, en la chargeant de ſubtilitez & de raiſonnemens humains, qui ſouvent loin de l'éclaircir & de lui donner du luſtre, l'obſcurciſſent & l'embroüillent. Le ſecond, trop ſouvent la farde, ou comme parle ſaint Paul, l'altére & l'énerve, en la voulant trop parer. Trop ſouvent l'uſage de la Théologie ſert plus à la gloire du Théologien, qu'à celle de Jeſus-Chriſt. Trop ſouvent il ſe réduit à des abſtractions ſéches, à des raiſonnemens ſubtils, à des diſputes vaines, à des queſtions de nom, ou de peu de conſéquence. Au lieu que le Catéchiſme, ſans donner de réputation à celui qui le fait, tend immédiatement à faire connoître, aimer, & ſervir Dieu, & n'a point d'autre effet.

Le Catéchiſte donne la Doctrine de Jeſus-Chriſt, telle qu'elle eſt. En l'expoſant dans ſa nudité & dans ſa ſimplicité, il la met dans ſon vrai jour, il la laiſſe dans ſa grace & dans ſon onction. Il ne lui ôte rien de ſa divine beauté; au lieu que le Prédicateur ſouvent en la parant avec excès, la défigure, & en ternit la pureté. Car après tout, la Doctrine Chrétienne n'a pas beſoin d'ornemens étrangers. Elle n'eſt jamais mieux reçûë du cœur, que quand on la preſente à l'eſprit dans ſa primitive ſimplicité. La grace lui donne des agrémens, que tout l'art imaginable ne lui peut prêter.

Fruits qui ſuivent la fonction d'enſeigner la Doctrine Chrétienne, d'une maniere ſimple & familiere.

2. Excellence du Catéchiſme.

J'oſe dire, qu'elle eſt comme une belle femme qui n'a beſoin pour plaire, que de ſe montrer, & qui laiſſe aux laides le fard & l'étude des parures. Ce qui ſert à celles-ci à couvrir ou à réparer les défauts de la nature, ombrage & maſque les agrémens de celle-là.

D'ailleurs, à combien de perſonnes les plus éloquens Sermons ſont-ils inutiles ? On ne peut deſavoüer que les trois quarts des Auditoires les plus célébres, compoſée des perſonnes du ſexe, & d'autres de tous états peu inſtruits de leur Religion, ont plus beſoin de bons Catéchiſmes & d'inſtructions Chrétiennes ſimples & familieres, que de diſcours d'apareil; & que plus ceux-ci ſont étudiez & recherchez, plus ils deviennent inutiles au plus grand nombre qui les écoute.

Au Catéchiſte, il coute peu de tems, peu de peines, peu d'étude, peu de préparation pour enſeigner avec fruit la Doctrine Chrétienne. De plus, rare-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

ment il l'enſeigne ſans profit pour les ames. Il en coûte, au contraire, infiniment au Prédicateur, ſans qu'il en recüeille ſouvent grand fruit. Plus il fait de dépenſes en eſprit, plus il donne la torture à ſon imagination pour en faire ſortir des idées brillantes & des tours ingénieux, plus il s'épuiſe le cerveau pour faire un diſcours achevé : plus, pour l'ordinaire, il ſe fait admirer & aplaudir ; mais par malheur pour ſon miniſtére, plus il ſe fait admirer & aplaudir, plus il ſe fait oublier de Dieu, & rend inféconde la ſemence qu'il a jettée dans le cœur des Auditeurs.

Avoüons donc, que la Doctrine Chrétienne n'étant jamais plus fructueuſe, que quand elle eſt nuë & ſimple ; que ſe plaiſant à ſortir du cœur plus que de la bouche de ceux qui l'annoncent pour ſurprendre le cœur de ceux qui l'écoutent ; que perdant ſa grace & ſon onction par l'art qu'on lui prête, la fonction de Catéchiſte eſt celle qui lui convient le plus. Elle eſt en effet celle que Jeſus-Chriſt & ſes Apôtres ont mis en uſage, comme il ſera dit bien-tôt.

Le Prédicateur enſeigne la Doctrine Chrétienne auſſi-bien que le Catéchiſte ; mais ne puis-je pas dire que le Catéchiſte imite de plus près Jeſus-Chriſt dans la maniere de l'enſeigner, ſimple & familiére ; & qu'en ce point il a l'avantage ſur le Prédicateur qui orne trop ſes diſcours.

Jeſus-Chriſt eſt le premier Maître qui ait enſeigné la Doctrine Chrétienne.

C'eſt Jeſus-Chriſt qui eſt le premier Auteur & le premier Maître de la Doctrine Chrétienne : Il l'a aportée du Ciel : Il l'a enſeignée ſur la terre : Comment ? d'une maniere ſimple & familiere.

La Doctrine qu'on enſeigne dans les Ecoles Chrétiennes, n'eſt la Doctrine d'aucun homme mortel, pas même d'un Ange. Elle eſt élevée au-deſſus de celle de Moïſe, autant que Jeſus-Chriſt l'eſt au-deſſus du Legiſlateur des Juifs.

3. Excellence du Catéchiſme.

Pour ce qui eſt des autres ſciences, elles ne méritent pas d'entrer en paralléle avec elle.

La Médecine croit devoir ſon origine à Eſculape & à Hipocrate. La Philoſophie nouvelle reconnoît Deſcartes pour ſon premier Maître ; l'ancienne fait honneur à Platon, à Ariſtote, à Zenon, à Pitagore, & à pluſieurs autres, de ſes ſuccès. L'éloquence admire comme ſes modéles, Demoſthenes & Ciceron. L'art Militaire reconnoit pour ſes Heros, les Ceſars, les Annibals, les Scipions, les Alexandres. Archimede a mis la ſcience des Mathématiques en grand crédit. La Théologie Scholaſtique honore comme ſes premiers Maîtres, S. Jean Damaſcene, Pierre Lombard, Saint Thomas, Saint Bonaventure. Tous les Diſciples de ces différens Docteurs ſe font gloire de les avoir pour Maîtres & pour modéles. Ils s'attachent à étudier leur Doctrine, & à s'y rendre parfaits. Ce ſont des hommes qui ſont enſeignés par d'autres hommes. Quelque excellente qu'ils vantent la Doctrine qu'ils ont reçûë, ils ne peuvent en chercher l'origine dans le Fils de Dieu. La ſcience du Salut eſt la ſeule que ce divin Maître ait enſeignée. Lui ſeul eſt l'Auteur de celle qu'on aprend dans le Catéchiſme.

Jeſus-Chriſt n'a diſcouru ni ſur les ſecrets de la nature, comme Salomon, ni ſur l'art de bien dire, comme Ciceron & Quintillien, ni ſur la métode de bien raiſonner, comme Ariſtote, ni ſur le talent de bien gouverner & de bien policer une République, comme Platon ; ni ſur l'art Poëtique, comme Horace ; ni ſur celui d'atteindre au ſublime, comme Theophraſte : En un mot, il ne nous a laiſſé aucunes inſtructions ſur ce qui eſt caduc & périſſable. Dieu qu'il eſt, il ne nous a parlé que de Dieu & des choſes de Dieu. Tout le reſte lui a paru indigne de lui & de nous. Les vérités éternelles dont il a reçû la connoiſ-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

ſance avec la génération éternelle, compoſent le corps de la Doctrine Chrétienne, & c'eſt la ſeule qu'on enſeigne dans le Catéchiſme.

Multifariam multiſque modis olim Deus loquens Patribus in Prophetis, noviſſime locutus eſt nobis in Filio, dit ſaint Paul. La bouche des Patriarches & des Prophêtes ſervoit autrefois d'organe à la voix de Dieu. C'étoit Dieu qui parloit en eux & par eux dans la Loi de nature & dans celle de Moïſe. *Ad Hebr. 1. v. 1.*

Mais dans la nouvelle, il a choiſi celle de ſon propre Fils pour l'oracle de ſes révélations & de ſes divines volontez. Or ce qu'il a plû à Jeſus-Chriſt nous révéler, c'eſt ce qu'on enſeigne dans le Catéchiſme. La perſonne qui le fait, n'eſt que l'Echo du Verbe fait chair. En enſeignant ce que Jeſus-Chriſt a dit par lui-même ou par la bouche de ſes Apôtres, on aprend tout ce que le Chrétien doit ſavoir, & a intérêt de ſavoir. La ſcience de tout le reſte ne lui eſt pas néceſſaire. L'ignorance de tout le reſte eſt ſans conſéquence pour faire fortune dans un autre monde.

Bien plus, ce n'eſt ni Pierre, ni Paul, ni Apollo, qui parle, quand on enſeigne la Doctrine de Jeſus-Chriſt en ſon nom & avec ſa miſſion, c'eſt Jeſus-Chriſt lui-même. Autre caractére de divinité que porte la fonction de Catéchiſte. C'eſt Jeſus-Chriſt lui-même qui enſeigne, quand on fait le Catéchiſme en ſon nom, & avec ſa miſſion.

Non-ſeulement Jeſus-Chriſt eſt l'Auteur, & le premier Maître de la Doctrine qu'on enſeigne dans une Ecole Chrétienne ; mais de plus, il eſt le ſeul qui en inſtruit par la bouche de tous ceux qui ont miſſion pour le faire. Leur langue eſt ſon organe. Comme ils ne diſent que ce qu'il a dit, ils ne le diſent que dans ſa perſonne & par ſon autorité. Ils le repreſentent, & ils ne parlent que dépendemment de ſa grace, de ſa vertu & de ſon Eſprit, qui parle en eux & par eux. *Deo exhortante per nos.* 4. Excellence du Catéchiſme.

Les Cartheſiens qui enſeignent le ſyſtême de Philoſophie de Deſcartes, peuvent bien dire que leur Doctrine eſt celle de Deſcartes ; mais ils ne peuvent pas dire que Deſcartes parle lui-même par leur bouche ; car ce Philoſophe mort n'a plus d'autre langue que les écrits qu'il a laiſſez. Son eſprit n'eſt pas reproduit dans celui de ſes Diſciples, ſon ame n'anime pas leurs corps, elle ne fournit pas des lumieres à leurs eſprits, elle ne remuë par leur langue. C'eſt pourtant ce que fait Jeſus-Chriſt en tous ceux qui enſeignent comme il faut ſa Doctrine. Il les éclaire de ſes lumieres ; il les anime de ſon Eſprit ; il leur fournit les termes ; il leur inſpire les penſées ; il revêt de grace & d'onction leur parole ; il rend fructueuſes leurs inſtructions, c'eſt lui qui parle en eux : Et en parlant en eux, il ne fait que répéter ce qu'il a lui-même enſeigné ſur la terre. Ainſi eux, en n'enſeignant que ce que Jeſus-Chriſt a dit, ils ne ſont ſujets ni à l'erreur, ni à l'illuſion, ni au menſonge. Autre caractére de la divinité de la Doctrine Chrétienne, & de l'excellence de la fonction de l'enſeigner.

Cette divine Doctrine participe à l'infaillibilité de ſon Auteur, & la communique à ceux qui l'enſeignent pure & telle qu'elle eſt. Tandis que le Catéchiſte ſe tient dans les bornes de ſa fonction, & qu'organe de la Doctrine de Jeſus-Chriſt, de ſes Apôtres & de ſon Egliſe, il n'y mêle rien du ſien, il eſt infaillible dans ce qu'il dit, & ceux qu'il enſeigne ſont à l'abri de toute erreur. Infaillibilité de la Doctrine Chrétienne. 5. Excellence du Catéchiſme.

Aucune autre Doctrine ne peut communiquer ce privilége. Nul autre Diſciple qui puiſſe jurer ſur les paroles de ſon Maître. Quand il ſe feroit une Loi de ne dire que ce qu'a dit ſon Docteur, & de le dire en mêmes termes, il ne pourroit pas ſe flâter de n'être ni trompé, ni trompeur. En s'attachant opi-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

niâtrement aux opinions de son Maître, il pencheroit souvent du côté de l'erreur, lorsqu'il croiroit saisir la vérité ; car toute opinion, quelque aparence de vérité qu'elle porte, n'en a pas souvent la réalité. Par sa propre nature d'*opinion*, elle est expofée à l'erreur. Or, tout ce qui n'est point fondé sur la Foi, ou sur l'évidence, n'est qu'opinion, & n'a point d'apui sur une autorité certaine. Par conséquent dans tout ce qui n'est point de la Doctrine Chrétienne, ou qui n'a nul caractére d'évidence & de certitude, les Disciples s'exposent à s'égarer en suivant par tout leurs guides.

Quelque haut rang que tiennent aujourd'hui dans l'Ecole, saint Augustin & saint Thomas, il n'y a aucun de leurs Disciples qui voulussent sans restriction, adopter toutes leurs paroles, ni qui voulussent sans aucune modification soussigner à tous leurs sentimens, comme à des véritez infaillibles. Le privilége de l'infaillibilité ne convient à l'homme que quand il est l'organe de Dieu, ou qu'il ne répéte que ce que Dieu a dit par la bouche de son Fils, ou par celles des Prophétes, des Apôtres, des Ecrivains sacrez, & de l'Eglise, c'est-à-dire, que quand il n'enseigne que la Doctrine Chrétienne. Cherchons maintenant quand, & où elle s'enseigne plus pure & telle qu'elle est ; n'est-ce pas dans les Catéchismes ? C'est donc ces instructions simples & familiéres qui aprochent de plus près de l'infaillibilité de la Doctrine Chrétienne.

Jesus-Christ est le premier, & le modéle des Catéchistes.

Le dirai-je ? Pourquoi ne le dirai-je pas ? Le Fils de Dieu fait homme, est le premier de tous les Catéchistes. Son Evangile est nôtre Catéchisme. La maniere dont Jesus-Christ l'a publié, tient plus de la forme des Catéchismes, que de celle des Sermons.

6. Excellence du Catéchisme.

Que renferme l'Evangile ? Les Dogmes de la Foi & les veritez éternelles qu'il faut croire ; La Foi, les Préceptes, les maximes, les conseils, la Morale qu'il faut observer ; Les promesses, les menaces, les avis, les fins dernieres, & les Instructions qu'il faut méditer ; L'histoire de la Vie, de la Naissance, de la Passion & de la mort, & des autres Mysteres de Jesus-Christ ; Ses actions, ses exemples, & ses vertus qu'il faut imiter ; enfin les Sacremens qu'il faut recevoir

Ces cinq Parties de la Doctrine Chrétienne, sont l'Evangile tout entier. Il enseigne cela, & il n'enseigne que cela. Et ce qui releve la fonction de catéchiser, au-dessus de toute autre maniere d'annoncer la parole de Dieu, c'est que c'est celle dont J. C. & ses Apôtres ont fait usage.

Qu'on ne s'imagine pas, que le grand Maître de la verité, & ses premiers Disciples ayent fait des Sermons tels qu'on les entend aujourd'hui dans les Chaires publiques avec des Exordes, des partages de Points, des divisions & subdivisions, des Peroraisons, des transitions délicates, & autres parties du Discours liées ensemble, & enchassées les unes dans les autres. Cette maniere d'instruire si étudiée, si recherchée & si pénible, n'est venuë à la mode, que lorsque les tems de la simplicité Apostolique passez, l'éloquence des Prédicateurs a voulu briller, & que la délicatesse des Auditeurs a préféré les discours ornez à ceux qui sont sans art & sans parures.

Toutes les Instructions de Jesus-Christ & de ses Apôtres ne pouvoient être plus simples & plus familieres. Les quatre Evangiles sont un rapport fidéle, naïf & sans étude, de la vie, des actions, des Miracles, des souffrances, des Mysteres, des maximes, de la Loi & de la Doctrine de Jesus-Christ. Les Dogmes y sont énoncez avec précision ; les veritez du salut y sont annoncées en peu de paroles ; la Morale en est claire ; les préceptes & les conseils sont for-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

mels & ſans ambiguité ; les Inſtructions ſont populaires ; les Myſteres ſont rapportez dans leur ſubſtance & avec peu de circonſtances ; les promeſſes les plus magnifiques, & les menaces les plus terribles, ſont propoſées ſans emphaſe & ſans pompe. L'inſtitution des Sacremens eſt expoſée ſans appareil. Tout y fait ſentir l'efficace du Saint-Eſprit, qui n'a beſoin ni de beaucoup de tems, ni de beaucoup de paroles, ni du tour des penſées, ni des agrémens du langage, ni des ornemens du diſcours, pour enſeigner.

Quels ſens profonds, par exemple, ne renferment pas les huit béatitudes Evangeliques ? Elles peuvent ſervir de matiere à des années entieres de réfléxions. Cependant chacune d'elles eſt preſentée ſous l'envelope de cinq ou ſix mots. J'en dis autant de ces maximes, & de ces préceptes. *Renoncez à vous-même, le Royaume des Cieux ſouffre violence ; Il n'y a que les violens qui l'emportent ; Ne craignez point les hommes qui tuent le corps ; mais craignez celui qui peut perdre le corps & l'ame, & les envoyer dans l'enfer : Celui qui ne renonce pas à tout ce qu'il poſſede, n'eſt pas digne de moi : Faites pénitence, car le Royaume des Cieux eſt proche : Que ſert à l'homme de gagner tout le monde, s'il perd ſon ame ?*

Ces articles de la Loi de Jeſus-Chriſt ne peuvent être plus clairs, plus précis, plus formels, plus abſolus, & plus courts. On ne peut y ajoûter un mot, qui ne ſoit de trop, ni en retrancher un qui ſoit ſuperflu.

Si j'appelle l'Inſtruction que Jeſus-Chriſt fit ſur la montagne, un vrai Catéchiſme, je lui donne ſon vrai nom. Si celui de Sermon lui a été donné par les Peres, c'eſt dans le ſens qu'on prend ce mot, pour une inſtruction ſimple & familiere, dans le ſens qu'ils appelloient eux-mêmes Sermons, les Inſtructions claires, courtes, & ſimples qu'ils faiſoient aux Fidéles.

En effet, ce Sermon de Jeſus-Chriſt ſur la montagne, eſt le précis de ſa Morale expoſée avec clarté, ſans prélude, ſans partage de Points, ſans tranſitions, ſans peintures, ſans portraits, ſans deſcriptions, & ſans aucune figure. La verité s'y montre à nud, & laiſſe à la grace ſeule la vertu de la faire recevoir.

Le nom de Catechiſme ne convient-il pas encore parfaitement au premier diſcours de Saint Pierre, fait après la deſcente du Saint-Eſprit, qui gagna à Jeſus-Chriſt près de trois mille ames ; & au ſecond, qui en convertit cinq mille ? Le Prince des Apôtres paroit-il Orateur ces deux premieres fois qu'il porta la parole devant le Peuple ? Prépare-t-il ce qu'il a à dire ? Etudie-t-il ce qu'il doit prouver ? Cherche-t-il dans la force des raiſonnemens, de quoi convaincre, ou de quoi plaire dans l'arrangement des paroles & dans la beauté du langage ? Non, le Saint-Eſprit qui parloit par ſa bouche, ne fait pas dépendre ſa puiſſance ſur les cœurs, de l'éloquence humaine.

Les Apôtres ſont les premiers Catechiſtes de l'Egliſe.

7 Excellence du Catéchiſme.

Si Saint Pierre avoit été un Orateur diſert, ou un ſçavant Philoſophe, qui eût ſçû perſuader l'eſprit par la force de ſes raiſons, ou ſurprendre le cœur par l'art de bien dire, le Saint-Eſprit n'eût pas choiſi ſa langue pour ſon organe. Sans ſciences humaines, ſans talens d'eſprit, ſans induſtrie aucune, il étoit tel que le vouloit le Saint-Eſprit, tel qu'il le falloit pour faire honneur à Jeſus-Chriſt. Saint Pierre convertit huit mille ames les deux premieres fois qu'il parle ; quelle efficace de la parole ! Si huit mille Sermons ne convertiſſent pas aujourd'hui huit perſonnes, n'eſt-ce point qu'ils ont perdu l'onction & la vertu de ceux de Saint Pierre, parce qu'ils en ont perdu la ſimplicité, & que ce ne ſont plus des Apôtres qui les débitent.

Examinez ces deux Sermons de Saint Pierre, ce ſont deux Inſtructions courtes,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

simples & sans art, qui n'ont de force que celle qu'ils tirent de la grace & de l'onction du Saint-Esprit. Ce Prince du Collége Apostolique y raporte simplement les Prophéties ; il les applique sans art à la descente du Saint-Esprit & à Jesus-Christ ; il montre qu'il est le Messie ; il établit la verité de sa Résurrection, la nécessité de la Pénitence & du Baptême, en très-peu de paroles, très-simples & très-communes ; c'est-à-dire, qu'il catéchise.

Saint Paul fait-il autre chose, lorsqu'il parle devant le Proconsul Felix ? En posture de Client devant lui il fait trembler son Juge : *tremefactus Felix.* Que lui dit-il ? Il lui déclare l'obligation de la chasteté, la verité du Jugement de Dieu, & la nécessité de rendre compte de sa vie ; c'est-à-dire, qu'il catéchise.

Regardons ce même Apôtre au milieu de l'Aréopage. Là en spectacle dans la Ville qui passe pour la mere des Sciences, & l'Academie des beaux Esprits : Tout le monde le sçait, Athenes étoit le berceau, ou le rendez-vous de tous les grands Philosophes & de tous les célébres Orateurs, le théâtre des beaux Ouvrages d'esprit & de l'éloquence : Là, dis-je, l'Apôtre des Nations paroit devant le plus auguste Sénat de la Grece, & prétend confondre, ou convertir ses Magistrats, tous gens distinguez par leur mérite & leur réputation, tous gens d'un esprit orné des Belles Lettres, & cultivé par les Sciences : étudie-t-il ce qu'il va dire ? Prépare-t-il les preuves de ce qu'il va avancer ? Cherche-t-il dans la pureté du langage, dans le tour du raisonnement, dans la grace de la parole, des armes victorieuses en faveur de la verité ? Non, il croiroit faire injure à l'Esprit de Dieu qui doit parler en lui, & évacuër le fruit de la Croix de Jesus-Christ : *Non in persuasibilibus humanæ sapientiæ verbis, &c.*

Il s'abandonne aux mouvemens du Saint-Esprit, & il dit tout ce que l'Esprit Saint lui inspire. Examinez ce qu'il dit devant le plus auguste & le plus sçavant Tribunal du monde : Il annonce aux Grecs le Dieu inconnu qu'ils adorent sans le savoir ; il les instruit de son Unité, de sa Toute-Puissance, de son Immensité, de sa Providence, de sa Spiritualité, du Jugement dernier, de la Résurrection de Jesus Chtist, de sa qualité de Juge souverain, & de la Résurrection des Morts ; & cela en si peu de paroles, qu'on ne peut pas en dire moins ; c'est-à-dire, qu'il leur fait un Catéchisme, dont le fruit est la conversion de saint Denis l'Areopagite & de plusieurs autres.

Ce grand Apôtre fait profession lui-même de parler sans art, avec simplicité & sans aucun appareil de discours. » Pour moi, mes Freres (écrit-il aux Corin» thiens, (1. 2. *v.* 1. *& suiv.*) lorsque je suis venu vers vous pour vous annon» cer l'Evangile de Jesus-Christ, je n'y suis point venu avec des discours élevez » d'une éloquence & d'une sagesse humaine. Car je n'ai point fait profession de » sçavoir autre chose parmi vous, que Jesus-Christ & Jesus-Christ crucifié. Et » tant que j'ai été parmi vous, j'y ai toûjours été dans un état de foiblesse, de crainte » & de tremblement. Je n'ai point employé en vous parlant, les discours per» suasifs de la sagesse humaine, mais les effets sensibles de l'esprit & de la vertu » de Dieu ; afin que votre foi ne soit point établie sur la sagesse des hommes, » mais sur la puissance de Dieu. . . . . Nous n'avons point reçû l'esprit du mon» de, mais l'esprit de Dieu ; afin que nous connoissions les dons que Dieu nous » a faits : & nous les annonçons, non avec les discours qu'enseigne la sagesse » humaine, mais avec ceux que l'esprit enseigne, traitant spirituellement les cho» ses spirituelles.

L'unique but de ce grand Apôtre étant donc d'enseigner Jesus-Christ & sa di-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

vine doctrine, il s'étudioit à le faire ſans art, ſans pompe, ſans appareil de diſcours. Car ſelon lui, c'étoit l'alterer & la corrompre, que de la dépoüiller de ſa noble ſimplicité. Dans cet unique deſſein de bien inſtruire, cet Aigle celeſte qui ſçavoit s'élever au plus haut du Ciel, s'étudioit à s'abaiſſer & à s'accommoder à la portée de ceux qu'il avoit à enſeigner. » Auſſi, mes Freres, continuë-t-il » en parlant aux Corinthiens (*ibid. c.* 3. *v.* 1. *& ſuiv.*) je n'ai pû vous parler » comme à des hommes ſpirituels, mais comme à des perſonnes encore charnelles, » comme à des enfans en Jeſus-Chriſt. Je ne vous ai nourris que de lait, & non » pas de viandes ſolides, *puiſque vous n'en étiez pas encore capables.*

» Mes petits enfans, pour qui je ſens de nouveau les douleurs de l'enfantement, » écrit-il aux Galates (. 4. *v.* 19. 20.) juſqu'à ce que Jeſus-Chriſt ſoit formé en » vous, je voudrois maintenant être avec vous pour diverſifier mes paroles ſelon vos » beſoins : car je ſuis en peine comment je dois vous parler. Nous avons paru au » milieu de vous, dit-il aux Theſſaloniciens, (*c.* 1. 2. *v.* 7.) comme enfans & en » tenant leur langage, comme une nourrice qui a ſoin de ſes enfans. C'eſt ainſi que ce grand Maître de la ſageſſe & de la perfection Chrétienne, ſçachant ſe faire infirme avec les infirmes, comme il s'explique lui-même (1. *Cor.* 9. 21.) pour les gagner à Jeſus-Chriſt n'uſoit que d'un langage ſimple & familier, pour enſeigner la doctrine Chrétienne, & faiſoit par conſéquent plûtôt des Catéchiſmes que des Prédications.

L'Egliſe dans ſes premiers ſiécles n'avoit que des Maîtres ſemblables aux Apôtres. Les Catéchiſtes étoient ſes Docteurs ; & tous les Evêques étoient ſes Catéchiſtes. Cette fonction divine d'enſeigner d'une maniere ſimple, populaire & familiere, la doctrine Chrétienne, à l'exemple de celui qui en eſt l'Auteur, étoit celle que les Evêques tenoient des Apôtres, dont ils étoient jaloux, & qu'ils regardoient comme attachée à leur qualité de Pere & de Paſteur. Et quoiqu'elle ne fût pas liée ni à leur caractere, ni à leur dignité, ni à la Prêtriſe, ni aux Ordres ſacrez, ni même à ceux qu'on apelle Mineurs ; puiſque de ſimples Laïques & des femmes même pouvoient l'exercer à l'exemple de *Priſca* & d'*Aquila* ; puiſque tous les Pareins & les Mareines ſe chargeoient de faire cet office à l'égard de ceux qu'ils tenoient ſur les Fonds Baptiſmaux : cependant ces premiers Succeſſeurs des Diſciples de Jeſus-Chriſt en faiſoient leur devoir capital ; & ſi dans la ſuite ils s'en déchargeoient ſur d'autres, à meſure que croiſſoit le nombre des Fidéles, ils ne choiſiſſoient pour un ſi noble emploi, que les plus grands hommes & les plus ſçavans de leurs Egliſes.

Les Evêques étoient dans les premiers ſiécles les Catéchiſtes de l'Egliſe.

S. Excellence du Catéchiſme.

Cette commiſſion étoit donnée aux Partenes, aux Origénes, aux Clement d'Alexandrie, & à de pareils Docteurs qui font l'honneur des premiers ſiécles. Deſtinez à l'Inſtruction des Catéchumenes, ils ſe faiſoient un mérite de conſacrer leurs meilleures heures à faire des Catéchiſmes, & à enſeigner la Doctrine chrétienne d'une maniere ſimple & familiere. Les Catéchiſmes de S. Cyrille de Jeruſalem, & de quelques autres Peres, ſont parvenus juſqu'à nous. On en trouve dans les Ouvrages de Saint Auguſtin ſous le nom d'explication de Simbole pour les Catéchuménes. Ce ſublime Docteur s'eſt fait même un plaiſir de dreſſer des Regles & une Methode pour ſe bien acquiter de cet emploi, à la priere de Rogatien Diacre de Carthage, chargé de cette fonction. Cet Ouvrage porte dans ſon Titre la matiere qu'il traite, car il eſt intitulé, *La maniere de catéchiſer les ignorans.*

Si dans la ſuite cette auguſte fonction a été négligée, a été abandonnée par

Vitium illud arcendum quo

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

les Ministres des Autels, qui ont crû lui en devoir préférer d'autres plus brillantes & plus au goût de l'amour propre ; c'est de quoi l'Eglise a toûjours gémi ; c'est de quoi l'enfer a eu sujet de se réjoüir ; c'est de quoi le salut des ames a souffert de grands préjudices.

Cette négligence a produit parmi les Chrétiens une si déplorable ignorance de la Religion, que la plûpart n'en ont que le nom, & vivent comme des Payens. Cette négligence a favorisé les hérésies des derniers siécles, & a fourni aux Novateurs un fond inépuisable d'invectives & d'injures contre les Ecclesiastiques, dont les uns passent la vie dans l'oisiveté & la molesse, & les autres dans l'exercice des fonctions les plus éclatantes, mais moins nécessaires que celle d'enseigner la Doctrine chrétienne. En un mot, cette négligence d'évangeliser les Pauvres, & de catéchiser les Enfans, est une des plus grandes plaïes de l'Eglise ; & c'est pour y donner remede, que dans ces derniers tems les plus grands Hommes ont eu si à cœur les établissemens des Ecoles charitables, & les Instituts de Maîtres & de Maîtresses, propres à les tenir, ainsi qu'on le raportera. Touchez du sort malheureux de tant d'enfans Chrétiens, livrez à la funeste ignorance du Christianisme, ils ont cherché le moyen efficace de les faire instruire, & de leur procurer une éducation chrétienne ; & ils n'en ont point trouvé de plus excellent que les Ecoles chrétiennes & gratuites. Là où il y en a, on ne peut plus dire que *la soif attache la langue des enfans à la mamelle*, ni que *les petits ont demandé du pain sans trouver personne qui voulût le rompre. Adhæsit lingua lactantis ad palatum ejus in siti : Parvuli petierunt panem, & non erat qui frangeret eis* (Thren. 4. v. 4.) Enfin ces hommes éclairez des lumieres d'en-haut, voyoient dans la Doctrine chrétienne des prérogatives & des avantages inestimables, qui leur en donnoient la plus haute estime, & leur inspiroient un zéle toûjours nouveau pour les Catéchismes. Arrêtons-nous ici un peu, pour y faire réfléxion.

Quand la Doctrine chrétienne ne seroit pas aussi nécessaire au salut, qu'elle l'est ; quand elle ne dévroit pas son origine au Fils de Dieu, elle a par-dessus toutes les autres, des avantages si précieux & si admirables, qu'il est étonnant que parmi ceux-là même qui en font profession, elle soit si négligée ; que les uns ne s'étudient pas davantage à l'apprendre, & que les autres ne soient pas plus empressez pour l'enseigner.

Dépoüillons-là pour un moment de ces caracteres divins, qui la font participer à l'excellence infinie de son Auteur : Supposons pour un instant, qu'il est indifférent & arbitraire de la sçavoir, & qu'on peut l'ignorer sans danger du salut éternel : En la comparant avec toutes les autres Doctrines, qui ont parmi les hommes des Maîtres & des Disciples, elle leur est si supérieure, & elle a sur elles des avantages si grands, que le seul bon sens dicte qu'elle mérite autant nôtre estime & nôtre étude, que les autres méritent nôtre oubli, ou nôtre mépris.

En effet, la Doctrine Chrétienne est infiniment noble & sublime, sainte & parfaite, sûre & consolante, courte, claire, intelligible, facile à entendre, facile à aprendre, par-là à la portée de tout le monde, précieuse & rare, enfin intéressante.

1°. Qu'elle est noble & sublime en son objet, en sa fin, en sa substance, & en tout ce qu'elle contient ! Rien d'humain, rien d'imparfait, rien de défectueux, rien d'inutile ne s'y montre de quelque côté qu'on l'envisage.

Plus on l'examine, plus elle se fait admirer, plus elle paroît ce qu'elle est, digne de Dieu, digne de l'homme. Elle est à l'épreuve des discussions, & de la

Audent magis alta quàm apta dicere, facient apud infirmas intelligentias miraculum sui, non ipsorum salutem operamur. Eruboscunt humilia & plana docere, ne sola nec scisse videantur. Eruboscunt ubera habere, nudare mammam, lactare parvulos. Quid istud est ? Lac vobis dedi, non escam.

Non est in omnibus fermonibus... insistendum, ad quod etiam Hieronimi doctrinâ inducimur, discentis sermo rudis usque ad cor penetret, politus autem pascit aures. Sanctus Boaav. in præmio meditationum vitæ Christi longè post medium.

Contempere-mus.... sermonem pro parvulis non magopere pensantes rudia & vulgata verba, si opus est balbutire monstricum & matrum more sermonem cum parvulis dignantium

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

la critique des plus rigides Cenſeurs. Elle eſt ſi juſte, ſi préciſe, ſi meſurée, qu'on ne peut rien y corriger, rien y perfectionner, rien y ajoûter, rien en retrancher, ſans lui ôter de ſa beauté, ou ternir ſa pureté.

dummodò ſic intelligatur illud quod dicere volumus, ſatis eſt. Gerſon. Lo. cit. prolog. circà medium.

Elevée au-deſſus de tout ce qui eſt caduc & paſſager, elle ne montre que des objets éternels, elle ne méne qu'à Dieu, elle ne parle que de ce qui y conduit. Tout ce qui eſt au-deſſous de Dieu, elle le met en oubli, elle en inſpire le mépris, & elle ne le montre au cœur humain, que comme indigne de lui.

IV. 3. Preuve de l'importance des Inſtituts des Maîtres & Maîtreſſes des Ecoles Chrétiennes, priſe des avantages ineſtimables & des prérogatives de la Doctrine Chrétienne.

Ce n'eſt ni ſur le cours du Soleil & de la Lune, ni ſur les Planettes & leurs influences, ni ſur ce qui ſe paſſe dans la Région ſuperieure, ou dans le Firmament, qu'elle inſtruit ſes Diſciples. Ce n'eſt ni ſur les Elemens, & les cauſes Phyſiques; ni ſur la Terre & toutes ſes productions; ni ſur les animaux, leur nature, leurs proprietez, & leurs inſtincts; ni ſur la mer, & l'origine des vents & des tempêtes; ni ſur l'art de naviger & de ſe promener avec ſûreté ſur cette vaſte étenduë d'eaux qui cachent tant d'écüeils, qu'elle fait des leçons. Ce n'eſt ni ſur les nombres & les calculs, ni ſur les poids & les meſures, ni ſur la Mécanique & tous les autres Arts ſi eſtimez dans le monde, qu'elle preſente des Inſtructions; en un mot, rien de l'Aſtrologie, de la Géométrie, des Mathématiques, de la Dialectique, de la Phiſique & des autres parties de la Philoſophie, de la Juriſprudence, de la Politique, de la Médecine, de la Marine & de la Navigation, de l'Agriculture, de la Peinture, de la Sculpture; rien enfin de toutes les autres Sciences humaines, & des Arts libéraux & mécaniques, ne fait partie de la Doctrine Chrétienne. Ainſi elle délivre l'eſprit de toutes les recherches curieuſes, de toutes les gênes de l'étude, & de toutes les difficultez d'une forte application. Elle ne propoſe à l'homme que la ſcience du ſalut. Elle ne lui parle que de Dieu, de ſes ouvrages, de ſes perfections, de ſes bienfaits, de ſes menaces, de ſes Myſteres, de ſes Sacremens, de ſes Préceptes, de ſes Conſeils, de ſes Maximes, de ſon Culte, de ce que Dieu eſt à l'égard de l'homme, & de ce que l'homme eſt à l'égard de Dieu; de ce que Dieu a fait pour l'homme, & de ce que l'homme doit à Dieu; de ce que l'homme eſt par lui-même, & dans ſa premiere origine; de ce qu'il eſt devenu par le peché; de ſa réparation par Jeſus-Chriſt; enfin de tout ce qui peut rendre l'homme ſaint en cette vie, & heureux en l'autre.

1. Prérogative de la Doctrine Chrétienne.

Sa Nobleſſe.

Mais comment la Doctrine Chrétienne parle-t-elle de choſes ſi ſublimes? Avec une juſteſſe, une exactitude, une ſageſſe & une netteté parfaite. Tout ce qu'elle aprend de Dieu, eſt grand, divin & digne de Dieu; qu'elle a amené un beau jour dans le monde ſur des veritez que les plus ſçavans Philoſophes de l'Antiquité avoient examinées & étudiées avec ſi peu de ſuccès, qu'ils avoient embroüillées, obſcurcies, & denigrées par tant de ſortes de ſyſtêmes monſtrueux & d'abſurditez pueriles!

Que la Doctrine Chrétienne nous montre un Dieu digne de notre cœur, digne de notre culte, de notre ſervice & de tout notre amour, quand elle nous le preſente, comme notre ſouverain Seigneur, comme notre premier principe & notre derniere fin, comme notre Pere, & notre Bienfaiteur univerſel & unique!

Que la Religion Chrétienne nous découvre un Dieu digne de Dieu, & d'être Dieu, ſi je puis ainſi parler! Que l'idée qu'elle nous en donne, eſt conforme à ce qu'il eſt, à ce qu'il doit être, & ce qu'il peut être; conforme à ce que la pure raiſon, à ce que l'idée innée imprimée dans le fond de notre nature nous en dit, quand elle nous enſeigne qu'il eſt le Créateur de toutes choſes, du Ciel & de la Terre, des Anges & des Hommes, de tout ce qui eſt

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

visible & invisible ! Qu'elle nous enseigne un Dieu digne de nos hommages & de nos adorations, digne d'être seul craint, servi, honoré & aimé, quand elle nous aprend qu'il est par tout, qu'il voit tout, qu'il entend tout, qu'il dispose de tout, qu'il gouverne le monde, que rien ne s'y fait que par son ordre, qu'il remplit tout l'Univers sans y être renfermé, qu'il est Tout-puissant, & qu'il peut anéantir l'Univers avec autant de facilité qu'il l'a produit, ou en produire un million d'autres ; qu'il a creusé les Enfers pour être la prison de sa Justice, & faire le suplice des méchans ; qu'il a renfermé dans le Paradis tout ce qui peut contribuër au bonheur des bons, & qu'il fait lui-même leur béatitude !

Que la Doctrine Chrétienne, nous révéle un Dieu conforme aux souhaits du cœur, quand elle nous découvre en lui, toutes les perfections imaginables, sans aucun défaut, & dans un degré infini ? Quelle est consolante, quand elle nous aprend, qu'il n'est pas moins bon, que Puissant, qu'il est aussi misericordieux, que juste ; que tout son plaisir est de faire du bien, & que sa beauté, & ses amabilitez sont si grandes, qu'elles captivent nécessairement les cœurs de tous ceux qui ont le bonheur de le voir, sans qu'il soit possible, ou de le voir sans l'aimer, ou de le posseder sans être heureux !

Qui sçait cela, & le reste de la Doctrine Chrétienne, sçait tout ce qu'il doit sçavoir : Tout ce qu'il a intérêt & un intérêt infini de sçavoir. Qui sçait cette Doctrine, sçait, ce que les plus beaux génies de l'antiquité payenne n'ont pas sçû ; ce que les Platons, les Aristotes, les Zénons, les Diogenes, les Demosthénes, les Cicerons, les Alexandres, les Cesars, n'ont pas sçû. S'ils en ont sçû quelque chose, ils ne l'ont sçû que très-imparfaitement & mélangé de quantité de réveries & d'erreurs. Qui sçait cette Doctrine, sçait, ce que les plus habiles gens chez les Chinois, chez les Japonois, chez les Indiens, chez les Mahometans, & chez les autres Nations infidelles, ignorent encore aujourd'hui à la honte de leur raison & au grand préjudice de leur salut.

En effet, la Doctrine Chrétienne, est la seule qui nous donne une haute connoissance de Dieu, de sa Providence, de ses perfections, de ses ouvrages, de ses bienfaits, de ses promesses, de ses menaces, de ses desseins sur les hommes, de la fin, de la création, de la nature intelligente, & de tout ce que nous devons sçavoir.

Quelle est la Doctrine des Philosophes & des plus sçavans du monde sur tous ces points ? Un tissu de réveries, d'erreurs, d'impertinences, d'extravagances. Ils n'ont jamais bien connu Dieu, ni l'unité, ni la simplicité, ni la spiritualité de son Etre ; ni l'immensité, ni l'immutabilité, ni l'éternité, ni les autres perfections de son essence. S'ils en ont tous parlé, presque tous n'en ont parlé que comme des ignorans & des insensez. Ils n'ont pas mieux connu la fin de l'homme, ni en quoi consiste sa beatitude, non plus que l'origine des miseres de la vie, & de la corruption du cœur humain. En un mot, ils ont sçû une infinité de choses superflues, inutiles, ou étrangeres au salut, & ils ont ignoré tout ce qu'ils étoient interessez de sçavoir. C'est ce que les Docteurs de l'Eglise leur ont reproché ; c'est sur quoi ils ont confondu leur orgueil ; c'est sur quoi ils ont décrié leurs études. Ce que tant de grands Philosophes chez les Payens ignorent & ont ignoré : En quoi consiste le souverain bonheur de l'homme ? Une femmelette instruite de la Doctrine Chrétienne, le sçait. Varron, au rapport de Saint Augustin dans la Cité de Dieu, rapporte plus de deux cens opinions differentes de Philosophes sur ce sujet, sans qu'aucun avec tout son esprit & sa pénétration, ait pû perve-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

tir à connoître clairement une vérité que la Foi aprend & que la seule raison droite, fait sentir, que Dieu seul peut faire la beatitude de l'homme.

Une pauvre femme bien instruite de la Doctrine Chrétienne sçait qu'il n'y a qu'un Dieu, que Dieu est un pur Esprit, éternel, immuable, immense, qui est par tout, qui voit tout, Tout-puissant, & infiniment parfait; qu'il y a une Providence, un Juge souverain du bien & du mal; qui punit l'un & qui récompense l'autre. Véritez sensibles & claires, qui ont été ignorées, ou inconnuës des plus beaux esprits de l'antiquité payenne, & qui ne sont pas encore connuës chez les Chinois & chez d'autres peuples idolâtres pleins d'esprit & lumieres.

Un pauvre Païsan bien instruit de la Doctrine Chrétienne, sçait qu'il y a trois personnes en Dieu, distinctes entr'elles & égales en toutes choses, que Dieu est le Créateur du Ciel & de la terre, qu'il a tout tiré du néant, qu'il a donné l'être à un nombre infini d'Anges, qu'Adam & Eve sont nos premiers Parens; que c'est leur peché qui a perdu le genre-humain, que Jesus-Christ s'est incarné pour le racheter, &c.

Véritez essentielles au salut, que la seule Doctrine Chrétienne aprend, & qu'il est infiniment necessaire de sçavoir. Or s'il est si important de les sçavoir, il ne l'est pas moins de les enseigner; puisque l'un dépend de l'autre. *Fides, ex auditu, & quomodo credent sine prædicante.* La Foi entre dans l'ame par les oreilles. Elle ne peut soumettre à son empire la raison de l'homme, si on ne lui enseigne ce qu'il doit croire.

La nécessité de l'enseigner se mesure sur la nécessité de la sçavoir.

L'Institution des Ecoles Chrétiennes est donc de la derniere importance, puisqu'il est d'une conséquence infinie d'être instruit de ces véritez.

Enfin, qu'on examine la Doctrine Chrétienne dans tous ses autres points; car il seroit trop long de s'étendre sur tous, on n'en trouvera pas un seul, qui presente rien à croire de bas, de puérile, d'indifférent, d'inutile, & qui ne soit noble dans tous ses regards, qui ne soit élevé au-dessus de tout l'humain, qui ne fasse honneur au Chrétien, & qui ne soit parfaitement digne de l'Etre souverain.

2°. La Doctrine Chrétienne n'est pas moins sublime en toutes ses parties, qu'elle est noble en sa nature. Si d'un côté rien n'y contredit la raison droite & éclairée, de l'autre, tout est au-dessus d'elle, à la réserve du Décalogue qui appartient à la loi naturelle, & qui est renouvellé, expliqué, & mis au plus parfait, dans l'Evangile. Ce qui est étonnant, & ce qui en fait le merveilleux, c'est que cette sublimité s'accorde avec la plus grande simplicité. Rien de plus simple, & rien de plus sublime, que la Doctrine Evangelique. En cela elle ressemble à son auteur, qui a tout à la fois une essence très-simple & des perfections sans bornes. 2. Prérogative de la Doctrine Chrétienne. Sa sublimité.

En cela même bien différente de la Doctrine des hommes, & des systêmes de Religion qui sont de l'invention, ou des Philosophes, ou des Juifs, ou de Mahomet, ou des Hérétiques, ou d'autres esprits curieux. Ceux-ci, quand ils veulent s'élever, se guindent & se perdent dans des subtilitez imaginaires, où personne ne peut les trouver. Ils ne s'entendent pas eux-mêmes, comment les entendroit-on? De pompeuses fictions, des étalages de discours, des subtilitez de Metaphisique, font sentir qu'ils n'ont pû attraper le sublime de la vérité pure & simple. Ce que débitent Mahomet, & les premiers Heresiarques, les Juifs postérieurs à Jesus-Christ, & les anciens Philosophes, a un air de Fable & de systême inventé, & le dégout d'une Doctrine fade, puérile & ridicule. Au contraire,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

quoi de plus sublime, que tous les Mysteres de la Religion ? Ils surprennent ; ils saisissent ; & tandis qu'ils se montrent comme incomprehensibles, ils portent des lettres de créance, dans les motifs de credibilité, qui obligent tout esprit raisonnable de se captiver sous le joug de la Foi.

L'unité de Dieu en trois Personnes, l'égalité parfaite de ces divines Personnes entr'elles ; leur éternité, leur immensité, & leurs autres perfections : La création du Ciel & de la terre ; l'Incarnation du Verbe & tous ses Mysteres ; le péché Originel & ses suites ; l'éternité des peines, ou des récompenses, sont des véritez, que l'esprit ne comprend pas ; mais qui cependant le fixent quand il les croit, & qui arrêtent ses incertitudes, ses inconstances, ses égaremens, ses légeretez, ses variations ; & qui plus est, qui rempliſſent son cœur & ses desirs, en l'arrêtant sur des objets invisibles à la vérité ; mais Supérieurs à tous autres ; mais dignes de lui, dignes de son culte, & de tous ses attraits.

En cela le sublime de la Doctrine Chrétienne se fait sentir ; car en ne proposant rien d'évident à l'esprit, ou qui tombe sous les sens, elle ne propose rien que très-croïable ; rien qui ne donne le repos à l'esprit & au cœur, quand ils y adherent ; rien qui ne porte le goût, le sentiment, & une espéce d'expérience de la vérité à ceux dont la Foi est simple & vive.

Quoi de plus sublime que la morale Evangelique ? Quelque crucifiante qu'elle soit pour la chair, quelque amere que la nature la trouve, quelque contradiction que le vieil homme lui suscite, l'esprit & la raison conviennent de sa nécessité, de sa beauté, de sa sainteté, de ses douceurs même dès cette vie, pour ceux qui la suivent à la lettre.

Cette morale si nouvelle pour tous ceux qui ne l'ont jamais entenduë, se trouve très-ancienne dans le cœur, quand il est consulté sur ce que lui inspirent une raison saine, & un reste de droiture que le péché n'a pas entierement effacé ; car enfin, malgré ses répugnances, il sent que la mortification est le remede universel, unique & efficace de tous ses maux. Plus ses passions sont violentes, plus il voit, s'il ouvre les yeux, qu'il faut, ou les combattre, ou vivre de la vie des bêtes ; plus il sent l'ardeur de la concupiscence & d'activité pour le mal, mieux il lit en lui-même que le seul moyen de ne point se noïer dans tous les vices de la chair, & dans un déluge de crimes, est de se faire de grandes violences, & qu'en cessant d'être Chrétien, on cesse d'être homme raisonnable.

La morale Chrétienne est aussi élevée au-dessus de celle des sages du monde, que le Ciel l'est au-dessus de la terre. On ne trouve dans celle des plus célébres Philosophes, rien de si élevé, rien de si convenable à l'homme, de si conforme à sa raison, de si mesuré sur ses besoins, de si bien ajusté à sa nature & de si nécessaire dans la pratique. Tous les traits de morale, qu'on admire dans Platon, dans Senéque, dans Epictete, ne sont que des traits grossiers de celle de Jesus-Christ. On ne trouve dans la Doctrine de ces hommes si vantez, rien de supportable, que ce qui peut avoir quelque rapport à celle de Jesus-Christ. Celle-ci bien différente de la plus grande partie de la leur, n'est ni chimerique, ni spéculative, mais toute de pratique. C'est une Doctrine qui réforme tous ses systêmes de morale des Philosophes, des Pharisiens & des Sages, entre les Juifs & les Payens. Le seul précepte de la double Charité pratiquée selon l'Evangile, passe toutes les idées des hommes, & suffit seul pour régler les mœurs, pour policer les Villes, pour y entretenir une paix éternelle, fondée sur la concorde & sur l'union des cœurs. Il suffit seul, en un mot, pour rendre la société délicieuse, & les peuples & les Etats heureux.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

Les hommes ne ſont point hommes, quand ils ne ſont point vrais Chrétiens, ils reſſemblent à des Démons, ou à des bêtes cruelles. L'orgueil, l'ambition, l'envie, la colere, la haine, la vangeance, & les autres vices ſpirituels en ſont des images vivantes du Diable, quand la cupidité, l'avarice, l'impureté, l'intempérance, la ſenſualité, & les autres paſſions brutales, n'en ſont pas des boucs, des pourceaux, des Ours, des Tigres & des Lions. Il y a peu d'humanité, de bonne foi, de charité, d'amitié ſincere, de généroſité, où il n'y a point de Chriſtianiſme. L'injuſtice, la violence, la fureur, la cruauté, la perfidie & tous les crimes regnent, où la Foi de Jeſus-Chriſt n'a point été portée. Si ces deſordres ne ſont point non plus inoüis ni rares chez les Chrétiens, c'eſt que chez les Chrétiens, il a aujourd'hui peu de Chriſtianiſme; & que parmi une foule de gens qui portent ce nom reſpectable, il eſt difficile d'en reconnoître quelques-uns qui l'honorent par leur vie.

Mais ſuppoſons des Chrétiens, tels qu'étoient les premiers Chrétiens, qui vivent ſelon l'Evangile, & qui ne mettent point d'oppoſition entre leur créance & leurs mœurs, vous voyez chez eux régner l'humilité, la douceur, la cordialité, la bonne foi, l'honnêteté, la bonté, la Charité. Les vices n'oſent ſe montrer parmi eux. La Loi de Dieu eſt la Loi de leur cœur, & la regle unique de leurs penſées, de leurs ſentimens & de leurs inclinations, auſſi-bien que de leurs actions.

Suppoſons ce qui eſt tant de fois arrivé à l'honneur de la Doctrine Chrétienne, qu'elle eſt prêchée chez des Barbares, & que ceux d'entr'eux qui l'a reçoivent y conforment leur conduite. Auſſi-tôt vous voyez des hommes ceſſer d'être ce qu'ils étoient, & qui changent de mœurs en changeant de créance. Vous voyez devenir humains, doux, pacifiques, honnêtes & charitables, des hommes ſanguinaires, qui ne reſpiroient que ſang & carnage. Vous voyez devenir chaſtes, libéraux, aumôniers, pénitens, mortifiez, des hommes ſenſuels, débauchés, avares, impudiques & livrez aux délices de la chair.

Telle eſt la Doctrine Chrétienne; elle fait de ceux qui la ſuivent à la lettre des hommes raiſonnables, enſuite de vrais Chrétiens, & enfin des Anges. Elle porte la paix dans les Etats, la concorde dans les Villes, la cordialité dans les Familles, l'honnêteté & la ſimplicité dans les converſations, la bonne foi dans la ſociété, la douceur dans les cœurs, l'humilité dans les ſentimens, l'innocence dans les actions, la piété dans les exercices de la Religion, le mépris de ſoi-même, le détachement de toutes choſes, & un entier dévouëment à Dieu. Où cela ne ſe trouve pas, la morale Chrétienne n'eſt pas pratiquée.

Quoi de plus ſublime, que ſes promeſſes? Elle n'offre rien de preſent, de caduc, de paſſager, de périſſable; rien qui flâte la chair & les ſens; rien qui ſatisfaſſe la nature: Au contraire, elle défend au cœur de s'attacher à tout ce qui eſt du monde, & lui fait une Loi de ne deſirer que des biens inviſibles.

Mais qu'ils ſont grands ces biens inviſibles! Ils ne laiſſent rien à regretter, à envier, à deſirer à ceux qui les poſſedent. La même Foi qui travaille à bannir du cœur toutes les créatures, lui promet la joüiſſance du Créateur, du bien ſouverain, du bien univerſel, infini, & ſource de tous les autres biens. Elle lui promet encore dès cette vie le centuple, & il ſe trouve dans la pratique de la mortification la plus parfaite. La grace ſçait auſſi faire ſortir des treſors ſpirituels du fond de la pauvreté. Elle ſçait faire goûter des délices ſaintes au cœur pur & détaché, & lui faire trouver une vie nouvelle, dans la mort à ſoi-même. On voit par-là combien elle eſt ſainte.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

3. Prérogative de la Doctrine Chrétienne. Sa sainteté.

3°. Qu'on mette à l'examen toutes les parties de la Doctrine Chrétienne, tous ses articles & ses maximes, il n'y en a aucune qui n'oblige le plus sévere censeur, s'il est équitable, de convenir de sa sainteté. Or c'est un examen que la Doctrine des Sages, des Philosophes, des Scribes & des Pharisiens, & de Mahomet, ne peut soutenir, sans être confonduë, accusée, & condamnée, sur plusieurs chefs, de réverie, d'extravagance & d'impiété.

Quelle est la Loi qui aprend à rendre avec tant d'exactitude à Dieu & au prochain, ce qui leur est dû ? Quelle est la Loi qui ait parlé avec plus de dignité des devoirs de la créature à l'égard de son Créateur, qui ait exigé de l'homme plus de services pour son Seigneur souverain ; qui lui ait prescrit des devoirs plus sinceres, plus intérieurs, plus universels, plus précis, plus absolus, plus indispensables envers son premier principe & sa derniere fin ; qui ait sçû soûmettre & attacher le cœur humain à Dieu par des liens plus forts & plus indissolubles ?

Qu'est-ce qu'il y a dans l'homme & à l'homme que l'Evangile ne lui demande pour Dieu ? Rien qu'il excepte, & qu'il ne l'oblige de faire, de sacrifier, ou de souffrir pour Dieu, dans les occasions : Rien qu'il permette de mettre en concurrence, ou en balance avec ce qui est dû à Dieu. Biens, honneurs, plaisirs, amis, parens, vie. L'Evangile oblige de tout immoler à Dieu quand il le demande. Il ne laisse pas même au cœur l'usage arbitraire d'une seule de ses affections. Il n'y en a pas une que la Loi Chrétienne ne revendique pour Dieu. Elle porte si loin l'obligation d'aimer Dieu, qu'elle veut qu'on l'aime de tout son cœur, de toute son ame, de tout son esprit, & de toutes ses forces. Elle n'est pas contente qu'on aime Dieu par dessus toutes choses, elle demande qu'on n'aime que lui, & tout le reste en lui & pour lui. De-là ces autres obligations qu'elle impose de se renoncer soi-même, de haïr le monde, de veiller sur tous ses sens & sur tous les mouvemens du cœur, de s'interdire jusqu'à l'ombre du péché, de le condamner jusques dans la pensée & dans le desir, & de l'étouffer dans sa naissance, de prier toûjours, de n'agir qu'avec des intentions pures, de rapporter à Dieu toutes ses actions, de lui abandonner le soin de ce qui nous est nécessaire, de se soumettre aux ordres de la Providence les plus fâcheux, & d'accepter de bon cœur la mort & toutes ses circonstances.

Y a-t'il une autre Loi, que la Chrétienne, qui fasse à l'homme, un devoir d'aimer son prochain comme soi-même, sans exception de personnes, de tems de circonstances, de raisons contraires ? Cette Loi apprend à honorer Dieu dans son image, à respecter nos Freres comme les Enfans de Dieu, comme les membres de Jesus-Christ & les Temples du Saint-Esprit. Elle veut qu'on les traite avec tant d'honneur & de charité, qu'il ne soit pas permis de se fâcher contr'eux, de leur dire une parole dure, de leur rendre injure pour injure, de leur faire mal pour mal, de concevoir le moindre desir de vengeance, de leur marquer le moindre ressouvenir des affronts. Elle ordonne de les assister dans le besoin, de les soulager dans leurs miseres, & de leur rendre dans l'occasion tous les offices que la charité inspire. Quelle autre Loi que la Chrétienne demande pour les plus grands ennemis, l'amour du cœur, le pardon & l'oubli sincere des injures, & ordonne en termes exprés d'en dire du bien & de prier pour ceux qui en sont les auteurs ?

Y a-t'il un autre Législateur que Jesus-Christ qui demande à ses sujets de le craindre lui seul, de ne haïr que soi-même & le péché, de crucifier sa chair, de combattre ses passions, de chérir la solitude, la pauvreté, l'humiliation, les souffrances & la Croix, de sacrifier sa propre volonté, d'aimer la vie cachée, de cultiver

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

ſon intérieur, de ſe retirer en ſoi-même & de converſer avec Dieu autant que la foibleſſe humaine le permet?

Comparez toutes les autres Loix, toutes les autres Doctrines, toutes les autres Religions avec la Chrétienne, ſi vous voulez faire briller la ſainteté de celle-ci, en faiſant éclater le ridicule, ou les impiétez des autres. En un mot, on trouve des Saints chez les Chrétiens. Ils le feroient tous, s'ils ſuivoient l'Evangile, & on ne les trouve que chez les Chrétiens. Il n'y en a point ailleurs.

Les Juifs ont encore des Phariſiens, les Mahometans ont encore des Hypocrites, les Idolâtres ont encore des gens qui portent la figure de bien; mais inutilement chercheriez-vous chez les uns & les autres des hommes intérieurs, vraiment mortifiez & morts à eux-mêmes, ſincerement humbles & amis du mépris & de l'oubli, avides de Croix & de ſouffrances, intérieurs & unis à Dieu; pleins de lui & ſemblables à Jeſus-Chriſt, ils ne ſe trouvent que dans le Chriſtianiſme. La Religion Chrétienne ſeule les enfante & les produit.

4. Prérogative de la Doctrine Chrétienne. Elle eſt ſûre & conſolante.

4e. Prérogative de la Doctrine Chrétienne, elle eſt ſûre, & donne une parfaite ſécurité pendant la vie & à la mort. On ne riſque rien à la croire & à la ſuivre, & on riſque tout à lui refuſer l'hommage de l'eſprit & du cœur. Enviſagez-là dans tous ſes points, dans ſa ſubſtance, dans ſes conſequences, dans ſes ſuites, elle ne preſente rien à croire & à faire qui répugne à la raiſon, ou à la conſcience, rien qui ne ſoit appuié ſur des fondemens ſolides & inébranlables.

Toute autre Religion, que celle de Jeſus-Chriſt eſt évidemment fauſſe, abſurde, ridicule & impie. En effet, il n'y a en général que quatre Religions dominantes dans le monde, la Juive, l'Idolâtre, la Mahometane, & la Chrétienne. Or ces trois premieres portent ſur leur front les caractéres de leur réprobation. Celle des Juifs d'aujourd'hui fait l'opprobre de leur Nation; car ce n'eſt qu'un tiſſu de fables, d'abſurditez, de réveries & d'extravagances puériles & groſſieres. Celle des Idolâtres fait le déshonneur de la raiſon & la preuve ſenſible de l'aveuglement de l'homme par le péché; car ſon culte & ſes pratiques ſont auſſi injurieuſes au bon ſens, qu'à la divinité. Celle de Mahomet reſſemble à ſon auteur: Elle eſt toute charnelle & groſſiere. L'Alcoran n'eſt qu'un compoſé de contes & de fables qu'un homme de bon ſens n'a pas même la patience de lire. La cruauté, l'inhumanité, l'injuſtice, le brigandage, l'avarice, & l'impureté de ceux qui en ſont les dupes, marquent que c'eſt à l'école de Satan, que Mahomet a été inſtruit. Les récompenſes qu'il promet à ceux qui tourmentent & qui tuent les Chrétiens, donnent droit de le regarder comme un des précurſeurs de l'ante-Chriſt. Le Paradis qu'il donne pour récompenſe à ſes Sectateurs, ne mérite que l'oubli éternel & fait l'horreur des ames pures. En effet, les voluptez que la Religion Chrétienne défend & condamne même dans la penſée dont elle fait un crime, lorſqu'elle eſt volontaire, ſont celles que l'impie propoſe pour récompenſes éternelles à eſpérer à des hommes auſſi impurs que lui.

Autant que ces trois ſortes de Doctrines preſentent d'abſurditez, d'impietez, & de précipices pour la raiſon & pour les mœurs, autant la Chrétienne ſe montre, vraie, certaine, ſûre. Si elle n'eſt pas évidente, elle eſt évidemment croyable. Fondée ſur la Foi, elle offre à croire des Myſtéres incompréhenſibles & des véritez ſublimes; mais fondées ſur des preuves ſi certaines de ſa vérité, que tout eſprit raiſonnable eſt obligé de l'embraſſer, d'avoüer qu'elle mérite toute créance, qu'elle ſeule eſt digne de nôtre Foi, & qu'il n'y a nul danger; au contraire toute ſûreté à la croire & à la ſuivre.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

En effet, cette Doctrine s'accorde admirablement avec celle de Moïse & des Prophètes, & avec celle qui est innée dans nos ames, je veux dire avec la loi naturelle, avec les lumieres d'une raison saine, que le vice, que la passion, & que les préjugez n'ont pas entierement gâtée. Rien ne s'y dément, rien ne s'y contredit, rien n'y est petit ou inutile, rien n'y est foible ou indifférent, rien n'y est vil ou rampant. Tout s'y soutient, tout y est grand, tout y est sublime, parfait & digne de Dieu. Ce qu'il y a d'admirable en cette doctrine, c'est qu'on ne la goûte, qu'on n'en voit la beauté, qu'on n'en sent les avantages, qu'à mesure qu'on la pratique.

Observée à la lettre par une infinité de Saints de l'un & de l'autre sexe dans tous les lieux & dans tous les tems, dans tous les âges, & dans toutes les conditions, elle montre que quelque austére, sublime, difficile & parfaite qu'elle paroisse, elle est pratiquable, & que la grace en adoucit le joug & l'austerité. Cette observation exacte de la Doctrine Chrétienne par tant de personnes, de caractére, d'éducation, de génie, de païs, & de goûts différens, fait la preuve évidente de sa vérité; car elle montre qu'elle n'est pas une invention de l'homme, ni un systéme étudié à tête reposée, ni un plan tracé avec art & habileté.

Cette Doctrine découvre dans le premier regard qu'on en fait, tout ce qui étoit caché sous le voile des figures de l'ancienne Loi, tout ce que les Philosophes les plus éclairez avoient entre-vû & senti dans la consideration des miseres de la vie, de la dépravation du cœur humain, & des œuvres de Dieu, & tout ce qui étoit resté de vrai dans l'esprit des hommes.

Cette Doctrine ne propose rien que de très-saint, de très-parfait, de très-nécessaire, de très-interressant, de très-sage, de très-raisonnable; rien qui ne tende à l'honneur, à la gloire, au culte, au service & à l'amour de Dieu; rien qui n'aboutisse à rendre l'homme meilleur, plus raisonnable, plus vertueux, & plus heureux.

Celui qui la propose, a donné l'exemple de tout ce qu'il prescrit de plus heroïque, & a laissé en sa personne le modéle le plus parfait des vertus qu'il demande. Il l'a aussi autorisée par les plus étonnans prodiges, que ses ennemis déclarez n'ont pû démentir, & l'a signée dans son sang & dans celui d'une infinité de ses Martirs, qui se sont fait un plaisir & une gloire de mourir pour lui. Il n'a rien enseigné qu'il n'ait pratiqué à la lettre, & dans le souverain degré de perfection. Il n'a rien dit, qu'il n'ait fait; en cela bien différent des anciens Philosophes & des Sages de la terre, qui ont enseigné une belle Morale qu'ils n'ont pas pratiquée, & qui ont mis une grande différence entre leurs leçons & leurs actions.

L'Auteur de cette divine Doctrine a ressuscité après la mort, comme il l'avoit promis à ses Apôtres, & comme l'avoient prédit les Ecritures, & a par cette preuve sans replique, donné à sa Loi, toute l'autorité & le degré de créance qu'elle pouvoit avoir. Rien n'est moins trompeur que cette promesse. Elle est certainement vraye, ou certainement fausse. Les Apôtres & ses Disciples l'ont crûë si certainement vraye, qu'ils l'ont soûtenuë en face à ceux qui l'avoient fait mourir, sans craindre ni leurs menaces, ni leurs persécutions; qu'ils ont parcouru le monde entier pour la persuader; qu'ils ont souffert mille tourmens, & enfin la mort pour en faire foi.

Certainement ils n'ont pû croire Jesus-Christ ressuscité, sans qu'il le fût effectivement ayant eu tant de moyens de découvrir la vérité, & n'ayant eu aucun intérêt temporel pour la soûtenir; au contraire, tous leurs intérêts humains & naturels étoient, ou de ne la pas croire, ou de la trahir, ou de la cacher.

Jesus-Christ leur avoit encore promis le don des miracles. Or ils ont sçû certainement

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

ment s'ils avoient ce pouvoir, ou s'ils ne l'avoient pas ; car ils n'avoient qu'à en faire l'eſſai, comme ils le firent en effet.

D'ailleurs Jeſus-Chriſt n'a pas pû engager ſes Apôtres à tromper les autres ; car on ne s'engage dans de pareils deſſeins que par l'eſpérance de quelque bien, honneur, ou plaiſir de ce monde. Or Jeſus-Chriſt n'a propoſé à ceux qui le ſuivoient, que des peines, des perſécutions, des ſouffrances & la mort en cette vie.

De plus, ceux dont Jeſus-Chriſt s'eſt ſervi pour enſeigner ſa Doctrine, étoient des hommes groſſiers, ſans lettres, ſans pouvoir, ſans autorité ; c'eſt-à-dire, les hommes du monde, les moins propres à la perſuader : cependant ils l'ont publiée, & ils l'ont fait recevoir par toute la terre ; ce qui fait voir le bras de Dieu.

Enfin ces hommes parlent avec une ſimplicité & une droiture admirable & inimitable, aux dépens même de leur réputation & de tout amour propre. Le même Eſprit qui anime le Maître, les anime. Ils prêchent la pauvreté, la mortification, la pénitence, & ils la pratiquent. Leurs exemples inſpirent encore plus efficacement l'amour de ces vertus, que leurs diſcours. Ils ne veulent, ils ne deſirent, ils ne demandent rien des choſes du monde. Leur vie eſt plus éloquente que leur parole ; car c'eſt elle & les miracles qu'ils font, qui perſuadent la vérité de la Doctrine de leur Maître. Ce qui eſt étonnant, ils meurent tous avec joie pour la confirmer, & cet eſprit de ſacrifice paſſe ſi avant dans le cœur de leurs Diſciples, que pendant trois ſiécles entiers la terre eſt rougie de tous côtez du ſang de ces témoins & de ces victimes volontaires de la Foi de J. C. Cette Doctrine eſt par tout contredite, attaquée, perſécutée, & par tout elle eſt reçûë. Et elle fait autant de Saints, qu'elle trouve de fidelles Obſervateurs. Voilà quelques-uns des motifs qui la rendent évidemment croyable, certaine & ſûre.

Examinons-en la ſubſtance. Qu'eſt-ce qu'elle propoſe à croire qui mette l'ame en riſque ? Qu'eſt-ce qu'elle ordonne de faire, qui ait du danger pour cette vie ou pour l'autre ? En croyant & en faiſant tout ce qu'elle enſeigne, toute ſûreté : En ne le croyant, ou en ne le faiſant pas, tout danger.

Y a-t-il, ou peut-il y avoir du riſque à croire que Dieu eſt un Etre infini en perfections, ſouverainement aimable & digne de tous nos ſervices, qu'il eſt un pur Eſprit, Eternel, immuable, immenſe, Tout-Puiſſant, &c. Y a-t-il du riſque à croire tout le reſte que la Doctrine Chrétienne enſeigne ſur ſa Providence, ſur ſa Juſtice, ſur ſa Sainteté ?

Y a-t-il du riſque à croire, que le Ciel & la terre, & tout ce qu'ils renferment, ſont l'ouvrage du Tout-puiſſant, qu'il a tout créé de rien, que les Anges lui doivent l'Etre, & reconnoiſſent ſon Domaine ſouverain, & que les uns ſont devenus par leur rebellion, les triſtes victimes de ſa Juſtice, tandis que les autres ont mérité ſa Gloire par leur obéïſſance & leur ſoumiſſion ?

Y a-t-il du riſque à montrer la ſource de tous nos maux dans la chûte du premier Homme, & le péché d'origine, & à en découvrir le remede dans le Fils de Dieu humaniſé ?

Y a-t-il du riſque à le reconnoître pour nôtre Sauveur, nôtre Libérateur, nôtre Médiateur, nôtre Légiſlateur, & nôtre ſouverain Juge, & à chercher dans ſes Sacremens les canaux de ſes Graces, & dans tous ſes Myſteres, ſur tout dans ceux de ſa mort & Paſſion, les ſources de nôtre ſalut ?

Que hazarde-t'on à ſe ſoumettre aux Puiſſances placées ſur nos têtes, à honorer dans les Princes la Majeſté de Dieu, à leur demeurer fidelle, & à leur payer exactement le tribut, à reſpecter dans ſes Supérieurs l'autorité de Dieu ; à leur obéir

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

comme à Jesus-Christ, à les servir comme le Seigneur lui-même, à s'humilier devant tous les hommes, & au moins en esprit, les placer au-dessus de soi, & les regarder comme ses Supérieurs ? Cette Doctrine fait les sujets fidelles, rend les domestiques obéïssans & dociles, les enfans soumis & la joie de leurs parens. Elle met la paix dans l'Etat, la fûreté dans le domestique, la douceur dans les familles; l'inobservation de cette Doctrine jette par tout la défiance, le soupçon, l'inquiétude, le trouble, & autorise l'orgueïl, la rebellion, la perfidie, l'ingratitude & tous les desordres.

Que hazarde-t-on à croire les fins dernieres, un Jugement particulier & universel, un examen exact de toute nôtre vie, une reddition de comptes de toutes nos actions, mêmes des simples desirs & pensées, un châtiment affreux des péchez, & une récompense magnifique des bonnes œuvres, un enfer pour les méchans, un Paradis pour les Justes, & dans l'un un suplice sans fin, & dans l'autre un bonheur éternel ? Quels mouvemens ces grandes vérités peuvent-elles operer dans le cœur qui les croit, qui ne tendent à la pénitence, à la conversion, à la crainte, au tremblement, à la vigilance, à la priere ? Quand on y pense sérieusement, la frayeur saisit, le tremblement s'empare du cœur malgré lui, lors même qu'il refuse de croire ces véritez, comme il arriva au Préfident de la Judée, quand saint Paul lui annonça ces terribles véritez : *Tremefactus Felix.*

Qu'est-ce qu'il y a donc à craindre de les croire, si ce n'est de devenir meilleur, de se résoudre à corriger sa vie, de se détacher du monde, de se préparer à paroître devant ce redoutable Juge, d'apaiser sa colére, de desarmer sa Justice, de pleurer & d'expier ses péchez, de penser & de travailler à faire son salut, de se hâter de faire de bonnes œuvres pour éviter la mort éternelle & mériter le Ciel ?

Au contraire, que ne hazarde-t-on pas à ne pas croire cette doctrine ? On s'expose à vivre en athée, en impie, en libertin, à vivre sans Dieu, sans Foi, sans Religion, sans conscience, sans crainte & sans espérance d'un avenir, ou comme une bête, ou comme un démon.

Que ne hazarde-t-on pas à rejetter cette foi ? On s'expose à boire l'iniquité comme l'eau, à ne connoître point le péché, à n'en éviter aucun, à ne mettre aucune différence entre le bien & le mal, à ne point admettre de Providence, à ne pas faire plus de cas de la vertu, que du vice, à ne rien desirer que ce qui meurt avec nous.

Que ne hazarde-t-on pas à ne vouloir pas écouter cette Doctrine ? On s'expose à devenir, ou à demeurer superbe, vain, ambitieux, hypocrite, arrogant, insolent, présomptueux, jaloux, envieux, colére, emporté, brutal, inhumain, cruel, injuste, perfide, sensuel, intempérant, voluptueux, débauché, impudique; en un mot, à devenir un ouvrier d'iniquité & un homme de péché.

Y a-t-il du danger à croire qu'il faut aimer Dieu par dessus toutes choses, & son prochain comme soi-même, qu'il faut faire pénitence, porter sa Croix, prier, s'humilier, veiller sur soi, &c ?

Cette doctrine est si équitable, qu'en y renonçant, on cesse d'être juste & vertueux. Elle est si raisonnable, qu'on cesse de l'être, quand on en néglige la pratique, parce qu'on laisse prendre à la concupiscence, aux vices & aux passions, un empire & une autorité absoluë sur la raison.

La Foi de cette Doctrine engage à rendre à Dieu, au prochain, & à soi-même, ce qui leur est dû : elle entretient les hommes en paix & en union ; elle fait régner l'équité, la justice, la bonne foi & toutes les vertus.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

Le refus de la croire, tire à ſa ſuite des deſordres de toutes les eſpeces, des maux & des malheurs ſans nombre.

A croire un Paradis, un Enfer, une Eternité bienheureuſe ou malheureuſe, l'immortalité de l'ame & des châtimens ou des récompenſes proportionnées à ſes mérites ou ſes démerites, il eſt évident qu'on ne riſque rien, & qu'on riſque tout à ne pas vouloir donner foi à ces articles infiniment interreſſans.

La foi de ces véritez ne peut me rendre que meilleur, plus humble, plus timoré, plus doux, plus charitable, plus juſte, plus vertueux, pendant la vie, & à la mort plus tranquile & plus aſſuré.

L'obſtination à les rejetter ou à les révoquer en doute, ne peut que me rendre ou incertain, irréſolu & inquiet ſur ce qui en peut être; ou téméraire & audacieux à l'infini à en courir le riſque, ſi elles ſont vrayes. Où en ſuis-je, ſi je ne les veux pas croire? Je mets ſur jeu la perte de mon ame; je hazarde à être damné ſur un peut-être; car il eſt impoſſible, après tout, de trouver des preuves & de ſe perſuader qu'il n'y a point d'avenir à craindre ni a eſperer; qu'il n'y a ni châtimens, ni récompenſes deſtinées à la vertu & au vice, & que l'ame meurt avec le corps.

Puiſqu'il eſt impoſſible de s'aſſurer de la fauſſeté, de ce que la Religion Chrétienne enſeigne ſur ces points, il n'eſt pas poſſible de ſouſtraire ton ame aux impreſſions dévorantes & amères d'inquiétude, de crainte, de frayeur & de trouble, que de pareils doutes produiſent.

Quand même on ſupoſeroit qu'à la mort, on feroit l'épreuve de la fauſſeté de ces articles de la Doctrine Chrétienne, on ne pourroit avoir regret de les avoir crûs, ou bien il faudroit avoir regret d'avoir été un homme juſte, raiſonnable, & vertueux, d'avoir vécu avec modeſtie, frugalité, pieté, juſtice, chaſtete, charité, & ſelon les lumieres d'une raiſon ſaine & pure.

Concluons donc que la Doctrine Chrétienne eſt très-ſûre, & qu'on eſt en pleine aſſurance, quand elle opére par la Charité, puiſque loin qu'il y ait rien en elle qui ſoit contraire à la raiſon; c'eſt elle qui guide, qui éclaire, & qui perfectionne la raiſon. On eſt dans une aſſurance entiere quand on la ſuit; car il eſt évident qu'elle n'enſeigne rien qui ne ſoit digne de Dieu; rien qui ne ſoit très-agréable à Dieu; rien qui ne tende à la plus grande gloire de Dieu, rien qui n'ait pour fin le ſervice & l'amour parfait de Dieu; rien qui ne faſſe honneur à celui qui l'obſerve, qui ne faſſe le bonheur de la ſocieté, l'intérêt des Etats, des Villes & des familles. On ne riſque rien à en faire la regle de ſa conduite, puiſqu'elle n'enſeigne rien qui ait l'ombre de péril pour le preſent & pour l'avenir; qui ne rende celui qui la pratique plus homme de bien; puiſqu'en la ſuivant, on ſe trouve ſans frayeur à la mort à l'égard de l'avenir, & la conſcience tranquille pendant la vie. Par conſéquent, on ne riſque rien en la ſuivant, & on riſque tout en ne l'obſervant pas.

5. Prérogative de la Doctrine Chrétienne. Sa ſimplicité & ſa briéveté.

5. Prérogative de la Doctrine Chrétienne: elle eſt une & ſimple. La Doctrine de Moïſe étoit chargée de préceptes, d'ordonnances & de cérémonies. Leur multitude accabloit la mémoire, leur varieté embaraſſoit l'eſprit, & leur difficulté étoit onéreuſe aux meilleures volontez: *Cette Loi eſt un poids*, dit ſaint Etienne à ſes Compatriotes, *ſi peſant, que ni nous, ni nos peres n'avons pû le porter.*

Pour ce qui eſt de la doctrine des Philoſophes & des Sages du monde, des volumes entiers ſe preſentent à lire à ceux qui veulent la ſçavoir. L'étude en eſt néceſſaire à qui la veut aprendre; étude très-longue & très-pénible. La vie d'un homme à peine ſuffiroit, pour ſe mettre au fait de leurs ſentimens: Elle n'a ni l'unité, ni la ſimplicité, ni la brieveté pour caracteres. Longue, diffuſe, ſubtile, elle eſt de plus autant multi-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

pliée qu'il y a de Philosophes divers ; car chacun a la sienne, & la sienne différente de celle des autres. C'est la Doctrine des hommes, il ne faut pas s'en étonner : le même esprit ne l'ayant pas inspirée, il y en a autant, qu'il y a de têtes différentes.

Au contraire, l'unité, la simplicité, la briéveté, font le caractere de la Doctrine Chrétienne ; & ce caractere a quelque chose de divin : elle est une dans toutes ses parties : une dans son objet, dans son auteur & dans sa fin, qui est Dieu : elle est aussi une dans ses préceptes, dans ses maximes, dans ses conseils, dans ses Misteres, dans ses Sacremens, dans ses promesses & dans tous ses Points ; car tout en elle tend & aboutit à l'amour de Dieu parfait, comme les lignes d'un cercle aboutissent au centre.

A vrai dire, il n'y a dans la loi Chrétienne qu'un précepte, qui est celui de la Charité : Aimer Dieu en lui-même & pour lui-même, & l'aimer dans le prochain, ou le prochain pour lui, voilà le précepte universel, souverain & unique, qui est l'ame de la Loi. S'il y en a d'autres encore distinguez de lui, c'est lui qui en est le terme & le but, la fin & le principe, la marque & le mérite : Tout le reste que demande l'Evangile, est, ou pour disposer le cœur à la Charité, ou pour l'y augmenter, ou pour l'y perfectionner : tout le reste sert de degré pour y arriver, de preuve pour l'épurer, & de moyen ou pour la rallumer quand elle est éteinte, ou pour la conserver dans sa pureté, ou pour l'embrâser & la rendre plus ardente. La Charité est la fin de la loi : *finis præcepti*, l'ame de la loi, *qui non diligit manet, in morte* : l'abregé & la substance de la loi, qui l'observe, observe la loi, *legem implevit.*

Mais envisageons si on veut les autres préceptes, les autres conseils, & les autres maximes de la Doctrine Chrétienne en eux-mêmes, & sans relation à la Charité qui en fait l'unité, le centre & le mérite : le nombre n'en est pas grand ; & il ne faut ni grand tems, ni grande peine à s'en instruire. Toute la loi Evangelique se réduit aux huit véritez apellées Béatitudes, à un moindre nombre de conseils de perfection, à l'obligation de faire pénitence, de veiller sur soi, de prier, de renoncer à soi-même, de porter sa croix, de se faire violence, de haïr & de fuïr le monde, d'avoir des intentions pures, d'être sincére, vrai, fidelle, chaste, humble, mortifié, obéissant, d'oublier les injures, de pardonner à ses ennemis, & d'aimer le prochain comme soi-même. Peut-on tracer un plan plus court, d'une loi propre à régler la conduite de l'homme dans toute sa vie, dans tous les âges, dans tous les états, & à diriger généralement tous ses devoirs envers Dieu, envers le prochain, envers soi-même, envers ses Supérieurs, ses égaux, & ses inférieurs ; dans la maladie & dans la santé, chez soi & en voyage, toûjours & par tout.

Un autre qu'un Dieu pourroit-il regler avec moins de loix, tout l'intérieur & l'extérieur de l'homme ; diriger ses pensées, ses desirs, ses actions, ses desseins & toutes ses volontez ?

Quel fond de moralité ne renferme pas ce seul Commandement, *abnega temetipsum*, *renoncez à vous-même ?* Les volumes entiers de spiritualité, tous les Livres qui traitent du salut & de la perfection, n'en sont que le Commentaire. Ces deux paroles renferment avec clarté tout ce qu'ils disent ; & tout ce que ces Livres disent, quoi qu'ils soient multipliez presqu'à l'infini, ne disent pas encore tout ce que ces paroles signifient : il s'y trouve encore un sens, un suc, une moëlle qu'ils n'ont pas toute épuisée ; & quand on auroit lû tout ce que les Maîtres de la vie Spirituelle ont enseigné, s'il étoit possible, on n'y auroit rien trouvé d'utile & de nécessaire à sçavoir, qui ne soit renfermé dans ces deux paroles. Ce que je dis de la Morale Chrétienne, je le dis de la foi. La créance des principaux Mysteres, & des véritez les plus nécessaires à sçavoir, est renfermée dans le Symbole des Apô-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

tres. Or il ne faut ni grand tems, ni grande peine à l'aprendre, à le retenir, encore moins à le bien entendre.

Ne faut-il pas avoüer qu'une telle briéveté eſt divine, & qu'il n'apartient qu'à un Dieu de dire tant de choſes en deux ſeules paroles. Telle eſt toute la Loi de Jeſus-Chriſt : elle eſt courte & brieve, & de plus elle eſt très-claire & très-intelligible.

6. Prérogative de la Doctrine Chrétienne : elle eſt très-claire & très-intelligible, fort facile à entendre, à aprendre, & à retenir, & par là à la portée de tout le monde, même des plus ſtupides. C'eſt encore ici que la ſageſſe infinie de ſon Auteur ſe fait ſentir : car quand l'homme veut être ſi court en paroles, il devient obſcur ; & à force d'abreger ce qu'il veut dire, il en fait une enigme, il en fait un myſtere. L'art de renfermer dans de ſimples & briéves paroles, dans deux mots ou très-peu de mots, un ſens inépuiſable, une morale d'une étenduë preſqu'infinie, eſt l'art de Jeſus-Chriſt ; lui ſeul la poſſede parce qu'il eſt lui ſeul la ſageſſe de Dieu, & qu'étant lui-même la vérité, il a ſçû ſeul la montrer nuë aux eſprits les plus groſſiers & les plus ſtupides, ſans l'obſcurcir ſous un nuage de paroles, comme font les hommes qui ne peuvent dire beaucoup de choſes ſans beaucoup de diſcours.

6. Prérogative de la Doctrine Chrétienne. Sa clarté.

Quelle difference entre le Maître de la Doctrine celeſte, & les Maitres des Doctrines humaines ? Qu'il faut de tems, de travail, de peine, d'aplication, & d'étude pour ſe mettre au fait ſur tous les arts, & ſur toutes les ſciences ? Il n'y a que les plus laborieux, les plus pénétrans, & les meilleurs eſprits, qui puiſſent ſe rendre habiles. Les ſciences ne ſont ni pour les pareſſeux, ni pour les ſtupides. Que de tems il faut mettre à lire, à étudier, à comprendre, à retenir les Loix civiles & la Juriſprudence : les livres d'Hypocrate, de Gallien & des autres Medecins ; ceux d'Aſtrologie, de Géometrie, des Matématiques, de Philoſophie, &c ? Que de Commentaires ont été faits ſur la Doctrine du Maitre des Sentences & de ſaint Thomas : ils rempliſſent les Bibliothéques ; & ſouvent ces Commentaires au lieu d'éclaircir, ne font qu'embroüiller la Doctrine de ces deux Docteurs. Sans parler des autres anciens Philoſophes, combien Ariſtote a-t-il eu beſoin d'interprétes ? Combien en a-t-il couté à ſes diſciples pour chercher la clef de ſa Doctrine, & le vrai ſens de ſes paroles, ou plûtôt de ſes énigmes ? Pendant plus de deux mille ans ſes Ecrits ont exercé les Sçavans dans toutes les parties du monde ; & chez toutes les Nations, il a trouvé des Diſciples zélez qui ſe ſont étudiez à éclaircir ſa Doctrine. Néanmoins elle a donné la torture à l'eſprit de tous ceux qui s'y ſont appliquez. Encore leur eſt-il arrivé qu'après les années entieres d'une aplication épineuſe ſur ſa Dialectique & le reſte de ſa Doctrine, aucun n'a pû ſe vanter d'en avoir ſûrement attrapé le ſens. Comment l'auroient-ils entendu ? Ariſtote ne s'entendoit pas lui-même : en homme d'eſprit voulant dire ce qu'il ignoroit, ou ce qu'il ne comprenoit pas, il l'a dit d'une maniere incomprehenſible : ou il n'a pas voulu rendre ſa Doctrine claire, ou il ne l'a pû. Ses écrits ſont des Enigmes, & une eſpece d'Apocalypſe humaine & naturelle.

Moïſe & les Prophêtes ont auſſi eu leurs obſcuritez. Les véritez qui ſont annoncées dans leurs Livres ſont ſouvent des Myſtéres. De plus, les figures qui couvrent ces Myſteres, ſont obſcures : les termes mêmes & les expreſſions qui leur ſervent d'envelopes, ont beſoin d'explication. Il n'en eſt pas de même de la Doctrine de Jeſus-Chriſt : elle eſt claire, & intelligible, facile à aprendre, facile à retenir, par-là à la portée de tout le monde, même des plus ſtupides.

Non, que je veüille dire, que ſes Myſteres ſe faſſent ſentir, ou qu'ils ſe découvrent à l'eſprit, ils ſont incompréhenſibles, leur vérité eſt voilée ; pour s'y ſoumet-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

tre, il faut captiver la raiſon ; la Foi qui oblige de croire, aveugle & ne montre rien à l'eſprit. Cette vertu n'a plus de lieu & perd ſon mérite, où l'entendement trouve de l'évidence, & où les ſens font leur expérience. En quel ſens donc la Doctrine de Jeſus-Chriſt eſt-elle ſi claire & ſi intelligible ? C'eſt que ſi elle ne montre pas les objets de Foi, elle les propoſe à croire d'une maniere claire & aiſée ; c'eſt que toute ſa Loi & ſa Morale ſont claires comme la lumiere du jour ; c'eſt que la métode dont elle ſe ſert pour inſtruire, eſt la plus facile & la plus aiſée.

1°. La Doctrine Chrétienne propoſe à croire les Myſteres les plus ſublimes & les plus incompréhenſibles ; mais d'une maniere, qui ne peut être ni plus claire ni plus intelligible. Les Myſteres que le Symbole renferme ſont les plus eſſentiels & les plus néceſſaires à ſçavoir ; cependant quelques grands, quelques incompréhenſibles, quelques obſcurs que l'eſprit les trouve, ils lui ſont propoſez à croire avec une clarté étonnante. Les douze Articles du *Credo* ſont énoncez en termes précis, courts & formels, qui montrent ſans nuage, ſans verbiage, ſans obſcurité, les veritez qui exigent la Foi. S'il y a d'autres veritez de Foi néceſſaires à ſçavoir, que celles que le Symbole des Apôtres renferme, l'Egliſe en inſtruit les Fidéles avec tant de netteté, qu'ils ne peuvent ignorer ce que leur mere leur propoſe à croire.

Il n'en eſt pas aſſûrément de même des Principes & des Points fondamentaux des autres Sciences. L'eſprit d'abord les trouve heriſſez de difficultez ; il ne les comprend qu'avec le tems, & par une étude fatiguante. Ceux qui au ſortir des Humanitez, entament un cours de Philoſophie, ſçavent les épines qu'ils trouvent à l'entrée. Les termes, les définitions, les notions, les queſtions de la Dialectique, ſont pour eux des Enigmes. Ils ſe trouvent dépaïſez, & ne comprennent d'abord rien de ce qu'ils veulent apprendre, comme s'ils étoient chez les Sauvages ; ils ne ſçavent ni ce qu'ils diſent, ni ce qu'on leur veut dire ; ſemblables à des gens qui veulent apprendre à parler Grec ou Hebreu, ils n'entendent que le ſon des paroles, ſans en comprendre la ſignification. Si les Principes d'Euclide portent avec eux une certaine évidence, leur ſubtilité, & leur abſtraction les met ſi fort au-deſſus des eſprits groſſiers, qu'ils ne peuvent y atteindre. Quelque excellens que ſoient les aphoriſmes d'Hypocrate, d'autres que les Médecins, n'en comprennent pas bien le ſens ; & ceux-ci même ne l'ont compris qu'à l'aide des Maîtres, ou par la pénétration de leur eſprit, ou par le travail de leur étude. Il en eſt de même de toutes les autres Sciences. Elles demandent de l'application, du tems & de la ſagacité ; & avec tout cela, on n'eſt pas ſûr de rencontrer la verité. La Doctrine Chrétienne fort différente, preſente les Points principaux & eſſentiels de ſa Foi en termes clairs & connus, & en petit nombre. Elle propoſe ſans équivoque, ſans ambiguité, ce qu'il faut croire.

2°. Sa Loi & ſa morale, c'eſt-à-dire, ſes préceptes, ſes conſeils, ſes maximes, & ſes avis, portent à l'eſprit la clarté que le jour preſente aux yeux. *Renoncez à vous-mêmes, faites pénitence, portez votre Croix*, &c.

Voilà des Commandemens que l'eſprit le plus groſſier comprend & retient aiſément. Tout le reſte de la morale Evangelique eſt auſſi lumineux.

Pour aprendre la morale d'Ariſtote, ou de Platon, pour en pénétrer le ſens, il faut de l'étude & du travail, il faut du tems & de l'eſprit.

Pour comprendre celle de Jeſus-Chriſt, il ne faut que des yeux pour lire, ou des oreilles pour entendre. Ajoûtons que la maniere de s'en inſtruire eſt abregée, courte & facile.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

3°. C'eſt ce qui la met à la portée de tout le monde, même des plus ſtupides. Si la métode dont elle s'aprend, eſt de toutes les métodes la plus ſublime & la plus parfaite, elle eſt de toutes la plus abregée, la plus courte, & la plus aiſée. Comment donc s'aprend-elle ? Par voïe d'autorité & d'une autorité très-raiſonnable, à la différence des autres Doctrines qui ne s'aprennent que par voïe de diſcuſſion, d'étude & de raiſonnement. En effet, pour ſe perſuader de la verité de la Doctrine Chrétienne, il ſuffit de la croire ſur l'autorité infaillible du Fils de Dieu qui l'a révélée aux hommes, ſans qu'il ſoit beſoin d'emploïer la diſcuſſion, l'étude, & le raiſonnement, comme on fait dans les autres ſciences.

Or, il eſt viſible que cette métode d'enſeigner par voïe d'autorité, eſt tout à la fois, & la plus ſublime, & la plus parfaite, la ſeule propre aux hommes, la ſeule ſûre & infaillible, la ſeule courte & facile, & de plus, qu'elle eſt très-raiſonnable.

Elle eſt la plus ſublime & la plus parfaite, parce qu'elle eſt ſeule digne de Dieu ; & elle convient à Dieu ſeul, qui etant infaillible, & la vérité ſuprême, qui ne peut ni tromper, ni être trompé, a ſeul droit d'exiger une ſoûmiſſion abſoluë & aveugle à tout ce qu'il dit, ſoit qu'il parle par lui-même, ſoit qu'il parle par l'organe de ſon Egliſe.

Elle eſt la ſeule propre aux hommes, parce que tous les hommes peuvent croire & ajoûter foi à une autorité infaillible ; au lieu que tous les hommes, ou plûtot que très-peu entre les hommes, ſont capables d'étude, de diſcuſſion, & de longs raiſonnemens.

Elle eſt la ſeule ſûre & infaillible, parce que tous les raiſonnemens humains ſont ſujets à l'erreur, & que Dieu ſeul qui révéle la Doctrine Chrétienne, ne ſe peut tromper.

Elle eſt la ſeule courte & facile, parce que pour croire & déférer à l'autorité infaillible, il ne faut qu'un moment, & qu'il faut beaucoup de peine & un long-tems, pour aprendre par étude & par raiſonnemens.

De plus, elle eſt très-raiſonnable, parce que ſi elle propoſe des choſes qui ſont au-deſſus de la raiſon, elle fournit les motifs légitimes pour les croire.

Enfin, la Doctrine Chrétienne eſt infiniment précieuſe. C'eſt la ſeptiéme prérogative. Une choſe eſt très précieuſe quand elle eſt très-rare, très-belle, très-néceſſaire, très-excellente. Sur ce pied, rien des choſes du monde n'eſt fort précieux ; car ſi une perle, ou un diamant, ou quelque bijou, eſt très-rare, très-beau, & porte dans ſa matiére, ou dans ſa façon des attraits qui plaiſent, dans le fond, il n'eſt d'aucune néceſſité ou utilité pour l'uſage de la vie, & la ſatisfaction du cœur. On s'accoûtume à le voir, & l'habitude de le voir, uſe le plaiſir qu'il preſente d'abord. Par-là, il perd de ſon prix.

7: Prérogative de la Doctrine Chrétienne. Son prix inestimable.

Rien de plus néceſſaire à l'uſage de l'homme que l'eau, le feu, l'air, la lumiere du jour, & mille autres choſes de cette nature : On ne les regarde cependant pas comme précieuſes, parce qu'elles ſont communes, & que le genre humain en joüit par tout. Si quelquefois en certains lieux & en certaines occaſions, elles manquent, alors on ſent leur prix, & elles deviennent précieuſes. On eſtime plus l'eau, le pain & le feu dans un grand beſoin, que les perles & les diamans ; & alors on ſe ſoucie peu d'en faire l'échange pour racheter ſa vie. Sur ce pied, combien doit-on eſtimer la connoiſſance de la Doctrine Chrétienne, qui eſt infiniment belle, néceſſaire, excellente, & de plus, très-rare.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

1°. Elle n'eſt révélée qu'à très-peu de perſonnes, qui ſont les Chrétiens.

2°. Elle n'eſt accordée que par une grace & une miſéricorde particuliére.

3°. Ceux qui l'ignorent, ne peuvent être véritablement vertueux & Saints, ni heureux en ce monde & dans l'autre.

En effet, elle eſt ignorée d'un nombre infini de Juifs, de Mahometans, d'Idolâtres, d'Athées & autres, qui vivent ſans Religion, & ce qui eſt déplorable, de la plûpart des Chrétiens qui n'ont pas le ſoin de l'aprendre, ou qu'on néglige d'inſtruire.

De ceux-là, les plus à plaindre, ſont les pauvres gens de la Campagne & le petit peuple qui manquent d'inſtructions, ou d'inſtructions ſimples & familiéres qui mettent à leur portée le pain Evangelique. Car il eſt inutile de prêcher des gens qui ne ſçavent pas leur Catéchiſme. Il eſt inutile de debiter des piéces d'éloquence en preſence de gens, qui au ſortir du Sermon, s'en retournent vuides de la parole de Dieu, parce qu'ils ne la comprennent pas. C'eſt du lait, & non du pain qu'il leur faut. Faute de ce premier aliment, il meurent de faim, & périſſent.

Si ceux-là méritent qu'on gémiſſe ſur leur funeſte ignorance, combien de larmes & de ſanglots ne doit-on pas accorder à la jeuneſſe, la plus pauvre & la plus abandonnée qui manque abſolument d'inſtruction & d'éducation Chrétienne?

C'eſt en ſa faveur que nous parlons ici, en tâchant de mettre en évidence la néceſſité des établiſſemens des Ecoles Chrétiennes & Gratuites, & l'importance des Sociétez qui ſe dévoüent & ſe conſacrent à l'inſtruction & à l'éducation de la jeuneſſe pauvre & abandonnée.

De quel œil doit-on regarder des gens, qui formez de longue main dans la piété & dans l'exercice des devoirs de leur profeſſion, ſe chargent avec un travail aſſidu, & un zéle infatigable, d'élever dans les principes de la Religion, & d'inſtruire de la ſcience du Salut, qui? Des enfans de qualité, riches, bien nez, polis, gracieux, dociles & aimables: Non, ces jeunes plantes ne manquent nulle part de mains habiles pour les dreſſer. Les Colléges ſont ouverts en leur faveur, & des Sociétez entiéres les cultivent avec ſuccès: Des Maîtres & des Précepteurs attachez à leurs perſonnes, ſe font un devoir de veiller ſur leur conduite, & de diriger leurs pas. Ainſi s'ils ſe perdent & ſe damnent, c'eſt bien leur faute, ce n'eſt ni l'ignorance, ni le défaut d'éducation qui en eſt le principe, c'eſt leur propre malice. Ils ſont inſtruits, ils connoiſſent leurs devoirs. Ils ſçavent ce qu'ils doivent à Dieu & au Prochain, à l'Egliſe & à la Religion, s'ils y ſont infidéles; ils ſont doublement coupables, ſelon la déclaration de Jeſus-Chriſt, parce qu'ils connoiſſent la volonté de Dieu, & qu'ils ne la pratiquent pas.

Mais ces enfans pauvres de l'un & de l'autre ſexe; ces enfans qui ne reçoivent la vie du corps, ce ſemble, que pour perdre celle de l'ame, qui ne trouvent dans la maiſon paternelle que des exemples pernicieux, & qui n'y reçoivent d'inſtruction que pour le mal; ces enfans vagabonds qui courent les ruës, qui ne ſçavent que joüer, faire des polliçonneries, des tours de malice, badiner, folâtrer, ſe battre & ſe quereller; ces enfans qui ne paroiſſent à l'Egliſe que pour y cauſer du trouble, du tumulte, & du ſcandale, ou pour y demeurer comme des bêtes, ſans ſavoir ni où ils ſont, ni ce qu'ils y viennent faire, ni ce qu'ils doivent à celui ſous les yeux duquel ils rient, ſe frapent, & ſe diſent des injures; ces enfans qui en croiſſant, deviennent des jureurs, des ivrognes,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy.
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

ivrognes, des libertins de profeſſion, & qui, en remplaçant leurs peres, continuent la génération des hommes ſans foi, ſans Religion, & ſans uſage de la raiſon, où doivent-ils & où peuvent-ils chercher l'inſtruction Chrétienne ? Dans leurs Paroiſſes, cela eſt vrai ; mais s'ils ne l'y trouvent pas ? Et en combien de Paroiſſes, de Villes & de Campagnes la chercheroient-ils ſans la trouver ? Et combien pourroit-on compter en France de Paroiſſes qui ne fourniſſent pas une inſtruction ſuffiſante aux enfans pauvres ? Combien y a-t'il d'Eccleſiaſtiques dans le Roïaume qui faſſent & qui veüillent faire ce que font les Freres à l'égard de cette pauvre jeuneſſe, qui veüillent comme eux ſe faire une profeſſion & leur unique profeſſion de tenir des Ecoles Gratuites & Chrétiennes ?

Si à leur défaut, les Freres viennent ſe preſenter au ſervice de cette portion de l'Egliſe, la plus digne de pitié, comment doit-on les recevoir ? comme des envoïez de Dieu, comme les Apôtres de la pauvre jeuneſſe ; comme les Vicaires des Paſteurs pour cette partie du miniſtére, comme les Subſtituts des Clercs, qu'ils remplacent dans l'exercice d'un office infiniment important & néceſſaire.

Ne doit-on pas benir la bonte de Dieu, qui ſuplée par l'inſtitution des Congrégations d'hommes & de filles qui tiennent les Ecoles Gratuites & Chrétiennes, au défaut des Miniſtres Evangeliques qui n'ont ni le zéle, ni le goût, ni l'attrait de ſe conſacrer à une fonction ſi divine ?

Ne doit-on pas à Dieu de grandes actions de graces, de ce qu'il donne en nos jours des moïens de ſalut ſi faciles & ſi abondans, à une jeuneſſe négligée, abandonnée, rejettée, & qui ſera toûjours le rebut de ceux qui ne voient que par les yeux de la chair ?

Qui regardera ces enfans de l'un & de l'autre ſexe, dont la multitude eſt preſque infinie, demandant le pain de l'inſtruction, par ces yeux que la Foi ouvre, ſera touché de compaſſion ſur leur perte, & ſentira les mouvemens de l'eſprit qui agitoit ſaint Paul, quand en entrant dans Athénes, il vit la Ville mere des ſciences & des beaux eſprits, le théâtre de la ſuperſtition la plus monſtrueuſe, & il ne pourra refuſer des gémiſſemens ſur une innombrable jeuneſſe qui ne connoit point ſon Dieu, & qui ne trouve perſonne pour lui en aprendre des nouvelles.

Qui pourra voir par les yeux de la Foi ce grand nombre d'enfans qui croupiſſent dans l'ignorance de la Religion, ſans payer le juſte tribut de ſes larmes *au Dieu qui lui eſt inconnu*, *Deo ignoto* ? Qui pourra à ce ſpectacle demeurer froid, & ne pas ſe ſentir pouſſé d'élever dans ces ames tendres des Autels au ſouverain Seigneur, auquel le Batéme les a conſacrez, & ne pas faire ſon poſſible pour multiplier les Ecoles Chrétiennes ?

Si on a du bien, pourra-t'on l'épargner pour une ſi bonne œuvre ? Si on n'en a pas, demeurera-t'on oiſif & les bras croiſez, ſans exciter ceux qui en ont à conſacrer quelques ſommes pour rétablir des Ecoles Gratuites, & pour racheter de la captivité des vices & de l'ignorance, tant d'ames rachetées au prix du Sang de Jeſus-Chriſt ? Si on ne peut rien, & que ſans crédit, ſans autorité, ſans induſtrie, on n'ait que des prieres & des ſoûpirs à donner pour un bien ſi grand & ſi important, qu'on s'aplique donc à contribuer en cette maniere à l'établiſſement d'une œuvre ſi néceſſaire. Qu'on ſe réjoüiſſe de voir des Freres à la tête d'un nombre d'enfans pauvres, leur ſervir de pere dans le Seigneur, de Maîtres & d'Anges tutelaires ! Qu'on beniſſe Dieu d'avoir accordé à ſon Egliſe & aux membres de Jeſus-Chriſt les plus néceſſiteux, des ſecours de ſalut ſi abondans,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

& qu'on baise la terre, que ces nouveaux ouvriers Evangeliques foulent aux pieds, en les congratulant de travailler avec tant de fruit à une œuvre si importante, si néceſſaire, si avantageuſe, si divine, si excellente.

C'eſt le fruit qu'il faut recüeillir de ce qui vient d'être dit en l'honneur de la Doctrine Chrétienne. On n'en a entamé en bégaïant l'éloge, que pour faire celui de l'inſtitution des Maîtres & des Maîtreſſes des Ecoles Chrétiennes.

Conclusion de ce qui a été dit.

On conclud donc de l'importance, de la néceſſité, de l'excellence, & des avantages de la Doctrine Chrétienne ; l'importance, l'excellence, la néceſſité, & les avantages de l'inſtitution des Maîtres & des Maîtreſſes des Ecoles Chrétiennes & Gratuites.

On entend par les *Ecoles*, les lieux où la jeuneſſe vient aprendre à prix d'argent à lire, à écrire, & à chiffrer ; & on entend par les *Ecoles Chrétiennes & Gratuites*, les lieux où ils viennent chercher *gratis* l'inſtruction Chrétienne & une ſainte éducation. Les premieres Ecoles, par raport aux ſecondes, doivent être regardées comme prophanes & comme ſéculiéres, parce que les enfans n'y vont chercher qu'une inſtruction prophane aſſez indifférente, au moins peu importante, & nullement néceſſaire à ſalut. Auſſi ce n'eſt pas la charité, mais l'intérêt qui les ouvre & qui y apelle. Qui n'a point d'argent à donner aux Maîtres & aux Maîtreſſes qui y enſeignent, en trouve les portes fermées.

Dans les ſecondes, ſi on y aprend à lire, à écrire, & l'arithmétique, les leçons en ſont gratuites. L'intérêt ſeul des enfans en eſt l'objet, mais il n'en eſt pas la fin : on ne regarde cette ſorte d'inſtruction, que comme l'apas qui attire à d'autres plus importantes & plus néceſſaires.

C'eſt pour enſeigner les véritez du ſalut & les principes de la Religion à ceux & celles qui viennent aprendre à lire, à écrire, & le chiffre, qu'on ouvre les Ecoles Gratuites. Cette derniére ſorte d'inſtruction eſt ſubordonnée à la premiére. C'eſt celle-ci qui intéreſſe & dont on fait le capital ; ce n'eſt par conſéquent, qu'aux Ecoles Gratuites qu'on doit apliquer tout ce qui a été dit en l'honneur de la ſainteté, de l'excellence, de la néceſſité, & des avantages de la Doctrine Chrétienne.

Si la Doctrine Chrétienne eſt néceſſaire à ſalut, les Fidéles ne peuvent pas l'ignorer ſans en faire la perte. C'eſt donc pour eux une néceſſité de l'aprendre. Le premier âge eſt celui qui eſt deſtiné, qui eſt le plus propre & le plus commode à cet aprentiſſage. Quand on le laiſſe échaper, & qu'on n'en profite pas pour s'inſtruire des principes de la Religion, on n'en trouve plus dans la ſuite ni le tems, ni la facilité, ni les moïens : ſouvent même on a honte & on dédaigne de les chercher, & d'en faire uſage. Qui n'a point apris ſa Religion dans la jeuneſſe, paſſe pour l'ordinaire, le reſte de ſa vie dans ſon ignorance, & croit qu'il ne lui ſied plus d'aprendre à connoître, aimer, & ſervir Dieu, puiſqu'on ne le lui a pas apris dans l'âge convenable.

Rien donc de plus important, que d'aprendre dans la jeuneſſe la Doctrine uniquement & abſolument néceſſaire.

Mais comment l'aprendre, ſi on ne trouve pas des lieux ouverts, & des Maîtres ou des Maîtreſſes charitables qui l'enſeignent gratuitement ſans choix & ſans exception de perſonne.

Dans les autres Ecoles, on ne fait pas profeſſion d'élever chrétiennement, & d'inſtruire la jeuneſſe des principes de Religion, & de la ſcience du ſalut. On y eſt encore moins diſpoſé à offrir des inſtructions gratuites.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

Ceux & celles qui n'ont point d'argent, n'ont que faire de s'y preſenter. Ceux & celles qui en offrent, n'y vont pas chercher la ſcience du ſalut. En vain en demanderoient-ils des leçons.

Si donc on veut que les enfans ſçachent leur Religion, c'eſt une néceſſité de leur ouvrir des Ecoles, où l'on faſſe profeſſion d'en enſeigner les principes; & c'eſt une ſeconde néceſſité de faire ces inſtructions par pure charité; car tous les enfans des pauvres ne ſeroient pas en état de les payer.

Mais où trouver des perſonnes propres à tenir à perpétuité de ſemblables Ecoles Gratuites & Chrétiennes, ailleurs que dans les Communautez établies pour les élever?

Hors de ces Seminaires inſtituez pour la formation de ces Maîtres & Maîtreſſes d'Ecoles charitables, peut-on en trouver d'autres capables d'inſtruire & d'élever chrétiennement la jeuneſſe? Oüi, ſans doute, dira quelqu'un; mais quand, comment, pour combien de tems? cela ſe trouve rarement, par hazard, & pour quelques années au plus. Il arrive quelquefois que quelques pieux Eccleſiaſtiques ſe conſacrent à ce ſaint emploi. Il eſt vrai, mais cela eſt rare. Il y a encore des Séculiers & des filles qui ſe devouent à ce charitable office; mais pour l'ordinaire, c'eſt ſans la capacité, ſans le talent, & ſans la métode néceſſaire pour s'en bien acquiter. Si on veut bien même ſupoſer que rien ne leur manque du côté des talens naturels & de la pieté pour remplir cet office avec ſuccès. Il eſt toûjours vrai qu'à la mort, ils laiſſent leur place vuide, & qu'on ne peut pas trouver leurs ſemblables.

Alors la néceſſité oblige, ſi on veut avoir de bons ſujets, de recourir aux Communautez qui les forment & qui les perpétuënt.

Rien donc n'eſt plus néceſſaire que l'établiſſement de ces ſortes d'Inſtituts, où l'on éléve des Maîtres & des Maîtreſſes, pour tenir les Ecoles Chrétiennes & Gratuites. Cette néceſſité ſe meſure ſur celle de ſçavoir la Doctrine Chrétienne, & ſur l'impuiſſance dans laquelle la jeuneſſe pauvre & abandonnée ſe trouve de l'aprendre ailleurs que dans les Ecoles charitables.

Ajoûtons en faveur de ces Maîtres & Maîtreſſes des Ecoles Chrétiennes, que nul emploi n'eſt plus ſaint, plus excellent, plus auguſte, plus avantageux que le leur: car la Doctrine qu'ils enſeignent, eſt une Doctrine celeſte & divine, la doctrine des Saints, la Doctrine du Salut, une Doctrine infiniment belle, pure, ſainte, ſûre, excellente & avantageuſe.

Par conſéquent, leur Miniſtere eſt un Miniſtere céleſte, divin, qui a ſon modéle en Jeſus-Chriſt & ſes exemples dans les Saints: un Miniſtere excellent & infiniment avantageux, qui porte ſes fruits dans l'Eternité, & qui n'a que le Ciel & le ſalut des ames pour fin.

Il n'y a rien que de grand dans tout ce qui regarde les Ecoles Chrétiennes, dit excellemment un Auteur nouveau, qui a traité avec beaucoup de dignité cette matiere en ce peu de mots: "Ce qu'elles ſont en elles-mêmes, les avantages qui « s'y rencontrent, le beſoin que l'Egliſe & l'Etat en ont, ſont des choſes ſi viſi- « bles & ſi connuës detout le monde, qu'il ſeroit inutile de s'arrêter à expoſer leur « excellence, leur utilité & leur néceſſité. Ces veritez ſi palpables ont ſi fort frappé « pluſieurs grands Hommes, qu'ils ſe ſont efforcez de nous donner les idées qu'ils « en avoient conçûës; & ils ſe ſont ſurpaſſez eux-mêmes dans cette entrepriſe par « la maniere dont ils en ont parlé & écrit. Voici les expreſſions dont ils ſe ſont « ſervis, pour nous faire connoître ce qu'ils penſoient des Ecoles Chrétiennes, & « Essai d'une Ecole Chrétienne, p. 2.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

» qui suffisent pour nous faire sentir ces veritez ; je les trouve trop belles pour ne » les pas rapporter, & trop énergiques pour y rien changer.

» Les Ecoles Chrétiennes, disent quelques-uns, sont comme les *Séminaires* ou les » *Pépinieres* de l'Eglise & de l'Etat, où les enfans, comme de jeunes plantes sont » élevez pour être comme transplantez dans la suite en différentes conditions de » l'un & de l'autre sexe, & y porter du fruit dans leur tems ; en effet, c'est dans » ces lieux où la vertu est cultivée & les habitudes vicieuses de la nature corrom- » puë réctifiées par l'éducation chrétienne qu'on y donne.

» Les autres ont dit qu'elles sont *le Noviciat du Christianisme* dans lequel on for- » me les enfans à la Religion Chrétienne, où ils ont entrez par le Baptême, comme » on forme les Religieux dans leur Noviciat à la Religion dans laquelle ils doi- » vent faire Profession : & que, comme ordinairement il n'y a de bons Profès dans » les différentes Religions qui sont dans l'Eglise, que ceux qui ont été de bons No- » vices ; aussi il n'y a de bons Chrétiens que ceux qui ont été bons Ecoliers chré- » tiens.

» D'autres disent qu'elles sont : 1°. *Les azules* des enfans contre la corruption du » siécle : 2°. *Des lieux de sureté* pour mettre leur innocence à couvert, & pour » conserver le tresor inestimable de la grace baptismale : 3°. *Des refuges* pour » ceux qui ont déja commencé à se perdre au milieu du monde : 4°. *Des exer-* » *cices publics*, établis pour apprendre la science du salut & la pratique des vertus » chrétiennes.

» Les Ecoles sont, selon quelques-uns, *des Academies saintes*, où l'on prépare » les enfans à la guerre spirituelle, qu'ils auront à faire ou à soûtenir pendant tou- » te leur vie contre les ennemis de leur salut, & où on leur enseigne les moiens » & on leur donne les armes nécessaires, pour sortir toûjours victorieux de ces for- » tes de combats.

» C'est encore dans ces Académies que commencent à se former les bons Ou- » vriers, les saints Magistrats, les bons Peres de Famille, les saints Ecclesiastiques, » les bons Religieux, &c.

» Selon quelques autres, c'est dans ces lieux que la verge de la Discipline chasse » la folie du cœur des enfans & délivre leur ame de la mort, & que la correction » leur donne la sagesse.

» Si nous en croyons plusieurs, les Ecoles sont comme les Eglises des enfans, » parce qu'ils y adorent Dieu, qu'ils lui adressent-là leurs prieres, qu'ils y chan- » tent ses loüanges, & qu'ils y apprennent à l'aimer & à le servir : on les inf- » truit à pratiquer la vertu, à fuïr le vice, à suivre les maximes chrétiennes ; on » leur y enseigne à prier Dieu, à se bien confesser, à communier dignement, &c.

» Otez les Ecoles Chrétiennes, disent-ils presque tous, vous sappez dans les » Chrétiens la Religion par le fondement ; le champ de l'Eglise ne peut man- » quer de devenir en friche, & de porter des ronces & des épines ; l'igno- » rance comme un nuage épais ne tardera pas à se répandre sur la surface de la » terre, & la corruption comme un torrent impétueux se débordera bien-tôt, » & inondera toute la terre qui sera privée de ce secours.

» En effet, concluent d'autres, que ne peut-on pas craindre & apprehender, » quand l'Instruction des enfans cesse, que leur éducation est négligée, que la » correction n'a plus de lieu pour eux, & enfin qu'ils sont abandonnez à eux- » mêmes ? Quand ils seront grands ils peupleront l'Eglise d'enfans qui la couvri- » ront de confusion, leurs familles de Sujets qui en seront le fleau, & enfin l'en- » fer de réprouvés.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

Il n'y a aucunes de ces expreſſions qui ne faſſe comme toucher au doigt l'excellence des Ecoles Chrétiennes, l'utilité qu'on en retire, & le beſoin infini qu'en ont les enfans; enfin, que leur établiſſement eſt un moyen des plus efficaces & des plus univerſels de la ſantification de la jeuneſſe, & pour le dire en un mot, que c'eſt l'*œuvre des œuvres.*

Il ne faut pas s'étonner après cela, ſi l'Egliſe & l'Etat ont conſpiré avec tant de zéle à leur établiſſement.

CHAPITRE II.

Services importans, que rendent au Public les Maîtres & les Maîtreſſes des Ecoles Gratuites & Chrétiennes.

SI ceux qui ſont indifférens pour les établiſſemens des Ecoles Chrétiennes & gratuites, vouloient faire réflexion aux importans ſervices que le Public en reçoit, ils s'animeroient de zéle pour les procurer, & ils ſeroient obligez de convenir que l'Egliſe & l'Etat ſont également intéreſſez à favoriſer les Inſtituts qui fourniſſent des Maîtres & des Maîtreſſes capables de les tenir avec ſuccès & édification.

Qu'on y faſſe attention, on verra que preſque tous les Membres de l'Etat & de l'Egliſe ont obligation à ceux & à celles qui ſe chargent d'inſtruire & d'élever par charité les enfans de leur ſexe; car ils ſont à l'égard de la divine Providence, des Inſtrumens bienfaiſans; à l'égard des Membres de l'Egliſe & de l'Etat, des Anges tutelaires; à l'égard des Parens, des ſuplémens; à l'égard des Paſteurs des Paroiſſes, des Subſtituts, & à l'égard des pauvres enfans, des Maîtres, des Docteurs, des Paſteurs, des Apôtres, & ſi j'oſois dire, des Sauveurs.

Dévelopons en peu de paroles ces Titres glorieux des Maîtres & des Maîtreſſes des Ecoles charitables: Rien n'eſt plus propre à inſpirer au Public, & à leur donner à eux-mêmes une haute eſtime de leur Etat.

II. Ceux & celles qui tiennent les Ecoles gratuites & chrétiennes, ſont les Inſtrumens bienfaiſans de la divine Providence à l'égard des pauvres enfans.

En premier lieu ils ſont les Inſtrumens de la bonté de Dieu ſur le ſalut des enfans les plus pauvres & les plus abandonnez: car il eſt dans l'ordre de la divine Providence d'établir des Ecoles Chrétiennes & gratuites en faveur de ces enfans.

Si Dieu ne doit & ne peut jamais rien devoir à l'homme, il ſe doit à lui-même (ſi on peut uſer de ce terme) de procurer à l'homme les moyens de le connoître, de l'aimer & de le ſervir; car cette obligation de l'aimer & de le ſervir, ſort du néant avec la créature. Ce devoir eſt gravé dans le fond de ſa nature. Il ne reçoit ni excuſe, ni diſpenſe, ni exception. Par la même néceſſité que Dieu eſt Dieu, la créature intelligente eſt obligée de l'aimer & de le ſervir, & par conſéquent d'apprendre à le faire, ſi le malheur de ſon origine l'a plongée dans l'ignorance de ce qu'elle doit à ſon Créateur. Si ſon malheur allant plus loin, lui cache juſqu'aux moyens de parvenir à la connoiſſance de la ſcience du ſalut, il eſt de l'ordre de la divine Providence d'en fournir les moyens aux Fidéles. Cette bonne volonté de Dieu eſt renfermée dans celle qu'il a de ſauver tous les hommes, & elle eſt attachée au Titre infiniment glorieux que J. C. a acquis par ſon Sang, d'être le Sauveur de tous les hommes, & en particulier des Fidéles. Il veut que tous les hommes parviennent à la connoiſſance de la verité, par conſéquent de ſes Myſteres, de ſes promeſſes, de ſes menaces, de ſes Commande-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

mens & de tout ce qui compoſe la ſcience du ſalut. Il veut de plus, que tous ſoient ſauvez : & comme la ſageſſe & la bonté préſident à tous ſes Décrets, celui de ſauver tous les hommes renferme celui de leur en fournir les moyens.

Cette aimable volonté range donc par une ſuite néceſſaire entre les moyens de ſalut, l'inſtruction & l'éducation Chrétienne. Les Ecoles Chrétiennes & gratuites ſont donc ces ſecours de ſalut, que ſa bonté procure aux enfans abandonnez. Les Maîtres & les Maîtreſſes de ces Ecoles ſont donc les Miniſtres qu'il employe dans l'éxécution de ce grand deſſein. Ils ſont les Ouvriers que le Pere de Famille envoie travailler dans ſa vigne ou dans ſon champ, pour en défricher ce qui y eſt demeuré inculte. Ils ſont les Architectes qu'il emploie à l'édifice qu'il éleve. Leur bouche eſt l'organe qu'il ouvre, pour annoncer à ces enfans l'Evangile de ſon Fils.

Autant qu'on ſçaura eſtimer une ſi ſublime vocation, autant on trouvera d'attraits à ſe livrer à un ſaint zéle pour conduire à Dieu les enfans, pour leur porter la parole de réconciliation, pour ſe prêter au S. Eſprit ; afin qu'il exhorte lui-même & qu'il arroſe ces jeunes plantes par des Inſtructions ſalutaires, & qu'il jette dans la terre neuve de leur cœur la ſemence des veritez Evangéliques. On ne peut de trop bonne heure leur apprendre Jeſus-Chriſt, & leur enſeigner avec ſa Croix des paroles ſimples & familieres.

C'eſt en éxécution de ce Decret éternel du ſalut des hommes, que Dieu a déclaré dans la loi de nature, par la bouche des Patriarches ; ce que les hommes avoient à faire & à éviter, puiſqu'ils ne pouvoient plus lire dans les tables de leur cœur, où le peché avoit obſcurci, s'il n'avoit pas effacé, la loi naturelle.

C'eſt en conſéquence de cette bonne volonté de Dieu, que les Prophêtes inſtruits par le Saint Eſprit ſont devenus ſes Oracles & ſes organes pour annoncer aux hommes les veritez du Ciel. C'a été pour les inſtruire avec clarté, que le Fils qui eſt dans le ſein du Pere, eſt deſcendu ſur la terre, & qu'après avoir fait lui-même la fonction de Catéchiſte, il a envoyé par toute la terre ſes Apôtres, pour apprendre aux hommes ce qu'il leur avoit appris lui-même. Ces hommes divins ſont morts ; mais leur Miniſtere n'eſt pas mort avec eux : Ils ont eu des Succeſſeurs à qui ils l'ont transferé avec leur autorité.

Ainſi de ſiécle en ſiécle, & par toutes les nations du monde, la Doctrine de Jeſus-Chriſt s'eſt répanduë par une ſucceſſion non interrompuë de miniſtres, qui l'ont enſeignée de toutes manieres. Celle qui eſt la plus familiere a toûjours été la plus univerſelle, parce qu'elle eſt la plus aiſée, la plus courte, & la plus ſalutaire.

Jamais l'Egliſe n'a donc manqué de Catéchiſtes. Dieu les devoit, ſi je puis ainſi parler, à ſon Egliſe ; car d'abord qu'il veut & qu'il impoſe l'obligation aux hommes de ſçavoir les véritez de la Foi & du ſalut, il s'engage, pour ainſi dire, de leur procurer les moïens de s'en inſtruire ; ainſi dans cet arrangement des decrets éternels, les Ecoles Chrétiennes trouvent leur place ; car il faut aux enfans des Maîtres qui leur apprennent qu'ils ſont Chrétiens, & les devoirs que renferme cette qualité. Comment les hommes croiront-ils, dit l'Apôtre, en celui dont ils n'ont point entendu parler, & comment en entendront-ils parler, s'ils n'ont perſonne qui le leur annonce. J'ai donc droit de conclure que ceux qui le ſont, ſont les ſubſtituts de la divine Providence.

II. Ils ſont les tuteurs des enfans.

En ſecond lieu, les Maîtres & Maîtreſſes d'Ecole ſont les Anges viſibles & tutelaires des enfans. Que ſont les Saints Anges-Gardiens pour ceux que Dieu confie

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

à leurs soins ? C'est ce que l'œil n'a point vû, ce que l'oreille n'a point entendu, & ce que l'esprit humain ne peut concevoir. Chacun de nous ne verra qu'à la mort les services qu'il a reçûs de son Saint Ange & les obligations qu'il lui a ; *Per quem bonis omnibus repleti sumus*, dit le jeune Tobie à son Pere, parlant du Saint Ange Raphaël que Dieu lui avoit envoïé sous une figure humaine pour lui servir de guide.

Anges visibles des pauvres enfans.

Périls détournez, maux spirituels & corporels empêchez, embuches du Démon déconcertées, occasions de péché écartées, tentations dissipées, soins & vigilance continuelles sur nos personnes, attention sur nos besoins, services rendus presque dans tous les momens de la vie, protection puissante contre nos ennemis, secours charitables dans nos nécessitez, lumieres dans nos doutes & nos ténébres, conseils dans nos embarras & nos perplexitez, inspirations secrettes & fréquentes, consolations dans nos peines & nos afflictions, colere de Dieu contre nous souvent appaisée, son bras élevé pour nous frapper desarmé, ses graces obtenuës, sa clémence & sa miséricorde sans cesse sollicitées en nôtre faveur : On ne peut finir, si on veut détailler tous les bons offices que nous rendent nos Anges-Gardiens.

Ce sont nos Freres aînez, nos Peres, nos Avocats, nos Médiateurs auprès de Dieu ; nos Guides, nos Tutelaires, nos Protecteurs, nos Conseillers, nos Gardiens, nos Deffenseurs, nos Gouverneurs, nos Maîtres, nos Directeurs, & nos véritables Amis. Leur charité pour nous est sans bornes, leur bonté sans mesure, leur patience inépuisable, leurs soins assidus, leur zéle toûjours nouveau. J'ai donc eu raison de dire que nous sommes remplis de toutes sortes de bien par eux.

Qu'il me soit maintenant permis d'avancer qu'ils ont des Vicaires & des Substituts sur terre, qui font visiblement à l'égard des enfans ce qu'ils font invisiblement eux-mêmes. Si on veut entrer dans le détail de ce qu'un Frere zélé, ou une Sœur charitable & vigilante, font dans les Ecoles Chrétiennes à l'égard des enfans que Dieu leur confie, on ne fera pas de difficulté de les honorer du nom glorieux d'Anges visibles. Sur le modéle de ces bien-heureux Esprits, ils ont toûjours l'œil ouvert sur les enfans de leurs Ecoles, ils veillent sur tous leurs mouvemens, ils les tiennent en silence & en respect, ils leur inspirent de saintes pensées & de saintes affections, ils leur aprennent à élever leur cœur à Dieu & à s'occuper de lui, à fuïr les compagnies dangereuses & les attraits du péché, à repousser les tentations du Démon & à y résister, à découvrir ses artifices & à implorer par la priere le secours de Dieu.

En regardant dans les vûës de la Foi ces pauvres enfans, même les plus misérables & les plus dégoûtans, comme les enfans de Dieu, & leur innocence comme un dépôt commis à leur garde, ils mettent toute leur attention à leur inspirer l'horreur de tout ce qui peut la flétrir ; à leur imprimer de bonne-heure, la crainte des moindres immodesties, des jeux messéans, des libertez mal-honnêtes, des vices & des péchez, de l'ombre & de l'apparence même du péché ; à les instruire & à les éclairer sur tout ce qu'ils doivent éviter & pratiquer ; à les introduire dans le sentier de la justice & à y conduire leurs premiers pas, à écarter d'eux tous les piéges, les artifices & les dangers que le Démon séme sous leurs pieds ; à détourner d'eux les occasions, les attraits & les exemples du péché que le monde leur présente ; à former leurs Esprits, leurs cœurs, & leurs mœurs sur les véritez de leur Religion.

Tout cela est vrai à la lettre, mais cela est général : disons quelque chose de

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

plus particulier, pour montrer comment les Maîtres & Maîtresses d'Ecoles charitables font la fonction des Anges Gardiens à l'égard des enfans.

Tous les enfans pour l'ordinaire paroissent stupides à l'égard des choses de Dieu, peu disposez pour la vertu, fort indifferens pour leur innocence, dont ils ne connoissent pas le prix, peu fermes dans le bien, & très-faciles à tomber : peu capables de concevoir les choses de Dieu ; ils ont de la peine à s'y apliquer : Peu portez au bien, ils s'en dégoûtent avant de l'avoir pratiqué : Très-peu soigneux de la grace du Baptême ; souvent c'est pour la perdre, qu'ils font le premier usage de leur raison : Très-fragiles pour leur âge, ils montrent une étonnante foiblesse dans la voïe de Dieu. Ainsi ils ont besoin d'être éclairez, d'être disposez, d'être poussez, & d'être affermis dans la pratique du bien.

C'est à quoi s'apliquent leurs Anges Gardiens avec un zéle incomparable, mais qui n'est suivi du succez, que quand ils trouvent auprès de ces enfans d'autres Anges visibles qui secondent leurs soins.

1°. Les Anges Gardiens des enfans s'apliquent à faire entrer dans leurs ames encore enfoncées dans la matiere & comme endormies, la lumiere de Dieu & les impressions de la grace. Mais comment s'y prennent-ils ? Avec un art & une sagesse digne d'eux. Ils suivent, pour ainsi dire, en eux tous les accroissemens de l'âge, & profitent des raïons de la raison à mesure qu'elle s'avance, pour les favoriser des lumieres celestes. Ils préparent leur esprit aux choses de Dieu à mesure qu'il se dévelope, & selon qu'ils le voyent s'ouvrir aux choses du monde, ils travaillent à y faire entrer celles de Dieu.

Comme ces bien-heureux esprits ont des lumieres fort supérieures à celles des hommes, ils peuvent beaucoup contribuër à étendre, à purifier, à subtiliser celles des hommes, & par-là à leur donner une connoissance plus vive, plus pure, & plus parfaite de Dieu & des choses de Dieu. Si cela est vrai à l'égard de tous les hommes, cela l'est bien d'avantage à l'égard des enfans, qui sont comme une masse de chair dans laquelle l'ame paroît d'abord ensevelie, & où étant comme dans un tombeau pendant plusieurs années, elle a peine à se dégager de la matiere & à montrer qu'elle est spirituelle & avantagée de raison.

L'esprit étant donc dans les enfans si grossier & comme noïé dans la chair & le sang, il ne se laisse apercevoir qu'au bout de longues années : ainsi comme il ne se dévelope que lentement, on ne peut leur faire concevoir les veritez Chrétienne, qu'avec beaucoup de tems, de travail & de patience, & toûjours d'une maniere proportionnée à leur stupidité, c'est-à-dire, d'une maniere qui soit très-claire, très-simple & très-familiere. Or si c'est-là ce que font les Anges-Gardiens des enfans, n'est-ce pas ce que font préciſément les Maîtres & les Maîtresses d'Ecoles gratuites. Ils méritent donc d'êtres apellez leurs Anges visibles, par rapport à cette premiere fonction des Anges invisibles. Ils ne le méritent pas moins, quant à la seconde qui est d'inspirer aux enfans l'amour du bien, l'attrait de la vertu, la crainte du péché, & l'horreur du vice.

C'est ce que font invisiblement à leur égard les Anges-Gardiens. En effet, que ne font point ces esprits purs & zélez pour ouvrir les yeux de l'esprit à ces enfans stupides pour tout ce qui est de Dieu, legers & volages par caractére, distraits & dissipez par leur âge, & fort indifférens sur la conservation du précieux tresor de la grace du Batême ? Mais comme Dieu ne fait que rarement des miracles & qu'il en faudroit de continuels en faveur d'une infinité d'enfans abandonnez, sans éducation, & sans instruction, pour leur apprendre ce qu'ils doivent craindre, haïr, fuir

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

fuïr, aimer & faire, il arrive que les ſoins de ces aimables Tutelaires ſont fort inutiles, parce qu'ils ne ſont ſecondez ni par les Peres & les Meres, ni par des Maîtres & Maîtreſſes charitables. Quand les Saints Anges trouvent ce ſecours, c'eſt alors qu'ils mettent à profit tous leurs ſoins, & que leurs leçons intérieures font progrez.

Ils ouvrent l'eſprit & le cœur de ces ames fléxibles aux paroles des Maîtres & des Maîtreſſes, & ils joignent aux inſtructions du dehors, les inſpirations du dedans pour les rendre efficaces. Ce que l'Ange ne peut dire ſans miracle à l'oreille de l'enfant qu'il garde, ſur l'horreur du vice, ſur la haine du péché, ſur le prix de la grace & de l'innocence, ſur la fuite des mauvaiſes compagnies & ſur les autres véritez du ſalut: Le Maître ou la Maîtreſſe d'Ecole charitable le dit, le dit longtems, le dit ſans ceſſe, le répéte, & l'inculque. Ainſi en faiſant l'office des Saints Anges, & en coopérant avec eux au ſalut de ces enfans, leur nom leur eſt dû à cet égard.

3o. Ce n'eſt pas aſſez d'éclairer l'eſprit des enfans & de diſpoſer leur cœur à la pratique du bien, il faut les introduire, & affermir leurs pas chancelans dans le chemin de la juſtice. C'eſt ce que font encore les Freres & les Sœurs qui ſe chargent de les inſtruire & de les élever Chrétiennement en les faiſant prier, en les conduiſant à la Sainte Meſſe, & aux Offices Divins, en les préparant à recevoir les Sacremens, en les menant au Tribunal de la pénitence & à la Sainte Table, en éclairant leurs démarches, en les corrigeans de leurs défauts, en leur faiſant rendre compte de leur conduite, en les aſſujettiſſant aux devoirs de Chrétien, en parlant avec eux une partie des journées, & en les raſſemblant les Dimanches & les Fêtes pour leur parler de Dieu, leur faire de ſaintes Lectures, leur faire chanter des Cantiques ſpirituels, & faire d'autres exercices de pieté, qui les détournent des danſes, des cabarets, des lieux dangereux, des compagnies mauvaiſes & de toutes les occaſions de péché. Voilà l'emploi des Maîtres & des Maîtreſſes d'Ecoles gratuites. Cet emploi étant celui des Anges Gardiens, je n'ai donc pas eû tort de les honorer de ce nom ſi glorieux.

III. Ils ſont le ſuplément des Parens à l'égard de l'inſtruction & de l'éducation Chrétienne de leurs enfans.

En troiſiéme lieu, ils ſont le ſuplément des parens à l'égard de l'inſtruction & de l'éducation Chrétienne de leurs enfans. Il ne faut point beaucoup raiſonner, pour montrer dans la qualité des Peres & Meres, l'obligation qui y eſt enfermée d'inſtruire & d'élever chrétiennement leurs enfans.

Le Pere Celeſte qui eſt le Pere commun de tous, le premier & le plus tendre, la ſource de toute paternité & des ſentimens les plus vifs de la nature, en fait un devoir indiſpenſable à tous les Parens.

Les enfans ſont le dépôt, qu'il confie à leurs ſoins & à leur garde Infiniment plus à lui, qu'à eux, ce grand Dieu les choiſit pour en être les Gouverneurs, & les Maîtres, en les choiſiſſant pour en être les Peres & les Meres. C'eſt un bien qu'il leur prête, & dont il faut qu'ils lui rendent un compte exact. Il les reprend, comme il les leur donne, quand, & comme il lui plaît, ſans qu'ils puiſſent y trouver à redire; parce qu'en leur donnant la vie, il ne ſe dépoüille jamais du droit de la leur ôter à ſon gré. De ſorte que l'autorité naturelle des parens ſur les enfans, n'eſt qu'une image de celle de Dieu. Sur les uns & ſur les autres le Domaine de Dieu ne ſe perd jamais. Il eſt univerſel, abſolu, irrévocable.

Nous tenons tous l'être de Dieu. Ce que nous ſommes, ce que nous avons, ce que nous eſpérons, tout eſt à lui, vient de lui, doit retourner à lui. Comme premier Principe, il donne la vie à tout ce qui l'a; & comme derniere fin, tout ce qui ſort de ſes mains, doit retourner à lui comme à ſon centre.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

Si nos Parens contribuent en leur maniere à la vie que nous recevons de Dieu ; ils y ont si peu de part en comparaison du Créateur, qu'on ne peut les regarder que comme des causes secondes. Ces causes secondes sont si aveugles & si impuissantes, qu'elles ne sçavent pas même quand Dieu les rend fécondes. Une main invisible travaille à la formation de l'enfant dans le sein de sa mere, à son insçu & sans son industrie, ainsi que le disoit la Mere des Machabées, à ceux qu'elle avoit mis au monde. Ni les enfans ne font choix de leurs parens, ni les parens ne font choix de leurs enfans. Si ce choix étoit libre, la distribution que la divine Providence en a faite, ne seroit du goût de presque personne ; tant il est vrai, que la vraïe paternité est en Dieu, & que c'est lui seul qui a présidé à la formation de nôtre corps, comme c'est lui seul qui a créé nôtre ame. Ainsi nous lui appartenons tous entiers, & nos Parens ne sont que les Substituts de sa Providence.

Or en cette qualité ils doivent à ceux, que Dieu leur a donnez pour enfans, l'Instruction & l'éducation Chrétienne. Si les uns ne sont envoyez au monde que pour connoître, aimer & servir Dieu, les autres sont par leur caractere indispensablement obligez de le leur apprendre. Comme ces enfans ne sont au monde que pour Dieu, les Parens ne doivent les élever que pour Dieu. En leur donnant la vie de la nature, ils contractent une obligation essentielle de leur procurer celle de la grace, & de travailler à leur procurer celle de la gloire. Ce devoir est foncier & inséparable de leur qualité ; & ils cessent d'être Peres & Meres véritables dans l'ordre de la grace, s'ils cessent d'être les Gardiens, les Surveillans, les Dépositaires de l'innocence de leurs enfans ; s'ils négligent de leur apprendre à connoître leur premier Pere qui est dans les Cieux, & tout ce qu'ils lui doivent, cette négligence les rend coupables. Quelques vertueux qu'ils puissent être d'ailleurs, il n'y a point de salut pour eux. Cependant si on examine comme tout se passe dans le monde, on trouvera que de presque tous les parens les uns sont incapables, les autres n'ont pas le tems, & un bien plus grand nombre ne veulent pas se donner la peine d'élever & d'instruire chrétiennement leurs enfans. Il est vrai que les riches & les aisez se déchargent de ce devoir essentiel sur d'autres, en envoyant dans les Colléges les Garçons, & les Filles dans les Couvens. Ceux-là rempliſſent au moins par d'autres le devoir qu'ils ne veulent, ou qu'ils ne peuvent pas remplir par eux-mêmes.

Mais les Pauvres, de tous les hommes les plus indolens sur l'éducation de leurs enfans, n'ont ni le moien ni la commodité de se décharger sur d'autres de la commission, dont Dieu les a chargez d'instruire & d'élever chrétiennement leurs enfans. La plûpart en sont incapables, & croupissent eux-mêmes dans une déplorable ignorance de leur Religion. Un grand nombre n'y pense pas, & met au rang de choses qui ne le touchent guéres, ce devoir essentiel. Les autres sont occupez des soins de cette vie, & si embarassez des moyens de fournir aux besoins de leur famille, ou à leur intempérance, qu'ils regardent comme tems bon à perdre, celui qu'ils doivent à l'Instruction Chrétienne de leurs enfans. Enfin il y en a qui sont si impies, qu'ils n'ont en bouche que des leçons de libertinage à donner aux malheureux enfans qui leur sont tombez en partage.

Il étoit donc de la Providence divine, & de ce soin amoureux qui sort de la volonté sincere que Dieu a de sauver tous les hommes sur-tout les Fidéles, de substituer aux enfans pauvres & abandonnez des Peres selon la grace, propres à remplacer les hommes selon la chair, & à suppléer à leurs devoirs.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

De ſorte que dans cette œconomie du ſalut les enfans doivent regarder comme leurs Peres ou leurs Meres, ſelon l'eſprit, ceux ou celles que Dieu leur envoye pour les inſtruire par pure charité. Les Maitres & les Maîtreſſes qui ſe deſtinent par état & par vocation à cet Emploi ſi noble, ſi néceſſaire & ſi utile, doivent regarder comme leurs propres enfans, ceux qui viennent à leurs Ecoles, & avoir pour eux des entrailles de tendreſſe & de charité.

C'eſt de cet œil que les Parens doivent regarder les Freres & les Sœurs qui inſtruiſent leurs enfans, & qui ſuppléent à leur défaut. Dans ce regard, combien doivent leur être chers des Gens qui les acquitent envers Dieu & envers leurs enfans de ce qu'ils leur doivent ? Combien d'actions de graces doivent-ils rendre à leur Etat & à leurs ſoins ? Quel intérêt n'ont-ils pas, que les Ecoles gratuites ſe multiplient ? Et quel zéle ne doivent-ils pas avoir d'y conduire leurs enfans ?

Quelle eſtime d'un autre côté ne doivent pas avoir de leur vocation ceux & celles qui rendent à Dieu un ſi grand ſervice, qui ſe trouvent les Miniſtres de ſa Providence, & les ſupplemens des Parens à l'égard des enfans de Dieu ? Quelle gloire pour eux d'être les Coopérateurs du ſalut de tant d'enfans abandonnez, de leur faire connoître Dieu, ſes Miſteres & ſes veritez éternelles ? Quelle doit être leur application, pour poſer dans le cœur des enfans, comme de bons Architectes, les fondemens de la Religion & de la pieté Chrétienne, ſelon la grace que Dieu leur a donnée ? Vous donc que Dieu a appellez à cet auguſte Miniſtere, mettez tout votre zéle à inſtruire en enſeignant, à exhorter en rempliſſant le principal devoir des Peres & des Meres a l'égard de leurs enfans.

En quatriéme lieu, les Maitres & les Maitreſſes d'Ecoles ſont en effet à l'égard des enfans ce que ces noms ſignifient. Nul Titre ne leur convient plus. Ils ſont par devoir les Maîtres ou Maitreſſes, qui ſont chargez d'inſtruire les enfans; ils ſont les Gouverneurs ou les Gouvernantes, à qui eſt confiée leur éducation; ils ſont les Dépoſitaires de l'autorité des Parens, de l'Egliſe & de l'Etat ſur ces enfans; car c'eſt en effet ſur eux que les Peres & les Meres, l'Egliſe & l'Etat ſe repoſent de l'éducation & de l'inſtruction de la jeuneſſe.

IV. Ils ſont vraiment & à la lettre à l'égard des enfans, ce que leurs noms ſignifient, Maîtres & Maîtreſſes.

Cela ſuppoſé (ce qu'on ne peut conteſter) nous ne riſquons rien d'avancer, que ces Maitres ou Maîtreſſes, Gouverneurs ou Gouvernantes, Tuteurs ou Tutrices de la jeuneſſe Chrétienne, ont entre leurs mains le Tréſor de l'Egliſe & de l'Etat, l'eſpérance du Ciel & du Royaume de Jeſus-Chriſt.

Qui ont-ils entre les mains ? Les enfans de Dieu. De quoi ſont-ils chargez à leur égard ? De les inſtruire de la ſcience de Dieu & du ſalut, de les former aux bonnes mœurs & à la vertu. Quel eſt l'objet & la fin de leurs ſoins ? De former le corps des Saints, d'accroître le nombre des Elûs, de peupler la ſainte Sion, de mettre la main à l'édifice ſpirituel, & à la ſtructure de la céleſte Jeruſalem.

Si tout le bien de l'Etat dépend de la formation des enfans, qui deviennent ſes Sujets; ſi toute la ſainteté de l'Egliſe prend ſon principe dans une jeuneſſe ſanctifiée, qui remplace les mauvais Chrétiens; ſi les enfans bien inſtruits & élevez chrétiennement ſont le grand nombre des Habitans du Ciel, j'ai eu raiſon de dire que le bien de l'Etat, de l'Egliſe & du Ciel, eſt entre les mains des Maîtres & des Maîtreſſes d'Ecoles.

Ce ſont eux qui jettent dans une terre neuve, la ſemence qui doit germer & porter au centuple le bon grain qui doit remplir les greniers du Pere celeſte. Ce ſont

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

eux qui préparent les cœurs à la grace, aux vertus & à la perſévérance finale. Ce ſont eux qui cultivent les arbriſſeaux, qui doivent porter du fruit pour l'éternité bienheureuſe, & y être tranſplantez. Jugeons de la nobleſſe de leur emploi par celui de Précepteurs ou de Gouverneurs du Prince. Plus le Prince eſt riche, grand & puiſſant, plus l'honneur de lui ſervir de Précepteur ou de Gouverneur, eſt grand. Cet Emploi fait envie à tous les Courtiſans, ou attire leurs reſpects. Or ſi l'œil de la chair voit des tréſors, des honneurs & des dignitez à la ſuite de cette fonction, l'œil de la Foi en découvre de bien plus grands & d'éternels dans la conduite des enfans du Roi des Rois, des enfans de Dieu héritiers de ſon Royaume, & nez pour regner avec lui.

Les Freres & les Sœurs des Ecoles Chrétiennes, ſont les Maîtres & les Maîtreſſes, les Gouverneurs & les Gouvernantes que Dieu choiſit pour ſes enfans, & qu'il deſtine par une vocation ſpéciale, accompagnée de graces particulieres pour les inſtruire dans la pieté, & leur donner une éducation chrétienne. Il les charge de regarder les enfans comme les Princes de l'éternité, de les élever pour lui, de les preparer pour le Ciel, de leur inſpirer des ſentimens dignes de leur nobleſſe, de leur apprendre à vivre en enfans de Dieu, de retracer en eux ſon image, d'y former celle de J. C. d'y ebaucher les traits des vertus, & d'y effacer la figure du vieil homme, & les penchans au vice.

Diſons quelque choſe de plus à l'honneur des Perſonnes appellées à la conduite des Ecoles Chrétiennes : Elles y tiennent la place de Jeſus-Chriſt ; car il y a deux Maîtres dans une Ecole Chrétienne. Le premier eſt Jeſus-Chriſt qui enſeigne le cœur & l'eſprit, & qui tient ſon Ecole au-dedans de l'ame, où lui ſeul a le pouvoir d'entrer & de faire des leçons. Le ſecond eſt la perſonne qui y préſide en ſon nom, que les enfans voïent, qui parle à leurs oreilles, & qui leur enſeigne ce que Jeſus-Chriſt lui-même a enſeigné. Diſons donc que ce Maître & cette Maîtreſſe dans ſon Ecole, eſt aſſis ſur la Chaire de Jeſus-Chriſt, qu'il tient ſa place, qu'il le repreſente, qu'il parle en ſon nom, & qu'il ne doit dire que ce que J. C. diroit lui-même, s'il ſe rendoit viſible. Dans ce regard de Foi, que de nobleſſe, de ſainteté & de grandeur je découvre dans l'Emploi de Maître ou de Maîtreſſe d'Ecole Chrétienne !

V. Ils ſont les Paſteurs ; les Docteurs & les Apoſtres de ces pauvres enfans.

En cinquiéme lieu, les Maîtres & Maîtreſſes des Ecoles Chrétiennes ſont les Apôtres, les Paſteurs, les Docteurs, les Médecins, & ſi j'oſois dire, les Sauveurs de ces enfans. Ne puis-je pas appliquer aux Ecoles Chrétiennes & gratuites faites avec zéle, aſſiduité & vigilance, par des Maîtres ou Maîtreſſes zélez & habiles, ce qui eſt dit de la Sageſſe qui eſt le fruit de la Charité. *Omnia bona mihi venerunt pariter cum illâ.* L'enfant inſtruit & élevé ſaintement, peut dire de ſon Maître ou de ſa Maîtreſſe ce que le jeune Tobie dit du ſaint Ange Raphaël, *per eum bonis omnibus repleti ſumus.* En effet, ce Maître pieux & charitable eſt à l'égard des enfans un vrai Raphaël, qui écarte de ſon ame toutes ſortes de maux, & le diſpoſe à recevoir toutes ſortes de biens.

Les Maîtres & Maîtreſſes des Ecoles gratuites aux pauvres enfans.

Quels ſont les maux qu'un enfant a à craindre dans ſon âge preſent & à venir ? Ils ſont ſans nombre. Je les renferme cependant tous en ces quatre, qui en ſont les ſources : *L'ignorance, la fainéantiſe, la mauvaiſe éducation, le libertinage.* Que n'ai-je aſſez d'éloquence pour pouvoir peindre ces maux au naturel ; le tableau en ſeroit ſi affreux, qu'on ne pourroit l'enviſager ſans horreur ; & ſans doute que ce regard exciteroit la charité de ceux qui ſont riches & qui ont un fond de Religion, à fonder des Ecoles Chrétiennes & gratuites.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

Où il n'y en a point, que voit-on dans les Campagnes & les Villes ? Une jeuneſſe de l'un & de l'autre ſexe errante & vagabonde, mêlée enſemble à ſon grand malheur, s'inſtruire mutuellement de tout le mal qu'elle ſçait ou que le diable lui inſpire, faire des Académies de jeux frivoles, d'amuſemens puériles & de divertiſſemens immodeſtes, qui altérent leur pudeur, & qui diſpoſent aux plus grands crimes.

1. Ils écartent d'eux l'ignorance, la fainéantiſe, la mauvaiſe éducation, & le libertinage, qui ſont les 4. ſources de tous les deſordres.

Que voit-on ? Une troupe d'enfans que l'âge rend incapables d'une ſérieuſe occupation, & qui font ſervir des mains qui ne ſont pas aſſez fortes pour le travail, à folâtrer & à ſe faire du mal. Comme des troupeaux ſans Paſteurs, expoſez à la gueule du Lion infernal, ils croupiſſent dans une profonde ignorance de la ſcience du ſalut, parce qu'ils n'ont perſonne pour les inſtruire.

En croiſſant en âge, ils croiſſent en malice, ils apprennent le mal, ils en reçoivent par tout des leçons, & preſque de tout le monde. Ils ignorent également Jeſus-Chriſt & ſes Miſteres, ſa Loi & ſes maximes. Il y en a, & combien ? qui ſont encore à ſçavoir ce qu'ils ſont venus faire au monde, à qui ils ſont redevables de leur création, à quels titres ils ont reçu l'Etre, les obligations & les ſervices qu'ils doivent à leur Créateur. Il y en a, & combien ? qui ignorent également s'ils ont eu beſoin de rédemption & d'un Rédempteur, qui eſt celui qui a cauſé leur perte, qui eſt celui qui eſt venu la réparer. L'Evangile eſt pour eux une loi barbare, & ils ne connoiſſent pas plus ſes maximes, ſes conſeils & ſa morale, que s'ils étoient nez à la Chine ou en Canada. Ils ne ſçavent pas mieux la différence qu'il y a entre les vertus & les vices, quelle oppoſition ont le mal & le bien enſemble, & quelles ſuites ont pour l'avenir la bonne ou la mauvaiſe vie. Ainſi nez & élevez dans l'ignorance profonde de leur Religion & des devoirs du Chriſtianiſme, ils portent un nom qu'ils oublient & qu'ils deshonorent, & qui ne leur eſt pas plus cher & plus précieux que celui de Juif & de Mahométan.

Livrez à une ſi déplorable ignorance dans l'âge avancé, ils ſe font une honte & une peine inſuportable de la vaincre, & ils aiment mieux encourir les riſques dans l'éternité, que de ſubir la prétenduë confuſion de ſe faire inſtruire. Que peut-on attendre de l'ignorance des principes de la Religion, qu'un fond d'impieté & d'irreligion, & les déréglemens qui en ſuivent ?

Les enfans ſans Maîtres & Maîtreſſes qui les inſtruiſent, ont tout le tems de faire étude de la ſcience de l'enfer. Ils ont tout leur loiſir à donner à l'apprentiſſage du péché. Au défaut des Académies de vertu & de la ſcience du ſalut, ils trouvent des Académies du vice ; car l'oiſiveté, mere de tous les péchez, eſt le ſecond mal auquel ils ſont livrez.

Que feroient des enfans, dont la main n'eſt pas aſſez forte pour des ouvrages utiles ? Ils s'aſſemblent pêle-mêle, ils ſe cherchent, ils ſe trouvent, ils s'occupent du mal. Celui qui eſt entr'eux le plus grand, ou le plus malin, ſuffit pour le leur apprendre ; ainſi ils paſſent les jours, les mois, les années, à ne rien faire, ou à mal faire. Le premier uſage pour l'ordinaire, qu'ils font de leur raiſon, eſt de perdre leur innocence. Il ſemble qu'un ſi grand tréſor leur ſoit à charge, tant ils ſe hâtent de s'en défaire. Comme ils n'en connoiſſent ni le prix ni les conſéquences, ils la ſacrifient pour des riens ; & quand ils l'ont venduë au démon, ſemblables au prophane Eſau qui échangea ſon droit d'aîneſſe pour une écuelle de lentille, ils s'en ſoucient peu, & n'y ſont pas ſenſibles.

De-là dans un ſi grand nombre d'enfans une étonnante ſcience du mal. Ils ſçavent ce qu'ils dévroient ignorer, & ce qu'ignorent en effet des perſonnes de

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

cinquante ans, qui ont été élevées chrétiennement. L'oisiveté & la fainéantise instruisent les enfans de tout ce qu'ils doivent ne jamais connoître, & ils se font fait un plaisir d'apprendre tout ce qu'ils ne peuvent apprendre qu'aux dépens de leur ame. Si l'oisiveté ne sert pas le démon autant qu'il le désire, pour le malheur de ces enfans sans instruction, la mauvaise éducation y supplée, & leur fait trouver dans les exemples domestiques une sagacité & une fécondité d'esprit prodigieuse pour le mal. Car quelles leçons reçoivent-ils de ceux qui leur ont donné la vie, qui ne soient propres à en faire des Ouvriers d'iniquité? Ils ne peuvent apprendre de leurs Parens les principes de Religion, puisque leurs Parens les ignorent les premiers; mais ils apprennent d'eux ce qu'ils sçavent, à jurer, à médire, à dire des injures, à soüiller leurs langues & leurs oreilles de chansons, & de discours obscénes; à joüer, à aimer la crapule, la bonne chere, à hanter les mauvaises compagnies, & à se rendre habiles dans la science du péché.

Le libertinage en est donc l'effet? Oüi: c'est le quatriéme malheur des enfans sans instruction & éducation chrétienne. N'ayant appris que le mal, il est naturel qu'ils le suivent. Quel goût auroient-ils pour les exercices de Religion, dont ils n'ont reçu aucune teinture? Quel attrait auroient-ils pour une pieté, qu'ils ont toûjours entendu décrier? Quels germes les vertus produiroient-elles en ceux qui n'en ont jamais reçû la semence dans la terre de leur cœur? Peuvent-ils faire autre chose que ce qu'ils sçavent, que ce qu'ils ont appris presque dès le berceau dans les exemples domestiques de leurs Parens, gens sans pudeur, sans éducation, sans instruction, sans Religion, livrez comme les animaux aux attraits successifs des passions, qui tour à tour les dominent?

Ainsi ces enfans familiarisez avec le vice, & presque naturalisez avec lui, n'en apperçoivent presque plus le mal, & en perdent l'horreur avec l'âge. Encore jeunes, ils sont d'anciens libertins; & dans l'adolescence ils se trouvent de vrais scélérats ou de vieux impies, qui font le scandale & souvent la terreur de leur voisinage. Voilà les progrez que la science du mal trouve dans l'ignorance de celle du salut. Allez à la recherche du principe de l'une & de l'autre, vous le trouverez dans le défaut des Ecoles chrétiennes & gratuites.

En effet, éxaminez-le: Les enfans y trouvent ces quatre avantages, qui doivent concourir à leur Prédestination. L'*instruction*, l'*éducation*, l'*occupation*, & *des semences de Religion & de vertu*.

Premier avantage des Ecoles gratuites pour les enfans, l'Instruction. Ils y apprennent à lire, à écrire, & l'Arithmétique, ce qui les met en état dans la suite de leur vie de s'instruire plus à fond de leur Religion & de leurs devoirs par la lecture, de se former & de se cultiver l'esprit, & de policer les mœurs, qu'ils ont tirées du sang qui a coulé dans leurs veines de celles de leurs Parens: ce qui les met en état de vivre avec plus de régle dans leur ménage, d'y mettre de l'ordre & de l'arrangement, ou du moins de s'appercevoir quand il manque, de mieux faire leurs affaires & de tenter des entrepriſes, dont pour l'ordinaire ceux qui ne sçavent ni lire, ni écrire, ni chiffrer, ne sont pas capables. Cet avantage n'est que le moindre, & il ne mérite pas d'entrer en ligne de compte avec les intérêts de l'éternité.

Ils leur procurent les 4 avantages qui doivent concourir à la Prédestination des enfans, qui sont l'Instruction, l'éducation, l'occupation, les semences de Religion & de la vertu.

Dans les Ecoles gratuites les enfans apprennent la Doctine Chrétienne, la science du salut, & les principes de leur Religion. Comme la charité seule ouvre la bouche à ceux & celles qui y enseignent, leur grande application est de jettes

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

de bonne heure dans ces ames tendres les ſemences de la pieté, de la crainte de Dieu, avec l'horreur du vice & du péché, de l'immodeſtie, & de tout ce qui tend à altérer la pudeur, à ternir l'innocence, & à corrompre le cœur. Si dans la ſuite de la vie ils ne font pas tout le bien qu'ils ont appris, ils en font une partie. Au moins ne font-ils pas tout le mal qu'ils auroient fait, & ne le font-ils pas ſans remords & ſans amertumes de cœur. Au moins ſçavent-ils s'en confeſſer, & par où il faut revenir à Dieu. Quelque déréglée que puiſſe devenir leur vie dans la ſuite, ils en portent le remede dans le fond d'une conſcience éclairée, qui les preſſe & les ſollicite, malgré qu'ils en ayent, de ſe corriger & de ne ſe pas hazarder à une perte éternelle.

Inſtruits de leurs devoirs généraux & particuliers, s'ils ne les rempliſſent pas tous avec fidélité, ils ſe reprochent ceux auſquels ils manquent, & un moment heureux d'un Jubilé, ou de quelque autre occaſion favorable du ſalut, les rapelle dans la voye dont ils ſe ſont écartez. S'ils n'ont pas vécu toûjours en juſtes, ſouvent ils finiſſent leurs dernieres années en pénitens, & on reconnoît à leur mort que les principes de Religion dont leur ame a été enſemencée dans l'enfance, ſont forts & vifs contre le peché, & ſalutaires en ce tems : Au-lieu que ceux qui ont crû avec l'age dans l'ignorance de la Doctrine Chrétienne, vivent & meurent de la même maniere, ſtupides, inſenſibles pour le ſalut, par le défaut de lumieres.

En effet, voici deux principes dont il faut convenir : le premier eſt, que le pécheur doit preſque toûjours aux remords & aux ſynderéſes de ſa conſcience ſon retour à Dieu ; que pour l'ordinaire le ſaint artifice de la grace eſt de mettre le pécheur en contradiction avec lui-même, & de jetter de la diſcorde entre ſes inclinations & ſes lumieres, pour arreter par ce moïen le cours de ſes deſordres : le ſecond eſt, que ces remords vifs & piquans, ces horreurs & ces amertumes ſalutaires d'une vie criminelle, ſont les effets d'une ame éclairée, qui ſçait ce qu'elle doit faire, & qui ſe reproche de ne le pas faire ; deſorte que les remords de conſcience ſortent du fond de ces lumieres.

De ces deux principes je tire ces deux conſéquences. La premiere, que la conſcience dure qui ne ſent rien, & qui ne ſe reproche rien, tend à l'impénitence finale ; & que ſans un Miracle de grace, l'une aboutit à l'autre. La ſeconde, qu'il n'y a point de ſynderéſes & de remords où il n'y a point de lumieres & d'inſtructions ; & qu'au contraire l'ame éclairée ne peut ſe permettre le péché, ſans d'étranges révoltes de conſcience.

Concluons donc qu'il n'y a preſque rien à eſpérer dans l'ordre commun de la grace, pour le ſalut des enfans qui ne reçoivent ni inſtruction, ni éducation chrétienne ; & qu'au contraire ceux-là mêmes qui ſe déréglent au ſortir des Ecoles gratuites, portent dans un fond de lumieres, dont la grace ſçait dans la ſuite faire uſage, le remede à leurs deſordres.

Premier avantage des Ecoles gratuites pour les enfans, l'Inſtruction. Le ſecond n'eſt pas moindre, l'éducation Chrétienne. Après tout, ceux qui ſçavent la volonté de leur Seigneur, & qui ne l'obſervent pas, ſont plus coupables que ceux qui n'en ſont pas inſtruits. Selon la parole de Jeſus-Chriſt, connoître le bien & le pratiquer, ſont les deux Articles de la ſcience du Chrétien. Pour l'obſerver, il faut le connoître. Ainſi c'eſt un grand avantage que d'avoir une Ecole où cet aprentiſſage eſt gratuit. Le ſecond encore plus parfait, eſt d'être introduit dans la pratique du bien comme par la main, par des leçons ſoûtenuës d'exemples.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

En effet, ces Maîtres & ces Maîtresses charitables qui se livrent au bien public dans les Ecoles gratuites, se chargent de joindre l'éducation à l'instruction Chrétienne. Ils ne se contentent pas d'éclairer l'esprit, ils s'apliquent à réformer le cœur. En aprenant les principes de la Religion, ils aprennent la morale de Jesus-Christ, & ils s'attachent encore plus à former les mœurs qu'à cultiver l'esprit. Comment ? en aprenant aux enfans à prier ; & à prier avec attention, ferveur & modestie ; en les conduisant à la sainte Messe tous les jours, & en leur enseignant la maniére de l'entendre avec fruit ; en les menant Dimanches & Fêtes aux Offices de la Paroisse, & en leur donnant l'exemple d'y assister avec Religion & recuëillement ; en leur inspirant le desir de faire une bonne Confession générale, & en les aidant à s'y disposer ; en les préparant à leur premiére Communion, & en n'oubliant rien de ce qui est nécessaire pour qu'ils la fassent avec profit.

Sans entrer dans le détail de toutes les autres pratiques de piété qu'on inspire, & qui sont en usage dans les Ecoles Chrétiennes, comme de bien dire le Chapelet, de se mettre en la presence de Dieu quand l'heure sonne ; de lui élever son cœur souvent dans la journee ; d'exercer les Actes de Foi, d'Esperance & de Charité ; de raporter ses actions à Dieu ; de visiter le très-saint Sacrement ; de bien commencer & finir la journée, & l'annee ; de se consacrer à la très-sainte Vierge ; de faire l'examen journalier de sa conscience, & cent autres pareilles ; celles qui viennent d'être rapportées, montrent les profits inestimables que les enfans tirent des Ecoles Gratuites. Ces fruits sont des fruits essentiels, permanens, & durables, & qui se montrent dant tout le cours de la vie.

Un troisiéme avantage que les enfans trouvent sous leur main, est la fuite de l'oisiveté & de la fainéantise. Cette jeunesse dissipée se trouve heureusement, utilement, & saintement occupée, une partie de la journée dans une Ecole Chrétienne ; les exercices qui s'y font, sont tous de sa portée, & convenables à son âge. Tandis qu'elle aprend à lire, à écrire, le chiffre, le Catéchisme, à faire les Prieres du matin & du soir, à chanter des Cantiques spirituels & choses semblables, elle se trouve distraite de mille pensées du mal, détournée des compagnies périlleuses, & en garde contre des jeux qui menacent l'innocence. Du travail sérieux de l'Ecole, il est plus facile aux Parens de les faire passer dans un plus pénible, & de les accoûtumer insensiblement à ne point perdre le tems & à gagner leur vie : Au lieu que lorsqu'ils sont accoûtumez à la fainéantise, aux amusemens frivoles, à des jeux & à des badinages, à errer çà & là, vagabonds & oisifs ; il est fort difficile aux peres & meres de les tenir dans la maison, & de les y tenir occupez, quand l'âge leur permet de travailler, & que la nécessité le demande.

Enfin le quatriéme avantage que ces pauvres enfans trouvent dans les Ecoles charitables, est un fond de Religion difficile à effacer dans la suite, & que le crime même a peine à détruire dans l'âge avancé, parce qu'il a jetté de profondes racines dans leurs ames, tandis qu'elle étoit comme une terre neuve & bien préparée. *Adolescens juxta viam suam, etiam cùm senuerit, non recedet ab ea.* L'homme quitte rarement la voie dans laquelle il est entré de jeunesse. Il ne perd pas aisément les plis qu'il a pris avec l'âge. Si l'homme ennemi peut semer dans l'âge avancé de la zizanie sur la bonne semence de la jeunesse, il ne peut l'empêcher de germer ni en étouffer toutes les productions.

S'il y en a qui se dérangent dans le cours de la vie, du train de vertu qu'ils ont pris

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

pris dans le jeune âge, & qui ne conſervent pas les impreſſions de piété qu'ils ont reçûës dans des Ecoles Chrétiennes ; il y en a qui ne les perdent jamais, qui font la gloire de leurs Maîtres ou Maîtreſſes, & qui feront dans le Ciel leur couronne. Combien donc les enfans ſont-ils obligez à ces Maîtres ou à ces Maîtreſſes charitables, qui les élévent ſans eſperance de gain, qui ſe chargent gratuitement de les former à la piété, qui veillent à la garde de leur innocence, & qui s'apliquent à écarter d'eux ce qui peut l'altérer, ou qui leur inſpirent les moyens de la réparer, ſi elle eſt perduë ? Combien les parens ſont-ils obligez à des perſonnes qui préparent leurs enfans à gagner la vie temporelle, & qui les mettent dans le chemin de l'éternité ?

Si on veut toucher au doigt le fruit des Ecoles gratuites, qu'on mette en paraléle les enfans qui les fréquentent, avec ceux qui ſont dans les lieux où il n'y en a pas. Dans ceux-ci, quelle légéreté, quelle immodeſtie, quelle impiété dans les Egliſes ? Ils ne ſçavent ni ce qu'ils y viennent faire, ni qui eſt celui qui y réſide, ni ce qu'ils lui doivent, ni ce qu'il faut faire pour l'honorer. Ils y entrent comme dans un marché public, ils y demeurent les yeux égarez, l'eſprit diſtrait, le cœur oiſif, ils en ſortent comme ils y ont entrez en cauſant, en riant, en badinant, avec ſcandale. Ils prennent leur repas & leur repos comme des bêtes, ſans raport à Dieu, ſans même ſçavoir les lui offrir. Leur éloignement des Sacremens eſt encore moins criminel, que leur aproche, puiſqu'ils ne ſçavent ni ce qu'il faut dire, ni la maniere de ſe bien confeſſer, & qu'ils aprochent du Saint des Saints ſans aucun diſcernement, & avec une ſtupidité monſtrueuſe.

Au moins verra-t'on dans les jeunes Diſciples des Freres & des Sœurs conſacrez aux Ecoles Chrétiennes, des enfans qui ſçavent rendre à Dieu ſoir & matin les devoirs de Religion qui lui ſont dûs, qui ſçavent ce qu'ils ont à faire dans les temples, & la maniére de s'y occuper devant Jeſus-Chriſt, qui ſçavent examiner leur conſcience & ſe bien confeſſer, ſe préparer à la ſainte Table, & entretenir Jeſus-Chriſt quand ils l'ont reçû, qui ſçavent élever leur cœur à Dieu & lui offrir leurs actions.

Ces fruits des Ecoles Chrétiennes ſont-ils peu de choſe ? Peut-on même les eſtimer aſſez ? Quel zéle ne doit-on pas concevoir pour une œuvre ſi féconde en biens & en mérites !

CHAPITRE III.

Néceſſité de l'Inſtitution des Freres & des Sœurs des Ecoles Chrétiennes & Gratuites, par la néceſſité d'inſtruire ſéparément les enfans des deux ſexes.

QUand on voudroit oublier tout ce qui eſt ici raporté en faveur de l'Inſtitution des Freres & des Sœurs des Ecoles Chrétiennes, quand même on s'obſtineroit dans les faux préjugez qu'on prend aiſément contre les nouveaux établiſſemens, une conſidération doit prévenir en faveur de ceux-ci, & leur réconcilier leurs plus grands ennemis, s'ils ne ſont point indifférens ſur le bien de l'Etat & de l'Egliſe, & ſur la pureté des mœurs des enfans de l'un & de l'autre ſexe.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

Car j'oſe avancer, que l'innocence de la jeuneſſe court toûjours de grands riſques dans les Ecoles ordinaires où les deux ſexes ſe trouvent enſemble. Il eſt vrai que ce danger ne regarde pas les enfans des riches & des aiſez ; car ils ſont inſtruits & élevez ſéparément : les garçons dans des Colléges, ou ſous des Précepteurs ; les filles dans des Convens, ou par des Gouvernantes. Si par fois les parens chargent des Maîtres Ecrivains d'aprendre à écrire & l'arithmétique à leurs filles, c'eſt d'ordinaire ſans danger, puiſque c'eſt chez eux, & ſous leurs yeux que ſe donnent ces leçons. Mais il n'en eſt pas de même des enfans nez de parens qui ne ſont pas à leur aiſe. On ne ſçauroit croire combien leur innocence eſt en péril dans les Ecoles ordinaires, où il y a mélange des deux ſexes. Pour expoſer en peu de mots les inconvéniens qui marchent à la ſuite de ce mélange, voici trois faits dont je ſupoſe la vérité ſi notoire, que je ne crois pas qu'on s'aviſe de la conteſter.

Le premier. Pour l'ordinaire, dans les Ecoles mercenaires, les enfans de divers ſexes ſont admis indiféremment ; pourvû qu'ils aportent le ſalaire des ſervices qu'ils viennent demander, ils ſont tous bien reçûs. Il eſt bien rare que des gens qui vivent de ce métier, craignent les inconvéniens de ce mélange.

Le ſecond fait eſt, que la Loi eſt inviolable dans les Ecoles gratuites & Chrétiennes, de ne point admettre les enfans de ſexe diférent. Jamais fille n'entre dans l'Ecole des Freres ; & il n'entre jamais dans l'Ecole des Sœurs un garçon, quelque jeune qu'il ſoit, pour y être inſtruit. Si ce cas arrivoit, on le regarderoit comme un grand ſcandale.

I. Inconveniens des Ecoles communes pour les deux ſexes.

Le troiſiéme fait eſt, que le mélange des ſexes dans les Ecoles eſt infiniment dangereux. Il ne faut que faire uſage de ſa raiſon, & conſulter les penchans du cœur humain pour en convenir. L'évidence de cette maxime ſe fait ſentir dans ce que je viens de dire. Si quelque jeune fille étoit admiſe dans une Ecole des Freres pour y tenir place, & y être inſtruite parmi les garçons, ou ſi un garçon étoit reçû parmi les filles pour y être inſtruit dans une Ecole de Sœurs, on en ſeroit ſcandaliſé : hé, pourquoi donc n'eſt-on pas ſcandaliſé du même cas qui eſt ſi ordinaire dans les autres Ecoles ? Qu'on y faſſe réflexion.

Pourquoi ſeroit-on ſcandaliſé, ſi les ſexes étoient mélez dans les Ecoles Chrétiennes ? Ah ! c'eſt qu'un tel mélange a de grands inconvéniens. 1°. De la part des enfans. 2°. De la part de ceux & celles qui les enſeignent. 3°. C'eſt qu'il répugne à la modeſtie & à la ſage précaution qui doit éloigner les deux ſexes, & les mettre en défiance l'un de l'autre.

C'eſt par ces raiſons que je ſoutiens que l'Inſtitution des Freres & des Sœurs pour les Ecoles gratuites, eſt néceſſaire pour le bien de l'Egliſe & de l'Etat, parce que les enfans de ſexe diférent y ſont inſtruits & élevez ſéparément. Où ce mélange ſe trouve, les inconvéniens ſont grands.

1. Inconvénient de ce mélange à l'égard des enfans.

1. A l'égard des enfans. L'inclination eſt réciproque dans les deux ſexes de l'un pour l'autre. Ce penchant naît avec nous, & y perſévére malgré nous. Cet attrait eſt inné, & il ne meurt point en l'homme avant l'homme. Le ſeul remède a ce mal du cœur ſi naturel & ſi vieux, fondé dans la nature même, eſt la défiance, la fuite, la précaution. L'occaſion en cette matiére eſt malheureuſement féconde pour le mal. Qui ne l'évite pas, cherche la chute. Les cœurs les plus purs & les plus entiers, ne trouvent en eux que de la foibleſſe dans ces rencontres, & ils ſuccombent inſenſiblement s'ils ne ſortent pas de l'occaſion. La raiſon, quelque lumineuſe qu'elle ſoit ; la probité quelque parfaite qu'on la

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

ſuppoſe, ne peuvent les défendre. La grace ſeule peut ſoûtenir dans un pas ſi gliſſant ; & elle ne ſe promet point aux téméraires qui préſument de leurs forces.

Si cela eſt vrai en général de ceux-là même qui ont une connoiſſance parfaite du bien & du mal, & qui craignent la trahiſon d'un vice qui ſurprend les plus chaſtes qui ne ſont pas ſur leurs gardes, ſi tout l'uſage de leur raiſon & toutes les réflexions qu'ils peuvent faire, ne peuvent pas, ſans la grace, les préſerver de la corruption ; combien cela eſt-il plus vrai, à l'égard des enfans qui ne ſçavent encore faire qu'un foible uſage de leur raiſon naiſſante, qui ſouvent n'en font uſage que pour perdre leur innocence, qui peu ſuſceptibles de la crainte de Dieu, de l'horreur du peché, des impreſſions de la Grace, reçoivent avec une facilité étonnante celles du vice & des mauvais exemples.

Quand les filles & les garçons ſe trouvent enſemble aſſiduëment tous les jours & long-tems, quand ils vont à leurs Ecoles & en reviennent enſemble ; qui peut dire le danger où ils ſe trouvent, & combien il leur eſt facile de ſe familiariſer, de joüer enſemble, de ſe porter à des jeux & à des badineries meſſéantes ? Alors le démon a tout le tems & la liberté de leur ſuggérer des curioſitez malignes, des libertez dangéreuſes, des immodeſties qui bleſſent la pudeur, & qui altérent la pureté. Un ſeul enfant parmi cent, ſuffit pour pervertir les autres. Il devient un petit ſatan qui tient école du mal, & qui l'aprend infailliblement. Quand tous ſeroient innocens d'abord, ils ne le ſont pas long-tems. Le démon ſçait l'art de ſoüiller l'imagination, de ſurprendre les yeux, d'entrer par les oreilles, & d'attaquer le cœur par des idées de ſenſualité. D'abord que les deux ſexes ſe raprochent, il ſe trouve au milieu d'eux, & il ſçait les engager inſenſiblement à bien des ſortes de péchez, par les attraits naiſſans de volupté ou de curioſité qu'il leur ſuggére, cela arrive infailliblement ; & ſans un miracle, cela ne peut pas arriver autrement.

2. Inconvénient de ce mélange à l'égard des Maitres & des Maîtreſſes.

2. Si le danger eſt grand à l'égard des enfans, il ne l'eſt pas moins à l'égard des Maîtres & des Maîtreſſes. Quelque ſageſſe & précaution que demande leur place, il leur eſt aiſé d'oublier ce qu'ils ſont, quand ils ont ſous leur puiſſance des objets qui les frapent. Les uns fuſſent-ils des Joſeph, & les autres des Suſannes, ils trouvent des cauſes de chutes dans leur école, ou au moins des ſujets d'une tentation continuelle. Hé ! combien eſt-il aiſé en ces rencontres, qu'un Maître d'Ecole devenu ſemblable aux deux Juges corrompus qui ſe laiſſérent ſéduire par les attraits de l'innocente beauté de la fille d'Elcias, ferme les yeux ſur le Ciel, & ne ſe ſouvienne plus des Jugemens du Seigneur. L'autorité qu'il a, favoriſe ſa perverſion ; la ſimplicité des enfans qu'il inſtruit, lui en laiſſe la facilité ; le droit qu'il prend de les corriger, eſt un piége que ſon devoir ſemble cacher. Combien dans ces occaſions ont été tentez, combien ont été ébranlez, combien ſont tombez ? Ce ſcandale n'eſt-il jamais arrivé ? La Lettre du Roi Loüis XIII. écrite à M. l'Evêque de Poitiers en datte du 15. Décembre 1646. fait foi qu'il eſt arrivé à Poitiers. En combien d'autres lieux eſt-il arrivé ce ſcandale ?

Voici ce que j'ai entendu ſortir publiquement de la bouche d'un Evêque très-zelé, très-vigilant, & très-occupé des fonctions de ſon miniſtére. Dans le cours de ſes viſites, comme il ne manquoit point d'exhorter les habitans de faire leur poſſible pour avoir une Maîtreſſe d'Ecole pieuſe & capable de bien inſtruire & de bien élever les filles, & qu'il ne trouvoit preſque par tout que con-

Tom. 1. des Mémoires nouveaux du Clergé, titre 5 des petites Ecoles, *chap.* 2. *n.* 14. *p.* 977.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

tradiction, parce que les Païsans se mutinoient pour demeurer en posſeſſion d'envoyer les filles comme les garçons à l'Ecole du Magiſter, le Prélat fut obligé de leur apliquer ces paroles de Jeſus-Chriſt, aux enfans de Zébédée : *Neſcitis quid petatis.* Vous ne ſçavez ce que vous demandez. Puiſque vous me forcez de vous dire ce que je voudrois enſévelir dans un oubli éternel, j'ai été obligé d'interdire plus d'une douzaine de Magiſters, parce que ces malheureux devenoient les corrupteurs de celles qu'on leur envoïoit à inſtruire.

Je ne dois pas oublier de remarquer que le Diocèſe de ce vigilant Paſteur étoit petit. Or ſi dans un Diocèſe de peu d'étenduë, il ſe trouvoit un ſi grand nombre de ſéducteurs, dans le petit nombre de Magiſters, à qui des parens imprudens confioient l'inſtruction de leurs jeunes filles ; combien de ſemblables ſatans le ſexe jeune & ſimple trouve-t'il dans les grands Diocèſes, en ceux qu'on leur donne pour Maîtres ?

3. Inconvénient de ce mélange, par raport à la bienſéance.

3. Quand il n'y auroit aucun danger à craindre de ce mélange des ſexes, ni pour les Maîtres & Maîtreſſes, ni pour les enfans ; cas qu'on ne doit jamais ſuposer dans la pratique ; & quand il pourroit arriver par miracle, qu'il n'eût jamais ſans ombre de ſcandale : au moins doit-on tomber d'accord que la bienſéance ne permet pas de mêler les ſexes dans les Ecoles, & que ce mélange eſt contraire à une bonne éducation.

Après tout, les filles ſont par nature plus timides, plus ſoumiſes, plus dociles, & plus aiſées à conduire que les garçons, qui par tempérament ſont plus vifs, plus hardis, plus pétulans, plus rebelles, & moins ſuſceptibles de honte & des bonnes impreſſions. Par conſéquent, il y a toûjours à craindre qu'en leur preſence & ſur leurs exemples, les filles ne s'évaporent, ne ſe licentient, & ne perdent leur douceur, leur pudeur & leur flexibilité naturelle ; & c'eſt ce qui arrive toûjours. Les filles qui ſont élevées avec les garçons, deviennent comme eux hardies, évaporées, inſolentes, éfrontées.

De plus, eſt-il poſſible qu'un Maître inſtruiſe de loin, ſans jamais aprocher, toucher, fraper, flâter, loüer, careſſer, corriger ; & eſt-il poſſible qu'il le puiſſe faire à l'égard des filles, ſans choquer la bienſéance & l'honnêteté ?

Pareillement, peut-on ſuposer que les enfans de ſexe diférent ſe trouvent dans une Ecole une partie de la journée enſemble, ſans ſe regarder, s'aprocher, ſe toucher, ſe pouſſer, ſe faire tomber, ſe fraper, ou ſe careſſer, ou ſans joüer enſemble, ſans ſe trouver jamais à l'écart en allant à l'Ecole, ou au retour ? Or ſi la pudeur, la modeſtie, la pureté n'ont rien à craindre de ces inconveniens, la bienſéance, l'honnêteté, & la bonne éducation, peuvent-elles les ſouffrir ?

II. Ordonnances de nos Rois qui défendent ce mélange dans les Ecoles.

II. Ces réflexions expoſées en peu de mots, relévent la néceſſité de l'Inſtitut des Freres pour l'inſtruction Chrétienne des garçons, & de celui des Sœurs, pour l'éducation des filles.

J'apuie ce que je viens de dire ſur les Ordonnances des Evêques & de nos Rois, qui ont réglé que les Ecoles pour les garçons, doivent être tenuës par les hommes, & celles pour les filles par des femmes ou filles, ſans que les garçons & les filles puiſſent être reçûs en mêmes Ecoles, pour quelque cauſe & prétexte que ce ſoit, comme on le peut voir dans l'Art. XLV. du chap. 2. tit. 5. des petites Ecoles, *du premier Tome des Mémoires nouveaux du Clergé*, p. 1078. *& ſuiv.* Il eſt remarqué là qu'il y a des réglemens ſur cette matiére dans les Ordonnances de la plûpart des Diocèſes ; & on y en raporte trois du Diocèſe de Paris qui en

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

ſont voir l'importance. Par la premiere qui eſt de M. Pierre de Gondy Evêque de Paris du 4. Avril 1570. il eſt deffendu ſous peine d'excommunication encouruë par le ſeul fait, à tous Maîtres d'Ecole de recevoir des filles en leurs Ecoles, & aux Maîtreſſes d'y recevoir des garçons en quelque âge qu'ils ſoient, ſuivant l'Edit du Roi, & Arrêt de la Cour de Parlement, publié à ſon de Trompe & cri public par les carrefours de Paris.

III. Défenſes de ce mélange par les Mandemens des Evêques.

M. Jean-François de Gondy Archevêque de Paris, renouvella cette deffenſe ſous les mêmes peines par ſon Ordonnance du 8. Janvier 1641. ſuivant les Statuts ſynodaux de ſon Diocèſe faits par lui & par ſes Prédeceſſeurs.

M. Hardoüin de Perefixe confirma pareilles défenſes, & ſous les mêmes peines par ſon Ordonnance du 10. Mai 1666. Ses raiſons & ſes paroles méritent qu'on les raporte. « Il n'eſt rien, dit-il, de plus avantageux pour détruire l'empire du péché dans l'Egliſe, & pour faire régner Jeſus-Chriſt dans ſon peuple, « par la pureté des mœurs & la Doctrine, que d'imprimer fortement & de bonne heure dans les eſprits de la jeuneſſe des ſentimens & des inclinations dignes « de la ſainteté de nôtre Religion: car comme il n'eſt rien de plus facile à corrompre « par les mauvais exemples, par les converſations dangereuſes, & par les coutumes « dépravées du ſiécle, que ces mêmes eſprits; & qu'il n'eſt rien de plus difficile à déraciner que les habitudes qu'ils prennent à cet âge: auſſi n'eſt-il rien de plus facile « que de leur donner avec les élemens des Lettres, de ſaintes & ſalutaires impreſſions des vertus Chrétiennes, ſi fortes & ſi puiſſantes qu'ils les conſervent toute « leur vie pour leur propre ſanctification & pour la gloire de l'Egliſe. C'eſt la connoiſſance de cette importante vérité qui a obligé nos Prédéceſſeurs à mettre au nombre de leurs plus grands ſoins, celui de l'inſtruction de la jeuneſſe, & à veiller « avec une aplication particuliere ſur les petites Ecoles, & ſur les Maîtres & Maîtreſſes qu'on choiſit pour en avoir la conduite; ce qui leur a paru ſi important, « qu'ils ont pourvû à la direction & au bon ordre deſdites Ecoles par pluſieurs Statuts Synodaux & Reglemens généraux, qui ont ſouvent été renouvellez dans « les Synodes particuliers qu'ils ont fait tenir pour le fait des petites Ecoles. Mais « encore que tout le monde reconnoiſſe l'utilité, & même la néceſſité de ces Reglemens, nous aprenons tous les jours qu'on y contrevient en pluſieurs lieux; ce qui « cauſeroit un préjudice notable à l'éducation des enfans, s'il n'y étoit pourvû de nouveau de nôtre autorité. A ces cauſes, renouvellant en tant que beſoin eſt ou ſeroit, « les Réglemens ſuſdits, & entr'autres celui du 8. Janvier 1641. nous faiſons très-expreſſes inhibitions & défenſes, ſous peine d'excommunication, à tous Maîtres « d'Ecoles, aux Maîtres Ecrivains & à tous autres hommes, de quelque qualité & « condition qu'ils ſoient, dans l'étenduë de cette Ville, Faux-bourgs & Diocèſe « de Paris, de recevoir ou admettre à l'avenir en leurs Ecoles aucunes filles, ſous « quelque prétexte que ce ſoit; comme auſſi aux Maîtreſſes de recevoir dans leurs « Ecoles aucuns garçons. Voulons & enjoignons ſous les mêmes peines d'excommunication que ſi en quelqu'un des lieux ſuſdits ce mauvais uſage eſt introduit, dans trois « jours après qu'ils auront eu connoiſſance de nôtre preſent Mandement, leſdits « Maîtres d'Ecole & Maîtres Ecrivains renvoyent leſdites filles, & leſdites Maîtreſſes renvoyent leſdits garçons. Et quant aux Paroiſſes de la Campagne, dans « leſquelles il n'y a aſſez d'enfans pour occuper & entretenir un Maître & une « Maîtreſſe d'Ecole enſemble, Ordonnons ſous les mêmes peines, que les garçons & les filles ſoient inſtruits dans des lieux ſéparez, ou des heures différentes. « Nous faiſons auſſi commandement ſous pareilles peines, aux peres & meres, de «

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

» retirer leurs enfans dans ledit tems ; si-non à faute de ce faire dans icelui, nous » déclarons tant les uns que les autres excommuniez, *ipso facto.*

Nous avons vû ci-devant que Loüis XIII. *informé d'un très-grand scandale arrivé dans une Ecole, où un Précepteur recevoit des filles*, avoit écrit une Lettre à Monsieur l'Evêque de Poitiers, pour ordonner qu'à avenir les Ecoles pour les Garçons fussent régies par des hommes, & celles pour les Filles fussent régies par des femmes ou des filles, sans que les Garçons & les Filles pussent jamais être reçûs en mêmes Ecoles, pour quelque cause & sous quelque prétexte que ce soit.

Le. cit. p. 978. *p.* 980. En conséquence de cette Lettre du Roi, & pour l'exécution de ce qui y étoit ordonné, Monsieur l'Evêque de Poitiers fit une Ordonnance du 7. Janvier 1641. sur cet article, qui fut suivie de celle du Lieutenant-Général du 19. Février 1641. pour l'exécution desdites Lettres & Mandement. Ces piéces sont raportées dans le 1. tom. des Mémoires nouveaux du Clergé : Il est aussi raporté un Arrêt du Parle-

p. 1056. ment de Paris du 19. Mai 1628. qui fait *très-expresses inhibitions & défenses aux Mai-*

p. 1065. *tres de recevoir des Filles à leurs Ecoles, & aux Maîtresses de tenir des Garçons.*

Cét Arrêt est confirmé par un autre du 7. Février 1654. par lequel la Cour enjoint au Chantre de l'Eglise de Paris de donner ordre, que les Maîtres n'aient aucunes filles dans leurs Ecoles à instruire avec les garçons ; & semblablement, que les Maîtresses d'Ecoles n'ayent aucuns garçons avec lesdites filles. On voit aussi une Lettre

p. 1084. du Roi à Monsieur l'Evêque de Châlons, du 16. Mai 1667. portant reglement que les Ecoles des garçons soient tenuës par des hommes de probité ; & celles des filles, par des femmes ou filles, sans que les garçons & les filles puissent être en même Ecole.

p. 1085. On raporte de plus dans le même endroit une Sentence des Requêtes du Palais du 5. Janvier 1677. qui fait défenses aux Maîtres des petites Ecoles de la Ville & Diocèse d'Amiens, de recevoir des filles dans leurs Ecoles, & aux Maîtresses d'y recevoir des garçons. Van Espen dans l'endroit qu'on va bien-tôt citer, se sert de cet Arrêt du Parlement, pour prouver nôtre Thèse, & ajoûte qu'il y en a d'autres semblables au raport de l'Auteur du Journal des Audiences.

C'a été pour séparer les Ecoles des Garçons & des Filles que Loüis XIV. a ordonné, que dans les lieux où il n'y auroit point d'autres fonds, il pût être imposé sur tous les habitans, la somme de cent cinquante livres par an pour les Maîtres, & cent livres pour les Maîtresses. Cet Edit est du 13. Décembre 1698. & il fut enregistré au Parlement de Paris le 20. du même mois & de la même année.

IV. Défense de ce mélange par les Conciles.

Ces Réglemens ne sont pas nouveaux. Le Concile d'Aix tenu en 1585. avoit expressément ordonné des établissemens d'Ecoles pour les garçons & pour les filles, afin de les séparer.

Tit. de fide rudimentis & Scholis Doctrinæ Christianæ.

Celui de Bourges tenu un an avant, avoit commandé de confier l'Instruction & l'éducation des filles, à des veuves ou femmes de mœurs & de vie irréprochable.

Tit. XXIX. de Seminariis majoribus & minoribus scholis Can. VI.

Cette discipline si nécessaire au bon ordre & à la conservation de l'innocence des enfans, n'est pas particuliere à la France : les Evêques de Flandre en ont aussi fait de beaux Réglemens, comme le raporte Van Espen (*to. 1. p. 2. tit. XI. c. 5. n. 19.*) Ainsi le premier soin d'un Ecolâtre, & de ceux à qui le soin des Ecoles est confié, dit cet Auteur, doit être de prendre garde que les enfans ne trouvent la perte de leur innocence dans les Ecoles destinées à la leur conserver, de la part de leurs Compagnons, ou de leurs Maîtres mêmes. C'est pourquoi le dessein de nos Conciles est que les garçons ne soient instruits que par des hommes ; & que les filles ne soient instruites que par des personnes de leur sexe, soit dans les Ecoles Dominicales, soit dans les au-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

tres; & que dans les lieux où il ne ſera pas poſſible d'obſerver ce Réglement, on ait grand ſoin de ſéparer les Filles des Garçons, & de les éloigner les uns des autres dans les Catéchiſmes qu'on leur fera. C'eſt ce qu'ordonnent de faire le Concile de Malines, *p.* 11. *tit.* 20. *c.* 3. Et celui de Cambrai de l'an 1614. *tit.* 2. *c.* 2. par ces paroles: Que les enfans de ſexe différent ne ſoient point mêlez dans les Ecoles des Villes ſur tout, & des plus grands lieux; mais qu'autant qu'il eſt poſſible, que les filles ſoient enſeignées par les perſonnes de leur ſexe, & les garçons par des hommes. *Eaſdem Scolas in oppidis præſertim & aliis Locis celebrioribus ſimul non frequentent pueri, & puellæ; ſed viri maſculis, fœminæ puellis, quantum fieri poteſt inſtruendis præſint.*

S'il eſt évident par ces preuves, que les Evêques, les Rois, & les premiers Magiſtrats du Royaume, concourent dans ce deſir que les Ecoles pour les garçons ſoient ſéparées de celles des filles, & qu'ils font des défenſes très-expreſſes d'admettre dans une même Ecole les uns avec les autres: il eſt auſſi notoire que ces Réglemens ſi ſages, ſi ſaints, ſi néceſſaires, ſont violez hardiment & impunément preſque de tous côtez; & que la plûpart des Maîtres & Maîtreſſes mercenaires, tâchent de remplir leurs Ecoles de Filles & de Garçons.

On ne peut par conſéquent eſpérer l'Inſtruction ſéparée des uns & des autres, que dans les Ecoles Chrétiennes & Gratuites. C'eſt ce qui les rend aujourd'hui ſi néceſſaires & ſi avantageuſes.

CHAPITRE IV.

Où l'on montre par la ſainte Ecriture, par la Doctrine & les Exemples des Saints, par les Decrets des Conciles, & des Evêques, & par les Ordonnances de nos Rois, l'eſtime qu'on doit faire des Inſtituts des Maîtres & des Maîtreſſes d'Ecoles Chretiennes & Gratuites, & le zéle qu'on doit avoir pour en procurer les établiſſemens.

NOus avons vû ci-deſſus, que la maniere d'inſtruire ſimple & familiere, qui reſſemble plus à la forme de faire des Catéchiſmes, qu'à celle de faire des Sermons, a été celle dont le grand Maître de la Sageſſe celeſte, & après lui les Apôtres, ſe ſont ſervis.

Les Diſciples de ces hommes divins n'ont point introduit d'autre métode. Les inſtructions ſimples & ſans art ont duré dans l'Egliſe, tout le tems que ſa primitive ferveur ne s'eſt point relâchée. Cela eſt ſi vrai, que le grand argument que les Critiques emploïent contre certains ouvrages attribuez aux plus anciens Peres de l'Egliſe, eſt qu'il ne reſſentent point la ſimplicité de ces premiers tems. C'en eſt aſſez à leur avis, pour conclure qu'ils ne leur apartiennent pas.

Nous avons vû que la fonction de Catéchiſer & d'inſtruire les Catéchuménes, étoit une fonction attachée à l'Epiſcopat; & que quand la multitude de ceux qui demandoient le Baptême, a obligé les Evêques de ſe décharger de ce ſoin ſur d'autres, leur choix tomboit ſur les hommes les plus ſçavans & de la plus haute réputation.

On n'admettoit au Baptême, que ceux qui étoient inſtruits à fond de la Doctrine Chrétienne; & ce ſoin d'enſeigner la Doctrine Chrétienne, étoit l'Office, ou des Evêques, ou des plus grands Docteurs de l'Egliſe.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

Les choses ont subsisté sur ce pied, jusqu'à ce que le monde connu, étant presque tout devenu Chrétien, le défaut des Catéchuménes a fait insensiblement tomber la fonction de les Catéchiser. Pendant tout ce temps, les peres & les meres, & à leur défaut les pareins & mareines, parfaitement bien instruits de la Doctrine Chrétienne, & zélez pour le salut de leurs enfans, avoient soin de la leur aprendre. Ainsi les Maîtres propres à l'enseigner à la jeunesse ne devinrent nécessaires que quand les parens manquans à leur devoir, négligérent l'instruction & l'éducation de ceux qu'ils avoient mis au monde.

Or dès-lors l'Eglise eut un grand soin de procurer des Ecoles Chrétiennes & Gratuites, & de recommander à ses Ministres de faire des Catéchismes avec zéle & assiduité. Jamais l'Eglise ne s'est oubliée là-dessus ; & toûjours de tems en tems elle a excité par de nouveaux Decrets ses Ministres, à ne point négliger le soin de Catéchiser, & d'enseigner aux enfans & aux ignorans, la Doctrine Chrétienne.

Théodulphe Evêque d'Orléans, dans son Capitulaire tenu en 797. recommande fort aux Prêtres de tenir dans les Bourgs & les Villages des Ecoles gratuites, pour y enseigner les enfans avec grande charité, sans rien exiger ni recevoir. *Cum ergo eos docent nihil ab eis pretii pro hac re exigant, nec aliquid ab eis accipiant, excepto quòd eis parentes Caritatis studio sua voluntate obtulerint.*

Gautier, Evêque d'Orléans, renouvella ce Decret de Theodulphe, l'un de ses Prédecesseurs, suivant lequel il ordonne au chap. 3. de ses Capitulaires, que chaque Prêtre ait son Clerc, qui puisse tenir l'Ecole dans l'Eglise : *Ut unusquisque Presbyter suum habeat Clericum, quem religiosè educare procuret, & si possibilitas illi est, Scholam in Ecclesia habere non negligat solerterque caveat, ut quos ad erudiendum suscipit, caste sinceriterque nutriat.*

Hincmar, Archevêque de Reims, a ordonné la même chose dans son Diocèse, suivant ce qu'il paroît par son second Capitulaire chap. 11. où il dit, en parlant des Curez, qu'il faut examiner s'ils ont un Clerc capable de tenir l'Ecole : *Si habeat Clericum qui possit tenere scholam.*

Le Canon, *Ut quisque, ext. de vita & honestate Clericorum*, attribué à un ancien Concile de France tenu à Mâcon, porte la même chose, *Ut quisque Presbyter qui plebem regit, clericum habeat.... qui possit Scholas tenere, & admonere suos Parocianos, ut filios suos ad fidem discendam, mittant Ecclesiam.* Les Evêques en ont fait aussi plusieurs Decrets, chacun dans son Diocèse. Yves de Chartres en a fait un dans le sien, où il a repris tous les termes du Canon qu'on vient de raporter ; ainsi qu'il paroît par les notes sur ce Canon.

Le Concile de Mayence de l'an 813. fait une loi aux Prêtres, d'instruire avec soin les Fidéles des véritez de Foi renfermées dans le Symbole & de l'Oraison Dominicale, & de châtier par le jeûne & d'autres pénitences, l'ignorance criminelle de ceux qui négligent de les aprendre, & aussi de les obliger d'envoyer leurs enfans à l'Ecole, pour y être instruits des véritez de la Foi ; *ut fidem Catholicam rectè discant.*

Celui de Valence de l'an 855. recommande fort le rétablissement des Ecoles Chrétiennes, & regarde la négligence qu'on avoit eu à laisser tomber des secours si nécessaires, comme l'origine de l'ignorance des choses de Dieu & de la Foi qu'on voyoit de tous côtez... *Quia ex hujus studii longa intermissione, pleraque Ecclesiarum Dei loca & ignorantia fidei & totius scientiæ inopia invasit.*

Pareillement Herardus, Archevêque de Tours, dans son Capitulaire de l'an 858. recommande aux Prêtres l'établissement des Ecoles. *Ut scholas Presbyteri pro posse habeant.*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

habeant. ch. 17. Si ces ſages réglemens ſur l'inſtruction & ſur l'éducation des enfans, euſſent été exactement obſervez, l'Egliſe auroit ſans doute été préſervée de ce déluge de maux dont elle a été affligée dans les derniers ſiécles, & dont on attribuë la cauſe à l'ignorance funeſte de la Doctrine Chrétienne, qui ne manqua pas d'être ſuivie d'une horrible dépravation de mœurs. Mais Dieu qui par ſa bonté infinie aſſiſte toûjours ſon Egliſe, envoya à ſon ſecours entre pluſieurs autres grands Saints & grands Docteurs l'incomparable ſaint Charles Boromée.

Ce ſaint Cardinal perſuadé que le mal venoit de l'ignorance de la Doctrine Chrétienne & de la mauvaiſe éducation des enfans, crût qu'il le guériroit dans ſon origine, s'il pouvoit multiplier les Ecoles Chrétiennes & charitables; & c'eſt à quoi il s'apliqua avec un zéle infatiguable, comme il va bien-tôt être raporté. Pour inſpirer ce même zéle à tous les Miniſtres des Autels, il fit des Decrets ſages & forts dans tous ſes Conciles de Milan, pour les obliger à faire avec ſoin le Catéchiſme, & à procurer des établiſſemens d'Ecoles de la Doctrine Chrétienne. Dans le premier qu'il tint l'an 1565. (*part.* 1. *tit.* 4. *de fidei initiis à Parocho tradendis, initio*,) il ordonne aux Paſteurs d'enſeigner chacun dans ſa Paroiſſe tous les jours de Dimanches & de Fêtes, les élemens de la Foi, & de faire venir les enfans au Catéchiſme auſſitôt après le dîner au ſon de la Cloche. Bien plus, après avoir inſtitué à Milan une Compagnie de la Doctrine Chrétienne, c'eſt-à-dire une ſocieté de perſonnes zélées propres à enſeigner ou à faire enſeigner la Doctrine Chrétienne, il chercha tous les moyens d'en établir par tout ailleurs de ſemblables, comme il ſera ci-après raporté; mais comme il n'étoit pas poſſible de trouver dans toutes les Paroiſſes des perſonnes propres à former de pareilles Societez, pour y ſupléer, il ſtatua dans ſon ſecond Concile de Milan de l'année 1569. (*tit.* 1. *Decr.* 2. *paulo poſt medium*,) de faire choix en chaque lieu de deux ou trois hommes ſages & pieux qui euſſent ſoin d'aſſembler tous les enfans & les jeunes gens pour les mener au Catéchiſme.

Il eût ſoin dans ſon troiſiéme Concile de Milan de l'an 1573. (*tit.* 2. *de Scholis Doctrinæ Chriſtianæ paulo ante medium*,) d'exhorter les Evêques à engager par toutes ſortes de moyens un grand nombre d'hommes & de femmes de toutes les conditions, de tous les états & de tout âge, mais de mœurs ſûres & pures, de s'enrôler dans ces ſortes de Societez de la Doctrine Chrétienne, & de leur accorder, ou obtenir de grandes Indulgences pour les animer. Il eût auſſi ſoin que les Ecoles Chrétiennes fuſſent établies dans tous les Hôpitaux & autres maiſons pieuſes de ſexe different.

Dans le quatriéme Concile de Milan de l'an 1576. (*parte* 2. *tit.* 26. *des Scholis Doctrinæ Chriſtianæ, circa initium*,) il preſcrit tous les moyens imaginables pour que la pluïe, le froid, l'hyver, l'éloignement de l'Egliſe, n'empêchent point la tenuë des Ecoles de la Doctrine Chrétienne.

J'oſe dire, qu'avant même ſaint Charles Boromée, le zéle pour les Ecoles de la Doctrine Chrétienne avoit éclaté en France; car le Canon 13. du Concile de Roüen tenu en 1445. ſupoſe qu'il y avoit anciennement des Ecoles, fondées pour l'inſtruction de la jeuneſſe, puiſqu'il ordonne de ne les confier qu'à gens d'âge, de mœurs, & de talens propres à s'en bien acquitter. En effet, il y a encore pluſieurs lieux où ces anciennes fondations ſubſiſtent au moins en partie; & il y avoit déja long-tems qu'on avoit établi dans les Cathédrales une Dignité, ſous le nom d'Eſcolâtre, ou de Chancelier, ou de Chantre, pour en prendre ſoin.

Le Concile de Narbonne de l'an 1551. pouſſe la précaution plus loin; car il ordonne à ceux qui ont droit de choiſir des Maîtres d'Ecole, de les preſenter à l'Evêque, ou à ſon Grand-Vicaire, ou aux autres Eccleſiaſtiques, qui ſont en poſſeſſion, ſoit

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

par le droit, soit par la coûtume, de les aprouver, afin d'être examinez par eux sur la vie, sur les mœurs, sur la Foi, & sur la Doctrine. Cette précaution si nécessaire, venoit un peu tard, car les nouvelles erreurs avoient déja fait des progrez étonnans, à la faveur des Maîtres d'Ecole Lutheriens & Protestans.

Ce Concile ordonne de plus à ces Maîtres de vie pure & irrépréhensible, d'une Foi non suspecte & d'une Doctrine orthodoxe, d'instruire avec soin les enfans des véritez du salut, & de leur aprendre l'Oraison Dominicale, la Salutation Angelique, le Symbole des Apôtres, le *Confiteor*, le *Salve Regina*, le petit Office de la Très-sainte Vierge, les Pseaumes de la Pénitence, avec les Litanies des Saints, & les prieres pour les Défunts, & de les mener tous les jours de Dimanche & de Fête à l'Eglise. *Cui exactè præcipiatur, ut singulis diebus Dominicis & Festis ad Templum juvenes ducat...*

L'Assemblée générale du Clergé de France à Melun en 1579. encherit sur ces sages réglemens, car elle avertit les Maîtres d'Ecole, que leur vie doit elle-même être un grand enseignement à bien vivre, & que leur soin doit être d'élever les enfans dans la pieté & les bonnes mœurs, de les détourner de la lecture des Livres hérétiques & prophanes & de tous ceux qui portent dans l'esprit les idées de la volupté, qu'ils doivent faire leur devoir capital de les bien instruire des vérités de la Foi, & de les mener eux-mêmes, non-seulement les Dimanches & les Fêtes, mais même les autres jours, à la Messe de Paroisse, selon le reglement du Concile de Latran, & enfin d'avoir soin qu'ils soient élevez dans la Foi Catholique, en les instruisant du Catéchisme du Pape Pie V.

Le Concile de Roüen de l'an 1631. *Can.* 1. recommande fort aux Evêques de rétablir les anciennes Ecoles dans leurs Diocèses, & de procurer leur établissement dans les lieux où il n'y en avoit pas, afin d'élever la jeunesse dans les voïes du Seigneur.

Rien de plus beau que ce que dit sur ce sujet celui de Bordeaux de l'an 1533. *tit. 27. des Ecoles*: » C'est avec bien de la raison, disent les Peres de ce Concile, » qu'un Sage du siécle a laissé par écrit, que rien n'est plus important que la bonne éducation des enfans. En effet, la jeunesse est l'espérance & la ressource de » la République, qui produit des fruits d'un goût admirable, si on a soin de la » cultiver dans l'âge le plus tendre; qui n'en presente, au contraire, aucun, ou » n'en donne que de très-amers, si elle est négligée. Nul moïen par conséquent, » plus sûr & plus court d'introduire la réforme dans tous les corps de la Répu» blique Chrétienne, que la culture de la jeunesse. Puis donc que nôtre premier » soin doit être de procurer une éducation sainte & Chrétienne aux enfans, nous » ordonnons de ne prépoſer personne aux Ecoles, qui soit suspect d'erreur, ou » de mauvaise mœurs, & qui n'ait fait la profession de Foi que nous avons pres» crite... Il faut donc par tous moïens pourvoir toutes les Paroisses, au moins les » plus célébres, de Maîtres d'Ecole, qui soient en état d'instruire les enfans des » véritez de la Religion, de leur enseigner les articles de Foi, les Commandemens » de Dieu, l'Oraison Dominicale, & choses semblables.

Le Concile d'Aix tenu 1585. va plus loin. Après avoir donné ordre aux Evêques d'obliger tous les Curez de faire le Catéchisme aux enfans tous les Dimanches & Fêtes, & de les y appeller par le son de la cloche à certaines heures; il ajoûte: Afin que les Curés puissent être aidez dans ce ministere par les Laïques mêmes; l'Evêque doit faire son possible pour établir dans toutes les Villes & Villages des Congrégations de la Doctrine Chrétienne, & des Ecoles

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

tant pour les Garçons, que pour les Filles. Dans les lieux où ces sortes de Congrégations ne pourront être établies, qu'on fasse choix de deux ou trois hommes de poids, qui se chargent par principe de piété de mener les enfans à l'Eglise, pour y être instruits par les Curés des élémens de la Foi. Que l'Evêque de plus ait soin de faire faire la visite de ces Ecoles, & de se faire rendre compte de la maniere dont on les fait, du nombre des enfans qui y viennent, & de tout ce qui peut procurer le progrez spirituel de ces sortes de Congrégations. Qu'il ait encore le zéle de leur procurer de bons Confesseurs, & des Prédicateurs propres à enflâmer de jour en jour leur zéle pour le soin de ces Ecoles; enfin que l'Evêque ait soin d'établir aussi dans les Hôpitaux, & les autres lieux où l'on nourrit des hommes & des femmes, sur-tout où l'on reçoit les enfans exposez, cette sorte d'Institut dévoüé à enseigner la Doctrine Chrétienne.

Le Concile de Toulouse de l'an 1590. 3. P. C. 3. *Des Ecoles*, fait les mêmes Réglemens. « Si toute sorte d'ignorance est funeste, disent les Peres de « ce Concile, celle des choses de Dieu est infiniment pernicieuse. C'est pour- « quoi les Evêques ne peuvent s'appliquer avec assez de soin à l'instruction & à la « bonne éducation de la jeunesse chrétienne, sur-tout à lui procurer la science des « véritez de la Foi, & des devoirs du Christianisme. Qu'ils obligent les Curez « de regarder comme un devoir capital d'enseigner par eux-mêmes, ou par d'au- « tres Ecclésiastiques propres à le faire tous les Dimanches & Fêtes après-midi « dans l'Eglise aux enfans & à ceux du Peuple qui sont les plus grossiers, la ma- « niere de bien vivre, de prier, de se confesser & de communier. Ils tâcheront « aussi d'établir en chaque Ville, Bourgs & Villages peuplez, des Congrégations « de la Doctrine Chrétienne, conformes à celles qui ont été approuvées par les « Bulles de Pie V. & de Gregoire XIII. Ils érigeront donc des Ecoles Chré- « tiennes en faveur des deux sexes, qui demeureront soumises à ces Congréga- « tions où il y en aura, ou aux Curez des lieux. Enfin ils auront soin que la « Doctrine Chrétienne, contenuë dans le Catéchisme qui va être imprimé par « ordre de ce Concile, soit enseignée avec zéle dans les Hôpitaux & les autres « lieux, où il se trouve un grand nombre d'enfans des deux sexes. «

Van Espen, tom. 1. p. 2. tit. 11. c. 5. *de Scholis puerorum*, rapporte de semblables Réglemens faits par les Conciles de Flandre.

Conformément à ces Réglemens des Conciles, des Evêques de France ont ordonné dans leurs Diocèses l'établissement des Ecoles pour instruire la jeunesse des verités de la Foi & de la Religion. C'est ce qu'on peut voir par les Statuts Synodaux de Paris en 1674. d'Amiens de l'année 1662. chap. 1. art. 8. de Beauvais en 1653. de Châlons en 1657. 1661. & 1662. ce qui est dit dans l'art. 8. de ceux de 1662. mérite d'être raporté. En voici les termes: « Prenez tous les ans « quelque somme d'argent sur le revenu de la Fabrique, pour aider à avoir un « Maître d'Ecole dans les lieux où il n'y en a point, à cause de la pauvreté « des Habitans, si vous pouvez vous-même contribuër de quelque chose à la sub- « sistance dudit Maître d'Ecole; préférez cette aumône à celles qui ne sont pas « si nécessaires & si pressantes: en un mot, n'oubliez rien de ce qui dépendra « de vôtre zéle, pour procurer l'établissement d'un Maître d'Ecole dans vos Pa- « roisses, ce moyen étant le plus propre & le plus assûré pour faire que la jeunesse « soit toûjours bien instruite de sa créance & élevée dans la crainte de Dieu, « d'où dépend la réformation entiere de vos Paroisses. «

Les mêmes Réglemens ont été faits par les Evêques de Flandre, comme

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

on le peut voir chez van Espen dans les endroits qu'on raporte ailleurs

L'Institution de l'Escolâtrerie ou Chancelerie montre combien nos Peres ont eu à cœur l'établissement des Ecoles pour & l'éducation de la jeunesse dans les bonnes mœurs & les principes de la Religion ; car l'unique fin de cet office ou dignité qui compte déja plus de cinq siécles depuis son établissement, a été de pourvoir au bon ordre des petites Ecoles, de les rétablir dans leur premiere splendeur, & de les soutenir contre le relâchement & la négligence, qui avec le tems font tomber les œuvres les meilleures & les plus nécessaires. En effet, comme dit Noüet pour l'Escolâtrerie d'Amiens dans son Plaidoïer raporté dans les nouveaux Mémoires du Clergé (*tom.* 1. *des petites Ecoles*, *cit.* 5. *c.* 11. *p.* 1017.) ç'ont été les Chanoines des Eglises Cathédrales qui composent l'ancien *Presbyterium* de l'Eglise, & qui sont comme les Assesseurs, les Conseillers & les Coadjuteurs des Evêques pour les assister & les soulager dans la vaste & pesante charge des ames, qui ont été les premiers chargez du soin des Ecoles ; ce sont eux qui ont éxécuté les Ordonnances des Eglises sur ce sujet ; ce sont les Eglises Cathédrales qui ont des Escolâtres pour gouverner les petites Ecoles, des Théologaux pour les Ecoles de l'Ecriture Sainte, des Précepteurs pour les Ecoles des Humanitez, & des Maîtres pour les Ecoles des enfans de Chœur, sous le nom ordinaire de Maîtrise ; de laquelle toutes les autres Ecoles ont pris naissance, & se sont répanduës dans la Ville Episcopale, & ensuite dans le reste du Diocèse. De-là vient l'autorité que les Escolâtres ont conservée sur les Ecoles, & qu'on voit confirmée par Arrêts du Parlement & par toutes sortes de preuves dans ce même Plaidoïer. Comme rien donc n'est plus nécessaire au Public, & en particulier aux Pauvres, que des Ecoles gratuites & charitables, où les enfans indigens reçoivent une bonne éducation & l'instruction nécessaire à salut ; de tout tems, comme on vient de voir, l'Eglise en a ordonné l'établissement, & dans ces derniers siécles le Saint Esprit a inspiré d'en fonder de tous côtez. Pour ne parler que de la Capitale du Royaume, l'on voit peu de Paroisses considérables à Paris, qui n'ayent chacune leur Ecole de Charité, comme Saint Séverin, Saint Paul, Saint Méderic, Saint Roch, Saint Etienne du Mont, Saint Jacques du Haut-pas, Saint Jacques de la Boucherie, Saint Nicolas Deschamps, Saint Leu, Saint Gilles, Saint Laurent, Saint André-des-Arts, Saint Loüis de l'Isle, & plusieurs autres, sans parler de la grande & célebre Paroisse de Saint Sulpice, dont les pieux Curez employent les Freres dans plusieurs Ecoles gratuites.

Ce grand zéle, qui s'est rallumé dans les derniers siécles pour les Ecoles charitables, tire son origine du saint Pape Pie V. encore plus de saint Charles Borromée, du vénérable César de Bus qui a institué & fondé la Congrégation de la Doctrine Chrétienne. Ce qui est rapporté là-dessus dans la vie de ce saint Homme, mérite d'avoir place ici. La curiosité du Lecteur s'y trouvera satisfaite, & la lecture qu'il en fera, est toute propre à lui inspirer une haute estime de ces saints Instituts qui se consacrent à instruire par charité, & à élever chrétiennement les enfans des Pauvres.

Vie du V. César de Bus Fondateur de la Congrégation de la Doctrine Chrétienne. *t.* 3. *p.* 161. C'est un avant propos.

Etat où se trouvoit la Doctrine Chrétienne que César fonda sa Congrégation.

» Tout ce que nous avons dit jusqu'ici, dit l'Auteur de cette Vie, des services rendus à l'Eglise par César de Bus, ne doit être regardé que comme ses » premiers essais. Il nous reste maintenant à parler de la Fondation de son Institut, qui a été son véritable chef-d'œuvre. Dieu lui en inspire le dessein, & lui » donne le zéle, la force & toutes les autres vertus nécessaires pour l'éxécuter.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

Il a pour Protecteur, & ſi nous l'oſons dire, pour Coadjuteur dans cette entrepriſe, un ſaint Archevêque, qui fut enſuite Cardinal. Il gouverne ſaintement ſa Congrégation, & lui donne peu de Loix, mais excellentes. Il la voit confirmée par un grand Pape, partagée par une fâcheuſe ſéparation, établie en pluſieurs endroits, & ſouhaitée par tout.

Comme cet Inſtitut tire ſon nom de la Doctrine Chrétienne, & que c'eſt, pour ainſi dire ſa fonction favorite, nous avons crû qu'il ſeroit à propos de repreſenter ici l'état où elle ſe trouvoit depuis le commencement du ſeiziéme ſiécle, qui fut celui de Céſar, juſqu'à ce qu'il fût envoyé pour l'enſeigner, & pour en fonder la Congrégation.

On peut dire que l'état de la Doctrine Chrétienne, durant les vingt ou trente premieres années du ſeiziéme ſiécle, n'étoit pas différent de celui où elle avoit été long-tems auparavant, c'eſt-à-dire, qu'elle étoit négligée, pour ne pas dire extrêmement avilie. Il ſembloit qu'on eût alors oublié que c'étoit celle-là même que Jeſus-Chriſt avoit enſeignée ſur la terre, après l'avoir reçuë de ſon Pere dans le Ciel, dont les Apôtres s'étoient ſervis, comme d'un hameçon pour la grande pêche de l'Univers, & qui avoit été cultivée avec tant de fruit & de gloire par les Origénes & les Cyrilles, les Gregoires & les Auguſtins. Trop négligée par les Paſteurs, elle ſe trouvoit abandonnée aux Maîtres d'Ecole, qui étant preſque les ſeuls Catéchiſtes de l'Egliſe, communiquoient à ce divin emploi, qui étoit devenu leur partage, l'aviliſſement où leur Profeſſion étoit tombée. Si quelque perſonne diſtinguée par ſon ſçavoir, ou par quelque place conſidérable dans l'Egliſe, eût entrepris de catéchiſer les enfans & les Pauvres, il ſe fût rendu par-là la fable du monde, & il eût été obligé d'en venir à des Apologies, comme il étoit arrivé un ſiécle auparavant au pieux & ſçavant Chancelier Gerſon.

Luther vint là-deſſus, qui voyant le Catéchiſme ſi abandonné, ne manqua pas d'en faire un crime à l'Egliſe Romanie. Il devoit néanmoins prendre garde que cette Egliſe qu'il condamnoit avec tant de témérité, venoit de remédier à cet abus par un ſage Decret du Concile de Latran. Mais cet Héréſiarque, ou ignorant, ou diſſimulant cette Ordonnance, crut que comme envoyé du Ciel, pour réformer l'Egliſe (car c'étoit-là ſon impie prétention) il devoit faire conſiſter une partie de ſa réformation à rétablir les Inſtructions familieres. Il s'y appliqua lui-même beaucoup, & ſes Diſciples ſuivirent ſon exemple. Mélancton, Oecolampade, cent autres Novateurs compoſérent des Catéchiſmes, qui comme un déluge malheureux innondérent l'Allemagne & les Nations voiſines. Ce fut-là le dernier degré de l'humiliation de la Doctrine Chrétienne: car, quoi de plus humiliant que de voir cette chaſte Sara entre les mains de tout autant de ſales Egyptiens, qu'il y avoit de plumes & de bouches hérétiques, qui ſe mêloient d'en écrire ou d'en parler.

Mais, lorſqu'elle paroiſſoit la plus humiliée, il plut à Dieu de la relever tout d'un coup, & de la faire remonter à ce haut point de gloire où elle avoit autrefois paru. L'eſprit du Catéchiſme ſe répandit alors ſur toutes les parties de l'Egliſe, & principalement ſur les Conducteurs de ce divin troupeau, avec la même effuſion qu'il avoit fait durant les tems Apoſtoliques.

Les Papes & les Conciles ſembloient alors n'avoir point d'affaire plus importante; au moins n'avoient-ils point de plus grand empreſſement que de rétablir cette ſorte d'inſtruction dans ſa premiere ſplendeur. Le Concile de Trente

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

» presse par deux différens Decrets les Curez & les Evêques de ne rien oublier, » pour éviter la honte de ce reproche ; que les petits ont demandé du pain, & » que tout le monde a été sourd à leurs demandes. Une foule de Conciles Pro- » vinciaux, qui suivirent de près ce Concile œcuménique, parurent animez du » même zéle. Pie IV. Pie V. Gregoire XIII. plusieurs de leurs Successeurs don- » nérent leur application, employérent leur autorité, ouvrirent les tresors de » l'Eglise, pour animer toute la terre à donner ou à recevoir des leçons sur cette » divine Doctrine. Les plus sçavantes plumes furent occupées à opposer un tor- » rent de Catéchismes Catholiques à cet autre torrent funeste de Catéchismes » hérétiques, dont nous venons de parler.

» Le premier qui parut alors (au moins n'en connoissons-nous pas qui l'ait pré- » cédé) fut celui de Frédéric Evêque de Vienne en Autriche, l'un des Peres du » Concile de Trente. Ce pieux Prélat goûtoit plus de plaisir, & trouvoit plus » de gloire à instruire les Bergers, qu'à faire la cour aux Princes : car il caté- » chisoit tous les jours, & ne fut qu'une seule fois en huit ans rendre visite à » l'Empereur Ferdinand dont il avoit été le Précepteur, & qui étoit plein d'affec- » tion & d'estime pour lui.

» L'Instruction Chrétienne du Cardinal Groperus sera toûjours révérée de » tous les Catholiques, & par son propre merite, & par la considération de son » Auteur. Ce fut un puissant boulevart de la Foi de l'Eglise contre les nouveau- » tez de son tems : & son zéle pour le rétablissement de la Discipline le rendit » terrible à ceux qui vivoient dans le relâchement. Son désintéressement & son » humilité ne furent pas moins admirables que son zéle. Elevé au Cardinalat, » il fut inflexible dans la résolution de ne monter jamais si haut, croïant de ne » point mériter un honneur, dont toute l'Eglise l'estimoit digne.

» On ne doit pas s'étonner de l'aprobation qu'a toûjours euë le grand Caté- » chisme de Canisius. Si l'on considére que cet Auteur y fait gloire de se taire, » pour ne faire parler que les Saints Peres ; sur quoi il dit ces paroles qu'on ne » sçauroit assez remarquer : (*Toute sagesse, qui n'est pas celle de ces Maîtres de* » *l'Eglise, est une folie : Ne pas tenir sans cesse embrassées ces colomnes du Temple* » *du Dieu vivant, c'est être à la veille d'une funeste chute : Voir autrement que* » *par ces yeux, qui sont ceux de l'Epouse de Jesus-Christ, c'est être aveugle & mar-* » *cher dans une nuit obscure, heurtant & tombant à chaque pas.*)

» Après que le célebre Loüis de Grenade eut composé ses excellens Ouvra- » ges, qui sont lûs de tous ceux qui sçavent lire, & qui procurent tous les » jours aux Anges de nouveaux sujets de joïe par la conversion d'une infinité de » pécheurs, il couronna ses travaux par son admirable Catéchisme, qui n'est pas » fait comme la plûpart des autres pour instruire, ni pour combattre les Héré- » tiques, mais pour servir à la conversion & à l'instruction des Mores d'Espagne » & d'Afrique. Rien n'est plus agréable, ni plus solide que cet Ouvrage ; il » plaît par sa varieté, & convainc par ses raisonnemens ; & son Auteur paroît » infiniment versé dans la lecture des anciens Peres, qui eurent à combattre con- » tre les Juifs & les Gentils.

» Mais le plus autorisé de tous les Catéchismes, qui parurent alors, est celui » du Concile (c'est ainsi qu'on l'appelle ordinairement :) l'Eglise fut long-tems » en mouvement pour mettre au jour cet Ouvrage. Les Théologiens les plus pro- » fonds, les Canonistes les plus habiles, ceux mêmes qui connoissoient le mieux » toutes les finesses de la Langue Latine, furent emploïez pour y travailler. Le

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

Concile de Trente en ordonne la compoſition ; les Papes la preſſent ; ſaint Charles, le Cardinal Sirlet, que ſaint Charles avoit jugé le plus digne de la Papauté, & pluſieurs autres du ſacré Collége, y donnent leurs ſoins. On prépare les matieres avec beaucoup de choix ; on les met en œuvre avec une grande exactitude. L'Ouvrage achevé eſt revû & examiné tout de nouveau : enfin il paroît, & il eſt reçu de toute la terre avec un applaudiſſement général ; on compte juſqu'à vingt-un Conciles Provinciaux, qui en ont ordonné la lecture & l'uſage dans leurs Provinces. Il fut d'abord traduit en toutes ſortes de Langues, Italienne, Françoiſe, Eſpagnole, Allemande, Polonoiſe, Illirique. Il n'eſt point d'éloge que les perſonnes diſtinguées par leur ſçavoir, ou autrement, ne lui ayent donné. Ils ont dit que c'étoit un Ouvrage à l'excellence, & à la beauté duquel on ne pouvoit rien ajoûter ; qu'il étoit comparable à tout ce que les Anciens avoient donné de plus fini, & tout-à-fait digne des meilleurs ſiécles de la politeſſe Romaine. Que toute la Théologie des Chrétiens y étoit renfermée, au moins dans ſes principes ; & qu'il n'étoit pas abſolument néceſſaire que les Paſteurs à qui il eſt adreſſé, en ſçuſſent davantage ; que ce n'étoit pas des hommes communs qui y parloient, mais que c'étoit les Apôtres même qui s'y faiſoient entendre, & qui publioient les merveilles de Dieu.

S. Carolus, Epiſt. ad Regem Luſitaniæ. Rapalmondus in hiſt. Mediolan. Poſſevinus, lib. 5. Bibl. Eccl. cap. 15. Dux Bavar. in facultate conceſſa ad librum illum edendum.

Ce ne fut pas ſeulement par des Ecrits & par des Livres, que la Doctrine Chrétienne fut cultivée, les bouches les plus ſaintes chercherent à ſe ſanctifier davantage en l'annonçant. Saint Ignace & ſes Compagnons ſe firent un devoir de ce miniſtere ; & ce S. Fondateur voulut bien, le même jour qu'il fut élevé au Gouvernement de ſa Compagnie, deſcendre à l'Egliſe pour y catéchiſer les enfans, ne croïant pas par-là ravaler ſon Généralat, mais l'honorer, & en quelque maniere le conſacrer.

En ce même tems l'Orient étonné voyoit le grand Xavier aller par les ruës, une petite cloche à la main, ramaſſer les enfans & les eſclaves pour les inſtruire, & entonner avec eux de ſaints Cantiques, où les plus importantes veritez de la Religion étoient renfermées. C'eſt-là le grand ſecret qui rend les Elemens & toute la nature ſouple à ſes commandemens ; qui ouvre l'eſprit & le cœur des Barbares à ſa parole, & qui le fait triompher des Indes plus glorieuſement que n'en triompha celui devant qui la terre ſe tût. C'eſt encore la fonction privilegiée de ſon Apoſtolat, & comme le droit inaliénable de cette ſacrée dignité. S'il en fait part à d'autres, c'eſt à condition qu'il ne s'en dépoüillera pas lui-même : Toûjours il veut catéchiſer ; & prêt de ceder à qui la voudra ſa qualité de Légat Apoſtolique, qui ne fait qu'embarraſſer ſon humilité, il prétend toûjours conſerver celle de Catéchiſte, qui fait toute la joye de ſa charité.

Barthelemy des Martyrs emploïe les dernieres années de ſa vie, c'eſt-à-dire, les plus ſaintes, à ce charitable exercice. Cet homme eſt toûjours admirable, proſterné aux pieds de Grenade ſon Supérieur il a beſoin qu'on lui faſſe un commandement en vertu d'obéïſſance, & ſous peine d'excommunication, d'accepter un Archevêché. Se trouvant au Concile de Trente, il ferme les yeux à toute conſidération humaine ; & n'enviſageant que les intérêts de l'Egliſe, il veut porter la réformation par tout où il la croit néceſſaire. Entré fort avant dans les bonnes graces de Pie IV. il ne ſe prévaut de cette faveur, que pour rendre un ſervice important à tout l'Epiſcopat. Retourné à Bragues, il pourſuit à la Cour de Philippes II. auſſi-bien qu'à Rome la permiſſion de quitter ſon Ar-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

» chevêché, & de revenir à sa premiere Profession de Religieux. Rendu à sa » chere solitude, il en interrompt assez souvent le repos, pour aller instruire le » petit Peuple du voisinage. Qu'il est beau de voir sortir ces instructions simples » & familieres de la même bouche, qui autrefois a expliqué les veritez Théolo- » giques dans les Ecoles, prêché aux Rois, donné des conseils aux Papes, & » prononcé des Oracles dans les Conciles œcuméniques.

» Dieu est impénétrable dans ses voïes. Pour instruire la Maîtresse de l'Univers, » il fait choix d'un homme sans Lettres. Marc de Sadis, Gentilhomme Milanois, » simple Laïque, vint à Rome pour y faire des leçons de la Doctrine Chrétien- » ne au petit Peuple de cette Ville. Son zéle infatigable pour le salut des ames, » qui se perdent par l'ignorance; son humilité, qui le tint si long-tems éloigné » du sacré Ministere, & qui souffrit une extrême peine, quand une autorité ab- » solue le contraignit d'y entrer; l'extrême mépris qu'il faisoit des richesses, » parce, disoit-il, qu'elles consumoient trop de tems, & qu'il étoit juste que » ceux qui se consacroient aux fonctions Apostoliques imitassent le dépoüillement » des Apôtres; ces vertus, dis-je, & toutes les autres font que sa mémoire est » en bénédiction dans la Congrégation des Prêtres de la Doctrine Chrétienne, » qu'il fonda à Sainte Agathe de Rome avec le secours & sous la direction de » Henri Petra, excellent Prêtre de l'Oratoire.

» Mais de tous ceux qui travaillerent en ce temps-là pour le renouvellement du » Catéchisme, & pour l'honneur de la Doctrine Chrétienne, nul ne se signala » plus que Saint Charles Borromée. Quoique le Catéchisme du Concile soit l'ou- » vrage de plusieurs grands hommes, l'Eglise reconnoît néanmoins qu'elle en est » principalement redevable à ce Saint Cardinal. Personne ne connut jamais mieux » & ne tâcha plus de faire connoître, & les maux que causoit l'ignorance, & les » biens qui naissoient de l'instruction. S'il a tant de peine à demeurer à Rome ab- » sent de son Diocèse, ce n'est que parce qu'il apprend que l'instruction y est fort » négligée. Il n'y est pas plûtôt arrivé qu'y tenant un Concile il y fait faire un de- » cret très-pressant en faveur des instructions familieres. En exécution de ce décret » il établit par tout des Ecoles de la Doctrine Chrétienne. Le nombre en est infi- » ni: pas un quartier dans les Villes, pas un Village à la Campagne, qui n'en ait » une & quelquefois plusieurs. Ces Ecoles sur lesquelles veilloit une grande Con- » grégation, gouvernée elle-même par celle des Oblats, étoient extrêmement che- » res au Saint Prélat. Il les regardoit comme les plus riches fleurons, & les pier- » res les plus prétieuses de sa couronne Pontificale. Quand quelque Evêque, ou » quelque personne distinguée venoit le visiter, il le menoit-là, comme à la cho- » se la plus rare, & la plus curieuse qu'il eût dans son Diocèse. On aime les spe- » ctacles en Italie; il n'en trouvoit point de si agréables que les disputes qui se » faisoient souvent dans ces Ecoles: & c'étoit un concert bien mélodieux pour lui » qu'une infinité de bouches innocentes parlant & disputant des plus importantes » véritez de la Religion. Comme ces Ecoles avoient fait ses délices durant sa vie, » elles firent le plus bel ornement de sa pompe funébre. Cinquante mille Ecoliers » de la Doctrine Chrétienne se trouverent à son enterrement, inconsolables de » perdre un Pere qui avoit eu tant de soin de leur rompre le pain de cette sainte » Parole. Leur grand nombre faisoit foi de la grande charité du Saint: c'étoit une » multitude d'Anges terrestres, qui conduisant son corps au Tombeau, sembloient » disputer par une sainte émulation avec les Anges du Ciel qui portoient son ame » dans le sein de Dieu, à qui lui rendroit plus d'honneur.

Ce

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

Ce grand Prélat étant allé recevoir dans le Ciel une de ces places éminentes deſtinées à ceux qui font ce qu'ils enſeignent, & qui enſeignent ce qu'ils font, l'eſprit du Catéchiſme dont il avoit eu la plénitude paſſa, pour ainſi-dire, les Alpes, & fut ſe répandre avec une riche effuſion ſur l'ame de Ceſar de Bus, qui commença de faire en France ce que tant de grands perſonnages avoient déja fait en Italie & ailleurs.

Ceſar rempli de l'eſprit de Saint Charles, & poſſédant à fond la divine Théologie contenuë dans le Catéchiſme du Concile, c'eſt-à-dire, en ayant le cœur encore plus pénétré que l'eſprit, réſolut de s'appliquer le reſte de ſes jours à glorifier Dieu par les Inſtructions, ſuivant le conſeil du Prophête ; quoiqu'il y eût de ſçavans hommes dans le Clergé de Cavaillon, le peuple ne laiſſoit pas de croupir dans une extrême ignorance ; toute cette ſcience des Prêtres étant renfermée en eux-mêmes, & ne ſe produiſant qu'en quelques Prédications étudiées, qui n'étant faites que pour plaire aux perſonnes éclairées, n'aprenoient rien à celles qui ne l'étoient pas. Pour les Inſtructions familieres, on ne ſçavoit ce que c'etoit ; & le Concile de Trente, qui les avoit ſi expreſſément ordonnées, n'avoit pas encore réveillé la négligence des Paſteurs. Ceſar fut le premier, qui ſuppléant à ces Paſteurs négligens, & obéïſſant au Concile, entreprit d'inſtruire le petit peuple de Cavaillon. Iſai. 24.

Il fit le Catéchiſme dans l'Egliſe Cathédrale, & y renouvella une pratique ſainte, qui au grand préjudice des ames avoit été interrompuë depuis pluſieurs ſiécles. Quelque attrait qu'il eût pour le ſaint repos du lieu ſolitaire, où il s'étoit retiré, il s'en privoit ſouvent pour aller dans les Villages circonvoiſins prêcher, comme Jeſus-Chriſt, l'Evangile aux pauvres. Quoique ſes Prédications d'Avent & de Carême ne s'éloignaſſent pas beaucoup de la divine ſimplicité du Catéchiſme, il deſcendoit néanmoins ſouvent de chaire, & ſe mêloit à la foule des enfans, & du petit peuple, pour faire ſuccer le lait de ces Inſtructions ſaintes à ceux qui n'étoient pas aſſez forts pour être nourris du pain trop ſolide de ſes Prédications. Le Diocèſe de Cavaillon, le reſte du Comtat, la Principauté d'Orange, les lieux de Provence & de Languedoc, qui n'étoient pas trop éloignez, furent comme le département de cet Apôtre des enfans, & de ce Catéchiſte des pauvres. Ne pouvant être par-tout il ſe multiplioit par quantité de Diſciples, que ſa ſainteté, & ſon habileté lui attiroient, il les inſtruiſoit, & les formoit avec ſoin, il les envoïoit enſuite où il ne pouvoit pas aller lui-même.

Le plus conſidérable de ces Diſciples ainſi formés de ſa main, fut ſans doute Jean-Baptiſte Romillon. Il étoit de Liſle, ville du Comtat, dans le Diocèſe de Cavaillon, & du côté d'Anne de Suffren ſa mere, qui étoit de qualité, il étoit parent proche, du Serviteur de Dieu. L'Apoſtaſie de ſon Pere l'ayant entraîné dans l'héréſie, il demeura juſqu'à l'âge de vingt-quatre à vingt-cinq ans. Ce fut Ceſar qui lui tendit la main pour l'en retirer ; ce qui ne ſe fit qu'avec d'extrêmes difficultez. Il n'étoit pas ſeulement entêté de ſes erreurs, mais ſi altéré du ſang des Catholiques, que pour contenter cette malheureuſe ſoif, il s'étoit joint à ceux qui avoient pris les armes contre eux dans le deſſein, s'ils euſſent pû, de les exterminer.

D'ailleurs ſon Pere hérétique juſqu'à la fureur, ayant découvert qu'on penſoit à convertir ſon fils, avoit juré qu'il le tuëroit de ſa propre main au moment qu'il préteroit l'oreille à des propoſitions contraires à ſa Religion. Mais quelques grands

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

» que fussent ces obstacles, ils furent enfin surmontez par la grace, dont Cesar fut » l'instrument.

» L'ayant retiré de l'héresie, il travailla beaucoup à le former dans la piété, & » à le conduire par les voies les plus pénibles de la pénitence; & ce merveilleux » Maître dans la science du salut, rencontra tant de docilité dans cet excellent » Disciple, qu'il le trouva toûjours prêt non-seulement à éxécuter ce qui lui étoit » commandé, mais à aller encore plus loin, s'il n'eût été retenu. Il passoit le jour » au travail, & la nuit à la priere. S'il prenoit quelque repos, ce n'étoit que du- » rant quelques heures couché sur le pavé. Il ne dépoüilloit jamais le cilice; il jeû- » noit continuellement, le plus souvent au pain & à l'eau. Il paroissoit que son » cœur étoit tout embrasé de l'amour de Dieu; & le zéle qu'il avoit pour le sa- » lut des ames, le tenoit toûjours dans de saints transports.

» Ces dons de grace, dont la durée constante & uniforme, ne permettoit pas » qu'on en prit quelque défiance, se trouvoient joints à plusieurs excellentes qua- » litez naturelles. Il avoit le jugement solide, la santé robuste, & capable des plus » grandes fatigues, une activité ennemie de tout repos, une bonté naturelle, & » une candeur d'ame qui lui attiroit la bienveillance de tout le monde; & par » dessus tout, une maniere de s'énoncer aisée, & en même-tems forte, & énergi- » que par laquelle il se rendoit maître des esprits.

» Toutes ces qualitez firent croire a Cesar que Romillon pouroit être un jour un » utile ouvrier de la vigne du Seigneur, & qu'il falloit prendre des mesures pour » l'élever au Ministére Sacré. Il le fit aller à Tournon pour faire ses études, & » parce que son Pere n'avoit ni la volonté de fournir à cette dépense, étant enco- » re hérétique, ni même les moyens, à cause qu'on lui avoit confisqué ses biens, » Cesar ne manqua pas d'étendre sur ce pauvre, mais très-vertueux écolier, la li- » béralité dont il usoit à l'égard de tant d'autres. Romillon ayant suffisamment étu- » dié, Cesar l'obligea de se presenter aux ordres, & le fit pourvoir d'un Cano- » nicat dans l'Eglise Collégiale de Lisle. Bien-tôt après il l'appliqua à cuëillir la » moisson, qui étoit grande, le faisant catéchiser, & prêcher, le menant avec lui » aux Missions. Et comme dans ces commencemens le nouveau Prêtre n'avoit pas » encore tout le fond néceſſaire pour fournir à ce grand nombre de discours qu'on » est obligé de faire en ces occasions, ou qu'il n'avoit pas eu assez de loisir pour » les préparer, il trouvoit de quoi satisfaire à ses besoins dans l'abondance du Pere » Cesar. Avec ce secours, & tous les autres avantages qui lui revenoient de la liai- » son qu'il avoit avec le Saint homme, il fit mille biens à Lisle, & aux environs, » soit en enseignant la Doctrine Chrétienne, soit dans toutes les autres fonctions » de son ministere. Ce qui fait voir que rien ne fut plus sage que le choix que fit » Cesar d'un tel homme, pour en faire son premier Compagnon dans l'établisse- » ment de sa Congrégation.

» Il y avoit long-tems que Cesar avoit cet établissement en vûë. Dès son enfan- » ce Dieu le lui avoit inspiré; & dans cet âge, où l'on ne songe qu'au divertisse- » ment, il n'avoit point de plus douce pensée que de se considérer à la tête d'une » troupe d'Ecclésiastiques servant Dieu, & se sanctifiant avec eux. La grande Con- » grégation de la Doctrine Chrétienne, instituée par Saint Charles, & plus en- » core celle de ses Prêtres Oblats, lui fit prendre l'idée de la sienne, & en fut » comme le crayon & le plan. Souvent dans ses plus ardentes prieres, & dans » sa plus sublime contemplation, il avoit reconnu par des marques qui ne lui laiſ- » soient aucun doute, que c'étoit à quoi Dieu l'appelloit. Avec ces assurances il

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

avoit travaillé depuis assez long-tems à faire entrer dans son esprit, & dans son dessein, quelques pieux Ecclésiastiques, & le succez ayant répondu à son desir, il crût qu'il ne falloit pas différer plus long-tems à commencer.

La premiere démarche qu'il fit, fut d'aller communiquer son dessein à son Evêque, n'étant pas juste, ni même possible de rien entreprendre sans son agrément. Monsieur Jean-François Bordini occupoit alors le siege Episcopal de Cavaillon, & avec cela il exerçoit par commission la Charge de Vice-Légat d'Avignon. Il avoit été Disciple de Saint Philippe de Nery, & associé à Baronius dans son grand travail des Annales de l'Eglise : il nous reste même un Ouvrage de sa façon sur ces matieres. Cesar lui dit, que le Concile de Trente, & les souverains Pontifes ayant jugé que rien n'étoit plus propre pour ramener les hérétiques à la Foi de l'Eglise, & pour rétablir la pureté des mœurs parmi les Fidéles que les Instructions familieres, il avoit employé ce moyen depuis quelques années, tant dans le Diocese de Cavaillon, qu'aux environs : Et qu'il avoit fait résolution, sous le bon plaisir de Son Excellence, de passer le reste de ses jours dans cet exercice : Mais que ses jours finiroient bien-tôt, au lieu qu'il souhaitoit que ce saint exercice fut continué jusques à la consommation des siécles ; qu'il seroit bon d'établir une Congregation dont l'esprit essentiel, le devoir indispensable, & la fonction perpétuelle & principale, fût d'enseigner la Doctrine Chrétienne, & qui fût dans l'Eglise un Ordre de Catechistes, comme celui de Saint Dominique étoit un Ordre de Prédicateurs : que cette Congrégation, si Dieu daignoit jetter sur elle un regard favorable, pouroit durer toûjours, s'étendre par tout, & rendre par ce moyen l'éxercice de la Doctrine Chrétienne perpétuel, aussi-bien qu'universel ; qu'elle auroit ses Eglises particulieres, qui seroient comme des fontaines Sacrées, & inépuisables, d'où les eaux célestes de la Doctrine Chrétienne couleroient sans interruption : qu'on en pouroit néanmoins conduire des ruisseaux dans les autres Eglises lorsqu'on le souhaiteroit : que les Pasteurs auroient en elle un exemple perpétuel, qui les avertiroit sans cesse de leur devoir, & un secours toûjours present, dont ils pouroient se servir dans leurs besoins : qu'elle seroit principalement composée d'Ecclésiastiques, qui en seroient les membres essentiels : que les Laïques pouroient néanmoins y être reçûs comme coadjuteurs : que les uns & les autres seroient obligez par leur profession de tendre à la perfection Chrétienne, & que les Ecclesiastiques outre cela tâcheroient de pratiquer ce que les Canons avoient prescrit de plus pur & de plus exact pour la perfection d'un Ordre si divin : que par ce moyen la Doctrine Chrétienne seroit traitée d'une maniere digne de Dieu & de son Evangile ; rien n'étant plus déplorable que de voir passer des Mysteres si saints & des véritez si adorables par des lévres incirconcises, & qu'on n'avoit pas soin de purifier par le charbon ardent pris sur l'Autel ; qu'il avoit eu l'honneur d'entretenir de ce projet divers Prélats qui l'avoient agréé : que si Son Excellence vouloit bien l'honorer d'une semblable approbation, & outre cela l'appuyer de son autorité, il y avoit des Ecclesiastiques tout disposez à se consacrer à cette œuvre ; & qu'il espéroit qu'ils lui feroient la grace de le recevoir comme le moindre de tous, pour les servir tous.

La réponse du Prélat fut, qu'il étoit Evêque & Disciple de Philippe de Nery, & que cette double qualité l'avertissoit de ce qu'il devoit à la Doctrine Chrétienne : que les Evêques étoient les premiers Catéchistes de l'Eglise, & que rien n'étoit plus recommandé dans l'Oratoire que les instructions familieres ; qu'il

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

» estimoit son Episcopat heureux de se rencontrer dans un tems, & dans un lieu, » où cette Congrégation devoit prendre naissance; qu'il l'approuvoit, & qu'afin » que cette approbation fut plus authentique, & eût plus de force, il unissoit en » cette rencontre l'autorité que lui donnoit la qualité d'Evêque dans le Diocèse de » Cavaillon, à celle qu'il tiroit de la dignité de Vice-Légat dans la Légation d'A- » vignon.

Le zéle pour le Catéchisme & pour la Doctrine Chrétienne ayant passé d'Italie déçà les Alpes, il ne demeura pas resserré dans la Provence.

Après les Enfans de Saint Ignace, & ceux de Cesar de Bus, qui en firent un de leurs principaux devoirs, parut le bien-heureux Vincent de Paul Fondateur des Prêtres de la Mission, qui fit du Catéchisme & des Instructions simples & familieres, l'objet particulier de sa Charité & l'esprit de sa Societé.

Environ le même-tems, Monsieur le Noblets, homme tout Apostolique & un des plus Saints Prêtres du dernier siécle, s'éxerça avec un zéle & un fruit merveilleux à Catéchiser & à instruire de la maniere la plus simple & la plus familiere, les enfans & le pauvre peuple des Villes & des Campagnes de la basse Bretagne, où il est décedé en grande odeur de sainteté. Il eut pour successeur dans un si Saint Ministére, le Pere Ubi Jesuite, aussi mort en cette Province avec réputation de Sainteté; & plusieurs autres Saints Prêtres & Religieux, ont continué avec grande bénédiction dans la même Province, les travaux Apostoliques, & à peu-près la même maniere simple & familiere d'instruire.

Le Pere Eudes, à l'exemple du Bienheureux Vincent de Paul & animé du même esprit, a établi une autre Congrégation de Prêtres qui font aussi dans leurs missions un de leurs devoirs Capitaux de faire le Catéchisme & d'instruire d'une maniere populaire & Evangelique.

De sorte, qu'aujourd'hui ceux qui se consacrent aux travaux des missions, se font un devoir non-seulement de faire le Catéchisme aux enfans; mais aussi d'enseigner la Doctrine Chrétienne, dans les Chaires même, d'une maniere simple & intelligible à l'exemple de Jesus-Christ & de ses Apôtres.

Je ne dois pas oublier de mettre dans le rang des plus grands Zélateurs des Catéchismes, Monsieur Olier, Instituteur & Fondateur du célébre Seminaire de Saint Sulpice, l'Ecole de tant de grands Evêques & de tant de sçavans & saints Ecclesiastiques qui font l'honneur de l'Eglise de France.

Cet homme d'une vertu si éminente, qui s'étoit fait Curé après avoir refusé la Mitre, se faisoit un honneur d'aller par les ruës de Paris la cloche en main pour avertir les enfans & les amener au Catéchisme. Humble fonction dont se tiennent encore aujourd'hui honorez tant de jeunes Ecclesiastiques de la premiere qualité, quand ils sont dans cette maison de ferveur. Sainte fonction, par conséquent, qu'ont exercée avec grande édification, plusieurs illustres Prélats & Abbez, qui qui occupent aujourd'hui les premieres places de l'Eglise de France. Grande leçon pour tous les autres Ecclesiastiques qui devroient profiter de cet exemple & se faire un grand honneur de catéchiser & d'instruire les pauvres.

Au reste, si le zéle de tant de Saints personnages a pû diminuër l'ignorance de la Doctrine Chrétienne, il ne l'a pas détruite. Les Missions ne se font pas par tout, & elles ne sont pas mises à tous les jours. Les Catéchismes qui se font dans les Paroisses les mieux policées, & par les Ecclesiastiques les plus zélez, ne se font que les Dimanches & les Fêtes, & tout au plus, quelques jours ouvriers dans l'Avent & le Carême. Ainsi par bien des raisons qui seront ensuite expliquées, le

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

enfans pauvres n'y peuvent pas pour l'ordinaire être pleinement inſtruits de la Doctrine Chrétienne. Quand on le ſuppoſeroit, ils n'y recevroient pas la bonne éducation qui n'eſt pas moins néceſſaire que l'inſtruction même.

Il n'y a que dans les Ecoles Chrétiennes, que les enfans pauvres trouvent ces deux grands avantages réünis. Car enfin les Peres de la Doctrine Chrétienne eux-mêmes, ne ſe chargent pas d'élever les enfans. De plus, quoique le ſoin d'enſeigner la Doctrine Chrétienne, ſoit la fin principale de leur Inſtitut, ils n'en font pas le ſeul objet de leurs travaux. On ſçait, qu'ils ſe livrent à toutes les autres fonctions du Miniſtére.

Le Révérend Pere Barré Minime, & Monſieur de la Salle, ont donc été les premiers qui ayent penſé à établir des Inſtituts uniquement conſacrez à l'inſtruction charitable & à l'éducation Chrétienne des enfans pauvres & abandonnez.

Le premier y a réüſſi pour les filles, le ſecond pour les garçons. Et ce ſont ces deux ſortes d'Inſtituts ſur leſquels d'autres pareils ſe forment, en faveur deſquels nous parlons. Tout ce que nous en avons dit, doit ſans doute en donner une haute eſtime à ceux qui ne ſont pas tout-a-fait indifférens pour la Religion de Jeſus-Chriſt. Mais comme les œuvres les plus excellentes, ſont celles qui trouvent plus de contradictions de la part des hommes & des Démons, il ne faut pas s'étonner ſi celles-ci en ſouffrent encore de cruelles dans bien des endroits. On eſt toûjours prévenu contre les établiſſemens nouveaux; il ne faut pas s'en étonner.

La Religion Chrétienne a elle-même été perſécutée pendant trois ſiecles entiers. La Sainteté ſi ſenſible des Anachorètes & des Solitaires, qui édifia ſi fort le monde Chrétien, ſur tout dans le quatriéme & le cinquiéme ſiécles, & qui fut un prodige de grace peut-être plus étonnant, que celui des Martyrs, ne pût pas fermer la bouche à des Cenſeurs malins & impies. Et plus d'une fois, il fallut que celle du grand Saint Chriſoſtôme s'ouvrit pour faire l'Apologie de ces hommes divins qui faiſoient la gloire de l'Egliſe.

Tous les Ordres Religieux, comme on le peut lire dans leurs Hiſtoires, ont reçû de la part du monde de pareils affronts à leur naiſſance. Ceux de Saint François & de Saint Dominique, & en général les Ordres Mandians, trouverent, quand ils parurent au monde, bien des détracteurs & des ennemis, même dans l'Univerſité de Paris, ſans parler des Moines noirs, c'eſt-à-dire, de tous les autres Ordres Religieux à qui ceux-ci étoient odieux, & un objet de jalouſie. La querelle alla ſi loin, que les grands Docteurs Saint Bonaventure & Saint Thomas, eurent beſoin de mettre la plume à la main & de faire uſage de leur ſcience pour faire l'Apologie de leurs Ordres.

Pour ce qui eſt de celui des Jeſuites, quoique né, pour ainſi dire, depuis près de deux cens ans, il n'a encore aujourd'hui ni moins d'envieux, ni moins d'ennemis; & ſi on en vouloit croire bien des gens, on n'a pas grande obligation à ſaint Ignace, d'avoir donné à l'Egliſe la Compagnie de Jeſus, quoiqu'elle lui ait fourni une multitude d'hommes vraiment Apoſtoliques, qui ont publié la foi parmi les Infidéles dans toutes les parties de l'Univers, & l'ont défenduë dans toute l'Europe contre les hérétiques, ſouvent aux dépens de leur vie; quoiqu'il ſoit vrai que nulle Congrégation depuis deux ſiécles, n'a eu plus de Martyrs, plus de ſaints Religieux, plus de grands Théologiens, & plus d'hommes illuſtres en toutes ſortes de genre.

Il faut donc s'attendre que quelque éminente que paroiſſe la vertu de M. de

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

la Salle, elle ne pourra pas étouffer dans toutes les bouches, ou dans tous les esprits, les murmures, & les préventions contre son Institut. Nous allons examiner ce qu'on peut lui opposer, & tâcher d'y répondre.

CHAPITRE V.

On répond aux objections qu'on peut faire contre les Instituts des Maitres & des Maitresses d'Ecoles gratuites, & qu'on a coûtume de former contre tous les nouveaux établissemens.

LEs esprits & les goûts des hommes sont si diférens, qu'il ne faut pas espérer de les voir réunis & unanimes dans les memes sentimens. L'intéret, l'humeur, l'orgueil, la vanité, la jalousie, l'humeur, la bizarrerie, les préjugez, les passions, la malignité, l'esprit de critique & de contradiction, influent tant dans les jugemens humains, qu'il faudroit être surpris, s'ils convenoient tous sur un même point. L'esprit trouve toûjours dans son cœur quelque secret ressort, qui le remuë au prejudice de la raison, & qui obscurcit ses lumieres. Ainsi quelques bonnes raisons qu'on puisse mettre en œuvre pour montrer l'importance & la nécessité des Ecoles Chrétiennes & gratuites, il ne faut pas se flâter qu'elles fassent une égale impression sur tous: il faut meme s'attendre qu'elles trouveront d'habiles contradicteurs qui s'en mocqueront. Le peu d'intérêt que tant de gens prennent au vrai bien public; le peu de Religion qui se trouve aujourd'hui parmi les fidéles, rend les uns & les autres ou fort opposez, ou fort indiférens à l'égard de l'établissement des Ecoles Chrétiennes.

L'intérêt & la jalousie de métier arment contre les Freres, les Maîtres mercenaires qui ne voïent qu'avec dépit, que d'autres fassent mieux qu'eux, & par pure charité, l'office qu'ils font par intérêt.

Dans quelques lieux on trouve encore des gens qui croient que le bien public demande qu'on refuse la porte des Villes à ces nouveaux Instituts. Ceux qui ne se soucient guére de la perte des ames, que l'ignorance de la science du salut met dans la voie de l'enfer, demandent; Que viennent faire ces nouveaux venus dans la vigne du Seigneur? Ceux même qui paroissent bien intentionnez, s'imaginent qu'ils sont inutiles, ou qu'ils viennent faire la besogne d'autrui. Chacun fait ses objections; il faut y satisfaire.

Le fondement sur lequel on établit l'importance des Ecoles Chrétiennes & gratuites, & des Instituts des Maîtres & des Maîtresses d'Ecole propres à les tenir, est l'importance pour les enfans des pauvres, de sçavoir la Doctrine Chrétienne. Ce fondement est solide, dira-t-on peut-être, s'il n'y a point pour les pauvres, d'autre moien d'aprendre la Doctrine Chrétienne, que d'aller dans les Ecoles gratuites. Mais qui osera avancer qu'ils ne puissent pas s'instruire à fond de la science du salut, ailleurs que chez les Freres, ou chez les Sœurs établies pour les enseigner?

1º. Cet office de charité n'est-il pas un devoir de justice pour les parens & les pareins & les mareines? Ne sont-ils pas obligez d'instruire par eux-mêmes, ou de faire instruire les enfans qu'ils ont mis au monde, ou qu'ils ont tenus sur les fonds de Baptême?

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

2o. Cet office de charité n'eſt-il pas un devoir d'obligation pour tous les Paſteurs, qui n'ont point de devoir plus eſſentiel que de procurer l'inſtruction Chrétienne à leurs oüailles, par eux ou par d'autres ?

3°. Cet office de charité n'eſt-il pas exercé avec zéle & avec aſſiduité dans un bon nombre de Paroiſſes, au moins les Dimanches & Fêtes de l'année, l'Avent & le Carême ?

4°. Si l'inſtitution des Ecoles Chrétiennes & gratuites eſt ſi néceſſaire pour l'éducation & l'inſtruction Chrétienne de la jeuneſſe de l'un & de l'autre ſexe, l'Egliſe a donc manqué long-tems de ce ſecours du ſalut, puiſqu'il n'y a pas plus d'un ſiécle que ces établiſſemens ont paru en France.

5o. N'y a-t'il pas eu dans tous les tems des Miniſtres ſaints & zélez, qui ont exercé avec beaucoup de fruit cette fonction ſi ſalutaire ?

6o. Dès l'origine de l'Egliſe, les fidéles n'ont-ils pas trouvé dans les Apôtres, dans les Diſciples du Seigneur & dans leurs ſucceſſeurs, un nombre ſuffiſant de Catéchiſtes ?

7°. A leur défaut, l'Egliſe a-t'elle jamais manqué de Maîtres & de Maîtreſſes d'Ecoles, propres à enſeigner la jeuneſſe ignorante des deux ſexes ?

8°. Ceux qui ſçavent lire, ne peuvent-ils pas par eux-mêmes étudier & s'inſtruire de la Doctrine Chrétienne ?

9°. Les Inſtituts ſont à charge aux Villes.

10. Ils ſont préjudice aux gens de métier, qui vivent & qui entretiennent leurs familles du profit de leurs Ecoles.

Toutes ces réflexions mettent au rabais l'établiſſement des Ecoles Chrétiennes & gratuites ; & ſi elles ſont vraïes, au moins montrent-elles que l'Egliſe n'avoit pas grand beſoin ni de Freres ni de Sœurs conſacrez par état à l'éducation & à l'inſtruction Chrétienne des enfans. Si leur Inſtitution étoit ſi importante, pourquoi a-t-elle parû ſi tard ? Peut-on croire que ces Ouvriers venus les derniers, pour travailler dans le champ du Pere de Famille, ſoient ſi néceſſaires, ſans faire tort à l'aſſiſtance de Jeſus-Chriſt qui fournit à ſon Egliſe tous les moïens néceſſaires de ſalut ? Voilà, ce me ſemble, tout ce que l'on peut opoſer de plus plauſible à ce que nous avons dit. Il faut y répondre, cela eſt aiſé, & la vérité en deviendra plus brillante ; car ces difficultez, loin de décréditer l'inſtitution des Ecoles Chrétiennes, ſont toutes propres à en montrer l'importance. On va voir par les réponſes, que comme les ombres dans un tableau, ne ſervent qu'à donner de l'éclat aux couleurs & aux portraits, ces objections ne ſervent ici qu'à donner du prix à nos raiſons.

PREMIERE OBJECTION.

L'inſtruction de la Doctrine Chrétienne eſt un devoir de charité & de juſtice, que les parens doivent à leurs enfans, & les pareins & mareines à ceux & à celles qu'ils ont tenus ſur les fonds du Baptême, par conſéquent, l'inſtitution des Ecoles Chrétiennes n'eſt pas néceſſaire.

REPONSE.

La conſéquence eſt juſte, ſi les parens, & à leur défaut, les pareins & les mareines s'acquitent de leur devoir : elle eſt, au contraire, tres-fauſſe, s'ils ne le rempliſſent pas.

Il eſt certain que les parens doivent à leurs enfans l'inſtruction Chrétienne ; & à leur défaut, les pareins & mareines en ſont chargez ; j'en conviens, mais la donnent-ils ? ſont-ils capables de la donner ? ont-ils le tems & la volonté de la

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

donner ? Qui l'oseroit soûtenir, se verroit démenti de tous côtez, par ceux-là même qui sont les plus intéressez en cette cause. Un cri universel sorti de toutes les familles du peuple, feroit aveu que leur ignorance aussi grande que celle de leurs enfans, les met dans l'impuissance de les instruire. Ainsi ;

1°. Il est notoire que si les parens doivent l'instruction à leurs enfans ; & qu'à leur défaut, les pareins & les mareines doivent y supléer, presque aucun d'eux ne s'acquitte de ce devoir. Ce fait ne souffre point de contestation.

2°. Il est encore certain que l'ignorance de la Doctrine Chrétienne est universelle parmi le peuple, & qu'il y a peu de parens, ou de pareins & mareines chez les pauvres qui soient instruits eux-mêmes & capables de bien instruire.

3°. Il est encore certain, que ceux qui sont instruits & capables d'instruire, ne s'en veulent pas donner la peine, & qu'ils abandonnent leurs enfans comme ils ont été abandonnez eux-mêmes en leur jeunesse à une ignorance déplorable de la Religion, au libertinage & à l'impiété. Quels exemples ces malheureux enfans reçoivent-ils dans la maison paternelle ? les seuls capables de les pervertir, des juremens, des paroles sales, des discours malhonnêtes, des emportemens, des injures, des médisances, des calomnies, des impiétez ; voilà ce que ces victimes infortunées de la mauvaise éducation, voient ou entendent dans la maison où ils sont nez.

C'est donc ailleurs qu'ils doivent chercher une éducation Chrétienne, & la science du salut. Puisqu'ils ne la trouvent pas chez eux, c'est donc nécessité qu'ils viennent la demander dans les Ecoles charitables. Le besoin qu'ont ces pauvres enfans, de gens qui s'acquitent en leur faveur, des obligations que leurs parens ont contractées à leur égard en les mettant au monde ; le besoin qu'ils ont de gens qui supléent aux devoirs de leurs pareins & mareines, fondent l'importance de l'Institution des Freres pour les garçons, & des Sœurs pour les filles. L'Eglise fournit aux uns dans les Freres, des peres spirituels ; & aux autres dans les Sœurs, des meres tendres & charitables qui supléent au défaut des parens charnels, aussi-bien que des pareins & des mareines.

II. OBJECTION.

Le devoir essentiel des Pasteurs, est d'instruire leurs oüailles. La jeunesse de leur Paroisse est confiée à leur vigilance. Ils sont chargez de lui procurer l'instruction de la Doctrine Chrétienne ; il faut donc s'en raporter à leurs soins.

RE'PONSE.

On passe aveu de tout ce qui est renfermé dans cette proposition. Tous les Pasteurs doivent à leurs oüailles l'instruction. C'est pour eux une obligation d'état ; mais s'en acquittent-ils tous ? Les plus zélez peuvent-ils toûjours s'en acquiter par eux-mêmes ? Le peuvent-ils faire autant qu'ils le voudroient, & qu'il est nécessaire ? C'est ce qu'il faut examiner.

Il est vrai que l'Eglise de Dieu voit aujourd'hui dans plusieurs Pasteurs, un grand zéle pour instruire leurs oüailles, & une aplication édifiante à donner, ou à faire donner à la jeunesse l'instruction Chrétienne ; mais 1°. Combien y en a-t'il qui négligent ce devoir essentiel ? Combien qui l'abandonnent entiérement ? Combien que l'ignorance, ou la vieillesse, ou l'infirmité, mettent hors d'état de le remplir ? Tous ceux-ci qui font certainement le beaucoup plus grand nombre, peuvent-ils être remplacez ? Oüi, dites-vous, & ils le sont ordinairement, ou par des Vicaires, ou par d'autres Ecclesiastiques qui supléent à leur défaut. Cela est-il bien vrai ? Combien de Curez à la Campagne qui ne veulent

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

lent point, & qui n'ont point en effet de Vicaires ? Combien de Paroiſſes qui n'ont pas le moïen d'en avoir ? Combien d'excellens Curez qui voudroient en avoir, & qui ne peuvent en avoir ; parce que n'étant pas plus riches que les fabriques de leurs Egliſes, ils ne peuvent fournir à l'entretien d'un ſecond Miniſtre ? Dans ces cas ſi communs par tout, une Ecole Chrétienne n'eſt-elle pas néceſſaire ?

II. Là où les Paſteurs, ou les Vicaires, ou d'autres Eccleſiaſtiques ſe chargent des Catéchiſmes, ont-ils aſſez de tems, ou veulent-ils donner tout celui qui eſt néceſſaire pour aprendre autant qu'il eſt à ſouhaiter, la Doctrine Chrétienne ? Quand fait-on le Catéchiſme dans les Paroiſſes les mieux policées ? Tout au plus, les Fêtes & Dimanches de l'année, & quelques jours ſur la ſemaine pendant l'Avent & le Carême. Pour qui ſe font ces Catéchiſmes ? Pour les enfans qui demandent la premiére Communion ; & qui, pour l'ordinaire, & preſque par tout, n'y reviennent plus, quand elle eſt faite. Qu'éſt-ce qu'on leur aprend ? Le petit Catéchiſme. Comment le ſçavent-ils ? pluſieurs aſſez peu ; le plus grand nombre très-imparfaitement ; preſque tous ſans le bien concevoir. Ils le ſçavent par mémoire, & comme des Perroquets inſtruits à parler ; combien de tems le retiennent-ils ? Très-peu de tems. Souvent au bout de l'année de la premiére Communion, ils en ont oublié la moitié, & au bout de quelques années, ils ne ſe reſſouviennent preſque plus de rien ; & pour l'ordinaire, ils n'en aprennent jamais davantage dans leur vie.

De-là, dans tant de gens avancez en âge & prêts à paroître devant Dieu, cette pitoïable excuſe de l'ignorance de la Doctrine Chrétienne : je ſçavois bien, diſent-ils, mon Catéchiſme, lorſque j'étois jeune, & lorſque j'ai fait ma premiere Communion ; mais je l'ai oublié. Comme s'il étoit permis d'oublier jamais la Doctrine Chrétienne ? Comme s'il n'étoit pas plus néceſſaire de la ſçavoir dans l'âge reculé, que dans le premier âge ? Comme ſi dans tous les tems il ne falloit pas ſçavoir les principaux Articles de Foi, les grands myſtéres de la Religion, les importantes véritez du ſalut, les préceptes de la Loi, ce qui regarde les fins derniéres, la nature du péché, & ce qui eſt néceſſaire pour l'éviter, ce qui regarde les Sacremens qu'on doit recevoir, & la maniére de s'y préparer, la métode de prier, & de rendre à Dieu les devoirs eſſentiels de Religion, d'adoration, d'amour, d'action de grace, de demande, de foi, d'eſperance, & les autres que la créature doit à ſon Créateur.

Les Paſteurs, les Vicaires, les Eccleſiaſtiques, chargez de l'inſtruction des Fidéles, ont-ils aſſez de tems ? Veulent-ils donner aſſez de tems ? Peuvent-ils même, quand ils le voudroient, donner aſſez de tems pour enſeigner à fond & d'une maniére à n'être jamais oublié, tout ce que les enfans doivent ſçavoir dans tous les âges ?

Il faudroit pour y réüſſir, faire tous les jours & pendant de longues années, le Catéchiſme ; & il faudroit que ceux qui les écoutent, fuſſent attentifs & ſoigneux de bien aprendre. Il faudroit ſéparer les filles & les garçons, & leur donner des inſtructions en lieux diférens ; il faudroit les accoûtumer à un grand ſilence, & les obliger à ſe rendre aſſidument au Catéchiſme. Or c'eſt ce qui ne ſe voit guére dans les Paroiſſes. Il eſt vrai qu'il y en a quelques-unes en France, où les Catéchiſmes ſe font avec cette exactitude. Mais combien y en a-t'il ? On les compte. Il faut pour cet effet, un Clergé nombreux, zélé, édifiant, & dévoüé à une ſi importante fonction. Cela ſe voit, à la vérité, dans quelques cé-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

lébres Paroiſſes de la Capitale du Roïaume, & de quelques autres grandes Villes ; mais cela eſt bien rare ailleurs.

De plus, quelques zélez que ſoient les Paſteurs ou les Catéchiſtes, ils n'ont pas toû jours, ou le ſecret, ou le moïen, ou le talent, de rendre aſſidus les enfans. Ceux-ci d'abord qu'ils ont fait leur premiere Communion, ſe croïent diſpenſez de rien aprendre davantage. Les Parens eux-mêmes ſont négligens ſur cet article. Combien même qui ne donnent pas le tems ſuffiſant à leurs enfans de s'inſtruire du plus néceſſaire pour faire la premiere Communion, & qu'ils le leur dérobent d'abord qu'elle eſt faite, ſous prétexte qu'ils ont leur vie à gagner ? Ces pauvres aveugles regardent le tems donné à aprendre la ſcience du ſalut, comme un tems perdu pour le travail ; & en vain s'efforce-t-on de les déſabuſer ſur ce point. Ainſi le zéle des plus excellens Paſteurs, ou des Catéchiſtes les plus laborieux, ſe trouve fruſtré & ſans effet.

Delà dans le commun des Chrétiens, cette déplorable ignorance des devoirs de la Religion, la plûpart ne ſçavent pas ſe préparer aux Sacremens les plus néceſſaires & les plus importans : ils ne ſçavent ni la méthode d'examiner leur conſcience, ni celle de declarer leurs pechez, ni celle de demander pardon à Dieu. Ils ſçavent encore moins la maniere de bien Communier. Stupides à la ſainte Table plus que par tout ailleurs, ils ne ſçavent pas s'entretenir avec celui qui réſide dans leur poitrine ; pas même lui dire un mot. A peine la plûpart ſont-ils ſortis de la ſainte Table, qu'ils ſortent de l'Egliſe. Ils aprochent ſans préparation de Jeſus-Chriſt ; & ils le quittent ſans faire action de grace. Ils poſſedent leur Sauveur ſans lui donner aucune, ou preſque aucune, marque de reſpect & d'attention ; ſans l'adorer, ſans le remercier, ſans s'occuper de ſa preſence ; auſſi diſtraits dans la plus grande des actions, qu'ils le ſont dans la place publique. Jeſus-Chriſt eſt-il expoſé dans le Très-Saint Sacrement ? S'ils viennent l'y viſiter, ils ne ſçavent ni que faire devant lui, ni que lui dire. Diſons ingénûment la vérité : ils ſe preſentent en bêtes en ſa preſence, & lui aportent leurs corps, ſans lui aporter, ni leurs cœurs, ni leurs eſprits. Pourquoi ces incivilitez & ces groſſieretez choquantes dans tant de Chrétiens de l'un & de l'autre ſexe ? C'eſt qu'ils n'ont jamais été bien inſtruits de la maniere de ſe préparer à la ſainte Communion, de faire leur action de Grace au ſortir de la ſainte Table, d'aſſiſter aux Saluts, de viſiter le Très-Saint Sacrement, de bien entendre la Sainte Meſſe. La plûpart même ſont embaraſſez, ou plûtôt ne ſçavent pas faire des Actes de Foi, d'Eſperance, de Charité ; ne ſçavent pas la maniere d'adorer & de faire hommage à Dieu, de le remercier de ſes bienfaits, de lui raporter leurs actions, d'invoquer ſon Eſprit, & de lui demander ſes graces : tous devoirs eſſentiels de la Religion.

Il eſt bien clair que des enfans qui ne viennent au Catéchiſme, tout au plus que les Dimanches & les Fêtes de l'année, & quelques jours ſur la ſemaine ; les Avents & les Carêmes, oublient d'un jour à l'autre, ce qu'ils aprennent, ou ne l'aprennent qu'imparfaitement ; & que ce qu'ils en ont apris, s'efface inſenſiblement, parce que leur premiere Communion faite, on ne les revoit plus.

Il eſt bien clair, que ceux-mêmes qui ſçavent en perfection ce qu'on exige d'eux pour la premiere Communion, ont encore bien des choſes très-importantes à aprendre après qu'elle eſt faite, & qu'ils n'aprennent jamais ; parce qu'ils ne reviennent plus au Catéchiſme.

Cela eſt vrai, dira-t-on ; mais les Ecoles Chrétiennes & Gratuites peuvent-elles aller à la ſource de ces inconvéniens, & la tarir ? Oüi : elles le peuvent, & elles le

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

ſont : Elles ſont en faveur des enfans du ſimple peuple ce que ſont pour les enfans des riches ou aiſez, les Colléges & les Monaſtéres des Religieuſes. Les Ecoliers trouvent dans les Colléges bien reglez, l'inſtruction Chrétienne, tandis qu'ils apprennent les Lettres humaines : Les filles qu'on met dans les Convens en penſion, y trouvent le même avantage ; & parce que les uns & les autres ſont, pour l'ordinaire, pluſieurs années dans ces lieux d'inſtruction ; quand ils en ſortent, ils ſçavent de leur Religion, au moins, ce qui eſt néceſſaire à ſçavoir.

En effet, le Catéchiſme ſe fait dans les Ecoles Chrétiennes tous les jours au moins une fois : il y en a même pluſieurs, où il ſe fait le matin & le ſoir ; & où on oblige tous ceux ou celles qui viennent aprendre à lire, à écrire, & l'Arithmétique, de l'écouter, & d'y répondre. Ainſi dans une année, un enfant peut aiſément plus en apprendre ſous un Frere ou ſous une Sœur, qu'ailleurs dans pluſieurs années. En voici les raiſons. La premiere, dans les Ecoles Chrétiennes, les enfans ſont rangez ſelon le degré de leur ſcience ou de leur ignorance : c'eſt-à-dire, que tous ceux qui ne ſçavent encore rien, ſont mis aux premieres Leçons de la Doctrine Chrétienne ; que ceux qui en ſçavent plus ou moins, ſont aſſociez enſemble : ce qui ne ſe fait point dans les Catéchiſmes ordinaires, où tous les enfans ſont mélez. D'où il arrive, qu'il y a beaucoup de perte de tems pour les uns & les autres, peu de ſilence, encore moins d'attention. En effet, il n'eſt preſque pas poſſible que les enfans, qui ne ſçavent pas encore les premieres Leçons du Catechiſme, ne ſoient diſtraits, ne badinent, & ne cauſent ; tandis qu'on demande aux plus avancez, les dernieres. Pareillement, tandis que ceux-ci entendent faire aux plus ignorans les premieres Leçons qu'ils ſçavent, ils ſe diſſipent, remuent & font du bruit. Il n'en eſt pas de même dans les Ecoles Chrétiennes : il eſt aiſé d'y maintenir l'ordre, le ſilence, & l'attention, parce que les enfans à peu près de même âge & de même degré de ſcience, ou plûtôt d'ignorance, étant raſſemblez enſemble & ſéparez des autres, ils n'entendent que ce qui leur convient, & répondent tour à tour à la même queſtion. De plus, ils entendent les mêmes demandes & réponſes autant de fois, qu'il y a d'enfans de leur Claſſe ; ce qui leur inculque dans l'eſprit ce qu'ils ont à retenir, & ce qui leur donne une grande facilité pour aprendre.

2. *Raiſon.* Dans les Ecoles Chrétiennes, les enfans étant Catéchiſez une ou deux fois par jour, ils le ſont dans une ſeule année, plus de fois, que dans pluſieurs années ailleurs. La preuve en eſt ſenſible. Dans les Paroiſſes où la Doctrine Chrétienne eſt enſeignée avec le plus de ſoin, on n'y fait le Catechiſme tout au plus, que les Fêtes & Dimanches, pendant l'Avent & le Carême, & quelques jours de la ſemaine ; & jamais plus d'une fois par jour. Ainſi dans une année, le nombre de Catéchiſmes ne peut guére excéder celui de cent : rarement même il monte à cette quantité, & preſque toûjours il eſt fort au-deſſous ; au lieu que dans une Ecole Chrétienne le Catéchiſme ſe faiſant tous les jours une ou deux fois aux mêmes enfans, quand même on retrancheroit le tems des Vacances qui eſt par tout en uſage, & le jour de congé de toutes les ſemaines, le nombre des Inſtructions que les enfans reçoivent dans une année ſur la Doctrine Chrétienne, aproche de celui de trois cens, ſi le Catéchiſme ſe fait une fois par jour ; & il paſſe celui de cinq cens, s'il ſe fait deux fois tous les jours : ainſi il ſe fait plus de Catéchiſmes dans une Ecole Chrétienne pendant une ſeule année, que pendant pluſieurs dans les Paroiſſes les mieux réglées. D'où il ſuit, que les enfans ſont ſans comparaiſon plûtôt inſtruits de leur Religion, dans une Ecole Chrétienne que par tout ailleurs.

3. *Raiſon.* Voici d'autres avantages qui facilitent l'Inſtruction que les enfans

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

trouvent dans les Ecoles Chrétiennes, qui ne se rencontrent point par tout ailleurs, 1. Ils sont associez à ceux qui ne sçavent à peu près que ce qu'ils sçavent. 2. Ils sont en petit nombre, parce qu'on les partage en plusieurs classes selon le degré de leur ignorance, ou de leur science. 3. Etant en petit nombre, tous interrogent & répondent à leur tour en chaque Catéchisme; ce qui les oblige de bien écouter & de bien retenir. 4. Les mêmes questions & réponses étant répétées autant de fois qu'il y a d'enfans; elles s'impriment dans l'esprit des stupides. 5. Le Frere ou la Sœur qui fait le Catéchisme, ne parlant que dans la nécessité & presque jamais, parce que c'est un des enfans qui est chargé de reprendre les fautes, il arrive que le silence & l'attention se maintiennent, & par conséquent la facilité d'aprendre est plus grande.

Or il est notoire, que ces arrangemens des Ecoles Chrétiennes sont presqu'impraticables dans des Paroisses où les enfans ne sont pas si disciplinez; où étant en grand nombre, ils ne peuvent pas être exercez tous tous les jours; où les plus avancez étant confondus avec les plus ignorans, les uns & les autres retardent leur instruction mutuelle; où une grande partie des demandes & des réponses du Catéchisme qu'on fait, étant au-dessus, ou au-dessous de la portée d'une partie de ceux qui les écoutent, donne lieu à leur dissipation; & où chacun d'eux, n'entendant pas les Leçons dont il a besoin, & n'étant pas exercé sur les articles qui doit apprendre, assiste souvent à des Catéchismes qui ne sont pour lui d'aucun profit.

4. *Raison.* Dans les Paroisses, les enfans, pour l'ordinaire, ne venant au Catéchisme que pour la premiere Communion, la plûpart n'y viennent que lorsque le tems de la faire s'aproche; & presque tous n'y viennent plus lorsqu'elle est faite. D'où il arrive qu'ils ne sont jamais entierement instruits.

Dans les Ecoles Chrétiennes, les choses prennent un autre tour: les enfans y venant pour y aprendre à lire, à écrire, & l'Arithmétique, ils ne les quitent la plûpart, que quand ils sçavent ce qu'ils veulent aprendre. Or avant que de l'aprendre, il faut plusieurs années: ainsi c'est une nécessité pour eux, d'écouter pendant tout ce tems, les Leçons qu'on y fait de la Doctrine Chrétienne, & de s'en bien instruire.

III. Il est vrai que les Pasteurs doivent à leurs ouailles, l'instruction; & que le soin de Catéchiser ou de faire Catéchiser la jeunesse, est un de leurs principaux devoirs. Or c'est de cette vérité même, d'où je conclus qu'ils sont infiniment interressez de procurer sur leurs Paroisses des établissemens des Ecoles Chrétiennes; & que c'est le plus grand service qu'ils peuvent rendre à leur Troupeau. Car enfin, le Pasteur le plus vigilant, le plus zélé, le plus sçavant, & le plus robuste, ne peut pas tout faire: il est partagé entre bien des soins; & ses devoirs si fort multipliez, ne peuvent pas souvent être remplis par lui seul. Les pauvres, les malades, les moribonds, les pécheurs sont à sa charge, aussi-bien que les enfans: il faut qu'il les assiste tous: la charité l'en presse: il faut qu'il pourvoie à assister les uns, à consoler les autres, à préparer ceux-là pour le Ciel, & à tenter la conversion des derniers. Ces devoirs remplis, il en a encore d'autres qui ne sont pas moins essentiels. L'assiduité au Tribunal de la Pénitence, pour donner des avis & écouter les Confessions, demande un homme presque entier. Le tems nécessaire pour préparer de bons Prônes tous les Dimanches, occupe une partie des meilleures heures de la semaine de ceux qui ne veulent point se hazarder à dire tout ce qui leur vient en pensée: Les visites, les consultations, les heures d'une étude nécessaire pour s'éclaircir sur des points de Théologie, ou sur des Cas de conscien-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

ce, prennent encore une partie du tems. Les années en s'écoulant de cette maniere, amenent les infirmitez, les maladies, & infailliblement la vieilleſſe. Autres raiſons déciſives pour un bon Paſteur, de ſe donner des ſuplémens pour Catéchiſer les enfans, & de ſe procurer la conſolation d'avoir des Maîtres & des Maîtreſſes d'Ecoles Chrétiennes, le décharger du ſoin d'inſtruire la jeuneſſe.

III. OBJECTION.

Si le principal objet des Ecoles Charitables, eſt d'enſeigner la Doctrine Chrétienne, leur Inſtitution ne paroit pas fort néceſſaire, puiſqu'il n'y a guéres de Paroiſſes, où l'on néglige entierement les Catéchiſmes & l'Inſtruction des enfans.

RE' PONSE.

Il faut plûtôt dire, qu'il y a 1°. un très-grand nombre de Paroiſſes, où les Catéchiſmes & l'Inſtruction de la Doctrine Chrétienne, ſont entierement négligez à la honte de la Religion, & au grand préjudice des Fidéles. 2°. Que dans celles où l'on a ſoin d'inſtruire la jeuneſſe, on ne fait pas le Catéchiſme aſſez ſouvent dans l'année, pour que les enfans ſoient ſuffiſamment inſtruits de tout ce qu'ils ont à ſçavoir le reſte de leur vie. Par exemple, dans les Paroiſſes, où le Catéchiſme ne ſe fait que dans l'Avent & le Carême, les enfans oublient bien-tôt le reſte de l'année, une partie du peu qu'ils ont pû aprendre pendant ces tems. 3°. Comme nous l'avons déja remarqué, les enfans ne venant, pour l'ordinaire, au Catéchiſmes des Paroiſſes que pour la premiere Communion, & n'y paroiſſant plus lorſqu'elle eſt faite, il n'eſt pas poſſible qu'ils ſoient ſuffiſamment inſtruits de leur Religion. Enfin, comme il a été encore dit dans les Paroiſſes, où il n'eſt preſque pas poſſible de diſtribuer en pluſieurs petites claſſes les enfans du même dégré de ſcience, ou d'ignorance, il n'eſt preſque pas poſſible d'y faire régner l'ordre, le ſilence, l'attention, l'émulation. Il eſt encore moins poſſible de les exercer tous, & de les faire parler tous tous les jours. Ce qui montre qu'en beaucoup de tems, ils ne peuvent pas beaucoup apprendre & s'avancer dans la ſcience de leur Religion, dans les Catéchiſmes même les mieux reglez des Paroiſſes. Il n'y a que dans les Ecoles Chrétiennes & Gratuites, où ils trouvent une entiére facilité de ſe bien inſtruire. Ainſi cette objection, comme les autres, ſert à confirmer l'importance de l'Inſtitution des Communautez, qui forment des Maîtres & des Maîtreſſes, qui poſſedent l'art de bien enſeigner la Doctrine Chrétienne.

IV. OBJECTION.

Si l'Inſtitution des Ecoles Chrétiennes, eſt ſi néceſſaire, Dieu a donc bien manqué à ſon Egliſe, de lui envoyer ſi tard un ſecours ſi important ? Jeſus-Chriſt a bien long-tems abandonné ſes enfans, puiſque les premiers établiſſemens de ces Ecoles, n'ont pas encore un ſiécle en France, ou n'ont guéres plus.

RE' PONSE.

1°. On peut former la même difficulté contre toutes les autres bonnes œuvres, les plus excellentes & les plus néceſſaires.

Si l'Inſtitution des Retraites, des Miſſions, des Seminaires, &c. étoit ſi néceſſaire pour la converſion des ames & la formation des Miniſtres de l'Egliſe, Dieu a bien manqué à ſon Egliſe, de lui envoyer ſi tard ces ſecours de ſalut. Si la tenuë du Concile de Trente, étoit ſi néceſſaire pour arrêter le cours des héréſies de Luther, de Zuingle & de Calvin, Dieu a bien manqué à ſon Egliſe de ne le pas faire convoquer & terminer plûtôt.

Diſons-en autant de toutes les Réformes qui ont réparé les bréches de la diſcipline Monaſtique, & de toutes les diverſes Congrégations de Saints & de ſçavans

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

hommes, que Dieu a ſuſcitez depuis deux ſiécles pour la défenſe & l'édification de ſon Egliſe. Si ces Inſtitutions étoient ſi importantes, pourquoi Dieu a-t'il tant differé leur naiſſance?

A ce raiſonnement téméraire, point d'autre réponſe, que celle de l'Apôtre : *O altitudo* ! O hauteur des deſſeins de Dieu ! Ses jugemens ſont incomprehenſibles: Qui eſt-ce qui oſera en ſonder la profondeur ? Qui eſt-ce qui eſt entré en ſes Conſeils ? Il n'y a point d'autre réponſe que celle du Sage, *qui ſcrutator eſt majeſtatis, opprimetur à gloria.* La gloire de Dieu opprime le préſomptueux qui veut examiner la conduite de la Majeſté de Dieu. Dieu ne doit rien à l'homme : ſa bonté ſeule l'engage à le gratifier : Laiſſons à ſa ſageſſe & à ſa Providence le ſoin de diſpenſer les graces & les ſecours du ſalut. Il ne fait rien qu'avec poids, nombre & meſure. Et tout ce qu'il fait, eſt ce que l'équité, la ſageſſe & la bonté réglent & ordonnent.

2°. Eſt-il vrai que l'Inſtitution des Ecoles Chrétiennes, ſoit ſi récente ? Si on l'enviſage dans ſes circonſtances ; je l'avoüe, elle eſt de fraîche datte. C'eſt le Révérend Pere Barré Minime, c'eſt Monſieur de la Salle, qui en paroiſſent être les premiers Auteurs ; où ſi on veut leur donner une origine plus ancienne en France, on en trouvera une ébauche dans les établiſſemens des Religieuſes Urſulines ; dans les Inſtitutions des Filles de Nôtre-Dame par Madame de l'Eſtonac ; des Filles de pareil nom, établies par Monſieur Fourier Curé de Mataincour ; & enfin des Filles Griſes, qui doivent leur naiſſance à Monſieur Vincent & à Madame le Gras: mais ſi on l'éxamine en ſon fond, par rapport à ſon objet & à ſa fin principale, rien de plus ancien ; elle eſt auſſi ancienne que l'Egliſe.

En effet, quel eſt ſon objet? Quelle eſt ſa fin principale ? D'enſeigner la Doctrine Chrétienne, de donner une éducation ſainte à la jeuneſſe, ſur tout, à celle qui eſt pauvre & abandonnée.

L'Egliſe n'a-t'elle pas trouvé dans ſon Chef, dans ſon Légiſlateur & dans ſon Auteur, ſon premier Catéchiſte. Ses douze fondemens, qui ſont les Apôtres, n'ont-ils pas fait les premiers cette fonction. Ces Prédicateurs de la Foi de Jeſus-Chriſt par toute la terre, n'ont-ils pas laiſſé à leurs Succeſſeurs le ſoin d'enſeigner la Doctrine Chrétienne, comme le devoir principal de leur caractere? Tous les Evêques des premiers ſiécles, n'étoient-ils pas des Catéchiſtes ? Il n'étoit pas alors néceſſaire, remarque Monſieur Fleuri, pour être Prêtre ou Evêque, de ſçavoir

Fleuri, diſcours préliminaire du 8. t. p. xxii.

» les ſciences Prophanes ; c'eſt-à-dire, la Grammaire, la Rhétorique, la Dialectique » & le reſte de la Philoſophie ; la Géométrie & les autres parties des Mathémati» que. Les Chrétiens nommoient tout cela les études du dehors : parce que c'é» toit les Payens qui les avoient cultivées & qu'elles étoient étrangeres à la Reli» gion. Car il étoit bien certain que les Apôtres & leurs premiers Diſciples, ne » s'y étoient pas appliquez. Saint Auguſtin n'en eſtimoit pas moins un Evêque de » ſes voiſins, dont il parle, pour ne ſçavoir ni Grammaire, ni Dialectique ; & » nous voyons, qu'on élevoit quelquefois à l'Epiſcopat, de bons Peres de famil» les, des Marchands, des Artiſans ; qui vrai-ſemblament n'avoient point fait ces » ſortes d'études. La connoiſſance des Langues étoit encore moins néceſſaire : Les » Payens mêmes ne les étudioient guéres, que pour la néceſſité du Commerce : ſi » ce n'eſt que les Romains qui vouloient être ſçavans, apprenoient le Grec. On » faiſoit par tout les lectures & les prieres publiques dans la langue la plus com» mune du païs. Ainſi la plûpart des Evêques & des Clercs n'en ſçavoient pas d'au» tre. C'eſt-à-dire, le Latin dans tout l'Occident, le Grec dans la plus grande

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

partie de l'Orient, le Syriaque dans la haute Syrie : De ſorte que dans les Conciles, où des Evêques de différentes Nations ſe trouvoient raſſemblez, ils parloient par Interprétes. On trouve même quelquefois des Diacres qui ne ſçavent pas lire : Car c'eſt ce que l'on appelloit alors, n'avoir point de lettres : Quelle ſcience donc demandoit-on à un Prêtre, ou à un Evêque ? D'avoir lû & relû la Sainte Ecriture, juſqu'à la ſçavoir par cœur, s'il étoit poſſible, de l'avoir bien méditée, pour y trouver les preuves de tous les articles de Foi, & toutes les grandes regles des mœurs & de la diſcipline ; d'avoir appris, ſoit de vive voix, ſoit par la lecture, comment les anciens l'avoient expliquée. De ſçavoir les Canons, c'eſt-à-dire, les regles de diſcipline écrites, ou non écrites, de les avoir vû pratiquer, & en avoir ſoigneuſement obſervé l'uſage. On ſe contentoit de ces connoiſſances, pourvû qu'elles fuſſent jointes à une grande prudence pour le Gouvernement, & à une grande pieté. Ce n'eſt pas qu'il n'y ait toûjours eû des Evêques & des Prêtres très-inſtruits des ſciences Prophanes ; mais c'étoit pour l'ordinaire, ceux qui s'y étoient appliquez avant leur converſion, comme Saint Baſile & Saint Auguſtin. Ils ſçavoient bien enſuite les employer pour la défenſe de la vérité, & répondre à ceux qui en vouloient blâmer l'uſage, comme Saint Auguſtin au Grammairien Creſconius.

On voit par-là, que s'il y avoit parmi ces premiers Succeſſeurs des Apôtres, de grands Philoſophes & de grands Orateurs, il y en avoit un plus grand nombre qui n'étant ni l'un ni l'autre, n'étoient que d'excellens Catéchiſtes ; c'eſt-à-dire, fort propres, mais uniquement propres à enſeigner la Doctrine Chrétienne. Ils la ſçavoient à fond, & ils la pratiquoient ; cela ſuffiſoit pour en faire des leçons aux autres, de la maniere la plus utile & la plus fructueuſe, qui eſt la maniere ſimple & familiere, qui eſt celle qu'un Pere employe pour inſtruire ſes enfans. Quelque ſcience & quelque éloquence qu'ait d'ailleurs un Pere ſage & attentif à bien élever ſa famille, il ne fait point de dépenſe en pieces d'eſprit, ni en recherches curieuſes, ni en études pénibles, pour inſtruire ſes enfans. Il regarderoit ce travail, comme un travail inutile & ſuperflu, qui ne conviendroit ni à ſa qualité de Pere, ni à celle de ſes enfans ; qui leur profiteroit de peu, & qui lui coûteroit beaucoup.

Sûr de trouver dans ſon autorité le droit de faire écouter à ſes enfans ce qu'il a à leur dire, & de trouver dans leur tendreſſe le ſecret de perſuader & de ſe faire goûter, il n'emprunte ni de l'art, ni de ſon travail, ce qu'il veut leur apprendre, mais de ſon cœur ſeul. Il laiſſe parler en lui la raiſon, & il laiſſe agir en ſes enfans la nature. C'en eſt aſſez pour bien inſtruire, & tout ce qui eſt de plus & de trop pour lui.

Les Evêques ſe regardant comme des Peres, inſtruiſoient les Fidéles comme leurs enfans. Je ne vois point, remarque encore le même Hiſtorien, dans ces premiers ſiecles, d'autres Ecoles publiques .... que les Egliſes, où les Evêques expliquoient aſſiduëment l'Ecriture Sainte ; & en quelques grandes Villes, une Ecole établie principalement pour les Catéchumènes, où un Prêtre leur expliquoit la Religion qu'ils vouloient embraſſer, comme à Alexandrie, Saint Clement & Origene. Ibid. n. xiii.

En effet, on ne croit pas que les Potamons, les Paphnuces, les Spiridions, les Jacques de Niſibe, les Amphions, les Hypatius, les Nicolas, & pluſieurs autres qui aſſiſterent au Concile Oecumenique, fuſſent auſſi illuſtres par leur ſcience, qu'ils l'étoient par leur Sainteté. Ces Saints, dont les uns avoient confeſſé Jeſus-Chriſt

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

devant les Tirans, & aux dépens ou d'un œil arraché, ou de quelque membre mutilé ; & les autres étoient de grands faiseurs de Miracles, sçavoient par l'éclat de leurs vertus & l'onction de leur parole, & non par la force de leur éloquence, persuader la Foi de Jesus-Christ & la Doctrine Chrétienne. Ce vénérable Vieillard, Confesseur de Jesus-Christ, qui au raport de trois Historiens, convertit dans le Concile de Nicée ce fameux Philosophe, qui se joüoit avec le secours de sa Dialectique, des Argumens des plus sçavans Prélats de l'assemblée, en sçavoit encore moins. Tous les Peres furent surpris & effrayez, quand ils virent ce Saint Evêque, qui ne sçavoit autre chose que Jesus-Christ & Jesus-Christ crucifié, leur demander permission d'entrer en lice avec le Sophiste. Ils ne lui accorderent cette permission qu'en tremblant ; & parce qu'ils n'oserent refuser un homme qui avoit confessé la Foi de Jesus-Christ devant les Tirans ; mais il les tira bien-tôt d'inquiétude ; car sa dispute avec le Philosophe fut bien courte, & sa victoire bien prompte. *Ecoute la vérité, Philosophe, au nom de Jesus-Christ*, lui dit-il. Ce petit préambule fini, il lui déclare en peu de mots l'abrégé de la Doctrine Chrétienne renfermée dans le Symbole : *Si tu crois*, ajouta-il, *ces véritez, suis-moi, & viens recevoir le Batême de ma main.*

Ruffin. l. 1. c. 1 Socrate. l. 1. c. 5. Sozom. l. 1. c. 17.

Le Philosophe gagné à Jesus-Christ, se tournant vers les Peres du Concile, leur dit : *Tandis qu'on a voulu raisonner avec moi, j'ai opposé le raisonnement au raisonnement ; mais maintenant que l'Esprit de Dieu vient de parler par la bouche de ce Vieillard vénérable, je n'ai pû resister & je me rends.* Telle est la vertu de la Doctrine Chrétienne dans les bouches pures & saintes. Jamais elle n'opére avec plus d'efficace, que quand on lui rend sa premiere simplicité. L'expérience le montre : L'Eglise de France n'a jamais eu des Orateurs Chrétiens si célebres, que dans le dernier siécle ; cependant on a jamais vû moins de fruit des Sermons, que depuis qu'ils sont si éloquens, & prêchez par des hommes à qui il ne manque, ce semble, rien pour toucher les cœurs, que la simplicité Evangélique. C'est dans les Catéchismes & les Instructions familieres, que la Doctrine retrouve sa premiere simplicité, & par conséquent son ancienne vertu & sa fécondité primitive. C'est ce qui en montre la nécessité ; c'est ce qui en fait desirer l'usage plus que jamais. C'est un emploi qui appartient aux Ministres de l'Eglise, comme par préciput. Il est vrai, c'est une fonction dont ils dévroient se faire honneur, & à laquelle leur zéle dévroit les porter avec joïe & ferveur ; mais puisque si peu s'y consacrent, & en font leur occupation assiduë & ordinaire, c'est une nécessité qu'à leur défaut d'autres Ouvriers mettent la faulx dans la moisson ; & on ne sçauroit trop benir Dieu de donner à son Eglise dans ce tems des Communautez entieres de Personnes de l'un & de l'autre sexe, qui se dévoüent à l'instruction & à l'éducation chrétienne de la pauvre jeunesse.

3°. L'Institution des Ecoles Chrétiennes est de tous les âges, & a fait l'objet du zéle d'un grand nombre de Saints dans tous les siécles. Saint Charles Borromée les répandit par tout le Diocése de Milan avec un succès qui récompensa ses peines. L'Apôtre des Indes prenoit ses délices à catéchiser les petits enfans. César de Bus a institué un Ordre sous le nom de Peres de la Doctrine Chrétienne, pour faire cette fonction, comme il a été dit ci-dessus. Le Martyr saint Cassien faisoit la profession de Maître d'Ecole, pour avoir l'occasion de donner aux enfans des Fidéles & des Païens l'instruction & l'éducation chrétienne : ce secret d'amener à la Foi les Idolâtres, étoit en usage parmi les Chrétiens. Ils se chargeoient voloptiers d'apprendre à lire & à écrire, ou d'enseigner les Belles-Lettres

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

tres ou les Sciences ſupérieures, pour avoir la liberté de faire connoître Jeſus-Chriſt & ſa Doctrine. C'eſt par ce pieux travail, qu'Origenes a gagné à l'Evangile tant de perſonnes célébres, qui ont fait la gloire de l'Egliſe. On a déja vû que l'Inſtitution des Ecoles Chrétiennes a été dans tous les tems fort à cœur aux Evêques de France, & que nos Rois dans ces derniers tems l'ont fort favoriſée.

V. OBJECTION.

N'y a-t-il pas eu dans tous les tems des Miniſtres ſaints & zélez, qui ſe ſont appliquez avec ſoin à cette importante fonction ?

RE'PONSE.

Il y en a toûjours eû, & il y en aura ſans doute toûjours, mais le nombre en eſt petit; & quelque grand que ſoit leur zéle, ils ne peuvent pas ſe reproduire aſſez, ni aſſez ſe multiplier pour catéchiſer tous les ignorans, & donner aux enfans l'éducation chrétienne, qu'ils ne trouveroient point dans la maiſon de leurs Peres. C'eſt ce qui fait que l'inſtitution des Séminaires, pour former des Maîtres & des Maîtreſſes d'Ecole, capables de bien enſeigner la jeuneſſe, & de lui donner une ſainte éducation, eſt ſi néceſſaire.

VI. OBJECTION.

L'Egliſe dès ſon origine a-t-elle jamais manqué d'un nombre ſuffiſant de Gens propres à enſeigner la Doctrine Chrétienne ?

RE'PONSE.

Elle n'a jamais manqué de gens capables de le bien faire; mais elle a manqué ſouvent de gens, qui vouluſſent le faire avec zéle & deſintéreſſement. Si elle a toûjours un grand nombre des premiers, elle en a peu des derniers. Si elle en avoit un nombre ſuffiſant, les Maîtres & Maîtreſſes d'Ecoles Chrétiennes & Gratuites pourroient être de trop. C'eſt le défaut de ceux-là, qui rend ceux-ci néceſſaires.

VII. OBJECTION.

Au défaut des Miniſtres de l'Egliſe, l'Egliſe a-t-elle jamais manqué de Maîtres & de Maîtreſſes d'Ecole, propres à enſeigner la jeuneſſe ignorante des deux ſexes ?

RE'PONSE.

Il n'eſt que trop certain pour le malheur des ames, qu'elle en a manqué, & qu'elle en manque encore aujourd'hui. N'eſt-ce pas le reproche qu'elle a ſouffert tant de fois de la part des Proteſtans ? N'ont-ils pas cherché dans la déplorable ignorance de la Doctrine Chrétienne, ſi univerſelle dans tous les états du Chriſtianiſme, ſurtout chez le petit peuple des Villes, & chez les Païſans à la Campagne, un fond inépuiſable d'invectives contre l'Egliſe Romaine & ſes Miniſtres ? N'eſt-ce pas dans cette criminelle ignorance, qu'ils ont trouvé de ſi grands avantages en faveur de leurs erreurs, & une ſi grande facilité pour les ſemer ? Avec quelle habilité ont-ils ſçû profiter du peu de ſoin, qu'ont eû les Paſteurs à procurer des Ecoles Catholiques, pour établir les leur, & y ſemer dans un âge propre à ſe laiſſer prévenir, & à recevoir aveuglément les premieres impreſſions qu'on lui donne, leurs dogmes pernicieux & leurs maximes impies ?

Il eſt vrai, qu'on n'a jamais manqué de Maîtres & de Maîtreſſes d'Ecole : de tout tems des perſonnes de l'un & l'autre ſexe en ont fait le métier, & ont rendu ce métier lucratif. Ainſi 1°. ce n'eſt pas la charité, mais l'intérêt qui ouvre ces Ecoles. Ceux & celles qui y enſeignent, vendent leurs ſervices, & ne ſont pas d'humeur à les rendre gratuits. Eux & leurs Familles ont beſoin qu'on ache-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

te leurs leçons, pour ne les point obliger de prendre le chemin de l'Hôpital; par conséquent tous les enfans des Pauvres n'ont que faire chez eux. La porte leur seroit fermée. 2°. Dans la plûpart de ces Ecoles où l'on met à prix d'argent les leçons qu'on donne, quels exemples y voit-on? Quelle éducation y reçoit-on? L'ordre y regne-t'il? Quelles compagnies y trouve-t-on? Quels discours y entend-on? Quand on y envoïe des enfans qui ont encore leur premiere innocence & simplicité, font-ils long-tems sans la perdre? 3°. Ceux & celles qui tiennent ces Ecoles, ont-ils tous le talent nécessaire pour bien instruire & élever la jeunesse? S'appliquent-ils à la former dans les bonnes mœurs, & à lui bien apprendre la Doctrine Chrétienne? 4°. Quelques sçavans qu'on suppose ces Maîtres & Maîtresses dans l'art de bien enseigner à lire & à écrire, sçavent-ils celui de bien instruire sur la Religion? En sont-ils eux-mêmes bien instruits? Hazarderoit-on un mensonge, si on avançoit que la plûpart sont ignorans sur cet article, & que presque tous n'en sçavent peut-être pas assez pour eux-mêmes? On les embarasseroit bien, si on les obligeoit à répondre sur quantité de points de la Doctrine Chrétienne, aussi bien que le font quantité d'enfans, qui fréquentent les Ecoles Gratuites. Quelle différence sur ce point entr'eux, & ceux & celles qui sont dans des Communautez, formez de longue main & pendant un long-tems pour se bien acquiter de cet emploi?

VIII. OBJECTION.

Ceux qui sçavent lire, peuvent par eux-mêmes s'instruire de la Doctrine Chrétienne; ainsi ils n'ont point besoin d'un secours étranger.

RE'PONSE.

1°. Si cette objection est raisonnable, tous les Catéchismes & les Instructions qui se font dans les Paroisses, sont de trop. On s'en peut passer, aussi-bien que des Ecoles Chrétiennes, si la seule lecture suffit pour se bien instruire. 2°. Ceux qui sçavent lire, ont-ils des Livres à discrétion? Ont-ils tous le moïen d'en acheter? S'ils ont ce moyen, sont-ils curieux d'acheter les plus nécessaires & les plus utiles? Les Romans, les Livres de Comédie, d'amourettes, & autres aussi pernicieux, ne sont-ils pas plus de leur goût que les Catéchismes? Entre les jeunes gens, qui sont ceux qui se fassent un plaisir ou un devoir, & non une gêne & un suplice, de la lecture? 3°. Qui sont ceux du Peuple, qui sçavent bien lire, quand ils ne l'ont pas apris dans les Ecoles gratuites? Là où il n'y a point d'Ecole de Charité, on ne trouve à la Campagne & en Ville, parmi le petit Peuple, que peu de personnes qui sçachent lire; parce que personne ne l'aprend *gratis*, parce que les Pauvres n'ont pas le moïen de païer des Maîtres ou des Maîtresses mercenaires.

Enfin, cette objection devient elle-même une puissante preuve de la nécessité de l'établissement des Ecoles gratuites; parce qu'en montrant l'avantage qu'il y a pour s'instruire de la Religion, de sçavoir bien lire, elle avertit de se ressouvenir que là où il y a des Ecoles charitables, presque tous les enfans des Pauvres sçavent lire; & que là où ces Ecoles manquent, presque aucun ne le sçait, faute de Gens qui veüillent les instruire pour le seul amour de Dieu.

N'ai-je donc pas eu raison de dire, que toutes ces objections rendent elles-mêmes un illustre témoignage à la nécessité des établissemens des Maîtres & des Maîtresses propres à instruire & à élever chrétiennement & par charité la jeunesse pauvre & abandonnée?

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

IX. OBJECTION.

Ces nouveaux Inſtituts de Maîtres & de Maîtreſſes d'Ecole, augmentent le nombre des Communautez, & cette multiplication a de grands inconvéniens.

Cette penſée paroît étrange. Elle eſt pourtant fort commune, & on voit des perſonnes d'ailleurs bien intentionnées, & qui ont un fond de Religion, qui s'en laiſſent préocuper. Il faut même avoüer quelles donnent des raiſons fort ſpécieuſes de leur ſentiment. Après tout, la prévention contre les nouveaux Inſtituts, n'eſt pas nouvelle; & ceux-là mêmes qui ont paru les plus ſaints & les plus néceſſaires à la République Chrétienne, en ont beaucoup ſouffert. Ce préjugé a été une bariere qui a ſouvent arrêté leurs progrès, & il a fallu quelquefois des ſiécles entiers pour la forcer.

Les Ordres de ſaint François & de ſaint Dominique, & tous les autres qu'on apelle Mandians, auſſi-bien que tous ceux qui ſont venus après eux dans la ſuite des ſiécles, ont eu cette difficulté à lever. Si Dieu dans ſa miſéricorde en prépare encore pour l'avenir quelques autres à ſon Egliſe, ils auront encore ce préjugé à combattre, & il eſt à craindre qu'il ne ſe fortifie en vieilliſſant.

Il ne faut pas même s'étonner, ſi l'on voit dans le monde des perſonnes ſages & amies du bien, s'armer contre tous les nouveaux établiſſemens, puiſque le zéle du bien de l'Egliſe a fait entrer dans ce ſentiment des Conciles entiers. Celui de Latran en 1215. défendit d'inventer de nouvelles Religions; c'eſt-à-dire, de nouveaux Ordres ou Congrégations: de peur, dit le Canon, que leur trop grande diverſité n'aporte de la confuſion dans l'Egliſe; mais quiconque voudra entrer en Religion, embraſſera une de celles qui ſont aprouvées. *Can.* 13.

» Cette défenſe étoit très-ſage & conforme à l'eſprit de la plus pure antiquité, » dit un Auteur du tems. Saint Baſile dans ſes régles, demande s'il eſt à propos » d'avoir en un même lieu deux Communautez Religieuſes? Et il répond que » non. Il ne s'agiſſoit pas de deux Ordres diférens, mais ſeulement de deux maiſons du même Inſtitut; & ſaint Baſile rend deux raiſons de ſa réponſe négative; la premiére, qu'il eſt difficile de trouver un bon Supérieur, & encore plus » d'en trouver deux: la ſeconde, que la multiplication des Monaſtéres eſt une » ſource de diviſion. D'abord, ce ne ſera qu'une émulation loüable à qui pratiquera mieux la régle: enſuite l'émulation ſe tournera en jalouſie, en mépris, » en averſion: on cherchera à ſe décrier & à ſe nuire l'un à l'autre; telle eſt la » corruption de la nature. Les Payens mêmes ont mis pour fondement de la politique, que la République fut une autant qu'il ſeroit poſſible, & qu'on éloignât » d'entre les Citoïens toute ſemence de diviſion. Combien doit-on plus travailler » à en préſerver l'Egliſe de Jeſus-Chriſt fondée ſur l'union des cœurs & la charité parfaite: c'eſt un ſeul corps dont il eſt le chef, & dont les membres doivent » avoir une entiére correſpondance, & compâtir en tout les uns aux autres. *Fleuri, diſcours S. ſur l'hiſtoire Eccleſ. n. VII. Reg. fuſſ. 36. Plat. repub. l. 5. p. 418. Gr.*

» Or les divers Ordres Religieux ſont autant de Corps, & comme autant de petites Egliſes dans l'Egliſe univerſelle. Il eſt moralement impoſſible, qu'un Ordre eſtime autant un autre Inſtitut que le ſien; & que l'amour propre ne pouſſe » pas chaque Religieux à préférer l'Inſtitut qu'il a choiſi, à ſouhaiter à ſa Communauté plus de richeſſes & de réputation qu'à tout autre; & ſe dédommager » ainſi de ce que la nature ſouffre à ne poſſéder rien en propre.

» Je laiſſe à chaque Religieux à s'éxaminer de bonne foi ſur ce ſujet. S'il n'y » avoit qu'une ſimple émulation de vertu, verroit-on des Procès ſur la préſéance

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

» & les honneurs, & des disputes si vives, pour sçavoir de quel Ordre étoit un » tel Saint, ou l'Auteur d'un tel livre de piété ?

» Le second Concile de Latran avoit donc sagement défendu d'instituer de » nouvelles Religions ; mais son Decret a été si mal observé, qu'il s'en est » beaucoup plus établi depuis, que dans tous les siécles précédens. On s'en plai- » gnit dans le Concile de Lyon, tenu soixante ans après : on y réïtéra la défen- » se, & on suprima quelques nouveaux ordres : mais la multiplication n'a pas laissé » de continuër & d'augmenter toûjours depuis.

» Si les inventeurs de nouveaux Ordres n'étoient pas des Saints canonisez pour » la plûpart, on pourroit les soupçonner de s'être laissé séduire à l'amour propre, » & d'avoir voulu se distinguer & rafiner au-dessus des autres. Mais sans préju- » dice de leur sainteté, on peut se défier de leurs lumiéres, & craindre qu'ils » n'ayent pas sçû tout ce qu'il eût été à propos qu'ils sçussent. Saint François » croïoit que sa Régle n'étoit que l'Evangile tout pur, s'attachant particuliére- » ment à ces paroles : *Ne possédez ni or, ni argent, ni sac pour voyager, ni* Matt. 10. 9. » *chaussure*, & le reste ; & comme le Pape Innocent III. faisoit difficulté d'a- » prouver cet Institut si nouveau, le Cardinal de saint Paul Evêque de Sabine, » lui dit : si vous rejettez la demande de ce pauvre homme, prenez garde que » vous ne rejettiez l'Evangile. Mais ce bon Cardinal, ni le Saint lui-même, n'a- » voit pas assez considéré la suite du texte. Jesus-Christ envoïant prêcher ses dou- » ze Apôtres, leur dit d'abord : Guérissez les malades, ressuscitez les morts, pu- » rifiez les lépreux, chassez les démons : donnez *gratis* ce que vous avez reçû » *gratis*. Puis il ajoûte : ne possédez ni or, ni argent, & le reste. Il est clair » qu'il ne veut que les éloigner de l'avarice & du desir de mettre à profit le don » des miracles, à quoi Judas n'auroit pas manqué ; & que n'auroit-on pas don- » né pour la résurrection d'un mort ? Le Sauveur ajoûte : L'ouvrier gagne bien sa » nourriture. Comme s'il disoit : Ne craignez pas que rien vous manque, ni que » ceux à qui vous rendrez la santé ou la vie, vous laissent mourir de faim. Voilà » le vrai sens de ce passage de l'Evangile.

» Mais il ne s'ensuivoit pas que l'on fût obligé à nourrir de bonnes gens, » qui sans faire de miracles, ni donner des marques de mission extraordinaire, » alloient par le monde pour prêcher la pénitence : d'autant plus que les peu- » ples pouvoient dire : Nous sommes assez chargez de la subsistance de nos Pas- » teurs ordinaires, à qui nous païons les dixmes & les autres redevances.

» Il eût été, ce semble, plus utile à l'Eglise, que les Evêques & les Papes se » fussent apliquez sérieusement à réformer le Clergé séculier, & le rétablir sur le » pied des quatre premiers siécles, sans apeller au secours ces troupes étrangeres : » enssorte qu'il n'y eût que deux genres de personnes consacrées à Dieu, des Clercs » destinez à l'instruction & à la conduite des Fidéles, & parfaitement soûmis » aux Evêques, & des Moines entiérement séparez du monde, apliquez uni- » quement à prier & à travailler en silence.

Voici, ce me semble, à quoi on peut réduire tous les raisonnemens de cet Auteur, contre les nouveaux Instituts. 1. Le Concile de Latran, & ensuite celui de Lyon les défendirent. 2. Leur trop grande diversité aporte de la confusion dans l'Eglise. 3. Il est difficile de trouver tant de bons Supérieurs pour les conduire. 4. Leur multiplication est une source de division, de jalousie, d'aversion, de médisances. 5. L'Eglise encore plus que la République doit être une, autant qu'il est possible. 6. On pourroit soupçonner les inventeurs des nouveaux Or-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

dres de vanité, d'amour propre, d'orgueil, s'ils n'étoient pas des Saints canonisez pour la plûpart. 7. Sans préjudice de leur sainteté, on peut se défier de leurs lumiéres, & craindre qu'ils n'ayent pas sçû tout ce qu'il eût été à propos qu'ils sçûssent. 8. Saint François croïoit que sa régle n'étoit que l'Evangile tout pur, s'attachant particuliérement à ces paroles : *Ne possedez ni or*, &c. Mais ni le Saint, ni le Cardinal de saint Paul Evêque de Sabine, n'avoient pas assez considéré la suite du texte, &c. 9. Etoit-on obligé à nourrir de bonnes gens, qui sans faire de miracles, ni donner des marques de mission extraordinaire, alloient par le monde pour prêcher la pénitence ? 10. Les peuples ne pouvoient-ils pas dire : Nous sommes assez chargez de la subsistance de nos Pasteurs à qui nous païons les dixmes & les autres redevances ? 11. N'eût-il pas été plus utile de réformer le Clergé séculier, sans apeller au secours de l'Eglise, ces troupes étrangéres ? 12. Ne seroit-il pas mieux, qu'il n'y eût que deux genres de personnes consacrées à Dieu, des Clercs & des Moines séparez du monde ?

RE' PONSE GENERALE.

Si l'Auteur du huitiéme discours préliminaire sur l'histoire Ecclesiastique avoit lû sur ce sujet, ce que dit Grenade dans le chap. XXI. du second Livre de la guide des pécheurs, ou si l'ayant lû, il ne l'eût point oublié, il auroit pû retrancher de son discours, sa dévote satyre contre les Ordres mandians, & contre les Saints qui les ont instituez. Les Réflexions de Grenade, sur les diférentes maniéres de vivre qui sont dans l'Eglise, sont si sensées & si Chrétiennes, que je ne puis m'empêcher d'en raporter une partie.

Cette varieté, dit-il, procéde en partie de la nature & en partie de la grace. Elle procéde de la nature, parce qu'encore que le principe de tout Etre spirituel, soit la grace ; néanmoins il est certain que la grace, ainsi que l'eau, étant reçûë en des vases différens, prend des figures diférentes, se proportionnant à la nature & à la condition de chacun. Car il est vrai qu'il y a des hommes naturellement doux & modérez, qui par ce moïen, sont beaucoup plus disposez que les autres à la vie contemplative ; d'autres plus bilieux & actifs, qui sont plus propres à la vie active ; d'autres plus robustes & plus sains, & moins amoureux d'eux-mêmes, qui sont plus capables des travaux de la pénitence. Et c'est en quoi paroit merveilleusement la bonté de Dieu. Il a si fort desiré de se communiquer à tous, qu'il n'a pas voulu qu'il n'y eût qu'un seul chemin pour aller à lui : il en a ordonné plusieurs, & tous diférens, selon les diverses conditions des hommes, afin que celui qui ne seroit pas propre pour l'un, le fût pour l'autre.

La seconde cause de cette diversité est la grace, à cause que le Saint Esprit, qui en est l'auteur, veut que cette variété se rencontre entre les siens, pour une plus grande perfection & une plus grande beauté de l'Eglise. Car comme il faut pour la perfection & pour la beauté du corps humain, qu'il y ait en lui divers membres & divers sens ; aussi pour la perfection & pour la beauté de l'Eglise, il étoit besoin qu'il y eût une diversité de vertus & de graces ; parce que si tous les Fidéles étoient d'une même sorte, comment cela se pouroit-il nommer un corps ? *Si tout le corps*, dit saint Paul, *n'étoit qu'un œil, où seroit l'ouïe ? S'il n'étoit qu'oreille, où seroit l'odorat ?* C'est pourquoi Dieu a voulu qu'il y eût plusieurs membres & un seul corps, afin que la multitude se trouvant ainsi jointe avec l'unité, il y eût une proportion de plusieurs choses en une seule, pour produire la perfection & la beauté de l'Eglise. Ainsi nous voyons qu'il faut qu'il y ait dans la Mu-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

» ſique cette même diverſité, & cette multitude de voix avec l'unité de conſon-
» nance, afin de former la douceur de la mélodie ; parce que ſi toutes les voix
» étoient ſemblables, ou toutes hautes, ou toutes baſſes, d'où ſe pouroit for-
» mer l'agréable harmonie que nous entendons ?

» N'eſt-ce pas une choſe merveilleuſe de voir la varieté qui a été miſe dans tous
» les ouvrages de la Nature, par le ſouverain Ouvrier ? Comment il a donné avec
» tant de juſteſſe les proprietez & les perfections à ſes Créatures ? Quoique cha-
» cune ait quelque avantage particulier par deſſus l'autre, il n'y a point toutefois
» d'envie de l'une contre l'autre ; parce que ſi l'une perd en un point, elle reprend
» en l'autre ſon avantage. Le Paon eſt fort beau à voir, mais il eſt déſagréable
» à oüir : le Roſſignol eſt très-agréable à entendre, mais il n'eſt point beau à voir :
» Le Cheval eſt excellent pour la courſe ou pour la guerre ; mais non pas pour la
» table : le Bœuf eſt propre pour la table & le labourage ; mais il ne peut ſervir
» à autre choſe : les Arbres fruitiers nous fourniſſent à manger, mais ils ne ſer-
» vent pas à bâtir : les Arbres ſauvages ſervent pour les bâtimens, mais ils ne
» donnent point de fruits ; ainſi dans toutes les choſes jointes enſemble, on trou-
» ve toutes celles qui ſont ſéparées & partagées ; mais elles ne ſe trouvent jamais
» toutes unies en une ſeule : afin que par ce moyen la beauté & la varieté ſe con-
» ſervent dans l'Univers, que les eſpeces des choſes s'y maintiennent, & qu'elles
» s'enchaînent naturellement par la néceſſité qu'elles ont les unes des autres.

» Or Dieu a voulu que ce même Ordre & cette même beauté ſe trouvât dans les
» ouvrages de la grace ; c'eſt pourquoi, il a ordonné & diſpoſé par ſon eſprit
» qu'il y eût mille diverſes ſortes de vertus dans ſon Egliſe, afin que de toutes en-
» ſemble il en réüſſit comme un agréable accord, un monde très-parfait & un corps
» très-beau, compoſé de pluſieurs membres. Delà vient que dans l'Egliſe nous en
» voïons quelques-uns qui s'appliquent à la vie Contemplative, d'autres à la vie
» Active, d'autres aux œuvres d'obéïſſance, d'autres à la pénitence, d'autres à
» prier, d'autres à chanter, d'autres à étudier pour l'utilité des autres, d'autres
» à ſervir les malades & à viſiter les Hôpitaux, d'autres à ſecourir les pauvres, &
» d'autres à diverſes ſortes d'exercices & d'actions vertueuſes.

» La même diverſité ſe voit encore dans les Compagnies Religieuſes : quoi qu'en
» général, elles ſuivent les voïes de Dieu ; chacune néanmoins tient un chemin
» particulier. Les unes prennent celui de la pauvreté, les autres celui de la péni-
» tence ; les unes s'attachent à la vie Contemplative, les autres à la vie Active ;
» les unes ont le public pour objet, les autres cherchent le ſecret & la ſolitude ;
» les unes peuvent tenir des rentes par leur Inſtitution, les autres veulent la pau-
» vreté ; les unes ſe retirent dans les deſerts, les autres cherchent les Villes, &
» tout cela par la charité. Cette varieté n'eſt pas ſeulement entre les Ordres & les
» Monaſteres en général, mais encore entre les particuliers des mêmes Ordres ;
» car les uns s'occupent à chanter au Chœur, les autres à travailler en leurs offi-
» ces ; les uns à étudier en leurs cellules, les autres à confeſſer dans les Egliſes ;
» les autres à négocier hors de la maiſon. Qu'eſt-ce que cela, ſinon comme plu-
» ſieurs Membres d'un même corps, & pluſieurs voix d'une muſique ; afin que par
» ce moïen il y ait une proportion & un concert dans l'Egliſe ? Car on ne met plu-
» ſieurs cordes à un Luth, & pluſieurs tuïaux à une Orgue, que pour faire par
» cette diverſité de ſon une agréable harmonie. Tel étoit ce vétement de diverſes
» couleurs que Jacob fit à Joſeph ; & telles encore les courtines du Tabernacle que
» Dieu commanda de peindre d'une infinie variété de couleurs.

Gen. 37. Exod. 26, & 36.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

Puiſque cet ordre eſt tel, & qu'il le doit être néceſſairement pour la beauté de l'Egliſe, pourquoi nous déchirons-nous les uns les autres, jugeant & condamnant les actions d'autrui, parce que tous ne ſont pas la même choſe que nous ? Car en effet c'eſt détruire le corps de l'Egliſe, c'eſt déchirer le vétement de Joſeph, c'eſt troubler cette muſique celeſte, c'eſt vouloir que les membres de l'Egliſe ſoient, ou tous pieds, ou toutes mains, ou tous yeux ; & que ſeroit-ce ſi tout le corps étoit œil ; où ſeroit l'oüie ? & ſi tout étoit oreille, ou ſeroit la vûë ?

Par-là, nous devons juger quelle eſt nôtre faute, de blâmer nôtre prochain, parce qu'il n'eſt pas ſemblable à nous, ou parce qu'il n'a pas les mêmes conditions que nous ? Que ſeroit-ce ſi les yeux mépriſoient les pieds, parce qu'ils ne voïent pas ; & ſi les pieds médiſoient des yeux, parce qu'ils ne marchent pas ? Il faut que les pieds travaillent, & que les yeux demeurent en repos ; que les uns ſe traînent ſur la terre, & que les autres s'élevent en haut, & qu'ils ſoient extrémement nets de toute pouſſiere. Cependant en quelque repos que ſoient les yeux, il eſt certain qu'ils ne font pas moins que le pied qui travaille ; comme dans un Vaiſſeau le pilote aſſis au gouvernail, la bouſſole devant les yeux, n'agit pas moins que les autres qui montent à la Hune, qui courent aux cordages, qui étendent les voiles & qui vuident la ſentine : Au contraire, celui qui ſemble moins faire, eſt celui dont l'action eſt en effet la plus importante, parce que l'on ne meſure pas l'excellence des choſes par le travail, mais par leur prix. Dirons-nous que ceux qui béchent la terre, ou qui la labourent, font quelque choſe de plus grand dans l'Etat, que ceux qui le gouvernent par leur prudence & par leurs conſeils ?

Celui qui voudra conſidérer attentivement tout ceci, laiſſera chaque particulier en l'état auquel il eſt apellé ; il laiſſera faire au pied & à la main la fonction qui leur eſt propre, ſans vouloir que tous ſoient tout pied, & toute main. C'eſt ce que l'Apôtre nous a voulu perſuader avec tant de ſoin, dans l'Epître que nous avons ci-deſſus alleguée ; & c'eſt la même choſe qu'il nous conſeille, quand il dit : *Que celui qui ne mange pas, ne mépriſe point celui qui mange* ; parce que celui qui mange, a peut-être d'un côté néceſſité de manger ; & que de l'autre il a quelque vertu qui vous manque, plus conſidérable que celle que vous poſſedez ; & qu'ainſi d'une part il ſera ſans faute, & de l'autre il aura de l'avantage ſur vous. Car comme dans la muſique les points & les notes qui ſont ſur la regle, ne ſervent pas moins que ceux qui ſont marquez dans les eſpaces : ainſi dans les accords ſpirituels de l'Egliſe, celui qui mange ne ſert pas moins que celui qui ne mange point, ni celui qui ſemble être oiſif, que celui qui eſt dans l'occupation, ſi dans ſon repos il tâche d'acquerir ce qui eſt néceſſaire pour donner à l'avenir de l'édification à ſon prochain. Rom. 14.

Saint Bernard nous a très-juſtement recommandé de vivre dans cette circonſpection, lorſqu'il nous a avertis, qu'excepté ceux qui ſont ordonnez pour juger & pour préſider dans l'Egliſe, perſonne ne ſe doit ingérer d'examiner, ni de juger la vie des autres, & encore moins de faire comparaiſon de la ſienne avec la leur. De peur qu'il ne lui arrive ce qui arriva autrefois à un Moine, qui ſe fâchant de ce qu'on égaloit ſa pauvreté avec les richeſſes de Saint Gregoire, oüit une voix qui lui dit : Qu'il étoit plus riche avec un chat qu'il aimoit fort, que l'autre avec tous ſes biens. S. Ber. Ser. 40. in Cant.

Il n'y a rien à ajoûter à des réflexions ſi judicieuſes : elles démaſquent celles

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

de l'objection, & en font sentir l'illusion. Le système de ce discours semblable à celui de la Republique de Platon, est une belle chimére, qu'il faut renvoyer aux spéculatifs à ceux qui se plaisent à rêver creux. Nous sçavons que l'Eglise est gouvernée par le Saint Esprit ; cela nous suffit pour approuver sa conduite. Ce n'est pas à des particuliers à lui prescrire des Systèmes d'un plus beau Gouvernement. Les Novateurs en viennent toûjours-là, & cherchent dans la conduite de l'Eglise ancienne, des prétextes specieux de blâmer la nouvelle, ou de lui dresser un plan de réforme. Personne n'est chargé d'examiner, encore moins de critiquer les Oints du Seigneur & de contrôler la conduite des plus grands Saints de l'Eglise. Tout est à craindre, rien de bon n'est à esperer d'une censure malignement dévote des Ordres Mandians & des nouveaux Instituts. Le souhait qu'on fait de ne voir dans l'Eglise que deux genres de personnes consacrées à Dieu, de Clercs destinez à l'instruction & à la conduite des Fidéles, & des Moines séparez du monde, est un souhait dont on fait Mr l'Abbé de Saint Cyran, le premier Auteur. Il ne tiendra pas à ses Disciples qu'il n'ait son exécution.

Réponses particulieres aux Réflexions Critiques de Mr. F.

Réfutation de la premiere raison.

Les Conciles de Latran & de Lyon, ont défendu les nouveaux Instituts.

ON convient que le second Concile de Latran, & ensuite celui de Lyon, firent défenses d'établir de nouveaux Ordres ; mais on convient aussi que cette défense n'a pas eu lieu. Deux raisons essentielles engagérent l'Eglise à aprouver les Ordres Mandians. La premiere, la sainteté extraordinaire de ses Instituteurs & de leurs premiers Disciples, soûtenuë par les plus étonnans miracles. La seconde, le progrez de plusieurs sortes d'Hérétiques, qui affectoient la vie pauvre & Evangelique, & ausquels il falloit opposer des hommes vraiment Apostoliques.

On le sçait ; saint François & saint Dominique ont été deux hommes extraordinaires en Sainteté, envoiez du Ciel au secours de l'Eglise, & dont la Mission étoit autorisée par les Souverains Pontifes & par des prodiges de toute espece.

Après les Apôtres, qui trouvera-t-on plus conforme à Jesus-Christ, que saint François & saint Dominique ? Qui a porté plus haut les vertus les plus héroïques ? Qui a reçû du Ciel plus de marques d'estime ? Qui a reçu de Dieu plus de sortes de faveurs, plus singulieres & plus éclatantes ? Qui a été plus puissant en œuvres & en paroles ? Sous les yeux de la Cour Romaine, saint Dominique ressuscitoit les morts ; saint François marquoit presque tous ses pas par des Miracles nouveaux & surprenans. Leurs Disciples semblables à eux ne faisoient pas moins d'honneur à l'Eglise. Quels services n'en a-t-elle pas en effet reçus ? Combien de Pécheurs doivent leur conversion à ces grands Saints & à leurs enfans ? Par-tout où ils paroissoient, le Christianisme paroissoit reprendre une autre forme. La réforme des mœurs, l'esprit de Pénitence, la ferveur des premiers Chrétiens, sembloient revenir avec ces pauvres Evangéliques par-tout où ils s'arrétoient. L'Eglise pouvoit-elle rejetter des hommes qui portoient un caractére si sensible de l'Esprit de Dieu ? Pouvoit-elle refuser son approbation à des Instituts, qui ne montroient que des Saints dans leurs commencemens ? L'Evêque de Sabine, en parlant de saint François, n'avoit-il pas raison de dire à Innocent III. *Prenez-garde que si vous rejettez la demande de ce pauvre homme, vous ne rejettiez l'Evangile.* Cela vouloit dire, que l'Evangile approuvoit un homme si Evangéliques,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

gelique, un homme qui l'obſervoit à la lettre, & que par conſéquent on ne pouvoit le rejetter, ſans rejetter en quelque ſorte l'Evangile.

On ſçait de plus, qu'alors des Hipocrites habiles à impoſer par un extérieur très-pauvre & très-réformé, abuſoient les Peuples, & autoriſoient leurs erreurs par l'affectation d'une vie très-pauvre & très-mortifiée. A les entendre, ils faiſoient revivre en leurs perſonnes la vie Apoſtolique. Ils ſe glorifioient d'être Evangéliques, & de ſuivre à la lettre la vie & la doctrine de Jeſus-Chriſt. Alors Dieu, qui ne manque jamais à ſon Egliſe, lui envoïa ſaint François & ſaint Dominique, pour confondre ces hypocrites par une vie réellement Apoſtolique, & leur inſpira d'inſtituër des Ordres de vrais pauvres Evangéliques, pour les opoſer aux faux, & combattre leurs erreurs. Il fut bientôt aiſé de voir leſquels avoient la Miſſion du Ciel. Les faux Evangéliques ne faiſoient point de Miracles; ils n'étoient point ſoumis aux Paſteurs; ils ſemoient avec leurs erreurs la rebellion; ils n'étoient rien moins que ce qu'ils paroiſſoient. Saint François & ſaint Dominique, à la tête des vrais Evangéliques, autoriſoient leur Miſſion par des Miracles publics & inconteſtables; ils etoient des hommes parfaitement humbles & ſoumis, & leur doctrine étoit auſſi pure que leur vie. Falloit-il donc rejetter ces Envoyez du Ciel? Ne portoient-ils pas des Lettres de créance de la part de Dieu dans leur ſoumiſſion parfaite aux Paſteurs de l'Egliſe, dans la ſainteté extraordinaire de leur vie, dans la multitude des Miracles qu'ils opéroient.

Bellarmin (*L. 2. De Monachis, c. 4.*) donne une autre raiſon de la défenſe en queſtion. Selon lui, Saint Antoine, Saint Baſile, Saint Auguſtin, Saint Benoît & les autres Inſtituteurs de Religion, ne paroiſſent point avoir fait approuver leur Inſtitut par le Souverain Pontife, parce que cela n'étoit pas alors néceſſaire, & que l'Egliſe ne l'éxigeoit pas. Mais elle l'éxigea à l'occaſion des Pauvres de Lyon vers l'an 1170. La raiſon fut que ces faux Evangéliques ayant voulu s'ériger en Ordre Religieux, avoient mêlé bien des erreurs & des ſuperſtitions dans leur doctrine. C'eſt ce qui les fit condamner, & ce qui fit réprouver leur Secte par Lucius III. & par Alexandre III. Cependant eux, ſans ſe rebuter, firent leur poſſible pour ſe réconcilier à l'Egliſe, & faire approuver leur Religion par Innocent III. ainſi que l'écrit l'Abbé Wſperg dans ſa Chronique à l'an 1212. C'eſt ce qui fit que le Pape Innocent III. pour preſerver l'Egliſe de ſemblables Inſtituts, fit défenſe dans le Concile Général de Latran d'en inventer de nouveaux. Gregoire X. renouvella cette défenſe dans le Concile de Lyon: ce qui n'empêcha pas l'approbation des Ordres de Saint François & de Saint Dominique, par Innocent III. lui-même, parce qu'il reconnut en ces deux ſaints Inſtituteurs l'Eſprit de Dieu, la ſainteté de vie, la pureté de la doctrine, la ſoûmiſſion à l'Egliſe, & qu'il les jugea très-propres à confondre les faux Evangéliques.

II. Raison. *La trop grande diverſité d'Inſtituts apporte de la confuſion dans l'Egliſe.*

Réponſe. La grande diverſité des Inſtituts n'a jamais aporté de confuſion dans l'Egliſe. L'expérience le montre. Cette diverſité en fait la beauté, l'ornement & la force. L'Egliſe terrible à l'enfer comme une armée rangée en bataille, eſt compoſée de diverſes troupes & de differentes légions. Un ſeul Inſtitut, où l'irrégularité, la déſunion & le deſordre entrent, lui apporte de la confuſion; tandis que cent autres, où la ferveur regne, ne lui donnent que de la joye. Ce n'eſt point la multitude, mais l'irrégularité de ces Corps qu'il faut craindre. Mille fleurs différentes dans un parterre; mille parterres différens & bien ordonnez dans un jardin,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

mille allées diverſes dans un parc, en font la beauté, ſans y apporter de confuſion. Mille Régimens divers, bien diſciplinez & bien en ordre dans une armée, en font la force, ſans y aporter de confuſion. La diverſité des membres du corps ſi différens les uns des autres dans leurs figures, leurs ſituations & leurs offices, loin d'y aporter de la confuſion, en font ſi-bien l'agrément, qu'il eſt défiguré ſi un ſeul lui manque. La diverſité des Villes dans un Royaume, des ruës, des places & des maiſons dans une Ville, des chambres, des appartemens & des meubles dans un Palais, en font la beauté & la richeſſe, ſans y apporter de confuſion. Rien par conſéquent ne contribuë plus à la beauté de l'Egliſe, qui eſt le Royaume de Jeſus-Chriſt, ſon Corps myſtique, ſon Armée celeſte, ſon Jardin de délices, ſon Paradis ſur terre, que la diverſité des Inſtituts ſaints & réguliers. Cette diverſité ſe trouve dans le Ciel & dans l'Egliſe triomphante; elle en fait l'ornement, la beauté & la gloire: car l'Egliſe du Ciel eſt compoſée de trois Hiérarchies & de neuf Chœurs divers d'Anges, de Patriarches, de Prophètes, d'Apôtres, de Martyrs, de Confeſſeurs, de Docteurs, de Pontifes, de Prêtres, de Lévites, de Vierges, de Veuves, de Gens mariez, d'Anachorettes, de Cénobites, & de tous ces Ordres de Religieux différens, qui ont édifié l'Egliſe. Preuve ſans replique, que cette diverſité en fait l'honneur & l'ornement. Il eſt étonnant qu'on puiſſe penſer le contraire. J'aimerois mieux qu'on me dît, que la trop grande diverſité des membres du corps, des Villes, d'un Royaume, des Régimens d'une armée, des fleurs d'un parterre, des chambres, meubles & appartemens d'un Palais, y apportent de la confuſion. Selon cette idée bizarre, il ne faudroit dans un jardin qu'une ſeule allée, une ſeule eſpece d'arbres, de fleurs & de parterres; dans un Palais, qu'une ſeule ſalle; dans un Royaume, qu'une ſeule Ville; dans une ſeule Ville, qu'une ſeule ruë; dans le corps humain, qu'un ſeul membre.

III. Rais. *Il eſt difficile de trouver tant de bons Supérieurs.....*

Rép. Cette raiſon va trop loin & prouve trop; car ſi elle eſt bonne, elle montre qu'il ne faudroit point multiplier les Communautez, quand même il n'y auroit dans l'Egliſe qu'un ſeul Inſtitut; car enfin en ne ſuppoſant dans l'Egliſe qu'un ſeul Inſtitut, tel que celui de ſaint Baſile ou celui de ſaint Benoît, il n'auroit pas fallu lui permettre la multiplication de ſes membres en divers lieux. Pourquoi? Parce qu'il eſt difficile de trouver tant de bons Supérieurs pour les conduire; cette raiſon par conſéquent va à l'extinction, ou au moins au retranchement, non-ſeulement des divers Inſtituts, mais du grand nombre des maiſons du même Inſtitut, tel que peut être celui de ſaint Benoît. Cette raiſon n'a pas cependant empêché la multiplication, ni des divers Inſtituts, ni des Communautez du même Inſtitut dans la haute & baſſe Egypte, dans la Syrie & dans la Paleſtine; car autre étoit la maniere de vie des Diſciples de ſaint Antoine; autre celle des Moines de ſaint Pacôme; autre celle de ſaint Hilarion, &c. comme on le verra après.

Si M. Fleuri écrivant ſon huitiéme Diſcours préliminaire, ſe fût ſouvenu de l'énumération qu'il a faite lui-même au commencement de ſon cinquiéme Tome de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique, des Monaſteres & des Solitaires de la haute & baſſe Egypte, il ſe ſeroit apperçu que ſa réfléxion étoit vaine, ou qu'elle attaquoit cette multiplication prodigieuſe de Monaſteres, qui ſe fit dans l'Egypte dans le cours du quatriéme ſiécle. *Car à la fin du quatriéme ſiécle*, dit-il lui-même, *le nombre de tous les Moines qui ont été marquez, monte à plus de ſoixante-ſeize*

Tom. 5. p. 29.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

mille : celui des Religieuſes à vingt mille ſept cens ou environ, ſans compter les Monaſteres, dont le nombre n'eſt pas exprimé. Je ne dis rien de pluſieurs Particuliers illuſtres, dont on peut voir les vertus dans les Relations d'Evagre & de Pallade, & les autres recueils des vies des Peres. *Dans la ſeule Ville d'Oxyrinque, il y avoit vingt mille Vierges & dix mille Moines. Les Bâtimens publics & les Temples des Idoles, y avoient été convertis en Monaſteres ; & on en voyoit par toute la Ville plus que de maiſons particulieres.* Il falloit par conſéquent bien des Supérieurs. *Tous les Moines de ſaint Pacôme s'aſſembloient deux fois l'an, & dans ces Aſſemblées on éliſoit les Supérieurs. Saint Jérome dit qu'ils ſe trouvoient juſques à cinquante mille enſemble pour célebrer la Pâque. C'eſt le premier exemple que nous trouvions de pluſieurs Monaſteres unis en Congrégation ſous une même Régle. Il établit des Supérieurs particuliers ſur chaque Maiſon & ſur chaque Tribu, qui toutes enſemble compoſoient pluſieurs milliers de Moines. Un Monaſtere comprenoit trente ou quarante Maiſons, dont trois ou quatre faiſoient une Tribu. Chaque Maiſon contenoit environ quarante Freres d'un même métier.* Sur ce pied-là le ſeul Inſtitut de ſaint Pacôme avoit plus de mille Supérieurs particuliers. Là-deſſus je demande s'il étoit difficile de trouver tant de bons Supérieurs, pour conduire tant de Moines & de Maiſons ; pourquoi les laiſſoit-on tant ſe multiplier ? Si au contraire il étoit aiſé de trouver de bons Supérieurs, & ſi on les trouvoit en effet : la réfléxion eſt donc fauſſe. M. l'Abbé Fleuri raporte encore lui-même, que, ſelon la Régle de ſaint Benoît, en chaque Monaſtere il doit y avoir un Abbé, un Prieur & pluſieurs Doyens. Ces Doyens étoient établis pour veiller ſur dix Moines & ſoulager l'Abbé. Selon cette Régle par conſéquent les Superieurs particuliers étoient bien multipliez. Il n'étoit donc pas ſi difficile, qu'on nous le fait entendre, de trouver de bons Supérieurs. Et ſi la difficulté de trouver de bons Supérieurs doit empêcher la multiplication des divers Inſtituts, elle doit auſſi arrêter la multiplication des Monaſteres du même Inſtitut, ſur-tout de Filles, chez leſquelles il eſt bien plus difficile de trouver des Supérieures capables de bien gouverner.

Ibid. p. 25. *Ibid.* P. 27. P. 25. 16. *Ibid.* p. 28. Tom. 4 p. 310.

Je dirois plus, ſi l'on ne deſire point l'abolition de tous les Ordres Religieux, en ſouhaitant les voir tous réduits à un ; ſi l'on ne prétend point, en ſouhaitant de ne voir qu'une ſorte de Moines, en réduire le nombre à preſque rien ; il faut convenir que la diverſité des Inſtituts, empêchant qu'un ſeul ne ſoit multiplié preſque à l'infini, fait qu'il eſt plus aiſé de trouver de bons Supérieurs pour chacun d'eux, que d'en trouver un nombre ſuffiſant pour un ſeul, qui auroit un nombre de ſujets preſqu'innombrable.

III. Rais. *La multiplication de divers Inſtituts, eſt une ſource de diviſion....*

Rép. Cette raiſon va auſſi trop loin ; car ſi on lui donne toute ſon étenduë, elle prouvera qu'il faut ſupprimer toutes les Communautez ſans exception ; car il n'y en a aucune qui ſoit à l'abri de ces paſſions humaines. Il n'y a que dans le Ciel où la charité eſt parfaite, & où la charité fait régner une paix, une concorde & une union inviolable. Il n'y a point de Communauté ſi Sainte, qui ait le privilége de ſe maintenir ſans diviſion, ſans jalouſie, ſans médiſances, ſans averſions. Où ſe trouvent les hommes, ſe trouvent les paſſions humaines ; & où ſe trouvent les paſſions humaines, les diviſions, les jalouſies, les averſions & les médiſances s'y trouvent. Il n'y a point eû en effet de Monaſtere ſi Saint, où enfin ces vices n'ayent entré & n'ayent fait de grands ravages tôt ou tard : Ainſi cette raiſon combat autant la multiplication des Communautez d'un même Inſtitut, que la multiplication des divers Inſtituts. Depuis que le péché a entré dans le Ciel & y a fait de ſi

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

épouventables ravages au milieu des Anges, ces esprits si purs & si saints ; depuis que le péché a entré dans le Paradis terrestre & en a chassé nos premiers parens ; depuis qu'il s'est introduit dans le Collége des Apôtres & a fait d'un Disciple de Jesus-Christ, un perfide & un scelerat, il ne faut point croire qu'il y ait un lieu sur terre privilégié & inaccessible à la division, à la jalousie, à l'aversion, & à la médisance.

Cela fait voir que cette quatriéme raison semblable aux autres, n'est belle qu'en idée. Rien de si saint qui ne soit exposé à l'abus, sans en excepter les Sacremens, sans même en excepter le plus auguste de tous, qui est la Sainte Eucharistie. Ainsi si les inconvéniens qui peuvent naître de la diversité des nouveaux Instituts, doivent en empêcher la multiplication, il n'y a rien au monde qui ne doive subir le même sort ; car il n'y a rien au monde, qui n'ait ses inconveniens. Les divisions, les jalousies, les aversions, les médisances, ne naissent point de la diversité des Instituts, mais de la dépravation du cœur humain. Ces passions se montrent dans toutes les assemblées des hommes : elles déchirent aussi les membres d'un même Institut, & les arment les uns contre les autres. Si donc on veut les voir finir, ou ne jamais prendre naissance dans une Communauté, il faut les détruire toutes.

V. Rais. *L'Eglise encore plus qu'une République doit être une.....*

Rép. On convient que l'Eglise, comme une République, doit être Une : or l'unité d'une République n'empêche point la diversité des états, des offices, & des rangs, &c. Par conséquent l'unité de l'Eglise n'empêche point la diversité des Instituts. L'Eglise est une ; on l'avouë ! Mais comment ? Comme une maison qui a divers étages, divers apartemens, diverses chambres, divers degrez, diverses portes & fenêtres, & toutes sortes de meubles divers : Comme une armée, qui est composée de divers bataillons, de divers Régimens, de diverses Compagnies, de divers Officiers ; comme un Royaume qui est composé de diverses Provinces, de diverses Villes, de divers Païs & de diverses Nations ; comme une Ville qui est peuplée de gens de divers Métiers, de diverses conditions, de divers rangs, de divers états ; comme un Jardin qui a diverses allées, diverses especes de légumes, d'arbres, de fruits, de parterres. Ainsi la comparaison de Monsieur Fleuri prouve contre lui.

VI. Rais. *On pouroit soupçonner les inventeurs des nouveaux Ordres de vanité...*

Rép. 1. Ne pouroit-on pas en soupçonner celui qui fait contre eux de si malignes réflexions ? Ne pouroit-on point dire qu'il y a bien de la vanité, de l'orgueil, & de l'amour propre à vouloir critiquer la conduite de l'Eglise, & celle des plus grands Saints, depuis le cinquiéme siécle. Car qu'on l'éxamine ; qu'est-ce que les discours préliminaires de Monsieur l'Abbé Fleuri renferment pour la plupart, si ce n'est une dévote censure de la conduite de l'Eglise depuis le cinquiéme & sixiéme siécle.

2. Quand on se tient au précepte de Jesus-Christ, *nolite judicare*, *nolite condemnare*, on n'est point tenté de soupçonner de vanité, d'orgueil, & d'amour propre, les inventeurs des nouveaux ordres, canonisez pour la plûpart.

3. Ce seroit un orgueil, une vanité, & un amour propre, insuportable, que d'oser soupçonner de ces vices, un Cesar de Bus, un M. de Berule, un Pere Yvan, un Saint François de Sale, un S. Charles Borromée, une sainte Therese, un Saint Jean de la Croix, un Saint Pierre d'Alcantara, un Saint Philippe de Nery, un Saint Gaëtan, un Saint Ignace, un Saint François de Paule, un Saint Albert, un Saint Dominique, un Saint François, un Saint Bruno, un Saint Robert, un Saint Bernard, un Saint Norbert, un Saint Romuald, un Saint Gualbert, un Saint Co-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

lomban, & pour ne point parler de tant d'autres, un Saint Benoît; car enfin, l'Ordre de Saint Benoît, si ancien par rapport à nous, a été nouveau dans son tems. Il n'a commencé que dans le sixiéme siécle; tems où il y avoit déja des Monasteres & des Instituts de tous côtez.

4. On ne pouroit donc pas soupçonner sans un excès d'orgueil, de vanité, & d'amour propre, ces Inventeurs de nouveaux Ordres de ces vices; puisqu'ils ont été des hommes souverainement humbles & d'une Sainteté extraordinaire; puisqu'ils n'ont inventé ces nouveaux Ordres que par l'inspiration du Saint Esprit; puisque presque tous étoient de grands faiseurs de Miracles, qui prouvoient leur Mission par des prodiges, & par la Sainteté de leurs Disciples; & puisqu'enfin l'Eglise a approuvé leurs Ordres & qu'ils lui ont rendu des services infinis.

VII. Rais. *Sans préjudice de leur sainteté, on peut se défier de leurs lumieres....*

Rép. Certainement *ils sçavoient tout ce qu'il étoit à propos, qu'ils sçussent, car ils sçavoient parfaitement J. C. & J. C. Crucifié.* Etoit-il besoin qu'ils en sçussent d'avantage ? Les Apôtres en sçavoient-ils plus ? S. Paul se glorifie-t'il d'en sçavoir d'avantage ? Est-ce sans raison, que l'Ecriture nous aprend qu'ils étoient des hommes simples & sans lettres, *homines sine litteris & idiotæ ?*

Pour fonder de nouveaux Instituts, en falloit-il sçavoir plus, que pour fonder l'Eglise, que pour publier la Foi par tout le monde, que pour confondre les sages & les sçavans du siécle ? Saint François n'en sçavoit-il point autant, que Saint Colomban, que Saint Benoît, que les Saints Pacôme, Hilarion, Antoine, Macaire, Sabas, Eutymius, Auxent, Etienne le jeune, Theodose, Alexandre & une infinité d'autres Abbez dans l'Egypte, dans la Palestine, dans la Syrie, l'Armenie, l'Orient & l'Occident, qui ont inventé de nouvelles manieres de vie, & par conséquent de nouveaux Instituts.

Etoit-il besoin que ces saints Fondateurs d'Ordre, en sçussent plus que les Prêtres & les Evêques des premiers siécles ? *Or il n'étoit point nécessaire*, dit Monsieur Fleuri lui-même dans son discours sur l'Histoire des six premiers siécles, *pour être Prêtre ou Evêque, de sçavoir les sciences prophanes :* c'est-à-dire, la Grammaire, la Réthorique, la Dialectique, & le reste de la Philosophie; la Géometrie, & les autres parties des Mathématiques. Les Chrétiens nommoient tout cela les études du dehors parce, que c'étoient les Païens qui les avoient cultivées, & qu'elles étoient étrangeres à la Religion. Car il étoit bien certain, que les Apôtres & leurs premiers Disciples ne s'y étoient pas appliquez. Saint Augustin n'en estimoit pas moins un Evêque de ses voisins, dont il parle, pour ne sçavoir ni Grammaire, ni Dialectique, & nous voyons qu'on élevoit quelquefois à l'Episcopat de bons Peres de famille, des Marchands, des Artisans; qui vrai-semblablement n'avoient point fait ces sortes d'études. Puisqu'elles n'étoient nécessaires ni aux Prêtres, ni aux Evêques, elles l'étoient encore moins aux Fondateurs d'Ordres; Monsieur Fleuri avoit donc oublié quand il écrivoit son huitiéme discours, ce qu'il avoit écrit dans le premier. Je suis fâché de le mettre en contradiction avec lui-même.

Tom. 8. disc. l'Hist. des six premiers siécles p. xxiv.

M. Fleuri avoit aussi oublié ce que dit S. Paul dans sa premiere Epitre aux Corinthiens: *Ce n'a point été pour baptiser que j'ai été envoyé par Jesus-Christ*; mais pour annoncer l'Evangile; & ce n'a point été en parlant le langage des Sages, pour ne point rendre vaine la Croix de Jesus-Christ; car ce qui se dit de la Croix, est une folie à l'égard de ceux qui sont en l'état de prédition : mais à l'égard de ceux qui sont dans la voie du salut, c'est-à-dire, pour nous, c'est la force de Dieu. Aussi

1. Cor. 1. 17. 18. 19. 20. & suiv.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

» est-il écrit : *J'anéantirai la sagesse des Sages, & je reprouverai la prudence des hommes prudens.* Où est le Sage ? où est le Docteur de la Loi ? où est le curieux des » choses du siécle ? Dieu n'a-t-il pas traité de folie la sagesse de ce monde ? En » effet, le monde par sa sagesse n'ayant pas connu Dieu, dans ce que la sagesse » Divine a produit, il a plû à Dieu de sauver par la folie de la Prédication ceux » qui croïent ; car les Juifs demandent des miracles, & les Gentils cherchent la sa» gesse : Pour nous, nous prêchons Jesus-Christ crucifié, qui est un scandale pour » les Juifs, & une folie pour les Gentils ; mais qui est le Christ, la force de Dieu » & la sagesse de Dieu à l'égard des Juifs & des Gentils qui sont apellez. Aussi » ce qui semble folie devant Dieu, surpasse la sagesse des hommes : & ce qui sem» ble foiblesse dans Dieu, surpasse la force des hommes. En effet, mes Freres, » considérez ceux que Dieu a apellez parmi vous : Il n'y en a pas beaucoup de sages » selon la chair, de puissans, de nobles ; mais ce qui est insensé, selon le monde, » Dieu l'a choisi pour confondre les sages ; & ce qui est foible selon le monde, » il l'a choisi pour confondre ce qu'il y a de plus fort... afin que nul homme n'ait » dequoi se glorifier devant lui.

Chap. II. 12. » Aussi, mes Freres, lorsque je vins chez vous, ce ne fut point avec la sublimité du langage ou de la sagesse, que je vins vous faire part du témoignage de » Jesus-Christ ; car je n'ai point fait état parmi vous de rien sçavoir *sinon Jesus-Christ & Jesus-Christ crucifié.*

Sur ce pied-là, Saint François eût été un grand Docteur aux yeux de l'Apôtre des Nations, & il n'eût pas été soupçonné, (j'en dis autant des autres inventeurs d'Ordres) *de ne pas sçavoir tout ce qu'il eût été à propos qu'il sçût.*

VIII. RAIS. *Saint François croyoit que sa Regle n'étoit que l'Evangile tout pur.....*

Rép. S. François avoit-il tort de le croire ? Sa Regle n'est-elle pas en effet la pratique de l'Evangile ? Avoit-il tort de s'attacher particulierement à ces paroles : *Ne possedez ni or, ni argent, &c.* ? A-t-il mal entendu ces paroles de Jesus-Christ ? S'il les a mal entenduës ?

1. Comment sa Regle a-t-elle été aprouvée par l'Eglise, par Innocent III. par Honorius III. & par Nicolas IV. comme le raporte Jean XXII. dans l'Extravagante, *quia quorumdam* ; & par le Concile général de Lyon, au raport du Pape Nicolas IV. *c. exiit. de verborum significatione in 6.* & par celui de Constance *sess. 8.* (*Bellarm. l. 2. de Monachis c. 45.*)

2. Que veulent donc dire ces paroles de Jesus-Christ, *Luc. 9. Vulpes foveas habent, & volucres cœli nidos, filius autem hominis non habet ubi caput suum reclinet.* Celles de saint Matthieu 19. *Si vis perfectus esse, vende omnia quæ habes, & da pauperibus & sequere me.* Celles-ci du Chap. 4. v. 20. *Ait illi continuo relictis retibus secuti sunt eum*, qui regardent saint Pierre & saint André, & celles-ci qui regardent Jacques & Jean *v. 22. Illi autem statim relictis retibus & patre secuti sunt eum* ? N'étoit-ce pas ce dépoüillement universel, qui inspiroit à Saint Pierre la confiance de dire à Jesus-Christ, ainsi que le remarquent S. Jerôme & Saint Gregoire : *Ecce nos reliquimus omnia & secuti sumus te.* Matt. 19.

3. Pour sçavoir lequel des deux de Saint François ou de Mr Fleuri a mieux entendu ces paroles de l'Evangile, il n'y a qu'à consulter Jesus-Christ lui-même, les Apôtres, & la Tradition de fait & de Doctrine.

Il n'y a point de meilleur interpréte de Jesus-Christ, que Jesus-Christ lui-même, que sa maniere de vie & celle des Apôtres. Or Jesus-Christ est né dans une Etable, & est mort nud & dépoüillé de tout sur la Croix. Il n'a jamais rien possédé

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

en ce monde : il vivoit d'aumônes, *mulieres aliquæ miniſtrabant ei de ſuis facultatibus* ; c'eſt pourquoi il eſt écrit de lui dans le Pſ. 39. *Ego autem mendicus ſum & pauper.* Il n'y a point de meilleurs interprétes du ſens du paſſage en queſtion, que les Apôtres : Or Saint Pierre dit pour tous : *Ecce nos reliquimus omnia* ; que les premiers Diſciples : or ils ne poſſedoient rien en particulier & vivoient dans une parfaite pauvreté : *nec quiſquam eorum quæ poſſidebat aliquid ſuum eſſe dicebat, ſed erant illis omnia communia.* (*Act.* 4.) Ils vendoient leur bien & l'aportoient aux pieds des Apôtres : & Ananie & Saphira, pour avoir retenu une partie du prix de la vente de leur bien, furent punis de mort, parce qu'ils tranſgreſſérent le vœu de pauvreté qu'ils avoient fait, comme Bellarmin le montre par l'autorité des Saints Peres.

Bellarm. Lo. cit.

Rodriguez 3e p. 3. traité ch. 1.

En effet, nous avons une double tradition en faveur de S. François, pour prouver qu'il a très-bien entendu ces paroles : *Ne poſſedez ni or, ni argent* : l'une de la Doctrine des Saints Peres, qu'on peut voir dans Bellarmin (*c.* 20. *l.* 2. *de Monachis.*) dans Maldonat, & dans Cornelius à Lapide, en leur Commentaire ſur ces paroles, & dans Suarez (*to.* 3. *de ſtatu Religionis l.* 8. *de paupertate c.* 8.). L'autre tradition eſt encore plus forte & plus parlante ; car elle eſt d'une infinité de Saints, qui à l'exemple de Jeſus-Chriſt, & pour ſon amour, n'ont voulu avoir rien de propre, & on peut dire avec Saint Pierre, *argentum & aurum non eſt mihi.* Je n'ai ni or, ni argent. Cette parfaite pauvreté a commencé avec l'Egliſe. Saint Antoine, Saint Hilairion, Saint Pacôme & tous les Saints Inſtituteurs d'Ordres, l'ont regardée comme une vertu de leur état, & ſe ſont fait un devoir de la pratiquer avec rigueur, comme on le peut voir dans Bellarmin & dans Suarez.

4. Saint François a entendu ces paroles de l'Evangile, comme les ont entenduës la plus grande partie des Saints Peres & des Interprétes de la Sainte Ecriture. C'eſt ce qu'on peut voir dans Maldonat & dans Cornelius à Lpide.

5. Il les a priſes comme Saint Antoine & Saint Hilarion ont pris celles-ci, *ſi vous voulez être parfait, vendez tout ce que vous avez, donnez-le aux pauvres & me ſuivez* ; car ce fut en conſéquence de ces paroles, que ces deux Saints & tant d'autres, vendirent leurs biens & les donnérent aux pauvres, ainſi que Mr Fleuri le raporte lui-même.

6. Enfin, après avoir prouvé invinciblement que Saint François a très-bien entendu les paroles de l'Evangile dont il s'agit, les ayant entenduës comme une infinité de Saints les ont entenduës, & dans le ſens que leur donnent les Saints Peres & les Interprétes de l'Ecriture, j'ajoûte que Mr Fleuri les entend lui-même très-mal, & *qu'il n'a pas aſſez conſideré la ſuite du Texte de l'Evangile* ; car il eſt manifeſte que dans ce chap. x. N. S. donne à ſes Apôtres des préceptes particuliers & diſtincts, comme Maldonat & Cornelius à Lapide le montrent : *Celui de ne poſſeder ni or, ni argent, &c.* eſt diſtingué de celui de faire des miracles *gratis.*

Les Saints Peres l'ont ſi-bien entendu de même, qu'ils ſe font cette queſtion, ſçavoir ſi ce précepte fait en ce tems aux Apôtres a été perpétuel ou paſſager ? Pluſieurs que citent Cornelius à Lapide prétendent qu'il a été perpétuel. Ainſi ce n'eſt pas ſeulement Saint François & l'Evêque de Sabine, mais pluſieurs Saints Peres, & les plus grands Docteurs, & les plus célébres Interprétes de l'Ecriture, qui ont fondé la pratique de la parfaite pauvreté ſur ces paroles.

Ainſi loin d'être clair que Jeſus-Chriſt ne veüille qu'éloigner ſes Apôtres de l'avarice & du deſir de mettre à profit le don des miracles, il eſt au contraire très-clair qu'il a voulu de plus, les engager à un renoncement effectif aux richeſſes & aux biens.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

Mr Fleuri s'eſt encore bien plus lourdement trompé dans l'explication qu'il fait des mêmes paroles de nôtre Seigneur : le Sauveur, dit-il, ajoûte : *L'Ouvrier » gagne bien ſa nourriture.* Comme s'il diſoit : Ne craignez point que rien » vous manque, ni que ceux à qui vous rendrez la ſanté ou la vie, vous laiſſent » mourir de faim. Voilà, dit-il, le vrai ſens de ce paſſage & de l'Evangile ; & moi je dis en voilà le faux ſens. Mr Fleuri ne ſçauroit montrer cette explication, ni dans la tradition des Peres de l'Egliſe, ni dans la conduite des Saints, ni dans le commun des Interprétes de la Sainte Ecriture ; au lieu que le ſens dans lequel Saint François a entendu ces paroles, eſt celui dans lequel on l'a toûjours entendu dans l'Egliſe. Ce qui eſt ſi vrai, qu'après que le Saint eut entendu ces paroles de l'Evangile, dans l'Egliſe de Saint Damien : *Ne poſſedez ni or, ni argent, &c.* pour en ſçavoir le vrai ſens, il s'en fit donner l'explication par le Pretre du lieu. L'explication qu'il entendit étant parfaitement conforme à l'idée de la pauvreté qu'il aimoit ; *Voilà ce que je cherche*, s'écria-t-il tout tranſporté de joie ; *voilà ce que je ſouhaite de tout mon cœur.* Au même moment il quitte le bâton, il jette ſa bourſe avec une eſpece d'horreur pour l'argent ; il ôte ſes ſouliers, il prend une corde au lieu de ſa ceinture de cuir, il ne penſe qu'à mettre en pratique ce qu'il venoit d'entendre, & à ſe conformer en toutes choſes à la Régle Apoſtolique. C'eſt une vocation aſſez ſemblable, continuë l'Auteur nouveau de la Vie de Saint François, à celle de Saint Antoine, dont Saint Athanaſe raporte, qu'ayant oüi lire dans l'Egliſe ces paroles de Jeſus-Chriſt : *Si vous voulez être parfait, allez, vendez tout ce que vous avez, & donnez-le aux pauvres* : il alla auſſi-tôt mettre ce conſeil en pratique pour acquérir la perfection.

Bonav. vie de S. François c. 3.

Nouvelle vie de S. François par le P. Candide Recollet. p. 22.

S. Athan. to. 1. p. 2. p. 796. edit. 2a.

M. Fleuri auroit dû ſe reſſouvenir qu'il raporte ce fait de ſaint Antoine en ces termes : » Plein de ces penſées, il entra dans l'Egliſe au même-tems qu'on liſoit l'E- » vangile, où Nôtre Seigneur dit à un riche : *Si tu veux être parfait, va, vends » tout ce que tu as, donne le aux pauvres, & viens & me ſuis.* Antoine regarda » le ſouvenir de l'exemple des Saints, comme Envoïé de Dieu ; & la lecture de l'E- » vangile comme faite pour lui ; & ſi-tôt qu'il fut ſorti de l'Egliſe, il diſtribua » à ſes voiſins, afin qu'ils n'euſſent rien à démêler avec lui, ni avec ſa ſœur, tous » les héritages qu'il avoit de ſon patrimoine. Quant à ſes meubles, il les vendit » tous ; & en ayant tiré une ſomme notable, il donna cet argent aux pauvres, » à la réſerve de quelque peu qu'il retint pour ſa ſœur. Etant une autrefois entré » dans l'Egliſe, & entendant lire l'Evangile où Jeſus-Chriſt dit : *Ne ſoiez point en » ſouci du lendemain*, il ne pût ſe réſoudre à demeurer davantage : & ayant enco- » re donné aux pauvres ce qui lui reſtoit.... &c.

Tó. 2. p. 371.

Ibid. p. 390.

» M. Fleuri raporte encore que ſaint Antoine ayant trouvé en chemin, lorſ- » qu'il ſe retiroit dans le deſert, une grande quantité d'or, il paſſa ſur cet or » comme ſur un feu, & qu'afin de n'en pas même remarquer la place, il prit ſa » courſe ſans ſe tourner.

Ainſi ce qu'a fait ſaint François, avoit été fait à peu près par ſaint Antoine, & cela ſur l'exemple des Saints. Ils n'ont voulu poſſéder ni or ni argent ; ils ont vendu leurs biens quand ils en avoient, & ils les ont diſtribuez aux pauvres. C'eſt ainſi qu'ils ont entendu la Doctrine de Jeſus-Chriſt, & qu'ils l'ont pratiquée.

Saint François en les imitant dans la perfection de la pauvreté évangelique, a-t'il donc mal entendu l'Evangile ? Ne l'a-t'il pas entendu & pratiqué, comme avoient fait devant lui tant d'hommes inſpirez du ſaint-Eſprit ? Il s'eſt moulé ſur leur exemple, & en particulier, ſur celui de ſaint Antoine.

Mr.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

» M. Fleuri, en critiquant la conduite de saint François, avoit encore oublié Tom. 3. p. 24.
» ce qu'il avoit écrit de saint Hilarion, qui retourné à l'âge de quinze ans en
» son païs, & ayant trouvé son pere & sa mere morts, donna une partie de son
» bien à ses freres, & le reste aux pauvres, sans se rien réserver.

Les paroles de saint Jerôme dans la vie de saint Hilarion, dont M. Fleuri a Tom. 4. 2. p. 75.
fait l'extrait, sont bien plus fortes, les voici : *Parentibus jam defunctis partem substantiæ fratribus, partem pauperibus largitus est, nihil sibi omnino reservans, & timens illud de actibus Apostolorum, Ananiæ & Saphiræ, vel exemplum, vel suplicium, maximèque Domini memor, dicentis : Qui non renuntiaverit omnibus quæ habet, non potest meus esse discipulus.* Saint François a donc entendu l'Evangile, comme l'avoient entendu devant lui saint Hilarion & saint Antoine.

Au reste, ce n'etoit pas seulement sur ce seul passage de l'Evangile, *ne possédez ni or, ni argent*, &c. que saint François se fondoit dans la pratique de la plus parfaite pauvreté ; c'étoit aussi sur tous les autres qui ont servi de Loi aux autres Saints, comme on le voit par le fait qui suit, raporté dans le chap. 3. de la vie du Saint écrite par saint Bonaventure. » Bernard, le premier Disciple de l'homme Nouvelle vie de Saint
» Seraphique, ayant été inspire de donner tous ses biens aux pauvres pour suivre François f. 14.
» Jesus-Christ, & de s'associer à Saint François, il fut confirmé dans cette sainte p. 25.
» résolution par trois textes de l'Evangile que le Saint lût à l'ouverture du Livre.
» Au premier on trouva : *Si vous voulez être parfait, allez, vendez ce que vous avez, & donnez-le aux pauvres.* Au second, *Ne portez rien en voyage* : Au
» troisiéme, *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même, qu'il prenne sa Croix, & qu'il me suive.* Alors Saint François s'adressant à Bernard : Voilà,
» lui dit-il, la vie que nous devons mener, la régle que nous devons suivre, vous & moi, & tous ceux qui voudront se joindre à nous. Allez donc, si
» vous voulez etre parfait, & éxécutez ce que vous venez d'entendre. Le nouveau
» Disciple fortement persuadé que son dessein venoit de Dieu, vendit au plûtôt tout
» son bien, & le distribua aux pauvres.

Si c'est-là mal entendre l'Evangile, Saint François n'est pas le seul : Il est dans la compagnie des Apôtres, des premiers Disciples de Jesus-Christ, & d'une infinité de Saints.

2°. Monsieur Fleuri l'entend bien lui-même, qui soûtient qu'il est clair, que par ces paroles, *ne possédez ni or, ni argent*, &c. Jesus-Christ ne veut qu'éloigner les Apôtres de l'avarice & du desir de mettre à profit le don des Miracles ; car n'est-il pas évident par la conduite des Apôtres, par leur vie, par celle des premiers Chrétiens, par l'exemple d'une infinité de Saints, par la Doctrine des Saints Peres & par l'explication des célébres Interprétes de la Sainte Ecriture, que Jesus-Christ demandoit par ces paroles quelque chose de plus que de les éloigner de l'avarice & du desir de mettre à profit le don des Miracles ?

S'il ne leur eût demandé que cela, il ne leur eût rien demandé de nouveau & de si parfait, rien que le Prophête Elisée n'eût demandé à Giesi qui le servoit. Ce qu'il leur demandoit etoit un renoncement à tout, un dépoüillement de toutes choses, une pauvreté parfaite, ce que les Apôtres éxécuterent à la lettre. *Relictis retibus secuti sunt eum. Ecce nos reliquimus omnia & secuti sumus te.*

3°. Est-il bien vrai, que les Apôtres ne devoient point craindre, que ceux à qui ils rendoient la santé, ou la vie, les laissassent mourir de faim, & que c'est-là le vrai sens de ce passage de l'Evangile ? Si les Apôtres ne devoient point craindre que ceux en faveur de qui ils opéroient des Miracles, les laissassent mourir

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

de faim, ils pouvoient donc attendre d'eux leur subsistance ; les Apôtres étoient donc assurez du lendemain ; leur abandon aux soins du Pere céleste, cessoit donc d'être une vertu héroïque ? Ils ne donnoient donc plus, en quelque sens, *gratis*, ce qu'ils avoient reçû *gratis* ? Le don des Miracles tournoit donc à leur profit ? Voilà ce me semble des conséquences, qui sortent de l'explication que Monsieur Fleuri fait du texte cité de l'Evangile : Or ces conséquences sont toutes manifestement contraires à l'Evangile. De plus, Monsieur Fleuri pourroit-il bien montrer par un seul texte du Nouveau Testament, que ceux en faveur de qui les Apôtres faisoient des Miracles, *ne les laissoient pas mourir de faim* ? Combien y en avoit-il de ceux-là aussi pauvres, que le boiteux dont il est parlé dans le Chap. 3. des Actes des Apôtres, que Saint Pierre fit marcher droit ? Certainement celui-là & une infinité de semblables aussi pauvres que les Apôtres, n'étoient pas en état de les nourrir ; & comme les Miracles de ces hommes Divins, aussi-bien que ceux de leur Maître, se faisoient pour l'ordinaire sur des pauvres, ils auroient pû craindre, que ceux à qui ils rendoient la santé, ou la vie, ne les laissassent mourir de faim. On dira peut-être pour Monsieur Fleuri qu'il y avoit aussi des riches sur qui le don des Miracles des Apôtres opéroit, & que c'étoit ceux-là qui ne les laissoient pas mourir de faim ; mais ce n'est pas assez de le dire, il faut le montrer par quelque texte du Nouveau Testament, & c'est ce qu'on ne fera point. Si les Apôtres n'avoient point à craindre, que ceux à qui ils rendoient la santé, ou la vie, les laissassent mourir de faim : Pourquoi donc Saint Paul travailloit-il de ses mains pour avoir de quoi subsister ? Les Apôtres fondez sur la parole de Jesus-Christ étoient très-assurez du nécessaire ; mais c'étoit de tous les Fideles en général qu'ils le recevoient ; & non en particulier de ceux à qui ils avoient rendu la santé, ou la vie : Ce n'est point sur ce don des Miracles que Jesus-Christ fonde cette assurance ; mais sur la Prédication de l'Evangile, & les autres travaux Apostoliques, comme l'explique Cornelius à Lapide après Saint Jean Chrisostôme, & comme Saint Paul lui-même semble le dire clairement. (1. *Cor.* 9.)

Que peut-on conclure de tout ceci, sinon que Saint François & le Cardinal de Saint Paul Evêque de Sabine, ont très-bien entendu l'Evangile, & que Monsieur Fleuri l'a très-mal expliqué.

IX. Rais. *Etoit-on obligé de nourrir de bonnes gens, qui sans faire de Miracles...*

Rép. Quoi ! S. François, Saint Dominique, S. François de Paul, Saint François Xavier, qui vivoit aussi d'aumônes, qui alloit même souvent mandier, n'ont point fait de Miracles ? Qui, après les Apôtres, en a fait plus qu'eux, de plus publics, de plus autentiques, de plus étonnans ? Veut-on effacer de l'Histoire de leurs vies, tous ceux qui y sont marquez ? Veut-on étendre le Pirronisme sur des faits si certains ? Si on ne croit pas ceux-là, lesquels croira-t'on ? Voudra-t'on même admettre ceux de l'Evangile ? ou si on refuse de souscrire à ceux-là, voudra-t'on en recevoir d'autres ? Saint Antoine de Padouë, Saint Bernardin de Sienne, Saint Pierre d'Alcantara, Saint Vincent Ferrier, & tant d'autres des Ordres Mandians, n'ont-ils pas été de grands faiseurs de Miracles ?

Quoi ! ces bonnes gens n'ont point donné de marques de Mission extraordinaire ? On compte donc pour rien. 1. Leurs Miracles continuels, éclatans & autentiques. 2. Leur Sainteté extraordinaire. 3. La réforme des mœurs des Chrétiens. L'Eglise elle-même parut changer de face par leurs Prédications & par celles de leurs Disciples, qui firent des conversions innombrables. 4. Leur soumission parfaite à l'Eglise, au Souverain Pontife, & aux premiers Pasteurs. 5. La pureté de leur Doctrine aussi sainte que leur vie ?

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

Y a-t'il d'autres marques de Miſſion extraordinaire ? S'il y en a d'autres, qu'on les nomme. S'il n'y en a point d'autres, oſeroit-on les conteſter à Saint François, à Saint Dominique, à Saint François de Paule, & aux autres que j'ai nommez. Ainſi ce que dit M. Fleuri eſt auſſi faux, qu'il eſt injurieux à la mémoire de ces grands Saints.

X. RAISON DE M. F. *Les Peuples ne pouvoient-ils pas dire : Nous ſommes aſſez chargez de la ſubſiſtance de nos Paſteurs, à qui nous payons les dîmes ?*

Rép. Ils pouvoient dire auſſi, qu'ils étoient déja trop chargez de payer les dîmes à tant de groſſes Abbayes qui occupoient des biens immenſes alors en Angleterre, en Allemagne, en Flandres, en France, en Suede & par tout le monde Chrétien, & que toutes les redevances qu'ils païoient, ne ſervoient qu'à entretenir la table, les equipages & le luxe de ceux qui les poſſedoient, à bâtir des Palais plûtôt que des Monaſteres, & à faire des ſimples Moines, des Comtes, des Barons, des Marquis, &c. puiſqu'ils en avoient les biens, & qu'ils en poſſedoient les Titres.

Ils pouvoient dire, que la plûpart de leurs Paſteurs étoient par-là réduits à la portion congruë, & qu'ils ne pouvoient ſe charger de la ſubſiſtance de leurs Curez, puiſqu'ils païoient les dîmes & les autres redevances à des Moines & à des Abbez.

Ils pouvoient dire, que ceux de leurs Paſteurs qui étoient les plus riches, étoient ſouvent ceux qui abandonnoient le plus le ſoin de leurs troupeaux, & qu'ainſi ils avoient beſoin de ſecours étrangers.

Ils pouvoient dire, qu'étant obligez de faire part de leurs biens aux Pauvres, il étoit juſte d'en gratifier les Pauvres Evangéliques ; & que puiſqu'il y en avoit tant parmi eux qui avoient diſtribué aux indigens leurs biens, il étoit juſte qu'ils reçûſſent du Public, au moins le néceſſaire pour vivre.

XI. RAISON. *N'eût-il pas été plus utile de réformer le Clergé ſéculier, ſans apeller au ſecours de l'Egliſe ces troupes étrangeres ?*

Rép. C'eſt ſurquoi je ne me hazarde pas de décider. Qui a ſondé les Jugemens de Dieu ? *Quis conſiliarius ejus fuit* ? Tout ce que je ſçais, c'eſt que Jeſus-Chriſt aſſiſte ſon Egliſe, que le Saint-Eſprit la conduit. Or le Saint-Eſprit 1. a envoïé à ſon ſecours ces Troupes étrangeres. 2. Il n'a pas envoyé ſi-tôt des Réformateurs au Clergé. Saint Charles à la verité y a travaillé, ſelon le deſir du Concile de Trente ; mais ç'a été bien tard ; ce n'a été que ſur le milieu du ſeiziéme ſiécle.

En France Mrs de Berule, Bourdoiſe, Vincent, Olier, Eudes, y ont travaillé après Saint Charles, par l'établiſſement des Seminaires ; mais cette Réforme n'eſt point achevée. 3. Cette Réforme parfaite du Clergé paroît comme impoſſible, moralement parlant, à cauſe des obſtacles preſque invincibles qui l'empêchent ; car pour la procurer, il faudroit élever les jeunes Clercs dans des Seminaires ; il faudroit que les Ordinans demeuraſſent de longues années dans ces ſaints lieux ; il faudroit que les Bénéfices ne ſe donnaſſent qu'aux plus dignes ; il faudroit que les bons Evêques en fuſſent les Collateurs ; il faudroit qu'ils puſſent facilement dépoüiller de leurs Bénéfices les mauvais Eccleſiaſtiques ; il faudroit tant d'autres choſes, qu'on deſeſpere de voir une parfaite Réforme du Clergé.

Saint Charles Borromée avec tout ſon crédit, avec tout ſon pouvoir, & avec toute ſa ſainteté, n'a pû mener à ſa perfection ce grand Ouvrage. Il a échoüé, quand il a voulu tenter la Réforme des Chanoines, & les remettre dans leur ancien état de ſplendeur & de ferveur.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

4. Cela supposé comme inconteſtable, ces Troupes étrangeres ſont venuës très-à-propos au ſecours de l'Egliſe, & elles l'ont parfaitement bien ſervie. Quels ſervices l'Egliſe n'a-t-elle pas en effet reçus de Saint François, de Saint Dominique, de Saint Albert, de Saint François de Paule, de Saint Pierre d'Alcantara, de Sainte Thereſe, de Saint Jean de la Croix, de Saint Ignace, de Saint François Xavier, de Saint Gaëtan, de Saint Philippes de Nery, de Céſar de Bus, de Mrs de Berule, Bourdoiſe, Vincent, Olier, Eudes, & de leurs Diſciples, pour l'extirpation des héréſies, pour en arrêter le progrès, pour défendre ſes dogmes, pour confondre & réfuter les Novateurs, pour réformer le Chriſtianiſme, pour convertir les pécheurs, pour inſtruire les ignorans, pour publier la Foi, pour l'étendre par toute la terre, pour gagner à Jeſus-Chriſt les Infidéles, & pour élever dans l'eſprit Eccleſiaſtique les jeunes Clercs?

Sans ces Troupes étrangeres, comment les Paſteurs des grandes Paroiſſes, par exemple à Paris, de Saint Sulpice, de Saint Paul, de Saint Euſtache, &c. pourroient-ils adminiſtrer le Sacrement de Pénitence à leurs Oüailles? Si les Peuples n'entendoient la parole de Dieu, ne recevoient des inſtructions, ne trouvoient des Confeſſeurs, des Directeurs, & des hommes charitables & propres à les aſſiſter à l'heure de la mort, que dans leurs Paroiſſes, ne ſeroient-ils pas bien à plaindre? Car les Egliſes de Saint Euſtache, de Saint Paul, de Saint Sulpice, & pluſieurs autres à Paris, quelques vaſtes qu'elles ſoient, pourroient à peine contenir la dixiéme partie de leurs Paroiſſiens: Il en eſt de même des grandes Paroiſſes dans les Villes de Province. Le Clergé qui y eſt, quelque nombreux qu'il ſoit, dévroit l'être cent fois davantage, s'il étoit ſeul chargé du Miniſtere, de l'adminiſtration des Sacremens de Pénitence & d'Euchariſtie, de la parole de Dieu & des Inſtructions Chrétiennes. C'eſt donc une néceſſité d'appeller au ſecours du Clergé, en le ſupoſant auſſi régulier & auſſi zélé qu'il doit l'être, ces Troupes étrangeres.

XII. Raison. *Ne ſeroit-il pas mieux qu'il n'y eût que deux genres de perſonnes conſacrées à Dieu, des Clercs & des Moines ſéparez du monde?*

Rép. Apliquons ce raiſonnement à d'autres ſujets pour en découvrir le foible & le ridicule. Je dirai: Ne ſeroit-il pas mieux qu'il n'y eût que deux portes, deux fenêtres, deux chambres, deux cabinets dans une maiſon, qu'il n'y eût dans un jardin que deux allées, deux ſortes d'arbres, deux ſortes de fruits, deux ſortes de légumes, deux ſortes de fleurs; dans un Royaume ou dans une Ville, deux ſortes d'Etats, deux ſortes d'Ouvriers; dans le corps humain, deux ſortes de membres & de ſens; dans la mer, deux ſortes de poiſſons; dans l'air, deux ſortes d'oiſeaux; ſur la terre, deux ſortes d'animaux; dans le Ciel, deux ſeuls aſtres; dans le Ciel, deux genres de Bien-heureux; dans l'Egliſe, qu'il n'y eût que deux ſortes de Sacremens; & dans ſon Office, qu'il n'y eût que deux ſortes d'Heures Canoniales. Non, ſans doute, il ne ſeroit pas mieux, parce que la varieté & la multitude de ces ſortes de choſes en font la beauté, l'ordre, l'harmonie, l'utilité & les avantages. Il en eſt de même de l'Egliſe.

La varieté qui ſe trouve entre les Miniſtres des Autels & dans le Clergé, qui eſt compoſé de ſimples Clercs tonſurez, de Portiers, de Lecteurs, d'Exorciſtes, d'Acolites, de Soudiacres, de Diacres, de Prêtres, de Doïens, d'Archidiacres, & autres Dignitez dans les Cathédrales, d'Evêques, d'Archevêques, de Primats, de Patriarches & du Souverain Pontife, en font la beauté, l'ornement, la ſplendeur, la dignité, la gloire: cette varieté même eſt néceſſaire pour le bon gouver-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

nement de l'Egliſe, & elle a été introduite en partie par les Apôtres, & en entier dès les premiers ſiécles de l'Egliſe. Cette varieté ſe trouve auſſi dans les Sacremens inſtituez par Jeſus-Chriſt ; l'un eſt pour nous régénerer, & nous faire enfans de Dieu ; l'autre pour nous confirmer & nous donner la plénitude du Saint-Eſprit ; la Pénitence pour guérir nos maladies ſpirituelles, ou reſſuſciter l'ame de la mort du péché à la vie de la grace ; l'Euchariſtie pour ſervir à nos ames d'aliment ſpirituel, & ainſi des autres.

Pareillement la varieté & la multitude des Inſtituts contribuë merveilleuſement à la beauté, à la gloire & au ſervice de l'Egliſe, comme nous avons vû Grenade nous l'expliquer ſi bien, & comme le montre le Cardinal Bellarmin dans ſes Controverſes ; car il traitte cette matiere contre les Hérétiques, & il employe le chap. 3. du 2. L. 4. *de Monachis*, pour défendre la diverſité des Inſtituts Religieux, qui déplaiſoit fort aux Hérétiques. *Certè*, (dit-il dans ſa Préface ſur les Livres *de Monachis*) *certè enm poſt Apoſtolica tempora ſplendore maximorum ſignorum, judicio orbis terræ, ſemper clariſſimi habiti ſunt magnus Antonius, uterque Macarius, Hilarion, Benedictus, Bernardus, Franciſcus, Dominicus ; Quantæ igitur, & quàm projectæ eſt audaciæ, ſanctiſſima Inſtituta à Deo ipſo de cœlo ſignis atque prodigiis clamante & approbante, confirmata, adhuc tamen animis obſirmatis contemnere & improbare ?* *L. 2. de Monach. c. 3.*

En effet, comme remarque ce ſçavant Cardinal dans ce même endroit, à la réſerve des Martyrs, preſque tous les Saints dont l'Egliſe honore la mémoire, ſont ſortis des Monaſteres, & des Monaſteres de divers Inſtituts.

Ainſi à cette demande, s'il ne ſeroit pas mieux qu'il n'y eût dans l'Egliſe que deux genres de Perſonnes conſacrées à Dieu, des Clercs & des Moines ſéparez du monde, nous répondons hardiment que non ; & nous fondons cette réponſe ſur le témoignage du Ciel, qui, comme dit Bellarmin, a fait tant de prodiges en faveur de tant de divers Inſtituts : C'eſt lui qui s'en eſt montré l'Auteur & le défenſeur. L'Egliſe conduite par le Saint-Eſprit les a approuvez. Ils lui ont rendu des ſervices infinis dans tous les tems : ils ſont venus à ſon ſecours contre les héréſies & le relâchement des mœurs, dans des tems où elle paroiſſoit abandonnée de ſes propres Miniſtres. Depuis le troiſiéme ſiécle, c'eſt par le zéle de ces Hommes Apoſtoliques ſortis de différens Monaſteres & Inſtituts, que la Foi a été portée dans toutes les parties de la terre.

Mais à quoi tend ce ſouhait, qu'il n'y eût jamais eû dans l'Egliſe que deux ſortes de Perſonnes conſacrées à Dieu, les Clercs pour la conduite des Fidéles, & les Moines ſéparez du monde ? A arracher à l'Egliſe ſes plus grands ornemens après les Apôtres ; à deſirer qu'un nombre innombrable de Saints n'eût jamais paru ; à faire des vœux pour que ces Hommes divins, qui ont par eux ou par leurs Diſciples tenu tête aux Hérétiques, arrêté leurs progrez, converti une infinité de pécheurs, ſanctifié tous les lieux où ils paſſoient, rapellé une infinité de Chrétiens à la pénitence, porté la Foi de Jeſus-Chriſt où ſon nom étoit inconnu dans toutes les parties de la terre, n'euſſent jamais vû le jour ? A quoi encore une fois tend ce ſouhait, ſinon à dépeupler le Ciel, & à ravir à Jeſus-Chriſt une grande partie de ceux qui ſont ſa gloire & ſa Couronne ? Car je demande : Quels Hommes étoient S. François d'Aſſize, S. Dominique, Saint Albert, Saint François de Paule, Saint Pierre d'Alcantara, Sainte Thereſe, Saint Jean de la Croix, Saint Ignace, Saint François Xavier, Saint Philippe de Nery, Saint François de Sales, Céſar de Bus, & tant d'autres, & leurs premiers Diſciples ? Ne ſont-ils pas

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

l'honneur des derniers siécles ? Les premiers, après les Apôtres & les Disciples de Jesus-Christ, ont-ils porté des hommes plus parfaits & plus Evangéliques ? Peut-on porter plus loin qu'eux l'esprit d'oraison, de pénitence, de mortification, de zéle & de charité, & toutes les autres vertus Chrétiennes ? Ne sont-ils pas venus dans des tems où l'Etat Monastique, & où le Clergé avoient entierement perdu leur ancienne splendeur & leur premiere ferveur ? Que restoit-il dans ces anciennes Abbayes tombées dans le relâchement, & souvent dans le scandale, que des hommes qui vivoient grassement au milieu de l'abondance, & qui avoient introduit dans les Sanctuaires de la pénitence & de la pauvreté, le luxe, l'orgüeil & les pompes du monde ? Quelle ignorance alors dans le Clergé ? Quelle négligence du salut des ames dans les Pasteurs ? Quels déréglemens dans la vie des Ecclesiastiques ? Si Dieu n'eût donc envoyé cette Race sainte, cette semence de bénédiction, ne fussions-nous pas devenus comme Sodôme & Gomorrhe, selon l'expression d'un Prophête ?

D'ailleurs cette grande varieté d'Instituts paroît comme nécessaire dans l'Eglise, ainsi que le montre Bellarmin, par raport aux différens caracteres des personnes qui aspirent à la perfection ; car les génies, les inclinations, les complexions, les talens, les atraits des hommes sont bien différens ; les uns aiment la societé, & ne pourroient vivre en solitude ; les autres se sentent portez pour la solitude, & dégoûtez de la societé : Ceux-ci sont d'un tempérament bilieux, ardent & actif, & il leur faut de l'action & des œuvres de charité : ceux-là d'un tempérament doux & moderé ne cherchent que le repos & le silence, & sont plus disposez pour la contemplation.

Il y en a qui aiment l'oraison mentale, & qui y passent volontiers plusieurs heures : il y en a qui ne peuvent s'y faire, & qui sentent plus de ferveur dans la priere vocale. Plusieurs aiment la lecture, & trouvent plus de dévotion à lire les Livres saints, qu'à méditer long-tems. Quelques-uns aiment mieux moins lire, & méditer long-tems. Les uns sont portez au travail des mains, les autres à l'étude. Un nombre se sent animé du zéle du salut des ames ; Quantité concentrent tout leur zéle dans leur propre sanctification. Tels ont atrait pour les austéritez & les grandes pénitences. Tels autres en sont effrayez, & n'ont pas assez de courage ou pas assez de santé pour embrasser des Instituts rigoureux. Il y en a qui ne se trouvent point incommodez de l'abstinence des chairs & des œufs ; il y en a qui ne peuvent s'en passer. Beaucoup aiment à se consacrer au service des malades, & d'autres à l'instruction des ignorans, &c. En un mot, puisqu'il y a tant de varieté de génies, de caracteres, de tempéramens, de santez, de goûts & d'atraits parmi les hommes, il étoit nécessaire qu'il y eût dans l'Eglise une grande diversité d'Instituts propres à satisfaire ceux qui aspirent à la perfection. Autrement très-peu auroient pris le parti de la perfection Evangélique ; presque tous auroient demeuré dans le silence, & la plûpart s'y fussent perdus.

Une autre raison de Bellarmin, qui rend nécessaire la diversité des Instituts ; c'est que les plus Saints, après avoir fleuri dans une grande régularité & pieté, se relâchent insensiblement, & ne retiennent enfin presque plus rien au bout d'un nombre d'années, de leur premiere ferveur. C'est pourquoi il est nécessaire que Dieu envoye de nouveaux hommes remplis de son Esprit, ou pour réformer les anciens Instituts, & les rapeller à leur premiere sainteté, ou pour en établir de nouveaux, & donner à l'Eglise de nouveaux Saints, & au monde de nouveaux

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

modéles de piété, & de nouveaux Zélateurs de la pénitence. Ainſi quand Saint Benoît parut dans le commencement du ſixiéme ſiécle, la diſcipline Monaſtique, beaucoup déchuë dans l'Occident, reprit une nouvelle face.

Ce Saint Ordre lui-même ne fût pas long-tems ſans ſentir que la fragilité humaine a peine à ſe ſoûtenir long-tems dans un état d'éminente perfection, & preſque chacun des ſiécles ſuivans lui a donné quelques nouvelles réformes, qui ſont devenuë des Inſtituts diſtinguez, par des changemens & des aditions particulieres. S. Benoît de Biſcop eſt le premier qui paroît avoir travaillé à ſa donner à la Régle de Saint Benoît, ſa premiere ſplendeur; mais en l'accommodant à façon. La réforme de Cluni a ſuivi, & a ajoûté à la Régle de Saint Benoît, de nouveaux Réglemens, qui en ont fait un Inſtitut nouveau. Celle de Cîteaux eſt devenuë un autre Ordre, auſſi-bien que celle de Camaldule, & pluſieurs autres. En ſorte que l'Ordre de Saint Benoît a produit lui ſeul un grand nombre d'Inſtituts différens. Pareillement, combien d'Inſtituts diférens ſous la Regle de Saint Auguſtin? Combien d'eſpéces diverſes de Chanoines Réguliers, dans toutes les parties de l'Egliſe? De ſorte que comme tout vieillit, & que Dieu ſeul demeure le même, il n'eſt point poſſible à l'humanité de ſe maintenir dans un état de conſiſtance. C'eſt donc faire des vœux chimériques & contraires au bien de l'Egliſe, que de ſouhaiter qu'il n'y eût jamais eû que deux ſortes de perſonnes conſacrées à Dieu, *les Clercs & les Moines.*

7°. Enfin comme le montre encore Bellarmin, cette varieté d'Inſtituts a toûjours été dans l'Egliſe dès l'origine de la vie Religieuſe, comme on peut le voir dans Saint Jerôme, dans Saint Auguſtin, dans Caſſien. Il y a toûjours eû des Anachorétes & des Cénobites adonnez à la contemplation, & d'autres conſacrez à la vie active, comme on le peut voir dans la 14. conférence de Caſſien. *c.* 4. où il eſt dit qu'entre les Religieux les uns vâquoient à la contemplation, les autres prenoient ſoin des Hôpitaux, ceux-ci de nourir les pauvres, ceux-là de défendre leur cauſe. Selon le même Caſſien il y en avoit qui uniſſoient la vie active à la contemplative, en s'appliquant à l'Inſtruction des ignorans, & Saint Auguſtin lui-même, dans ſes deux Sermons de la vie commune des Clercs, fait voir qu'il a réüni la vie Monaſtique à la Clericature.

Or tous ces différens genres de Cénobites, avoient diverſes manieres de vie, & par conſéquent compoſoient des Inſtituts différens; car ſelon Saint Epiphane à la fin de ſon Livre contre les héréſies, les uns s'abſtenoient de la chair, d'autres des œufs, ceux-ci du poiſſon, ceux-là du pain. Les uns marchoient les pieds nuds, les autres étoient chauſſez, ceux-là dormoient ſur la terre, ceux-ci avoient des eſpeces de lits, &c.

Mais où trouver mieux ce détail des manieres de vie ſi différentes parmi les Solitaires & les Cénobites d'Orient & d'Occident, que dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de Monſieur Fleuri, qui a eû ſoin de les remarquer? Quoique tous les Solitaires & Cénobites fuſſent obſervateurs du jeûne, de la priere, de la pauvreté, & de ſemblables points généraux, ils étoient ſi différens les uns des autres dans la maniere de les obſerver, & dans quantité d'autres pratiques, qu'on peut dire, que dans l'Orient & dans l'Occident, il y avoit autant d'Inſtituts différens, qu'il y avoit de Monaſteres, juſques à ce que la plûpart ſe fuſſent réünis, ou à la Regle de Saint Baſile, ou à la Regle de Saint Benoît, ou à celle que Saint Grodegand donna aux Clercs. Ainſi qu'on liſe l'Hiſtoire Eccleſiaſtique de Monſieur Fleuri, on y trouvera que les Diſciples de Saint Antoine dans la haute Egypte, de Saint Pacôme dans

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

la basse ; de Saint Hilarion dans la Palestine, que d'autres Saints dans la Syrie & dans l'Arménie, menoient une vie fort diverse ; & que par conséquent ils composoient des Instituts différens. L'usage des Cilices, des Chaînes de fer & d'autres différens genres de pénitence, étoit en vigueur chez les uns, tandis que les autres n'en usoient point. Les uns mangeoient tous les jours, les autres ne le faisoient qu'une ou deux fois la semaine. Les uns usoient de pain & d'huile, d'autres s'en abstenoient. La maniere de prier & de s'habiller, n'étoit pas moins différente. Saint Basile faisoit garder une maniere de vie à ses Religieux ; ceux de Nazianze en observoient une autre très-extraordinaire. Presque tous les grands Evêques, ou les grands Saints de ce tems-là avoient leurs Clercs, ou leurs Moines, à qui ils faisoient pratiquer une Regle particuliere. Ainsi Saint Jerôme, S. Auxent, Saint Passarion, S. Eutime, S. Sabas, S. Theodose, S. Theodore Sicéote, S. Alexandre Fondateur des Ametes, Saint Etienne le jeune, & tant d'autres dans l'Orient, avoient leurs Monasteres, où ils avoient prescrit des Régles, ou des manieres de vie différentes.

En Occident, la diversité ne fut pas moins grande, Saint Eusebe de Verceil en Italie, Saint Martin & Saint Germain d'Auxerre en France, Saint Augustin en Afrique, ne vivoient pas d'une même maniere avec leurs Clercs ou Moines.

Cassien établit en ses Monasteres une maniere de vie à Marseille ; Saint Honorat en établit une autre à Lerins. Monsieur Fleuri *to.* 7. *p.* 362. fait le dénombrement des Monasteres des Gaules, sans nous montrer qu'ils eussent tous une même Regle. Saint Victor en avoit aussi en Espagne qui observoient un autre genre de vie (*to.* 7. *p.* 313.) & tout cela avant Saint Benoît ; & peu après lui Saint Colomban & plusieurs autres Saints furent Auteurs de différens Instituts. De sorte, qu'avant la naissance des Ordres Mandians, on peut compter plus de divers Instituts, qu'il n'y en a eû après. Avant même Saint Benoît, chaque Monastere étoit presque un Institut différent, puisque la maniere de vie étoit si différente. Si la Regle de Saint Benoît s'introduisit insensiblement dans la plûpart des Monasteres, ce ne fut qu'avec le tems, & ce ne fut qu'avec des modifications si différentes, qu'à peine deux Monasteres la pratiquoient-ils d'une maniere entierement uniforme. Cette étenduë de la Régle de Saint Benoît dans l'Occident n'a pas empêché la naissance d'un très-grand nombre d'Instituts divers, avant qu'on ait vû paroître les Mandians. Hé ! quel dommage pour l'Eglise, si des Ordres qui ont peuplé le Ciel de tant de Saints, comme celui de Saint Bruno, de Valombreuse, de Camaldule, de Font-Avellan, de Clairvaux, de Cîteaux, & tant d'autres, n'eussent point vû le jour ?

Le souhait de Monsieur Fleuri n'est donc point fort pieux, & il se fût épargné la peine de remettre au jour, sous l'envelope de paroles plus dévotes, les vieilles Objections des Protestans, s'il eût lû Bellarmin. Du reste, il ne m'appartient pas ici de faire l'Apologie des Ordres Mandians qui sont si maltraitez dans le huitiéme discours de Monsieur Fleuri. Je laisse ce soin à tant d'habiles gens qui font l'ornement & la gloire de ces Ordres. Ils n'auront pas beaucoup de peine sur ce sujet, puisque S. Thomas & Saint Bonaventure l'ont fait, il y a déja plus de quatre siécles, & que dans le dernier, Bellarmin l'a entrepris contre les hérétiques.

On s'étonne même de ce que tant de sçavans Religieux de Saint François n'ayent pas encore pris la plume pour venger l'honneur de leur Pere, si flétri dans ce huitiéme discours dont je parle. Je me contenterai d'opposer à Monsieur Fleuri, le célebre Grenade de l'Ordre de S. Dominique. Voici le portrait qu'il fait de Saint François

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

François dans ſa Préface ſur l'addition à ſon Mémorial : Nous avons vû preſque « dans nôtre ſiécle, que le B. Saint François s'en eſt rendu un parfait exemplaire. « Nul n'a ſuivi plus exactement que lui la maniere de vivre preſcrite dans l'Evangi- « le : Ce Saint après avoir renoncé à tous les ſoins de la terre, ne penſoit plus « jour & nuit, qu'à imiter l'éxercice des Anges dans la contemplation de Dieu. Il « a plû au Saint Eſprit d'exprimer ſi clairement dans ce grand homme la vie par- « faite, qu'en vérité il me paroît une explication vivante & animée de celle dont « Jeſus-Chriſt nous a donné l'idée. Ses paroles & ſes actions nous parlent & nous « inſtruiſent autrement que les écrits de tous ceux qui ont entrepris de commenter « l'Evangile. Car comme celui qui a vû la Ville de Rome de ſes propres yeux, en « connoît mieux le plan, la ſituation & les beautez, que ceux qui n'ont remar- « qué toutes ces choſes que dans des Livres : De même l'on devient bien plus « ſçavant dans la vie Evangelique, en voyant un Saint qui s'y conforme entiere- « ment, qu'en liſant des Auteurs qui ſe contentent de l'a décrire. Voilà ce que « dit Grenade.

X. OBJECTION.

Ces nouveaux Inſtituts de Maitres & de Maitreſſes d'Ecoles, ſont à charge au Public & incommodes aux Villes.

Voici ſur quoi on appuïe ce préjugé. 1. Il faut aux Communautez un grand eſpace de terre. Car pour ſe former une habitation commode, elles ont beſoin de Cours, de Jardins, de vaſtes Bâtimens propres à contenir un grand nombre de perſonnes & à favoriſer la régularité. Des Egliſes, ou des Chapelles, avec leurs Sacriſties & Cimetieres, ne ſont pas moins néceſſaires : Or pour tout cela, il faut un grand terrein, & ce grand terrein retrécit une Ville & le nombre de ſes habitans, rend le loüage des Maiſons plus cher, & fait qu'on a peine à en trouver. En effet, l'eſpace qui ſuffit à contenir vingt, trente, cinquante familles, ne ſuffit pas à une ſeule Communauté. Il faut abattre & renverſer bien des Maiſons dans une Ville, avant qu'on puiſſe mettre en grand air celle d'une Communauté ; & elle ſe croît encore fort reſſerrée & gênée, quand elle n'a pas de ſpacieux Jardins, ou toutes les Cours néceſſaires.

2. Les nouveaux établiſſemens en amenant dans une Ville de nouveaux habitans, la peuplent, & en la peuplant, contribuënt à la cherté des denrées, & de toutes les choſes néceſſaires à la vie. Par exemple, on voit par expérience combien le poiſſon devient rare & cher dans une Ville, pendant l'Avent, le Carême, & les jours maigres, où il y a nombre de Communautez qui font maigre, & qui l'achetent au préjudice des Bourgeois, qui n'en peuvent avoir, ou qui ne le peuvent avoir qu'à grand prix. N'eſt-il pas auſſi-bien certain que le prix de la viande baiſſeroit dans une Ville, ſi elle étoit vuide de ce grand nombre de bouches, que les Communautez multiplient. Ce que l'on dit de la viande, ou du poiſſon, doit s'étendre à toutes les autres denrées & généralement à tout ce qui eſt néceſſaire à l'uſage & aux beſoins de la vie. Les Habitans d'une Ville y trouveroient plus d'aiſance pour vivre, ſi leur nombre n'étoit pas augmenté par celui des Etrangers & des Communautez.

3. Où ces nouveaux Inſtituts vivent d'aumônes, comme ceux des Mandians, ou de revenus & de rentes : or l'une ou l'autre de ces manieres de vie chargent les Villes. Car s'ils vivent d'aumônes, le nombre des pauvres d'une Ville augmente, & la Ville s'en trouve ſurchargée. Les plus opulens ont peine à nourrir tant de bouches. Au contraire ſi, ces nouveaux Inſtituts peuvent poſſeder des rentes, l'in-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

convénient de leur arrivée dans une Ville, n'eſt pas moins grand, car il leur faut de nouvelles acquiſitions, qui augmentent les fonds & les mettent à un plus haut prix.

4. Si ces nouveaux Inſtituts ſont onéreux au Public, ils tombent auſſi à la charge des familles particulieres. Comment ? C'eſt qu'ils les dépeuplent, & les apauvriſſent ; car enfin les enfans de la Ville, quittent la maiſon paternelle pour s'y rendre. Encore s'en conſoleroit-on, ſi on les y recevoit pour rien ; mais non, il faut des dots pour les Filles, & il y a toûjours bien des dépenſes à ſoûtenir avant que les Garçons y trouvent de l'aſſurance.

5. Enfin ces nouveaux venus ne partageant point avec ceux de la Ville, les charges de l'Etat, & les tributs du Prince, les habitans s'en trouvent accablez, & il arrive que tandis que ceux-là vivent tranquilles & à l'aiſe, ceux-ci ſont fort embaraſſez & ne ſçavent comment fournir par leurs travaux & leur induſtrie, aux beſoins de leurs familles, & aux tributs qu'on leur impoſe. Par-là la Capitation, & la redevance des deniers Publics, croit ſur le compte des habitans d'une Ville. Par-là le logement des gens de Guerre tombe à la charge de l'Artiſan & du journalier, qui eſt ſouvent obligé de ſe déloger ou de ſe découcher lui & ſes enfans, pour loger des Hôtes qu'on craint toûjours, & qu'on n'aime guére à avoir chez ſoi.

Voilà, ce me ſemble, à quoi ſe réduiſent toutes les plaintes que forment ceux qui ne ſont pas favorables aux nouveaux Inſtituts. Voyons ſi on ne peut pas y faire des réponſes juſtes & ſolides.

PREMIERE REPONSE.

Cette objection bien examinée ne dénote pas un grand fond de Religion en ceux qui la font ; ou ceux qui la font ne voyent pas l'étenduë de ſes conſéquences. En effet, ſi les raiſons dont on l'apuye ſont vrayes & juſtes, elles portent à conclure qu'on n'auroit jamais dû recevoir dans les Villes aucune Communauté, & qu'on doit bannir les anciennes, par les mêmes motifs qu'on veut en exclure les nouvelles. Ne ſont-ce pas en effet les plus anciens Ordres Religieux, qui occupent dans les Villes les plus grands terreins, qui y ont des bâtimens ſuperbes & vaſtes, avec des Cours & des Jardins ſpacieux, auſſi-bien que de grandes & magnifiques Egliſes ? Ne ſont-ce pas eux qui en Ville & en Campagne, joüiſſent des plus amples revenus, & qui poſſedent peut-être eux ſeuls dans le Royaume, plus de biens que toutes les autres Communautez qui ſont venuës après eux ? Ne ſont-ce pas eux qui peuvent faire renchérir le poiſſon & les autres denrées, par la facilité que leur donne leur gros revenu, de les acheter à haut prix ? Aſſurément une Ville n'a rien à craindre de ce côté-là, de ceux & de celles qui tiennent les Ecoles Chrétiennes & Gratuites. Leurs fondations qui leur fourniſſent à peine l'abſolu néceſſaire pour vivre, les diſpenſent de paroître aux marchez du poiſſon & de la volaille. Le rabais ſeroit bien-tôt ſur toutes ces ſortes de denrées, s'il ne s'y trouvoit point d'autres gens pour les acheter.

Ce qui eſt certain, c'eſt que ces ſortes de préjugez ſont nouveaux, & que l'antiquité plus Religieuſe ne les a point connus, ou ne les a point écoutez. Toute l'Egypte & enſuite tout l'Orient dès le IV. ſiécle, ſe virent remplis de Monaſtéres, même dans les Villes. Les plus grandes, comme Alexandrie & Antioche, leur ouvrirent avec joie leurs Portes. Conſtantinople, l'Emule de Rome, le ſiége de l'Empire d'Orient, en admit en ſon ſein un grand nombre de divers Inſtituts. Oxyrinque, la grande merveille de la baſſe Thébaïde, étoit peuplée de Moines au-dedans & au-dehors ; enſorte qu'il y en avoit plus que d'autres Habitans. Les

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

Bâtimens publics & les Temples des Idoles avoient été convertis en Monaſtéres, & on en voyoit par toute la Ville plus que de maiſons particulieres. Les Moines logeoient juſques ſur les portes & dans les tours. Il y avoit douze Egliſes pour les aſſemblées du peuple, ſans compter les Oratoires des Monaſteres. Cette Ville qui étoit grande & peuplée, n'avoit ni hérétiques, ni Payens ; tous ſes Habitans étoient Chrétiens Catholiques. Elle avoit vingt mille Vierges & dix mille Moines. On y entendoit jour & nuit raiſonner de tous côtez, les loüanges de Dieu. Il y avoit par l'ordre des Magiſtrats, des ſentinelles aux portes, pour découvrir les Etrangers & les Pauvres ; & c'étoit à qui les retiendroit le premier pour exercer envers eux l'Hoſpitalité. C'eſt ce que Mr Fleuri raporte lui-même. *L. 20. n. 18.*

Voilà une Ville qui avoit des maximes bien différentes de celles de ces hommes mal-intentionnez, qui regardent les Communautez Saintes comme une charge. Elle ſe faiſoit un honneur & un devoir de les voir ſe multiplier dans l'enceinte de ſes murs, & de voir le nombre de ſes Habitans ſurpaſſé par celui des Moines & des Vierges. S'il y a des lieux où l'on ſe plaint d'en avoir trop, & où le public ne pouvant bannir les anciens Inſtituts de l'enceinte de ſes murs, veut fermer la porte aux nouveaux, n'eſt-ce point que l'eſprit de pieté & de Religion y diminuë ?

La ville de Canope, une des plus fameuſes d'Egypte, ſituée dans une Iſle à quatre lieuës d'Alexandrie, eut dès l'an 391. autant d'Egliſes & de Monaſteres qu'elle avoit eû de Temples d'Idoles, dont le plus fameux étoit celui de Métanée, c'eſt-à-dire, de la Pénitence. Dès-lors, & même avant, il y avoit en Occident dans les plus grandes Villes, comme à Milan & à Rome nombre de Monaſteres des deux ſexes, comme ſaint Auguſtin le témoigne dans le Livre qu'il a compoſé des mœurs de l'Egliſe. Les Monaſteres de Moines donnérent lieu aux Communautez de Clercs. Saint Euſebe de Verceil dès l'an 354. joignit la vie Monaſtique à la vie Cléricale : vivant lui-même & faiſant vivre ſes Clercs dans la Ville à peu près comme les Moines des deſerts, dans les jeûnes, la priere fréquente le jour & la nuit, la lecture & le travail. Leur Communauté ſe nommoit auſſi Monaſtere ; & de cette Sainte Ecole ſortirent pluſieurs illuſtres Evêques. Saint Auguſtin ſuivit ſon exemple, comme on le voit par ſes deux Sermons de la Vie Commune. On nomma ces Clercs Chanoines ; & vers le milieu du 7. ſiécle, ſaint Grodegang, Evêque de Mets, leur donna une Regle, qui fut depuis reçûë par tous les Chanoines, comme celle de ſaint Benoît par tous les Moines. Il ſeroit inutile d'en dire d'avantage là-deſſus. Perſonne n'ignore que toutes les Villes Chrétiennes ſe faiſoient un honneur du nombre de leurs Monaſteres de l'un & de l'autre ſexe, & que bien loin de regarder ceux qui y étoient conſacrez à Dieu, comme des gens à charge au public, elle les regardoient comme les Anges tutelaires de leurs murs, qui attiroient les bénédictions du Ciel par leurs jeûnes, par leurs prieres & leurs pénitences, qui étoient la bonne odeur de Jeſus-Chriſt, & l'exemple des Fidéles.

Idem. l. 19. c. xxx.

c. 31. 33

C'eſt ainſi que l'eſprit Chrétien aprend à regarder les Communautez de perſonnes conſacrées à Dieu. Tandis qu'elles ſont ferventes, il n'y en a jamais aſſez dans une Ville. Une ſeule, ſi elle eſt relâchée, & ſi elle a perdu ſon eſprit primitif, y eſt de trop. Or comme tous les nouveaux Inſtituts ſont encore dans leur premiere ferveur, ils méritent la préférence. Au reſte, ſoit anciens, ſoit nouveaux, tandis qu'ils ſe conſervent dans la régularité, ils ſervent aux Villes de Boulevards, aux Habitans de Protecteurs, de guides & de modéles dans la piété. Leurs larmes, leurs prieres, leurs veilles, leurs auſtéritez, montent devant Dieu en odeur

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

de ſuavité. Ce ſont les parfums précieux que les Anges preſentent ſur l'Autel d'Or, qui apaiſent la colére du Tout-Puiſſant irrité contre les pécheurs, & qui attirent ſur les Citoyens, les graces & les miſéricordes de Dieu. Que deviendroient nos Villes ſoüillées de tant de deſordres, de crimes & d'abominations, ſi elles ne trouvoient devant la Majeſté de Dieu, ce contre-poids de bonnes œuvres, d'actions de vertu & de ſainteté dans les Communautez ſaintes ? N'y auroit-il pas à craindre que la fureur de Dieu, n'y trouvant plus de juſtes, ou n'y en trouvant pas en aſſez grand nombre, ne les traitât comme les criminelles Villes de Sodome & de Gomorre ?

II. REPONSE.

Les raiſons qu'on met en œuvre pour montrer que les Communautez ſont à charge au public & incommodes dans les Villes où elles ſe trouvent, prouvent peut être plus qu'on ne prétend ; car on peut les apliquer à l'abord des Etrangers, aux Manufactures nouvelles, & à l'agrandiſſement des Villes. N'eſt-il pas vrai que le concours des Etrangers, l'établiſſement des Manufactures, & l'augmentation des Habitans dans une Ville, renchériſſent les denrées, les loüages des Maiſons, & mettent à plus haut prix, tout ce qui eſt néceſſaire à l'uſage de la vie ? Ainſi ſi ces raiſons ſont valables pour exclure les nouveaux Inſtituts des Villes, elles doivent avoir le même effet contre les Etrangers que le Commerce y attire, contre les Manufactures qui s'y établiſſent, & contre les nouveaux Habitans qui y choiſiſſent leur domicile, & qui augmentent le nombre des anciens Bourgeois.

Cependant qui a jamais eu de pareilles idées ? Ne ſe mocqueroit-on pas de celui qui paroîtroit s'y arrêter, & vouloir fixer dans une Ville le nombre des Habitans, en fermer la porte aux Etrangers, & en exclure les Manufactures ? Chaque Ville, au contraire, n'ambitionne-t-elle pas de ſe voir peuplée, & de voir le nombre de ſes Citoyens augmenter tous les jours ? Ne ſe fait-elle pas un honneur du nombre & de la vogue de ſes Manufactures ? Ne met-elle pas tout en uſage pour y faire fleurir le Commerce & y apeller les Etrangers ?

III. REPONSE.

Toutes les raiſons ſur leſquelles on fonde l'objection, bien examinées, la détruiſent ; car je prétends que l'augmentation raiſonnable du prix des fonds, des maiſons, des denrées, & des autres choſes néceſſaires à la vie, contribuënt à l'aiſance d'une Ville & à la rendre plus riche & plus floriſſante. En effet, l'augmentation raiſonnable du prix de ces choſes, fait circuler l'argent, facilite les ouvrages, les ventes & les achats, fait gagner la vie aux Ouvriers, & fait marcher le Commerce. C'eſt ce qui fait que là où les denrées n'ont point de débit, elles ſont au rabais, & à vil prix. Qu'en arrive-t-il ? On demeure pauvre au milieu de l'abondance. Avec des amas, ou de vin dans ſes caves, ou de bled dans ſes granges, ou de beſtiaux, ou autres choſes ſemblables, on n'a point d'argent, ni le moyen d'en faire ; & faute d'argent on ne peut ſe procurer les autres choſes néceſſaires à la vie. Là où il n'y a point de débit des denrées, les maiſons & les fonds ſont à vil prix ; & avec de grandes poſſeſſions, on n'a pas grand bien, on n'a pas ſouvent dequoi réparer ſes maiſons & ſes granges, dequoi fournir à l'entretien de ſa famille, à l'établiſſement de ſes enfans, au ſalaire des Ouvriers, au payement de ſes Domeſtiques, aux ſubſides, & aux taxes ordinaires & extraordinaires.

Delà il arrive qu'on deſire avoir du bien proche les grandes Villes, ou dans les grandes Villes, parce qu'il eſt aiſé de le loüer, de le bien loüer, & d'en être bien payé ; & qu'au contraire, là où les denrées ne ſont pas de débit, les fonds

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

perdent le prix ; on a peine à trouver à loüer, ou bien loüer ſes fermes, & encore plus de peine à en être payé. Dans ces lieux-là, on ne ſçait que faire des fruits nouveaux, ni des anciens que la terre produit. On en laiſſe perir une partie ; on néglige de les bien recüeillir, & l'abondance produit l'effet que Moïſe avoit promis aux Juifs, *Vous jetterez le vieux, pour retirer le nouveau.*

Delà il arrive que dans les païs les plus gras, & les plus fertiles, l'aiſance eſt moins commune, parce que l'argent eſt plus rare ; & que ſi les Habitans ne ſont induſtrieux, ils ne peuvent preſque pas tirer de leurs biens dequoi fournir à leur entretien & aux ſubſides.

Delà il arrive, que les denrées en Baſſe-Normandie & dans d'autres Provinces, étant preſque de nulle valeur, on en fait le tranſport à Paris pour en faire de l'argent.

Delà il arrive, qu'on craint preſque autant de voir les denrées, même le bled, à trop vil prix, que de le voir cher, pourvû que ſa cherté ne ſoit pas exceſſive. Pourquoi ? C'eſt qu'alors tout tombe dans le Commerce, l'argent ne circule point, les biens de la terre ſont ſans valeur. Le Laboureur a peine à tirer les frais de ſes travaux, & il ne peut payer ſes Maîtres : ceux-ci ſans argent, laiſſent l'Ouvrier languir dans ſa boutique, le Mercenaire ſe morfondre dans la Place dans l'attente qu'on l'apelle au travail & le Marchand s'ennuyer de voir ſon Commerce tomber.

Si cela eſt vrai, comme perſonne n'en doute, les raiſons ſur leſquelles on appuye l'Objection, montrent que les Communautez ſont avantageuſes aux Villes qui les reçoivent, par les mêmes raiſons qu'on employe contre elles.

IV. RE'PONSE.

Les Communautez loin d'être à charge à l'Etat, ou aux Villes, en ſont la décharge. En voici la preuve. Le bien des Familles en général & en particulier, eſt le bien de l'Etat & des Villes. Or les Communautez ſont la décharge des familles ; cela eſt bien viſible. Ceux ou celles qui entrent dans les Communautez, laiſſent leurs places vuides dans leurs familles ; & en y laiſſant leurs places, ils y laiſſent leurs biens, ou la meilleure partie de leurs biens. Car enfin, ſi ceux & celles qui peuplent les Communautez, étoient reſtez chez leurs parens, il auroit falu ou les y nourir & entretenir, ou les établir dans le monde. En entrant dans les Communautez, ils déchargent donc les familles & les ſoulagent. En effet, ſi un nombre de filles ne prenoit pas le parti du Monaſtere ; ſi un auſſi grand nombre de garçons ne prenoit pas celui de l'Egliſe, ou des Communautez, la plûpart des parens, même les plus riches, ſe trouveroient bien embaraſſez, & ils ſeroient bien fachez de voir leur bien diviſé en tant de lots.

Mais ne faut-il pas, dira-t-on, donner à une fille qui entre en Communauté, ſa dot ? N'en coûte-t-il rien pour les jeunes gens qui ſe font Religieux ? Non : ou preſque rien : abſolument rien en bien des Communautez ; & ſi peu de choſe dans les autres, que cela ne mérite pas d'être relevé. Si une fille porte ſa dot avec elle où elle va, preſque jamais ſa dot n'équivaut à ce qui lui apartiendroit, ſi elle reſtoit dans le monde. Elle en laiſſe plus qu'elle n'en emporte, preſque toûjours, & pour l'ordinaire on lui donne tout le moins qu'on peut lui donner. Pour ſûr, ſi elle ſe marioit, on lui donneroit davantage. Sa dot ſeroit plus opulente, ſi elle préféroit à Jeſus-Chriſt un homme mortel.

Mais après tout, ne doit-on pas regarder les Communautez, comme une partie de ſa propre famille ; ou au moins, comme on regarde les autres Habitans ? Si on ne trouve point mauvais qu'une Ville s'augmente & ſe peuple de nouveaux

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

Citoyens, pourquoi trouver à redire, que les Communautez se multiplient ? Supposons pour un moment, que l'on fasse sortir des Communautez, ceux & celles qui les composent, pour retourner dans le sein de leurs familles : dans ce cas, les Parens revoyent avec douleur chez eux leurs enfans ; les héritiers revoyent à leur grand regret leurs Freres & leurs Sœurs. Ces enfans se retrouveroient à la charge des familles quand même ils y raporteroient les dots qu'ils en avoient fait sortir. Il est donc constant que c'est à la décharge de la Parenté, qu'ils peuplent les Communautez. Il est donc évident qu'ils font partie des Familles qui habitent les Villes. S'il se trouve quelques Etrangers parmi ces gens de Communauté. 1. Cela ne regarde guére que les Communautez d'hommes. 2. Ils font le petit nombre. 3. Au moins sont-ils compatriotes, ou du même Diocèse, ou de la même Province, ou du même Royaume. Au moins faut-il les regarder du même œil, qu'on regarde les autres Etrangers qui sont bien reçûs par-tout où ils vont.

V. RE' PO NS E.

Quand on suposeroit que les Communautez sont à charge aux Villes où elles se trouvent, & que le bien public demandant qu'elles ne s'y multiplient pas trop, il demande qu'on ne donne pas une trop libre entrée aux nouvelles ; cela ne pouroit pas être vrai à l'égard des Instituts de Maîtres & de Maîtresses des Ecoles Chrétiennes & Gratuites. Pourquoi ? En voici trois raisons essentielles.

La premiere, ces Instituts sont purement pour le bien public. La 2. le nombre des sujets s'y mesure sur le nombre des Ecoles ; & les Ecoles ne se multiplient que selon la nécessité. La 3. ils ne font pas assez de dépense, & ils ne tiennent pas assez de place dans un lieu, pour qu'on s'aperçoive qu'ils y sont.

1. Distinguons entre les Instituts nécessaires au bien public, & ceux qui ne le sont pas. Qu'on supose, si on veut, qu'on doit s'opoſer à l'érection de nouveaux Monastéres de Religieux ou de Religieuses, qui ne servent point le public. On peut avoir quelquefois de bonnes raisons pour le faire. Cette multiplication a ses inconvéniens : elle forme, si on veut, des jalousies, des dissensions, des aversions des uns contre les autres. Ils se nuisent réciproquement & contribuënt par leur trop grand nombre, à s'apauvrir, à se ruïner, à ne plus trouver de sujets ou à ne pouvoir en faire un juste choix.

Un Convent de moins dans une Ville, n'y peut pas porter préjudice, & y faire apercevoir son absence. Il y en reste encore beaucoup, & trop, s'ils ne sont pas bien réguliers. Le malheur est qu'on aime mieux quelquefois laisser plusieurs Communautez très-relâchées dans leur ancienne possession, que de leur en ajoûter une nouvelle très-fervente & d'un grand exemple. Quoiqu'il en soit, il ne faut pas mettre au rang des Instituts arbitraires, ceux qui sont consacrez à l'instruction de la plus pauvre jeunesse. Ils sont nécessaires au public, autant qu'il est nécessaire d'instruire & d'élever Chrétiennement les enfans abandonnez & de leur aprendre les principes de leur Religion.

2. Le nombre des Maîtres & des Maîtresses se mesurant sur celui des Ecoles Chrétiennes & Gratuites, il ne se multiplie qu'avec elles. S'il se multiplie par conséquent beaucoup, il procure beaucoup le bien public ; il rend de grands services à l'Eglise & à l'Etat.

3. Les Maîtres & les Maîtresses qui tiennent les Ecoles Chrétiennes & Gratuites, ne vivant que de leurs fondations, & ces fondations ne leur fourniſſant pour subsister que le pur nécessaire, il n'y a point à craindre qu'ils contribuënt a rehausser le prix des maisons & des denrées. Il ne faut ni un grand terrein pour

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

les loger, ni de vaſtes bâtimens pour les mettre à leur aiſe. Comme leur état ne leur permettra jamais de grandes poſſeſſions, ni des fonctions d'éclat, ni rien capable d'exciter l'envie, ou d'irriter l'ambition d'autrui, ils n'ont rien qui doive les éloigner des Villes. Ainſi à leur égard toutes les raiſons qui ſervent d'apui à l'Objection, ſont vaines.

VI. RE'PONSE.

Enfin voici une réponſe ſans réplique. A qui eſt-ce de juger de ce qui regarde le bien public, le bien de l'Etat, du Royaume & des Villes? Sans doute que c'eſt au Prince qui gouverne & qui eſt chargé de le procurer.

Or nos Princes ont jugé que l'établiſſement des Ecoles Chrétiennes & Gratuites, eſt un bien néceſſaire à l'Egliſe & à l'Etat: c'eſt pourquoi 1. ils ont fait pluſieurs Edits en leur faveur. 2. Ils ont tellement favoriſé cette ſorte d'œuvre qu'ils exemptent du droit d'amortiſſement, les fondations qui s'en font. 3. Ils la croyent ſi néceſſaire à l'Egliſe & à l'Etat, qu'ils autoriſent une levée de deniers ſur les Paroiſſes de la Ville & de la Campagne, pour fournir à l'entretien des Maîtres & des Maîtreſſes des Ecoles Gratuites.

XI. OBJECTION.

Ces nouveaux Inſtituts de Maîtres & de Maîtreſſes d'Ecoles Chrétiennes & Gratuites, font préjudice aux gens du métier, qui vivent & qui entretiennent leurs familles du profit qu'ils en retirent.

RE'PONSE.

Il ne paroît point que les Ecoles Chrétiennes & Gratuites faſſent tort aux gens qui vivent de ce métier; car qui remplit ces Ecoles? La jeuneſſe pauvre & abandonnée, qui n'a pas le moyen d'aller chercher ailleurs l'Inſtruction Chrétienne.

Quand même les Ecoles Gratuite ſe rempliroient d'enfans dont les parens ſeroient riches, l'intérêt de quelques particuliers doit-il l'emporter ſur celui du public, qui trouve des avantages conſidérables dans l'établiſſement de ces Ecoles?

Parce que pluſieurs Particuliers trouvoient leur intérêt à aprendre la Grammaire, les belles Lettres & la Philoſophie, falloit-il fermer les portes de toutes les Villes aux Jeſuites & aux Oratoriens, qui ont certainement beaucoup de talens pour enſeigner ces ſciences?

Le bien du public ne demandoit-il pas qu'on profitât de leur charité & de leur habileté? N'en a-t il pas en effet profité? Qu'on le laiſſe donc auſſi mettre à ſon profit la charité & l'habileté de ceux & de celles qui ſe conſacrent aux Ecoles Chrétiennes & Gratuites.

Enfin perſonne ne peut mieux juger du bien de l'Etat, que celui qui le gouverne. Or il n'a point laiſſé à deviner ſes intentions ſur les avantages des Ecoles Gratuites, & ſur l'Inſtitution des perſonnes conſacrées à les tenir, puiſqu'il les a favoriſées par des Déclarations autentiques.

CONCLUSION.

Toutes les Objections qu'on peut faire contre les Inſtituts des Maîtres & des Maîtreſſes des Ecoles Gratuites, étant levées, il me ſemble qu'on a droit de conclure en leur faveur, que l'Egliſe & l'Etat ſont également intereſſez à les favoriſer, que le Public leur a de grandes obligations, & que les pauvres en ont un beſoin ſenſible. On ne peut guére trouver d'œuvre plus néceſſaire, plus excellente, plus feconde en fruits & en avantages. Si donc on s'interreſſe à la gloire de Dieu, au ſalut des ames, & au bien de la Religion, on doit montrer ſon zéle pour des Congrégations qui viennent ſi à propos au ſecours des enfans pauvres &

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

abandonnez, pour les instruire, les élever Chrétiennement, & les disposer à être des membres utiles à l'Etat, édifians pour l'Eglise, & en état de devenir un jour Citoyens de la céleste Patrie.

DESSEIN DE CET OUVRAGE.

Il ne nous reste plus qu'à dire un mot sur l'Histoire de la vie de Mr De La Salle. Pour l'ordinaire, les vies des personnes mortes en odeur de Sainteté, sont composées en une de ces manieres. Ou ce sont leurs Confesseurs qui seuls ont connu à fond leur intérieur, qui les écrivent, ou qui en fourniſſent les Mémoires; ou c'est sur des redditions de compte de leur conscience, peintures naïves de leurs dispositions les plus secrettes, demeurées entre les mains de leurs Directeurs; ou c'est sur des papiers trouvez après leur mort, écrits de leur propre main & devenus les dépositaires de leurs graces, des opérations du S. Esprit dans leurs ames, & des voïes secretes par lesquelles elles ont été menées à la perfection; ou enfin c'est sur les dépositions que font après leur mort des amis qui ont eu la confidence de leurs communications avec Dieu, qu'on travaille à la relation de leur vie. Toutefois rien de pareil n'a servi à écrire celle de Mr De La Salle. Ceux des Directeurs qui l'ont le mieux connu, & en qui il avoit une plus parfaite confiance, étant morts devant lui, ont enséveli avec eux dans le tombeau tout ce qu'ils auroient pû révéler de l'intérieur de cet homme de grace, s'ils lui avoient survécu. Nul écrit de sa main ne nous a rendus plus sçavans sur ce sujet. On n'a rien trouvé après sa mort, qui pût donner la moindre lumiere, ni sur sa maniere d'Oraison, ni sur ses communications avec Dieu, ni sur les dons de grace qu'il en recevoit. S'il en tenoit compte sur le papier, soit pour s'en ressouvenir & en rendre à Dieu ses actions de graces, soit pour se mieux expliquer avec ses Directeurs, il a eu soin qu'aucun de ces Mémoires ne pût parvenir jusqu'à nous. Personne, par conséquent, ne peut rien dire de ce qui se passoit dans son intérieur; car à la réserve de ses Directeurs, il a été un Jardin clos & fermé pour les hommes. On ne sçache pas qu'il en ait fait la moindre confidence à d'autres. Jamais non plus il ne lui a échapé une parole qui pût faire conjecturer ce qui se passoit entre Dieu & lui. L'oubli dans lequel il vivoit de lui-même, le parfait mépris qu'il en faisoit, l'amour sincere qu'il avoit pour la vie cachée, & le grand attrait qui le portoit aux humiliations, ne lui ont jamais permis de rien dire, qui pût même indirectement tourner à son avantage. Il ne parloit jamais de lui-même, ou il n'en disoit que du mal.

On n'a donc pû sçavoir de lui que ce qu'il lui étoit impossible d'en cacher, que ce que l'on voïoit de ses yeux, & que ce l'on entendoit de ses oreilles.

Ce sont donc ses actions qui ont révélé au dehors, ce qui se passoit au-dedans, & qui ont trahi son humilité.

La grace peinte en tout tems sur sa face, l'air d'un Ange au Saint Autel, un zéle Apostolique dans sa conduite, tout l'extérieur d'un Saint, disoient de lui, tout ce qu'il vouloit cacher, tout ce qu'il n'en sçavoit pas lui-même.

La pauvreté de ses habits, l'austérité de sa vie, la mortification de ses sens, la modestie qui brilloit en sa personne, la douceur & l'humilité qui assaisonnoient toutes ses paroles & toutes ses démarches, apprenoient contre ses intentions, qu'il y avoit encore dans le commencement du 18me. siécle des Saints sur la terre.

Quelle autre idée pouvoient avoir ceux qui le connoissoient, d'un homme qui avoit fait tant & de si grands sacrifices à son Dieu, qui s'étoit condamné à une vie si pauvre, si abjecte, si mépriſée, j'ai pensé dire, si misérable aux yeux de la chair? Quelle autre idée pouvoient avoir ses Disciples, d'un Pere qui joignoit les plus grands

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

grands exemples de perfection aux leçons qu'il leur en faiſoit, qui ſe montroit à eux en tout & par tout, comme un modéle parfait de régularité, de ſilence, de recuëillement, de patience, d'obéïſſance, d'humilité, de détachement de toutes choſes, d'abandon à la Providence, de réſignation aux ordres de Dieu, de mépris du monde, d'attrait pour les Croix & les humiliations ?

C'eſt ſur les Mémoires éxacts de ces témoins fidéles, que cette vie eſt compoſée. Ils n'ont raporté, pour l'ordinaire, que ce qu'ils ont vû de leurs yeux cent & cent fois. Si j'oſois mettre en leurs bouches les paroles que le Diſciple bien aimé écrit de Jeſus-Chriſt, je leur ferois dire au Lecteur : *Nous vous annonçons ce que nous avons oüi, ce que nous avons vû de nos yeux, ce que nous avons regardé avec attention, & ce que nous avons touché de nos mains.*

Vivant avec Monſieur De La Salle, ils ne pouvoient ne pas voir un homme qui ſe portoit à l'Oraiſon comme à ſon centre, & qui en faiſoit ſon élément ; qui ſe cachoit & qui fuyoit le monde comme un Arſene, ou un Antoine ; qui n'y paroiſſoit avec joie, que quand il falloit y cuëillir des mépris ; qui montroit une tranquillité parfaite, & un cœur inſenſible, quand il étoit en proïe à la douleur ou aux afronts ; qui ne ſe ſouvenoit de ſes ennemis & de ſes perſécuteurs, que pour prier pour eux, ou faire leur éloge ; qui ne paroiſſoit au milieu de ſes Diſciples, que comme le plus petit, le dernier, & le plus mépriſable ; en un mot, qui étoit un vrai portrait de Jesus doux & humble, converſant avec les hommes. 1. Cor. 1. 9. & ſuiv.

Ces témoins fidéles, ont rapporté ce qu'ils ont vû, & ce qu'ils ont vû de leurs yeux. Si leur témoignage peut être ſuſpect, perſonne ne mérite créance déſormais. Si cette Hiſtoire de la vie de Monſieur De La Salle, compoſée ſur leurs Mémoires, recuëillis avec ſoin par feu le Frere Barthelemi, auſſi-tôt que le Saint homme fut mort, & mis enſuite en ordre par un des Freres : ſi dis-je, une pareille Hiſtoire trouve des Lecteurs incrédules, ou en défiance contre les faits qui y ſont rapportez, quel eſt l'Hiſtorien qui mérite autorité, & dont on ne puiſſe ſoupçonner la bonne foi ou l'éxactitude ? D'ailleurs, il n'y a rien en cette vie qui ne ſoit non-ſeulement croyable, mais aiſé à croire. Elle n'eſt groſſie, ni de prodiges, ni de Miracles, ni de viſions, ni de révélations, ni d'extaſes, ni de raviſſemens, ni de prédictions, ni de Prophéties, ni de ces faits extraordinaires qui frapent le vulgaire, & qui rendent ſelon lui témoignage à la ſainteté. On ſçait que la ſainteté peut-être dépoüillée de tous ces dons éclatans qu'elle doit plus craindre, que deſirer ; on ſçait qu'on peut être Saint ſans en être avantagé, & en être avantagé ſans être Saint.

Ainſi le Public n'aura point à ſe plaindre, qu'on lui débite des fables ſous le nom de viſions, & qu'on lui preſente à lire une ſuite de faits merveilleux, plus propres à compoſer des Romans ſpirituels, que des Hiſtoires fidéles, plus propres à ébloüir les ſimples qu'à convertir les pécheurs. On ne lui offre à admirer, que ce qu'il peut & doit imiter ; des actions d'humilité, de douceur, de patience ; des exemples de charité, d'obéïſſance, de mortification, & des autres vertus Chrétiennes.

Voilà les actions qui font les Saints, & qui rendent témoignage à la ſainteté. Cette vie en eſt remplie. Il y en a d'Héroïques en grand nombre, qui ſerviront & à confondre les plus vertueux, & à les animer à la plus grande perfection. Il y en a de communes, à la portée de tout le monde, & un grand nombre que tout le monde peut imiter. Nous avons entré dans ce détail, & nous nous ſom-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

mes faits un devoir d'y entrer, perſuadez que rien n'eſt plus touchant ni plus util aux Chrétiens que le recit ſimple & circonſtancié des exemples de vertu. Rien n'étant plus propre à rapeller la ferveur, & à inſpirer le deſir de travailler à ſa ſanctification, que la lecture des actions des Saints faciles à imiter, nous avons crû que tout ce qui peut édifier & animer à la vertu, méritoit place dans une hiſtoire comme celle-ci.

On apellera minuties, ſi on veut, ces ſortes de recits, qui montrent un Mr De La Salle fidéle aux moindres choſes, & attentif à faire parfaitement pour Dieu les petites comme les grandes : Comme ce n'eſt pas pour plaire, mais pour édifier, qu'on écrit les Vies des Saints, il ne faut rien y omettre de tout ce qui peut être utile à ceux qui les liſent. S'il ſe trouve des perſonnes délicates & pointilleuſes, qui s'ennuïent des détails des actions de vertu, il s'en trouve un plus grand nombre qui en ſont avides, qui les liſent avec goût & avec fruit. Hé ! comment faire pour contenter tout le monde ? Cela eſt-il même poſſible ? Les critiques trouvent-ils rien à leur goût, rien qui mérite leur éloge, s'ils n'en ſont pas les Auteurs ? Quelle eſt l'hiſtoire nouvelle de Vie de Saint, qui puiſſe échaper à leur cenſure ? Ils n'y peuvent plus ſouffrir, ni les Miracles, ni rien de merveilleux. Ils traitent de chimére les viſions & les révélations ; ils blaſphêment ce qu'ils ignorent, & mettent au rang des délires les opérations ſurnaturelles de Dieu dans les ames, & les faveurs de diſtinction. Quelques délicates, quelques reſpectables que ſoient les mains qui écrivent ces hiſtoires, ils en blâment les Auteurs ; & à les entendre, leur nom ne doit point paroître à la tête de pareils Ouvrages.

Leur preſente-t'on dans une Vie ſans Miracles, ſans viſions, ſans Prophéties, & ſans rien de ce qui ſent le merveilleux en genre de myſticité, des actions extraordinaires de pénitence, de mortification, d'humilité & des autres vertus, ils en ſoupçonnent le raport, ils diſent qu'il eſt outré, ils jugent incroïable ce qu'ils ne veulent pas imiter.

Entre-t'on dans le détail des moindres pratiques de pieté & de ces exemples journaliers de vertu, qui ſont à la portée de tout le monde ; ce ſont, à leur avis, des minuties que l'hiſtoire doit taire, & qu'un Hiſtorien qui ſçait écrire, n'a garde de raporter. Pour eux, ils croiroient deshonorer leur plume, s'ils lui permettoient d'écrire de pareilles petiteſſes.

De quoi faut-il donc compoſer l'hiſtoire des Saints, ſi les Miracles, les viſions, les révélations, les raviſſemens, les extaſes, & tout ce qui tient du merveilleux dans l'ordre de la grace, n'y doit point entrer ; ſi on en doit exclure, comme incroïables, les pénitences & les auſtéritez extraordinaires, les oraiſons continuées la nuit & le jour, & tout ce qui reſſemble à la plus héroïque vertu ; enfin ſi on en doit bannir le détail des menuës pratiques de vertu, & les exemples de fidélité aux moindres choſes ?

Mais, dira-t'on peut-être, il n'eſt point d'un grand Hiſtorien d'entrer dans tant de détails, ni de s'arrêter à des minuties. A cela je pourrois répondre que de grands Hiſtoriens anciens, comme Denis d'Halicarnaſſe ; & récens, comme le Pere Catrou qui vient de mettre au jour l'Hiſtoire Romaine, n'ont point négligé les détails, quand ils les ont crus propres à ſatisfaire la curioſité du Lecteur, ou à embellir leur narration : Mais nous, qui laiſſons à de plus belles plumes & à des génies plus élevez, l'honneur de ſçavoir bien écrire une Hiſtoire, il nous ſuffit de dire que n'ayant en vûë, que de rendre celle-ci édifiante & utile, nous

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

avons crû qu'il falloit joindre les actions des vertus communes & journalieres aux exemples extraordinaires de la vertu la plus héroïque.

Nous ne pouvions ſur ce ſujet ſuivre de meilleurs Guides que les Evangéliſtes, qui ont joint dans l'hiſtoire de la Vie de J. C. le recit de ſes actions communes, & de quantité d'exemples de vertus journalieres, à celui de ſes Miracles & de ſes vertus les plus divines. Quand on veut écrire la Vie des Saints, peut-on ſe propoſer de plus parfaits modéles, que ceux qui ont prêté leur plume au Saint-Eſprit pour faire la relation de la Vie du Saint des Saints ? Si cette hiſtoire de la Vie de Mr De La Salle peut ſervir à exciter dans les Lecteurs l'horreur du vice & l'atrait de la vertu, le deſir de la perfection & un grand courage pour y travailler : ſi de plus elle réüſſit à inſpirer un grand zéle pour multiplier les Ecoles gratuites & pour favoriſer les Inſtituts, qui ſe conſacrent à une œuvre ſi importante, je ſuis parvenu au but où je voulois arriver, & j'abandonne volontiers à la critique des Connoiſſeurs le ſtile, la forme & le plan de cet Ouvrage. Je ſouſcris dès-à-preſent & volontiers à leur mépris ou à leur cenſure. Content de n'avoir eû qu'un talent, & de l'avoir mis à profit pour le ſalut du Prochain, je prie le Lecteur d'oublier la maniere dont cette Hiſtoire eſt écrite, pour ne faire attention qu'aux exemples de vertu qu'elle lui offre à imiter.

On avertit les Freres eux-mêmes de n'être pas ſurpris de voir ici pluſieurs choſes qu'ils ignoroient. Ceux-là ſeuls en ont eû connoiſſance, qui avoient avec le ſaint Inſtituteur un raport plus immédiat, & en qui il avoit plus de confiance, ou qui entroient avec lui dans le maniement de certaines affaires.

Il y a même quelques faits raportez ici, dont aucun des Freres n'avoit connoiſſance, ou n'en avoit qu'une connoiſſance confuſe ; mais celui-là même, qui a écrit cette Hiſtoire, en ayant été témoin, il n'a pas crû devoir les omettre.

Enfin, il me reſte à avertir ici les Lecteurs, qu'en donnant ſouvent dans le cours de cette Hiſtoire le nom de *ſaint Homme*, de *ſaint Prêtre*, de *ſaint Inſtituteur* à Mr De La Salle, nous ne le donnons que dans le ſens que les Apôtres dans leurs Lettres le donnent aux Chrétiens ; que dans le ſens qu'on en qualifie les ames éminentes en vertu, lors même qu'elles vivent encore ſur la terre ; que dans le ſens qu'on l'attribuë aux perſonnes décédées en odeur de ſainteté, ſans vouloir ni directement, ni indirectement, prévenir le jugement de l'Egliſe Romaine, à qui il appartient de juger de la ſainteté des Fidéles, & de déclarer Saints, ceux dont elle a examiné, approuvé & canoniſé la vie. Perſonne n'eſt plus que nous ſoumis au Saint Siége, & plus inviolablement attaché à cette Pierre ſur laquelle eſt bâtie l'Egliſe. Nous en avons toûjours fait une Profeſſion déclarée, & nous ſommes bien aiſe d'avoir occaſion de la rendre publique, & de proteſter que nous voulons mourir comme nous avons vécu, dans une parfaite obéïſſance à Nôtre Saint Pere le Pape, & à l'Egliſe Romaine, centre de l'Unité, hors laquelle il n'y a point de ſalut.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA



LE PORTRAIT DE M.RE JEAN BAPTISTE DE LA SALLE
Prêtre Docteur en Theologie, et Instituteur des Freres des Ecoles Chrétiennes.

Leger Pinxit *T. B. Sculp.*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

LA VIE
DE MONSIEUR
JEAN-BAPTISTE
DE LA SALLE,
INSTITUTEUR
DES FRERES DES ECOLES
CHRE'TIENNES.

LIVRE PREMIER.

Où Monſieur DE LA SALLE *eſt repreſenté aux Enfans & aux jeunes Gens, comme un Modéle des Vertus de leur âge; aux Clercs, comme un Miroir de l'Eſprit Eccléſiaſtique; aux Prêtres, comme nne Image de la Sainteté Sacerdotale.*

L'innocence & la pureté des mœurs de ſon premier âge & de ſa jeuneſſe : Enfant Chrétien, Ecolier pieux, Clerc fervent, Prêtre zélé; il eſt un Modéle de Vertu dans tous ces âges & dans tous ces états différens.

CHAPITRE PREMIER.

Sa Naiſſance, ſon Enfance & ſon Education.

I. Sa naiſſance.

REIMS en Champagne, Ville autrefois ſi féconde en Saints & en grands Hommes, a eu la gloire de donner dans ces derniers tems naiſſance à Monſieur DE LA SALLE. Son pere, d'une famille des plus diſtinguées, y rempliſſoit avec lumiere & avec probité la Charge de Conſeiller au Préſidial; Madame, ſa mere iſſuë de la famille de Brouillet, encore plus recommandable par ſa piété que par ſa Nobleſſe, avoit ſoin de cultiver dans une édifiante

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

Retraite, des vertûs qui craignent le grand monde, & qui n'y ſont jamais ſans danger. Celui dont nous écrivons la vie fut l'aîné de ſept enfans, dont leur mariage fut beni. Dieu en eut la meilleure part; car de cinq garçons & deux filles, dont cette pieuſe famille étoit compoſée, quatre ſe conſacrérent au ſervice de Dieu. Une des filles ſe renferma dans le Monaſtére de Saint Etienne-les-Dames; un des garçons prit parti parmi les Chanoines Réguliers de ſainte Géneviéve, & devint Prieur; les deux autres ſe dévoüérent à l'Egliſe, & prirent rang parmi les Prêtres du Seigneur, & parmi les Chanoines de l'illuſtre Egliſe Métropolitaine de Reims. Un de ceux-là fut Monſieur De La Salle. Il nâquit le 30. Avril 1651. & il fut le même jour régénéré dans les Eaux du Batême; tenu ſur les Fonds ſacrez par Monſieur Jean Moët de Broüillet ſon Aieul maternel, & par Madame Perrette Leſpagnol ſon Epouſe, qui lui donnerent le nom de JEAN-BAPTISTE, par un heureux préſage qui ſembloit promettre que cet enfant ſeroit dans le dix-ſeptiéme ſiécle un grand modéle d'innocence & de pénitence.

II. Ses inclinations. Son enfance.

Dès le berceau il parut que la grace le diſtinguoit, & qu'elle en vouloit faire un de ſes chef-d'œuvres. Rien de puérile en lui. Enfant, ſans avoir les inclinations des enfans; il aimoit les exercices ſérieux, & il ne faiſoit rien paroître dans toutes ſes actions, qui tint de ce premier âge. Ses amuſemens, s'il en eut, furent des eſſais de vertu; & la pieté, qui eſt en nous le fruit lent & tardif de la grace, prévint en lui la raiſon. Dévot ſans grimace, il ſe plaiſoit à la priere & à la lecture des bons Livres; & ſon penchant pour l'état Eccleſiaſtique ſe remarquoit déja dans ſes divertiſſemens même: car ſon plaiſir étoit d'élever des Chapelles, de parer des Autels, de chanter les Cantiques de l'Egliſe & d'imiter les Cérémonies de la Religion. Les autres paſſe-tems n'étoient point de ſon goût; & quoiqu'il fût né guai & de belle humeur, ſon inclination ne le portoit point aux divertiſſemens de ceux de ſon âge. Pour lui fournir des plaiſirs, il falloit lui preſenter des objets de pieté qui euſſent raport à Dieu & à ſon Egliſe. Il le fit bien paroître un jour, que dans la maiſon de ſon Pere tout étoit en joye & en divertiſſemens, car bien loin d'y prendre part, ſon cœur s'y trouva ſi fermé, que pour ſortir de l'ennui qui l'accabloit, il alla ſe jetter entre les bras d'une perſonne de la Compagnie, & la pria de lui lire la Vie des Saints, en lui témoignant le dégoût qu'il reſſentoit des plaiſirs dont il étoit ſpectateur.

Tobie 1, 4.

L'Egliſe étoit dès-lors comme ſon centre unique; il falloit l'y mener, pour lui faire plaiſir; ſes joïes étoient là, & nulle part ailleurs. Ceux-là étoient ſes amis, qui lui prétoient une main bien-faiſante pour l'y conduire. Quand il en ſçut le chemin, & que l'âge lui permit de le faire, la permiſſion d'y aller étoit la grande grace qu'il demandoit, & l'unique conforme à ſes inclinations, qu'on pût lui accorder. Pour le faire plus ſouvent, il ſe déroboit à ſes camarades, ſe refuſoit à leurs jeux & à leurs amuſemens; & fuïant ſeul la compagnie de tous les autres, *il alloit au Temple du Seigneur, adorer le Seigneur Dieu d'Iſraël.*

Tobie 1, 5.

Plein de reſpect & de révérence pour le lieu Saint, il y portoit déja cet air de recüeillement & de Religion, qui le rendirent lui-même dans la ſuite ſi auguſte & ſi reſpectable au pied des Autels. Comme ce n'étoit ni la légereté ni la curioſité qui l'attiroient à l'Egliſe, il n'y étoit occupé que de Dieu & de la Priere: ſa modeſtie qui animoit ſa jeuneſſe, & qui donnoit un nouvel éclat à ſa beauté naturelle, attiroient ſur lui tous les yeux. Il paroiſſoit un petit Saint à ceux qui l'enviſageoient dans ces momens; & il inſpiroit de la dévotion à ceux qui en avoient le moins. Les Aſſiſtans ſi agréablement ſurpris & édifiez de voir tant de pieté

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

dans une ſi vive jeuneſſe, ne pouvoient-ils pas ſe dire dès-lors avec admiration : *Que penſez-vous que ſera un jour cet enfant, car la main du Seigneur étoit avec lui ?* *Luc. 1. 66.*

III. Son attrait pour le Service de Dieu.

Tout ce qu'il voyoit faire dans l'Egliſe le charmoit ; tout y étoit de ſon goût ; tout y ſaiſiſſoit ſon eſprit, & ſon cœur, il ne s'arrêtoit pas à tout voir ; il vouloit tout aprendre ; il faiſoit ſur tout des queſtions ſenſées, & il exigeoit des réponſes inſtructives ; ſi on refuſoit ou ſi on tardoit à les lui rendre, ſes maniéres gracieuſes engageoient & faiſoient une ſi douce violence qu'on avoit peine à s'en defendre.

Quoique ſon cœur fût charmé de tout ce que ſes yeux voyoient à l'Egliſe, la célébration de la ſainte Meſſe avoit pourtant ſur lui des attraits plus doux & plus ſenſibles. Cet attrait lui inſpira le deſir d'aprendre à la ſervir. Paſſionné pour cette ſainte ſcience, il falut ſe hâter de lui en donner des leçons, qu'il ne tarda pas de mettre en pratique : car ce n'étoit pas aſſez pour lui d'être ſpectateur dans l'Egliſe, il ſe preſſoit d'en être le Miniſtre. Ses délices étoient donc de ſervir la ſainte Meſſe, & ç'eût été pour lui une mortification ſenſible d'y manquer un ſeul jour. Pour ſe contenter ſur ce point, il alla juſqu'à briguer les fonctions d'Enfant de Chœur ; & les remplit avec une grace & une ferveur ſi ſinguliére, que les Aſſiſtans avoient honte de voir dans un enfant, ce qu'ils ne ſentoient pas en eux-mêmes. Cette religieuſe frayeur que demandent les ſaints Myſtéres, cette grace qui eſt une portion de l'eſprit Eccléſiaſtique, lui fut donnée dès-lors, pour le préparer à s'acquiter dans la ſuite du rédoutable Miniſtére auquel il étoit deſtiné, avec ce fond de religion & de piété qu'inſpire la Foi de la préſence d'un Dieu.

IV. Sa modeſtie & ſon reſpect dans l'Egliſe.

Car cette reſpectueuſe crainte le ſuivit toûjours dans les lieux ſacrez ; & il l'imprimoit aux autres quand il y entroit. Il en paroiſſoit ſur tout ſaiſi dans le Sanctuaire, où il portoit un air ſi auguſte & ſi dévot, qu'on eût crû voir un Séraphin ſous la figure d'un homme, lorſqu'il faiſoit les fonctions du Sacerdoce. Jamais il ne ſe familiariſa avec l'Autel, quoiqu'il y montât tous les jours, depuis qu'il fut Ordonné Prêtre, pour y célébrer les divins Myſtéres. Chaque jour voyoit croître ſur ce point ſa préparation, ſa foi, ſa frayeur, le ſentiment de ſon indignité, ferveur & ſon amour.

Ces ſaintes diſpoſitions ne furent point en lui les effets lents & inſenſibles de la lecture des Saints Peres, ni des plus profondes réflexions ſur la ſainteté du Sacerdoce, & ſur la ſublimité des Myſtéres qui s'opérent à l'Autel ; elles furent l'effet avancé d'une grace prévenante qui le remplit de reſpect, de crainte & d'attraits pour tout ce qui eſt du miniſtére ſacré, d'abord que ſa raiſon lui permit d'en prendre une connoiſſance ſuffiſante. Servant dès-lors à l'Autel, il commença d'y paroître, ce qu'il fut dans la ſuite des années en y célébrant, un Ange, un Cherubin. Une beauté chaſte reluiſoit ſur ſon viſage ; & parce qu'il participoit à la pureté des eſprits céleſtes, il ſembloit en avoir tous les charmes.

V. Son averſion pour les divertiſſemens profanes.

Comme les peres ſe reproduiſent & renaiſſent dans leurs enfans, il eſt ordinaire qu'ils communiquent leurs inclinations avec leur ſang à ceux qu'ils mettent au monde ; il eſt ſi naturel que les enfans entrent dans le penchant de leurs parens, qu'on s'étonne quand le contraire arrive. Il y eut donc ſujet d'être ſurpris, que le petit De La Salle n'eût rien de la forte inclination de ſon pere pour la Muſique : peut-être l'eût-il reſſentie ſi la grace ne l'eût prévenu, ou ſi elle ne l'eût étouffée dès ſa naiſſance en tournant ailleurs ſes ſentimens, & en lui inſpirant du dégoût ou de la crainte pour un plaiſir, qui tout innocent qu'il paroît, a ſes dangers, & fait ſouvent des playes dans le cœur en flâtant les oreilles.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

Le jeune De La Salle n'étoit pas d'humeur de remplir ſa mémoire de tant de chanſons, qu'il vaut mieux ignorer que de ſçavoir, & qu'on a encore plus d'intérêt & plus de peine à oublier qu'à aprendre : il n'étoit pas de caractére à expoſer ſon ame tendre aux impreſſions malignes de ces airs de Cour, qui ne ſont propres qu'à amolir les cœurs de ceux qui les chantent, ou qui les écoutent. Les chants de l'Egliſe avoient pour lui des attraits plus ſenſibles : puiſque loüer Dieu, le benir & l'aimer, devoit être ſon éternelle, & ſon unique occupation dans le Ciel, il deſira n'en avoir point d'autre ſur la terre ; & autant qu'il put il n'en eut point d'autre en effet ; car il ſe rendit dès-lors aſſidu à l'Office Divin, & ſans être Chanoine, ce qui ne tarda pas à arriver, il en commença les fonctions au ſortir de l'enfance.

Son pere qui avoit un fond de Chriſtianiſme, ne voyoit qu'avec plaiſir le bon naturel & les heureuſes diſpoſitions de ſon fils. Loin de les contredire, comme font les peres mondains, il les cultivoit avec ſoin ; & pour les nourrir & les faire croître en lui, il le menoit ſouvent à l'Egliſe. Le pere ravi de ſatisfaire à ſon propre devoir de Religion, en contentant les inclinations de ſon fils, ſe plaiſoit à aſſiſter à l'Office Divin avec lui. Sa mere, qui avoit une piété encore plus tendre, s'étudioit à en jetter, à toute heure, les ſemences dans cette jeune ame, & elle les voyoit germer au-delà de ſes eſpérances. Ainſi le pere & la mere, apliquez à former ſous leurs yeux ce jeune Samuël, avoient la conſolation de le voir *croître en grace & en ſageſſe devant Dieu & devant les hommes* ; ſi je puis me ſervir de ces paroles, que l'Evangile raporte au ſujet de l'Enfant Jesus.

VI. Premieres Etudes.

Des mains de ſes Parens, ayant paſſé ſous celles des Maîtres propres à le former aux Lettres humaines, il n'eut pas plûtôt paru dans le Collége de l'Univerſité de Reims, où il fit ſes premieres Etudes, qu'il devint, & l'exemple des Ecoliers & l'objet de la complaiſance des Maîtres. Son progrès dans la ſcience & dans la vertu alla toûjours d'un pas égal ; car il ſe fit un devoir eſſentiel d'allier l'une avec l'autre, & de ne ſéparer jamais les Exercices de piété de ceux de l'Etude. L'aplication aux Lettres (ce qui eſt ſi à craindre) n'altéra point en lui les ſentimens de Dévotion ; & l'eſprit de Dévotion (ce qui eſt ſi commun) ne ralentit jamais ſon aplication à l'Etude. Ainſi Dieu, & ſes Maîtres, étant contens de lui, il l'étoit toûjours lui-même. Dévot ſans affectation, guai ſans légéreté ni diſſipation, il plaiſoit & ſe rendoit aimable. La ſageſſe, la docilité, la piété, furent comme les trois gardiennes de ſon innocence, & les trois caractéres de ſa jeuneſſe. Ces trois vertus précieuſes auſquelles il joignit un air doux & gracieux, en lui gagnant le cœur de ſes Maîtres, lui attirerent l'eſtime & la vénération de ſes camarades, qui le regardoient comme leur modéle. Le voilà l'exemple des Ecoliers ; on va le voir devenir l'exemple des jeunes Clercs.

CHA-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

CHAPITRE II.

Son entrée dans la Clericature, & dans l'Illuſtre Corps des Chanoines de l'Egliſe Métropolitaine de Reims.

I. Son attrait pour la Clericature.

LE jeune De La Salle, comme un autre Samuël, paroiſſoit né pour le Miniſtére Sacré. Il étoit fait pour l'Egliſe, & déja toute ſon ambition étoit de s'y conſacrer. Sa vocation ſe remarquoit dans toutes ſes actions ; ſes inclinations, ſes plaiſirs, ſes attraits, tout en lui diſoit, qu'il étoit deſtiné au ſervice des Autels. Ses jeux même innocens en avoient été les marques. Avec l'âge cette vocation ſe développoit de plus en plus ; & les années en ſe multipliant la rendirent ſi forte & ſi vive, qu'il crut qu'il réſiſteroit à la voix de Dieu, s'il retardoit à demander la Tonſure. Il ſe promettoit de la pieté de ſes Parens de n'y point trouver d'obſtacle, & il n'en trouva point en effet ; car ſa vocation écrite ſur ſon front pour ainſi dire dès le berceau, & devenuë ſi ſenſible dans toute ſa conduite, ne pouvoit être contredite ſans s'oppoſer aux ordres du Ciel. Si Dieu eût laiſſé à ſes Parens le choix de la victime qu'il falloit lui offrir, ſans doute que ce choix eût tombé ſur quelqu'autre de leurs enfans, & qu'ils ſe fuſſent réſervez l'aîné, qui pour l'ordinaire eſt toujours le plus cher, étant le premier fruit de l'amour conjugal ; mais la nature ne fut point écoutée ; & la grace entrant dans tous ſes droits, voulut conſacrer à Dieu celui qui en étoit le plus digne. Rien n'étoit plus juſte.

Quelle fut la joie qu'eut Jean-Baptiſte De La Salle, quand il ſe vit en liberté de ſuivre ſes attraits, qui le portoient depuis qu'il ſe connoiſſoit à ſe conſacrer à Dieu tout entier ? Quelle fut ſa conſolation, quand il ſe vit en pouvoir d'entrer dans un état, qui par profeſſion l'alloit dévoüer au ſervice de l'Egliſe, & le conſtituër l'homme de Dieu. Il n'y a que des ames ſemblables à la ſienne que Dieu méne dès le jeune âge comme par la main à la plus grande perfection, qui puiſſent le concevoir & l'expliquer.

II. Il reçoit la Tonſure.

La Tonſure ne fut pas pour lui une cérémonie vaine, ni une aparence de renoncement au ſiécle & de conſécration à Dieu, comme elle l'eſt en tant d'autres. Sa bouche ne prononça que ce que le cœur lui dictoit, en diſant, qu'il prenoit Dieu pour ſon partage, & qu'il ne vouloit point d'autre héritage. *Dieu devint le Dieu de ſon cœur*, ſelon les paroles du Prophête, le centre de ſes affections, & l'unique objet de ſes deſirs. Bien-tôt on va le voir exécuter ſa parole à la lettre, en faiſant avec le monde un divorce entier & ſolemnel, en ſe dépoüillant de ſes biens, en ſe faiſant pauvre, & en renonçant même à ſon Canonicat ; mais n'anticipons point les tems : ſuivons le cours de ſes années, en ſuivant celui de la grace.

Jean-Baptiſte De La Salle devenu Clerc, paroît un nouvel homme. La pieté, la modeſtie, l'innocence des mœurs, paroiſſent en lui avec plus d'éclat qu'auparavant ſous le ſurplis, & aux aproches de l'Autel. Au milieu des Clercs, comme au milieu des Ecoliers, il eſt un grand exemple. C'eſt un flambeau que l'Evêque vient d'allumer, & qu'il met ſur le chandelier, afin qu'il éclaire dans l'Egliſe de Reims ; & bien-tôt ſa lumiere s'étendra par toute la France.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

Le jeune Clerc ſe voyant l'homme de Dieu, ou engagé à le devenir, afin de n'en pas porter en vain le titre, fit tous ſes efforts pour le mériter. Un zéle encore plus ardent pour les fonctions Cléricales, un attrait plus ſenſible pour le ſervice des Autels, un amour plus conſtant pour la priere, une aſſiduité édifiante à l'Office divin, furent une preuve qu'il *étoit dépoüillé du vieil homme, & revétu du nouveau, créé dans la juſtice & dans la ſainteté*, & que ces paroles ſaintes, que le Prélat lui avoit adreſſées en lui coupant les cheveux, & en le revétant du Surplis, avoient été efficaces & avoient été réaliſées en ſa perſonne par l'opération du Saint-Eſprit. Son attrait pour chanter les loüanges de Dieu, prenant avec ſes jours de nouveaux accroiſſemens, Dieu lui fit naître l'occaſion de le ſuivre dans toute ſon étenduë, & de faire par devoir, ce qu'il faiſoit auparavant par l'inſtinct de la Grace.

111. Il eſt fait Chantre de Reims à l'âge de 17. ans,

Il fut pourvû vers l'âge de dix-ſept ans d'un Canonicat de l'Egliſe Métropolitaine le 9. Juillet 1666. par la réſignation de Monſieur Dozet, Archidiacre de Champagne, & Chancelier de l'Univerſité. Il en prit poſſeſſion l'année ſuivante le 17. Janvier. Son Ayeul, homme d'une pieté rare, qui s'étoit impoſé l'obligation de reciter tous les jours le grand Office de l'Egliſe, voulut être ſon maître & ſe fit un plaiſir de lui apprendre à le dire.

Le voilà donc en place & rendu à lui-même dans un âge où il n'eſt que trop ordinaire aux jeunes gens de tourner à la perte de leur ame le premier uſage de leur liberté. L'homme né avec un fond d'orgueïl inépuiſable, ſe porte de tout ſon poids à l'indépendance. Secoüer le joug de ſes Maîtres eſt le vœu continuel de la jeuneſſe ennemie de toute gêne & de toute contrainte : devenir maître de ſoi-même, diſpoſer de ſes démarches, ſuivre ſes vûës, agir par ſa propre volonté, ſe livrer à ſes inclinations, ſe préter à celles d'autrui, c'eſt l'attrait naturel du cœur humain. Ceux-là même qui ont de la piété, ſont bien aiſe de la conformer à leurs lumieres, & de la pétrir, ſi je puis me ſervir de ce terme, avec leurs penchans naturels, quand ils ſont innocens. On aime à faire ſoi-même les routes qu'on veut tenir dans le chemin du Ciel, & on ſe plaît à n'y aller que par où on veut, & de la maniere dont on le veut. La tentation eſt délicate ; & il eſt aiſé à un jeune homme qui commence à reſpirer un air de liberté, d'y ſuccomber. En ſecoüant le joug de l'autorité paternelle, on ſecoüe aſſez ordinairement celui de la vertu & du devoir. Contre cet écüeil, helas ! vient même aſſez ſouvent échoüer la dévotion naiſſante, & qui n'eſt pas bien affermie. En ſe voyant Chanoine, on ſe croît libre, indépendant, maître de ſa perſonne, & en état de ne recevoir la loi que de ſoi-même. C'eſt ſous cette idée flâteuſe qu'un jeune Clerc regarde une prébende Canoniale. C'eſt-là le privilége dangereux de l'Aumuſſe, & l'on croît être en droit d'en joüir quand on la porte. On ne ſe croît obligé preſque à rien ; ou ſi on ſe preſcrit des obligations, on les rend arbitraires, & on les façonne ſelon ſon goût, ou ſelon l'exemple de ſes Confreres. Dans cet état ſi on travaille pour l'Egliſe, on regarde ſon travail comme une œuvre de ſurérogation, dont on ſe ſçait bon gré, & dont on ſe fait un grand mérite. Si on rend ſervice au prochain, ſi on s'employe au ſalut des ames, on le fait autant qu'on a de zéle, mais ſans s'en faire aucun devoir, & ſans ſe dire ce que ſaint Paul ſe diſoit à lui-même : *Malheur à moi ſi je n'annonce pas l'Evangile* ; ſi on ne veut rien faire, ſi on croupit dans une molle indolence, on croit avoir rempli tous ſes devoirs, & que Dieu & les hommes n'ont rien à reprocher, d'abord qu'on ſe rend aſſidu à l'Office divin ſelon les loix Capitulaires. Cependant

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

chaque âge, chaque état a ſes vertus propres, comme il a ſes tentations particulieres. La modeſtie, la pieté, l'aſſiduité à l'Office divin, la régularité, l'étude, & l'amour du travail, ſont des vertus qui conviennent parfaitement à des jeunes Chanoines, & qu'on ne ſçauroit trop leur deſirer. L'immodeſtie dans l'Egliſe, l'irréligion, la diſſipation, l'oiſiveté, l'indolence, la pareſſe, ſont des vices qu'ils ont plus à craindre que les autres Clercs; & de peur d'y tomber, ils doivent être ſans ceſſe attentifs ſur eux-mêmes, & ſe précautionner contre des exemples qui leur ſont familiers.

Nôtre jeune Chanoine ſçut s'en garentir avec ſoin. Les yeux ouverts ſur ceux de ſes Confreres qui pouvoient l'édifier & lui inſpirer la dévotion, fermez ſur ceux dont la diſſipation & l'immodeſtie pouvoient altérer la ſienne, il profitoit du bon exemple & ignoroit le mauvais. Recüeilli, rentré en lui-même, il ne penſoit qu'à celui qu'il venoit loüer & glorifier; & en faiſant la fonction des Anges, il en imitoit la modeſtie, la révérence & la pieté. Conſacré par état à la Priere publique, il s'attacha à la pratique des vertus qu'elle demande, la retraite, la ſéparation du monde, le recüeillement, l'eſprit intérieur. Le cours de ſes études ne ſouffrit pourtant aucun déchet par ſon entrée dans ce nouvel état. Il ſçavoit qu'un Canonicat, loin d'être une diſpenſe d'étude, en fournit de puiſſans motifs: motifs qui prennent leur origine du rang que tiennent les Chanoines dans le Clergé, des intentions de l'Egliſe & de la pratique des plus Saints Evêques. Si les Chanoines des Egliſes Cathédrales tiennent le premier rang dans le Clergé du Diocéſe, n'eſt-il pas juſte qu'ils le tiennent auſſi en fait de Doctrine, & qu'ils ſoient d'autant plus élevez au-deſſus des autres par la ſcience, qu'ils le ſont par leur dignité. Telle eſt ſans doute l'intention de l'Egliſe, puiſqu'elle les regarde comme ſes principaux membres dans chaque Diocèſe, comme ceux qui compoſent ſon Sénat, & qui doivent être les Conſeillers nés de l'Evêque. Or peuvent-ils être ſans une ſcience non commune, remplis de ſi honorables devoir?

IV. Il s'aplique avec ardeur à l'Etude.

Dans cet eſprit le Concile de Trente veut que les Chapitres des Egliſes Cathédrales ſoient compoſez de Docteurs, au moins pour les deux tiers. Saint Charles en effet, ne choiſiſſoit pour Chanoines que des Docteurs; & les plus grands Evêques à ſon exemple ſuivent cette régle autant qu'ils le peuvent, parce qu'il n'y a que les Doctes, qui ſoient propres à tenir les premieres places d'un Diocèſe, à y rendre les plus grands ſervices, à aider de leurs lumieres & de leurs conſeils les Prélats ſur-chargez d'affaires très-épineuſes & de cas très-difficiles à décider.

Nôtre jeune Chanoine ſuivit donc l'eſprit & les intentions de l'Egliſe, en pourſuivant ſes études avec une nouvelle ardeur. D'ailleurs il avoit beſoin de ſcience plus qu'un autre, puiſque la divine Providence le deſtinoit à être le Fondateur d'une nouvelle colonie d'hommes deſtinez à l'inſtruction du prochain & à la propagation de la Doctrine Chrétienne.

Son cours de Philoſophie fini, il prit ſelon la coutume le degré de Maître-ès-Arts. Ce premier pas qui méne au Doctorat, & qui en eſt encore fort éloigné, lui fit naître la penſée de l'aller chercher dans la ſource des ſciences qui eſt l'Univerſité de Paris. La réſolution priſe d'aller étudier en Sorbonne, d'y faire ſa Licence, & d'y prendre le Bonnet de Docteur, il fallut faire choix du lieu où il pouvoit réüſſir dans le double deſſein qu'il avoit de devenir Saint & de devenir ſçavant.

On ſçait aſſez que quoique l'étude doive ſervir à l'acquiſition de la pieté, elle en eſt ſouvent la plus grande ennemie & le plus dangereux obſtacle. L'amour

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

propre qui ſçait faire uſage de tout pour ſes intérêts, ne ſçait que trop bien faire ſervir la paſſion pour l'étude à l'extinction de la ferveur. Où trouver donc un lieu où l'une ne nuiſe point à l'autre, où l'on ſçache allier une grande aplication à acquérir les ſciences avec un plus grand ſoin d'acquérir les vertus ? Où trouver une maiſon qui ſoit tout à la fois pour la jeuneſſe Cléricale, une Ecole féconde en ſçavans & en Saints, une Academie floriſſante en pieté & en Doctrine ? C'eſt ce lieu que nôtre jeune Chanoine deſire, & que ſes religieux parens lui cherchent. Ils ne tardérent pas à le trouver. Le Seminaire de Saint Sulpice ſi marqué par ces traits, ne pouvoit leur être inconnu. Il y fut donc envoyé, & jamais Maiſon ne fut plus de ſon goût. Là à la ſource de l'eſprit Eccléſiaſtique, dans l'Ecole de la plus pure vertu, où des Directeurs d'un mérite diſtingué enſeignent à courir ſur leurs traces dans les ſentiers de la perfection, encore plus par leurs exemples que par leurs diſcours, il ſe vit où il deſiroit être.

V. Il entre dans le Séminaire de Saint Sulpice

Feu Monſieur Tronſon étoit alors à la tête de ces ſaints & ſçavans Eccleſiaſtiques, cet homme admirable en tout genre, regardé comme un des oracles du Clergé de ſon tems. Avec un fond d'érudition & de lumieres rare & ſurprenant, il avoit ſçû unir un fond d'humilité & de ſimplicité encore plus édifiant : à une maniere de vivre au dehors fort commune, il avoit ſçû allier la vie la plus intérieure, la plus recuëillie & la plus mortifiée. Toûjours élevé au-deſſus de lui-même & uni à Dieu, il ne montroit rien de l'homme à tous ceux qui le conſultoient en ſi grand nombre : comme un Ange, ſans paſſion, ſans mouvement de nature, parfaitement tranquile, il trouvoit dans une ſageſſe céleſte, des dénoüemens aux plus grandes difficultez, & des réponſes ſi ſages, qu'on pouvoit les attribuër au Saint-Eſprit. Tant de grands hommes dans la France formez de la main de ce digne Supérieur, ont fait ſon Eloge par leur conduite & leur ſainte vie. Les Evêques eux-mêmes & pluſieurs autres dans les premieres places de l'Egliſe, après avoir été ſes éleves & ſes enfans ſpirituels, ſe faiſoient un devoir de l'honorer comme leur pere, & de ſuivre ſes avis comme des oracles. Tel étoit le Supérieur du Séminaire de Saint Sulpice, quand nôtre jeune Chanoine de Reims y entra. Dieu le conduiſoit dans des routes qui lui étoient alors fort inconnuës, & qui aboutiſſoient à l'exécution de ſes deſſeins éternels par des moyens pleins d'efficace & de ſuavité. Dans un même lieu, il lui fit trouver les plus grands maîtres dans la double ſcience qu'il venoit chercher ; les plus puiſſans ſecours pour l'acquérir, & les exemples les plus frapans pour l'encourager à y travailler avec ardeur. Il lui donna de nouveaux Raphaëls pour le conduire par la main à la plus ſublime perfection.

Celui que la divine Providence lui deſtina pour Pere ſpirituel, fut un Saint du premier ordre, un Séraphim dans un corps mortel, un Prêtre d'un zéle Apoſtolique, un homme qui renouvelloit en ſa perſonne les auſtéritez des Anachorettes, leurs longues oraiſons, & leur union à Dieu continuelle. Quand je l'aurai nommé, ceux qui l'ont connu rendront témoignage que je ne dis rien de trop, & reconnoîtront dans ce portrait, feu Monſieur Boüin, célébre Directeur du Séminaire de Saint Sulpice. Il portoit des marques ſi ſenſibles de la vertu la plus éminente, que de grands Prélats qui ſe trouvérent dans la maiſon quand il mourut, demandérent avec un ſaint empreſſement quelques-uns des inſtrumens de pénitence, dont il avoit martiriſé ſon corps & les conſervérent comme des reliques. Combien cet homme de Dieu en a-t-il formé d'autres ? De combien de ſaints Prêtres & de ſervens Miniſtres a-t-il enrichi l'Egliſe de Jeſus-Chriſt ? Combien d'ouvriers Evangeliques tels que les dépeint ſaint Paul & que l'Egliſe les deſire, a-t-il envoyez

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

dans la moiſſon du Pere céleſte ? Sous un tel Maître quels progrez ne devoit pas faire dans la vertu un tel Diſciple ? Prévenu dès l'enfance des bénédictions du Ciel les plus choiſies ; entré dans une maiſon où une pluye de graces inonde l'ame de tous ceux qui y entrent avec de pures intentions & avec un vrai deſir de ſe donner à Dieu dans la compagnie d'une troupe de jeunes Clercs de ſon âge, l'élite de la France pleins de ferveur & avides comme lui, encore plus de la vertu que de la ſcience ; enfin l'Ecole des Eccléſiaſtiques les plus parfaits, quels pas dans les routes de la ſainteté ne faiſoit point celui qui y étoit venu la chercher ? Il y parut d'abord d'un naturel fort doux. Loins de s'attirer aucun reproche ni de mécontenter perſonne, il ſe rendit fort complaiſant à toutes les perſonnes de la maiſon. Il quitta enſuite ce qui pouvoit tenir des airs & des maximes du monde, dans ſes habits & dans ſon extérieur. En un mot, il y fut très-édifiant & l'exemple de la Maiſon tout le tems qu'il y demeura. Ses Maîtres toutefois ne connurent parfaitement la vertu de leur Diſciple que pluſieurs années après ſon ſéjour dans leur Séminaire, lorſqu'ils le revirent après à la tête des Freres des Ecoles Chrétiennes. Les exemples héroïques de vertu dont ils furent témoins, ſur tout ſa patience à ſuporter les mépris, les contradictions, & les mauvais offices qu'on lui rendoit auprès des Supérieurs Eccléſiaſtiques, leur aprirent les progrés étonnans qu'avoit faits dans la vertu leur ancien Séminariſte.

VII. Il eſt dans le Séminaire de S. Sulpice, l'exemple de la jeuneſſe.

Voilà le témoignage qu'on a rendu de lui au Séminaire de Saint Sulpice, où aſſurément l'on n'eſt pas prodigue de loüanges, & où l'on ne les diſtribuë qu'au poids du Sanctuaire. Ceux qui connoiſſent l'eſprit de cette ſainte Maiſon, ſçavent aſſez qu'on s'y attache plus à faire des Saints, qu'à les préconiſer. Au reſte, ſi ce témoignage eſt court, il eſt bien avantageux, & on en fera un cas ſingulier quand on ſçaura que celui qui l'a donné, eſt le Succeſſeur de Monſieur Tronſon, feu Monſieur l'Echaſſier, homme d'une prudence extraordinaire, & dont la ſageſſe & la vertu éminente ont reçû ſouvent de grands éloges de la bouche même de ſes plus grands ennemis. Ce digne Supérieur parloit peu, mais il diſoit beaucoup, & ſes paroles étoient des Sentences : tout ce qui ſortoit de ſa bouche étoit lime, de grand ſens & plein de l'eſprit de Dieu. Ce témoignage de Monſieur l'Echaſſier eſt conforme à celui qui a été rendu par pluſieurs autres Eccléſiaſtiques du Royaume, diſperſez en différentes Provinces, qui s'étoient trouvez avec Monſieur De La Salle dans le Séminaire de Saint Sulpice. Lorſqu'ils rencontroient quelques-uns des Freres, ils demandoient avec une ſainte curioſité des nouvelles de Monſieur De La Salle, dont ils ne pouvoient perdre le reſſouvenir ; & après s'être répandus en loüanges ſur ſa vertu, ils finiſſoient ſon éloge, en diſant, qu'il avoit été l'exemple de tous les autres dans le Séminaire de S. Sulpice. Qui a connu la ferveur qui étoit alors parmi la jeuneſſe Sulpicienne, ſçait eſtimer ces deux mots. Etre l'exemple des fervens même dans un lieu de ſainteté : quel éloge ! qu'il eſt court, mais qu'il eſt grand !

Quels fruits de vertu un ſi bon arbre placé dans un fond ſi excellent & arroſé des eaux Céleſtes, ne doit-il pas porter, s'il a le tems d'y jetter de profondes racines ? Il eſt à croire que la main de Dieu qui l'y a conduit & planté, le laiſſera de longues années s'y nourir & s'y fortifier, & qu'il ne l'en fera ſortir, comme tant d'autres, qu'après avoir fait ſa Licence, Docteur & docte, parfait & conſommé dans la ſcience Eccléſiaſtique. Tel étoit en effet le deſir de Monſieur De La Salle & de ſes vertueux parens. Mais, ô hauteur des jugemens de Dieu ! le Très-Haut en avoit déterminé autrement : il n'avoit envoyé le jeune Chanoine à Saint Sulpice, que pour lui faire connoître la parfaite vertu, lui en donner le goût,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

en jetter les ſemences dans ſon cœur tendre, ſe réſervant à lui ſeul de les faire germer, de le former de ſa main en ſecret, & de le conduire à l'exécution de ſes decrets éternels par des voyes ſûres & droites, mais obſcures, mais cachées & inconnuës. C'en eſt aſſez pour les deſſeins de Dieu, que Monſieur De La Salle paſſe un an & demi dans le Séminaire de Saint Sulpice ; il faut qu'il en ſorte après ce terme, qu'il rentre dans le tumulte du monde, qu'il ſe trouve ſurchargé des affaires de ſa famille, & qu'il devienne le tuteur & le pere de ſes Freres & de ſes Sœurs, que leurs parens communs vont laiſſer orphelins & abandonnez à ſes ſoins. O que les Jugemens de Dieu ſont incompréhenſibles ! C'eſt par cette route écartée ; c'eſt par cette voïe ſinguliere & éloignée en aparence du but où la divine Providence le veut conduire, qu'elle l'y amene. La mort de ſes parens, en le rapellant de Saint Sulpice, le fait ſortir par une porte de la voïe de la ſainteté, & va l'y faire rentrer par une autre, comme nous allons voir.

CHAPITRE III.

La mort de ſes Parens : ſa ſortie du Séminaire de Saint Sulpice : ſes embarras de Famille : ſa promotion aux Ordres ſacrez : ſon application à acquerir la perfection.

I. La mort de Madame ſa Mere

TAndis que Mr De La Salle demeuroit dans le Séminaire de ſaint Sulpice, il ne penſoit qu'à croître en vertu, & à mettre à profit pour ſa ſanctification les exemples qu'il voyoit, & les inſtructions qu'il recevoit. En cette ſainte maiſon l'unique néceſſaire l'occupoit tout entier. Appliqué à l'étude, appliqué à ſa perfection, il faiſoit ſervir l'un à l'autre, & ne vouloit d'érudition que pour ſe rendre utile à l'Egliſe. Rendu à lui-même dans un lieu, où l'on n'entre que pour ſe donner tout à Dieu, il faiſoit dans ſa Retraitte de ſérieuſes réfléxions ſur ſes engagemens & ſes devoirs, ſur la ſainteté de ſon Etat, & ſur la perfection qu'il demande. Après avoir déliberé s'il devoit s'y fixer, & s'y lier par des chaînes indiſſolubles, il s'y diſpoſoit, lorſqu'il apprit la mort de Madame ſa Mere, qui arriva le 20. Juillet 1671. Ce coup ſi rude pour un cœur auſſi tendre que le ſien, n'interrompit pourtant point le cours de ſes études ; mais il ſuſpendit pour quelque tems ſes réſolutions de s'engager dans l'état Eccleſiaſtique. Dieu le permettoit, pour les rendre plus ſolides & plus pures. Le chemin du Calvaire étant celui par lequel il devoit marcher le reſte de ſa vie, la mort de ſa Mere fut le premier anneau de cette chaîne de tribulations qui ſe multiplioient avec ſes jours, & qui ne ſe terminerent qu'avec ſa vie. Chaque jour preſque aura la ſienne particuliere, & ſera marqué au coin d'une nouvelle Croix. S'il va rentrer dans le monde, ce ne ſera que pour en ſortir avec éclat ; ce ne ſera que pour en ſentir les épines, que pour en connoître le néant, que pour en mépriſer la vanité, que pour en concevoir du dégoût, & faire avec lui un divorce entier, ſolemnel & perpetuel.

II. La mort de ſon Pere. Elle l'oblige de ſortir du ſeminaire de ſaint Sulpice.

La playe que la mort de ſa Mere avoit faite dans ſon cœur, n'étoit pas encore fermée, lorſque la nouvelle de la mort de ſon Pére la rouvrit, & en fit une autre plus profonde & plus douloureuſe. Il n'y eut entre ces deux morts que neuf mois d'intervalle, car le Pere mourut le neuf Avril 1672. Il eſt aiſé de comprendre ce qui ſe paſſa alors dans une ame ſi bien née, dans un homme d'un ſi bon naturel ; & quel fond de réſignation à la volonté de Dieu,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

lui fut néceſſaire pour ſoutenir cette épreuve. Il eut ſans doute beſoin de toute ſa vertu pour recevoir avec la paix du cœur de ſi grandes pertes. Il eut beſoin de tous les ſecours de grace, que fournit le Seminaire de ſaint Sulpice, pour ſe conſoler. Par bonheur il étoit dans un lieu, où l'on trouve dans des Supérieurs & dans des Directeurs tendres & charitables un cœur de Pere, & un fond de bonté inépuiſable. Mais ſon retour à Reims devint bien-tôt néceſſaire; & c'eſt ce qui l'affligea. Les affaires domeſtiques, le ſoin de ſa famille, la tutelle de ſes Freres jeunes & orphelins, le rapellerent, & lui firent une loi de ſe dérober à lui-même, pour ſe rendre à eux. Quand on a l'eſprit Eccleſiaſtique, & qu'on aime les ſources où il ſe puiſe, il eſt aiſé de ſentir la peine qu'eut nôtre jeune Clerc d'être obligé d'arrêter le cours de ſes études, de ſortir d'une Maiſon qui faiſoit toutes ſes délices, & de perdre tout à la fois & les plus grands ſecours, & les plus grands modéles de la perfection Cléricale. Voilà toutes ſes vûës traverſées; mais celles de Dieu ne le ſont pas. La grace l'accompagnera par-tout, & ſçaura le mener à la ſainteté par d'autres routes. Entré dans le Seminaire de ſaint Sulpice avec grande joye le 18. Octobre 1670. il ſe vit contraint avec une pareille triſteſſe d'en ſortir le 19. Avril 1672. mais il en ſortit plein de l'eſprit Eccleſiaſtique, plein de ferveur, & déja un homme parfait: au moins ne tarda-t-il pas à le devenir. » On peut dire à la loüange du Seminaire de ſaint Sulpice, diſent les Enfans ſpirituels de Mr De La Salle, qui tant de fois l'ont entendu ouvrir ſon cœur, & ſe répandre en éloges ſur cette ſainte Maiſon; » que c'eſt elle » qui lui a donné l'eſprit de Dieu; que c'eſt dans ſon ſein qu'il a puiſé les vertus, » qui dans tout le cours de ſa vie ont brillé en lui avec tant d'éclat. Il aimoit ſin- » gulierement cette ſainte pépiniere d'Ouvriers Evangéliques, & il n'en parloit » qu'avec de grands témoignages d'eſtime & de reſpect. » Il le fit bien voir, lorſqu'étant de retour à Paris pour l'établiſſement de ſon œuvre, il ſe plaça ſur la Paroiſſe ſaint Sulpice; il voulut s'aprocher, autant qu'il le put, du lieu où il avoit reçu les prémices de l'eſprit Eccleſiaſtique, & avoir la facilité de conſulter Meſſieurs Tronſon, Boüin, & l'Echaſſier, dont il cherchoit avec empreſſement la direction, & dont les avis étoient pour lui des Loix.

Il n'avoit que vingt-un an, lorſqu'il ſe vit chargé du ſoin de ſa maiſon paternelle, de l'éducation de ſes jeunes freres, & de l'arrangement des affaires domeſtiques. Le fardeau étoit lourd pour lui à cet âge: mais il n'étoit pas de caractere à l'appeſantir par des inquiétudes & des ſoins inutiles. L'ordre de Dieu qu'il adoroit dans la conduite de ſa Providence, ne ſervoit pas peu à le lui rendre plus leger: car la divine volonté fut toûjours l'étoile qui dirigea ſes démarches dans la nuit obſcure des embarras du ſiécle, & qui au milieu des orages & des tempêtes qui en ſont les ſuites, tint ſon eſprit tranquille & ſon cœur content.

Au reſte, maître de lui-même dans le tems dont nous parlons, en poſſeſſion de l'heritage paternel, & encore en pleine liberté de faire option entre le parti du monde & celui de l'Autel, il fut ravi d'avoir à faire un nouveau choix, pour confirmer celui qu'il avoit fait, & s'en faire un nouveau mérite devant Dieu. Il ne ſentit la joye d'être libre, que pour avoir celle de ratifier dans un âge mûr, par des vœux irrévocables, ſa conſécration à Dieu, faite au ſortir de l'enfance. Comme c'étoit ſon cœur, qui avoit fait ce choix de ſi bonne heure; comme c'étoit la grace qui l'avoit inſpiré; comme c'étoit une vocation bien marquée qui l'avoit déterminé, rien ne fut capable de le faire changer, ni d'ébranler une réſolution que le ſejour de ſaint Sulpice avoit ſi

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

bien cimentée. Il ne voulut cependant pas dans une ſi importante affaire s'en raporter à ſes propres lumieres, & prendre conſeil de lui-même ; il avoit l'eſprit trop Sulpicien, pour écouter une autre voix que celle de l'obéïſſance ; il avoit vû dans cette ſainte Maiſon, que la plûpart des jeunes Eccleſiaſtiques ne vont à l'Ordination qu'en tremblant, qu'en pleurant, & que tous ne s'y preſentent, que quand ils en ont reçu l'ordre de la bouche de leur Supérieur & de leur Directeur. Il ſçavoit que c'eſt par celle de l'Evêque, ou de ceux qui le repreſentent, qu'il faut entendre ces paroles : *Mon ami, montez plus haut ; ami-ce, aſcende ſuperius.*

Enfin accoutumé & comme naturaliſé à la pratique Sulpicienne de ne rien faire ſans permiſſion, & de conſacrer les moindres actions par l'obéïſſance, il n'avoit garde de ſe porter de lui-même à une démarche de ſi grande conſéquence. Plein de ces ſentimens, n'étant plus dans le Seminaire de ſaint Sulpice, il chercha un homme qui en eût l'eſprit pour le conduire, & il crut le trouver dans Monſieur Roland Chanoine & Théologal de la Cathédrale de Reims. Ce zélé Chanoine d'une pieté ſolide & éclairée, étoit un homme de bonnes œuvres & qui ne ſe bornoit pas à paroître dans le Chœur, ni à faire le ſimple devoir de Chanoine. Il avoit de grands talens, & il ſçavoit en faire uſage pour la gloire de Dieu & le ſalut du Prochain. Reſpecté pendant ſa vie à Reims, il y a laiſſé après ſa mort ſa mémoire en bénédiction. Elle y eſt en ſinguliere vénération, ſurtout dans la Communauté des Sœurs, qu'il a fondée ſous l'Invocation de l'*Enfant-Jeſus*, pour tenir des Ecoles Gratuites en faveur des Filles, dans les différens quartiers de la Ville, & pour donner une éducation chrétienne aux jeunes Orphelines dépourvuës de ſecours. Monſieur De La Salle l'ayant choiſi pour ſon Ange viſible, s'abandonna en aveugle à ſa conduite. Sans doute qu'en s'adreſſant au Théologal, il ne pénétroit pas encore les deſſeins de la Providence. Ils commençoient cependant à éclôre, & elle commençoit par cette démarche à l'amener à ſes fins. Le Fils en effet devint bien-tôt l'heritier du zéle & des œuvres de ſon Pere ſpirituel. Bien plus l'œuvre de Monſieur Roland, toute excellente qu'elle étoit, ne fut que l'ébauche de celle que Dieu vouloit faire par Monſieur De La Salle ; car le zéle de celui-ci ne devoit pas être borné dans Reims : toute la France en devoit reſſentir les ardeurs & les effets.

III. Il ſe met ſous la conduite de Mr Roland, Chanoine & Théologal de la Métropole de Reims, autre que celui qui fut dans la ſuite Grand-Vicaire du Diocéſe.

Voilà ce que Mr Roland ignoroit lui-même. S'il eût ſçû quel homme étoit dans les conſeils de Dieu, le jeune Chanoine qu'il lui avoit adreſſé, il eût honoré ſon Maître dans ſon Diſciple ; il ſe fût regardé comme un enfant auprès de ce grand Homme, qui devoit marcher à pas de géant dans la carriere de la perfection Evangelique, & établir dans le Royaume, malgré toutes les contradictions des hommes & tous les efforts de l'enfer, des Ecoles Chrétiennes & Gratuites.

Hic erit magnus coram Domino.

Cependant par un inſtinct ſurnaturel, Mr Roland jettoit les yeux ſur Monſieur De La Salle, & le déſignoit dans ſon cœur pour ſon ſucceſſeur dans l'œuvre qu'il avoit entrepriſe. Le zéle de la Doctrine Chrétienne étant la vertu dominante du Directeur, il n'épargnoit rien pour l'inſpirer à ſon Diſciple. Cette matiere étoit le ſujet ordinaire des entretiens fréquens qu'ils avoient enſemble. Ce fut donc ſous la direction de cet excellent Guide, que Monſieur De La Salle prit du goût pour l'inſtruction de la jeuneſſe : ce fut dans le fond du zéle du vieux Chanoine, que le jeune puiſa les premieres ardeurs du ſien pour les Ecoles Chrétiennes & Gratuites, qu'il a ſi heureuſement établies en tant d'endroits du Royaume.

La

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

IV. Il prend les quatre Ordres Mineurs & le Soudiaconat.

La vertu de Monſieur Roland ayant mérité toute la confiance de Monſieur De La Salle, lui attira toute ſon obéiſſance. Celui-ci ſur les ordres de ſon Directeur ne différa plus de s'engager dans l'Etat Eccleſiaſtique par des liens perpetuels : Et parce que l'Ordination ne ſe faiſoit point à Reims, il fut obligé de l'aller chercher à Laon, enſuite à Noyon, où ayant auſſi manqué il fut contraint de paſſer juſqu'à Cambrai où il reçut à la Pentecôte de l'année 1672. les quatre Ordres Mineurs & le Soudiaconat.

Qu'eſt-ce que Jeſus-Chriſt opéra dans ſon cœur pendant une action ſi importante ? De quels treſors de grace enrichit-il une ame ſi pure & ſi bien préparée ? C'eſt ce qui nous eſt inconnu. Les Mémoires de ſa vie ne nous diſent rien ſur un point de cette conſéquence. Au reſte, ſi l'homme de Dieu a enſeveli dans un profond ſilence tout ce que le Saint-Eſprit opéra ce jour-là dans ſon ame, la ſuite de ſa vie l'a aſſez révélé. Elle nous a appris que cette Ordination ne fut pas ſtérile en dons de Dieu, & que les vertus héroïques dont il a donné tant d'exemples, en furent les fruits.

Monſieur De La Salle conſervoit toûjours & le goût du Seminaire de ſaint Sulpice, & le deſſein d'y retourner, pour y pourſuivre le cours de ſes études, & s'y perfectionner dans la ſcience Eccleſiaſtique. Plus il avançoit en vertu, plus il ſentoit d'atrait pour une Maiſon qui en fournit tant d'exemples, tant de moïens & tant de ſecours ; mais les beſoins de ſa Famille, qui le fixerent à Reims, l'obligerent enfin à faire un ſacrifice d'un ſi pieux deſir, & de chercher les moyens de ſe ſanctifier où la divine Providence l'arrêtoit.

Pour y réüſſir, il fit de ſa maiſon une maiſon de retraite, d'étude & d'oraiſon ; j'ai penſé dire une eſpece de Seminaire de S. Sulpice ; & il ſe borna à prendre dans la Faculté de Théologie de Reims les degrez que la divine Providence ne lui permettoit pas de prendre en Sorbonne. Homme d'étude & de priere, il partageoit ſon tems entre l'une & l'autre ; & s'il leur en déroboit quelques intervales, c'étoit pour les conſacrer aux bonnes œuvres. Cette vie étoit la vie d'un fervent Séminariſte de ſaint Sulpice, & une préparation continuelle au Diaconat qu'il reçut à Paris par les conſeils de ſon pieux Directeur l'an 1676. Qu'il me ſoit permis, ſans vouloir faire entrer nôtre jeune Diacre en paralelle avec le premier qu'ait eû Egliſe, de lui apliquer par proportion ces paroles que le Saint-Eſprit a conſacrées à la Canoniſation de ſaint Etienne. *Il étoit plein de grace & du Saint-Eſprit.* L'air de modeſtie, de tranquillité & de grace, que Monſieur De La Salle preſentoit à tous ceux qui l'enviſageoient, leur inſpiroit ce glorieux jugement en ſa faveur : & plus d'une fois à l'Autel, dans l'oraiſon & ailleurs, on a crû remarquer en lui, comme en un autre Etienne, le viſage d'un Ange.

1673.

1676.

CHAPITRE IV.

Sa préparation à la Prêtriſe : la maniere édifiante dont il célebre la ſainte Meſſe.

LA Prêtriſe lui reſtoit à recevoir : pour s'y diſpoſer, il fit de nouveaux efforts ſur lui-même, & il tâcha de donner à ſa ferveur des accroiſſemens proportionnez à l'éminente dignité à laquelle il aſpiroit. Séparation du monde

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

plus entiere, régularité de vie plus étroite, vigilance ſur lui-même plus exacte, recüeillement plus profond, application nouvelle à l'étude, modeſtie, dévotion, aſſiduité dans un degré ſupérieur à l'Office Canonial ; voilà les vertus dont il crut la pratique néceſſaire pendant l'eſpace de deux ans, pour ſe diſpoſer au Sacerdoce. Pouvoit-il en trop faire pour s'y préparer ? Une charge redoutable aux Anges mêmes, une dignité dont le poids paroît accablant aux Eſprits céleſtes, ne mérite-t-elle pas toutes ſortes de préparations ? Peut-on l'enviſager ſans frayeur, & s'y preſenter ſans un Sacré tremblement ? Il faut être aveugle, avoit coutume de dire à ſes Diſciples un des plus ſaints Prêtres de nôtre ſiécle, qui a été le premier Fondateur & le premier Supérieur du petit Seminaire de ſaint Sulpice, il faut être aveugle pour ſe preſenter à la Prêtriſe : aveugle, ou par les ténebres du peché & des paſſions, ou par une obéïſſance ſimple & qui ne ſçait point raiſonner.

Mr Brenier.

L'Auteur de cette maxime en avoit donné lui-même un exemple éclatant ; car après avoir pendant de longues années differé ſon Ordination à la Prêtriſe par toutes les réſiſtances imaginables, il n'y eut qu'une obéïſſance aveugle qui put l'y faire conſentir ; encore ne put-elle étouffer ſes larmes, ſes gémiſſemens & ſes frayeurs, ni empêcher qu'il ne s'y preſentât avec une répugnance ſemblable à celle d'un homme qu'on traîne au ſuplice, ſi je puis me ſervir de ces termes.

Monſieur De La Salle élevé dans le même eſprit, & pénétré des mêmes ſentimens, ſentoit les mêmes frayeurs, & ſi j'oſe dire, les mêmes horreurs ſaintes & Sacrées pour une Ordination, qui en l'élevant ſur le pinacle du Temple, l'expoſoit à tous les aſſauts du malin eſprit, & ne lui montroit en cas de chute, que les plus horribles précipices ; mais enfin il ſçavoit obéïr, & il obéït en effet, à celui qui lui tenant la place de Dieu, avoit tout pouvoir ſur lui. Il fut Ordonné Prêtre le 9. Avril 1678. veille de Pâques, âgé alors de 27. ans, par les mains de ſon propre Archevêque, & dans l'Egliſe Métropolitaine de Reims dont il étoit membre. Il ne mit entre ſon Ordination & ſa premiere Meſſe aucun intervalle ; car toute ſa vie lui avoit ſervi de préparation éloignée à célébrer ce redoutable Sacrifice ; & de plus depuis deux ans entiers il s'étoit appliqué à s'y diſpoſer chaque jour, avec une ferveur nouvelle. *Il ſçavoit, que tout Pontife pris entre les hommes, eſt établi pour les hommes, dans les choſes qui regardent Dieu, afin d'offrir des preſens & des Sacrifices pour les péchez.*

XVI. Il reçoit la Prêtriſe.

Hebr. 5. v. 1.

Ainſi fait Prêtre de la nouvelle alliance, il ſe hâta d'en faire l'office & d'en remplir le devoir principal, qui eſt de ſacrifier la divine victime, & d'offrir à Dieu un Dieu immolé. Il eut toute ſa vie pour cette fonction divine, un ſi grand goût, un ſi grand attrait, & un ſi grand zéle, que le reſte de ſes jours, il ne ſe diſpenſa de monter à l'Autel pour y célébrer, que quand il ne lui fut pas poſſible de le faire. Loin de mettre ſa Religion, ſon reſpect, & ſa dévotion pour le plus auguſte des Myſteres, à s'en éloigner & à ne paroître à l'Autel qu'à jours marquez, il regarda la fonction d'offrir le Sacrifice, comme la fonction principale & eſſentielle de ſon Sacerdoce ; & il s'en fit une obligation journaliere ; mais en même-tems, pour le faire avec grace & avec fruit, il s'apliqua à vivre de nouveau, d'une maniere digne d'une ſi auguſte fonction, & qui pût le mettre en état de la réïterer tous les jours. Son ſoin de dire la Sainte Meſſe fut encore moins grand que celui de la bien dire. En ſe faiſant un devoir de célébrer tous les jours, il s'en fit un autre de célébrer avec une dévotion tous les jour nouvelle. Et pour ne point ſe faire une routine d'une action journaliere ;

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

ni contracter avec l'Autel aucune familiarité dangereuſe, il eut ſoin de tenir toûjours allumé ſur l'Autel de ſon cœur, le feu de la divine charité & la lumiere d'une foi vive & active par une vie de retraite, de mortification, d'oraiſon & de recueillement. En vivant de cette maniere, il mérita d'aprocher tous les jours de l'Autel.

II. Il dit ſa premiere Meſſe à la Cathédrale.

Il y monta donc pour célébrer ſa premiere Meſſe dès le lendemain de ſon Ordination, dans la Cathédrale, & ſans aucune ſolemnité, par le deſir de ſe conſerver dans le recueillement, dans l'union à Dieu, dans les impreſſions fraîches de la grace de ſon ordination, & dans l'attention aux mouvemens du Saint Eſprit. Voila les raiſons qui l'obligerent de ſe diſpenſer des Cérémonies d'éclat, dont l'uſage dans ces occaſions eſt une dangereuſe diſtraction, qui affoiblit la dévotion, & qui partage l'application que demande une action, qui eſt au-deſſus de tout merite.

Mais de quelle maniere parut-il à l'Autel pour la premiere fois? Comme y paroîtroit un des ſept Eſprits bien-heureux, qui ſont toûjours auprès du Trône de Dieu, s'il deſcendoit ſur la terre pour y monter dans la figure d'un homme mortel, avec une modeſtie, une Religion, une révérence & une dévotion, qui marquoient ſur ſa face, & dans tout ſon extérieur, les impreſſions que faiſoit dans ſon ame la grandeur des Myſteres qu'il alloit célébrer, & qui auroient été capables d'en imprimer la Foi aux Héretiques les plus obſtinez.

En montant la premiere fois à l'Autel pour y célébrer; ce ne fut pas la derniere qu'il y porta cet air de ſainteté. Jamais il ne le quitta. La racine en étoit au-dedans: un fond de grace, & vertus, & la preſence du Saint-Eſprit en étant le principe, il ne fit qu'augmenter par la réïtération de l'auguſte Sacrifice.

Si toute ſa vie avoit ſervi de diſpoſition à ſa premiere Meſſe, ſa premiere Meſſe ſervit elle-même de diſpoſition à la deuxiéme, la ſeconde à la troiſiéme; & toûjours celle du jour preſent ſervit de préparation à celle du jour ſuivant. Pour ſentir la Foi de la preſence réelle de Jeſus-Chriſt dans le Saint Sacrement, & voir naître en ſon cœur les ſentimens de devotion, il ſuffiſoit de voir le jeune Sacrificateur à l'Autel. On alloit en effet à ſa Meſſe pour être édifié, pour être touché, pour prendre part à ſa pieté. On étoit recüeilli, on étoit attendri, on ſe ſentoit tout autre, quand on étoit témoin du recüeillement, du profond reſpect, & de l'air de majeſté, qui l'accompagnoient dans ce Miniſtere ſacré. On l'attendoit au ſortir de l'Autel, pour profiter des graces qu'il y avoit reçuës. Son action de graces étant faites, on le ſaiſiſſoit, pour ainſi dire, de peur qu'il n'échapât, pour le conſulter & l'obliger de faire part de ſes lumieres. C'étoit un Moïſe, qui remportoit du commerce qu'il avoit avec Dieu, un fond de lumieres, qui ſe répandoit ſur tous ceux qui l'approchoient. Sa grande jeuneſſe ne mettoit point obſtacle à la confiance que ſa pieté inſpiroit, parce que s'il étoit jeune Prêtre, il paroiſſoit déja un Saint.

III. La dévotion avec laquelle il célebre, attire le monde à ſa Meſſe, & lui attire des conſultations.

Il avoit l'eſprit de Dieu; on en étoit perſuadé d'abord qu'on avoit aſſiſté à ſa Meſſe, ce qui faiſoit qu'il étoit aſſiegé de perſonnes qui venoient recevoir de ſa bouche, les réponſes du Saint Eſprit: à l'exemple du Legiſlateur de l'ancienne Loi, il paroiſſoit le plus doux des hommes au retour de ſes entretiens avec Dieu. Il écoutoit avec patience, il répondoit avec bonté, il aſſaiſonnoit toutes ſes paroles d'une grace & d'une onction qui les portoient dans le cœur, & qui les rendoient efficaces. En tout ce qu'il diſoit, il ſemoit des ſentimens de pieté. Il marquoit tout ce qu'il faiſoit, par des traits de charité. Il levoit les doutes, il dénoüoit les difficultez, il donnoit des régles de conduite. Il s'accommodoit aux caracteres, il ménageoit les diſpoſitions, il ſouffroit les importunitez, & il ſça-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

voit faire entrer dans les fins de la grace, les défauts même qui lui ſont opoſez. Il avoit l'art d'attirer à Dieu, d'avoir la clef des cœurs, & d'y faire entrer l'amour divin. Par là il faiſoit voir qu'un Prêtre n'eſt jamais jeune quand il a l'eſprit de Dieu. Dieu parloit par ſa bouche, parce qu'il parloit inceſſamment à Dieu, & qu'il ne rediſoit aux hommes que ce que Dieu lui avoit apris. Un tel Prêtre étoit bien propre à être l'inſtrument des plus grandes œuvres de Dieu, & à être l'organe de ſes oracles. Le voilà donc l'homme de Dieu chargé des affaires des hommes auprès de Dieu, & des affaires de Dieu auprès des hommes; inſtruit de Dieu lui-même, il ſçavoit tout ce qu'il devoit dire aux hommes de la part de Dieu; agréable à Dieu, il étoit ce qu'il faut être pour ſe faire écouter de Dieu, en faveur hommes.

Toutefois il arrivoit aſſez ſouvent que Mr De La Salle au retour de l'Autel, & à la fin de ſes converſations avec Dieu, n'étoit pas en état d'entrer dans celles des hommes; parce qu'il étoit ſi occupé de celui qu'il avoit reçû, qu'il ne pouvoit preſque s'en diſtraire. Quel heureux obſtacle à la charité envers le prochain! Quel deſirable empêchement à la communication des créatures! On le voyoit alors ſi pénétré de Jeſus-Chriſt habitant en lui, ſi concentré & ſi uni à ce divin Hôte, preſent dans ſa poitrine, qu'il avoit peine à faire uſage de ſes ſens. Pendant ce tems, il paroiſſoit ſans mouvement; & tout ſon homme extérieur dans une ſainte inaction, laiſſoit l'intérieur en liberté de joüir de la preſence de ſon bien-aimé. C'eſt ce dont pluſieurs perſonnes dignes de foi ont été témoins. Cette eſpece d'extaſe tiroit ſon origine de la captivité dans laquelle il tenoit ſes ſens, de la rigueur avec laquelle il traitoit ſa chair, & du ſoin qu'il avoit de ne voir que Dieu en toutes choſes. Il s'y étoit accoûtumé par ſon éloignement du monde; car il s'interdiſoit avec lui toute communication, autant que les devoirs de bien-ſéance & ſes affaires le pouvoient permettre. Il aimoit à être ſeul, & il fuyoit de paroître en public; mais il n'étoit jamais moins ſeul, que quand il étoit ſeul, parce qu'il étoit toûjours avec Dieu. En tout tems rentré en lui-même, recuëilli, modeſte, & uni à ſon ſouverain bien, on ne le voyoit jamais différent de lui-même: il étoit ſi tranquille, & ſi paiſible dans tous les événemens de la vie, qu'on eût crû que la divine Providence les eût tous arrangez à ſon gré & ſelon ſes deſirs.

Cette mort des ſens dans laquelle il vivoit, le rendoit preſque inſenſible aux attraits des Créatures, & lui rendoit tous les objets ſenſibles preſqu'inviſibles. Il vivoit ſur la terre comme s'il y eût été ſeul avec Dieu, dans un heureux oubli de tout le reſte. Semblable à ces Simulachres ſans vie, objets de l'adoration inſenſée & ſacrilége des Idolâtres, dont le Roi Prophête ſe joüe; *il avoit des yeux & il ne voyoit point, il avoit des oreilles & il n'entendoit point, il avoit une langue & il ne parloit point*, ou il n'en faiſoit uſage que pour les choſes de Dieu. Cette ingénieuſe ironie qui tourne en dériſion les Dieux des Gentils, & qui en fait ſi bien ſentir le ridicule, bien entenduë, peint au naturel nôtre jeune Prêtre, & fait ſon éloge en montrant ſon intérieur.

Je ne veux pas dire que Mr De La Salle pût fermer les yeux & les oreilles à tous les objets qui l'environnoient, ou que vivant en ſauvage il refuſât de ſe prêter à la ſocieté civile: non il n'affectoit rien de ſingulier: à l'exemple de Jeſus-Chriſt il vivoit au-dehors comme les autres hommes, & vivoit de la vie commune; mais ſous ce dehors de vie ordinaire, il en menoit une toute extraordinaire au-dedans: vie ſurnaturelle, intérieure & céleſte, qui le tenoit dans une ſi grande abſtraction des ſens, dans un ſi grand dégagement des choſes extérieures,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

dans une ſi grande élévation au-deſſus de lui-même, qu'on peut dire qu'il voyoit ſans voir, & qu'il écoutoit ſans entendre ; parce que rien de ce qu'il voyoit, rien de ce qu'il entendoit, ne faiſoit impreſſion ſur ſon ame, & ne pouvoit paſſer juſqu'à ſon cœur.

Etoit-il donc, lorſqu'il étoit à l'Autel, à l'abri de cette foule de diſtractions, dont les perſonnes les plus vertueuſes ont tant de peine à ſe défendre ? Maître de ſon imagination, pouvoit-il la contraindre pendant les Saints Myſteres de le laiſſer en paix, & de ne point troubler ſon repos en Dieu ? oüi, il n'éprouvoit, ni les égaremens d'un eſprit diſtrait, ni les illuſions d'une imagination diſſipée ; c'eſt ce qui eſt remarqué dans les Mémoires de ſa vie. Ce privilége eſt grand, ſingulier & extraordinaire : mais qu'eſt-ce que Dieu ne fait pas en faveur de ceux qu'il a choiſis pour lui rendre d'importans ſervices ?

Le ſaint Prêtre avoit des ſentimens ſi élevez de ſon Miniſtére, qu'il reſpectoit tout ce qui y avoit raport. Il vouloit que tout ce qui eſt à l'uſage de l'Egliſe, fût propre & décent. Plein de vénération pour la ſainteté des ſacrez Miſtéres, il croyoit que tout ce qui en aprochoit ne pouvoit être aſſez riche, ni aſſez magnifique. Il étoit lui-même à cet égard ſaintement prodigue. La peine que lui cauſoit l'impuiſſance de dire la Sainte Meſſe, étoit meſurée ſur la conſolation qu'il ſentoit à la célébrer. Il falloit que la maladie ou l'infirmité fût bien grande pour l'en empêcher ; & quand ce cas arrivoit, cette privation lui étoit plus ſenſible que la maladie. Il retrouvoit même ſouvent alors des forces ſuffiſantes dans ſon courage pour contenter ſa dévotion. On l'a vû pluſieurs fois ſe traîner lui-même, ou ſe faire conduire à l'Autel, pour y célébrer & s'y nourrir du pain des forts. Souvent après la Communion il entroit dans de grands raviſſemens ; & c'eſt dans ces élévations d'eſprit en Dieu, qu'il aprenoit la ſcience du mépris du monde, & l'art de fouler aux pieds ſes jugemens. Il en avoit grand beſoin, parce que l'œuvre à laquelle Dieu le deſtinoit & qui lui étoit encore cachée, demandoit un homme inſenſible aux traits de la malignité humaine. Comme il devoit être en but aux contradictions, aux rebuts, aux mépris, aux médiſances, aux calomnies ; comme il étoit deſtiné à eſſuyer tout ce que l'envie invente de plus noir, tout ce que la langue méchante répand de venin, tout ce que le cœur humain a de plus ſatirique & de plus artificieux, il devoit poſſeder le mépris du monde dans un dégré éminent. Il en eut même beſoin dès le commencement de ſon Sacerdoce ; car l'idée de la ſublimité de ſes fonctions & de la ſainteté qu'il exige de ceux qui en ſont honorez, le frapoit ſi fort, que ne pouvant voir, ſans avoir le cœur déchiré, des Prêtres prophaner leur éminente dignité par une vie ſéculiere, il leur en faiſoit des reproches qui lui attiroient quelquefois des inſultes. Son zéle à les reprendre, paſſoit même pour outré dans l'eſprit des mondains, qui ne forment leur jugement que ſur le raport de leurs paſſions. Une occaſion dans laquelle le jeune Miniſtre du Seigneur fit éclater ſon zéle contre un Eccléſiaſtique de mauvais exemple, exerça leur critique & fournit une ample matiere de parler à cette ſorte de gens oiſifs qui ſont le métier de médire, & qui ne ſont jamais d'humeur de décider en faveur de la dévotion. Monſieur De La Salle après avoir tenté toutes les voyes imaginables de douceur, pour faire rentrer en lui-même un homme qui en étoit toûjours dehors par une diſſipation continuelle, & qui oublioit ce qu'il devoit au prochain, & ce qu'il ſe devoit à lui-même ; après avoir vû ſes charitables avis inutiles & ſans effet, arma enfin ſon zele & fit ſentir au coupable les aiguillons de la charité ; mais en ſecret, mais en particulier, ſelon le Commande-

IV. Ses raviſſemens fréquens quand il celebroit.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

ment de Jeſus-Chriſt, de peur de l'aigrir & de le ſcandaliſer. La répréhenſion ſecrete n'ayant pas été plus efficace que les avis, le pieux Chanoine crut qu'il falloit la rendre publique, afin d'ôter aux autres l'occaſion du ſcandale, s'il ne pouvoit pas convertir le ſcandaleux. S'il ne réüſſit pas dans ce ſecond deſſein, il réüſſit dans le premier; car il reprit l'incorrigible publiquement & avec tant de force, qu'il le contraignit de changer de Ville, puiſqu'il ne vouloit pas changer de vie.

CHAPITRE V.

Son Directeur lui inſpire de permuter ſon Canonicat avec une Cure de la Ville de Reims: Monſieur De La Salle lui obéit. Sa vertu & ſa ſoumiſſion aveugle en cette occaſion.

MOnſieur Roland témoin des progrez que faiſoit ſon Diſciple dans la perfection, & de ſa grande docilité à ſe laiſſer conduire, en voulut faire uſage pour un deſſein fort particulier qu'il conçût; mais qui ne lui réüſſit pas, parce que le Saint Eſprit n'en étant pas, ce ſemble, l'Auteur: la divine Providence en empêcha l'exécution par l'opoſition de celui dont le ſuccez dépendoit, & dont on demanda inutilement l'aprobation. Voici le fait qui va peindre au naturel la ſituation de l'ame du jeune Chanoine ordonné Prêtre, & montrer dans quel détachement, dans quelle indifference à tout, dans quelle ſoumiſſion, & dans quel eſprit de ſacrifice il vivoit dès-lors.

1. Mr Rolland lui inſpire de permuter ſon Canonicat avec une Cure.

Le Directeur voyant ſon Diſciple *rempli de grace & du Saint-Eſprit*, de talens propres pour le gouvernement des ames, de force & de courage pour les travaux les plus pénibles, crut qu'une Cure lui conviendroit mieux qu'un Canonicat; & que les fonctions de Paſteur le rendroient plus utile à l'Egliſe, que celle de Chanoine. En cela même, il paroiſſoit méconnoître ou oublier l'étenduë de la vocation des Chanoines des Egliſes Cathédrales, qui compoſant le Sénat de l'Egliſe, & qui étant les Conſeillers nés de l'Evêque, doivent être ſes premiers Miniſtres, ſes plus fidéles Cooperateurs, & gens à ſa main pour travailler ſous ſes yeux & par ſes ordres, non dans un coin du Diocèſe, non pour le bien d'une ſeule Paroiſſe, comme font les Curez, non pour une œuvre particuliere; mais pour le bien du Diocèſe entier, & être des hommes *prêts à entreprendre toutes ſortes de bonnes œuvres: ad omne opus bonum inſtructus.* Monſieur Roland s'oublioit lui-même, puiſque l'état de Chanoine au lieu de preſcrire des bornes à ſon zéle, le mettoit en liberté d'en ſuivre l'activité & ne l'empêchoit ni de faire valoir ſes talens pour la converſion des ames, ni de ſe conſacrer aux bonnes œuvres, ni même d'en entreprendre des nouvelles fort utile à l'Egliſe. Peut-être que dans ce deſſein le Théologal avoit quelques vûës particulieres en faveur de ſon nouvel Inſtitut, & qu'il croyoit que Monſieur De La Salle Curé, feroit pour ſon avancement, ce que Monſieur De La Salle Chanoine n'auroit pas été en état de faire.

Voyez Van-Eſpen dans ſa Diſſertation Canonique, *de Inſtitutio & Officiis Canonicorum*, §. 2.

Quoiqu'il en ſoit, le Directeur vouloit voir ſon Diſciple Paſteur de ſaint Pierre de Reims. Dans cette vûë il lui inſpira le deſſein de permuter ſon Canonicat avec cette Cure. Il falloit qu'il fût bien convaincu de la vertu de Monſieur De La Salle, pour lui faire une pareille propoſition; car elle ne pouvoit être du goût que d'un homme mort à tout, & préparé à toutes ſortes de ſacrifices.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

On ſçait aſſez de quel œil on regarde un Canonicat à Reims & dans la plûpart des Villes de Province : c'eſt à cet objet que les enfans de famille qui ſe deſtinent à l'Egliſe, & que leurs Parens pour eux, portent & bornent tous leurs deſirs. Pour l'ordinaire, leur ambition s'arrête à ce terme & ne va pas plus loin : une Prébende Canoniale remplit leurs idées de fortune. Les riches & ceux d'une qualité commune qui ne ſont pas d'humeur de prendre rang parmi le commun des Paſteurs, ſe font honneur de trouver place parmi les Chanoines des Egliſes principales. Suivant l'eſprit du monde, à Dieu ne plaiſe, que nous l'aprouvions, en propoſant à Monſieur De La Salle de devenir de Chanoine Curé, c'étoit lui propoſer de deſcendre d'un dégré de l'Autel & de ſe placer un peu plus bas pour céder à un autre la premiere place. Auroit-il pû l'entendre ſans en être piqué, s'il avoit encore été ſenſible au point d'honneur ?

II. Difficultez de ce deſſein.

Quoiqu'il en ſoit, de grandes difficultez formoient de grands obſtacles au deſſein du Directeur. La Cure de ſaint Pierre de Reims étant d'une grande étenduë, demandoit un âge mûr & de l'expérience, & Monſieur De La Salle n'avoit ni l'un ni l'autre. Le fardeau paroiſſoit donc trop peſant pour ſa grande jeuneſſe. De plus, il étoit chargé du ſoin de ſa famille, de l'éducation de ſes Freres & de ſes Sœurs demeurez orphelins, & du détail des affaires Domeſtiques. Falloit-il donc abandonner les devoirs naturels, légitimes & eſſentiels ? Falloit-il oublier des devoirs qui l'avoient obligé de ſe priver d'une longue demeure dans le Séminaire de Saint Sulpice, Maiſon qui lui étoit ſi chere, & dont la ſortie lui avoit été ſi ſenſible ; Et pouvoit-il allier avec les ſoins de ſa charge Paſtorale, ceux d'une Tutelle embaraſſée ? Ou Monſieur Roland ne faiſoit pas toutes ces reflexions, ou il étoit inſpiré d'une maniere bien extraordinaire. Au reſte, il arrive ſouvent que l'eſprit de Dieu eſt auteur de pluſieurs pieux deſſeins, dont il ne veut pas toûjours l'exécution. David forme par le mouvement de Dieu, le deſir de lui bâtir un Temple ; cependant Dieu par la bouche de Nathan, arrête l'exécution de ce deſſein au moment qu'il l'aprouve & qu'il en bénit l'Auteur. Saint Loüis fait vœu d'aller en perſonne délivrer les lieux Saints de la captivité des Mahometans ; & cependant il vit échoüer à ſa honte des projets que le ſeul Eſprit de Dieu avoit pu dicter. Aprés tout, Dieu qui en peu de tems devoit demander à Monſieur De La Salle le dépoüillement de ſon Canonicat & de tous ſes autres biens, avoit peut-être le deſſein de l'y préparer par la propoſition de Monſieur Roland. Dieu avoit peut-être auſſi en vûë de donner dans le jeune Chanoine, un merveilleux exemple de zéle, de détachement, de ſimplicité Chrétienne, & de docilité à ſe laiſſer conduire. Peut-être même que dans les Conſeils éternels, le mérite de l'action qu'il va faire, devoit lui attirer la grace qui lui a été donnée, de tout quitter à l'exemple des Apôtres pour ſuivre Jeſus-Chriſt pauvre, nud & dépoüillé.

Quoiqu'il en ſoit, la propoſition du Directeur trouva un Diſciple ſoumis. Un homme qui ne vouloit que Dieu, étoit indifférent à être Curé, ou à être Chanoine. L'ordre ſeul de Dieu faiſoit ſon attrait : croyant le recevoir de la bouche de ſon Pere ſpirituel, il ſe détermine à permuter ſa Prébende avec la Cure de ſaint Pierre de Reims. La propoſition de Monſieur Roland fut donc acceptée de Monſieur De La Salle ſans examen, ſans raiſonnement, auſſi-tôt qu'il l'eut entenduë, & pour la mettre en exécution il partit pour Paris où étoit ſon Archevêque, Mgr Charles-Maurice le Tellier. Exemple admirable de détachement & de cette enfance Spirituelle, qui donne entrée dans le Royaume des Cieux, & que Jeſus-Chriſt a tant recommandée à ſes Diſciples.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

Dieu ſans doute ne demandoit du jeune Chanoine que ce conſentement. Il voyoit dans cette préparation du cœur, une excellente diſpoſition aux grands Sacrifices qu'il devoit lui inſpirer un jour. Après avoir tenté cet Abraham, après avoir éprouvé ſon obéiſſance, ſa fidélité, ſon détachement, ſon amour, il eſt content; & ſans refuſer ſon Sacrifice il le ſuſpend, en inſpirant à une Puiſſance ſupérieure de s'y opoſer; voici comment. Les Parens de Monſieur De La Salle interreſſez à ce qui le regardoit & allarmez de ſa réſolution, après avoir admiré ſa grande vertu, ſe mirent en devoir de l'empêcher d'en venir aux effets; & ils y réüſſirent en travaillant ſous main auprès de Monſeigneur l'Archevêque, à faire échoüer les meſures qu'avoient priſes enſemble le Maître ſpirituel & le Diſciple. Mr le Tellier informé de leur deſſein ne l'aprouva pas, & il refuſa d'y conſentir. Deſorte que les Parties qui s'étoient preſentées pour obtenir ſon agrément, furent fort ſurpriſes de l'ordre qu'il leur donna de reſter l'un & l'autre dans la vocation en laquelle Dieu les avoit placez. Cet Arrêt prononcé de la bouche du Prélat, fut reçú de nôtre Chanoine comme l'Arrêt de Dieu même, & il ſe ſoumit à la voix de ſon premier Supérieur avec la docilité qui l'avoit fait acquieſcer à celle du Subalterne. Ne voulant être Curé que parce qu'il avoit crú que Dieu le lui diſoit par la bouche de Monſieur Roland, il ne voulut plus l'être, d'abord que Monſieur le Tellier lui défendit d'y penſer. Il a avoüé pluſieurs fois depuis qu'il lui ſembloit qu'une voix intérieure conforme à l'extérieure qui ſortoit de la bouche de ſon Evêque, lui diſoit comme lui, qu'il n'étoit pas apellé à être Curé. Le Curé de ſaint Pierre de Reims qui deſiroit fort la permutation, & qui ne s'atendoit pas à cette réponſe du Prélat, fut celui qui en parut le plus mortifié. Il l'auroit été moins, ou plûtôt il ne l'auroit point été s'il avoit eû des vûës auſſi pures que Monſieur De La Salle, & s'il eût été dégagé comme lui de tout intérêt propre. Au reſte, la Foi, la ſimplicité, & la docilité avec laquelle le jeune Chanoine s'adreſſoit à ſon Supérieur, en qui il ne voyoit que Jeſus-Chriſt, attira ſans doute ſur l'un & ſur l'autre les lumieres du Ciel. Si on en juge par les ſuites, Monſeigneur l'Archevêque de Reims fut bien inſpiré en cette occaſion; car ſi le Prélat eût ſouſcrit à la Requête qu'on lui preſentoit, il eſt à croire que M. De La Salle chargé du ſoin d'une groſſe Paroiſſe, n'auroit jamais penſé à étendre ſon zéle au-delà de ſes bornes ni à établir ſon Inſtitut.

III. M. L'Archevêq. de Reims empêche la permutation.

L'Archevêque en l'arrétant dans ſa Cathédrale, n'avoit ſans doute point d'autre vûë que celle d'y conſerver un Prêtre d'un grand mérite & d'un grand exemple, un ouvrier laborieux propre à travailler dans ſa vigne & un Chanoine capable de rendre des ſervices importans à ſon Diocèſe. Monſieur de Reims ſentoit bien qu'en permettant à Monſieur De La Salle de ſe lier à une Cure, il auroit enchaîné ſes talens, & qu'en les bornant dans l'enceinte d'une Paroiſſe, il les auroit dérobez au reſte de ſon Egliſe. A cela ſeul, autant qu'on en peut juger, ſe portoient les vûës de Monſeigneur l'Archevêque de Reims; mais celles de Dieu alloient bien plus loin. Son deſſein étoit de tirer de deſſous le boiſſeau & de placer ſur la montagne, le flambeau, qui devoit porter ſa lumiere dans toutes les parties du Royaume; ſon deſſein étoit de mettre en liberté un zéle qui ne vouloit point de limites, & qui auroit demeuré captif dans la Ville, & dans le Diocèſe de Reims. Monſieur De La Salle de retour chez lui, s'apliqua de nouveau à bien remplir ſes devoirs de Chanoine, & à ſe mettre en état par une continuation d'étude, de retraite, & d'oraiſon, de remplir ſa vocation ſelon toute ſon étenduë en joignant au ſoin de chanter les loüanges de Dieu, celui de lui gagner des ames.

Perſuadé

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

Perſuadé qu'un Chanoine Prêtre qui a du talent, de la ſanté & l'agrément de ſon Evêque, dans les intentions de l'Egliſe, doit être un ouvrier Apoſtolique, il ne ſe borna pas au ſeul Office Canonial, il voulut travailler à la Vigne du Seigneur, & remplir les fonctions qui ſont attachées au caractere Sacerdotal. En ſe conſidérant comme Chanoine, il ſe faiſoit un devoir d'être aſſidu au Chœur & d'y aller au nom de tous les fidéles du Diocèſe, rendre à la Majeſté Divine, tous les devoirs de Religion qui lui ſont dûs : en ſe conſidérant comme Prêtre, il ſe regardoit comme ouvrier Evangelique, comme diſpenſateur des Myſteres, comme Miniſtre de l'Egliſe, comme aide & corporateur de l'Evêque, & il ne croyoit pas, qu'un Canonicat pût devenir un privilége pour demeurer oiſif & ſans action dans la Vigne du Pere de famille. Il trouvoit dans Monſieur Roland ſon Directeur, un modéle de cette conduite : car ce vertueux Théologal n'enfouïſſoit pas le talent qu'il avoit reçû du Seigneur, & ne bornoit pas ſon zéle à paroître dans le Chœur, & dans une des ſtalles de la Cathédrale. Partout où il voyoit du bien à faire, il y couroit. Il ſe prêtoit à toutes les bonnes œuvres, & ſon attrait particulier étoit pour les Ecoles Chrétiennes & Gratuites. C'eſt cet atrait qu'il tâcha d'inſpirer avant que de mourir à ſon cher Diſciple, en ſe déchargeant ſur lui du ſoin de la maiſon des Maîtreſſes d'Ecoles qu'il avoit heureuſement élevée à Reims.

IV. Monſieur De La Salle s'applique à l'étude & à l'Office Canoniale.

Je ne ſçai, en raportant ici la mort de Monſieur Roland, ſi elle ſera placée dans ſon lieu & dans ſon tems : car les divers Mémoires de la Vie de Monſieur De La Salle, ne s'accordent pas ſur ce point, non-plus que ſur l'époque du deſſein de permutation dont il a été parlé, & ſur pluſieurs autres choſes ; mais comme le plus important dans l'Hiſtoire qu'on fait de ceux qui ſont morts en odeur de ſainteté, eſt d'édifier par le recit de leurs vertus, le dérangement de quelques faits, dont on n'a point pû découvrir la date préciſe, ne poura pas en empêcher ce fruit. Ce qui eſt certain, c'eſt que M. De La Salle ordonné Prêtre, & obligé par l'ordre de ſon Archevêque de demeurer Chanoine, ne tarda pas à perdre ſon Directeur. Cette mort dans les Conſeils de la ſageſſe éternelle étoit la voye que ſa Providence prenoit pour amener Monſieur De La Salle à ſon but. Le jeune Chanoine devenu le ſucceſſeur du Théologal dans ſon œuvre, devint l'héritier de tout ſon zéle ; & par un engagement fort borné, il paſſa comme à l'aveugle, ſans le prévoir aucunement, & ſans le vouloir, conduit par la main de la Divine Providence, à l'établiſſement de l'Inſtitut des Freres. Suivons-le dans ſa marche, allant comme Abraham dans les routes que Dieu lui marque, ſans ſçavoir où elles aboutiſſent ni où elles le conduiront.

V. M. Roland meurt & laiſſe ſon Diſciple chargé de ſon œuvre.

Nous avons déja dit, que Monſieur Roland ſon Directeur, Chanoine & Théologal de la Cathédrale de Reims, étoit grand homme de bien, & une excellent ouvrier Evangelique. Il joignoit à une piété ſolide & éclairée, un zéle ardent, laborieux, & infatigable. Sa fonction de Théologal lui donnoit occaſion de le ſatisfaire, & de mettre en uſage au profit des ames, le grand talent de la parole, que le Ciel lui avoit confié. Un zéle ſi étendu ne ſe bornoit pas aux fonctions Théologales, qui lui fourniſſoient cependant une vaſte matiere ; il ſe répandoit de tous côtez & par tout où on l'apeloit ; ſa parole étoit efficace, auſſi-bien que ſon exemple. Les fruits de cette divine ſemence germoient avec abondance où il alloit la jetter, & l'arroſer de ſes ſueurs. Mais quoiqu'il ſoit vrai que la gloire de Dieu & le ſalut des ames, ſoient la fin de tous les ouvriers Evangeliques, il n'eſt pas moins vrai, que preſque tous ſont inſpirez d'y

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

travailler d'une certaine maniere, & qu'ils ſe ſentent déterminez par atrait à certaines œuvres. L'atrait de celui-ci étoit l'inſtruction de la jeuneſſe. La corruption, la mauvaiſe éducation & l'ignorance des pauvres, faiſoient l'objet de ſes gémiſſemens, & excitoient puiſſamment ſon zéle à y chercher du remede. Celui qu'il fut inſpiré d'y aporter dans le lieu où il ſe trouvoit, fut l'établiſſement des Ecoles Chrétiennes & Gratuites. Le remede au mal étoit excellent; mais il n'étoit pas aiſé : pour établir des Ecoles Gratuites, il falloit trouver des fondations, ou des reſſources propres à les ſoutenir. Ce n'étoit pas aſſez, il falloit chercher des Maîtres & des Maîtreſſes capables de bien inſtruire, & de former à la pieté par leurs exemples, autant que par leurs paroles, la jeuneſſe pauvre de l'un & de l'autre ſexe : Mais où les trouver ? Où trouver des perſonnes deſinterreſſées, zélées, & pieuſes au point que le demande une œuvre de cette nature ? S'attendre à en rencontrer comme deſcenduës du Ciel, bien formées, & en état de l'entreprendre avec ſuccès & benediction, ç'eût été ſe faire illuſion par de pieuſes chiméres. Les Apôtres eux-mêmes avoient eû beſoin de l'Ecole de Jeſus-Chriſt pour y être inſtruits avant que d'inſtruire les autres. Jeſus-Chriſt les avoit retenus trois ans entiers auprès de ſa perſonne Sacrée, pour les former lui-même de ſa main, avant que de les envoyer publier ſa Doctrine.

Ils avoient même eû ordre de lui de ne le pas entreprendre, ſans avoir auparavant reçû les lumieres & les dons du Saint Eſprit. En effet, on ne peut aprendre aux autres, ce que l'on n'a pas apris ſoi-même. Puiſque les vertus ne naiſſent pas avec nous & que ce n'eſt que par le travail & de grands efforts, qu'on les peut acquerir, il faut du tems, des lieux, & des Maitres propres, pour nous aider à faire cette acquiſition. Il faut être Diſciple avant que d'être Maître : il faut long-tems pratiquer, ſi l'on veut enſeigner avec fruit. Il s'agiſſoit donc d'établir des Communautez qui fuſſent des eſpeces de Seminaires, où des Maîtres & des Maîtreſſes d'Ecole puſſent être inſtruits & formez pour devenir capables d'élever la jeuneſſe à la pieté, & de lui enſeigner la Doctrine Chrétienne.

Le zéle de Monſieur Roland portoit ſes vûës à ces grands objets : mais la grace pour les exécuter, étoit réſervée à un autre. Monſieur De La Salle étoit le Salomon qui devoit exécuter les ſaints projets de David ſon Pere ſpirituel, au moins dans le principal du deſſein ; car il ne ſe chargea jamais d'établir des Ecoles Gratuites pour les filles. Le R. P. Barré Minime, homme d'un zéle Apoſtolique, plein de l'eſprit de Dieu, & puiſſant en œuvre & en parole, avoit déja été inſpiré de le faire, & il y avoit réüſſi par les établiſſemens des Sœurs de la Providence, qui vont par tout où on les apelle. Si cet Inſtitution a donné lieu à un grand nombre d'autres, qui ſe multiplient tous les jours dans les différens Dioceſes de France, Monſieur Roland fut peut-être le premier qui ſçût en profiter, en établiſſant à Reims une Communauté de Maîtreſſes d'Ecoles, qui n'eut pourtant qu'après ſa mort ſon ſuccès entier par les ſoins de Monſieur De La Salle. Or cet ouvrage de pieté que le Théologal croyoit ſi néceſſaire aux pauvres, concentra en lui ſur la fin de ſes jours tous ſes vœux, ſes ſoins & ſes biens. Cette ſocieté ne faiſoit preſque que d'éclore ſous le nom des Sœurs de l'Enfant Jesus, lorſqu'il plut à Dieu de l'apeller à lui. Son premier ſoin au lit de la mort, fut de prier Monſieur De La Salle de le remplacer, & de devenir le Pere de ces filles qu'il laiſſoit orphelines, deſtinées elles-mêmes à l'éducation des pauvres orphelines. Il parut même que le Directeur éclairé d'en-haut, entre-vit alors les deſſeins de Dieu ſur ſon Diſciple ; car il parut lui prédire, qu'il étoit deſtiné à éta-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

blir les Ecoles Chrétiennes, qu'il avoit toûjours eû le deſir, mais qu'il n'avoit pas eû le tems d'entreprendre. Monſieur De La Salle appliqué dans ces derniers momens à recuëillir les pieux ſentimens de ſon Pere ſpirituel, & à entendre de ſa bouche, ſes dernieres volontez, ſe trouva, comme à ſon ordinaire, ſans répugnance & ſans inclination, & dans la diſpoſition d'un homme qui ne veut rien, & qui veut tout ce que Dieu demande de lui. Le Pere ne pouvoit aſſez marquer à ſon gré ſa tendreſſe à ce Fils bien-aimé; ni le Fils témoigner aſſez à ſon Pere en Jeſus-Chriſt, ſa reconnoiſſance. Toûjours docile à ſes ordres, comme à ceux de Dieu, il ſe laiſſa charger, & de l'exécution du Teſtament de Monſieur Roland, & du ſoin de ſa Communauté, qui étoit encore pour ainſi dire, dans ſon berceau, ſans voir où la main de Dieu le menoit.

VI. Difficultez que rencontre Mr De La Salle à achever l'établiſſement commencé par Mr Roland.

Il ne tarda pas à ſentir le poids du fardeau dont il s'étoit chargé, en voyant naître ſous tous les pas qu'il fit pour l'avancement du nouvel Inſtitut, des épines, des difficultez & des obſtacles ſans nombre. Ce n'étoit qu'avec regret, qu'il voyoit tant de nouveaux embarras ajoûtez au détail de ſes affaires domeſtiques, partager ſon eſprit, & dévorer une partie du tems précieux qu'il avoit conſacré à l'étude & à la priere. Il ſçavoit qu'un jeune Prêtre, qui veut ſe rendre utile à l'Egliſe, a un égal beſoin de l'une & de l'autre, & qu'avant que de ſe livrer au Miniſtere, il doit ſe faire un grand fond de vertu & de ſcience. Il ſçavoit que Jeſus-Chriſt lui-même a donné à ſes Miniſtres l'exemple de cette ſage conduite, en paſſant les trente premieres années de ſa vie dans la retraite; que Saint Jean-Baptiſte inſpiré du Ciel, s'étoit pareillement tenu trente ans entiers dans ſon deſert, pour ſe préparer à exercer ſon office de Précurſeur, & qu'il n'avoit pas oſé le commencer ſans un ordre exprès du Ciel. Ces deux exemples le frapoient & arrêtoient ſon zéle. Ils ſont en effet étonnans, & ne peuvent être aſſez méditez des Eccleſiaſtiques de bonne volonté. Le Saint des Saints n'a donné à ſa vie publique & à ſes courſes Evangliques, que trois ans, tandis qu'il a conſacré tout le reſte au ſilence & à la retraite. Son Précurſeur a donné le même exemple: Quelle inſtruction pour ceux qui auroient plus de zéle, que de prudence! quel avertiſſement de ſe ſanctifier long-tems dans l'éloignement du monde par l'oraiſon & par la pratique des vertus, avant que de ſe produire en Public pour ſanctifier les autres, avant que de reſpirer l'air contagieux d'un monde également corrompu & corrupteur, qui ne tarde pas de faire échoüer la vertu qui n'eſt pas aſſez affermie! Monſieur De La Salle ſçavoit encore, que les Apôtres & les Diſciples du Seigneur, étoient gens d'un âge mûr, & qu'avant que de tenter la converſion du monde, ils avoient attendu dans la priere & dans la retraite, la deſcente du Saint-Eſprit & l'effuſion de ſes lumieres, de ſa vertu, de ſa force, & de tous ſes dons. Ces grands exemples imitez dans la ſuite des ſiécles par tous les hommes Apoſtoliques, faiſoient ſur nôtre jeune Chanoine de grandes impreſſions; & en lui inſpirant une ſainte frayeur & une prudente timidité, ils modéroient l'activité de ſon zéle. Non qu'il voulût l'éteindre, ou l'étouffer dans une vie de pure contemplation: inſtruit de ces paroles de Saint Auguſtin; *Nous ſommes Chrétiens pour nous, & Prêtres pour vous*, il ne doutoit pas qu'il ne ſe dût au ſoin du ſalut du Prochain & au ſervice de l'Egliſe: mais il n'ignoroit pas non plus, qu'il devoit adopter ces paroles de ſon divin Maître: *Je me ſanctifie moi-même, afin d'être en état de vous ſanctifier.* Voilà ce qui faiſoit le fond de ſes craintes prudentes & de ſes pieuſes perpléxitez. Cependant il ne tarda pas à les perdre, quand il fit réfléxion que l'ordre de Dieu lui étoit aſſez marqué, lui

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

étoit même devenu ſenſible dans les arrangemens de ſa Providence, & dans les pieuſes intentions du défunt.

Ainſi élevé au-deſſus de lui-même par une pleine confiance en Dieu, vainqueur de toutes les répugnances par un pieux effort de généroſité, animé par les mouvemens d'un zéle éclairé & ſelon la ſcience, il ſe hâta de donner à la mémoire du Théologal des marques de reconnoiſſance & d'honneur, en ſe donnant tous les mouvemens néceſſaires pour donner à ſon œuvre un parfait ſuccès & une entiere perfection. Ce ne fut pas ſans de grandes peines, & ſans de grands ſecours du Ciel; car les difficultez ſe multiplioient chaque jour, les contradictions des hommes devenoient plus obſtinées, les obſtacles ſe ſuccedoient; & quand les anciens étoient levez, le démon en faiſoit naître de nouveaux & de plus terribles; mais le Diſciple de J C. crucifié, inſtruit à ſon école, ſçavoit que toutes ſes œuvres ſont marquées à ce coin, & que celles qui ne ſont point traverſées, qui réüſſiſſent à ſouhait, & qui n'éprouvent point les perſécutions du monde, ſont des œuvres de rebut aux yeux de Dieu, qui ne font pas grande peur au démon, & qui ne méritent pas qu'il s'y oppoſe. D'ailleurs Jeſus-Chriſt vouloit élever Monſieur De La Salle ſur le Calvaire; & par l'eſſai de ces premieres Croix, ſon deſſein étoit de le familiariſer avec elles, le préparer à de plus grandes, & lui apprendre comme à un autre vaſe d'Election, *combien il lui reſtoit à ſouffrir, combien de genres de peines & de perſécutions il lui réſervoit pour la gloire de ſon Nom*, dans l'établiſſement des Ecoles Gratuites & Chrétiennes, pour lequel il l'avoit choiſi.

Je me repreſente dans cette occaſion nôtre jeune Chanoine, comme un jeune Pilote chargé de conduire à travers mille écüeils un vaiſſeau devenu le joüet des orages & des tempêtes, & menacé d'échoüer à tout moment. Le crédit, l'autorité, la faveur, les ſecours humains lui étoient néceſſaires pour ſoutenir une œuvre, qui étoit dés ſon établiſſement ſur le penchant de ſa ruïne, & il en étoit dépourvû. Dans cet abandon général des créatures, dans lequel pour l'ordinaire ſe trouvent les meilleures œuvres, ſon recours à Dieu fut ſa reſſource; & la priere fut l'étoile qui le fixa, & qui dirigea ſon cours dans la nuit obſcure & orageuſe des difficultez & des obſtacles, que le monde lui oppoſa; à l'oraiſon il joignit la ſollicitude, l'induſtrie, le travail: perſuadé que Dieu veut que nous agiſſions de nôtre côté, tandis qu'il veut bien agir du ſien, & que nous uniſſions nos peines à ſes ſecours.

VII. Il ſurmonte toutes les difficultez, & il aſſure par des Lettres Patentes l'établiſſement des Ecoles Chrétiennes & Gratuites pour les filles.

Pour donner à l'œuvre dont il s'agit de la ſolidité, il falloit obtenir l'agrément de la Ville, le conſentement de Monſeigneur l'Archevêque, & les Lettres Patentes du Roi: or c'eſt ce qui n'eſt pas aiſé. Les Magiſtrats, qui voyoient leur Ville ſurchargée par le nombre des Communautez qui s'étoit groſſi depuis pluſieurs années, regardoient l'établiſſement de celle-ci comme un ſurcroît de charge, & y formoient oppoſition. La Cour, en garde contre la multiplication des nouveaux Inſtituts, ne paroiſſoit pas diſpoſée à accorder des Lettres Patentes. Il y avoit lieu de douter ſi M. l'Archevêque ſeroit favorable ou contraire. Il s'agiſſoit donc de ménager Meſſieurs de Ville, de gagner le Prelat & de l'engager à demander des Lettres Patentes. Monſieur De La Salle y travailla, & il y réüſſit.

Ses manieres humbles & douces lui donnerent de grands avantages ſur le cœur de ſes Concitoïens. Perſuadez d'ailleurs de la pureté de ſes intentions, prévenus d'eſtime pour ſa vertu, auroient-ils pû lui refuſer une grace qui tournoit toute entiere au bien de leur pauvre jeuneſſe? En effet il n'étoit pas difficile à Monſieur De La Salle de faire ſentir à Meſſieurs de Ville, que la nouvelle

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

Communauté, à la difference des autres, étoit à la décharge plûtôt qu'à la charge, au ſoulagement plûtôt qu'à l'incommodité de la Ville ; puiſque ſon unique fin étoit le ſoin des pauvres orphelines, & l'inſtruction des filles abandonnées à leur ignorance ; avantages qu'une Ville chrétienne ne peut trop rechercher, & qu'elle ne peut refuſer qu'à ſon grand prejudice ; avantages ſi importans pour la Religion, qu'elle doit une partie de ſes ſuccès dès les premiers ſiécles de l'Egliſe au zéle des Paſteurs, qui ont tenu ſouvent eux-mêmes, ou qui ont multiplié de tous côtez, les Ecoles Chrétiennes, où les enfans des Fidéles inſtruits & élevez à la pieté étoient affermis dans la Foi & animez au Martyre, & où les enfans des Payens étoient éclairez ſur la fauſſeté de la Religion de leurs Peres, & encouragez à la quitter.

Monſieur De La Salle pouvoit encore appuyer ſa demande ſur la néceſſité de ſéparer de bonne heure dans les Ecoles les deux ſexes, & ſur les inconvéniens terribles de leur mélange dans les Inſtructions mêmes ; car enfin l'on ſçait aſſez qu'au défaut de Maîtreſſes d'Ecoles capables d'élever chrétiennement & de bien inſtruire celles de leur ſexe, les hommes en font le métier : mais avec quel péril des deux côtez ! La pudeur, la modeſtie, la bienſéance y ſont interreſſées ; & ce ſont ces mêmes vertus qui obligent d'étouffer ici dans le ſilence le recit des maux qui en arrivent ; c'eſt pour les détourner, que l'Egliſe en tout tems a ſouhaité l'établiſſement des Ecoles Chrétiennes pour l'un & pour l'autre ſexe, & en a ordonné la ſéparation. Son eſprit alloit bien plus loin autrefois, puiſque dans le Temple même, & ſous les yeux de Jeſus-Chriſt, elle ſéparoit les hommes & les femmes, & qu'elle ne leur permettoit ni de ſe mêler, ni de ſe confondre dans le lieu commun de la priere.

Nos Princes eux-mêmes, Loüis XV. heureuſement regnant, & ſon Biſaïeul Loüis XIV. d'heureuſe mémoire, ont été ſi convaincus des dangers de l'Inſtruction commune & confonduë des deux ſexes, qu'ils ont autoriſé la défenſe qu'en avoient faite dans leurs Diocèſes de grands Prélats, & l'ont confirmée par des Edits, comme on le peut voir dans le ſecond Tome des nouveaux Mémoires du Clergé, au Titre *des Ecoles*.

Monſieur De La Salle ſçut ſans doute faire valoir ces puiſſantes raiſons, qui le mettoient lui-même en mouvement, & leur donner dans l'eſprit des autres tout le poids qu'elles avoient dans le ſien. Il ſçut lever les difficultez, répondre aux objections, diſſiper les préjugez. Les titres de Compatriote, de parent, d'ami, d'heritier du zéle, auſſi-bien que de l'œuvre de Monſieur Roland, joints à des ſuplications inſinuantes & gratieuſes, étoient des reſſorts qui remuoient puiſſamment, & dont il étoit difficile de ſe défendre. Toutefois ſa Requête n'eût peut-être point eû d'effet, ſi Dieu ne l'eût appuyée lui-même par des inſpirations ſecrettes, & n'eût aſſaiſonné d'onction & de grace les paroles de ſon Serviteur, dont les manieres polies & civiles diſpoſoient à bien recevoir ce qu'il diſoit. On ſe rendit donc enfin, & on accorda la Requête d'une maniere autentique. Ce premier pas fait, il faliut en faire un ſecond : mais il faut avoüer qu'il étoit moins difficile ; car l'eſpérance de voir réüſſir l'affaire, étant attachée à la permiſſion de la Ville, ſon conſentement diſpoſa Monſeigneur le Tellier à accorder le ſien, & qui fut un grand acheminement aux Lettres Patentes.

En effet, M. l'Archevêque de Reims, ravi que la Ville eût donné ſon agrément pour une œuvre qu'il devoit ſouhaiter & procurer le premier, & qui l'intéreſſoit plus que perſonne, non content d'accorder le ſien, voulut ſe charger du

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

ſoin d'obtenir les Lettres Patentes. L'affaire fut aſſûrée, dès qu'elle fut entre les mains du Prélat. Son crédit à la Cour ne le rendoit pas timide à demander une grace de cette nature, dans un tems où les plus grandes lui étoient prodiguées, & où elles le prévenoient ſans lui donner la peine de les attendre. Un Prélat moins puiſſant eût pû échoüer dans cette rencontre, où pour y réüſſir il eût été obligé de compter tous ſes pas, & de meſurer toutes ſes démarches ; mais le frere d'un Miniſtre tout-puiſſant auprès du Prince, n'avoit pas beſoin de ces timides précautions ; il ſuffiſoit que le frere de Monſieur de Louvois parût deſirer une choſe, pour qu'on allât au-devant de ſes demandes.

Jamais Monſeigneur l'Archevêque de Reims ne fit mieux valoir pour le bien de ſon Diocéſe l'autorité qu'il avoit en Cour & la faveur dont le Prince l'honoroit, que dans cette occaſion. Les Lettres Patentes obtenuës de Loüis XIV. auſſi-tôt que demandées, & enſuite enregiſtrées au Parlement, aux frais de Monſeigneur le Tellier, furent remiſes entre les mains de celui qui les avoit ſollicitées ſi heureuſement.

Monſeigneur l'Archevêque fit plus : En accordant ſa protection à une œuvre qu'il regardoit en propre comme la ſienne, il voulut y contribuër par ſes libéralitez, & fournir de ſes biens à l'établiſſement d'une Maiſon, qu'on peut apeller à juſte tître un Seminaire de Maitreſſes d'Ecoles. Par ſa protection, par ſa faveur, par ſes largeſſes, elle fut très-bien cimentée, & elle parvint à un état floriſſant & très-utile au Public. Ainſi, ſi cette Communauté doit ſon origine à Monſieur Roland, elle doit ſes progrez aux ſoins laborieux de Monſieur De La Salle. Heureuſes celles qui la compoſent, ſi elles conſervent toûjours l'eſprit de leurs premiers Peres, & ſi elles ne déchoient jamais de leur premiere ferveur. Elles ont l'honneur d'avoir été les premieres Filles de Monſieur De La Salle, & les premiers objets de ſon zéle. C'eſt ainſi que Dieu eſſaïoit les forces de ſon Serviteur, & le préparoit par l'établiſſement d'une Maiſon de Maitreſſes d'Ecoles Chrétiennes & Gratuites, à fonder un Ordre nouveau de Freres deſtinez à ce ſaint & noble emploi.

CHAPITRE VI.

L'Ordre & la Régle établie dans la Maiſon du Serviteur de Dieu. Le monde commence à le cenſurer, & lui à mépriſer les cenſures du monde, & à lever l'étendart de la perfection.

I. L'Ordre & la Régle de ſa Maiſon.

QUelque jeune qu'ait été Monſieur De La Salle, il a été un homme de régle ; la régularité a toûjours été l'ame de ſa conduite, ſa vertu chérie, & celle qu'il mettoit en uſage pour donner mouvement à toutes ſes actions. Il en avoit vû de grands exemples dans le Seminaire de Saint Sulpice ; & il en avoit lui-même le premier remporté les fruits. Témoin par ſon expérience & par celle des autres, à quelle pureté de mœurs, à quelle innocence de vie, à quelle ſolidité de vertu, conduit dans cette aimable Maiſon la fidélité à la régle la plus douce & la mieux meſurée avec la foibleſſe humaine, quand elle eſt univerſelle, exacte & intérieure, il ſe fit un devoir eſſentiel, dehors comme dans le Seminaire, d'être un homme régulier : chez lui tout étoit marqué

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

à l'heure, le lever, la priere, l'oraiſon, les repas, les lectures ſpirituelles, les exercices de pieté, & les autres actions de la journée, & l'Office Canonial en étoit le premier mobile & le centre. A table même ſe faiſoient des lectures ſaintes ; & ce qui eſt admirable, c'eſt que le jeune Chanoine avoit ſçû par ſon exemple, & par ſes manieres inſinuantes, engager ſes trois autres freres, qui demeuroient chez lui, à ſuivre un train de vie qui ſentoit plus le Seminaire, qu'une maiſon de Particuliers. Une maniere de vie ſi rangée, ſi retirée & ſi pieuſe, ne put être goûtée des gens du monde. Ils ne la lui pardonnérent, qu'autant de tems qu'elle leur demeura cachée. Quand ils en furent informez, leurs cris, leurs railleries & leurs cenſures, la manifeſterent à ceux qui l'ignoroient encore. Cette connoiſſance éut différens effets. Quels effets ? Ceux-là même, que la vie des Saints, que la publication de l'Evangile, ont produit de tout tems, c'eſt-à-dire, l'édification & le ſcandale tout à la fois. Tandis que Saint Paul parloit dans l'Areopage, le grand nombre de ſes Auditeurs le prenoit pour foû & pour un Prédicateur de fables & de nouveaux démons : le petit nombre inſpiré crut, & profita de ſa parole. Jeſus-Chriſt crucifié étoit pour les Juifs un ſujet de ſcandale, & pour les Gentils un objet de dériſion ; mais à ceux que le Saint-Eſprit éclairoit, il étoit la vertu & la ſageſſe de Dieu.

Les Saints dans tous les ſiécles, ſemblables à leur divin Maître, ont été pour le monde un objet de mépris ; mais pour les ames bien diſpoſées, ils étoient des lampes ardentes & des flambeaux allumez, qui en leur montrant les ſentiers de la perfection, les animoient puiſſamment à y marcher ſur leurs traces. Leurs vertus & leurs exemples féconds en pluſieurs de ceux qui en devenoient les témoins, ſouvent en faiſoient d'autres Saints.

Rien de nouveau ſous le Soleil ; ce qui eſt, eſt ce qui ſera juſqu'à la fin des ſiécles. Ce que nous voyons, eſt ce qui a été dès le commencement. La vertu perſecutée dans Abel dès l'origine du monde, l'a été ſans exception dans tous les Juſtes qui l'ont ſuivi, & le ſera dans tous les autres juſqu'à la fin. Le dirai-je, le monde lui-même ſert à faire des Saints contre ſon intention : car en décriant leur vertu, il l'épure, il la fortifie, il la perfectionne, il la rend digne de Dieu.

A ſon jugement, M. De La Salle ne vit point en Chanoine. Il ne fait honneur, ni à ſon Chapitre, ni à ſa Famille. Tuteur de ſes freres & de ſes ſœurs, il mériteroit lui-même d'être mis en tutelle ; il a du bien, & il n'en ſçait pas faire uſage ; il ne connoît plus les honnêtes gens, & les honnêtes gens le méconnoiſſent. Sa maiſon ouverte à la canaille & à tous les miſerables, ne preſente plus qu'une porte fermée à ſes parens & à ſes amis. Puiſqu'il ne veut plus de commerce avec le monde, pourquoi y reſte-t-il ? S'il eſt devenu ſi ſauvage, que ne fuït-il dans les forêts & les ſolitudes avec les bêtes ? Il fait beau le voir joüer le perſonnage de bigot & le rôle d'un tartufe, en contrefaiſant celui de dévot ! Il fait tort à la dévotion, & honte à ſon caractere. Ceſſeroit-il d'être bon Chanoine & bon Eccleſiaſtique, en ceſſant d'être ſi particulier ? Ces diſcours & de pareils étoient ceux du monde : de peur qu'il ne les ignorât, on les lui diſoit à lui-même. On lui faiſoit un crime de tout ; & tout en lui étoit tourné en ridicule. Examiné depuis les pieds juſqu'à la tête, rien en lui qu'on ne trouvât à contrôler. On lui fit un procès ſur ſes habits, ſur ſon chapeau, ſur ſon colet & ſur mille autres minuties. Le jeune Chanoine ſçut mettre à profit tout ce qu'on diſoit contre lui ; tant il eſt vrai que, ſelon la parole de S. Paul, *Tout ſe tourne en*

11. Le monde cenſure ſa conduite, & il s'en moque.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

bien pour ceux qui aiment Dieu. Il s'examina lui-même, tandis que le monde l'éxaminoit ; & juge plus ſévere contre ſa propre perſonne, que le monde même, il ratifioit ſes jugemens, quand il les trouvoit bien fondez. Le monde ſi éclairé ſur les moindres défauts des dévots, & qui ne ſçait leur rien pardonner, lui prêtoit lumiere pour découvrir dans ſon fond ceux qui lui étoient cachez, & il profitoit de ſa ſévérité pour les condamner. Ceux qui lui étoient reprochés à faux, lui ouvroient les yeux ſur d'autres véritables, que le monde ne voyoit pas lui-même. Ainſi le monde lui apprit-il à ſe connoître à fond, & à ſe corriger : il lui apprit auſſi à porter les vertus à leur perfection, & à leur donner tout leur mérite. Depuis ce tems, il fit une profeſſion du mépris du monde plus déclarée, & un divorce avec lui plus parfait. Sans devenir ſauvage, il devint plus ſolitaire ; ſans ceſſer d'être poli & gracieux, il parut plus recüeilli & plus intérieur ; & au lieu de vouloir entrer en ſocieté avec les bêtes par une vie ſi retirée, comme les mondains le diſoient, il ſe diſpoſa à entrer en commerce avec les Anges, ou à ne s'entretenir qu'avec les hommes parfaits ſur la terre, ſelon l'avis que le ſaint Auteur de l'Imitation de Jeſus-Chriſt donne aux Prêtres, *L. 4. c. 5. Ejus converſatio non cum popularibus & communibus hominum viis, ſed cum Angelis in cœlo, aut cum perfectis viris in terra.* Sa vie devint plus auſtere, la mortification de ſes ſens plus rigoureuſe, ſes oraiſons plus fréquentes, ſes veilles plus longues, ſa perſonne plus réformée, & enfin l'application qu'il donna à la plus noble partie de lui-même, épuiſa tous ſes ſoins. Son étude à cultiver ſon intérieur, le rendit négligent ſur l'extérieur. Toûjours propre, & toûjours pauvre, il ne fit plus uſage que des étoffes les plus viles & des habillemens les plus groſſiers. Bien-tôt on le verra ſe parer de ceux des Freres, & aux yeux du Public, au regret de ſes amis, & ſi je puis avancer le mot, à la honte de ſes Parens & de ſa Famille, porter un habit d'ignominie ; car comme telon regardoit d'abord, & on a long-tems depuis regardé l'habit des Freres. C'étoit ainſi que Dieu le diſpoſoit à en former la Societé. Il en avoit déja toute la grace ; mais il n'en avoit pas encore le deſſein. Ce germe caché dans ſon cœur demeurera caché à lui-même, juſqu'à ce qu'à ſon grand étonnement il le voye devenu un grand arbre étendant ſes branches de tous côtez, & chargé de fruits ; & les Pauvres, dont le monde ne fait pas plus de cas que des bêtes de la terre, s'en nourrir.

En attendant, il faut qu'il ſe familiariſe & qu'il contracte alliance avec eux, & qu'il s'apauvriſſe pour les enrichir. Dès-lors donc il commença à leur rendre de fréquentes viſites, & à leur porter des aumônes abondantes. Le reſte du tems que l'étude, l'Office Canonial, & ſes autres exercices de pieté lui laiſſoient vuide, étoit conſacré à leur ſoulagement & à leur conſolation. Ou ils ſont dans ſa maiſon, ou il va dans la leur. Il leur parle de Dieu, il les inſtruit, il les prépare aux Sacremens, il leur inſpire la patience ; & en ſoulageant leurs beſoins par les ſecours charitables qu'il leur procure, il prépare leur ame à la grace, & y laiſſe en les quittant, l'onction, la joye & des ſentimens de pieté.

Sa charité l'ayant un jour porté chez une pauvre perſonne malade, il ne l'eut pas plûtôt aprochée, qu'elle déchargea ſur lui ſon eſtomach, en vomiſſant d'une maniere à faire fuïr : l'accident eû pû faire honte & peine à la pauvre perſonne, ſi elle n'eût vû M. De La Salle tranquille & montrer un air plus gai & plus gracieux. Il ne ſe contenta pas de n'en témoigner aucune peine, il voulut s'en retourner avec les marques de ſa charité, ſans ôter le ſurplis qui avoit été ſouillé & chargé d'ordures. Tout jeune qu'il étoit alors, il commença à regarder le ſom-

meil

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

meil comme un obſtacle à ſa perfection. C'eſt pourquoi il avoit ordonné à ſon valet de venir tous les jours l'éveiller à tems marqué, & de l'obliger par des importunitez continuées, à ouvrir les yeux, & à remporter ſur lui-même la premiere victoire de la journée.

Ce premier combat contre le ſommeil, n'étoit qu'une préparation à d'autres. L'oraiſon même en étoit le champ de bataille ; & c'étoit alors que Monſieur De La Salle avoit le plus à diſputer contre ſes attraits importuns. Lorſque le fervent Chanoine faiſoit le plus d'efforts pour s'élever & s'unir à Dieu dans une oraiſon pure & tranquile, l'aſſoupiſſement venoit le ſaiſir & lui fermer les yeux. Au réveil l'homme de Dieu indigné de ſa miſere, entroit en une ſainte colere contre lui-même, & ſe faiſoit tous les reproches que l'humilité inſpire à des ames ferventes. Quel remede à ce mal doux & traître, qui captive les ſens dans les momens même que l'ame veut s'en dégager pour s'apliquer à Dieu ? Celui qu'y trouva Monſieur De La Salle, fut de mettre ſur le prie-Dieu, où il faiſoit ſon oraiſon, un caillou pointu & propre à le réveiller, quand l'aſſoupiſſement l'accabieroit, par les douleurs qu'il lui cauſeroit. Par cè genre de mortification, il aprit à veiller contre un ennemi qui lui faiſoit faire pénitence de ſa faute, au moment même qu'il la commettoit. Il s'accoûtuma même ſi bien à veiller dans la ſuite, qu'il paſſa ſouvent des nuits ou à prier, ou à compoſer des livres, ou à vâquer aux affaires preſſantes de ſon Inſtitut.

Aux veilles, il ajoutoit des jeûnes rigoureux, & même exceſſifs, dans la ſemaine Sainte ; car depuis le Jeudy-Saint, juſqu'au Saint jour de Pâques, il ne prenoit qu'un bouillon aux herbes. Mais né délicat, il éprouva que cette abſtinence étoit au-deſſus de ſes forces ; car elle lui cauſa une ſi grande foibleſſe d'eſtomach, qu'il ne pouvoit plus rien prendre ſans le rejetter auſſi-tôt : ce qui obligea ſon Directeur de la lui défendre. Il obéit ; mais ſon corps, n'y gagna rien ; car cette mortification fut remplacée par d'autres, qui ſans cauſer à ſa ſanté un préjudice ſi notable, ne lui en laiſſoient que ce qu'il falloit pour les rendre & plus piquantes & plus longues. C'en eſt aſſez pour le preſent ſur ce ſujet, car dans la relation de ſes vertus, ſa mortification y tiendra un grand rang.

Le pieux Chanoine n'avoit encore dans le tems dont nous parlons, ni la penſée, ni la volonté d'établir des Ecoles Chrétiennes. Cependant toutes ſes démarches étoient des pas qui l'avançoient vers ce terme ; & la Divine Providence par des événemens enchainés avec ſes deſſeins, le conduiſoit à leur execution. Pour le ſuivre, où elle le méne, il faut ſe rapeller la peinture que nous avons faite ci-deſſus des deſordres des derniers ſiécles, & les ſecours que Dieu donna à ſon Egliſe dans ces tems malheureux, en ſuſcitant pluſieurs perſonnages illuſtres en ſainteté & en doctrine, & pluſieurs nouveaux Inſtituts, conſacrez à l'inſtruction des Peuples. Il y en avoit pour tous les états, pour la Ville, pour la Campagne, pour les Eccleſiaſtiques & pour les Laïques. Il n'en manquoit plus qu'un qui ſe devoüat à l'inſtruction des enfans des Pauvres, qui n'ont pas aſſez de moyens pour les faire élever dans les Colléges, ou dans les Convens : ces enfans la plûpart demeuroient dans une funeſte ignorance de la Doctrine & des devoirs du Chriſtianiſme. Cependant on n'expérimente que trop quel deſordre cauſe dans le monde cette ignorance de la populace : on peut la regarder comme une des plus grandes playes de l'Egliſe. Le R. P. Barré Minime, homme dont la ſainteté a répandu ſa bonne odeur à Paris & dans tous les lieux où il a été, n'a pas ſans doute été le premier à connoître ce mal, & à faire réfléxion ſur tous ceux dont il

Diſcours ſur l'Inſtitution des Ecoles Chretiennes ch. 4. vers la fin.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

eſt la ſource ; mais il paroît avoir été le premier en France à en chercher & à en procurer le remede. Ce remede étoit l'établiſſement des Ecoles Chrétiennes & Gratuites. Remede efficace, univerſel, ſouverain, & même unique aux deſordres, qui marchent en foule à la ſuite de l'ignorance & de la mauvaiſe éducation de la pauvre jeuneſſe. Or les établiſſemens des Ecoles Chrétiennes ſuppoſant d'autres établiſſemens abſolument néceſſaires pour la formation des Maîtres & Maîtreſſes deſtinez à l'Inſtruction & à la ſanctification des pauvres enfans de l'un & de l'autre ſexe, le zéle du P. Barré ſe porta également à ces deux objets. Pour établir des Ecoles de Garçons & de Filles ſéparées, il conçut le double deſſein d'ériger des eſpeces de Seminaires deſtinez à la formation de ceux & de celles, qui ſe deſtineroient à l'Inſtruction Chrétienne & Gratuite des enfans pauvres & ſans inſtruction. Le deſſein étoit grand, & ſi le P. Barré n'a pas été le ſeul à l'éxécuter, au moins la gloire lui eſt dûë d'en avoir le premier tracé le plan, d'en avoir donné le premier des modéles, & d'en avoir le premier tenté l'entrepriſe. Elle lui réüſſit en partie. Il eut grace pour former le deſſein en entier & l'inſpirer à d'autres ; mais il ne l'eut pas pour l'exécuter. M. De La Salle dans les deſſeins de Dieu étoit l'homme de ſa droite, à qui la grace en étoit réſervée : tant il eſt vrai, *que l'un plante, que l'autre arroſe ; mais que c'eſt Dieu qui donne la vertu & l'accroiſſement* ; & que ſelon ſon bon plaiſir, *il envoye des Ouvriers dans ſon champ moiſſonner ce que d'autres ont ſemé.*

IV. Le R. P. Barré entreprend d'élever des eſpeces de Seminaires pour la formation des Maîtres & Maîtreſſes d'Ecoles gratuites : Une partie de ſon projet réüſſit, & l'autre échoüe.

Le R. Pere Barré avoit élevé tout à la fois des Seminaires, pour former des Maîtres & des Maîtreſſes d'Ecoles ; mais ſi le premier Inſtitut parut d'abord porter du fruit, ce fruit ne fut pas de durée. Les Maîtres, ou ne prirent jamais l'eſprit de leur vocation, ou ils ne tarderent pas à le perdre. Leur ferveur parut comme une foible lumiere qui éclaire quelques momens, & qui s'éteint. Les premiers Diſciples du Pere Barré fort différens de leur Maître, n'étoient pas d'humeur à ſuivre ſes leçons ſur l'abandon à la divine Providence, à ne ſe contenter que du pur néceſſaire, & à ne point mêler leurs intérêts avec ceux de Dieu. Gens de prévoyance ils penſerent au lendemain, & ils chercherent à faire leur petite fortune, ou à ſe mettre à l'abri de l'indigence. Ainſi par leur déſertion les Ecoles que le Pere avoit établies, ſe détruiſirent d'elles-mêmes ; & ce mauvais ſuccès ne lui permit plus d'en faire une tentative nouvelle. Cependant pluſieurs fois depuis on travailla à les relever, mais en vain : il falloit trouver des ſujets propres à entrer dans l'eſprit de l'Inſtituteur, qui eſt le dénüement total, & l'abandon à la divine Providence, & on n'en trouvoit point.

M. Roland, dont on vient de parler, plein du zéle du P. Barré, ne deſeſpéroit pas de faire réüſſir à Reims ce deſſein avorté : au moins l'auroit-il entrepris, ſi la mort ne l'eût prévenu. Ainſi ce zélé Minime perdit donc en lui un fidele coadjuteur. Pour ſa conſolation, ſon ſecond Inſtitut pour les Ecoles des Filles ne fut pas ſans ſuccès. Il eut la joye avant que de mourir, de voir les bénédictions que Dieu répandoit ſur cette œuvre à Roüen & à Paris, où il en établit deux Maiſons, qui ont été deux pepinieres de Maîtreſſes pieuſes & zélées pour l'Inſtruction & la ſanctification des perſonnes de leur ſexe. Cet exemple du Pere Barré a été fécond ; car aujourd'hui les plus grands Prélats travaillent à établir dans leurs Diocéſes des Communautez pareilles, deſtinées à la même fin.

Cependant le premier Inſtitut tenté, & auſſi-tôt avorté, n'étoit pas ſans reſſource. Deſeſperé aux yeux des hommes, il n'étoit que différé aux yeux de Dieu. S'il n'avoit pas encore pû réüſſir, c'eſt que l'homme que Dieu avoit deſtiné pour

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

l'établir, n'avoit pas encore paru. Tant il eſt vrai qu'en vain l'homme bâtit, ſi Dieu ne poſe les fondemens; qu'en vain les Sentinelles veillent à la ſûreté d'une place, ſi Dieu ne la garde.

L'Inſtituteur des Filles de la Providence, M. Roland, & peut-être quelques autres ſaints Perſonnages, connoiſſoient l'importance du deſſein de faire en faveur des Garçons ce qu'ils avoient heureuſement éxecuté en faveur des Filles: Dieu approuvoit ce deſſein, & cependant il l'arrêtoit entre leurs mains; pourquoi? C'eſt qu'il en réſervoit l'éxecution à M. De La Salle. Quoique celui-ci n'ait ni la penſée ni la volonté de l'entreprendre, il en aura l'honneur; car Dieu l'a choiſi: Les premiers y penſent, le veulent, & ne négligent rien pour en venir à bout: leur bonne volonté a ſon mérite devant Dieu; mais tous leurs mouvemens demeurent ſans effet, parce que Dieu n'agit pas. Voilà un de ces Myſteres de la divine Providence, qui ſont ſi ordinaires dans les œuvres de Dieu, & en voici le dénoüement.

CHAPITRE VII.

Voye cachée par laquelle la Divine Providence méne imperceptiblement M. De La Salle à l'exécution de ſes deſſeins par un homme envoyé à Reims par Madame de Maillefer pour y ouvrir des Ecoles Gratuites. Abregé de la vie admirable de cette Dame depuis ſa converſion.

PUiſque c'eſt Madame de Maillefer qui a donné ouverture aux deſſeins de la Providence ſur M. De La Salle, on doit la regarder comme le premier inſtrument, dont il a plû à Dieu ſe ſervir, pour occaſionner l'Inſtitut des Freres des Ecoles Chrétiennes. Elle étoit digne de donner jour à une ſi ſainte œuvre; & quoiqu'elle ne penſât pas elle-même, en envoyant M. Niel à Reims, pour y tenir des Ecoles Gratuites, aux ſuites qu'a eûës ſa charité, il eſt toûjours vrai, que ſon zéle avoit en vûë l'Inſtitution des Ecoles Chrétiennes. Par cet endroit elle mérite d'avoir place dans l'Hiſtoire de celui qui en a été l'Inſtituteur & à qui elle a fourni la premiere occaſion de travailler à ce grand ouvrage.

Il eſt étonnant, que dans la Ville de Roüen, qui peut ſe glorifier d'avoir un aſſez grand nombre d'hommes ſçavans & d'eſprit, nul ne ſe ſoit intereſſé à lui faire honneur, & à édifier le public par l'Hiſtoire de la vie d'une Dame qui y a donné ſi long-tems les exemples les plus étonnans de la vertu la plus heroïque. C'eſt pour ne les point laiſſer tous s'enſevelir dans l'oubli, que nous allons en recuëillir ici quelques-uns, ſur le témoignage de pluſieurs perſonnes qui en ont été témoins avec toute la Ville de Roüen, & qui vivent encore. Si on ne ſçait qu'une très-petite partie de la vie de Madame de Maillefer, on ſçait, au moins, qu'elle s'eſt convertie aſſez jeune & avant la mort de ſon Mari; elle n'a pas attendu que l'âge en ſemant des rides ſur ſon viſage, l'avertît que le monde n'étoit plus pour elle, ni elle pour le monde. La grace le lui dit dans le tems qu'elle brilloit le plus, & qu'elle plaiſoit au monde, autant que le monde lui plaiſoit.

Née à Reims d'une famille riche, elle fut mariée à M. de Maillefer, Maître des Comptes à Roüen, où elle vint vivre & mourir. Tout fut grand en elle: vices & vertus; & l'on peut dire, qu'elle a porté, avant ſa converſion les uns

Naiſſance de Madame de Maillefer.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

aux plus grands excès, & les autres après ſa converſion, à la plus grande perfection. Grande, belle, bien-faite, elle avoit un air noble, un port majeſtueux, une démarche qui imprimoit le reſpect & attiroit les yeux. On l'eût priſe pour une Princeſſe, à la voir; & elle n'oublioit rien pour le paroître, tant ſa vanité étoit grande & exceſſive.

Enchantée la premiere de ſa propre perſonne, elle mettoit tout en uſage pour enchanter les cœurs : & ſi elle n'y réüſſiſſoit pas toûjours, c'étoit peut-être que trop d'étude à rehauſſer ſa beauté & ſes attraits mettoient en garde contre elle. Elle avoit la réputation d'être la femme la plus mondaine de la Ville. Toûjours parée comme une Nimphe, vétuë d'habits magnifiques, marchant faſtueuſement & avec pompe, elle arrêtoit en chemin les paſſans & fixoit ſur elle leurs regards, ſur tout lorſqu'elle alloit les jours de Fêtes & de Dimanches entendre à Nôtre-Dame, la Meſſe de midy, plûtôt pour y briller & pour y étaler ſes vanitez devant le grand monde qui s'y trouve, & y trouver des adorateurs, que pour y adorer elle-même le vrai Dieu. Son orgueïl avoit tout lieu d'être ſatisfait; car par-
Sa mondanité. tout où elle ſe montroit, ſes oreilles agréablement flâtées du bruit qui ſe faiſoit à ſon occaſion, raportoient avec bien de la douceur à ſon cœur paſſionné pour la gloire, ces paroles qu'elle entendoit ſortir de la bouche de ceux, qui ſaiſis à ſa rencontre, ſe diſoient : *voyez, regardez la belle Dame de Maillefer.* Son luxe n'avoit point de bornes. Rien de trop beau, de trop précieux, de trop riche pour elle. Curieuſe de tout ce qui ſert à rendre la beauté plus vive & plus piquante, elle n'épargnoit ni peines, ni dépenſes pour montrer ſur elle les modes les plus nouvelles, les étoffes du plus haut prix, les habits du meilleur goût & du plus grand éclat, les coëffures les plus rares & les plus cheres.

Quoique la nature eût été ſi liberale à ſon égard, elle ne l'avoit pas encore été aſſez à ſon gré. Plus mécontente des attraits qu'elle lui avoit refuſez, que ſatisfaite de ceux dont elle avoit été enrichie, elle cherchoit ce qui lui manquoit dans une étude continuelle de parures, & dans l'art laborieux & fatiguant de paroître chaque jour avec des charmes & des habits nouveaux. Jamais femme n'a parû plus eſclave de ſon corps, ni plus idolâtre de ſa perſonne; ce fait en eſt la preuve. L'amour propre ſi ingenieux à ſe contenter, lui avoit donné l'idée de ſe faire repreſenter en relief, telle qu'elle étoit, dans une ſtatuë faite à ſon image & reſſemblance. Cette eſpéce d'idole de ſa grandeur, & de ſa figure, étant le moule de ſon corps, ſervoit à ſa vanité d'exercice; car c'étoit ſur lui qu'elle faiſoit eſſai de la maniere de ſe bien mettre. Elle le paroit, elle l'ajuſtoit, comme elle vouloit l'être elle-même; & elle épuiſoit ſur lui tous les rafinemens imaginables de la mondanité, pour les faire réüſſir ſur ſa propre perſonne. Elle n'y réüſſiſſoit que trop à ſon malheur, & ſans doute pour celui des autres; car ce n'étoit pas pour ſe cacher, qu'elle prenoit tant de peines, mais pour briller & ſe montrer par-tout & tous les jours, ou au bal, ou à la Comédie, ou à l'Opera, ou à la promenade, ou dans les cercles. Ainſi de tous côtez, la vanité promenoit ſon eſclave, & ſe donnoit en ſpectacle à toute la Ville. Elle faiſoit tout ce qu'elle pouvoit pour paroître ſeule belle, & pour effacer toutes les autres femmes. Il ne tenoit pas à elle, qu'on ne lui fit hommage, comme à une Reine. Elle en repreſentoit ſi bien le perſonnage, que Madame Louvet ſa bonne amie l'apelloit ordinairement, *ma Reine*, même après ſa converſion, pour la faire reſſouvenir de cet air grand & majeſtueux qu'elle avoit ſi bien ſçû prendre, & de l'éclat & de la ſomptuoſité des habits dont elle avoit affecté de le rehauſſer.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

Sa moleſſe n'étoit pas moins grande que ſa vanité : les onze heures du matin la trouvoient tous les jours dans le lit ; & elle s'en faiſoit honneur, en diſant avec plaiſanterie, qu'un ſi long repos conſervoit ſes penſées ſaines. L'Hiver comme l'Eté, elle bûvoit à la glace. La terre, l'air, la mer, n'avoient rien d'aſſez exquis pour contenter ſa délicateſſe. Dans tous les marchez, on cherchoit pour ſa table, les morceaux les plus friands & du meilleur goût : rien n'étoit trop cher, quand il étoit rare & bon : on l'achetoit à quelque prix que ce fût. Sa moleſſe.

Sa dureté pour les pauvres, comme c'eſt l'ordinaire, étoit proportionnée à la tendreſſe qu'elle avoit pour ſon corps. Le fait qui ſuit & qu'on croit avoir occaſionné ſa converſion, en eſt un exemple triſte & touchant.

Un pauvre paſſant, mandiant & languiſſant dans le plus pitoyable état qu'on puiſſe imaginer, s'étant preſenté à ſa maiſon pour y trouver le couvert & un peu de ſoulagement. Le Cocher homme fort pieux & charitable, pénétré de compaſſion ſur la miſére de ce malheureux, alla ſuplier ſa Maîtreſſe de lui permettre de le recevoir. Une pareille charité ſi néceſſaire & ſi bien placée, n'étoit pas du goût de la mondaine, & d'une femme qui n'aimoit qu'elle-même. On le ſçait aſſez, & l'expérience l'aprend : l'amour propre eſt cruel, & le plus grand ennemi de la charité. Un cœur en proye à l'orgueïl & à la moleſſe, eſt un cœur dur & inacceſſible à la pitié pour les pauvres. Ainſi Madame de Maillefer rejetta avec mépris & indignation la charitable requête de ſon Domeſtique, & ordonna bruſquement de fermer la porte au pauvre qui cherchoit un azile. Le Cocher ne put ſe réſoudre à lui obéïr ; il retira dans ſon écurie le malheureux qui ſollicitoit ſa charité, & l'aſſiſta du mieux qu'il put. Quelle ſurpriſe ! Le lendemain le pauvre fut trouvé mort & étendu ſur ſon lit de douleur. Le bruit de ce fâcheux accident dans la maiſon, en porta ſur le champ la nouvelle à la Dame, qui après avoir ſatisfait ſa colere contre le ſerviteur charitable par des torrens d'injures & de reproches, le chaſſa à l'heure même de ſa maiſon avec défenſe d'y rentrer. Preſſée enſuite par les autres Domeſtiques de les délivrer de la preſence du cadavre hideux qui bleſſoit leurs yeux, elle leur envoya un drap pour l'enſevelir. Cependant ſur le ſoir, elle vit ce même drap ſur ſa table ; comme ſi ce pauvre auquel elle avoit refuſé le couvert, eût refuſé de recevoir ce preſent forcé. Elle le déplia, & elle le reconnut. Alors croyant que le pauvre Lazare mort dans ſa maiſon, y étoit encore, & qu'il n'étoit ni inhumé, ni enſeveli, elle ſuivit ſon couroux, & entra dans des mouvemens de colere, qui ſe glacerent avec ſon ſang, quand elle aprit, que le mort avoit été enſeveli & enterré, & que perſonne n'avoit mis ſur la table ce drap plié. C'étoit-là le moment de Dieu, dans lequel, non ſa juſtice, mais ſa miſericorde l'attendoit. Surpriſe, ſaiſie, épouventée, elle éclate en ſoûpirs, en gémiſſemens, en ſanglots. La grace ſe faiſant jour dans cette ame dure, l'amolit, l'attendrit, la fait fondre comme la cire fond aux aproches d'un grand feu. Voilà la péchereſſe, Voici la pénitente. Voilà ce qu'étoit Madame de Maillefer mondaine : Voici ce qu'a été Madame de Maillefer convertie. Sa dureté pour les pauvres.

Trois vices l'avoient dominée, la vanité, la moleſſe, la dureté pour les malheureux. Les trois vertus contraires, l'humiliation, la mortification, la tendreſſe pour les Pauvres, vont faire ſon caractere. Le luxe & la pompe des habits, l'étude & l'art des parures, l'envie de ſe montrer & de briller, avoient été les paſſions qui avoient ſi bien ſervi ſa vanité ; la grace va les combattre par un exté- Sa converſion.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

rieur négligé, ſordide & dégoûtant, par une affectation de manieres ridicules & inſenſées, & par la pratique d'une vie pauvre & cachée. Son corps engraiſſé dans la moleſſe ne ſortoit du lit, que lorſque le Soleil étoit preſqu'au milieu de ſa courſe, & ne trouvoit rien d'aſſez délicat pour contenter ſa ſenſualité : l'Eſprit de Dieu, pour s'en venger, va lui inſpirer des genres de mortification inoüis & preſqu'incroyables.

Enfin, pour expier ſa dureté pour les Pauvres, elle va ſe condamner à leur ſervice le reſte de ſes jours dans les emplois les plus vils, & les plus répugnans de la charité la plus héroïque. La grace qui prend toûjours le contrepied de la nature, après avoir entamé ſa converſion par l'accident qui vient d'être rapporté, la ſollicita vivement de faire avec le monde un divorce prompt & éclatant, & d'expier ſon luxe par des humiliations publiques. La vanité avoit été ſa paſſion favorite : l'amour de l'abjection devint ſon atrait dominant ; & elle ſe porta à ces pieux excès, qu'on admire dans la vie des Saints, & que l'eſprit humain ſeroit tenté de cenſurer, ſi l'Eſprit de Dieu n'en paroiſſoit pas l'Auteur. Comme une autre Madeleine auſſi-tôt convertie, auſſi-tôt elle voulut faire profeſſion du mépris du monde, *ut cognovit* : Eclairée ſur ſes vanitez, elle médita d'expier celles de ſa vie paſſée, & d'en réparer les ſcandales par un trait apparent de folie & une action propre à perſuader au monde, qu'en le quittant elle avoit perdu l'eſprit.

Son amour pour l'abjection.

Elle ſe laiſſa un jour enfermer dans l'Egliſe, où elle paſſa la nuit ſans doute en prieres : inutilement ſon mari la fit-il chercher : cette recherche ne fut propre qu'à publier l'avanture, & à perſuader que la dévotion commençoit à renverſer l'eſprit de Madame de Maillefer. Le monde ſi porté à mal juger des perſonnes dévotes, eut de quoi ſe confirmer dans ſon opinion, lorſqu'il apprit que ſans quitter ſes habits dorez, elle avoit pris comme pour dernier ornement un tablier de ſervante, qui étoit de toile & aſſez mal-propre, & qu'elle avoit aſſiſté avec cette nouvelle parure un jour de Dimanche à la Grand'Meſſe de ſa Paroiſſe. Cette action eut tout le ſuccès qu'elle en attendoit ; elle aprêta à rire au Public, dont elle devint de jour en jour la fable & le joüet : elle lui acquit la réputation d'une dévote ridicule & bizarre, qui alloit faire le perſonnage d'une bigote, après avoir fait celui d'une mondaine. Mr de Maillefer ne put pas longtems ignorer ce qui faiſoit tant de bruit dans la Ville ; & il y étoit trop intéreſſé, pour ne pas s'oppoſer aux pieux excès d'humiliation, auſquels il voyoit ſon épouſe diſpoſée : en faiſant donc uſage de toute ſon autorité, il lui interdit de ſemblables pratiques. Son atrait dès-lors dominant pour l'abjection, avoit beſoin de cette barriere ; car ſans ceſſe ſollicitée par l'Eſprit de Dieu de mortifier ſa vanité par des humiliations proportionnées aux excès qu'elle lui avoit fait commettre, elle paroiſſoit auſſi avide de mépris, qu'elle l'avoit été d'honneur & de gloire. La charité chaque jour croiſſant dans ſon cœur, empiétoit ſur l'amour propre, & lui demandoit plus de ſacrifices pour Dieu, qu'elle n'en avoit fait pour le monde. Quoique nous ignorions le détail de ſa vie depuis ſa converſion, tandis qu'elle fut ſous la puiſſance de ſon mari, cependan en jugeant du commencement par la ſuite, nous ſçavons que comme une autre Madeleine, en ceſſant d'être une pechereſſe, elle commença d'être une grande pénitente, & qu'au moment qu'elle quitta la vanité, elle entra dans la carriere de la perfection, où elle courut à pas de géant. Rien ne l'arrêta, ni le monde, ni ſon corps, ni ſes amis. Elle briſa avec courage tous ces liens, & tout à la fois. Elle ne parut

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

pas même faire attention, ni au qu'en dira-t-on, ni au respect humain. Elle ne pensa jamais plus au monde, que pour s'attirer ses mépris; ni à son corps, que pour le crucifier; ni à ses vanitez, que pour les expier par des sacrifices sanglans à l'amour propre. On ne la vit plus ni dans les cercles, ni dans les spectacles, ni ailleurs qu'à l'Eglise, ou aux pieds du Crucifix. Les délicatesses furent bannies de sa table; & toutes les dépenses folles & superfluës, retranchées, furent ises à profit en faveur des Pauvres, pour lesquels elle sentit autant de tendresse, qu'elle avoit eu de dureté. Le luxe suprimé, & la table réformée, elle régla le sommeil, & se condamna à se lever plus matin. Tout le reste chez elle & en elle donna des preuves de conversion. Une vie rangée, une vie de prieres & de retraite; en un mot, une vie vrayement chrétienne en fut le premier fruit.

D'abord elle s'interdit toutes modes, toutes parures, toutes magnificences; ensuite des habits simples, elle passa aux vils; des vils aux dégoûtans, & après aux ridicules. Desorte que par dégrez elle poursuivit l'esprit de vanité dans tous ses retranchemens; & elle s'étudia à le mortifier le reste de ses jours dans les moindres instincts. En cela, il semble que l'Esprit de Dieu, en imitant l'esprit du monde qui l'avoit animée, prenoit plaisir à la presenter à son tour en spectacle au Public, presque tous les mois dans des états différens d'abjection, & avec des modes de sa façon, propres à lui attirer les huées.

Si elle ne put pas pendant la vie de son mari contenter à son gré cette inclination de grace, sa mort la mit en liberté de la suivre dans toute son étenduë. Maîtresse alors de sa personne, de ses actions & de ses biens, elle ne donna plus de bornes ni à ses charitez, ni à ses humiliations, ni à ses pénitences. Comme on ne sçait point précisément quand elle perdit son époux, ni combien de tems elle vécut avec lui, nous n'en pouvons rien dire. Il paroit avoir été un homme de bien; car il fonda avec elle l'Ecole de Darnetal; soit qu'en se convertissant, elle l'ait converti; soit que de tout tems bon Chrétien, il ne fût pas autant livré au monde, que l'étoit sa femme.

Elle n'eut qu'un fils qui se maria à Reims, & qui ne paroît pas avoir long-tems survécu à son pere. La femme qu'il laissa, rivale (si je puis me servir de ce terme) de la pieté de sa Belle-mere, fut à Reims ce que Madame de Maillefer a été à Roüen, l'exemple de la Ville; & l'une & l'autre, après avoir servi de modéle de la plus éminente vertu, sont mortes en odeur de sainteté.

Madame de Maillefer étant donc libre de tous les liens, qui pouvoient arrêter sa course dans le chemin de la perfection, se livra sans réserve à l'impétuosité de l'esprit qui la portoit si puissamment aux pratiques d'humiliation, de mortification, & de charité. Passionnée pour la vie pauvre, abjecte, mépriſée, cachée & inconnuë, tous les jours elle en donnoit de nouveaux exemples, qui pendant quinze ans entiers lui acquirent la réputation de folle, & ensuite celle de sainte. Après la mort de son mari son premier début, pour se rendre mépriſable, fut de se faire faire une juppe pleine de pieces de diverses couleurs. Or pour l'avoir telle qu'elle la desiroit, elle apella chez elle une Couturiere de sa connoissance, fille très-vertueuse; & lui ayant presenté dans un grand panier toutes sortes de lambeaux & de vieux morceaux d'étoffe, elle la pria de les agencer ensemble, & de lui en construire une juppe; & de peur que la bonne fille ne fût surprise dans un pareil ouvrage, elle lui fit agréer de demeurer seule dans sa chambre, & d'y être renfermée sous la clef. Cet agrément donné, Ma-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

dame de Maillefer, après avoir pourvû à tous les beſoins de ſa Couturiere, s'en alloit avec la clef de ſa chambre paſſer la journée à l'Egliſe & à l'Hôtel-Dieu, d'où elle ne revenoit que le ſoir délivrer ſa priſonniere. Pour avoir un habillement complet pareil à la juppe, elle ſe fit faire des chemiſes d'une toile ſi groſſiere & ſi rude, qu'elles valoient un cilice, des ſouliers d'hommes ſans ſemelles par deſſous, des bas très-groſſiers rapetaſſez, & une écharpe convenable à cet équipage. Dans ce tems l'uſage étoit de les porter de velours, doublées de tafetas; celle qui fut de ſon invention, fut compoſée d'une toile noire doublée à ſa mode.

Quand cet habillement fut fait au goût de l'eſprit qui le lui avoit inſpiré, il la mena à Nôtre-Dame ſe donner en ſpectacle aux yeux de ce grand monde, qu'elle y étoit venuë tant de fois rechercher dans l'équipage le plus faſtueux. Cette vaſte Egliſe, qui raſſemble pour la Meſſe de Midi les Dimanches & les Fêtes les plus pareſſeux, auſſi-bien que les plus mondains & les plus mondaines de Roüen, ayant été le théâtre de ſes vanitez, il étoit juſte qu'il le devint de ſes ignominies. Ainſi elle ne manquoit point de les y venir chercher les mêmes jours & à la même heure, revétuë d'un habillement ſi propre pour les obtenir. Elle ne ſe cachoit point; c'étoit au milieu de l'Egliſe, dans les endroits mêmes qu'elle avoit prophanez par ſes pompes, & qu'elle avoit choiſis comme les plus en vûë & les plus propres pour briller, où elle paroiſſoit à genoux avec ſon habit d'opprobres & un grand bâton d'épines, qui donnoit à terre par un bout, & qui étoit apuyé de l'autre ſur ſes épaules.

Il eſt aiſé de s'imaginer le ridicule, qu'elle ſe donna dans la Ville par une action ſi peu meſurée & ſi peu attenduë, qui lui procura la ſatisfaction de boire à longs traits le calice des humiliations du Fils de Dieu, & dans lequel cependant elle ne put jamais éteindre ſa ſoif pour les mépris. Elle vouloit être mocquée, mépriſée, blâmée, condamnée; elle fut ſatisfaite. On ne parloit plus que d'elle; & on n'en parloit que pour en rire & pour s'en divertir; & ſi enfin le monde ſe laſſa de la cenſurer, c'eſt qu'il la regarda comme une folle, qui avoit perdu l'eſprit.

M. Du Tac ſon Directeur n'aprouvoit pourtant pas ces grandes ferveurs, & il lui donnoit ordre de s'habiller d'une maniere plus ſuportable. Alors elle obéïſſoit, mais ce n'étoit pas ſans grande répugnance, & cette obéïſſance ne duroit qu'autant qu'elle demeuroit dans l'oubli de ſes vanitez paſſées: car dès-lors que le reſſouvenir du luxe & de la magnificence de ſes habits & des colliers de perles de cinq cens écus, qu'elle avoit portez pour plaire au monde & ſe plaire à elle-même, recommençoit à la fraper, elle n'étoit plus maîtreſſe de ſes ſentimens. Les reproches de ſa conſcience la mettant pour lors dans une ſainte fureur contre elle-même & lui montrant des crimes qu'elle ne pouvoit ſe pardonner, pour en faire amende honorable à Dieu, elle paroiſſoit dans un équipage qui faiſoit horreur à voir.

Madame de Maillefer pouſſa le mépris pour ſa perſonne ſi loin, que pour mortifier ſa délicateſſe elle laiſſoit croître ſes ongles, & mangeoit ſans ſe laver ſes mains, quoiqu'elles fuſſent ſales & ſordides par les ſervices les plus vils qu'elle rendoit aux Pauvres; elle faiſoit ſoulever le cœur à la bonne Couturiere, dont nous venons de parler, qui avoit beſoin de toute ſa vertu, pour voir ſans trouble la femme de Roüen la plus propre & la plus brillante par inclination de nature, devenuë par étude & par l'art de la grace, la plus dégoûtante. Elle marchoit

pi-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

par les rues dans l'équipage dont nous venons de parler, avec ſon grand bâton d'épines dans une main, & dans l'autre un vieux Livre, en recitant les Pſeaumes de la Pénitence d'une voix aſſez haute. Ses voyages à Darnetal ne ſe faiſoient pas autrement, ſi ce n'eſt qu'elle avoit toûjours un Crucifix en main. Par-tout elle portoit la figure d'une Pénitente, qui avoit le cœur contrit & humilié, qui trouvoit tout lieu & tout tems propre à pleurer ſes pechez. Son air, ſes geſtes, & tout ſon extérieur négligé & craſſeux, faiſoient connoître qu'elle n'étoit occupée que de la honte d'avoir offenſé une Majeſté infinie, & du zéle de venger l'honneur de ſon Dieu aux dépens du ſien.

Lorſqu'elle avoit beſoin d'eau, elle alloit elle-même à la fontaine la chercher, & elle y attendoit ſon tour pour en avoir. Souvent elle échangeoit ſon écharpe de toile noire à un vieux morceau de tapiſſerie, dont elle s'entouroit les épaules. On étoit toûjours bien venu à lui dire des paroles humiliantes ou des injures. Alors elle diſoit le *Te Deum*, ou le ſacré Cantique, *Sanctus*, *Sanctus*, *Sanctus*, avec une joye qui marquoit ſon triomphe ſur l'amour propre. Son plaiſir étoit d'aller au marché acheter un quarteron de beurre, & de le raporter enveloppé dans une feüille de chou ſur ſa main étenduë exprès pour être remarquée, & avec une bourrée de bois ſous l'autre bras. En cela ſon deſſein étoit ou de ſe faire mocquer, ou de paroître pauvre, & de mériter en le paroiſſant, le mépris qui marche toûjours à la ſuite de la pauvreté : cependant cette action d'humilité n'avoit pas toûjours le ſuccès qu'elle en attendoit ; car malgré elle, en la faiſant, ſa belle préſtance, une démarche noble & un air majeſtueux la diſtinguoient, & diſoient à qui ne la connoiſſoit pas, ce qu'elle étoit. Alors elle ne donnoit plus de bornes, comme on le voit, à l'atrait qu'elle avoit de s'humilier. L'art qu'elle en poſſedoit en perfection, ne demeurant jamais oiſif, ſes journées étoient remplies de pratiques d'humiliation continuelles & ſucceſſives ; auſſi acquit-elle par l'uſage aſſidu qu'elle en fit, une ſi grande habitude, qu'elle paroiſſoit naturaliſée avec le mépris. Sans-ceſſe occupée des moyens de s'en attirer, elle preſentoit au monde de nouveaux ſujets de ſe mocquer d'elle. Ainſi tous les jours de ſon veuvage furent-ils marquez par des traits ſinguliers d'humilité. On raporte d'elle ſur cet article des faits qui paſſeront pour outrez dans l'eſprit de ceux qui ignorent la conduite du Saint-Eſprit, & les voyes ſublimes par leſquelles il méne à la perfection les ames qui lui ſont dociles.

Un jour qu'elle paſſoit dans le marché, une Poiſſonniere qui la reconnut, dit en la montrant du doigt à ſa Compagne : *Voilà celle qui nous a tant fait gagner d'argent, lorſqu'elle faiſoit acheter pour ſa table le poiſſon le plus délicat & le plus cher.* Touchée enſuite de compaſſion pour l'état pauvre & abject dans lequel elle voyoit une Dame autrefois ſi pompeuſe en habits & en équipage, elle ſe leva & alla lui donner une piece de quatre ſols, que Madame de Maillefer reçut avec plaiſir.

Ceux qui ne la connoiſſoient pas, tomboient aiſément dans la mépriſe à ſon égard, en la prenant pour une gueuſe qui avoit beſoin d'aſſiſtance, & qui l'attendoit. D'où il arrivoit que dans cette penſée on lui preſentoit l'aumône qu'elle acceptoit, comme un preſent propre à mortifier ſon amour propre. Ayant reçu un jour un liard en preſence des autres Pauvres, avec leſquels elle ſe méloit deſſein de le paroître, & de dévorer la honte de la mendicité, elle paya bien cher ce leger preſent : car les gueuſes auſquelles elle s'aſſocioit, ſoit par envie, ſoit qu'elles cruſſent qu'elle venoit dérober leurs aumônes, armérent leur langue

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

contre elle, & ajoûterent les coups aux injures. C'étoit ce qu'elle venoit chercher, & ce qu'elle recevoit avec complaisance. Une pareille avanture étoit pour elle une bonne fortune. Ce n'étoit pas encore assez au gré du Saint-Esprit qui se plaisoit à contredire en tout l'attrait de vanité qui l'avoit séduite, & à l'obliger de lui en faire réparation d'honneur par les humiliations les plus sensibles. La Dame docile à cet instinct de grace, paroissoit souvent à genoux sur le pavé de l'Eglise de S. Nicaise, presqu'immobile, en posture & avec l'air du Publicain contrit & humilié, dans un lieu de passage, où tout le monde avoit la liberté de marcher sur elle, sans pouvoir la distraire.

De quoi ne faisoit-elle pas usage pour se détruire dans l'esprit des hommes, & se perdre dans leur estime ? Ce desir si saint la traînoit de tous côtez pour y mandier dans le public le mépris & les insultes. Sa passion pour l'oprobre l'inquiétoit, & ne lui rendoit la paix que quand elle se voyoit l'objet de la risée & des mocqueries. Pour cet effet, elle alloit dans les ruës demander à tous ceux qui la voyoient, leurs suffrages pour être deshonorée & mépriſée ; tantôt en portant en plein jour une lanterne allumée, dans le dessein de paroître folle ; tantôt en marchant dans les boues ; tantôt en paroissant mal-propre & crasseuse ; tantôt ne portant que des bas, des souliers & des jupes pleines de fange & d'ordures, qu'elle ne se permettoit pas de décroter ; tantôt se prosternant devant les Croix, quelque sale que fût le lieu où elle se trouvoit, & priant en cet état une espace de tems assez considérable.

Que pensoit-on ? Que pouvoit-on penser d'une Dame qu'on avoit vûë si brillante, si somptueuse, si parée ? De cette femme qui avoit tant étudié l'art d'enrichir sa belle taille & sa beauté, par toutes les modes les plus nouvelles & les ornemens les plus mondains ? Elle est folle, elle a perdu l'esprit, la dévotion lui a tourné la tête ; tout le monde le disoit. Les enfans la huoient & couroient après elle, en criant, *à la dévote, à la dévote.* Chacun rioit : ou l'on en avoit honte, ou l'on en avoit pitié. La Dame alors se trouvoit dans son centre. Le monde lui accordoit ce qu'elle demandoit, elle étoit contente. Les personnes de pieté de ses amies, & qui n'avoient pas honte de le paroître, lui faisoient des reproches de l'assortissement bizare & ridicule de ses habits, & vouloient lui faire un point de conscience de fournir tant de sujets de plaisanterie au Public, & aux langues malignes tant de matieres de médisance contre la dévotion ; mais elle leur fermoit la bouche par ces paroles : *Il ne faut rien faire pour plaire au monde. Toute la sagesse des hommes n'est que folie devant Dieu, & ce qui paroit folie aux hommes est sagesse devant Dieu.*

Son amour pour l'abjection la menoit partout où il y en avoit à gagner, & l'obligeoit, non-seulement de prendre rang parmi les pauvres, mais aussi d'en faire le personnage aux portes des Eglises les plus fréquentées, afin d'avoir part sous les dehors de l'indigence, à l'ignominie de la mendicité. Dévorée de la passion d'être humiliée, on la voyoit jouer le rôle d'une gueuse qui cherche une vermine importune, & qui tâche en tuant de se délivrer de leur chagrinante multitude. Pour le faire avec bien-seance, elle tiroit de dessus son corps quelque lambeau de vieille étoffe, ou quelque linge crasseux, qu'elle épluchoit devant tout le monde pour en ôter la vermine. Elle en étoit remplie en effet, parce qu'elle ne portoit plus de linge ; & parce qu'elle étoit entrée dans un si grand commerce avec les pauvres, qu'elle n'avoit presque plus de hantise qu'avec eux, ni d'autre occupation, après ses exercices de pieté, que de leur rendre service. Combien

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

d'autres faits héroïques d'une humilité attentive à mériter le mépris des hommes l'hiſtoire de ſa vie eût-elle conſervé pour l'édification du Public, ſi on avoit eû ſoin de les recueillir par écrit après ſa mort.

Elle s'abandonnoit à l'amour de l'abjection avec ſi peu de ménagement, que ſon Directeur, M. de Tac, homme en réputation de grande ſpiritualité, & qui en faiſoit des leçons publiques, en étoit preſque honteux pour elle & pour lui. Il lui en raiſoit ſouvent des reproches; mais l'humble Dame juſtifioit habilement ſes actions d'humilité par les leçons qu'il en faiſoit, & ajoûtoit, que s'il trouvoit mauvais qu'elle en fit tant ſur cet article, il ne devoit pas lui-même en dire tant dans la chaire de vérité. Elle lui demandoit enſuite, ſi ce qu'il prêchoit n'étoit pas bon à pratiquer, & s'il lui étoit défendu de chercher l'abjection, dont il s'étudioit d'inſpirer le deſir. » Si le Saint-Eſprit m'inſtruit par vôtre bouche, ajoûtoit-elle, ſur le treſor caché dans les humiliations, cette même bouche doit-elle me » deffendre de mettre en pratique, les leçons qu'elle en fait. Ou ne dites point » dans vos conférences ce que vous ne voulez pas que je faſſe : ou laiſſez-moi faire » ce que vous dites. S'il eſt néceſſaire de s'humilier pour devenir humble; ſi l'humilité eſt néceſſaire au ſalut, ne me troublés point dans les exercices d'une vertu » que le S. Eſprit m'inſpire pour expier mes vanitez paſſées & réparer devant le » public les ſcandales qu'elles lui ont donné.

Enfin pour achever le caractere de ſon humilité, elle devint auſſi jalouſe de la vie cachée & inconnuë, qu'elle l'avoit été de l'éclat & de la diſtinction: ennemie irréconciliable des loüanges, elle les fuyoit avec horreur, elle fuyoit même les perſonnes qui lui en avoient donné. Ayant un jour témoigné à Mademoiſelle de Monville le deſir qu'elle avoit de demeurer auprès d'elle, & cette Damoiſelle lui ayant repliqué qu'elle en feroit ravie, parce qu'elle profiteroit de ſes exemples de vertu: l'humble Dame, fut ſi ſaintement choquée de cette gracieuſe réponſe, que loin de ſe loger proche de Mademoiſelle de Monville, elle parut le reſte de ſes jours ſauvage à ſon égard.

Pareil compliment lui ayant été fait un autre fois par des perſonnes de pieté, qu'elle étoit allée voir, elle les oublia pour toûjours. Mon deſſein, avoit-elle dit, eſt de loüer une chambre dans vôtre voiſinage. Nous le deſirons avec ardeur, lui répondit-on, car vous ſerez la bénédiction du quartier. Ces paroles offenſerent ſi fort l'humble Dame, qu'elle ſortit au moment, & ne revint jamais voir ces perſonnes. Pour mériter ſes bonnes graces, il falloit affecter du mépris pour elle. Au défaut des injures & des mauvais traitemens, le plus grand ſervice qu'on pouvoit lui rendre, étoit de la méconnoître & de l'oublier, car ſon deſir étoit de demeurer autant inconnuë & cachée que les morts le ſont dans les ſépulcres.

Cette inclination ſi ſainte & ſi violente pour le mépris & l'oubli, ne fut pas en elle un attrait de grace paſſager. Ce fut l'attrait habituel & dominant de ſon cœur, qui fit le caractere de ſa mort, comme il l'avoit été de ſa vie. Toute ſon étude dans ſa derniere maladie, fut de cacher ſes graces & de voiler ſon intérieur, ſous un dehors d'une ſimplicité ſtupide & d'un ſilence ingénieux, qui ne permettoit pas d'y pénétrer.

En vain s'empreſſât-t-on alors de tirer d'elle des marques de cette vertu éminente, qui tant de fois dans ſa vie, en la trahiſſant, avoit jetté des éclats au milieu de ſes folies aparentes. Elle s'attacha à ne faire paroître d'elle que ce qu'elle vouloit qu'on en vît, petiteſſe d'eſprit, défauts, manque de vertu, pauvreté réelle, bêtiſe & ſtupidité pour les choſes de Dieu; & afin d'être après la mort,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

encore plus que pendant ſa vie ; oubliée & confonduë dans la foule des pauvres ; elle voulut être inhumée parmi eux, dans le Cemetiere de S. Nicaiſe ſa Paroiſſe. Toutefois, comme la vertu auſſi-bien que le feu, ſe fait ſentir, & qu'elle éclate, plus on tâche de l'obſcurcir, la maniere dont elle mourut, fut la preuve de ſon éminente ſainteté, comme nous l'allons bien-tôt voir.

Sa pénitence & ſa charité. L'humilité ne fut pas la ſeule vertu chérie de ſon cœur, la pauvreté, la pénitence & la charité y exerçoient auſſi un grand empire. Amie de la pauvreté, plus qu'elle ne l'avoit été du luxe & de la magnificence, elle ſe dépoüilla generalement de tout. Devenuë plus tendre envers les pauvres, qu'elle n'avoit été dure à leur égard, elle ne ſçavoit qu'elle avoit du bien, que quand elle leur en faiſoit part. Elle n'eut rien en propre, d'abord qu'elle fut Veuve ; rien qui ne fût conſacré aux œuvres de miſericorde.

En tout & par tout, elle portoit les livrées de la ſainte pauvreté ; maiſon, meubles, habits, nourriture, tout chez elle étoit marqué à ce coin. C'eſt trop peu dire ; car depuis qu'elle fut Veuve, elle n'eut plus ni maiſon, ni meubles, ni habits, ni nourriture, qui ne fût propre à ſoulever le cœur. Une mauvaiſe chambre lui ſuffiſoit, avec deux ou trois pots de terre, un peu de paille pour ſe coucher, & une mauvaiſe couverture pour ſe couvrir : Le tout faiſoit une eſpece d'horreur & n'étoit bon qu'à jetter ſur le fumier ; ſi on l'eût jetté par les fenêtres, les plus pauvres gens n'auroient pas daigné en profiter.

Les pauvres faiſoient ſa compagnie ; ſon ambition étoit de prendre place parmi eux, de leur paroître ſemblable, & de le devenir. Elle y réüſſit, car elle eut, & le talent de paroître pauvre par une ingénieuſe humilité & celui de le devenir par ſes pieuſes largeſſes. Elle n'étoit pas moins ſçavante à déguiſer ſes aumônes, que libérale à les faire. Par fois elle portoit à cuire dans une maiſon étrangere, aparemment où elle vouloit faire la charité, la viande qu'elle avoit achetée & l'y laiſſoit, en ſe contentant d'une partie du boüillon pour en faire de la ſoupe dans une écuelle qu'elle alloit manger devant la porte de la ruë, en poſture d'une gueuſe, pour donner lieu de croire qu'elle étoit réduite à la mandicité la plus honteuſe.

Quand elle alloit à Darnetal voir l'Ecole qu'elle y avoit établie, ſon zéle la menoit de maiſon en maiſon, pour exhorter les peres & les meres d'envoyer leurs enfans à l'Inſtruction. Elle entroit dans les boutiques, où après avoir porté les ouvriers & ceux qui étoient preſens à fréquenter les Sacremens, elle ſe mettoit à genoux, & leur montroit d'un air touchant & dévot, de quelle maniere il faloit recevoir la ſainte Communion.

La vie auſtere, pauvre & abjecte qu'elle menoit, mettoit à profit pour les pauvres, tous ſes revenus. A meſure que l'argent venoit entre ſes mains, il en ſortoit pour entrer dans celle des indigens. Ses charitez étoient meſurées ſur leurs néceſſitez. Connoiſſant par elle-même le détail de leurs miſeres, elle ſçavoit la diſtribution qu'elle devoit faire de ſes aumônes ; mais la diſtribution que la charité lui inſpiroit, ne favoriſant pas toûjours la cupidité des mauvais pauvres, il arrivoit aſſez ſouvent qu'on payoit ſes libéralitez, par des injures. Une femme entr'autres mécontente une fois de ce qu'elle ne lui avoit pas accordé pour acheter de la laine tout l'argent qu'elle demandoit, s'en vengea par les traits malins & ſatiriques d'une langue envenimée. C'étoit obliger trop ſenſiblement Madame de Maillefer, pour qu'elle n'en témoignât pas ſa reconnoiſſance. *Je vous aime, plus que toutes les autres*, répondit-elle à cette inſolente ; & au même moment elle lui donna l'argent qu'elle demandoit.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

De ſon tems on diſoit la ſainte Meſſe tous les Mercredis du mois dans une Chapelle bâtie ſur la côte de Sainte Catherine, où la dévotion attiroit beaucoup de peuple. Celle de M. de Maillefer alloit plus loin, car elle faiſoit tous les Mercredis de chaque ſemaine ce pénible pelerinage, & elle paſſoit les heures entieres, quelque mauvais tems qu'il fit, à la porte de cette Chapelle, lorſqu'elle étoit fermée. Quand elle alloit aux Carmelites, elle entendoit toutes les Meſſes qu'on y diſoit, & elle n'en ſortoit que fort tard. Elle avoit coutume d'aller à Matines dans ſa Paroiſſe les jours de Fêtes & Dimanches; & pendant ce tems-là elle paroiſſoit occupée du reſſouvenir de ſes péchez, & du zéle d'en faire amende-honorable à Dieu: car on l'entendoit répéter ſouvent ces paroles: *Cor mundum crea in me Deus, &c. Ne projicias me à facie tua, &c. Averte faciem tuam à peccatis meis, &c.*

Depuis la mort de ſon mari ſa vie fut un long martyre de pénitence. Elle ne ſe chauffoit preſque jamais; & elle ſouffroit le froid & le chaud, & les autres incommoditez des ſaiſons, comme ſi elle n'eût point eu de corps, ou qu'elle eût été inſenſible. D'abord elle fit uſage pour chemiſes, de la toile la plus groſſiere; & dans la ſuite, elle n'en porta plus. Auſſi après ſa mort, on ne lui trouva preſque point de linge. Elle marchoit pieds nuds, ſans qu'on pût s'en apercevoir, parce qu'elle cachoit cette mortification en portant des ſouliers ſans ſemelles.

Elle étoit robuſte & de grand apetit, auſſi en avoit-elle bon beſoin pour manger, comme elle faiſoit, ce que les yeux ne pouvoient ſoutenir. Quelle étoit ſa nourriture? du potage & des légumes cuites depuis pluſieurs jours, où ſouvent les vers fourmilloient. Elle n'y prenoit pas garde de ſi près: elle mangeoit tout, & ce ſemble avec grande faim, tandis que des perſonnes qui en ont été quelquefois témoins, ſentoient leur cœur ſe ſoulever. La Sœur Marie-Anne de Darnetal & ſa Compagne, étant venuë un jour de congé voir Madame de Maillefer, elles ſe mirent en devoir de ranger ſa chambre, qui étoit toûjours fort en deſordre; mais quelle fut leur ſurpriſe, quand elles aperçûrent les vers fourmiller dans le pot où étoit ſon potage!

Elle n'étoit pas ſans doute venuë à ce point de mortification ſans s'être fait d'étranges violences. Une femme née dans le ſein de l'opulence, élevée avec délicateſſe, auſſi ſenſuelle que mondaine; idolâtre de ſon corps, avoit eu ſans doute de terribles combats à livrer à la moleſſe, & à la ſenſualité: les victoires qu'elle avoit remportées ſur ſa délicateſſe avoient dû être des victoires bien fréquentes & bien ſanglantes pour une chair engraiſſée dans la bonne chere. Combien de ſacrifices n'avoit-il pas couté à une nature accoutumée à ne ſe rien refuſer, avant qu'elle pût ſe réſoudre, non à deſirer comme l'enfant prodigue, les reſtes des pourceaux, mais ceux des vers & les vers mêmes? Ne pouvoit-elle pas dire avec le S. homme Job, & avec autant de vérité que lui: *Ce que mon ame n'auroit pû voir ſans horreur eſt devenu ma nourriture.*

Au reſte, Madame de Maillefer avoit plus d'une raiſon pour vivre comme elle faiſoit. Toutes les autres vertus y trouvoient leur compte. La pauvreté, la charité pour les indigens, le ſilence, le recuëillement, & l'oraiſon, s'accommodoient d'une maniere de vie, qui n'avoit beſoin ni de ſervantes, ni d'autre logement qu'une petite chambre: ſeule dans ce trou ſur la Paroiſſe de S. Nicaiſe, où un mauvais eſcalier conduiſoit, il ne lui coutoit ni grande peine ni grand tems pour aprêter ſa nourriture. Sans coffre, ſans armoires, ſans meubles, elle couchoit à terre ſur de la paille, ou ſur un vieux baudet. Son ſeul meuble précieux, qui étoit une légende, fourniſſoit pendant une partie de la nuit, de la matiere à ſes lectures & à ſes oraiſons, au rapport de ſes voiſins.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

Son ſéjour ordinaire étoit, ou l'Egliſe Cathédrale de Nôtre-Dame, ou l'Hôpital de la Madeleine, où elle alloit expier ſa dureté paſſée pour les pauvres, en leur rendant les ſervices les plus bas & les plus mortifians.

Ce théâtre des miſeres & des infirmitez humaines étoit ſon lieu de délices; elle y demeuroit plus long-tems que dans ſa maiſon, où elle n'avoit guéres à faire que pour paſſer la nuit, & prier en ſecret. De grand matin elle en ſortoit quelque tems qu'il fît, pour aller recommencer ſes éxercices de pieté & de charité.

Son atrait étoit de conſoler & d'exhorter les malades, ſur-tout lorſqu'ils étoient à l'agonie: ce qu'elle faiſoit avec une grace ſinguliere. On ne pouvoit l'entendre ſans en être touché. Sur-tout les Pauvres malades, qu'elle aimoit tendrement, paroiſſoient ravis, & croyoient entendre un Ange parler, quand elle les exhortoit. Si un malade lui témoignoit deſirer quelque choſe pour ſon ſoulagement, elle tâchoit auſſi-tôt de le ſatisfaire, en allant chercher ce qu'il demandoit aux extrémitez de la Ville, s'il en étoit beſoin; & cela arrivoit ſouvent. Si la multitude des malades étoit plus grande qu'à l'ordinaire, elle paſſoit avec eux les journées entieres; & pour ménager le tems en leur faveur, elle portoit avec elle ſon pauvre dîner, & le mangeoit ſur les degrez de l'Hôtel-Dieu. Rien ne l'empêchoit de venir rendre aux Pauvres malades ſes ſervices. Le ſeul ſecours qu'elle ſe permit, pour ſe tirer dans un grand hyver des embarras des ruës, que les neiges & les glaces rendoient preſque impraticables, fut celui d'un manche à balay, qui donna une nouvelle matiere de rire ſur ſon compte, Il eſt vrai que le Public, après l'avoir traitée de folle pendant 15. ans, commença à la regarder comme une Sainte, quand il eut long-tems exercé ſa patience, & qu'il vit dans ſa perſéverance les preuves de ſa ſainteté.

Sur la fin de ſes jours elle s'étoit miſe proche de Nôtre-Dame dans une eſpece de penſion pour boire & pour manger, afin d'avoir plus de tems à prier devant l'Image de la Très-ſainte Vierge, qui eſt à l'Autel des Vœux, où elle paſſoit pluſieurs heures; & pour être plus aſſiduë auprès des malades & des agoniſans; mais le ſoir elle retournoit dans ſa pauvre chambre, qui étoit ſur la Paroiſſe de S. Nicaiſe vis-à-vis les Gravelines.

L'année 1693. ſi triſte par la famine & les maladies, qui deſolerent la France, fut pour M. de Maillefer une année de nouvelle ferveur dont le prix fut la fin de ſa vie. L'Hôpital de la Madeleine, que la contagion du pourpre répanduë dans la Ville de Roüen, auſſi-bien que par-tout ailleurs, rempliſſoit de malades & de mourans, fournit un exercice nouveau aux actions héroïques de charité, que la pieuſe Dame y exerçoit. Diſtraite ou indifférente ſur le péril de mort où elle s'expoſoit, uniquement attentive à ſoulager les malades, à aſſiſter les agoniſans, à enſevelir les morts; la nuit ſeule mettoit des bornes à ſon zéle. Fatiguée, épuiſée, elle ne ſortoit ſouvent de la Madeleine qu'à dix heures du ſoir, moins pour ſe repoſer que pour prier. Enfin elle trouva dans l'exercice de la charité la maladie qui en fut la récompenſe & qui devoit couronner ſa ſainte vie par une mort précieuſe.

Ce fut donc dans l'exercice actuel de la charité auprès des moribons & des morts, qu'elle gagna leur mal. Elle ſe ſentit ſi violemment attaquée, qu'elle vit bien que ſon heure étoit proche. Ainſi auſſi malade que les malades même qu'elle aſſiſtoit, en leur diſant le dernier adieu, elle leur annonça qu'elle ne les reverroit plus, & qu'elle n'auroit plus la conſolation de les ſoulager, ni celle d'enſévelir les morts. Elle mourut en effet peu de jours après dans un extaſe d'amour, retirée dans ſa pauvre chambre à terre ſur de la paille ſelon quelques-uns, ou ſur un matelas ſelon d'autres, les bras étendus & les yeux levez au Ciel.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

Elle finit ſa ſainte vie avec ces dernieres paroles : *Mon Dieu, je vais à vous.*

Madame la Supérieure de la Madeleine, qui étoit venuë avec ſa Compagne l'aſſiſter, s'en retourna auſſi édifiée de ſa mort, qu'elle l'avoit été de ſa vie. M. le Paon, qui fut depuis Curé de S. Nicaiſe, qui lui rendoit les derniers devoirs du Miniſtere, s'en retourna ſi charmé & ſi conſolé, qu'il ne pouvoit s'expliquer que par ſes tranſports : O la belle mort ! ô l'heureuſe mort ! Heureux ceux qui meurent de la ſorte, &c.

Chacun s'empreſſa d'avoir quelque choſe de ſa dépoüille ; car l'idée qu'on avoit de ſa ſainteté, faiſoit regarder comme Reliques ce qui avoit été à ſon uſage. Mais la pieté publique ne trouva pas de quoi ſe contenter chez une Dame, qui ne laiſſoit à ſa mort ni argent, ni meubles, ni habits propres à partager. Quelques pauvres guenilles pleines de vermine, & bonnes à jetter ſur le fumier, furent l'unique dépoüille qu'elle laiſſa. A ce défaut on eut recours aux cheveux de ſa tête, qui furent diſperſez de tous côtez & gardez avec ſoin.

Voilà le portrait de la célébre Madame de Maillefer, qui a tant fait parler d'elle en ſon tems en mal & en bien dans la Ville de Roüen, & qui en a été l'exemple, après en avoir été le ſcandale. De fameuſe mondaine, devenuë une illuſtre Pénitente, elle a réparé avec éclat par de longues années, paſſées dans des humiliations journalieres, dans la pratique des mortifications les plus répugnantes à la nature, & dans l'exercice continuel des œuvres de charité les plus héroïques, les premieres années de ſon âge livrées au luxe le plus outré, à la vie la plus molle & la plus ſenſuelle, & à tous les excès d'une vanité ſans bornes.

Sa mémoire eſt encore fraîche dans Roüen, où elle eſt morte il n'y a pas encore quarante ans. Grand nombre de perſonnes vivent, qui l'ont vûë, qui l'ont connuë, & qui ont été témoins des faits que nous avons raportez. On n'en parle encore aujourd'hui qu'avec étonnement & avec des tranſports d'admiration. Nous devons ce que nous en avons écrit à la vertueuſe Mademoiſelle de Monville, tante de M. de Monville Préſident à Mortier, âgée de 85. ans, qui connoiſſoit fort Madame de Maillefer, comme ayant le même Directeur ; & à la Sœur Marie-Anne de Darnetal, par elle établie Maîtreſſe d'Ecole en ce lieu, où elle eſt encore ; & enfin à quelques autres perſonnes, qui l'ont vûë & connuë.

Comme Madame de Maillefer étoit de toutes les bonnes œuvres, elle fut des premieres à ſeconder le zéle du R. P. Barré dans l'établiſſement des Ecoles Chrétiennes. Elle en fonda une pour les Filles à Darnetal, gros Bourg preſque aux portes de Roüen, très-marchand & très-peuplé à cauſe des Manufactures qui y ſont établies. C'eſt le ſuccès de cette Ecole, qui donna lieu à d'autres ſemblables pour les Filles, & naiſſance à l'établiſſement des Ecoles pour les Garçons. Voici la maniere dont la divine Providence amena M. De La Salle à l'exécution de ce deſſein. Madame de Maillefer inſpirée de donner à la pauvre jeuneſſe de ſon lieu natal le ſecours qu'elle avoit fourni à celle de Darnetal, prit des meſures avec M. Roland qui entroit bien-avant dans ſa confiance, & avec lequel elle avoit une grande liaiſon de pieté, afin d'y établir des Ecoles pour les Garçons : car il n'étoit plus queſtion de celle des Filles, puiſque ce Théologal dès l'an 1674. avoit formé pour leur inſtruction la Communauté dont il a été parlé. Le grand bien, que faiſoit pour les perſonnes du ſexe cette nouvelle œuvre, fit naître à M. Roland & à Madame de Maillefer un grand deſſein d'en établir une pareille pour les Garçons. L'un & l'autre avoient pris des meſures enſemble pour faire réüſſir cette entrepriſe dès l'année 1673. mais elles avoient été renverſées par la mort du Théologal. La généreuſe Dame n'en fut pas déconcertée ;

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

& contre toute eſperance, elle eſpera de faire réüſſir un deſſein qui devoit donner ouverture, ſans qu'elle le ſçût, à l'établiſſement de l'Inſtitut des Freres.

M. Roland lui ayant donc manqué, elle fut inſpirée de chercher à Reims quelqu'un qui pût le remplacer. L'affaire étoit délicate & difficile à manier. Les contradictions que l'établiſſement pour les Filles avoit ſouffertes à Reims, ne permettoient pas de douter qu'un pareil pour les Garçons n'eſſuyât de ſemblables orages. Il falloit par conſéquent pour réüſſir, un homme zélé & adroit, ſouple & inſinuant; elle le trouva dans Monſieur Adrien Niel natif de Laon, âgé pour lors d'environ 55. ans. Il avoit reçû de la nature les talens propres pour ces ſortes d'œuvres. D'un caractere vif & remuant, il étoit toûjours prêt à rompre le premier la glace, & à tenter quelque nouvelle entrepriſe. D'ailleurs il n'étoit pas neuf dans l'œuvre à laquelle Madame de Maillefer le crut propre; car il en avoit fait l'eſſai à Roüen, où il avoit commencé avec ſuccès des Ecoles gratuites pour les Garçons, & il avoit beaucoup ſervi à leur établiſſement. Pour pourvoir à ſa ſubſiſtance & à celle d'un petit garçon de 14. ans qui l'accompagnoit, la pieuſe Dame s'étoit engagée à leur fournir tous les ans cent écus de penſion, & elle leur en avoit fait un billet.

Avec cette aſſurance M. Niel partit pour Reims en 1679. avec ſon petit garçon bien inſtruit des intentions de celle qui l'envoyoit, & chargé de Lettres adreſſées à la Supérieure des Sœurs de l'Enfant-Jesus, qui étoit au fait des deſſeins qui avoient été projettez du vivant de M. Roland. Cette Fille qui avoit demeuré à Roüen, où elle avoit été Supérieure de la Communauté de la Providence, & qui étoit connuë de M. Niel, ſe trouvoit à la tête de la nouvelle Communauté de feu M. Roland, à qui le P. Barré l'avoit envoyée.

La divine Providence, qui ſçait arranger tous les évenemens pour l'exécution de ſes deſſeins, eut ſoin que M. De La Salle ſe trouvât à la porte de la Communauté des Sœurs de l'Enfant-Jesus, lorſque M. Niel & ſon petit Compagnon y arrivérent. Le deſſein de cette divine Providence étoit de donner à nôtre jeune Chanoine cet Inconnu, pour lui ſervir d'inſtrument à l'ouverture des Ecoles Chrétiennes & Gratuites pour les Garçons. M. De La Salle n'en avoit néanmoins aucune penſée; & il eût été bien ſurpris, ſi on lui eût dit que l'Etranger qu'il voyoit, lui étoit enyoyé de Dieu, pour le faire entrer dans la voye de ſes conſeils éternels. D'un autre côté M. Niel avoit bien le deſſein d'établir des Ecoles Chrétiennes & Gratuites; mais ſes vûës n'alloient pas plus loin. Il n'avoit pas le moindre ſoupçon qu'il alloit mettre le fondement d'un grand Edifice, & preparer les voyes à la formation d'un Ordre nouveau. Je ne ſçai même, s'il eût conſenti à prêter ſa main pour travailler à cet ouvrage, ſi on lui en avoit montré la fin; car il n'en avoit ni l'inclination, ni la grace. Il n'étoit pas même propre à une œuvre de cette nature, comme la ſuite le va montrer. Il n'étoit donc l'homme de la Providence, que pour donner ouverture à ſon œuvre. Quand elle ſera commencée, M. Niel qui va y introduire M. De La Salle, en ſortira, & l'y laiſſera ſeul éxécuter les deſſeins de Dieu.

CHA-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

CHAPITRE VIII.

Ouverture des Ecoles Chrétiennes & Gratuites pour les Garçons à Reims.

1. Arrivée de M. Niel à Reims.

MOnsieur Niel arrivé à Reims sonnoit encore à la porte de la nouvelle Communauté des Maitresses d'Ecole, lorsque Monsieur De La Salle y arriva. L'un & l'autre se virent pour la premiere fois sans se rien dire, & avec l'indifference de gens qui ne se connoissent point, & qui connoissent encore moins les raports qu'ils vont avoir ensemble. Monsieur Niel entré, après les premiers complimens, expose à la Superieure qu'il avoit demandée, le sujet de son voyage, & lui remet en main les Lettres de Madame de Maillefer. M. De La Salle n'étoit pas present. En entrant dans la maison il avoit laissé l'Etranger, dont il ignoroit la mission & le motif de la mission, en liberté de conférer avec la Supérieure. Que pouvoit-elle répondre ? Si M. Niel ne lui étoit pas inconnu, son dessein, quoique projetté du vivant de M. Roland, lui paroissoit neuf, l'entrepriſe hardie, & le succès bien difficile ; mais ce n'étoit pas à elle à former des objections ni à prêter ses lumieres. Celui qui devoit lever toutes les difficultez, étoit dans la maison ; Monsieur Niel, sans le connoître, l'avoit vû entrer ; c'étoit à lui à paroître & à parler : la Supérieure l'en suplie, après l'avoir fait avertir & prier de venir. Entre les Lettres de Madame de Maillefer, dont M. Niel étoit porteur, il y en avoit une pour M. De La Salle ; elle étoit sa parente, & elle le prioit d'aider de son crédit M. Niel, & de seconder son zéle pour donner à Reims ouverture à des Ecoles Gratuites & Chrétiennes pour les Pauvres.

Les Lettres de Madame de Maillefer luës, le dessein de M. Niel exposé, M. De La Salle en connut l'importance, la nécessité & les avantages ; il en désira le succès ; mais il prévit les difficultez ; & il en sentit les épines.

Les vœux de Monsieur Roland eussent été accomplis dans toute leur étenduë, s'il eût vû ce dessein executé ; mais la mort ne lui avoit pas permis d'y mettre la main ; c'étoit donc une espéce de devoir pour Mr De La Salle, de le favoriser. Il devoit ce service à la mémoire de ce pieux défunt, & la bonté de son cœur ne lui permettoit pas non plus de le lui refuser. D'ailleurs, il ne s'agissoit pas de l'entreprendre, encore moins de s'en charger : les choses n'en étoient pas encore à ce point. Si M. De La Salle eût crû en venir-là, il auroit fui ; il n'auroit pas voulu y mettre le doigt, tant il sentoit de répugnance, non à l'œuvre qui lui paroissoit excellente, mais à en devenir le Promoteur & le Chef.

M. De La Salle ne croyant donc s'engager à rien, s'offrit avec une charité tendre, à rendre à M. Niel tous ses services. Il loüa son zéle, il aplaudit à ses projets ; & par un généreux renoncement aux vûës humaines & aux lumiéres de son propre esprit qui ne lui permettoient pas d'en esperer la réüssite, il s'offrit à y mettre la main le premier, & à en lever les premiéres difficultez.

La premiere qui pouvoit donner occasion à d'autres, étoit de trouver au sieur Niel une retraite convenable, & propre à favoriser l'ouverture des Ecoles. Le premier pas étoit glissant, & on ne pouvoit trop prendre de précaution pour l'assurer & le garantir contre la chute. Le secret n'étoit pas moins nécessaire ;

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

car un deſſein éventé eſt bien-tôt évanoüi. On ne pouvoit donc trop enſévelir celui-ci dans le ſilence. Le moindre ſoupçon qu'on en eût eu, l'eût fait échoüer dans un lieu où l'on étoit ſi fort prévenu contre les nouveaux établiſſemens, & où à peine les orages formez contre l'Inſtitut des Maîtreſſes d'Ecole l'avoient laiſſé tranquille. Si on eût ſçû à Reims que M. Niel y venoit en qualité de Maître d'Ecole, & dans le deſſein d'en établir de gratuites, il en auroit trouvé toutes les portes fermées, où on les auroit toutes ouvertes pour l'en faire ſortir.

Cependant l'ordre qu'avoit reçû M. Niel de Madame de Maillefer, d'aller loger chez M. ſon frere, étoit une grande déclaration du projet. M. De La Salle éclairé par ſa prudence ordinaire, ou par la lumiere d'en-haut, le reconnut, & s'y opoſa. » En vain, dit-il à peu près à M. Niel, vous avez » fait tant de pas pour venir ouvrir des Ecoles Chrétiennes & gratuites à Reims, » ſi le dernier vous conduit dans la maiſon du frere de Madame de Maillefer. En » y entrant, vous publiez vôtre deſſein ; & en le publiant, vous le faites » échoüer. Eſt-il poſſible que vôtre demeure en cette maiſon, ne faſſe pas ſoup- » çonner le ſujet de vôtre venuë ? De condition, d'état, & d'emploi, différent avec vôtre charitable hôte, qu'eſt-ce qui peut vous attirer chez lui ? » Quel peut être le motif de vôtre arrivée ? C'eſt ce qu'on ſe demandera ; c'eſt » ce qu'on cherchera à deviner ; c'eſt ce qui deviendra le ſujet des perquiſitions » des curieux, & des informations des gens oiſifs. A force d'examen, on par- » viendra à découvrir la vérité, ou au moins à la faire ſoupçonner. Quelque » ferme que vous puiſſiez paroître, on vous pénétrera, & en ſuivant vos pas, » on ne tardera pas à ſçavoir où vous voulez aller : quand on le ſçaura, on » vous bouchera toutes les voyes. Le paſſé vous parle pour l'avenir. Tout ré- » cemment un pieux Chanoine, un Théologal de réputation, accrédité & ré- » véré dans la Ville, vient de donner naiſſance à une ſociété de Maîtreſſes » d'Ecoles, qui a penſé trouver ſon naufrage dans ſon berceau. Prête à périr, » la ſeule autorité de M. le Tellier a pû la préſerver de ſa ruïne. Tout ſon crédit » a été néceſſaire, & n'a rien eu de trop pour balancer l'autorité de Mrs de » Ville, ou plûtôt pour les gagner, & pour obtenir leur agrément. Le don- » neront-ils à un ſecond établiſſement pour les garçons ? L'intérêt des pauvres » de la Ville le demanderoit : mais les intérêts de Dieu & ceux des pauvres, ne » ſont-ils pas preſque toûjours en but aux raiſons de politique ? Pour faire cé- » der celles-ci à ceux-là, tout le pouvoir de M. l'Archevêque ſeroit néceſſaire ; » mais voudra-t'il le donner, l'employer, pour ne pas dire, le commettre une » ſeconde fois, au hazard de ſuccomber ?

Ces raiſons étoient ſenſées, & faiſoient toucher au doigt à M. Niel, les inconvéniens qui l'auroient ſuivi dans la maiſon où Madame de Maillefer l'avoit adreſſé. Il ſe rendit : mais où aller ? Que devenir ? C'étoit l'embarras dans lequel il alloit ſe trouver. La charité compâtiſſante de M. De La Salle, ne lui donna pas le tems d'y entrer, ni de ſentir les premiéres pointes de ces perplexitez. Il lui fit offre de ſa maiſon, & cette offre le mettoit à couvert de tous les inconvéniens. » Venez, ajoûta-t'il, avec ſon air gracieux, venez loger chez moi ; » comme ma maiſon eſt une hoſpice, où viennent ſouvent des Curez de la Cam- » pagne & des Eccleſiaſtiques de mes amis, elle eſt toute propre à vous loger, » & à celer vôtre deſſein au public. Sous les aparences de vôtre extérieur qui » ſent le Prêtre de Campagne, on croira que vous en êtes un. D'ailleurs, en,

11. M. De La S. le le loge à lui.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

» droit de loger dans ma maiſon qui je veux, je ne me ſoucie pas de ce qu'en » peut penſer le monde ; & le moindre de mes embarras, eſt de ſçavoir ce » qu'il en peut dire. Chez moi en repos & inconnu, ſans que perſonne ſe mette » en peine de vous, vous y pouvez paſſer huit jours. Ce tems fournira matiére » à de plus grandes réflexions, & il ſuffira pour l'arrangement de vos deſſeins, » auſſi-bien que pour concerter les meſures propres à les faire réüſſir. Ce tems » expiré, vous pourrez partir pour Nôtre-Dame de Lieſſe, où vôtre piété vous » apelle, & au retour tenter l'ouverture des Ecoles.

L'offre étoit trop obligeante, & trop néceſſaire pour être refuſée. M. Niel charmé de la charité & de la prudence du jeune Chanoine, accepta avec reconnoiſſance ſa propoſition. Ni l'un ni l'autre ne ſçavoit ce qui devoit arriver. M. De La Salle ne voyoit pas qu'il commençoit à travailler à ſon propre ouvrage, en aidant celui de M. Niel, & qu'en introduiſant dans ſa maiſon ce Maître d'Ecole, il en alloit faire un Seminaire pour ceux que Dieu lui deſtinoit.

M. Niel agréablement ſurpris d'avoir trouvé à ſon arrivée une retraite honorable, commode, & ſi bien aſſortie avec ſes projets ; un protecteur ſi zélé & ſi en état de lui rendre ſervice, ne penſa plus qu'à en remercier Dieu, & à en informer Madame de Maillefer. Une ſi heureuſe avanture étoit pour l'un & pour l'autre, un préſage favorable du ſuccès de la tentative. La Dame répondit à ſon envoyé, pour l'animer à l'entreprendre, & à ne rien négliger pour lui donner des commencemens heureux. M. De La Salle n'avoit penſé en recevant M. Niel qu'à donner un hoſpice charitable à un Maître d'Ecole, c'en étoit aſſez pour lui ; mais ce n'en étoit pas aſſez pour celui qui l'avoit choiſi pour en faire le Patriarche d'un nouvel Inſtitut. C'eſt pourquoi il le preſſa par de ſecrettes inſpirations, de prendre à cœur les intérêts des Ecoles Chrétiennes & gratuites, & de prendre toutes les meſures néceſſaires pour les faire réüſſir.

III. Meſures que prend M. De La Salle pour l'ouverture des Ecoles gratuites à Reims, en faveur des garçons.

Plein de ces penſées, le pieux Chanoine conſultoit Dieu, & étudioit en ſa preſence la maniere dont il falloit conduire une affaire ſi délicate. La crainte d'y faire des fautes, l'ayant mis en défiance de ſes propres lumieres, lui inſpira d'en chercher de plus ſûres dans les avis des Sages. Le premier auquel il s'en ouvrit, fut le R. P. Claude Bretagne, alors Prieur de l'Abbaye de S. Remi de Reims, & enſuite de celle de S. Germain à Paris, avec lequel nôtre pieux Chanoine étoit fort lié. Il ne ſe contenta pourtant pas de ſon avis. Afin de procéder avec plus de maturité, & de ne manquer à aucune précaution ; il voulut avoir les conſeils des Eccleſiaſtiques les plus pieux de la Ville, & les plus capables de prévoir les inconvéniens qu'il falloit éviter, & de détourner les obſtacles qui étoient à craindre : or afin de les mettre en état de mieux délibérer, il les aſſembla avec le Pere Bretagne, & il tint avec eux des conférences. Les moyens de conduire à un heureux ſuccès le deſſein projetté, furent diſcutez ; & après un mûr examen, on convint que celui que M. De La Salle propoſoit, étoit le plus ſûr & le ſeul à prendre. » Le moyen, leur avoit-» il dit, le plus propre & peut-être l'unique, pour donner à l'établiſſement des » Ecoles Chrétiennes & gratuites pour les garçons, un heureux commence-» ment, c'eſt de les mettre à l'abri des contradictions, ſous la protection d'un » Curé aſſez zélé pour s'en charger, aſſez diſcret pour n'en point trahir le ſe-» cret, & aſſez généreux pour en ſoûtenir l'entrepriſe. Comme il a le pouvoir » de faire inſtruire ſes Paroiſſiens, & que ſon titre de Paſteur l'autoriſe à leur » donner des Maîtres capables de leur enſeigner la Doctrine Chrétienne, per-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

» ſonne n'eſt en droit de l'empêcher. L'avis parut ſage, & il fut aplaudi. Le choix du Curé Miniſtre de l'entrepriſe, étoit une autre queſtion plus difficile à décider; car ce choix mal fait, faiſoit échoüer le deſſein. Or il étoit aiſé de s'y tromper: ſouvent on croit ſage, diſcret, bien intentionné, qui ne l'eſt pas dans le fond. L'occaſion fait ſouvent perdre ces titres d'honneur à des gens à qui la réputation les donne ſans les avoir méritez.

La choſe miſe en délibération, le premier choix tomba ſur les quatre Curez qui avoient le plus de réputation; mais auquel des quatre donner la préférence: Autre doute plus embarraſſant. Toutefois les lumiéres de M. De La Salle firent au moment pancher la balance en faveur du Curé de S. Maurice, & déterminérent les conſulteurs à lui donner leur ſuffrage. » Le Curé de S. Simphorien, dit » nôtre pieux Chanoine, le premier des quatre propoſez, ſeroit l'homme que » nous cherchons, s'il étoit bien avec les Superieurs; mais par malheur il n'en » eſt pas aimé: il ne faut donc plus penſer à lui. Le ſecond n'a pas aſſez de » tête. Le troiſiéme neveu & créature de M. l'Official, auquel il doit tout ce » qu'il eſt, lui eſt dévoüé, & à la premiere parole de ſon bienfaicteur & de » ſon oncle, il renvoïeroit les Maîtres d'Ecole: il n'eſt donc pas celui que » nous devons choiſir. C'étoit pourtant celui-là qui attiroit l'inclination du Pere Bretagne, & celui qui auroit eu ſon ſuffrage, ſi la raiſon de M. De La Salle eût pû ſouffrir contradiction. Son choix tomba donc ſur M. Dorigny Curé de S. Maurice. Il étoit homme de tête, & il en falloit un qui en eût pour parer les coups qu'on craignoit de la part de M. l'Eſcolâtre, qui en cette qualité pouvoit s'oposer, & qui s'oposa en effet, mais en vain, à l'ouverture de cette Ecole, tous ceux qui étoient conſultez ayant ſouſcrit à cet avis, il ne fut plus queſtion que de ſçavoir comment il falloit s'y prendre pour révéler ce myſtére au Curé de S. Maurice. Lui ſeul exempt des inconvéniens qu'on craignoit, fut jugé propre à l'éxécution du deſſein projetté. D'ailleurs il avoit aſſez de piété, de zéle & de fermeté, pour ſoutenir ce qu'il auroit entrepris. Comme avant toutes choſes, il falloit prendre avec lui des meſures, & concerter les moyens de réüſſir, M. De La Salle en fut chargé, & il le fit avec bénédiction. La grace de l'œuvre, comme on le voit, ſe faiſoit déja ſentir en lui, & elle opéroit puiſſamment ſans qu'il s'en aperçût; car il fut le premier à prévoir toutes les difficultez, à détourner les obſtacles, à prendre des meſures ſûres, & à choiſir des moyens efficaces. La lumiere divine lui découvrit les allures qu'il falloit donner à cette affaire, les Miniſtres qu'il falloit employer, & celui entre les Curez qui étoit propre à la commencer. Une ſeule meſure mal priſe, une ſeule précaution omiſe, un ſeul pas trop précipité, ou trop diferé, l'eût fait avorter avant ſa naiſſance. Nôtre pieux Chanoine chargé de conduire l'œuvre de Dieu, ne perd point de tems: Il va voir M. Dorigny, & il lui fait confidence, & du deſſein, & du choix qu'on avoit fait de lui pour le commencer. Il ne pouvoit pas mieux s'adreſſer. Le Curé de ſaint Maurice étoit ſans doute l'homme que Dieu avoit choiſi lui-même; car il l'avoit préparé à cette œuvre, en lui inſpirant le projet de faire tenir dans ſa Paroiſſe une Ecole gratuite par un Eccleſiaſtique qu'il vouloit engager à demeurer avec lui. Il fut donc agréablement ſurpris de l'offre obligeante que M. De La Salle venoit lui faire d'un établiſſement, dont il avoit lui-même formé le deſſein, & dont il tireroit tous les avantages ſans en faire aucuns frais. » La » ſeule condition qu'on vous demande pour ce marché, ajoûta le pieux Chanoi-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

» ne, eſt de paroître l'Auteur de cette Ecole, & de lui prêter vôtre nom. » Preſque tous vos Paroiſſiens ſont pauvres, vous leur devez une inſtruction » qu'ils ne peuvent ſe procurer : vous la leur donnerez par la bouche de M. » Niel & de ſon petit compagnon, que nous vous preſentons pour faire l'offi- » ce de Maîtres d'Ecole. Prenez-les pour vôtres, & dans l'occaſion, paroiſſez » les avoir mis en œuvre pour l'inſtruction de vos Paroiſſiens.

Une propoſition ſi favorable fut reçûë avec joye & plaiſir. Elle n'avoit pas beſoin d'examen du côté du Curé, puiſqu'il y trouvoit tous ſes intérêts. Pour en faciliter la prompte éxécution, il s'offrit à loger les deux Maîtres d'Ecole. L'offre de M. Dorigny paroiſſoit inſpirée de Dieu ; car elle étoit toute propre au ſuccès d'une entrepriſe qui dépendoit de toutes les précautions imaginables. Les Maîtres d'Ecole étant ſous le même toît, & même à la table du Curé, il étoit naturel de les regarder comme ſes Miniſtres, & gens à ſa main, ſans qu'il pût venir en penſée, qu'ils n'étoient que prêtez, & qu'ils étoient à d'autres gages.

IV. Ouverture des Ecoles Gratuites à Reims pour les Garçons en 1679. ſur la Paroiſſe de S. Maurice.

M. De La Salle ne manqua pas de ſaiſir l'offre du Curé de S. Maurice, & de le prier de ſe contenter de cent écus de penſion annuelle, que Madame de Maillefer, qui n'étoit point nommée, devoit fournir aux deux Maitres. Le marché fait avec un contentement réciproque, les Ecoles Chrétiennes & Gratuites furent commencées à Reims cette année 1679. Tout avoit été au gré de M. De La Salle. Il n'avoit plus rien à faire, à ce qu'il penſoit, qu'à en remercier Dieu, & à ſe renfermer dans l'exercice des devoirs d'un bon Prêtre & d'un bon Chanoine ; mais il ſe trompoit : une vie plus auſtere & plus laborieuſe lui tomboit en partage.

L'ouverture des Ecoles à Reims ayant donc réüſſi ſelon ſes deſirs, il crut que Dieu ne lui en demandoit pas davantage, & il ſe retira. Cependant M. Niel venoit de tems en tems lui rendre viſite, pour profiter de ſes lumieres, & lui demander quelques ſervices. Le charitable Chanoine les lui rendoit, & n'alloit pas plus loin. L'un & l'autre ſe voyoient encore ſans aucûne vûë ſur l'avenir, & ſans ſçavoir l'uſage que Dieu feroit d'eux pour ſes deſſeins. Ces deux hommes étoient pourtant de caractere bien différent. M. De La Salle étoit tranquille & meſuré en toutes ſes démarches. M. Niel étoit entreprenant & de grande intrigue. Ainſi ſon zéle actif étoit tout propre à mettre en exercice celui de M. De La Salle plus ſage & plus précautionné. L'un devoit ſervir à l'autre d'apas & d'amorce pour l'œuvre de Dieu. C'eſt de cette maniere que la divine Providence ſçait, quand il lui plaît, ſi bien aſſortir les divers caracteres des hommes, que quoiqu'oppoſez entr'eux, ils ſympatiſent pour l'éxécution de ſes deſſeins. Cette main infiniment habile ſçait mettre en œuvre les inſtrumens les moins propres : juſqu'à ſes ennemis même elle ſçait les faire concourir à ſes fins, & amener à ſon but les entrepriſes qu'ils font contre ſes œuvres : ſon plaiſir eſt de travailler ſur le néant, & d'en tirer ſes plus grands ouvrages. Tout ſexe, tout âge, toute condition eſt à ſes uſages : tout homme, quel qu'il ſoit, infirme, idiot, abandonné, eſt l'homme qu'il lui faut pour les plus étonnantes entrepriſes. Le choix des Apôtres, pour Fondateurs de l'Egliſe ; l'établiſſement de la Foi dans toute la terre, par des hommes ſans crédit, ſans éloquence & ſans pouvoir ; la naiſſance de tous les Ordres Religieux, malgré toutes les oppoſitions de l'enfer ; le ſuccès de toutes les plus grandes œuvres qui ont eû de ſi petits commencemens, ſont la preuve de cette verité. Il ne faut donc pas s'étonner ſi M. Niel,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

ſans y penſer, a donné lieu à l'Inſtitution des Freres des Ecoles Chrétiennes ; & ſi M. De La Salle ſans le vouloir, s'en eſt trouvé le Pere. Voici l'occaſion que la divine Providence en fournit.

Madame de Croyeres veuve, ſans enfans & avec de grands biens, qui joignoit à ſa qualité une grande pieté, avoit été inſpirée de fonder ſur la Paroiſſe de S. Jacques une Ecole pour les Garçons. L'intrigant M. Niel, averti du deſſein de la Dame ſi conforme au ſien, ne manqua pas de ſaiſir l'occaſion qui ſe preſentoit pour établir une nouvelle Ecole. Il va la voir, & d'un air inſinuant applaudit à ſon pieux projet, lui fait confidence des ſiens, entre dans ſa confiance, & la ſollicite d'effectuër au plûtôt ſa bonne volonté par une donation, ou par une Fondation en bonne forme. Il lui fit enſuite le recit de ſes entrepriſes à Roüen, pour l'établiſſement des Ecoles Chrétiennes & Gratuites, & du ſuccès qu'elles y avoient eû. Il ajoûta que le même ſuccès l'avoit ſuivi à Reims, où il étoit venu en tenter un autre ; & afin de mériter de la Dame une pleine créance, il ſe fit honneur de la connoiſſance de M. De La Salle, & le nomma comme le Protecteur & le Promoteur de ſon œuvre à Reims, en la priant & en lui inſpirant un grand deſir de le voir. Il s'offrit enſuite de ſe charger de cette nouvelle Ecole, ſi elle vouloit lui en abandonner la conduite, & lui propoſa le Chanoine, comme un homme propre à éxécuter ſes pieuſes volontez. La viſite de M. Niel ne fut pas inutile, puiſqu'après avoir tiré de la bouche de la Dame, l'aveu de ſon deſſein, il lui fit concevoir un grand deſir de parler au pieux Chanoine.

M. Niel voyant que ſes premieres avances avoient ſi-bien réüſſi auprès de cette Dame, ne tarda pas d'en faire de ſecondes auprès de M. De La Salle : Il le connoiſſoit ; & le paſſé lui répondant pour l'avenir, des charitables diſpoſitions de ſon Bienfaicteur & de ſon Protecteur : il ne douta pas que l'établiſſement d'une Ecole Gratuite ſur la Paroiſſe de ſaint Jacques, n'interreſſât ſon zéle autant qu'avoit fait l'établiſſement de celle de S. Maurice. Le jeune Chanoine auſſi circonſpect que zélé, & attentif à prendre en tout l'ordre de Dieu, ne voulut ni ſe refuſer, ni ſe livrer aux deſirs de M. Niel. Timide en ces rencontres il craignoit de s'engager, & un fond de répugnance ſe joignoit à cette crainte : cependant comme il étoit ami de toutes les bonnes œuvres, il ſe crût obligé de ſe prêter encore à celle-ci qui portoit des traits trop marquez de la Providence divine, pour s'obſtiner à l'y méconnoître : Il ſe rendit aux inſtances de la Malade qui attendoit avec une ſainte impatience ſa viſite & qui la reçût avec grande joie. La Dame en lui ouvrant ſon cœur & lui déclarant le deſſein que Dieu lui avoit inſpiré de fonder une Ecole ſur ſa Paroiſſe, le pria de l'entreprendre & de la commencer inceſſamment. Elle lui promit pour cet effet à Pâques prochain, la ſomme de cinq cens livres pour deux Maîtres ; & dans la ſuite la ſomme de dix mille livres pour faire le fond d'un revenu annuel de cinq cens livres, ou bien un fond de terre de pareille valeur ; ou enfin tous les ans cinq cens livres qu'elle obligeroit ſes héritiers de payer. En faiſant ces trois propoſitions elle lui en laiſſa l'option. L'effet ſuivit la promeſſe : les cinq cens livres furent miſes entre les mains de M. De La Salle au tems de Pâques preſcrit ; mais la mort de la Dame qui ſurvint ſix ſemaines après, empêcha l'entiere exécution de ſes deſſeins. Les dix mille livres ſont reſtées entre les mains de l'Exécuteur Teſtamentaire, qui n'a pourtant point manqué de fournir tous les ans les cinq cens livres à M. De La Salle, tout le tems qu'il a demeuré à Reims, & après ſon départ au Supérieur des Freres. Ainſi les Héri-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

tiers à qui la Dame avoit déclaré ſes intentions, ſe ſont fait un devoir d'y ſatisfaire.

V. Ouverture d'une autre Ecole gratuite ſur la Paroiſſe de S. Jacques en la même année 1679.

L'Ecole ſur la Paroiſſe de ſaint Jacques s'ouvrit par conſéquent ſans aucun obſtacle dans la même année 1679. au mois de Septembre. Ce fut M. Niel qui la commença lui-même, & qui eut ſoin en même tems de ſe pourvoir de Maîtres pour l'Ecole de ſaint Maurice. Le nombre des Ecoliers augmentant tous les jours dans l'Ecole de ſaint Jacques, il fallut auſſi augmenter le nombre des Maîtres. Ils étoient cinq & ils demeuroient chez le Curé de ſaint Maurice, qui ne trouvant pas ſon compte à les nourrir au prix de cinquante écus, exigea deux cens livres par an pour chacun d'eux, leur entretien mis à part, dont M. De La Salle reſtoit chargé, auſſi-bien que du payement de leurs penſions.

Le Chanoine par-là s'engageoit inſenſiblement, & c'étoit ſans y penſer & ſans le vouloir. Il ne prenoit pourtant point d'autre part aux Ecoles établies que celle que la Charité inſpire pour tout ce qui porte le nom de bonnes œuvres. Ainſi content du ſuccès de celle-ci, il ne portoit pas ſes vûës plus loin : Il ſe repoſoit même du ſoin des Maîtres ſur Mr Niel; mais cet homme, quoique plein de pieté, n'étoit pas un homme propre à régler une Communauté. Les mouvemens qu'il ſe donnoit, les intrigues dans leſquelles il entroit, les viſites qu'il faiſoit, le jettoient trop au-dehors, & ne lui permettoient pas de garder la maiſon, ni d'y demeurer tranquille. A peine avoit-il ouvert une Ecole qu'il penſoit à en établir une autre. Son zéle étoit de multiplier les établiſſemens, ſans s'attacher à leur donner leur perfection. Cette eſpece de légéreté avoit de grands inconvéniens. Elle donnoit lieu à une abſence preſque continuelle de ſa maiſon ; cette abſence occaſionnoit le relâchement des Maîtres, & donnoit lieu au dérangement des Ecoliers. Autre inconvénient que Mr Niel eût dû parer : chaque Maître avoit ſa méthode d'enſeigner, conforme à ſon génie & à ſon goût particulier. Or ce défaut de conduite uniforme dans ces Ecoles naiſſantes, empêchoit une partie du fruit qu'on en devoit eſpérer. La lumiere du Saint Eſprit découvroit déja tous ces défauts à M. De La Salle, & lui inſpiroit le deſir d'y aporter le reméde. Dieu lui donnoit grace pour l'œuvre à laquelle il le deſtinoit ; & cette grace s'augmentoit tous les jours en lui & preſque malgré lui ; car il ne prétendoit nullement ſe charger des Ecoles, encore moins des Maîtres : Je m'étois figuré, (dit-il dans un Mémoire écrit « de ſa main pour aprendre aux Freres par quelles voyes la divine Providence « avoit donné naiſſance à leur Inſtitut) je m'étois figuré que la conduite que « je prenois des Ecoles & des Maîtres, ſeroit ſeulement une conduite extérieure « qui ne m'engageoit à leur égard à rien autre choſe qu'à pourvoir à leur ſubſiſtance, & à avoir ſoin qu'ils s'acquittaſſent de leur emploi avec pieté & avec « application. «

X. M. De La Salle prend à Reims le Bonnet de Docteur en 1681. Accident fâcheux qui lui arrive.

Le ſoin des Ecoles qui n'étoit pour M. De La Sale qu'un ſoin de ſurérogation & étranger à ſes devoirs, lui laiſſoit tout le tems de ſe faire le fond de ſcience & de vertu, que le même ſoin devenu ſon unique emploi, devoit peu après lui rendre néceſſaire. Sa licence étoit faite il y avoit déja du tems. Il avoit ſubi ſes examens, ſoutenu ſes Théſes & paſſé par toutes les épreuves qui ſont en uſage dans la Faculté de Reims, comme dans celle de Paris ; mais le Bonnet de Docteur lui reſtoit à prendre : il le prit en 1681. âgé de trente ans.

Vers ce tems il lui arriva un accident qui penſa lui coûter la vie. Revenant de Campagne dans un tems fort mauvais, une neige abondante qui couvrit la terre, déroba à ſes yeux toutes les traces du chemin, & un vent impétueux en

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

remplit les foſſez. Il s'égara, & tombant dans un trou qui étoit très-profond, il eut tout le tems d'implorer le ſecours de Dieu ; car il n'en avoit point à eſperer des hommes. En vain les auroit-il appellez à ſon aide, le tems ne leur permettoit pas de paroître : Tout étoit deſert, hommes & bêtes, tout cherchoit l'abri. Après avoir long-tems lutté contre ſa mauvaiſe fortune, & fait en vain de grands efforts pour ſortir du foſſé, il n'avoit plus, ce ſemble, d'autre parti à prendre que de recommander à Dieu ſon ame & conſentir à ſa mort : elle étoit en effet prochaine, & elle paroiſſoit inévitable ; car plus il faiſoit d'efforts, plus ſes forces s'épuiſoient ; & leur épuiſement l'alloit laiſſer enſeveli dans un tombeau de neige. Pour ſûr le lever du Soleil ne l'y auroit pas trouvé en vie, s'il y avoit paſſé la nuit. Fut-il ſecouru de Dieu d'une maniere ſenſible ? C'eſt ce qu'on n'a point ſçû & ce que ſon humilité ne lui permit jamais de dire. Au moins la divine Providence qui veilloit à la conſervation de ſa vie, ſçut-elle ſans faire de miracle viſible, le tirer de cette eſpece d'abîme, en favoriſant les nouveaux efforts qu'il fit pour en ſortir. Il s'en retira donc enfin, mais à ſes dépens ; car une rupture cauſée par les violens efforts qui lui avoient ſauvé la vie, ſervit à l'avertir le reſte de ſes jours de ſe reſſouvenir du péril extrême dont Dieu l'avoit tiré, & des actions de graces qu'il lui en devoit. En effet, cet accident lui fournit matiere à de profondes méditations ſur la protection de Dieu à ſon égard, & de nouveaux motifs pour le ſervir avec une nouvelle ferveur. Il en fut ſi touché qu'il n'en parloit jamais qu'avec de grands ſentimens de reconnoiſſance.

CHAPITRE IX.

Malgré l'extrême répugnance que M. De La Salle ſent dans le fond de ſon ame pour vivre en commun avec des gens auſſi groſſiers que l'étoient les Maitres d'Ecoles dont il avoit une eſpece de ſoin, l'amour du bien lui perſuade de les raprocher de lui, de les ſurveiller, & enſuite de les introduire dans ſa Maiſon.

UNe œuvre ne porte jamais une marque plus viſible d'œuvre de Dieu, que quand elle porte celle de la Croix : Quand tout dans le monde s'arme pour la renverſer ; quand tout l'Enfer ſe ſoûleve pour la détruire ; quand ébranlée de toutes parts & toûjours à deux doigts de ſa ruïne, elle ne tombe cependant pas ; ou ſi elle tombe quand elle ſe reléve à l'inſtant, & tire de nouvelles forces de ſa chûte, c'eſt ſigne que la main du Très-Haut l'apuye & que c'eſt ſon ouvrage. Un homme de Dieu ne porte jamais des preuves plus ſenſibles de la Miſſion du Ciel, que quand il cache dans ſon cœur, comme le Prophête Jéremie, un fond d'antipathie pour des œuvres d'éclat ; que quand à l'exemple de S. Jean-Baptiſte, il ne s'y prête que par l'ordre de Dieu ; & que quand pour les entreprendre il faut qu'il agiſſe contre ſes répugnances, & qu'il faſſe le ſacrifice de ſes commoditez & de ſa réputation. C'eſt à ces traits qu'il faut reconnoître le Tableau racourci de M. De La Salle & de ſon Inſtitut. Son œuvre à ſa naiſſance n'entend gronder ſur elle que le bruit des Tonnerres & des tempêtes. Elle reçoit de tous côtez des ſecouſſes violentes & continuelles, & elle ſubſiſte. Souvent ſur le penchant de ſa ruïne elle ne tombe pas ; ou ſi elle paroît enſévelie un moment, le moment d'après la voit reſſuſciter de ſon tombeau. M. De la Salle en y mettant la main

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

la main ignore ce qu'il fait : en ne croyant que s'y prêter, il s'y engage : tout en lui ſe révolte contre le deſſein qu'il exécute à l'aveugle. Il ne s'y livre que quand il voit l'ordre de Dieu bien marqué, & cette obéiſſance lui coûte le dépoüillement de ſes biens, le renoncement aux commoditez de la vie, & généralement la perte de tout ce qui flâte le cœur de l'homme.

Cependant le monde va ſe déchaîner en invectives & en calomnies contre ſon entrepriſe. Nulle de ſes démarches dont il ne lui faſſe un crime. Etudié, examiné, critiqué, rien en lui qui échape à la langue maligne. Le public après avoir donné à toutes ſes actions une teinture ridicule, ne fera pas même grace à ſes intentions. C'eſt un ambitieux qui veut ſe faire un nom dans le monde : aux dépens de ſa prébende Canoniale, de ſon bien de Patrimoine, des intérêts de ſa famille, de l'honneur de ſes Parens, il veut acheter le titre d'Inſtituteur. Paroître ſaint c'eſt une grande gloire, voilà celle qui le touche, voilà le phantôme après lequel il court avec un grand chapeau, avec des ſouliers plats & épais, avec un extérieur nouveau & ſingulier. Voilà ce que le monde va bien-tôt commencer à dire.

Sans attendre à donner dans la ſuite le démenti à ces diſcours malins, & à montrer par les plus grands exemples de dépendance, d'humilité & de ſoumiſſion qu'il a donnez ſi ſouvent aux Freres des Ecoles devenus ſes enfans, on en voit l'injuſtice dans ſes diſpoſitions preſentes, & dans ſes ſacrifices, qui vont éclater. Ce qu'on nomme dans le monde le hazard, & dans le chriſtianiſme, la Providence le lie avec M. Niel & avec ſes Compagnons. Il ignore, où la main de Dieu le conduit lorſqu'elle le méne dans les Ecoles. Il ſe trouve engagé à en prendre ſoin, il ne s'en aperçoit pas, & il le veut encore moins. Un engagement le fait entrer en un autre ; & lorſqu'il ſe trouve dans la voye où la divine Providence l'a conduit à l'aveugle, ſes volontez Divines lui ſont déclarées par les Ananies qu'il conſulte, & qu'il écoute comme les oracles du S. Eſprit.

I. Répugnances que ſent M. De La Salle pour s'aſſocier les Maîtres d'Ecoles & la maniere dont Dieu le diſpoſe à le faire.

Mais de peur qu'on ne penſe que nous lui prêtons ces diſpoſitions, écoutons-le lui-même parler. » C'a été (dit-il dans le mémoire allegué) par ces deux occaſions, ſçavoir par la rencontre de Monſieur Niel, & par la propoſition que » me fit cette Dame, que j'ai commencé à prendre ſoin des Ecoles des garçons. » Je n'y penſois nullement auparavant : Ce n'eſt pas qu'on ne m'en eût propoſé » le deſſein. Pluſieurs des amis de M. Roland avoient tâché de me l'inſpirer ; » mais il n'avoit pû entrer dans mon eſprit ; & je n'avois jamais eû la penſée de » l'exécuter : ſi même j'avois crû que le ſoin de pure charité que je prenois des » Maîtres d'Ecoles, eût dû jamais me faire un devoir de demeurer avec eux, je » l'aurois abandonné : car comme naturellement je mettois au-deſſous de mon va» let, ceux que j'étois obligé ſur tout dans les commencemens d'employer aux » Ecoles, la ſeule penſée qu'il auroit fallu vivre avec eux, m'eût été inſuportable. Je ſentis en effet une grande peine dans le commencement que je les fis venir » chez moi ; ce qui dura deux ans. Ce fut aparemment pour cette raiſon, que » Dieu qui conduit toutes choſes avec ſageſſe & avec douceur, & qui n'a point » coutume de forcer l'inclination des hommes, voulant m'engager à prendre en» tierement le ſoin des Ecoles, le fit d'une maniere fort imperceptible, & en » beaucoup de tems ; de ſorte qu'un engagement me conduiſit dans un autre, » ſans l'avoir prévû dans le commencement. C'étoit donc bien à tort qu'on l'accuſoit d'ambition, & qu'on le taxoit de ſe ménager dans un état abjet, dans

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

une vie pauvre & auſtére, des degrez d'élevation, & des moyens de ſe faire honneur.

Cependant le zéle pour le progrès des Ecoles établies, croiſſoit en M. De La Salle avec le ſoin qu'il en prenoit. La grace de chef qu'il en avoit déja, ſans le ſçavoir, lui fourniſſoit de grandes lumieres pour les conduire ; & l'eſprit de Dieu en lui montrant de grands défauts dans les établiſſemens déja faits, lui enſeignoit les moyens de les corriger. On l'a dit ; la ſource du mal venoit de celui-là-même qui étoit le promoteur de ce bien. M. Niel propre à conduire des Ecoles, ne l'étoit pas à conduire les Maîtres : il n'étoit ni aſſez aſſidu à la maiſon, ni aſſez attentif à y faire obſerver un réglement, ni aſſez exact pour donner aux autres en ſa perſonne un exemple domeſtique, familier, & parlant, de la régularité néceſſaire.

C'étoit-là la premiere origine du mal ; M. De la Salle ne pouvoit le guérir à moins qu'il ne fût plus voiſin des Freres. Ce fut donc une néceſſité, ou de s'aprocher d'eux, ou de les aprocher de lui. Il falloit les réünir ſous un même toit & ſous ſes yeux, pour pourvoir à leur conduite, & pouvoir établir parmi eux une maniere de vie uniforme & réguliere ; c'eſt ce qui lui inſpira le deſſein de leur loüer une maiſon proche de la ſienne, afin d'être à portée de les voir plus fréquemment, de faire aprêter chez lui leur nourriture à moins de frais, & de les faire entrer dans un train de vie plus reglé. Tout cela fut fait. Les Maîtres vinrent habiter la maiſon voiſine de celle de M. De La Salle à Noël de l'année 1679. Le pieux Chanoine les engagea à vivre avec ordre, & les ſoumit à quelques réglemens.

M. Niel qui n'avoit pas les talens propres pour conduire une Communauté, étoit cependant ami du bien ; il en voyoit avec joye la pratique & la favoriſoit de ſes exemples. Il ſouſcrivit donc avec plaiſir aux réglemens nouveaux, & fut le premier à s'y ranger. Ses vûës & celles de M. De La Salle fort différentes dans leurs objets, convenoient cependant enſemble dans les moyens de les faire réüſſir. M. De La Salle vouloit de l'ordre dans la maiſon des Maîtres : M. Niel ne reſpiroit qu'établiſſemens de nouvelles Ecoles. Le premier en aprochant de ſa maiſon celle des Maîtres, éclairoit leur conduite & ſe trouvoit plus à portée de veiller ſur eux : Le ſecond ſe trouvant à demi déchargé d'une vigilance qui gênoit ſon zéle, ſe trouvoit en liberté de ſe ſuivre : auſſi n'y manqua-t'il pas ; car à peine la tranſmigration dans la nouvelle maiſon fut-elle faite, qu'il engagea M. De La Salle à conſentir d'y faire l'ouverture d'une troiſiéme Ecole, qui ne tarda pas à devenir plus reglée & plus nombreuſe que les deux autres.

II. Il commence à introduire de la regle parmi les Maîtres d'Ecole.

Ces premiers eſſais de regle, ne ſervirent qu'à faire ſentir au pieux Chanoine le grand beſoin que les Maîtres d'Ecoles en avoient, & combien ils en étoient encore éloignez. Leur reglement en certains points rendoit plus ſenſible leur déréglement dans tout le reſte. L'heure du lever & du coucher, de l'oraiſon, de la Sainte Meſſe, des repas, étoit marquée : Les Maîtres s'y rangeoient ; mais du reſte ils avoient le champ libre ; maîtres de leurs actions, comme de leurs perſonnes, en l'abſence de M. Niel, ils ne prenoient ordre que de leur propre volonté ; la dévotion, ou plûtôt la phantaiſie d'un chacun, régloit les communions. Elle les conduiſoit auſſi à la promenade tous les matins des Dimanches & des Fêtes, où il lui plaiſoit. Dedans, comme dehors de la maiſon, il n'y avoit ni obéïſſance, ni ſilence, ni aucune conduite de Communauté. La dévotion de M. Niel qui auroit dû ſe faire de tous ces points, les objets principaux de ſon zéle,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

étoit occupée ailleurs. Il ſe faiſoit un devoir principal d'être aſſidu à ſon Ecole, de mener les Dimanches ſes Ecoliers à la grande-Meſſe, de faire de nouvelles connoiſſances, & d'entretenir les anciennes dans le deſſein de les rendre favorables à ſes projets de nouveaux établiſſemens : Ainſi n'étant preſque jamais où il auroit dû être toûjours, pour introduire par ſa preſence l'eſprit de communauté, qui eſt un eſprit d'ordre, de ſilence, de régularité & d'obéiſſance, malgré les ſoins du vigilant Chanoine, le deſordre regnoit encore dans la maiſon des Maîtres d'Ecole.

M. De La Salle le voyoit & en gémiſſoit ; mais quel remede y aporter ? M. Niel n'étoit pas d'humeur à faire vœu de ſtabilité dans un même lieu : je ne ſçai même ſi elle lui étoit poſſible, tant il étoit remuant : Si le Saint Prêtre eût pû remplacer M. Niel, & ſupléer à ſon abſence, tout eût été mieux ; mais quelle apparence qu'un Chanoine ceſſât de l'être, en ceſſant d'en faire l'office, pour faire celui de Supérieur de Maîtres d'Ecole ; & qu'un homme chargé de tant d'autres occupations, les quittât pour gouverner ſix hommes ?

Au reſte, il avoit du tems pour faire ſes réflexions : car ayant loüé la maiſon voiſine de la ſienne pour un an & demi, il avoit le tems d'aviſer aux moyens d'établir dans la ſuite plus d'ordre & plus de régle parmi les Maîtres. Cependant ni le tems ni les réflexions ne lui découvrant aucun remede infaillible au mal, il reſtoit dans l'indétermination. Il ne voyoit que deux partis à prendre ; ou de loger les Maîtres dans ſa maiſon, ou de continuër le bail qu'il avoit fait de celle qui lui étoit voiſine. De ces deux partis il ne ſçavoit lequel choiſir, & cette incertitude le livroit à une grande perplexité ; de laiſſer ces Maîtres vivre au gré de leur volonté ſans ordre, ſans conduite ; & par conſéquent, ſans une vraie pieté ; c'eſt ce qu'il ne pouvoit ſouffrir. Il en auroit plûtôt abandonné le ſoin. Homme de régle lui-même, il la portoit partout où il étoit : comme il ne pouvoit vivre ſans elle, il ne pouvoit permettre à ceux dont il prenoit ſoin, de ne la pas faire préſider à leur conduite. D'apeller ces Maîtres dans ſa maiſon, de les loger avec lui ſous le même toit, de les aſſocier à ſa compagnie, & de donner commencement à une vie commune avec eux ; c'étoit un projet qui ſouffroit des difficultez conſidérables, pour lequel la nature allarmée ſentoit en lui de grandes répugnances, contre lequel toute ſa raiſon humaine & ſon eſprit naturel ſe révoltoient, & contre lequel, s'il l'entreprenoit, il ne doutoit pas de voir ſon Chapitre, ſes parens & ſes amis ſe ſoulever.

Plus il y penſoit, moins il pouvoit ſe déterminer : ce fut donc une néceſſité de chercher la déciſion de ſes doutes dans les avis de quelque perſonne habile dans les voyes de Dieu. Docile, humble, toûjours en garde contre ſon propre ſens, il aimoit à agir par les impreſſions d'autrui. Mais qui conſulter ſur un cas ſi délicat ? Y avoit-il à Reims un homme aſſez éclairé, ou aſſez courageux pour lui conſeiller le plus parfait aux dépens de ſa propre réputation, & aux riſques de recevoir mille reproches de la part d'une famille irritée & d'une Ville entiere en murmure ?

III. Il conſulte le R. P. Barre Minime dans le doute qu'il a s'il doit vivre avec les Maîtres d'Ecoles.

Le P. Barré étoit l'homme du monde qui paroiſſoit le plus propre en cette occaſion pour donner à M. De La Salle un conſeil conforme aux deſſeins de Dieu. Puiſſant en paroles & en œuvres, ſçavant dans les voyes intérieures, au fait des Ecoles Chrétiennes plus que perſonne, au-deſſus de toute vûë & de toute crainte humaine, il n'enviſageoit que la plus grande gloire de Dieu, & il inſpiroit avec une noble liberté à qui vouloit l'écouter, de la chercher aux dépens de l'amour propre. Ce fut celui que nôtre Chanoine fut inſpiré de conſulter : com-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

me il étoit en France le premier Auteur & le premier Inſtituteur des Ecoles Chrétiennes & Gratuites, il avoit de grandes lumieres ſur cet article. D'ailleurs il connoiſſoit M. Niel, & perſonne n'étoit plus au fait pour répondre ſur ſon ſujet : or perſuadé, que tandis qu'un homme du caractere du Sieur Niel auroit la conduite des Maîtres, il ne falloit pas s'attendre de voir parmi eux l'ordre, la régle & l'eſprit de Communauté, il n'héſita point de conſeiller à M. De La Salle de les loger chez lui.

Le conſeil étoit ſage, néceſſaire, & même inſpiré d'en-haut ; mais il étoit plus aiſé à donner qu'à éxécuter. Pour le mettre en pratique, M. De La Salle devoit s'attendre à eſſuyer des difficultez qui euſſent été inſurmontables à un autre moins courageux que lui. Il les pénétroit dans toute leur étenduë ; & cette lumiere combattuë par une autre, qui lui montroit la néceſſité du conſeil donné, ſuſpendoit ſa détermination & le rendoit moroſif à le ſuivre.

IV. Difficulté de ce deſſein.

D'un côté le bien ſpirituel des Maîtres, le fruit des Ecoles qu'ils conduiſoient, l'affection pour l'ordre & pour la régularité, étoient des motifs puiſſans qui ébranloient ſon ame, & qui ne lui permettoient pas de ſe refuſer à une ſi bonne œuvre ; de l'autre côté la peur de lier ſocieté avec des gens groſſiers, l'horreur de mener la vie commune avec des hommes pour la plûpart ſans éducation, ſans converſation, ſans civilité, & incapables de concourir à un entretien, je ne dis pas agréable, mais raiſonnable, mettoit ſon cœur à la torture, & l'averiſſoit de ne pas précipiter ſa réſolution.

Cette horreur ſecrette de la nature ſe trouvoit appuyée de raiſons humaines, capables de faire grande impreſſion ſur un homme de famille, bon frere & bon parent. Il avoit avec lui trois freres, dont le bien, l'éducation & la conduite, étoient confiez à ſes ſoins ; les éloigner de ſa maiſon pour leur ſubſtituër des Maîtres d'Ecole, il n'y avoit pas d'aparence ; les joindre enſemble en ſocieté & dans une vie commune, la raiſon humaine s'y oppoſoit. Il falloit cependant prendre un de ces deux partis ; mais l'un comme l'autre ne pouvoit être du goût de perſonne, & il devoit être dans la ſuite une ſemence de peines & de Croix de la part d'une famille, qui choquée & irritée d'un mélange de conditions ſi peu ſortables, ne manqueroit pas de s'en faire un deshonneur, & d'en faire un crime à M. De La Salle.

Le démon partiſan de la nature fortifioit ſes cris. Quoi ! lui faiſoit-il dire, pouvez-vous vous réſoudre à loger avec vous ces Païſans, & vivre avec cette vile canaille ? Qu'en dira le monde ? Qu'en penſera vôtre famille ? Qu'en jugeront vos amis même les plus pieux ? Conſultez-les au moins avant que de tenter une pareille démarche, & prenez leur avis, de peur que vous n'ayez ſujet, après l'avoir faite témérairement, de vous en repentir. Si vous ne les écoutez pas, écoutez au moins vôtre foibleſſe, ayez pitié de vous, & ne vous chargez pas d'un joug trop dur & trop accablant pour vôtre délicateſſe. Tel étoit le langage de la nature que le démon ſçavoit faire valoir, & qui étoit ſoutenu des contradictions de la raiſon humaine. Enfin, avant toutes choſes, il falloit faire agréer aux trois freres ce projet, qui naturellement ne devoit pas leur plaire : par conſéquent, pour le conduire avec ſageſſe & précaution, il étoit néceſſaire de temporiſer & de ménager les occaſions de le commencer. Toutes ces raiſons tenoient l'eſprit du prudent Chanoine en ſuſpens, & l'empêchoient de former une derniere réſolution. Pluſieurs mois s'écoulerent dans cette incertitude : le tems ne l'en tiroit point, & cependant le mal augmentoit avec le tems. Indé-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

cis, indéterminé, il attendoit les momens de Dieu ; il attendoit une de ces ouvertures de Providence, qui faiſant éclôre & meurir les deſſeins, tirent d'embarras & ménent, ſans qu'on y penſe, où l'on doit aller.

La divine Providence en effet ſe déclara ; & en ſe déclarant, elle força en quelque maniere M. De La Salle de ſe déclarer lui-même, & de ſe déterminer. Voici comment. Le Maire & les Echevins de la Ville de Guiſe, ayant entendu parler du ſuccès qu'avoient eû à Reims les Ecoles gratuites, vinrent ſolliciter M. Niel d'en établir une dans leur Ville. Cette propoſition ſi conforme à l'inclination de M. Niel, étoit une eſpece de tentation, qui revêtuë dans ſon imagination des marques de la volonté de Dieu, ne tarda pas à entraîner la ſienne ; deſorte qu'en ſuccombant pieuſement à la tentation, il s'aſſûroit de ne ſuivre que l'ordre de Dieu. Toutes les circonſtances cependant du tems & du lieu auroient dû lui ouvrir les yeux, & lui faire voir que dans l'exécution d'un deſſein prématuré il entroit plus de nature que de grace, plus d'inclination naturelle que de deſir réel de faire la volonté de Dieu.

M. De La Salle voulut en vain lui dévoiler l'imprudence de ſon entrepriſe, en lui montrant que la Semaine Sainte n'étoit pas le tems de faire un voyage à Guiſe, encore moins de ſe donner les mouvemens néceſſaires pour l'ouverture d'une Ecole ; que ſon abſence, en laiſſant cinq ou ſix Maîtres à leur diſcrétion, les expoſoit au dérangement ; & que ni eux ni lui ne paſſeroient point le plus ſaint tems de l'année avec le recüeillement, la pieté & l'édification qu'il demande ; que la propoſition qu'on lui avoit faite, n'avoit encore rien de ſolide, & qu'il en verroit échoüer le ſuccès, s'il ne la laiſſoit pas meurir ; ce qui en effet arriva ; enfin qu'il étoit inutile de bâtir d'une main, & d'abattre de l'autre ; & que s'il vouloit y faire réfléxion, il conviendroit qu'en établiſſant à Guiſe, il détruiroit à Reims, où il n'avoit perſonne pour ſoutenir ce qu'il avoit commencé. La raiſon parloit elle-même par la bouche de M. De La Salle ; mais M. Niel ne l'écoutoit pas. Le prudent Chanoine parloit à un homme prévenu de ſes idées, qui ne voyoit que la volonté de Dieu, où étoit la ſienne : ainſi il parla ſans le perſuader. M. Niel partit, & ſon départ obligea M. De La Salle à prendre la réſolution de faire venir manger chez lui les Maîtres d'Ecole.

C'eſt ainſi que Dieu ſçait faire concourir tous les évenemens à l'exécution de ſes deſſeins. M. De La Salle demeuroit irréſolu & incertain ſur le parti qu'il devoit prendre au ſujet des Maîtres : l'abſence de M. Niel qui les laiſſoit à la merci de leur volonté, & qui abandonnoit ſon œuvre à demi commencée, auroit dû, ce ſemble, en dégoûter M. De La Salle ; & ce fut au contraire ce qui commença à l'y lier, & à former ſon engagement. L'éloignement de M. Niel paroiſſoit funeſte aux Ecoles nouvelles, ſelon les régles de la prudence humaine ; mais, ſelon celles de la Providence, il étoit néceſſaire & ſalutaire, parce qu'il raprochoit M. De La Salle, & qu'il ſubſtituoit celui-ci, deſtiné pour être l'Inſtituteur des Freres des Ecoles Chrétiennes, en la place de celui-là qui par rapport à ce deſſein n'étoit qu'un étranger.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

CHAPITRE X.

Commencement de vie commune entre M. De La Salle & les Maitres d'Ecoles : Cris du monde : Murmures & révolte de ſa Famille contre ce nouveau genre de vie.

ENfin voilà M. De La Salle réſolu à vivre avec les Maitres d'Ecole. Comment a-t'il pû ſe réſoudre à commencer avec eux une vie qui lui faiſoit ſentir de ſi grandes répugnances ? Auroit-il pû croire lui-même, il y a deux ans, qu'il en viendroit là ? Au reſte, il n'a encore fait qu'un pas en leur compagnie, & ſon deſſein n'eſt pas d'en faire davantage ; mais cette premiere avance va le conduire à bien d'autres, & il l'ignore encore ; il reculeroit peut-être, s'il prévoyoit juſqu'où il doit aller. La Providence Divine le méne comme un aveugle par la main ; & il ſera bien ſurpris quand il ſe verra un jour au milieu de gens qu'il redoute & avec leſquels cependant il va lier une ſocieté qui ne finira qu'avec ſes jours.

Il ſe réſout enfin a vivre avec eux, & il commence par les faire manger chez lui.

D'abord M. De La Salle ne transféra pas les Maitres dans ſa maiſon ; il ſe contenta de les y apeller pour manger & pour régler leurs actions. Au ſortir de l'oraiſon, ils alloient à la ſainte Meſſe à ſix heures, & après l'avoir entenduë, ils revenoient dans ſa maiſon voiſine de la leur, y demeuroient juſqu'au tems de la priere du ſoir ; & lorſqu'elle étoit faite, ils s'en retournoient chez eux ſe coucher. La régle étoit déja etablie dans la maiſon du Chanoine. On y liſoit a table, & on y prioit à heures reglées ; ainſi le ſéjour des Maitres n'obligea pas d'y faire grand changement ; ſeulement on commença à y manger en réfectoire & par portion, & à preſcrire à chaque action ſon tems précis. M. De La Salle profitant de l'abſence de M. Niel qui dura huit jours, étudia les Maitres ; & quand il les eut ſous les yeux, il ne tarda pas à reconnoître parmi eux beaucoup de petits deſordres occaſionnez par l'inapplication du Supérieur à veiller ſur eux.

Le Chanoine attentif, fût convaincu qu'un homme à qui ſa maiſon étoit étrangere, & qu'on y voyoit moins qu'ailleurs, tant à cauſe de ſes viſites frequentes, qu'à cauſe qu'il ſortoit de grand matin pour aller à ſon Ecole, dont il ne revenoit que fort tard, n'étoit pas propre à mettre l'ordre dans une maiſon, ni la ſtabilité dans les ſujets. Cependant les Maitres ſe rangeoient volontiers à la regle, & paroiſſoient s'y porter de cœur. Pluſieurs montroient de la pieté & faiſoient eſperer au nouveau Supérieur, qu'ils y feroient de grands progrez. Ils paroiſſoient des hommes nouveaux, depuis qu'ils vivoient avec ordre, & que l'obeïſſance en réglant leurs actions, régloit leurs volontez.

Ces premieres apparences de changement confirmérent le Chanoine dans le deſſein de les veiller lui-même, & de les obliger à continuër de venir chez lui, pour y mener une vie réguliere. Mais comme il étoit ſage, il alloit lentement pour mieux aſſurer tous ſes pas dans un ſentier ſi gliſſant. Dans cette ſituation il avoit à étudier, & les diſpoſitions des Maitres par rapport a leur nouvelle maniere de vie, & celles de ſes propres freres par raport à ces nouveaux venus, & celles du Public & de ſes parens, par rapport à cette nouvelle Societé.

Quoiqu'il ne prétendit point recevoir la loi de ſa Famille, il étoit bien aiſe de ne la point irriter, & il faiſoit ſon poſſible pour la ménager. Quoiqu'il ſe mit au-deſſus des diſcours du monde, il évitoit cependant autant qu'il pouvoit

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

de lui donner ſujet de parler : quoique ſes Freres ne fuſſent pas les maîtres dans ſa propre maiſon, il ne vouloit pas les chagriner, & il auroit été ravi de les voir entrer dans ſes deſſeins. Pour ce qui eſt des Maîtres, inutilement les auroit-il enchaînez par les liens d'une régle & de l'obéiſſance, ſi leur cœur n'y eût conſenti. La vertu eſt l'ouvrage de la grace, & de la volonté humaine ; ſi celle-ci n'eſt gagnée & ne ſe donne à Dieu, tout le dehors n'eſt que grimace & hypocriſie.

Voilà toutes les attentions que le zélé Chanoine avoit à faire & qu'il faiſoit. C'eſt pourquoi il alloit doucement & il ne précipitoit rien. Il croyoit devoir ménager tous les eſprits, & les diſpoſer à ce qu'il vouloit faire. Comme il n'avoit point trouvé d'oppoſitions à ſes premieres tentatives, ſans en riſquer d'autres, il prit le parti de s'y tenir en faiſant continuer aux Maîtres après le retour de M. Niel, le train de vie qu'ils avoient commencé à ſon départ. Ils n'avoient pas encore eu le tems de s'ennuyer. Une ferveur de huit jours eſt aſſez ordinaire. Devoit-elle continuër ? La ſeule expérience devoit l'aprendre. C'étoit pour faire cet examen que M. De La Salle ſe donnoit du tems. Si les Maîtres dégoûtez d'une vie ſi réguliere, en euſſent témoigné de la répugnance, M. De La Salle n'avoit point à reculer dans ſes démarches : En continuant le bail de la maiſon qu'il leur avoit loüée & qui alloit expirer, ou en faiſant bail d'une autre maiſon voiſine qui étoit vacante, il les eût rendus à M. Niel, & les eût abandonnez à eux-mêmes. Les Maîtres continuérent donc depuis Pâques juſqu'à la ſaint Jean dans la maiſon de M. De La Salle, la régle de vie qu'ils avoient commencée.

FF. En 1681. M. De La Salle loge enfin les Maîtres d'Ecole en ſa Maiſon. Murmures du monde, & de ſa Famille à ce ſujet.

Pendant ce tems le Chanoine qui les avoit fort étudiez, voyant d'un côté qu'ils prenoient goût à ce nouveau genre de vie ; voyant de l'autre côté que l'inſtabilité de M. Niel, qui ne cherchoit qu'à lever le pied, ne permettoit pas de faire fond ſur lui, ſe détermina enfin à les loger dans ſa maiſon. C'eſt ce qui fut fait le jour S. Jean-Baptiſte ſon Patron l'an 1681. M. Niel ami du bien, & qui ſe voyoit par-là plus libre à le faire à ſa phantaiſie, les accompagna auſſi.

C'étoit-là le coup déciſif. Il ne pouvoit ſe faire ſans cauſer grand bruit & grand fracas dans la Ville, ni ſans former du côté de la famille du Chanoine, de grands murmures & de grands cris. M. De La Salle y étoit préparé. Il s'attendoit bien que le monde, qui juſques-là avoit demeuré en ſuſpens, n'alloit pas manquer de cenſurer ſa conduite, & que ſes parens attentifs ſur ſes démarches & choquez de cette derniere, ne garderoient plus de meſures. Ils n'en gardérent plus en effet. Le monde dit dans cette occaſion tout ce qu'il ſçait dire contre les bonnes œuvres, & contre ceux qui les entreprennent : chacun faiſoit ſur celle-ci & ſur ſon Auteur les raiſonnemens, les railleries & les plaiſanteries que ſa fauſſe ſageſſe, ou ſon caractére d'eſprit, ou ſa malignité naturelle lui ſuggéroit. Le Chanoine ſe trouvoit cité pour répondre de ſa conduite, à autant de Tribunaux divers qu'il y avoit de familles dans la Ville. Chacun faiſoit information ſur ſon compte & s'érigeoit en Juge ; & comme autant de têtes, autant de ſentimens différens, les jugemens divers qu'on portoit contre la démarche du Chanoine, ne s'accordoient que pour la condamner. Les uns lui faiſoient procès ſur la ſorte de gens avec laquelle il s'allioit, les autres ſur l'eſpéce d'emploi qu'il alloit ſe donner ; pluſieurs diſoient que la tête lui tournoit, & que trop de dévotion lui renverſoit l'eſprit. Parmi ſes amis les uns lui reprochoient la bizarrerie de ſa démarche, les autres lui portoient compaſſion, & le plaignoient par des ſentimens trop humains : peu l'approuvoient ; les plus modérez ſe contentoient d'admirer ſon zéle,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

ſans oſer le juger. Pour ce qui eſt de ſes parens, les plus ſages, ou ceux qui lui étoient les plus affectionnez, n'oſérent lui faire de reproches, & continuérent dans le ſilence leur mécontentement. D'autres plus vifs déchargérent leur chagrin par des invectives piquantes. Ils lui reprochérent qu'il imprimoit une tache ſur ſa Famille, qu'il flétriſſoit ſon honneur en s'aſſociant des gens de rien ; qu'il méconnoiſſoit ſon propre ſang, & qu'il l'avilliſſoit en admettant ces Etrangers à ſa table ; qu'il étoit encore plus ridicule de ne mettre entr'eux & ſes propres freres aucune diſtinction, & d'aſſujettir les uns comme les autres à un genre de vie ſi extraordinaire, qui d'ailleurs ne leur convenoit pas ; enfin qu'il éloignoit de chez lui tous les honnêtes gens, & qu'il n'y avoit plus d'honneur à le voir.

Un homme qui s'étoit préparé à tous ces traits & qui les attendoit, ne mit en uſage pour s'en défendre que le ſilence & la patience. Il laiſſoit tout dire & tout tomber, & il n'en alloit pas moins ſon train. Long-tems indécis & incertain, il avoit appris dans de ſérieuſes réflexions ce que la réſolution qu'on lui avoit inſpirée, lui couteroit : l'ayant priſe enfin, il demeura inébranlable. On peut même dire que la peine de former ſa réſolution, fut la plus grande qu'il eut à ſouffrir en cette rencontre ; car tous les ſacrifices qu'elle renfermoit, déja faits, lui avoient obtenu une abondante grace pour tout ſouffrir en paix & avec joie.

Lorſqu'on vit M. De La Salle immobile comme un rocher au milieu des flots & des orages, que ſuſcitent les langues malignes, on le laiſſa faire ; & en l'abandonnant à lui-même on le regarda comme un homme entêté & attaché à ſon ſens, dont il n'y avoit plus rien à attendre que des démarches nouvelles d'un zéle outré plus criantes que les premieres. On ne penſa plus qu'à lui ôter ſes Freres ; & ſi on avoit pû, on l'auroit lui-même mis en tutelle, loin de lui laiſſer celle dont il étoit chargé.

III. Les parens irritez font ſortir de chez lui deux de ſes freres.

Ces trois jeunes gens qu'il élevoit dans ſa maiſon & qu'il formoit ſous ſes yeux, mangeoient avec les Maîtres en même Réfectoire ; & l'aîné des trois fort attaché à M. De La Salle & porté à la pieté, ſuivoit volontiers & de lui-même, les mêmes régles autant que ſes études le pouvoient permettre : or c'eſt ce que la parenté ne voyoit qu'avec chagrin & qu'avec dépit ; c'eſt pourquoi elle réſolut de tirer de ſa maiſon ſes trois Freres : mais en vain elle fit ſes efforts pour détacher de M. De La Salle l'aîné des trois ; ſon affection pour lui & ſa pieté ne pûrent être vaincuës. Il n'en fut pas de même de celui qui le ſuivoit. Il écouta ce que la paſſion d'un beau-frere lui diſoit ; il entra dans ſes préventions, & il conçût inſenſiblement de l'averſion pour ſon Tuteur & pour ſon Bienfaiteur. Le jeune homme dégoûté ne tarda pas à ſuivre le conſeil qu'on lui donnoit de quitter la maiſon de ſon Frere le Chanoine, pour aller dans celle de ſon beau-frere. La ſortie de celui-ci achemina celle du Cadet. D'abord les parens priérent M. De La Salle d'y conſentir ; & enſuite ſur ſon refus, ils s'aſſemblérent & conclurent de le mettre à Senlis chez les Chanoines Reguliers. C'eſt ce qu'ils firent pour mortifier nôtre Chanoine par l'endroit qui lui étoit le plus ſenſible, puiſqu'il paroiſſoit faire ſi peu d'attention à l'honneur & aux remontrances de ſa famille.

Au reſte, Dieu préſidoit à ces événemens & les dirigeoit à une entiere exécution de ſes deſſeins. Les Parens ne penſoient qu'à mortifier M. De La Salle, ou à faire donner (à leur avis) une meilleure éducation à ſes Freres : mais Dieu qui en vuidoit la maiſon, penſoit à mettre ſon ſerviteur dans une pleine liberté de ſuivre ſes ſaintes inſpirations, & de donner commencement à la maniere de vie qui devoit être établie parmi les Freres. En cette occaſion il ſaiſit celle qu'il deſiroit

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

desiroit pour quitter sa propre maison & se retirer avec les Maîtres dans une autre maison de loüage assez éloignée de la Cathédrale. Dieu sans doute la lui destinoit pour être le berceau de son Institut ; car il y prit naissance ; & elle est demeurée en propre aux Freres, par l'achapt qui en fut fait par M. De La Salle en 1700. Trois personnes charitables fournirent par leurs liberalitez à l'acquisition de cette maison, dans laquelle les Freres ont encore aujourd'hui leur habitation à Reims. Ce fut dans ce berceau de l'Institut, que celui qui en fut le Pere conçut la généreuse résolution de se dépoüiller de son Canonicat, & l'exécuta en effet en 1683. comme on va bien-tôt le voir.

Là M. De La Salle se voyant parfaitement libre, ne s'appliqua plus qu'à régler son petit troupeau, & à lui donner la forme de Communauté. Il en étoit le Supérieur né ; mais il n'en étoit pas encore le Confesseur. Il s'agissoit donc d'en choisir un bon. Cet article étoit de conséquence ; car sans l'aide d'un bon Confesseur propre à cimenter dans l'intérieur ce que le Supérieur alloit élever à l'extérieur, il n'y avoit point de succès à attendre. Quand dans une Communauté le Confesseur se trouve en contradiction de maximes & de sentimens avec un bon Supérieur, il détruit, tandis que l'autre bâtit ; il jette la zizanie dans la terre où le bon grain a été semé. La multiplicité des Confesseurs est un autre inconvénient à craindre dans les Communautez ; parce qu'elle insinuë diversité de sentimens, & que le partage des esprits est suivi du partage des cœurs. L'unité étant l'ame de l'union, un des grands moyens d'introduire l'union dans les Societez régulieres, est d'y introduire l'unité de Confesseur, à l'exception des extraordinaires que l'Eglise autorise quelquefois dans l'année.

IV. Il engage les Maîtres d'Ecole à aller tous à un même Confesseur, & enfin ils le prennent lui-même pour Confesseur.

Sur ce grand principe M. De La Salle tâcha d'inspirer aux Maîtres d'Ecoles d'aller tous à un même Confesseur. Ils le firent, & ils choisirent le Curé de la Paroisse la plus voisine. Il étoit très-homme de bien & capable ; mais il n'avoit pas l'esprit de Communauté. Quelques-uns s'en dégoûtérent. Un second le remplaça, mais il faloit aller le chercher loin, & prendre place parmi des femmes autour de son Tribunal. Il faloit pour avoir son rang attendre quelquefois si longtems, qu'on ne pouvoit être de retour à la maison, que sur les huit à neuf heures du soir. Ces inconvéniens étoient grands & méritoient attention. Ils eussent tous cessé si M. De La Salle eût bien voulu confesser ses Disciples. Plusieurs l'en prioient & lui faisoient de grandes instances pour l'obliger à y consentir. Armez des raisons qui viennent d'etre déduites, ils combatoient sa répugnance, & ils y ajoûtoient pour la vaincre de grands témoignages d'estime & de confiance. En effet, pleins d'estime & de respect pour le vertueux Chanoine qui les conduisoit, ils ne vouloient point séparer en lui la qualité de Supérieur de celle de Confesseur ; mais le Supérieur timide & précautionné qui craignoit d'autres inconvéniens, avoit peine à se rendre à leur volonté. A la vérité il n'en voyoit point ; mais ils pouvoient être cachez & se découvrir par la suite. Ainsi il aimoit mieux retarder une démarche, que de la précipiter. Sur ce principe il résista long-tems aux sollicitations des plus empressez ; mais enfin ils l'obligérent par leur persévérance de s'y rendre. Leurs raisons étoient fortes, & il en étoit frapé. Plus l'esprit de régularité s'insinuoit parmi eux, plus ils sentoient le besoin d'être sous la conduite de leur Pere. Monsieur De La Salle acquiesça donc à leurs pieux desirs ; & l'exemple de ceux qui les premiers lui avoient livré le soin de leurs ames, devenu efficace sur les autres, les engagea à avoir une pareille confiance en leur Supérieur. Depuis ce tems les Freres n'ont point voulu d'autre Confesseur que leur saint Instituteur. En effet,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

ils auroient été bien difficiles à contenter, un homme ſi doux, ſi humble, ſi charitable & ſi éclairé dans les voies de Dieu, n'eût pas été de leur goût.

Cette unique direction faiſoit merveille parmi eux, car tous prenant l'eſprit de leur pere, ils n'avoient que les mêmes maximes, les mêmes vûës, & les mêmes ſentimens : en un mot, ils n'avoient tous qu'un cœur & qu'une ame.

Cependant l'humble Chanoine toûjours en garde contre lui-même, avoit quelque ſorte de peine à ſe rendre aux deſirs de ſes Diſciples, qui ne vouloient point d'autre Confeſſeur que lui ; & ſes défiances ſur cet article l'obligérent de conſulter des perſonnes ſages, & de prier les Confeſſeurs extraordinaires de lui dire s'ils ne trouvoient point d'inconvénient, que la qualité de Confeſſeur fût réünie en lui à celle de Supérieur ; mais aucun d'eux ne lui conſeilla de les ſéparer. Tous au contraire l'exhortérent à ne point diviſer en ſa perſonne ces deux offices, qui naturellement doivent être unis.

M. De La Salle placé enfin par la main de la divine Providence à la tête des Maîtres d'Ecoles, devenu doublement leur Pere par la qualité de Supérieur, jointe à celle de Confeſſeur, s'apliqua tout entier à leur ſanctification. Il vivoit parmi eux comme un d'eux, & leur faiſoit oublier ce qu'il étoit, tant il paroiſſoit l'oublier lui-même. Affable, gracieux, bon, compâtiſſant, charitable, il gagnoit leurs cœurs & il s'en faiſoit donner la clef pour en ouvrir la porte à Jeſus-Chriſt par une charité ſemblable à celle de S. Paul, en ſe faiſant tout à tous, & en s'attachant à perdre parmi des hommes ruſtiques cet air de politeſſe que la nature & une noble éducation lui avoient donné. Je dirois preſque qu'il affecta par charité de devenir groſſier avec des gens groſſiers. C'étoit pour lui un grand point de vertu ; car rien ne lui avoit donné plus de répugnance de s'unir à eux, que cette groſſiereté que traîne après elle une vile naiſſance & une éducation pareille. Tout ſe ſoutenoit en lui, paroles & actions. S'il donnoit ſur la vertu des belles leçons, il en donnoit en même tems les plus grands exemples. Puiſque la bouche parle de l'abondance du cœur, les premieres vertus dont il tâcha de jetter les ſemences dans leurs ames, furent celles qu'il poſſedoit lui-même déja dans un haut degré ; la modeſtie, l'humilité, l'eſprit intérieur, la mortification, la régularité, la docilité, la charité, l'oubli des injures, la pauvreté, l'amour de l'abjection & la patience : vertus qui devoient être le fondement de l'édifice ſpirituel qu'il alloit élever, l'ame & l'eſprit de l'Inſtitut des Freres des Ecoles Chrétiennes.

Comme il en vouloit faire des hommes ſolides en vertu & en pieté, il s'étudioit uniquement à les amener à Dieu par la volonté, à les lui attacher par les liens du cœur, & à en faire des Chrétiens intérieurs. Dans ce deſſein ſi conforme à ſon humilité, il ne vouloit rien introduire par autorité. En ſe contentant de leur inſpirer ſon eſprit, il leur laiſſoit la ſatisfaction flâteuſe d'être eux-mêmes les auteurs de leur maniere de vie & de leurs pratiques, & de devenir leurs propres Légiſlateurs. Pour les attirer dans le chemin où il vouloit les voir marcher, il ne ſe réſervoit que la voie des exhortations & des exemples. Il commençoit le premier à faire ce qu'il enſeignoit ; & la honte de ne pas l'imiter obligeoit les moins fervens à ſe conformer à leur modéle.

V. 1. ait maiſon neuve, & les premiers Sujets qui ſe retirent d'eux-mêmes, ſans

Il ne fut toutefois pas long-tems à s'apercevoir que pluſieurs commençoient déja à manquer de courage dans les ſentiers de la vertu, & que la perfection n'eſt pas pour tous. Une vie ſi réguliere parut génante à ceux qui en avoient mené une plus libre ſous les auſpices de M. Niel dans la maiſon voiſine. La nouveauté qui a toûjours d'abord quelque attrait, leur en avoit donné quelque goût les premiers

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

mois, comme nous l'avons dit ; mais la continuation leur en parut ennuyante & au-deſſus de leur foible vertu. Le joug d'une vie de retraite, de ſilence, d'obéiſſance, de régle, commençoit à leur peſer, & à accabler ſous ſon poids des volontez foibles & trop peu affermies dans le bien. Faire toûjours & juſqu'à la mort, ce qu'ils commençoient à faire avec peine, leur parut inſuportable. Ils voyoient bien qu'il n' avoit point à attendre de relâchement de la part d'un homme, tel qu'étoit M. De La Salle ; & qu'au contraire ſa ferveur prenant chaque jour de nouveaux accroiſſemens, leur feroit une loi de marcher ſur ſes traces, ou un reproche honteux de ne le pas imiter. Ils aimérent donc mieux prendre le parti de ſe retirer. Ce ne fut pas ſans peine. Dans ces occaſions la conſcience diſpute avec l'attrait de la liberté & d'une vie plus commode ; mais enfin ils ſe retirérent. M. De La Salle fut obligé d'en renvoyer quelques autres qui avoient de la pieté, mais qui manquoient de talens, & qu'on n'avoit reçûs que par néceſſité. Deſorte qu'il falut preſque faire maiſon neuve en moins de ſix mois ; car de tous les anciens ſujets, il n'en reſta qu'un ou deux. Ainſi le nouvel Inſtitut parut trouver dans ſon berceau ſon ſépulcre, & joindre ſa ruïne à ſon origine ; mais celui qui rapelle du tombeau & qui rend la vie aux morts, reſſuſcita preſque au même moment cette famille mourante, par une recruë de nouveaux ſujets qui avoient du talent pour les Ecoles, un fond de pieté, & de grandes diſpoſitions pour être de vrais Diſciples de M. De La Salle.

remplacez par de meilleurs.

Ce fut donc alors, c'eſt-à-dire, vers la fin de l'année 1681. & au commencement de la ſuivante 1682. que la maiſon des Maîtres d'Ecoles, commença à prendre une véritable forme de Communauté. Le bon M. Niel qui y demeura juſqu'à la Fête de Noël 1681. étoit agréablement ſurpris des changemens qui ſe faiſoient à ſes yeux, charmé du bon ordre qui s'établiſſoit parmi les Maîtres, édifié de leur nouvelle maniere de vie ſi réguliere & ſi recuëillie. Il aimoit le bien & il étoit ravi de le voir germer dans l'œuvre dont il avoit jetté les premiers fondemens. Il auroit dû, ce ſemble, s'y fixer lui-même & y prendre racine ; mais ſemblables aux Oiſeaux de paſſage qui veulent viſiter tous les lieux de la terre ſans s'arrêter à aucun, M. Niel ennemi de la ſtabilité, ne put renoncer à ſon penchant qui l'appelloit par-tout, & qui l'eût volontiers fait voler en autant de terres pour y établir des Ecoles, que S. Paul en a parcouru pour y fonder des Egliſes.

Tout étant devenu nouveau dans l'établiſſement des Ecoles, Maiſon, Maîtres, maniére de vie, direction, Jeſus-Chriſt pouvoit dire à ſon ſujet : *Ecce nova facio omnia* : *je renouvelle toutes choſes* par mon ſerviteur. Auſſi arriva-t-il qu'une Vigne ſi bien renouvellée ne tarda pas à produire ſes fleurs, & à répandre au-dehors ſa bonne odeur. On va voir qu'elle paſſa bien-tôt du mépris qu'on en faiſoit, à une grande réputation, & que les Villes voiſines s'empreſſérent d'attirer dans leurs murs les nouveaux Diſciples du pieux Chanoine.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

CHAPITRE XI.

Nouveaux établiſſemens d'Ecoles Chrétiennes & Gratuites à Rethel, à Guiſe, & à Làon. L'occaſion qui fit naître à M. De La Salle la penſée de quitter ſon Canonicat, & de ſe dépoüiller enſuite de ſon bien, pour ſe livrer tout entier au ſoin de ſon œuvre.

LA Ville de Rethel fut la premiere qui fit au pieux Chanoine la demande de ſes nouveaux Maîtres d'Ecoles. M. Niel ravi d'une ſemblable requête, n'auroit pas héſité à en accorder; mais M. De La Salle plus circonſpect trouvoit des inconvéniens à envoyer des gens qu'il n'avoit pas encore eu le tems de bien former. Il ſçavoit ce que diſent les Saints à ce ſujet, que les fruits prématurez ſont mal-ſains & ſans goût; que les petits oiſeaux qui s'empreſſent de ſortir du nid & de vôler avant que d'avoir les ailes aſſez fortes, deviennent la proye de l'Epervier, ou tombent à terre ſans pouvoir ſe relever; que les Enfans qui quittent le ſein de leur mere avant terme, n'en ſortent pour l'ordinaire que pour aller au tombeau. Plein de ces véritez il aimoit mieux perdre un établiſſement, que d'expoſer ſes Diſciples mal affermis dans la vertu à un danger évident de chûte. N'ayant que des intentions pures, il regardoit d'un œil indifférent la multiplication des établiſſemens qui n'étoient pas fondez ſur une vertu à l'épreuve. Ainſi la propoſition de la Ville de Rethel lui paroiſſant délicate & mériter attention, il ne voulut rien précipiter dans la crainte qu'un Novice ou un Néophite de ſa petite Communauté, ne trouvât lui-même ſa perte dans le lieu où il iroit travailler à la ſanctification des autres. Dans cet eſprit il ne regardoit ce qu'il avoit commencé de faire pour les former, que comme l'eſſai de la perfection à laquelle il faloit les élever. Il eſt vrai que les jeunes gens qu'il avoit alors paroiſſoient de bonne volonté; mais il ſçavoit combien il y a de chemin à faire du terme des deſirs à celui de l'action; & que les premiers efforts pour acquérir la vertu, ſont encore bien éloignez de l'habitude de la vertu. De plus, l'exemple de Jeſus-Chriſt qui a paſſé trois années entieres à former ſes Diſciples dans ſa divine Ecole, & qui n'a pas voulu expoſer au monde leur vertu chancelante ſans l'avoir affermie auparavant par la deſcente du S. Eſprit & l'infuſion de ſes dons, lui apprenoit à retenir les ſiens auprès de lui dans un long & fervent Noviciat le plus de tems qu'il pouroit, & à ne les envoyer inſtruire qu'après être ſuffiſamment ſanctifiez.

J. Etabliſſement à Rethel en 1683. exemples de vertus qu'il donne en cette occaſion.

Toutes ces vûës l'arrêtoient & lui perſuadoient que ce qu'il pouvoit faire de mieux, étoit de promettre de ſes ſujets dans quelque tems, & de les retenir auprès de lui pour achever de les former. C'eſt ce qu'il fit, mais quelque tems après il n'en fut pas le Maître; car Mr. le Duc de Mazarin apuya ſi fortement la demande de Mrs de Rethel, & le zéle de M. le Curé en preſſa ſi vivement l'exécution, qu'il falut céder. M. De La Salle ne pouvant plus refuſer avec bienſéance, chargea de cette affaire M. Niel toûjours prêt à ces ſortes d'expéditions, & l'homme du monde le plus propre pour les négocier. Il le fit avec ſuccez en engageant la Ville à fournir à la ſubſiſtance des deux Maîtres, à quoi M. le Duc de Mazarin & M. le Curé contribuérent de leur part auſſi-bien que Mademoiſelle Bouralleti qui a laiſſé depuis 50. liv. de rente pour cette Ecole. De ſi

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

heureux commencemens engagérent peu après M. De La Salle à y acheter une Maiſon, dans le deſſein d'y faire un Séminaire de ſon Inſtitut. Ainſi à peine M. Niel fut-il arrivé à Rethel que tout fut réglé d'une maniere qui ſubſiſte encore aujourd'hui. Ayant trouvé dans les libéralitez de la Ville, de M. le Duc & de M. le Curé tout ce qu'il deſiroit, les Ecoles Gratuites y furent ouvertes l'an 1682. Il ne faut pas ômettre ici deux faits qui regardent cet établiſſement, fort propres à découvrir l'état de perfection, dans lequel M. De La Salle entroit dès-lors. Voici le premier. Monſeigneur le Duc de Mazarin prévenu d'une grande eſtime pour M. De La Salle voulut le connoître. Il ſe fit même un plaiſir d'entrer en converſation avec lui & l'honora de ſes viſites : bien plus, quelques années après l'établiſſement dont on vient de parler, ce Seigneur voulut pour honorer la vertu de M. De La Salle, gratifier les Freres d'une rente perpétuelle de deux cens livres de penſion annuelle à prendre ſur ſon Domaine, afin de groſſir leur fondation. Il en fit dès-lors la propoſition à M. De La Salle qui la reçût avec reconnoiſſance; & au même moment le Contrat fut dreſſé, mais il ne fut pas ſigné. La concluſion de l'affaire remiſe au lendemain paroiſſoit immanquable; cependant elle manqua par les artifices de quelques eſprits broüillons & ennemis du bien, qui ſçûrent ſi-bien indiſpoſer M. le Duc de Mazarin, que du ſoir au lendemain il parut un autre homme à l'égard de M. De La Salle.

La ſurpriſe du ſerviteur de Dieu fut grande, quand retournant voir ce Seigneur le lendemain, pour mettre la derniere main au traité, il le trouva froid & glacé, & d'humeur à rire & à plaiſanter à ſes dépens. L'humble Chanoine après avoir eſſuyé des reproches piquans, & des railleries humiliantes, ſans s'écarter du reſpect dû à la perſonne du Duc, & ſans avilir l'honneur de ſon caractére, rejetta avec fermeté certaines conditions onéreuſes, qu'on vouloit lui preſcrire & ſe refuſa avec une généreuſe modeſtie à des demandes peu convenables. Enfin, après avoir ſçû détruire d'un ton modéré & d'un air tranquille, les difficultez qu'on lui objectoit pour faire échoüer le contract commencé; il ſe retira, content de n'avoir remporté que des mépris d'une affaire, qui avoit été commencée par ſes loüanges & par de grands témoignages d'eſtime pour ſa perſonne. Il connoiſſoit ceux à qui il avoit obligation de ce mauvais ſervice; mais jamais il ne ſe permit de leur en faire des plaintes; jamais il ne voulut ſouffrir qu'on leur en témoignât le moindre reſſentiment.

Le ſerviteur de Dieu faiſoit bien de s'acoutumer aux afronts, & de s'endurcir contre les railleries & les inſultes; car l'œuvre qu'il entreprenoit, en étoit une ſemence; & on peut dire, que le reſte de ſa vie ne ſera qu'une longue ſuite de perſécutions & d'humiliations de toutes les ſortes. Preſque tous les jours il vit dans la ſuite des orages ſe former ſur ſa tête. L'un ſouvent naiſſoit de l'autre & la fin du premier voyoit le commencement d'un ſecond. Ainſi tous ſe ſuccedant les uns aux autres; ont formé une tempête qui a été auſſi longue que ſa vie, & les tonneres n'ont ceſſé de gronder ſur lui, que quand il a été caché dans le Tombeau.

Après tout, le vertueux Chanoine n'enviſageant les évenemens que dans leur principe : remontant toûjours à leur ſource & trouvant que Dieu en eſt l'auteur, dans les plus fâcheux, comme dans les plus agréables, il baiſoit avec amour & avec ſoumiſſion la main qui le frapoit. Un homme qui ne vouloit que Dieu, ne vouloit rien hors de ſa volonté : Ainſi perſuadé, que le peché ſeul excepté rien dans ce monde n'arrive que par l'ordre de Dieu, il demeuroit indifférent pour

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

tous les évenemens, & les plus mortifians le trouvoient toûjours tranquille & soûmis. Jamais un contre-tems fâcheux n'a parû troubler ſa paix, ni alterer l'égalité de ſon humeur ; cependant combien va-t-il en eſſuyer dans le cours de ſa vie pour mettre ſon Inſtitut dans ſa perfection ? Quelles contradictions ? Quelles perſécutions le monde & le Démon ne lui préparent-ils pas ? On en ſera étonné en liſant cette Hiſtoire.

Son premier établiſſement à Rethel fut le theâtre des premieres injuſtices qui mirent ſon déſinterreſſement à l'épreuve : Deux perſonnes des plus riches de cette Ville lui avoient laiſſé une ſomme conſidérale pour aider à cette fondation. La donation étoit en bonne forme : Il en étoit même déja en poſſeſſion, & on lui en avoit remis les papiers & les obligations entre les mains, on la lui diſputa cependant : des heritiers avides, & qui en recuëillant une groſſe Succeſſion, plaignoient d'autant plus ſa parcelle qui leur échapoit, qu'elle étoit leguée pour une œuvre pieuſe, ne furent pas d'humeur de la céder : mais ils n'eurent pas beſoin de ſe remuër beaucoup pour ſolliciter les Juges, & pour préparer les pieces du Procès ; car M. De La Salle le jugea lui-même en leur faveur & leur donna gain de cauſe, en ſe déſiſtant de ſes droits. Il aima mieux faire cette perte, que d'expoſer ſa paix aux pourſuites diſſipantes d'un Procez, & la charité au péril d'être bleſſée. Exemple de déſinterreſſement auſſi édifiant qu'il eſt rare.

Nous allons encore ici placer comme dans ſon lieu naturel, un autre fait, dont les mémoires ne nous fixent point l'époque certaine. M. De La Salle, ſoit par les lumieres de ſa ſageſſe naturelle, ſoit par celles qui viennent d'en-haut, prévoyant que l'entreprenant M. Niel auſſi prompt à laiſſer les Ecoles qu'il commençoit, qu'à en aller ouvrir de nouvelles, ne manqueroit pas de les laiſſer toutes à ſa charge, quand la fantaiſie lui en prendroit, crut qu'il devoit chercher ſa garantie dans un nombre ſuffiſant de Maîtres. Car quel moyen de ſoutenir les établiſſemens, s'il n'avoit des gens prêts à remplacer M. Niel par-tout, où comme une nouvelle étoile il éclipſoit auſſi vîte qu'il paroiſſoit ? Mais ce deſſein avoit ſes ſuites que le pieux Chanoine aprehendoit : Se charger de pourvoir de Maîtres les Ecoles vacantes, c'étoit ſe charger des Ecoles & des Maîtres ; c'étoit prendre ſur ſon compte une œuvre qu'il eſtimoit & qu'il aimoit ; mais dont il ne vouloit alors avoir qu'une direction libre & volontaire, ſans engagement & ſans obligation. D'un côté il craignoit la chute des établiſſemens de M. Niel : de l'autre il prévoyoit, que s'il n'avoit pas des Maîtres prêts à faire marcher ſur les pas d'un homme voltigeant d'Ecole en Ecole, pour le remplacer, il en verroit la décadence ſuivre de bien près l'établiſſement.

IV. Premieres ferveurs extraordinaires de M. De La Salle par leſquelles Dieu le diſpoſe à ſes deſſeins.

En cet embarras, il ſe réſolut de faire une retraite pour implorer les lumieres de Dieu, & s'inſtruire de ſes ſaintes volontez. Afin de la faire avec plus de recuëillement & de ſilence, il loua un petit Jardin fort ſolitaire, proche les Auguſtins, & voiſin des remparts de la Ville, qui fut le premier témoin de ſes tranſports de ferveur & de ſa mortification. Là après avoir donné ſes ordres dans ſa maiſon, & ſes ſoins dans la Communauté des Maîtreſſes d'Ecole, dont M. Roland l'avoit chargé, il ſe retiroit en ſolitude, pour livrer ſon eſprit ſans diſtraction à l'oraiſon, & ſon corps ſans ménagement à la pénitence. *Ha !* dit le Mémoire que nous copions, *ſi les murailles du petit Cabinet qui lui ſervoit de cellule, pouvoient parler, que ne diroient-elles pas de ſes ſanglantes diſciplines, & des autres pieux excès dans leſquels le jettoit l'yvreſſe ſpirituelle du vin nouveau, qu'il commençoit à goûter.* Le ſang dont ce petit lieu étoit par-tout rougi, ſervoit de témoignage

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

aux saintes cruautez qu'il exerçoit sur sa chair, & aux sacrifices qu'il en faisoit à Dieu. Ce fut-là que commençant une vie toute nouvelle, il forma le premier plan de la plus sublime perfection.

III. Etablissement à Guise en 1682.

Pendant ce tems-là, l'établissement des Ecoles Gratuites à Rethel, réveilla à Guise l'envie qu'on avoit euë d'en avoir. Nous avons déja vû que l'affaire avoit manqué par la faute de M. Niel qui l'avoit précipitée, & qui n'avoit pas voulu suivre les conseils de M. De La Salle. Cette année elle se renoüa, & elle fut heureusement concluë. Messieurs de Ville fournirent une maison aux Maîtres; & Mademoiselle de Guise fonda les Ecoles Gratuites, qui furent ouvertes la même année 1682. Au mois de Juillet de la même année, on en entreprit d'autres à Château-Portien; & à la fin de ladite année, on en vît de nouvelles érigées à Laon, de la maniere qui suit. Le Curé de S. Pierre-le-vieux de cette Ville, informé des grands biens que faisoient les Ecoles Gratuites, crut qu'elles ne pouvoient être nulle part plus utiles que dans sa Paroisse, où les pauvres faisoient le plus grand nombre de ses Paroissiens. Le zéle de leur instruction & le desir d'enrichir de biens spirituels, ceux qui se trouvoient dépourvûs de ceux de la fortune, lui mirent la main à la plume pour demander en grace à M. De La Salle quelques-uns de ses Disciples. M. Niel se trouvant encore aussi prêt pour ce nouvel établissement qu'il l'avoit été pour les précédens, fournit à la Divine Providence l'occasion de débarasser nôtre Chanoine, d'un homme de bien à la vérité; mais homme de bien à sa mode, & qui n'eût jamais pû entrer en son esprit, ni se façonner à sa maniere de vie.

IV. Etablissement à Laon en 1683. Tentation subtile sur la défiance de l'avenir, & sur l'incertitude de l'état, qui trouble les nouveaux sujets, & qui les presse de sortir.

M. Niel étoit alors à Guise, où il étoit allé, après six mois de séjour à Rethel. Ainsi de Guise il vint à Laon, où il trouva tout préparé pour l'ouverture des Ecoles; car la Ville ne se contentant pas de donner son agrément à leur érection, fournit une maison pour loger les Maîtres, & aida à leur subsistance avec l'Abbaye de S. Martin & le Curé de S. Pierre, qui fût depuis Chanoine de la Cathédrale, & qui vit encore aujourd'hui. Cet établissement fut fait en l'année 1683. Le Curé profita de cette occasion pour lier une amitié étroite avec M. De La Salle, comme avec un homme qui avoit sa confiance & dont il honoroit l'éminente vertu. M. Niel qui avoit commencé cet établissement y demeura deux ans. C'étoit bien du tems pour un homme de ce caractére: aussi fut-il tenté au bout de ce terme de s'en retourner à Roüen. Mais comment le faire? Il s'étoit chargé des Ecoles de Rethel, de Guise & de Laon; c'étoit lui qui en avoit la direction. Il falloit donc pour s'en défaire avec honneur, les remettre entre les mains de M. De La Salle. C'est-là le parti qu'il prit. Pour l'exécuter il vint en 1685. trouver nôtre Chanoine à Reims, & le prier avec de grandes instances d'accepter la démission qu'il faisoit de ces Ecoles. M. le Curé de S. Pierre de Laon qui ne le désiroit pas moins que M. Niel, joignit ses prieres aux siennes. Mais M. De La Salle demeura ferme dans son refus, & il ne changea de résolution que quand il vit ces Ecoles abandonnées par celui-là même qui les avoit établies, comme on le verra dans la suite.

Tandis que le pieux Chanoine se livroit tout entier au soin de son petit troupeau, Satan étudioit les moyens de le dissiper une seconde fois. Bien instruit par sa profonde malice, & par sa longue expérience, que les plus grands maux & les plus grands biens tirent leur origine de très-petits commencemens, il forma un nouveau dessein de faire avorter dans sa naissance cette œuvre, qu'il voyoit s'élever à son préjudice & dont il commençoit à craindre les progrès.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

Le moyen efficace d'y réüſſir, étoit de tenter les ſujets, & de les faire ſortir par des prétextes ébloüiſſans, que l'eſprit humain regarde comme des raiſons invincibles. Il en avoit déja fait l'épreuve avec ſuccès, puiſqu'il avoit ſçû débaucher, & tirer preſque tous les premiers Maîtres des mains de M. De La Salle par ſemblables artifices. S'il réüſſiſſoit une ſeconde fois dans cette entrepriſe, il croyoit pouvoir ſe répondre du renverſement de l'Inſtitut naiſſant. On n'en parleroit plus en effet aujourd'hui, & il auroit trouvé ſa ruïne dans une ſeconde deſertion des Maîtres, ſi la malice de l'ennemi eût eû ſon effet. Le démon fit donc de nouveau ſes efforts pour les cribler, ſelon la parole de Jeſus-Chriſt, comme ou crible le bled, une ſeconde fois, après l'avoir ſi bien fait la premiere ; mais il ne ſe ſervit pas du même ſtratagême. Les premiers Maîtres accoutumez à une vie libre & commode, avoient trouvé doux d'abord le joug de l'obéïſſance & de la Régle ; mais inſenſiblement le démon avoit ſçû affoiblir leur volonté, & éteindre par l'ennui & par le dégoût les premieres étincelles de ferveur qui s'étoient allumées dans leurs cœurs. Une ſuite continuelle & uniforme d'exercices de pieté, qui au commencement les avoit touchez, leur avoit parû gênante dans la ſuite. Sentant d'ailleurs leur liberté trop à l'étroit, & leurs ſens trop en captivité, ils n'avoient penſé qu'à ſecoüer un joug que l'eſprit malin leur avoit repreſenté devoir chaque jour devenir plus dur, & enfin inſuportable. Pendant que le démon agiſſoit avec tant de force, M. De La Salle qui s'en étoit aperçû, ne s'étoit pas endormi. Il avoit fait tout ce que pouvoit faire en pareille rencontre un homme plein de Dieu & plein de zéle. Ainſi il eſt aiſé de conjecturer quelle avoit été dans de ſi fâcheuſes circonſtances la ſituation de ſon cœur. Supérieur vigilant, Pere tendre, il avoit dit à ces hommes tentez tout ce que l'Eſprit de Dieu lui avoit dicté, pour leur découvrir la tentation & les moyens de la repouſſer. Careſſes, exhortations, avertiſſemens, prédictions de l'avenir, tout avoit été employé par ce charitable Medecin, afin de guérir les plaïes que la malice du démon faiſoit dans ces ames ſimples. Son eſprit allarmé ſur des commencemens ſi fâcheux, n'avoit pû trouver de repos. En voyant ſes brebis prêtes à ſe diſperſer, & à ſe ſouſtraire à la vigilance de leur Paſteur, il avoit ſenti ſes entrailles ſe déchirer ; mais leur parti étant pris, il lui avoit été inutile de parler, & de mêler des larmes de tendreſſe avec des reproches d'amitié. Des gens qui avoient pû oublier Dieu, n'avoient pas été diſpoſez à ſe reſſouvenir des bienfaits de M. De La Salle, & des obligations qu'ils lui avoient. Des gens déterminez à combattre pour leur propre volonté & pour leur liberté, n'avoient pas été d'humeur à croire qu'un homme qui ne leur propoſoit que la captivité Evangélique, fût leur ami véritable & un ſage Conſeiller.

Ainſi M. De La Salle avoit été obligé d'être le témoin de leur deſertion, après l'avoir été de leur dérangement. Avec quel regret avoit-il vû ces premiers Diſciples, ſemblables à l'Enfant prodigue, quitter ſa maiſon, & s'arracher d'entre ſes bras ? Avec quelle douleur avoit-il vû le vaiſſeau, dont il venoit de commencer à prendre le gouvernail en main, prêt à faire naufrage ? C'eſt ce qu'il n'eſt pas difficile de comprendre. Etonné, & preſque déconcerté de ne voir plus avec lui qu'un ou deux Maîtres, il auroit pû leur adreſſer ces paroles de Jeſus-Chriſt : *Ne voulez-vous point auſſi vous en aller ?*

Le zélé Chanoine, en ſe chargeant de cette œuvre pour laquelle d'ailleurs il n'avoit aucune inclination de nature, n'ayant eu en vûë que l'inſtruction des Pauvres & le bien de l'Egliſe, il ſemble qu'il eût dû eſperer un ſuccès plus heureux.

Mais

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

Mais, ô hauteur des Jugemens de Dieu ! Dieu ne met ſa gloire, & nous ne devons point la chercher ailleurs que dans l'exécution de ſes volontez & la ſoumiſſion aux ordres de ſa Providence ; quoique Dieu inſpire lui-même à ſes Serviteurs des entrepriſes propres à l'honorer, il ſe plaît néanmoins très-ſouvent à les traverſer & à les faire échoüer, ou à les mettre ſur les bords de leur ruine, pour les relever enſuite avec plus d'éclat. C'eſt lui qui mortifie & qui vivifie, qui conduit à la mort, & qui rapelle à la vie. Cent fois le petit troupeau de Jeſus-Chriſt à ſa mort & après ſa Reſurrection s'eſt vû diſperſé, diſſipé & ſur le penchant de ſa perte ; & cent fois il s'eſt vû renaître avec plus de gloire. Toutes les œuvres de Dieu ont eſſuyé de pareilles épreuves : ainſi il ne faut pas s'étonner ſi celle-ci les éprouve.

M. De La Salle éclairé dans les voïes de Dieu, n'avoit point perdu courage en cette occaſion. En recüeillant de ſon petit troupeau les précieux reſtes qui fondoient toute ſon eſpérance, il n'avoit épargné ni ſoins, ni avis, ni exhortations, ni ſervices, pour les garantir du mauvais exemple de ceux qui étoient ſortis. Ses peines n'avoient point été inutiles ; & même ſes larmes avoient bien-tôt été eſſuïées, & il avoit eû de quoi loüer & benir Dieu, en voyant un nombre de Sujets qui avoient du talent, de la force & de la bonne volonté, repeupler ſa petite Compagnie & remplacer les deſerteurs. En formant une Communauté nouvelle & plus nombreuſe, il avoit eû l'avantage de la pouvoir policer mieux que jamais ; & n'ayant eû à travailler que ſur des Sujets nouveaux, il n'avoit point eû à redreſſer les mauvais plis, qu'une éducation trop libre ſous M. Niel avoit fait prendre aux autres. Tout ce qu'il avoit eû à faire, avoit été de les prémunir contre l'inconſtance naturelle, dont ceux qui l'avoient quitté, lui avoient apris à craindre les triſtes effets. Or perſuadé que le meilleur moyen pour les rendre inébranlables dans leur vocation, étoit de les affermir dans la vertu ; il avoit mis tous ſes ſoins à la leur faire acquerir. Auſſi avoit-il eû la conſolation de voir qu'il avoit ſemé en bonne terre, & que les fruits correſpondoient à ſes travaux ; car ſes Diſciples avoient fait de grands progrez dans la pieté par ſes exemples & par ſes diſcours, & il en avoit fait lui-même de plus grands par ſa fidélité & par ſa docilité à ſe laiſſer conduire à l'Eſprit de Dieu : car il étoit de ces ames généreuſes, qui loin de rien refuſer à Dieu, lui accordent tout ce qu'il demande, & au moment même qu'il le demande.

Cependant, avec tous ſes ſoins & ſa vigilance, il ne put mettre ſes Diſciples à l'abri de la tentation la plus fine, la plus délicate & la plus ébloüiſſante, que l'eſprit malin pouvoit leur ſuggérer, qu'en ſe faiſant lui-même une victime de pauvreté, & qu'en cherchant dans le dépoüillement général de tous ſes biens un remede efficace contre l'artifice du ſéducteur. Ce ne fut donc plus l'amour de la liberté, l'ennui d'une vie génante, le dégoût des exercices de pieté, que le démon mit en œuvre pour ébranler une ſeconde fois le petit troupeau du zélé Chanoine, & pour l'engager à une nouvelle deſertion. Ce fut la prévoyance pour l'avenir & la crainte de manquer un jour du néceſſaire. Ce foible étant dans tous les hommes qui ne ſont point fondez ſur la parfaite confiance en Dieu ; cette inquiétude étant le ver qui ronge les meilleures volontez, & qui leur fait perdre les meilleurs deſſeins, quand la pure charité ne s'en eſt pas encore emparée, il fut aiſé à l'eſprit de malice de ſurprendre par cet endroit des novices en vertu. Et certainement en attaquant leurs cœurs par ce côté qui étoit le plus foible en eux, il s'en ſeroit rendu maître tôt ou tard, malgré les prieres & les remon-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

trances de M. De La Salle, ſi le vertueux Chanoine n'eût pas oppoſé à l'artifice du tentateur un exemple héroïque de détachement & de pauvreté volontaire.

Une réponſe bruſque, mais naïve de la part de pluſieurs Maîtres, fortement ſollicitez de quitter leur état & de chercher dans un autre un azile contre la pauvreté, y donna occaſion. Réduits au pur néceſſaire, ſans fond, ſans revenu, ils portoient leurs vûës dans un avenir incertain ; & une inquiette défiance ne leur laiſſoit voir de reſſource pour leur vieilleſſe, que dans une honteuſe mendicité. Le démon groſſiſſant dans leur imagination les ſujets de leur défiance, ne leur montroit dans le tableau de leurs miſeres futures, qu'un Hôpital en cas de maladie ou de caducité, pour récompenſe de leurs travaux & des forces de leur jeuneſſe épuiſées dans un emploi ingrat & ſterile, qui tôt ou tard devoit les abandonner à la plus affreuſe indigence, ſans pouvoir leur répondre d'un morceau de pain dans l'âge avancé. Il eſt vrai, ſe diſoient-ils encore à eux-mêmes dans ces piquantes inquiétudes dont ils étoient aſſiégez, que nous pouvons eſperer de trouver un remede aſſûré contre la miſere dans la bonté de nôtre Pere, tandis qu'il vivra. Mais pouvons-nous compter ſur ſa vie ? En nous fondant ſur ſa charité, nous trouverons dans ſon bon cœur & dans ſes biens, un rempart contre la pauvreté ; mais il peut mourir : & lui mort, que deviendront les Ecoles qu'il ſoûtient ? que deviendront les Maîtres qu'il nourrit, & à qui il ſert de pere ? Où aller ? Que faire, ſi M. De La Salle vient à manquer ? C'eſt ce qu'ils ſe diſoient à eux-mêmes ; c'eſt ce que le démon avoit ſoin de leur répéter, & de ne leur pas laiſſer oublier. Ces objections toûjours preſentes à leur eſprit, & qui ne ſouffroient ni réponſe ni replique, y formoient mille chimeres propres à les décourager, & à les jetter dans la langueur & dans une ſombre mélancolie. Leur vigilant Supérieur qui étudioit tous les mouvemens de leurs cœurs, & qui y liſoit leurs diſpoſitions les plus ſecrettes, ne fut pas long-tems ſans apercevoir la playe que l'eſprit malin envenimoit chaque jour. Pour la guérir, à la priere il ajoûtoit des exhortations tendres, afin de les animer à la confiance en Dieu & à l'abandon à ſa Providence ; mais leurs ames ſemblables à ces maiſons ruïneuſes qu'on étaye, & qui ne ſe ſoutenant que par des appuis étrangers, tombent ni plus ni moins en décadence, revenuës à peine de leur premier abbatement, y rentroient & penchoient toûjours du côté de la porte.

V. M. De La Salle les exhorte en vain de ſe confier en Dieu.

M. De La Salle ſentoit que ſes exhortations ſur la confiance en Dieu & ſur l'abandon à la divine Providence n'avoient pas grand effet, ſans en ſçavoir la cauſe ; mais ces hommes groſſiers & ennemis du déguiſement, ne la lui laiſſerent pas long-tems ignorer. Ils avoüerent avec franchiſe, que leur inquiétude naiſſoit de l'incertitude & du peu d'aſſûrance de leur état. Ils lui repreſenterent que leur ſituation n'avoit rien de fixe ni de ſtable ; qu'il pouvoit lui-même voir le renverſement de ſon œuvre, & qu'il étoit triſte pour eux de ſacrifier leur jeuneſſe au ſervice d'un Public qui les oublieroit, ſans être aſſûrez de trouver dans un âge avancé un azile pour ſe repoſer de leurs travaux paſſez, & de finir leurs jours à l'abri de l'indigence.

Une replique qu'ils lui font, lui fait prendre le deſſein de tout quitter à l'exemple des Apôtres.

En diſant cela, ils ne diſoient pas tout : ils avoient une autre replique ſecrette à faire à toutes les exhortations que leur Supérieur faiſoit ſur l'abandon à la Providence, qu'ils n'oſoient encore lui dire, étant retenus par la honte & par le reſpect. Quoique vraïe, elle étoit incivile, & ils avoient peur qu'elle n'offenſât un homme qui leur faiſoit tant de bien, & dont ils ne pouvoient faire aucune plainte. Mais des gens ſans fard, & qui n'avoient jamais étudié l'art de

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

diſſimuler, pouvoient-ils contenir long-tems dans leur cœur la replique qu'il formoit, & empêcher leur langue de s'émanciper par une repartie auſſi ingénue que piquante, qui quoiqu'impolie contenoit un fond de verité, capable d'avoir tout l'effet que Dieu en attendoit. Ils ſe túrent cependant ſur cet article encore quelques jours. Pendant ce tems que leur bouche ne déceloit point encore la penſée de leur eſprit, le Chanoine alors riche ne manquoit pas de reprendre ſes diſcours ſur la confiance en Dieu, & de les porter par les paroles mêmes de l'Evangile à un entier abandon aux ſoins de la Providence. Hommes de peu de « foi, leur diſoit-il, vous preſcrivez par vôtre peu de confiance des bornes à une « bonté qui n'en a point. Certainement, ſi elle eſt infinie, univerſelle & conti- « nuelle, (comme vous n'en doutez pas) elle aura toûjours ſoin de vous, & elle « ne vous manquera jamais. Vous cherchez de l'aſſûrance, ne l'avez-vous pas « dans l'Evangile? La parole de Jeſus-Chriſt eſt vôtre Contrat d'aſſûrance: il « n'y en a point de plus ſolide, car il l'a ſigné de ſon ſang, il l'a muni du « ſçeau de ſa vérité infaillible. Pourquoi entrez-vous donc en défiance? Si les « promeſſes poſitives d'un Dieu ne peuvent pas calmer vos inquiétudes & vos al- « larmes ſur l'avenir, cherchez des fonds de rentes qui les équivalent? Conſidé- « rez les lys des champs, c'eſt Jeſus-Chriſt lui-même qui nous invite à les regar- « der, & les herbes de la Campagne; & admirez avec quelle opulence Dieu « les a chargez d'ornemens & de beautez. Rien ne leur manque; & Salomon lui- « même dans tout l'éclat de ſa gloire, n'étoit pas ſi-bien vétu. Ouvrez les « yeux ſur les oiſeaux qui volent en l'air, ou ſur les plus petits animaux qui ram- « pent à terre, aucun qui manque du néceſſaire; Dieu pourvoit à leurs beſoins. « Sans grenier, ſans cave, ils trouvent par-tout une nourriture que la Provident- « ce leur tient prête & preſente. Sans ſemer, ſans moiſſonner, ils rencontrent « leur ſubſiſtance; le Pere celeſte en eſt chargé. Si ſa main bien-faiſante & li- « bérale étend ſes ſoins juſques ſur les plus vils inſectes, que l'homme foule aux « pieds, juſqu'au foin qui ſéche & qui ſert d'aliment au feu, pouvez-vous croi- « re, gens de peu de foi, que celui auquel vous conſacrez vôtre jeuneſſe, & « auquel vous dédiez vos travaux, vous abandonne dans vôtre vieilleſſe, & vous « laiſſe traîner dans la miſere la fin d'une vie employée à ſon ſervice? Rani- « mez donc vôtre confiance en une bonté infinie, & faites-lui honneur en lui « abandonnant le ſoin de vos perſonnes. Sans trouble ſur le preſent, ſans inquié- « tude ſur l'avenir, n'étendez vos ſoins qu'au moment que vous avez à vivre, & « ne chargez point le jour qui coule, des prévoyances du jour qui ſuit. Ce qui « vous manquera le ſoir, le lendemain vous le fournira, ſi vous ſçavez eſperer « en Dieu. Dieu feroit plûtôt des miracles, que de nous laiſſer manquer. Après « la parole de Jeſus-Chriſt, je vous en donne pour preuve l'expérience de tous « les Saints. Les miracles de Providence ſont journaliers, & ils ne ceſſent qu'à « l'égard de ceux qui s'en défient. «

Des paroles ſi véritables auroient pû avoir leur effet, ſi celui qui les prononçoit avec tant de force, eût été auſſi pauvre qu'il étoit vertueux. Mais c'étoit un Chanoine riche qui parloit, & qui trouvant dans une bonne Prébende, & dans ſon bien de patrimoine une reſſource aſſûrée contre l'indigence, n'avoit pas grace pour perſuader l'oubli de tout propre intérêt. Il lui étoit aiſé de parler d'abandon parfait à la divine Providence, tandis qu'il n'avoit rien à craindre, & qu'elle l'avoit pourvú avec tant d'abondance du néceſſaire & même du ſuperflu. Avant qu'il puiſſe perſuader ce langage de perfection, il faut qu'il ſe mette dans

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

l'état de ceux auſquels il l'adreſſe ; lorſque dépoüillé de tout, ſans Bénéfice, ſans bien de patrimoine, il donnera le premier l'exemple de l'abandon à la Providence, ſa parole ſera écoutée ; elle ſera efficace, parce qu'elle ſera ſoutenuë de ſon exemple. En effet rien n'eſt plus efficace que l'exemple. On peut réſiſter à la parole : on peut par des raiſons captieuſes contredire les véritables : on peut même douter des miracles, du moins les conteſter ; mais il faut ceder à l'exemple. C'eſt un fait qui porte avec ſoi ſon évidence, & qui n'admet point d'excuſes.

Les Diſciples du pieux Chanoine avoient pour ſa vertu un fond d'eſtime & de vénération. Les actions d'humilité, de mortification, de recüeillement, de charité, dont ils voyoient en lui des exemples journaliers, lui attiroient toute leur confiance ; mais enfin il étoit encore riche : & tandis qu'à l'abri d'un bon revenu il ſollicitoit leur courage de hazarder une vieilleſſe, ou une ſanté uſée & devenuë infirme, à un avenir incertain, il ne pouvoit trouver grace auprès d'eux, ni les réſoudre à cet abandon héroïque, dont il ne leur avoit pas encore donné le modéle dans ſa perſonne. Par-là le démon ſçavoit énerver dans leurs eſprits la force de ſes paroles, en leur repreſentant que celui qui parloit ſi bien d'abandon à la Providence, étoit riche ; & que s'il étoit dans le même état qu'eux, il pouroit rabattre quelque choſe d'une ſi grande perfection, & chercher le premier à s'aſſûrer du pain pour le reſte de ſes jours.

Les Maîtres las de le penſer, s'enhardirent enfin à le dire, & à lui faire une de ces réponſes bruſques & naïves, que le ſentiment du cœur croit ſans replique. » Vous parlez bien à vôtre aiſe, lui dirent-ils, tandis que vous ne manquez de » rien. Pourvû d'un bon Canonicat, & d'un bien de Patrimoine pareil, vous êtes » aſſuré, & à couvert de l'indigence. Que nôtre établiſſement tombe ; vous de- » meurez ſur vos pieds, & le renverſement de nôtre état n'ébranle pas le vôtre. » Gens ſans biens, ſans revenus, & même ſans métier : où irons-nous, que fe- » rons-nous, ſi les Ecoles tombent, ou ſi on ſe dégoûte de nous ? La pauvreté » ſera nôtre unique partage, & la mendicité le ſeul moyen de la ſoulager.

Cette réponſe qui n'étoit ni polie ni gracieuſe, contenoit un fond de verité qui ſe fit d'abord ſentir à un cœur droit. M. De La Salle ne l'attendoit pas : plus elle fut imprévûë, plus elle fut efficace. L'amour propre ne lui fit point prendre le change : ſans faire attention à ce que ce reproche avoit d'odieux, il en peſa toute la force. Sa candeur l'obligea d'avoüer qu'ils avoient raiſon de le lui faire. Le S. Eſprit à cette voix uniſſant la ſienne, lui diſoit bien plus haut & avec bien plus de véhémence dans le ſecret du cœur, qu'il n'avoit rien à répondre, & que ſon dépoüillement réel feroit ſeul la preuve que ſon cœur avoit parlé, quand ſa bouche avoit dit de ſi belles choſes ſur l'abandon à la Providence ; qu'il devoit joindre l'action à la parole, s'il la vouloit voir efficace & puiſſante ; que quand il ſeroit pauvre comme eux, & au même état qu'eux, il auroit alors grace pour les faire marcher ſur ſes traces dans les voyes du dénuëment de toutes choſes & de l'oubli de tout intérêt.

La réponſe des Maîtres donna bien à penſer à M. De La Salle, & le plongea dans un grand embaras. D'un côté ſe faire pauvre comme eux, & devenir par choix, ce qu'ils étoient par néceſſité ; ſe défaire de ſon Canonicat, & ſe dépoüiller de ſon bien de Patrimoine, pour ſe livrer au ſoin d'une œuvre qui ne faiſoit qu'éclore, & dont il couroit les riſques ſans eſpérance certaine de grands fruits, c'étoit un parti téméraire aux yeux de la prudence humaine ; & même aux

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

yeux de la Foi il méritoit bien des réflexions. De l'autre côté demeurer riche & bien pourvû avec des gens pauvres & ſans reſſource, il falloit ſe fermer la bouche, & ne plus leur parler de l'oubli de l'avenir, ni de renoncement aux précautions qu'il demande : il falloit ceſſer les leçons ſur l'abandon à la Providence ; & en ce cas les laiſſer ſans armes & ſans défenſe contre les traits de l'eſprit malin, qui les attaquoit par leur foible. En de telles conjonctures, que fût devenu ſon petit troupeau ? Satan alloit ſans doute de nouveau le diſperſer & trouver une ſeconde victoire dans une ſeconde deſertion. S'il eût réüſſi à faire ſortir ces derniers Maîtres à l'exemple des premiers, ſon triomphe eût été complet, & il auroit vû la fin d'une œuvre, dont il commençoit à redouter ſi fort les ſuites, en l'étouffant dans ſon berceau. Voilà les diverſes penſées qui agiterent M. De La Salle, & qui le mirent en grande perplexité ; nous allons l'en voir ſortir avec gloire dans le Chapitre ſuivant par une généreuſe réſolution de tout quitter à l'exemple des Apôtres, & de ſe dépoüiller de ſon Canonicat & de ſon bien, pour s'attacher à Jeſus-Chriſt nud ſur la Croix.

CHAPITRE XII.

M. De La Salle délibere s'il quittera ſon Canonicat : Raiſons qui l'engagent à cette généreuſe réſolution ; il la forme, mais il n'oſe l'éxécuter, juſqu'à ce qu'il la voye autoriſée par ſon Directeur.

LA réponſe vive & ingénuë qu'avoient fait les Maîtres d'Ecole à leur Supérieur, ne fut pas une de ces repliques qui frapent d'abord, mais qui n'excitent dans l'eſprit que des mouvemens paſſagers : elle ſaiſit ſi bien celui du Chanoine qu'elle y demeura imprimée. De profondes réflexions en furent le premier effet. Des délibérations & des conſultations ſérieuſes en furent la ſuite, & le dépoüillement réel en fut le fruit.

I. M. De La Salle conſulte le P. Barré Minime ſur ſon deſſein.

La premiere penſée que l'eſprit naturel du vertueux Chanoine lui fournit, fut de fonder les Ecoles, & de deſtiner à cette fondation ſon bien de Patrimoine. Quel meilleur uſage en pouvoit-il faire ? Ses parens étoient riches, & n'attendoient pas ſon heritage pour vivre dans l'aiſance. *Si vous voulez être parfait, allez, vendez votre bien, & donnez-le*, dit Jeſus-Chriſt. A qui ? Aux parens ? S'ils ſont dans le beſoin, la charité le preſcrit : elle aime l'ordre & elle met au premier rang des pauvres, les parens qui ſe trouvent en néceſſité. L'ordre de la charité commence par eux la diſtribution des biens, dont le deſir de la perfection dépoüille le propriétaire ; mais s'ils ſont riches, faut-il leur livrer le prix de la vente des biens que l'Evangile conſeille ? Non, ce ſeroit les charger d'un ſuperflu, qui pourroit tourner à leur perte ; ce ſeroit leur confier un dépôt avec commiſſion de le rendre aux indigens, qui le doivent recevoir de la premiere main, ſelon Jeſus-Chriſt, qui dit expreſſement, *& donnez-le aux pauvres*. Quelle morale pour le ſiécle où nous vivons ! Le monde n'en veut plus d'exemples. Quels cris jette une famille, qui ſe croit dépoüillée de tout ce qu'on donne aux pauvres, à l'Egliſe, ou aux autres bonnes œuvres.

C'eſt cependant l'éxacte pratique de ce conſeil, qui a donné naiſſance à la primitive Egliſe. Si on veut la condamner, il faut intenter Procès à un nombre in-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

fini de Saints. Si ces exemples anciens ne ſont plus à imiter aujourd'hui, il faut croire que les conſeils Evangéliques ſont ſujets à la preſcription des tems. On ne peut donc déſavoüer, que le deſſein que conçût alors M. De La Salle, & qu'il exécuta en effet, de ſe défaire de ſon bien de Patrimoine en faveur des pauvres, ne trouve ſon Apologie dans l'Evangile & dans les exemples des Saints. La deſtination qu'il en faiſoit à la fondation des Ecoles Gratuites & Chrétiennes rempliſſoit toutes ſes vûës : Car 1. Elle tournoit toute entiere au profit ſpirituel des pauvres. 2. Elle aſſuroit ſes Diſciples & les mettoit à l'abri de la tentation qui les inquiétoit, & qui comme un ver rongeur minoit & affoibliſſoit leur vocation & leur bonne volonté. 3. Elle leur fermoit la bouche, & elle autoriſoit par un exemple héroïque de détachement, les leçons de perfection qu'il leur faiſoit ſur l'amour de la pauvreté, & ſur le dénuëment de toutes choſes. 4. Elle le dépoüilloit lui-même, & en l'apauvriſſant elle le rendoit ſemblable à ſes freres pauvres. Enfin elle ne le faiſoit point ſortir de ſon état, & en le laiſſant Chanoine, elle le laiſſoit Supérieur de la nouvelle Communauté. Ses premieres vûës tomberent donc ſur le dépoüillement de ſon bien de Patrimoine, & non ſur celui de ſa prébende. Quoique le premier ne dût pas ſe faire ſans s'atirer de grandes mortifications ; le ſecond pourtant renfermoit de plus grandes difficultez & de plus grands inconveniens : ce qui fit que M. De La Salle n'y penſa pas d'abord. Mais la Divine Providence changea l'ordre de ſes diſpoſitions, en lui faiſant commencer ſon dépoüillement par ſa prébende Canoniale.

Le R. P. Barré fut le premier inſtrument, que le S. Eſprit mit en œuvre pour appuyer de ſes conſeils les inſpirations ſecrettes qu'il donnoit au Chanoine. Ce S. Minime étant le premier Inſtituteur des Ecoles Chrétiennes & Gratuites, il étoit naturel de demander les avis d'un homme qui avoit une grace particuliere ſur ce ſujet. Il paroiſſoit encore plus naturel, qu'il aprouvât le deſſein du Chanoine : un deſſein ſi pieux & ſi deſintérreſſé, méritoit ſans doute de grands éloges ; & demandoit que le P. Barré l'apuyât de toute ſon autorité : Mais ce deſſein ſi parfait en lui-même ne l'étoit pas encore aſſez au gré du S. Minime. Un homme qui ne vouloit point pour les Ecoles Chrétiennes d'autre fond que celui de la Divine Providence, ne pouvoit goûter les fondations. Il croyoit que de tous les fonds le meilleur & le plus aſſuré, étoit l'abandon aux ſoins du Pere celeſte, & que les Ecoles Chrétiennes ſeroient ruïnées, ſi on les fondoit. *Les Renards*, diſoit-il à ce propos, *ont des tanieres, & les oiſeaux du Ciel ont des nids & des retraites ; mais le Fils de l'homme n'a pas où repoſer ſa tête.* Ces paroles ſont de Jeſus-Chriſt ; en voici le Commentaire de la façon du P. Barré. „ Qui ſont ces „ Renards, dont parle le Texte ſacré ? Ce ſont les enfans du ſiécle qui s'attachent aux biens de la terre. Qui ſont ces oiſeaux du Ciel ? Ce ſont les Religieux qui ont leur cellules pour azile. Mais pour les Maîtres & les Maîtreſſes „ d'Ecole, dont la vocation eſt d'inſtruire les pauvres à l'exemple de Jeſus-„ Chriſt, point d'autre partage ſur la terre que celui du Fils de l'homme. La Di-„ vine Providence doit être l'unique fond ſur lequel il faut établir les Ecoles „ Chrétiennes. Tout autre apui que celui-là, ne leur convient pas : Il eſt iné-„ branlable ; & elles demeureront elles-mêmes inébranlables ſi elles n'ont point „ d'autre fondement.

II. Le Minime pouſſe le deſſein à une plus grande perfection & le conſeille.

Le P. Barré qui n'étoit pas un homme à dire la vérité à demi, ajouta, parlant à M. De La Salle, que le dépoüillement de ſon bien de Patrimoine devoit être ſuivi de celui de ſa prébende Canoniale, afin qu'il pût ſe livrer ſans partage

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

à une œuvre qui le demandoit tout entier, & donner dans sa personne le modéle d'un renoncement general, & d'un abandon parfait, dont il n'atireroit la grace sur les siens que quand il leur en auroit donné l'exemple. Un conseil de cette espece n'avoit rien de flâteur : il venoit d'en-haut, & la chair & le sang ne pouvoient pas l'inspirer. Celui qui en étoit le premier auteur y disposoit intérieurement ce vertueux Chanoine, en disant à l'oreille de son cœur, ce que le S. Minime disoit à celle de son corps.

Mais comme M. De La Salle ne précipitoit rien, & qu'il ne vouloit rien faire sans les ordres de son Directeur ordinaire, il laissa mûrir ces premiers projets de perfection Evangélique, & il se contenta d'arroser de ses larmes & de nourrir de ses prieres ces précieuses semences qui venoient d'être jettées en son ame. D'abord le pieux Chanoine plein des impressions qu'il avoit remportées de la consultation du P. Barré, médita sur ce qu'il avoit à faire, & porta ses pensées & ses réflexions aux pieds du Crucifix, en demandant à Dieu ses lumieres & en s'offrant à l'accomplissement de ses desseins. Plus il consultoit l'oracle divin, plus il lui paroissoit nécessaire de se rendre pauvre, pour se rendre semblable à ses Disciples.

III. Motifs qui pressent M. De La Salle de se défaire de son Canonicat.

Voici les raisons qui le lui persuadoient & qu'il se disoit à lui-même. 1. J'ai la bouche fermée, & je ne suis point en droit de leur tenir le langage de perfection que je leur faisois sur la pauvreté, si je ne suis pauvre moi-même ; ni sur l'abandon à la Providence, si j'ai des ressources assurées contre la misere ; ni sur la parfaite confiance en Dieu, si un assez bon revenu m'ôte tout sujet d'inquiétude. 2. En demeurant ce que je suis & eux ce qu'ils sont, leur tentation continuëra, parce que ce qui en fait le sujet, subsistera, & je ne pourai y apporter de remede ; car ils trouveront toûjours dans mon revenu un prétexte spécieux & même raisonnable pour autoriser leur défiance sur le present & leur inquiétude sur l'avenir. 3. Une tentation si plausible en aparence ne manquera pas tôt ou tard d'avoir l'effet que le démon en attend : Les Maîtres, ou tous ensemble, ou tour à tour, sortiront & me laisseront une seconde fois la maison vuide, & les Ecoles sans personne propre à les conduire. 4. Cette desertion qui fera éclat dans la Ville, fera peur à tous ceux qui pouroient avoir la pensée de se faire Maîtres d'Ecoles : leur vocation se glacera ; & avant que d'entrer dans la maison, ils seront saisis de la même tentation que ceux qui en sont sortis. 5. Les Ecoles sans Maîtres certains tomberont avec leurs fondations : en ce cas, les héritiers voudront rentrer dans les biens donnez pour les établir. 6. Par tous ces degrez de chûte l'Institution des Ecoles Chrétiennes & Gratuites s'ensevelira sous ses ruïnes, & il ne faudra plus penser à les relever. 7. Quand même tous ces inconvéniens ne seroient pas à craindre, dois-je, puis-je même être le Supérieur de ces Maîtres sans cesser d'être Chanoine ? Puis-je accorder l'assiduité à être à la maison pour être à leur tête dans les exercices de pieté, & pour veiller sur eux, avec l'assiduité au Chœur & à l'Office Canonial ? Ces deux emplois sont-ils compatibles ? & s'ils ne le sont pas, il faut donc renoncer à l'un ou à l'autre. 8. Il est vrai qu'une prébende Canoniale n'est pas un obstacle aux bonnes œuvres, & que le soin d'assister au Chœur & de chanter les Louanges de Dieu, n'empêche pas de rendre d'autres services à l'Eglise & de se livrer au salut des ames. On peut partager son tems entre ces deux nobles fonctions, & faire voir que pour être Chanoine on ne doit pas être oisif hors du Chœur, ni chercher dans ce titre un honnête prétexte pour prendre au sortir des Stalles,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

» un repos auſſi long que le reſte du jour, pour s'engraiſſer dans une molle in-
» dolence & ne rien faire dans la Vigne du Seigneur ; mais eſt-il vrai que je puiſ-
» ſe être tout à la fois bon Chanoine & bon Supérieur d'une Communauté qui
» demande réſidence ? Si je remplis dignement ce dernier emploi, je dois faire
» vâquer toutes les fonctions du premier ; car obligé d'être toûjours dans la mai-
» ſon, je ne puis jamais être au Chœur. Ainſi ſi ces deux devoirs ne peuvent
» s'allier, il faut prendre parti pour l'un ou pour l'autre. Cinq ou ſix heures d'Of-
» fice Canonial par jour feroient une trop grande bréche à l'aſſiduité que je dois
» dans une Maiſon dont j'ai la direction. 9. Or dans ce choix qu'eſt ce qui peut
» me déterminer ? De quel côté dois-je faire pancher la balance ? La plus grande
» gloire de Dieu, le plus grand ſervice de l'Egliſe, ma perfection, le ſalut des
» ames, voilà les objets que je dois me propoſer & les fins qui doivent me diri-
» ger : Mais ſi je ne prends conſeil que de ces nobles motifs, je dois me déterminer
» à quitter mon Canonicat pour me livrer au ſoin des Ecoles & à l'éducation des
» Maîtres deſtinez à les conduire. 10. Enfin comme je ne me ſens plus d'attrait
» pour la vocation de Chanoine, il paroît qu'elle m'a quitté avant que j'en quit-
» te l'état. Cet état n'eſt plus pour moi, & quoique je n'y ſois entré que par la
» bonne porte, il me ſemble que Dieu me l'ouvre aujourd'hui pour en ſortir. La
» même voix qui m'y a apellé ſemble m'apeller ailleurs. Je porte cette réponſe
» dans le fond de ma conſcience, & je l'entens quand je la conſulte. Il eſt vrai
» que la main de Dieu m'ayant placé dans l'état où je ſuis, c'eſt elle-même qui
» doit m'en retirer. Mais ne paroît-elle pas aſſez viſiblement me montrer aujour-
» d'hui un autre état qui mérite la préférence & m'y mener comme par la main.

Il faut tout dire, M. De La Salle ne regardoit un Canonicat en lui-même, que comme l'un des derniers emplois de l'Egliſe. Nous ne le diſons qu'après lui, & ce ſont les propres termes dans leſquels il s'en eſt expliqué dans ſon Mémoire. Il vouloit être Prêtre en entier & en exercer toutes les fonctions. Il eût cru enfoüir le talent qui lui avoit été confié dans l'Ordination, & laiſſer oiſif le pouvoir qu'il avoit reçû avec le caractére Sacerdotal, s'il l'eût reſſerré dans les bornes d'un Office Canonial. En effet, un Chanoine Prêtre qui a de la ſanté, de la ſcience, du talent & des mœurs édifiantes, en ſe bornant au ſimple devoir d'aſſiſter à l'Office, ne paroît pas remplir tous ceux que la Prêtriſe lui impoſe. Il laiſſe inutile une partie des pouvoirs qu'il a reçûs par l'impoſition des mains pour le bien du Diocèſe où il ſe trouve placé. Doit-il refuſer ſes ſervices à une Egliſe qui le nourrit & au Prélat qui en eſt le Chef, s'ils lui ſont agréables ?

Si le titre de Chanoine diſpenſe aujourd'hui de l'obligation de travailler, on peut dire, qu'il n'en a pas toûjours été de même. En remontant au principe on trouvera qu'autrefois tout Prêtre étoit l'homme de l'Evêque, employé au miniſtére & conſacré à la culture du champ de l'Egliſe ſous ſes yeux & par ſes ordres. Au moins faut-il convenir qu'il n'y a que ceux qui n'ont ni les talens, ni l'agrément de l'Evêque pour y travailler, qui en ſoient diſpenſez.

Le zéle de M. De La Salle en cet état ſe trouvoit donc trop à l'étroit ; la ſainte paſſion qu'il avoit de ſervir l'Egliſe s'y ſentoit trop gênée. Son Directeur lui-même contribuoit ſans le vouloir à le dégoûter d'un Office qui ne s'accommodoit pas avec l'entiere liberté dans laquelle il deſiroit ſe voir pour ſe livrer tout entier au Miniſtére Sacerdotal ; car exigeant de lui une édifiante aſſiſtance au Chœur, il le forçoit d'être long-tems & ſouvent abſent d'une maiſon où ſa preſence étoit abſolument néceſſaire. Cependant le Directeur ne vouloit pas que

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

son Disciple en demeurant bon Chanoine, cessât d'être un vigilant Supérieur de Communauté : nous l'allons bien-tôt voir résister fortement au dessein que M. De La Salle lui proposa de se défaire de son Canonicat, & n'y donner son consentement que quand l'évidence l'obligera de convenir que c'étoit une nécessité de faire option entre deux emplois incompatibles.

Pendant ce tems le docile Disciple qui obéissoit à l'aveugle, & qui ne sçavoit point raisonner sur la conduite qu'on tenoit à son égard, alliоit du mieux qu'il pouvoit ces deux sortes d'Offices & en remplissoit les devoirs. Il assistoit au Chœur autant que l'instruction & la direction de ses Disciples, autant que le soin des Ecoles & la vigilance sur une Communauté naissante, le lui permettoient ; mais ce n'étoit pas sans une secrete envie de se mettre au large & de se débarasser d'une occupation qui toute sainte & angelique qu'elle soit, lui déroboit une partie du tems qu'il vouloit consacrer à des fonctions encore plus divines. Cet attrait lui étoit resté depuis le dessein que M. Roland lui avoit inspiré de permuter son Canonicat avec une Cure ; & il ne fut pas éteint par la révocation que l'ordre de son Archevêque l'obligea de faire. Cette volonté de son Supérieur lui ayant marqué celle de Dieu, l'avoit persuadé qu'il n'étoit apellé ni à devenir Curé, ni à demeurer Chanoine. Cependant il se tenoit, comme nous l'avons dit & comme il l'a dit lui-même, dans ce dernier état, en attendant l'ordre de Dieu pour en sortir, n'osant quitter de lui-même la place où le Seigneur l'avoit mis.

Ainsi Dieu qui sçait ménager avec un art incompréhensible le cœur humain, disposoit le sien à ses desseins d'une maniére insensible & comme naturelle ; & par le saint enchantement de sa grace il faisoit entrer les inclinations du saint Homme en commerce avec ses divines volontez. Ici j'envisage M. De la Salle comme un homme arrêté dans une place qui lui presente des chemins différents : incertain lequel il doit prendre, il délibére, il consulte, il s'informe quel est celui dans lequel il doit marcher. Néanmoins Dieu semble le lui montrer assez clairement : mais le saint Homme se faisant une espéce d'illusion à lui-même, ne voit pas encore qu'il n'y en a qu'un que Dieu lui ouvre. Persuadé dans le fond de son ame par un instinct surnaturel & par une déclaration secrette de la volonté Divine, qu'il n'est apellé ni à rester Chanoine, ni à se faire Curé, ne demeuroit-il pas comme déterminé à se livrer à la culture du nouveau champ, dans lequel la divine Providence l'avoit mené pas à pas sans qu'il s'en aperçût, pour lui en abandonner le soin.

Enfin après bien des réfléxions faites en la presence de Dieu, après bien des prieres, après bien des consultations, il lui parut visiblement *sur la fin de l'année* 1682. (dit-il lui-même) *que Dieu l'apelloit à prendre le soin des Ecoles* ; & *que devant être le premier à tous les exercices de la Communauté, il ne pouvoit assister à l'Office aussi assiduëment que son Directeur l'exigeoit.* Ainsi persuadé par toutes les raisons qui viennent d'être raportées, il forma le dessein de se défaire de son Canonicat ; mais il ne trouva pas son Pere spirituel disposé à y consentir.

Une résolution de cette nature trouve rarement des Approbateurs : elle étoit trop singuliere & trop extraordinaire, pour que son Directeur se hatât de l'apuyer de son suffrage. Aussi étoit-il de la prudence d'en examiner long-tems le principe & le vrai motif, & de faire épreuve si elle étoit le mouvement précipité d'une ferveur passagére, ou le fruit mûr de la grace & de l'opération de l'esprit de Dieu. Il faut éprouver les esprits & étudier d'où ils viennent & où ils vont. Il ne faut pas croire à tous si on ne veut pas prendre pour guide la présomption, l'étour-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

derie & l'eſprit malin. Tous les ſentimens qui portent l'aparence de la perfection n'en ont pas la réalité. L'eſprit propre eſt ſouvent l'auteur des deſſeins qu'on attribuë à celui de Dieu ; & on ſe livre à l'illuſion quand on n'examine pas avec une ſage lenteur les inſpirations extraordinaires. Celle-ci qui commençoit le ſacrifice par le dépoüillement d'un Canonicat & qui le devoit finir par celui du bien de patrimoine, paroiſſoit d'abord téméraire. Ce parti aux yeux de la raiſon humaine étoit violent ; & un Directeur ſage qui ne cherche point ſes réponſes dans des lumieres extraordinaires & qui ne prend pour principe de ſa conduite, que la prudence éclairée de la foi, ne pouvoit pas le munir du ſceau de ſon aprobation. Eût-il été ſur ce ſujet auſſi inſpiré que l'étoit ſon Pénitent, la ſageſſe lui eût dicté de ne ſe pas rendre à la premiere propoſition, & de chercher dans un délai de tems l'éclairciſſement des volontez de Dieu. En effet, la réſolution de ſe condamner à la plus grande pauvreté pour donner ouverture à une œuvre dont le ſuccès étoit ſi incertain, dont le deſſein étoit alors aux yeux de la chair ſi chimérique, étoit une réſolution bien étrange & bien hardie. Elle étoit héroïque à la verité, ſi l'eſprit de Dieu en étoit l'auteur ; mais elle étoit vaine & téméraire ſi elle avoit un autre principe. En effet ; n'étoit-ce pas, ce ſemble, tenter Dieu que de quitter un état ſaint & certain, pour en prendre un autre incertain encore informe & expoſé à mille contradictions dont une ſeule ſuffiſoit pour ſa ruïne. En ce cas, que devenoit le Chanoine dépoüillé ? Quel perſonnage eût-il joüé dans le monde après avoir voulu repreſenter à ſa honte celui d'Inſtituteur.

Sa vertu miſe à une ſi rude épreuve n'eût-elle point été alors en danger de tomber ; & ſa chûte proportionnée à la hauteur de ſon vol, n'eût-elle point été auſſi funeſte que ſon élévation auroit été vaine ? Combien de fois l'amour propre & l'orgueïl cherchent-ils à ſe cacher ſous des envelopes de perfection ? Combien de fois eſt-il arrivé qu'une hypocriſie ſecrette & déliée s'eſt maſquée du dehors d'une vertu frapante & extérieure ? Si le deſſein de M. De La Salle manquoit, à quoi étoit-il réduit ? à une affreuſe indigence : car lequel de ſes parens ſe fût trouvé d'humeur de ſubvenir aux néceſſitez d'un homme devenu pauvre de plein gré, & qui en faveur des pauvres avoit dépoüillé ſa famille de ſon bien de patrimoine. Si tel malheur lui fût arrivé, de Chanoine devenu Maître d'Ecole, il ne lui eût plus reſté d'autre parti que celui de gagner ſa vie, en vendant comme les autres ſes travaux, & en mettant à prix d'argent des enſeignemens qu'il auroit tenté en vain de rendre gratuits & purement Chrétiens.

Après tout M. De La Salle ne pouvoit-il pas ſe ſauver dans l'état où la divine Providence l'avoit mis ? s'il paroiſſoit ſi avide de perfection ; quel obſtacle y trouvoit-il dans un Canonicat ? La vie édifiante qu'il y avoit menée juſqu'alors ne ſervoit-elle pas de garant de celle qu'il y devoit mener dans la ſuite ? En jugeant de l'avenir par le paſſé, ne pouvoit-il pas ſe promettre de ſe ſanctifier ſûrement ſans courir les riſques de tomber dans l'illuſion & d'être trompé par l'idée d'une perfection ébloüiſſante & de ſeule aparence ? S'il étoit ſi paſſionné pour le Miniſtére & pour le ſervice de l'Egliſe, n'avoit-il pas dequoi ſatisfaire ſon zéle à l'exemple de M. Roland dans le tribunal de la pénitence, dans la direction des ames, dans le ſoin des Communautez dont il avoit déja la conduite, dans la Chaire de vérité en annonçant la parole de Dieu, ou en diſtribuant ce pain Céleſte aux petits par des inſtructions familieres : emplois qu'il avoit déja ſçû comme tant d'autres allier avec celui de Chanoine. Puiſque ſa vocation n'étoit pas équivoque, & qu'il étoit entré dans l'état Eccléſiaſtique & dans le rang des Chanoines de la Ca-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

édrale par des voyes ſi canoniques ; puiſqu'il en rempliſſoit les obligations avec tant d'exactitude, qu'avoit-il à craindre ? Pourquoi ne demeuroit-il pas avec aſſurance ce qu'il étoit par état & par la vocation de Dieu, bon Chanoine & bon Prêtre ?

Toutes ces réflexions étoient fortes & elles méritoient bien que le Directeur ſuſpendit la réſolution de ſon Pénitent. Le Directeur ſentant donc toutes les difficult.. d'une réſolution ſi ſinguliere, en craignit les ſuites. Une démarche de cette nature ne pouvoit guére ſe faire ſans éclat, ſans de grands bruits & ſans exciter de grands orages ; orages qui ne manquent guéres de retomber ſur la tête des Directeurs mêmes ; car ils ont toûjours une bonne part aux blâmes qu'on fait de ceux qui ſont ſous leur conduite. Le monde ſuppoſe que les Pénitens n'écoutent que la voix de leur Confeſſeur & qu'ils n'agiſſent que par ſes ordres ; (ce qui cependant dans la pratique eſt très-rare & ne ſe vérifie que dans les ames très-dociles dont le nombre eſt petit) & dans cette ſupoſition il met tout ſur le compte des Directeurs, & ne manque jamais de faire à ceux-ci un crime de toutes les démarches, ſoit ſaintes, ſoit irrégulieres de ceux-là. Les tempêtes des langues médiſantes que M. De La Salle avoit ſuſcitées, lorſqu'il avoit introduit les Maîtres d'Ecole dans ſa maiſon, pour y mener avec eux une vie commune, étoient encore récentes ; & elles en préſageoient de bien plus furieuſes, lorſqu'il ceſſeroit d'être Chanoine pour devenir comme l'un d'eux.

IV. Il trouve de l'opoſition à ce deſſein de la part de ſon Directeur qui enfin y conſent.

D'ailleurs en faveur de qui M. De La Salle ſe dépoüilleroit-il de ſon Canonicat ? Autre difficulté qui devoit traîner après elle de nouveaux inconvéniens. Le vertueux Chanoine avoit un frere Eccléſiaſtique ; & c'étoit celui-là même & le ſeul de ſes parens qui lui étoit demeuré attaché, & qui malgré ſa famille avoit reſté avec lui en ſocieté de vie avec les Maîtres d'Ecole. Si le Frere aîné ne laiſſoit pas à ce puîné la dépoüille de ſa Prébende Canoniale, que n'en alloit-on point dire ? Que de cris n'alloit-on point entendre dans la Ville ? Quel déchaînement une famille mécontente n'alloit-elle point faire éclater ? Mais un homme qui commençoit à marcher avec tant de courage dans la voye des Saints, étoit-il homme à écouter la voye de la chair & du ſang, & à autoriſer par ſon exemple la coutume pernicieuſe de faire paſſer en héritage le bien du Sanctuaire ? Il ne faloit pas être fort éclairé pour ſentir toutes ces difficultez. Ainſi encore une fois il n'étoit pas de la ſageſſe du Directeur de ſe rendre aux premieres propoſitions de ſon Pénitent ſur le renoncement à ſon Canonicat.

M. De La Salle docile, humble & ſoumis, ſe vit donc obligé de ſuſpendre ſon deſſein avant que de fo..ier une réſolution de ſi grande importance par raport à ſes fins & à ſes circon..ances. Cependant le vertueux Chanoine qui ſe ſentoit preſſé de la grace, & qui étoit empêché par l'obéïſſance de la ſuivre, pour n'avoir rien à ſe reprocher, voulut prendre toutes les voyes imaginables de connoître la volonté de Dieu. D'un côté il avoit peur de réſiſter au S. Eſprit & d'étouffer ſa voix en écoutant celle de la raiſon humaine : de l'autre toûjours en garde contre lui-même, il craignoit d'être trompé en prenant pour inſpiration de Dieu une production de ſon propre eſprit, ou un conſeil artificieux de l'ange malin qui ſçait ſi-bien contrefaire les opérations divines.

Pour ſortir de cette nouvelle pe-plexité, il ne trouva point de meilleur moyen que celui de conſulter les perſonnes les plus ſages & les plus éclairées du Royaume. A cet effet, il fit un voyage à Paris ; mais loin d'y voir ſes difficultez ſe réſoudre, il les vit augmenter par la diverſité des ſentimens de ceux qu'il conſul-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

ta, dont les uns autoriſérent & les autres contredirent le deſſein qu'il avoit de renoncer à ſon Canonicat.

Le raport fidéle qu'il en fit à ſon Conducteur augmenta ſon embarras ; car celui-ci ſe voyant apuyé de l'avis de pluſieurs perſonnes éclairées que M. De La Salle avoit conſultées, s'affermit dans ſon ſentiment & ne permit plus à ſon Pénitent de penſer à l'exécution de ſon pieux deſſein ; mais c'eſt ce qui n'étoit pas au pouvoir du vertueux Chanoine. Cette penſée le trouvoit & le ſuivoit partout. L'Eſprit-Saint qui en étoit l'auteur la lui tenant toûjours preſente le ſollicitoit d'en venir aux effets. Ainſi preſſé au-dedans il revenoit ſans ceſſe à la charge, & ſollicitoit avec de pieuſes inſtances ſon Conducteur d'acquieſçer à ſes deſirs.

Pendant les neuf ou dix mois qui ſe paſſérent dans cette eſpece de controverſe, chaque jour ſembloit fournir au pieux Chanoine une nouvelle raiſon de ſe dépoüiller de ſa Prébende, ou la même raiſon faiſoit chaque jour ſur lui une impreſſion nouvelle. En les portant aux oreilles de ſon Confeſſeur, il tâchoit de leur donner ſur ſon eſprit toute la force qu'elles avoient ſur le ſien. Enfin pour ſe rendre ſon Juge favorable, il joignit à ſes ſollicitations celles d'un autre Eccléſiaſtique qui demeuroit avec lui, qui repreſenta avec tant de clarté au Directeur du pieux Chanoine, l'impoſſibilité d'allier enſemble les deux divers emplois qui le partageoient, qu'il ſe rendit à ſes raiſons & à ſes deſirs après un long & ſérieux examen.

Je m'oubliois de dire que le R. P. Barré fut de tous ceux dont M. De La Salle prit les avis, celui qui le ſoutint avec plus de force dans le deſſein de ſe défaire de ſa Prébende Canoniale, & dans celui de ſe dépoüiller de ſon bien de patrimoine, pour s'abandonner au ſoin de la ſeule providence Divine, auſſi-bien que ceux auſquels il en faiſoit des leçons ſi parfaites. Ce ſaint Religieux étoit un de ces hommes qui ne peuvent s'arrêter au médiocre & qui pouſſent toûjours au plus parfait ceux qui les conſultent, lorſqu'ils trouvent des ames grandes & magnanimes, telle qu'étoit celle du pieux Chanoine. On ne peut ici aſſez admirer la docilité admirable de cette grande ame toûjours diſpoſée aux plus grands Sacrifices. Sans raiſonner, ſans repliquer, ſans former des difficultez, il écouta l'oracle que le S. Eſprit lui prononçoit par la bouche du S. Religieux & s'y ſoumit avec reſpect. Apellé ſur les pas des Apôtres à tout quitter pour ſuivre Jeſus-Chriſt, ſon cœur y donna ſon conſentement auſſi-tôt qu'il entendit la propoſition ; & dès ce moment il en hâta l'exécution autant que l'obéïſſance à ſon Directeur le lui permit. Quelle généroſité ! Quelle fidélité à la Grace ! Quel dévoüement à la perfection Evangélique ! Nôtre Chanoine ne tient à rien ; rien ne l'arrête : biens, commodités, aiſances de la vie, il s'en dépoüille avec la même promptitude qu'on ſe défait d'un meuble inutile, ou qu'on ſe décharge d'un fardeau lourd & peſant. Il me repreſente le Publicain Mathieu, qui à la premiere parole de Jeſus-Chriſt marche ſur ſes traces & ne ſe ſouvient qu'il eſt riche, content & heureux, que pour faire à Dieu le ſacrifice de tout ce qu'il a & de tout ce qu'il eſt, en faiſant un généreux échange de ſes biens avec la pauvreté de Jeſus-Chriſt.

Une démarche de cette eſpece ſi affreuſe à la nature devoit-elle donc ſa naiſſance à l'ambition & au deſir de ſe faire un nom dans le monde ? C'eſt dequoi des cenſeurs injuſtes & outrez le taxoient alors. S'ils euſſent voulu conſulter leur propre cœur & étudier ſes inclinations, il leur eût répondu que de telles réſolutions ne peuvent venir que d'en-haut, & que c'eſt attribuër à Beelzebub Prince des Démons, les miracles de la Grace & les prodiges que le S. Eſprit opere dans les ames, que de taxer un pareil deſſein d'ambition.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

CHAPITRE XIII.

Mesures que prend M. De La Salle pour se défaire de son Canonicat, après en avoir reçu l'agrément de son Directeur : oppositions qu'il y rencontre, & qu'il surmonte.

NOtre pieux Chanoine persuadé que le secret est l'ame des affaires & que le succès en dépend, mit en usage toutes les précautions que la sagesse inspire pour cacher son dessein ; mais en vain : un bruit sourd s'en répandit dans la Ville & en porta la nouvelle de maison en maison. Une démarche de cette nature ne pouvoit guére se faire sans éclat. Comme la nécessité oblige d'en faire révélation à certaines personnes, & qu'il est impossible de fermer la bouche à toutes, il ne manque jamais d'arriver qu'une langue indiscrette trahit le secret dont son ame n'est pas capable.

Ce dessein manifesté, il est aisé de juger de quelle maniere il fut reçû du Public, quels murmures il excita parmi les Confreres & parmi les Amis, & quel mécontentement il fit naître dans la famille de M. De La Salle. Mis en but à la contradiction à l'exemple de son divin Maître, de qui n'essuya-t-il point les mépris, les reproches, les railleries en cette occasion ? Aux yeux des gens du siécle il avoit la tête démontée. Il s'étoit épuisé le cerveau par une maniére de vie trop retirée, trop abstraite & trop mortifiée. Son esprit affoibli vouloit se guinder trop haut & prendre son vol au-dessus de la commune région des parfaits, pour prendre place & s'asseoir parmi les Patriarches d'Ordre. Au jugement des sages & des Politiques qui poussent plus loin leurs vûës & qui étudient les caractéres des hommes pour prononcer en Maîtres sur leurs actions, nôtre Chanoine en renonçant à son état suivoit son génie, qui donnoit toûjours dans l'extrêmité. Selon les plaisans qui sçavent donner à tout un air de ridicule & qui aiment à rire aux dépens des dévots, celui-ci d'un sang vif & boüillant, étoit las de demeurer tranquille dans un état heureux, & de n'exercer son zéle qu'à chanter les loüanges de Dieu dans un lieu où plusieurs se reposent, & dorment même quelquefois à l'ombre du Sanctuaire. C'est un coup de sa tête, disoient les indifférens, il se laisse ébloüir par l'éclat d'un plan de vie extraordinaire. Le desir de la plus grande perfection lui fait illusion : il ne prend avis que de lui-même. Y a-t-il des Directeurs assez complaisans ou d'un sens assez borné, pour aprouver un pareil travers ? Ainsi parloit le monde, & le pieux Chanoine le laissoit parler.

1. Discours du monde sur ce dessein.

Ses Confreres, ses amis tenoient un autre langage, mais ils alloient au même but. En lui faisant de tendres reproches de ce qu'il vouloit sortir de leur Compagnie, renoncer à leur amitié & leur dire un dernier adieu, ils lui faisoient de longues dissertations sur l'état qu'il méditoit de quitter, & sur celui qu'il vouloit embrasser. Chacun d'eux se plaisoit à étaler sa Rhétorique pour lui dire de l'un tout le mal, & de l'autre tout le bien qu'ils pouvoient imaginer. Que ne disoient-ils pas pour dépeindre à ses yeux avec les couleurs les plus noires, le détail des chagrins, des peines & des miséres qu'il alloit recueillir dans l'état vil, pauvre & abject, pour lequel il témoignoit tant d'attrait ? Son sort étoit à plaindre : ils en avoient pitié, & ils ne pouvoient souffrir, lui disoient-ils avec tendresse, qu'il allât se condamner parmi les hommes les plus grossiers, & se condamner à vivre

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

comme eux & avec eux, en malheureux le reſte de ſes jours. Quoi ! ajoûtoient d'autres Amis, ſemblables à ceux de Job, eſt-ce donc que vous avez deshonoré vôtre Caractére par quelque crime ? Eſt-ce pour l'expier que vous voulez vous exclure du milieu des honnêtes gens ? Si vous voulez faire pénitence, eſt-il beſoin d'aller la faire dans un état de craſſe & de miſeres ? Pouvez-vous préferer celui-ci au vôtre ſans le deshonorer & ſans faire retomber ſur vos Confreres & ſur un des plus illuſtres Chapitres du monde, l'indignité de vôtre honteuſe préférence ? Tous d'un ton de Prophéte ne manquérent pas de vouloir lui prédire qu'il ne tarderoit pas à s'en repentir, & qu'il verroit ſa faute preſque auſſi-tôt qu'elle ſeroit faite : mais peut-être lorſqu'il ne ſeroit plus tems d'y remédier.

Comme chacun en raiſonnoit à ſa mode & vouloit dire ſon ſentiment, les gens de bien & même les perſonnes dévotes entroient auſſi en cauſe, & aportoient leurs griefs pour concourir à l'arrêt que le Public prononçoit contre le vertueux Chanoine. Quoi donc ! diſoient ceux-ci, eſt-ce que les cris du Public ne vont pas juſqu'à ſes oreilles ? Eſt-il ignorant de tout ce qu'on dit dans la Ville ? S'il le ſçait, pourquoi n'oblige-t-il pas le monde de ſe taire, en ſe déſiſtant de ſon étrange entrepriſe ? Sa pieté ne doit-elle pas lui faire une loi d'apaiſer une famille révoltée, & de ſe réconcilier avec des amis & des parens mécontens ? Pourquoi faire tant parler de ſoi, & donner aux libertins des ſujets de plaiſanter aux dépens des dévots & de décrier la dévotion ? A-t-il aſſez fait réflexion, diſoient ceux-là, ſur l'importance de la démarche qu'il va faire ? Si elle lui déplaît quelques jours après qu'il l'aura faite, & qu'en venant au regrès, il ſe range du côté du Public pour la condamner à ſon tour : quelle honte n'en recevra-t-il pas, quelle tache ſur ſa pieté ? S'il demeure ferme dans ſa réſolution, ce qui pourra bien arriver, car il eſt entêté, quelle ſcéne il va donner au monde en devenant de Chanoine Maître d'Ecole, en ſe mettant à la tête d'une troupe de [illegible], & en devenant pauvre comme eux. En vérité, n'eſt-ce point tenter Dieu ? Y penſe-t il ? Pourquoi ne l'y fait-on pas penſer ? Eſt-il poſſible, diſoient les uns, que lui ſeul ne voye pas ce que tout le monde voit ; & qu'aveuglé ſur l'avenir il ne prévoye pas les miſéres qu'il ſe prépare, la triſte ſituation dans laquelle il va ſe jetter ? L'hiſtoire de ſa vie aprendra à ſes dépens à la poſtérité, à être ſage avec ſobrieté, & à meſurer ſes deſſeins ſur ſes forces. Mais après-quoi veut donc courir nôtre compatriote, diſoient les autres ? après des Phantômes de perfection ? Je lui croyois plus de tête : Quoi ! il ſe laiſſe ébloüir par de pieuſes chiméres ? Car enfin qu'eſt-ce que ſon établiſſement ? une pure chimere. Qu'il ſera donc ſurpris & confus, quand il verra ſes projets évanoüis ! Cela peut-il arriver autrement ? Supoſons qu'il lui donne un commencement heureux, a-t-il aſſez de crédit & d'autorité pour parer tous les coups & le conduire juſqu'à ſa perfection ? Je ne finirois pas ſi je voulois rapporter tout ce qui ſe diſoit. On ſçait aſſez ce que le monde ſçait dire en pareilles occaſions. En un mot, le vertueux Chanoine avoit tout le monde contre lui, & s'il avoit voulu faire ſon apologie, il n'auroit pas pû fournir aſſez de réponſes au nombre d'accuſations qu'on formoit contre ſon deſſein. Sa défenſe étoit le ſilence ; car pour l'ordinaire, c'eſt l'unique qui ſoit dans ces rencontres du goût des Saints, & qui ſoit autoriſé par l'exemple de Jeſus-Chriſt, *Jeſus autem tacebat* : *Jeſus ſe taiſoit* lorſqu'on l'accuſoit, & qu'un monde entier donnoit ſon ſuffrage pour le condamner. Le ſilence en ces conjonctures délicates eſt la plus éloquente des apologies, qui enfin tôt ou tard fait revenir le Public aux voix, & retracter ſon premier jugement porté avec trop de précipitation. Ce ſilence héroï-

I I. M De La Salle laiſſe parler le monde & ſe tait.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

que eſt le témoignage de l'innocence & le ſigne le plus autentique de la preſence du S. Eſprit dans une ame. Plus ſa pratique eſt difficile & rare, plus ſon mérite eſt grand. Ce ſilence ſi glorieux fut donc l'unique défenſe de nôtre pieux accuſé. Je ne ſçai pas s'il fut mortifié de tout ce qu'on diſoit de lui, au moins ne le laiſſa-t-il pas paroître. Sans doute qu'il fut ſenſible au mécontentement & à l'affliction que ſa réſolution cauſoit à ſa famille ; car quoique la vertu contrediſe la nature, elle n'étouffe pas tous ſes ſentimens. Pour être Saint on n'en eſt pas moins homme : l'on peut même dire que les Saints ſont plus hommes que les autres en ce ſens, qu'ayant un meilleur naturel, moins d'amour propre & plus de charité pour leur prochain, ils ont ſouvent un cœur plus tendre & plus ſenſible ; tendreſſe & ſenſibilité qui ne ſert qu'à donner à leurs ſacrifices un prix nouveau & un plus grand mérite.

Tous les Parens de M. De La Salle déconcertez & allarmez de ſa réſolution, recüeilloient les cris du Public, & y ajoûtoient les leur pour l'ébranler & l'obliger de ne leur pas donner ce nouveau ſujet de mécontentement ; mais en vain ſon parti étoit pris. La chair & le ſang ne l'avoient point inſpiré : celui qui en étoit l'auteur l'animoit à l'exécuter ; & s'il m'eſt permis de lui apliquer cet éloge du premier des Martyrs, le vertueux Chanoine, *plein de grace & de force*, réſiſtoit à tous les aſſauts qu'on lui livroit : le Saint-Eſprit étoit en lui, qui ſans le rendre inſenſible aux traits qu'on lui portoit, l'en rendoit victorieux. Car il ne faut pas croire, que tout inébranble que parût à l'extérieur ce généreux Athléte, il ne fût pas quelquefois fortement agité dans l'intérieur, lorſque les démons s'uniſſant aux hommes faiſoient les plus étranges éforts pour l'abattre. Il a avoüé lui-même plus d'une fois à ſes Diſciples, qu'alors l'enfer déchaîné encore plus que le monde, lui livra de ſi furieuſes attaques, qu'il n'eût pû les ſoutenir, ſi le bras du Tout-puiſſant ne ſe fût armé à ſa défenſe.

Le démon infiniment plus habile que les hommes à tracer & à peindre avec un artifice impoſteur les images les plus vives & les plus ſéduiſantes, s'étudioit à achever dans l'imagination du Chanoine les tableaux effrayans que ſes amis n'avoient fait qu'ébaucher, des miſeres où il alloit ſe plonger. Les couleurs les plus vives, employées par une main ſi ſçavante & ſi maligne, lui faiſoient de l'état qu'il alloit embraſſer des portraits ſi affreux, qu'il ſembloit qu'en y entrant il alloit y recüeillir toutes les peines des malheureux, & traîner après lui juſques dans le tombeau toutes les miſeres de la plus affreuſe indigence. Déja, ce ſemble, le Chanoine prêt à ſe dépoüiller de tout, croyoit ſe voir gueux & miſérable à la tête d'une troupe de ſes ſemblables, qu'un excès de complaiſance le porte à imiter. Déja l'aîné d'un nombre de Freres, qui n'ont d'autre reſſource contre toutes les néceſſitez de la vie, que le ſoin de la Providence & la charité du Public, il ſe croit expoſé avec eux à compoſer une eſpece d'Hôpital, ou à chercher du pain à la faveur d'une mendicité honteuſe. La faim, la ſoif, le chaud, le froid, la nudité, les rebuts, les inſultes, les infirmitez, les maladies, & tout le nombreux cortége de miſeres & de peines qui aſſiége la pauvreté, ſont ſon partage, après avoir renoncé à l'heritage de ſes parens & aux revenus du Sanctuaire. Encore ſi lui ſeul demeuroit pauvre & miſerable, il ne le ſeroit qu'une fois ; mais il alloit le devenir autant de fois qu'il auroit à nourrir des Freres, qui devenus ſes enfans ſpirituels lui cauſeroient autant de déchiremens de cœur, qu'en ſent une mere tendre qui ſe voit ſans pain & ſans alimens, environnée d'une troupe d'enfans affamez. En un mot, le démon lui ouvre le ſein de la pau-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

vreté, & lui montre dans ſon fond un abîme de miſeres, où ſa réſolution indiſcrette & téméraire va le précipiter, ſans qu'il puiſſe jamais s'en relever, & ſans que perſonne ait pitié de lui. Après tout, ajoûtoit le pere du menſonge, vous ſerez le ſeul à plaindre ; car l'état que vous allez épouſer, eſt l'état de ceux que vous voulez imiter. Pauvres par naiſſance, ils le ſont par état : en demeurant pauvres en cette Profeſſion, ils demeureront ce qu'ils ſont nez. Endurcis dès le berceau dans l'indigence, élevez dans la pauvreté, familiariſez avec les beſoins de la vie, ils n'en ſentent la peine que quand elle eſt extrême. Ils ſont accoûtumez à ſe paſſer de ce qui n'eſt pas le pur néceſſaire, & à dévorer toutes les amertumes de la diſette. Mais vous, élevé avec tant de ſoin, nourri avec tant de délicateſſe, qui avez vécu au milieu de l'abondance, à qui rien n'a jamais manqué, qui avez trouvé dans le revenu d'une riche Prébende & d'un bon patrimoine toutes les douceurs de la vie, à quelle agonie vous trouverez-vous réduit, quand dépoüillé de tout, vous vous verrez dans l'indigence manquer de tout, ſans oſer même recourir ni à vos anciens amis, ni à vos proches, qui tous mécontens ſe feront une joye maligne de vous voir boire à longs traits le calice amer de miſeres & de malheurs, qu'ils n'ont pû vous empêcher de venir chercher dans ce nouvel état qui a tant de charmes pour vous ? Que fera nôtre Chanoine agité, troublé, effrayé ? Reculera-t-il ? N'oſera-t-il plus avancer vers un état qui ne lui promet que des miſeres ? Le démon réüſſira-t-il à faire paſſer de ſon imagination dans ſon ame les frayeurs d'une pauvreté prochaine & deſeſpérante ? A Dieu ne plaiſe qu'il éleve ſur les débris de ſa confiance en Dieu un trophée à la raiſon humaine & à la prudence de la chair ! Le généreux Chanoine va ſortir victorieux de ce combat, en ſe déterminant à faire à l'amour propre une playe nouvelle & plus ſanglante que les autres, & en ſcellant ſa premiere réſolution par une ſeconde encore plus héroïque. L'état qu'il va embraſſer en le jettant dans le ſein de la miſere, ne lui ôte pas les moyens communs de la ſoulager. La charité du Public eſt le remede que Dieu lui a préparé ; & la mendicité eſt la voix qui l'a ſollicité. Il ſe détermine donc à en dévorer la honte, ſi le cas y échet. *Hé bien le pis aller*, répondit-il au démon en ſe le diſant à lui-même, *ce ſera d'aller demander l'aumône : s'il le faut, nous le ferons.* Quelle réſolution pour un jeune Chanoine, pour un homme de famille, pour un Docteur de réputation, pour un Miniſtre des Autels ſi-bien pourvû des biens de l'Egliſe & de ceux de patrimoine ! Une réſolution ſi héroïque, ſi peu favorable à l'amour propre & à l'orgueil naturel, fut le triomphe de la charité. Après une tentation ſi-bien ſoutenuë & une victoire ſi complette, nôtre Chanoine ne compte plus que des accroiſſemens d'amour & de grace.

§ II. Il va à Paris pour prier M. l'Archevêque de Reims de conſentir à ſon deſſein.

Enfin déterminé à ſe dépoüiller de tout pour marcher ſur les traces de JESUS nud & pauvre, il alla à Paris au mois de Juillet 1683. trouver ſon Archevêque, pour le prier d'accorder ſon agrément à la démiſſion qu'il vouloit faire de ſon Canonicat ; mais il ne put lui parler, & le Prélat quelques jours après partit pour Reims.

Dans le peu de ſéjour que fit à Paris nôtre vertueux Chanoine, il vit M. de la Barmondiere alors Curé de S. Sulpice, ſans doute pour conférer avec ce ſaint homme ſur ſa réſolution, & recevoir de ſa bouche de nouveaux ordres pour l'exécuter. Les Saints ſe recherchent, & leur plus grande conſolation eſt de voir leurs deſſeins, que les gens du ſiécle traverſent & condamnent, apüiez & autoriſez par les amis de Dieu. M. De La Salle qui nous a laiſſé ce fait par écrit, nous

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

nous a laiſſé ignorer ce qui fut dit entre lui & ce grand ſerviteur de Dieu ſur ſon nouvel Inſtitut ; car ſon humilité ne lui a jamais permis de révéler rien qui pût tourner à ſa loüange. Nous ne hazarderons cependant rien d'avancer que le ſaint Curé donna toute ſon approbation à un deſſein ſi condamné dans le monde, & qu'il combla de loüanges, dont ceux qui l'ont connû ſçavent qu'il n'étoit point prodigue, une œuvre qui promettoit à Dieu tant d'honneur, & aux Pauvres tant de ſervices. Nous le jugeons par la concluſion de cette conférence : M. de la Barmondiere ravi des grands fruits que les Ecoles naiſſantes faiſoient à Reims, ſe hâta de faire entrer ſa vaſte Paroiſſe dans la poſſeſſion d'un ſi grand bien, en tirant parole de M. De La Salle qu'il viendroit lui-même au plûtôt avec deux de ſes Freres en faire l'ouverture. Ce Traité conclû au gré de l'un & de l'autre, M. de La Salle laiſſa à Paris ſes hardes comme pour gage de ſa parole, dans l'eſpérance d'y revenir au plûtôt l'exécuter ; mais l'exécution de ce deſſein n'alla pourtant pas ſi vîte, au grand déplaiſir de M. de la Barmondiere. M. De La Salle ne put ſatisfaire à ſa promeſſe que ſix ans après : ainſi Dieu ménageoit aux nouvelles Ecoles, ſous les auſpices d'un ſaint Curé, une entrée dans la Capitale du Royaume, qui en eſt comme la clef, pour les porter dans toutes les autres Villes de France.

Le vertueux Chanoine obligé de revenir ſur ſes pas, pour trouver à Reims celui qu'il étoit allé chercher à Paris, ne tarda pas de ſe preſenter à l'Archevêché ; mais les portes en étoient fermées pour lui. Le Prélat bien informé du deſſein de celui dont il connoiſſoit déja le zéle & le deſintéreſſement, ne cherchoit qu'à temporiſer, pour lui donner lieu de faire de nouvelles réfléxions, & l'engager à oublier ſa réſolution. Il eſpéroit qu'un délai de tems pourroit inſenſiblement ralentir ſa ferveur, & apporter du changement à ſes diſpoſitions, & que ſes remontrances jointes aux nouvelles ſollicitations de ſes amis & de ſes parens lui feroient perdre un deſſein traverſé de tous côtez. M. le Tellier avoit un fond d'eſtime pour un Chanoine dont il avoit déja connu le mérite & la vertu par des preuves effectives. Il craignoit donc avec raiſon, que la perte qu'en feroit ſa Cathédrale, ne fût ſuivie de celle qu'en feroit ſon Diocéſe. Ainſi pour conſerver à l'une & à l'autre un Sujet de ſi grand prix, il mit tout en uſage. Le Prélat tint d'abord les portes de ſa maiſon fermées pour lui, & chercha à le fatiguer par des rebuts réïterez, de peur d'aprendre de ſa bouche la réſolution qu'il vouloit rendre vaine. Enſuite obligé de l'écouter, il lui fit entendre qu'il étoit de l'avis du Public ſur le deſſein qu'il venoit lui propoſer, afin de lui en inſpirer le dégoût, & de lui en faire perdre l'idée. Ne pouvant y réüſſir, il ſe prêta enfin aux deſirs du vertueux Chanoine, de la maniere qui ſuit, quoiqu'avec peine & regret, ſans cependant lui en donner aucun ſigne, ſoit qu'il crût inutile de le lui marquer, ſoit qu'il ne voulût pas le contriſter. Mais quand M. De La Salle ſe fut retiré, le Prélat ouvrit ſon cœur en preſence de pluſieurs perſonnes, pour leur témoigner combien il ſentoit la perte qu'il prévoyoit devoir faire d'un Miniſtre Evangélique, qui n'avoit pas ſon pareil dans le Diocéſe de Reims. C'eſt ce qui parut aſſez quelques années après, lorſque le ſaint homme voulut quitter Reims pour venir s'établir à Paris ; car il trouva du côté de ſon Archevêque toutes les oppoſitions imaginables. Le Prélat alors mit tout en œuvre pour le retenir dans ſon Diocéſe : les offres les plus intéreſſantes ne furent point épargnées pour empêcher ſa ſortie. La généroſité de M. le Tellier alla même juſqu'à promettre à M. De La Salle de fonder ſa Communauté, s'il vou-

IV. M. l'Archevêque de Reims fait ſon poſſible pour faire changer de deſſein à M. De La Salle ; mais ne pouvant l'ébranler, il conſent à ſa démiſſion.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

loit borner ſes établiſſemens dans les limites de ſon Diocéſe. La promeſſe étoit grande ; mais l'homme de Dieu ne put l'accepter, parce qu'elle auroit enchaîné ſon zéle & reſſerré l'œuvre de Dieu, qu'il étoit inſpiré d'étendre par toute la la France. Ainſi M. De La Salle, après les témoignages les plus reſpectueux de reconnoiſſance, ſe refuſa généreuſement à une propoſition qui paroiſſoit ſi avantageuſe. Un homme que le ſeul intérêt de Dieu touchoit, parut inſenſible aux intérêts humains. C'eſt ce que nous avons crû devoir raporter de ſuite en avançant les tems, pour juſtifier la conduite que garda M. le Tellier envers M. De La Salle. On auroit peut-être été tenté de l'accuſer d'avoir été un peu dur d'abord, ſi on eût laiſſé ignorer le principe qui le faiſoit agir.

L'Archevêque ne ſe rendoit donc inviſible au vertueux Chanoine que par un fond d'eſtime pour lui, & par une pieuſe crainte de le perdre. Il vouloit l'obliger à abandonner ſon deſſein, en ne lui permettant pas de le lui expoſer. Il auroit pû y réüſſir, ſi le deſſein du Chanoine n'eût pas été inſpiré de Dieu, car enfin avec le tems & par une ſuite d'opoſitions, on voit tomber les projets de l'eſprit de l'homme auſſi-bien que les ouvrages de ſes mains ; mais ceux de Dieu s'affermiſſent avec le tems, & les délais ne nuiſent point à leur accroiſſement. Cependant le Prélat par ſa conduite dont M. De La Salle ignoroit le motif, l'engagea à faire de nouvelles conſultations, à rapeller à de nouveaux examens une réſolution ſi contredite, & même à la porter au tribunal de gens qui ne pouvoient pas être ſuſpects à Sa Grandeur.

L'affaire portée devant des Juges nouveaux, dont le Préſident, pour ainſi parler, étoit M. Philbert, l'homme de M. le Tellier & d'un grand credit à l'Archevêché, Chanoine & Profeſſeur de Théologie au Séminaire, & depuis Chantre de la Cathédrale, choſe étonnante ! M. De La Salle écouté, & ſes raiſons peſées, tous ſouſcrivirent à ſon deſſein, & lui conſeillerent même de ſe retirer à Paris, ſoit pour ſe mettre à couvert de tous les reproches qu'il lui faudroit eſſuyer au milieu de ſa famille & dans le lieu de ſa naiſſance, ſoit pour être plus en état dans la Ville qui eſt le centre du Royaume, d'y multiplier ſes ſujets, & d'en envoyer des colonies de tous côtez. Tant il eſt vrai que les ouvrages de Dieu ne ſont que croître par les opoſitions, & que les conſeils du Très-Haut, ne peuvent être détruits par ceux des hommes, ainſi que Gamaliel le diſoit aux Juifs. Act. 5. 39. Quand Dieu agit, tout céde à ſa force, tout concourt enfin à ſon action : Il entraîne les conſeils, & les volontez des hommes : il fait parler à qui il lui plaît ſon langage, & toute langue, quand il lui plaît, rend témoignage à ſes inſpirations. Témoin le faux Prophête Balaam gagné pour répandre des malédictions ſur le peuple de Dieu, qui trouve en ſa bouche des paroles que ſon eſprit propre n'a point dictées, & qui en voit lui-même ſortir des bénédictions que ſon cœur dément & rejette.

Cette nouvelle conſultation fut de grand poids à l'Archevêché & dans la Ville ; & elle eut de plus ſur l'humble conſultant, une grande autorité : car elle achevoit de lever tous les ſoupçons que les contradictions des hommes pouvoient faire naître dans ſon eſprit ſur le principe de ſa réſolution, & elle ne lui permettoit plus de douter que le S. Eſprit qui la faiſoit confirmer par ceux-là même qui auroient dû naturellement l'attaquer, n'en fût l'auteur. Ainſi animé de nouveau à pourſuivre auprès de ſon Archevêque, l'agrément de ſa démiſſion, il ſe preſenta encore à ſa porte la veille du jour qu'il devoit repartir pour Paris. Le Chanoine la trouva encore fermée : ſur ce refus, il alla dans la Cathédrale faire viſite à un

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

plus grand Seigneur, où il ne trouva ni barriere, ni portes, ni gardes, qui lui en défendiſſent les approches. Là, aux pieds des Autels en liberté de répandre ſon cœur, il fit une priere de pluſieurs heures. Pendant cette longue oraiſon, ſe livrant aux tranſports de ſa ferveur, il paſſa le tems à s'offrir aux deſſeins de Dieu, à s'abandonner à ſes volontez, & à le ſuplier de les accomplir en lui, ſans aucun égard à ſes inclinations, ou à ſes répugnances. Il demeura trop de tems dans cette élevation d'eſprit, immobile & comme mort, pour ne point tomber ſous des yeux critiques. Un de ſes amis, & un de ces faux ſages dont le monde eſt plein, malignement compâtiſſant à l'état prétendu pitoyable de l'homme de Dieu, dit à une autre perſonne preſente : *Priez pour M. De La Salle qui perd l'eſprit. Vous dites bien*, repliqua l'autre, plus ſage que lui : *Il perd veritablement l'eſprit, mais c'eſt l'eſprit du monde qu'il perd, pour ſe remplir de celui de Dieu.*

Aparemment que dans cette longue oraiſon : Dieu dit encore une fois à l'oreille du cœur de nôtre Chanoine, ce qu'il avoit inſpiré à ſes Miniſtres de lui conſeiller ; & qu'il l'engagea intérieurement de retourner à l'Archevêché pour ſolliciter de nouveau l'agrément du Prélat : Il y retourna & les portes lui en furent enfin ouvertes. Le Prélat l'écouta avec bonté. L'humble Chanoine qui ne regardoit que la perſonne de Jeſus-Chriſt dans celle de ſon Evêque ; & qui indifferent à tous ſes ordres, n'en attendoit que la déclaration pour les exécuter, lui fit avec candeur & ſimplicité l'ouverture de ſon cœur, & après lui avoir rendu un compte exact de toutes ſes démarches, il lui propoſa & le deſſein qu'il avoit de ſe démettre entre ſes mains de ſon Canonicat, & celui qu'il avoit d'aller à Paris, comme dans le lieu le plus propre pour le ſuccès de ſon œuvre. M. le Tellier déja preſque gagné, ſe contenta de lui demander s'il avoit pris conſeil dans une affaire de cette conſéquence ; & ſur la réponſe que fit M. De La Salle, qu'il avoit conſulté, & que ſon deſſein avoit reçû l'approbation de M. Philbert, dans le moment ce Chanoine qui étoit pour lors au Chœur, fut mandé. Cet ancien Supérieur du Séminaire de Reims ne laiſſa pas d'être interdit de la queſtion que lui fit de ſon ton ordinaire M. le Tellier : Interrogé s'il avoit auſſi ſouſcrit à la démiſſion que vouloit faire ſon confrere de ſon Canonicat, il ne répondit ni oüi, ni non ; & par un détour adroit, il déclina la queſtion, en diſant *que M. De La Salle avoit un Frere, auquel il pouvoit donner ſa Prébende : Il peut la donner à qui il lui plaira, & j'agréerai ſa démiſſion*, reprit le Prélat.

V. Surpriſe de M. le Tellier quand il vit la réſignation de M. De La Salle faite en faveur d'un pauvre Prêtre au préjudice de ſon propre Frere.

A peine cette réponſe ſi deſirée fut-elle prononcée, que M. De La Salle la ſaiſit ; & de peur que le délai n'y aportât quelque changement, ſur le champ il dreſſa l'Acte de ſa démiſſion, que ſon Directeur autoriſa auſſi de ſon ſeing, & il ſuplia M. l'Archevêque de la remplir du nom de M. Faubert. Cet Eccléſiaſtique étoit alors en grande réputation dans Reims. Le talent de la parole qu'il y exerçoit avec ſuccès, joint à une grande régularité de vie, lui faiſoit un grand nom. C'eſt tout dire, le pieux Chanoine ne connoiſſoit pas un homme d'un mérite plus diſtingué, & plus digne de ſon choix ; mais étant pauvre & de baſſe naiſſance, par ce ſeul endroit il ne plaiſoit pas à ceux qui regardent les hommes par les yeux de la chair.

Si M. De La Salle avoit pris avis de ſon propre cœur & de ſentimens de la nature, ſon Canonicat n'auroit pas ſorti de ſa famille : car il avoit un frere Eccleſiaſtique en état de le remplir : mais cet homme digne des tems Apoſtoliques, qui à l'exemple de S. Paul, n'écoutoit jamais la chair ni le ſang, ſe détermina à ne point entrer en conférence avec ces perfides conſeillers, de peur de trouver du

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

mécompte en une affaire ſi délicate, dans laquelle, pour ne point être duppe de ſon amour propre, & pour ſe mettre en état de faire choix du plus digne, le plus ſûr eſt de préférer l'étranger d'un mérite connu, à un parent d'un mérite inférieur, ou d'un mérite équivoque. Mais qu'un tel choix ſouffroit de difficultez dans la pratique! Pour préférer à un propre frere, ou à un autre riche & noble citoyen, un étranger, un homme pauvre, un homme de baſſe condition, un homme ſans crédit; il falloit ſe mettre au-deſſus des préjugez communs; au-deſſus de la coûtume funeſte autoriſée par tant d'exemples; au-deſſus de tout reſpect humain; au-deſſus des intérêts de famille; au-deſſus des bruits populaires; il falloit de plus ſe livrer en proye aux langues médiſantes, à la cenſure publique, aux reproches de ſes confreres, aux inſultes de ſes parens, aux railleries des mondains, & aux gloſes malignes d'une troupe de mécontens. C'eſt ce que fit M. De La Salle: rien ne fut capable d'ébranler un cœur déja tout poſſedé de la grace.

Ce choix par conſéquent dans toutes ſes circonſtances, étoit heroïque & digne de lui; car il pouvoit s'attendre qu'il ne ſeroit bien reçû, ni à l'Archevêché, ni dans ſon Chapitre, ni dans la Ville; & qu'il jetteroit dans ſa famille l'amertume & l'affliction: S'il eût voulu plaire aux hommes, l'unique parti qu'il avoit à prendre, étoit de ſe donner ſon frere pour ſucceſſeur, ou d'en choiſir un parmi ceux de ſes compatriotes qui étoient les plus riches & les plus qualifiez. Un choix de cette nature auroit un peu réparé ſon honneur devant le monde, en rendant ſa démiſſion moins odieuſe; mais ces conſidérations qui auroient pû remuër un cœur moins docile à la grace que le ſien, ces raiſons qui ſont toutes puiſſantes ſur un homme qui agit en homme, ne trouverent point d'accès auprès d'un Prêtre qui n'écoutoit que l'eſprit de Dieu.

L'étonnement que le Prélat témoigna, quand il entendit le pieux Chanoine ſe nommer pour ſucceſſeur, un homme qui n'avoit de diſtingué que ſon mérite perſonnel, par préférence à ſon propre frere & à tant d'autres parens, ou enfans de famille qui forment à Reims comme par-tout ailleurs des vœux dès le berceau, pour une prébende de la Cathédrale, ne le déconcertérent point & ne changerent rien à ſon premier choix.

V. M le Tellier tâche d'engager M. De La Salle à révoquer la réſignation faite en faveur de M. Faubert pour la faire tomber à M. De La Salle, puiſné; mais inutilement.

M. l'Archevêque voyant que la ſurpriſe qu'il avoit marquée n'avoit pas paru faire impreſſion ſur M. De La Salle, lui parla lui-même en faveur de ſon frere; & ſans vouloir néanmoins captiver ſon élection, il tâcha de la faire tomber ſur lui par préférence à l'étranger. La ſollicitation étoit forte, ſur tout auprès d'un homme, qui ne regardoit ſes Supérieurs qu'en Dieu; mais il ſçavoit diſtinguer, quand ils parloient en hommes, & quand ils parloient comme organes du Saint Eſprit. Sans entrer dans de grands diſcours, il fit tomber la ſollicitation par cette courte réponſe: *on ne me l'a pas conſeillé.* Cette replique arrêta M. le Tellier, & il abandonna le Chanoine à ſa pieuſe liberté. Son frere n'y perdit rien; car le refus qu'avoit fait M. De La Salle de lui faire tomber ſon Canonicat, lui en mérita un autre, que le Prélat lui donna de ſon pur mouvement & ſans aucune ſollicitation, comme pour le dédommager du préjudice prétendu qu'il avoit reçû de la réſignation faite en faveur de M. Faubert. C'eſt ainſi que M. l'Archevêque s'en expliqua lui-même, lorſqu'en gratifiant d'une prébende Canoniale le Cadet De La Salle quelques années après, il dit en plaiſantant, *qu'il lui faiſoit ce preſent pour réparer la folie de M. De La Salle qui avoit donné ſon bénéfice à un autre qu'à ſon frere.*

Il eſt vrai que le choix de M. De La Salle ne fut pas heureux dans la ſuite;

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

car ſon ſucceſſeur qui n'étoit qu'un pauvre & ſimple Prêtre très-zélé, & très-laborieux, devenu riche Chanoine, en voulant goûter comme les autres les aiſances de la vie & la douceur du repos, perdit ſon zéle & ſon amour pour le travail. Mais M. De La Salle ne liſoit pas dans le futur, dont Dieu ſ ul ſe réſerve la ſcience. Ce n'étoit pas ſur ce que devoit dans la ſuite des tems devenir M. Faubert ; mais ſur ce qu'il étoit dans le tems preſent, qu'il fondoit ſon choix. Ce jeune Eccleſiaſtique du Diocèſe de Reims, lorſque M. De La Salle le nomma pour ſucceſſeur, étoit l'homme du Diocèſe qui paroiſſoit faire de plus grands biens, qui promettoit pour l'avenir en faire encore de plus abondans. Si dans la ſuite il s'eſt démenti, & s'il a ceſſé de marcher dans ce premier train de vie ſi régulier & ſi édifiant qu'il avoit commencé, il ne lui eſt rien arrivé, que ce qui arrive tous les jours, que ce qui eſt arrivé dans tous les tems à une infinité d'autres, qui finiſſent mal après avoir bien commencé.

Toutefois celui-ci donna à ſon bienfaicteur pendant quelque tems de la conſolation & de la joye du choix qu'il en avoit fait ; car marchant d'abord ſur ſes pas, il s'unit à lui, & commença une eſpece de petit Séminaire de jeunes Eccléſiaſtiques, en même-tems & dans la même maiſon, où M. De La Salle commença celui des Freres.

VII. M. Faubert ſe dément dans la ſuite de ſa premiere ferveur, ce qui fut un grand ſujet de peine pour M. De La Salle.

Il eſt à croire que tandis que l'homme de Dieu demeura à Reims, M. Faubert profita de ſa preſence, & qu'il ne commença à ſe relâcher que quand il perdit le ſecours de ſes inſtructions & de ſes exemples. La vie douce & tranquille, qu'il fit ſucceder à une vie dure & pénible, après l'avoir délaſſé de ſes premiers travaux, lui ayant donné un embonpoint qu'il ne pouvoit trouver que dans une riche Prébende, & l'ayant endormi dans le ſein du repos, il devint ſi gros & ſi puiſſant que huit ou dix hommes eurent peine à le porter en terre après ſa mort. Elle précéda de pluſieurs années celle de M. De La Salle, qui eut la douleur de voir ſon Succeſſeur dans le Chapitre de Reims, finir dans le relâchement une carriere commencée dans la ferveur. Si le ſaint homme l'avoit pû prevoir, (c'eſt ce qu'on lui a entendu dire) il n'eût pas été chercher M. Faubert dans le dernier rang des Prêtres, où il faiſoit merveille en vivant comme un digne Diſciple de Jeſus-Chriſt & un fervent Miniſtre du ſecond Ordre, pour lui faire prendre ſa place parmi les Chanoines. Ce qui paroit étonnant, c'eſt que le changement d'état ſi différent dans les deux, a paru nuire à la ſanté de l'un & abreger ſes jours par une vie douce & molle ; & que les étranges auſtéritez & travaux de l'autre, ont paru fortifier ſon foible tempéramment. M. De La Salle né dans l'aiſance & élevé avec une extrême délicateſſe, auroit peut-être vécu moins de tems s'il avoit été moins pénitent & moins auſtére ; & M. Faubert qui étoit né dans la pauvreté, vrai-ſemblablement auroit eu des jours plus longs, ſi ſon corps accoûtumé au travail & à une vie dure, n'eût point été trop engraiſſé dans le repos & dans l'indolence. Ce recit qui eſt de grande inſtruction a trouvé place ici, parce que découpé en différens endroits où la ſuite des tems en auroit dû diſtribuer les parties, il auroit perdu de ſa grace & de ſon utilité. Reprenons la ſuite de la démiſſion que fit M. De La Salle de ſon Canonicat.

M. le Tellier devenu lui-même témoin des vertus heroïques que le dépoüillement de M. De La Salle découvroit à ſes yeux, commença à le regarder avec admiration, après l'avoir traité avec une eſpece de mépris. Le Prélat qui n'étoit pas homme à donner dans des plans de perfection extraordinaires, étoit encore moins d'humeur d'autoriſer des deſſeins de pauvreté réelle, & de parfait abandon

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

à la divine Providence. Si le vertueux Chanoine en lui rendant compte de ſes établiſſemens, lui eût dit qu'il deſtinoit ſon bien de Patrimoine pour les fonder, & les revenus de ſon Canonicat pour les entretenir, ce langage que tout le monde entend ne lui eût pas été incompréhenſible. Ces vûës très-ſaintes en elles-mêmes, mais qui n'atteignoient pas à la ſublimité de la perfection Evangélique, l'euſſent moins effrayé, & elles auroient pû recevoir ſon ſuffrage ; mais de riche vouloir devenir pauvre, & par ſon propre choix faire un paſſage heroïque des commoditez de la vie à la privation du néceſſaire, c'étoit un projet qui paroiſſoit à ce Seigneur ſi riche & ſi opulent, une pieuſe illuſion & un de ces phantômes agréables de dévotion, qui ſont plus propres à faire rire qu'à être mis en exécution. En effet, il en rit quand le Chanoine lui en fit l'ouverture. Peut-être même voulut-il le déconcerter & guérir par des plaiſanteries ſon imagination qu'il croyoit malade par trop de dévotion : mais lorſqu'il vit l'éxécution de cette réſolution Evangélique commencer par l'oubli des ſentimens les plus vifs de la nature, par la préférence d'un pauvre Prêtre à un propre Frere, il connut enfin qu'il y a encore dans l'Egliſe de ces hommes nouveaux que le S. Eſprit forma le jour de la Pentecôte pour compoſer l'Egliſe naiſſante, qui cherchent des treſors dans la pauvreté, & que M. De La Salle en étoit un. Il ne put s'empêcher de marquer ſon étonnement, & d'abandonner le Supliant à l'Eſprit de Dieu, avec pleine liberté d'en ſuivre tous les mouvemens. C'étoit tout ce que ſouhaitoit le pieux Chanoine qui ſe crut enfin heureux quand il ſe vit en liberté de devenir pauvre, abject & mort au monde en quittant ſon rang de Chanoine.

Sorti de l'Archevêché avec plus de contentement qu'il n'y étoit entré, & de retour chez lui, il aſſembla tous ſes diſciples pour leur faire part de cette bonne nouvelle ; enfin arrivé ſelon ſes deſirs au plus haut point de la fortune du Calvaire, ſa joie fut ſi grande qu'en action de grace de la faveur que le Ciel lui accordoit, il chanta le *Te Deum*, & le fit chanter à ſa petite compagnie.

CHAPITRE XIV.

M. De La Salle perſévere dans la démiſſion de ſon Canonicat en faveur de M. Faubert, malgré les nouvelles ſollicitations que ſes Parens, ſes Confreres & ſes Amis lui font pour l'en détourner.

I. Murmure qu'excite dans la ville de Reims la reſignation en faveur de M. Faubert. Tentative pour obliger M. De La Salle à la révoquer.

LA joie ſpirituelle que l'humble Chanoine devenu libre de ſe faire pauvre & de deſcendre de ſon rang, avoit fait éclater au ſortir de l'Archevêché, fut bien-tôt troublée, & il n'eut pas le tems d'en goûter la douceur : de nouvelles tempêtes lui donnérent de nouvelles alarmes ſur un deſſein prêt à échoüer, lorſqu'il le croyoit conclu. Le bruit de l'Acte qu'il venoit de ſigner & de faire agréer à ſon Archevêque, porté de maiſon en maiſon & de bouche en bouche, avec la celerité que donnent à ces ſortes de nouvelles les diverſes paſſions de ceux qui s'y interreſſent, excita un grand tumulte dans la Ville & un grand mécontentement dans les cœurs ; on n'entendit par tout que murmures, plaintes & invectives contre le pieux coupable.

M. De La Salle eut beſoin en cette occaſion de cette force du ſaint Eſprit, dont le premier des Martirs de la Loi nouvelle fut rempli, pour ſoutenir l'action

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

héroïque qu'il venoit de faire. Le tems lui permettoit encore d'aller au regrès, de rentrer dans ſon Canonicat, ou d'en favoriſer un autre que M. Faubert, plus agréable au Chapitre, mieux venu à l'Archevêché, plus deſiré du Public & de ſa Famille.

Que ne fit-on pas pour l'y engager? Prieres, ſollicitations, ſupplications, flâteries, reproches, menaces, invectives, tout fut emploié. Chacun de ſes amis, de ſes Parens, de ſes Confreres, joüoit ſon perſonnage particulier pour l'y contraindre. Tous s'intereſſoient pour le frere du pieux Chanoine, ou à ſon défaut pour un autre de la Famille; & en cas de refus de l'un & de l'autre pour quelque ami de diſtinction qui pût faire honneur au Chapitre, & unir au tître de Chanoine d'une illuſtre Métropole, celui d'Enfant de la Ville & de bonne maiſon. Si tous ne s'accordoient pas ſur la nomination qu'ils ſuggéroient à M. De La Salle, tous ſe réüniſſoient à donner l'excluſion à M. Faubert. Meſſieurs du Chapitre ne le jugeoient pas digne de s'aſſeoir parmi eux & de devenir membre de leur noble corps. La Famille regardoit comme une eſpece d'injuſtice l'Acte qui la dépoüilloit d'une Prébende Canoniale, pour en revétir un étranger. Que cet étranger eût du mérite ou qu'il n'en eût pas, ce n'eſt pas-là à quoi le monde s'attache. Aux yeux du Public, au ſentiment des Parens, il n'étoit pas digne du Canonicat, parce qu'il n'avoit ni biens, ni naiſſance.

Là-deſſus tout prit parti dans la Ville contre la démiſſion, & pour obliger celui qui l'avoit faite à la retracter, on l'aſſura qu'il ne pouvoit faire un plus grand plaiſir à ſon Evêque qui le conſidéroit, & qui n'avoit conſenti à ſes deſirs qu'avec peine & regret; que ſes Confreres attendoient de lui cette marque de déférence pour un Chapitre qui avoit pour lui une eſtime & une attache ſinguliere, comme pour un homme qui en faiſoit la gloire & la bonne odeur en Jeſus-Chriſt. On lui repreſenta que ſes amis particuliers lui demandoient cette grace au nom de tous leurs Concitoyens; que ce concours des vœux de toute une Ville ſuffiſoit pour lui marquer la volonté de Dieu; & que s'il en doutoit, il ſeroit aiſé de l'en convaincre en les faiſant tous ſigner la requête qu'ils lui preſentoient: enfin qu'il ne devoit pas faire cet affront à une famille qui l'avoit toûjours cheri, & qui n'avoit point mérité qu'il parût l'oublier & la mépriſer au point de ſe chercher un Succeſſeur ailleurs que chez elle; qu'elle étoit aſſez nombreuſe & aſſez Religieuſe pour pouvoir lui fournir de dignes ſujets, & qu'il ſeroit également honteux pour elle & pour lui, qu'un M. Faubert préféré à ſon Frere, ou à quelqu'autre de ſes proches, remplît dans un des corps des plus illuſtres du Clergé de France, la place qu'il y quittoit; qu'après tout il pouvoit parer ces inconvéniens en y demeurant lui-même, que ce parti étoit le meilleur & univerſellement au gré de tout le monde, & qu'il le prendroit s'il ne vouloit point s'obſtiner & faire voir en ſa perſonne que les plus dévots ſont les plus entêtez.

M. De La Salle au milieu de ces attaques parut inébranlable dans une réſolution qui lui avoit déja coûté de grands ſacrifices, & que le S. Eſprit lui-même y avoit fondée & cimentée ſur la ruïne de l'amour propre & aux dépens des répugnances de la nature. Tranquille au milieu des murmures, des blâmes & des plaintes, il recevoit d'un air glacé les inſpirations de ſes amis, comme contraires à celles du Ciel, & rioit en lui-même de voir imputer à l'amour propre, à une ambition ſecrette, à un orgueïl rafiné, à l'eſprit d'entêtement, une démarche que la nature en lui avoit tant diſputée à la grace, & dont l'exécution commencée par des ſacrifices d'éclat, lui en réſervoit pour chaque jour de ſa vie de nouveaux, &

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

de beaucoup plus ſanglans, dont Dieu ſeul ſeroit témoin & lui ſeul la victime.

Un parti pris ſelon Dieu aux dépens de la chair & du ſang, n'admettoit ni regrès, ni variation. Un deſſein ſi-bien marqué par le doigt de Dieu, inſpiré par tant de ſollicitations intérieures & de mouvemens du S. Eſprit, formé après tant de délibérations & de conſultations, autoriſé enfin par l'agrément du premier Supérieur ne devoit pas ſans doute être rapellé en jugement, encore moins devoit-on penſer à l'infirmer ou à le modifier. Quand donc ſes amis virent que les ſollicitations étoient inutiles & que M. De La Salle n'y avoit nul égard, ils le laiſſérent faire & ceſſérent leurs pourſuites.

II. Mécontentement du Chapitre de la Métropole de Reims contre la réſignation faite à M. Faubert. Le Chapitre écrit à M. l'Archevêque pour l'arrêter.

Les dernieres vinrent de la part du Chapitre. Cet illuſtre Corps fâché de perdre M. De La Salle, encore plus de voir ſa place remplie par M. Faubert, fit ſon poſſible pour retenir l'un & exclure l'autre. Pour cet effet il écrivit à M. l'Archevêque & lui aprit combien la nomination de M. Faubert lui étoit peu agréable, & combien il en étoit mortifié. Il fit enſuite entendre à Sa Grandeur avec quelle paſſion il deſiroit voir le Frere ſuceéder au Frere, à l'excluſion d'un homme dont on regardoit le choix comme une flétriſſure pour toute la compagnie. L'expédient qu'on ſuggéroit au Prélat pour amener les choſes à ce point étoit court & facile. Les Proviſions n'étant point encore expédiées il étoit aiſé à M. l'Archevêque de les arêter & de ne les point délivrer, & enſuite d'employer de nouveau ſon autorité auprès d'un homme qui la reſpectoit infiniment, afin de l'engager ou à retenir ſon Canonicat, ou à en favoriſer un autre qui fût plus agréable au Chapitre, à la famille & à la Ville; & c'eſt ce que le Prélat fut ſuplié de faire. M. le Tellier qui penſoit comme ſon Chapitre, épouſa ſes ſentimens, & joignant ſes ſollicitations à celles des Confreres de M. De La Salle, il tenta de nouveau ou de le retenir dans ſa Cathédrale, ou de l'obliger de mettre ſon Frere en ſa place.

M. Callou Grand-Vicaire & alors Supérieur du Séminaire de Reims, fut l'homme qui parut à M. l'Archevêque le plus propre à négocier cette affaire, & à tirer d'un cœur fermé à tous motifs humains, la complaiſance Chrétienne qu'il paroiſſoit devoir aux deſirs de ſon Evêque. La tentation étoit ébloüiſſante; car ni l'intérêt, ni la paſſion, ne paroiſſoient en être le principe. La Famille & les amis ne ſembloient plus y influer. Revétuë des aparences de l'autorité la plus reſpectable, elle impoſoit & elle paroiſſoit devoir faire un ſcrupule de conſcience au ſerviteur de Dieu, de ne pas ſe rendre aux recommandations du premier Supérieur, portées par l'homme du Diocèſe qui y avoit le plus de poids, & qui y étoit le plus en réputation de vertu & de Doctrine.

III. Vains efforts de M. Callou, Grand-Vicaire & Supérieur du Séminaire de Reims, pour engager M. De La Salle à révoquer la réſignation.

Que ne fit pas le Grand-Vicaire pour s'acquitter de ſa commiſſion au gré de M. l'Archevêque, du Chapitre, de la Famille, & de toute la Ville? Il n'oublia rien pour faire ſentir au ſerviteur de Dieu le pouvoir que lui donnoit pour remuër les cœurs, le talent de la parole qu'il poſſedoit, dit-on, éminemment. Après lui avoir rapellé tout ce qui pouvoit le fléchir & avoir donné de nouveaux tours & une nouvelle force aux raiſons, que tant d'autres bouches s'étoient étudiées à faire valoir; pour les canoniſer en quelque ſorte, & les conſacrer par le ſecours de la plus grande autorité, il lui dit qu'il venoit de la part de M. l'Archevêque le ſolliciter d'y acquieſcer, en lui proteſtant que le deſir de Sa Grandeur étoit qu'il ſe reſtituât à la Cathédrale, ou qu'à ſon défaut il lui donnât ſon Frere; qu'il ne pouvoit ſans faire à ſon ſang une eſpece d'injure, revétir de ſa dépoüille un autre que celui qui étoit né ſon plus proche parent & ſon héritier; & qu'enfin ſon propre Frere étant capable & vertueux, c'étoit le deshonorer que de lui préférer un étranger.

M. Callou

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

M. Callou s'efforça en vain de faire parler le saint Esprit par sa bouche : l'homme parla en lui & fort bien ; mais le S. Esprit se tût, ou plûtôt il parla en secret au cœur de M. De la Salle pour le confirmer dans sa résolution. Sa réponse courte & précise marqua de nouveau son dégagement de la chair & du sang, & montra qu'il n'avoit aucune oreille ouverte aux sentimens humains. Si mon Frere, repliqua-t-il, n'étoit point mon Frere, je n'aurois aucune difficulté de le faire rentrer dans mon choix, & de lui donner la préférence au-dessus de celui que j'ai nommé, pour satisfaire aux desirs de M. l'Archevêque ; mais puis-je & dois-je me prêter à la voix de la nature & aux sollicitations qui l'apuyent ?

Une réponse de cette nature ferma la bouche au Supérieur du Séminaire de Reims, & târit la source de son éloquence ; frapé, édifié, persuadé lui-même, il changea de langage, & il aprouva le dessein qu'il étoit venu combattre. Après avoir fait parler l'homme en lui, il fit parler l'Esprit de Dieu en aplaudissant à la résolution héroïque qu'il n'avoit pû ébranler : *A Dieu ne plaise*, ajoûta-t-il, *que je vous conseille de faire ce que tant de monde desire de vous. Mettez en exécution ce que l'Esprit de Dieu vous inspire. Ce conseil contraire à celui que je vous aportois, est le sien & le seul qu'il faut écouter.* Il finit en l'encourageant à l'exécuter. Preuve nouvelle que le saint Esprit met son langage dans la bouche de qui il lui plaît, & qu'il sçait déclarer ses volontez par les langues mêmes qui se sont armées pour les contredire.

IV. M. Faubert prend possession du Canonicat de M De La Salle.

M. Callou plus satisfait d'avoir vû le serviteur de Dieu inébranlable dans ses dispositions heroïques, que s'il eût sçû les ménager au gré du Public, l'en congratula & rendit compte à M. l'Archevêque du peu de succès de sa commission. M. De La Salle lui en écrivit lui-même & marqua avec générosité dans sa lettre, la réponse qu'il avoit faite & l'aprobation qu'elle avoit reçûë de la bouche même du Supérieur de son Séminaire, qui étoit venu le solliciter d'en faire une autre. Le Prélat perdant donc toute espérance de le gagner, & voyant que le tems n'y faisoit rien, envoya les provisions de M. Faubert qui prit possession de son Canonicat le 16. Août de l'an 1683. Le seul M. De La Salle s'en réjoüit. *Sorti avec gloire du grand combat que Dieu lui avoit donné à soutenir, pour le voir remporter une illustre victoire*, il se vit déchargé à l'âge de 33. ans d'un riche & honorable fardeau avec plus de contentement, que les autres ne s'en chargent après l'avoir long-tems desiré & avidement demandé. S'il lui reste encore un bien de Patrimoine, il ne va pas tarder à s'en dépoüiller, afin de se rendre parfaitement conforme à celui qui étant infiniment riche, s'est fait pauvre pour nous, & de devenir en tout semblable à ses Freres, exposé comme eux & avec eux à la nécessité & aux besoins de la vie, sans autre ressource que celle de la divine Providence. *Sap.* 10.

Peut-on ici assez admirer la force que donne l'Esprit de Dieu aux ames dont il s'est pleinement emparé & qu'il possede parfaitement. Ce que le monde abhorre, ce que la nature ne craint pas moins, devient l'objet de leurs vœux & de leur sainte cupidité. Le dénuëment de toutes choses, le manque même du nécessaire, un état de peines, de travaux & d'abjection, fait l'objet de leur ambition. Leur fortune est faite quand ils sont pauvres & mépriſez. Ils ont tout ce qu'ils desirent en ce monde, quand dépoüillez de ses biens & de ses plaisirs, ses maux & ses peines leur demeurent en partage. Cet héritage est l'héritage de la Croix : ils n'en veulent point d'autre.

Graces au Ciel qui nous donne encore aujourd'hui de ces hommes généreux qui marchent avec courage sur les traces des Apôtres à la suite de l'homme de dou-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

leurs. Sans être obligez de remonter dans les siécles les plus reculez, nous trouvons dans nos tems des Disciples du Sauveur qui ont les prémices de son esprit, & qui font l'objet de leurs soupirs, de ce qui fait l'horreur de la chair & du monde. De nos jours M. De La Salle nous donne dans sa personne, un portrait de ces hommes nouveaux passionnez pour les souffrances, & qui ne font paroître d'attrait que pour l'abjection, la pauvreté & le crucifiement de la chair. Qu'il est vrai que quand Dieu parle à un cœur, il tient un langage bien différent de celui des hommes ! Ce qui est encore plus admirable en M. De la Salle, c'est que dans le tems même qu'il faisoit de si grandes choses pour Dieu, il étoit le seul qui ne s'en apercevoit pas. Dépouillé de son bénéfice, résolu de se dépouiller de son Patrimoine, bien-tôt pauvre plus que ceux auxquels il s'associe, sans autre secours que celui du Pere celeste, exposé même à manquer du nécessaire, ce qui lui arrivera souvent ; engagé à passer le reste de ses jours dans un état d'humiliation & de peine, il se persuade qu'il n'a encore rien fait pour Dieu, & qu'il n'a pas mis la premiere main à l'ouvrage de sa perfection. Aussi l'allons-nous voir y travailler avec une ferveur incroyable.

L'homme de Dieu descendu de son rang, & aussi bas que son humilité le pouvoit souhaiter, se trouva aussi libre que les oiseaux du Ciel pour voler par-tout où la gloire de Dieu paroîtroit le demander. Son détachement de toutes les choses du monde & son dévoüement parfait au service de Dieu, étoient comme deux ailes qui le soulevant de la terre & l'élevant vers le Ciel, lui donnoient l'agilité des purs Esprits & leur promptitude, pour se transporter par-tout où il plairoit à Dieu de l'apeller.

V. M. De la Salle pense à aller à Paris. Raisons qui l'y engagent.

La premiere pensée qu'il eut après la démission de son Canonicat, fut d'aller à Paris : c'est ce que M. Philbert lui avoit conseillé, ce qu'il avoit comme promis à M. de la Barmondiere, & ce que le P. Barré desiroit avec ardeur. Ces trois vertueuses personnes dont l'autorité étoit grande sur M. De La Salle, avoient chacune des raisons différentes pour l'engager à établir son séjour à Paris. Le premier croyoit ce changement de lieu nécessaire ; 1. Pour faire tomber à Reims les émotions, les murmures & les mécontentemens que des exemples d'une trop grande vertu y avoit excitez. 2. Pour apaiser une famille irritée du procédé d'un Parent si peu attentif à contenter & à ménager son honneur & ses intérêts. 3. Pour laisser le Chapitre revenir de ses chagrins contre lui, & de ses indispositions contre le nouveau Chanoine ; enfin pour tranquiliser une Ville presque entiere, choquée, scandalisée même en quelque maniere, des actions de perfection qu'elle ne pouvoit aprouver, & contre lesquelles chacun étoit révolté selon les divers interêts qu'il y prenoit, ou selon les divers mouvemens de la passion qui le dominoit. Le second qui souhaitoit M. De La Salle à Paris, ne regardoit que le bien de sa Paroisse, pour laquelle il envioit un tresor que la Ville de Reims possedoit sans le connoître. Le troisiéme avoit des vûës plus étenduës, & ne desiroit voir à Paris l'homme de Dieu, que pour retirer de Reims le flambeau qui y demeuroit caché sous le boisseau, & le placer dans la Ville Capitale comme sur une haute Montagne, d'où il pourroit répandre sa lumiere dans toutes les parties du Royaume, & y envoyer ses Disciples la porter.

Toutes ces raisons étoient fortes & faisoient sur l'esprit de M. De La Salle, l'impression qu'elles méritoient. Le tems demandoit qu'il se dérobât à la vûë de ses Concitoyens, dont les uns choquez, les autres mécontens, nourrissoient dans leurs cœurs une plaie que son absence guériroit insensiblement, en les disposant

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

à lui pardonner une faute dont le Ciel lui faiſoit un grand mérite. Au reſte, comme dans la foule des mécontens il y en a toûjours qui reviennent de leurs préjugez, & qui ſçachant ſe donner le tort à eux-mêmes, & accuſer leur peu de foi & leur peu de vertu, aprennent à la reconnoître dans ceux qui en donnent de tems en tems des exemples parfaits : M. De La Salle avoit plus à craindre dans la ſuite leurs aplaudiſſemens & leurs éloges, que leurs blâmes & leurs cenſures. Il étoit donc de ſa prudence de décliner par une ſage fuite ce péril plus à craindre pour la vertu, que les plus violentes perſécutions. Bien plus, comme dans le grand nombre des Chrétiens foibles, il y en a toûjours quelques-uns qui ont le goût de la perfection & qui la pratiquent, d'autres qui la connoiſſent & qui l'eſtiment : M. De La Salle blâmé & condamné de la multitude, ne laiſſoit pas d'avoir ſes Admirateurs & ſes Panégiriſtes, qui ſçavoient donner à ſes Sacrifices le prix & la loüange qu'ils méritoient : écuëil dangereux pour un grand mérite. L'humble Chanoine devenu ſimple Prêtre le craignoit. C'eſt pourquoi il deſiroit aller ſe cacher à Paris, & s'y mettre à couvert d'une tentation ſi délicate. D'ailleurs étant homme de parole, il vouloit tenir celle qu'il avoit donnée au Saint Curé de S. Sulpice, de ſe rendre auprès de lui avec quelques-uns de ſes enfans pour commencer ſur ſa Paroiſſe qui eſt preſque un Diocèſe entier, des Ecoles de ſa nouvelle façon. Enfin, il avoit autant d'envie de contenter le zéle du P. Barré, que le ſien particulier, en allant dans le lieu propre à en répandre les fruits dans toutes les parties du Royaume. Il ſentoit que comme ſon Canonicat avoit été une chaine qui l'avoit tenu lié ; Reims étoit une priſon où il demeuroit encore reſſerré, & qu'il faloit ſortir de la Ville, après avoir ſorti du Chapitre, pour devenir libre. Que de motifs l'apellent donc à Paris ! Que de raiſons lui en font une loi ! Les ſuit-il ? Y va-t-il auſſi vîte que ſon zéle le deſire ? Non ; c'eſt un enfant d'obéïſſance, il ne marchera que quand elle l'apellera. Toutes ces raiſons ſont fortes : toutes les perſonnes qui les apuyent ſont de grande autorité ſur ſon eſprit ; mais l'obéïſſance en a encore une plus grande ſur ſon cœur. Il va quand elle lui dit ; allez : il vient quand elle lui dit ; venez : il fait quand elle lui commande ; faites cela : *Dico huic vade, & vadit : veni & venit : fac hoc & facit.* Si ſon Directeur n'ajoûte ſes ordres à toutes ces raiſons, elles perdront leur force dans ſon eſprit.

M. De La Salle regardoit M. Philbert comme un homme d'un bon conſeil ; & ſes raiſons lui paroiſſoient fortes & déterminantes. Il regardoit M. de la Barmondiere & le P. Barré, comme des hommes Saints, & deux des plus grands ſerviteurs de Dieu que pût poſſéder Paris ; mais par l'œil de la Foi, il regardoit ſon Directeur comme Jeſu-Chriſt, comme l'organe & l'oracle de ſes volontez. Dans cet eſprit, il adheroit à ſes ſentimens, & lui obéïſſoit avec la docilité d'un enfant. Il conſultoit ſouvent des perſonnes éclairées & éminentes en vertu ; mais leurs conſeils ne devenoient des déciſions pour lui, que quand ſon Directeur les autoriſoit. Il s'en tenoit toûjours ſur toutes choſes à ſon ſentiment, & il le préféroit non-ſeulement au ſien propre, mais à celui des perſonnes de la Sainteté la plus éclatante ; perſuadé que dans la diverſité des avis, il faloit adhérer à ceux de ſon Ange viſible. Quand celui-là avoit parlé, il oublioit tout ce que les autres avoient dit : ſeul moyen de demeurer en paix, & de s'aſſurer qu'on ſuit la volonté de Dieu.

Si on n'a pas un Directeur en qui on puiſſe prendre une pleine confiance, il faut le quitter : quand une fois après un choix judicieux précedé de la priere & dégagé des inſtincts de la nature, des préjugez du monde, & des ſentimens

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

de ſon propre cœur, on en a trouvé un, en qui une foi vive & pure ne voit & n'écoute que Jeſus-Chriſt ; c'eſt de ſa bouche dont il faut attendre les oracles divins ; c'eſt de ſes avis dont il faut ſe faire des loix. M. De La Salle va nous en donner un merveilleux exemple. Son inclination le porte à Paris, & le retire de Reims ; le conſeil de M. Philbert l'autoriſe ; ſa parole engagée à M. de la Barmondiere, l'exige ; les vœux du Pere Barré l'y attirent. Il le dit à ſon Directeur avec la ſimplicité & la candeur d'un novice ; & après une entiére ouverture de cœur, il demande ſon avis. Que doit-il faire, ſi cet avis ſe trouve opoſé à celui de ces grands ſerviteurs de Dieu, & à ſes vûës particulieres ? Il doit obéïr à celui qui lui tient la place de Jeſus-Chriſt : c'eſt à celui-là qu'il doit faire le ſacrifice de ſes attraits & des ſages conſeils qu'on lui donne. C'eſt ce qu'il fit.

VI. Son Directeur l'en détourne.

L'avis du Directeur ſe trouvant contraire à celui de M. Philbert, de la Barmondiere, & du P. Barré, il fut ſeul ſuivi, & avec juſtice ; car en peſant les raiſons du dernier, & en les balançant avec celles qui ont été raportées, il faut convenir qu'elles méritoient la préférence. » Vôtre nouvel Inſtitut, dit-il » à M. De La Salle, n'eſt pas encore formé, il n'eſt que conçû ; il eſt en » péril d'avorter, ſi on le tranſporte dans la Capitale pour y prendre naiſſance. » L'ordre de la nature demande qu'il croiſſe dans le ſein qui l'a conçû, avant » que de paroître au grand jour. Il faut laiſſer à une plante le tems de ſe » nourrir, de ſe fortifier, & de pouſſer de bonnes racines avant que de penſer » à la tranſporter, & de lui donner un meilleur ſol. Si on le fait avant le tems, » on la fait périr. La nouvelle Communauté eſt ce germe tendre qui vient d'é» clore dans le terrein de la ville de Reims ; avant que de la mener à Paris, » laiſſez-lui donc le tems de ſe former, de ſe nourrir, & de ſe fortifier dans le » lieu où elle vient de naître. Si vous voulez une autre comparaiſon, la voici : » quand on veut élever un édifice, il faut lui creuſer des fondemens ; & à me» ſure qu'il ſort de terre, il a beſoin d'une main habile pour le conduire : vôtre » nouvelle Communauté eſt cet édifice ſpirituel qui demande vôtre preſence : » c'eſt vous qui le fondez ; c'eſt vous qui l'élevez : ſi vous allez à Paris le re» commencer ſur de nouveaux frais, vous préparez ſa ruïne à Reims ; il fau» droit un miracle pour empêcher ſa chute.

» Vous pouvez avec raiſon, ajoûta-t-il, apeller vôtre Compagnie, le petit » troupeau ; une quinzaine de ſujets tout au plus, le compoſent ; encore ſont» ils partagez ici, à Laon, à Guiſe, & à Rethel ; ſi allant à Paris, vous en » emmenez quelques-uns, vous l'affoibliſſez en le diviſant, & vous abandonne» rez aux artifices du loup infernal, ceux dont vous vous éloignerez : en les par» tageant, une partie ne ſera pas où vous ſerez ; car vous ne pouvez pas vous » multiplier pour être en même-tems à Reims & à Paris : ainſi en vous prêtant » aux uns, vous vous refuſerez aux autres. Autant que vôtre preſence ſera de » bien où vous vous trouverez, autant vôtre éloignement cauſera de préjudice » où vous ſerez abſent. Des Diſciples qui ne ſont encore qu'aux premiers élé» mens de la vertu, ont un beſoin abſolu d'un Maître qui les enſeigne ; des » voyageurs qui entrent dans les routes de la ſpiritualité, ont beſoin d'un gui» de qui les conduiſe. Ainſi ceux des vôtres que vous laiſſerez à eux-mêmes, » & qui vous auront perdu, ne tarderont pas de s'écarter de vos voyes, & de » s'égarer dans un chemin où il eſt ſi aiſé de prendre le change.

Enfin, le Directeur, après lui avoir fait ſentir combien ſa preſence étoit né-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

ceſſaire à Reims ; après lui avoir repreſenté le préjudice que ſa retraite à Paris, cauſeroit à une petite Communauté qui étoit encore informe ; en le faiſant reſſouvenir des peines & des inquiétudes qu'il lui avoit fallu eſſuyer pour la conduire au point où elle étoit alors, il l'obligea de convenir du beſoin abſolu qu'elle avoit encore de ſes ſoins & de ſes ſollicitudes. Par raport à l'engagement pris avec M. le Curé de S. Sulpice, d'aller faire ſur ſa Paroiſſe un établiſſement, le Directeur loüa ſon penitent du pieux empreſſement qu'il avoit de ſatisfaire à ſa parole ; « Mais cette promeſſe, lui dit-il, ne vous oblige qu'en la « ſupoſant raiſonnable, poſſible, & avantageuſe à vôtre Inſtitut : ces condi- « tions manquant, vôtre parole eſt dégagée. En voulant la remplir, vous avez à « craindre qu'en établiſſant à Paris, vous ne détruiſiez à Reims. « Ces raiſons étoient trop fortes pour ne s'y pas rendre. Ce ne furent pourtant pas elles ; mais l'obéïſſance qui détermina M. De La Salle à demeurer à Reims. Elle ſeule étoit ſon oracle ; ſur elle ſeule, il établiſſoit ſa conduite ; & ſur elle ſeule, il vouloit fonder celle de ſon Inſtitut.

En conſéquence de cette réponſe, qui fut une déciſion que M. De La Salle ne ſe permit pas d'examiner, & ſur laquelle il fit taire ſes réflexions & ſes raiſonnemens, il s'excuſa par lettres auprès de M. De la Barmondiere, ſur l'impuiſſance dans laquelle il ſe trouvoit de s'acquitter de ſa promeſſe, & le pria d'attendre le moment favorable de la Providence, qui ſçait comme il lui plaît, conduire tout à ſes fins. Il écrivit auſſi à M. l'Epagnol qui avoit ſoin des Ecoles de S. Sulpice, qu'on lui conſeilloit de reſter à Reims, & qu'il ne pouvoit pas aller à Paris. Quand le P. Barré aprit cette réſolution, il en fut ſenſiblement affligé ; car perſonne ne deſiroit avec plus d'ardeur que lui, de voir M. De La Salle donner commencement à un établiſſement de Maîtres d'Ecoles à Paris, d'où il ne manqueroit pas de ſe diſtribuër dans ſes différentes parties du Roïaume. Cet objet étoit celui qui occupoit entiérement ce S. Minime, & qui mettoit partout ſon zéle en mouvement. Premier Auteur des Ecoles Chrétiennes & gratuites, il avoit penſé d'abord à les établir en faveur des deux ſexes ; mais n'ayant pas vû ſon zéle couronné du ſuccès dans l'établiſſement de celles qu'il avoit entrepriſes pour les garçons, il l'avoit apliqué tout entier à multiplier celles des filles. Il s'y étoit même attaché d'autant plus volontiers, que les meres étant nées les Maîtreſſes d'Ecole de leur petite famille, il étoit plus important de leur donner à elles-mêmes les inſtructions néceſſaires, & une ſainte éducation, afin de les mettre en état d'inſtruire & d'élever chrétiennement leurs enfans. A la verité ce ſoin regarde également les peres ; mais ils le négligent, parce qu'ils ont pour l'ordinaire, moins de Religion & moins d'attrait pour la piété ; & qu'étant d'ailleurs plus diſſipez & moins aſſidus à la maiſon, ils n'y reviennent que fatiguez, ou n'y reſtent que pour vâquer à un travail qu'ils ne quittent que pour aller prendre du repos. Le zelé Pere Barré n'avoit pourtant pas abandonné le deſſein des Ecoles pour les garçons. Il ne l'avoit que differé, en attendant le moment favorable de la divine Providence, pour en tenter encore une fois l'entrepriſe. Il ſe promettoit même que le ſuccès qu'il avoit trouvé dans l'établiſſement des filles, le ſuivroit enfin dans celui des hommes, quand l'heure marquée par le conſeil de Dieu ſeroit arrivée. Mais étant âgé, il craignoit auſſi avec raiſon, que la mort ne mit des bornes à ſes pieux deſirs. Quand donc il vit M. De La Salle ſe porter avec ardeur au même deſſein, & s'y livrer en homme Apoſtolique par un dépoüillement général de

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

toutes choſes, & par la pratique des plus héroïques vertus, il l'honora comme l'homme envoyé de Dieu pour cette œuvre, & fit ſon poſſible pour l'attirer à Paris. Car Reims au gré du S. Minime, n'étoit pas propre à être le berceau d'un Inſtitut qui devoit être univerſel. Paris étoit ſon lieu convenable, & le ſeul où il pût ſe promettre de grands progrès. Quand il perdit l'eſperance de l'y voir, il en fut inconſolable, & il en témoigna ſa peine à tous ceux qui attendoient un ſi grand bien. Il eſt certain que l'impreſſion que faiſoient ſur l'eſprit & ſur le cœur de l'Inſtituteur, l'autorité du Pere Barré, la force de ſes raiſons, l'éclat de ſa ſainteté, l'étenduë des lumieres qu'il avoit ſur une œuvre, pour laquelle il avoit reçû les prémices de l'eſprit & de la grace, l'euſſent déterminé à venir faire ſon ſéjour à Paris, ſi l'obéïſſance à ſon Directeur ne l'eût arrêté à Reims.

CHAPITRE XV.

M. De La Salle vend, & diſtribuë aux Pauvres ſon bien de patrimoine, avec le conſentement de ſon Directeur.

1. Raiſons qui engagent M. De La Salle à ſe dépoüiller de tout.

MOnſieur De La Salle fixé par les avis de ſon Directeur dans la Ville, qui lui avoit donné naiſſance, ne penſa plus qu'à ſe donner lui-même à l'œuvre, dont enfin il ſe trouvoit chargé. Il eſt vrai que ſon ſuccès, ſon progrès, & ſa perfection, étoient entre les mains de Dieu, & qu'il n'en devoit être que le pur inſtrument; mais Dieu veut des inſtrumens propres à ſa main, des gens qui morts à eux-mêmes, & vuides de leur propre eſprit, n'agiſſent que par l'impreſſion du ſien, & n'ayent de mouvement que celui qu'il lui plaît leur donner. Ce fut donc de cet état de mort dont il fit ſon étude. Tout ſon ſoin fut d'y parvenir, afin de devenir l'homme de Dieu, & capable de ſervir à ſon œuvre. Sa ſanctification & celle de ſes Diſciples; voilà l'objet qui mérita toute ſon aplication, & qui concentra tous ſes deſirs. Pour marcher à grands pas dans le chemin de la perfection, il faut ne tenir à rien, être dépoüillé de tout, & s'armer de courage pour ſuivre Jeſus-Chriſt. C'eſt ce qui reſtoit à achever au S. Prêtre, & ce qu'il va faire avec une généroſité héroïque. Ses liens étoient rompus; ſon Canonicat ne le partageoit plus entre les devoirs du chœur, & ceux d'une Communauté; la démiſſion qu'il en avoit faite, avoit achevé de le chaſſer hors du monde, en le rendant odieux au monde, & en lui rendant le monde odieux. Il n'étoit pourtant pas encore en pleine liberté: s'il n'avoit plus rien des biens de l'Egliſe; il avoit encore ceux de patrimoine; & il ſentoit que ce qu'il en avoit étoit de trop, & que le moment enfin étoit venu de s'en défaire. Sa réſolution, nous l'avons déja dit, avoit été priſe ſur ce point, comme ſur l'autre, il y avoit quelque-tems. Les motifs qui la lui avoient inſpirée, ont été ci-devant raportez. Le conſeil de Jeſus-Chriſt qui dit en termes formels: *Si vous voulez être parfait, allez, vendez votre bien, faites-en preſent aux pauvres; venez, & me ſuivez*, étoit le premier & le plus fort. Il deſiroit être parfait, & ce deſir lui faiſoit une loi de devenir pauvre.

En effet, le dépoüillement eſt le premier pas qui conduit à la perfection. Il faut courir, ſi on veut ſuivre Jeſus-Chriſt. Or pour courir, il faut être leger,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

ſans embarras, & ſans charge. Le moindre poids retarde & arrête ; celui des richeſſes eſt lourd & peſant ; c'eſt donc une néceſſité de s'en défaire pour atteindre Jeſus-Chriſt. Il marche lui-même nud & dépoüillé, & n'a à ſa ſuite que des pauvres avec leſquels un homme de richeſſes ne pourroit pas faire ſociété. La liaiſon entre la pauvreté & la perfection eſt ſi eſſentielle, que Jeſus-Chriſt faiſoit dépendre l'une de l'autre. *Si vous voulez être parfait, allez, vendez vôtre bien, & le donnez aux pauvres ;* cela fait, *venez, & ſuivez-moi.* Il faut par conſéquent, que cette vente & cette diſtribution précéde l'action *de venir & de ſuivre Jeſus-Chriſt.* La pauvreté volontaire qui donne des ailes pour courir après Jeſus-Chriſt, avoit pour M. De La Salle de grands attraits. Charmé de ſa beauté, il la vouloit avoir pour épouſe, bien aſſuré d'ailleurs que les treſors de la grace & les biens ſpirituels, ſont la riche dot qu'elle aporte à ceux qui l'embraſſent pour l'amour de Dieu. Ce motif regardoit ſa propre perfection. Le ſecond regardoit celle de ſes freres. Ce deſir de perfection ne pouvoit prendre racine dans leurs cœurs, tandis qu'elle y trouvoit de l'inquiétude ſur l'avenir, & des ſollicitudes ſur le preſent. Cette tentation les ébranloit tous, & leur ouvroit la porte d'une maiſon qui n'avoit point d'aſſurance, pour en aller chercher ailleurs inutilement pour l'ordinaire, & preſque toûjours aux riſques de leur ſalut. Leur foi n'étoit pas aſſez vive pour leur aprendre que l'abandon à la divine providence, eſt un fond de grand revenu ; & qu'il n'y a ni contrat ni titre, ni ancienne poſſeſſion qui ſoit ſi aſſuré ; leur charité n'étoit pas encore aſſez parfaite, pour leur faire ſentir par une expérience journaliere, que la confiance en Dieu eſt la clef qui ouvre tous les treſors du Ciel. Si les leçons que leur en avoit fait leur Pere ſur ce ſujet, n'avoient point eû d'effet, c'étoit parce que ſon exemple ne les avoit point encore confirmées. Il falloit donc le leur donner en ſa perſonne pour les fixer dans leur vocation, & leur imprimer le deſir de la perfection.

Enfin ſon œuvre étoit une œuvre de Providence, le Pere Barré qui n'avoit voulu fonder la ſienne que ſur ce fond infiniment ſolide pour des ames de pure foi ; qui n'avoit pas même voulu lui donner d'autre nom, inſpiroit le même eſprit à M. De La Salle, & demandoit de lui, de ne point chercher pour ſes Diſciples & pour lui-même, d'autre apui que le bras du Pere céleſte. La grace faiſoit ſentir au S. Prêtre, que quand ſes Diſciples le verroient être par choix ce qu'ils étoient par néceſſité, ils n'auroient plus de peine à ſe jetter après lui dans le ſein de la Providence. En un mot, M. De La Salle voulant être ſemblable à ſes freres, à l'exemple de Jeſus-Chriſt, vouloit devenir pauvre avec des pauvres, afin de leur faire aimer leur état de pauvreté.

11. Il conſulte ſon Directeur ſur ce deſſein, avec la diſpoſition de ſouffrire à tout ce qui lui plaira.

Ces trois motifs le preſſoient donc de ſe dépoüiller de ſon bien de patrimoine ; mais comme il ne faiſoit rien que par l'avis de ſon Directeur, il lui déclara ſon deſſein ; & après lui en avoir expoſé les raiſons, il le pria de leur donner le mérite de l'obéïſſance. Autre embarras pour le Directeur ; autre démarche qu'on alloit mettre ſur ſon compte, & dont le monde ne manqueroit pas de lui faire un nouveau crime. Cependant M. De La Salle en avoit déja tant fait, qu'on ne devoit plus s'étonner de ce qu'il feroit. On attendoit tout d'un homme de ſon caractére : & le monde lui-même étoit préparé à ne plus trouver à redire à tout ce que feroit celui qu'il étoit las de cenſurer. Soit que le Directeur reconnût que ſon Fils ſpirituel étoit un homme de grace ; & que n'agiſſant que par l'eſprit de Dieu, c'étoit contredire les attraits divins, que de réſiſter aux ſiens ;

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

ſoit qu'il regardât ſon Diſciple comme un homme inſpiré du Ciel, dont il ne falloit pas meſurer la direction ſur celle du commun des gens de bien ; ſoit qu'inſpiré en ſecret de donner ſon conſentement à un deſir qui n'avoit rien que de ſurnaturel ; ſoit enfin que perſuadé des motifs qui faiſoient agir ſon pénitent, il crût néceſſaire qu'il unît l'exemple à la parole, pour faire des premiers Maîtres d'Ecole des hommes parfaits, en ſe rendant ſemblable à eux par un dépoüillement univerſel de tous les biens de la terre : quoiqu'il en ſoit, des motifs qui engagérent le Directeur à conſentir à la demande de M. De La Salle, il le fit ; & quoique cette derniere action de M. De La Salle fût beaucoup plus ſinguliére, plus héroïque, & plus capable de décrier ſur ſes conſeils, que la démiſſion de ſon Canonicat, il parut toutefois plus facile à y conſentir, qu'à la premiere.

En effet, cette derniere démarche ſouffroit beaucoup plus de difficultez que la premiere, elle n'étoit preſque plus en uſage : au moins, n'eſt-elle pas aiſée à faire ; car les opoſitions des parens ne manquent guére d'en empêcher l'éxécution. Comment ſe fit il donc que le monde qui eſt ſi diſpoſé à crier contre tout ce qui eſt extraordinaire en fait de dévotion, & qui ne donne jamais ſon ſuffrage aux actions de perfection, ait paru faire moins de bruit à la vente que fit M. De La Salle de tous ſes biens, & à la diſtribution qu'il en fit aux pauvres, ſous les yeux de tous ſes parens, & au ſçû de toute la Ville, qu'à la démiſſion de ſon Canonicat. Comment ſe fit-il que ſa famille elle-même ſe vit tranquillement dépoüillée d'un bien dont elle attendoit l'héritage, ſans s'y opoſer, & ſans lier les mains de celui qui à ſon préjudice, donnoit tout ſon Patrimoine aux pauvres ? C'eſt ce qui me ſurprend ; & il y a, ce me ſemble, dequoi s'en étonner ; car enfin, puiſque le bien du Sanctuaire n'eſt point un bien d'héritage, & qu'il ne doit pas paſſer en ſucceſſion ; pourquoi crier de ce que M. De La Salle avoit nommé pour ſon ſucceſſeur, celui qu'il en croyoit le plus digne, quoique étranger ? Et pourquoi ne pas reclamer à la vente qu'il fait de ſon Patrimoine, en faveur des pauvres, au préjudice de ſa parenté ?

Il faut donc dire que les cris du monde ſont auſſi injuſtes que ſes jugemens ſont bizarres. Peut-être cria-t'il ſur cette ſeconde démarche de M. De La Salle, autant que ſur la premiére, & que nous n'en ſçavons rien ; car les mémoires n'en parlent pas. Peut-être auſſi que la diſtribution que fit M. De La Salle de ſon bien aux pauvres, dans le tems d'une extrême calamité, parut un exemple de charité ſi éclatant, ſi édifiant, & ſi néceſſaire, que les cenſeurs les plus impitoyables de ſa conduite, ſe virent la bouche fermée ; & que ſes parens auſſi timides qu'eux en cette rencontre, gardérent le même ſilence, de peur de paroître trop interreſſez dans un tems où la miſere publique leur auroit fait honte, & peut-être violence, s'ils avoient voulu faire Procès aux libéralitez d'un homme qui venoit ſi à propos nourrir les fameliques, & conſerver aux pauvres le peu de vie, que la famine menaçoit de leur ôter.

Il eſt vrai que M. De La Salle réſolu de ſe dépoüiller de ſon bien de Patrimoine, ne fut pas d'abord déterminé ſur l'uſage qu'il en feroit. Il n'avoit toutefois que deux partis à prendre ſur ce point. Le premier étoit de le diſtribuër tout entier à toutes ſortes de pauvres. Le ſecond étoit de le deſtiner à ceux-là même dont il étoit chargé. Ces deux partis ſe balançoient dans ſon eſprit par un poids preſque égal de raiſons, & il ne voyoit pas clairement lequel il devoit prendre.

D'un

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

D'un côté ſes Maîtres d'Ecole étant pauvres, les premiers pauvres que la divine Providence lui avoit envoyez, & ceux qui méritoient la préférence, puiſqu'ils étoient eux-mêmes deſtinez à l'inſtruction des pauvres, ne paroiſſoit-il pas naturel d'aſſurer leur état & leur ſubſiſtance ? n'étoit-il pas de l'ordre de la charité de pourvoir à tous les beſoins temporels de ceux qui étoient ſi néceſſaires aux biens ſpirituels de tous les pauvres ? Puiſque la nature inſpire aux peres, & que preſque par tout la loi civile les oblige de faire paſſer leurs biens entre les mains de leurs enfans ; n'étoit-il pas naturel que M. De La Salle devenu Pere, revêtît de ſa dépoüille ceux que Dieu lui donnoit pour enfans ?

III. Il balance ſur l'uſage qu'il doit faire du bien dont il veut ſe dépoüiller.

D'ailleurs, ſon œuvre avoit beſoin de ſoûtien ; & dans les néceſſitez urgentes, de ſecours extraordinaires ; où les prendre, s'il arrivoit une calamité publique ? Le monde révolté contre lui & indigné contre les ſiens, n'étoit pas diſpoſé à les aſſiſter : M. De La Salle ne devoit pas s'attendre non-plus de trouver dans la maiſon de ſes parens ce qui manqueroit dans la ſienne. Il en avoit trop fait, ce ſemble, à leur honte, & dans un ſens à leur préjudice, pour eſperer jamais d'attirer leurs regards ; encore moins d'attendrir leurs cœurs ſur les miſéres de l'état où il ſe jettoit malgré eux. Le reméde contre ces inconveniens étoit entre ſes mains : il n'avoit qu'à apliquer à la fondation de ſon œuvre, le bien dont il ſe déſaiſiſſoit par deſir de la perfection.

Rien de plus à propos que cette deſtination. L'œuvre en ſa naiſſance auroit paru bien établie ; les Maitres d'Ecole qui vouloient de l'aſſurance, en auroient trouvé dans cette donation faite en leur faveur ; leurs inquiétudes auroient été calmées, & leur vocation bien affermie. Leur état échangé avec celui de M. De La Salle, qui ſe ſeroit dépoüillé de ſes biens à leur profit, eût ouvert leurs oreilles aux leçons de perfection qu'il leur faiſoit ; & ils euſſent enfin trouvé dans ſa perſonne un exemple éclatant de dénuëment parfait, & d'abandon à la divine Providence. Ce parti étoit apuyé du ſentiment de pluſieurs perſonnes d'une piété diſtinguée, & de l'exemple de M. Roland. Puiſque vous « êtes réſolu, lui diſoit-on, de faire un abandon général de vôtre Patrimoine, « faites-le en faveur de vôtre Communauté. La piété & une eſpece d'équité ſemblent vous en faire un devoir. Perſonne ne peut y trouver à redire. C'eſt vô- « tre ouvrage ; il n'eſt encore qu'ébauché, il n'a pas moins beſoin de vos biens, « que de vôtre main pour pouvoir ſe ſoûtenir. En qualité de pere, vous devez « pourvoir à la ſubſiſtance de vos enfans, par préférence à des étrangers. La ſa- « geſſe le dit, & vôtre bon cœur doit l'aprouver. Les prudens du ſiécle qui ſe- « roient tentez de blâmer le dépoüillement de vos biens, feront juſtice à la « ſage deſtination que vous en ferez en faveur de vos établiſſemens. «

L'exemple de M. Roland, dont vous avez pris les avis lorſqu'il vivoit, & « dont vous reſpectez la mémoire aprés ſa mort, doit vous ſervir de modé- « le. Il a fondé les Ecoles pour les filles. Pourquoi ne pas faire pour les vôtres « ce qu'il a fait pour les ſiennes. « Les aparences étoient pour ce ſentiment. M. De La Salle, en le ſuivant, fixoit les Maîtres d'Ecole, & prévenoit ſon petit troupeau contre les défiances ſur l'avenir.

D'un autre côté, les idées d'abandon à la Providence demeuroient imprimées dans ſon eſprit, depuis que le Pere Barré lui en avoit fait de ſi ſublimes leçons ; il craignoit de faire quelque démarche qui démentît les ſentimens de ſon cœur ſur ce ſujet. Il lui paroiſſoit plus parfait, de jetter toutes les ſollici-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

tudes de ſes enfans auſſi-bien que les ſiennes, dans le cœur du Pere céleſte, & de ſe plonger avec eux dans l'abîme de ſa Providence, qui n'abandonne que ceux qui ne l'honorent pas par une parfaite confiance. Ce ſentiment étoit celui du S. Minime, qui donnoit pour maxime, que *les Ecoles fondées ſeroient fondées* ; & que n'y ayant point dans le monde de fond plus aſſuré que celui de la Providence, on ne pouvoit mieux les établir, que de les fonder ſur elle. Plus cette maxime étoit élevée, moins elle étoit commune. Sa ſingularité, par conſequent, pouvoit la rendre ſuſpecte pour la pratique ; car le plus parfait en ſpéculation & en idée, eſt ſouvent expoſé à de grands écarts & à de dangereuſes illuſions, & il n'eſt pas toûjours le plus ſûr à ſuivre.

IV. Il conſulte Dieu ſur ce ſujet : la famine de 1684. le détermina à donner tout ſon bien aux pauvres.

M. De La Salle étant auſſi circonſpect qu'il l'étoit, avoit peur de ſe faire illuſion à lui-même, de prendre un chemin peu frayé, ſous prétexte de perfection. Ces diverſes penſées agitoient ſon eſprit, & il ne ſçavoit leſquelles il devoit écouter. Dans cette incertitude, il alla chercher aux pieds de Jeſus-Chriſt la déciſion de ſes doutes. La diſpoſition qu'il crut devoir aporter pour donner entrée à la lumiere divine en ſon ame, fut de ſe dépoüiller de toutes ſortes d'inclinations, & de ſe mettre dans l'heureux état d'indifférence à tout, qui prépare ſi bien le cœur à la connoiſſance & à l'éxécution des volontez de Dieu. Quand il ſe vit dans cette ſainte ſituation, il commença par s'offrir au bon plaiſir de Dieu, & lui faire un abandon général & ſans réſerve de ſa perſonne. Enſuite il ſe permit de s'expliquer avec la divine Majeſté, en ces termes. » Mon » Dieu, je ne ſçai s'il faut fonder, ou s'il ne faut point fonder : ce n'eſt pas » à moi à établir des Communautez, ni à ſçavoir comment il les faut établir. » C'eſt à vous à le ſçavoir, & à le faire en la maniere qu'il vous plaira. Je n'o» ſe fonder, par ce que je ne ſçai pas vôtre volonté. Je ne contribuërai donc » en rien à fonder nos maiſons : ſi vous les fondez, elles ſeront fondées ; ſi » vous ne les fondez pas, elles demeureront ſans fondation. Je vous prie de me » faire connoître vôtre ſainte volonté.

S'il ne paroît pas qu'une priere ſi pure ait été ſuivie de lumieres extraordinaires, ni qu'elle ait éclairé celui qui la faiſoit, ſur ce qu'il avoit à faire, en lui manifeſtant la volonté divine ; au moins fut-elle ſuivie de ce parfait abandon à Dieu qui l'avoit précedée. Le ſerviteur de Dieu fixé & comme cloüé dans le ſein de la Providence, demeura tranquille & ſans ſouci le reſte de ſes jours, quoique très-ſouvent mis aux épreuves les plus crucifiantes, & aux riſques de manquer du néceſſaire.

Mais enfin, Dieu, dont le ſerviteur étudioit la conduite, lui fit naître l'occaſion favorable de faire aux yeux de ſa famille & de toute la Ville, la vente & la diſtribution de ſes biens, ſans qu'aucun de ſes proches parût pour lui fermer la main, & ſans que perſonne oſât y trouver à redire. Nous l'avons déja dit ; il en avoit obtenu la permiſſion de ſon Directeur, qui d'abord ſurpris d'un deſſein ſi héroïque, y avoit formé des difficultez, & avoit voulu l'arrêter ; mais y avoit cependant conſenti avec aſſez de facilité, en voyant l'humble diſpoſition dans laquelle ſon Diſciple étoit à ſon égard, & la grande docilité avec laquelle il lui ſoûmettoit ſa réſolution. Elle étoit en effet charmante, & elle ſeule ſuffiſoit pour perſuader le guide viſible de M. De La Salle, qu'un autre plus habile que lui le dirigeoit en ſecret, & que le S. Eſprit lui-même préſidoit à ſa conduite. Quelques marques de l'inſpiration céleſte que portaſſent ſes deſſeins, il ne penſoit à les exécuter que quand l'obéïſſance le lui permettoit. Le

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

fait qui ſuit, en fait la preuve ; après s'être ouvert à ſon Directeur, du deſſein qu'il avoit conçû de ſe dépoüiller de ſon bien, & l'avoir prié de lui donner ſon agrément. Voici les termes humbles & ſoûmis qu'il ajoûta : *Je ne m'en déferai pas, ſi vous ne le voulez ; je ne m'en déférai qu'autant que vous le voudrez, ſi vous me dites de conſerver quelque choſe, ne fût-ce que cinq ſols, je les conſerverai.* Quel langage dans un homme de ce mérite, dans un homme dont les actions héroïques commençoient déja à illuſtrer le nom : Un enfant bien né, parleroit-il à ſon pere avec plus de ſoûmiſſion ? Ce langage eſt véritablement celui de ces heureux enfans à qui le Royaume des Cieux apartient, & auſquels il faut devenir ſemblable, ſi on y veut entrer. Ce langage eſt le langage de la foi même, celui de l'humilité & de l'obéïſſance : il coule de ſource, quand il ſort de la bouche d'une ame qui ne voit par les yeux de la foi que Jeſus-Chriſt en ſon Directeur ; qui par un fond intime de défiance de ſoi-même, ne cherche en lui que la déclaration de la volonté de Dieu ; & qui portant à ſes pieds un cœur indifférent & ſoûmis à tous ſes ordres, les reçoit tous avec joye, & leur obéït à l'aveugle.

Ces ames de grace, pour l'ordinaire, en conſultant leur Directeur avec de ſi ſaintes diſpoſitions, lui aportent lumiere ; le S. Eſprit qui habite en elles, ſe communique à lui, & lui dicte ce qu'il leur doit répondre ; & bien ſouvent, il arrive qu'à leur aproche il change lui-même de ſentimens & de penſées, ſans ſçavoir pourquoi ni comment. Au reſte, les marques qui prouvent que l'eſprit de Dieu parle dans ces ames ſaintes, ne ſont point équivoques. La docilité parfaite, l'humilité profonde, & la ſoûmiſſion entiére de cœur & d'eſprit qu'elles portent aux pieds de leurs Confeſſeurs, & dont elles accompagnent les Requêtes qu'elles lui font, font foi qu'elles ſont mûës par le S. Eſprit, & ſervent de lettres de créance à ces inſpirations céleſtes. Ce que je dis, ſe trouve vérifié dans l'exemple que je raporte. Le Directeur de M. De La Salle n'étoit pas diſpoſé à donner ſon ſuffrage au deſir qu'il venoit lui expoſer. La demande qu'il faiſoit de vendre ſon bien & de le diſtribuër aux pauvres dans une Ville, dont les premiers Magiſtrats & les principaux Citoyens étoient ſes parens, étoit moins recevable que celle de ſe démettre de ſon Canonicat ; cependant le Directeur du pieux Chanoine qui n'avoit pû ſe rendre à celle-ci qu'après un long-tems & de longues ſollicitations, conſentit à celle-là avec aſſez de facilité. Comment cela ſe fit-il ? C'eſt ſans doute que le S. Eſprit inſpira le Directeur, tandis qu'il remuoit la langue de M. De La Salle, & qu'il lui donna pour preuve de la vérité de ſon inſpiration, l'humilité, la docilité, & la ſoûmiſſion de celui qui lui parloit.

V. Son Directeur conſent à ſon deſir.

En effet, à peine M. De La Salle eut-il achevé de prononcer les paroles raportées, que ſon Directeur ſe ſentit changé. Pour mettre ſa propre conſcience en liberté, il accorda à M. De La Salle celle de vendre & de diſtribuër ſon bien aux pauvres, en courant les riſques de tout ce qui pouroit arriver, & de tout ce qu'on pourroit dire. Par bonheur pour l'un & pour l'autre, les circonſtances du tems favoriſoient cette démarche héroïque, & donnoient lieu à la voix publique de la canoniſer. L'année 1684. féconde en malheurs, faiſant ſentir à la Champagne toute la miſére qu'une longue ſtérilité cauſoit dans toutes les parties du Royaume ; les pauvres du Païs venus dans la Capitale pour y trouver du ſecours, & raſſemblez avec ceux de la Ville, firent de Reims un grand Hôpital. La plûpart de ſes habitans devenus mandians, par la ceſſation des tra-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

vaux & des manufactures, que la cherté réünie à la rigueur de l'hyver, ne permettoient pas de continuër, cherchoient avec confuſion chez les opulens un pain d'aumône que les pauvres de profeſſion demandent ſans honte. La famine fut ſi grande & ſi cruelle, que bien des riches ne pûrent la ſoûtenir, & ſe trouvérent au rang des miſérables, ſans pain, & ſans oſer en demander. Le prix exceſſif des denrées & des alimens, ne tardoit pas à épuiſer les réſerves & les épargnes de pluſieurs années; & ceux qui n'avoient qu'un bien médiocre, ſe voyoient bien-tôt en proye à la faim & à la miſere. Des Communautez même entiéres, riches & bien fondées, ſuivoient le ſort commun, & étoient dans la néceſſité, de ſe ruïner par les ventes & les emprunts, pour pourvoir à leurs beſoins.

VI. L'ordre qu'il met dans la diſtribution qu'il fait de ſon bien aux pauvres, & les exemples de vertu qu'il donne en cette occaſion.

Une année ſi affligeante fut une année de mérites extraordinaires, & de vertus éclatantes pour M. De La Salle; car elle lui fournit l'occaſion d'exercer les plus grandes œuvres de miſéricorde corporelle & ſpirituelle dans une Ville, où il avoit été ſi maltraité. Alors il eut le plaiſir délicieux pour un Saint, de nourir pluſieurs de ſes ennemis, & de ſe vanger des langues médiſantes par des actions heroïques de charité. Il ſçut enfin qu'il avoit du bien quand il ſe vit en liberté de le diſtribuër aux pauvres; & on ne peut dire lequel fut pour lui le plus doux, de devenir pauvre, ou d'être riche pour pouvoir aſſiſter les pauvres. Il eut tout à la fois ce double mérite, & de les ſoulager, & de leur devenir ſemblable. Il ne fit pourtant pas la diſtribution de ſon bien au hazard, ni avec précipitation. Il étoit un homme de régle, & il ſçut mettre un grand ordre à ſes Charitez. Il en meſura le tems ſur celui de la ſtérilité, & il en meſura l'étenduë ſur la néceſſité. Pour ne s'y point tromper & pour garder une eſpece de juſtice même dans la pratique de la charité, il fit trois Claſſes des pauvres qu'il vouloit aſſiſter.

Ceux de la premiere ſe trouvoient rangez dans les Ecoles, d'où les enfans après les exercices ordinaires, ſortoient avec une portion de pain qu'ils y venoient chercher avec plus d'avidité que l'inſtruction. Ceux de la ſeconde Claſſe étoient les pauvres honteux. Pour les connoître il falloit en faire une diligente recherche: car ceux-là cachez & concentrez dans le fond de leurs miſéres, aiment mieux ſouvent par un orgueïl criminel, y trouver la fin de la vie & y périr, que de ſe montrer. Le charitable Prêtre fit ſon poſſible & pour les connoître & pour n'en être point connu, pour les aſſiſter & pour leur dérober la vûë de la main bienfaiſante, qui épargnoit leur pudeur, en raſſaſiant leur faim. S'il ne pouvoit ſe cacher à eux, ni ſe les cacher à lui-même, que ne faiſoit-il, que ne diſoit-il pas pour tempérer leur honte, par des marques de compaſſion & de tendreſſe ſuivies de ſes libéralitez? La troiſiéme Claſſe des pauvres qu'il nourriſſoit, ſe raſſembloit dans ſa maiſon, où lui pour l'ordinaire, & à ſon défaut quelqu'un des pieux Eccleſiaſtiques qui demeuroient avec lui, faiſoient des Inſtructions familieres à gens qui ont encore plus beſoin de la nouriture de l'ame que de celle du corps, & qui ne deviennent avides de celle-là, que par l'eſpérance de celle qui la ſuit.

Là le Prêtre aumônier voyant ſous ſes yeux raſſemblez tant d'indigens de toutes les ſortes, étudioit leurs beſoins ſpirituels, pour leur donner des avis particuliers; & par de pieuſes remontrances, par des corrections prudentes, & par des marques de la plus tendre compaſſion, tâchoit avant que de ſoulager leur miſere, de guérir dans leurs ames des maux ſur leſquels ils demeurent inſenſibles, parce qu'ils leur ſont inconnus.

Cette diſtribution journaliere de pain dans ſa maiſon ſe faiſoit tous les matins; & c'étoit après la célébration de la ſainte Meſſe qu'il venoit y aſſiſter, ou la faire

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

avec des ſentimens de Foi & de dévotion ſi vifs & ſi ſenſibles, qu'ils ſe communiquoient à ceux qui en étoient témoins. Jeſus-Chriſt étant devenu viſible à ſon égard dans ſes membres, il ſe mettoit à leurs pieds, & on le voyoit à genoux leur faire l'aumône avec les marques de reſpect & de joie qu'il eût données, s'il eût vû & nourri Jeſus-Chriſt en perſonne. Il faiſoit plus : devenu pauvre lui-même, en aſſiſtant les pauvres, il prenoit en qualité de pauvre, une portion du pain qu'il leur diſtribuoit, & la mangeoit à genoux à leurs yeux, avec un goût & une joie qui faiſoit ſentir le plaiſir qu'il trouvoit dans le ſein de la charité & de la pauvreté réünies.

Il pouſſa plus loin les choſes : jaloux du mérite de la pauvreté la plus humiliante, il voulut dévorer la honte de la mendicité, & manger un pain de confuſion demandé de porte en porte. L'humilité & la néceſſité lui en firent enfin la loi ; car dépoüillé de tout & devenu plus pauvre que ceux qu'il avoit nourris, il alla à ſon tour aux dépens de l'amour propre, demander par aumône de maiſon en maiſon quelques morceaux de pain. Après bien des rebuts il reçut d'une bonne femme un morceau de pain fort bis, qu'il mangea à genoux par reſpect & avec une joie qui ne ſe peut exprimer. Après avoir mangé ce pain d'aumône, il partit à pied pour Rethel, afin de traiter avec M. le Duc de Mazarin de l'établiſſement qu'il projettoit d'un Séminaire de Maîtres d'Ecoles pour les Villages de ſa dépendance. Ce fut en cette occaſion que revenus enſemble à Reims rendre compte de cette affaire à M. l'Archevêque & demander ſon agrément, M. le Tellier paya la charité de l'un, & ſatisfit l'humilité de l'autre, en répondant qu'ils étoient deux fols. *Pardonnez-moi, Monſeigneur*, répondit l'humble Prêtre, *il n'y en a qu'un* : il vouloit dire que ce tître lui étoit dû, & que le Duc ne le méritoit pas. Monſieur De La Salle eut tout le tems d'épuiſer ſon Patrimoine, qui aprochoit de la ſomme de quarante mille livres, pendant une diſette de deux années entieres. Encore aſſez riche quand elle commença, pauvre quand elle finit ; il ſe vit dans l'état que ſon cœur avoit deſiré. Content d'avoir Dieu & de n'avoir rien que Dieu, il pouvoit dire avec le grand Partiſan de la pauvreté S. François, *Dieu m'eſt toutes choſes* : ſi j'ai tout perdu pour lui, je retrouve tout en lui, lui ſeul me ſuffit. Il retrouva en effet tout en celui qui eſt la ſource de tous les biens : la divine Providence à laquelle il avoit abandonné ſes intérêts, & ceux de ſon petit troupeau, ſe ſouvint toûjours de lui & des ſiens. Rien du néceſſaire ne leur manqua, tandis qu'il manquoit à une infinité de malheureux, tandis que les riches eux-mêmes avoient peine à ſe garantir des atteintes de la famine.

Ceux qui furent témoins des pieuſes prodigalitez du charitable Prêtre, étoient frapez d'étonnement & avoient peine à croire ce qu'ils voyoient de leurs yeux ; qu'il y eût encore un homme ſur terre qui donnoit tout, ſans ſe rien réſerver, qui n'étoit avare que pour lui même & pour les ſiens ; qui ſans penſer au lendemain, en laiſſoit le ſoin à Dieu dans un tems où le jour preſent donnoit à ceux que la faim preſſoit, de cruelles allarmes pour le jour qui ſuivoit.

VII. Il reçoit des reproches de ſes propres Diſciples ſur ſes prodigalitez : il en prend occaſion de leur inculquer de nouveau la confiance en la divine Providence.

Un homme qui s'oublioit dans une rencontre où chacun ne penſant qu'à ſoi, oublioit tous les autres, & qui n'avoit point d'autres ſollicitudes, que celle de nourrir & de ſoulager les pauvres, & de le devenir lui-même dans des circonſtances qui ſembloient ne mettre qu'un pas entre la mort & la pauvreté, étoit un homme que ſes Compatriotes ne pouvoient aſſez loüer & admirer, après l'avoir chargé de tant de blâmes & de médiſances. Ses propres diſciples qui le voyoient de plus près, témoins de ſes excès de charité, ne pûrent s'empêcher de lui en témoigner leur ſurpriſe. Quoique arrivez au terme de deux années de famine, où

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

le néceſſaire qui avoit manqué à une infinité d'autres, leur avoit été fourni par les mains du Pere Céleſte, ils n'étoient pas encore ſans ſouci ſur l'avenir. L'état de pauvreté & d'abandon à la Providence que leur Pere venoit d'embraſſer, & auquel ils l'avoient en quelque ſorte condamné eux-mêmes par leur replique à ſes inſtructions ſur ce point, devenoit, ce ſemble, un autre ſujet d'inquiétude à leur égard ; puiſqu'ils ne pouvoient plus chercher en cas de néceſſité dans un homme dépoüillé de tout, la reſſource qu'ils avoient trouvée dans les revenus de ſon Canonicat & de ſon Patrimoine. C'étoit-là où l'homme de Dieu les attendoit. Ce moment étoit favorable pour leur ouvrir les yeux ſur le ſoin de la divine Providence, & de recommencer les leçons ſur la confiance & ſur l'abandon à Dieu, qu'ils l'avoient obligé d'interrompre, juſqu'à ce qu'il fût plus pauvre qu'eux.

M. De La Salle ſaiſit donc l'occaſion qui ſe preſentoit à lui ſi naturellement, pour leur rendre ſenſibles les attentions de Dieu ſur leurs perſonnes & ſur leurs beſoins, & pour leur répondre de l'avenir par le paſſé, que rien ne leur manqueroit jamais, tandis qu'ils auroient ſoin de ſervir Dieu & de lui plaire. » Reve- » nez, ajouta-t-il, mes chers Freres, ſur les triſtes jours dont nous ſommes à » peine ſortis. Sous vos yeux la famine vient d'expoſer tous les maux qu'elle » ſçait faire aux pauvres, & toutes les playes qu'elle ſçait porter ſur la fortune » des riches. Cette Ville n'étoit plus que comme le Bureau des Pauvres, où ils » venoient ſe raſſembler avec toutes leurs miſeres, & traîner un reſte de vie lan- » guiſſante que la faim alloit bien-tôt terminer. Pendant tout ce tems où les plus » riches n'étoient pas eux-mêmes aſſurez de trouver à prix d'argent, un pain de- » venu auſſi rare que précieux, que vous a-t-il manqué ? Graces à Dieu, quoique » nous n'ayons ni rentes ni fond, nous avons vû ces deux fâcheuſes années ſe » paſſer ſans manquer du néceſſaire. Nous ne devons rien à perſonne, pendant que plu- » ſieurs Communautez opulentes, ſe ſont ruïnées par des emprunts & par des ventes » deſavantageuſes, devenuës néceſſaires pour ſubſiſter. En leur rendant ainſi palpables les Miracles de la divine Providence en leur faveur, il leur aprit enfin à s'abandonner à ſes ſoins. Depuis ce tems le démon n'eut plus d'accès dans leur Maiſon, pour y ſemer des inquiétudes & des ſoupçons injurieux à la bonté de Dieu qui s'eſt chargé en donnant la vie à ſes créatures de pourvoir à leurs beſoins.

C'eſt ſur ce fond inaliénable que M. De La Salle commençoit à élever ſa maiſon. Perſuadé plus que jamais qu'une pauvreté volontaire eſt un titre d'aſſûrance pour toutes les néceſſitez de la vie, il ne vouloit point d'autre Contract que celui que Jeſus-Chriſt a ſigné dans ſon Evangile. Il a porté même ſur cet article la perfection ſi haut, qu'il a refuſé des ſommes conſidérables que pluſieurs perſonnes charitables lui offroient pour fonder des Maiſons de Freres. *Nos Freres*, diſoit-il, *ne ſe ſoûtiendront qu'autant qu'ils ſeront pauvres. Ils perdront l'eſprit de leur état, dès qu'ils travailleront à ſe procurer les commoditez non néceſſaires à la vie.*

Ce que nous venons de raporter de la vie de M. De La Salle, renferme ſon enfance, ſon éducation, ſon entrée dans l'Egliſe, & ſon Miniſtere de Prêtre. En le ſuivant dans tous les âges, nous l'avons vû un exemple d'innocence pour les enfans, de docilité pour les Ecoliers, de pieté pour les jeunes Clercs, de régularité & de ferveur pour les Chanoines, de zéle & d'eſprit de Religion pour les Prêtres ; maintenant nous l'allons voir comme un modéle de la plus grande perfection dans la formation de ſon Inſtitut.

Fin du Livre premier.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

LA VIE
DE MONSIEUR
JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE,
INSTITUTEUR
DES FRERES DES ECOLES CHRE'TIENNES.

LIVRE SECOND,

Où Monſieur DE LA SALLE *eſt repreſenté comme l'Inſtituteur d'une Societé nouvelle, très-utile & très-néceſſaire à l'Egliſe.*

NOUS n'avons juſqu'à preſent regardé Monſieur De La Salle que comme un Particulier ſur lequel le Ciel avoit de grands deſſeins, & qu'il préparoit par des graces choiſies, & par la pratique des vertus les plus éminentes, à devenir l'inſtrument d'une œuvre qu'il deſtinoit par ſa miſéricorde à l'inſtruction, à l'éducation, & à la ſanctification de la jeuneſſe la plus pauvre & la plus abandonnée. Maintenant nous l'allons enviſager, en continuant l'hiſtoire de ſa Vie, comme Patriarche à la tête d'un Inſtitut qu'il éleve par l'inſpiration du Saint-Eſprit, qu'il cultive avec ſoin, & qu'il ſoûtient par ſon courage & de continuels exemples de ſainteté. On peut juger de ce qu'il va faire, par ce qu'il a déja fait. D'un homme qui a fait de ſi grands ſacrifices, que peut-on attendre que des prodiges de grace & de vertu ?

CHAPITRE PREMIER.

Dieu envoye à M. De La Salle de nouveaux ſujets d'un vrai mérite : Les étranges violences qu'il ſe fait pour s'accoutumer à la nourriture de ſes Diſciples : Juſqu'où il porte en tout le reſte l'eſprit de Retraite, d'Oraiſon, & de Pénitence.

MOnſieur De La Salle dégradé, pour ainſi dire, & tombé de ſon rang, pauvre, ſans crédit, ſans amis, n'ayant à preſenter à ceux qui vouloient le ſuivre, que la Croix de Jeſus-Chriſt, n'avoit auſſi à leur demander à eux-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

mêmes pour condition de l'entrée de ſa maiſon, qu'une abnégation entiere & perpétuelle. Dans un état d'abjection & de pauvreté pareil au ſien, il devoit, ce ſemble, demeurer ſeul, abandonné à ſon pitoyable ſort, hors d'eſpérance de faire goûter ſon choix, & de groſſir ſon petit troupeau. La choſe fût arrivée en effet de la ſorte, ſi l'eſprit humain l'eût conduit dans toutes les démarches qu'il avoit faites. Il fût demeuré enſéveli dans l'obſcurité avec tant d'autres dont le nom a péri, & qui à peine ont été connus, tandis qu'ils étoient vivans dans les lieux ou dans les états qu'ils s'étoient choiſis par fantaiſie, ou par vanité, ou par une ſecrette hipocriſie.

Mais il n'en eſt pas de même de ces hommes divins que l'Eſprit de Dieu conduit, & que ſon ſeul amour domine. Dieu ne les cache dans le ſecret de ſa face, qu'afin de les ſanctifier à loiſir, & enſuite les reproduire au monde, pour procurer ſa gloire & le ſalut des ames. Alors propres à faire pour Dieu & pour le prochain de grandes choſes, ils ne demeurent pas toûjours dans l'oubli qu'ils aiment & qu'ils cultivent. On vient les chercher, & le Ciel inſpire à bien d'autres de courir ſur leurs traces à la ſuite de Jeſus-Chriſt.

I. M. De La Salle reçoit de nouveaux Sujets, qui quittent les Colleges pour le ſuivre.

C'eſt ce qui ne manqua pas d'arriver à M. De La Salle. En peu de tems ſon troupeau groſſit de pluſieurs jeunes gens inſpirez de tout quitter à ſon exemple. Il y en avoit entre ceux-là qui faiſoient leurs études, & qui les abandonnérent pour ſe joindre à lui malgré leurs parens & malgré les conſeils importuns des ſages du monde, qui faiſoient leurs efforts pour les en détourner. Convaincus qu'ils ſeroient aſſez ſçavans, quand ils ſçauroient Jeſus-Chriſt crucifié; qu'ils n'avoient point d'autre étude à faire, que de ſçavoir & de pratiquer la Doctrine Chrétienne à la lettre, pour être en état de l'enſeigner avec fruit; & que ſans être ni Prêtres ni Eccleſiaſtiques, ils pouvoient faire cette fonction du Miniſtere la plus néceſſaire & la plus utile aux Pauvres, & la plus ſanctifiante pour ceux qui l'entreprennent avec zéle & humilité. Ils renoncerent avec courage à la promotion aux Ordres ſacrez, & aux eſpérances du ſiécle qu'ils auroient pû avoir dans un état plus honorable que celui de Maître d'Ecole. Le troupeau étant augmenté, la Maiſon qui le logeoit, ſe trouva trop petite; & ce fut néceſſité d'en loüer une autre plus ample. On la trouva dans la ruë Neuve, & par la ſuite M. De La Salle en fit l'acquiſition à la faveur des libéralitez qui lui furent faites pour l'acheter, comme il a déja été dit. De ſorte qu'elle eſt demeurée en propre aux Freres; & c'eſt cette Maiſon, qu'ils peuvent à juſte titre honorer comme le berceau de leur Inſtitut.

Quelques Eccleſiaſtiques de grande pieté y demeurerent d'abord avec M. De La Salle & avec les Freres. Un de ceux-là étoit M. Faubert, qui étoit très-uni à ſon Bienfaiteur, & qui paroiſſoit alors vouloir marcher ſur ſes traces. Par une ſainte émulation, à l'exemple de M. De La Salle qui élevoit des Maîtres d'Ecole, il entreprit d'élever de pauvres étudians, & de former une eſpece de petit Seminaire d'Eccleſiaſtiques dans la même Maiſon. Cet aſſortiſſement de gens de vocation différente ne pouvoit pas être de durée; & M. De La Salle qui ne tarda pas à en voir les inconveniens, ne tarda pas non plus à en faire la ſéparation: mais comment la fit-il? Avec de nouveaux exemples d'humilité & de douceur; car il marquoit chaque action par quelques traits particuliers de ces deux vertus. Il ſe ſépara de celui qui lui avoit tant d'obligation, en la maniere qu'Abraham ſe ſépara de Loth, en lui cedant le terrain. En éloignant ſon troupeau de celui du Chanoine, il lui laiſſa ſa maiſon, & il alla ſe tranſporter avec les

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

les ſiens dans une autre voiſine qui étoit fort petite, où il vécut avec eux dans une pauvreté, dans une mortification, & dans une régularité qui retraçoit le portrait de la ſainteté des Ordres Religieux naiſſans. Cependant le ſaint Inſtituteur ne put reſter long-tems dans une ſi petite maiſon, qui ſe trouva mal-ſaine & trop reſſerrée pour l'exécution de ſes deſſeins : ce qui l'obligea de prier M. Faubert de lui rendre la ſienne, où il rentra avec ſa petite Communauté au commencement de l'année 1685. Quelle étoit alors la maniere de vie de M. De La Salle ? Le croira-t-on, ſi on en raporte le détail ? Les Chrétiens d'aujourd'hui ſont-ils diſpoſez à ſe perſuader qu'un homme de leur tems ait ramené dans celui-ci la ferveur des premiers, & ait donné dans ſa Perſonne les exemples de pénitence, de mortification, d'humilité, d'obéïſſance, de retraite & d'oraiſon, qu'on admire dans les Anachorettes, dans les Bernards, dans les Dominiques, dans les François, & dans les plus grands Saints.

Je dirai vrai, ſi j'ajoûte que les grands Sacrifices & les actions héroïques de vertu, dont j'ai fait le raport dans le Livre précédent, ne ſont que les eſſais de celles qui vont ſuivre. Auſſi eſt-il vrai que les tems heureux de la preſence du S. Eſprit & de ſes communications intimes, ſont des tems d'abondance & de joïe ſpirituelle, pendant leſquels les ames enyvrées de l'amour divin & de la douceur de la grace, ſe ſentent enlevées à elles-mêmes, élevées au-deſſus de la foibleſſe humaine, capables de tout, & embraſées du deſir de tout faire & de tout ſouffrir pour Dieu. Alors elles ont des vûës étenduës & lumineuſes de la perfection la plus ſublime : alors elles en conçoivent des deſirs ardens, & elles ſe trouvent portées aux deſſeins héroïques. Néanmoins il arrive quelquefois, que revenuës à elles-mêmes, & renverſées par la même main qui les avoit tranſportées ſi haut, elles ne ſe trouvent plus d'aîles pour voler, & que ſouvent elles demeurent à terre à ramper avec les autres ; en cet état ſévrées des douceurs céleſtes, elles ne ſe ſentent plus aſſez de force & de courage pour effectuër ce qu'elles avoient projetté ; & elles laiſſent dans l'inaction des plans de perfection aiſez à tracer dans l'imagination, mais qui coûtent infiniment à la nature à exécuter.

Pour ce qui eſt de M. De La Salle, il ne fut pas de ces hommes que Dieu favoriſe en vain, & que l'amour propre tôt ou tard replace en eux-mêmes. Si après avoir beaucoup fait pour Dieu il reçoit beaucoup de Dieu, l'uſage qu'il fait des nouvelles graces, eſt de livrer les plus ſanglans combats à la nature, & de remporter ſur la chair des victoires encore plus glorieuſes que celles qu'il a remportées ſur le monde.

Elevé comme un fils bien-aimé & très-cher à ſes parens, avec les ſoins d'une prédilection tendre & attentive ; nourri dans le ſein même de l'abondance, le voilà dans le ſein de l'indigence, & dans une pauvreté qu'on peut apeller le centre des miſeres de la vie : accoutumé à une nourriture délicate ; familiariſé avec les commoditez de la vie, pourra-t-il ſe faire à un genre de vie qui ne fournit que ce qui eſt néceſſaire pour ne point mourir, & qui ne laiſſe vivre l'homme que pour le faire ſouffrir. Condamné par lui-même à un genre de vie qui lui interdit l'uſage du feu & preſque celui du vin, du linge & de tous les alimens ordinaires, pourra-t-il accoutumer la nature à ce qui lui fait horreur, & dont l'aſpect ſeul ſouléve ſon cœur & le provoque au vomiſſement ? Pourra-t-il accoutumer ſon corps à des diſciplines cruelles & ſanglantes, à paſſer les nuits entieres dans l'oraiſon, & à n'avoir pour le repos néceſſaire qu'une planche ſur la terre nuë ? Pourra-t-il ſe tenir renfermé les journées entieres dans un lieu qui n'a pas beau-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

coup plus d'eſpace qu'un ſepulcre, & qui ne lui laiſſe aucune liberté que celle de ſe mortifier ? Pourra-t-il faire ſon vétement ordinaire des chaînes de fer picquantes, de la haire & du cilice, & ne paroître aux yeux de ſes Concitoyens que dans un équipage propre à les faire rire à ſes dépens, & à s'attirer les huées des enfans & de la populace ? Oüi il le fera, & on va le voir commencer de nouveaux combats, & remporter de nouvelles victoires ſur une nature délicate par les terribles violences qu'il ſe fait, d'abord pour ſoutenir la vûë de ce qu'on lui preſente, après pour en manger, & enſuite (ce qui fait horreur à dire) pour reprendre malgré de nouvelles répugnances ce qu'un eſtomach trop délicat a rejetté.

Ceux qui connoiſſent les Freres, ſçavent combien encore aujourd'hui leur nourriture eſt frugale, pauvre & mortifiante : elle l'étoit bien davantage à la naiſſance de leur Inſtitut à Reims, à Paris & à Roüen. Il y a près de quarante ans que j'ai entendu dire à Paris à gens qui étoient au fait ſur leur maniere de vie, qu'elle étoit auſſi auſtere que celle de la Trape, & que leur nourriture étoit même plus mortifiante que celle de ce célébre ſéjour de la pénitence. On apelloit leur Maiſon, *la petite la Trape* : & ceux qui l'avoient connuë de près, prétendoient que dans tous les genres & pratiques d'humiliation & de mortification, les Freres étoient les émulateurs de ces illuſtres Pénitens de nos jours, qui ont fait une Thebaïde d'un Monaſtere de Baſſe-Normandie.

Lorſqu'en 1681. M. De La Salle avoit raſſemblé les Maîtres d'Ecole chez lui, il avoit continué à vivre avec ſes propres Freres, comme il faiſoit auparavant : après la retraite de ceux-ci il n'avoit rien changé à ſon ordinaire, & il avoit continué le même genre de nourriture. Enſuite étant entré en vie commune avec ſes Diſciples, en retranchant de ſa table tout ce qui pouvoit ſatisfaire les ſens, il s'étoit laiſſé ſervir des alimens qui n'avoient rien de dégoûtant ; mais lorſque dépoüillé de tout par ſa propre main, il ſe vit auſſi pauvre que les pauvres dont il avoit ſoin, il voulut vivre en pauvre & uſer de la même nourriture.

Etranges violences que ſe fait M. De La Salle, pour s'accoutumer à la nourriture des Freres.

Cette réſolution étoit la ſuite des autres déja exécutées ; mais elle ne fut pas la moins ſenſible à la nature : & peut-être ne me tromperai-je pas, ſi j'avance qu'elle lui coûta plus que les précédentes. Pour l'accomplir en ſon entier, il fit défenſe à ſes enfans ſpirituels de lui ſervir d'autre portion que la leur. Ils en furent extrêmement mortifiez ; & il ne pouvoit leur faire un commandement qui mit leur obéïſſance à une plus grande épreuve. La connoiſſance qu'ils avoient de ſa délicateſſe & de ſa compléxion, les faiſant deſeſperer qu'il pût jamais s'accoutumer à leur nourriture, il n'y eut rien qu'ils ne fiſſent pour obtenir de lui la rétractation d'un Ordre ſi pénible, dont l'exécution ſeroit un vrai ſuplice, autant pour eux que pour lui. Mais le trouvant inflexible ſur cet article, ils furent obligez de ceder, & de le ſervir comme les autres, pour ſe ſoûmettre à ſa volonté & contenter ſon eſprit de pénitence.

Ce fut alors que M. De La Salle entrant dans l'eſprit de S. Bernard, alla au Réfectoire comme dans un lieu de tourment. Il ne fut jamais dans une plus grande peine, que quand il fallut prendre de la nourriture. La nature en lui déja allarmée par la ſeule idée de la peine qu'il alloit ſentir, fremit à l'aproche du potage qu'on lui aporta. Il ſe trouva alors dans un grand travail & dans un rude combat ; car la nature & la grace dans de pareilles occaſions ſe diſputent fortement le terrain, & l'une ne l'emporte ſur l'autre, qu'après de rudes aſſauts. Le Chanoine dépoüillé faiſoit alors pitié à voir. Le cœur lui bondiſſoit, & ſa main trem-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

blanſe qui portoit la cuillier dans l'écuelle, ne pouvoit la retirer. Que fera-t-il? D'un côté s'obſtinera-t-il à vaincre une répugnance qui ſemble le réduire à l'agonie, & qui le menace de quelque rupture de veine dans la poîtrine par les grands efforts qu'il fait pour manger? Mais de l'autre cedera-t-il à la nature? Et n'eſt-il pas tems, qu'il lui faſſe porter la pénitence d'avoir été élevé avec trop de délicateſſe?

Il ſe fait violence, & il mange; mais le cœur ne le peut ſoûtenir. Les vomiſſemens commencez à la vûë & à l'odeur du potage, deviennent ſi furieux quand il mange, qu'il rejette preſque juſqu'au ſang. Il étoit, ce ſemble, alors de la prudence de ceder; car en de pareilles rencontres les efforts outrez ont ſouvent de funeſtes ſuites. Mais s'il cede, il eſt vaincu; c'eſt ce que le Saint-Eſprit dit à une ame généreuſe, en lui faiſant des reproches ſecrets de ſa lâcheté & de ſon attention à écouter trop la voix flâteuſe d'une chair ſenſuelle, & les conſeils perfides d'une prudence que la Sainte Ecriture apelle animale. Il revient donc au combat avec un nouveau courage; & pour remporter une victoire entiere ſur lui-même, il reprend ce qu'il a rendu, & à meſure qu'il mange & qu'il vomit, il continuë à reprendre ce qu'il a rejetté. Nouveau genre de mortification, dont je ne ſçache pas que perſonne ait donné l'exemple avant lui. Ce tourment qui dura autant que ce premier repas, continua encore pluſieurs jours de ſuite. Tout ce qu'on lui preſentoit, comme ſalé, légumes groſſieres & autres portions de la nourriture la plus vile, le provoquoit au vomiſſement.

III. Il remporte la victoire ſur ſa délicateſſe par une longue diette.

Ennuyé de ne pouvoir vaincre de ſi grandes répugnances, & de recommencer en vain chaque jour de nouveaux combats contre une délicateſſe ſi opiniâtre, il eut recours à la faim pour remporter une victoire certaine. Ce remede paroiſſoit pire que le mal, & étoit lui-même une grande pénitence; mais il devoit être efficace; car une faim dévorante aprend à tout manger, & ſert de ſauſſe aux mets les plus inſipides & les plus dégoûtans. Un corps affamé ne refuſe rien: tout lui ſemble bon, & il fait ſes délices de ce qui fait ſes horreurs, quand il eſt bien nourri & raſſaſié. Ce ſtratagême ſi pieux & ſi naturel réüſſit. Une diette rigoureuſe de pluſieurs jours fit ſur une chair trop délicate cette eſpece de miracle, qu'attendoit d'elle M. De La Salle, & qu'il n'avoit pû meriter par des violences ſi étranges. Une ſi longue abſtinence lui donna de l'apétit, & aprit à ſon corps rebelle à manger avec goût ce qu'il ne pouvoit pas même regarder auparavant. Des mets qui lui faiſoient bondir le cœur, devinrent les délices d'une nature qui ne perdit ſa délicateſſe, que quand elle ſe vit ſévrée de toute nourriture. Si le combat fut rude, la victoire fut complette; car le triomphe qu'il remporta ſur la chair, dura autant que ſa vie. Elle fut ſi-bien domptée, ſi parfaitement mortifiée, qu'elle parut morte à cet égard, ſans ſentiment, ſans inclination & ſans répugnance pour les alimens les plus déplaiſans. Je l'ai dit: il ſe trouva à Paris quelques années après avec les Freres dans une ſi grande pauvreté, ſur-tout dans l'année de 1693. qu'il ſe vit obligé à manger avec eux un pain & des alimens que les yeux les plus mortifiez avoient peine à voir. Il les mangeoit cependant ſans aucune répugnance. Les plus mauvais, comme les plus ſavoureux, n'avoient plus de dégoût pour lui; au moins les mangeoit-t-il ſans attention; & il ſe levoit de table pour dire les Graces, ſans ſçavoir ce qu'il avoit mangé. Il y parut bien un jour, que le bon Frere Cuiſinier n'avoit ſervi à M. De La Salle auſſi-bien qu'aux Freres, qu'une portion d'abſinthe. Tous s'aperçurent de la mépriſe, & tous ſe crûrent empoiſonnez, le ſeul M. De La Salle excepté. Tous

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

laiſſerent la portion entiere après l'avoir goûtée, dans la perſuaſion qu'elle étoit une eſpece de venin ; & tous aimerent mieux ſortir de table comme ils y étoient entrez, ſans avoir mangé, que de s'expoſer, ſelon leur préjugé, à une mort certaine. M. De La Salle, qui l'avoit mangée toute entiere, fut fort ſurpris lorſque ſes Diſciples lui dirent ce que les Enfans des Prophétes dirent autrefois à Elizée : *Mors eſt in olla* : *La mort eſt dans la chaudiere.* Tous empreſſez & inquiets de ſçavoir ce qu'on leur avoit ſervi à table, trouverent après l'examen fait, que ce n'étoit point du poiſon, mais de l'abſinthe. Si ce nouveau mets ne ſervit pas à les nourrir, il ſervit au moins à les divertir. Enfin le fait & le faux préjugé qu'ils en avoient conçû, après avoir été la matiere de leur récréation, devint le ſujet de leur édification & des loüanges que méritoit la mortification de leur Pere. Je m'oubliois de dire que les Freres ne perdirent rien de ce repas de mortification ; car le Supérieur le leur fit ſervir le lendemain. Quelques-uns n'y ayant pas plus touché la ſeconde fois que la premiere, furent enfin obligez, faute d'autre portion, de manger celle d'abſinthe, qui leur fut ſervie juſqu'à ce qu'il n'en reſtât plus rien.

Au reſte, les exemples que M. De La Salle leur donnoit ſur ce ſujet & ſur tous les autres, étoient journaliers, & chaque jour en preſentoit d'une nouvelle eſpece. Lorſqu'il étoit à table, ſoit qu'il fût diſtrait, ſoit qu'il fût attentif, il mangeoit ce qu'on lui avoit ſervi, ſans jamais rien demander de ce qui lui manquoit, ſans même laiſſer échaper le moindre ſigne que quelque choſe lui manquoit. D'où il arrivoit que tantôt il mangeoit ſans boire, tantôt il mangeoit ſa portion ſans manger de pain, tantôt il mangeoit du pain ſans manger de portion, tantôt il mangeoit des choſes qui n'étoient pas à manger.

IV. Il ſe livre ſans ménagement à la Pénitence & à l'Oraiſon.

Sur cette étrange mortification du goût, il faut meſurer ſa mortification dans tout le reſte. Nul ſens dans ſon corps qui n'eût ſa peine particuliere : j'ai penſé dire ſon martire. Il devint lui-même ſon propre boureau en exerçant ſur lui tous les genres d'auſtéritez, que la Sainte Ecriture canoniſe, & dont les Saints ont été les inventeurs. Envelopé dans la haire ou dans le cilice, ou ceint d'une ceinture de cuivre jaune, garnie de pointes très-piquantes, ou ajoutant l'une à l'autre, il ne mettoit bas ces armes de la pénitence, que pour en ſaiſir d'autres plus cruelles & plus ſenſibles. Je parle de ſes diſciplines ſanglantes. C'étoit avec celles qui ſont faites de fer & qui ſont armées par le bout de roſettes pointuës, qu'il ſe déchiroit ſans pitié. Les taches de ſang marquées ſur le pavé où il couloit, ou qui rejalliſſoit ſur le mur du lieu où il les prenoit, diſoient à ſon inſçû & en ſilence à tous les Freres, combien il étoit ſaintement ſévére à ſon corps. « Il l'a traité « avec trop de rigueur, dit un jour un de ſes Parens à un Frere qui vit encore, « & il ſera obligé auſſi-bien que S. François de lui demander pardon à la mort, « de tout le mal qu'il lui a fait pendant la vie. Il s'eſt fait le tiran d'un corps « qui avoit été élevé avec des ſoins extrêmes, car jamais enfant n'a été tant dé- « licaté. Il n'y a que ceux qui le ſçavent qui puiſſent s'étonner de le voir faire re- « vivre en ſa perſonne, les Macaires, les Hilarions, les Jerômes, & les autres « Anachorettes les plus pénitens. «

Les enfans avoient pitié de leur pere, & ils s'étudioient à faire la recherche de ſes inſtrumens de pénitence pour les lui dérober, & par-là lui épargner pendant quelques jours tant de peines, & laiſſer à ſon corps quelque relâche. Ils ont ainſi ſouſtrait à ſa diligence ſans qu'il s'en aperçût, ſix de ſes diſciplines l'une après l'autre, qui toutes portoient les marques de ſa ferveur étant teintes de ſon ſang.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

Peut-être que ſon corps ſi maltraité pendant le jour, ſi las de travaux & ſi épuiſé d'auſtéritez, cherchoit à réparer ſes forces dans le repos de la nuit? Sans doute qu'il cherchoit ce repos; mais M. De La Salle ne le lui donnoit pas; car alors il paſſoit une partie de la nuit dans l'Oraiſon; & quand la néceſſité l'obligeoit de payer au ſommeil le tribut que la nature lui doit, il ſe couchoit à terre ou ſur des chaiſes. Il n'avoit point d'autre lit. S'il ne pouvoit pas y dormir à ſon aiſe, il ne pouvoit pas non plus y dormir long-tems; car la cloche qui avertiſſoit les Freres à quatre heures du matin de ſe lever, le trouvant tout habillé, lui faiſoit une loi de commencer ſon Oraiſon, & de prévenir ſes Diſciples dans un ſi ſaint exercice. Que dis-je? Une Oraiſon qui n'avoit point de fin pouvoit-elle avoir un commencement? Preſque tout le jour, auſſi-bien que la nuit, étoit conſacré à la Priere & à la contemplation. Il paſſoit de l'une à l'autre par une ſuite d'exercices, qui ſous divers noms ne faiſoient qu'une Oraiſon continuée.

Deſoccupé alors de tout ce qui pouvoit le jetter au-dehors, ſolitaire dans la Ville de ſa naiſſance comme un Anachorette dans ſon deſert ou dans ſa caverne, il ſe rendoit inviſible. La retraite faiſoit ſes délices, parce qu'elle favoriſoit ſon union à Dieu. Auſſi tout ſon ſoin etoit de la cultiver, & de retrancher ſans ménagement autant qu'il le pouvoit, toutes ſortes de viſites actives & paſſives, pour ne point interrompre par le commerce des hommes, ſa converſation avec Dieu. Malgré lui cependant, quelques-uns de ſes anciens amis venoient quelquefois le diſtraire de ſon aplication à Dieu. En lui faiſant des reproches agréables de ce qu'il étoit devenu ſauvage, ils lui diſoient qu'il paroiſſoit avoir oublié que l'homme eſt né pour la Societé, ou ne ſçavoir plus qu'il y eût encore à Reims d'autres Habitans que lui. Quelque ſenſible que pût lui être la peine de ſortir de ſon entretien avec Dieu, pour entrer dans celui des hommes, il ne la marquoit pas aucun ſigne. Nul nuage ne montroit ſur ſon viſage l'ennui que ſentoit ſon cœur de n'être plus ſeul avec le Souverain bien. Un air guai, ſerain & gracieux, rendoit ſa preſence agréable, & ſes anciennes manieres, douces, honnêtes, affables, étoient une preuve que la ſolitude ne l'avoit point rendu farouche, & qu'elle n'avoit rien ôté à ſa converſation, de l'agrément & de la politeſſe qu'elle avoit lorſqu'il étoit Chanoine.

Son Inſtitut ne faiſant alors qu'éclore, ſa plus grande affaire & preſque ſon unique, étoit de l'arroſer de ſes larmes, de le cimenter du ſang qu'il tiroit de ſes veines par de rigoureuſes diſciplines, de le ſoûtenir par ſes pénitences & de lui attirer des graces choiſies & abondantes par de ferventes prieres.

Le ſaint Homme pour les rendre efficaces auprès de Dieu, alloit tous les jours les lui offrir devant le tombeau de S. Remi. Aux pieds de cet illuſtre Archevêque de Reims, qui a mérité le nom d'Apôtre de la France, il uniſſoit ſouvent la nuit à une bonne partie du jour, pour prier le Ciel par l'interceſſion d'un Saint * qui a baptiſé le premier Roi des François, d'être favorable à ſon œuvre, & de faire tomber ſur lui & ſur les ſiens, cette heureuſe pluye de graces qui fertiliſe en vertus & en mérites, les ames qui en ſont innodées. Or pour avoir une facilité entiere de répandre ſon cœur en la preſence de Dieu, & de porter juſqu'au Trône de Sa Majeſté, ſes vœux & ſes Oraiſons dans le lieu de la Sépulture de S. Remi, il avoit gagné le Sous-Sacriſtin de cette Egliſe, & l'avoit engagé à l'y enfermer. Ainſi en pleine liberté de prier & de ſatisfaire ſa dévotion dans le lieu qui la favoriſoit, il finiſſoit le jour & le recommençoit par l'Oraiſon. Le S. Inſtituteur ſi à l'aiſe aux pieds du S. Patron de Reims, & ſous les yeux

* Selon le ſentiment nouveau du Pere Daniel.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

de Jesus-Christ, pour faire de la nuit entiere un continuel exercice de contemplation & de priere, se fit une regle pendant tout le tems qu'il resta dans cette Ville, de consacrer à ce saint usage les nuits des Vendredis & des Samedis de chaque semaine, après y avoir employé les journées. Ne retournant à la maison ces jours-là que pour voir ce qui s'y passoit, après y avoir pris un peu de nourriture, il pressoit le pas pour revenir aux pieds de son Apôtre, implorer son secours auprès de Dieu, ou pour aller se prosterner devant Jesus-Christ.

Là dans le silence de la nuit qui servoit de suplément à la briéveté du jour, plus court que son Oraison, seul & sans témoins, que disoit-il, que faisoit-il ? Uniſſoit-il à la penitence, à la Priere & aux veilles, des disciplines que la Sainteté du lieu pouvoit rendre plus ferventes ? c'est ce que le dernier jour en manifestant les mérites de celui dont nous écrivons l'histoire, nous révélera. Le Sépulcre de S. Remi étoit l'azile où M. De La Salle ne manquoit jamais de se refugier, lorsque quelque nouvelle tempête s'élevoit contre son établissement. Outre les tems & les jours marquez, il y recouroit dans ces rencontres avec empressement, pour dissiper l'orage & écarter les foudres, par des Prieres & des larmes, que le Saint étoit conjuré d'apuyer devant le Trône de Dieu.

Ce grand attrait pour la solitude entiere & pour l'Oraison continuelle, l'attira quelque tems après dans la solitude des RR. PP. Carmes Déchaussez qui est près de Louviers à quelques lieuës de Roüen. Tout le monde sçait que ces grands Partisans de la retraite & de la contemplation, ont des maisons fort éloignées du monde qu'ils apellent *Deserts*, parce qu'ils y vivent en effet comme les anciens Solitaires en leurs Laures, dans un silence perpétuel & dans l'exercice d'une contemplation qui n'est interrompuë que pour les besoins indispensables de la fragilité humaine. Ce lieu si propre aux communications Divines, parut un Paradis à un homme qui ne vouloit avoir de societé & d'union qu'avec Dieu ; mais il ne put l'habiter long-tems ; car des événemens imprévûs qui le rapellérent à Reims, l'obligérent de quitter, à son grand regret, un desert si délicieux, comme nous le verrons dans son lieu.

On peut dire avec vérité que le grand goût de l'Oraison, & que le grand attrait que sentoit M. De La Salle pour se voir seul avec Dieu, le rendoient presque insensible. Sa plus grande peine étoit de voir & d'être vû. C'est pourquoi quelques reproches qu'il reçût de ses amis de devenir farouche, il s'enfonçoit le plus qu'il pouvoit en lui-même & dans la solitude, pour se dérober à la connoissance de tout autre que de son Bien-aimé ; toutefois il n'étoit pas apellé à la seule vie de Madeleine. Celle de Marthe lui préparoit ses travaux, & c'étoit pour le mettre en état de soutenir les peines de celle-ci, que le Ciel lui laissoit goûter les douceurs de celle-là. Il se vit donc à son grand regret obligé de dérober à ses longues Oraisons, une partie du tems qu'il y employoit, pour remplir le devoir de sa Charge & pour vâquer aux affaires de sa Communauté qui se multipliérent lorsque M. Niel eut abandonné les Ecoles dont il s'étoit chargé. M. De La Salle auparavant étoit bien résolu de se borner au soin de celles de Reims. C'étoit assez pour lui, à ce qu'il croyoit, & il ne vouloit pas porter plus loin ses vûës. L'humilité lui en faisoit une loi ; mais la charité qui n'a point de bornes, l'obligea d'étendre son zéle sur les Ecoles du dehors, de quitter Dieu pour Dieu, & de se sévrer en partie des douceurs de la vie intérieure, pour procurer la gloire de son Seigneur.

La divine Providence qui avoit coûtume de le conduire par la main, & dont

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

il ſuivoit les routes à l'aveugle, l'avoit amené au point qu'il n'avoit pû ſe refuſer à la direction des Ecoles de Rethel, de Guiſe & de Laon. Ainſi ces Ecoles établies par M. Niel étoient demeurées à ſa charge & ſous ſa conduite. En cela, la ſageſſe Divine faiſoit ſentir que n'ayant envoyé M. Niel à Reims, que pour faire entrer M. De La Salle dans ſes deſſeins, elle n'en vouloit confier l'exécution qu'à celui-ci, l'autre n'y étant pas propre. En effet, la direction de tant d'Ecoles étoit un poids trop lourd pour un homme déja avancé en âge. D'ailleurs, M. Niel en quittant Roüen, n'avoit pas renoncé au deſir d'y revenir. Son inclination étoit d'y laiſſer ſes cendres. Pour pouvoir la ſuivre en ſûreté de conſcience, il avoit en vain ſollicité pluſieurs fois M. De La Salle de prendre la conduite des Ecoles en queſtion. Quoique ſouvent refuſé, il revint encore une fois à la charge, & fit de nouvelles & de plus fortes ſollicitations auprès de lui pour l'y engager. Son âge & l'impoſſibilité de pourvoir ces trois établiſſemens de ſujets capables, furent les motifs ſur leſquels il apuya ſa priere, ou plûtôt les prétextes dont il couvrit ſon violent deſir de retourner à Roüen. Il ne gagna pourtant rien. M. De La Salle perſévéra dans ſon refus, comme il a été dit. M. Niel voyant donc qu'il n'avançoit rien par ſes inſtances, prit le parti d'abandonner les Ecoles à la Providence & de ſe retirer à Roüen où il mourut deux ans après, comme nous le dirons en ſon lieu. Sans doute que M. Niel prévoyoit ce qui devoit arriver, que la néceſſité feroit la loi à M. De La Salle, & que ſa charité ne lui permettroit plus de ſe refuſer aux intérêts des pauvres, ni de laiſſer tomber des Ecoles abandonnées. C'eſt en effet ce qui arriva. La retraite de M. Niel fut plus efficace que ſa preſence & ſes ſollicitations. L'abandon qu'il fit des Ecoles, fut le motif qui obligea M. De La Salle de s'en charger. Il ne lui fut plus poſſible, ni de ſe refuſer aux nouvelles prieres que le Curé de S. Pierre de Laon, ſon ami, lui fit de ne pas laiſſer périr ces établiſſemens, ni de ne pas écouter la voix de la divine Providence, qui ſembloit lui dire ſi hautement que c'étoit elle qui les lui preſentoit, & qu'elle les lui avoit préparées par les mains de M. Niel.

CHAPITRE II.

M. De La Salle aſſemble ſes principaux Diſciples : il fait une retraite de dix-huit jours avec eux. Dans cette retraite, il confére avec eux ſur tout ce qu'il convient de regler : il prie, & il ſuit leurs avis, ſans vouloir rien décider par lui-même.

MOnſieur De La Salle ſe voyant à la tête d'un nombre de Maîtres d'Ecoles diſperſez en pluſieurs Villes, conçut qu'il étoit à propos d'en former une petite Congrégation, & de leur preſcrire une maniere de vie uniforme. Quelque régle qu'il eût pû juſqu'alors introduire parmi les ſiens, ils ne compoſoient pas encore une Societé parfaite. Preſque tous habillez différemment, les uns mieux vétus que les autres ; chacun faiſant l'Ecole à ſa maniere ; tous libres de ſortir de la maiſon, & de n'y demeurer qu'à leur gré ; ſans vœux, ſans engagemens, ſans dépendance & ſans ſubordination entiere : ils étoient des Membres faciles à raſſembler & à réünir enſemble, mais ils ne faiſoient pas encore ce qu'on apele *Corps de Communauté*. En effet, une Communauté eſt un Corps compoſé de plu-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

ſieurs Sujets, comme de pluſieurs Membres. Le Supérieur en eſt la tête, & c'eſt ce Chef qui doit animer & mettre en mouvement tous les Inférieurs, qui doivent vivre ſous ſa dépendance, & n'avoir d'autre impreſſion que celle qu'il leur communique. La ſubordination eſt le lien qui tient tous ces membres dans l'union; & l'obéïſſance eſt le nerf qui les tient tous dans l'ordre. L'eſprit de Dieu eſt l'ame qui doit animer ce corps, & la régle eſt le maître qui en doit gouverner toutes les actions. Voilà ce que n'étoit pas encore le troupeau du S. Prêtre.

Il s'agiſſoit donc pour faire de l'aſſemblée des Maîtres d'Ecoles une Communauté réguliere, de leur donner un habit, des régles, des conſtitutions, & d'établir en toutes choſes une uniformité parfaite & convenable à leur vocation. Il s'agiſſoit de leur inſpirer à tous le même eſprit, les mêmes ſentimens, les mêmes diſpoſitions, les mêmes vûës, & de n'en faire qu'un cœur & qu'une ame à l'exemple des premiers Chrétiens, qui en formant la primitive Egliſe, ont donné aux ſiécles ſuivans le modéle d'une Communauté parfaite. Or pour réüſſir en tout cela, il ne crut pas devoir y mettre rien du ſien. Cet homme ſi humble ne vouloit rien avoir ſur ſon compte de tout ce qui devoit être fait. Quoique deſtiné à être le Patriarche d'une nouvelle famille compoſée de gens qui ne voyoient que par ſes yeux; qu'oiqulinſpiré dans ſon deſſein ; quoique ſi éclairé par les lumieres qu'il recevoit par ſes longues communications avec Dieu, il ne faiſoit que croître dans l'humble défiance de lui-même. Il eût crû mal fait tout ce qui auroit été ſon propre ouvrage. Mort à tout eſprit naturel & à toute volonté propre, il ne vouloit être que l'inſtrument de Dieu, n'agir que par ſon mouvement, & ne ſuivre que ſes impreſſions.

I. Il convoque une aſſemblée de ſes douze principaux Diſciples, pour régler pluſieurs points importans.

Dans cette diſpoſition de mort à ſoi-même, l'humble Inſtituteur convoqua ſes principaux Diſciples au nombre de douze & fit avec eux une aſſemblée, afin de conférer enſemble ſur les moyens de donner une forme à l'établiſſement, d'y fixer les Sujets & de leur donner de la ſtabilité. La matiere ne pouvoit être plus importante, & elle demandoit de grandes réflexions, ou plûtôt de grandes lumieres. Pour les attirer le fervent Supérieur leur propoſa d'entrer en retraite ; ce qu'ils acceptérent de grand cœur. Elle commença la veille de l'Aſcenſion de l'année 1684. pour finir à la Fête de la Pentecôte ; mais elle fut prolongée juſqu'à celle de la Sainte Trinité. M. De La Salle en fit l'ouverture par un diſcours fort touchant, qui leur aprit le ſujet de leur convocation, & les motifs de la retraite qu'il leur avoit inſpirée. Il leur fit entendre que l'ordre qui regnoit déja dans la maiſon, devoit leur faire penſer aux moyens de l'y maintenir ; que la régularité qui eſt l'ame d'une Communauté, ſupoſoit de ſages réglemens, & qu'il falloit penſer à les obſerver avant que de les établir, afin qu'accoûtumez au joug, il parût doux quand il faudroit s'en charger ; que le moyen de trouver les regles douces dans la ſuite, étoit d'en faire eſſai en les pratiquant : qu'ainſi, un détail d'obſervances, que l'expérience auroit facilitées, n'auroit rien d'onereux. Par cette ſage conduite, dit-il, vous ne trouverez un jour rien que d'ancien dans des régles nouvelles. » Vôtre cœur retrouvera ſon propre ouvrage dans le livre qui en ſera compoſé, » & les loix qu'il contiendra vous paroîtront aimables, parce que vous en ſerez » vous mêmes les Legiſlateurs. Arrivez, ajoûta-t-il, au point où je voulois vous » conduire, témoin de vôtre ferveur & de vos pieuſes diſpoſitions, je deſire prendre des meſures avec vous pour fixer vôtre état, affermir vôtre vocation, cimenter vôtre union, & commencer l'édifice dont vous êtes les premieres pierres.

Il leur rapella enſuite les penſées & les idées qu'ils lui avoient eux-mêmes ſouvent

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

vent propoſées, de ſe lier par des engagemens ſacrez ; que c'étoit à eux d'examiner, s'il n'étoit pas convenable à leur foibleſſe de ſe choiſir des chaînes heureuſes, qui en captivant leur liberté, puſſent les attacher à Dieu. Il leur demanda ſi ayant été juſques-là flotans & indéterminez dans leur état, ils étoient d'humeur de s'y engager par quelques vœux. Il conclut en diſant qu'il leur laiſſoit là-deſſus & ſur tout le reſte, pleine liberté de dire leurs ſentimens, & une liberté encore plus grande de les ſuivre ; que tout ce qu'il ſe réſervoit étoit de les écouter & de conclure ſur le plus grand nombre des ſuffrages ; & qu'enfin, ce qu'il leur recommandoit étoit de bien prier, & de ſe mettre en état par une fervente retraite de connoître les volontez de Dieu.

II. Comment ſe fit cette aſſemblée, & ce qu'on y traita.

Dans ce long ſéjour de priere & d'oraiſon, ils eûrent tout le tems d'invoquer le S. Eſprit & de préparer leurs cœurs à ſes impreſſions. En ſilence, en recuëil lement, comme chacun étoit en liberté de ſe rendre attentif à ſa voix & d'écouter ſes inſpirations, chacun étoit auſſi en droit de communiquer ſes penſées & ſes ſentimens. M. De La Salle ſans les prévenir, ſans leur ſuggérer ſes vûës, ſans leur inſpirer ſes idées, les laiſſoit libres de penſer & de dire ce qu'ils vouloient. Sans doute que le plus court pour eux & le mieux, eût été de le faire parler lui-même le premier, & de ſe prêter comme des enfans dociles aux lumieres de leur pere. Un homme de grace comme lui étoit l'organe du S. Eſprit, & prononçoit pour eux des oracles. Peut-être le firent-ils : peut-être qu'en lui remontrant qu'ils étoient ſes enfans, ils le ſupliérent de les gouverner en Pere & de leur faire des loix, ſans prendre leurs avis & ſans déférer à leurs ſentimens : mais le moyen de vaincre ſur ce point ſon humilité qui ne lui laiſſoit que le droit de les écouter, de prendre leurs avis, & de conclure à la pluralité ? Ce n'eſt pas qu'il ne les aidât de ſes lumieres, & qu'il ne redreſſât leurs avis quand ils n'étoient pas ſenſez & juſtes ; mais il le faiſoit de maniere que ſon amour propre n'y trouvoit point ſon compte, & que leur liberté à propoſer leurs avis & à les faire valoir, n'en étoit pas plus gênée. L'unique droit qu'il ſe réſervoit étoit de parler beaucoup à Dieu, de le ſuplier de parler lui-même à ce Collége de ſes douze principaux Diſciples, & de déclarer par leurs bouches ſes ſaintes volontez avec tant de clarté, qu'il ne lui reſtât point d'autre parti à prendre, que celui de ſouſcrire à des penſées dictées par l'eſprit de Dieu. Nous ne pouvons pas raporter tous les ſujets qui furent traitez dans cette aſſemblée des douze, ni quels en fûrent les réſultats. Seulement ſçavons-nous qu'on y convint de quelques réglemens, & que le changement des habits, le nom que prendroient dans la ſuite les Maîtres d'Ecoles, les alimens dont ils devoient uſer, & le projet de faire des vœux, fûrent mis en délibération.

Le premier article touchant les régles & les conſtitutions, auroit été prématuré s'il avoit été agité dès-lors ; car il n'y a que le tems qui puiſſe meurir ces ſortes de projets, & mettre en état de décider ce qui convient. Les plus beaux réglemens en ſpéculation ne ſont pas toûjours les meilleurs dans la pratique. Il eſt aiſé de ſe faire des devoirs, mais il n'eſt pas ſi facile de les remplir avec une parfaite fidélité. La prudence dit qu'il faut eſſayer le joug qu'on veut s'impoſer, & ſe donner à ſoi-même le tems de ſçavoir s'il eſt ſuportable & ſi on peut ſe promettre de le porter toûjours avec joie par le ſecours de la grace. La révélation à part, il n'y a que l'experience qui aprend aux hommes à bien connoître les engagemens qu'ils veulent contracter. C'eſt elle qui leur forme le jugement ſur les liens dont ils veulent s'enchaîner, & qui leur découvre le prix des loix ſous

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

leſquelles ils veulent captiver leur liberté : ſans cette expérience, ou l'on préſume trop du ſecours de Dieu, ou l'on s'apuye trop ſur ſes propres forces. C'eſt pour éprouver ce que Dieu veut faire en nous, & ce que nous pouvons faire avec lui, que l'Egliſe ordonne un Noviciat au moins d'une année à ceux & à celles qui demandent l'entrée de la Religion, avant que de leur accorder la permiſſion de s'engager par des vœux. Cette ſage Mere veut qu'on eſſaye de tout, & qu'on ſoulève les fardeaux dont on veut ſe charger, pour voir ſi on ſent des forces proportionnées à leur poids. Dans le même eſprit elle ordonne de ne rien celer, & de ne rien déguiſer aux Poſtulans & aux Poſtulantes, de ce qui ſe fait dans une Maiſon Religieuſe, de leur mettre en main les regles & les conſtitutions, & d'ajoûter aux auſteritez communes, des humiliations & des mortifications particulieres dans le tems du Noviciat, afin que les Novices ſçachent par leur expérience à quoi ils veulent s'obliger pour le reſte de leurs jours.

Dans cet eſprit M. De La Salle ne ſe hâta pas de donner aux Freres des Réglemens, qu'il eſt plus aiſé d'établir que de faire pratiquer. La ſageſſe lui dit qu'il ne convenoit pas de faire ſi vîte des Statuts, que l'expérience qui eſt la grande maîtreſſe du bon gouvernement, forceroit peut-être dans la ſuite de révoquer. Il aima mieux les faire pratiquer long-tems avant que de les établir, que de les établir ſans les avoir vûs long-tems auparavant obſervez, perſuadé que des régles qui demeurent oiſives ne tardent pas à être abrogées par le non-uſage, ou par une prévarication manifeſte. En un mot, il établit inſenſiblement par pratiques parmi les Freres, ce qu'il deſiroit voir établi un jour par de ſages Réglemens. Deſorte que quand il fâlut dans la ſuite compoſer un Corps des Régles, il ne fit que mettre par écrit les uſages obſervez. De cette maniere les uſages anciens devinrent des loix nouvelles. En s'y ſoumettant, on ne s'obligea qu'à ce qu'on avoit toûjours pratiqué. Il ne fut donc queſtion dans cette premiere aſſemblée par raport au premier article qui regardoit les Réglemens, que de convenir de ceux qui étoient déja en uſage, & de quelques autres qu'il faloit introduire & conſacrer par la pratique. Le reſte ſur ce point fut abandonné à la divine Providence.

Le ſecond objet des délibérations de l'aſſemblée regardoit la table. L'uſage l'avoit déja réglée au gré de la mortification ; mais de peur que le relâchement n'introduiſît dans la ſuite une nourriture plus agréable aux ſens, on eut ſoin de l'interdire. Toute volaille & autres mets plus délicats furent défendus. La groſſe viande la plus commune, celle qui eſt à meilleur marché, fut ſeule permiſe. Pour les jours maigres on n'accorda que des légumes & des herbes cuites ſans beaucoup d'aprêt. Le poiſſon fut exclus à la réſerve de celui dont la vileté & la modicité du prix rendent l'uſage commun chez les plus pauvres. En un mot, à la table tout devoit marquer l'eſprit de pauvreté & celui de pénitence, dont on faiſoit profeſſion. De plus, on régla que cette nourriture ſi peu conſolante pour la ſenſualité, ſeroit ſervie avec poids & meſure, c'eſt-à dire, en petite quantité. Le troiſiéme article étoit celui qui paroiſſoit le plus preſſant ; cependant il demeura encore indécis. Juſqu'alors les Maîtres d'Ecoles avoient porté dans la Maiſon, l'habit qu'ils y avoient aporté : au petit Colet près, on n'y avoit fait aucun changement. Tout l'extérieur, par conſéquent, étant demeuré ſéculier, nulle marque certaine ne diſtinguoit les Sujets de la nouvelle Communauté, des purs Laïques. Il y avoit long-tems que M. De La Salle voyoit cet inconvénient, & cherchoit à y pourvoir ; mais il ne vouloit rien faire de lui-même. Il abandonna au Con-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

Teil des douze, la concluſion de cette propoſition ; mais quand elle fut agitée, ils ne purent convenir ſur la forme que leur habit devoit avoir. M. De La Salle ne ſçavoit lui-même à quoi s'en tenir ſur ce point. Plus il y avoit penſé, plus il étoit demeuré convaincu de la néceſſité du changement, & en même tems incertain ſur la maniere de le faire. Les douze ſe trouvant donc encore alors fort irréſolus ſur cet article, il demeura ſans déciſion, & ils remirent à la prudence de leur Pere de faire dans le tems ce qu'il jugeroit convenable.

Si l'article des vœux ne paroiſſoit pas ſi preſſant à reſoudre, il étoit cependant dans le fond de toute autre importance. Il n'eſt pas après-tout fort difficile de donner à un habit la couleur & la figure qui convient à l'état, ni de ſe fixer au choix qu'on en a fait ; mais les vœux ont des conſéquences qui ne peuvent être trop méditées. L'idée de perfection les inſpire, & ſouvent la legereté a plus de part dans le deſſein d'en faire, qu'une dévotion fonciere & bien réglée. S'il étoit auſſi aiſé de les accomplir avec exactitude, qu'il eſt facile d'en former l'obligation, on ne pourroit trop en conſeiller la pratique ; mais l'expérience ne montre que trop, que des vœux faits ſans maturité & par indiſcrétion, ſont ſouvent aſſez mal gardez ; & que de ces liens de perfection, Satan ſçait en faire des liens de deſordre, dont il ſe ſert pour traîner les ames à leur perte. Le ſage Supérieur mit donc en délibération, 1. Si on feroit des vœux. 2. Quels vœux on feroit. 3. Pour combien de tems on les feroit : Si ce ſeroit pour un an ſeulement, pour pluſieurs, ou pour toûjours. Il ſoumit ces trois queſtions à leur examen, ſans leur déclarer ſon ſentiment. Il avoit de fortes raiſons pour qu'on ne fît pas encore le vœu de chaſteté ; mais il ne trouva pas à propos de s'en expliquer ſans les avoir entendus.

La ferveur des premiers Freres étant grande, leur ardeur pour la perfection les portoit à faire les vœux perpétuels de pauvreté, de chaſteté, & d'obeïſſance ; mais M. De La Salle qui avoit plus de lumieres & d'expérience qu'eux, n'alloit pas ſi vîte. Il avoit peur que ſes enfans en courant avec trop d'empreſſement dans les routes du Ciel, ne vinſſent à heurter contre quelque pierre d'achopement, & à tomber. Il avoit peur qu'une ferveur indiſcrete ne les emportât trop loin, & ne leur fît prendre le parti des conſeils parfaits avec trop de legereté, ou par une ſecrete préſomption. Car rien de plus beau en idée & pour les dévots ſpéculatifs, que les conſeils de l'Evangile. Ceux qui aſpirent à la perfection & qui ne veulent pas en faire les frais, en ſont charmez. Il n'y a que ceux qui les accompliſſent à la lettre, qui ſçavent ce que leur exécution coûte à une nature foible, & qui quoique ſoutenuë de la grace, a beſoin de terribles efforts pour s'élever au-deſſus d'elle-même. Ainſi M. De La Salle précautionné contre ce qui pourroit arriver, avertit les ſiens de ne ſe pas livrer à une ferveur indiſcrette, & de temporiſer pour faire meurir le projet des vœux perpetuels.

Il eſt vrai que ſes Diſciples apuyoient leurs deſirs par de bonnes raiſons. Puiſqu'ils vouloient ſuivre Jeſus nud & dépoüillé, & entrer dans la Société des enfans du Calvaire ; n'étoit-il pas convenable que s'ils n'avoient point de biens dont ils pûſſent ſe dépoüiller, ils pûſſent au moins arracher de leur cœur la cupidité juſqu'à la racine, en renonçant à tout deſir d'en poſſéder, & à toute propriété ? Pourquoi ne pas s'obliger à être par grace & pour l'amour de Dieu, & qu'ils étoient par l'ordre de la nature, pauvres & ſans biens ? Pourquoi ne pas ajoûter le mérite du vœu de pauvreté, à la vertu de pauvreté ? Quel riſque ce vœu pouvoit-il courir dans des gens qui aimoient la pauvreté, & qui ſça-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

voient l'eſtimer par le prix que Jeſus-Chriſt lui a donné ? D'ailleurs, l'expérience qu'ils faiſoient de la plus grande pauvreté, ne les mettoit-elle pas au fait de toutes ſes incommoditez ? Qu'eſt-ce que le vœu de pauvreté pouvoit donc ajoûter aux rigueurs de celle qu'ils éprouvoient tous les jours avec joye, ſinon un nouveau mérite ? Quant à celui de chaſteté, ils s'y trouvoient diſpoſez avant même que d'entrer dans la maiſon, puiſque la plûpart en portoient le deſſein dans le choix qu'ils avoient médité de faire de l'état Eccleſiaſtique, ou de quelque autre état incompatible avec le Mariage. Leur cœur qui vouloit être à Dieu ſans partage, ſe promettoit de lui être fidéle, & lui juroit une attache inviolable avec ſon divin ſecours. Le vœu de chaſteté, loin d'augmenter la difficulté du Célibat qu'ils avoient choiſi par vertu, devoit au contraire le rendre plus facile, à la faveur des graces qui lui ſont attachées.

Quant au vœu d'obéïſſance, le plus parfait des trois, il n'eſt difficile qu'à la propre volonté. Celui qui y a renoncé, ſe trouve un cœur docile & pliant, qui n'a d'attrait que pour l'obéïſſance. C'eſt pour obéïr, diſoient-ils, & non pour faire nôtre volonté, que nous n'avons que trop faite à nôtre malheur & à nôtre confuſion dans le monde, que nous ſommes entrez dans cette maiſon. Le vœu ne fera qu'affermir la réſolution que nous avons priſe, de faire en tout la volonté de Dieu, en nous interdiſant tout retour à la nôtre.

III. Les Freres de l'aſſemblée tenuë en 1684. font les vœux d'obéïſſance, de ſtabilité dans la Société, & d'enſeigner gratuitement

Ils diſoient encore que le paſſé les avoit inſtruits pour l'avenir, & qu'il leur avoit apris par l'expérience des premiers Maîtres, qui au danger de leur ſalut, étoient retournez dans le monde, & par la tentation qu'ils avoient eſſuyée eux-mêmes, de ſortir de la maiſon, ſous prétexte qu'il n'y avoit pas d'aſſurance, que l'inconſtance naturelle de l'eſprit & la legereté du cœur humain, ont beſoin d'être fixées & comme cloüées au bien par la pratique des vœux. Ces raiſons étoient bonnes, & elles plaiſoient à M. De La Salle, qui étoit ravi de voir dans les Néophites de ſon Inſtitut, tant de bonne volonté & tant d'ardeur pour la perfection ; mais le moment n'étoit pas encore venu de porter ſi loin leurs ſaintes prétentions. Il falloit auparavant donner à la grace le tems & le loiſir d'affermir leurs volontez dans le bien, de faire épreuve de la vertu fonciere & de la ſuperficielle, de mettre de la diſtinction entre des ſujets dont les dehors ſi ſemblables cachent un intérieur ſi différent ; & enfin, de ſe préparer à des engagemens dont tout le mérite ſe meſure ſur la maniére dont on les remplit. L'homme de Dieu apuya ce ſentiment ſur de ſi fortes raiſons, que tous ſe rendirent, & ſe contentérent en attendant le moment de Dieu, pour prononcer les vœux perpétuels, de les faire pour trois ans. C'eſt ce qui fut conclu. Il fut toutefois réſolu que l'année ſuivante 1685. tous ſe trouveroient à Reims la veille de la Pentecôte, & que la liberté ſeroit laiſſée à qui voudroit, de faire ſes vœux perpetuels ; mais ce projet fut encore differé, & il n'eut ſon execution que pluſieurs années après. Pour lors la réſolution étant priſe de faire des vœux pour trois ans, M. De La Salle après l'Oraiſon, en dreſſa la Formule telle quelle a toûjours été depuis en uſage. Tous la copiérent pour la prononcer après lui ; & ce qui ſe fit alors, fut renouvellé tous les ans juſqu'à l'année 1694. dans laquelle les vœux prirent une autre forme chez les Freres, comme il ſera dit dans la ſuite.

M. De La Salle commença la cérémonie le jour même de la Sainte Trinité, qui eſt la grande Fête de la Communauté. Quelle joye pour lui de conſacrer par vœu le choix qu'il avoit fait de l'obéïſſance ? Il eſt vrai qu'il étoit encore en

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

poſſeſſion de ſa volonté ; & qu'étant Prêtre & Supérieur, il ne paroiſſoit pas naturel qu'il s'en dés-apropriât pour obéïr à des Freres alors Laïques, à ſes inférieurs, & à des gens ſans ſcience & ſans lumieres qui avoient un beſoin entier de ſes conſeils & de ſa direction : mais juſqu'où ne va point la parfaite vertu ! Où les autres trouvent de l'impoſſible, elle ne voit rien que d'aiſé. Le parfait obéïſſant chante des victoires. D'ailleurs, il étoit juſte que M. De La Salle couronnât ſes ſacrifices héroïques qu'il avoit faits par celui de ſa volonté, & qu'il unit à tant de mérites celui du vœu d'obéïſſance. Comment l'accomplira-t-il ? C'eſt un myſtere que ſon humilité ſçaura bien-tôt développer, en ſe dépoſant de la ſupériorité, en mettant ſur ſa tête un de ſes Diſciples, & en ſe jettant à ſes pieds pour lui obéïr. Ainſi en vûë de ce deſſein caché dans ſon cœur, il ajoûta au vœu de pauvreté & à celui de chaſteté, qui eſt annexé aux Ordres ſacrez, celui d'obéïſſance. Par-là il trouva le ſecret de perdre ſon ame toute entiere, ſelon la parole de nôtre Seigneur, & de remplir toute l'étenduë de l'abnégation Evangelique.

Après M. De La Salle, les douze firent le même vœu pour trois années ; & l'année ſuivante 1685. au jour marqué, huit d'entr'eux le renouvellérent. Les quatre autres apellez à la ceremonie, ne voulurent pas s'y trouver. Ils avoient changé de ſentimens, & ils changerent d'état en ſortant de la Maiſon. Si cette ſortie ſcandaleuſe de quatre des principaux ſujets entre les douze, qui faiſoient l'eſperance & le fondement du nouvel Inſtitut, fut pour M. De La Salle un objet de larmes & d'affliction, elle fut pour les huit autres qui reſtoient, une grande inſtruction. En effet, cette défection leur fit ſentir leur propre foibleſſe, & le peu de fond qu'ils devoient faire ſur leur vertu. Elle leur aprit combien la conduite de leur pere avoit été ſage, d'avoir temporiſé avant que de leur permettre de prononcer des vœux perpetuels, & de les avoir engagez à prendre une année entiere pour s'y préparer. Enfin, ils pûrent connoître quel fond de confiance & d'ouverture de cœur ils devoient avoir pour un homme inſpiré du Ciel, & qui ſembloit recevoir les conſeils de Dieu ſur la maniere de les conduire.

Pour ce qui concernoit les autres ſujets de la Communauté, qu'il falloit auſſi rendre ſtables & conſtans dans leur vocation, la queſtion fut agitée, par quelle ſorte de liens on pourroit les y attacher. Chacun des douze raiſonna à ſa maniere, & propoſa ſes ſentimens. Il y en avoit qui opinoient qu'il falloit leur accorder la permiſſion de faire le vœu de chaſteté ; & de ceux-là les uns ſe déclaroient pour le perpétuel, les autres contre. Il y en avoit qui, au vœu de chaſteté, propoſoient d'ajûter celui d'obéïſſance, ſoit pour toûjours, ſoit pour un tems : M. De La Salle les écoutoit tous, & après avoir peſé les raiſons pour & contre, il conclut qu'il ne falloit pas ſe hâter de propoſer le vœu de chaſteté à ceux qui n'avoient pas encore demeuré dans la Maiſon un tems ſuffiſant, ou qui n'y avoient pas donné des preuves d'une vertu conſtante ; & que pour les y fixer, il ſuffiſoit de les laiſſer s'y lier par un vœu ſimple & annuel d'obéïſſance qui renouvellé tous les ans, les y attacheroit autant que dureroit leur bonne volonté ; & que ſi cette bonne volonté affoiblie ou éteinte en eux, la tiédeur & la négligence ébranloient leur vocation, loin de les arrêter dans la maiſon, il falloit leur en ouvrir la porte, & en purger la Communauté, après avoir pris tous les moyens imaginables de les rapeller à leur premiere ferveur. Tous ſe rangérent à cet avis ; le ſouverain reſpect qu'ils portoient à leur digne Supérieur, captivoit leur entendement, & ſoûmettoit leur raiſon d'abord qu'il par-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

loit, & ils n'uſoient de la liberté de penſer & de déclarer leurs ſentimens, que quand il cachoit les ſiens, & que ſon humilité l'obligeoit de les ſuprimer.

Selon cet arrêté, tous les Néophites de la maiſon, & tous ceux ſur leſquels on ne pouvoit pas abſolument compter, firent vœu d'obéïſſance pour un an. Vœu qu'ils continuérent tous les ans de renouveller le jour de la Sainte Trinité.

CHAPITRE III.

Monſieur De La Salle donne à ſes Diſciples un habit qui les diſtingue : Pourquoi & à quelle occaſion ? Il leur fait prendre le nom de Freres des Ecoles Chrétiennes : Humiliations que le nouvel habillement procure à lui & aux ſiens. Il tient lui-même les Ecoles : perſecutions qu'il ſouffre à ce ſujet.

I. M. De La Salle fixe la forme de l'habillement des Freres, & à quelle occaſion.

L'Article du changement des habits qui avoit demeuré indécis, & qui avoit été abandonné à la prudence du vertueux Inſtituteur, trouva dans l'hyver de la même année ſon dénoüement, par l'occaſion qui ſuit. Le froid étoit grand, & la plûpart des pauvres Maîtres mal vétus étoient expoſez à toutes ſes rigueurs. M. le Maire de Ville en eut pitié ; & ayant rencontré dans la ruë M. De La Salle, il lui en témoigna ſa peine, en lui conſeillant de leur donner des Capotes pour les tenir plus chaudement, & les mettre un peu plus à l'abri des inclémences de l'air. Cette ſorte d'habits qu'on apelloit *Capotes* à Reims, étoit alors de grand uſage dans le pays. Ce conſeil frapa le pieux Inſtituteur, & le regardant comme donné d'en-haut par la bouche d'un des premiers de la Ville, il adopta cette forme d'habit, & la fit prendre à ſes Diſciples. L'unique changement qu'il fit dans cette ſorte de vétement, qui avoit alors cours en Champagne, & qui étoit fait de toutes ſortes d'étoffes, & de toutes ſortes de couleurs, fut de les faire fabriquer d'une laine très-groſſiére, de leur donner une teinture noire, & de les faire deſcendre à huit pouces de terre. De cette maniére, il étoit propre à mettre par deſſus leur habit, à leur ſervir de ſur-tout, & à les garantir du froid & de la rigueur des Saiſons. Cette idée en fit naître une autre à M. De La Salle, qui fut de réformer l'habit de deſſous que portoient les Maîtres d'Ecole. Cet habit étant l'habit ſéculier qu'ils avoient porté dans le monde, il étoit de toutes ſortes de couleurs & de toutes ſortes de figures. Rien de moins convenable pour des gens d'une même Communauté. Le moyen que trouva le vertueux Supérieur de le rendre uniforme, fut de le conformer à la Capote ; c'eſt-à-dire, d'en faire une ſoûtane de la même étoffe noire, de la maniére que les Eccleſiaſtiques la portoient autrefois, & qu'on la porte encore en pluſieurs Communautez, fermée par devant avec des agraphes de fer. Cet habillement pauvre & uniforme, qui, par ſa figure & par ſa ſimplicité, les diſtingue des ſéculiers, des Eccleſiaſtiques, & de tous les autres Religieux, leur eſt devenu propre, & eſt celui qu'ils portent encore aujourd'hui. Cette nouvelle forme d'habits, qui d'abord frapa les yeux par ſa ſingularité, & qui choqua tant de gens, eſt peut-être de tous ceux qu'on peut imaginer le plus convenable à leur état. Bien examiné, il eſt aſſorti, & à leurs perſonnes, & à leurs fonctions, & à leur caractére. Fait d'étoffe noire & la plus groſſiere, il ſert de livrée à la ſimplicité, à la modeſtie, & à la pauvreté. Long comme celui des Eccleſiaſtiques & des Religieux, il les diſtingue des Laïques, & il leur aprend à eux-mêmes, à être cir-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

conſpects, graves, retenus, recuëillis, & en tout éloignez des maniéres du monde.

De plus, cet habit vénérable par ſa forme, tient en reſpect les jeunes garçons qu'ils inſtruiſent, & imprime à ce petit peuple mutin, indocile, & mauvais, des égards, des attentions, & une crainte qu'ils auroient bien de la peine à conſerver. Un habit court, & d'autre couleur, ne feroit pas ſur eux le même effet; & on les verroit bien-tôt s'émanciper contre les Freres, & leur devenir inſuportables, s'ils ne trouvoient pas dans l'extérieur de leur habit, dans leur gravité, & dans leur ſilence, une barriére contre la familiarité qui engendre le mépris. Cet habit ſert aux Freres mêmes de moniteur perpétuel, qui leur dit par ſa couleur noire, qu'ils doivent être morts au monde; par ſa vileté & par ſa groſſiereté, qu'ils ont embraſſé un état d'abjection, de pauvreté, & de mortification; par ſa figure, qu'ils ſont conſacrez à Dieu, & qu'ils ne doivent plus vivre que pour lui. Cet habit eſt un frein propre à empêcher les paſſions de ſe montrer; un Corecteur ſévére qui reprend les fautes qui bleſſent leur état; un ſigne parlant qui diroit au public, le lieu où ils auroient été, ce qu'ils y auroient dit & fait; s'ils ſe licentioient, ou d'aller dans des endroits ſuſpects, ou de tenir des diſcours trop libres, ou de ſe laiſſer aller à des legeretez capables de deshonorer leur profeſſion. En un mot, M. De La Salle a été bien inſpiré de donner à ſes Diſciples cette forme d'habit; car tout autre leur conviendroit moins. Tout autre les mettroit moins à l'abri de la ſéduction & des dangers du ſiécle. Il eſt vrai que cet habillement ne fut pas au commencement du goût de tout le monde, & qu'il trouva dans la ſuite une infinité de cenſeurs; il eſt encore vrai, que ſa nouveauté & ſa ſingularité ont attiré aux Freres par-tout où ils l'ont d'abord porté, bien des railleries, des mépris, des inſultes, & des affronts; mais un homme auſſi avide d'humiliations, que l'étoit le pieux Inſtituteur, ne ſe laiſſoit pas toucher par cet endroit. Il ſçavoit que la plûpart des habits des Ordres Religieux avoient attiré une pareille fortune à ceux qui en ont été les premiers porteurs. L'hiſtoire Eccleſiaſtique lui aprenoit combien la forme d'habit que portoient autrefois les Solitaires & les Moines, avoit été odieuſe aux ſages & aux amateurs du monde, auſſi-bien qu'aux Empereurs hérétiques, ſur tout aux Iconoclaſtes & à leurs partiſans. Il n'ignoroit pas la maniere indigne dont furent reçûs dans le monde, les ſacs & les cordes dont S. François & ſes premiers compagnons parurent ceints & revétus. Il ſçavoit les cruels traitemens que cette ſorte de vétemens attira en Allemagne, à une vingtaine de Diſciples que le Saint y avoit envoyez. Chaſſez à coups de pierre par les enfans & par la vile populace par-tout où ils alloient; chargez de coups & d'ignominies, on ſe faiſoit un plaiſir de les trainer par leurs cordes, de leur arracher leurs capuces, & de déchirer leurs ſacs. Il n'avoit pas non plus oublié, combien la figure & l'étoffe de l'habit des Peres Capucins parurent ridicules au monde les premiéres fois qu'il les vit. Le monde auroit été encore plus ſurpris du motif qui animoit ces Saints Religieux dans le choix qu'ils avoient fait de leur habit, s'il avoit ſçû que ce n'avoit été que pour mériter ſes mépris. En effet, les premiers Auteurs de cette ſainte réforme, pleins de l'eſprit de leur Séraphique Pere, & paſſionnez comme lui pour les ignominies, n'avoient fait choix de la bure brune & groſſiére, que portent en Italie les Galériens, que pour ſe mocquer du monde & s'en faire mocquer. M. De La Salle avoit devant lui ces exemples frapans, & il s'en ſervoit pour faire eſtimer & aimer aux ſiens leur nouvel habit, comme la vraie livrée de

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

Jesus-Christ rassasié d'oprobres. Il vouloit, qu'en regardant les ignominies comme le point de la plus haute fortune du crucifié, ils eussent du respect pour l'habit qui les leur procuroit. Par cet endroit, il lui devenoit précieux & digne d'envie à lui-même, & nous allons bien-tôt l'en voir revétu pour partager avec ses enfans, tous les genres d'humiliations, dont le monde l'honoroit en voulant le décrier.

Le monde fut donc choqué d'abord que cet habit parut à ses yeux. Les sages du siécle, les plus gens de bien même ne purent le goûter. Qu'est-ce que les uns & les autres ne dirent pas au pieux Instituteur, pour l'obliger à le changer ? S'il eût écouté tous les avis qu'on lui donna alors & dans la suite sur ce point, il n'eût été occupé que de puérilitez & de remarques convenables à la science & au babil des femmes.

Il fut pourtant malgré lui obligé, quelques années après, d'entendre sur ce sujet les remontrances d'une personne distinguée par son mérite, qui s'arma de toutes sortes de raisons, pour le réduire à faire quelque réforme sur ce nouvel habit. Et certainement, l'humilité du Serviteur de Dieu l'eût volontiers soûmis à l'autorité & aux lumieres de cette personne qu'il respectoit, & l'eût porté à façonner l'habit en question au gré de ce sage Moniteur, si la figure & la forme qu'il vouloit lui donner, en le rendant plus propre & plus au goût du public, n'eût pas mis ceux qui le portoient en risque de perdre leur esprit de simplicité & de mort au monde. Apréhendant donc & avec raison, que le changement de l'extérieur ne passât à l'intérieur, & que le vieil homme ne trouvât son compte, au préjudice de l'homme nouveau, dans une sorte d'habit moins desagréable aux gens du siécle, il demeura inflexible en son sentiment : d'autant plus qu'on ne produisoit que des raisons de bienséance en faveur du changement proposé. Raisons qui ne pouvoient tenir contre celles qui étoient prises de la nature de la chose, & de ses mauvaises suites. En effet, l'habit qu'on proposoit de faire prendre aux Freres, eût blessé tout à la fois, la simplicité, la pauvreté, & l'humilité, dont ces hommes nouveaux faisoient profession. Il eût introduit avec l'amour de la propreté, celui de la vanité ; & l'amour propre, & l'amour du monde, s'en fussent également accommodez. Au reste, moins celui qu'ils portoient étoit agréable aux yeux du monde, plus il étoit propre à les en éloigner. Les serviteurs de Dieu ne cherchent pas à plaire à son ennemi. Ce desir, quand il s'introduit dans un cœur, y éteint bien-tôt la vûë de plaire au Créateur.

C'étoit un bien pour des gens, dont toute l'ambition étoit de se conformer à Jesus-Christ, de porter une robe d'ignominie qui avoit du raport à celle que les Soldats lui mirent sur le dos par dérision. Il est vrai que M. De La Salle demeurant ferme en cette occasion, & que ne pouvant se résoudre à faire céder à des raisons de convenance, les motifs importans qui l'avoient déterminé à donner à l'habit de son Institut, la forme qui étoit tant blâmée ; il fût traité d'entêté, & d'homme qui abondoit dans son sens. Comme c'est à quoi il s'attendoit, il laissa dire, & ne changea rien : mais de peur que l'autorité ou la multitude des personnes à qui l'habit en question déplaisoit, ne fit impression sur ceux qui le portoient, il fit un écrit pour justifier leur maniere de se vétir, & il y exposa d'une maniere si solide & si chrétienne, les motifs de sa résistance, qu'il ramena à son avis, ceux qui y paroissoient être les plus opposez.

II. Nom de Freres des Ecoles Chrétiennes, que les Disciples de Mr De La Salle prennent.

Le changement d'habit introduisit le changement de nom. Celui de Freres étant celui qui convenoit, fut celui qu'on prit, & on laissa le nom de Maîtres d'Ecole

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

d'Ecoles à ceux qui en font la fonction à leur profit. L'humilité & la charité ne s'en accommodoient pas. Il n'avoit même jamais convenu à gens qui faiſoient profeſſion de ne tenir des Ecoles que pour y faire régner Jeſus-Chriſt, & y enſeigner gratuitement la Doctrine Chrétienne ; s'il avoit été ſuportable juſqu'à ce tems dans une maiſon où l'uniformité & l'égalité en toutes choſes, n'avoient pas pû ſi-tôt lier enſemble des ſujets vacillans dans leur vocation, il ne l'étoit plus depuis qu'ils s'étoient réünis, pour ne former qu'un ſeul corps. Par conſéquent, le tître de Freres que la nature donne aux enfans qui ont le même ſang & le même pere ſur la terre, & que la charité adopte pour ceux qui ont le même eſprit & le même Pere dans le Ciel, leur apartenoit. De cette maniere, la qualité de Freres des Ecoles Chrétiennes & Gratuites, devint alors le tître des enfans de M. De La Salle ; & deſormais, nous ne leur donnerons plus d'autre nom. Cette dénomination eſt juſte ; car elle renferme la définition de leur état, & elle marque les offices de leur vocation. Ce nom leur aprend que la charité qui a donné naiſſance à leur Inſtitut, doit en être l'ame & la vie ; qu'elle doit préſider à toutes leurs délibérations, & former tous leurs deſſeins ; que c'eſt elle qui doit les mettre en œuvre & en action, & qui doit régler toutes leurs démarches, & animer toutes leurs paroles & leurs travaux. Ce nom leur aprend quelle eſt l'excellence de leur office, la dignité de leur état, & la ſainteté de leur profeſſion. Il leur dit, que Freres entr'eux, ils ſe doivent des témoignages réciproques d'une amitié tendre, mais ſpirituelle ; & que devant ſe regarder comme les freres aînez de ceux qui viennent recevoir leurs leçons, ils doivent exercer ce miniſtére de charité avec un cœur charitable.

A la Capote & à la Soûtane d'étoffe la plus vile & la plus groſſiére, convenoient des ſouliers & des chapeaux de pareille eſpece, pour faire un aſſortiment du goût de la parfaite pauvreté, & convenable à des gens qui ne gardoient aucune meſure avec le monde. Dans ce tems-là, on portoit des chapeaux d'un ample volume ; ceux que fit faire le pieux Inſtituteur, à l'uſage des Freres, renchérirent encore ſur ceux du commun, par l'étenduë de leurs bords. Son deſſein étoit de les rendre différens en tout des gens du monde, de ne leur laiſſer rien de conforme au ſiécle, & de ſemer entre lui & eux une ſi grande inimitié, qu'ils n'euſſent pas même la penſée de ſe réconcilier. Pour que la chauſſure eût du raport aux chapeaux, il leur fit faire des ſouliers de deux groſſes ſemelles fortes & épaiſſes, & telles que les portent les gens de charuë, ou ceux qui travaillent aux gros ouvrages.

Cette ſorte d'habillement eut tout l'effet que M. De La Salle en attendoit. Il prétendoit mettre ſes enfans ſi mal avec ceux du ſiécle, qu'ils ne vouluſſent de part & d'autre avoir jamais aucun commerce enſemble. Il vouloit accoûtumer les ſiens aux inſultes & aux cris d'une populace, qui n'a ordinairement à leur donner pour récompenſe de leurs travaux, que des injures : il deſiroit les voir établis dans ce repos de l'ame, qui ne ſe trouve que dans le centre de la vraye humilité, & dans la mort parfaite à ſoi-même. Or c'eſt où pouvoit les conduire en peu de tems la pratique de la douceur, de la patience, du ſuport des injures & des autres vertus, dont ils trouvoient dans leur habillement les occaſions à chaque pas qu'ils faiſoient dans les ruës. A peine avoient-ils le pied hors de leur maiſon, que les yeux critiques & malins ſe fixoient ſur eux avec dériſion, que les langues méchantes s'armoient de traits envenimez pour les bleſſer, & que

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

tout ſe remuoit au-dedans & au-dehors des maiſons pour aller à leur rencontre, ou les attendre au paſſage, afin de leur faire honte & confuſion.

On les montroit au doigt, on les eſcortoit avec cris & en tumulte, on les contrefaiſoit en public, & chacun s'aplaudiſſoit de leur avoir fait quelque nouvel outrage. Les riſées & les huées les accompagnoient dans toutes leurs routes. Les paſſans s'arrêtoient dans les ruës pour prendre part aux mocqueries; & les artiſans dans leurs boutiques, laiſſoient leur ouvrage pour les inſulter. Les enfans ſe faiſoient un jeu de les ſuivre en clabaudant; la populace, un plaiſir de les accabler d'injures; & tous de leur faire quelque piece, & de rire à leurs dépens. La farce recommençoit tous les jours; car obligez d'aller à leurs Ecoles, on les y conduiſoit, & à leur retour, on les en ramenoit avec ignominie. Bienheureux quand ils en étoient quitte à ſi bon marché; car ſouvent on les chargeoit de boüe, & on les pourſuivoit à coups de pierre juſques dans leur maiſon. Ceux-là en ce genre étoient les mieux traitez, qui ajoûtoient à un habillement ridicule aux yeux du peuple, un air ſimple, & des manieres groſſiéres, & il y en avoit pluſieurs. Ils pouvoient alors s'aplaudir d'être des hommes d'opprobres, & d'avoir fait leur fortune dans la cour de celui qui en a été raſſaſié.

Avec le même ſort que les Apôtres, ils ſubiſſoient les mêmes traitemens, & ils pouvoient dire avec ſaint Paul, Nous ne ſommes regardez que comme la balayeure du monde, nous y ſommes rejettez comme la ſale écume d'une eau croupiſſante, ou d'une mer agitée, comme les ordures & les excrémens de la terre. Le monde en colere contre ces hommes d'une nouvelle eſpéce, & encore plus contre leur genre de vie, n'avoit pour eux que des rigueurs, des duretez, & des vangeances. Diſons mieux, le démon qui craignoit cette nouvelle milice d'ouvriers Evangeliques, que le Pere de famille envoyoit pour défricher & cultiver dans ſa vigne les endroits les plus abandonnez, emploïoit contre ces nouveaux venus toute ſa fureur & toute ſa rage. C'étoit lui qui remuoit les langues envenimées qui étoient ſi fécondes en injures contre eux. C'étoit lui qui armoit de pierres des mains méchantes pour leur porter des coups; coups qui auroient été au gré de ceux qui en étoient les auteurs, s'ils euſſent fait des playes meurtriéres.

Ces pauvres Freres, dont la patience étoit miſe tous les jours à de ſi étranges épreuves, avoient beſoin de longanimité, pour ne point ſuccomber ſous la longueur de la perſécution; car la guerre que le monde leur déclaroit avec tant de cruauté, ne fut pas de quelques jours: elle dura pluſieurs années entiéres. Pendant tout ce tems, ces martirs de la patience chrétienne, à la réſerve des priſons & des tortures, eurent à ſouffrir de la part de leurs compatriotes, tout ce que les premiers Chrétiens endurérent de la part des infideles, inſultes, ignominies, injures, & mauvais traitemens. Ceux-là mêmes qui aprouvoient l'établiſſement des Ecoles Chrétiennes & Gratuites, & qui donnoient à cette œuvre les éloges qu'elle mérite, ſe déclaroient contre les Freres, & les traitoient en ennemis. Tout en eux choquoit leurs yeux; leur genre de vie, leur habillement, leur ſimplicité, leur modeſtie, leur profond ſilence dans les ruës. Quelle nouvelle eſpece de gens, diſoient-ils, par mocquerie? D'où ſont-ils venus? De quelle race tirent-ils leur origine? Qui en a jamais vû de pareils? Ils paroiſſent ſortir du tombeau, ils ſont faits comme des déterrez. On ne ſçait s'ils ont une langue & des yeux. Ils ne parlent point. Ils n'ouvrent jamais les paupiéres. Ont-ils une langue? A la fin, ils deſaprendront à parler. Pourquoi avoir des

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

yeux, & n'en pas faire uſage ? Pourquoi Dieu nous a-t'il donné la vûë, ſi ce n'eſt pour nous conduire ? Ces Freres ſont les ſimulachres, dont parle le Prophete Royal : ils ont une bouche, mais elle eſt muette. Ils ont des oreilles, mais elles ſont ſourdes. Ils ont des yeux, mais ils ſont toûjours fermez. Ils ont des mains, mais elles ſont immobiles. Il n'y a chez eux que les pieds qui remuënt, & qui promènent ces ſimulachres, qu'on croiroit morts & inanimez, s'ils n'avoient pas cette marque de vie. C'eſt ainſi que les faux ſages traitoient ceux qui s'étoient rendus fous pour Jeſus-Chriſt.

M. De La Salle ne pouvoit point porter envie à ſes Diſciples ſur cet article ; car il avoit la meilleure part aux ignominies, & aux mauvais traitemens qu'on leur faiſoit. Il étoit le pere qu'on perſécutoit dans les enfans ; il étoit le Maître qu'on humilioit dans les Diſciples. C'étoit lui qui étoit le principal Acteur, que le public produiſoit ſur la ſcéne pour en faire ſon joüet, & pour ſe divertir à ſes dépens. C'étoit lui que les ſages du monde croyoient voir humilié, quand ils voyoient les Freres au milieu d'une canaille inſolente en ſpectacle & en dériſion. Tous les coups qu'on leur portoit, retomboient ſur lui ; & les inſultes qu'ils recevoient, rejailliſſoient ſur ſa perſonne.

Ce n'eſt pas tout, outragé preſque tous les jours de l'année, & preſque à chaque heure du jour dans ſes enfans, il fut outragé en ſa propre perſonne ; & il le fut, & plus ſouvent, & plus indécemment qu'aucun des ſiens. S'il ſortoit de la maiſon, au premier pas qu'il faiſoit, il trouvoit des contradicteurs & des hommes, ce ſemble, apoſtez pour lui faire affront. Les injures étoient toûjours prêtes, & on en trouvoit un fond inépuiſable à lui dire, dans l'état qu'il avoit quitté, dans celui qu'il avoit embraſſé, dans la ſingularité de ſa vie, & dans le prétendu ridicule de ſes maniéres & de ſes habits. Le deshonneur imaginaire qu'il faiſoit au chapitre dont il avoit été membre, & à ſa famille qui étoit une des plus conſidérables de la Ville ; le tort prétendu qu'il avoit fait à ſon frere, en le fruſtrant d'un bénéfice que le ſang lui ſembloit donner droit d'attendre, étoient des crimes qui n'étoient pas oubliez. La mémoire en étoit récente, & la plaie qui en étoit reſtée dans les cœurs, étoit encore ſaignante. On croyoit avoir droit de décrier tout ce qu'il faiſoit, par ce qu'il avoit fait, & d'accuſer d'imprudence, de travers d'eſprit, de ſingularité, d'hipocriſie, d'entêtement, d'ambition, d'excès, les nouveaux comme les anciens exemples de vertu qu'il donnoit. Ce qui eſt étonnant, ce peuple ingrat, qui, tout récemment dans une famine cruelle, avoit été raſſaſié de ſon pain, & qui avoit profité des dépoüilles de ſon bien ; ce peuple affamé qu'il avoit nourri avec tant de charité, avoit déja oublié, & les bienfaits, & le bienfaiteur ; & alors, il n'avoit à lui rendre pour récompenſe, que des inſultes. Les uns lui faiſoient des reproches ſanglans, les autres l'accabloient d'invectives. Il s'eſt vû dans les ruës expoſé aux coups, ſans reſpect pour ſa vertu, ſans attention pour ſon caractére, & ſans ménagement pour ſa naiſſance. Pluſieurs fois on lui a jetté des pierres. Nous ne diſons rien de ce qu'il eut à ſouffrir de la part de ſes parens, & de ſes anciens amis, qui étoient les premiers de la Ville. Il eſt aiſé de s'imaginer comment ils traitoient celui qu'ils regardoient comme l'ennemi de la famille, comme un mauvais parent, & comme un homme qui les deshonoroit, en ſe dégradant par des actions extraordinaires & bizarres.

III. M. De La Salle fait pendant pluſieurs mois l'office de Maître d'Ecole. L'ignominie qu'il s'attire par cette action d'humilité.

Ce qui acheva d'ulcerer leurs cœurs & de le décrier encore plus dans leur eſprit, fut la nouvelle action d'humilité qu'il fit, & qu'il ſoûtint avec la même

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

généroſité avec laquelle il l'avoit commencée. On peut même dire, que ſes proches & ſes amis du monde en furent plus humiliez que lui, & qu'ils ſentirent toute la honte & la confuſion d'une démarche, que la Ville trouva ſi ridicule & ſi peu en ſa place. Voici ce qui l'occaſionna. Quelques Diſciples de M. De La Salle voulant marcher ſur ſes traces, & voler auſſi vite que lui dans la carriere de la perfection, quoiqu'avec une grace inégale, ne tarderent pas de trouver un épuiſement de forces & une mort prompte dans des auſtéritez démeſurées, & dans une ferveur exceſſive. Ces morts inattenduës alloient faire du dérangement dans les Ecoles, en laiſſant vuides les places des Maîtres, ſi M. De La Salle n'eût eû le ſoin d'y pourvoir au plus vite. Mais n'ayant pas aſſez de Sujets propres à remplacer tous ceux qui manquoient, il ſe réſolut d'y ſupléer de ſa perſonne, & de ſe conſtituër Maître d'Ecole ſur la Paroiſſe de S. Jacques. Or pour en bien faire l'office, il ſe crut obligé d'en prendre l'habit. Il changea donc ſon manteau long avec une capote. Les ſouliers lourds & épais, auſſi-bien que le chapeau à large bord étant de l'habillement, il les prit & alla en cette figure faire la fonction de Maître d'Ecole. Quand le monde le vit traveſti, pour ainſi dire, de cette maniere, le corps envelopé d'une capote à grandes manches, faite de l'étoffe la plus vile & la plus groſſiere, & par-deſſous revétu d'une ſoutane de pareille matiere, il eſt aiſé d'imaginer quels éclats de rire il excita dans la Ville, quels cris parmi les enfans, quelles huées de la part d'une canaille aſſemblée, & ravie de trouver le moment de ſatisfaire ſon humeur malfaiſante. Rien ne fut épargné dans cette occaſion pour le couvrir de honte. Alors M. De La Salle vit enfin ſon amour pour l'abjection ſatisfait. Il put boire à longs traits le calice de confuſion & goûter de tous les genres d'humiliation. Ce ne fût ni une, ni deux, ni trois fois, que le vertueux Supérieur voulut s'expoſer à de pareils opprobres : il eut tout le tems de s'en raſſaſier pendant pluſieurs mois qu'il ſortit de ſa retraite, pour donner de pareils exemples d'humilité, en allant deux fois par jour tenir l'Ecole. De plus, il auroit crû manquer à ſon devoir, s'il eût omis les moindres fonctions de Maître : ainſi pour les remplir à la lettre, ſans en omettre un iota, comme un ſimple Frere, il conduiſoit tous les jours les Ecoliers à la Sainte Meſſe, les menoit à la Grande & aux Vêpres de la Paroiſſe les jours de Dimanche & de Fête, en ſe tenant debout à leur tête avec un air de modeſtie, de recüeillement & de dévotion, qui raviſſoit en admiration les gens de bien. Ceux-ci ſurpris de voir un Docteur, un Chanoine, un homme de diſtinction, une perſonne de mérite, dans le miniſtere de Maître d'Ecole, en dévorer les amertumes & en exercer les fonctions les plus baſſes aux yeux du monde, ne pouvoient aſſez loüer le Tout-puiſſant qui fait, quand il lui plaît, de ſi merveilleux changemens dans les cœurs & de ſi grands prodiges de grace.

Le plus humiliant pour le pieux Inſtituteur, étoit que pour aller faire ſon nouvel office, il falloit paſſer ſous des yeux autrefois amis, mais devenus ennemis, cenſeurs & critiques ; mais loin de ſe dérober avec une précaution timide à la vûë que la nature redoutoit, il ſe montroit avec une humble magnanimité avec la livrée de Frere des Ecoles Chrétiennes, affrontant ainſi les regards de ſa famille & du célebre Chapitre de la Métropole, en allant exercer ſes fonctions. Il continua cet exercice avec la conſtance avec laquelle il l'avoit commencé, & il ne ceſſa cet emploi d'humilité, que quand un autre Frere put le remplacer dans l'Ecole de S. Jacques.

Pendant ce tems le torrent des humiliations dégorgeoit ſur l'humble Prêtre par

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

bien des canaux ; & il ſemble que Dieu prenoit plaiſir à remplir ſes deſirs, & à contenter la noble paſſion de ſon Serviteur pour les mépris. Car quoiqu'il allât lui-même au-devant, & qu'il fît tout ce qu'il falloit pour s'en attirer, il lui en venoit encore en grand nombre par des endroits imprévûs & très-ſenſibles. Il faut tout dire : ſes Diſciples, quelques fervens qu'ils fuſſent, n'étoient pas alors bien au fait de leur métier : ils n'avoient encore ni aucune uniformité entre eux, ni aucunes Régles certaines dans la conduite des Ecoles. La bonne volonté ſuffiſoit en ce tems pour les mettre en exercice ; & ſans avoir été bien formez à un emploi très-difficile à bien faire, ils alloient l'exercer ſans art, ſans métode ſans capacité ſuffiſante. Dans ces premieres années M. De La Salle n'avoit pas encore pû ériger le Noviciat néceſſaire pour éprouver leur vocation, pour corriger leurs défauts, pour réformer leur humeur & leur caractere, pour les adoucir & les civiliſer ; en un mot, pour leur donner l'eſprit de l'état & les former à ſes fonctions. La ferveur qui regnoit dans la Maiſon, y ſupléoit à la verité : car en y entrant, ils recevoient les prémices de ſon eſprit. Ceux qui ſe preſentoient, étoient reçus, quand touchez des exemples de pieté & de patience que leur donnoit M. De La Salle & les Freres, ils demandoient une Maiſon qui ne leur offroit qu'une vie dure, pauvre, laborieuſe, mortifiée, & que le Public ne récompenſoit pour l'inſtruction gratuite qu'elle donnoit à la jeuneſſe, que par des moqueries & par inſultes. Comme il n'étoit pas vrai-ſemblable, qu'un autre eſprit que celui de Dieu, amenât à une pareille Communauté des gens qui n'avoient à eſperer au-dedans que les rigueurs de la pénitence, & au-dehors que les mauvais traitemens du monde, on ſe contentoit qu'ils y aportaſſent un bon cœur & un eſprit bien-fait.

Après qu'ils y avoient été initiez & qu'ils avoient ſuivi les Reglemens de la Maiſon quelques jours, on les mettoit en exercice, & on leur donnoit une Claſſe pour y faire un métier qu'ils ne ſçavoient pas, ou qu'ils ne ſçavoient qu'imparfaitement. Ainſi chacun faiſant comme il pouvoit, & ordinairement aſſez mal, il n'étoit pas poſſible qu'ils réüſſiſſent dans une fonction ſi délicate, dans laquelle ils étoient eux-mêmes novices, & dont ils n'avoient fait aucun aprentiſſage. N'ayant donc en la faiſant aucune Régle, ni aucun principe de conduite, elle étoit faite au hazard avec bien de la peine & de la fatigue du côté des Freres, & avec peu de ſuccès du côté des Ecoliers ; de-là la ruïne des deux points capitaux des Ecoles Chrétiennes, qui ſont, l'Inſtruction & la maniere de la faire. En effet, pour bien enſeigner à lire, à écrire ; pour bien aprendre le chiffre & la Doctrine Chrétienne, il falloit le ſçavoir parfaitement ; & pour le ſçavoir parfaitement, il eût fallu l'avoir apris ſous de bons Maitres dans l'intérieur de la Maiſon ; & c'eſt ce qui manquoit alors. La maniere d'enſeigner à tenir une Ecole, eſt une ſcience plus difficile que l'on ne penſe. Elle demande de l'art, de la métode, du ſilence, de la douceur mêlée de gravité, de la tranquillité, une grande patience, & ſur-tout beaucoup de prudence. Cette ſorte de ſcience a ſes régles, & elle s'acquiert par l'expérience. Ainſi des gens qui ignoroient les unes, & à qui le tems n'avoit pas permis d'acquerir l'autre, ne pouvoient guéres réüſſir. De plus, la correction qui eſt néceſſaire dans les Ecoles où ne ſe trouvent pour l'ordinaire que les enfans du bas Peuple, pour arrêter les mutins, pour exciter les pareſſeux, pour redreſſer les indociles, pour intimider les libertins, pour mettre une barriere à la badinerie & à la diſſipation ; en un mot, pour réfréner l'inſolence d'une jeuneſſe ſans éducation ; cette correction, dis-je, eſt un de-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

voir des Maîtres d'Ecole ; mais que ce devoir eſt difficile à l'égard d'un petit Peuple vicieux, groſſier, mal élevé, & qui a tous les défauts du ſang dont il ſort ! Cette correction doit avoir ſa meſure, ſon tems, ſa maniere. Un peu plus, un peu moins, la faire à contre-tems, en prévenir ou en manquer le moment, le ſaiſir avec paſſion, n'y pas garder la bienſéance, ſont des inconvéniens qu'il faut éviter. En un mot, le défaut de circonſpection, la moindre imprudence tournent le remede en poiſon. Qu'il faut d'attention ſur ſoi ! Qu'il faut de ménagement envers les Ecoliers ! Qu'il faut d'empire ſur ſes propres paſſions pour ſçavoir corriger à tems & à propos, ne point mollir, & n'être point trop ſévere envers une jeuneſſe déréglée, qui excite à tous momens la mauvaiſe humeur ! Jamais il ne faut avoir avec elle de caprice, encore moins de paſſion. Pour la bien gouverner, il faut ſans ceſſe renoncer à l'eſprit naturel, & ne ſuivre en rien ſon tempérament. Il faudroit n'être point homme avec ceux qui le ſont ſi peu. Il faudroit être un pur eſprit avec ceux qui n'en ont que du mauvais. Au-moins eſt-il néceſſaire que la Foi & la raiſon préſident ſeules dans une Ecole Chrétienne, & qu'elles mettent dans un exercice continuel l'humilité, la patience, la douceur & la prudence. On ne ſçauroit pécher ſur cet article dans une Ecole, ſans qu'on en ſente auſſi-tôt la punition dans le dérangement des Ecoliers.

Il eſt donc aiſé de concevoir que de jeunes gens vifs & boüillans, quoique fervens & pleins de pieté, qui n'étoient ni formez ni façonnez à la maniere de tenir une Ecole dans l'ordre & dans le ſilence, & qui peut être eux-mêmes n'étoient pas parfaits dans la lecture & dans l'écriture, ne tardoient pas à faire des fautes qui avoient des ſuites & qui cauſoient du deſordre. Les Maîtres devenus mépriſables par quelqu'un de ces endroits, les Ecoliers malins n'en tenoient pas grand compte, & ne faiſoient pas plus de cas de leurs corrections que de leurs inſtructions. Alors les Ecoliers méchans, qui ne ſentent point de plaiſir plus vif que celui de voir leurs Maîtres en faute, ou déconcertez ou dérangez, pour s'en mocquer & rire à leurs dépens, n'en laiſſoient point échaper l'occaſion, & ne manquoient point d'exciter du tumulte, de la confuſion & du deſordre, d'abord que les Maîtres leur en fourniſſoient le moindre ſujet. De plus, les enfans malins qui irritez, au lieu d'être corrigez par les juſtes châtimens que méritoient leurs déréglemens, ne cherchoient qu'à s'en venger ſur les Maîtres par des exagérations injuſtes, par des imputations & par des fables compoſées à leur mode, alloient en faire grand bruit à la maiſon, ou pour ſe diſculper aux yeux de leurs parens, ou pour exciter leur fureur contre les Freres.

IV. Perſécutions & outrages que les Ecoles Chrétiennes attirent à M. De La Salle de la part des parens des Ecoliers.

Ceux-là demeurant coupables, incorrigibles & indomptables, les Freres étoient ſouvent à bout, & ne ſçavoient par quel moyen les rapeller au devoir & les tenir dans la ſubordination. Peut-être auſſi paſſoient-ils les bornes d'un juſte châtiment ; car, nous l'avons dit, il eſt difficile en pareille occaſion d'y garder un juſte milieu. Quoiqu'il en ſoit, M. De La Salle portoit la peine des fautes des uns & des autres ; car des peres & des meres moins raiſonnables, que les enfans qu'ils avoient ſi mal élevez, & dont ils nourriſſoient les paſſions, au-lieu de les arrêter par de ſages corrections, venoient faire un crime à M. De La Salle de celles qu'ils avoient reçûës des Freres, & lui en faiſoient ſubir la peine par un torrent de reproches, d'injures & d'invectives dont ils le chargeoient.

Ainſi le ſeul innocent condamné comme s'il eût été le ſeul criminel, faiſoit tout à la fois pénitence, & des indiſcrétions de ſes Diſciples, & des deſordres des Ecoliers, & des fureurs de leurs parens qui venoient armez d'injures l'aſſaillir &

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

ſe venger ſur lui des prétendus mauvais traitemens, que leurs enfans avoient reçus dans les Ecoles. Dans ces occaſions, les plus modérez s'en tenoient aux plaintes & aux reproches ; & les plus violens en venoient aux outrages, quelquefois même aux coups. A des parens irritez ſe joignoit la canaille toûjours préparée à crier & à faire inſulte. Ces tragédies ſe paſſoient aux portes de la Communauté, & elles étoient fréquentes. M. De La Salle, quand il en ſortoit, ne manquoit guéres d'en être l'objet & la victime. Les huées de la Populace commençoient quand il paroiſſoit, & elles le ſuivoient par-tout où il alloit. Pendant les huit années qu'il demeura à Reims, cette eſcorte ignominieuſe avoit coutume de l'accompagner au ſortir & au retour dans ſa maiſon.

Une patience miſe à de ſi longues & de ſi rudes épreuves, étoit propre à faire un Saint. Tant de perſécutions & d'humiliations ſi bien ſoutenuës préparoient & méritoient les graces dont l'Inſtitut avoit beſoin. Le pieux Inſtituteur ſémoit alors avec larmes ; maintenant il en recüeille les fruits avec joye. Il lui falloit une conſtance invincible pour ne point ceder à des attaques ſi furieuſes & ſi fréquentes, & Dieu la lui donnoit. Une vertu moins héroïque auroit ſuccombé & quitté l'entrepriſe ; mais que ne peût pas une ame qui eſt ſoûtenuë du bras de Dieu, & que ſon eſprit anime ? Si elle trouve à chaque pas des combats, elle remporte à tous momens des victoires. L'édifice de la charité s'établit ſur les ruïnes de l'amour propre. C'eſt l'amour du mépris & de l'abjection, c'eſt la ſainte haïne de ſoi-même, qui tiennent l'orgüeil captif, qui mettent tous les vices & toutes les paſſions dans les chaînes, & qui élevent dans le cœur de l'homme un trophée au pur amour de Dieu.

Les perſonnes ſenſées, celles mêmes qui étoient les mieux intentionnées, croyoient que M. De La Salle portoit trop loin ſon zéle, & qu'il expoſoit trop ſa perſonne. Qui ſe fût jamais perſuadé, diſoient-elles, qu'un homme de ſon rang ſe fût mis ſi bas, & ſe fût réduit à un état ſi miſérable ? Il laiſſoit dire, & il ne penſoit qu'à bien faire. Il écoutoit avec douceur les avis des uns & les remontrances des autres ; mais il les oublioit également, & il faiſoit taire en lui l'eſprit propre, pour ſe livrer à celui de la Croix. Après avoir pourvû à l'Ecole de la Paroiſſe de S. Jacques, il rentra dans ſa retraite, & il reprit ſes exercices de prieres & d'oraiſon dans ce petit réduit écarté qu'il s'étoit choiſi, & dont lui ſeul rempliſſoit l'eſpace. Le lieu étoit plein quand il y étoit, & ne laiſſoit point de place à un autre. Là il paſſoit les jours & une partie des nuits dans la contemplation. Il n'en ſortoit que pour venir aux obſervances communes, & il y trouvoit tant de goût, qu'on avoit peine à l'en tirer pour prendre quelque nourriture.

CHAPITRE IV.

Ferveur des premiers Freres de l'Inſtitut.

QUelque ſoin qu'eût M. De La Salle de dérober aux hommes la connoiſſance de ſes auſtéritez & de ſes pénitences, il ne put les cacher toutes à des témoins domeſtiques qui vivoient avec lui. Les Enfans examinoient le Pere pour l'imiter, & ils avoient une ſainte paſſion de courir ſur ſes traces dans la carriere la plus pénible de la perfection. Leurs yeux attentifs ſur toutes ſes actions l'étu-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

dioient par-tout, & s'attachoient ſur lui comme ſur leur modéle pour le copier; deſorte que s'il avoit aſſez d'habileté pour celer une partie de ſes pénitences à ſes eſpions familiers, ils avoient auſſi aſſez de ſagacité pour en découvrir une partie. Les actions journalieres de vertu qu'ils voyoient en lui, leur diſoient aſſez qu'il y en avoit bien d'autres qu'il cachoit. Le cœur du pieux Inſtituteur plein de l'amour divin, qui ne ſentoit d'inclination que pour la ſouffrance & la mortification, en découvrant ſon attrait à ſes Diſciples, leur faiſoit aſſez ſentir qu'il n'épargnoit pas ſa chair, & que toute ſon étude étoit de la crucifier. De ce qu'on lui voyoit faire, on auguroit ce qu'il pouvoit pratiquer en ſecret. Les pratiques de pénitence que le bon exemple l'obligeoit de rendre publiques, révéloient une partie de celles que ſon humilité renfermoit dans les ténébres. De-là une pieuſe curioſité pour les découvrir, & une noble émulation dans les Freres, pour les imiter. En ſuivant M. De La Salle aux traces de ſon ſang, ils parvenoient à découvrir les inſtrumens cruels qu'il mettoit en uſage pour tourmenter ſa chair. Ces exemples acheyoient ce que ſes diſcours avoient commencé, & les déterminoient à lui devenir ſemblables dans la pratique de la pénitence & de l'oraiſon. On ne parloit dans cette nouvelle Communauté que du Ciel & des voyes qui y conduiſent, que de la perfection & des moyens d'y parvenir, que des vertus & de la maniére de les rendre pures & héroïques, que de l'amour divin, & de ce qu'il faut faire pour l'acquérir. Le langage qu'on y tenoit, n'avoit rien de celui du ſiécle, l'étude de l'humiliation, de l'abnégation de ſoi-même, du mépris du monde, du ſilence, du recueillement, de l'eſprit intérieur, de la retraite & de la ſolitude, de l'amour des croix & des ſouffrances, étoit celle qui régnoit parmi les Freres. Sçavoir Jeſus-Chriſt, & Jeſus-Chriſt crucifié, ſe mouler ſur lui, & l'exprimer en leurs perſonnes, porter toûjours ſa mortification ſur leurs corps, & devenir ſes portraits vivans & ſes images parfaites: c'étoit aſſez pour eux, ils ne vouloient rien ſçavoir autre choſe. Voilà où ſe portoit l'ambition des premiers Freres. Voilà en quoi ils faiſoient conſiſter toute leur ſcience. Un homme du ſiécle, un enfant d'Adam ſe fût trouvé dans leur compagnie, comme en un païs étranger, en tout différent d'eux & de goût contraire. Il n'eût ni entendu leur langue, ni pû leur faire entendre la ſienne. A leurs mœurs, à leur langage, à leur maniére de vie, il les eût pris pour des hommes d'un nouveau monde, ou pour des hommes deſcendus du Ciel.

Le Pere avoit jetté parmi ſes enfans un ſi grand feu, qu'ils ne pouvoient, non plus que lui, ſe contenir dans les bornes d'une ferveur ordinaire. Ils ne reſpiroient que Dieu, & de ſouffrir pour Dieu, de crucifier leur chair, & de ſe rendre ſemblables à l'homme de douleurs. Saintement paſſionnez pour les exercices de pénitence, ils en ſollicitoient la permiſſion juſqu'à l'importunité; ils ne paroiſſoient contens, que quand on leur en accordoit à ſouhait: jamais à leur gré ils n'en faiſoient aſſez: pour leur faire plaiſir, il faloit leur laiſſer l'uſage des diſciplines, des haires, des cilices, & des chaînes de fer à diſcrétion. Leur unique jalouſie étoit ſur celui qui en étoit le mieux partagé; & M. De La Salle qui ſe contentoit lui-même ſur ce ſujet, ſe prêtoit aiſément à leurs deſirs, ou ſi mettant des bornes à leur ferveur, il n'en mettoit point à la ſienne, il devenoit l'objet de leur noble envie, ou de leur ſaint deſeſpoir.

Cependant dans la vérité ils n'avoient point à ſe plaindre de lui à cet égard; car ſon attrait dominant pour les auſteritez, le rendoit libéral à en accorder. Il leur en accorda même trop, comme on va le voir; & tout ce qu'on pourroit lui reprocher,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

reprocher, ſeroit de leur avoir permis d'exercer ſur leurs corps, une partie des ſaintes cruautez qu'il exerçoit ſur le ſien. Ces Compagnons du pelerinage de M. De La Salle dans le deſert de ce monde, pleins de ce feu Celeſte dont il les avoit embraſez, couroient de toutes leurs forces ſur ſes pas, à l'odeur de ſes vertus dans les routes de la perfection. Ils étoient inſatiables de pénitences ; ils n'avoient de prieres à faire que pour en obtenir. Une faite, ils en ſolicitoient une autre. Tous en faiſoient la demande à leur tour, & il leur tardoit de ne voir pas leur rang venir aſſez vite, & d'attendre après l'expédition de leurs Requêtes. Devant, après le repas, au matin après la priere, le ſoir après l'examen, dans un tems, dans un autre, les Diſciples environnoient le Maître, & lui faiſoient une ſainte violence pour obtenir ſon agrément, pour faire quelque nouvelle humiliation, ou quelque auſterité. Ils ſe faiſoient encore une peine plus grande à eux-mêmes de ne ſe pas livrer à l'impétuoſité de leur atrait, & de le reſſerrer dans les bornes d'une étroite obéïſſance. Mais comme ces fervens ne vouloient que Dieu, leur intention étoit pure, l'amour propre, ni la propre volonté, n'avoient point de part aux auſtéritez qu'ils demandoient, & l'eſprit d'obéïſſance faiſoit la loi à l'eſprit de pénitence. Ces vrais obéïſſans eûſſent crû en macérant leur chair faire pénitence pour le diable & non pour Dieu, s'ils eûſſent fait quelques auſteritez que l'obéïſſance n'eût pas conſacrées. C'eſt pourquoi le deſir de crucifier leur chair étoit la meſure de leur empreſſement, pour demander à leur Supérieur le mérite de l'obéïſſance. Nous l'avons dit, ils n'avoient pas de peine à le gagner, ni à obtenir de lui l'uſage fréquent des diſciplines, des haires, des cilices, des chaînes de fer, & d'autres inſtrumens propres à mettre la chair en tourment. Les différens genres d'humiliation étoient pour eux d'un pareil goût ; il n'y en a point de ſorte dont l'eſprit de Dieu ne leur donnât l'idée. Par-tout où ils rencontroient M. De La Salle, s'ils avoient fait quelque faute, ils ſe jettoient à ſes pieds pour en demander le châtiment. Ils lui révéloient tous leurs défauts, & ils lui demandoient la permiſſion de les révéler aux autres. Tout ce qui pouvoit leur faire plus de honte, étoit le premier manifeſté. Tout ce qui pouvoit le plus les décrier dans l'eſprit d'autrui, c'étoit ce qu'ils avoient le plus de paſſion de publier. Ils ſe faiſoient un plaiſir d'aprendre au Public, ce qui pouvoit les deshonorer à ſes yeux ; & le Public lui-même leur faiſoit plaiſir de les couvrir d'oprobre & d'infamie.

La populace ſi acharnée à leur faire inſulte quand ils paroiſſoient, en contentant ſa malignité, contentoit leur inclination. Ils croyoient que les mépris leur étoient dûs, & qu'on leur faiſoit juſtice quand on les regardoit comme la balayeure du monde, quand on leur jettoit des pierres, quand on les couvroit de boüe. A l'envi les uns des autres, ils couroient dans la maiſon au-devant des offices les plus vils, les plus rebutans, les plus répugnans à la nature. Ils ne diſputoient enſemble que lorſqu'il s'agiſſoit de ſe vaincre en humilité & de ſaiſir les occaſions d'en faire les actions qui mortifient le plus ſenſiblement l'amour propre & l'orgueïl. En un mot, la nouvelle communauté étoit une academie de vertus & une Ecole de perfection, où tous y travailloient avec une noble émulation. Perſonne n'y donnoit & n'y recevoit que des exemples frapans de ferveur, de charité, d'humilité, de mortification, de ſilence, de recüeillement, d'obéïſſance, de patience, de zéle pour le ſalut du prochain, d'amour pour la vocation, & d'atrait pour l'inſtruction & la ſanctification de la pauvre jeuneſſe ; mais auſſi pluſieurs de ces

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

ſervens Diſciples de M. De la Salle en voulant le ſuivre de trop près, coururent les premiers à leur tombeau.

Les Freres entraînez par la force de ſes exemples, l'entraînoient lui-même par leurs inſtances ; & tous enſemble ſe laiſſoient emporter au torrent de leur ferveur qui les jettoit dans de pieux excès en fait de pénitence. C'eût été à lui à moderer & à arrêter par la bride de l'obéïſſance des hommes de feu, qui ſe laiſſoient aller à la vivacité de leurs deſirs ; mais comment l'auroit-il fait ? Il ſe livroit à cet attrait le premier. En ce genre il étoit le plus coupable, & il ne ſe ſentoit pas la force, encore moins la volonté de reprocher un défaut qu'il aimoit. Si le pere & les enfans en ne mettant point de bornes à leurs macérations, faiſoient une faute, c'étoit une faute dont ils ne vouloient point ſe corriger. Ils n'euſſent pû conſentir à en faire pénitence, qu'en faiſant des pénitences plus grandes que celles qu'on auroit pû leur reprocher. Toutefois il faut l'avoüer, ils alloient trop loin en ce genre ; c'eſt une faute qu'on peut leur imputer ; mais lequel des Saints ne mérite pas une pareille accuſation ? S'ils ont tous peché ſur cet article, c'eſt un peché que preſque aucun n'a voulu reconnoître & confeſſer : Si quelques-uns, comme S. François, en ont fait aveu à la mort, & ont demandé pardon à leur corps de l'avoir trop maltraité, ils ont attendu à le faire dans un tems où il étoit inutile d'en paſſer reconnoiſſance, & où ils étoient dans l'impuiſſance de ſe corriger. Après tout, Dieu a peut-être voulu ſuſciter dans les derniers Siécles, l'eſprit de pénitence des premiers, pour ne nous pas laiſſer oublier, que cet Eſprit eſt l'eſprit primitif du Chriſtianiſme & l'Eſprit Evangelique, & pour montrer que la ſpiritualité qui le retranche, qui le déguiſe, qui le modifie, eſt une ſpiritualité fauſſe & chimérique.

P. La ferveur ſans bornes & la dureté de vie des premiers Freres, en firent mourir un grand nombre en peu d'années.

En effet, à la Trappe, à Septſons, & en d'autres endroits de la France, on a vû de nos jours les auſtéritez anciennes revivre, & des hommes dont on ne croyoit plus les tempérammens capables de ſoutenir le poids des veilles, des jeûnes, & des autres macérations de la chair, ſi en vogue autrefois dans les Deſerts & dans la naiſſance des ordres Religieux, les porter preſque auſſi loin que ceux qu'on admire dans l'antiquité reculée. En ſept ou huit ans, c'eſt-à-dire, depuis 1681. juſqu'à 1688. que Monſieur De La Salle alla établir des Ecoles à Paris, des quinze premiers Freres qu'avoit l'Inſtitut dans ſa naiſſance à Reims, à Laon, à Guiſe & à Rethel, il en perdit plus de ſix d'une mort prématurée au-deſſous de l'âge de trente ans, ſans comter ceux qu'une ſanté languiſſante & ruïnée obligea d'aller chercher hors de la maiſon du ſoulagement. Depuis 1688. juſqu'à 1719. qu'arriva le décès de M. De La Salle, il eut le déplaiſir d'en perdre au moins quarante-cinq, & la joie de les envoyer devant lui au Ciel ; & de ceux-là, il n'y en avoit que huit ou neuf qui paſſaſſent trente ans.

Une maiſon ſi pauvre, ſi auſtére, ſi mortifiée, étoit propre à devenir le Cémetiere des Corps, & à peupler le Ciel des ames de ceux qui l'habitoient. La raiſon humaine n'étant point là écoûtée, encore moins la mitigation & le relâchement, de jeunes gens ſe laiſſoient emporter au pieux excès de leur dévotion, & condamnoient de lâcheté ou de ſenſualité, tous les ſoulagemens que la nature demandoit. Tous ſoutenus des diſcours de leur Guide, animez de ſes exemples, faiſoient plus que force, pour ſuivre ſes traces & les attraits de la grace : De cette ſorte, ils minoient & ruïnoient en peu de tems leur ſanté, ſoit par l'activité de leurs deſirs enflâmez, ſoit par la force de l'aplication intérieure, ſoit par la pratique d'une mortification ſans relâche, ſoit enfin par l'uſage immoderé des Diſciplines,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

des haires & des autres instrumens de pénitence, joint à l'exercice journalier & fatiguant des Ecoles. Les Freres en voulant suivre leur Instituteur, ne prenoient pas garde qu'il ne marchoit pas, qu'il ne couroit pas même, mais qu'il voloit dans le sentier étroit & épineux du Ciel. C'étoit un homme de grace, un de ces Benjamins à qui le vrai Joseph, le Sauveur du monde, donnoit dans la distribution de ses dons, dix fois plus qu'à ses Freres : sa mesure étoit pleine, abondante & elle regorgeoit : Les grands Sacrifices qu'il avoit offerts à Dieu, les étonnantes violences qu'il avoit faites à la nature, les actions heroïques d'humilité, de dépoüillement, de charité envers les pauvres, lui avoient ouvert le tresor des bénédictions de Dieu. On peut dire qu'une grace victorieuse étoit son partage, & que tout par elle & avec elle lui devenoit possible, pratiquable, facile même. Et ce qui est étonnant, la pénitence qu'il portoit à de bien plus grands excès que ses Freres, loin de ruiner sa santé, parut la fortifier & rendre son tempérament plus robuste. Ils devoient donc en prenant exemple sur lui ; consulter leur pouvoir, & c'est à quoi ils manquérent. En voulant mesurer leur forces sur celles d'un géant, ils en trouvoient la fin en très-peu de tems : mais au moins avoient-ils la consolation d'avoir fait leur possible pour l'imiter, & de mourir en Saints après avoir vécu en grands pénitens.

II. Précieuse mort du Frere Jean-François. Le caractere de sa vertu.

Le Frere Jean-François fut le premier qui fraya le chemin du Ciel aux autres. Un poste assez avantageux dans la Ville, le mettoit à son aise, & on peut dire qu'en le quittant, il quitta beaucoup aux yeux de celui qui ne mesure le mérite des actions, que sur la part que le cœur y prend. En quittant ce poste, il quitta encore plus que n'avoient quitté les Apôtres pour suivre Jesus-Christ ; car ceux-ci pauvres pêcheurs n'avoient quitté que des filets, mais parce que c'étoit le cœur qui avoit fait ce renoncement ; il fut de si grande valeur aux yeux de Jesus-Christ, qu'il mérita ses éloges & les plus magnifiques récompenses. Au reste, les Disciples du Sauveur au sentiment de S. Jerôme & de S. Gregoire, quittérent beaucoup en quittant le peu qu'ils avoient, parce qu'ils renoncérent au desir de rien posséder. C'est cette disposition si agréable aux yeux de celui qui tient compte de la préparation du cœur, qui attira tant de graces au Frere Jean-François. Ce qui le gagna à Dieu & à la nouvelle Maison, fut l'exemple des Freres. Touché de leur pieté, de leur ferveur, de leur patience, il comprit que celui qui étoit à leur tête, étoit un grand serviteur de Dieu, & il conçut une sainte envie de se mettre sous sa conduite & d'avoir entrée dans sa maison. Il y vécut peu de tems ; mais la maniere dont il vécut, a laissé sa mémoire en bénédiction. Tous ses jours furent pleins, & tout son soin fut de leur donner un grand mérite. L'esprit intérieur faisoit le caractere de sa pieté. Toûjours au-dedans de lui-même, apliqué à la presence de Dieu, attentif sur tous les mouvemens de son ame, vigilant à réprimer toutes pensées inutiles & toutes affections étrangeres, apliqué à étouffer les moindres productions des passions & des vices, soigneux à mortifier l'esprit naturel & la volonté propre, & à ne laisser rien entrer dans son cœur, que ce qui étoit de Dieu & pour Dieu ; en un mot, uniquement occupé à la culture de son homme intérieur, il mina si fort l'homme extérieur, qu'en dix-huit mois de Communauté, il trouva la fin de ses jours. Mais selon les termes du S. Esprit, il vécut beaucoup, puisqu'il vécut avec grande ferveur. Ses jours pleins de mérites, sont des années devant Dieu. *Explevit tempora multa* ; Il n'avoit pas besoin de vivre plus long-tems puisqu'il étoit au terme où doit conduire la longue vie, qui est la Charité parfaite. L'empire qu'elle avoit pris dans son ame, se fit sentir dans

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

la rude maladie qui en peu de jours le conduisit au tombeau en 1684. Le délire qui précéda sa mort pendant quelque tems, & qui fut l'effet de la violence de la fiévre, ne se marqua par aucune extravagance, par aucun mouvement irrégulier, ni par aucune parole peu mesurée. Je puis même dire que ce délire fut edifiant, & qu'il fut le miroir de sa belle ame ; car il montra les profondes impressions que le divin amour y avoit laissées. Le dirai-je, ce délire fut une espece d'extase, pendant laquelle son cœur ne fut occupé que de desirs du Ciel & de transports d'amour pour Dieu. Ces paroles, *Ah belle Eternité que ton séjour est beau ! Amour, amour, amour, nous irons voir l'amour, amour, amour*, ces paroles dis-je, étoient toûjours dans sa bouche. Il les répétoit sans cesse de toutes ses forces & d'une voix agréable ; & ce fut en achevant de les prononcer qu'il expira, & qu'il trouva une mort aussi sainte, que sa vie l'avoit été.

III. Sainte mort du Frere Bourlette. L'eminence de la vertu.

Le Frere Bourlette eut le second rang parmi ces Martyrs de la pénitence. Un excès de ferveur ne tarda pas de le mener au tombeau. Il étoit de Reims d'une famille honnête & assez accommodée des biens de la fortune. Cher à ses parens, L'avenir rioit, & rien ne lui manquoit dans une maison qui étoit dans l'aisance : tout lui ne lui montroit qu'un fort doux selon le monde. L'héritage paternel lui promettoit un établissement favorable & lui faisoit esperer d'être heureux dans le siécle. Mais touché de Dieu, il porta ses vûës plus haut & les fixa sur le Ciel. Tout ce qui est mortel, lui parut indigne d'une ame immortelle. La maison Paternelle lui déplut, parce qu'il y étoit trop à son aise. Celle des Freres où tout manquoit, & où en entrant il pouvoit dire qu'il alloit mettre son corps en prison, ses sens à la torture & sa volonté dans le sépulchre, lui parut être la maison de Dieu & la porte du Ciel. Il y entra : mais comment ? quelle en fut l'occasion ? quel en fut le motif ? quelle en fut la fin ? Il y entra à l'insçu de ses parens ; il y demeura en n'écoutant ni leurs caresses, ni leurs solicitations, il y persévéra malgre leurs larmes & leur constance à tenter sa sortie. La vertu éminente de M. De La Salle & de ses Disciples occasionna sa vocation. Le desir de marcher dans la voie étroite qui a pour terme le Paradis, fut le motif qui l'attira dans un lieu qu'il regardoit comme la petite porte qui fait l'entrée du Ciel. Il y vécut comme un Ange, & il y mourut comme un Saint.

Ce qui d'abord le surprit, le toucha, & le gagna à Dieu, fut la patience invincible de M. De La Salle & de ses enfans. Citoyen de Reims, il n'ignoroit pas quel étoit ce Prêtre qu'il voyoit si pauvre, si abjet, si mépriſé. Comparant le premier état du serviteur de Dieu, que je puis apeller un état d'aisance & d'honneur, avec le second qu'il avoit embrasse qui étoit un état de pauvreté, de mortification & d'ignominie, il ne pouvoit assez admirer l'ouvrage de la grace dans les cœurs. Il étoit toûjours étonné de voir un homme tombé de si haut si bas selon l'opinion humaine, content & plein de joie de l'heureux échange qu'il avoit fait des biens avec la pauvreté, des commoditez de la vie avec le crucifiement de la chair.

L'objet qui le frapoit le plus étoit l'homme de Dieu en spectacle à une vile populace qui se mocquoit de lui, & dont les uns sembloient dire aux autres : *Ecce homo, voilà l'homme.* Voilà ce Chanoine, ce Docteur, ce Fils de famille, devenu maître d'Ecole. Il en fait le métier & il faut qu'il en vive, car il n'a plus rien, & il est aussi pauvre que ceux qu'il rassemble. Qu'il fait beau le voir dans cet équipage avec sa capote, ses souliers lourds & épais & ce grand chapeau qui couvre ses épaules ? Qu'il fait d'honneur à sa Ville, à sa Famille, à son Chapitre ?

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

Quel rôle il joüe maintenant dans le monde ? A-t'il perdu l'eſprit ? Il faut le croire ; car il ne ſe montre que comme un mort, inſenſible à tout ce qu'on lui fait. Le jeune homme qui avoit vû M. De La Salle un jour le joüet du peuple, voyoit le lendemain quelques-uns de ſes Freres faire la même figure, & la canaille inſolente ramaſſée autour d'eux pour ſe divertir ſur leur compte. Il voyoit qu'on les inſultoit impunément, & qu'ils laiſſoient toute liberté de ſe mocquer d'eux, de les tirailler, de les pouſſer, de les couvrir de bouë, de les fraper, & de les pourſuivre à coups de pierres, ſans qu'ils en paruſſent émûs, ſans qu'il leur échapât une parole d'indignation, ni un ſigne d'impatience, & il en étoit merveilleuſement édifié. Ces hommes tranquilles, modeſtes, doux, pacifiques au milieu d'une troupe d'enfans méchans, qui (ſelon les termes de l'Ecriture) comme des chiens déchaînez, couroient après eux en aboyant & en ne cherchant que le moment de les mordre & de les déchirer ; ces hommes patiens au milieu d'une canaille inſolente, qui ne les aprochoit que pour les fraper, lui paroiſſoient des hommes formez à l'école du Calvaire, & moûlez ſur Jeſus-Chriſt leur modéle ; & après tout, plus dignes d'envie que de pitié.

L'eſtime qu'il en conçut, lui fit naître le deſir de leur devenir ſemblable, afin qu'après avoir bû avec eux le même calice ſur la terre, il pût dans le Ciel trouver place parmi eux. Ce généreux deſſein formé, il ſe déroba pour l'éxécuter, aux yeux de ſes parens. Ceux-ci affligez, déſolez, conſternez, quand ils l'aprirent, vinrent en hâte pour le retirer d'une maiſon qui dévoroit ſes habitans, ſelon les préjugez du monde, & qui étoit l'objet de la haine & de la perſécution publique.

Plus ils aimoient cet enfant, plus ils pleuroient de le voir dans un lieu qui étoit l'horreur du monde. Si la mort le leur eût enlevé, ils ne l'auroient peut-être pas conduit au ſépulchre avec tant de larmes. Ils ſe croyoient deshonorez d'avoir un fils parmi les Freres : afin de lever cette tache de deſſus leur famille, il n'y a rien qu'ils ne miſſent en œuvre pour le faire ſortir. Mais ils parlérent toûjours à un ſourd & à un aveugle qui ne parut, ni voir leurs larmes, ni entendre leurs ſoûpirs. Leurs lamentations & leurs plaintes le trouvoient & le laiſſoient immobile comme un rocher battu de la tempête, qui voit à ſes pieds les flots de la Mer ſe briſer ſans s'ébranler. D'abord que le généreux enfant fut entré dans cette Ecole de vertus, il put dire avec ſaint Paul : *Continuò non acquievi carni & ſanguini : Je n'ai plus écouté la chair & le ſang.* Le deſir d'être tout à Jeſus-Chriſt, lui fit oublier qu'il avoit des parens ; & quand ils venoient le tenter ſur ſa vocation, il paroiſſoit ne les plus connoître. Son cœur leur diſoit en ſecret, ce que ſa bouche par reſpect n'oſoit prononcer, *Neſcio vos : Je ne vous connois plus.* Je vous deſavouë pour mon pere & pour ma mere, quand vous venez pour m'arracher d'entre les bras de mon Pere céleſte. Ainſi armé du glaive Evangelique, il fit la ſéparation ſi ſenſible à la nature, il quitta des parens qui l'aimoient tendrement.

La charité parfaite, cette perle Evangelique qu'il faut acheter aux dépends de tous les autres biens ; cet or embraſé qui rend ſi riche, & qui eſt le prix des plus grands ſacrifices, fut la récompenſe de celui que venoit de faire le vertueux jeune homme. En effet, il ſemble que le divin amour dont l'acquiſition coûte tant de frais aux cœurs généreux, ſe fût preſenté à celui-ci à la porte de la maiſon, lorſqu'il vint en demander l'entrée ; car dès ce moment, ſon cœur en fut ſaiſi avec tant d'empire, qu'il n'eut plus de mouvement que pour Dieu. On

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

peut dire que par-tout ce divin amour le poursuivoit, & lui donnoit des assauts. Ils étoient si vifs & si continuels, qu'il paroissoit en tout tems comme extasié & hors de lui-même, sur tout dans l'oraison & dans l'action de grace après la sainte Communion. On eût dit alors qu'il avoit des mouvemens convulsifs, ou qu'une fiévre violente mettoit ses membres en tremblement. Averti & repris de ces mouvemens irréguliers, il en parut surpris; car lui seul ignoroit ce que tous les autres voyoient. Au reste, pour bien juger de l'ardeur de sa charité, il faut la mesurer sur son attrait pour les mépris.

L'amour sincére des humiliations rendit en lui à l'amour de Dieu, le témoignage autentique dont il a besoin pour certifier sa réalité; car après tout, celui-ci laisse toûjours des doutes sur sa vérité ou sur sa pureté, quand celui-là ne lui sert pas de caution. En effet, rien ne montre si efficacement la ruine de l'amour propre dans un cœur, que l'attrait violent pour l'humiliation. Toute autre marque est équivoque, & n'est point un garant certain de la presence du pur amour de Dieu dans une ame. Celui-là seul doit être compté parmi les parfaits, qui donne l'amour de la Croix pour preuve effective de sa charité pour Dieu. Sur ce pied, le Frere Bourlette doit prendre place parmi eux, puisqu'il ne paroissoit en lui d'inclination que pour les humiliations. Toute son ambition étoit de se détruire dans l'esprit des hommes, & de se perdre dans leur estime. Si l'esprit d'obéissance n'eût pas été en lui supérieur à cet attrait, on l'auroit vû contrefaire l'insensé, pour exciter la populace & les enfans à lui jetter des pierres & à le charger de bouë. M. De La Salle eut plus d'une fois besoin de toute sa fermeté & de son autorité, pour retenir dans les bornes de la prudence, cet amateur des mépris qui demandoit avec instance la permission de courir les ruës de la Ville de sa naissance, & sous les yeux de ses parens, de ses amis, & de ses compatriotes, vétu d'un pourpoint rouge avec un bonet de laine sur sa tête, afin de les forcer de lui rendre la justice qu'on rend aux fols, & de le regarder comme tel.

Ses parens toûjours chagrins de l'avoir perdu & de le voir dans une maison d'ignominie, revenant sans cesse à la charge pour le solliciter à la desertion, & ne cessant de l'importuner & de le fatiguer par des pleurs, par des reproches, par des caresses & par des témoignages de tendresse, armes souvent victorieuses sur les cœurs les plus inflexibles, M. De La Salle l'envoya à Rhetel pour le soustraire à leurs yeux, & le mettre par cet éloignement hors d'atteinte de leurs attaques. Mais que ne fait point l'amour naturel? Son Pere & sa Mere, de loin comme de près, ne le laisserent point en repos. Semblables à un Ours & à une Ourse à qui on a enlevé ses petits, ils coururent au lieu où on avoit exilé leur fils dans le dessein de le dérober à leurs poursuites, & ils firent entendre à Rhetel, comme à Reims, leurs cris, leurs gémissemens & leurs plaintes, sans qu'ils pussent faire passer leur trouble jusqu'à lui. En vain ils s'affligérent de nouveau, & parurent inconsolables sous ses yeux: en vain ils mêlérent les larmes aux priéres, & les reproches aux caresses, ils le trouvérent toûjours le même. Il parut insensible aux larmes, aux cris, & aux sentimens de ceux qui lui avoient donné la vie. Tout retiré en Dieu, il laissoit la grace en son cœur triompher de la nature: Sur cet Autel intérieur, il immboloit pour victime au Pere céleste l'amour naturel, & il lui offroit la peine qu'il causoit à ses parens, & celle qu'ils lui faisoient. En faisant dans une lettre écrite à M. De La Salle, le recit de cette nouvelle tentation, il dit: *Mes parens me sont venus voir*, &

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

m'ont demandé, si je ne voulois point me convertir ; je leur ai fait réponse, que j'étois tout converti. Je ne sçai pas si ce fut à dessein de rendre le lieu de la demeure du Frere Bourlette inconnu à ses parens, qu'on le dépaïsa de nouveau, en le faisant passer de Rethel à Laon, mais on n'y gagna rien. Le Pere informé du lieu où étoit son fils, ne tarda pas à en prendre le chemin, & à aller faire de nouveaux efforts pour l'arracher d'un état où il ne pouvoit le souffrir. Que de larmes le fils ne vit-il pas encore une fois avec des yeux secs, couler de ceux de son pere ? Que de gémissemens & de sanglots n'entendit-il pas retentir de nouveau à ses oreilles, sans pouvoir passer à son cœur ? Que de nouveaux témoignages de tendresse ne reçut-il pas ? Que de reproches amers ne fut-il pas obligé d'essuyer du vieillard affligé, consterné & presque au desespoir ? Ces tempêtes paternelles qui le battirent avec tant de furie, ne purent pourtant l'abattre. Elles ne servirent qu'à éprouver sa vocation, & à le sanctifier, en lui offrant les occasions de renouveller les plus grands sacrifices de la nature. La récompense n'en fut pas éloignée ; car soit que Dieu voulût le couronner sans délai après tant de combats & de victoires ; soit que sa grande ferveur eût abregé ses jours ; après deux ans environ d'une vie si sainte, il trouva une mort précieuse. Si la charité n'en fut pas l'unique cause, il parut au moins qu'elle en fut l'occasion. Voici comment ; le compagnon du Frere Bourlette étant tombé malade, le fervent Néophite entreprit de l'assister & de faire tout à la fois les deux Ecoles. C'étoit faire l'ouvrage de trois ; mais la ferveur ne dit jamais c'est assez : en faisant trop, elle s'acuse encore de lâcheté. M. le Curé qui est maintenant Chanoine de la Cathedrale, & qui vit encore, étant venu pour visiter l'un & consoler l'autre, voyant le Frere Bourlette qu'il aimoit à cause de sa singuliére piété, trop chargé, & dans le danger de succomber à tant de travail, lui ordonna de donner aux écoliers un congé de huit ou dix jours. L'humble Frere s'en excusa, ne croyant pas en conscience pouvoir le faire sans ordre par écrit de M. De La Salle. Le charitable Curé qui parut prévoir les suites d'un excès de ferveur, & d'un scrupule mal fondé sur le fait de l'obéïssance, fut fort mortifié de la résolution du Frere ; & pour lui en faire sentir l'impossibilité, il lui demanda, comment il pourroit seul faire deux Ecoles séparées, contenir un si grand nombre d'enfans, & pourvoir aux besoins du malade : *Monsieur*, repliqua le Frere Bourlette, *j'ai le pied droit dans une classe, le pied gauche dans l'autre, l'esprit au malade, & le cœur au Ciel.* Cette réponse surprit le pieux Pasteur, & lui ferma la bouche. Il s'en alla édifié & saisi d'admiration.

Quelques jours après, le malade se trouva rétabli, & en état de faire son Ecole, & le Frere Bourlette obligé de quitter la sienne, & de se mettre au lit. Une fiévre continuë & violente l'emporta en peu de jours en l'année 1686. sans que les Médecins & les remédes pussent, ni le soulager, ni lui prolonger quelques heures de vie. Toute la paroisse, même toute la Ville, en marquérent leur affliction. Sa mort parut une grande perte, & on l'honora comme un Saint. Le lieu de sa sépulture a été fréquenté l'espace de plusieurs années par honneur & par dévotion. Bien des gens venoient y offrir à Dieu leurs prieres, & invoquer le pieux défunt. La tranquilité de son ame & sa modestie qui se montroient dans tout son extérieur, lui avoient mérité le nom de Frere Modeste. Le peuple ne lui en donnoit point d'autre ; & en le lui donnant, il avoit crû caractériser sa vertu, faire son éloge.

IV. Mort du Frere Maurice, caractére de sa ferveur.

Le Frere Maurice natif de Reims, fut le troisiéme des enfans de M. De La

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

Salle, qui alla prendre place dans le Ciel. Son heureuſe mort dans la même Ville, eſt marquée au premier de May de l'année 1687. Sorti d'une très-bonne famille, il lui fit plus d'honneur par ſa grande piété, qu'il n'en avoit reçû d'elle par ſa naiſſance. A peine eut-il paru parmi les Freres, qu'ils le regardérent comme leur exemple. Tout en lui parloit, portoit à Dieu, & inſpiroit la dévotion. Ce bon Frere ſembloit faire revivre Jeſus-Chriſt, & donner en ſa perſonne une image naturelle de nôtre Seigneur vivant ſur la terre : dans le ſilence même, ſon exemple parloit ; & il inſtruiſoit les autres en donnant à chacune de ſes actions, leur perfection. Deſorte qu'à la fin de ſa vie & même de chaque journée, on pouvoit lui apliquer avec la proportion convenable à la foibleſſe humaine, cet éloge magnifique que les peuples donnoient à Jeſus-Chriſt : *Bene omnia fecit. Il a bien fait toutes choſes.*

Il faiſoit bien ſur tout l'oraiſon. La poſture recuëillie qu'il y tenoit, l'eſprit de Religion dont on le voyoit ſaiſi ; la grande dévotion qui paroiſſoit alors ſur ſa face, lui donnoient l'air d'un Séraphin. Pendant toute cette ſainte action, il étoit ſi retiré au-dedans de lui-même, & ſi occupé de Dieu, qu'il ſembloit être dans le Ciel. Il étoit ſi mort à ſes ſens, qu'il n'étoit plus tenté de les ſatisfaire en rien. La nature chez lui n'oſoit plus déclarer ſes inclinations ; car pour peu qu'il lui échapât de les faire ſentir, elle les voyoit contredites, mortifiées, & perſécutées juſqu'à une parfaite deſtruction. L'eſprit naturel & la volonté propre n'avoient pas en lui plus de liberté. Leur nom ſeul lui faiſoit horreur, & on peut dire qu'il étoit venu à bout de les exterminer. L'obéïſſance parfaite que ſaint Jean Climaque apelle le ſépulchre de la propre volonté, étoit la vertu qui ſembloit dominer en ce Frere. Auſſi lui attiroit-elle de ſon Supérieur, une eſpece de prédilection ſur les autres. M. De La Salle aimoit ſinguliérement ce parfait obéïſſant, & il n'en vouloit point d'autre pour lui ſervir la ſainte Meſſe. Auſſi le Frere Maurice le faiſoit-il avec tant de modeſtie & de grace, qu'on eût cru voir un Ange ſervir un Séraphin à l'Autel.

Sa complexion délicate ne put pas ſoûtenir long-tems l'auſtérité & la mortification de vie qui régnoit parmi les Freres. On s'aperçût avec regret qu'elle ſuccomboit, & qu'il devenoit pulmonique ; & à peine le mal prit-il naiſſance, qu'il fit de rapides progrès. Le feu de l'amour divin qui le conſumoit au-dedans, contribua encore plus que la vie dure & pénitente qu'il menoit, à enflâmer & à ulcérer ſes poulmons. Il ne faut pas s'en étonner ; les graces alors ſe répandoient ſi ſenſiblement & avec tant d'abondance ſur les membres, auſſi-bien que ſûr le chef, dans les heureux commencemens de cette petite Egliſe naiſſante, que ſans avoir paſſé par les exercices du Noviciat qui ne fut établi qu'en 1691. à Vaugirard ; les Freres étoient en peu de tems ce qu'ils devoient être, des hommes ſpirituels.

Le Frere Maurice étoit un de ceux qui ont plus beſoin de la bride que de l'éperon, dans la voye de Dieu. Sa ferveur l'emportoit, & il ne conſultoit ni ſa ſanté, ni ſes forces. Auſſi ne tarda-t-il pas à en voir l'épuiſement & la fin bientôt après. Ce bon Frere & les autres en oubliant qu'ils avoient un corps, & en voulant vivre comme les purs eſprits, ſans ſe reſſouvenir du beſoin d'une chair infirme & mortelle, précipitoient le pas vers le terme commun, & cherchoient le tombeau dans une maiſon où ils ne faiſoient que d'entrer.

Cependant M. De La Salle ſenſible à la perte d'un ſi bon ſujet, chercha tous les moyens de rétablir ſa ſanté & celle d'un autre Frere attaqué du même mal que

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

que lui. Le Médecin à qui on les fit voir, crut que l'unique reméde qui pût prolonger leurs jours, étoit la ſortie d'une maiſon qui donnoit tout à l'ame, & qui refuſoit tout au corps. Il jugeoit que la compagnie & l'exemple de M. De La Salle & des Freres, étoient propres à faire des Saints, & non à guérir des malades. En effet, la ferveur du pere & de ſes enfans, faiſoit chaque jour de nouveaux progrès ; & plus elle alloit en croiſſant, plus le ſoin du corps diminuoit chez eux. L'eſprit de la grace faiſoit procès ſur tout à celui de la chair, & ne s'apliquoit qu'à la mortifier. Le Médecin ordinaire de la Communauté qui s'apelloit M. Du Bois, convaincu qu'une maiſon où la nature trouvoit ſon martyre, deviendroit le tombeau des deux Freres s'ils y reſtoient, ne leur donna point d'autre avis que d'en ſortir, s'ils vouloient adoucir leur mal & abreger leur ſuplice. L'avis ne fut pas du goût du Frere Maurice. La crainte de perdre en ſortant de la maiſon, l'eſprit de grace qu'il avoit reçû en y entrant, le détermina à y mourir. Le ſacrifice d'une mort précipitée lui parut plus doux que celui d'une Communauté où l'eſprit de Dieu régnoit, & dont le ſéjour faiſoit plus les délices de ſon ame, qu'il ne faiſoit le tourment de ſon corps.

M. De La Salle charmé de cette généreuſe réſolution, y conſentit avec joye ; & ce fut pour lui une grande conſolation de conſerver encore ſix mois que dura le reſte de ſa vie, un exemple parfait de patience, d'humilité, d'obéiſſance, de réſignation, & de ferveur. Le jeune homme devenu en proye aux douleurs, ne les ſoulageoit que par des retours continuels vers Dieu, & des regards vers le Ciel où étoit l'objet de ſes deſirs. Sa mort édifiante arriva le dernier jour d'Avril 1687. de ſon âge la vingt-deuxiéme année : l'autre malade attaqué comme lui du poulmon, n'eut pas une pareille conſtance. Il accepta ſans délai l'offre de retourner chez lui, mais il ne tarda pas de s'en repentir. La maiſon paternelle qui lui avoit ôté les plus grands exemples de vertu, ne lui rendit point la ſanté. Il y mourut trois mois après ſa ſortie, avec un regret mortel d'avoir quitté la terre des Saints. Lorſqu'il vit auprès de ſon lit mortel ſa pauvre mere ſe lamenter, ſon regret de n'être plus ſous la garde de M. De La Salle & dans la compagnie des Freres, devint plus amer & plus ſenſible. *Ah !* répondit-il à ſa mere déſolée, *vous me crevez le cœur. Si j'étois encore parmi les Freres, au lieu de gémiſſemens, je n'aurois que des prieres.*

Les autres qui furent de la nouvelle colonie que la maiſon des Freres envoya au Ciel, aſſez ſemblables à ceux dont on vient de parler, moururent comme eux à Reims à la fleur de leur âge, avec une grande réſignation à la volonté de Dieu, & même avec des marques de la joye qu'ils avoient de faire à Dieu le ſacrifice de leur vie, & de quitter la terre pour aller au Ciel. M. le Curé de la Paroiſſe qui leur adminiſtroit les Sacremens, étoit toûjours en admiration de voir ces jeunes Freres ſi indifférens pour la vie, & ſi prêts pour le voyage de l'éternité. C'eſt le témoignage qu'il rendit un jour au pere & aux enfans en preſence de quelques Eccleſiaſtiques, qui paroiſſoient trouver à redire que M. De La Salle mît en exercice des Freres ſi jeunes. » Je ne ſçai, leur dit-il, qui je dois plus admirer, M. De La Salle ou ſes Freres. En voilà un bon nombre « que j'ai aſſiſtez à la mort, & auſquels j'ai adminiſtré les Sacremens. Choſe « étonnante, je n'ai jamais vû aucune perſonne même de quatre-vingt ans mou- « rir avec autant de courage & de réſignation que ces bons Freres. Il pouvoit « être crû ſur ſon témoignage ; car c'étoit un vieillard qui avoit une expérience de plus de trente ans dans l'exercice des fonctions paſtorales.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

M. De La Salle n'épargnoit rien pour le ſoulagement de ſes Freres malades, & pour leur guériſon ; mais quand il plaiſoit à Dieu d'en diſpoſer, l'air tranquille & joyeux qu'il montroit, paroiſſoit dire qu'il étoit aſſuré de leur bonheur. Comme il les connoiſſoit à fond, & que rien de leur intérieur ne lui étoit caché ; il voyoit ſans révélation dans les principes de la foi, que des ames ſi pures & des cœurs ſi dévoüez à Dieu, étoient réünis au ſouverain bien, & déja en poſſeſſion de leur fin derniére, ou qu'au moins elles n'en étoient pas éloignées.

Ce bon Pere heureux de voir de tels enfans, n'avoit point de ſoûpirs ni de larmes à leur mort, quand il y étoit preſent, ou quand on lui en aportoit la nouvelle ; l'action de graces à Dieu étoit le ſeul tribut qu'il leur devoit, & qu'il rendoit à l'inſtant. *Rendons*, diſoit-il, *graces à Dieu. En voilà encore un dans le Ciel.*

CHAPITRE V.

Nouvelles ferveurs de M. De La Salle. Il conçoit le deſſein de deſcendre de la place de Supérieur, & d'y faire monter un ſimple Frere. Il améne avec un ſaint artifice tous les Freres à ce but, & les y fait conſentir. Admirables exemples d'humilité & d'obéiſſance qu'il donne après ſa dépoſition. Rétabli en ſa place par Meſſieurs les Grands-Vicaires, il s'abandonne à ſon attrait pour la pénitence.

I. Nouvelles ferveurs de M. De La Salle. Son attrait pour l'Oraiſon & pour la ſolitude.

AVant que M. De La Salle fût chargé d'autres Ecoles que celles de Reims, il joüiſſoit à ſon aiſe des douceurs de ſa ſolitude, & du repos en Dieu. L'exemption des ſoins étrangers, ou des ſoins multipliez, le laiſſoit tout entier concentré dans ſon recuëillement, ſans le diſtraire, ſans le partager, ſans le forcer de ſortir hors de lui-même, pour prêter attention à des affaires, qui quelques ſaintes qu'elles ſoient, ſont toûjours à charge aux ames intérieures, dès-lors qu'elles les retirent de l'union de Dieu. La maiſon de Reims étoit pour lui un vrai deſert dans laquelle il ſe cachoit avec ſoin, dans laquelle il ſe rendoit inviſible à tous autres qu'aux Freres, & dont il ne ſortoit en public que pour chercher des mépris. La ferveur qui y régnoit, en contenant tous les Freres dans le devoir, dans un profond ſilence, dans un intime recuëillement, & dans une parfaite ſubordination, lui donnoit un grand loiſir pour l'Oraiſon, & une grande liberté de ne penſer qu'à Dieu. En effet, ſes fervens Diſciples avoient au-dedans d'eux-mêmes un Supérieur ſecret qui dirigeoit tous leurs mouvemens ; & ils avoient au-dehors une régle qui conduiſoit tous leurs pas & toutes leurs actions. M. De La Salle, par conſéquent, ne trouvoit pas grande diſtraction dans leur conduite. Il n'étoit beſoin que d'être à leur tête pour préſider aux exercices de piété, quand ils étoient de retour de leurs Ecoles. Lorſqu'ils y retournoient, leur abſence lui rendoit la liberté de váquer à Dieu dans le ſecret de ſon cœur, & dans le ſilence de la ſolitude. Ainſi d'une façon ou d'une autre, il continuoit ſon entretien avec Dieu. Sa maniére de prier étoit diverſe ; mais elle étoit continuelle. Caché dans une cellule qui reſſembloit à un trou, il n'en ſortoit que pour ſe trouver aux exercices communs, & il ne les quittoit que pour ſe replonger dans la contemplation.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

Mais quand les Ecoles & le nombre de ſes ſujets furent multipliez, les affaires & les ſoins ſe multipliérent, & demandérent une partie de ſes heures précieuſes conſacrées au ſeul commerce avec Dieu. Quel regret pour lui de ſe voir obligé de mêler les ſoins de Marthe avec le repos de Marie ! Quelle peine d'interrompre ſon union intime avec le ſouverain bien ! Mais la volonté divine eſt la loi unique des cœurs purs. C'eſt elle, & non leur goût qu'ils cherchent. Dans cette diſpoſition, M. De La Salle quittoit de bon cœur Dieu pour Dieu, & ſe faiſoit un plaiſir de ſe ſévrer des douceurs dont l'époux ſacré favoriſe les ames ſaintes, quand elles ſont ſeules avec lui, pour vâquer à ſon devoir, & marcher où ſa divine volonté l'apelloit. Il n'en prenoit toutefois pas moins de précautions pour ne donner aux devoirs de ſon état, que le tems néceſſaire, & rendre tout le reſte à l'Oraiſon, ſans le prodiguer au commerce des créatures.

Avare du tems en faveur de la Priere, il le ménageoit avec grand ſoin, pour en donner à ce ſaint exercice le plus qu'il pouvoit. Dans cette vûë, il ſe rendit plus que jamais inviſible, & il ſe fit un nouveau devoir pour vivre ſur la terre comme s'il y eût été ſeul avec Dieu, d'oublier qu'il y avoit d'autres hommes que lui au monde. En vain ceux qui n'avoient pas tout-à-fait perdu leurs anciens raports d'amitié avec lui, lui faiſoient-ils des reproches de ſon humeur ſauvage, ou de ſon indifférence pour eux ? En vain les ames vraiement à Dieu, qui ſeules ſçavoient, au milieu du mépris qu'on faiſoit du ſaint homme, lui rendre juſtice & l'eſtimer ce qu'il valoit, vouloient-elles entrer en commerce avec lui, & profiter de ſes viſites ; il demeuroit inflexible dans la réſolution de ne point voir & de n'être point vû, plein de cette grande maxime de l'Auteur de l'Imitation de Jeſus-Chriſt. *Les plus grands Saints évitoient autant qu'ils le pouvoient le commerce des hommes, & ils ſe faiſoient un plaiſir de ne penſer qu'à Dieu en ſecret.* L. 1, c. 20. Cependant quand on le ſurprenoit, & que malgré lui, on l'obligeoit de paroître & de faire voir qu'il étoit encore au nombre des vivans, nous l'avons déja dit, on le retrouvoit ce qu'il étoit par caractére & par éducation, poli, gracieux, & avec la joye des Saints ſur le viſage. Ainſi vint le ſurprendre l'Abbé de S. Thieri, dont l'Abbaye de l'Ordre de ſaint Benoît eſt à deux lieuës de Reims. Le bruit que faiſoit dans toute la Champagne M. De La Salle avec ſon nouvel Inſtitut, piqua ſa curioſité, & l'attira à Reims, pour voir ſi tout ce qu'on en diſoit étoit vrai, & ſi ſes yeux n'en démentiroient point une partie. Arrivé à la maiſon des Freres avec tous ſes gens, le bruit de ſon entrée en avertit M. De La Salle qui deſcendit auſſi-tôt pour le recevoir. L'Abbé en le voyant, le reconnut tel qu'il avoit toûjours été, civil & guai à ſon ordinaire, ſous un habit fort différent. Après l'avoir conſidéré depuis la tête juſqu'aux pieds, il lui dit en riant & en le prenant par le bras : *Eſt-ce ainſi qu'un homme de votre caractére doit être habillé ?* M. De La Salle ne répondit que par des ſoûris & des maniéres obligeantes. C'etoit l'unique réponſe qu'il faiſoit à de pareils complimens. L'Abbé après une longue conférence avec lui, ſortit plein d'admiration & d'eſtime pour un homme dont la ville de Reims ne connoiſſoit ni le prix, ni le bonheur qu'elle avoit de le poſſeder après lui avoir donné le jour. Cependant, quelques attentions que nôtre ſolitaire eût à fuïr les hommes, il ne pouvoit pas ſe dérober entiérement à leurs viſites imprévûës. Les Chanoines de la Cathédrale, ſoit pour s'édifier, ſoit pour contenter leur curioſité, & voir de leurs yeux la figure que faiſoit au milieu de ſes diſciples leur ancien confrere,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

lui rendoient ſouvent des viſites très importunes pour lui, mais très-conſolantes & très-utiles pour eux ; car ils voyoient de leurs yeux un homme de leur corps renouveller ces grands exemples d'humilité, de pauvreté, de mortification, de détachement, de recueillement, & des autres vertus que les Chrétiens des derniers ſiécles admirent dans ceux des premiers. Au reſte, ils ne pouvoient ſe plaindre que ſa dévotion l'eût rendu plus ruſtique ou plus indifférent ; car ils retrouvoient en lui le même bon cœur, les mêmes politeſſes, & les mêmes témoignages d'amitié. Il ne leur faiſoit même rien ſentir de la peine qu'ils lui faiſoient en le venant diſtraire. Elle étoit pourtant grande, & ce fut peut-être pour ſe l'épargner, qu'il médita la retraite dont nous avons déja parlé dans un des deſerts du Carmel. Il la fit en 1686. avec un ſecret ſi grand, qu'il en déroba la connoiſſance à ſes propres enfans. La ſeule précaution qu'il prit pour pourvoir à ſon retour, ſi en ſon abſence il arrivoit quelque choſe extraordinaire, qui demandât ſa preſence, fut d'avertir le Frere qu'il laiſſoit pour la conduite de la maiſon de Reims, de lui écrire. Il lui laiſſa ſon adreſſe ; mais cette adreſſe ne déceloit pas ſon ſecret ; car elle étoit indirecte, & elle ne marquoit pas le lieu où la lettre envoyée en droiture à une Abbeſſe de Rouën, devoit revenir entre ſes mains.

II. L'attrait de la ſolitude le mene en ſecret & à l'inſçu même des Freres, dans le deſert qu'ont les Peres Carmes Dechauſſez, à quelques lieuës de Rouen.

La précaution qu'avoit priſe M. De La Salle avoit été ſage ; car il fut néceſſaire de le rapeller au plûtôt, à cauſe de la maladie des deux Freres qui gouvernoient les Ecoles de Laon, qui arriva alors. A la premiere nouvelle qu'en reçut celui qui ſervoit à Reims de Vicaire au Supérieur abſent, il ſe mit en chemin pour aller aſſiſter les malades qui avoient grand beſoin de ſa preſence. Cependant quelque diligence qu'il fît, il n'arriva que pour en voir mourir un qui avoit déjà reçû l'Extrême-onction. C'eſt ce qui l'obligea d'en informer M. De La Salle au plûtôt, & de lui repreſenter que ſa preſence étoit abſolument néceſſaire à ſon troupeau. La nouvelle étoit affligeante pour le ſolitaire ; car elle le retiroit de ſon centre & d'un lieu de délices, où rien n'interrompoit ſon entretien avec Dieu, en lui aprenant la mort d'un de ſes plus excellens ſujets, & la maladie de l'autre : il n'en fut cependant pas troublé ; les accidens les plus fâcheux & les plus imprévûs le trouvoient & le laiſſoient toûjours tranquille. Celui-ci l'ayant obligé de partir ſur le champ pour Laon, l'on fut fort ſurpris de l'y voir arriver au bout de trois jours depuis l'avertiſſement donné ; encore plus de le voir obéir avec tant de ponctualité & de fatigue à un jeune Frere de vingt-quatre ans.

III. Il eſt obligé de ſortir de ſa ſolitude pour aller à Laon, où un des Freres étoit mort, & l'autre étoit très-malade.

Après avoir conferé ſur ce qu'il falloit faire, il donna vacance aux Ecoliers pendant deux mois. Enſuite, ſans accorder aucun repos à un corps las & épuiſé de la fatigue d'un voyage ſi pénible, il reprit ſon chemin vers Reims avec le Frere qui l'avoit mandé ; & il marcha avec lui à pied toute la nuit, ſelon ſon ordinaire, ſans prendre autre choſe qu'un verre de vin & un morceau de pain quelques-tems avant minuit dans un Bourg à quatre lieuës de Reims. Arrivé en cette Ville de grand matin, ſon premier ſoin fut d'envoyer le Frere qui l'avoit accompagné, dormir & ſe repoſer, tandis qu'il alla prier. En effet, l'Oraiſon ayant pour lui plus d'attrait qu'un lit, & l'heure de la faire en Communauté, l'y invitant, il ne put ſe refuſer cette ſatisfaction. Son ame cherchoit ce repos, & il le lui accorda ſans écouter la voix d'un corps fatigué d'un long voyage, fait la nuit à pied, & preſque à jeun, qui demandoit juſtice en demandant quelques heures de ſommeil.

Si le repos de l'Oraiſon avoit tant de charmes pour M. De La Salle, celui

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

que procure la vraye obeïſſance n'en avoit pas moins. Il en avoit fait vœu, comme il a été dit, & il l'avoit fait avec une ſainte paſſion de l'accomplir pour le bon exemple des Freres, & pour ſon profit particulier. Mais comment le mettre en uſage ce vœu ? La place de Supérieur qui le mettoit en droit de commander, le mettoit hors de pouvoir d'obéir. Il falloit donc pour mettre ſon vœu en exercice & ſatisfaire ſon humilité, ſe déplacer & dépoſer la Supériorité : mais qui mettre en ſa place ? Qui choiſir pour être Supérieur ? A qui pouvoit-il obéir avec la décence convenable à ſon caractére ? Dans ſa Communauté nul autre Prêtre que lui. La plûpart même étoient ſans Lettres & ſans ſcience. Convenoit-il qu'un Prêtre, un Docteur, un ancien Chanoine, un Directeur, un Supérieur, ſe déplaçât pour mettre ſur ſa tête un ſimple Frere, ſans titre & ſans qualité ? L'humilité Chrétienne qui pouſſe ſi loin les abaiſſemens, pouvoit-elle ſans dégrader ſon Caractére, ſans avilir ſon Miniſtére, ſans deshonorer ſa perſonne, le mettre aux pieds d'un Laïque revétu d'une robe noire, & lui demander des permiſſions ? Il y avoit dans ce parti quelque choſe qui paroiſſoit répugner. C'eût été, ce ſemble, outrer l'humilité & écouter ſes inclinations au préjudice de la ſageſſe & de la prudence. M. De La Salle ne pouvoit l'ignorer. Cette difficulté l'arrêtoit, & il y avoit long-tems qu'il en étudioit le dénoüement. Après tout la vertu parfaite n'écoûte point tant de raiſonnemens. La Foi ſeule la guide & la méne à l'aveugle ſur les traces de Jeſus-Chriſt. Une raiſon ſupérieure révéle qu'on ne peut mieux faire que d'écouter les leçons de la ſageſſe éternelle & d'imiter ſes actions. Ainſi l'homme Dieu aux pieds de S. Pierre, aux pieds des Apôtres, aux pieds de Judas lui-même, leur lavant à tous les pieds, les eſſuïant de ſes mains, & les baiſant de ſa bouche adorable, fut la ſolution que l'humble Supérieur trouva à ſa difficulté. Plus il étudia la vie & la mort de Jesus, plus il crut devoir ſe reprocher d'avoir écouté le raiſonnement humain. Il ne liſoit dans l'Evangile que des traits de ſoumiſſion & de dépendance dans la vie du Seigneur de l'Univers. Nul de ſes Myſteres qui ne donne quelque exemple d'un caractere particulier d'obéïſſance. Aſſujetti aux loix de la nature, il avoit demeuré neuf mois entiers dans le ſein de ſa mere, ſans vouloir prévenir le terme de ſa naiſſance. La ſoumiſſion aux ordres de l'Empereur Auguſte l'avoit amené à Bethléem, & il y étoit né. Exempt par ſa qualité de Fils de Dieu, par celle de Sauveur, par la pureté de ſa Conception & par les priviléges de ſa naiſſance, de la honteuſe & douloureuſe playe de la Circonciſion, il s'étoit fait un devoir d'en porter la rigueur & l'ignominie. Le même eſprit d'obéïſſance à la Loi l'avoit conduit au Temple pour y être offert à Dieu : tout ce qu'on ſçait des trente premieres années de ſa vie, eſt qu'il étoit ſoumis à Marie & à Joſeph. Il l'a finie cette vie comme il l'avoit commencée, par l'obéïſſance, dont ſa mort ſur la Croix eſt un modéle parfait.

Dans tous ces exemples de l'obéïſſance d'un Dieu, l'humble Supérieur trouva ſes difficultez réſolues, & il s'accuſa de s'être fait illuſion à lui-même, en écoutant des raiſons de bienſéance que l'Evangile n'aprouve pas, & que l'exemple de Jeſus-Chriſt détruit. L'attrait de la Retraite & d'une Oraiſon pure & continuelle s'uniſſoit au deſir de s'humilier & d'obéir, pour le dépoüiller du titre de Supérieur. Le nombre des Freres augmentoit avec celui des Ecoles ; & cette multiplication qui multiplioit ſes ſoins & ſes affaires, déroboit une partie du tems que ſon cœur deſtinoit tout entier à la communication avec Dieu. Réduit à l'état de ſimple particulier, en trouvant la facilité de ſe livrer ſans ménagement aux hu-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

miliations & à l'abnégation de toute volonté, il trouvoit celle de ne penſer qu'à Dieu, & de commencer ſur la terre la vie du Ciel dont le ſeul exercice eſt de contempler & d'aimer la beauté ſouveraine. Toutefois pour pouvoir faire agréer ſa démiſſion, il falloit en donner des motifs. Mais ſur quelles raiſons l'apuyer? autre embaras : Dire les véritables, c'étoit trahir ſon humilité : en feindre & en forger, c'étoit trahir la vérité. Que fit-il ? Dans le deſir de ne bleſſer ni l'une ni l'autre de ces deux vertus, il étudia toutes les vrai-ſemblances qui pouroient paroître des raiſons eſſentielles à gens qui n'étoient pas fort clair-voyans, & qui pouvoient leur prouver que le bien de la Communauté demandoit qu'un autre que lui fût placé à ſa tête. Son étude ne fut pas vaine, car il réüſſit à les amener à ſon but, en faiſant ſi-bien valoir ſes raiſons ſpécieuſes, que ces bons Freres, ſoit qu'ils fuſſent en effet perſuadez, ſoit qu'ils n'oſaſſent le contredire, ſoit qu'ils ne vouluſſent pas le contriſter, acquieſcerent à ſes deſirs.

Enfin l'humble Supérieur dans le deſſein de mieux ranger ſes Diſciples à ſa pieuſe volonté, avoit pris ſon tems & ſes meſures, pour donner à ſa dépoſition toutes les marques aparentes de la volonté Divine. Il ne faut pas s'en étonner. Si l'amour propre employe tant d'art pour tromper, l'humilité n'eſt pas moins ingénieuſe pour arriver à ſes fins. Comme le moyen le plus impoſant que pouvoit prendre l'humble Chef, pour faire ſouſcrire tous ſes membres à ſa dépoſition, étoit de les aſſembler, de leur expoſer ſes raiſons, de leur en faire des ſujets de méditation devant Dieu, de demander leurs ſentimens, de leur inſinuër le ſien en les convainquant de la néceſſité de le ſuivre, & de ne recuëillir leurs voix que quand il les verroit favorables à ſon deſſein ; ce fut celui qu'il prit. De plus, il crut que pour lui donner un nouveau poids d'autorité, il falloit la ménager dans une retraite, parce que la raiſon guidée par la Foi y eſt plus éclairée, parce que les lumieres y ſont plus pures, & parce que les graces y ſont plus abondantes. Pour cet effet, après avoir convoqué ſes Diſciples & les avoir mis en retraite, il leur expliqua ſon deſſein, & leur fit une exhortation touchante & patétique, pour le leur faire goûter. Rien n'y fut omis de ce qui pouvoit donner du poids à des raiſons qui n'avoient de mérite que celui de l'humilité. Il leur repreſenta que le nombre des Ecoles multipliées, multiplioit ſes affaires, & demandoit des gens propres pour les adminiſtrer : qu'il ne pouvoit plus vâquer ſeul à tant de ſoins ; que la confeſſion des Freres & la direction de leurs conſciences, étoit un emploi de conſéquence & ſuffiſant pour l'occuper tout entier : qu'ils avoient parmi eux pluſieurs bons Sujets, ſages, prudens, vertueux, & capables d'être mis à leur tête : qu'il étoit de conſéquence qu'ils en choiſiſſent un pour tenir ſa place, puiſque le bien de l'inſtitut demandoit qu'il fût gouverné par un d'eux : qu'étant néceſſaire au moins d'en faire l'eſſai, le tems de le tenter étoit venu, ou qu'il ne viendroit jamais : que tôt ou tard il en falloit venir là, puiſqu'il ne vivroit pas toûjours, & qu'il étoit à propos de faire pendant ſa vie, ce qu'il ſeroit abſolument néceſſaire de faire après ſa mort, parce que le nouvel Elû pourroit acquérir de l'expérience ſous ſes yeux & être éclairé de ſes conſeils : qu'il ſe feroit ſon Coadjuteur ou ſon Vicaire, afin de l'introduire dans ſes nouvelles fonctions & de lui en faciliter l'exercice : que la raiſon naturelle leur diſoit qu'un corps devoit être gouverné par un Chef de même eſpece, & qu'un Frere devoit conduire des Freres : que lui Prêtre à leur tête faiſant une difference d'état, il leur convenoit mieux de ſe donner un Supérieur en tout ſemblable à eux : que ne pouvant pas allier l'aplication à tant d'affaires, avec celle qu'il devoit à l'Oraiſon, la culture de ſon in-

IV. M. De La Salle perſuade aux Freres de lui ſubſtituer un autre Superieur pris de leur nombre.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

térieur l'apelloit à la retraite & à la ſéparation des Créatures : enfin qu'il vouloit les accoûtumer à ſe paſſer de lui, & leur aprendre par ſon exemple à obéir à un autre Frere.

Ces raiſons étoient d'excellentes raiſons d'humilité, uniquement propres à favoriſer la vertu de M. De La Salle, & à lui donner la liberté de ſe mettre au lieu le plus bas ; mais dans le fond, elles n'avoient que de la vrai-ſemblance, & en les démaſquant du ſpécieux qui les ornoit, la fauſſeté en étoit éclatante. En effet, les Freres prenant droit par chacune des raiſons que l'humble Supérieur ſçavoit ſi-bien faire valoir, auroient pû s'en ſervir pour le perſuader lui-même, que le bien de l'Inſtitut demandoit qu'il reſtât dans la place qu'il occupoit, & que ſon humilité, ſi elle étoit écoutée, alloit porter à ſa Communauté une playe que ſa charité devoit en détourner. Ils pouvoient lui dire qu'étant leur Pere, & eux ſes enfans, qualitez qui ont un raport réciproque, & qui ne ſe peuvent perdre, il étoit de l'ordre naturel qu'il fût leur Supérieur, & eux ſes Inférieurs : que la tête doit préſider au corps, comme le marque la place que la nature lui aſſigne, pour conduire les membres ; que l'ordre étant renverſé, ſi l'on met les pieds à la tête, & la tête à la place des pieds, il pouvoit conclure de cet exemple, que ſon humilité alloit mettre le deſordre dans ſa maiſon, ſi on le voyoit aux pieds d'un Frere prendre ordre de lui & ſuivre ſes volontez. Ils pouvoient lui dire qu'étant le Paſteur, ſon devoir étoit de conduire ſes oüailles, qu'il ſeroit ridicule de voir une des Brebis prendre la place du Paſteur ; & que par conſéquent, ils ne pouvoient ſouſcrire à ſon humble requête, ſans expoſer à une ruine certaine leur petite Communauté. En effet, étant ſon ouvrage il n'y avoit que ſa main qui l'avoit commencé qui pût ſelon le cours ordinaire de la Providence, le conduire à ſa perfection. M. De La Salle étoit leur Inſtituteur, leur Chef, leur Pere, leur Patriarche, & en ces qualitez il avoit pour les conduire des dons & des graces attachées à ſa perſonne, & incommuniquables à un autre.

Toutes ces raiſons étoient fortes & ſenſibles, & elles détruiſoient celles de vrai-ſemblance que M. De La Salle mettoit en crédit. Il en eût été lui-même le premier frapé ſi ſon humilité n'en eût point obſcurci l'éclat a ſes yeux. En faiſant le paralele des unes avec les autres, il n'auroit pas pû mettre en délibération le deſſein de ſe dépoſer ; & il lui eût été facile de conclure que la charité devoit l'emporter ſur ſon atrait pour l'Oraiſon & pour la dépendance. Cependant, ou les Freres ne firent point ces réflexions, ou ſi quelqu'un d'eux les fit, il n'oſa les produire. Tous également ſaiſis d'étonnement quand leur Pere commun leur déclara ſon deſſein, ils garderent le ſilence ſans pouvoir faire uſage de leur raiſon. Ou ils n'eûrent pas en cette rencontre aſſez de lumieres, ou ils manquérent de réſolution ; car ils écoutérent une propoſition qu'ils devoient rejetter avec reſpect & avec une humble perſéverance. Puiſque M. De La Salle étoit ſi paſſionné pour l'obéiſſance, ils devoient tous ſe réünir pour lui faire le commandement de ſe tenir en ſa place & de les laiſſer dans la leur. Cette ſoumiſſion étoit le ſeul uſage qu'ils devoient exiger de ſa diſpoſition à obéir : mais c'eſt ce qu'ils ne firent point. Tous ces bons Freres merveilleuſement édifiez du nouveau trait de vertu dont M. De La Salle leur donnoit l'exemple, conſentirent à ſa dépoſition & ſe déterminérent à faire un nouveau choix, c'eſt-à-dire, qu'ils conſentirent a donner à un des Enfans l'autorité de Pere, & a mettre le Pere dans la dépendance de cet Enfant ; à placer la tête aux pieds, & a choiſir un des membres pour préſider à la tête ; à mettre un ſimple Frere au-deſſus du Prêtre, & le Prêtre aux pieds du Frere ; à

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

mettre le Confeſſeur & le Directeur dans la ſubordination du Pénitent, & le Pénitent en place pour diriger ſon Directeur & corriger ſon Confeſſeur. Ils ſe laiſſérent perſuader par des raiſons que la ſeule humilité de M. De La Salle rendoit plauſibles. Il eſt vrai qu'il s'y prit de maniere à ſe faire croire & à ſe faire obéir, en leur faiſant entendre pour concluſion de ſa vive exhortation, qu'ils n'eûſſent plus à penſer à lui, & qu'en leur montrant la néceſſité de ſe choiſir un autre Supérieur, il leur en impoſoit la loi. Il fut ſatisfait : on procéda à une Election, & elle tomba ſur le Frere Henri l'Heureux. Ce choix fut du goût de l'humble Dépoſé, & reçut ſon aprobation & ſon aplaudiſſement. Le Frere Henri l'Heureux avoit un vrai mérite, & il étoit celui que M. De La Salle deſiroit voir en ſa place, & celui qu'il ſe déſignoit lui-même pour ſucceſſeur : ſage, moderé, humble & ſolidement vertueux, il avoit tout ce qu'il falloit pour bien conduire la petite Communauté dans un autre tems que dans celui de ſon Origine, & en toute autre place que dans celle du Pere qui lui avoit donné naiſſance. Si M. De La Salle n'eût point été au monde, le Frere Henri l'Heureux étoit celui qui paroiſſoit le plus propre à le remplacer ; mais l'Inſtitut étant un édifice qui alors ne faiſoit que ſortir de terre, l'Inſtituteur étoit néceſſaire pour le conſtruire & pour le bâtir. Toute autre main que la ſienne n'étoit pas celle que Dieu avoit choiſie pour l'élever & le conduire à ſa perfection.

V. Election du Frere l'Heureux.

Cependant les excellentes qualitez du nouveau Supérieur lui acquirent toute l'eſtime & toute la confiance que les Freres pouvoient avoir dans une autre que leur cher Pere. M. De La Salle fut le premier à lui donner des marques de reſpect, de ſoumiſſion & de dépendance. Il oublia dès-lors ce qu'il étoit, pour ne plus agir que par les ordres de ce nouveau Supérieur. Il étoit d'une exactitude ſi ſcrupuleuſe à lui rendre les devoirs d'un inférieur, qu'il faiſoit la croix du Frere l'Heureux, en faiſant l'admiration de la Communauté. M. De La Salle au comble de ſes vœux, ſe vit enfin alors dans une pleine liberté d'accorder à ſon humilité tout ce qu'elle pouvoit demander. Tous ſes jours étoient diſtinguez par de nouveaux exemples de ſoumiſſion & de dépendance. Je puis dire que dans la Légende entiere qui contient le détail de ceux que les Saints ont donné ſur ce ſujet, on auroit peine à en trouver un, qu'il ait omis de pratiquer. Il ne finiſſoit une pratique d'humilité, que pour en commencer une d'obéiſſance ; & en le ſuivant, on l'auroit vû en faire un tiſſu pendant toute la journée, & ne mettre d'intervale entr'elles, que celui qui eſt néceſſaire pour paſſer de l'une à l'autre. En l'obſervant bien, je ne ſçai ſi on auroit pû le ſurprendre ſans être dans l'exercice actuel de l'oraiſon, ou de la pénitence, ou de l'humilité, ou de l'obéiſſance. Le matin, le ſoir, à l'entrée, à la ſortie du Réfectoire, il faiſoit ſa coulpe, & il s'accuſoit dans la poſture & avec la dévotion d'un humble pénitent de fautes que je puis apeller des péchez d'édification. Ce qui étoit de plus vil, de plus bas, de plus répugnant dans la maiſon, étoit de ſon goût, & il avoit la ſainte induſtrie d'en faire ſon Office par choix, ou de ſe le faire tomber en partage par commiſſion. Balayer, laver la vaiſſelle, ôter les immondices, nétoyer les lieux communs, étoient des fonctions qu'il ambitionnoit, & qui n'étoient jamais de rebut à ſes yeux. Il n'avoit pas un ſeul Supérieur : tous les Freres le devinrent à ſon égard au moment qu'il ceſſa de l'être. Sa volonté n'eût pas eu aſſez de Maîtres à ſon gré, ſi elle n'avoit eu à obéïr qu'à un ſeul. Pour la captiver ſous le joug d'une obéiſſance ſans relâche, il ſe choiſit autant de Supérieurs particuliers qu'il y avoit de Freres chargez de quelque Office. Les regardant tous d'un même œil, il

VI. Admirables exemples d'obéiſſance & d'humilité que donne M. De La Salle.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

Il alloit à la cuiſine, ou dans un autre lieu, non pour offrir ſes ſervices à celui qui y préſidoit, mais pour chercher ſes ordres & lui demander en termes formels, s'il n'avoit rien à lui commander. L'enfant le plus ſoumis ne donna jamais tant de témoignages de docilité. Le ſerviteur le plus pliant ne donna jamais tant de marques de ſa dépendance. Le Novice le plus fervent ne parut jamais plus en garde contre la propre volonté, & plus prompt à la rompre que ne fut le ſerviteur de Dieu.

Devenu par grace ce que les enfans ſont par l'âge, ſimple, candide, ſans examen, ſans raiſonnement, il ne faiſoit uſage de ſon eſprit que pour le captiver ſous les lumieres d'autrui : timide, craintif, il n'oſoit faire un pas que par la direction du Frere l'Heureux. Comme l'enfant qui étudie les yeux de ſa mere, pour y apercevoir ce qui lui plaît, ou ce qui lui déplaît, il fixoit ſes regards ſur le viſage du Frere pour y découvrir ſes intentions, ſans attendre qu'il les eût marquées par des ordres poſitifs. Devenu par vertu un humble ſerviteur, il ne cherchoit qu'à ſçavoir & à accomplir les volontez du Maître qu'il s'étoit donné. Ses ordres étoient la régle de ſes actions, & ſes paroles lui ſervoient de loix. Faire une choſe ou une autre, ſe donner du mouvement, ou demeurer en repos, commencer une action & ne la pas achever, tout lui étoit égal. Indifferent à toutes choſes, il ſe trouvoit toûjours prêt à faire celle qu'on ordonnoit. Devenu Novice par inclination, il preſſoit le pas dans la voie de la perfection, comme s'il n'eût fait que commencer d'y marcher ; & pour n'en faire aucun qui ne le menât à Dieu, il les aſſuroit tous ſur le fond ſolide de l'obéïſſance. Ce n'étoit pas aſſez pour lui de ſe rendre le plus ponctuel aux premiers coups de cloche, le premier aux obſervances régulieres, le plus fidelle aux ordres communs ; il deſiroit recevoir des commandemens particuliers ſur tout ce qu'il avoit à faire & à dire. Quelle édification pour les Freres de voir ce ſaint Prêtre, ce Docteur, cet ancien Chanoine, leur Pere, leur Inſtituteur, leur Supérieur, enfin leur Confeſſeur & leur Directeur, à tous momens & pour les moindres choſes, aux pieds du Frere l'Heureux confeſſer ſes fautes, accuſer ſes moindres manquemens & en demander pénitence ? Quelle étoit la ſurpriſe de ceux qui en étoient témoins, de voir un homme de ſi grand mérite, demander ſans ceſſe des permiſſions, les demander pour les moindres choſes, & les demander à genoux dans la poſture d'un Criminel & avec la ſoumiſſion d'un enfant ?

Le Frere l'Heureux qui voyoit à toutes les heures du jour de nouveaux faits en ce genre, ne pouvoit pourtant s'y accoûtumer. Confus de voir à ſes pieds, celui qu'il honoroit comme ſon Pere & comme un Saint, il entroit dans les ſentimens de S. Jean obligé de baptiſer Jeſus-Chriſt. Honteux de donner des permiſſions à celui dont il les devoit recevoir, il demeuroit interdit, & ne ſçavoit ce qu'il faloit dire & faire tant il étoit déconcerté. D'un côté il avoit peur de contriſter ſon bon Pere, en ne le laiſſant pas s'humilier à ſon gré : d'un autre côté, il avoit peine à ſe réſoudre à donner des ordres à celui qui avoit droit de commander. Il pria pluſieurs fois M. De La Salle de lui épargner la peine qu'il reſſentoit de le voir ſi ſouvent à ſes pieds, & demander ſans ceſſe des permiſſions à un homme qui étoit devenu ſon Sujet & ſous ſa dépendance en entrant dans la maiſon : M. De La Salle le pria à ſon tour de ne point le priver du mérite de l'obéïſſance qu'il lui devoit, & qu'il lui rendoit avec tant de plaiſir. On peut dire que l'un & l'autre ſe donnoient en ſpectacle d'humilité & d'édification à toute la Communauté ; car ſi on étoit merveilleuſement touché de voir M. De

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

La Salle ſouvent proſterné en preſence du Frere l'Heureux, s'accuſer de ſes fautes, demander des pénitences, attendre des permiſſions pour les moindres choſes, & ſe comporter en tout comme s'il n'avoit jamais eu d'autorité dans la maiſon, comme s'il ne fût jamais ſorti de la dépendance & de l'état d'un inférieur; on étoit auſſi très-édifié de voir le Frere l'Heureux humilié de l'humiliation de M. De La Salle, affligé de ſe voir ſon Supérieur, contriſté d'être obligé de lui commander, & ne jamais oublier qui étoit l'humble Dépoſé, ni ce qu'il étoit lui-même. Le vertueux Frere ne ſe ſouvint de ſon autorité, que dans une occaſion, dans laquelle voyant M. De La Salle pouſſer trop loin ſon ardeur pour les humiliations, il ſe crut obligé d'en faire uſage à ſon égard, & de l'arrêter dans les pieux excés où ſon zéle pour l'abjection l'entraînoit.

Voici le fait tel qu'il eſt raporté par un des premiers Diſciples du pieux Inſtituteur. Entre une infinité d'actions, dit-il, que M. De La Salle fit pendant le tems qu'il demeura dépoſé, j'ai été témoin oculaire à l'âge de quinze ans, d'une qui me fit une forte impreſſion. A l'entrée de la récréation on avertit le Frere Supérieur, qu'un des lieux communs étoit fort ſale, & qu'il avoit beſoin d'une main charitable pour le nétoyer. Auſſi-tôt M. De La Salle preſenta la ſienne pour cette fonction; & en ſe jettant à genoux, il en ſollicita la permiſſion avec une ſimplicité d'enfant. Dans le tranſport de ſa ferveur ſans avoir bien écouté le refus reſpectueux que lui avoit fait le Supérieur, il couroit déja ramaſſer de la paille à terre pour commencer une action qu'il envioit, craignant d'être prévenu, & de voir un autre lui en ravir le mérite. En cela l'Humble obéïſſant s'étoit fait illuſion à lui-même, ayant pris un mot pour l'autre. Le Frere l'Heureux avoit dit que *cela n'étoit pas à propos*; & lui ayant crû entendre que cela *ſeroit à propos*, il s'étoit hâté de bonne foi de faire une action d'humilité, qu'il croyoit autoriſée par l'obéïſſance. Il l'avoit déjà commencée, lorſque le Frere l'Heureux courant ſur ſes pas, ſe ſouvint qu'il étoit Supérieur; & qu'en cette qualité il devoit uſer de ſon droit, pour mettre des bornes au zéle qu'avoit le pieux Inſtituteur de s'abaiſſer. Il le retira lui-même par la ſoutane, & en l'obligeant de revenir, il lui donna l'occaſion de préférer l'obéïſſance aux humiliations mêmes extérieures. Ce ne fut pas tout: le jeune Supérieur pour mettre, pour ainſi dire, la bride à cet atrait impétueux qui jettoit M. De La Salle dans toutes ſortes d'humiliations, prit la liberté de lui dire qu'il ne lui avoit pas permis de faire celle-là, & qu'il alloit contre l'obéïſſance. A ces paroles l'Humble de cœur ſe jetta à genoux & aux yeux de tout le monde, après s'être accuſé de témérité & de déſobéïſſance, il ſuplia le Frere l'Heureux de lui en donner pénitence. Quelque inſtance que le ſage Supérieur fit à ſon bon pere d'en uſer avec lui comme avec ſon enfant, ou du moins comme avec un égal, il n'y put rien gagner, il ne put l'engager à rien relâcher de ſa parfaite dépendance. Ce n'étoit pas ſeulement au-dedans & devant les Freres qu'il la mettoit en œuvre: au-dehors & en preſence de ceux qui venoient le voir, il s'en faiſoit honneur & il ne rougiſſoit point de paroître inférieur & de s'aſſujetir à demander des permiſſions avec l'exactitude d'un Novice. Il ne parloit & il ne recevoit aucune viſite ſans permiſſion expreſſe: c'eſt pourquoi avant que de ſe montrer, il avoit toûjours ſoin de s'informer ſi on l'avoit obtenuë du Frere Supérieur; & ſi ceux qui venoient pour le voir le ſurprenoient, pour ainſi dire, en défaut & au dépourvû de cette obéïſſance, en le rencontrant par hazard; il s'impoſoit ſilence juſqu'à ce qu'une permiſſion expreſſe qu'il envoyoit ou qu'il couroit lui-même demander, lui eût délié la langue.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

Ce fut par cette ponctualité & cette exactitude ſi litérale, que ſon obéïſſance ſe trahit elle-même & qu'elle décela ſon humilité. Sa dépoſition étoit un ſecret retenu au-dedans de la maiſon, & qui n'étoit point encore éventé Le peu de raport que le monde avoit avec la nouvelle Communauté, favoriſoit ce myſtere. Peut-être auroit-il été ignoré encore long-tems, ſi M. De La Salle ne l'eût révélé lui-même par ſa ſimplicité à obéïr. Voici comme la choſe arriva: quelques perſonnes de conſidération & de ſes amis l'étant venu voir & l'ayant rencontré, voulurent entrer en converſation avec lui; mais en vain, ils le trouvérent muet, & l'entendirent enſuite leur dire ſans façon qu'il ne pouvoit parler ſans en avoir reçû la permiſſion de ſon Supérieur. Ces perſonnes fort ſurpriſes de ce compliment demeurérent muettes à leur tour en ſe regardant, tandis que M. De La Salle alla ſolliciter cette permiſſion. A ſon retour elles paſſerent de la ſurpriſe aux reproches: elles ſe récrierent hautement contre une pareille conduite, & blâmerent une humilité qui faiſoit à leur avis de ſi grandes playes à la prudence, à ſon caractere & à toutes ſes autres qualitez. Un ſimple Frere ſur la tête d'un Prêtre, d'un Docteur, d'un ancien Chanoine; l'Inſtituteur, le Pere, le Directeur, le Confeſſeur, le Chef de la petite famille, aux pieds d'un de ſes enfans, d'un de ſes pénitens, leur parut un deſordre à reformer, & une eſpece de monſtre en fait de gouvernement. Ces perſonnes ne pouvant ſe taire ſur cet article, en firent bruit dans la Ville. La nouveauté du fait donna à parler, & chacun en raiſonna à ſa mode. Porté de bouche en bouche il vint aux oreilles des Supérieurs Eccléſiaſtiques, qui ne l'aprouvérent pas plus que les autres; & comme ils étoient en droit de rétablir l'ordre dans le corps de la petite Communauté, en remettant la tête à ſa place & tous les membres qu'elle doit gouverner, en état de ſubordination, ils vinrent à la nouvelle maiſon rétablir M. De La Salle à ſon grand regret, dans ſa place de Supérieur, & en faire deſcendre le Frere l'Heureux ſelon ſes deſirs. Jamais jour ne fut plus fortuné pour le bon Frere; & jamais jour ne fut plus triſte pour l'humble Inſtituteur. L'un fut auſſi ſatisfait de ce changement, que l'autre en parut mécontent. M. De La Salle vivoit dans le centre de l'obéïſſance & de l'humiliation, comme dans ſon élement naturel. Son cœur tranquile joüiſſoit du repos promis à l'humilité de cœur, & accordé à la parfaite obéïſſance. Jamais tems ne fut plus doux pour lui, & ne paſſa ſi vite. Le Frere l'Heureux au contraire en ſortant de place, ſortit d'un état violent, dans lequel l'humilité de ſon Pere le tenoit à la gêne, dans lequel toûjours confus & honteux de le voir proſterné à ſes pieds, il ne cherchoit que l'occaſion de rentrer dans ſon état de dépendance.

VII. On ſçait enfin dans la Ville la dépoſition de M. De La Salle; & les Grands-Vicaires viennent le rétablir dans la premiere place.

L'humble Supérieur fut donc obligé de reprendre la premiere place que ſon cœur n'avoit jamais agréée, & dont il étoit deſcendu avec tant de joie; mais en y remontant il n'abdiqua pas le droit d'obéir & de s'humilier. Il ne fit qu'en changer la maniere. Au reſte cette montre de la noble paſſion de s'abaiſſer & de ſe dépoüiller de toute propre volonté, fut d'un grand exemple dans la Communauté naiſſante & d'un merveilleux profit pour les Freres. Ils ſe ſentirent tous tranſportez de la même ardeur, & chacun couroit ſur les traces de leur guide, dans les voyes de l'humiliation & de l'obéiſſance.

Mais quelle fut la joie des Enfans de voir leur Pere, en dépit de ſon humilité, relevé au premier rang? Quelle fut leur inclination d'obéir à l'aveugle à un homme qui le leur avoit mieux apris par ſon exemple, que par ſes diſcours? Quel fut leur zéle à aller ſe jetter à ſes pieds & lui demander en poſture de ſuplians, la grace de ne les point épargner, & de les condamner à de groſſes pénitences;

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

pour expier des fautes qu'ils avoient apris de ſa propre bouche, à exagérer, à publier, & à punir ſévérement. Le Frere l'Heureux en particulier ne pouvoit aſſez remercier Dieu d'avoir fait une double juſtice à M. De La Salle & à lui ; à lui de le dépoſer & de le faire rentrer dans ſon néant, à M. De La Salle de l'avoir relevé de ſon état de baſſeſſe, & de l'avoir obligé de remonter au premier rang. Tous enſemble ſe réjoüiſſoient dans le Seigneur, & le béniſſoient de ce qu'il avoit fait. Ils étoient ſi frapez des exemples de vertu qu'ils avoient vûs dans leur Pere, qu'ils ne pouvoient parler d'autre choſe. Ils en portoient les idées édifiantes par-tout. C'étoit le ſujet ordinaire de leur récréation, & l'objet le plus touchant de leurs réflexions. M. De La Salle qui en eut ſoupçon, épia l'occaſion d'en avoir la preuve. Devenu par cette défiance ſaintement artificieux, il prit des meſures pour les entendre ſans être aperçu. Il ne fut pas long-tems aux écoutes ſans entendre parler de lui. Si on en avoit dit tout le mal qu'il en penſoit, il eût ſçû bon gré à ſes Diſciples de lui rendre la juſtice qu'il ſe faiſoit ; mais ils n'en diſoient que du bien : ils n'ouvroient la bouche que pour faire ſon éloge, ils enchériſſoient les uns ſur les autres, & nul n'étoit encore pleinement ſatisfait des loüanges qui lui étoient données. Les exemples tantôt d'humilité, tantôt d'obéiſſance, tantôt de mortification dont ils avoient été témoins, revenoient toûjours ſur le tapis, & chacun en tiroit des conſéquences à ſon profit. M. De La Salle ſouffroit d'une converſation qui l'ennuyoit ſi fort, & qui déconcertoit le deſſein qu'il avoit eû de faire perdre toute eſtime de lui : on ne peut dire combien il fut mortifié d'y avoir ſi peu réüſſi, & combien un diſcours ſi flâteur à l'amour propre, effraya & allarma ſon humilité. Saintement irrité, il ne put moderer les tranſports de ſon humble colere : il fit un crime à tous ceux qui l'avoient loüé ; & après avoir exageré la grandeur de cette prétenduë faute, il ne leur en promit le pardon, qu'à condition qu'à l'avenir ils le laiſſeroient dans un éternel oubli.

VIII. Il fait une régle à ſes Diſciples de ne parler d'aucune perſonne vivante dans le deſſein de leur fermer la bouche à ſon égard.

Il n'en demeura pas là : il voulut, pour ainſi dire, pouſſer plus loin la vengeance en cherchant un moyen de faire entrer le ſcrupule dans l'ame de ſes Diſciples, au moment même qu'ils ſeroient tentez de parler de lui en bien. En effet, il ne pouvoit ſe fier à eux ſur cet article ; perſuadé que quelque grande qu'il eût fait la faute qu'il avoit ſi ſéverement repriſe, ils n'en avoient pas grande contrition, & qu'ils ne manqueroient pas d'y retomber. Il s'aviſa donc pour les corriger d'un défaut ſi édifiant & que la ſeule humilité pouvoit condamner, de leur faire une loi, *de ne parler en récréation d'aucune perſonne vivante en particulier.* On peut juger combien à leur tour ces bons Enfans furent mortifiez d'une pareille défenſe. Cette regle leur parut une terrible pénitence ; & à leurs avis, s'ils avoient péché, la punition n'étoit point proportionnée à la faute. Il falut cependant la ſubir & s'y ſoûmettre ; mais à la longue ennuyez de garder ſur ſon compte un ſilence qui dans le fond nuiſoit à leur avancement dans la vertu, puiſque rien n'excite plus la ferveur, que les pieux recits des exemples de vertu dont les yeux ont été témoins, ou dont les oreilles ont entendu le raport, ils prierent leur Supérieur de leur adoucir ce joug, en lui repreſentant qu'il étoit trop génant & preſqu'inſuportable : il fut donc contraint dans la ſuite de modifier cette régle ſi commode à ſon humilité & ſi onéreuſe à ſes Diſciples, en ajoutant ces paroles, *que pour en dire du bien.*

Ce trait d'humilité, je l'oſe dire, eſt particulier au S. Inſtituteur, & je crois pouvoir avancer qu'on n'en trouvera pas d'exemple en un autre. On eſt bien humble quand on n'eſt point touché des loüanges. On l'eſt davantage quand on ne

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

peut les ſouffrir, & qu'on les rejette avec horreur ; mais ne faut-il pas l'être dans le dernier degré, pour ſe mettre en colere contre ſes propres panegiriſtes, pour leur faire un crime de leurs éloges, pour en tirer vengeance, & leur fermer la bouche comme à des ennemis.

IV. Exemple ſingulier d'humilité, & de mortification dans M. De La Salle.

Quelque-tems après que l'humble Supérieur eut repris le ſoin de la maiſon, il donna à un Frere pour penitence, de manger ſa ſoupe au milieu du Réfectoire ; le Frere paroiſſant morotif à obéir, M. De La Salle en parut ſaintement indigné ; & pour en réparer le ſcandale, il voulut lui-même ſe faire le coupable, & ſubir la peine qu'il avoit impoſée à celui qui l'étoit. Levé de ſa place, il alla ſe mettre à genoux à côté du Frere, prit ſa cuillier, & commença à manger la ſoupe de la maniére qu'il l'avoit ordonné : le Frere confus & contrit, voulut reprendre la cuillier des mains de M. De La Salle ; & ſur ſon refus, dans le deſſein de dégoûter l'humble Supérieur, & de l'obliger de le laiſſer achever une pénitence qu'il avoit commencée à ſa honte, il mit la main dans l'ecuëlle & en prit de la ſoupe pour la manger. Le Frere croyoit que M. De La Salle dégoûté, ne pourroit plus y toucher ; mais il fut trompé. Le Supérieur qui s'étoit fait de ſi étranges violences autrefois pour combattre ſa délicateſſe naturelle, l'avoit ſi bien vaincuë, qu'elle paroiſſoit morte & ne plus l'importuner. Ainſi ſans façon & ſans donner aucun ſigne de répugnance, il continua à manger une ſoupe qu'un trait d'impoliteſſe, ſuivi d'un autre encore plus mortifiant, rendit encore plus dégoûtante. Le Frere indiſcret ajoûtant donc l'imprudence à l'impoliteſſe, confus de voir ſon Supérieur profiter à ſa honte, du nouveau ſujet de mortification qu'il venoit de lui donner, ſe mit en devoir de l'en empêcher en enlevant la ſoupe, mais le mal-adroit renverſa l'écuëlle. L'occaſion étoit trop belle pour un homme comme M. De La Salle, de pouſſer la mortification juſqu'où elle pouvoit aller : auſſi la ſaiſit-il ; car il recuëillit à terre tout ce qu'il put de la ſoupe répanduë, & la mangea avec un nouveau plaiſir. Le Frere voulut l'imiter, & à l'envi l'un de l'autre, chacun ramaſſa du potage ce qu'il put, & s'en fit un régal. C'étoit ainſi que le fervent Supérieur ſçavoit à ſes dépends réparer les fautes de ſes diſciples. Les moindres délais d'obeïſſance étoient des fautes qu'il ne pouvoit ſouffrir impunies. Pour les expier, il ſe condamnoit à en porter la peine, & aprenoit par-là à tous ceux qui étoient dans ſa dépendance, que la vraye obéïſſance eſt prompte, & haït les retardemens.

Les ferveurs de M. De La Salle alloient toûjours en croiſſant. Rétabli dans la ſupériorité, le ſeul plaiſir qu'il y goûta, fut de rentrer dans ſa premiére liberté de faire pénitence à ſon gré, & de n'etre point gêné ſur ce ſujet. Le Frere qui couchoit alors avec lui dans la même chambre, le voyoit paſſer une partie de la nuit en oraiſon, & l'autre ſur une porte qui étoit dans une alcôve qui lui ſervoit de couche, & ſur laquelle il prenoit un peu de repos & de ſommeil, ſans matelas, ſans paillaſſe, & ſans autre fourniture de lit.

V. Autres exemples de pénitence & d'abſtinences exceſſives.

Le même Frere étant Directeur dans la même maiſon, aſſure l'avoir vû paſſer la Semaine Sainte dans un jeûne continuel. Depuis le Dimanche des Rameaux juſqu'à celui de Pâques, il s'abſtint de toute nourriture, excepté le Jeudi Saint, qu'il prit après la célebration des ſaints Myſtéres, un morceau de pain & un peu d'eau ; car il n'avoit pas coûtume de boire de vin, & on n'en uſoit preſque point alors dans la maiſon de Reims, la ville de France ou le Vin eſt en plus grande abondance, & le plus excellent.

Il paſſa toute cette Semaine Sainte en oraiſon & en priere, retiré dans ſa

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

chambre, dont il ne ſortoit que pour dire la ſainte Meſſe. Ce lieu étoit ſi nud & ſi dépourvû de toutes choſes, qu'il n'y trouvoit pas même un ſiége pour ſe repoſer. Deſorte que quand il ne pouvoit plus ſe tenir à genoux, il étoit obligé de s'aſſeoir ſur la barre d'un méchant lit dégarni, qui étoit le ſeul meuble de ſa chambre. Le bon Frere témoin de l'abſtinence exceſſive de ſon Supérieur, fit ſon poſſible pour l'engager à la mitiger, mais il ne put l'obtenir : Peut-être M. De La Salle en eut-il enfin regret le jour de Páques ; car quand il vint pour diner au Réfectoire avec les autres, ſon eſtomach qu'il avoit ſi peu ménagé, ne pouvant plus ſouffrir la nourriture, la rendoit auſſi-tôt qu'il l'avoit priſe. Ainſi le rigide jeûneur ſe trouva condamné à faire pénitence de ſa pénitence même. Le Frere ne manqua pas l'occaſion de lui repreſenter, que cette nouvelle peine étoit le fruit de ſa longue abſtinence, & de lui faire un reproche reſpectueux de l'avoir pouſſée trop loin.

M. De La Salle n'en fut pas convaincu, il attribua la cauſe de ſes vomiſſemens, au défaut de précaution du Cuiſinier qui avoit fait la ſoupe dans une marmite qui n'étoit pas étaimée. Si cette raiſon eût été véritable, les Freres qui mangeoient la même ſoupe, euſſent éprouvé le même effet ; cependant aucun ne ſe trouvoit incommodé. Ce fut la repartie que le Frere prit la liberté de faire au Supérieur, qui ne repliqua que par ſon ſoûris ordinaire en ces occaſions ; car quand on lui parloit de ſes mortifications & de ſes autres vertus, après avoir ſoûri, il parloit d'autre choſe, & détournoit le diſcours.

CHAPITRE VI.

Monſieur De La Salle ne perd point le deſſein dont il venoit de faire l'eſſai, qui étoit de revenir au plus bas rang, & de rentrer dans la voie de la pure obeïſſance. Sa vertu ſort enfin des ténébres, & lui fait un grand nom. Pluſieurs perſonnes briguent le bonheur d'être ſous ſa conduite ; il en admet peu, & n'eſt pas long-tems ſans s'en debarraſſer. Il eſſuye de nouvelles perſécutions, & la divine Providence lui fournit l'occaſion d'établir une ſeconde Communauté de Maîtres d'Ecoles pour la Campagne, & une troiſiéme de jeunes Poſtulans.

I. M. De La Salle tente un nouveau moyen de ſe dépoſer du premier rang, en faiſant élire le Frere Henri l'Heureux, pour le faire ordonner Prêtre, & pour le faire enſuite Supérieur.

MOnſieur De La Salle obligé par Meſſieurs les Grands-Vicaires, de reprendre la premiere place, n'y demeuroit qu'à regret, & ſentoit pour la derniére, un penchant dominant qui le ſollicitoit ſans ceſſe d'y revenir ; mais la voïe lui étoit fermée par les Supérieurs Eccleſiaſtiques. Preſque ſcandaliſez de le voir ſous la domination d'un Frere ſans caractére, en admirant en ſecret ſon humilité, ils lui avoient fait procès de ce qu'il en avoit outré la pratique, & ils avoient parû condamner en public les excès où cette vertu ſi rare l'avoit porté.

Après tout, la grande faute qu'on avoit blâmée, n'étoit pas irréparable ; & en y penſant bien, il pouvoit trouver un moyen de ſe démettre encore une fois de la ſupériorité, & de ſe mettre à couvert du juſte reproche qu'on lui avoit fait d'aſſujettir ſa perſonne & ſon caractére à un ſimple Frere. L'humilité a bien des reſſources, & il eſt difficile de lui boucher toutes les voïes qui ménent à l'ab-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

jection & au mépris. Ingénieuſe à s'ouvrir les portes de la dépendance & de l'obéiſſance, quand on lui en ferme une, elle entre par l'autre.

Que fait M. De La Salle, pour ſe creuſer un trou en terre où il puiſſe diſparoître aux yeux des hommes en quittant le titre de Supérieur, & y demeurer dans un état de dépendance éternelle ? Il ne peut pas ſe dégrader ni effacer ſa qualité de Prêtre ; mais il peut élever à cette ſublime dignité un des Freres, le placer à ſa droite, & enſuite au-deſſus de lui, ſans que perſonne puiſſe alors y trouver à redire.

L'expédient ne pouvoit pas être meilleur. Il obvioit à tous les reproches qui lui avoient été faits. Un Prêtre étant en état de remplacer un autre Prêtre dans la conduite des Freres, ſon Sacerdoce l'eût fait entrer dans tous les droits de M. De La Salle. Le caractére n'eût plus ſouffert de le voir aux pieds d'un confrere. L'Ordination de celui-ci en lui communiquant tous les pouvoirs de l'autre, l'eût rendu capable d'en exercer toutes les fonctions. M. De La Salle n'avoit donc point de meilleur moyen pour ſe déplacer avec décence, ſans donner aucun ſujet de reproche, que de faire ordonner celui-là même qu'il avoit fait choiſir pour Supérieur. C'eſt le parti qu'il prit ; mais ce parti ſi-bien inventé avoit ſa difficulté. Le Frere l'Heureux avoit une vertu ſolide, une éminente piété, beaucoup de prudence, & un vrai mérite ; mais il n'avoit point beaucoup étudié, & il ne ſçavoit pas parfaitement le Latin. Il faloit donc le lui aprendre, c'eſt ce que M. De La Salle entreprit, & il y réüſſit. Ce Frere avoit de l'eſprit, & une ſi grande ouverture pour aprendre, qu'en moins de deux ans, il fut en état d'étudier la Théologie, & de l'étudier avec tant de ſuccès, qu'il fit l'étonnement de ſes autres compagnons de Claſſe. Juſque-là le deſſein de l'humble Supérieur alloit à ſon gré ; mais Dieu qui en avoit d'autres, le renverſa au moment même que ſon ſerviteur penſoit l'éxécuter ; car il enleva de cette vie le Frere l'Heureux dans le tems même que M. De La Salle ſe préparoit à le mener a l'ordination, comme il ſera bien-tot dit.

II. La mort du Frere l'Heureux derange les deſſeins de M. De La Salle.

Une mort ſi peu attenduë, fit de grands dérangemens dans les deſſeins du ſerviteur de Dieu, & lui donna bien à penſer. Dans le plan de la formation de ſon Inſtitut, le projet d'avoir un Prêtre en chaque maiſon principale pour y confeſſer les Freres & leur dire la ſainte Meſſe, avoit entré. Le Frere Henri l'Heureux devoit être le premier Miniſtre des fonctions ſacrées dans la Congrégation ; & le ſaint Supérieur en le déſignant dans ſon ame pour ſon ſucceſſeur, n'attendoit que le moment pour le remettre en ſa place. Tout ſembloit favoriſer cette eſperance. Le Frere avoit toutes les qualitez de corps & d'eſprit néceſſaires. Jeune, laborieux, & d'un tempéramment robuſte, ſi l'homme n'étoit pas condamné à la mort, on auroit crû celui-là immortel. Prudent, ſage, d'un très-bon eſprit, d'une ſcience ſuffiſante, zélé & plein de l'eſprit de ſon état ; il étoit tout propre à faire revivre en ſa perſonne le ſaint Inſtituteur qui l'aimoit, qui l'honoroit, & qui avoit ſur lui les plus grandes vûës. Pouvoit-il être inſenſible à une ſi grande perte ? Non ſans doute, d'autant plus que ſon cœur n'y etoit pas préparé : auſſi la ſentit-il en toute ſon étendûë. Jamais il ne parut aux Freres ſi ému, ſi étonné, ſi ſaiſi, qu'en cette occaſion. Juſques-là on ne l'avoit point vû perdre ſa tranquilité. Toûjours maître de lui-même, il poſſédoit ſon ame en patience. Les plus triſtes événemens ne pouvoient paſſer juſqu'au fond de ſon cœur, & jamais ils ne marquoient ſur ſa face la moindre trace de trouble & de chagrin ; mais en ce moment, l'émotion & la triſteſſe s'y mon-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

trérent : toutefois ce ne fut que pour un quart-d'heure au plus ; car après ce court eſpace de tems, il rentra dans ſa ſituation ordinaire de paix & de tranquilité par une entiére ſoumiſſion aux Ordres de Dieu, & par un abandon total de ſes deſſeins à ceux de la Providence.

Bien plus, croyant voir dans la conduite de cette divine Providence, une deffenſe de penſer jamais dans la ſuite, à élever quelques-uns des Freres au Sacerdoce, il en quitta abſolument le projet. Ce ſentiment qui lui fut inſpiré d'en-haut, lui demeura ſi fort imprimé, qu'il en a fait une loi aux ſiens par une régle expreſſe qui leur ferme à tous les portes du Sanctuaire, & leur interdit pour toûjours l'entrée dans les Ordres ſacrez.

Quelque ſoin qu'eût M. De La Salle de ſe renfermer dans ſon œuvre, & de ne ſe communiquer à ceux de dehors que le moins qu'il pouvoit, il n'avoit pû ſe refuſer à un nombre de perſonnes qui lui avoient donné autrefois leur confiance. Ainſi il uniſſoit à la direction de la Communauté des filles orphelines, celle de quantité de Dames d'une piété diſtinguée, qui venoient de tems en tems le trouver à la maiſon des Freres, pour lui rendre compte de leur conſcience : mais ſatisfaites de ſes ſages avis, elles s'en retournoient mortifiées de ce qu'elles ne pouvoient obtenir ſa bénédiction ; quoique pour l'avoir, elles ſe jettaſſent à genoux ſur le ſeüil de la porte avec beaucoup d'humilité, & le ſupliaſſent de leur accorder une grace attachée à ſon caractére. Jamais elles ne pûrent le gagner là deſſus : ſes diſciples eux-mêmes le virent pendant toute ſa vie s'opiniâtrer à leur refuſer ce ſigne de ſupériorité. Un d'eux qu'il envoyoit à Rome, s'étant jetté à ſes pieds au moment de ſon départ pour recevoir ſa bénédiction, après l'avoir ſuplié avec inſtance de lui accorder cette conſolation, il ſe contenta de le marquer au front avec le pouce, du ſigne de la Croix ; pratique qu'il a continuée juſqu'à la mort. Pour ce qui eſt des femmes, il leur donnoit pour raiſon de ſon refus, qu'il ne donnoit la bénédiction qu'à l'Autel. Dans la ſuite des tems, les horribles perſécutions que l'enfer ſuſcitoit contre le ſerviteur de Dieu, n'avoient pas multiplié ſes pénitens & ſes dévotes. On ne s'empreſſoit plus de ſe mettre ſous une conduite ſi décriée dans le monde : on le ſçait, la direction comme toute autre choſe eſt à la mode. Tandis qu'un Directeur eſt en honneur, il a de la vogue : la foule le quitte pour peu que ſa réputation baiſſe, & qu'il perde de ſon crédit. Cependant tôt ou tard la ſainteté ſe fait jour, & en diſſipant les nuages qui obſcurciſſent ſa lumiére, elle brille avec un nouvel éclat. C'eſt ce qui arriva au ſerviteur de Dieu.

VII. Enfin on rend à Reims juſtice à la vertu de M. De La Salle. Nombre de perſonnes veulent ſe ranger ſous ſa conduite : Il en reçoit un, & enſuite il s'en défait.

Sa vertu qui avoit eu tant de cenſeurs, ne laiſſa pas de trouver enfin des admirateurs & des panégiriſtes. L'odeur qui s'en répandit au-dehors, après des actions ſi rares d'humilité, obligea ſes ennemis & ceux qui l'avoient taxé d'ambition, d'avoüer qu'il n'en avoit que pour un état de dépendance & de mépris. On conçut dès-lors de grandes idées de ſa ſainteté. Les perſonnes de la premiére diſtinction, entr'autres M. le Duc de Mazarin, cultivoient avec ſoin ſon amitié. Ce Seigneur, toutes les fois qu'il venoit à Reims, ne manquoit point de le viſiter. Il y eut preſſe à ſe ranger ſous ſa conduite. Toutes les perſonnes de piété recommencérent leurs pourſuites pour augmenter ſon troupeau. Mais il s'en deffendit le plus qu'il put, & ce ne fut qu'après bien des inſtances qu'il en reçut un très-petit nombre, encore ne s'en chargea-t'il qu'après pluſieurs épreuves très-ſenſibles à l'amour propre. Entre celles qui avoient fait paroître un ſi grand zéle pour devenir ſes filles ſpirituelles, une Religieuſe étoit des plus ardentes.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

dentes. Elle avoit raiſon ; car elle avoit bien beſoin de réforme. Cette fille étoit de bonne volonté ; mais elle tenoit à bien des bagatelles qui ferment le cœur d'une Epouſe de Jeſus-Chriſt à ſon divin amour, & qui târiſſent ſes graces. Liée par de vains amuſemens, & attachée à des riens qui l'empêchoient de marcher dans le chemin de la perfection qu'elle avoit choiſi, elle ſe trouvoit trop foible pour rompre ſes chaînes, & elle n'avoit pas le courage de ſe dépoüiller des choſes ſuperfluës. La main de M. De La Salle lui étoit néceſſaire pour la délivrer d'elle-même, & de toutes les menuës attaches qui captivoient ſon cœur. Il la lui prêta avec charité ; & le premier uſage qu'il fit de ſon miniſtére à ſon égard, fut de lui renouveller la demande que Jeſus-Chriſt fit au lépreux ; *Vis ſanus fieri : Voulez-vous être guérie ?* Me voulez-vous en effet pour Directeur ? Me choiſiſſez-vous pour vôtre guide & pour vôtre Ange tutelaire ? Regardez-vous en moi Jeſus-Chriſt par les yeux de la foi, & êtes-vous prête à m'obéïr comme à lui-même ? La Religieuſe ne manqua pas de lui en faire la proteſtation. Alors il lui dit que la premiére marque qu'il exigeoit de ſon obeïſſance, & la condition ſous laquelle il s'engageoit à la conduire, étoit de lui aporter tous les petits meubles inutiles de ſa chambre. La condition étoit mortifiante. La Religieuſe avoit ſes petits bijoux & pluſieurs choſes curieuſes. Elle les aimoit, & le ſacrifice devoit lui en être ſanglant. Cependant elle obéït ; & après avoir dépoüillé ſa cellule de tout ce qui y étoit ſuperflu, elle y mit elle-même le feu par les ordres & ſous les yeux du nouveau Directeur. C'étoit à de pareilles conditions que le ſerviteur de Dieu accordoit ſa direction. Il la faiſoit acheter par des ſacrifices ſenſibles au cœur. Sans amuſer les ames par de longs diſcours, il les faiſoit venir à la pratique, & il leur aprenoit à faire expérience, que la véritable dévotion ne fait uſage de la direction que pour aller à Jeſus-Chriſt avec plus de ſureté & de promptitude, par la voye de l'obéïſſance & des ſacrifices.

Quoiqu'il ne ſe fût chargé de la conduite que d'un petit nombre d'ames d'élite, entre leſquelles ſa propre ſœur tenoit rang, il en avoit encore trop à ſon gré, & il ne cherchoit qu'à s'en débarraſſer ; auſſi ne tarda-t'il pas à le faire. On ſçait aſſez que les dévotes demandent un grand tems, & que quelque précaution qu'un Prêtre prenne pour le ménager, elles lui en dérobent beaucoup malgré ſes attentions. Les femmes ont la ſcience de dire peu de choſes en beaucoup de paroles, & elles ont toûjours à dire, quand on eſt toûjours prêt à les écouter. Elles ne ſont, pour l'ordinaire, contentes d'un Directeur, que quand il les laiſſe beaucoup parler, & qu'il parle autant qu'elles : il y en a peu qui veüillent recevoir un bon avis en peu de mots. Ainſi rarement un homme avare du tems & beaucoup occupé, eſt-il au goût des femmes pieuſes, qui avec un grand loiſir, ont le talent d'entretenir long-tems un Confeſſeur, & qui ſont plus curieuſes de faire de nouvelles informations ſur la vertu, que de pratiquer ce qu'elles ſçavent : M. De La Salle, pour qui les jours étoient trop courts, & qui en ménageoit avec ſoin les momens pour l'Oraiſon & les devoirs de ſa charge, ne s'accommodoit pas des viſites qui lui déroboient une partie de ce tems précieux, ſous prétexte de direction. Perſuadé qu'il y avoit pour l'ordinaire peu à gagner, & beaucoup de tems à perdre dans la conduite des dévotes ; éprouvant d'ailleurs par expérience, que la direction d'une ſeule l'occupoit plus que celle de pluſieurs Freres ; il conclut qu'il devoit laiſſer ce miniſtére à gens qui y ſentent de l'attrait, qui ont plus de tems, & qui n'ont rien de mieux à faire.

Un autre inconvénient attaché à la conduite des femmes, l'en dégoûtoit.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

Elles paroiſſoient dans la maiſon des Freres ; & quoiqu'elles n'entraſſent pas plus loin que le parloir, elles ſe montroient dans un lieu où M. De La Salle n'en vouloit jamais voir. L'éloignement qu'il inſpiroit à ſes diſciples pour les perſonnes du ſexe, ne pouvant être trop grand, il avoit peur de l'affoiblir, en leur donnant entrée en ſa maiſon. Il eſt vrai que celles qui le venoient voir étoient d'une grande édification, & qu'elles faiſoient honneur par leur ſolide vertu à la conduite du ſaint Directeur ; mais il ſçavoit qu'un ſexe également dangéreux par ſes vices & par ſes vertus, rend ſa modeſtie & ſa piété redoutable à des yeux dévots ; & que pour les hommes les plus vertueux, une femme ſainte eſt preſque autant à craindre qu'une femme débauchée, parce qu'elle inſpire plus d'eſtime, & fait naître la ſécurité qui expoſe à la ſurpriſe & à la tentation.

Le meilleur moyen que le ſage Supérieur trouva pour en préſerver ſes diſciples, fut de leur en ôter toute vûë & toute rencontre. En s'interdiſant l'office de charité qui les attiroit à la maiſon, l'inconvénient n'étoit pas grand. Si celles qui le perdoient ne pouvoient entre mille Directeurs en trouver un meilleur, au moins avoient-elles la conſolation de les trouver tous diſpoſez à les recevoir, & à profiter du refus que faiſoit M. De La Salle. Toutefois il ne ſe défit pas bruſquement de ce troupeau. Toutes les brebis ſe récriant tout à la fois ſur la perte de leur Paſteur, euſſent pû faire trop de bruit & l'émouvoir à compaſſion ; mais congédiées l'une après l'autre à propos & à tems différens, leur voix fut trop foible pour ſe faire entendre, & pour lui faire pitié. D'ailleurs de nouvelles perſécutions qui paroiſſent avoir ce tems pour époque, favoriſerent le renvoi des unes, & la deſertion des autres.

IV. Nouvelle perſécution qu'il eſſuye à Reims à l'occaſion de quelques corrections faites dans les Ecoles.

Tel eſt le monde, il ne laiſſe pas les Saints long-tems en paix. Ennemi irréconciliable de la vertu, il a toûjours quelque nouveau procès à intenter contre ceux qui la pratiquent ; & ſi par fois il fait avec eux des traitez de paix, il n'eſt pas long-tems ſans les rompre & ſans recommencer ſes hoſtilitez.

Le ſujet de la nouvelle guerre qu'il déclara alors au S. Inſtituteur & à ſes diſciples, paroit avoir été celui de la correction des enfans. Il n'y a peut-être aucun lieu au monde où les jeunes gens fuſſent plus méchans, plus indociles, & plus pervertis qu'ils étoient alors à Reims. Nés ſans avoir rien d'aimable, ils étoient livrez à la fureur de ceux qui leur avoient donné naiſſance. Elevez dans la maiſon paternelle, où leurs yeux ne tomboient que ſur des mauvais exemples, où leurs oreilles n'étoient ouvertes qu'à des paroles capables de leur porter le poiſon dans le cœur, livrez à l'ignorance, abandonnez aux inclinations de la nature, ils fondoient de la protection dans la fureur d'un pere ou d'une mere, contre les ſages corrections des Freres, & ils ſçavoient s'en prévaloir. Ces idoles chéries des peres & des meres, ſûres de trouver au premier cri une reſſource dans leurs cœurs, croyoient qu'à l'Ecole comme à la maiſon, il falloit les honorer, & ſe contenter de les regarder cauſer, rire, badiner, faire des ſingeries & des tours de malices, & que juſques dans les lieux ſacrez, devant les Autels, & pendant la célebration du S. Sacrifice, ils avoient droit de montrer leur impiété. Tous les honnêtes gens à Reims en gémiſſoient, & n'oſoient pas même s'en plaindre devant les parens, de peur d'irriter une canaille qui paye un mot de reproche par des torrens d'injures.

Le mal étoit grand, & il alloit toûjours de pis en pis. Il paroiſſoit même ſans remède, puiſque ceux qui devoient l'aporter, étoient ceux qui l'autori-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

ſoient par un amour aveugle. A leur défaut, c'étoit aux Freres à les corriger. Chargez de l'éducation de cette jeuneſſe indocile, c'étoit à eux à refréner par le châtiment, ſon libertinage, & ſon impiété. On l'attendoit de leur zéle, & les gens de bien leur repreſentoient que c'étoit leur devoir; mais quand ils voulurent s'en acquitter, quels cris ne firent pas ces petits mutins? A quelle fureur n'excitérent-ils pas leurs parens? Le démon ſe mit de la partie, auſſi étoit-il celui qui avoit le plus à perdre dans les Ecoles gratuites. Ennemi de tout bien, il haiſſoit par deſſus tous les autres le nouvel établiſſement, dont il voyoit déja les fruits, & dont il craignoit les progrès. L'éducation chrétienne que recevoient les enfans dans les nouvelles Ecoles, alloit juſqu'à la racine du mal, & corrigeoit les défauts de leur mauvaiſe origine: en leur faiſant ſentir l'immortalité de leurs ames, la briéveté de la vie, & l'incertitude de la mort, la crainte de Dieu inſenſiblement entroit dans ces jeunes cœurs, & y ſervoit de frein à des paſſions naiſſantes & déja fougueuſes. En aprenant à ſervir Dieu, à lui rendre matin & ſoir les devoirs de Religion, à aſſiſter dans les lieux ſacrez avec reſpect, à entendre la ſainte Meſſe avec piété, à ſe préparer aux Sacremens; au ſortir de l'enfance ils paroiſſoient Chrétiens, & donnoient ſujet d'eſpérer que l'heureuſe ſémence des inſtructions qu'ils avoient reçûë, germeroit en ſon tems, & produiroit de grands fruits. Ils paroiſſoient déja ces fruits; c'eſt pourquoi le démon ſe hâta de ſémer ſur cette bonne ſémence la zizanie, & d'étouffer le bon grain ſous l'abondance de l'ivraïe.

Les enfans incorrigibles lui parurent propres à ce deſſein: Ennemis de toute diſcipline, révoltez contre la verge & le châtiment, on ne pouvoit leur en faire ſentir la pointe ſans de grands bruits. D'abord les Freres mirent en uſage toutes les maniéres de corriger, qui ont de l'effet ſur des ames qui ne ſont pas tout-à-fait intraitables. Les avertiſſemens charitables, les marques de douceur & de ſeverité ſucceſſives & mêlées enſemble, avoient précedé. Les menaces avoient ſuivi; mais les libertins n'en faiſoient que rire. Les remédes doux étant ſans effet, ce fut néceſſité pour empêcher le dérangement des Ecoles, & le deſordre parmi les enfans, d'en emploïer de plus violens, d'uſer d'autorité & des menaces, de venir aux coups, ſuivant l'avis du Sage, qui avertit ceux qui ſont chargez de l'éducation des enfans, de ne point épargner la correction; parce que ſi on les frape avec la verge, ils ne mourront point, & qu'au contraire, on retire leur ame de l'enfer. Le châtiment réel qui ſuivit la menace qui en avoit été tant de fois faite en vain, fut efficace ſur ceux dont le caractére n'étoit pas tout-à-fait indomptable; mais ceux qui avoient toûjours vécu à leur mode, qui dès le berceau, étoient devenus leurs propres Maîtres, & qui vivoient au gré de leurs deſirs ſous les yeux de leurs parens indolens & incapables de les contredire, au lieu d'en profiter, s'en aigrirent; & comme de concert, excitérent dans leurs familles des ſéditions domeſtiques, qui aboutirent à une générale & publique contre les Freres. Pour en venir-là, ces petits ſéditieux exagérérent les pénitences qu'on leur faiſoit ſubir à l'Ecole. C'en fut aſſez pour des parens qui ne font uſage ni de la foi, ni de la raiſon. La fureur les tranſporta; au lieu d'aprouver & d'apuyer de toute leur autorité les ſages corrections faites dans les Ecoles; au lieu d'obliger ces mauvais enfans à faire ſatisfaction à leurs Maîtres, & à réparer le ſcandale qu'ils avoient donné; ils apuyérent leur mutinerie; ils criérent aux bourreaux ſur les Freres, ils vomirent des injures contr'eux, ils armérent leurs mains de pierres, ils les pourſuivirent, & ils excitérent eux-mêmes leurs enfans à cet

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

rir après eux, à leur jetter de la bouë, à s'attrouper pour faire des huées, & à ſe vanger d'une ſage correction par toute ſortes d'outrages.

Les Freres déja accoûtumez à ces ſcênes publiques & ignominieuſes, ne donnérent que des exemples nouveaux d'humilité, de douceur & de patience : ſur le modéle de leur divin Maître, ils n'ouvroient la bouche que pour benir ceux qui vomiſſoient contr'eux des injures, & qui les accabloient de malédictions. Nulle parole de menace & d'impatience ne leur échapoit contre ceux qui les maltraitoient, & ils faiſoient pénitence de bon cœur pour ces mauvais enfans qui en avoient ſi grand beſoin.

M. De La Salle eut la meilleure part à cette perſécution. Regardé comme l'Auteur des Ecoles gratuites, on mettoit ſur ſon compte tout ce qui pouvoit y arriver. C'étoit à lui à les mieux policer, & à prévenir les imprudences qui donnoient occaſion à des ſéditions : c'étoit à lui à mitiger les corrections, & à apprendre aux ſiens le ſecret d'y mettre le juſte tempéramment qui les rend efficaces : Pour concluſion, M. De La Salle étoit le ſeul criminel, & lui ſeul devoit porter la honte des deſordres qu'on voyoit. Qu'en penſoit-il lui-même ? Il penſoit comme tous les autres. Condamné du public, il ſe condamnoit lui-même à boire le calice de confuſion qu'on lui preſentoit par-tout où il paroiſſoit, & qu'on lui faiſoit porter juſque dans ſa maiſon dans la perſonne de ſes diſciples. Dieu le permettoit ainſi ; car ces perſécutions préparoient les grands fruits que devoient faire à Reims les Ecoles Chrétiennes. Pendant tout le tems que M. De La Salle y demeura encore, c'eſt-à-dire juſqu'à l'année 1688. tems où il alla tenter à Paris un établiſſement, il fut en but à la contradiction, & expoſé à des outrages journaliers.

Fut-il parti pour Paris ; la face des choſes changea à Reims. La Ville devint paiſible & toute autre à l'égard des Freres. Il ſemble que dans ce moment, tous les démons auteurs des broüilleries & des troubles, partirent avec lui de Reims & le ſuivirent dans la Capitale du Royaume, pour y faire ce qu'ils avoient fait dans la Capitale de la Champagne. Il étoit donné par-tout à M. De La Salle, pour me ſervir des termes de l'Apôtre, non-ſeulement de croire en Jeſus-Chriſt, & de le faire connoître ; mais auſſi de ſouffrir pour lui. Il étoit deſtiné à préparer les voïes à la grace ſur ſes Ecoles Chrétiennes, par la pratique d'une patience ſans bornes & d'une humilité parfaite. Celles de Reims qui furent le premier objet de ſa charité, & le premier théâtre de ſes croix & de ſes humiliations, furent auſſi les premiéres à recevoir les bénédictions du Ciel ; car après ſon départ, la ſemence qu'il avoit jettée avec larmes, germa en abondance, & les Freres qu'il y laiſſa, en recuëillirent les fruits au centuple. La jeuneſſe de la Ville élevée ſous de ſi bonnes mains, parut changée, devint aſſiduë aux Ecoles, attentive aux inſtructions, docile aux réprimandes, ſuſceptible de piété, & diſpoſée à la vertu. Ce changement fut lent, mais il fut grand & de durée ; car il perſévere encore, & il y a lieu d'eſpérer qu'il y ſera permanent.

V. Pénible voïage qu'entreprend M. De La Salle, pour aller voir un Frere très-malade.

Pendant ce tems de contradictions perpetuelles, qui fourniſſoit preſque à chaque moment au ſerviteur de Dieu des pratiques nouvelles de patience, d'humilité, & de mortification, la divine Providence lui procura l'occaſion de les illuſtrer par un trait de charité ſinguliére. En 1687. le premier des Freres qui conduiſoient les Ecoles de Guiſe, tomba dans une maladie mortelle. Après avoir reçû les derniers Sacremens, deſeſperé & abandonné des Médecins, il n'attendoit plus que le moment de rendre ſon ame à Dieu en paix ; mais avant que

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

de faire le voyage de l'Eternité, il avoit une extrême passion de voir son bon pere. Le desir du malade étoit pieux & légitime, mais il n'étoit pas aisé de le satisfaire ; car il y a dix-huit lieuës de Guise à Reims, il falloit du tems pour faire le voyage. Le parti qu'on prit pour accélerer le soulagement du malade, fut d'envoyer une personne à Laon, qui est à peu près le milieu du chemin de Guise à Reims, avec une lettre adressée aux Freres qui les instruisoit du fait, & qui les prioit d'envoyer sur le champ un autre Messager à leur Supérieur pour l'informer du desir du malade. Le premier messager arrivé sur les quatre heures du soir, le Frere N*** qui est encore vivant & un des Auteurs des Memoires qui servent à la composition de cet ouvrage, partit aussi-tôt de Laon pour Reims, & y arriva le lendemain à midi. Avec la même diligence M. De La Salle se mit en chemin, & partit en la compagnie du même Frere à une heure après midi, pendant la plus grande chaleur de l'Eté, couvert de sa pesante Capote qui fut son habillement tout le tems qu'il demeura dans la Ville de sa naissance, & qu'il ne quitta qu'à Paris par ordre des Supérieurs Ecclésiastiques, pour reprendre le manteau long. Il avoit de la même étoffe vile & grossiere, une soutane qu'il ne quittoit jamais, & qu'il se contentoit de relever à mi-jambes avec sa pauvre ceinture de laîne, en marchand à pied : de plus envelopé d'une haire piquante qui étoit son vétement ordinaire, & qui le gênoit si fort qu'il ne pouvoit presque se courber ; ce qui parut par la peine qu'il eut à ramasser son mouchoir tombé en chemin. Il fit cependant sept lieuës à pied dans cet équipage de pénitence à la plus grande ardeur d'un Soleil brûlant. Il pouvoit au moins se décharger du poids accablant de sa Capote, en la donnant à porter au jeune Compagnon de son voyage ; mais il n'étoit pas homme à se procurer des commoditez, encore moins à les prendre aux dépends d'autrui. Pendant un si pénible voyage son sang s'alluma si fort dans ses veines & entra dans un si grand mouvement, qu'il en perdit beaucoup par le nez. Le seul soulagement qu'il chercha, fut la priere. Pendant tout le chemin il ne faisoit que soupirer en levant les yeux au Ciel. C'est là où son cœur portoit ses desirs, & où il promettoit à son corps de le dédommager de ses peines & de ses fatigues. A l'aproche d'un Village où la nuit l'obligeoit de s'arêter, il recita le Chapelet à haute voix avec le jeune Frere qui l'accompagnoit. Après avoir pris un peu de repos dans un si pauvre gîte, il en partit à trois heures du matin. Il n'en arriva pourtant pas plûtôt à Laon, quoiqu'il n'y eût que trois lieuës de distance de cette Ville au Village où il avoit couché, parce qu'il mit un grand tems à dire son Bréviaire, & à faire en chemin des stations de dévotion. En effet, de tems en tems il s'arêtoit auprès de quelque arbre, & il se mettoit à genoux pour répandre son ame devant Dieu, & rentrer dans une plus grande union avec lui. Peut-être aussi que la lassitude & l'épuisement de la journée précédente l'avoient mis hors d'état d'avancer. Ainsi très à propos les Freres lui préparérent un cheval à son insçû & pendant qu'il étoit à l'Autel ; car son premier soin à son arrivée à Laon, fut d'aller dire la sainte Messe. A la faveur du Cheval il ne tarda pas d'arriver à Guise. Le malade étoit à l'extrêmité ; mais à la vûë de son bon Pere qui l'embrassa avec tendresse, il parut ressusciter. Il dit même au moment qu'il étoit guéri ; en effet, peu de jours après il se vit hors de danger, rétabli & en état de faire son Ecole. M. De La Salle avoit en ce tems environ trente-six ans. Croyant alors que la force de l'âge le mettoit en droit de charger son corps de toutes les austéritez qu'il pouvoit porter, sa ferveur n'y mettoit point de bornes, & il est surprenant qu'il n'y ait pas succombé, & qu'il n'ait point abregé ses jours par une pénitence qui n'avoit point de mesure.

VI. Le Frere se sent guéri d'abord que M. De La Salle l'eut embrassé.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

de jeuneſſe. Le ſage Supérieur entrant en défiance contre eux à ce ſujet, apréhendoit que des enfans n'aportaſſent dans ſa maiſon un eſprit d'enfant, ou l'eſprit écolier. D'un autre côté ces enfans étoient de bonne volonté & faiſoient paroître une réſolution au-deſſus de leur âge. Ils vouloient abſolument être les enfans de celui qu'ils avoient choiſi pour Pere: ſans ſe rebutter de ſes refus, ils perſévérérent à fraper à ſa porte, & elle leur fut ouverte. Leur conſtance gagna l'homme de Dieu, & lui fit eſperer qu'ils demeureroient fermes dans un état qu'ils avoient demandé avec tant de perſéverance.

Sa ſageſſe cependant lui inſpira d'en faire l'épreuve. Il en fit donc une bande à part, & il leur donna des exercices convenables à leur âge, propres à nourrir leur vocation, à les préparer au Miniſtere des Freres, & à les faire croître dans la vertu & dans la pieté. Leur âge ne pouvant pas porter le joug de la régle commune, ils leur en falloit une plus douce & plus proportionnée à leurs forces, qui pût leur inſpirer la dévotion & l'eſprit de priere, ſans les dégoûter & les ennuyer par une ſuite d'exercices ſpirituels trop ſérieux, trop longs & trop apliquans. C'étoit de tendres plantes qu'il falloit cultiver avec ſoin, mais avec ménagement & diſcrétion pour meurir leur eſprit, pour former leur raiſon & pour les mettre en état d'être tranſportez dans la Communauté des Freres.

Ce fut avec ces arrangemens & ces précautions que le prudent Superieur les admit dans la maiſon. Il leur aſſigna un corps de logis qui n'avoit rien de commun avec celui des Maîtres d'Ecole non plus qu'avec celui des Freres, que la cuiſine qui communiquoit à trois Refectoires ſéparez. Le fond de la ſubſiſtance de cette tendre Communauté étoit le même que celui des deux autres. La divine Providence & la charité de M. De La Salle en étoient l'unique reſſource. C'étoit à lui à chercher leurs penſions dans les treſors du Pere Céleſte. Ce n'étoit pas ce qui l'embarraſſoit. Celui pour lequel il s'étoit dépoüillé de tout, ſçavoit pourvoir à tous ſes beſoins & fournir le néceſſaire à tous ceux qu'il lui envoyoit.

M. De La Salle ne changea preſque rien aux habits de cette jeuneſſe. Chacun uſa celui qu'il avoit aporté. Le Rabat & les cheveux courts furent les ſeules marques qui mirent de la reſſemblance parmi eux, & de la différence entr'eux & les Etrangers. Leur maniere de vie fort différente de celle des Maîtres d'Ecole de campagne, étoit l'ébauche & l'eſſai de celle des Freres. Les heures leur étoient marquées pour aprendre à lire, à écrire & pour aprendre le chiffre. Le reſte du tems étoit diſtribué entre divers autres exercices de pieté propres à leur âge. Ils pſalmodioient tous les jours le petit Office de la Très-Sainte Vierge. Ils diſoient le Chapelet: ils faiſoient deux fois le jour l'Examen, la Lecture ſpirituelle & l'Oraiſon, ſous la conduite d'un Frere des plus pieux & des plus capables. Ils communioient pour l'ordinaire tous les huit jours. En un mot, leurs journées étoient rangées à peu près comme elles le ſont aujourd'hui dans le Noviciat. A l'âge de 16. ou 17. ans le ſage Supérieur choiſiſſoit ceux qui paroiſſoient les mieux diſpoſez, & les faiſoit paſſer du côté des Freres, leur en donnoit l'habit, & les employoit aux Ecoles. Ce petit Séminaire de jeunes gens qui ſervoit de préparation & de Noviciat pour l'Inſtitut, étoit le lieu de délices du ſerviteur de Dieu. Son plaiſir étoit quand le tems le lui permettoit de venir aſſiſter à leurs exercices de piété, & de leur faire des exhortations. Le jour de Noël il venoit devant eux ſe conſacrer, & leur aprendre à ſe conſacrer au S. Enfant Jesus. La premiere fois ſurtout qu'il le fit, ſa dévotion parut ſi ſenſible & ſi vive, qu'ils en furent tous pénétrez. Pour revétir cette action de pieté d'un ſigne parlant & propre à la rendre

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

dre dévote, il avoit fait mettre dans leur Oratoire une image de l'Enfant Dieu, devant laquelle chacun à ſon tour devoit venir ſe dévoüer. Le pieux Inſtituteur commença la cérémonie, & vint aux pieds de la ſainte Image faire ſa conſécration à haute voix, avec le même air de Foi, de révérence & de dévotion qu'il y eût porté, s'il y eût vû de ſes yeux le divin Enfant en perſonne. Sur ſon modéle tous vinrent à leur rang faire cette conſécration avec une ferveur qui fut le réjailliſſement de celle de M. De La Salle. Rien n'étoit plus édifiant que de voir ces jeunes garçons dans un âge ſi vif & ſi boüillant, ne marquer leur grande jeuneſſe que ſur leur viſage, ſans en laiſſer rien paroître dans leurs actions. Intérieurs, recuëillis, modeſtes, en les voyant dans leur maiſon, on eût crû voir des Religieux dans leurs Cloîtres conſommez en vertu : en les voyant au-dehors & dans les ruës, on auroit penſé rencontrer ces anciens Solitaires, qui en ſortant de leurs grottes, paroiſſoient ne faire aucun uſage de leurs ſens. En effet, ils avoient des yeux ſans voir, & des oreilles ſans entendre, & ils ſe comportoient au milieu du monde comme des Etrangers qui paſſent dans un lieu ſans ſe mettre en peine de regarder perſonne. C'eſt ce que j'ai vû à Paris, lorſqu'ils ſervoient les Meſſes dans l'Egliſe Paroiſſiale de S. Sulpice.

x. M. De La Salle apelle à Paris ces enfans pour les élever ſous ſes yeux. Mais malgré ſon inclination on l'oblige de les envoyer à la Paroiſſe de S. Sulpice pour ſervir les Meſſes, & la plûpart ſe diſſiperent & perdirent leur vertu.

Cette petite Communauté ſubſiſta à Reims deux ans environ après que M. De La Salle en fut parti : Etabli à Paris, il jugea à propos de la rapeller ſous ſes yeux, & il donna l'habit de Frere à quelques-uns de ceux qui la compoſoient. Pluſieurs autres à la ſolicitation de M. Baudran Curé de S. Sulpice, furent employez dans l'Egliſe Paroiſſiale à ſervir les Meſſes. Toute leur matinée étoit conſacrée à ce ſaint Exercice. Ils venoient du matin à la Sacriſtie, & ils n'en ſortoient qu'à midy pour retourner à la maiſon des Freres où ils mangeoient & où ils couchoient. En ce lieu ſi expoſé à la diſſipation, on les voyoit dans un ſilence perpétuel tous à genoux, & en poſture de gens qui font Oraiſon. Les uns après les autres ils alloient revétus d'une robe violette ſervir le Prêtre à l'Autel ; & de retour avec lui dans la Sacriſtie, ils retournoient ſans parler à la place dont ils étoient ſortis, continuër à genoux une Oraiſon qui paroiſſoit auſſi longue que la matinée. Rien n'étoit plus édifiant, & on les regardoit avec admiration. Mais en cela même ils trouvérent leur perte ; car on fit ſortir ces enfans de leur centre en les faiſant ſortir de leur maiſon, & quelque ſaint que fut l'uſage auquel on les employoit, il n'étoit point de leur vocation. Auſſi inſenſiblement firent-ils un grand déchet dans la vertu, dans un lieu qui avoit ſes dangers, & où tous ceux qui montoient à l'Autel ne leur ſervoient pas d'exemple de pieté. M. De La Salle n'ignoroit pas le péril que couroient ces Enfans, ni les inconveniens auſquels la fonction à laquelle on le forçoit de les apliquer, les expoſoit ; mais il n'étoit pas le maître : ceux dont il dépendoit, ou dont il vouloit bien dépendre, dont même alors il avoit un beſoin abſolu, lui en faiſoient une loi. Cette captivité eut ſon tems ; mais enfin il en ſortit : & en retirant de la Paroiſſe ceux qui y ſervoient la Meſſe, il renvoya ceux qui avoient dégéneré de leur ferveur, ou qui n'étoient pas propres pour ſon Inſtitut, & y admit les autres qui en avoient conſervé l'eſprit & la grace. C'eſt ainſi que M. De La Salle avant que d'aller à Paris, où nous allons le ſuivre, ſe trouva chargé à Reims les dernieres années qu'il y demeura, de trois Communautez qui tendoient à la même fin par des voyes differentes.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

CHAPITRE VII.

M. De La Salle aprend la mort de M. Niel & fait prier pour lui. Il quitte Reims pour aller à Paris. La Croix l'y ſuit & fait le fondement de ſon établiſſement.

I. Mort de M. Niel en 1687. M. De La Salle en eſt touché, & celebre pour le repos de ſon ame, une Meſſe ſolemnelle où il fait aſſiſter les Ecoliers des Ecoles Chrétiennes.

MOnſieur Niel qui avoit donné ouverture au nouvel Inſtitut à Reims, où Madame de Maillefer l'avoit envoyé dans ce deſſein, étoit retourné à Roüen, comme il a été dit, après avoir abandonné tous les établiſſemens dont il avoit été l'auteur, & avoir forcé par ſa deſertion M. De La Salle de s'en charger. Ainſi plein de joie d'avoir été la premiere main dont la divine Providence s'étoit ſervie pour mettre les fondemens de l'édifice des Ecoles Chrétiennes que M. De La Salle commençoit à élever avec tant de grace, il pouvoit dire avec le ſaint vieillard Simeon : *Seigneur laiſſez mourir votre Serviteur en paix* : Je n'ai plus rien à faire dans cette terre étrangere. Depuis que mes yeux ont vû celui que vous deſtinez à l'accompliſſement de vos deſſeins pour l'établiſſement des Ecoles Gratuites qui ont toûjours été l'objet de mon zéle, ils ne cherchent qu'à ſe fermer par une mort précieuſe. Elle ne tarda pas à arriver, car de retour à Roüen où ſon attrait l'avoit ramené, il y mourut le 31. Mai 1687. M. De La Salle en parut vraïement touché, auſſi-tôt qu'il en aprit la nouvelle ; & dans les rencontres, il témoigna pluſieurs fois combien cette perte l'avoit affligé. Sans délai il ordonna pour le ſoulagement du pieux défunt, des prieres publiques & particulieres. De plus, pour honorer ſa mémoire il fit tendre en deüil l'Egliſe des Sœurs de l'Enfant Jeſus, & y chanta lui-même une Meſſe Solemnelle, où tous ſes Diſciples aſſiſtérent, auſſi-bien que leurs Ecoliers qui y furent conduits & rangez dans un grand ordre & dans une grande modeſtie. En cela la divine Providence prenoit elle-même ſoin d'honorer la memoire d'un vertueux Laïque, qui brûloit de zéle pour la propagation de la Doctrine Chrétienne, & qui avoit ſacrifié ſes jours & ſes peines à l'enſeigner dans un deſinterreſſement parfait, à la jeuneſſe la plus pauvre & la plus abandonnée. Il ſemble que la bonté de Dieu en le choiſiſſant pour le premier Promoteur de l'Inſtitut des Freres, ait voulu laiſſer ſon nom en bénédiction, & rendre témoignage combien les ſervices de ce bon Chrétien lui avoient été agréables & utiles à l'Egliſe. En effet, M. Niel a eu ſa part dans cette hiſtoire : on y a vû comment il a donné occaſion à la naiſſance de l'Inſtitut. C'eſt pourquoi les Freres qui lui ont cette obligation, doivent révérer ſon nom & ſa memoire.

M. De La Salle l'a fait, & on peut dire qu'il lui devoit cette juſtice ; car j'oſe avancer que M. Niel eſt l'homme du monde qui lui a rendu les plus grands ſervices. N'eſt-ce pas en effet cet homme que la main de Dieu a employé pour ouvrir à M. De La Salle, les voies de la plus éminente ſainteté ? Si ce ſimple Laïque n'avoit pas donné ouverture aux Ecoles Chrétiennes & Gratuites ; s'il n'avoit pas mis le pieux Chanoine en mouvement pour en avoir ſoin & pour procurer leur établiſſement, vrai-ſemblablement M. De La Salle n'auroit pas fait ces grands Sacrifices dont on a raporté les exemples. Le pieux Chanoine demeurant ce qu'il étoit, auroit rempli l'étenduë de ſa vocation & de ſa grace : il auroit continué à vivre en Saint comme il avoit commencé ; mais il y a dans la ſainteté bien des dégrez, & il eſt à croire qu'il ne fût pas monté à celui où il eſt arrivé.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

La mort de Monſieur Niel nous donne occaſion de dire auſſi un mot de celle du Pere Barré arrivée l'année précedente le 13. Mai 1686. La perte de ce grand Religieux fut très-ſenſible à M. De La Salle. Mûs tous deux par le même eſprit, ils ſentoient le même attrait. L'inſtruction & l'éducation Chrétienne d'une jeuneſſe abandonnée à ſon mauvais ſort, étoient l'objet du zéle de l'un & de l'autre. L'établiſſement des Ecoles Chrétiennes & Gratuites pour les pauvres enfans des deux ſexes, ſeul remede à leur affreuſe ignorance & à leur mauvaiſe éducation, les portoit à des entrepriſes qui ne pouvoient s'élever que ſur les ruïnes de l'amour propre. Cette unité de deſſein en les liant enſemble, les partageoit dans la maniere de l'executer; car le Pere Barré avoit eu une grace pour l'Inſtitution des Ecoles des filles, qui lui manqua pour l'établiſſement des Ecoles des garçons. Cette grace étoit deſtinée à M. De La Salle, & elle a fait ſon partage. Ce n'eſt pas que le zéle du pieux Minime n'eût embraſſé les deux parties du projet; il avoit tenté plus d'une fois l'établiſſement des Ecoles des garçons, mais ſans ſuccès; parce que ce talent ne lui avoit pas été confié. Quand il le vit entre les mains de M. De La Salle, loin d'en concevoir de la jalouſie, il en reſſentit une joie extrême. On ne peut dire quel fut ſon contentement quand il vit enfin de ſes yeux celui que Dieu avoit choiſi pour une œuvre qui lui étoit ſi à cœur. Comme tout le deſir du P. Barré étoit de voir à Paris l'homme de Dieu travailler à cette œuvre, pour l'utilité de cette grande Ville & de tout le Royaume, il avoit employé toute l'autorité qu'il avoit ſur ſon eſprit pour l'y attirer: & M. De La Salle qui regardoit le Saint Religieux, comme l'organe du S. Eſprit & un homme inſpiré ſur tout ce qui concernoit les Ecoles Gratuites & Chrétiennes, eût ſuivi ſes impreſſions, & eût dès ce tems-là obéï à ſes deſirs en partant pour Paris, ſi ſon Directeur ne l'eût pas arrêté à Reims. Au reſte, ſi le ſaint Minime n'eut pas le plaiſir de voir pendant ſa vie M. De La Salle établi à Paris, il l'eut dans le Ciel deux ans après ſa mort. L'ouvrage de M. De La Salle fut l'objet de ſon zéle juſqu'au dernier ſoupir: & il vit ſa derniere fin venir avec joie, quand il aprit les heureux progrez qu'il faiſoit.

II. M. De La Salle avoit été encore plus ſenſible à la mort du R. P. Barré Minime arrivée le 13. Mai 1686. Eloge du P. Barré.

Après tout, ſi le S. Minime n'a pas devant les hommes la gloire de cette Inſtitution, il en a ſans doute le mérite devant Dieu. Car enfin, c'eſt lui qui le premier en a conçu le deſſein, qui le premier en a formé le plan, qui le premier a mis la main pour y travailler. Ce n'eſt pas aſſez dire: C'eſt lui qui a animé M. De La Salle pour commencer ſon Inſtitut; c'eſt lui qui l'a dirigé dans cette entrepriſe; c'eſt lui qui lui a inſpiré l'eſprit & les maximes par leſquelles il devoit ſe conduire; c'eſt lui qui l'a ſoutenu dans les difficultez & les contradictions qu'il y a d'abord rencontrées; c'eſt lui qui lui a inſpiré les conſeils heroïques de ſe défaire de ſon Canonicat, de ſe dépoüiller de ſon bien de Patrimoine, de le diſtribuër aux pauvres, de ne fonder que ſur la pauvreté Evangelique, & de s'abandonner lui-même avec les ſiens à la divine Providence. En un mot, c'eſt le P. Barré qui a jetté dans l'ame du ſaint Inſtituteur les ſemences de cette ſublime perfection que nous admirons. Ainſi aux yeux de Dieu le ſaint Minime eſt le premier auteur du double établiſſement des Ecoles Chrétiennes pour les deux ſexes. Il a travaillé à l'un par lui-même, & il y a réüſſi avec de grandes bénédictions: il a inſpiré l'autre, il a conduit la main qui l'a commencé; il en a tracé le deſſein, & il a contribué de ſes conſeils à ſon entrepriſe. Enfin on peut dire, qu'il a laiſſé M. De La Salle l'héritier de ſon eſprit & de ſa grace.

Le R. P. Barré & M. De La Salle ſont deux hommes que la divine Providen-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

ce a aſſociez pour l'exécution de ſes deſſeins, qu'elle a conduits chacun par ſa route à la même fin, & qu'elle a menez au même terme par deux états différens. Tous deux ſont morts en odeur de Sainteté ; l'un à Paris, & l'autre à Roüen : Le premier a été un homme admirable en œuvres & en paroles ; un grand imitateur de ſon S. Patriarche François de Paule, qui a marqué comme lui ſes paſſages en differens endroits du Royaume par des traces de charité, de zéle, d'humilité, de pénitence & de ſageſſe Celeſte. Il eſt tems de voir le ſecond entrer à Paris dans une nouvelle carriere ſemée d'épines & de ronces, & ne marcher que dans un chemin de Croix.

La ſeule obéïſſance avoit arrêté à Reims le pieux Inſtituteur. Son Directeur qui jugea ſa preſence néceſſaire dans un lieu où l'œuvre ne faiſoit qu'éclore, s'opoſa à ſon éloignement, comme on l'a vû. Son cœur toutefois étoit à Paris, où le R. P. Barré ſouhaitoit avec paſſion de le voir établi. Le bien de l'œuvre le demandoit : Il n'y avoit que cette Capitale qui pût la faire connoître & l'étendre dans toutes les parties du Royaume. La ville de Reims qui lui avoit donné naiſſance, ſeroit devenuë ſon Tombeau, ſi elle n'en avoit point ſorti. Elle n'auroit pas pû vivre ſous ſes propres loix, aſſujettie qu'elle eût été à toutes celles que des Supérieurs Eccléſiaſtiques nouveaux auroient voulu tour à tour lui preſcrire. Combien de fois les auroit-elle vûës changer avec eux, ſans pouvoir ſe fixer à des régles invariables. Encore moins auroit-elle pû penſer à s'ériger en Congrégation, à demander à Rome la grace de devenir une famille Religieuſe par l'aprobation de ſes Conſtitutions, & la permiſſion de ſe lier par les trois vœux de Religion. Le Chef de l'Inſtitut dans la dépendance de Superieurs particuliers, qui ne l'auroient peut-être pas toûjours goûté, en éprouvant leurs caprices, eût été expoſé à voir la ſubordination s'alterer & ſon autorité s'affoiblir. Sa Foi & celle de toute la Communauté, auroit ſans doute éprouvé dans les differens changemens des Prelats, la diverſité de leurs ſentimens. Quand tous ces inconvéniens n'euſſent point été à craindre, la Ville de Reims qui avoit été le berceau de l'Inſtitut, ne pouvoit pas en être la Tutrice. Il n'y avoit que la Capitale qui pût lui fournir les connoiſſances, la protection & les ſecours dont il avoit beſoin. M. De La Salle en étoit perſuadé ; mais il attendoit le tems de la Providence dont il s'étoit fait l'eſclave. Sans vouloir prévenir ni retarder ſon moment, il demeuroit tranquille, & il ſe tenoit prêt à partir au premier ſignal que Dieu lui marqueroit. Dans ce deſſein il avoit tout reglé dans ſa maiſon, & il l'avoit miſe en état de porter ſans riſque ſon abſence. Ce projet qui n'étoit pas caché, ne tarda pas de venir aux oreilles de ſon Archevêque qui connut alors le treſor qu'il avoit poſſedé, & qui commença à craindre de le perdre. Il avoit toûjours aimé un Prêtre qu'il avoit vû ſi ſoumis à ſes ordres, & qui avoit recherché ſon agrément pour tous ſes projets. Il eſt vrai que les grands ſacrifices que M. De La Salle avoit faits ſous ſes yeux, n'avoient pas été de ſon goût, & qu'il avoit trouvé une eſpéce de folie dans la ſublime ſageſſe qui dépoüilloit un homme de tous ſes biens, de tous ſes titres, & de toutes ſes commoditez, pour en faire la victime de la pauvreté & des miſeres qu'elle traîne à ſa ſuite : mais cependant il y avoit conſenti, & ce conſentement ne lui permettoit pas d'y trouver à redire. Après tout quand M. le Tellier, qui étant né dans le ſein de la fortune avec des revenus preſque immenſes pour un particulier, n'avoit pas pû faire expérience des reſſources de la divine Providence, & de la félicité d'une vie auſtere, eût été d'abord de mauvaiſe humeur contre un homme qui rapelloit le Sacerdoce à ſa premiere pauvreté, & qui donnoit des

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

exemples d'humilité, d'un détachement, & d'une vertu dont on ne veut voir des exemples que dans les siécles les plus reculez, il avoit eu le tems de se desabuser & de se convaincre, que le Prêtre dépoüillé de tous biens, avoit avec raison placé sa confiance en Dieu & cherché des tresors dans sa Providence, puisqu'elle lui fourniſſoit pour nourrir trois Communautez, des secours qu'il n'eût jamais pu emprunter, ni de son Canonicat, ni de son Patrimoine, ni de sa Famille.

III. M. le Tellier fait à M. De La Salle les offres les plus avantageuses pour le fixer dans son Diocése, & borner son zéle dans ses limites; mais le saint Prêtre ne s'y rend pas.

Le Prélat qui sçavoit gouverner, & qui se connoiſſoit en mérite, jugeoit de celui de M. De La Salle par les œuvres. Il voyoit la Maiſon que le serviteur de Dieu avoit élevée, il en admiroit les progrès, & il pensa efficacement à les tourner tous au profit de son Diocèse. Pour y réüſſir, il falloit borner dans ses limites le zéle du pieux Inſtituteur, & l'y retenir lui-même. Plein de ce desir, il crut que le moyen le plus efficace pour l'y lier, étoit de le prendre par l'intérêt même de son œuvre, & de le rendre maître de sa bourse pour la fonder, pour l'étendre, & pour la multiplier dans tous les coins de son Diocèse, avec la condition expresse de l'y resserrer.

Si l'offre fut généreuse, le refus le fut encore plus; car la gloire de Dieu & l'avantage de l'Egliſe euſſent souffert tout le préjudice de ces grandes libéralitez. Ainsi elles n'eurent rien dequoi toucher un cœur indifférent, pour tout ce qui n'est point Dieu. Cependant il falloit motiver un refus de cette nature, & l'apuyer sur de bons principes. M. le Tellier étoit homme qui entendoit raison, qui n'étoit pas ennemi du plus grand bien, ni tellement attaché à l'intérêt de son Egliſe particuliére, qu'il voulût le procurer aux dépends de l'utilité commune des autres. Il parut donc satisfait quand M. De La Salle lui eut fait entrevoir ce motif secret de son refus, & qu'il l'eut de plus apuyé de l'obligation de satisfaire à la promeſſe faite à M. de la Barmondiere, d'établir une Ecole sur la Paroiſſe de saint Sulpice. De plus, ce que M. De La Salle ne disoit pas, se faisoit entendre; il avoit grande envie de s'exiler de la Ville de sa naiſſance, & du centre de sa Famille. Un lieu qui commençoit de changer de face à son égard, & où il ne trouvoit plus de mépris, n'avoit plus pour lui d'attraits. Il avoit même à craindre, qu'un plus long séjour ne lui procurât de plus grands honneurs, en lui faisant une réputation de sainteté. Enfin sous les yeux de ses parens, de ses amis, de ses concitoyens, il ne se croyoit pas en pleine liberté de donner à son zéle & à ses vertus toute leur étenduë. Tandis que l'esprit de Dieu lui inspiroit ces pensées, il lui préparoit les voyes pour aller à Paris. M. de la Barmondiere en se rapellant le ressouvenir de la parole que M. De La Salle lui avoit donnée, conçut un nouveau desir de la voir accomplie. M. Compagnon chargé des Ecoles de saint Sulpice le desiroit encore plus; cet homme qui avoit succedé dans cette fonction à M. l'Espagnol, qui s'étoit retiré seul sans aucun secours que celui d'un petit garçon avec plus de deux cens Ecoliers, se sentoit comme écrasé sous le poids de cette multitude. Dans l'empreſſement de trouver de l'aide, il écrivit au mois de Juillet de l'an 1687. à M. De La Salle pour lui demander un Frere: le sage Supérieur se trouva assez embarrassé sur la réponse qu'il devoit faire; car d'un côté il s'étoit fait une loi de n'envoyer jamais un Frere seul; & il l'avoit cruë si importante, que pour la garder, il avoit refuſé pluſieurs établiſſemens d'Ecole à la Campagne, comme nous l'avons vû: D'un autre côté, l'intérêt de son Inſtitut l'apelloit à Paris, & cette occaſion lui ouvrit la porte de cette Capitale du Royaume. Incertain sur le parti qu'il devoit prendre, il fit une réponse indéciſe, & qui marquoit son irréſolution. M. Com-

IV. M. de la Barmondiere penſe de nouveau à attirer M. De La Salle & ses Freres sur sa Paroiſſe, ce-la réüſſit, & comment.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

pagnon n'en étant pas satisfait, partit pour Reims, afin de s'aboucher avec M. De La Salle, & de hâter du secours. Par malheur pour lui, il fit un voyage inutile ; car il y arriva lorsque le pieux Instituteur étoit absent, & le tems ne lui permettoit pas d'attendre son retour. La divine Providence l'avoit ainsi permis pour mieux lier l'engagement ; car ce n'étoit pas avec le prépose aux Ecoles de la Paroisse de saint Sulpice, mais avec M. le Curé lui-même, que le prudent Supérieur vouloit contracter.

M. De La Salle revenu à Reims & informé du voyage & du motif du voyage de M. Compagnon, ne voulut rien conclure de son chef. Son humilité qui le mettoit dans des défiances continuelles de son propre esprit & de ses propres lumieres, l'obligea de porter la décision de cette affaire à un autre tribunal que le sien. L'examen fait de la difficulté, il fut conclu de s'en tenir inviolablement à la régle, de ne point confier un Frere seul à sa propre conduite, & de refuser les établissemens les plus avantageux, quand on ne voudroit point y mettre deux Freres.

En conséquence de cette décision, le pieux Instituteur écrivit au Maître des Ecoles de saint Sulpice, qu'il feroit satisfait, si M. le Curé agréoit deux Freres & lui avec eux. Cette condition ne pouvoit être qu'agréable à un homme qui gémissoit sous le poids de son fardeau ; ainsi il étoit de son intérêt de la faire agréer à M. de la Barmondiere, c'est à quoi il n'eut pas beaucoup de peine : En effet, il ne falloit que montrer le bien à ce saint homme pour l'engager à le rechercher. M. Compagnon écrivit donc de la part de M. le Curé à M. De La Salle, qu'il pouvoit partir, & qu'il seroit très-bien reçû avec les deux Freres qu'il ameneroit avec lui. L'affaire prenoit un bon train, & M. De La Salle voyoit avec joye le chemin que lui faisoit la divine Providence pour aller à Paris. Il ne crut pourtant pas que la voye fût encore assez ouverte, pour qu'il dût se presser d'y marcher. C'étoit M. Compagnon qui écrivoit, & qui portoit la parole ; ce n'étoit pas assez, il pouvoit aller trop vite ; se prévenir, & faire dire à M. de la Barmondiere ce qu'il n'avoit pas dit, ce qui arrive assez souvent à ceux qui se passionnent pour une chose. Ils croyent avoir entendu ce qu'ils n'ont point entendu, & ils prêtent leurs propres sentimens à ceux en qui ils les doivent. Cela étant, M. De La Salle souhaitoit recevoir de la bouche de M. le Curé lui-même, une parole positive. Pour en venir-là, il répondit que son frere prêt à partir pour aller au Séminaire de saint Sulpice, arrangeroit le projet, & prendroit des mesures pour le conclure. C'est ce qui fut fait : le Séminariste étant convenu de tout avec M. Compagnon, lui dit de mander à M. De La Salle, le tems dans lequel il devoit se rendre à Paris. C'étoit, ce semble, ce que M. Compagnon souhaitoit ; cependant, cet homme d'abord si empressé paroissant alors perdre son activité, laissa écouler deux mois entiers sans donner de ses nouvelles à celui qui les attendoit : Néanmoins voulant paroître étonné au bout de ce terme, de ne voir ni M. De La Salle, ni ses disciples, il alla en demander la cause au Séminariste, qui lui fit réponse, que son frere ne prendroit sa marche que quand on l'apelleroit, & qu'on lui marqueroit le jour pour venir. C'étoit sans doute à M. le Curé à le faire, & non à M. Compagnon. Cependant, celui-ci croyant que sa simple lettre serviroit d'assurance, & que M. De La Salle ne tarderoit pas de se rendre à Paris avec les deux Freres quand il l'auroit reçûe, écrivit au plûtôt. Mais le serviteur de Dieu qui vouloit un ordre positif de M. le Curé, & qui l'attendoit, demeura immobile. M. de la Bar-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

mondiere inſtruit de la cauſe du retardement de M. De La Salle, en fut édifié. Grand Partiſan lui-même de la vertu d'obéïſſance, dont il donnoit en ſa place les plus grands exemples, ravi de voir qu'il y avoit encore ſur terre des hommes comme lui qui meſuroient tous leurs pas ſur elle, il pria ſur le champ M. Baudran, entre les mains duquel il ſe démit peu de tems après de ſa Cure, de mander de ſa part M. De La Salle & deux de ſes Freres.

V. M. De La Salle loge avec deux Freres dans la maiſon de l'Ecole Sulpicienne, & en découvre les deſordres: il ſe tait, & ordonne aux Freres de ſe taire. Année 1688.

Sur cet ordre, le pieux Inſtituteur prit avec ſes deux diſciples ſa route vers Paris, pour y commencer un établiſſement fort deſiré; mais qui devoit lui couter juſqu'à la fin de ſa vie des peines de toutes les ſortes. Il y arriva avec les deux Freres la veille de la Fête de ſaint Mathias; ils furent fort bien reçûs du ſaint Curé de ſaint Sulpice, & enſuite logez dans la maiſon des Ecoles, où M. de la Barmondiere fort zelé pour le travail manuel, avoit établi une Manufacture de laine, afin d'occuper les pauvres Ecoliers. M. Compagnon qui demeuroit dans la Communauté des Prêtres qui deſſervent la Paroiſſe de ſaint Sulpice, eut ſoin de pourvoir à la nourriture des Freres & de leur Supérieur, après les avoir mis en Societé avec le petit garçon qui ſervoit ſous lui de Maître d'Ecole, & avec un autre Bonnetier, tous deux logez & nourris dans le même lieu.

Cette Maiſon étoit une petite Babylone où tout étoit en deſordre & en confuſion. La régle, la diſcipline, & l'arrangement ſi néceſſaires où il y a une multitude d'Ecoliers, n'y paroiſſoient en rien. Le lieu étoit ouvert depuis cinq heures du matin juſqu'à dix; & depuis une juſqu'à quatre du ſoir, & on y entroit ſans ordre.

Nulle action n'avoit ſon commencement ni ſa fin fixe. Tout s'y faiſoit de fantaiſie ou au hazard. L'Ecole commençoit tantôt à une heure, tantôt à une autre. Elle finiſſoit aujourd'hui plûtôt, demain plus tard. Le Catéchiſme ſe faiſoit rarement, & jamais il n'étoit réglé. Les Ecoliers attroupez dans la cour hors le tems de l'Ecole, jouoient pour de l'argent. De-là le libertinage; on ſçait aſſez combien le jeu met les paſſions en mouvement, & en quels déréglemens il entraîne. Tous les jours ouvriers les enfans perdoient la ſainte Meſſe: on ne penſoit pas même à leur procurer la pratique de ce devoir de Religion, quoique M. de la Barmondiere en eût un très-grand deſir. Nulle piété, nulle conduite dans cette aſſemblée tumultuaire, gouvernée par gens qui n'en avoient pas eux-mêmes.

A peine M. De La Salle y eut-il entré, que témoin du deſordre, il en gémit en ſecret. Il vit le mal, & il ne vit pas le moyen d'y aporter le reméde. Cette Maiſon avoit grand beſoin de réforme: pour l'y introduire, il y avoit bien à travailler. Quand y travailler? Comment, & avec qui? C'eſt ce qui l'embaraſſoit. Ainſi le premier coup d'œil lui montra les croix qui l'attendoient: toutefois il ſe tût, & il ordonna aux Freres de ſe taire à ſon exemple; de ne ſe mêler de rien, que de faire leur miniſtére; de fermer les yeux ſur tout le reſte, & d'abandonner à la divine Providence le ſoin de l'avenir, & le tems de mettre de l'arrangement dans un lieu où il n'y en avoit point, & où il étoit ſi néceſſaire.

Il pratiqua à la lettre ce qu'il avoit recommandé aux Freres. Lui & eux parurent ſourds, aveugles, & muets dans un lieu, où pour le moment preſent, le meilleur parti étoit de fermer les yeux, afin de ſe conſerver en paix au milieu du deſordre. Cependant après quelque-tems de repos, les deux Freres commencérent à travailler de concert avec le jeune Maître qui étoit devant eux en cette

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

Maiſon, à l'inſtruction de la jeuneſſe ; & afin de ne point rendre infructueux leur travail, ils diviſérent tous les Ecoliers en trois Claſſes, & ils leur donnérent des leçons convenables à leur âge & à leur portée. Ce premier arrangement qui ne ſouffrit pas de difficulté, attira tant d'Ecoliers, que les deux Freres furent ſurchargez de travail, & même l'un d'eux y ſuccomba, & demeura ſi épuiſé, qu'il ne fut plus en état de rien faire. Cette place vuide fut bien-tôt remplie ; car M. De La Salle n'avoit pas oublié une fonction dans laquelle il s'étoit déja exercé.

Le Supérieur qui avoit ſupléé à Reims en pareille occaſion au deffaut d'un Frere, y ſupléa encore à Paris. Il étoit juſte que Paris n'eût point à envoyer à Reims cet exemple d'humilité, & que l'un comme l'autre, vit avec édification un Prêtre, un Docteur, & un ancien Chanoine d'une des plus illuſtres Métropoles de France, faire le métier de Maître d'Ecole. La preſence de M. De La Salle ſervit à faire ſauter aux yeux de M. Compagnon le dérangement de ſes Ecoles. Il n'étoit pas en état d'y veiller par lui-même, puiſqu'il n'y faiſoit pas ſon ſéjour. D'ailleurs, quand il y auroit fait ſa demeure, il ne ſe ſentoit pas le talent de mettre & de maintenir une exacte diſcipline parmi tant d'Ecoliers qui en avoient un ſi grand beſoin. Cet art lui étoit inconnu ; & quand il l'auroit poſſédé, il n'auroit peut-être pas été d'humeur d'en dévorer les peines avec patience & longanimité. Ainſi le plus court & le meilleur parti qu'il avoit à prendre, & qu'il prit en effet, fut de prier M. De La Salle de le remplacer, & de ſe charger du ſoin de la Maiſon. Mais l'humble Supérieur qui liſoit dans le cœur de celui qui lui faiſoit cette favorable propoſition, un ſecret deſaveu & la retractation qui y étoit cachée, après avoir pris conſeil, s'en deffendit de la maniére la plus chrétienne & la plus modeſte. Il renouvella même aux ſiens la deffenſe de ſe mêler d'autres choſes que de leurs Ecoles. Cependant les Freres commençoient à s'ennuyer d'un dérangement, dont ils eſſuyoient tous les inconvéniens. Accoutumez à ſuivre un enchaînement d'exercices qui ſe ſuccédoient les uns aux autres, ils ſe dégoûtoient d'être les ſpectateurs oiſifs d'un deſordre qui augmentoit leur travail, & dont ils n'eſperoient point voir ſi-tôt la fin. Leur vertu miſe à cette épreuve ſuccomboit, & ils eurent beſoin pour la ſoutenir, & de l'éxemple de leur Supérieur qui voyoit tout ſans ſe plaindre, & des diſcours qu'il leur faiſoit pour les exhorter à la patience. Il les encourageoit à ne ſe point rebuter de ces commençemens épineux, & il leur faiſoit eſperer que le tems amenant l'ordre dans ces Ecoles tumultueuſes, adouciroit leurs peines, & aplaniroit les premiéres difficultez. Le reméde lui étoit connu ; mais il ne vouloit pas prévenir le tems marqué par la divine Providence. En attendant, il ſe contentoit de paroître dans les Ecoles, de paſſer dans les rangs, d'enſeigner aux enfans la Doctrine Chrétienne, de les gagner par la douceur, de leur inſpirer la modeſtie par ſa preſence, & l'amour du bien par ſes diſcours. La ſemence qu'il jettoit dans ces cœurs jeunes, ne fût pas long-tems ſans germer, & ſans donner eſperance de fruit. On vit les enfans plus traitables, & leurs mœurs changer. Le prépoſé aux Ecoles s'en aperçut, & ce petit changement lui fit ſentir celui qu'une ſage conduite & une régle certaine pouvoient amener dans la Maiſon.

Vie de M. De La Barmondiere témoin du deſordre des diſciples, chargea M. De La Salle d'en prendre ſoin.

Les choſes reſtérent en cet état juſqu'au commencement du mois d'Avril ſuivant, que M. le Curé vint faire la viſite des Ecoles, accompagné d'un de ſes Prêtres qui s'appelloit M. Metais. Ce ſaint Paſteur, qui dans une Cure ſi vaſte & ſi chargée de ſoins, uniſſoit à l'auſtérité de la vie, la régularité du plus fervent

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

vent Eccleſiaſtique qui fut alors au Séminaire de Saint Sulpice, dont il étoit lui-même un des principaux membres, aimoit l'ordre, & étoit zelé pour la régle. Il fut par conſéquent offenſé du peu de diſcipline qu'il vit dans une maiſon qui en avoit tant de beſoin. Il comprit aſſez qu'en vain il aſſembleroit tant d'enfans à grands frais pour les inſtruire de leur Religion, pour leur aprendre à gagner leur vie, & pour les élever dans la crainte de Dieu, tandis qu'il n'y auroit pas plus de régle parmi eux. Il ſe diſoit à lui-même que la plûpart feroient peut-être moins de mal dans la maiſon de leurs parens indolens ſur leur éducation, que dans une ſi grande compagnie, parce qu'ils en aprendroient moins, & qu'ils n'en verroient pas les contagieux exemples. Cette penſée le portoit à conclure, ou qu'il falloit fermer entiérement la porte de cette maiſon aux Ecoliers, ou qu'il falloit introduire parmi eux une exacte diſcipline, & y faire régner l'ordre & la régle. Après bien des reflexions ſur les moyens de guérir le mal, il ſentit qu'il avoit en main le reméde dans la perſonne de M. De La Salle. Celui-ci poſſédoit en perfection l'art de bien ranger les Ecoles : Dieu qui l'avoit apellé à l'inſtitution de cette œuvre, lui en avoit donné le talent. Il l'avoit communiqué aux Freres, & ils s'en acquittoient avec grace. On ne les avoit fait venir à Paris, qu'afin de prendre part aux bénédictions qui ſuivoient leurs travaux. Pour en voir le fruit, il ſuffiſoit de leur laiſſer à eux ſeuls le ſoin des Ecoles. Le ſaint Curé de S. Sulpice prit ce parti, il pria M. De La Salle de s'en charger ; & ſur la repreſentation qui lui fut faite, que deux Freres ne pouvoient pas ſuffire à un ſi grand nombre d'Ecoliers, il conſentit à en faire venir autant que le travail l'exigeoit, en convenant de donner pour chacun 250. livres.

Le prépoſé aux Ecoles étoit preſent, & ne ſouffroit pas peu de ce qu'il entendoit ; mais quel fut ſon chagrin, quand il fut prié de ne ſe plus mêler de rien que de ſon Ecole ? Cet ordre fit une plaie dans ſon cœur, dont le contre-coup retomba ſur M. De La Salle, & nous allons voir juſqu'où le reſſentiment & la jalouſie le portérent. Le pieux Inſtituteur parfaitement ſoumis aux ordres de M. le Curé, conſentit quoiqu'avec répugnance, à faire ce qu'il exigeoit de lui ; car il ne lui étoit pas difficile de prévoir ce qu'il lui en couteroit de la part de M. Compagnon & de ſes deux aſſociez. D'ailleurs, comme il étoit parfaitement au fait des Ecoles, il deſeſperoit de les ranger à ſon gré & d'y mettre un ordre entier, tandis que la manufacture y ſubſiſteroit. C'étoit l'ouvrage du ſaint Curé qui étoit fort zelé ſur ce point, qu'il croyoit d'une extrême importance pour accoutumer la jeuneſſe au travail, & la retirer de l'oiſiveté qui eſt la mere de tous les vices. Il n'étoit donc pas encore à propos de parler de la détruire. Il falloit attendre la conjoncture propre à ce deſſein, & dans l'intervalle, faire aller les travaux manuels.

VII. Ordre & arrangement que M. De La Salle met dans l'Ecole. L'envie qu'en conçoit M. Compagnon & les tours qu'il joué à M. De La Salle.

M. De La Salle ſe voyant donc chargé du gouvernement de la Maiſon & du ſoin des Ecoles, eût recours à ſon ordinaire à la Priere & à l'Oraiſon, pour s'acquitter avec bénédiction de la commiſſion qu'on lui avoit donnée. Dans le deſſein d'y mettre de l'ordre en tout & par-tout, il prit toutes les meſures que la ſageſſe peut inſpirer pour y réüſſir ſans bruit & ſans murmure. Puiſque les Freres devoient être les modeles de la régle, il étoit juſte d'en commencer l'établiſſement parmi eux. Leur exemple ſeul pouvoit ſuffire pour mettre la réforme dans les Ecoliers. Le premier ſoin du pieux Inſtituteur, fut par conſéquent de vivre avec les Freres à Paris, comme il avoit fait à Reims. Rien ne fut changé parmi eux. Mêmes exercices, même régularité, même eſprit de recuëillement,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

de ſilence, de retraite, d'oraiſon, de mortification & d'obéïſſance. Il s'apliqua enſuite à faire une diſtribution ſi juſte du tems pour tous les exercices des Ecoliers, que chacun eut ſa durée fixe & ſon moment marqué. Le premier réglement tomba ſur l'entrée & ſur la ſortie de la maiſon à heure préciſe ; & quand il fut fait, elle ſe trouva ſi régulierement ouverte & fermée aux momens aſſignez, que les enfans furent obligez de ſe rendre ponctuels, & de ſe contenir dans le devoir ; car les pareſſeux qui tardoient à venir, ſe trouvoient à la porte ſans pouvoir entrer ; & les libertins qui vouloient avoir le champ libre quand il leur plaiſoit, s'y voyoient enfermez ſans pouvoir ſortir. La loüable pratique d'aller tous les jours entendre la ſainte Meſſe fut introduite, & devint tout à la fois pour les Ecoles Chrétiennes une loi ſtable, & pour Paris un ſpectacle nouveau & édifiant. On vit alors des centaines d'enfans tumultueux par caractére, badins & diſſipez par habitude, impies & ſans reſpect pour les lieux ſaints, marcher deux à deux par ordre & chacun en ſon rang, en ſilence & avec modeſtie, ſuivis & précedez des Freres, pour aller aſſiſter au redoutable ſacrifice de nos Autels avec dévotion & révérence. Le Catéchiſme ne fut plus ni oublié, ni négligé. Sa durée, ſon heure, & la maniere de le faire furent réglées. Ce ſaint uſage qui eſt le caractére qui diſtingue les Ecoles Chrétiennes & gratuites d'entre les mercenaires, a paru ſi eſſentiel au R. P. Barré & à M. De La Salle, qu'ils ont tous deux obligé les Maîtres & les Maîtreſſes d'Ecole, de le faire tous les jours. Le tems d'enſeigner à lire, à écrire, d'enſeigner le chiffre & l'ortographe, fut auſſi déterminé avec tant de juſteſſe, que les enfans en eurent aſſez pour bien aprendre, & n'en trouvérent pas aſſez pour s'en ennuyer.

Le reſte de la journée fut livré au travail manuel, mais d'une maniere propre à le ſanctifier ; car à l'ouvrage on joignit la priere. Ce n'étoit pas aſſez, les enfans mal réglez en devenant libertins, étoient devenus paſſionnez pour le jeu ; & il n'y avoit pas d'eſperance de voir ces jeunes plantes porter du fruit, tandis qu'elles ſeroient vitiées par cet endroit. Cette paſſion étant un chancre qui conſumoit en eux la ſéve des bonnes inſtructions, & qui corrompoit la ſubſtance de leur cœur, il falloit s'attacher à le guérir, & c'eſt à quoi s'apliqua M. De La Salle avec ſes Freres. Enfin, comme la fin de leur Inſtitut eſt d'élever dans l'innocence & dans le ſervice de Dieu, des enfans abandonnez, ſans inſtruction & ſans éducation, ils employérent tout leur zéle à détruire les vices & les mauvaiſes inclinations de leurs ames, & à y planter la piété, la crainte & l'amour de Dieu.

Les Ecoles Sulpiciennes commençoient déja à prendre un ſi bon train, que l'ennemi du genre humain en fut effrayé, & ſe hâta d'en arrêter le cours. L'entrepriſe lui parut aiſée ; car il avoit à ſa main trois perſonnes d'autant plus propres à le bien ſervir, que leurs intérêts particuliers concouroient avec les ſiens, & que leurs paſſions favoriſoient ſes mauvais deſſeins. Deux des trois ne trouvoient pas leur compte aux nouveaux réglemens ; & le troiſiéme, les regardoit comme une flétriſſure de ſon honneur. Celui-ci mena l'intrigue, qui tendoit à faire tomber la manufacture, qu'il regardoit comme le reſſort qui mettoit en mouvement le zéle de M. de la Barmondiere pour les Ecoles. Perſuadé que le ſaint Curé qui avoit ſi à cœur le travail manuel, ſe dégoûteroit de gens qui ne pouvoient pas le ſoutenir, il employa tout ce qu'il avoit d'eſprit pour faire réüſſir ſon mauvais projet. L'entrepriſe cependant ne devant pas être précipitée, il fallut attendre le moment de la tenter avec ſûreté. Ainſi il temporiſa habile-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

ment, & il ſe contenta dans cet intervalle de tems, de dire par un morne ſilence ce qu'il avoit dans l'ame, & de ſemer des murmures & des plaintes pour préparer ſa vengeance.

On va voir par cet exemple, que la paſſion eſt aveugle ; & que ſurtout, la jalouſie ne donne guére de coups qui ne bleſſent le cœur lâche qui s'y livre ; car ſi M. Compagnon eût voulu écouter les intérêts de ſa réputation, il eût ſans doute aperçu qu'elle alloit porter toutes les flétriſſures dont il prétendoit noircir celle de M. De La Salle. En effet, c'étoit lui-même qui s'étoit ſi fort intrigué pour faire venir à Paris le ſaint homme avec ſes diſciples ; qui avoit entrepris un voyage à Reims pour l'en ſolliciter ; qui avoit engagé M. le Curé à faire toutes les démarches pour l'y apeller ; qui avoit voulu ſe décharger ſur lui du ſoin des Ecoles, & qui l'avoit prié avant M. de la Barmondiere, de prendre le gouvernement de la Maiſon. Perſonne n'étoit donc plus que lui interreſſé au ſuccès des Ecoles miſes ſous la conduite de M. De La Salle. L'honneur ou le deshonneur de l'un devoit infailliblement rejaillir ſur l'autre. Pour peu qu'il eût voulu y penſer, il auroit conclu qu'il alloit travailler contre lui-même, en complotant contre le ſaint Inſtituteur : Mais il faut que la foi & la raiſon ſe taiſent, où l'envie domine. Ce vice malin qui ne ſe plaît qu'à faire du mal ſouvent même à ſes dépens, trouva dans le relâchement de la manufacture l'occaſion de ſe ſatisfaire. Les Ecoliers apliquez ſucceſſivement aux exercices de l'Ecole, de la Priere, du Catéchiſme, & de l'aſſiſtance à la ſainte Meſſe, ne pouvoient plus donner tant de tems au travail. Celui qui y préſidoit, n'y trouvoit pas ſon compte. La diminution de l'ouvrage diminuoit ſes profits. Prévenu que tous les arrangemens nouveaux lui portoient préjudice, il en ſuportoit impatiemment la perte. Il ne voulut pourtant pas d'abord éclater, ni faire ſentir par des plaintes trop hautes ſon mécontentement ſecret ; car M. de la Barmondiere n'étoit pas un homme devant qui la paſſion oſât ſe montrer à découvert : il falloit donc diſſimuler, & pour remuër avec art & d'une maniere capable d'impoſer au ſaint Curé, ce n'étoit pas les nouveaux réglemens, mais la diminution des ouvrages qu'il falloit accuſer. L'artifice étoit ingenieux ; car il faiſoit tomber indirectement l'accuſation ſur l'objet qu'on avoit en vûë, & il paroiſſoit immanquable que le jugement de M. de la Barmondiere condamneroit la conduite de M. De La Salle, & que fâché du relâchement des travaux, il retrancheroit les nouveaux arrangemens, & remettroit les choſes ſur l'ancien pied.

Aparemment que l'artifice ne réüſſit pas au gré de ſes Auteurs, & que M. le Curé ne ſe rendit pas ſi docile qu'ils penſoient à leurs plaintes. Si le travail n'alloit pas ſi bien, les Ecoles alloient mieux ; l'inſtruction des enfans ſe faiſoit ; leurs mœurs paroiſſoient plus réglées ; le gain ſurpaſſoit par conſéquent la perte, & l'un compenſoit l'autre avec uſure. Ainſi le ſaint Curé qui vouloit toûjours le plus grand bien, ne parut pas faire attention à un leger intérêt. On le ſentit, & on prit des meſures pour le piquer plus vivement. On eſpera que la ceſſation entiere du travail auroit au moins l'effet, qu'on avoit attendu de ſa diminution, & on compta qu'enfin M. de la Barmondiere ſe réſoudroit à ôter le ſoin de la Maiſon à un homme qui ne pouvoit y faire aller la Manufacture. Rien n'étoit mieux inventé contre les intérêts des Ecoles Chrétiennes, que ce complot de malice : Il devoit, ce ſemble, réüſſir au gré de ſes Auteurs ; mais Dieu qui ſçait faire tomber dans la foſſe ceux qui l'ont creuſée, & qui ſe plaît à déconcerter les projets d'iniquité, tourna celui-ci contre celui qui l'avoit trâmé. Il s'apelloit

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

M. Rafrond, & il étoit le Promoteur de la Manufacture. En ſe retirant, il croyoit la faire tomber, & obliger par-là M. de la Barmondiere de le rapeller pour la remettre ſur pied. C'étoit-là où lui & M. Compagnon qui le mettoit ſourdement en action, attendoient le ſaint Curé pour lui faire la loi, & lui preſcrire des conditions, dont la premiere eût été de renvoyer M. De La Salle & les Freres; mais ils furent trompez tous les deux, & le ſieur Rafrond fut la dupe de ſa malice. Il parla d'abord de ſe retirer; enſuite il ſe retira en effet, mais à ſon malheur; car il ne trouva point d'ouvrage, ni perſonne qui voulût l'employer. La Manufacture tomba ſans que M. de la Barmondiere y parût ſenſible. M. De La Salle conçut le deſſein de la rétablir & de la ſoutenir avec ſuccès, ſans faire aucun dérangement dans ſes Ecoles, & il en vint à bout. Le ſieur Rafrond abandonné à ſon mauvais ſort, fut celui-là même dont il ſe ſervit pour faire réüſſir ſon pieux projet. D'accord avec M. le Curé, il lui donna une ſomme par jour pour aprendre à un des Freres à tricoter en perfection, & à bien conduire l'ouvrage. En trois Semaines le diſciple aprit ce que ſçavoit le Maître, & rendit le ſervice de celui-ci inutile; ainſi l'homme de malice paya le premier les frais de ſa malignité. Ce Frere prépoſé à l'ouvrage joint à un autre que M. De la Salle fit venir de Reims, qui étoit au fait du tricotage, ſçûrent fort bien accorder le travail avec les Ecoles & avec les autres exercices. Bien plus, les ouvrages allérent mieux qu'auparavant & raportérent plus de profit, parce que les enfans moins diſtraits & plus zélez pour le travail, s'y apliquérent davantage. Les Ecoles & les exercices de piété n'en ſouffrirent point, parce que le ſilence & la régle firent trouver un grand tems que la diſſipation & le babil faiſoient perdre.

CHAPITRE VIII.

Le prépoſé aux Ecoles de ſaint Sulpice calomnie M. De La Salle dans une aſſemblée des Dames de la Charité. M. le Curé prévenu, eſt ſur le point de le renvoyer à Reims avec ſes Freres; mais Dieu lui change le cœur au moment que le pieux Inſtituteur prend congé de lui. Enfin il lui rend juſtice. M. Baudran ſucceſſeur de M. de la Barmondiere dans la Cure de ſaint Sulpice, établit une ſeconde Ecole ſur ſa Paroiſſe, qui attire un Procès que le pieux Inſtiteur gagne contre les Maîtres d'Ecoles.

1. L'envie invente des calomnies contre M. De La Salle, dans le deſſein d'obliger M. de la Barmondiere de le renvoyer avec les Freres.

LE peu de ſuccès de l'intrigue qu'avoit tramée M. Compagnon, ne le rebuta pas. Quoiqu'il n'en fût pas reconnu l'Auteur, ſa conſcience lui en faiſoit ſentir la honte, tandis que le Sieur Rafrond en portoit la punition. Cependant ſa jalouſie ne fut point deſarmée. Une profonde malice dont l'eſprit d'envie ſçait ſi bien ſe ſervir, trouve des reſſources dans la calomnie. Cette reſſource eſt odieuſe & abominable; mais au deffaut d'une autre, il falloit s'en ſervir, ou ſe réſoudre à voir d'un œil tranquille le gouvernement d'une Maiſon entre les mains d'un homme qu'on en vouloit voir bien loin. Tout étoit dans l'ordre dans cette Maiſon, le travail y fleuriſſoit auſſi-bien que l'inſtruction. La piété même s'y introduiſoit inſenſiblement, & tout y faiſoit l'éloge du Supérieur qui la conduiſoit. Auſſi nulle voye de l'attaquer que par des impoſtures. Mais parce que la preſence de M. De La Salle auroit pû ſuffire pour les diſſiper, M. Compagnon

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

s'en défia, & il crut devoir profiter de ſon abſence pour donner crédit au menſonge. On auroit pû ſemer la calomnie de maiſon en maiſon ; mais il auroit fallu du tems pour la faire venir juſqu'aux oreilles de M. le Curé. Il parut donc plus court de la rendre publique, & de choiſir un moment heureux, qui en la divulgant, pût l'autoriſer d'un nombre de ſuffrages. Une aſſemblée des Dames qui ſe tint alors chez M. le Curé étoit un beau Theâtre pour parler, & pour ſe faire écouter : ſi on pouvoit réüſſir à prévenir les perſonnes de pieté qui la compoſoient, il étoit immanquable que leur nombre & leur autorité entraîneroit M. de la Barmondiere dans leur parti contre M. De La Salle. Une ſi belle occaſion ne fut pas manquée. L'impoſteur s'étant étudié à revétir la calomnie d'un grand air de vrai-ſemblance, & à lui donner toutes les couleurs de la verité, il ſçut la débiter avec tant d'art & d'agrément, qu'on ne s'aviſa pas d'y ſoupçonner de la fauſſeté, encore moins de ſoupçonner d'envie & de reſſentiment celui qui en faiſoit le raport.

Nous ne ſçavons point ſurquoi roula la calomnie ; mais nous ſçavons qu'elle eut tout l'effet qu'en prétendoit ſon auteur. Elle fut crûë ; & ce qui eſt étonnant, M. de la Barmondiere lui-même en demeura convaincu. Il faut l'avoüer, les plus gens de bien ſont ſouvent les moins en garde contre la ſurpriſe : exempts de reſſentiment, de paſſion, de jalouſie, ils ne penſent pas même que ces vices remuënt la langue de ceux dont ils ne voyent pas le cœur. Le S. Curé de S. Sulpice, ami de la ſimplicité, de la candeur, de la bonne foi & de la verité, ne s'imaginoit pas que ces vertus fuſſent trahies par un homme qui avoit ſa confiance & celle de bien des perſonnes de mérite. Il ſe laiſſa donc prévenir ; & cette rencontre n'a pas été la premiere dans laquelle un Saint devenu perſécuteur d'un autre Saint, a travaillé à ſa couronne.

La calomnie eut tout le tems de s'étendre & de s'accréditer, & on eut le plaiſir malin depuis le mois de Juillet, juſqu'au milieu de Septembre, de l'orner de circonſtances propres à la faire bien recevoir. M. Compagnon étoit au comble de ſes deſirs ; & pour avoir un triomphe entier, il alla dans les Ecoles ſemer la nouvelle du renvoi des Freres & de leur Supérieur, & donner des témoignages de la joïe qu'il en ſentoit. Il avoit en effet amené-là le S. Curé de S. Sulpice. Il ne fut pas difficile à M. De La Salle de s'en apercevoir : M. de la Barmondiere ſec & froid lui diſoit même aſſez par ſon air glacé de s'en retourner, & de ne point attendre la honte d'être congedié. Bien plus, M. de la Barmondiere voulant lui épargner cette confuſion, lui fit donner avis de ſe retirer par M. Baudran, alors Directeur de l'Innocent perſécuté. Celui-ci prit ſon jour pour faire entendre à M. De La Salle, que ne pouvant s'accorder avec M. le Curé, il étoit de ſa prudence de ſaiſir le tems preſent des vacances, pour retourner à Reims ; & ajoûta qu'il étoit prêt de le conduire chez M. le Curé, afin de prendre congé de lui. Le pieux Inſtituteur qui ne vouloit que Dieu, & qui s'abandonnoit en tout au ſoin de ſa Providence, y conſentit. Je ne ſçai quelle impreſſion fit cet adieu ſur M. de la Barmondiere : quand il l'eut entendu, il ne fut plus ſi empreſſé de congedier M. De La Salle & les Freres. Il parut penſif ; & après avoir entré ſur ce ſujet en conférence avec M. Baudran, il en ſortit incertain ſur le parti qu'il devoit prendre ; & pour réponſe il dit à M. De La Salle qu'il y penſeroit. Il y penſera bien encore trois ans avant qu'il change rien, dit M. Baudran à M. De La Salle au ſortir de la chambre de M. le Curé : ainſi demeurez en repos. C'eſt le parti que M. De La Salle prit. Tranquille au milieu de tant d'agi-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

tations : incertain le ſoir s'il coucheroit le lendemain dans la maiſon, il repoſoit entre les bras de la divine Providence, préparé à tout évenement.

M. Compagnon ne demeuroit pas oiſif pendant ce tems. Son eſprit travailloit à inventer de nouveaux moyens de noircir le pieux Supérieur, & de décrier les Freres dans l'eſprit de M. de la Barmondiere. Il épioit leurs démarches, il pénétroit leurs intentions, il étudioit leur conduite : rien en eux n'étoit innocent : ſa paſſion leur faiſoit un crime de tout ; & continuellement il les citoit ſans les avertir au Tribunal de M. le Curé, ou à celui de ſa Communauté de Prêtres, pour leur intenter de nouvelles accuſations & les faire condamner à ſe retirer. Un tiſſu de calomnies faiſoit ſes preuves & apuyoit ſon droit contre l'innocence opprimée, & le zéle nouveau qu'il faiſoit paroître pour le bien des Ecoles, accréditoit ſes artifices. En effet, une émulation maligne le rendoit alors actif, vigilant & ardent, pour ſurpaſſer M. De La Salle & paroître plus intelligent que lui à bien diriger les Ecoles, & à inſpirer la pieté aux Ecoliers. M. de la Barmondiere aimoit à voir les enfans à la premiere Meſſe. Ainſi c'étoit lui faire ſa cour que de les faire paroître à l'Egliſe de grand matin ſous ſes yeux. L'artificieux Compagnon pour y engager les Ecoliers n'épargna, ni prieres, ni careſſes, ni récompenſes. Il achetoit d'eux cette complaiſance par des libéralitez étudiées. Pour avoir dequoi y fournir, il engageoit les perſonnes de pieté à lui remettre entre les mains leurs charitez, & à conſentir qu'il en fit l'aplication à ſes favoris. Il détournoit à la même fin l'aumône de pain qui ſe fait au Séminaire, & dont il ſçavoit adroitement ſe rendre le maître pour en faire dans l'Ecole même la diſtribution à qui il vouloit, ſous les yeux de tous les autres, dans le deſſein d'exciter leur diligence à venir à la premiere Meſſe, en leur faiſant entendre que c'étoit à lui, & non aux nouveaux venus qu'il faloit s'attacher, ſi on vouloit être favoriſé.

II. M. De La Salle ne ſe défend que par le ſilence, & enfin ſon innocence éclate à la confuſion de ſon ennemi.

M. De La Salle ſpectateur tranquille de la ſcéne qui ſe joüoit contre lui, ne ſe défendoit que par le ſilence & par la patience. Il lui eût été aiſé d'obliger les enfans de paroître tous à la premiere Meſſe, & de les y faire conduire par les Freres, & même ſans leur en faire la loi il auroit trouvé le ſecret de les y faire tous venir de leur plein gré avec empreſſement ; mais ç'eût été agir en homme & faire entrer des motifs humains dans ſa conduite ; & c'eſt ce qu'un Saint a en horreur. Bien loin de tenir cette conduite, il défendit aux Freres de dire & de faire rien de particulier & d'extraordinaire pour captiver le cœur des enfans & les engager à ſe trouver à la premiere Meſſe. Il faut les y exhorter, leur dit-il, & les y porter par les vûës de Dieu & de leur ſalut, & s'en tenir là.

En vain le Prépoſé aux Ecoles avoit épuiſé toute la ſcience maligne qu'il poſſedoit, pour diffamer le ſerviteur de Dieu : en ouvrant la porte par laquelle il croyoit le chaſſer de la maiſon, il s'ouvrit celle par laquelle il devoit lui-même ſortir avec honte. N'étoit-il pas juſte qu'il fût pris dans les filets que ſa main avoit dreſſez, & qu'il fit en ſa perſonne l'expérience de cette verité, que les *Calomniateurs ne proſpérent point ſur la terre* ! Voici le tour que prit cette affaire. Monſieur de la Barmondiere pour terminer la més-intelligence qui étoit entre ceux auſquels il avoit confié le gouvernement des Ecoles, pria M. l'Abbé de Janſon, qui fut depuis Archevêque, d'en examiner la cauſe, & de voir qui étoit l'auteur des broüilleries. Le pieux Abbé s'y étant tranſporté, ne tarda pas à connoître de quel côté étoit l'innocence. L'ordre & la régle qu'il vit régner dans la maiſon, lui parurent un préjugé favorable pour celui qui la gouvernoit. Les enfans dans le devoir,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

inſtruits, occupez, bien diſciplinez ; les Freres en ſilence, modeſtes, & recüeillis, parloient aſſez haut en faveur de l'Accuſé, & ſoutenoient ſans rien dire avec une force ſupérieure à l'éloquence humaine, ſon bon droit contre le Calomniateur. Le vertueux Abbé de peur de ſe laiſſer ſurprendre aux premieres aparences, revint pluſieurs fois à la maiſon, & fut toûjours édifié de ce qu'il y vit. Ce qui l'édifioit le plus, c'eſt que M. De La Salle & les Freres n'ouvroient pas la bouche pour ſe laver & ſe purger des calomnies dont on les avoit noircis. Il voyoit des hommes tranquilles qui abandonnoient à la Providence le ſoin de les juſtifier, & qui prenoient pour leur unique défenſe le parti de ſe taire.

Le ſilence en effet eſt dans ces occaſions la marque autentique de la vertu parfaite & l'apologie entiere de l'innocence. Qu'il faut avoir remporté de victoires ſur l'amour propre avant que de l'obliger à ſe taire, & à ne pas uſer de récriminations ! Qu'il faut qu'un cœur ſoit avant dans la poſſeſſion du S. Eſprit, pour qu'il ne paroiſſe point inquiet ſur le jugement qu'on porte de ſon innocence flétrie par d'injuſtes accuſations ! M. l'Abbé de Janſon fut encore bien plus édifié, quand preſſant M. De La Salle de ſe juſtifier & de rompre le ſilence ſur un ennemi déclaré, qui ne gardoit aucunes meſures à ſon égard, il lui entendit dire, que n'étant point chargé de la conduite de M. Compagnon, il ne l'avoit pas examiné. Enfin, le vertueux Abbé connut quel étoit l'homme ſur le compte duquel ſa commiſſion l'engageoit de faire des informations, quand il lui entendit dire, » Que la ſeule grace qu'il lui demandoit, étoit de lui faire connoître les « défauts qu'il remarquoit dans ſa conduite, & de lui donner les avis dont il avoit « beſoin. «

Ce trait d'humilité fit connoître au Juge-Commiſſaire de quel côté étoit la paſſion, & quel homme étoit celui dont la vertu miſe depuis ſi long-tems à l'épreuve des plus noires calomnies, n'ouvroit pas la bouche pour ſe plaindre de celui qui en étoit l'auteur. C'eſt pourquoi il ne tarda pas à lui rendre juſtice en deſabuſant M. de la Barmondiere, & en lui témoignant l'eſtime qu'il avoit conçuë d'un homme qui étoit ſi pacifique avec gens ſi ennemis de la paix, & qui ne ſçavoit rien répondre aux menſonges & aux impoſtures qu'on mettoit gratuitement ſur ſon compte. Le ſaint Curé mieux informé rentrant en ſes premiers ſentimens pour les Freres & pour leur Supérieur, concerta les moyens de les mettre à l'abri des perſécutions, & en état de gouverner les Ecoles ſans contradiction & ſans trouble ; mais la démiſſion qu'il fit alors de ſa Cure en faveur de M. Baudran, tranſporta à celui-ci le droit d'executer ce projet. Il ne pouvoit pas être en meilleure main ; car M. Baudran qui étoit le Directeur de l'Innocent calomnié, connoiſſoit mieux que perſonne ſon éminente vertu. Cependant afin d'agir avec plus de maturité, il ſe donna tout le tems néceſſaire pour ſe mettre au fait des diſſenſions inteſtines des Ecoles. Après avoir entré au mois de Janvier 1689. en poſſeſſion de ſa Cure, il prit l'année entiere pour examiner de près la conduite de M. Compagnon : & cet examen lui ayant fait connoître que cet Eccleſiaſtique n'étoit bon qu'à mettre le deſordre & le trouble dans une maiſon, où il y avoit tant d'ordre, il ne penſa plus qu'à l'en faire ſortir par une belle porte qui ne tarda pas à s'ouvrir par la mort de celui qui avoit ſoin des enfans de Chœur de la Paroiſſe. Ainſi à Noël de la même année il fut chargé de leur éducation. M. De La Salle délivré d'un ennemi ſi fâcheux & ſi importun, n'en fit paroître aucun ſigne de joie ; & il ne chercha à ſe vanger du mal qu'il en avoit reçû, que par toutes ſortes de bons offices. Il ſe prévalut ſeulement du tems de paix qui lui

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

étoit accordé, pour mettre dans ſa maiſon toute la ferveur, & dans les Ecoles toute la diſcipline qu'il y deſiroit. Car quelque ſoin qu'il eût pris d'y établir l'ordre, il n'avoit pas été aſſez le maître pour y introduire toutes les ſaintes Pratiques qu'il avoit à cœur. Le tems étant donc favorable pour leur donner cours & les accréditer, il en profita.

Ce redoublement d'ordre & de diſcipline dans les Ecoles les remplit d'Ecoliers. La foule y accourut, & bien-tôt les Claſſes ne furent plus aſſez vaſtes pour les contenir tous. Les enfans aſſujettis à la régle, furent plus dociles, plus attentifs, plus Religieux ; & leur changement montra quel fruit produiſent des Ecoles Chrétiennes & bien rangées. Le ſerviteur de Dieu étoit étonné lui-même des bénédictions que Dieu répandoit ſur ſes travaux, & il ne ceſſoit de l'en bénir & de lui en rendre des actions de graces.

Le nouveau Curé n'en fut pas moins ſurpris, lorſqu'il vint viſiter les Ecoles. Témoin du fruit qu'elles faiſoient, il ne put contenir ſa joie, & il ſentit ſon zéle s'animer pour les ſoutenir & pour les multiplier. Au moment, il prit la réſolution d'en établir une nouvelle dans la ruë du Bac vers le Pont-Roial. Il en fit la propoſition à M. De La Salle qui y conſentit de grand cœur. Celui-ci en avoit eu la premiere penſée, & en avoit déja parlé à M. de la Barmondiere ; mais la choſe n'avoit pas été concluë. Cette Ecole fut ouverte à l'entrée de l'année 1690. au parfait contentement de M. Baudran qui la vit bien-tôt ſe remplir, & produire les fruits qu'il en attendoit.

III. Nouvelle perſecution de la part des Maîtres d'Ecole, dont il ſort victorieux.

M. De La Salle ſe croyant alors en paix, & ſe promettant qu'elle ſeroit de durée, parce qu'il ne prévoyoit rien qui la pût troubler, ne penſoit qu'à en goûter la douceur, & à en profiter pour le bien de ſon œuvre ; mais en cela même il ſe trompoit, & il ignoroit combien ſon Inſtitut mettoit l'allarme en enfer, & combien le Prince du monde lui préparoit de differentes ſortes d'attaques. En effet, on peut dire que l'ancien ſerpent ſi habile à faire du mal & à porter des coups mortels aux entrepriſes qui ſont à la gloire de Dieu, a épuiſé contre celle-ci toute la profondeur de ſa maligne ſcience. Il venoit de ſuſciter des diſſentions domeſtiques dans la maiſon des Ecoles : A peine ſont-elles apaiſées, qu'il en ſuſcite d'étrangeres. Pour un ennemi dangereux & couvert, il lui en opoſe un corps entier qui l'attaque à force ouverte. Les jours paſſez le ſerviteur de Dieu avoit eſſuyé une guerre au-dedans : les jours ſuivans il en voit une s'élever au-dehors ; *intus timores*, *foris pugnæ*. Nous avons vû l'ancien Curé de S. Sulpice ſe ranger au nombre de ſes ennemis & prendre leur parti : Nous allons voir le nouveau l'attaquer avec plus de danger & plus de vivacité ; & tous ces commencemens de peine ne ſont que les préludes de plus grandes & des eſſais d'une perſécution qui ne ſera pas moins longue que ſa vie.

La jalouſie venoit de faire ſentir au ſerviteur de Dieu les piqueures d'une langue aiguiſée comme celle d'un ſerpent ; maintenant l'intérêt arme la Communauté des Maîtres d'Ecoles de Paris contre les ſiennes. Ces mercenaires qui ne vivent que de leur métier, & qui trouvent leur pain au bout de leur plume, effrayez des fruits & des progrez des Ecoles Chrétiennes & Gratuites, croyent déja voir la ruïne des leurs dans l'établiſſement de celles-ci. Ceux des Maîtres qui étoient voiſins de ces nouvelles Ecoles commençant à ſentir le déchet de leur gain, ne purent voir ſans dépit celles des Freres ſe peupler de leurs propres Ecoliers. L'imagination échauffée & irritée leur diſoit, qu'en bref ils ſe verroient ſeuls dans une maiſon vuide, & qu'ils auroient la confuſion de voir leurs Ecoles deſertes, tandis

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

tandis que celles des Freres ne seroient pas fermées. Quelle amertume de se voir supplantez par des nouveaux venus, qui alloient les conduire eux & leurs Familles à l'Hôpital, en faisant d'un art lucratif, une œuvre de charité! Falloit-il donc, se disoient-ils, laisser s'établir sur leurs propres ruïnes, des Maîtres qui venoient sous le nom de Freres pour les détruire? N'étoit-il pas infaillible que des Ecoles Gratuites rendroient desertes celles qui sont interessées, & que des parens qui ne regrettent pour leurs enfans, que ce qu'il faut donner pour leur instruction, alloient les mener en foule à des Maîtres qui font tout par charité. Ces raisons vaines remuérent tous les Maîtres de Paris, & sans en examiner le faux, ils suivirent l'impression qu'en reçurent leurs passions. S'ils avoient voulu se calmer & consulter sans préjugez les fins des Ecoles Gratuites, ils auroient apris qu'elles ne sont ouvertes qu'aux pauvres, & qu'à ceux qui n'ont pas le moyen d'acheter l'instruction. Ceux-ci n'étant pas capables d'enrichir leurs Maîtres, ils demeurent toûjours à l'abandon, & il n'y a jamais presse à en remplir les Ecoles. Des hommes qui vendent leurs services, n'ayant aucun profit à attendre de gens qui n'ont rien à donner, sont plus disposez à les chasser de leur maison qu'à les y apeller. Quel tort pouvoient donc recevoir les anciens Maîtres de l'établissement des nouveaux, qui n'ouvrent leurs Ecoles qu'en faveur d'une jeunesse à qui le pain manque souvent, autant que l'instruction? Ne devoient-ils pas plûtôt leur sçavoir gré de ce qu'ils se chargeoient d'une troupe d'enfans que le monde apelle canaille?

Mais les riches se mêlent avec les pauvres, disoient-ils, & vont à nôtre préjudice chercher dans des Ecoles charitables une Instruction gratuite. Voilà la seule objection raisonnable, que les premiers Maîtres pouvoient faire aux derniers: la réfutation en est facile. L'on peut dire que c'est se déclarer pauvre, que d'envoyer ses enfans à des Ecoles qui ne sont ouvertes que pour des pauvres. Si les plus pauvres ont bien de la peine à le paroître; comment les riches affecteroient-ils d'en porter la honte. Ne sçait-on pas combien l'orgueil est révolté contre tout ce qui sent la misere? Il ne faut donc point croire que des gens qui ont le moyen de faire instruire leurs enfans, aillent mandier ce secours dans des Ecoles de charité. Quoiqu'il en soit, il arrive souvent que des gens qui paroissent être à leur aise, ne le sont pas. Les Maîtres d'Ecole n'ont point regardé dans la bourse de ceux dont les enfans vont chez les Freres. Combien y a-t-il d'enfans qui fréquentes les Ecoles des Freres à qui il faudroit donner du pain, plûtôt que de leur demander de l'argent? Après tout, nulle chose au monde qui soit à l'abri de tous inconvéniens. Si quelques parens accommodez envoyent leurs enfans chez les Freres, ils le font aux dépens de l'amour propre. L'abus se glisse par-tout, & nulle part on ne peut lui fermer toutes les portes. Ce n'est pas assurément aux Freres à faire preuve de la pauvreté de leurs Ecoliers. On leur en fait aveu & au public, d'abord qu'on demande l'entrée de leurs Ecoles. Cet aveu est notoire; & parconséquent on ne peut refuser cette attestation de pauvreté. Enfin, que quelques enfans de parens à leur aise trouvent place parmi ceux des pauvres dans les Ecoles Chrétiennes, l'inconvénient est petit; au lieu que celui d'une jeunesse abandonnée à l'ignorance & à la mauvaise éducation, est affreux & desolant. D'ailleurs, les Maîtres sont eux-mêmes partie du public; qui a un intérêt infini à l'établissement des Ecoles Chrétiennes & Gratuites. Et la multiplication de celles-ci, est d'une si grande importance pour l'Eglise & pour l'Etat, que pour la procurer, ceux qui en sont membres, ne doivent pas consulter la perte d'un intérêt de rien, quand il seroit vrai qu'ils le souffriroient.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

Les Maîtres de Paris prirent donc une vaine alarme de l'érection des Ecoles Chrétiennes, ſans aſſez conſidérer qu'elles ne ſe rempliſſoient que d'une multitude d'enfans qui étoient de rebut pour eux & hors d'état de récompenſer leurs ſervices. Ils ſe crurent tous ruïnez & voir déja leur famille à la mendicité, s'ils ne ſe hâtoient de faire chaſſer de la Ville ces hommes charitables, qui ne mettent point à prix leurs inſtructions. Ils y furent de plus excitez par le Prépoſé aux Ecoles Sulpiciennes, dont on a déja parlé, qui n'ayant pû réüſſir par la calomnie & par ſes menées ſecretes à chaſſer M. De La Salle & les Freres, d'un lieu où il les avoit apellez lui-même, entreprit d'en venir à bout à l'aide des Maîtres d'Ecoles qu'il remua & qu'il mit en œuvre. Ceux-ci ſans perdre de tems, eûrent recours tout à la fois aux voyés de fait & de droit. D'abord ils firent tout ſaiſir dans les Ecoles; & enſuite en faiſant aſſigner les Freres & leur Supérieur, ils leur intentérent procès ſous prétexte qu'ils attentoient à leurs Priviléges, & qu'ils s'arrogeoient ſans tître le droit de faire leurs fonctions. Les premieres pourſuites ſe firent par-devant M. l'Ecolâtre de la Cathédrale, qui rendit Sentence en leur faveur, contre les Ecoles Chrétiennes & Gratuites. Cet incident penſa déconcerter les deſſeins de M. De La Salle, & étouffer ſon œuvre dans ſa naiſſance; car l'horreur qu'il avoit pour le procès lui lioit les mains, & il auroit tout abandonné, s'il l'eût pû faire ſans trahir la cauſe de Dieu. Il ne pouvoit ſe réſoudre à plaider; & il héſitoit s'il ne devoit point céder aux pourſuites de ſes Parties. Cependant on lui repreſenta que ſa cauſe étoit celle des pauvres & du public, qu'il ne s'agiſſoit que de leurs intérêts & non des ſiens propres; & qu'après s'être chargé de l'inſtruction de la jeuneſſe ignorante & miſérable, il ne pouvoit pas ſans lâcheté & ſans puſillanimité, la rendre à ſa premiere ignorance & à ſa mauvaiſe éducation: que la même charité qui l'avoit dépoüillé de tout pour ſe mettre à la tête d'une Societé de Freres dévoüée à l'inſtruction Chrétienne & Gratuite des enfans de la populace pauvre & indigente, ſeroit bleſſée, s'il laiſſoit leur cauſe indéfenduë, & qu'elle exigeoit de lui de faire en leur faveur l'Office d'Avocat, après avoir fait celui de Maître d'Ecole: qu'il avoit dû prévoir que des Maîtres interreſſez ne verroient pas ſans jalouſie des Ecoles Gratuites s'élever ſous leurs yeux, ſans crier & ſans ſonner le tocſin: que l'ayant prévû, il n'avoit pas dû s'attendre à les voir mettre les armes bas, & à ſe réconcilier d'abord avec des gens qu'ils regardent comme leurs rivaux: Qu'après tout, un procès injuſte étant une croix, un homme qui en avoit tant ſouffert d'autres, ne devoit pas refuſer celle-ci que la Providence permettoit. Enfin ſon Directeur lui fit un point de conſcience & un devoir de ſoutenir ſa cauſe qui étoit celle de Dieu & des pauvres. Il ſe ſoumit: perſuadé de la volonté de Dieu il ſoutint le procès, & il le mena avec tant de vigueur, qu'il fut en peu de tems terminé à ſon avantage. Il eſt vrai que le public s'interreſſoit pour lui. Le bien des Ecoles Chrétiennes & Gratuites étoit ſenſible, & plaidoit en ſa faveur. Tout le monde ſentoit que les pauvres ſeuls avoient à craindre la perte d'un procès qui les interreſſoit. Il étoit clair que la jalouſie & la cupidité mettoient en mouvement les ennemis des Freres; & que de fermer leurs Ecoles, ç'eût été faire triompher ces deux paſſions injuſtes, aux dépends de la Religion & de la Charité. Je m'oubliois de dire, que M. De La Salle dut cette victoire à la Priere & à l'interceſſion de la très-Sainte Vierge. C'étoit pour interreſſer dans ſa cauſe la ſainte Mere de Dieu, qu'il avoit mené en pelerinage les Freres à Nôtre-Dame des Vertus, lieu de dévotion fort fréquenté qui eſt à deux petites lieuës de Paris; qu'il y avoit

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

célébré la ſainte Meſſe, & qu'il les y avoit tous communiez : mais comment ſe fit ce pélerinage ? Preſque toute la matinée ſe paſſa dans l'exercice de la Priere : on ne ſortit de ce lieu de pieté qu'après y avoir été trois heures. Et le jour finit comme il avoit commencé, dans le ſilence, dans la Priere & dans le recüeillement : un pain diſtribué entre les Freres fut l'unique ſoulagement qui lui leur donné pour achever une journée ſi fatiguante. Pour ce qui eſt de leur Supérieur, il s'en retourna à jeun, & il ne mangea que le ſoir.

IV. M. De La Salle reçoit une autre perſécution au ſujet de l'habit des Freres.

M. De La Salle au ſortir de cette épineuſe affaire entra dans une autre qui fut le premier anneau de cette longue chaîne de croix qu'il eut à porter ſur la Paroiſſe de S. Sulpice. Des ennemis rivaux de ſon œuvre viennent de lui intenter procès. A peine eſt-il conclu à ſon avantage, que ſes amis protecteurs de ſon Inſtitut lui en intentent un autre. Traduit dans le premier devant un Tribunal où les Juges ne ſont point ſa partie, il eſt écouté : on y reçoit ſes défenſes, & il gagne. Cité dans le ſecond devant un Tribunal favorable à ſa perſonne, mais contraire à ſon eſprit & à ſes diſpoſitions, il trouve dans ſon Juge ſa partie qui condamne ſes Freres à un changement d'habit. Le pieux Inſtituteur qui avoit des lumieres & une grace pour la conduite de ſa Communauté, que les grands hommes qui l'attaquoient, n'avoient pas reçûë de Dieu, prévit les conſéquences de ce changement, & il s'y opoſa. Quelque reſpectable que fût à ſon égard l'autorité de celui qui portoit cette Sentence, il crut qu'il étoit de la derniere importance d'en apeller, & de ſoutenir ſon apel par des raiſons convainquantes. Tous ceux qui eurent connoiſſance de la nature de la cauſe, ſouſcrivirent à la force de ſes raiſons, & ſoutinrent ſon ſentiment ; mais il n'en porta pas moins la peine de ſa victoire par des ſouſtractions d'aumônes, & par les dénominations odieuſes d'opiniâtre & d'entêté. Il faut tout dire ; celui qu'il avoit en tête, étoit un homme d'un grand nom à Paris & d'un grand crédit. L'habit des Freres alors ſi ſingulier, & qui leur attiroit les riſées de la populace & le rebut des gens du monde, lui déplaiſoit. Il avoit peur que ce mépris de leurs perſonnes, ne retombât ſur leur miniſtére. Son zéle pour les Ecoles Chrétiennes & Gratuites dont ſa Paroiſſe recevoit à Paris les premiers fruits, lui inſpiroit de ne point expoſer au mépris ceux qui les faiſoient, par une forme de vétemens extraordinaires & qui n'étoit du goût de perſonne. Ce grand homme qui avoit autant de mérite que de réputation, penſoit comme bien d'autres, que M. De La Salle ne devoit pas tenir ſi ferme ſur le changement d'un extérieur qui ne devoit en rien déranger l'intérieur ; & que puiſque l'habit ne fait pas le Moine, il ne devoit pas s'attacher à celui-ci qui ne s'attiroit les yeux par ſa nouveauté, que pour aprêter à rire & faire tourner en ridicule ceux qui le portoient.

M. Baudran comme Curé de la Paroiſſe, ſur laquelle les Ecoles Chrétiennes étoient établies, comme leur Bienfaicteur & leur Protecteur, & comme Directeur du ſerviteur de Dieu, ſe croyoit en droit de faire ce changement, & d'exiger de M. De La Salle cette ſoumiſſion & cette complaiſance. L'habit qu'il deſtinoit aux Freres, étoit le long manteau & l'habit Eccléſiaſtique. S'il étoit ſeul de ſon ſentiment ſur ce dernier article ; ſur le premier qui regardoit le changement d'habit, le public penſoit comme lui. Mais le public ne ſçavoit pas les grandes raiſons qui avoient obligé M. De La Salle à donner à l'habit des Freres la figure qu'il a. Elles ſont ſi fortes, qu'elles emportent l'aprobation de ceux qui les liſent. Comme il y avoit à eſperer que M. Baudran qui ne vouloit que le bien, qui aimoit M. De La Salle, & qui étoit zélé pour ſon œuvre s'y rendroit, le

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

ſerviteur de Dieu mit encore une fois la plume à la main pour mettre en plein jour les motifs qui l'avoient déterminé à donner aux Freres l'habit qu'ils ont, & en compoſer un mémoire. Cet écrit parut ſi fort & ſi ſolide, que celui à qui il fut montré & que le pieux Inſtituteur conſulta, lui conſeilla de tenir ferme ſur ce point. Il eſt vrai que M. De La Salle n'a point nommé la perſonne qu'il conſulta, & qu'il s'eſt contenté de dire que c'étoit une perſonne très-ſage. Mais par ce glorieux titre il a aſſez déſigné le célébre Supérieur des Séminaires de S. Sulpice, M. Tronſon, dont la ſageſſe étoit ſi connuë en France; puiſque c'étoit à lui qu'il recouroit dans toutes les grandes difficultez, comme à une ſource de lumieres & à un homme en réputation d'être un des oracles du Clergé de France. D'ailleurs, M. De La Salle ayant été un de ſes Eleves, & ayant eû le bonheur dans le tems qu'il avoit demeuré au Séminaire de S. Sulpice, d'être ſous la conduite de ce ſaint Supérieur, qui à un grand fond de ſcience & d'eſprit uniſſoit une humilité & une vertu ſupérieure, il étoit naturel qu'il prît ſes conſeils. Il les a toûjours pris en effet, tandis que M. Tronſon a vécu; & ſans épargner ſes pas, il alloit ſouvent conſulter ce grand Homme au Séminaire d'Iſſy, dans lequel il faiſoit alors ſa réſidence. S'il ne pouvoit avoir les avis d'un homme ſi éclairé, il alloit demander ceux de M. Boüin Directeur du Séminaire de S. Sulpice, dont la ſainteté étoit ſenſible à tous ceux qui l'aprochoient. Ainſi le pieux Inſtituteur n'ayant pour régle de conduite que l'obéiſſance, alloit chercher dans ſes doutes chez les plus grands ſerviteurs de Dieu, la manifeſtation des volontez divines ſur lui; & quand elles lui avoient été une fois déclarées, il demeuroit inébranlable. Car ſa maxime étoit de ne point écouter d'autres voix, que celle qu'il avoit conſultée en eſprit de Foi; & qu'il avoit regardée comme l'organe de celle de Dieu.

Sa peine en cette occaſion fut de contredire celui qui étoit ſon Supérieur, & comme Curé & comme Directeur & comme le Protecteur de ſon œuvre. Ce défaut aparent de ſoumiſſion ne manqua pas d'être imputé à entêtement & à opiniâtreté. Le ſerviteur de Dieu fut taxé d'être un homme plein de ſon ſens, qui ne vouloit jamais céder, & qui vouloit l'emporter par-tout. On le lui dit à lui-même, on lui en fit des reproches amers; mais par bonheur il avoit pour garant de ſon ſentiment, les hommes les plus ſages qu'il avoit conſultés. De plus, d'abord que M. Baudran étoit devenu la partie du ſerviteur de Dieu, il ne devoit plus s'attendre à ſa confiance, ſon avis ne faiſoit plus loi pour un homme qui regardoit le point conteſté, comme un article qui n'étoit point de la compétence du tribunal de la Pénitence & de la direction. Ajoûtons qu'il y avoit déja pluſieurs années que la forme de l'habit des Freres avoit été réglée. Si on ne commençoit pas encore à l'aprouver, on commençoit au moins à y accoutumer ſes yeux. On n'auroit donc pas pû le changer, ſans donner un nouveau ſujet de parler. D'ailleurs il n'étoit pas à propos de revenir ſur ce point, & de recommencer à nouveaux frais contre cet habit, une procédure qui n'auroit jamais eû de fin, puiſque tous les Curez qui auroient eû des Ecoles, ou tous ceux qui les eûſſent établies, auroient pû avoir leurs changemens à propoſer ſur l'habit & ſur la régle des Freres. Pour concluſion, dans toutes les difficultez que firent ſucceſſivement à M. De La Salle, les deux grands hommes dont on a parlé, le pieux Inſtituteur n'agit que par les impreſſions des perſonnes les plus ſages qu'il avoit conſultées. A l'égard de M. de la Barmondiere, il ne fit rien que par le conſeil de M. Baudran; & à l'égard de M. Baudran, il ne fit rien que par les ſages avis de M. Tronſon. Sans ce conſeil il n'avoit pas avancé un pas, il n'avoit rien fait

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

de lui-même. C'eſt le témoignage que ſe rend à lui-même le vertueux Supérieur des Freres, dans le Mémoire qu'il a laiſſé écrit de ſa main.

Tandis qu'il étoit ſi crucifié au-dehors, il ne l'étoit pas moins au-dedans, par les deux Freres qu'il avoit amenez avec lui de Reims à Paris, & qu'il avoit choiſis pour être comme ſes deux bras dans l'établiſſement qu'il méditoit dans la Capitale du Royaume. Son choix ſembloit ne pouvoir être plus judicieux; car ces deux jeunes hommes avoient reçû de Dieu de grands talens pour leur vocation. M. De La Salle n'eut pas même d'abord à ſe repentir de la préférence qu'il leur avoit donnée ſur les autres pour cette entrepriſe; car ils le ſervirent avec zéle, & devinrent les compagnons de ſes travaux. Témoins de ſa patience, de ſon humilité, de ſon ſilence, & de ſa modération dans les calomnies & dans les contradictions, ils parurent eux-mêmes en imiter les exemples. Aſſociez à ſes peines & à ſes ſouffrances, ils en partagérent avec lui le calice. Mais quelle eſt la fragilité humaine! Ces deux enfans ſi attachez, & en aparence ſi ſemblables à leur Pere & ſi dignes de lui, au bout de deux ans ſe ſoulévent contre ſon auſtérité, & deviennent ſes perſécuteurs domeſtiques. L'eſprit malin qui connoit la foibleſſe du cœur humain, voyoit en ceux-ci un fond d'ambition ſecrette, & de cet orgueïl délicat qui aime la premiere place, & qui croit qu'on ne rend pas juſtice à ſon mérite, quand on ne la lui accorde pas. Comme la jalouſie eſt le reſſort ordinaire qui met en mouvement la préſomption, & qui la démaſque; ce fut par elle que ſatan attaqua les deux Freres, & porta le deſordre dans leurs ames. Quelle fut la ſurpriſe du ſerviteur de Dieu, de voir ſes deux confidens devenir les deux ouvriers de ſes peines & du trouble intérieur de ſa maiſon, quand il en mit un troiſiéme au-deſſus d'eux! Nous l'avons déja dit, l'ordre qui régnoit dans ces Ecoles, avoit multiplié les Ecoliers; & deux Freres ne pouvant ſuffire au grand nombre, M. De La Salle en fit venir deux autres de Reims pour partager le travail, & aider les anciens à recueïllir la moiſſon. Un de ces deux derniers égal en talens pour les Ecoles aux deux premiers, leur étoit ſupérieur en pieté, & ce fut lui que le pieux Inſtituteur mit à leur tête.

L'orgueïl ſecret & caché dans le cœur de ceux-là, ſe dévoila à cette occaſion. Leur amour propre reçut une playe profonde de ſe voir au-deſſous du dernier venu, dans un lieu où ils avoient les premiers travaillé avec tant de ſuccès, & partagé avec leur Pere les humiliations & les peines. La jalouſie qui ſe choque de la préférence qu'on donne aux autres, & qui regarde leur mérite comme une injure perſonnelle, les aigrit contre leur Supérieur, & les porta à la révolte. Le premier des deux, après avoir exercé quelque-tems la vertu de ſon Pere, en ſortant de la maiſon, lui laiſſa une profonde playe dans l'ame. M. De La Salle à qui il étoit cher par quantité d'endroits, pleura ſa ſortie, comme le Pere de Famille pleura celle de l'enfant prodigue. Ce Frere d'un grand mérite, & qui auroit été parfait, ſi aux belles qualitez du corps & de l'eſprit, aux dons même de la grace & aux vertus, il avoit ſçû joindre l'humilité, étoit néceſſaire à une Communauté naiſſante. On le ſçait, quand le troupeau eſt très-petit, la perte d'une ſeule brebis eſt très-ſenſible au Paſteur; elle l'eſt bien davantage, quand celle qu'il perd eſt de grand prix. Ainſi le vertueux Inſtituteur fut extrêmement affligé du dérangement & de la ſortie de ce Frere. Outre le ſcandale qu'elle donnoit aux autres Freres, elle ne pouvoit arriver dans des circonſtances plus fâcheuſes par raport au nouvel établiſſement de Paris. Aucun Maître ne

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

convenoit mieux à une ſi célébre Ecole. Grand & bien fait de corps, bon écrivain, habile à cultiver la jeuneſſe, zelé pour ſon inſtruction, pieux, & irrépréhenſible dans ſa conduite, il ſeroit aujourd'hui mſcrit dans le Catalogue des plus fervens Freres, s'il avoit ſçû dompter ſon orgueil.

Le ſecond auroit été parfaitement ſemblable au premier, ſi ſa ſuperbe n'eût été plus loin. S'il ne ſortit pas ſi-tôt de la Societé, il fit acheter bien cher à ſon patient Supérieur, le ſéjour qu'il y fit pendant deux ou trois ans. Il n'y reſta ce ſemble, que pour faire ſon tourment; & il paroît que le démon l'y retint pour mettre aux plus rudes épreuves la vertu du ſaint Inſtituteur. Cet audacieux & cet emporté, après avoir fait mille ſortes de peines à ſon bon Pere, porta l'inſolence & l'impieté, juſqu'à mettre une main ſacrilége & violente ſur lui & le fraper. Le démon, le dirai-je, à qui il avoit donné tant d'empire ſur ſon ame, ne lui permettoit pas de ſortir de la Communauté, qu'il ne l'eût auparavant ſoüillé de ce crime. Quand il fut commis, il lui en ouvrit les portes en 1692. Quels ſervices ce malheureux n'auroit-il pas continué de rendre dans les Ecoles Chrétiennes, pour leſquelles Dieu lui avoit tant donné de talent, s'il n'eût point donné entrée dans ſon cœur à l'eſprit de ſuperbe? Mais que ſervent les dons & les talens, ſi ce n'eſt pour conduire à ſa perte le cœur qui n'eſt pas humble.

La ſortie du premier, qui fut la plus précipitée, laiſſa dans les Ecoles de Paris une place vuide, qu'il fallut abſolument remplir. Aparemment que Reims ne put pas fournir alors à Paris un Maître d'un mérite égal à celui qui venoit de deſerter; ou qu'il eût fallu faire un trop grand remuëment dans les Ecoles de Laon, de Guiſe, & de Rhetel, pour pouvoir entre ceux qui y préſidoient, en choiſir un d'un talent ſupérieur propre à venir à Paris. Quoiqu'il en ſoit, pendant pluſieurs mois la place du deſerteur fût demeurée vuide, ſi M. De La Salle ne l'eût occupée. Il étoit par-tout le ſuplément des Freres; & il étoit ravi de leur montrer par ſon exemple, combien il eſtimoit & honoroit leurs fonctions, en ſe faiſant un plaiſir, un honneur, & un devoir de les exercer à leur deffaut.

CHAPITRE IX.

Monſieur De La Salle tombe dans une maladie mortelle, dont il guérit. Il fait un voyage à Reims, & à ſon retour il trouve le Frere l'Heureux mort; impreſſions que fait ſur lui cette mort, réglemens qu'elle lui inſpire pour ſa Communauté.

LA vertu de M. De La Salle épurée par tant de croix différentes, fut miſe à une nouvelle épreuve vers la fin de l'année 1690. Il tomba malade, & il penſa mourir: nouvelle matiere pour lui des vertus les plus héroïques. Un épuiſement de force fut le commencement de ſa maladie; & ſon peu de ménagement la rendit ſi violente, qu'on eut tout à craindre pour ſa vie. Cette foibleſſe par où commença le mal, dut ſon origine à la ſévérité extraordinaire dont il uſoit à l'égard de ſa chair. Pour peu qu'on revienne ſur ce qui a été raporté de ſes veilles, de ſes jeûnes, de ſes fatigues dans les voyages qu'il faiſoit toûjours à

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

pied, de ſes cruelles & fréquentes diſciplines, de la pauvre & dégoûtante nourriture à laquelle il s'étoit habitué avec tant de peines, de ſa coûtume de coucher ſouvent habillé, ou ſur une porte, ou ſur une planche, ou à plate terre, de ſon uſage preſque continuel des cilices, haires, & chaines de fer armées de pointes, & de ſa continuelle attention à mortifier ſes ſens; on ne ſera étonné que de ce qu'il n'ait pas plûtôt ſuccombé ſous le poids de tant d'auſteritez, & que la maladie ait ſi long-tems reſpecté un corps ruïné par la pénitence. Elle vint enfin, & donna l'allarme aux Freres, en faiſant craindre pour ſa vie.

Ce nouveau Job devoit à ſes enfans des exemples de vertu dans la maladie, qu'il ne leur avoit pas encore donnez; & peut-être le démon auroit-il pû ſe flâter que M. De La Salle ne méritoit pas encore rang parmi les parfaits, puiſqu'il n'avoit pas ſoutenu l'épreuve de la maladie. En effet, au jugement de cet Eſprit, ſupérieur à tout autre en malice, qui connoît parfaitement le cœur humain, & les endroits foibles par leſquels il peut l'attaquer avec ſuccès, la maladie eſt de tous les genres de combats celui dont l'homme, ami de la chair, a plus de peine à ſortir victorieux. Cette tentation abat les ames de la trempe la plus forte. L'homme ne tient à rien tant qu'à ſon corps, qui eſt la moitié de lui-même. Il peut ſans une ſi haute vertu, ſe voir d'un œil indifférent dépoüillé de ſes richeſſes, de ſes enfans & de tout ce qu'il a de plus cher au-dehors de lui-même; & Job, cet homme ſi parfait, dont Dieu lui-même faiſoit l'éloge, au ſentiment du tentateur, ne devoit être digne des loüanges que Dieu lui donnoit, qu'après l'épreuve de la maladie. Quelque parfait que fût Job, l'eſprit de malice ſe promettoit que ſon cœur inébranlable à toutes les autres tentations, pourroit ſuccomber à celle-ci.

Il faut avoüer, qu'une maladie mortelle ne pouvoit pas ſaiſir le pieux Inſtituteur dans des circonſtances plus critiques pour ſa vertu; car elle étoit une eſpéce de criſe pour ſa Communauté, qui vrai-ſemblablement, s'il fût mort, eût été enſévelie avec lui dans le même tombeau.

Le Serviteur de Dieu avoit enfin commencé à Paris l'établiſſement pour lequel le R. P. Barré avoit tant fait de vœux. Il avoit déja eſſuyé pour le fonder d'étranges difficultez. Cet établiſſement fleuriſſoit au milieu des épines, il proſpéroit au milieu des croix, & il donnoit de grandes eſperances pour l'avenir. Le ſuccès de cette œuvre, paroiſſant ſelon la conduite ordinaire de la Providence, lié avec ſa vie, ſa mort en devoit faire la ruïne; ainſi voilà le double ſacrifice que Dieu lui demande, & c'eſt pour qu'il ait occaſion de le faire avec tout ſon mérite, que Dieu le méne aux portes de la mort.

Un homme moins diſtrait que M. De La Salle ſur ſa ſanté, eût pû prévoir le mal & le prévenir; car l'épuiſement de ſes forces lui annonçoit aſſez que ſon tempérament s'altéroit, & qu'il ne pouvoit plus porter le joug accablant des travaux & des auſtéritez ſous lequel il gémiſſoit depuis long-tems. En adouciſſant ce fardeau trop peſant, & en prenant du repos & une nourriture plus forte, ſes forces ſe ſeroient rétablies, & ſa ſanté n'auroit pas ſuccombé. Mais on le ſçait, les Saints n'ont jamais pitié de leur corps. Ils ne lui ſont jamais aſſez ſevéres à leur gré, & loin de ſe repentir de l'avoir traité avec trop de rigueur, ils ne s'accuſent que de l'avoir trop ménagé, & d'avoir trop écouté ſes plaintes. Si cette ſainte dureté eſt une faute, il faut avoüer que celui dont nous écrivons l'hiſtoire, en eſt coupable autant qu'aucun autre, & qu'on ne peut l'en excuſer en cette rencontre; car au lieu d'écouter les ſecrets gémiſſemens d'une chair qui ſe plaignoit de ſa foibleſſe & de l'altération de ſa ſanté, M. De La Salle à ſes

1. Il fait à pied un voyage de Paris à Reims, & il y tombe malade.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

auſtéritez ordinaires, ajoûta un voyage à pied de Paris à Reims, où les affaires de l'Inſtitut l'apelloient. La maladie qui l'y attendoit, ne tarda pas à ſe déclarer. Il en ſentit ſans doute les attaques dans le voyage ; mais ſon courage les ſoutint juſqu'à ſon arrivée. Après avoir expedié au plutôt les affaires qui l'avoient apellé à Reims, il penſoit déja à retourner à Paris. Il vouloit vaincre le mal, mais il étoit trop ſérieux, pour qu'il pût plus long-tems le diſſimuler. Il fut obligé de céder à ſa violence, & de s'aliter. Cette démarche dans un homme qui ne s'écoutoit jamais, fit connoître le danger de ſa maladie, & le juſte ſujet d'en craindre les ſuites. Quelle fut la frayeur du petit troupeau, à la vûë de ſon Paſteur malade ? Quelle fut l'allarme des enfans à la vûë d'un pere ſi néceſſaire à ſa famille, couché dans un lit, qui ne leur auguroit rien que de triſte ? C'eſt ce qu'on peut aiſément concevoir. Les larmes de joye que ſon retour avoit tirées de leurs yeux, furent bien-tôt changées en larmes de triſteſſe, & déja ils regrettoient la conſolation qu'ils avoient de le voir à Reims. Ils l'auroient voulu à Paris, & le ſçavoir en ſanté. Cependant dans la conſternation où ils étoient, l'exemple de ſa conſtance, de ſa paix & de ſa ſérénité, les raſſuroit ; & ils croyoient lire ſur ſon viſage, que la maladie ne donnoit point une réponſe de mort, qu'ils devoient ſe calmer ; & que le grand remède qu'ils pouvoient lui préparer, étoit celui d'une continuelle priere pour ſa ſanté. Chacun donc s'efforça de faire violence au Ciel, & de le conjurer de rendre aux diſciples un Maître ſi néceſſaire, & aux enfans un Pere ſi chéri. Les autres remédes ne furent pourtant pas négligez. Ils étoient fort ſimples ; car il ne s'agiſſoit que d'accorder à un corps épuiſé de forces un peu de repos & une meilleure nourriture. La difficulté étoit de la trouver dans une maiſon où tout manquoit. Il eſt vrai qu'il avoit à Reims une Famille opulente, très en état de lui procurer les ſoulagemens néceſſaires ; mais il l'avoit oubliée, & il en étoit encore plus oublié. Ses parens avoient fait divorce avec lui, depuis qu'il étoit entré en Société de vie avec les Maîtres d'Ecole ; ſur tout, depuis qu'il s'étoit dépoüillé de ſon bien de Patrimoine en faveur des pauvres, & de ſon Canonicat en faveur d'un autre que de ſon frere. On peut dire encore, que depuis qu'il s'étoit habillé à la maniere des Freres, il avoit été la croix de ſes Parens, & qu'ils avoient été la ſienne : ainſi de leur part, nul ſecours pour lui. Son unique reſſource étoit la divine Providence, & elle ne lui manqua jamais ; ſes enfans pourvûrent à ſes beſoins avec toute ſorte de ſoins & de tendreſſe, & la bonté divine leur fournit tous les ſecours, dont la ſanté de leur Pere avoit beſoin pour ſe rétablir. Mais un homme qui ſe regardoit comme un étranger au milieu de ſa patrie, s'ennuyoit de tant d'attention, & ne cherchoit qu'à s'y dérober. Tous les ſoulagemens qu'on procuroit à ſon corps, paroiſſoient offenſer ſa ferveur. Ils lui étoient à charge, & s'il ne pouvoit ſe diſpenſer d'en uſer, il en uſoit avec une ſobriété gênante pour les ſens, & d'une maniere dont la chair ne pouvoit ſe contenter.

¶ I. Il ne permet pas que la grand'mere & tante le voyent malade dans ſon Lit. Il ſe léve & va dans le Parloir recevoir la viſite.

Il marqua le commencement de ſa maladie par un exemple ſingulier de régularité. Son ayeule étoit encore vivante, & elle avoit pour lui une ſinguliere tendreſſe : cette bonne Dame allarmée à la premiere nouvelle de ſa maladie, accourut à la maiſon des Freres, & prenoit déja le chemin de ſa pauvre chambre pour l'y voir. Elle croyoit ne point trouver d'obſtacle dans ſa qualité de femme qui la pût arrêter à la porte d'un petit fils, & que le titre de mere lui donnoit un droit qui étoit juſtement refuſé aux autres perſonnes de ſon ſexe. D'ailleurs la Communauté des Freres n'étant pas encore alors une Communauté réguliere, n'avoit

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

n'avoit point de privilége, ni de caractére qui pût en exclure abſolument les femmes. Et s'il étoit à propos de leur en défendre l'entrée, il ne paroiſſoit pas juſte de l'interdire à une grand'mere. Cependant par ordre de ſon petit-fils, elle fut arrêtée dans le parloir & priée de l'y attendre. Alors le malade faiſant de grands efforts ſur la nature, & raſſemblant le peu de forces qu'ils lui reſtoient, ſortit du lit, s'habilla, & deſcendit pour aller recevoir ſa viſite. La bonne Dame fort ſurpriſe, parut un peu offenſée de ce qu'elle n'avoit pas trouvé auprès de ſon petit-fils plus de privilége qu'une autre. Elle avoit peine à digérer un refus, qui paroiſſoit choquer ſa qualité de mere. M. De La Salle eut donc à eſſuyer d'abord quelques reproches de ſa part. Quel inconvénient y a-t-il, lui dit-elle, qu'une mere entre dans la chambre de ſon fils? N'a-t'elle pas reçû ce « droit de la nature? Quelle mauvaiſe conſéquence peut avoir une telle viſite? « N'eſt-ce point manquer de retour envers moi, lors-même que je viens vous té- « moigner ma tendreſſe? Imputerai-je à indifférence, ou à dureté, vôtre con- « duite? Cet exemple de régularité, n'eſt-il point irrégulier lui-même? Tout au « moins, ne doit-il pas être regardé comme un vrai ſcrupule? « Le ſerviteur de Dieu pour juſtifier ſon procédé, ſe retrancha dans la deffenſe qu'il avoit faite d'introduire les femmes dans la maiſon, & dans la néceſſité où il s'étoit crû d'autoriſer cette régle par ſon exemple. Il n'y a point, à la vérité, répondit-il, « d'inconvénient que vous me veniez voir malade dans mon lit; mais c'eſt don- « ner un grand exemple, que de ne vous pas permettre à vous & à moi cette « liberté. Nul Frere à l'avenir ne trouvera mauvais, que la porte de ſa chambre « ſoit ſcellée à l'égard des femmes, & que l'entrée en ſoit même défendue à ſes « proches parentes, d'abord qu'il ſçaura que ma grand'mere n'a pas eu le pri- « vilége de me voir malade, ailleurs que dans le parloir. » Le ſerviteur de Dieu tâcha enſuite de cacher ſon mal aux yeux de la bonne Dame, & de l'entretenir comme il auroit fait en pleine ſanté.

III. Il retourne à Paris, & y retombe malade à mort. Il guérit cependant, & conſacre ſa ſanté à Dieu avec une ferveur nouvelle.

A peine ſe crut-il un peu ſoulagé, qu'il penſa à retourner à Paris. Le ſéjour d'une Ville qui n'avoit plus de mépris à lui preſenter, l'ennuyoit. Le deſir de s'exiler de la Ville de ſa naiſſance, & du ſein de ſa famille; l'impatience de rentrer en ſon premier train de vie, & de rendre à ſes auſtéritez un cours libre, le preſſoient de quitter Reims. Il le quitta en effet; & en ſe remettant en chemin pour Paris, contre l'avis des Médecins, il alla chercher dans cette Ville une nouvelle maladie. Il arriva ſi fatigué & ſi malade, qu'il fut obligé de chercher le lit en mettant le pied dans la maiſon. Le mal ſe fit encore plus ſentir dans le repos, & au bout de ſix ſemaines, il cauſa une retention d'urine qui le réduiſit à l'extrêmité. Cette nouvelle maladie fit dans la maiſon de Paris, ce qu'elle avoit fait dans celle de Reims; elle mit la conſternation parmi les Freres. Tous furent ſaiſis de crainte de perdre dans leur cher Supérieur, l'ame & le ſoutient de l'Inſtitut. Mais accoutumez qu'ils étoient à ne recevoir que de Dieu de la conſolation & du ſecours; ils allérent le lui demander dans une priére continuelle, & ils ſe liguérent enſemble pour faire une douce & ſainte violence au Pere des miſéricordes, & l'obliger de leur rendre celui qui tenoit à leur égard ſa place ſur la terre, & qui en cette qualité, étoit leur apui. Que ne peut pas ſur le cœur de Dieu une priére pure, ardente & unanime? Rarement ſe preſente-t'elle devant le trône de ſa Majeſté, ſans être exaucée. Celle-ci aſſez ſemblable à celle de l'Egliſe naiſſante pour S. Pierre, en ſollicitant ſans ceſſe la divine miſéricorde,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

de rendre à la famille désolée son Chef & son Pasteur, fut assez puissante pour l'obtenir.

M. Helvetius Médecin Hollandois alors si célébre dans Paris, proposa un remède ; mais en même-tems, il avertit qu'il devoit décider de la vie ou de la mort du malade ; qu'en conséquence, il falloit avant que d'en faire l'épreuve, faire précéder le S. Viatique, afin d'attirer la bénédiction de Dieu sur le remède, & de munir le malade contre les risques. M. Baudran se fit un devoir de l'aporter lui-même avec pompe & solemnité, dans une Procession composée de plusieurs Prêtres de la Communauté & du grand Séminaire de S. Sulpice, tous en surplis & le cierge allumé à la main. Un grand nombre de personnes de toutes conditions étoit à la suite du S. Sacrement, soit pour faire honneur au pieux malade, soit pour saisir le moment de voir un Saint aux portes de l'Eternité. Le Médecin lui-même voulut y être present pour profiter de l'édification commune. Les Freres autour du lit du malade, pleuroient comme des enfans sur leur Pere, & marquoient par leurs sanglots & par leurs gémissemens, la grandeur de la playe qu'alloit laisser dans leur cœur la perte d'une personne si chére & si nécessaire.

Ils étoient si consternez, que M. le Curé crut que sa charité l'engageoit à les consoler sous les yeux de leur pieux Instituteur, & à le consoler lui-même par les promesses obligeantes qu'il fit de leur servir de Pere. Comme ce grand homme étoit né éloquent, & que sur le champ il parloit avec grace & facilité, il employa tout son talent à relever par des paroles pleines de tendresse le cœur des Freres desolez qui lamentoient leur sort, en se regardant déja comme orphelins. Le seul legs que ces pauvres enfans avoient à attendre d'un homme plus pauvre qu'eux, étoit sa bénédiction, & quelques paroles d'édification : l'humilité de M. De La Salle fut forcée de leur accorder cette grace, par l'ordre qu'il en reçut de M. Baudran son Curé & son Directeur. Le malade étoit si foible, qu'il ne put dire que ces deux mots que le cœur lui mettoit si souvent dans la bouche ; mais il les prononça avec tout l'amour & toute la tendresse d'un Pere : *Je vous recommande une grande union & une grande obéissance.* Il n'auroit pas pu leur donner sa bénédiction, si une main charitable n'eût aidé la sienne. Ce testament, l'unique qu'il pouvoit faire, étant fait, assis sur son lit, revêtu du surplis & de l'étole, il reçût son Créateur avec cet air de foi, de révérence & de dévotion qui ne le quittoit jamais. Le grand Médecin de l'ame benit le remède du corps, dont le succès si incertain devoit décider de la vie ou de la mort. M. Helvetius qui s'interressoit fort à la santé de son malade, ne le quittoit point. Demeuré avec lui après que M. le Curé se fut retiré, il attendoit avec inquiétude l'opération du remède, & paroissoit en suspens entre la crainte & l'espérance. Mais bien-tôt il fut rassuré, & vit avec joye dans la liberté des urines, les bons effets de son remède. Le malade soulagé fut en état de prendre peu de jours après de la nourriture, & bien-tôt il recouvra la santé. A peine l'humble malade se sentit-il un peu de forces, qu'il s'en servit pour donner de nouvelles marques d'humilité ; car cette sainte vertu qui ne veut être incommode à personne, lui faisoit souffrir avec impatience la peine & les soins que sa maladie causoit à ses freres. Un Hôpital étoit le lieu que son cœur souhaitoit, & qu'il demandoit. Ce dernier azile de la misére humaine étoit un séjour qu'il envioit aux autres pauvres. L'esprit de pauvreté lui en donnoit l'attrait ; celui de l'humilité lui en faisoit un devoir, & celui de la charité lui en inspiroit l'envie

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

Dans cet eſprit, la priere qu'il faiſoit à ſes Diſciples, étoit de le faire porter à la Charité, & de ſe débaraſſer de lui. En leur faiſant excuſe des incommoditez qu'il leur cauſoit, il les exhortoit à s'en délivrer, & leur demandoit en grace de lui chercher une place dans le refuge ouvert à tous les pauvres. C'eſt ſurquoi les Freres ne purent ſe réſoudre à le ſatisfaire. Ils n'avoient garde de confier à des ſoins étrangers un malade qui leur étoit ſi cher. Ils prirent de lui tous les ſoins que de bons enfans peuvent avoir pour un bon pere, & pourvurent à ſes beſoins, autant que leur extrême pauvreté le put permettre.

Dans ces deux maladies, ou plutôt dans cette continuation de maladie, M. De La Salle ne montra ni inquiétude ſur l'état de ſon Inſtitut, que ſa mort paroiſſoit menacer d'une ruïne prochaine, ni deſir de la vie, ni allarme ſur le ſort de ſes chers enfans. Tout ſon ſoin fut de ſe tenir uni à Jeſus-Chriſt, de participer en paix à ſes ſouffrances, de tenir ſon cœur dans l'équilibre & dans une parfaite indifférence pour la vie & pour la mort, de s'abandonner entre les mains de Dieu, de ſe réſigner parfaitement à ſa ſainte volonté, de s'offrir en ſacrifice à ſa Grandeur, & dans l'état d'une victime volontaire, d'attendre en patience la main qui devoit l'immoler.

Le pieux Inſtituteur délivré preſque contre toute eſperance du danger & des douleurs de la mort qui l'avoient environné, ne penſa plus qu'à conſacrer avec un zéle nouveau & un redoublement de ferveur à la gloire de Dieu & à l'avancement de ſon Inſtitut, la vie que Dieu lui rendoit. Son premier ſoin au ſortir de la maladie, fut de l'oublier. Il venoit d'éprouver qu'il n'avoit pas un corps de fer, & que le ſien avoit beſoin de ménagement plus qu'aucun autre. Cette expérience ne le rendit pourtant pas plus indulgent qu'auparavant à ſon égard. Il fut toujours le ſeul dont il n'eut point de pitié, & qu'il continua de maltraiter.

IV. M. De La Salle dans ſon voyage à Reims, apprend la maladie mortelle du Frere l'Heureux; il revient à Paris, & ne le trouve plus: car il étoit inhumé depuis deux jours. Ce fut alors que M. De La Salle fit une loi aux Freres, de ne point entrer dans le Sanctuaire.

Un nouveau voyage à Reims où ſa preſence étoit néceſſaire, lui offrit l'occaſion de faire à Dieu un ſacrifice nouveau, & peut-être le plus ſenſible de ſa vie. On ſçait combien les peres charnels tiennent à leurs enfans, & combien la perte de ceux qui tiennent dans leur cœur la premiere place, leur eſt ſenſible. Les peres ſpirituels ne ſouffrent pas moins, quand Dieu leur enléve ceux de leurs fils que la vertu leur a rendus les plus chers, & ſur leſquels ils ont fondé de grandes eſperances. M. De La Salle venoit de faire à Dieu le ſacrifice de ſa vie; Dieu s'étoit contenté de la préparation de ſon cœur; ſa bonté l'avoit rendu à un Inſtitut naiſſant qui n'avoit d'apui viſible que lui; mais en ſa place, il voulut une autre victime; une victime choiſie, & la meilleure qui fût dans le petit troupeau. Cette victime fut le Frere l'Heureux, dont il a été déja aſſez parlé. Nul autre des enfans de ce Patriarche n'étoit plus digne de le remplacer auprès de Dieu. M. De La Salle en ſe le déſignant pour Succeſſeur, lui avoit donné la préférence au-deſſus de tous les autres; les Freres la lui avoient donnée eux-mêmes en ſe le choiſiſſant pour Superieur en la place de leur pere. Il avoit donc dans le cœur de l'un & des autres, la premiere place. Il étoit celui qui paroiſſoit le bras droit du ſaint Inſtituteur, & il étoit le ſeul jugé capable de ſupléer à ſon abſence, & de le faire revivre après ſa mort; par-là il étoit la victime la plus agréable à Dieu, & celle dont le ſacrifice devoit le plus couter à M. De La Salle.

Dieu le choiſit, & l'immola lui-même par une mort prématurée dans un tems & avec des circonſtances dont chacune fut une épine qui déchira le cœur

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

tendre d'un Abraham qui aimoit cet Iſaac, & qui fondoit ſur lui l'eſperance de ſa poſterité ſpirituelle. Nous avons déja dit, que le ſerviteur de Dieu avoit fait venir ce Frere à Paris pour l'y faire ordonner Prêtre. En partant pour Reims, il l'avoit mis en ſa place pour gouverner la maiſon, & il s'attendoit bien à ſon retour de l'y retrouver, & de le mener lui-même à l'Ordination. C'étoit le plan que dreſſoit le pieux Inſtituteur; mais dans celui de Dieu, le Frere l'Heureux devoit mourir ſimple Frere, & déranger par ſa mort les vûës de M. De-La Salle. A peine fut-il arrivé à Reims, qu'il reçût une lettre d'avis de la maladie du Frere; une autre lui en aprit le danger; une troiſiéme qu'il étoit abandonné des Médecins. Le tranquille Supérieur qui avoit laiſſé en pleine ſanté ſon Iſaac, vit d'abord ſans émotion lettres ſur lettres, lui annoncer une maladie qu'il ne croyoit pas ſi ſérieuſe, ni ſi précipitée vers la mort. Il crut que les Freres de Paris effrayez ſans fondement ſuffiſant, n'avoient pas raiſon de le vouloir inquiéter lui-même. Il étoit encore ſans ſouci, lorſqu'une derniére lettre en lui reprochant qu'il n'avoit pas aſſez fait d'attention aux précédentes, lui aprit que le malade étoit à l'extrêmité. Alors le bon Pere comme réveillé d'un profond ſommeil, s'accuſant de ſon incrédulité, conçut le péril où étoit ſon fils ſpirituel, & ſentit vivement le danger de le perdre. Il reprend ſa route vers Paris, & il fait toute la diligence poſſible. Quoique le mal ne parût preſque rien dans ſon origine, il tourna à la mort ſans donner le tems de le prévoir. Commencé par une petite fiévre, une très-violente ſurvint qui cauſa le délire. La mort qui le ſuivit de près ne donna au malade de tems que pour ſe confeſſer & recevoir l'Extrême-onction. Il y avoit déja deux jours que le Frere l'Heureux étoit dans le tombeau, lorſque M. De La Salle arriva ſur la minuit. Ce fut la premiere nouvelle qu'il aprit à ſon entrée dans la maiſon. Elle lui perça l'ame, & l'on croit que jamais dans ſa vie, il ne reçut dans le cœur une playe plus profonde. La premiere impreſſion de la peine lui arracha d'abord quelques larmes; mais un peu revenu à lui, il parut en avoir honte, & ſe reprocher cette foibleſſe de la nature. Ces premiers mouvemens de douleur furent ſuivis de ſentimens de Religion & de réſignation à la ſainte volonté de Dieu. Il adora ſes conſeils éternels, & déclara ſur le champ que la mort précipitée du Frere l'Heureux étoit un avertiſſement du Ciel, qui faiſoit connoître que l'Inſtitut ne devoit point avoir de Prêtres. Depuis ce tems, il a toûjours été perſuadé que ſa maiſon devoit être fondée toute entiére ſur la ſimplicité & ſur l'humilité, & que le Sacerdoce s'il y entroit, en feroit la ruïne.

En effet, la Prêtriſe en diſtinguant quelques-uns de ſes membres, eût mis entr'eux l'inégalité, & l'inégalité auroit cauſé de la diviſion. Ce haut rang en obligeant ceux-là à s'apliquer à l'étude des ſciences relevées, eût fait entrer chez eux plus de doctrine que n'en demande la qualité de Maître d'Ecole; & à la ſuite d'une ſcience ſupérieure à celle du commun des Freres, euſſent marché la vanité, la curioſité, la ſingularité, la contention, l'attache à l'étude, la diſpenſe des régles, l'ambition & le deſir d'exercer les fonctions les plus brillantes du miniſtére ſacré. Tous ces vices n'euſſent pas tardé de montrer leur dangéreuſe fécondité, & de donner naiſſance au dégoût de la fonction de Frere d'Ecole gratuite, à l'ennui de ſes occupations laborieuſes & fatiguantes, enfin à l'envie & à la jalouſie. En un mot, des Freres choiſis & préférez pour entrer dans le Sanctuaire & monter à l'Autel, n'euſſent pas tardé de s'élever au-deſſus des autres, de les dominer, de mépriſer leur vocation, d'en perdre l'eſprit &

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

la grace, & de les faire perdre aux autres. Ces Prêtres eûſſent-ils été aſſez humbles pour ſe renfermer dans les bornes d'une vocation qui n'a rien de brillant aux yeux du monde, ni rien de flâteur pour l'amour propre ? Se fuſſent-ils tous arrêtez au métier de Maître d'Ecole, & à la fonction ſi utile & ſi néceſſaire, d'enſeigner le Catéchiſme ſans apareil & ſans éclat, d'une maniére ſimple & familiere ? Ceux qui auroient crû avoir du talent, n'eûſſent-ils jamais été tentez de le manifeſter au monde, de quitter les Ecoles, & de monter en chaire pour y enſeigner avec plus d'éclat la Doctrine Chrétienne ? Le deſir flâteur d'unir au talent de la Chaire celui du tribunal de la pénitence, n'en eût-il point fait des Directeurs après en avoir fait des Prédicateurs ? En ces cas, le Directeur, le Prédicateur, eût-il été d'humeur de revenir de la Chaire ou d'un Confeſſional dans une Ecole ? Une auditoire nombreuſe & célébre, ou un cortége de dévotes de réputation, n'eût-il point arrêté le Frere ordonné Prêtre dans ces fonctions éclatantes ; & ne ſe fût-il pas fait un mérite de préférer à l'inſtruction d'une jeuneſſe pauvre & dégoûtante, des Sermons d'éclat, & les autres fonctions glorieuſes du Sacerdoce ? Il faut donc convenir que l'état de la Prêtriſe ne convient point à celui de Frere & de Maître des Ecoles Chrétiennes ; & que M. De La Salle a été bien inſpiré d'interdire à ſes enfans l'entrée du Sanctuaire. Rien de plus ſage : rien de plus néceſſaire que les loix qu'il a portées pour leur en fermer les portes. Il n'y en a peut-être pas de plus intereſſantes pour l'état des Freres, & de plus importantes pour en conſerver l'eſprit & la grace. La mort du Frere l'Heureux qui les a occaſionnées, paroît dans toutes ſes circonſtances avoir été le témoignage de la volonté Divine ſur ce ſujet. Tous doivent s'en ſouvenir & ſe ſervir de ce reſſouvenir pour écarter la tentation d'étudier ſi elle leur venoit.

M. De La Salle a crû ce point de ſi grande conſéquence, qu'il a porté la précaution juſqu'à leur interdire le deſir d'aprendre la langue Latine, & à en défendre l'uſage à ceux qui la ſçavent, ſous quelque prétexte que ce ſoit, afin de les mettre tous au même niveau, & de les tenir tous également dans l'eſprit de ſimplicité & de petiteſſe qui doit être le caractere de leur état. Cette régle eſt la gardienne des autres & le boulevard qui les défend. L'expérience en effet aprend que les Freres qui ſçavent le Latin, ou qui ont quelque teinture de Philoſophie & de Théologie, ne ſont pas ſouvent ceux qui réüſſiſſent le mieux dans l'Inſtitut, & que pluſieurs n'y perſévérent pas, parce qu'ils ne prennent pas aſſez l'eſprit de ſimplicité & l'humilité de leur vocation, & que s'évanoüiſſant en vaines penſées, ils veulent faire les Docteurs au lieu d'aprendre à bien faire les fonctions de leur état, dont il n'eſt pas auſſi aiſé de ſe bien acquitter qu'on pourroit le penſer. Il y a pourtant eû pluſieurs Freres qui oubliant ce qu'ils avoient apris dans l'étude des Lettres & des Sciences, ne ſe ſont attachez qu'à ſçavoir Jeſus-Chriſt & Jeſus-Chriſt crucifié, à imiter ſa vie cachée & inconnuë, à ſe faire petits & obéïſſans ; ainſi ceux-là ayant pris l'eſprit de leur état, & en ayant conſervé la ſimplicité & l'humilité, ont exercé la fonction de Maître d'Ecole, avec grandes bénédictions. Tel fut le Frere l'Heureux. Après ſes études il parut ce qu'il étoit devant, ſimple, humble, régulier, mortifié, obéïſſant, ou plûtôt un modéle vivant de toutes ces vertus. Après ſa mort M. Baudran lui fit faire des obſéques honorables, dont il prit la peine de régler la Cérémonie. M. le Curé de S. Sulpice voulut par cette marque de généroſité diſtinguer ceux que le monde prenoit plaiſir d'avilir & de mépriſer, & donner une preuve éclatante de l'eſtime dont il honoroit le nouvel Inſtitut.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

V. Caractere de la vertu du Frere l'Heureux.

Ce vertueux Frere qui fut ſi regretté de ſon Supérieur, avoit mérité une place diſtinguée dans ſon cœur, & l'eſtime univerſelle de tous ſes Confreres, qui le reſpectoient & l'aimoient, comme le portrait vivant & ſenſible de M. De La Salle. Dans ces heureux commencemens d'un Inſtitut naiſſant, ce Frere étoit à la tête des plus fervens, & ſe diſtinguoit par la pratique des plus pures vertus. L'humilité fut celle dont il affectionna le plus l'exercice, & dont il donna les plus grands exemples. Comme il fut d'un des premiers Freres qui s'attacha à M. De La Salle, il fut un des premiers qui partagea ſes mépris & ſes humiliations, & il eut tout le tems de ſe raſſaſier avec lui des oprobres dont toute la ville de Reims récompenſa les travaux de ces nouveaux ouvriers pendant huit ou dix années de ſuite.

Le Frere l'Heureux, loin de ſe dégoûter d'une vocation ſi humiliante, ſçut en tirer pour ſon ame, tout le profit qu'elle lui preſentoit à faire. Bien inſtruit aux pieds de Jesus crucifié, que les ſouffrances & les mépris étoient des graces de diſtinction, & le partage des plus grands Saints, il ſe fit une étude de les cueïllir avec un ſaint empreſſement à la ſuite & ſur le modéle de M. De La Salle. Ce Fils ſi digne d'un tel Pere, lui étoit devenu ſi ſemblable, que les Freres crurent revoir l'un dans l'autre, quand l'humilité de M. De La Salle les força de le ſubſtituër en la place de Supérieur. Le Fils en la place du Pere, le ſimple Frere élevé au-deſſus du Prêtre, n'oublia alors ni ce qu'il étoit, ni ce qu'étoit l'Humble dégradé qu'il voyoit à ſes pieds. Obligé de commander à celui auquel il devoit & il vouloit obéir, il tâchoit de le faire dans l'eſprit & dans l'humilité que ſaint Joſeph faiſoit paroitre, quand il voyoit Jesus & Marie ſoumis de ſes volontez.

Honteux de voir M. De La Salle dans ſa dépendance, il s'humilioit & ſe confondoit au-dedans de lui-même à meſure que ce ſaint Homme paroiſſoit s'abaiſſer ſous ſa main. Le Frere l'Heureux outre cette rare humilité qui lui gagnoit tous les cœurs, avoit d'autres excellentes qualitez. A un eſprit vif & pénétrant, à une grande facilité de parler, il joignoit une mortification parfaite de tous ſes ſens, un grand don d'oraiſon, & un grand eſprit d'obéïſſance qui naiſſoit de ſa profonde humilité. Ces deux dernieres vertus parurent en lui avec éclat, lorſque Meſſieurs les Grands-Vicaires vinrent à la maiſon le depoſer pour remettre M. De La Salle en ſa place. Jamais moment ne fut plus doux pour cet humble Frere, que de revoir ſon bon Pere au premier rang. Il profita avec avidité de ce retour ſi deſiré, & il s'affectionna aux pratiques d'humilité & d'obéïſſance avec un zéle qui ſembloit vouloir l'emporter ſur les exemples que M. De La Salle venoit de faire paroître à ſes yeux.

Ces deux vertus ne lui furent pas ingrates dans les études qu'il fit de la langue Latine, de la Philoſophie & de la Théologie par ordre de ſon Supérieur ; car elles lui acquirent des lumieres ſi vives & ſi étenduës, qu'il devint un ſujet d'admiration dans les Ecoles des Chanoines Réguliers de S. Denis à Reims. Quand on l'interrogeoit, ou qu'on argumentoit avec lui, il paroiſſoit rêveur & penſif. La premiere parole avoit peine à ſortir de ſa houche. Elle ſe faiſoit attendre, & elle provoquoit l'impatience de ſes Condiſciples qui lui en faiſoient des railleries, & qui l'apelloient quelquefois le gros bœuf ; mais quand une fois il avoit commencé à parler, il parloit avec tant de facilité & faiſoit des réponſes ſi juſtes, qu'on étoit obligé de regarder comme un aigle, celui qu'on avoit dénommé bœuf.

En cela il ſuivoit la maxime qu'il avoit reçûë de M. De La Salle, de ne point

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

précipiter ſes réponſes ; mais de les préparer dans ſon eſprit avant que de les confier à ſes lévres, & de ne leur permettre d'aller aux oreilles des Auditeurs qu'après les avoir portées devant Dieu par une élevation de cœur. C'étoit la fidélité à cette pratique qui rendoit ce Frere lent à parler, & qui lui obtenoit enſuite de Dieu le talent de le faire avec grace & facilité. Au reſte, l'amour de l'étude n'affoiblit point en lui l'eſprit d'oraiſon & de mortification. La ſcience ne lui enfla point le cœur : Il ne s'en ſervit que pour ſe tenir plus petit à ſes yeux, plus ſoumis aux ordres de ſes Supérieurs, & plus humble à l'égard de ſes Freres. Le tems qu'il étoit obligé de donner à l'étude ne dérangea en rien ſa ponctualité aux exercices de la Communauté. Sa régularité ne pouvoit être plus grande ſur ce point. En le voyant le premier ſe rendre aux exercices communs, on auroit crû qu'il ne faiſoit point d'autre étude, que celle de ſe rendre ponctuel au premier coup de cloche. Cependant comme la ſcience ne vient pas par infuſion, & qu'il n'y a qu'un travail aſſidu qui puiſſe en acquérir la poſſeſſion, il prenoit ſur ſon repos pendant la nuit, le tems qu'il ne vouloit pas dérober aux exercices de pieté. La perte d'un ſi rare Sujet méritoit tous les regrets dont le Saint Inſtituteur l'honora. Elle étoit grande, & elle ne pouvoit être que très-ſenſible à celui qui s'intereſſoit tant au progrez d'une œuvre, dont le bien ſembloit demander une plus longue vie pour le Frere l'Heureux.

CHAPITRE X.

Moyens que M. De La Salle prend pour ne point laiſſer tomber ſon Inſtitut, & pour le bien former. Il fait vœu avec deux autres Freres de ne jamais abandonner l'œuvre. Il conçoit le deſſein d'établir un Noviciat. Contradictions qu'il éprouve à ce ſujet, & qu'il leve par la priere & par la pénitence. Ferveur de cette maiſon d'épreuve.

ON a vû dans ce qui a été raporté ci-deſſus, tout ce que M. De La Salle a fait & ſouffert à la naiſſance de ſon œuvre. Il y a déja plus de 15. ans qu'il a mis la main à ce travail épineux, qu'il l'a arroſé de ſes ſueurs & de ſes larmes, qu'il l'a rougi du ſang de ſes veines par de cruelles diſciplines & mortifications ; cependant ſon ouvrage n'avance pas beaucoup. A chaque pierre qu'il poſe pour la conſtruction de cet édifice, il trouve un obſtacle nouveau ; & tandis que ſa main charitable l'éleve à grands frais par parties, une autre maligne & mal-faiſante le détruit & le démolit.

Quand le Saint Inſtituteur vint à Paris, il avoit laiſſé à Reims une Communauté, compoſée de trois différentes, où il y avoit près de cinquante perſonnes, ſans compter les Freres des Ecoles de Laon, de Guiſe & de Rethel : au bout de deux ou trois ans de ſon abſence cette triple Communauté parut évanoüie. Le Séminaire des Maitres d'Ecole pour la campagne qu'il avoit commencé avec tant de ſuccès, & qu'il avoit laiſſé à ſon départ pour Paris dans une ſi grande ferveur, en le perdant, perdit ſon ſoutien & diſparut preſqu'auſſi-tôt. Il eſt vrai que les Sujets qui le formoient, firent de grands biens ; mais ces grands biens ne ſervent qu'à faire regretter la ceſſation d'une œuvre ſi utile & de ſi belle eſpérance. Le Séminaire des petits Freres n'eut pas un meilleur ſort. Ces enfans qu'on élevoit

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

dès l'âge de 13. à 14. ans, étoient la ſemence qui germoit au centuple, & que la Communauté des grands Freres moiſſonnoit en ſon tems ; mais cette féconde reſſource tarit pour eux en peu de tems ſous les yeux même de leur ſage Supérieur.

Monſieur De La Salle les avoit apellés auprès de lui, comme on l'a dit ci-deſſus, pour les former de ſa main, & en faire à Paris ce qu'il en faiſoit à Reims, une pepiniere de Freres bien cultivée & très-fertile ; mais obligé par M. Baudran & par M. Sadourni Sacriſtin de la Paroiſſe de S. Sulpice, de les envoyer à la Sacriſtie pour ſervir les Meſſes, ils y trouvérent leur perte, en n'y trouvant plus les exercices propres à nourir leur pieté, & en y trouvant des occaſions de diſſipation, qui ralentirent inſenſiblement celle qu'ils avoient. Enfin M. De La Salle en quittant Reims, y avoit laiſſé ſeize Freres, ſans compter les deux qu'il emmenoit avec lui à Paris ; mais dans la même année 1688. il en ſortit huit par la faute de celui qu'il leur avoit laiſſé pour Supérieur, qui étoit un homme dur & indiſcret. Pour ſurcroit de douleur pendant quatre ans entiers, c'eſt-à-dire depuis l'an 1688. juſqu'à l'an 1692. ce grand vuide perſévéra dans la maiſon, & il n'y entra qu'un ſeul Sujet pour remplacer les deſerteurs. Peut-on ici aſſez admirer les conſeils incompréhenſibles de Dieu ſur ſes ſerviteurs ? Il ſe plaît tantôt à benir leurs travaux, tantôt à les détruire. Quelquefois il met la main à leur ouvrage ; & alors cet ouvrage fructifie & proſpére à leur gré : D'autreſois il la retire, & alors ils travaillent beaucoup, comme S. Pierre, ſans rien faire.

C'eſt là triſte ſituation dans laquelle ſe trouva le pieux Inſtituteur à la fin de 1690. aprés tant de ſacrifices, après tant de peines & de travaux, après tant de croix & de perſécutions, après tant d'aparences de ſuccès, il ſe trouva au même état à peu près qu'il étoit dix ans avant, avec peu de Freres, ſans preſque avoir avancé ſon œuvre, & dans la crainte de la voir périr.

Il ſe trouva alors ſans doute dans une grande perplexité, comme il paroît par le vœu dont on va raporter le projet & l'exécution. Il ſe voyoit preſque ſeul, abandonné & ſans ſecours : il revenoit des portes de la mort ; & la vie qu'il menoit & qu'il ne vouloit pas mitiger, ne paroiſſoit pas devoir être bien longue. Le Frere l'Heureux qui avoit été ſa reſſource, étoit mort, & nul autre ne pouvoit le remplacer. Pluſieurs de ceux qui lui reſtoient étoient malades ou épuiſez par le travail. Les autres avoient beſoin de renouvellement, & étoient déja beaucoup déchûs de leur premiere ferveur. Ces vûës affligeantes lui donnoient des allarmes bien fondées ſur le ſuccès d'un Inſtitut, qui n'avoit encore ni forme parfaite, ni fondement ſolide. Aprés bien des réflexions ſur les moyens de bien étayer un édifice qui menaçoit ruïne au même tems qu'on l'élevoit, il fut inſpiré 1. de s'aſſocier les deux Freres qu'il croyoit les plus propres à ſoutenir la Communauté naiſſante, & de les lier avec lui par un engagement irrévocable, à en pourſuivre l'établiſſement. 2. De chercher près de Paris une maiſon propre, pour rétablir la ſanté des Freres languiſſans & malades. 3. D'y aſſembler pendant le tems de la vacance des Ecoles, tous ſes enfans & de les y tenir en retraite, pour leur rendre avec leur premiere ferveur, l'eſprit & la grace de leur état. Tous ayant beſoin de ſes conſeils, de ſa direction, & de ſes attentions, il deſiroit les réünir, & les apeller comme la poule fait ſes pouſſins ſous ſes aîles, pour les réchauffer & leur rendre leur premiere charité. 4. D'établir un Noviciat pour former des Sujets. Tout cela fut fait ſelon ſes deſirs ; mais avec combien de contradictions & d'angoiſſes ? on va le voir.

Freres

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

Son premier objet pour un avenir incertain, fut d'aſſurer à ſon Inſtitut deux Freres capables de le ſoutenir après ſa mort. Il les faloit zélez, courageux, conſtans, & attachez à leur vocation. Encore craignoit-il, que rebutez des difficultez & des obſtacles qu'ils rencontreroient, & que découragez par la multitude des contradictions & des perſécutions qu'ils auroient à ſoutenir, le cœur ne leur manquât, & qu'ils n'abandonnaſſent une entrepriſe qui trouvoit autant d'ennemis qu'il y a de démons dans l'enfer & qu'il y a preſque d'hommes ſur la terre. C'eſt pourquoi, il crut à propos de leur en faire une obligation, en leur inſpirant de former avec lui & à ſon exemple le vœu dont voici la Formule : Très-ſainte « Trinité, Pere, Fils & ſaint Eſprit, proſternez dans un profond reſpect devant « vôtre infinie & adorable Majeſté, nous nous conſacrons entierement à vous, « pour procurer de tout nôtre pouvoir & de tous nos ſoins l'établiſſement de la « ſocieté des Ecoles Chrétiennes en la maniere qui nous paroîtra vous être la plus « agréable & la plus avantageuſe à ladite Societé : Et pour cet effet, moi J. B. De « la Salle Prêtre ; moi Nicolas Wiart, & moi Gabriel Drolin, nous dès à preſent « & pour toûjours juſqu'au dernier vivant, ou juſqu'à l'entiere conſommation « de l'établiſſement de ladite Societé, faiſons vœu d'aſſociation & d'union pour « procurer & maintenir ledit établiſſement, ſans nous en pouvoir départir, quand « même nous ne reſterions que nous trois dans ladite Societé, & que nous ſerions « obligez de demander l'aumône & de vivre de pain ſeulement. En vûë dequoi « nous promettons de faire unanimement & d'un commun conſentement, tout ce « que nous croirons en conſcience & ſans aucune conſidération humaine être pour « le plus grand bien de ladite Societé. Fait ce vingt-uniéme Novembre jour de « la Preſentation de la Très-Sainte Vierge 1691. en foi dequoi nous avons ſigné. « Ce Triumvirat fut pour l'Inſtitut le triple lien, ou cette triple corde dont parle le S. Eſprit qui ne rompt pas facilement, & qui eſt capable de tout entraîner. Ces trois Aſſociez ſe ſentirent une égale ardeur à faire pact enſemble, & à le confirmer par vœu, de ne jamais abandonner la Communauté, d'y perſévérer juſqu'à la mort, de ſe ſacrifier pour la ſoutenir, pour la perpétuer, pour la faire ſubſiſter ; enfin de ſe charger au dernier vivant de tous ſes intérêts. Ils furent inſpirez de faire ce vœu qu'ils prononcérent à genoux l'un après l'autre dans un tems où il n'y avoit nulle aparence que l'Inſtitut pût ſubſiſter. Cette petite barque qui avoit eſſuyé déja tant & de ſi furieux orages, ſe voyoit prête à périr. Preſque toûjours à deux doigts du naufrage, elle ſe préparoit des voïes pour échaper & pour ſe ſauver dans l'union indiſſoluble & dans la conſtance invincible de ſon Chef & de ſes deux principaux membres. Cet engagement de deux Freres que M. De La Salle regardoit comme les colomnes de ſon Inſtitut vacillant, fut l'unique reſſource ſur laquelle il fonda alors ſes eſperances. En cas que la mort le prévint avant que de l'avoir affermi, il confioit au zéle de ſes deux principaux Diſciples, le ſoin d'achever ce qu'il auroit commencé. Il ſe trompa dans ſon choix ; car l'un des deux devint dans la ſuite un Judas, comme il ſera dit, qui oubliant & le vœu qu'il avoit fait & le Pere à qui il devoit obéïſſance, fit ſchiſme dans la Societé & l'abandonna. Pour ce qui eſt du Frere Gabriel Drolin, fidelle à ſa promeſſe, fixé à ſa vocation, inſéparablement uni à ſon vertueux Supérieur, rien au monde ne l'a pû arracher à ſon ſaint état, ni l'intervalle des lieux, ni les offres des bénéfices, ni les ſecouſſes furieuſes que la Communauté a ſi ſouvent ſouffertes pendant ſon abſence, ni la ſortie d'un grand nombre de Freres, ni la mort civile de M. De La Salle. J'apelle mort civile, la fuite & la

I. Vœu que M. De La Salle inſpire de faire à deux de ſes principaux Freres pour le ſoutien de l'Inſtitut.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

retraite de Paris qu'il fut obligé de faire pour se cacher & se dérober à la fureur de ses persécuteurs. Ce bon Frere le plus ancien de tous & leur Doyen, âgé maintenant de près de 72. ans, revenu de Rome où il avoit été envoyé, & où il a passé 26. ans par les ordres de M. De La Salle, réside maintenant à Avignon. Comme il avoit fait ses études, & qu'il avoit reçû la Tonsure avant que d'entrer dans le nouvel Institut, il étoit capable de posseder des bénéfices, & de remplir d'autres postes; mais sa vertu mise sur ce sujet plusieurs fois à l'épreuve, en est toûjours sortie victorieuse. En vertu de sa promesse faite à la Sainte Trinité, il a mieux aimé demeurer abject dans la maison du Seigneur, que d'en sortir pour tenir rang parmi les Beneficiers, ou occuper des places de distinction. On aura occasion d'en parler dans la suite.

II. M. De La Salle pense a élever un Noviciat. Contradiction qu'il éprouve de la part de M. le Curé.

Après que M. De La Salle eut pourvû, selon son pouvoir, à ne pas laisser sa Communauté tout-à-fait orpheline, s'il plaisoit à Dieu de l'en séparer, son premier soin fut de chercher à Issy ou à Vaugirard quelques chambres ou une maison pour y transporter les Freres incommodez; car il s'aperçut que plusieurs tomboient dans un épuisement dont les suites étoient à craindre. Leur modique nourriture jointe au travail des Ecoles & à une vie fort intérieure, y contribuoit beaucoup. Ils avoient besoin de repos, & sur tout d'un bon air, parce que la maison qu'ils occupoient à Paris étroite & sans jardin, n'en fournissoit pas assez à des gens qui passoient les journées ou dans des exercices apliquans, ou dans une classe où l'air étoit étouffé par la multitude des Ecoliers. Après avoir bien cherché, il en trouva une à l'entrée de Vaugirard, qui lui parut propre à ses desseins; car étant solitaire, en bon air & pauvre, elle avoit pour lui tous les agrémens qu'elle pouvoit avoir. C'est cette pauvre maison que les Freres peuvent regarder comme le second berceau de leur Institut: ce fut-là où il se renouvella, où il reprit sa premiere ferveur, où commença le Noviciat, & où les vertus d'humilité, de pauvreté, d'obéissance, de mortification & de pénitence, retrouvérent des hommes qui en donnérent des exemples, dont les tems heroïques des Ordres naissans pourroient se faire honneur. Aussi le démon qui s'en défioit, forma-t-il de grands obstacles à l'Institution de ce Novitiat.

La premiere pensée qui occupa M. De La Salle après avoir fait passer de Paris à Vaugirard les Freres incommodez, fut d'y rassembler sous ses yeux tous ceux qui étoient entrez dans la Communauté depuis trois ou quatre ans, pour les renouveller en esprit par une bonne retraite. Le tems des vacances favorisoit son dessein: sans rien déranger dans les Ecoles il pouvoit les rapeller & réparer les pertes de leur ferveur primitive par une suite d'exercices & d'exemples de pieté. Il le fit, & le premier fruit qu'il en tira, fut de faire connoître à ces Neophites en particulier & en public par des exhortations pleines de feu & de l'Esprit de Dieu, combien ils étoient déchûs de leur premiere charité, & combien ils avoient besoin d'un bon Novitiat pour rallumer le feu Celeste qui commençoit à s'éteindre dans leurs cœurs. En effet, devenus exterieurs, dissipez & tiedes, une retraite de huit ou dix jours, n'étoit pas suffisante pour leur faire retrouver l'esprit interieur, l'esprit de recueillement, d'oraison, de mortification, d'humilité & d'obéissance, qu'ils n'avoient pas encore parfaitement bien acquis, ou qu'ils avoient perdu en partie: tout ce qu'elle pouvoit operer, étoit de les préparer à faire cette acquisition & de leur en donner la bonne volonté.

On le sçait, la grace comme la nature ne perfectionne son ouvrage que par succession de tems: à l'une comme à l'autre, il faut pour l'ordinaire de longues années pour former son sujet. Les âges se succédent; & le passage de l'enfance

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

à l'adoleſcence, & de l'adoleſcence à la jeuneſſe, eſt néceſſaire, avant que l'homme ſoit parfait. Il en eſt de même de la vertu : une vertu commencée a beſoin d'un grand tems & d'un continuel exercice pour qu'elle arrive à ſa conſommation. Le S. Inſtituteur qui vouloit mener ſes Diſciples à ce but, ne crut donc pouvoir mieux faire que de les retenir le plus long-tems qu'il pouroit auprès de lui, & d'achever de les former par tous les exercices de la vie intérieure. Par bonheur il avoit à ſa diſpoſition des externes que le Seminaire de Reims pour les Maîtres de la Campagne lui avoit fournis : Ils lui ſervirent à remplacer les Freres qu'il retint à Vaugirard. Par ce moïen toutes les Ecoles à Paris, à Reims, à Laon & ailleurs, allérent leur train, & le Novitiat fut ouvert le 8. Octobre 1691. Il eut tout le ſuccès qu'en pouvoit attendre M. De La Salle. Tous les Freres qu'il avoit retenus auprès de lui pour travailler à les réformer, parurent d'autres hommes à la fin de l'année. Le ſaint Homme les vit tels qu'il les avoit deſirez ; interieurs, recuëillis, mortifiez, pénitens, d'une ſoumiſſion & d'une obéïſſance aveugle. En les congédiant il leur donna ordre de lui écrire tous les mois pour lui rendre compte de leurs diſpoſitions interieures & recevoir ſes avis. Comme il regardoit cette fidelle reddition de compte, comme le ſoutien de la régularité des Freres placez dans les Ecoles, il la recommandoit fort, & il étoit exact à y répondre. Ses lettres pleines de pieté & d'onction, ſervoient à maintenir dans la ferveur ceux qui étoient éloignez de lui ; & le rapel qu'il en faiſoit tous les ans au Novitiat de Vaugirard pendant le mois de Vacance, ſervoit à les renouveller dans l'eſprit & dans la grace de leur état. Ainſi abſens comme preſens il veilloit ſur eux, il dirigeoit leurs pas, il conduiſoit leurs conſciences, & par l'obligation de rendre un fidelle compte de tout le détail de leur conduite, il les tenoit dans une perpetuelle dépendance, dans une régularité parfaite, & trouvoit le moyen de les tenir Novices par-tout où ils étoient, & de les maintenir dehors ce qu'ils étoient dans la maiſon de Vaugirard où ils venoient tous les ans reſſuſciter en eux la grace de leur vocation, & d'où ils ſortoient pleins de feu pour exercer leurs fonctions & ſanctifier dans les Ecoles les enfans confiez à leurs ſoins, après s'être ſanctifiez eux-mêmes. Le S. Prêtre ſans borner-là ſa vigilance, alloit tous les ans faire la viſite des Ecoles & des Freres qui les conduiſoient, & il examinoit l'avancement que faiſoient les uns & les autres.

Ce premier eſſai de Noviciat lui fit connoître la néceſſité d'en établir un en forme, & d'y faire paſſer tous les Poſtulans avant que de les admettre à ſa Societé, afin d'éprouver leur vocation, & de les fonder dans la vertu. Il voyoit dans les prémices des fruits qu'il venoit d'en cuëillir, l'abondante récolte que lui promettoit cette terre de bénédiction. Le démon en fut effrayé lui-même. C'eſt pourquoi il uſa de tous ſes artifices pour traverſer ce deſſein. Il fut en effet puiſſamment contredit par celui-là même qui auroit dû l'autoriſer. Si M. De La Salle eût pourſuivi ce qu'il avoit commencé en ſilence & ſans s'en expliquer à M. Baudran, il n'auroit point trouvé un adverſaire dans ſon Protecteur ; mais un homme qui ne cherchoit en toutes choſes que la volonté de Dieu, & qui abandonnoit tous ſes projets aux ſoins de ſa Providence, ne ſçavoit ce que c'étoit que d'uſer de détours, d'artifices & de déguiſemens. La candeur, la ſimplicité & la pureté d'intention qui faiſoient ſon caractere, ne lui permettoient pas de rien entreprendre ſans le conſeil & ſans l'aprobation de M. le Curé de S. Sulpice, qu'il regardoit comme ſon Supérieur.

Il ſe crut obligé de demander ſa permiſſion pour l'ouverture de ſon Noviciat ;

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

mais il ne fut pas écouté. Tous les gens de bien n'ont pas les mêmes vûës, comme on le ſçait ; & ſouvent ils ſe contrarient dans leurs deſſeins, lorſque la volonté de Dieu ne ſe manifeſte point. Je ne ſçai par quel eſprit M. Baudran ne vouloit pas conſentir au deſir de M. De La Salle. Peut-être avoit-il peur que cette nouvelle entrepriſe qui de jour en jour devoit vrai-ſemblablement croître en dépenſe avec le nombre des Sujets, ne tombât à ſa charge, & qu'il n'eût à en faire tous les frais. Peut-être avoit-il la vûë ſecrette de borner dans les limites de ſa vaſte Paroiſſe, le zéle & les travaux des Freres & de leur Supérieur, comme M. le Tellier Archevêque de Reims avoit voulu les reſſerrer dans ſon Diocéſe : peut-être ſa ſagacité lui faiſoit-elle entrevoir que les tems alloient devenir fâcheux, & que la multitude des pauvres dont il alloit être accablé, ne lui permettroit pas de fournir à ſon gré les charitables ſecours dont un nombre de Poſtulans ramaſſez en corps de Communauté, auroit infailliblement beſoin. Quoiqu'il en ſoit, car on ne peut dire au juſte pourquoi M. Baudran homme d'ailleurs fort zélé, fort charitable, fort ami de M. De La Salle, & le Protecteur de ſon œuvre, contredit ſon projet de Noviciat ; ce que nous ſçavons, c'eſt qu'il en rejetta la propoſition, & défendit à M. De La Salle d'y penſer.

Cette défenſe jetta le ſaint Homme dans une étrange perplexité. D'un côté il portoit un grand fond de vénération pour M. le Curé de S. Sulpice. Ses paroles étoient pour lui des loix qu'il reſpectoit. Il le regardoit comme un grand homme de bien, comme ami des bonnes œuvres & comme le ſoutien de la ſienne. Il ſçavoit que M. Baudran n'avoit que de bonnes intentions, & qu'il joignoit un grand fond de lumieres à un grand fond de vertu. D'un autre côté il ſentoit la néceſſité abſoluë d'un Noviciat. Il voyoit l'impoſſibilité de ſoutenir ſon œuvre ſans ce ſecours. La deſertion de pluſieurs de ſes Diſciples, le relâchement des anciens qui reſtoient, la diſſipation & le peu d'intérieur des nouveaux, l'irréſolution & l'incertitude de la plûpart dans leur vocation, n'avoient d'autre principe que le défaut de Noviciat. D'ailleurs tous les ſaints Inſtituts n'ont-ils pas marqué un tems d'épreuve pour tous ceux qui s'y preſentent ? L'Egliſe n'en a-t-elle pas fait une loi à tous les Ordres Religieux ? Où & comment connoître, éprouver & former les ſujets, ſi ce n'eſt dans un Noviciat ? Quel fond peut-on faire ſur leur vocation ? Quelle connoiſſance peut-on avoir de leur caractere & de leurs diſpoſitions ? Quelle aſſurance peut-on ſe donner de leur perſévérance, ſi on n'a pas pris ſoin d'en faire l'examen pendant un tems ſuffiſant de probation ? Quel moyen de les vuider de l'eſprit du monde, & de les remplir de celui de Dieu ; de purifier leurs conſciences par une bonne Confeſſion generale, & de les faire entrer dans un ſaint deſir de faire pénitence & d'expier leurs pechez ; de guérir les playes de leurs ames, & de corriger leurs mauvaiſes habitudes ; de les armer contre les penchans de la nature, & de leur aprendre à combattre leurs paſſions & à mortifier leur chair, ſi on ne prend pas ſoin de les façonner à cette milice ſpirituelle ? Où, & quand aprendront-ils à ſe recueillir, à devenir intérieurs, partiſans de la ſolitude, du ſilence & de l'oraiſon, à ſoumettre leur jugement & leur volonté ſous le joug de l'obéiſſance, à perdre le goût des plaiſirs du ſiécle, à prendre celui de la pieté, à s'exercer dans la vertu, & à faire de leur ſanctification leur ſeule étude, ſi ce n'eſt dans un bon Noviciat ? Envoyer des Freres à des Ecoles ſans les avoir auparavant long-tems aguerris contre eux-mêmes, contre le monde & contre le démon, n'eſt-ce pas envoyer des ouvriers travailler ſans inſtrumens au champ du Pere de Famille, ou envoyer des ſoldats ſans armes au combat ?

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

Quel fruit peut faire dans les Ecoles un Frere qui n'eſt pas bien affermi dans la vertu ? Peut-il ſans s'être ſanctifié, travailler à la ſanctification des autres ? A qui peut-être utile & bon celui qui ne l'eſt pas pour lui-même, dit le S. Eſprit ? Quelle grace a de faire des leçons de vertu, celui qui n'en donne pas des exemples ? La piété s'enſeigne mieux pour les actions, que par les paroles ; & les enfans quelques peu éclairez qu'ils ſoient, s'en raportent plus à leurs yeux qu'à leurs oreilles ſur cet article. Des hommes deſtinez à être des Maîtres dans des Ecoles Chrétiennes, doivent être lumiere & feu pour ceux qu'ils inſtruiſent ; lumiere pour éclairer ; feu pour échauffer ; lumiere pour découvrir les beautez de la vertu & les horreurs du vice : feu pour dévorer & conſumer l'amour du peché, & embraſer de celui de Dieu. C'eſt à tous ceux qui ſont deſtinez à enſeigner la Doctrine Chrétienne que Jeſus-Chriſt dit : *Vous êtes la lumiere du monde & le ſel de la terre.* Puiſque les Freres participent à cette heureuſe vocation, peuvent-ils être aſſez ſaints ? Et peuvent-ils le devenir, s'ils ne font pas dans un bon novitiat leur unique étude de la perfection. M. De La Salle plein de ces grandes véritez, ſouhaitoit ardemment d'établir un novitiat, & regardoit comme la ruïne de ſa Communauté l'éloignement de ce ſecours. Il venoit d'éprouver les merveilleux fruits qu'une année d'exercice dans la vie intérieure & mortifiée, venoit de produire dans les Freres qu'il avoit arrêtez à Vaugirard. Il n'avoit que trop fait l'expérience des maux que le défaut d'une ſuffiſante épreuve avoit faits parmi les ſiens. Enfin la maiſon ſe vuidoit de gens venus ſans bien ſavoir ce qu'ils y venoient faire, ou peu affermis dans leur vocation ; & ceux que Dieu y apelloit, ne voyoient point de porte ouverte pour y entrer. C'étoit donc une néceſſité abſoluë de la leur ouvrir dans un novitiat, & de leur montrer le lieu où il falloit venir, & qui étoit deſtiné à les éprouver, à les former, & à les ſanctifier.

M. De La Salle a recours au jeûne, aux veilles & à la penitence, pour gagner M. le Curé.

M. De La Salle voyant qu'il ne pouvoit gagner M. Baudran ſur ce point, eut recours au jeûne, à la priere, aux veilles & à la pénitence. Pendant l'eſpace de près d'une année que dura cette opoſition, il jeûnoit tous les jours, il prioit preſque toute la nuit dans une chambre retirée, & il ne ceſſoit de le faire que quand malgré lui le ſommeil venoit lui fermer les paupiéres, & lui ôter l'uſage des ſens. Alors obligé de ſe rendre, il tomboit par terre & y prenoit ſon repos. C'étoit ſur ce lit de plâtre ſi funeſte à la ſanté, & ſur lequel il ne manqua pas de recuëillir de cruelles douleurs de rhumatiſme, avec péril de devenir perclus de ſes membres, que les Freres le trouvoient couché froid & glacé lorſqu'ils alloient le matin lui parler pour quelque affaire. L'intérêt qu'ils prenoient à ſa ſanté, les enhardit à lui repreſenter le danger de paraliſie, ou de quelques autres maux funeſtes, auquel il s'expoſoit en couchant ſur le plâtre ; & à le ſuplier de ne plus leur donner ce ſujet d'allarme. Il ſe rendit à leurs remontrances ; & ce fut à leur priere, qu'il mit fin à ce genre de pénitence. Mais les autres macérations du corps, diſciplines ſanglantes, haires, cilices, chaînes de fer, furent redoublées ; & il n'en mitigea l'uſage que quand il ne vit plus d'opoſition de la part de M. le Curé, à l'érection d'un noviciat. Il eut le tems par conſéquent de prier & de faire pénitence ; car M. Baudran ne ſe rendit pas ſi-tôt à ſon deſir. Il lui envoya même dire par un des Freres, de mettre fin à ſes auſtéritez & à ſes prieres, & de ceſſer de combattre contre les ordres de Dieu, puiſque ſa volonté n'étoit pas qu'il eût une Maiſon de noviciat. Mais quelque-tems après il ceſſa lui-même de les combattre, & il fut obligé de céder à la for-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

ce des prieres du ſerviteur de Dieu, qui prit la précaution d'obtenir de M. de Harlai Archevêque de Paris, les permiſſions néceſſaires pour donner à la Maiſon qu'il occupoit une forme de Communauté, afin d'éviter toutes les difficultez qu'on auroit pû lui ſuſciter. M. De La Salle victorieux auprès de la divine Majeſté, ne penſa donc plus qu'à demeurer en poſſeſſion de ſa chere Bethléem. Car c'eſt le nom que mérite une Maiſon que la ſolitude & la pauvreté mettoient en grand raport avec l'étable où Jeſus eſt né. En effet, elle étoit preſque auſſi nuë & auſſi pauvre que la grotte du Sauveur naiſſant. Quelques bancs pour s'aſſeoir ; quelques mauvaiſes paillaſſes ſur la terre pour coucher, en faiſoient les ſeuls ameublemens. Entr'ouverte de tous côtez, ceux qui l'habitoient n'étoient pas entiérement à l'abri du vent, de la neige, & de la pluye. Les fenêtres & les portes mal jointes, les vîtres caſſées, & les autres ouvertures d'une maiſon priſe en mauvais état, & dont on ne penſa pas même à réparer les débris & les incommoditez, en faiſoient une vraye maiſon de pénitence. Ceux qui l'habitoient n'avoient tous pour lit qu'un traverſin rempli de paille d'avoine, & une mauvaiſe paillaſſe piquée & fort dure, arangée ſur des planches apuyées ſur deux traîteaux, ſans matelats, ſans rideau, une ſimple couverture & des draps de la plus groſſe toille. Couchez ainſi preſque à l'air, ils ſentoient toute la rigueur du froid & des ſaiſons. Ceux qui étoient proches des fenêtres, ſe trouvoient trempez de pluye, ou couverts de neige dans l'hyver. Les autres étoient gelez & ne pouvoient ſe réchauffer, parce qu'un air froid & glacé trouvoit entrée de tous côtez : tous voyoient à leur réveil leur haleine épaiſſie & glacée ſur le drap qui la recevoit, & qui étoit roide comme une planche. Enfin ils ſe levoient du lit auſſi froids qu'ils y étoient entrez.

IV. Auſterité de vie de ce nouveau Saint.

Le ſeul M. De La Salle avoit le privilége de s'échauffer pendant la nuit. Son lit cependant n'étoit pas meilleur qu'un autre, ni dans un lieu plus commode ; car il étoit proche une fenêtre. Dans la maiſon il n'y avoit qu'un matelats ou deux au plus, deſtinez pour les malades. On en donnoit un au ſaint homme ; mais il n'en uſoit point. Les Freres avoient ſoin de le mettre ſur ſa paillaſſe, & lui de l'en ôter, quand il étoit prêt de ſe coucher ; & le matin on le voyoit roulé aux pieds de ſon lit. Ainſi on ne concevoit pas comment il pouvoit s'échauffer pendant la nuit, expoſé comme les autres à un air froid & glaçant.

Les Freres qui couchoient dans le même lieu que lui, étonnez de ce qu'il paroiſſoit ignorer cette incommodité, ſe plaignirent un jour pour le ſonder, de ce qu'expoſez aux quatre vents, la chaleur les abandonnoit toute la nuit, & que le lever les trouvoit auſſi froids que le coucher. M. De La Salle ſurpris de ce qu'il entendoit, avoüa qu'il étoit auſſi froid que le lit dans lequel il entroit en ſe couchant ; mais que peu à peu il y reprenoit chaleur. Il ajoûta de plus qu'il ne lui étoit jamais arrivé d'avoir eû froid pendant la nuit. Le changement de linge étoit dans cette Maiſon une autre mortification fort ſenſible. Les Samedis au ſoir chacun trouvant ſur ſa paillaſſe pendant tout l'hyver une chemiſe roide & glacée, qui n'avoit pû ſécher par un tems de gélée, étoit obligé de la prendre telle qu'il la trouvoit. Ainſi la nuit ſervant à la dégeler plus qu'à la deſſécher, tous la ſentoient le matin en ſe levant, comme ſi elle eût ſorti de la leſſive : autre mortification pour le jour, d'avoir ſur la chair nuë une chemiſe moüillée, & d'être obligé de la deſſécher aux dépens de la chaleur naturelle. Sans doute que pour pluſieurs cette pénitence s'étendoit encore à la nuit ſuivante, & qu'un corps froid & à demi gelé, n'avoit pas aſſez de chaleur pour

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

fournir à une chemiſe moüillée, celle qui lui eſt néceſſaire pour la deſſécher en peu de tems. Ainſi pendant tout l'hyver cette peine ne finiſſoit, que pour recommencer. Le jour ſans voir le feu, la nuit ſans ſentir la chaleur, la diſcipline étoit pour ces penitens, le ſeul moyen de ſe réchauffer.

L'uſage chez eux en étoit continuel, & celui des haires & des cilices étoit aſſez ordinaire. L'exemple de leur Supérieur leur en faiſoit envie. Depuis le tems qu'il s'étoit fait le boureau de ſon propre corps, il n'avoit encore pû ſatisfaire ſa colere & ſa vengeance ſur lui. Sa ſainte fureur à le tourmenter croiſſoit au lieu de diminuer ; & il eſt étonnant qu'il ait pû réſiſter pendant tant de tems aux rigueurs de tant d'auſtéritez. Il ne ſe laſſoit point de déchirer ſa chair, & de rougir de ſon ſang les cruelles diſciplines armées de roſettes pointuës dont il ſe ſervoit. En ce tems-là même un des Freres qui balayoit dans la chambre où il couchoit, en trouva une lorſque M. De La Salle étoit avec les autres dans le Jardin, degouttante d'un ſang frais & nouvellement verſé, envelopée dans un papier qui en étoit teint.

Sur ce modéle, les Freres piquez d'une noble émulation, courroient à l'envi dans la cariere de la pénitence. Réſolus de ſe faire des hommes de douleur, ils mettoient en uſage tous les genres de mortification qui peuvent faire ſouffrir la chair. La ſeule obéïſſance mettoit des bornes à leur ardeur ; mais que ne faiſoient-ils pas pour la rendre favorable à leurs deſirs ? M. De La Salle avoit beſoin de ſa fermeté pour les modérer, & de ſa patience pour eſſuyer avec douceur toutes les importunitez qu'on lui faiſoit ſur cet article. Au reſte, ce grand pénitent n'étoit pas difficile, & il accordoit aſſez libéralement les graces qu'on lui demandoit ſur ce ſujet. Après la priere du ſoir, il ſe voyoit environné de Freres, dont les uns lui demandoient permiſſion de prendre la diſcipline, les autres de reſter en priere & en oraiſon juſqu'à onze heures ou minuit, ceux-ci de coucher à plate-terre, ceux-là d'exercer quelque autre genre de mortification. De cette maniére, à peine y avoit-il un lieu dans cette pauvre Maiſon, qui ne fût conſacré par quelque exercice actuel de pénitence. Chacun prenant ſon endroit pour ſe meurtrir le corps à l'aiſe & avec liberté. Le bruit des diſciplines retentiſſoit par-tout ; mais les oreilles qui y étoient accoutumées, n'y faiſoient pas attention. Cependant ſans toutes ces auſtéritez, le genre de vie qu'on menoit en cette maiſon, étoit lui ſeul une vraye pénitence ; car toute la journée diſtribuée en exercices de piété pénibles & laborieux, tenoit tous ceux qui y demeuroient, apliquez à Dieu. Ils diſoient fort lentement le petit Office de la très-ſainte Vierge, debout & ſans apui : ils faiſoient à divers tems trois heures d'oraiſon, toujours à genoux. Deux heures de lecture ſpirituelle partagées dans la matinée & dans l'après-dînée, & d'autres actions ſemblables de piété ou de mortification emportoient le reſte du tems.

La nourriture étoit conforme à la pauvreté de la Maiſon, & à la rigueur de la pénitence qui y régnoit. L'eau pure en étoit la boiſſon. On n'y a jamais fait la cuiſine, ni rien de ce qui regarde le ménage pendant ſept ans qu'on y a demeuré. On y aportoit tous les jours dans une hotte de la maiſon des Freres des Ecoles de la rue Princeſſe, le pain néceſſaire, le potage, & les alimens pauvres & mortifians dont on ſe nourriſſoit : & on croyoit faire beaucoup que de les réchauffer. Le croira-t'on ? Les reſtes de la Communauté des Prêtres de la Paroiſſe de S. Sulpice, & de quelques autres Communautez pauvres elles-mêmes, faiſoient la reſſource de la table de M. De La Salle & de ſon novitiat ; le ſurplus qui y

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

étoit ajouté, étoit des tripes & des pieds de bœuf. Je l'ai déja dit ci-dessus, des gens délicats n'auroient pas pû arrêter leurs yeux sur ces portions, tant elles étoient dégoûtantes même à la vûë, ou ils auroient crû en les envisageant pour se mortifier, avoir remporté une victoire sur la nature. Il n'y avoit qu'un apetit affamé, ou l'habitude de la mortification qui pût faire trouver du goût dans de tels alimens. Au reste, la divine Providence avoit soin de les faire trouver bons à ceux qui s'en nourrissoient, en les leur faisant attendre souvent assez long-tems. Car comme tous les jours on les aportoit de loin ; la pluye, le mauvais tems, les mauvais chemins, & divers autres événemens fortuits, forçoient le Frere porteur de venir tard. Quelquefois même on le déchargeoit en chemin malgré lui. Des voleurs qui l'attendoient au passage, plusieurs fois lui rendirent ce service en enlevant sa hotte. Comme ils étoient eux-mêmes sans doute plus affamez que les Freres (car ces cas n'arrivérent que dans un tems de grande cherté) ils se crurent heureux de trouver un dîner prêt. Quelque mauvais qu'il fût, l'apetit leur servit de sausse, & la faim le leur fit trouver bon. Quand le charitable porteur du dîner des novices vint consterné à la maison en aporter la nouvelle à M. De La Salle, il répondit d'un air gai, *Dieu soit beni.* Ensuite il pria avec douceur le Frere de retourner à Paris chercher les provisions d'un autre repas qui servit de dîner & de souper tout à la fois, & qui comme il est à croire, ne fut pas insipide à des hommes auxquels l'air vif & dévorant de la Campagne & le travail de tout le jour, devoit avoir aiguisé l'apetit. Ce qui est admirable, c'est que M. De La Salle & ses novices se croyoient encore trop bien nourris, & que la plûpart se privoient de leurs portions, ou d'une partie. Ils ne vivoient tous que d'aumônes, & des aumônes que les mandians & les plus misérables vont attendre à la porte des riches ; puisque les Freres des Ecoles de Paris, comme je l'ai dit, alloient recueillir dans quelques Communautez les restes des tables, & en faisoient part par charité aux novices de Vaugirard.

La coutume de faire la coulpe devant le dîner & le souper, en amena une autre qui en étoit le fruit, & qui n'étoit pas moins mortifiante que la premiere. La pénitence ordinaire de la coulpe étant d'aller à l'écart prendre la discipline, il arrivoit souvent que près d'une moitié des Freres étoit occupée dans ce douloureux exercice, tandis que l'autre étoit au Réfectoire. Pour l'ordinaire, à tous les repas il y en avoit quelques-uns qui le commençoient par cet avant-mets ; & ce qui étoit pour les plus mortifiez de plus exquis, c'est qu'ils pouvoient quelquefois le goûter à loisir ; car il arrivoit par-fois, que le pieux Supérieur distrait sur ceux qu'il ne voyoit pas sous ses yeux, & qui étoient en pénitence, oubliant de leur envoyer ordre de la cesser, leur laissoit un grand tems pour se maltraiter : en effet, ces humbles pénitens qui n'osoient mettre la main à la discipline, qu'à la voix de l'obéissance, l'attendoient pour s'en desarmer, & en attendant se frapoient sans rélâche. Il arrivoit cependant pour l'ordinaire, quoiqu'un peu tard, que quelqu'un des Freres plus attentif sur les absens, faisant ressouvenir leur Supérieur de la longueur du tems qu'il les laissoit en pénitence, l'avertissoit de les faire rapeller. Alors une mortification étoit suivie d'une autre qui enchérissoit sur la premiére ; car le tems du repas étant en partie passé, lorsque les pénitens entroient au Réfectoire, ils en sortoient avec les autres après avoir un peu mangé, & ne faisoient tout au plus qu'un demi dîner ou un demi souper. Comme on ne les y renvoyoit jamais pour achever leur repas commencé, ils avoient l'avantage d'unir le jeûne à la discipline, ou à une autre

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

autre eſpece de mortification. Ceux à qui cela arrivoit, étoient ceux qui paroiſſoient les plus contens, & qui paſſoient la récreation avec plus de gayeté. Loin de murmurer, comme ceux dont parle le Prophête, lorſqu'ils ne ſont pas raſſaſiez, ils ſe réjoüiſſoient de leur bonne fortune, ravis d'avoir pû maltraiter à leur aiſe leur corps, & de le laiſſer preſque à jeun après l'avoir flagellé en le regardant comme une mauvaiſe bête, qu'on ne fait avancer qu'à force de coups, & à laquelle on plaint le peu de nourriture qu'on lui donne, parce qu'on l'en croit indigne.

La ferveur de ce noviciat étoit ſi grande, que pour contenter ceux qui le compoſoient, il ne falloit point leur épargner les pénitences. Les plus mortifiantes étoient celles qu'on acceptoit avec plus de joye. La plûpart pour obliger leur ſaint Supérieur de les traiter avec toute ſorte de rigueur, exageroient leurs fautes ; & quand il ne leur en accordoit pas d'auſſi grandes qu'ils deſiroient, ils alloient ſe jetter à ſes pieds, & l'obligeoient de leur être plus ſévére, & d'armer ſon bras pour punir leurs lâchetez & leurs tiédeurs. Il y en avoit d'autres qui ſuivant la maxime de S. François de Sales, ne demandoient rien ; mais qui acceptoient avec joye des mortifications qui n'étoient point de leur choix, comme de ne manger qu'un morceau de pain, & ne boire qu'un coup d'eau ; de reſter à genoux au milieu de la cour preſque tout le tems du dîner ou du ſouper, ou proche une fenêtre, lorſque la curioſité les avoit portez à regarder en paſſant, à travers les vitres. Ceux-là auſſi ne revenant au Réfectoire que ſur la fin, diſoient graces avec les autres pour un repas qu'ils laiſſoient en ſortant à moitié, ou preſque entier ſur la table, ſans avoir que très-peu mangé. En un mot, dans cette Ecole de vertu, on en briguoit toutes les pratiques, & on mettoit toute ſon ambition à courir dans le chemin étroit & épineux de la perfection.

V. Etrange pauvreté de ce noviciat.

Par la pauvreté de la Maiſon & de la nourriture, on peut juger de celle des habits & des vétemens. Gens qui ne vivoient que des reſtes mandiez ; & ſi je puis leur faire l'aplication de ces paroles de l'Evangile, gens qui ſe trouvoient heureux de *ramaſſer comme font les petits chiens, ce qui tomboit des tables*, étoient habillez comme ceux qui les demandent. Les plus pauvres gens n'auroient pas daigné ramaſſer la dépoüille de tous les Freres & de leur Supérieur. Dans la vérité, ils en portoient eux-mêmes l'air & la figure dans tout leur extérieur. Je ſuis perſuadé que ſi les bas, les ſouliers, les robes, les capotes, les chapeaux des Freres, & tous les autres meubles de leur Communauté, euſſent été jettez à la porte, ils euſſent pû attirer des regards de pitié des yeux de tous les paſſans, mais qu'ils n'euſſent pû attirer la main d'aucun d'eux pour les ramaſſer. Tous leurs vétemens mis enſemble, n'auroient compoſé qu'un amas de haillons couverts de vermine, propres à jetter ſur le fumier. En regardant tous les novices les uns après les autres, depuis la tête juſqu'aux pieds, tout y faiſoit horreur ou compaſſion. On n'en auroit pas pû trouver un ſeul, dont les ſouliers, ou le chapeau, ou la robe, ou les autres habits n'euſſent pû tenir rang parmi les choſes inutiles & de rebut. Des ſouliers vieux & uſez qui avoient peine à tenir aux pieds, des bas déteints & déchirez, des robes & des capotes rapetaſſées & couſuës de pluſieurs lambeaux d'étoffe & de couleur différente ; de vieux chapeaux rongez par les bords, pleins de trous & craſſeux, faiſoient de chaque Frere en particulier un homme de pitié ; & de tous une troupe de gens miſérables, que leur ſeule profeſſion diſtinguoit des gueux, & que la ſeule piété rendoit vénérables à ceux qui en avoient. M. De La Salle auſſi pauvre qu'eux, &

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

en tout ſemblable à eux, ne couvroit ſa mauvaiſe ſoutane que d'une capote qui ne valloit pas mieux qu'elle, & dont la vétuſté changeoit la couleur ; & ne couvroit ſa tête que d'un chapeau à large bords, qui lui tomboit ſur les épaules. Quand ils ſortoient tous enſemble dehors, pour aller à une chapelle voiſine où M. De La Salle célébroit la ſainte Meſſe & les communioit, on eût crû voir des pauvres ſortir de leur hôpital, ou des gens venir d'un autre monde. Ils repreſentoient au naturel les Gabaonites, qui ſurprirent Joſué en lui faiſant accroire par l'ancienneté de leurs vétemens & le deſordre de leur équipage, qu'ils étoient des étrangers d'un pays très-éloigné. Ils rapelloient l'image de ces hommes divins qui étant regardez comme la balayeure du monde, ſervoient Dieu dans la faim, dans la ſoif, & dans la nudité. Ils étoient tous ſi pitoyablement vétus, que quand il falloit aller à la Paroiſſe faire les Pâques, ou y aſſiſter le jour de ſaint Lambert qui en eſt le Patron, ils avoient beſoin de deux ou trois jours de préparation pour s'ajencer, afin de paroître ſans indécence. Quelques ſoins qu'ils priſſent, pour ne point choquer les regards des ennemis de la ſainte vertu de pauvreté ſi mépriſée & ſi haïe dans le monde, en frapant les yeux les moins attentifs & les plus indiférens, ils s'attiroient les mépris des uns, & la compaſſion des autres. Pour ſurcroît de confuſion, la vermine qui rarement eſt ſéparée de l'extrême pauvreté, en attirant l'indignation & les mépris, éloignoit d'eux tout le monde, & laiſſoit autour d'eux un grand vuide dans les Egliſes.

Ce qui étoit le plus admirable, c'eſt que tous ces pauvres volontaires regardoient leur pauvreté comme un tréſor, & paroiſſoient plus contens que Salomon dans toute ſa gloire. Celui qui étoit à leur tête, après avoir fait l'échange des richeſſes de l'Egipte, avec la pauvreté de Jeſus-Chriſt, ſavoit leur faire goûter par ſon exemple & ſes paroles, la manne cachée qu'il y trouvoit. En effet, preuve du contentement de leur cœur, & du ſoin de la divine Providence ſur ce petit troupeau, c'eſt qu'aucun d'eux ne fut malade pendant les ſept années d'une rigueur ſi exceſſive, & d'une pauvreté ſi extrême, que le noviciat reſta dans la maiſon de Vaugirard. Village heureux qui a été ſanctifié par la demeure & par la preſence de M. Ollier, & enſuite par celle de M. De La Salle, qu'on doit apeller ſon fils, puiſqu'il a été élevé dans ſa maiſon, & rempli de ſon eſprit : deux des plus ſaints perſonnages que Paris ait poſſedé dans ce dernier ſiécle ! Heureux village qui a eu l'honneur d'être le berceau du célébre Séminaire de S. Sulpice, pépiniere de tant de ſaints Eccleſiaſtiques, & celui de l'Inſtitut des Freres des Ecoles Chrétiennes & Gratuites ! Il ſemble que la divine Providence qui a ſoin d'opoſer les plus grands exemples aux plus grands ſcandales, & au torrent des péchez, des actions héroïques de vertu, ſe fût fait un plaiſir de donner en ſpectacle dans un Village ſi décrié par les deſordres & les débauches, une nation ſainte propre à l'édifier & à le ſanctifier. En effet, par-tout où l'on voïoit les diſciples de M. De La Salle, on croyoit voir des hommes diferents des autres, & qui n'avoient avec eux que la même terre & la même habitation commune. En voyant de jeunes gens à la fleur de leur âge marcher toujours en ſilence dans les ruës de Paris, auſſi recuëillis que s'ils euſſent été aux pieds du Crucifix, attentifs à Dieu, ſans être diſtraits du fracas d'une Ville ſi tumultueuſe ; autant ſourds au bruit qui frape les oreilles de tous les paſſans, qu'aux inſultes qu'on leur faiſoit ; ne pouvoit-on pas ſe repreſenter des morts qui ſortent de leur tombeau, & qui paroiſſent parmi les vivans, ſans

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

pourtant vouloir entrer en ſocieté avec eux ? Pour moi, en voyant alors M. De La Salle accompagné des ſiens, je m'imaginois voir S. François avec les Freres mineurs, qui ſortoit pour édifier, & qui croyoit avoir ſuffiſamment prêché, quand il avoit paru en public.

CHAPITRE XI.

Suite du même ſujet. Ferveur du Noviciat de Vaugirard.

LE feu divin qui étoit allumé dans le Noviciat de Vaugirard, ſervit à réchauffer tous les Freres de l'Inſtitut. Les fervens y trouvoient de nouvelles flâmes, & ceux qui avoient laiſſé atiédir leur premiere charité, vinrent y acheter au prix de leur ſang & des plus ſenſibles mortifications, cet or embraſé, qui n'a point de prix, & qui rend ſouverainement riche. Je ne dirai rien que de vrai, quand j'avancerai que le zéle ingénieux de M. De La Salle pour la ſanctification de ſes enfans, trouva le moyen de faire autant de novices qu'il avoit de Freres, & de les retenir au noviciat tout le tems qu'il ſubſiſta à Vaugirard & à Paris ſous ſa conduite. Comment cela ? C'eſt qu'il rapelloit toutes les ſemaines à cette maiſon d'épreuve tous les Freres qui étoient à Paris ; & qu'il faiſoit revenir tous les ans, pendant la vacance, ceux qui étoient dans les établiſſemens de la dépendance de Reims, pour prendre place parmi les novices, & ſuivre leurs exercices. Par cette ſainte induſtrie, la ferveur du noviciat de Vaugirard s'étendoit à tous les Freres ; quiconque étoit Frere, étoit novice, & l'étoit pendant toute ſa vie.

Ceux des Ecoles de Paris étant les plus voiſins de Vaugirard, y paſſoient la moitié de l'année ; car ſans parler du tems de la vacance, ils y venoient les ſoirs des veilles des Jeudis, des Dimanches & des Fêtes, & ne s'en retournoient que le lendemain de ces jours. Leurs lits qui ne conſiſtoient que dans des paillaſſes piquées jettées à terre, étoient toujours préparez ; & pendant leur ſéjour dans cette ſainte maiſon, nulle diférence entre eux & les novices. Confondus enſemble dans la pratique des mêmes exercices, ils ne ſe diſtinguoient des nouveaux venus que par une plus grande ferveur, ils ſervoient de modéles à ceux-ci, & les animoient à la pratique des mortifications & des pénitences, en leur en donnant les plus grands exemples. La peine de venir & de retourner ſi ſouvent de Paris à Vaugirard, & de Vaugirard à Paris en Eté & en Hyver, de faire un long chemin dans la bouë, dans la neige, dans les grandes chaleurs & dans les grands froids, ne rallentiſſoit point l'ardeur avec laquelle ils venoient ſous les aîles de leur Pere dans cette maiſon de mortification. En quelque état qu'ils y vinſſent, moüillez, crottez, couverts de ſueur, de pluye, ou de neige ; arrivez à Vaugirard ſans ſe donner, ni le tems, ni la ſatisfaction de ſe repoſer, de ſe décroter, de ſe réchauffer, ou de deſſécher leurs habits, ils ſe trouvoient ſur le champ aux exercices qu'on faiſoit, comme s'ils euſſent ſorti d'un lit de repos, frais & bien repoſez.

Après tout, en ces rencontres, l'eſprit de mortification venoit fort à propos remplacer les petites commoditez, que l'inſtinct de la nature deſiroit dans un lieu qui en étoit dépourvû ; car s'ils euſſent écouté les inclinations de la chair,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

amie du repos, ils euſſent en vain cherché les moyens de la contenter dans une maiſon où ils manquoient de tout. Dégarnie de tous meubles, vuide de tout ce qui n'eſt pas abſolument néceſſaire au ſoutien de la vie, on n'y voyoit ni chaiſes pour s'aſſeoir, ni habits pour changer, pas même de feu pour l'uſage ordinaire de la vie, on n'y en faiſoit que pour réchauffer les alimens aportez de Paris. Tout le reſte du tems, quelque rigoureuſe que fût la Saiſon, quelque âpre que fût la gelée, il n'y en paroiſſoit point. Les Freres ſaiſis de froid ne trouvoient de reſſource pour ſe réchauffer, que dans la chaleur de la charité, ou dans le retour du Soleil & des jours de l'Eté, ou comme je l'ai déja dit, dans l'exercice de la diſcipline, & ils auroient pû avec raiſon, apeller le lieu qu'ils habitoient, la maiſon où tout manque. Pour s'y plaire, il falloit laiſſer ſon corps à la porte en y entrant. Il n'y avoit que ceux qui oublioient qu'ils avoient une chair infirme, ou qui ne s'en reſſouvenoient que pour la maltraiter, qui puſſent s'accommoder d'une maiſon où la nature étoit autant crucifiée, que l'eſprit étoit content. La ferveur par conſéquent, y étoit néceſſaire pour ſoutenir la foibleſſe humaine ; auſſi ceux à qui elle manquoit, ne pouvoient pas y faire un long ſéjour, comme nous l'allons bien-tôt voir. Mais enfin, comme diſoit la grande ſainte Théreſe, *où il y a moins de nature, il y a plus de grace.* Dieu ſe communique à l'ame qui ne tient preſque plus à ſon corps, & qui quoique unie à lui, l'oublie & s'éléve au-deſſus de ſes deſirs. L'abondance des dons & des conſolations divines, ſe meſure ſur le ſoin qu'elle a de ſe renoncer. Dans ces académies de vertu, ceux-là ſont toujours les plus contens, qui ſont les plus mortifiez. Les Freres venus de Paris à Vaugirard, ſouvent avec tant de peines, fatiguez du travail, du chemin, & des exercices du noviciat, voyoient avec joye à un jour laborieux ſuccéder une nuit fâcheuſe, qui fourniſſoit de l'aliment à leur mortification, en leur preſentant des lits humides ou glacez pendant tout l'Hyver, dans des lieux où l'uſage du feu étoit interdit.

I. L'éclat de la vertu de M. De La Salle & des Freres, attire bien des gens dans la maiſon. Peu y reſtent ; & cependant le nombre de ceux qui reſtérent, alla à trente-cinq.

Ces nouveaux habitans de Vaugirard que leur Supérieur y tenoit avec lui cachés dans le ſilence & dans l'obſcurité, & qu'on ne voyoit ſortir de leur maiſon que pour aller à l'Egliſe, ne purent pas ſe dérober aux yeux des paſſans & de ceux qui demeuroient dans le lieu. Leur nouveau genre de vie & de vêtemens qui les diſtinguoit aſſez, ne tarda pas à les faire connoître. L'éclat de leur vertu frapa, & ſoit curioſité, ſoit attrait de s'aſſocier à eux, on voulut les voir de plus près, & entrer en commerce avec des gens qui s'étudioient à le rompre avec le monde entier. On le ſçait, la ſainteté perce enfin tôt ou tard les nuages dans leſquels elle s'envelope elle-même, & malgré ſes efforts, elle brille de loin. Ses attraits ſervent à la grace de diſpoſitions, pour attirer ceux qui y ſont apellez. La vûë des Saints inſpire le deſir de la ſainteté, & leur ſocieté eſt un puiſſant moyen pour l'acquérir. Dieu après les avoir cachez dans le ſecret de ſa face (ſelon l'expreſſion de l'Ecriture) les découvre à ceux qu'il veut leur rendre ſemblables ; & quand il les a fait voir à ceux-ci, il les preſſe de s'aller joindre à eux ; c'eſt ce qui arriva.

En voïant M. De La Salle à la tête de ſes diſciples, on crut voir la célébre maiſon de la Trape au voiſinage de la capitale du Royaume, ou une colonie de ces ſaints pénitens qui venoit édifier cette grande Ville, & lui aprendre que les derniers tems faiſoient revivre la pauvreté, l'humilité, l'eſprit de pénitence & d'oraiſon, des premiers ſiécles de l'Egliſe. Des ſujets touchez de Dieu, & frapez de la ſainteté des Freres, demandérent entrée dans la maiſon l'année même qui ſuivit l'é-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

rection de ce noviciat, & M. De La Salle donna l'habit le premier Novembre 1692. à cinq novices & à un Frere servant. Dans la suite, il eut à choisir dans le nombre de ceux qui se presentérent. L'épreuve en étoit facile, & ne tardoit pas à se faire ; car ceux qui venoient dans cette maison, qu'on pouvoit à juste titre nommer la maison des Martirs de la pauvreté & de la pénitence, n'y pouvoient pas demeurer sans avoir le généreux dessein de le devenir. Ceux que la curiosité, ou que la néceſſité y amenoit, en portoient la peine en y entrant ; car la compagnie, la vie, & l'exemple de ces hommes crucifiez, leur paroissant insuportable, la pénitence & la mortification qui y étoient en vigueur, & que la grace seule fondée sur une forte vocation, pouvoit faire goûter, leur faisoit peur, & les obligeoit de demander au plûtôt qu'on leur ouvrit la porte d'une maison, qu'ils regardoient comme une prison de criminels volontaires, qui se condamnoient eux-mêmes au suplice de la vie la plus pauvre & la plus austere. Si le respect humain les y arrêtoit quelques jours : Ces jours étoient pour eux des mois & des années, & il leur tardoit d'être délivrez d'une captivité qui mettoit leurs sens, leurs corps, & leurs ames à la torture. M. De La Salle de son côté recevoit tous ceux qui se presentoient sans examen & sans choix, bien persuadé que le genre de vie qu'on menoit dans sa maison, étoit comme un vent fort & impetueux, qui en laissant tomber le bon grain dans l'aire du Pere de famille, le purgeoit & le démêloit d'avec la paille & l'ivraye. Il ne se trompoit pas : les plus fermes & les plus réfolus qui y venoient sans vocation & sans un desir efficace de se donner à Dieu, ne pouvoient gagner sur eux d'y passer une semaine ou dix jours au plus ; & ils ne manquoient pas quand ils étoient sortis de sonner de la trompette pour publier par-tout, qu'il faloit vouloir être homicide de soi-même, pour demeurer avec les Freres. Un ennemi secret & caché qui vouloit du mal à quelqu'un, faisoit l'éloge de cette maison à ceux dont il vouloit se venger, & leur inspiroit le desir d'y entrer, pour avoir le plaisir malin de les en voir sortir comme lui, après leur avoir fait acheter par une prison de quelques jours, le plaisir de satisfaire leur vaine curiosité.

La famine de 1693. & de 1694. y en amena d'autres qui manquant de pain, y en venoient chercher, mais ils n'y demeuroient pas long-tems ; car la rigueur de la pénitence chassoit bien-tôt ceux que la faim avoit attirez ; & ils aimoient encore mieux la souffrir en sortant, que d'y rester pour la rassasier aux dépens de leurs corps. Il y en avoit d'autres que l'esprit de Dieu y conduisoit, & que le bon exemple y arrêtoit : ceux-là donnoient bien-tôt les preuves d'une forte vocation, par le contentement qui étoit marqué sur leur visage, par la ferveur qui les animoit, & par le goût qu'ils montroient pour la vie crucifiée. Ainsi cette maison étoit ce grand filet, où toutes sortes de poissons bons & mauvais venoient se prendre, mais que le Maître celeste ne tardoit pas à démêler, en choisissant les bons & en rejettant les mauvais. De douze il n'en restoit qu'un ou deux au plus. Et cette petite troupe d'Elûs alla au nombre de trente-cinq, qui persévererent avec un courage invincible dans une maison qui étoit le centre de la pauvreté, de la pénitence, de l'humiliation & de la mortification.

Ce qui faisoit sentir le doigt de Dieu, c'est que de ce nombre il n'y en avoit que deux qui fussent pauvres. Les autres étoient assez à leur aise & pouvoient vivre heureux dans leur état ; mais le bon exemple & la ferveur leur faisoient trouver du goût dans une maison, qui ne presentoit que des horreurs à la nature & des rebuts de la part du monde. Cette grace si abondante qui faisoit cou-

F n. Entre ces 35. qui resterent deux seuls étoient pauvres les tous autres étoient riches & à leur aise.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

ler l'eau de la pierre, & qui rendoit douces à ces vrais Iſraëlites les eaux ameres de la mortification, étoit la récompenſe de ces genereux ſacrifices que M. De La Salle avoit faits de ſon Canonicat & de ſon bien de Patrimoine. *Depuis que j'ai tout quitté*, diſoit-il ſouvent lui-même, *je n'en ai pas connu un ſeul qui ait été tenté de ſortir par le prétexte que nôtre Communauté n'eſt point fondée.* C'eſt par ces paroles qu'il finit le memoire ſur lequel nous avons travaillé juſqu'à preſent, depuis le commencement de ce ſecond Livre.

Il faloit que la vocation de ces jeunes gens fût bien forte, pour tenir ferme dans un état ſi crucifié; & que la grace fût bien abondante, pour ſe répandre ſur tant de Poſtulans qui venoient demander l'entrée d'une maiſon alors ſi pauvre, que ſouvent le pain y manquoit. Nous allons en effet bien-tôt voir à quelles extrêmitez M. De La Salle ſe vit réduit avec ſon troupeau dans les années 1693. & 1694. Ce tems de famine lui ayant fait ſentir toutes ſes rigueurs, c'eſt une merveille de la Providence qu'il ait pû échaper avec les ſiens aux tempêtes de la faim & de la miſere: Il n'y avoit ſans doute qu'une ferveur extraordinaire qui pût fixer dans une maiſon où la diſette ſe faiſoit ſentir plus que par-tout ailleurs, des gens qui en mettant le pied dehors, ſe fuſſent trouvez chez eux à leur aiſe.

Mais comment M. De La Salle a-t-il pû fournir à la dépenſe de tous ceux qui ſe preſentoient à lui, & qu'il admettoit indifferemment dans la maiſon pendant des tems ſi fâcheux? Car puiſque ſur le témoignage d'un Frere qui eſt encore vivant, & qui a été témoin de tout ce qui eſt ici raporté, de douze qui entroient dans cette maiſon de Vaugirard, il n'en reſtoit qu'un ou deux; il faut qu'il y en ſoit entré trois cens & plus, pour qu'il y en ſoit demeuré trente-cinq, voilà ſans doute une des merveilles de la divine Providence. Ces ſortes de miracles ſe font pour ceux qui s'abandonnent à elle, & qui ont tout quitté pour Jeſus-Chriſt. Comme tout le monde étoit bien venu dans cette pauvre maiſon, & qu'elle ouvroit ſon ſein à tous les pauvres, on s'y preſentoit avec confiance. L'entrée n'en coutoit jamais rien à perſonne. Quand après y avoir demeuré on vouloit ſe retirer; la ſortie en étoit auſſi gratuite que l'entrée. Quelquefois elle ſervoit d'azile aux abandonnez, & de lieu de paſſage à ceux qui cherchoient mieux. Entre ceux-là des Prêtres étrangers venoient s'y refugier, & ils vivoient ſans contrainte avec la liberté de dire la ſainte Meſſe tous les jours, de ſe lever plus tard que la Communauté, de ſortir & de vâquer à leurs affaires; mais à l'exception d'un demi ſeptier de vin que M. De La Salle leur faiſoit donner à chaque repas: leur nourriture n'avoit rien de différent de celles des Freres. Une maiſon ſi pauvre & ſi penitente n'en avoit pas une meilleure à preſenter. Toutefois ce charitable hoſpice à la porte de Paris, étant commode pour ceux qui y avoient affaire, il y en avoit toûjours quelqu'un & ordinairement deux ou trois qui en profitoient. Quand M. De La Salle étoit obligé d'aller à Reims, un de ces Prêtres ſupléoit à ſon abſence & celebroit la ſainte Meſſe où les Freres aſſiſtoient.

III. M. De La Salle raſſemble pendant la vacance des Ecoles, tous les Freres à Vaugirard, & ils y menent la vie de Novice. Leur ferveur.

Le tems de la Vacance des Ecoles étant venu, le zélé Supérieur s'empreſſa de procurer aux Freres de Reims, de Lâon, de Guiſe & de Réthel, les avantages de ſon Noviciat, en les raſſemblant tous dans cette maiſon de bénédiction, où ils venoient ſe renouveller dans l'eſprit & la grace de leur vocation. Leur ſéjour dans la maiſon commença par une retraite de dix jours, ou plûtôt tout le mois de Septembre fut un mois de retraite pour eux. M. De La Salle à leur tête les conduiſoit dans tous les exercices, & les animoit encore plus par ſes actions que

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

par ſes paroles pleines d'onction & de l'eſprit de Dieu. Ainſi ce bon Pere avoit la ſatisfaction de voir tous les ans ſes enfans accourir avec joïe de trente, quarante & cinquante lieuës, pour ſe jetter entre ſes bras, diſpoſez à recevoir toutes les impreſſions qu'il vouloit leur donner. Tous venoient avec une ſainte émulation recevoir ſes inſtructions, rechercher ſes avis, ſe ſoumettre à ſes corrections & profiter de ſes exemples. Toute ſon aplication pendant ce mois étoit de faire à l'égard de ceux-là, l'Office qu'il exerçoit à l'égard de ceux qui reſtoient à Paris; c'eſt-à-dire, l'office de Pere tendre, de Paſteur vigilant, de Supérieur éclairé, de Directeur charitable, & de médecin habile & expérimenté. Il les éclairoit de ſes lumieres, il pénétroit dans le fond de leurs ames, il leur découvroit les racines des vices & des paſſions, il leur aprenoit à les combattre, & il les rempliſſoit de courage & de force pour travailler à remporter ſur eux-mêmes une victoire journaliere. Tous ces bons Freres ne recevoient pas la grace en vain: comme les ouvriers apellez en la derniere heure à la culture de la vigne, ils s'efforçoient d'atteindre ceux qui y avoient été envoyez à la premiere; & par un redoublement de ferveur, ils tâchoient de faire pendant leur mois les progrez dans la vertu que les autres avoient faits pendant l'année.

Cette noble émulation ne pouvoit qu'avoir de bons effets; car en redoublant la ferveur des uns & des autres, elle redoubloit leur humilité. Les anciens honteux de voir les nouveaux ſi avancez dans la voye étroite & épineuſe qui conduit à la vie, hâtoient le pas pour les ſuivre & pour les préceder. Ceux-ci confus de ſe voir ſurpaſſez, s'accuſoient de lâcheté & de tiedeur, & faiſoient les plus grands efforts pour n'être point les derniers à courir dans une cariere, où chaque pas coûte à la nature & où l'on n'avance qu'à meſure qu'on ſe fait violence.

La petite maiſon de Vaugirard ſe trouva alors ſi remplie, qu'il ne ſe trouva qu'un Grenier pour loger les Freres venus de loin: elle n'étoit pas non plus aſſez riche pour fournir à chacun d'eux une paillaſſe. Ainſi le ſeul moyen de les y loger tous, fut de les mettre dans un Grenier, à peu près comme le ſont dans une étable, les animaux qu'on y retire, ſur un lit commun de paille. Un ſeul fait ſervira de témoignage à la ferveur de ces Freres venus de Province. Un d'eux venu à pied comme les autres, quoique fort fatigué, ne chercha de repos que dans les exercices de pieté, qu'il ſuivit le reſte du jour de ſon arrivée. Enſuite témoin oculaire de tous les differens genres de pénitences qui furent exercez à ſes yeux pendant le ſouper, après s'être reproché ſa lâcheté, confus en lui-même & plein de cette ſainte colere qu'il voyoit régner dans la maiſon contre la chair, il ne put ſe réſoudre à aller ſe coucher ſans en avoir fait ſentir les effets à la ſienne. Impatient ſur ce point, & ne pouvant differer juſqu'au lendemain une pénitence qui lui paroiſſoit journaliere dans la maiſon, ce fut beaucoup pour lui d'attendre après la priere du ſoir à demander une permiſſion qu'il lui paroiſſoit honteux de demander ſi tard. Quand il l'eut obtenuë, il fut encore plus honteux d'avoir perdu en chemin l'inſtrument de ſa pénitence, ou de l'avoir laiſſé dans le païs d'où il venoit. Car alors tous les Freres comme de bons ſoldats toûjours armez, portoient toûjours cet arme ſur eux. Celui-ci ſe voyant donc dans le moment de livrer un combat ſanglant à ſon ennemi domeſtique, comme un ſoldat ſans armes, & ne voulant ni reculer, ni differer d'un moment l'attaque, ſe vit obligé d'avoir recours à la charité d'un autre Frere & d'emprunter ſa diſcipline. L'uſage qu'il en fit fut ſi violent, qu'il la rendit teinte de ſon ſang. Celui qui la reçut en ſentit l'humidité & en vit ſa main rougie. Celui-ci montrant le lende-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

demain à M. De La Salle le gage de la ferveur du Frere étranger, crut l'étonner ; mais le ſerviteur de Dieu accoûtumé à de pareils ſpectacles, & qui faiſoit porter lui-même à ces inſtrumens de la pénitence les marques de ſa ferveur chaque jour qu'il en uſoit, ſurpris lui-même de la ſurpriſe du dernier Frere, la lui fit ſentir en ſouriant & en hauſſant les épaules.

La maniere dont tous les Freres des Ecoles réünis à Vaugirard, paſſerent le tems de la Vacance de 1691. ſervit de regle aux années ſuivantes. Tout le tems que le Noviciat ſubſiſta dans ce Village qui fut de ſept années, tous les Freres s'y rendoient de tous côtez par les ordres de M. De La Salle, & y renouvelloient leur ferveur par une retraite de dix jours & un mois de Noviciat dont ils ſuivoient les exercices. Ce fut dans cette maiſon que la table fut ſervie en abſinte, de la maniere qui a été raportée ci-deſſus. Le Frere cuiſinier voyant que le Jardin en étoit plein, & croyant en de bonne foi que cette herbe étoit bonne à manger, & qu'elle pouvoit remplacer le défaut des autres légumes, en fit une diſtribution, qui en faiſant preuve de ſon ignorance, rend témoignage à la pauvreté de la maiſon. La mortification y avoit pris un ſi grand empire, qu'on ne s'y croyoit pas permis d'ôter les mouches qui tomboient dans le potage ou dans les portions qu'on ſervoit. Mais rien ne rebutoit ces hommes mortifiez, témoins des exemples que leur Supérieur leur donnoit en ce genre ; car il mangeoit une ſoupe pleine de mouches, ſans paroître les apercevoir ; & voyant un jour un des Freres qui prenoit ſoin d'en purger la ſienne, il lui fit ſigne de n'y pas regarder de ſi près. Au reſte, quelque auſtere que fût la maiſon de Vaugirard, M. De La Salle en faiſoit un Paradis terreſtre & un lieu de délices, parce qu'il s'y voyoit libre de ne mettre aucune borne à ſa ferveur, & de ſe livrer ſans ménagement à l'eſprit de pénitence & d'oraiſon. Vuide de tout autre ſoin que de celui de ſa perfection, il la cherchoit dans une étude & une pratique continuelle de l'abnegation & de la mort à ſoi-même. Il n'enſeignoit aux autres que ce qu'il pratiquoit devant eux. Rien d'humiliant, rien d'auſtere, rien d'amer pour la nature, dont il ne leur donnât des exemples continuels. Nul office vil, nul travail penible, nul exercice mortifiant, dont il ne fît l'eſſai & l'épreuve ſur lui avant que d'en inſpirer la pratique. De plus, dans cette petite communauté il étoit l'homme univerſel, faiſant l'office de Supérieur, de Maître des Novices, d'œconome & de Procureur. Il eſt vrai que l'office de Procureur d'une maiſon qui ne vivoit que d'aumônes, & où il n'y avoit rien à défendre, ni contre la rapine, ni contre la chicane, ne lui donnoit pas grand embaras. Ainſi le ſoin de pourvoir à tout ne déroboit guéres de tems à ſon recuëillement & à ſon oraiſon, ni même à ſon repos : deſorte que ſouvent il n'entendoit pas le réveil-matin, quoiqu'il fût proche de lui ; car ſon humilité avoit encore pris ſur ſon compte le ſoin de réveiller la Communauté, & il ajoûta pendant pluſieurs mois cet office de ferveur à tous les autres qu'il exerçoit dans la maiſon. Comme il ſe couchoit fort tard, & que ſon ſommeil étoit court, il ne faut pas s'étonner qu'il fût ſi profond que le bruit du réveil ne fût pas quelquefois aſſez fort pour l'en tirer. Mais quand cela arrivoit, il en faiſoit pénitence publique, & il ſe condamnoit lui-même à ne manger à terre pendant le diner qu'un petit morceau de pain ſec, apres & avoir accuſé en plein Refectoire ſa prétenduë faute, & après en avoir humblement demandé pardon à chaque Frere à genoux, profondement incliné en poſture de criminel.

M. De La Salle demeurant à Vaugirard, avoit dans ſon voiſinage un Seigneur de grande vertu qui vivoit retiré & dans une eſpece de ſolitude proche l'Obſervatoire.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

ratoire. C'étoit M. le Comte du Charmel : il paſſoit à la Trappe une partie de l'année, ſur-tout le Carême, & il employoit l'autre dans toutes ſortes de bonnes œuvres. Sa vie étoit une vie d'oraiſon, & il montroit au monde ſous un habit ſéculier, le recueillement de ces illuſtres ſolitaires dont il alloit étudier les exemples & pratiquer la pénitence. Le Religieux de la Trappe retiré de ſon deſert, ſembloit revivre en lui & paroître à Paris pour édifier le Public, & annoncer aux hommes quelle étoit la maiſon d'où il ſortoit. Toutefois ces deux grands ſerviteurs de Dieu uniquement renfermez en eux-mêmes & occupez à plaire au Seigneur & à demeurer dans l'oubli, vivoient aſſez proches l'un de l'autre ſans ſe connoître. La rencontre de trois Freres en voyage qui furent conduits au Château de M. le Comte du Charmel par le Curé du lieu, aprit à ce Seigneur qu'il avoit preſque à la porte de ſa maiſon proche Paris, une Communauté qu'on pouvoit regarder comme l'image de la vie pénitente & mortifiée de l'Abbaye de la Trappe, & que M. De La Salle étoit preſque ſon compatriote ; car le Château de M. le Comte du Charmel dans le Diocèſe de Soiſſons, n'étoit qu'à neuf lieuës de Reims.

Les trois Freres en y paſſant furent demander l'hoſpitalité à M. le Curé, qui ſurpris encore plus de la modeſtie de ces jeunes gens, de leur pieté, & de leur régularité, que de la nouveauté de leur habit, voulut faire part de ſa découverte au Seigneur du lieu. Sur le recit que lui fit le Paſteur de la vertu de ſes hôtes, il fut curieux de les voir & de les entretenir. S'étant informé en détail de leur maniere de vie & des fins de leur Inſtitut, tout ce qu'il en aprit le charma ; & ce qu'il vit en ces trois jeunes hommes l'édifia ſi fort, qu'il voulut que ſa maiſon à l'avenir ſervît d'hoſpice à tous les Freres qui paſſeroient par ſon village. Il leur recommanda même de prier M. De La Salle de ſa part, de choiſir ſon Château pour le domicile des Freres, & de diriger par-là la marche de tous ceux qui feroient voyage dans ces quartiers.

IV. M. De La Salle eſt viſité par M. le Comte du Charmel qui vivoit près de Vaugirard en ſolitude & en oraiſon.

La vûë de ces Freres qu'il reçut & qu'il logea avec grande charité, après leur avoir fait faire oraiſon avec lui dans ſa Chapelle, lui ayant inſpiré un grand deſir de connoître leur Superieur, il ne manqua pas quand il fut de retour à Paris, d'aller voir celui dont Dieu ſe ſervoit pour établir une œuvre ſi utile à l'Egliſe ; & pour témoignage de ſon eſtime & de ſon affection, il lui fit preſent d'un devant d'Autel & d'une Chaſuble fort riches. Enfin il lia avec le ſerviteur de Dieu un commencement de pieté qui ne finit qu'avec ſa vie. M. De La Salle de ſon côté avoit une ſinguliere eſtime pour ce pieux Seigneur, & il croyoit faire ſon éloge en deux mots, en diſant que c'étoit un homme d'une Oraiſon continuelle.

M. Boüin, ce Directeur ſi célebre, dont l'éminente vertu a fait tant d'honneur au Seminaire de S. Sulpice, venoit auſſi de tems en tems viſiter la Bethléem de Vaugirard & parler à ſon Supérieur ; mais avant que de le demander, il avoit ſoin de s'informer exactement s'il n'étoit point en oraiſon, ou dans quelque exercice qui demandât ſa preſence ; car alors il ne permettoit pas qu'on l'avertît, & il ſe contentoit d'aprendre des nouvelles de ſa ſanté. Telle étoit en tout la ponctualité & la fidelité aux petites choſes de ce grand Maitre de la vie ſpirituelle. Si on lui répondoit que M. De La Salle pouvoit facilement quitter, il entroit dans le Jardin, & là à genoux & en prieres il attendoit ſon Diſciple ; car c'étoit lui que le pieux Inſtituteur avoit pris pour ſon guide au défaut de M. Tronſon. Comme la Communauté des Freres à Vaugirard n'étoit pas éloignée de la maiſon de campagne du petit Seminaire de S. Sulpice qui eſt dans le même lieu, M. De

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

La Salle venoit quelquefois y conſulter M. Boüin qui y étoit Supérieur en la place de M. Brênier, demeurant pour lors à Angers. Je parle du tems de la Vacance de l'année 1695. tems heureux dans lequel les Séminariſtes voyoient un Saint venir conſulter un autre Saint, demander ſes avis, & s'y ſoumettre avec reſpect. M. De La Salle en entrant dans cette maiſon, y faiſoit ſentir la preſence de Dieu, tant il en paroiſſoit pénétré, & frapoit ceux qui ne le connoiſſoient pas par un air de grace & de vertu qu'il portoit toûjours ſur ſa face. Ceux qui ne l'avoient point encore vû ſe diſoient les uns aux autres : Qui eſt ce Prêtre ſi vénérable & qui a l'air d'un Saint ? M. Boüin quelquefois leur aprenoit qu'il étoit un ancien Chanoine de Reims qui avoit tout quitté pour marcher ſur les traces des Apôtres. Le Pere paroiſſoit alors plein d'eſtime & de reſpect pour la vertu de ſon Fils ſpirituel ; & comme quelques-uns des jeunes Eccléſiaſtiques ſe répandoient en loüanges, les uns ſur la pauvreté, les autres ſur la pénitence ; ceux-ci ſur le recuëillement, ceux-là ſur l'état humiliant & mortifié de M. De La Salle & de ſes Diſciples : M. Boüin fit entendre que ce qu'il admiroit le plus en lui, étoit ſon abandon parfait à la divine Providence, & ſa réſignation ſans réſerve au bon plaiſir de Dieu. Il ajouta de plus, pour faire concevoir le degré de perfection où l'Inſtituteur des Freres des Ecoles Chrétiennes étoit arrivé, qu'il étoit diſpoſé à voir d'un œil tranquile le renverſement de ſon œuvre ; & que ſur ce point ſi délicat, il ſe plaçoit dans un état d'indifference, & demeuroit abandonné à la divine volonté.

Dans la même Vacance, les Eccléſiaſtiques du petit Seminaire de S. Sulpice & les Freres, virent enſemble leurs deux Supérieurs monter à l'Autel l'un après l'autre & y célebrer les ſaints Myſteres. C'étoit le jour de ſaint Lambert, Patron de la Paroiſſe de Vaugirard. Le S. Sacrement y étant expoſé, M. Boüin y avoit mené ſa Communauté pour aſſiſter à la ſainte Meſſe, & M. De La Salle y avoit auſſi amené la ſienne pour le même deſſein. Jamais ſpectacle de dévotion ne fut plus frapant & plus édifiant, que de voir à l'Autel ces deux ſaints Prêtres de la nouvelle loi, y réïtérer d'une maniere non ſanglante le ſacrifice de la Croix. Leur ſeule vûë inſpiroit la Foi, le reſpect, le recuëillement, la dévotion. Ils en paroiſſoient ſi pénétrez, qu'on eût crû qu'ils voyoient de leurs yeux Jeſus-Chriſt dans le ſaint Sacrement. Tous deux ſe tenoient devant lui dans l'anéantiſſement, & dans cette religieuſe frayeur, que ſaint Jean dans ſon Apocalipſe prête aux vingt-quatre Vieillards & aux quatre animaux proſternez aux pieds du trône de Dieu. M. Boüin celebra la ſainte Meſſe le premier & Communia ſes Seminariſtes ; mais avec quel air de ſainteté le fit-il ? On l'auroit pris pour un des ſept premiers Eſprits qui ſont les plus proches de Dieu, & qui ſe conſument en amour ſous ſes yeux. Il ne paroiſſoit pas qu'il y eût au monde un autre mortel plus ſaint que celui-ci, & plus rempli de Dieu & de ſon ſaint amour. Cependant, le dirai-je ? M. De La Salle qui celebra après lui & qui Communia les ſiens à ſon tour, parut encore avoir quelque choſe de diſtingué, & même de ſupérieur dans l'ordre de la grace. Veritablement on croyoit voir deux Séraphins dans ces deux ſaints Prêtres ; mais le dernier paroiſſoit marquer ſur ſon viſage une plus grande élévation devant Dieu & une plus éminente participation de ſa ſainteté. Il ne faut pas s'en étonner : la vie qu'il menoit à Vaugirard étoit un vrai martire, & un vrai crucifiement de la chair, comme on vient de le voir. Tous ſes ſens y étoient en captivité ; & à peine y avoit-il un des membres de ſon corps qui n'eût ſon tourment particulier. Cependant il plut à Dieu

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

d'ajoûter à tant de peines volontaires de ſon ſerviteur, d'autres ſouffrances encore plus ſenſibles; & ce qui eſt étonnant, le remede que l'ancien Chanoine de Reims y aporta, plus cruel que le mal, fut lui-même un ſuplice.

V. M. De La Salle eſt ſaiſi d'un Rhumatiſme qui le tient dans une eſpece de perclaſion de membres: quel fut le remede cruel qu'il y aporta?

On ſe ſouvient de ce que nous avons raporté ci-deſſus, que l'homme de Dieu après avoir paſſé une grande partie de la nuit pendant une année preſque entiere en pénitence & en oraiſon, paſſoit l'autre couché ſur le plâtre, ſur lequel il contracta un Rhumatiſme qui donna dans la ſuite un grand aliment à ſa patience. En effet, après avoir été aſſez de tems la victime des douleurs les plus aiguës, il ſe vit bien des fois perclus des bras, des jambes & de tout le corps. Ce qui étoit admirable, c'eſt que le mal adouci le Dimanche, le retiroit de l'impuiſſance abſoluë dans laquelle il l'avoit tenu toute la ſemaine de célebrer la ſainte Meſſe. Ainſi ces jours-là il ſe faiſoit mener à la Chapelle, & s'y traînoit comme il pouvoit à l'aide des Freres qui le ſoutenoient ſous le bras pour y aller célebrer. Chaque pas lui coutoit des peines auſſi grandes que s'il eût marché pieds nuds dans un chemin ſemé d'épines: mais la joie d'aller dire la ſainte Meſſe les adouciſſoit. Monté à l'Autel un redoublement de ferveur & de grace le ſoutenoit, & élevé au-deſſus de ſa foibleſſe, il oublioit ſes maux pour ne ſe reſſouvenir que du ſacrifice qu'il offroit. Enſuite, conſolé d'avoir immolé la divine Victime & de s'en être nourri, il retournoit content ſur ſon lit de douleur. Cependant à un mal qui en le ſanctifiant l'auroit rendu inutile à ſa Communauté, s'il eût perſéveré, il chercha un remede; & je ne ſçai quel fut le Medecin qui lui en aprit un, qui ne pouvoit être du goût que d'un Saint. Ce remede eſt du nombre de ceux dont perſonne ne veut faire l'épreuve ſur ſoi, & qu'on ne voudroit conſeiller qu'à un ennemi. Mais M. De La Salle ne croyoit pas avoir un plus grand ennemi que ſon corps; ainſi il ne faut pas s'étonner s'il ſaiſit cette occaſion d'ajoûter ce nouveau tourment à tant d'autres qu'il lui faiſoit ſouffrir. Voici comment ce remede fut mis en œuvre. Quand on eut étendu le malade ſur des chaiſes ajuſtées en forme de gril de bois, on mit deſſous lui deux grands poëlles de fer remplis de charbon allumé, ſur lequel on jettoit du genievre, dont la fumée chaude & ardente s'inſinuant dans les pores, devoit produire la tranſpiration des ſéroſitez Rhumatiſantes, ou les conſumer en fortifiant les nerfs & les autres parties du corps. De plus, tandis que le patient nud d'un côté, recevoit une chaleur brûlante, il étoit couvert de l'autre d'une couverture & d'un matelats qui concentroient en ſes membres toutes les impreſſions du feu. Ainſi dans ce nouveau genre de tourment, une partie du corps n'avoit point à ſe plaindre de l'autre, ni à envier ſon ſort: l'homme de Dieu étoit tout entier dans la ſouffrance, & nul de ſes membres ne pouvoit ſe dérober à la douleur. La petite chambre où l'on pratiquoit ce remede, échauffée par le feu, ne tarda pas à devenir une étuve, & une étuve ſi remplie de fumée qu'on avoit peine à y reſpirer. Le Frere qui ſoignoit le malade, n'avoit garde de s'en plaindre, ayant ſous les yeux un ſpectacle de patience qui le frapoit trop, pour penſer à ſa peine. En regardant M. De La Salle étendu ſur un eſpece de gril ardent, il ſe repreſentoit ſaint Laurent ſur le ſien qui brûloit à petit feu, & il jugeoit par la generoſité du ſaint Prêtre, quelle force la charité avoit donné au ſaint Lévite pour ſouffrir la rigueur du plus cruel des ſuplices. La curioſité qu'eut le Frere de voir ſi les chaiſes ſur leſquelles étoit étendu le malade, ne brûloient point, lui aprit ce qu'il ſouffroit; car il les trouva ſi chaudes, qu'il ne put y arrêter la main, ni en ſoutenir la chaleur. L'unique ſoulagement que le pieux patient ſe permettoit pendant une operation ſi cruelle,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

étoit de ſoupirer & de répéter inceſſamment ces paroles avec douceur : *Mon Dieu* ; & plus ſouvent celles-ci qu'il avoit toûjours dans la bouche : *Dieu ſoit beni.* Au reſte, il ne fut pas quitte la premiere fois de ce ſuplice : le Rhumatiſme étant pour l'ordinaire un mal habituel qui revient ſouvent, & qui en certain tems de l'année devient plus douloureux, il étoit néceſſaire de réiterer ſouvent ce remede violent, & de remettre de nouveau ſur ſon gril de bois, le Martir de la pénitence. Cependant cet état de ſouffrance ne l'empêchoit pas d'avoir toûjours l'œil ſur ſon Noviciat, & de veiller à la garde de la régularité dans toutes les maiſons des Freres. Il n'attendoit pas même d'en être entiérement guéri pour aller viſiter les lieux qui avoient beſoin de ſa preſence. Car il comptoit pour rien ſa ſanté dans tout ce qui regarde le ſervice de Dieu, & il ſe faiſoit un plaiſir de la ſacrifier à ſa gloire. La réputation du nouvel Inſtitut s'étendant à meſure que le nombre des Freres augmentoit, des Eccléſiaſtiques de vertu y venoient faire des retraites, ſous la direction de M. De La Salle. M. Guyard Chanoine de Lâon entr'autres en fit une de quinze jours entiers ſous la conduite de ce grand Maître de la vie ſpirituelle. Frapé de tant d'exemples de vertu dont ſes yeux furent témoins, touché de l'abondance des graces qui ſe faiſoit ſentir dans cette ſainte maiſon, il en ſortit également édifié & conſolé.

VI. De grands pécheurs viennent à M. De la Salle, pour chercher leur converſion à ſes pieds.

L'éclat de la ſainte vie de M. De La Salle ainſi porté au loin, lui attira de fameux pécheurs qui vinrent reclamer ſa charité, & chercher en elle le remede aux plaies de leurs ames. Inſtrument propre à la main de Dieu pour les ouvrages les plus difficiles de la grace ; Dieu s'en ſervit pour opérer des converſions deſeſpérées, qui peuvent être regardées comme des miracles de la bonté divine. Au reſte, la charité du ſaint Supérieur preſentoit à ces hommes de péché, à ces hommes livrez à l'iniquité, un Confeſſeur tel qu'ils le deſiroient, affable, prévenant, patient, & tranquille dans le recit des plus horribles crimes dont ils lui faiſoient l'aveu. Après qu'ils avoient fait l'ouverture d'une conſcience ulcerée, noircie & pervertie à un homme qu'ils honoroient comme un Saint, ils étoient étonnez de le voir ſans trouble, ſans émotion & auſſi tranquille que s'ils lui euſſent fait le recit de la vie d'un Saint. Ils étoient encore plus étonnez de ſe voir plus eſtimez de lui, qu'il ne s'eſtimoit lui-même. Ainſi naiſſoit dans les ames les plus perduës, une confiance parfaite pour un homme qui regardoit la ſienne comme plus criminelle que la leur, & qui croyoit ſe faire juſtice en ſe croyant le plus grand des pécheurs. Nous n'en dirons pas davantage ſur cet article que nous réſervons à traiter, quand nous parlerons de ſes vertus. Il nous ſuffit de remarquer dans le fil de l'hiſtoire de ſa Vie que Dieu le rendit alors utile à ſa gloire & au ſalut de pluſieurs ames deſeſperées.

Cependant la charité qui obligeoit ce ſaint Homme de ſe prêter à ceux que l'eſprit de Dieu lui envoyoit, comme à un autre Jean-Baptiſte dans le deſert, pour y être baptiſez dans les eaux ſalutaires de la pénitence, & aprendre à la faire dans une maiſon qui y étoit conſacrée, ne le détournoit pas de l'attention qu'il devoit à ſon Noviciat. Perſonne ne ſçavoit mieux que lui, que toute l'eſperance de la maiſon étant fondée ſur la maniere dont on le faiſoit : auſſi ne s'en raportoit-il qu'à lui-même pour l'éducation des Novices. Le tendre Pere accompagnoit partout ſes enfans, les conſoloit, les animoit, les inſtruiſoit, leur faiſoit des exhortations patétiques & touchantes ; préſidoit à leurs exercices, les précédoit dans les travaux les plus pénibles, & dans les offices les plus vils. Il leur montroit en ſa perſonne la tranquilité avec laquelle il faut ſoutenir les railleries, l'art de ſe

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

plaire dans les mépris, dans la pauvreté, & dans les croix ; enfin la douceur avec laquelle il faut recevoir les insultes, les outrages, les calomnies & les persécutions.

Les travaux du zelé Supérieur arrosez de ses sueurs, de ses larmes, & de ses peines, étoient benits de Dieu. Sa parole reçûë dans de bons cœurs, portoit du fruit au centuple. Il avoit la joye de voir ses novices comme de tendres arbrisseaux, prendre avec docilité les plis que sa main leur donnoit. Il les façonnoit sans contradiction de leur part, & il faisoit dans leurs ames ouvertes à la grace, les impressions qu'il desiroit. Les enfans moulez sur le pere, faisoient connoître par leur conduite, qu'ils étoient à l'Ecole d'un grand Maître dans la vertu, & qu'ils sçavoient profiter de ses instructions & de ses exemples. Quand ils n'eûssent pas été remarquables par la nouveauté de leur habit, leur silence inviolable, leur modestie toûjours égale, leur recueillement perpétuel, leur douceur inaltérable au milieu des outrages, eût apris à tout le monde qu'ils étoient novices, ou Freres du nouvel Institut.

CHAPITRE XII.

La famine des années 1693. & 1694. rapelle M. De La Salle & les siens de Vaugirard à Paris, pour pouvoir subsister. Il en éprouve avec eux les rigueurs, sans que la divine Providence les abandonne. Il retourne ensuite à Vaugirard pour continuer le noviciat. Il y rédige ses régles & les écrit.

LA Maison de Vaugirard avoit pour M. De La Salle des agrémens celestes. La ferveur qui y régnoit, lui en rendoit le séjour délicieux. Il fallut pourtant en sortir au moins pour quelque-tems ; lorsque la famine commença à se faire sentir avec plus de rigueur sur la fin de l'année 1693. alors il n'y avoit plus de sureté pour les Freres dans Vaugirard. Leur maison ouverte à qui vouloit y entrer, & indéfenduë, parce qu'elle n'étoit habitée que par des agneaux, étoit exposée aux loups. Leur nourriture, quoique si pauvre, faisoit envie à des gens affamez. Déja on l'avoit enlevée au Frere qui l'aportoit de Paris ; & déja les mêmes voleurs ou d'autres s'attendoient à trouver tous les jours un repas préparé à peu près à la même heure.

M. De La Salle instruit par les vols qui se faisoient de tous côtez à force ouverte, & par celui qu'on venoit de lui faire, que les vivres lui seroient coupez, & qu'ils ne pourroient plus venir en sûreté de Paris à Vaugirard, crut qu'il valoit mieux aller demeurer à Paris. C'est ce qui l'obligea de quitter pour quelques mois sa chere Bethléem, & de mener ses novices à la maison des Freres, où les rigueurs de la famine l'attendoient, & où bien-tôt il put dire, *il n'y a point de pain dans ma maison.* En effet, quoique tranquille au milieu des frayeurs universelles du public, *il vit les tempêtes de la faim* menacer sa Communauté, & les siens craindre *ses fléches terribles* que la main de Dieu irritée lance contre les justes & les pécheurs, pour ranimer les pieté des uns, & rapeller les autres de leurs égaremens. Pour lui, *il sçavoit vivre dans l'abondance & souffrir la disette*, s'y étant accoutumé par des jeûnes également longs & rigoureux. Toutefois, quoiqu'il ait beaucoup souffert avec toute sa famille dans ce

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

tems de calamité, il fit pourtant l'expérience *que rien ne manque à ceux qui craignent Dieu.* Ce qui eſt admirable, dans le tems même qu'il prit aux riches & aux pauvres une frayeur bien fondée de manquer de pain, il ne chercha que dans le ſein de la Providence, les moyens de ſe précautionner contre les néceſſitez d'une cruelle famine. Dans le tems que la rapine étoit à craindre par-tout, & que rien n'étoit à couvert de ſa violence; dans le tems qu'on ſembloit également méconnoître la juſtice & mépriſer l'autorité; dans le tems qu'on s'arrachoit, pour ainſi dire, le pain de la bouche, il mangeoit le ſien avec ſes enfans avec poids & avec meſure, à la vérité, mais ſans inquiétude. Dans ce tems-là même qu'on voyoit à Paris, & preſque de tous côtez, un peuple mutiné demander du pain avec eſprit de révolte & de ſédition, qu'on voyoit les uns chercher dans des ordures jettées aux portes dequoi mettre ſous la dent, & ramaſſer pour manger ce qu'ils n'auroient pas pû regarder quelques mois auparavant; les autres chaſſez de la Ville par la faim, chercher errans dans les Campagnes quelques herbes propres à mange; M. De La Salle faiſoit à ſes diſciples plus timides que lui ſur l'avenir, une leçon journaliere de ces paroles de Jeſus-Chriſt: *Gardez-vous de vous inquiéter & de dire, qu'eſt-ce que nous mangerons, ou qu'eſt-ce que nous boirons, & dequoi nous couvrirons-nous? Car c'eſt ainſi que parlent les payens: votre Pere céleſte ſçait que vous avez beſoin de tout cela.* Tandis qu'on voyoit aux portes de Paris & dans ſes ruës des troupeaux de pauvres affamez, dont les cris amolliſſoient les entrailles les plus cruelles, & dont le viſage livide qui portoit les horreurs de la mort, jettoit la terreur dans les ames les plus intrépides; tandis qu'on voyoit des meres deſſéchées qui n'avoient plus de lait à donner à l'enfant qu'elles portoient pendu à leur mamelle, & que les autres qui traînoient en les ſuivant un reſte de vie languiſſante, avoient comme elles preſque perdu la figure humaine, tant ils étoient pâles, maigres, & défigurez; tandis que d'autres miſérables couchez de tous côtez par terre, ou ne ſe ſoutenant qu'à peine ſur leurs pieds, n'avoient plus la force de tenir une main étenduë pour recevoir l'aumône, ni celle d'ouvrir la bouche pour la demander: M. De La Salle tranquille pour lui & pour les ſiens, ſur les ſoins du Pere céleſte, attendoit de lui en paix la nourriture, ou au moins une partie de la nourriture journaliere; & quand elle manquoit, ou plûtôt quand elle tardoit, il avoit recours à la bonté de celui qui la diſtribuë, en la demandant avec confiance au Pere commun, qui ne la refuſe jamais dans le beſoin, quand on la lui demande avec humilité & confiance. Avant que d'entrer dans le détail des vertus héroïques, dont la famine fournit à M. De La Salle un long exercice; il faut ſe reſſouvenir des petites diſputes qu'il avoit euës à ſoutenir avec M. Baudran, au ſujet des habits des Freres, & de l'inſtitution du noviciat. Depuis ce tems, ce grand homme, quoique ſi zelé pour toutes ſortes de biens, avoit fermé ſon cœur à l'égard du nouvel Inſtitut. Il ne regardoit plus M. De La Salle comme hier & avant-hier (ſelon les termes de la ſainte Ecriture) & il ne lui donnoit plus de marques de bienveillance, Dieu le permettant ainſi pour donner à la patience de ſon ſerviteur un généreux exercice; car on ſçait que les croix les plus rudes pour les Saints, ſont celles qui ſont taillées par la main même des gens de bien. Dieu ſanctifie les uns par les autres, & ſouvent il permet qu'ils ſe crucifient mutuellement. Comme M. Baudran avoit parû preſſentir que le noviciat de Vaugirard pourroit tomber à ſa charge dans un tems où les aumônes épuiſées par la multitude des pauvres, le mettroient hors d'état de le ſecourir; il ne

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

faut pas s'étonner s'il s'étoit opoſé à ſon établiſſement, & s'il devint ſi lent à lui prêter ſecours dans le tems de famine. De plus, le vénérable Curé n'ayant pas encore oublié la réſiſtance qu'il avoit trouvée dans le ſerviteur de Dieu, au deſſein qu'il avoit conçû d'introduire du changement dans l'habillement des Freres; il crut qu'il ne devoit pas faire entrer dans le partage de ſes libéralitez, un homme qu'il regardoit comme un entêté.

M. De La Salle commença à porter les effets rigoureux de cette prévention par le retranchement des 500. livres de penſion des deux Freres, qui tenoient l'Ecole à la ruë du Bac. C'étoit pourtant M. Baudran qui avoit érigé cette Ecole, & qui étoit convenu de la penſion; mais Dieu permit qu'il l'oubliât, ou qu'il changeât d'avis, & qu'il fit porter la peine de cet oubli, ou de ce changement de diſpoſition à M. De La Salle & à ſes Freres, par la ſouſtraction d'une ſomme d'une grande importance dans un tems de calamité publique. Ce refus ſubit & imprévû des 500. livres, & des autres aumônes que M. De La Salle & ſes Freres attendoient en qualité de pauvres, de la bonté de M. le Curé, qui étoit d'un cœur grand & charitable, les laiſſa en proïe à la miſere, & leur donna le tems d'être en butte *aux fléches perçantes de la famine, & de ſentir ſes bleſſures cruelles*, ſelon l'expreſſion d'un Prophête. Cette extrêmité devoit paroître bien triſte à un homme né dans une maiſon riche, élevé dans la délicateſſe, & nourri dans l'abondance; à un homme qui avoit eû du bien, & qui auroit eû toute ſes commoditez, s'il n'en eût point fait le ſacrifice. Dans une pareille conjoncture, un autre moins à Dieu, eût pû donner entrée en ſon ame à des tentations de regret ſur ſes ſacrifices & ſur ſes dépoüillemens, & s'accuſer d'avoir été outré & indiſcret. Pour lui inébranlable au milieu des orages de la famine, il ne perdit rien de ſa paix & de ſa confiance dans le Pere celeſte. Néanmoins Dieu pour la mettre à la derniére épreuve, permit que tout lui manquât, pain, proviſions, argent, & tout ce qui eſt néceſſaire à la vie. Le pain qui ſe diſtribuoit au poids & qu'on ne mangeoit qu'à petite meſure, eût ſa fin, & il ne s'en trouva plus dans la maiſon, non plus que d'argent pour en acheter. Alors en diſant à ſes Freres : *In domo mea non eſt panis. Il n'y a point de pain dans ma maiſon*; il les encouragea, il les exhorta à la patience, & parut ſi content, qu'aucun d'eux ne put s'affliger. Alors il arrivoit qu'allant & ſortant à jeun du Réfectoire, l'action de graces ſuivoit de près le *Benedicite*, ou que le repas étoit fait quand ils avoient pris un ſimple boüillon d'herbes. Toutefois, quoiqu'ils en ſortiſſent comme ils y avoient entré ſans avoir mangé, ils en ſortoient avec une nouvelle joye que l'eſprit de Dieu répandoit dans le cœur de ces pauvres Evangeliques. De cette ſorte leur ame ſe trouvoit raſſaſiée, tandis que leur corps reſtoit à jeun. Une fois ils furent agréablement ſurpris, lorſque n'eſperant rien ils trouvérent dans le Réfectoire du pain; mais très-noir, & en très-petite quantité. M. De La Salle l'ayant fait preſenter à la Communauté, ſans s'en réſerver rien, aucun n'y voulut toucher; ainſi contraint d'y mettre la main, il en prit un très-petit morceau. Cet exemple fut ſuivi de tous; car chacun en prit ſi peu, qu'il y en eut de reſte. Ce pain avoit été le fruit de la diligente recherche du Frere œconome, qui aparemment l'avoit reçû par aumône; ce ſecours ſi leger & ſi paſſager, les laiſſa tous le lendemain dans leur premiere diſette: & elle fut ſi grande & ſi longue, qu'elle put mettre à bout le courage le plus conſtant & la patience la plus héroïque. Auſſi celle des Freres en fût-elle ébranlée; & ils trouvérent mauvais que leur Supérieur épuiſât, ce ſemble, leur confiance en

Il M. Baudran refuſe de payer les cinq cens livres de penſion qu'il avoit promiſes pour les deux Freres employez à l'Ecole de la ruë du Bac.

Ezechiel. 5. v. 16.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

Dieu, en recevant dans ce tems-là même de la plus grande calamité, de nouveaux ſujets que la faim plûtôt que la vocation, paroiſſoit amener à ſa maiſon, & qui en groſſiſſant le nombre, augmentoient la miſere. Pour ce qui eſt de M. De La Salle, rien ne le troubloit, rien ne l'effrayoit, rien ne le détachoit du ſein de l'adorable Providence, dans lequel il repoſoit ſans ſouci avec la tranquilité d'un petit enfant qui dort entre les bras de ſa mere.

II. M. De La Salle éprouve la rigueur de la famine avec ſes Freres; & la divine Providence leur procure du ſecours.

Cette aimable Providence qui ne l'avoit jamais abandonné, donna une nouvelle preuve à ſon ſerviteur réduit avec les ſiens à la derniére néceſſité, qu'elle ne l'avoit pas oublié, & qu'elle ne s'endormoit pas ſur les ſoins de ſa famille. Après avoir éprouvé ſuffiſamment ſa vertu, elle prit plaiſir à pourvoir à ſa néceſſité par une avanture ſinguliere. M. Baudran un peu mécontent contre M. De La Salle, comme nous l'avons dit, l'oublioit, & ſa charité paroiſſoit endormie ſur ſes beſoins; mais voici la voix dont Dieu ſe ſervit pour le réveiller. Un jour qu'il n'y avoit chez les Freres, ni pain, ni rien de ce qui ſert à la nourriture de l'homme, ni argent, à la réſerve d'une piéce de quatre ſols; le Frere pourvoyeur ſortit pour aller en acheter des choux, & donner ce ſemble, le dernier repas à une Communauté qui n'avoit plus à attendre que la mort après l'avoir fait. Ce Frere allant donc chercher une eſpece de délai contre la mort dans une mince proviſion de légumes, auroit pû dire à peu près comme la veuve de Sarepta, je vais acheter un peu de choux, les accommoder aux Freres; & après ce foible ſecours contre la faim, attendre avec eux en patience la fin de nôtre vie. En cette occaſion, Dieu lui inſpira de ſe preſenter avec d'autres pauvres pour recevoir l'aumône à la porte d'une Dame charitable qui en faiſoit la diſtribution. Le bruit qui s'y faiſoit l'ayant obligé lorſqu'il paſſoit d'ouvrir les yeux, il vit un concours de pauvres qui s'empreſſoient à étendre la main pour recevoir la charité, & qui ſembloient invitez de ſe joindre à eux. Ce qu'ayant fait, ſa grande taille & la figure de ſon habit, ne manquérent pas de fraper les yeux de la pieuſe Dame, qui en fut étonnée. L'ayant fait entrer, elle lui demande pourquoi elle le voyoit confondu avec les miſérables, de demander à ſa porte une legere charité?

» Eſt-ce donc, ajoûta-t'elle, que la famine ſe fait ſentir chez vous? M. le Curé » laiſſe-t-il dans la derniere néceſſité les premiers pauvres de ſa Paroiſſe, & ceux-là » même qu'il employe à l'inſtruction des pauvres? Le Frere lui répondit avec ſimplicité, que ſa Communauté étoit réduite à l'extrêmité; que depuis long-tems, elle ſentoit toutes les rigueurs de la famine, & que de ce pas il alloit acheter un peu de choux pour une piéce de quatre ſols, le ſeul argent que la maiſon poſſédoit, pour donner aux Freres un repas, qui pourroit être le dernier. La vertueuſe Dame encore plus ſurpriſe, repliqua: *Allez en paix, je vais y donner ordre.* Elle ne tarda pas en effet à le faire; car elle alla donner avis à M. le Curé, de l'extrême néceſſité où étoit la Communauté des Maîtres qu'il avoit choiſis pour l'inſtruction des pauvres de ſa Paroiſſe. Comme cette Dame étoit une des reſſources de M. le Curé, pour les pauvres de ſa Paroiſſe, il n'avoit garde de ne la pas écouter. Sa remontrance fut pour lui un commandement, & il ne tarda pas d'envoyer à M. De La Salle un peu d'argent pour ſubvenir à la grande néceſſité de ſa maiſon; mais ſon cœur ouvert encore une fois, ſoit par la compaſſion pour la miſere des Freres, ſoit par conſidération pour une perſonne dont il recevoit tant de ſecours pour ſes pauvres, ne tarda pas à ſe refermer. Au milieu du mois de Janvier 1694. tems le plus cruel de la diſette, ſoit que M.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

M. Baudran eût épuiſé toutes ſes aumônes, ſoit qu'il crût qu'il ne les devoit pas aux Freres par préférence aux autres pauvres, il déclara à leur Supérieur, qu'il ne vouloit plus rien donner; & qu'il mettroit en ligne de compte ce qu'il avoit donné à la fin de l'année précédente en le regardant comme une avance faite ſur la penſion des Freres qui tenoient les Ecoles de ſa Paroiſſe.

Nouvelle tentation pour la patience de M. De La Salle. Il voit encore une fois ſa maiſon réduite à l'extrémité : ſes enfans lui demandent du pain, & il n'en a plus à leur donner. Que fera-t'il dans ce ſurcroit d'affliction ? Le jeûne & la priere ſont les deux moyens aſſurez d'obtenir du Pere des bontez tout ce qu'on deſire : M. De La Salle mit l'un & l'autre en uſage, & plein de confiance, il alla la veille de la Converſion de S. Paul à l'Egliſe ſe jetter aux pieds de Jeſus-Chriſt, pour lui expoſer les beſoins de ſa famille & le conjurer de ſe ſouvenir qu'il en étoit le Pere. Aparemment qu'au ſortir de cette priere le ſerviteur de Dieu fut inſpiré d'aller voir M. Baudran, & qu'il eut un preſſentiment qu'il ſeroit écouté : car il alla le voir pour lui faire le recit de ſes miſeres & de celles de ſa famille. Jamais moment ne fut plus favorable ; M. Baudran venoit de recevoir de l'argent du Roi pour le ſoulagement des pauvres de ſa Paroiſſe. La joie d'un ſecours ſi néceſſaire venu ſi à propos, dans le tems de la plus grande calamité, proportionnée à la charité du pieux Curé, dilata ſon cœur & l'attendrit ſur les beſoins des Freres & de leur Supérieur. Il l'embraſſa, & lui donna ſur le champ deux cens livres, avec parole qu'il ne compteroit point ce qu'il avoit donné de plus l'année précédente, & avec promeſſe de lui donner encore dans quinze jours ou trois ſemaines deux cens livres ; ce qu'il fit en effet. Ainſi l'homme de Dieu éprouva encore une fois, que ſa bonté ne confond jamais ceux qui eſpérent en lui. Au reſte, ce ſecours fut bien leger. Les 400. liv. ne tarderent pas long-tems dans une maiſon où tout manquoit ; & quand cette ſomme fut dépenſée, M. De La Salle ſe retrouva dans ſa premiere miſere. Son recours fut derechef à M. Baudran ; il eſpera trouver encore une fois dans ſa charité, le rang qu'y tenoient tous les malheureux, & que ſon cœur ſi compâtiſſant aux miſeres des pauvres de ſa Paroiſſe, regarderoit en pitié celles des Freres. Il ne fut pas trompé pour ce moment. Le pieux Paſteur touché des beſoins de cette nouvelle famille, conſentit à fournir à la dépenſe du pain qui lui étoit néceſſaire ; & à la priere de M. De La Salle, il envoïa ordre à ſon Boulanger de lui en fournir une certaine quantité. Cette parole ſurprit agréablement le ſerviteur de Dieu. Le pain néceſſaire à la vie étoit le grand objet de ſes deſirs & le principal aliment de ſa pauvre Communauté. Que le reſte lui manquât, pourvû que le pain lui fût accordé, il s'en embaraſſoit aſſez peu. Mais ſi ſa joye fut grande, elle ne fut pas de durée. Il s'étoit fait illuſion à lui-même, quand il avoit crû que M. Baudran lui avoit voulu donner le pain néceſſaire pour ſa Communauté par pure aumône. Si M. Baudran avoit eû cette bonne volonté, il ne tarda pas à s'en repentir ; il la rétracta même, lorſque le boulanger lui preſenta un mémoire de 800 liv. ſur la fin de Juillet. La fourniture du pain qui montoit à cette ſomme, & qui n'étoit que de deux mois & demi, effrayant M. le Curé, il dégagea ſa parole, bien réſolu de ne pas porter une ſi grande charge : Il en fit même porter tous les frais à M. De La Salle ; car il refuſa de lui rien donner, & prétendit qu'il avoit voulu ſeulement lui faire avance de la ſomme à laquelle il s'étoit taxé lui-même pour la penſion annuelle des Freres qui faiſoient l'Ecole ſur ſa Paroiſſe. Quelque choſe que pût dire M. De La Salle ſur ce ſujet, il ne voulut rien écouter : & il demeura ſourd à ſes prieres &

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

à ſes remontrances : Mais la Divine Providence y pourvut par une diminution ſubite du prix du bled, & par un retour encore moins attendu des premiers ſentimens d'eſtime & d'amour pour la famille de M. De La Salle dans le cœur de M. Baudran. En effet, le genereux Curé promit de gratifier les Freres de cent livres par mois le reſte de l'année. Le preſent étoit conſidérable ; toutefois il ne ſuffiſoit pas à la dépenſe néceſſaire pour le pain, qui alloit à cinquante écus par mois. Mais la Divine Providence, qui avoit éprouvé la confiance de ſon ſerviteur par les plus rudes tentations, fut ſa reſſource. Elle fournit le néceſſaire à la plus pauvre Communauté de Paris, tandis que les plus riches étoient aſſez embaraſſées à ſe tirer des malheurs du tems ; & pour faire ſentir à M. De La Salle, que c'étoit à elle ſeule, qu'il devoit les ſecours ineſpérez qu'il avoit reçûs, elle permit encore que M. Baudran fermât les yeux ſur ſes beſoins, & perdît à ſon égard & à l'égard des Freres, ce fond de tendreſſe qu'il avoit pour tous les autres pauvres.

III. M. De La Salle éprouve encore de nouvelles peines de la part de M. Baudran au ſujet de leur maiſon.

Les ſix premiers mois de l'année ſuivante 1695. les Freres ne reçurent rien du Paſteur qui les employoit ſur ſa Paroiſſe. Bien plus M. Baudran refuſa de ſatisfaire au loyer de leur maiſon qu'il avoit louée lui-même pour eux & qu'il avoit toûjours payé. Il ne s'en tint pas-là ; il fit tomber ſur leur compte le payement du loyer de cette maiſon de l'année précédente 1694. c'eſt-à-dire, de cette année cruelle qui avoit été pour eux une année de patience, de pénitence, & de la plus grande pauvreté. Le motif de ce nouveau refus, prit origine de la réſiſtance qu'il trouva dans M. De La Salle, pour ſortir de la maiſon où les Freres étoient logez ruë Princeſſe. M. Baudran vouloit les placer dans la ruë Guiſarde ; & pour les obliger de s'y tranſporter, il refuſa de renouveller le bail de la premiere. Mais cette maiſon n'étant pas propre à une Communauté, M. De La Salle ne put ſe réſoudre à un changement ſi fâcheux. Il aima mieux encourir encore une fois l'indignation de M. le Curé, & en ſouffrir la peine dans le retranchement d'un ſecours charitable & juſte tout à la fois, que d'expoſer ſon troupeau aux inconveniens de la nouvelle maiſon. Cependant comme il étoit toûjours ſur la défiance contre ſes propres lumieres, il prit avis de ce qu'il avoit à faire. Le conſeil qu'on lui donna, fut de continuer le bail de la maiſon ruë Princeſſe, ſi on vouloit la lui loüer. Mais voudroit-on lui loüer une maiſon de ce prix ? C'eſt ce qui étoit incertain, il n'y avoit pas même d'aparence. Car quelle aſſurance pouvoit avoir le proprietaire de la maiſon, de faire ſortir d'une bourſe vuide, ſept cens livres de rente annuelle ? Quel fond pouvoit-il faire ſur la Communauté la plus pauvre du Royaume, qui ne vivoit que d'aumônes, qui avoit tant de peine à ſe défendre contre les miſeres de la vie, & que la famine avoit preſque engloutie la derniere année dans le naufrage commun de tant d'autres malheureux morts de faim ? M. De La Salle cependant qui preſque en toutes choſes eſpéroit contre toute eſpérance ; tenta le bail, & il le conclut. L'accord ne fut que de paroles, mais il ſubſiſta au grand étonnement du ſerviteur de Dieu lui-même, qui ne pouvoit aſſez admirer le doigt du Tout-Puiſſant en cette rencontre. Il étoit étonnant en effet, que le proprietaire d'une maiſon de conſéquence, en riſquât le loüage à des gens qui étoient auſſi pauvres, que ceux qui ſont à l'Hôpital. M. Baudran informé du nouveau bail, envoya chercher M. De La Salle, & lui en fit un nouveau Procez ; mais le ſerviteur de Dieu en fut quitte en conſentant d'en payer les frais ; je veux dire, qu'en convenant de payer d'oreſnavant le loüage de la maiſon ; M. le Curé n'eut plus rien à lui dire, ſinon, *qu'il étoit un entêté, qu'il avoit toûjours voulu*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

l'emporter en tout ſur lui, & ſur M. de la Barmondiere. Cependant le ſerviteur de Dieu à l'égard de M. de la Barmondiere, n'avoit rien fait que par le conſeil de M. Baudran; & à l'égard de M. Baudran, il ne faiſoit rien que par l'avis de perſonnes pour qui M. Baudran lui-même avoit le plus grand reſpect, comme il a été déja dit.

IV. Il retourne à Vaugirard continuer le Noviciat.

Le tems de la miſere étant paſſé, Paris n'eut plus d'atrait pour M. De La Salle. Le tumulte qui y regne, le grand monde qui l'habite, l'embaras des affaires qu'il y trouvoit, le faiſoient ſoupirer pour la ſolitude de Vaugirard; auſſi y retourna-t'il avec empreſſement le plûtôt qu'il put avec cinq ou ſix novices & Freres. Là tranquille dans le lieu de ſon repos, il parut oublier de nouveau qu'il étoit en ce monde, & qu'il y eût un monde, tant il étoit occupé de Dieu & du deſir de la perfection. Il y travailloit comme un homme qui n'a qu'une affaire, & qui a cette unique affaire infiniment à cœur. En regardant chaque jour comme le dernier de ſa vie, & en croyant n'avoir encore rien fait pour Dieu, il s'empreſſoit à tous momens de lui plaire, & de rendre ſes jours pleins par une pratique continuelle de vertus. Toûjours les yeux ouverts ſur ce qui lui reſtoit de chemin à faire, il ſe hâtoit d'avancer à grands pas ſans ſe donner ni repos ni relâche. Il oublioit à l'exemple du grand Apôtre, tout ce qu'il avoit fait & ſouffert pour Dieu, & ne penſoit qu'à ce qui lui reſtoit encore à faire & à ſouffrir. Les Freres qu'il avoit laiſſez à Paris au nombre de huit ou neuf pour tenir les Ecoles ſur la Paroiſſe de Saint Sulpice, alloient paſſer les jours de congé & de Fête à Vaugirard comme ils avoient fait avant l'année de cherté, & ſe retrouvoient par conſéquent une bonne partie de l'année ſous les aîles de leur Pere & dans les exercices du Noviciat. Ce digne Supérieur ſeul avec eux ne penſoit qu'à les avancer vers le Ciel, & à s'y avancer lui-même. Uniquement attentif ſur leur ſantification & ſur la ſienne propre, il ignoroit tout le reſte, & n'y penſoit pas plus, que les morts cachez dans le Sépulcre. Tout en lui parloit, & portoit efficacement à la vertu ſublime, humilité, douceur, mortification, pénitence, charité, recuëillement, vie intérieure, eſprit d'oraiſon, pratique de pauvreté & de dénuëment: Ces vertus brilloient en toutes ſes actions. Il les enſeignoit dans le ſilence même, & il les prêchoit par une pratique continuelle. Il ſuffiſoit aux Freres de le regarder, pour s'animer à la ferveur. Toûjours à leur tête dans les offices les plus vils, les plus humilians & les plus répugnans à la nature, ils aprenoient de ſon exemple, que l'on fait tout avec joie, quand on le fait avec un grand amour de Dieu.

V. Il compoſe ſa régle: de quelle maniere il le fait.

Alors ſe voyant dans le repos, il ſe ſentit inſpiré d'en profiter pour travailler à une régle. Comme il avoit eu ſoin de faire préceder les uſages aux réglemens qu'il vouloit établir, il ne s'agiſſoit que de rédiger par écrit les pratiques que la ferveur avoit déja autoriſées. Telle étoit la ſage conduite du pieux Supérieur. Tout ce qu'il avoit deſſein de faire paſſer en régle, il avoit eu la précaution de l'inſinuër adroitement par ſes paroles, & de l'autoriſer par ſes actions. En étudiant Jeſus-Chriſt il avoit apris de lui à faire avant que d'enſeigner; à inſinuër avant que de conſeiller, & à conſeiller avant que d'ordonner. Sa politique ſainte tendoit à faire par-là des loix durables & des obſervateurs fidéles, & non des loix paſſageres, dont le joug ſecoüé avec autant de facilité qu'il eſt accepté, ne ſert qu'à multiplier les prévarications & les prévaricateurs. Dans cet eſprit, il avoit fait un long eſſai de tous les réglemens qu'il s'étudioit d'établir, & l'expérience de plus de quinze ans, lui avoit apris ce qu'il falloit ajouter ou retrancher aux uſages introduits. En les recuëillant tous en corps de regle, il n'avoit à propoſer que des pra-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

tiques anciennes & déja acréditées. Les moins parfaits des Freres ne pouvoient pas en apeller, puiſqu'on ne leur faiſoit aucune loi nouvelle, & qu'on ſe contentoit de mettre par écrit, ce qui ſe trouvoit établi.

Cependant avant que de mettre la main à la plume, ce nouveau Moïſe eut recours à ſon ordinaire, aux lumieres du S. Eſprit; & pour les mériter, au jeûne, à la priere, à l'oraiſon & à des pénitences nouvelles. Après s'y être exercé longtems avec ferveur, ſentant ſon cœur ouvert à l'inſpiration céleſte & plein de l'eſprit de Dieu, il compoſa le recueil de ſes régles. Ce n'étoit pas aſſez, l'humble Supérieur ne vouloit rien faire paſſer par autorité, rien que de l'agrément & de la bonne volonté des Freres. Quoiqu'il fût en droit par ſa qualité de Pere, de chef, & d'Inſtituteur de leur donner des loix & de les y ſoumettre, il eut toûjours l'humilité de n'en faire que de leur gré. Il portoit à leur Tribunal & ſoumettoit à leur jugement, ſes penſées, ſes ſentimens, & ſes réſolutions: & il les annulloit lui-même, pour peu qu'il trouvât en eux de réſiſtance à les accepter & à les confirmer de leurs ſuffrages. Ce qu'il avoit toûjours fait, il le fit encore dans cette occaſion importante. Dans une aſſemblée de tous les freres anciens, il leur laiſſa le recuëil des régles, tel qu'il eſt encore aujourd'hui, à lire, & à examiner. Il leur donna toute liberté d'y faire leurs obſervations, & de lui dire avec franchiſe ce qu'ils y trouveroient à ajoûter ou à retrancher. Chacun ayant fait ſes réfléxions particulieres, il les écouta avec douceur & docilité; & tous le trouvérent diſpoſé à faire les changemens qu'ils deſireroient. Mais ces bons Enfans perſuadés que leur vertueux Pere avoit lui ſeul plus de lumieres qu'eux tous enſemble, & qu'il n'y avoit rien d'écrit de ſa main dans la Régle, que ce que le Saint-Eſprit avoit inſpiré, & que ce que l'uſage avoit autoriſé, la reçurent avec reſpect & ſoumiſſion, & en approuvérent tous les articles en unité d'eſprit & de cœur.

Cette diſpoſition de cœur humble & docile, que portoit en toutes choſes M. De La Salle, & qui l'obligea de ſoumettre à l'éxamen de ſes Diſciples la Régle qu'il venoit d'écrire, fut en lui une diſpoſition permanente & habituelle ſur ce point comme ſur tous les autres; car dans la ſuite, lorſque les imparfaits lui diſoient que la Régle étoit trop gênante & auſtere, ils le voyoient prêt à y faire les changemens qu'en voudroient faire des hommes ſages & éclairez. Qu'on la porte, diſoit-il, à trois Supérieurs de Communauté des plus vertueux & des plus éclairés. Je la ſoumets à leur jugement, & je ſouſcris volontiers aux additions & aux retranchemens qu'ils jugeront à propos d'y faire. Le ſeul changement qu'il fit aux uſages introduits, fut à l'égard des récreations. Elles ſe faiſoient chez les Freres, comme elles ſe font dans toutes les autres Communautez: chacun y avoit la liberté de parler ſans gêne ni contrainte. Par-là des défauts s'y gliſſoient. Une action néceſſaire pour le repos du corps, devenoit une action périlleuſe pour l'ame.

VI. Il s'aplique à retrancher tous les défauts qui ſe gliſſent dans les récréations par des réglemens particuliers.

Si les deſordres des récreations peu Chrétiennes, ne ſe remarquoient pas encore dans ſa Communauté; au moins étoit-il à craindre qu'avec le tems, & par la diminution de la ferveur, ils n'y euſſent un jour entrée. Ne pouvant pas s'attendre à recevoir ſur cet article un privilége pour ſon Inſtitut, que nul autre n'a encore reçû, il étoit de ſa ſageſſe de voir s'il pouroit par quelques moyens prévenir cet inconvenient. Le plus court auroit été de retrancher, s'il eût été poſſible, une action ſi dangereuſe, & dont il eſt ſi aiſé d'abuſer pour ſa perte; mais le délaſſement de l'eſprit & du corps eſt néceſſaire, & la foibleſſe humaine rarement s'en peut priver. Un arc toûjours bandé ſe rompt. L'eſprit toûjours apliqué s'épuiſe;

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

les exercices de pieté fatiguent & dégoûtent, s'ils ne ſont point interrompus. Il n'y a que dans le Ciel où l'homme tout entier peut vivre de la vie de l'eſprit, & trouver ſon repos, & un plaiſir toûjours nouveau dans l'éxercice actuel, unique, & continuel de l'amour de Dieu. Tandis qu'il porte un corps corruptible, dont le poids charge l'ame, & déprime ſes deſirs, il a beſoin de ſe récréer, comme il a beſoin de dormir & de manger. Le grand ſecret eſt de le faire chrétiennement, & de s'y ſanctifier. C'eſt ce ſecret que M. De La Salle cherchoit depuis long-tems; pour le trouver, il eut recours à la priere. A l'exemple des Saints il s'étoit fait une loi de ne jamais faire rien qui fût de quelque conſéquence, ſans avoir long-tems & ſouvent conſulté l'oracle divin. Pour rendre ſes oraiſons plus pures & plus longues, il avoit coutume dans ces rencontres de faire une retraite: Il en fit donc une au ſujet des récreations pour aprendre de Dieu le ſecret d'en écarter les défauts qui y ſont ſi ordinaires, & qui les déréglent. La conduite qu'il obſerva après l'avoir faite, va nous aprendre le conſeil qui lui fut inſpiré ſur la maniere de ſanctifier les récreations. Elle nous aprendra en même-tems avec quelle douceur & quelle ſageſſe le prudent Superieur inſinuoit par ſon exemple les pratiques qu'il vouloit introduire dans ſa Communauté. Au ſortir de ſa retraite il communiqua à quelques-uns de ſes plus fervens diſciples le deſſein qui lui avoit été inſpiré ſur la maniere de ſanctifier les récreations, & les pria de ſe joindre à lui pour l'aider à introduire pluſieurs régles ſur cet article, que nous ne raportons point ici, parce que nous aurons occaſion d'en parler dans la ſuite. *Liv. 3. ch. 16.*

Après que M. De La Salle eut rangé à ſon gré dans un corps de régles toutes les pratiques & les uſages de la Communauté, il penſa à l'enrichir de pluſieurs autres ouvrages fort utiles aux Freres & à leurs Ecoles. Entre ceux-là ſont la civilité Chrétienne, des inſtructions ſur la Sainte Meſſe, la maniere de la bien entendre, & d'aprocher ſaintement des Sacremens de Pénitence & d'Euchariſtie, des Catéchiſmes de toutes les ſortes, de petits pour les enfans, d'autres pour les Freres, plus amples, plus profonds, & plus ſçavans mêlez de morale & de pieuſes pratiques. Ceux-ci ſont les ſources où les maîtres des Ecoles Chrétiennes puiſent leurs lumieres pour expliquer les grandes véritez de la Religion. Il compoſa auſſi des Méditations, & d'autres livres de pieté à l'uſage particulier de ſes Diſciples.

CHAPITRE XIII.

Les vœux perpétuels s'introduiſent chez les Freres: M. De La Salle cherche dans la cérémonie qui s'en fait, l'occaſion de ſe démettre encore une fois de la Superiorité, mais en vain. Il obtient de M. l'Archevêque de Paris la permiſſion d'ériger une Chapelle dans la maiſon du Noviciat. Opoſition qu'il y trouve de la part du Curé de Vaugirard.

LEs Freres fervens & fermes dans leur vocation, n'avoient perdu ni l'attrait des vœux perpétuels, ni l'eſpérance de les faire. Des vœux pour un an, ou pour trois ans, leur paroiſſoient des engagemens trop paſſagers; ils ne craignoient point d'en contracter d'éternels avec un maître qui eſt immuable par ſa nature, & infiniment bon par ſon eſſence. Ils croyoient ne lui apartenir qu'à demi, tandis que les liens qui les attachoient à lui, ne ſeroient pas indiſſolubles; & F. Les Freres demandent de ſe lier par des vœux perpétuels.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

ils eſpéroient de trouver dans ſa grace, la force que leur volonté ne trouvoit pas en elle-même. Réſolus d'être à Dieu ſans reſſource & ſans retour, ils avoient honte de ne lui avoir pas encore fait le ſacrifice entier de leur liberté. » Ne tien-» drons-nous point autrement à Dieu (diſoient-ils à ce ſujet à M. De La Salle) » que comme les valets de Laboureur, au maître qu'ils ſervent. Quitte au bout » de l'année du ſervice qu'ils ont promis, ils s'engagent à un autre Maître à leur » gré, où ils renouvellent avec le premier le Bail de l'année. Un pied dedans, » un pied dehors la Maiſon dans laquelle ils ſervent, ils ſont toûjours prêts à » y reſter, ou à en ſortir, ſelon que leur intérêt le demande. Aucun des Mai-» tres ne peut s'aſſûrer de leurs ſervices, au-delà du terme convenu; parce qu'au-» cun d'eux ne poſſede le cœur de ces mercenaires: or nous, ne ſervons-nous » pas Dieu à la maniere que ces valets ſont leurs Maîtres, en nous engageant » à lui pour un an, pour trois au plus, & en retrouvant nôtre liberté après ce » tems expiré. Par malheur en la retrouvant, nous retrouvons l'ouvriere de nos » déréglemens, & peut-être de nôtre perte. Si le ſacrifice en étoit fait, la né-» ceſſité de perſeverer dans nôtre ſaint état, y fixeroit immuablement nos vo-» lontez, & en nous engageant à Dieu pour toûjours, il lui attacheroit » nos cœurs.

M. De La Salle prenoit plaiſir à entendre ces diſcours; & ſon ſilence don-noit occaſion de les répéter ſouvent. De pareils deſirs étoient de ſon goût; mais dans l'incertitude s'ils n'étoient point encore prématurez, & s'ils prenoient leur ſource dans une pieté fonciere ou ſeulement ſuperficielle, il prenoit le par-ti de les laiſſer tomber, & de paroître n'y pas faire beaucoup d'attention. Il vouloit éprouver par cette indifférence apparente, quel eſprit faiſoit parler ſes Diſciples; ſi c'étoit l'eſprit humain, ou celui de Dieu qui les pouſſoit à vouloir faire des vœux perpétuels. La longanimité & la perſéverance qui ſont des dons du Saint-Eſprit, ſont des marques de ſon inſpiration; & c'étoient celles-là que le ſage Supérieur attendoit, pour ſçavoir ce qu'il devoit penſer des deſirs de ſes Diſciples.

Quoiqu'il les vît conſtans, il voulut encore temporiſer avant que de leur donner eſperance de les ſatisfaire. Et afin de les mettre encore une fois à l'épreu-ve, il leur dit au commencement de l'année 1694. qu'il leur laiſſoit les quatre mois qui reſtoient juſqu'à la Fête de la Sainte Trinité pour y penſer. Il en écri-vit auſſi aux Freres anciens des quatre Maiſons qui étoient en Province, & il les pria de faire ſur ce ſujet de ſérieuſes réfléxions, & de recommander beaucoup à Dieu ce deſſein. Quant à lui, ſon parti fut de recourir, comme à l'ordinaire, aux veilles, aux jeûnes, à l'oraiſon, à la priere, & à ſes autres auſtéritez, pour attirer grace & lumiere, parce qu'il regardoit cet article comme un article de la derniere importance, qui demandoit toute la maturité & la circonſpection poſſible. D'un côté il étoit ravi de voir dans ſes Enfans un ſi grand zéle de la perfection, & un ſi grand empreſſement d'être à Dieu ſans réſerve. Mais comme l'expérience aprend que les vœux perpétuels, qui ſont de leur nature des enga-gemens de perfection, deviennent ſouvent des occaſions de damnation pour ceux qui les font avec témérité, il craignoit de voir ſes Diſciples s'enchaîner eux-mêmes avec legéreté. Dans le doute ſi les liens qu'ils ſe donneroient, ſer-viroient à l'eſprit de Dieu pour les attirer à la perfection, ou à l'eſprit malin pour les entraîner à leur perte, il heſitoit, il demeuroit irréſolu; & il ne ſe laſſoit point de conſulter Dieu. La volonté divine ne ſe manifeſtoit point à lui

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

ſur ce ſujet. Toûjours en ſuſpens, il ne ſe laſſoit point de balancer les raiſons pour & contre, & plus il les balançoit, plus il craignoit de reculer, ou d'aller trop avant dans une matiere ſi délicate & ſi importante. Ne trouvant point en lui-même les lumieres ſuffiſantes pour ſe déterminer, ni de marques certaines de la volonté de Dieu, il les chercha dans ſes Diſciples : & afin de les mettre en état de les recevoir eux-mêmes, il fit entrer en retraite les uns après les autres pendant ces quatre mois, ceux qu'il jugeoit les plus capables de contracter des engagemens irrévocables. Son deſſein étoit 1. de les diſpoſer à une action ſi ſainte & ſi importante. 2. D'étudier à loiſir les diſpoſitions d'un chacun, & d'examiner s'il trouveroit dans leur intérieur le fond de grace & de vertu néceſſaire pour le deſſein projetté. 3. De mettre leur ame en état de ſe purifier, & de les expoſer aux rayons du Soleil de Juſtice, pour recevoir la divine lumiere.

I I. M. De La Salle explique aux douze Freres les conſequences des vœux perpétuels.

Les retraites particulieres des douze Freres anciens qu'il avoit choiſis, & qu'il jugeoit ſeuls capables d'engagemens perpétuels, étant finies au bout des quatre mois, il les apella tous à Vaugirard, & y fit venir ceux qui étoient en Province : il commença avec eux le jour de la Pentecôte une autre retraite générale, qu'il finit le jour de la Sainte Trinité. Pendant ces huit jours le ſage Supérieur ne ſe laſſa point de faire à ſes Diſciples les remontrances néceſſaires ſur les engagemens qu'ils méditoient ; il ne leur laiſſa rien ignorer des ſuites qu'ils ont dans l'affaire du ſalut. En les inſtruiſant à fond du mérite & de l'excellence des vœux perpétuels, il leur en déclara les obligations & les périls. Il leur repreſenta avec force, que ces liens de perfection deviennent ſouvent des piéges, (c'eſt le terme dont S. Paul ſe ſert) au ſujet du vœu de chaſteté, dans leſquels les ames préſomptueuſes ou imprudentes vont ſe jetter ; qu'il n'eſt pas donné à tous de les faire par vocation ; & que ceux à qui cette grace n'eſt pas accordée, ne les font que pour leur malheur ; qu'il vaut mieux reculer avec précaution, que d'avancer avec témérité ſur un pas ſi gliſſant ; qu'un délai ſage & prudent pour s'éprouver ſoi-même & conſulter l'ordre de Dieu, n'a aucune ſuite dangereuſe ; au lieu que la précipitation en ce point expoſe à divers repentirs, quelquefois à d'horribles ſacriléges, tout au moins à la demande de diſpenſes honteuſes & odieuſes.

Il ne ſe contenta pas de leur prêter ſes lumieres ſur un point ſi important, il voulut ſçavoir de leur bouche juſqu'où les leur s'étendoient. Pour cet effet, il fit entrer avec lui pluſieurs fois les Freres en conférence commune, où tous avoient liberté de ſe faire part de leurs diſpoſitions. Les vœux en étoient la ſeule matiere : chacun en diſcouroit à ſon gré, & communiquoit ſes ſentimens. Il paroît par la concluſion de ces conférences, que les Freres éclairés par les lumieres de leur Supérieur ſur une matiere ſi délicate, ne ſe laiſſérent pas emporter à une ferveur indiſcrette ; car le réſultat en fut, que la noble ardeur de faire des vœux perpétuels, ſeroit reſtrainte à ceux d'obéiſſance & de ſtabilité. La ſuite fit voir combien M. De La Salle avoit eu raiſon de ne pas ſuivre l'impétuoſité du zéle de ſes Enfans ſur ce ſujet, puiſque des douze qui ſe liérent pour toûjours par les vœux d'obéiſſance & de ſtabilité, il n'y en a eû que ſix, dont trois ſont encore vivans, qui ayent perſéveré. Il voulut que la cérémonie de la prononciation de ces vœux fût cachée au reſte des autres Freres, & que ceux qui en étoient les témoins & les acteurs, paruſſent en perdre la mémoire, & s'obligeaſſent à un ſecret inviolable : & pour n'en donner aucun ſoupçon, il ſe retira avec les douze dans le lieu le plus écarté de la Maiſon, pour en faire la cérémonie à l'aiſe & en toute liberté. En la commençant le premier au milieu des

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

Freres, il fit ſa conſécration d'un ton & d'un air ſi rempli d'onction & de dévotion, qu'il les fit fondre en larmes.

III. Il les fait le premier avec une grande dévotion.

Son vœu, qui fut le même pour tous les autres, contenoit en ſubſtance, qu'il ſe conſacroit à Dieu pour procurer ſa gloire autant qu'il lui ſeroit poſſible, & que pour cet effet, il s'uniſſoit à tels & tels, en nommant les douze Freres, pour tenir enſemble & par aſſociation les Ecoles Gratuites, &c. qu'il faiſoit vœu d'obéiſſance, tant au Corps de cette Societé, qu'aux Supérieurs, & qu'il ajoûtoit celui de ſtabilité dans la Societé pendant tout le tems de ſa vie. L'acte de ce vœu étoit ſigné de ſa main en cette forte, *J. B. De La Salle Prêtre Romain.* Tous les autres Freres à ſon exemple prononcérent le même vœu l'un après l'autre.

IV. Il fait ſon poſſible dans cette Aſſemblée pour faire élire un autre Supérieur.

Cette aſſemblée des douze principaux Freres liez enſemble & fixez par vœu dans leur vocation, parut preſenter encore une fois à l'humble Inſtituteur une occaſion favorable de deſcendre de la premiere place. Son humilité toûjours mécontente de s'y voir, ne quitta jamais le deſſein d'y faire monter un des Freres. Il avoit déja profité heureuſement d'une pareille aſſemblée pour parvenir à cette fin, & il avoit ſi bien pris ſes meſures, qu'il y avoit réüſſi au gré de la ſainte paſſion de s'humilier, qui le tourmentoit. Il eſpéroit plus que jamais d'avoir le même ſuccès dans cette ſeconde aſſemblée pareille à la premiere. Eloquent ſur ce point, il ſe diſpoſoit à faire valoir les mêmes raiſons qui avoient déja une fois entraîné les ſuffrages de tous les Freres, & comme ſéduit leur raiſon. Le reſpect, la tendreſſe, l'attachement qu'ils avoient pour lui, le rendoient encore plus fort contre eux-mêmes ; & il s'attendoit que la crainte de lui réſiſter & de lui faire peine, les forceroit de lui accorder encore une fois la derniere place au préjudice de ſon caractere. Dans cette eſpérance, il les aſſembla le jour ſuivant, & il n'épargna rien pour les gagner & les faire entrer dans ſes vûës : après avoir quitté l'air de réſerve qu'il faiſoit paroître pour eux, il en prit un plus familier, plus careſſant, & plus inſinuant en leur ouvrant ſon cœur d'une maniere propre à les mener à ſon but. Il leur dit entre autres choſes, » que puiſque la Providence les » avoit unis enſemble par des vœux perpétuels, il étoit de leur ſageſſe de cher- » cher les moyens de rendre cette union ſi forte & ſi ſolide, que le monde & le » Démon ne puſſent l'alterer ; que le premier étoit de mettre leur confiance en » Dieu ſeul, ſe ſouvenans que ceux qui s'apuïent ſur l'homme, s'apuïent ſur un » roſeau fragile, qui en ſe caſſant ſous la main, qu'il ſoutient, la perce, ainſi que » parle la Sainte Ecriture, qu'ils ne devoient le regarder que comme un pauvre » Prêtre ſans ſecours & ſans puiſſance de les ſoutenir ; qu'il étoit de la derniere » folie de compter ſur un homme mortel, & de fonder leurs eſpérances ſur un » bras de chair ; qu'ils n'avoient pas oublié, que revenu des portes de la mort, » il y avoit trois ans, il pouvoit y retourner en trois jours, & qu'en ce cas, ils » ſeroient obligez d'élire un autre Supérieur ; qu'il valoit mieux donc prévenir, » que d'attendre cette néceſſité pour faire ce choix : Que de grandes raiſons de- » mandoient qu'ils ſe hâtaſſent de le faire, & que le délai ſur cet article, qui » pourroit aller juſqu'à ſa mort, ſeroit ſujet à de terribles inconvéniens pour leur » Societé. Il ajoûta que le ſecond moyen efficace de rendre leur union indiſſo- » luble, étoit d'avoir pour Chef un homme ſemblable à eux, qui ne fût point » Prêtre ; que tandis que le Caractére ſacerdotal mettroit entr'eux & leur Supé- » rieur une grande différence, il en affoibliroit l'union ; & que des inférieurs » mal-unis à celui qui les gouverne, ſont un corps, qui ayant la tête & les mem- » bres mal joints, demeure ſans vie ou ſans ſanté ; que par cette même raiſon il étoit

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

étoit tems & grand tems de lui ôter le gouvernement des Freres, & que s'ils attendoient à le faire, ils auroient lieu de s'en repentir ; que la premiere expérience qu'ils feroient à leur regret de ſon conſeil négligé, ſeroit de voir, s'il venoit à mourir autant de Supérieurs, qu'ils auroient d'Ecoles ; que cette diverſité de Paſteurs diviſeroit infailliblement le troupeau, & que les brebis déſunies demeureroient ſans raport entre elles, & ſans ſubordination à un Paſteur commun : qu'alors, n'ayant plus la même conduite, ils ceſſeroient d'avoir le même eſprit, le même cœur & les mêmes ſentimens ; que les bandes ſéparées ne faiſant plus une même ſocieté, changeroient de vûës, de doctrine, de maniere & d'habit, & que bien-tôt elles trouveroient leur ruïne dans leur diviſion ; parce que les Freres détachez ne pourroient plus être remplacez que par des gens de talens, de mœurs & de deſſeins differens ; & que bien-tôt ils verroient des Maîtres mercenaires préſider aux Ecoles qui ceſſant d'être gratuites ceſſeroient d'être Chrétiennes & d'être une reſſource pour l'éducation de la pauvre jeuneſſe. «

Supoſez même ſi vous voulez, (diſoit-il encore,) que les différens Supérieurs Eccleſiaſtiques des lieux où les Freres ſe trouvent établis, conviennent enſemble de vous donner après ma mort un ſeul Prêtre pour Supérieur (cas chimérique dans le cours ordinaire) ſeroit-il propre à vous conduire ? Auroit-il l'eſprit de Communauté ? Auroit-il l'eſprit de la vôtre ? En ſuivroit-il les régles ? Voudroit-il ſe ranger à vôtre forme de vie ? Pourroit-il ſympatiſer avec vous, ou vous avec lui ? Vous trouveriez-vous diſpoſés à lui donner vôtre confiance ; & lui, le ſeroit-il à vivre au milieu de vous, comme un de vous ? Supoſons même qu'il fût un Saint, qu'il fût plein de l'eſprit de Dieu, de zéle pour le prochain, de charité & de tendreſſe pour vous, pourroit-il vous être propre, n'ayant pas été élevé avec vous & comme vous. De plus, ſa dignité mettant entre vous & lui de la différence, lui ignorant vos coutumes, vos uſages, vos maximes & vos pratiques, comment pourriez-vous ne faire qu'un cœur & qu'une ame ? Par raport à vos Régles, ne les voudroit-il pas changer ? En un mot, ſeroit-il propre à vous conduire ? Combien lui faudroit-il de tems pour avoir l'expérience néceſſaire pour vous gouverner ſelon l'eſprit de vôtre Inſtitut ? En verité ne faudroit-il pas un miracle pour trouver un homme qui vous fût propre ? L'attendez-vous ce miracle ? Si vous ne l'attendez pas, pourquoi différez-vous d'ôter la ſupériorité à un Prêtre, & de vous faire une loi de ne la rendre jamais à aucun homme revétu de cette dignité. «

VI. Les Freres conſentent, pour lui faire plaiſir, à une élection. Ils la font deux fois, & choiſiſſent unanimement M. De La Salle pour Supérieur.

Ce diſcours étoit pathétique : ces raiſons étoient fortes & concluantes ; & M. De La Salle s'attendoit à les voir triompher. Il ne doutoit pas, qu'elles n'euſſent les mêmes effets qu'elles avoient eû autrefois en ſemblable rencontre ; mais il ſe trompa. Les Freres ébloüis la premiere fois de l'éclat de ces raiſons, ne le furent pas une ſeconde. Ils ſe ſouvenoient de la faute qu'ils avoient commiſe, du reproche qu'on leur en avoit fait, & de la honte qu'ils avoient reçuë d'avoir mis les pieds à la tête, & la tête aux pieds, je veux dire, d'avoir laiſſé M. De La Salle ſuccomber ſous le poids de ſon humilité, & d'avoir vû d'un œil tranquille cet ancien Chanoine, ce Docteur en Théologie, ce ſaint Prêtre, ce Chef de leur Inſtitut, leur Pere & leur premier Supérieur, ſoumis à l'autorité d'un ſimple Frere, vivre dans ſa dépendance, & lui obéïr avec la ſimplicité d'un enfant.

Il eſt vrai que cet admirable exemple d'humilité & d'obéïſſance, qui repre-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

ſentoit ſi bien celui de Jesus ſoumis à Joſeph & à Marie, avoit été d'une grande édification au-dehors & au-dedans de la Maiſon, & qu'il avoit donné une haute idée de la vertu de celui qui pouſſoit ſi loin l'amour de la dépendance & de l'abjection ; mais il n'avoit pas fait honneur à ceux qui avoient permis au Pere de s'abaiſſer devant ſes enfans, & de ſe ſubſtituer un d'eux pour ſon Supérieur. En le permettant, ils avoient fait une faute ; ils s'en étoient repentis, & ils ne ſe trouvoient pas d'humeur à la renouveller.

L'humble Supérieur ſentant que les Freres n'étoient pas encore diſpoſez à ſatisfaire ſon amour pour l'abjection, & qu'ils avoient peine à ſe réſoudre à faire une élection, que lui ſeul croyoit néceſſaire & avantageuſe, chercha dans le fond de ſon humilité de nouveaux traits d'éloquence & de nouvelles raiſons pour les abattre & les terraſſer. Pour y réüſſir, il recommença un autre diſcours avec tant de force & de chaleur, qu'il en ſüoit à groſſes goutes. Les Freres fort mortifiez de la peine que lui donnoit leur ſainte réſiſtance, ne voulant plus le contredire, parurent ſe rendre à ſes raiſons, & conſentirent de proceder à une nouvelle élection. » Il n'y gagnera rien, (ſe diſoient-ils à eux-mêmes,) ſi ce n'eſt » de ſe faire confirmer dans la ſupériorité par des ſuffrages unanimes. Remettre » nôtre Pere au rang de ſes enfans, & lui en choiſir un pour le conduire, ce » ſeroit renverſer l'ordre établi dans la nature & dans la grace. Si nous le faiſions, on ſe moqueroit encore une fois de nous, & on diroit que nôtre ſimplicité a été la duppe de ſon humilité. Nous expoſerons-nous encore une fois au » reproche, que nous avons déja eſſuïé de mettre l'oüaille à la place du Paſteur, » le Frere au-deſſus du Prêtre, le pénitent pour diriger le Confeſſeur ? Quand il » auroit perdu le caractere ſacerdotal, la qualité de Docteur, le titre d'ancien » Chanoine ; titres qui l'élevent au-deſſus de nous : quand il ſeroit de niveau » avec tous les Freres, lequel d'entr'eux lui eſt ſemblable en lumiere, en ſcience, en ſageſſe, en expérience, en vertu, en ſainteté ? Faut-il donc écouter » ſon inclination dominante pour l'abaiſſement & l'obéïſſance aux dépens de nôtre Societé ? Faut il donc que ſon humilité l'emporte ſur nôtre devoir, ſur » nôtre reconnoiſſance & ſur nôtre équité ? » Tous eurent ces penſées ; mais comme ils n'oſoient ſe les communiquer, ils les diſſimulérent ; & par-là ils laiſſérent M. De La Salle dans l'humble prévention qu'il s'étoit formée, qu'il alloit encore une fois ſe trouver à la derniere place.

Il vit donc avec joye les douze Freres ſe mettre en devoir de faire ce qu'il deſiroit, & de faire le Scrutin pour l'élection d'un autre Supérieur. Ne doutant point que le Saint-Eſprit ne confirmât ſa dépoſition, & qu'il ne leur dit au cœur ce qu'il venoit de leur inculquer avec tant de force, qu'ils devoient mettre un des Freres à la premiere place. Il les pria de faire une demie heure d'oraiſon pour ſe préparer à faire ſaintement leur choix, & pour demander à Dieu de leur montrer celui qu'il avoit choiſi lui-même, pour être leur Supérieur. Tous ſe mirent en oraiſon ; mais le Saint-Eſprit tint au cœur des Freres un langage fort contraire à l'humilité du ſaint homme. Tous confirmez dans le deſſein de n'avoir jamais de ſon vivant un autre Supérieur que lui, en formérent la réſolution. Le Scrutin fait, les voix recüeillies, il n'y en eut pas une ſeule qui ne remît en la premiere place celui qui en avoit voulu deſcendre.

Jamais ſurpriſe ne fut plus grande que celle de M. De La Salle en ce moment ; car il chantoit déja victoire en lui-même, & il s'aplaudiſſoit de ſe voir enfin encore une fois le dernier entre les Freres. Il s'étoit flâté qu'ils ne lui refu-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

ſeroient pas cette grace, qu'il attendoit & des ſervices qu'il leur avoit rendus, & des prieres qu'il leur en avoit faites, & de la force des raiſons qu'il leur avoit expliquées, & de l'intérêt de leur Societé qu'il leur avoit montré demander ſa dépoſition : mais il ſe vit trompé. Ainſi confus de leur eſpece d'opiniâtreté à lui refuſer la derniere place, il en fut ſi ému, que ſon viſage parut en feu : cependant rentrant dans ſon calme, puis ouvrant la bouche pour leur faire des reproches avec douceur, il ſe plaignit de ce qu'ils s'oublioient eux-mêmes, en oubliant tous les motifs qu'il leur avoit repreſentez de ſe choiſir un d'eux pour Supérieur, qu'ils perdoient de vûë l'intérêt de l'Inſtitut, qu'ils n'y penſoient pas, & qu'il les prioit d'y mieux penſer & de revenir à un autre jugement. En un mot, ſon humilité indignée en cette occaſion parut l'exciter à la colere. Jamais on ne le vit dans une ſi grande émotion. Il fut preſque troublé & hors de lui-même, quand il ſe vit replacé au premier rang. Un autre que lui s'y ſeroit aſſis tranquillement ; & en adorant l'ordre de Dieu, il auroit ſoumis ſon atrait pour l'abjection à ſa Sainte volonté. Pour lui il ſe crut encore permis de faire une nouvelle tentative pour rentrer dans l'oubli, & ſe remettre au plus bas lieu. Sa répugnance pour le premier rang étant preſqu'invincible, il croyoit qu'il ne devoit pas faire moins d'efforts pour en être rejetté, que les ambitieux en font pour s'y élever. Pour y réüſſir, l'oraiſon fut ſa derniere reſſource ; & il pria les Freres de la recommencer, dans l'eſpérance que le Saint-Eſprit mettroit enfin dans leur cœur ce qu'il avoit mis dans le ſien, & qu'il leur feroit connoître qu'il étoit indigne & incapable d'être leur Supérieur, autant qu'il le connoiſſoit lui-même. Mais ce bas ſentiment de lui-même le ſéduiſit encore une fois ; car les Freres remis en oraiſon jugérent ſur l'humilité de leur Supérieur, de ſa capacité pour les conduire. Ils ne le crurent jamais plus digne d'être à leur tête, que lorſqu'il voulut leur donner plus de preuves qu'il en étoit indigne. Ainſi tous ſans ſe parler ſe confirmérent dans la réſolution inviolable de le maintenir dans la premiere place. L'oraiſon faite, un ſecond Scrutin ſuivit ; & ce ſecond ſemblable au premier le déſigna Supérieur encore une fois par le concours unanime des voix.

Alors les Freres autoriſez par des marques ſi réïtérées & ſi préciſes de la volonté de Dieu, prirent la liberté de lui repreſenter qu'il étoit obligé de s'y ſoumettre, & que de réſiſter à leur choix, c'étoit contredire celui de Dieu. Ils le ſuplierent de ne point refuſer de les reconnoître pour ſes enfans, & de les laiſſer dans la poſſeſſion de l'honorer comme leur pere. Ils ajouterent que ſa mort quelque tard qu'elle pût arriver, ne viendroit que trop tôt les mettre en liberté de lui ſubſtituër un Frere pour ſucceſſeur, & que la grace qu'ils lui demandoient, étoit de ne point faire ce changement avant la fin de ſes jours.

VII. M. De La Salle leur fait ſigner un acte, par lequel ils s'obligent après ſa mort d'élire un Frere pour Supérieur.

Enfin l'humble pere ſe rendit aux pieux deſirs de ſes enfans ; & levant les yeux & les mains au Ciel, après s'être ſoumis à une volonté de Dieu ſi déclarée, il rentra dans ſa premiere tranquilité. Toutefois, le prudent Superieur qui ne vouloit pas que ſon élection pût être tirée à conſéquence avant ou après ſa mort, pour donner à un autre Prêtre la qualité de Superieur des Freres, n'y voulut conſentir qu'à condition que les douze ſigneroient tous l'acte de ſon élection, & qu'ils ajouteroient à cet acte une excluſion formelle de tout Prêtre, ou de tout autre dans les Ordres Sacrez, pour gouverner les Freres. On ſe fit un plaiſir de le contenter ſur ce point, pour avoir celui de le voir continuër ſans répugnance ſa charge de Superieur ; & tous ſignerent l'acte qui ſuit. » Nous ſouſſignez Ni-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

» colas Huyart, Gabriël Drolin, &c. après nous être associez avec M. J. B. » De La Salle Prêtre, pour tenir ensemble les Ecoles Gratuites, par les » vœux que nous avons faits le jour d'hier, reconnoissons qu'en conséquence » de ces vœux, & de l'association que nous avons contractée par eux, nous » avons choisi pour Supérieur M. J. B. De La Salle auquel nous promettons » obéïr avec une entiere soumission, aussi-bien qu'à ceux qui nous seront don- » nez par lui pour Supérieurs. Nous déclarons aussi que nous prétendons que la » presente élection n'aura dans la suite aucune conséquence. Nôtre intention » étant qu'après mondit Sieur De La Salle, & à l'avenir pour toûjours, il n'y » ait aucun ni reçu parmi nous, ni choisi pour Supérieur, qui soit Prêtre, ou » qui ait reçû les Ordres Sacrez ; que nous n'aurons & n'admettrons aucun Su- » périeur qui ne soit associé, & qui n'ait fait vœu comme nous & comme tous » les autres qui nous seront associez dans la suite. Fait à Vaugirard le 7. Juin » 1694.

M. De La Salle obligé de rester dans la premiere place qu'il occupoit, s'appliqua avec un zéle nouveau à la remplir dignement. Toute son étude fut de copier Jesus-Christ, de le faire revivre en sa personne, de le representer à ses Freres par l'expression de sa vie & de ses vertus, & de la peindre dans leurs ames. Ses Disciples s'augmentoient ; mais sa maison n'en étoit pas moins pauvre, & la vie n'en étoit pas moins austere.

Ce fut alors que de grands Evêques souhaitérent avoir des Freres, & qu'ils en demandérent à leur vertueux Supérieur pour tenir les Ecoles Chrétiennes dans leur Diocése ; mais M. De La Salle ne se pressa pas d'en accorder. Il voulut se donner le tems nécessaire de bien former ses Disciples, & d'en faire des maîtres en humilité, en patience, en mortification, en charité & en toutes les autres vertus chrétiennes, avant que d'en faire des Maîtres d'Ecole. Il étoit persuadé, comme nous avons déja dit, qu'avant que de travailler à la sanctification des autres, ils ne pouvoient assez se sanctifier eux-mêmes, & qu'ils ne rendroient leur ministere utile au Public, que quand ils uniroient aux leçons de pieté, qu'ils feroient à la jeunesse de grands exemples de vertu, & qu'ils accréditeroient leurs paroles par la sainteté de leur conduite.

Dans cette persuasion, il ne prêchoit à ses Novices que l'estime de la vertu, & le desir de l'acquerir. Il leur enseignoit par le zéle qu'il faisoit paroître pour acquerir la perfection, qu'elle étoit l'*unique nécessaire*, & que comme elle dépendoit de leurs soins, elle seule les méritoit ; qu'ils ne serviroient utilement le prochain, qu'autant qu'ils seroient vertueux ; que la vraïe pieté est la perle de l'Evangile, qui seule est de prix devant Dieu, & qui doit être achetée aux dépens de tout le reste ; qu'il ne falloit pas s'imaginer en pouvoir faire l'acquisition sans un travail long & pénible ; & que pour la trouver, il falloit en faire une diligente & soigneuse recherche, & travailler autant que font ceux qui vont chercher l'or dans les entrailles de la terre, ou les perles dans les abîmes de la mer.

Près de deux ans se passérent ainsi dans la paix & dans l'étude des vertus. Vers ce tems l'Archevêché de Paris vacant par la mort de M. François de Harlai, ayant été rempli par M. Loüis-Antoine de Noailles, qui étoit Evêque de Châlons sur Marne, il se fit un grand changement dans le gouvernement. Le nouveau Prélat aplqué dans ses visites à remarquer les abus qui s'étoient glissez dans son Diocèse, fut sur-tout choqué du grand nombre de Chapelles domesti-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

ques qui s'y trouvoient de tous côtez, & il penſa à le diminuër. L'uſage en effet en étoit devenu ſi à la mode, qu'il n'y avoit pas juſqu'au ſimple particulier qui n'en voulût avoir une dans ſa Campagne. Pour réformer cet abus M. l'Archevêque porta une Ordonnance qui les mit toutes en interdit. Celle qui étoit contiguë à la maiſon du Noviciat, où M. De La Salle alloit dire la ſainte Meſſe, & où il communioit ſes Freres, ayant été compriſe dans cet interdit general, le vertueux Prêtre ſe trouva dans un grand embarras; car cette Chapelle à ſa porte étoit pour lui & pour les ſiens d'une grande commodité. Elle le diſpenſoit de conduire ſes Freres à la Paroiſſe qui étoit aſſez éloignée, & dont les chemins étoient preſqu'impraticables pendant l'hyver & le mauvais tems. D'ailleurs, elle les cachoit à la vûë d'un peuple inſultant, mocqueur & malin, & les déroboit aux objets ſéducteurs, aux tentations & aux occaſions de diſſipation.

VIII. M. de Noailles accorde à M. De La Salle la permiſſion d'ériger dans ſa maiſon une Chapelle.

Dans cet embaras le zelé Supérieur des Freres eut recours à la bonté de M. l'Archevêque, & après lui avoir expoſé ſa peine, il lui demanda permiſſion d'ériger une Chapelle dans la maiſon de Vaugirard, avec pouvoir d'y celebrer la ſainte Meſſe. Il fut reçû du Prélat qui l'eſtimoit & qui étoit ravi de lui donner des marques de conſidération, de la maniere la plus gracieuſe & la plus obligeante. M. de Noailles connoiſſoit de réputation le ſaint Prêtre, & avoit une grande idée de ſa vertu. Evêque de Châlons, Ville qui n'eſt pas fort éloignée de Reims, il en avoit entendu parler comme d'un Saint. En effet, toute la Champagne avoit retenti du bruit des ſacrifices & des vertus héroïques du Chanoine qui avoit tout quitté pour ſe mettre à la tête de quelques pauvres Maîtres d'Ecoles. Un homme qui avoit donné de ſi grands exemples de vertu avoit paru un homme nouveau & digne des tems Apoſtoliques, à tous ceux qui en avoient entendu parler. Ainſi M. de Noailles heureuſement prévenu d'eſtime depuis long-tems pour M. De La Salle, voulut lui en donner des marques ſingulieres. En lui accordant ſa demande, il confirma par écrit le pouvoir verbal que ſon Prédeceſſeur lui avoit donné d'établir une Communauté dans Paris; & il y ajoûta de plus & pour toûjours, tous les pouvoirs néceſſaires pour exercer le Miniſtere, grace qu'il n'accordoit preſque à perſonne, voulant par cette marque de diſtinction, montrer que M. De La Salle étoit un homme diſtingué dans ſon eſprit, & qu'il avoit une place encore plus diſtinguée dans ſon cœur. En effet, le Prélat a porté ces ſentimens pour M. De La Salle juſqu'à ſa mort. Il le voyoit toûjours avec plaiſir: il le recevoit avec cordialité, il lui accordoit ſes demandes avec bonté; & quand il rencontroit ſes Freres, comme il arriva à S. Denis en France, un jour qu'il y faiſoit ſa viſite, il leur demandoit des nouvelles de leur Supérieur, & leur ordonnoit de le recommander à ſes prieres, ajoûtant: *C'eſt un ſaint Homme, je demande ſes prieres.*

IX. Bruit qu'excite M. le Curé de Vaugirard ſur l'erection de la Chapelle.

M. De La Salle muni des pouvoirs de ſon Archevêque ne tarda pas à en faire ſon profit. Il fit préparer dans l'endroit le plus décent de la maiſon une Oratoire, & il aida lui-même à y dreſſer un Autel. La petite Chapelle miſe en état en peu de jours, fut benite par un des Grands-Vicaires qui vint en faire la Cérémonie. La joie du petit troupeau & de ſon Paſteur fut grande; mais elle fut bien-tôt troublée par M. le Curé de Vaugirard, qui, quoiqu'ami de M. De La Salle, choqué de cette nouveauté, vint lui en faire des plaintes. Ce qui eſt ſurprenant, celui qui avoit vû patiemment & ſans murmure, une Chapelle domeſtique dans une maiſon ſéculiere, & qui n'avoit pas paru trouver à redire que M. De La Salle y conduiſit ſes Freres pour leur celebrer la ſainte Meſſe & les y Communier, parut offenſé & comme ſcandaliſé d'en voir un autre s'élever chez les Fre-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

res ſur les ruïnes de celle-là. Cette Chapelle avoit été élevée par permiſſion expreſſe écrite & ſignée du Prélat du Diocèſe : n'importe, le Curé en fit grand bruit, & ſans égard à l'autorité Supérieure & reſpectable qui en avoit rendu l'érection Canonique, il en fit une eſpece de crime à M. De La Salle. A l'entendre elle étoit ſcandaleuſe, parce qu'elle retiroit les Freres de ſa Paroiſſe. De plus, en qualité de bon Docteur de Sorbonne, il voulut mettre en œuvre ſa Théologie pour intimider la conſcience du vertueux Prêtre, & lui faire un ſcrupule du mauvais effet qu'alloit faire dans le lieu une pareille entrepriſe. Il ajoûta qu'il ne concevoit pas comment un homme qui faiſoit profeſſion d'être ſi attaché aux régles de l'Egliſe, fît ſi peu de difficulté de les tranſgreſſer dans un point ſi eſſentiel ; qu'il privoit les Freres du mérite qu'il y a d'aſſiſter à la Meſſe de Paroiſſe ; qu'à ſon exemple la plûpart de ſes Paroiſſiens s'en diſpenſeroient, & qu'il ſe trouveroit chargé devant Dieu du dérangement que ſa ſingularité alloit cauſer.

Dans le fond le Curé de Vaugirard étoit bon Prêtre & n'agiſſoit que par zéle pour le devoir Paroiſſial. Il honoroit l'éminente vertu de M. De La Salle, & il eſtimoit celle des Freres ; & plus il cheriſſoit l'un & conſideroit les autres, plus il étoit paſſionné de les voir à ſa Paroiſſe en faire l'édification. Leur abſence de ſon Egliſe étoit une choſe qu'il ne pouvoit digerer. Prêt à rendre à M. De La Salle ſon eſtime & ſon amitié, s'il vouloit ſe corriger ſur cet article qui lui tenoit ſi fort au cœur, il emploïa toute ſa ſcience pour lui prouver en bonne forme qu'il devoit abandonner ſa Chapelle & amener ſes Freres à la Paroiſſe. Le bon exemple, les ordonnances de l'Egliſe, le danger de donner du ſcandale & d'autoriſer la deſertion de la Paroiſſe : en un mot, tous les argumens qu'un bon Theologien ſçait manier avec art, furent mis en œuvre pour faire un cas de conſcience au Supérieur des Freres des Ecoles Chrétiennes, de s'abſenter avec ſa Communauté de la Meſſe & de l'Office Paroiſſial.

Il faut avoüer que toutes les raiſons de M. le Curé de Vaugirard étoient excellentes en elles-mêmes ; mais elles avoient leur exception, & elles ne détruiſoient pas le privilege accordé par le premier Supérieur. Elles concluoient en bonne forme, qu'un bon Chrétien doit mettre parmi ſes autres devoirs, celui d'aſſiſter aux Prônes, aux Inſtructions de ſon Curé & à la grande Meſſe de Paroiſſe : mais elles n'annulloient pas le pouvoir que M. l'Archevêque avoit donné par écrit aux pieux Inſtituteur d'établir une Communauté & d'élever une Chapelle dans ſa maiſon.

M. De la Salle reçut avec grande tranquilité les plaintes de M. le Curé, & il écouta avec grand reſpect ſes raiſons. Il honoroit le Paſteur encore plus qu'il n'en étoit honoré. Leur amitié étoit réciproque. Le Serviteur de Dieu étoit perſuadé qu'il n'agiſſoit qu'en bon Curé par zéle du bien de ſa Paroiſſe, & il auroit voulu de tout ſon cœur le contenter, & aſſiſter à ſon Egliſe, s'il eût pû y mener avec ſûreté & ſans expoſer à bien des inconvéniens, une troupe de jeunes Novices, qui doivent être retirez, vivre ſous la régle, être conduits à l'œil, & ſe tenir renfermez dans l'intérieur de leur maiſon. Ainſi le zéle de M. le Curé de Vaugirard pour l'aſſiſtance de la Paroiſſe, ne fit qu'animer celui de M. De La Salle pour les écarter d'un lieu, qui quoique infiniment Saint par la preſence de J. C. n'étoit pas ſans de grands dangers pour de jeunes gens nouvellement ſortis du monde. L'homme de Dieu entrant enſuite en conférence avec M. le Curé, convint de la bonté de la cauſe en general, & lui dit qu'il lui ſçavoit bon gré de la plaider avec tant de force. „ Il eſt loüable à un Paſteur de peupler ſa berge-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

rie, (ajoûta-t'il,) & ſon zele à remplir tous les devoirs de ſa charge, eſt fort édifiant. Il eſt certain que l'eſprit de l'Egliſe porte à la Paroiſſe, tous ceux qui ſont libres d'y aller, qu'elle fait même une loi d'aſſiſter à la Grand'-Meſſe, aux Prônes & aux Inſtructions du Curé, à tous ceux qui peuvent le faire commodément, ainſi que s'explique ſur cet article, le dernier Concile general; mais point de regle qui n'ait ſon exception; nulle loi humaine, qui ne reçoive diſpenſe; nulle autorité Supérieure qui ne ſoit en droit d'accorder des priviléges: Si la regle d'aſſiſter à la Paroiſſe peut recevoir des exceptions, accordez-là à une troupe de jeunes gens qui ne peuvent ſans danger ſortir de leur maiſon. Vous l'accorderiez bien en pareil cas à un homme menacé de priſon. Si cet homme pour ſe ſouſtraire à la main du Sergent qui le cherche, vient de grand matin entendre une premiere Meſſe, vous le diſpenſerez d'aſſiſter à la Meſſe Paroiſſiale: Que vôtre charité étende l'excuſe à des gens qui ne peuvent paroître en public qu'au riſque de leur vocation, & aux dépens de leurs ames. Si cette loi Eccleſiaſtique comme toutes les autres, reçoit diſpenſe, qui la mérite mieux que de jeunes gens qui n'ayant pas encore perdu les impreſſions du monde, ne peuvent y paroître ſans en ſentir l'attrait ſe renouveller en eux, & ſans être expoſez à des railleries, à des dériſions, & à des inſultes, que leur vertu n'eſt pas encore capable de ſoutenir? Si l'autorité Superieure peut accorder des priviléges, reſpectez celui que nôtre commun Archevêque m'accorde d'établir une Communauté & d'ériger une Chapelle; car ce privilége ſemble emporter avec ſoi l'exemption des devoirs de la Paroiſſe. En effet, pouvez-vous exiger de ceux qui ont des régles, des exercices & un train de vie tout autre que celui des ſéculiers; qui en un mot, forment une eſpece de Paroiſſe réguliere, de ſe trouver dans la vôtre où il n'y a rien à gagner pour le bien de leurs ames. » Après ce prélude le Serviteur de Dieu pria M. le Curé de faire attention au danger, que couroient de jeunes hommes nouvellement ſortis du monde, qui n'en avoient encore perdu ni les impreſſions, ni l'amour, ni l'atrait; de ſe trouver dans une Egliſe, où ſouvent le petit peuple qui y vient de Paris donne d'autres exemples que ceux qu'il faut ſuivre; que s'il étoit vrai qu'en les menant à la Paroiſſe, il les meneroit dans le lieu Saint, il n'étoit pas moins vrai, que ſous les yeux du Seigneur ſe preſentoient des objets dangereux, capables de ſéduire les cœurs, tout au moins, de les diſſiper & d'attiedir leur ferveur; que quoique Curé il ne pouvoit pas lui-même chaſſer de ſon Egliſe bien des perſonnes ſuſpectes & dangereuſes, que la proximité de Paris y attiroit les jours de Dimanches & de Fêtes, ni purger les chemins & les ruës qui conduiſent à ſa Paroiſſe, de jeunes libertins qui faiſoient de mauvaiſes plaiſanteries contre les Freres; qu'enfin il ne pouvoit pas deſavoüer, que des novices qui avoient beſoin de recüeillement, d'eſprit intérieur, & d'une grande ſolitude, pour effacer de leur eſprit les vaines images du monde & des créatures, ne pouvoient aſſiſter à ſa Paroiſſe, ſans courir riſque d'y perdre plûtôt que d'y gagner de la dévotion; & qu'ainſi il le prioit de trouver bon, qu'il les retint renfermez dans ſa maiſon.

Cette conférence concluë de cette ſorte, ne fut pas ſuivie du ſuccès que chacune des parties en attendoit. Comme M. le Curé ne put pas convaincre M. De La Salle de ſes raiſons, M. De La Salle ne put ſatisfaire par les ſiennes M. le Curé. Cependant il s'accorda d'aller les premiers Jeudis du mois célébrer à la Paroiſſe une Meſſe Solemnelle du Saint Sacrement & d'y mener les Freres. Il tint parole. M. De La Salle porta en proceſſion le Saint Sacrement, chanta la Grand'-Meſſe,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

& fit toute la cérémonie, avec le recueillement, la modeſtie, & la dévotion d'un Saint. Il étoit pendant ce tems ſi abſorbé en Dieu, que le Diacre étoit ſouvent obligé de l'avertir de ce qu'il avoit à faire. Ses Diſciples à ſon exemple montrérent un air ſi recuëilli, ſi dévot & ſi anéanti devant la Majeſté de Dieu, que toute la Paroiſſe qui en fut très-édifiée, parut prendre part à leur dévotion. On ne reconnut plus ce jour-là Vaugirard dans Vaugirard. M. le Curé plus édifié encore que ſes Paroiſſiens, devenant plus paſſionné que jamais pour attirer les Freres & leur Supérieur à ſa Paroiſſe, réitera ſes prieres, & les conjura de ne lui point refuſer cette conſolation; mais comme il ne put rien gagner, ſon mécontentement s'accrut, & éclata quelque-tems après.

Le jour même de la Fête du très-ſaint Sacrement, le Curé mortifié au-delà de ce qui ſe peut dire, de n'avoir pû ébranler la fermeté de M. De La Salle, ni par la force de ſes raiſons, ni par l'inſtance de ſes priéres, tenta d'emporter ſur lui par violence ce qu'il n'avoit pû gagner de bonne amitié. Il vint pour cet effet à la Communauté, en troubler le ſilence & la paix par des clameurs & des plaintes améres. Il crioit au ſcandale, au deſordre; & à l'entendre, tout dans l'Egliſe de Dieu étoit renverſé, parce que les novices ne paroiſſoient pas à la ſuite de la Proceſſion du S. Sacrement. Dans ce tems-là même, ils pſalmodioient leur Office; & leur attention à le faire ſaintement, bouchoit leurs oreilles à des clameurs inoüies dans ce lieu de ſilence. Le Curé encore plus aigri de ce que ſa voix étoit étouffée par celles de ceux qui chantoient les loüanges de Dieu, redoubloit ſes cris. Il ſe mocquoit d'une dévotion qui renfermoit dans une maiſon ceux qui, à ſon avis, devoient en ſortir pour faire honneur & hommage à Jeſus-Chriſt porté en Proceſſion. En vain, M. De La Salle tâcha de l'adoucir, & de juſtifier ſa conduite par cette foule d'inconvéniens qu'il craignoit de la ſortie des novices. Le Curé ne voulut rien écouter, & s'en retourna plus mécontent qu'il n'étoit venu. Toutefois, peu après il rendit ſon amitié à M. De La Salle; & M. De La Salle de ſon côté, afin de la ménager, menoit de tems en tems ſa Communauté à la Paroiſſe; ſur-tout le jour de Pâques & de S. Lambert, Patron de l'Egliſe de Vaugirard.

Ce n'eſt pas avec le ſeul Curé de Vaugirard, que le pieux Inſtituteur a eu ſur le même ſujet mêmes difficultez. Comme les plus pieux Paſteurs ſont ceux qui ſont les plus zélez pour l'aſſiſtance à la Paroiſſe, pluſieurs ont fait ſouffrir le ſerviteur de Dieu, par des demandes importunes, & des plaintes dans le fond peu raiſonnables. Ces bons Curez en voulant faire de bons Paroiſſiens, de gens vivans ſous une régle, montroient aſſez qu'ils avoient l'eſprit de leur état, mais qu'ils n'avoient pas celui de Communauté.

X. Peines que reçoit M. De La Salle dans la ſuite des feu Curés de S. Sever & de S. Nicolas de Rouen, au ſujet du devoir de Paroiſſe.

Quand quelques années après M. De La Salle eut établi des Freres à Roüen, & ſon Noviciat à S. Yon au bout du Fauxbourg de S. Sever, il trouva dans deux des meilleurs Curez de la Ville, deux vrais ennemis qui le traduiſoient ſans ceſſe auprès des Supérieurs Eccleſiaſtiques, pour l'obliger de faire de ſes Freres des Paroiſſiens d'exemple.

Le Curé de S. Sever étoit pieux, zelé, & trouvoit par ces deux titres, du crédit à l'Archevêché du tems de feu M. Daubigné, Prélat d'un grand mérite, & qui aimoit les bons Eccleſiaſtiques. On ne ſçauroit croire combien la ſollicitude de ce Paſteur, pour remplir ſon Egliſe de Paroiſſiens, a fatigué & inquiété les Freres de S. Yon. Sans ceſſe il les citoit au tribunal gracieux du Prélat, pour ſe voir condamner à aſſiſter à l'Office de la Paroiſſe, & à y mener leurs Novices

&

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

& leurs penſionnaires. La demande étoit impoſſible dans la pratique ; car un nombre de Freres étoit occupé à la garde de pluſieurs penſionnaires renfermez de force dans leur maiſon, ou par ordre du Roi, ou par Arrêt du Parlement, ou à la Requête des Parens : ils n'étoient pas les ſeuls qu'il falloit garder à l'œil ; les autres penſionnaires plus libres, n'attendoient qu'un moment heureux pour s'évader. Il falloit ſans ceſſe les obſerver des yeux ; & malgré la vigilance des Freres, pluſieurs trouvoient le moyen d'échaper, de ſauter les murs, ou de fuïr par une porte laiſſée ouverte, ou de l'ouvrir avec une fauſſe clef.

Quand les Freres, pour contenter M. le Curé, ou pour ſe délivrer de ſes pourſuites importunes, s'etoient mis en devoir de mener à la Paroiſſe ces jeunes penſionnaires, la plûpart reſſerrez contre leur gré : ils en avoient vû pluſieurs prendre la fuite, avec la rapidité avec laquelle les priſonniers ſortent de priſon, quand ils la trouvent ouverte. Si quelqu'un des Freres en ce cas vouloit les pourſuivre à la courſe, ou il ne pouvoit les atteindre, ou d'autres profitoient de ſon écart pour ſe mettre en la même liberté. En vain les Freres de S. Yon faiſoient d'humbles remontrances au Curé de S. Sever ſur ce ſujet, & s'excuſoient de mener à ſa Paroiſſe leurs jeunes priſonniers enfermez dans leur maiſon par leurs Parens, pour y être inſtruits & corrigez, ſur l'impoſſibilité de les faire ſortir ſans les voir s'échaper. Ces excuſes paroiſſoient frivoles, & n'étoient pas reçûës du Paſteur. Pour le contenter, il falloit abſolument les mener à la Paroiſſe ; mais pour les y conduire, il auroit fallu les enchaîner.

Par raport aux novices de S. Yon, le Curé de S. Sever faiſoit alors le même Procès qu'avoit fait devant lui le Curé de Vaugirard, & les Freres le défendoient par les mêmes raiſons que M. De La Salle avoit employées. Ces raiſons ne contentoient point le deffunt Curé de S. Sever, & quelque charitable qu'il fût envers tout le monde, il regardoit comme ennemis ceux qu'il ne pouvoit avoir pour Paroiſſiens. Dans la ſuite des tems la Providence divine a mis fin à ces conteſtations par la Profeſſion Religieuſe, qui a affranchi les Freres comme tous les autres qui l'embraſſent, de la Juriſdiction Curiale & des devoirs de la Paroiſſe.

La diſpute avec le feu Curé de S. Nicolas de Roüen ne fut pas ſi loin, parce que M. De La Salle la finit en faiſant changer de Paroiſſe aux Freres qui tiennent les Ecoles dans la Ville. Ce Curé, qui eſt mort depuis peu en grande réputation de vertu, étoit un des Paſteurs de tout le Diocèſe des plus réguliers, des plus zélez & des plus pieux : mais il avoit comme tous les autres hommes, ſon foible. Ce bon Paſteur, qui vouloit regler ſa Paroiſſe & ſon Clergé ſur le pied d'un Supérieur de Seminaire, bornoit tout ſon zéle dans ſes limites. Tout le bien qui alloit au-delà, lui devenoit indifférent. Il falloit ne jamais ſortir de ſa Paroiſſe, y être auſſi aſſidu que lui, y porter toutes ſes aumônes, y renfermer tout le bien qu'on peut faire, ſi on vouloit ſuivre ſa dévotion. Il ignoroit les exercices des Communautez ; il ne connoiſſoit que ceux de la Paroiſſe, & il ne pouvoit ſouffrir, que les Freres qui habitoient la ſienne, préféraſſent ceux-là à ceux-ci.

Ce n'eſt pas que les Freres qui tiennent les Ecoles, s'éloignent des Paroiſſes ; au contraire ils en ſont les piliers, & s'y rendent aſſiduëment les Dimanches & les Fêtes à la tête de leur jeuneſſe ; mais leur Régle eſt, & ils ne peuvent faire autrement, d'adopter pour Paroiſſe, quant à ce qui regarde l'aſſiſtance à l'Office, non celle ſur laquelle leur maiſon ſe trouve, mais celle ſur laquelle ils tiennent les Ecoles ; parce qu'un de leurs devoirs principaux eſt d'y mener leurs

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

Ecoliers à la Grand'-Meſſe & aux Vêpres. Cette Régle eſſentielle à la bonne éducation de la jeuneſſe & à l'Inſtitut des Freres, en procurant leur aſſiſtance à la Paroiſſe où ils menoient les enfans, procuroit leur abſence dans celle ſur laquelle ils demeuroient à Roüen ; c'eſt de quoi ſe plaignoit amérement le feu Curé de St Nicolas. Il vouloit même que les Freres vinſſent eux-mêmes preſenter le pain beni à leur tour : ce que nul autre Paſteur avant lui n'avoit jamais penſé d'exiger d'eux. Ils en trouvoient même la diſpenſe dans leur pauvreté, & dans leur obligation d'être à la tête de leurs enfans les Dimanches & les Fêtes. Le Curé de St Nicolas choqué de cette contradiction, porta ſa plainte à l'Archevêché, où il la vit terminée à ſon avantage, mais d'une maniere qui ne le contenta pas fort ; car il ſe trouva engagé de faire lui-même le pain beni à ſes frais. Ne voyez-vous pas, dit M. d'Aubigné parlant des Freres, qu'ils portent dans leur pauvreté l'exemption de faire la dépenſe du pain beni. Puiſque vous en voulez un de leur part, faites-leur en un don, & puis ils vous en feront l'offrande. Vôtre charité, en ſupléant à leur indigence, ſatisfera vôtre pieté : ainſi fut-il fait. Le Curé ſe contenta lui-même, & fit le pain beni, tel qu'il le vouloit faire. En le faiſant pour des Pauvres, il eut ſoin de ménager la dépenſe. Mais toûjours ardent pour tous les devoirs de la Paroiſſe, il ne fut plus ſi zélé à l'avenir pour faire remplir celui-là à ſes frais. Cependant comme il étoit l'homme du monde le plus difficultueux, s'il ne put trouver à redire à une offrande qui étoit de ſa façon, il fut fort choqué de la maniere dont elle fut preſentée. Aucun des Freres ne ſe trouva à l'offrande de ſon pain beni, autre ſujet de plainte. Il ne le porta pourtant pas à l'Archevêché ; car le jugement avantageux qui avoit été rendu en ſa faveur, n'étoit pas de ceux que l'on ſouhaite voir multiplier. Il ſe contenta donc d'en faire alors des reproches aux Freres, & enſuite à leur Supérieur, quand il revint à Roüen. En vain M. De La Salle voulut lui faire voir l'impoſſibilité de ſatisfaire à ſa double demande, de faire le pain beni, & de venir le preſenter, par la néceſſité où étoient les Freres de mener eux-mêmes les enfans à la Grand'-Meſſe & aux Vêpres de leurs Paroiſſes, & de les contenir dans la modeſtie par leur preſence. » Ce devoir, ajouta-t-il, eſt néceſſaire à la bonne éducation de la jeu» neſſe, eſſentiel à l'Inſtitut des Freres. Le doivent-ils abandonner pour payer de » leur preſence à S. Nicolas ? Mrs. les Curez de S. Maclou, de S. Godard & » de S. Eloi, trouveroient-ils bon que les Maîtres laiſſaſſent leurs Ecoliers les » jours des Dimanches & Fêtes à leur liberté, ou plutôt à leur libertinage ? Ainſi » maitres d'eux-mêmes, ne perdroient-ils pas ces jours-là le fruit des Inſtructions » de la ſemaine ? Hé, que ſerviroit l'Inſtitution des Ecoles Chrétiennes, ſi ceux » qui y préſident, laiſſoient les jours du Seigneur à la diſcrétion d'un petit peu» ple né libertin & ignorant ?

Ces raiſons ne firent point impreſſion ſur le Curé de S. Nicolas, qui très-content de voir dans ſa bergerie toutes ſortes d'oüailles étrangeres, ne pouvoit jamais conſentir à voir les ſiennes s'écarter de ſon Egliſe. En cela fort contraire à lui-même, il autoriſa quelques années après par ſon exemple ce qu'il avoit lui-même blâmé : car il fut ravi de voir une ſœur, dont la maiſon n'étoit pas ſur ſa Paroiſſe, mener les Dimanches & Fêtes ſes Ecolieres à ſon Office, & y aſſiſter avec elles ; & il ne tint compte de la plainte que lui en fit l'autre Curé intéreſſé. M. De La Salle n'ayant donc pû rien gagner ſur lui, prit le parti de chercher une maiſon pour les Freres des Ecoles de Roüen ſur une autre Paroiſſe : car ami de la paix, il haïſſoit le bruit, & ſacrifioit tout pour l'éviter. Si nous

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

avons anticipé ces deux faits, qui ne ſont arrivez que pluſieurs années après le tems dont nous décrivons l'hiſtoire, c'eſt que l'occaſion de les placer ici s'eſt préſentée naturellement, & que nous ne l'aurions pas trouvée ailleurs.

CHAPITRE XIV.

Le nombre des Diſciples de M. De La Salle fort augmenté, l'oblige de chercher une autre maiſon capable de les contenir. M. De La Chetardie ſucceſſeur de M. Baudran dans la Cure de Sulpice, appuye ſon deſſein après avoir écouté ſes raiſons. Zéle qu'il fait paroître pour l'Inſtitut.

LE Seigneur répandit d'abondantes bénédictions ſur le Noviciat de Vaugirard. L'odeur de vertu qui s'en répandoit au loin, y attira un ſi grand nombre de Poſtulans, que la maiſon ne put plus les contenir. Ce fut donc une néceſſité à M. De La Salle d'en chercher une plus ſpacieuſe; mais quelle aparence de la trouver? Sa pauvreté ne lui donnoit pas lieu de l'eſperer. Il étoit pauvre, & le pere des pauvres. Sa maiſon de Vaugirard ne paroiſſoit aux yeux de la chair, qu'un hoſpice ou le rendez-vous des indigens. Tout y manquoit, & il falloit une forte vocation pour y arrêter des Sujets, qui pouvoient vivre chez eux à leur aiſe. Cependant quelque pauvre que fût la vie qu'on y menoit, la multitude de ceux qui y paſſoient & de ceux qui y demeuroient, engageoit à une grande dépenſe; & on ne conçoit pas comment un homme qui ne s'étoit rien réſervé, pouvoit y fournir. Il eſt vrai qu'il trouvoit des reſſources dans les libéralitez des perſonnes de charité, & que Mrs. les Curés de S. Sulpice lui en ménageoient; car tous Zélateurs de l'Inſtitut des Freres, ils ſe ſont par une pieuſe émulation comme diſputé le droit de lui faire du bien. Après tout, M. De La Salle ſouffroit long-tems avant que de le manifeſter; & ce n'étoit que lorſqu'il étoit réduit à la plus accablante extrêmité, qu'il avoit recours à ſes Bienfaiteurs. Comme il n'aimoit ni à les importuner, ni à ſe produire, il ſe renfermoit dans les bornes de l'abſoluë néceſſité; & on ne connoiſſoit ordinairement des beſoins de ſa Communauté, que ce qu'il n'en pouvoit dérober à la connoiſſance du Public.

Les Freres qui n'étoient pas ſi détachez que lui, étoient quelquefois tentez de ſe défier de la Providence, & de faire des proviſions de vivres, lorſque l'occaſion s'en preſentoit; mais leur Supérieur qui ne vouloit pas qu'on conſervât pour un lendemain incertain des inquiétudes inutiles, rejettoit ces précautions qui lui paroiſſoient injurieuſes aux ſoins de la Providence: auſſi eſt-il vrai qu'elle ne l'abandonna jamais. Dans le tems qu'il étoit le plus pauvre, le plus au dépourvû, Dieu lui envoïa dans le ſucceſſeur de M. Baudran un nouveau Pere, un Protecteur zélé, & un homme capable de ſoutenir ſon œuvre.

En 1697. M. de la Chétardie entra en poſſeſſion de la Cure de S. Sulpice par la réſignation de M. Baudran & ne fut pas long-tems ſans faire voir que nulle œuvre ne l'interreſſoit plus que les Ecoles Chrétiennes & Gratuites. Succeſſeur de la pieté, auſſi-bien que de la Cure de Mrs. Baudran & de la Barmondiere, il les ſurpaſſa en bienfaits à l'égard des Freres, & il parut envier à M. De La Salle lui-même, l'honneur d'avoir donné à l'Egliſe, un Inſtitut ſi néceſſaire. En

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

effet, il s'en déclara le Pere, le défenſeur, & le Promoteur ; & on va voir quel progès les Ecoles Chrétiennes firent ſous ſes auſpices, après que nous aurons repris la ſuite de la narration de l'année 1694.

Les douze Freres qui avoient fait vœu d'obéïſſance & de ſtabilité, & que le pieux Supérieur avoit choiſis comme ſes douze principaux Diſciples, furent par lui diſperſez dans les cinq maiſons de l'Inſtitut, pour en être les pierres fondamentales & les fermes apuis. De ceux qu'il avoit apellez de Province auprès de lui, il en retint quelques-uns qui n'étoient pas aſſez établis dans la vertu, & il les remplaça par d'autres d'une pieté ſuperieure.

Alors uniquement apliqué à ſe ſanctifier, & à ſanctifier ceux que Dieu lui avoit donnés, il reçût depuis l'an 1694. juſqu'à l'an 1698. bon nombre de ſujets que Dieu lui envoya, ne pouvant leur fermer la porte d'une maiſon, dont ils demandoient l'entrée, dans un tems où l'abondance ayant ſuccedé à la diſette, ne donnoit pas lieu de ſoupçonner, que d'autre motif, que celui de ſe conſacrer à Dieu, pût être le principe de leur Requête. D'ailleurs, le Noviciat de Vaugirard ne tardoit pas à faire la ſéparation de la pure farine d'avec le ſon, & d'écarter la paille & les ordures. La vie qu'on y menoit étoit ſi terrible à la nature, qu'il n'y avoit que la grace qui pût la rendre douce, & une forte vocation qui la pût ſoutenir. Le Pere celeſte laiſſa à ſon Serviteur trois années entieres d'un grand loiſir & d'une grande paix, pour cultiver, arroſer, & élever les jeunes plantes qu'il avoit tranſplantées du monde dans ſa maiſon.

IV. Le nombre des Sujets & des affaires multiplié, obligea M. De La Salle de ſe décharger du ſoin du Noviciat ſur un Frere de vertu, mais indiſcret & dur.

Au bout de ce tems, le nombre des ſujets & des ſoins multipliez, l'obligea de ſe décharger de la conduite immédiate des Novices de Vaugirard, & des Freres des Ecoles de Paris, ſur deux de ſes principaux Diſciples. Quoi-qu'ils ne fuſſent pas du nombre des douze qui s'étoient attachez par vœu perpétuel à la Societé, cependant parce qu'ils avoient de la pieté, de la bonne volonté, & du zéle pour la régularité, M. De La Salle les crut propres à ſupléer à ſa place pendant ſon abſence. Mais l'expérience aprit à M. De La Salle & à ſes dépens, qu'il avoit fait un mauvais choix. Et ce choix qui fut l'origine des perſécutions terribles, qu'il eut depuis à eſſuyer le reſte de ſa vie, ébranla pluſieurs fois ſa Communauté & en altéra pendant quelque-tems l'eſprit & la conduite.

Ce n'eſt pas que ces deux Freres n'euſſent un fond de vertu ; mais leur pieté ſauvage, & en quelque ſorte barbare & féroce, n'étoit ni éclairée, ni diſcrette. Pénitens, ſévéres, durs à eux-mêmes, ils ne l'étoient pas moins à l'égard des autres, & ils ne ſçavoient ni moderer l'activité de leur zéle, ni aſſaiſonner du ſel de la ſageſſe leurs corrections, ni proportionner les pénitences à la foibleſſe humaine, ni ſonder les degrez de foibleſſe & de force, de puſillanimité & de courage, de grace & de vertu, de ceux qu'ils avoient à conduire.

En ceci comme en toute autre choſe, les jugemens de Dieu ſont incompreheníibles. Il abandonne ſouvent ſes plus grands Serviteurs à leurs propres lumieres, & il fait ſentir par leurs mépriſes, que le propre eſprit, quelque bon & ſenſé qu'il paroiſſe, n'eſt propre qu'à ſéduire, s'il n'eſt ſpécialement conduit par le ſien. Celui qui permit que S. François, cet homme Apoſtolique, cet homme divin, & qui paroiſſoit en tout inſpiré du S. Eſprit & conduit par la main de Jeſus-Chriſt, ſe trompât dans la déſignation qu'il fit du Frere Helie pour ſon ſucceſſeur, laiſſa M. De La Salle ſe méprendre pluſieurs fois dans le choix qu'il fit de ceux qui devoient le repreſenter. Si ceux qu'il mit en place en euſſent été dignes, ou euſſent eu la capacité néceſſaire pour la bien remplir, ſon Inſtitut en

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

peu de tems eût fait des progrès admirables ; mais pour ſon malheur, ceux des Freres à qui M. De La Salle confioit le ſoin des établiſſemens, détruiſoient de leur main ce qu'il élevoit de la ſienne avec tant de peines & de ſoins. L'orgüeil ou l'indiſcrétion les ſaiſiſſoit, & ils ſe montroient, quand ils étoient à la tête de leurs Confreres, ce qu'ils étoient dans leur particulier, gens ſans lumiere & ſans prudence, des aveugles qui ne ſçavoient ni ſe conduire, ni conduire les autres.

On a déja vû quelle floriſſante Communauté M. De La Salle avoit laiſſée à Reims en venant à Paris. Si elle eût ſubſiſté telle qu'elle étoit, elle eût été une pépiniere féconde de Maîtres d'Ecoles pour la Campagne, & de Novices pour la Communauté des Freres ; mais à peine le pieux Inſtituteur avoit-il été abſent, que la dureté du Frere qu'il avoit laiſſé pour la conduire, y mit le dérangement. Le Seminaire des Maîtres d'Ecole pour la Campagne s'évanoüit, celui des enfans ſe diſſipa, & la moitié des Novices ſe retira.

Nous allons bien-tôt voir les eſperances d'un autre Seminaire de Maîtres d'Ecoles pour la Campagne reſſuſciter ſur la Paroiſſe de ſainte Hypolite à Paris ; mais nous le verrons en même tems s'enſévelir ſous ſes ruïnes, après de très-heureux commencemens, par l'ambition du Frere qui y fut prépoſé.

Dans le tems où nous ſommes, M. De La Salle va entrer dans une grande maiſon avec un Noviciat nombreux & fervent ; & après avoir eu la conſolation de voir ſes Diſciples & les bonnes œuvres ſe multiplier, ſon Inſtitut y faire des progrès, & répandre de tous côtez la bonne odeur de Jeſus-Chriſt ; il va voir naître des imprudences de ceux qu'il avoit choiſis pour ſes ſuplémens, des tempêtes & des orages ſi furieux, que pendant près de vingt ans ſa Communauté ſera menacée de ruïne. Ses Protecteurs deviendront ſes plus violens perſecuteurs ; ſes meilleurs amis & ſes conſeillers l'abandonneront à lui-même, & refuſeront de lui prêter le ſecours de leurs lumieres ; les Prélats les plus prévenus en ſa faveur, & qui l'honorent comme un des plus ſaints Hommes de la France, en perdront toute eſtime, & croiront lui faire grace de ne le point chaſſer hors de ſa propre maiſon ; lui-même ſe verra pourſuivi en Juſtice, & obligé de fuïr pour éviter la main du Sergent & la priſon ; & c'eſt ce tems de ſon abſence, que Satan ſaiſira pour cribler les Freres, pour les conſterner, les décourager, les dégoûter, & en faire ſortir une bonne partie, pour y introduire une autre forme de gouvernement, & en alterer l'eſprit primitif. Il faut que M. De La Salle voye tous ces déſordres avant que de mourir, & qu'il n'en cherche la cauſe que dans la dureté & l'indiſcrétion du Maître des Novices, & du Directeur des Freres de Paris, qu'il va bien-tôt placer. Cette épine demeurera enfoncée dans ſon cœur tout le tems qu'il vivra ; & il ne pourra donner un remede parfait à la playe que ſon Inſtitut a reçuë, que quand il ſera dans le Ciel.

II. Caractere de ce Maître des Novices & du Frere Directeur de la maiſon de Paris.

Ce Maître des Novices, dont je parle, ſçavoit prendre l'autorité de M. De La Salle ou ſon abſence ; mais il ne ſçavoit pas la faire valoir avec ſageſſe. L'uſage indiſcret qu'il en fit, tendoit à la deſtruction, & non à l'édification, & en apeſantiſſant le bras ſur les jeunes gens qu'il conduiſoit, par des corrections dures & des mortifications mal ménagées, il fit plus de mécontens, que de vrais pénitens. Il eſt vrai qu'il vouloit imiter M. De La Salle & le copier en tout, car ce n'étoit pas la bonne volonté, mais la lumiere qui lui manquoit ; mais ſemblable à ces mauvais peintres qui défigurent les objets qu'ils veulent peindre, en voulant repreſenter ſon ſage Supérieur, il ſe montroit lui-même tel qu'il étoit. Au lieu de copier ſon original, il le défiguroit, & ſans pouvoir ſortir de ſon caractere, ni

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

atteindre à celui M. De La Salle, il deshonoroit par une mauvaiſe imitation celui-là même auquel il s'étudioit de reſſembler. M. De La Salle toûjours à la tête de ſes Novices, leur en diſoit plus par ſes actions, que par ſes paroles. Tout parloit en lui, & faiſoit impreſſion. Sa ferveur entraînoit les plus tiedes, & ranimoit les plus négligens. Pour corriger il n'étoit pas ſouvent beſoin, qu'il ouvrit la bouche : ſon viſage le faiſoit ; ſa mine, ſon air, ſon regard, ſon geſte, contenoit dans le devoir, ou y faiſoit rentrer ; empêchoit les fautes, ou excitoit à les réparer. Doux, affable, prévenant, il ouvroit les cœurs, il s'attiroit la confiance : éclairé, pénétrant, il découvroit dans les conſciences, ce qu'on y cachoit. Le viſage toûjours guai, ſerain, tranquille, gratieux, il attiroit à lui les plus timides, & il leur inſpiroit une entiere liberté. Toûjours égal, toûjours le même, il n'étoit point beſoin de ſe faire à ſon humeur, ni d'étudier ſes momens pour communiquer avec lui ; & quand on apercevoit des nuages ſur ſa face, on recherchoit en ſoi-même ce qui lui déplaiſoit, & on y trouvoit la cauſe de ſon mécontentement. Sa maniere d'agir cordiale, tendre, & charitable, coloit toutes les ames à la ſienne, & il trouvoit en tous ſes Diſciples, un cœur d'enfant, parce qu'ils trouvoient tous en lui un cœur de Pere.

S'il leur impoſoit des pénitences, s'il leur faiſoit des corrections, elles étoient toûjours bien reçûës ; parce que ni l'humeur, ni la paſſion, ni l'eſprit naturel, ne s'en mêloient ; la bonté les aſſaiſonnoit, la ſeule charité en étoit le principe, & la ſageſſe en étoit la régle. Il ne donnoit point de coup, qu'il ne ſçût meſurer la profondeur de la bleſſure qu'il alloit faire, avec l'efficace du remede, qu'il y préparoit. La connoiſſance parfaite qu'il avoit de tous ſes ſujets, lui aprenoit les différens moyens de les gagner. La connoiſſance qu'il avoit de leurs forces & de leurs foibleſſes, de leurs vices & de leurs vertus, de leurs paſſions & de leurs graces, lui mettoit le compas & la balance à la main, pour tout peſer, & tout meſurer ; pour proportionner la rigueur des corrections à la grandeur des fautes, & encore plus à la diſpoſition des ſujets. D'ailleurs la loi generale qu'il s'étoit faite, de ne rien commander qu'après l'avoir pratiqué, de ne rien conſeiller qu'après en avoir fait l'épreuve, lui avoit acquis une connoiſſance parfaite de tous les genres de mortifications & de pénitences, & lui avoit mérité la grace de ne les diſtribuër qu'au poids du Sanctuaire, & toûjours avec fruit. Enfin ſon exemple, ſa ferveur, l'onction de ſes paroles, rendoient tout facile, & lui donnoient ſur les cœurs un pouvoir qui n'étoit pas ſéparable de ſa perſonne, & qu'il ne put communiquer à ceux qu'il rendit dépoſitaires de ſon autorité. Ainſi l'uſage d'une autorité, qui n'étoit plus ſoutenuë du même exemple, de la même grace, de la même prudence, devint odieux & produiſit des effets tout contraires à ce qu'on avoit eſperé.

Le Maître des Novices dur à lui-même, encore plus aux autres, dans l'abſence de M. De La Salle, corrigeoit les moindre fautes par des punitions outrées, & prodiguoit à pure perte & ſans aucun fruit, les corrections aigres & les pénitences ſévéres. S'il eût été lui-même capable de correction, ſes fautes euſſent pû lui aprendre à changer de conduite ; car le mécontentement des Novices imparfaits & lâches, peint ſur leurs viſages, lui diſoit aſſez qu'il mettoit ſur leurs épaules des fardeaux inſuportables, & qu'il étoit de ſa prudence & de ſa charité, de meſurer ſur le degré de leurs forces ſpirituelles, celui des mortifications dont il les chargeoit.

Les enfans maltraitez à l'excès par un Maître dur & impitoyable, ne man-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

quoient pas d'en porter leurs plaintes à leur bon Pere : & alors il les conſoloit, il les ranimoit, & il tâchoit de guérir les playes de leur cœur, & d'y faire entrer le reſpect, la confiance, & la ſoumiſſion pour celui qu'il avoit chargé de leur conduite. Suivant les loix du bon gouvernement, il donnoit le tort aux inférieurs, & leur faiſoit ſentir leur peu de vertu & d'obéiſſance, dans leur reſſentiment & leur aigreur, & les obligeoit d'en réparer le mauvais exemple par une genereuſe amende-honorable, & par une ſoumiſſion entiere aux châtimens impoſez. Le Serviteur de Dieu avoit peur d'aigrir les eſprits, s'il fût convenu des fautes du maître : il avoit peur qu'en accoutumant les Novices à ſe plaindre de la conduite de leurs maîtres, il ne les laiſſât ſe nourir dans un fond d'immortification, de propre volonté, & d'orgueïl, qui auroit enfin dégéneré en révolte & en eſprit d'indépendance. Afin donc de les plier de bonne heure, & de leur aprendre à mourir entierement à eux-mêmes, il les aſſujettiſſoit à un joug dur & peſant. D'ailleurs comme ſon deſſein étoit toûjours de ſe retirer du gouvernement de la Maiſon, & d'en charger ſes Diſciples, il ne s'étudioit qu'à faire paſſer leur confiance de lui aux Freres qu'il mettoit à leur tête, & à les accoutumer à ne le plus voir, ou à ne le plus voir qu'en eux. Soit que M. De La Salle trop prévenu en faveur du Maître des Novices, ne le crût coupable ni de dureté, ni d'imprudence, ſoit qu'il crût que l'expérience le corrigeroit de ces deux défauts, ſoit qu'il jugeât à propos de ne point condamner un Superieur ſur les raports de quelques inférieurs mécontens & mal diſpoſez, il ne ſe crut point obligé d'en avertir le Maître des Novices, ni de l'en reprendre. Ainſi celui-ci ne changeant point de conduite, ne fit avec le tems que rendre plus profondes les playes qu'il avoit faites, en ajouter de nouvelles aux anciennes, & multiplier les mécontens. Le Maître des Novices avoit ſon ſemblable dans le Directeur qui conduiſoit les Freres de Paris. Ces deux hommes moulez l'un ſur l'autre, ſe copioient en tout. Ils avoient tous deux de la vertu, & de la pieté ; mais de cette pieté & de cette vertu indiſcrete, entée ſur l'humeur & dont la dureté & l'imprudence faiſoient le caractere. Ainſi les Freres imparfaits qui tenoient les Ecoles à Paris, n'étoient pas moins mécontens de leur Directeur, que les Novices peu vertueux l'étoient de leur Maître. Les uns comme les autres, ne trouvant plus un M. De La Salle dans celui qui étoit prépoſé de ſa part, ne rencontrant plus un Pere tendre, un charitable médecin, gémiſſoient ſous le poids d'une obéiſſance, que le divin amour n'adouciſſoit plus.

M. De La Salle gardoit à l'égard de ceux-ci la conduite qu'il obſervoit envers les novices. Médiateur, pour ainſi dire, entr'eux & leur prépoſé, il tâchoit de les réconcilier, & de réünir les cœurs par le lien d'une obéiſſance parfaite. Toûjours occupé à refermer les anciennes playes, & à détourner les nouvelles, il vouloit qu'ils cherchaſſent leur paix dans la patience, & qu'ils devinſent ſi humbles & ſi mortifiez, qu'ils ne penſaſſent qu'à ſe plaindre d'eux-mêmes. Il les portoit tous à cette haute vertu ; mais tous n'en étoient pas capables, & nous allons bien-tôt voir les croix qu'il moiſſonna dans la conduite de ces deux hommes indiſcrets qu'il avoit élevez au-deſſus des novices & des Freres.

III. La maiſon de Vaugirard étant trop petite, M. De La Salle transfere ſon noviciat dans une maiſon très-vaſte & commode, aſſez près du Jardin des Carmes déchauſſez.

La maiſon de Vaugirard trop petite pour loger tous les poſtulans, ſon éloignement de Paris, qui augmentoit la peine d'y aporter tous les jours des vivres, & qui formoit au vigilant Supérieur de la difficulté, pour vâquer tout à la fois au temporel & au ſpirituel des novices & des Freres ſéparez, le déterminérent à en chercher une plus ſpatieuſe, plus commode, & plus voiſine de Paris.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

Il y en avoit une vuide depuis long-tems qui avoit été occupée par les Religieuſes de Nôtre-Dame des dix Vertus, & où avoient été élevez les Enfans de France au-deſſus de la bariere des Carmes, dans la grande ruë qui conduit à Vaugirard. Retirée & ſolitaire, grande & vaſte, fermée de tous côtez par des portes fortes & une bonne enceinte de murs, ornée de cours & de grands Jardins dans la proximité de la Ville, elle offroit à M. De La Salle tout ce qu'il cherchoit, il n'y avoit que le prix qui lui ôtoit preſque l'eſperance de l'avoir. On la laiſſoit à ſeize cens livres; mais quelle ſomme pour des gens auſſi pauvres que ceux qui ſont à l'Hôpital! Voudroit-on la loüer à un homme qui n'avoit rien, & qui chargé d'une groſſe Communauté, ne ſçavoit pas chaque jour s'il auroit le lendemain du pain à lui donner? Oſeroit-il lui même en faire la demande? Et étoit-il de ſa prudence de mettre ſur ſon compte un loyer dont le revenu annuel excédoit la valeur de tous les biens d'un Inſtitut, qui n'avoit aucun fond ni aucune rente? Ces réflexions agitoient l'eſprit de M. De La Salle, & l'empêchoient d'écouter ſon inclination pour une maiſon ſi commode & ſi néceſſaire. Cependant après avoir fort recommandé à Dieu cette affaire, il s'enhardit, & ſa confiance en la divine Providence qui lui avoit toûjours été ſi favorable, lui perſuada qu'il ne pouvoit pas trouver une meilleure caution qu'elle, pour répondre de ſa ſolvabilité.

Il fit ouverture de ſon deſſein à M. de la Chétardie, qui en fut étonné. Si vous avez tant de peine à vivre, lui repliqua-t-il, comment pourrez-vous payer un loyer ſi conſidérable? Il conſentit cependant à l'execution du deſſein, quand il eut écouté les raiſons dont M. De La Salle l'apuya; & pour y contribuer, il augmenta de cinquante livres la penſion annuelle des Freres qui tenoient les Ecoles ſur ſa Paroiſſe. Cette liberalité imprévûë en faiſant ſentir au pieux Inſtituteur, combien il avoit raiſon de ſe fier à la divine Providence, lui fit entendre que ſon deſſein lui étoit agréable, & qu'il ne riſqueroit rien à ſe charger ſous ſes auſpices d'une maiſon ſi chére. Il en fit le bail au plûtôt, & il y entra avec ſa Communauté au mois d'Avril 1698.

M. De La Salle n'ayant rien pour meubler cette grande maiſon, reçoit de Madame Voiſin ſept mille livres.

Quand une fois il y fut entré avec ſa Compagnie, la maiſon ſe trouva peuplée, mais elle n'en étoit pas moins nuë & dégarnie; car les meubles qu'on y tranſporta de celle de Vaugirard, étoient ſi pauvres & ſi chétifs qu'ils ne valoient pas la peine de les aporter. Il y en avoit même ſi peu qu'ils ne ſe laiſſoient pas apercevoir dans un lieu ſi vaſte. M. le Curé de S. Sulpice touché de cette extrême pauvreté, envoya un des Freres chez Madame Voiſin Doüairiere, pour la ſupplier d'étendre ſes libéralitez ſur une maiſon qui en avoit ſi grand beſoin. Cette pieuſe Dame qui faiſoit des aumônes abondantes aux pauvres de la Paroiſſe & aux Communautez de Paris, donna ſur le champ quatre cens livres, & promit pareille ſomme tous les ans. Mais qu'eſt-ce qu'étoit cette ſomme pour meubler une maiſon de ſoixante habitans, dépoüillée & où tout manquoit? M. le Curé ayant eu la bonté de lui faire ſentir le peu de proportion de ſon aumône, avec le beſoin d'une maiſon ſi pauvre, elle eut la généroſité de lui remettre au moment ſept mille livres, pour la pourvoir des meubles néceſſaires. Avec ce ſecours, la grande maiſon garnie de lits, de rideaux, de paillaſſes, de matelats, de linges, & des meubles néceſſaires, prit une nouvelle face, & fit ſentir la douceur de ſa ſituation & de ſes commoditez; mais ſi l'habitation des novices devint plus commode, leur vie n'en devint pas plus douce. M. De La Salle en les tranſplantant dans un lieu plus vaſte, n'avoit prétendu que de les loger tous,

&

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

& non pas de mettre leur corps plus au large. Une maiſon plus grande étoit néceſſaire pour recevoir les poſtulans qui ſe preſentoient, & pour mettre à couvert ceux qui étoient entrez ; mais tous en l'habitant, n'étoient pas moins à l'étroit du côté de la nature. Dans cette nouvelle demeure, on ne bûvoit encore que de l'eau, & la nourriture n'étoit pas meilleure que celle de Vaugirard. Les exercices de piété, les mortifications, & les pénitences, alloient le même train. La ferveur augmentoit avec le nombre de novices. Le nouvel Inſtitut n'avoit point encore été ſi floriſſant ; & en peu de tems, il alloit comme un grand arbre s'étendre dans tout Paris & par toute la France, & y porter ſes fruits, ſi l'homme ennemi n'eût pas ſçû arrêter ſes progrès.

Il y avoit dans cette nouvelle maiſon une petite Chapelle qui avoit ſervi à l'uſage des Religieuſes qui l'avoient habitée ; on trouva le moyen de l'agrandir, en y joignant un Chœur. Et quand elle fut en état, un des Grands-Vicaires de Paris vint la benir, & la dédier à Dieu, en l'honneur de S. Caſſien Martir. Je ne ſçai pourquoi M. De La Salle prit pour Patron de ſa Chapelle ce S. Martir, ſi ce n'eſt que la fonction d'inſtruire les enfans dans les principes du Chriſtianiſme que ce Saint avoit exercée, le mettoit en raport avec les Freres des Ecoles Chrétiennes. Ceux-ci en effet, ne faiſant dans ces derniers tems de l'Egliſe que ce que le ſaint Martir avoit fait dans les premiers aux riſques de ſa vie, il paroiſſoit naturel qu'ils l'euſſent pour Patron. Peut-être auſſi que la divine Providence, en inſpirant à M. De La Salle de prendre pour ſon Patron ce Saint mis à mort par ſes Ecoliers, voulut lui faire entendre qu'il auroit quelque part à ſon ſuplice, par les diférentes peines que lui feroient pluſieurs de ſes Diſciples.

V. Etabliſſement d'une troiſiéme Ecole ſur la Paroiſſe de S. Sulpice dans le quartier des Incurables, cette Ecole ſuſcite un Procès de la part des Maitres Ecrivains.

M. De La Salle trouvant dans M. de la Chétardie un cœur de Pere, & un zéle pour les Ecoles Chrétiennes, qui ſembloit vouloir l'emporter ſur le ſien, en profita pour procurer un établiſſement dans un des quartiers du Faubourg Saint Germain des plus peuplez, & qui en avoit le plus beſoin. Le pieux Curé diſpoſé à toute ſorte de biens, ſatisfit ſon zéle en contentant celui de l'Inſtituteur. La nouvelle Ecole dont M. De La Salle avoit conçû le deſir depuis pluſieurs années, fut établie au quartier des Incurables dans la ruë S. Placide, où elle eſt encore à preſent ; & auſſi-tôt qu'elle fut ouverte, le nombre des enfans fut ſi grand, que quatre Freres qu'on y plaça ſe trouvérent ſurchargez de travail, & qu'on fut obligé dans la ſuite de leur en envoyer deux autres pour les aider. Ainſi la Paroiſſe de S. Sulpice, de Paris, qui eſt plus grande & plus peuplée que les plus grandes Villes du Royaume, fut partagée en trois quartiers, où les Freres tenoient dès-lors & tiennent encore aujourd'hui, ſous les auſpices & par les libéralitez de Meſſieurs les Curez, les Ecoles Chrétiennes & gratuites. Car on ne peut s'empêcher de rendre ici en paſſant témoignage au zéle qui anime ces ſaints Paſteurs pour les Ecoles Chrétiennes. Il ſemble que ce zéle paſſe à eux avec la Cure, & qu'ils s'étudient à l'envi à être les protecteurs d'une œuvre ſi excellente. M. de la Barmondiere, ce zelé Paſteur qui eſt mort en odeur de ſainteté en l'année 1694. apella le premier les Freres, & les établit ſur ſa Paroiſſe pour y tenir les Ecoles gratuites. Ceux qui lui ont ſuccedé, qu'on ſçait avoir tous été d'un mérite diſtingué & d'une piété peu commune, loin de dégénerer de ſon zéle pour l'éducation chrétienne de la pauvre jeuneſſe, ſe ſont ſignalez ſur ce ſujet avec une eſpéce d'émulation, & il ſemble qu'on peut donner au der-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

nier la loüange d'avoir ſurpaſſé ſes prédeceſſeurs en bienfaits & en marques de bonté pour le nouvel Inſtitut. Revenons au fil de nôtre hiſtoire.

Cette multitude étonnante d'Ecoliers qui peuplant les Ecoles Chrétiennes & gratuites, laiſſoient deſertes celles des mercenaires, allarma de nouveau les Maîtres d'Ecole de Paris. La voye de fait leur parut cette troiſiéme fois comme les deux premiéres, la voye la plus courte & la plus facile pour fermer les portes de la nouvelle Ecole. De peur qu'on ne leur rendit pas la juſtice qu'ils prétendoient, ils commencérent à ſe la faire eux-mêmes en ſaiſiſſant dans l'Ecole de la ruë S. Placide, comme ils avoient déja fait quelques années auparavant dans celle de la ruë du Bacq, tout ce qui étoit à l'uſage des Freres & des Ecoliers. M. De La Salle arriva dans le tems même que ſe faiſoit la Saiſie ; & voyant que la Saiſie étoit ſuivie de l'enlévement, il dit à ſes charitables rivaux avec le même air de tranquilité, qu'il avoit vû l'inſulte : *Tenez, prenez-moi auſſi.* Ce n'eſt point à vous, répondirent-ils avec cordialité, mais aux Freres que nous en voulons. En effet, ils furent citez en juſtice ; & pendant trois mois que le Procès dura, les Ecoles gratuites demeurérent fermées. Dans cet intervalle, le zelé Supérieur tomba malade, mais ſa maladie n'eut pas de ſuite. La divine Providence qui l'avoit deſtiné à être l'Avocat auſſi-bien que l'Inſtituteur des Ecoles Chrétiennes, lui rendit la ſanté pour plaider encore une fois devant les Magiſtrats de la terre, la cauſe du public & l'intérêt de la pauvre jeuneſſe. M. de la Chétardie ne prenoit pas moins à cœur, que M. De La Salle, l'affaire des Ecoles gratuites ; & c'étoit par ſon avis & par ſon ordre, que le zelé Inſtituteur ſe chargeoit de la pourſuivre.

Les Freres aſſignez parurent accompagnez de leur Supérieur, qui ſaiſit ſi à propos le moment favorable de parler pendant une eſpéce de ſilence qui ſe fit, qu'on ne pût lui refuſer la grace de mettre en évidence ſon bon droit. Il plaida donc lui-même ſa cauſe où la ſeule charité l'interreſſoit, avec tant de ſageſſe & avec une ſi grande force de raiſons, qu'il entraîna, pour ainſi dire, le Juge de ſon côté, & lui mit en bouche une interrogation pour les Maîtres d'Ecole qui les chargea de confuſion, & donna gain de cauſe aux Freres. Pour éclaircir le motif de l'interrogation que le Juge fit à la partie des Freres, on eſt obligé de dire que les Maîtres d'Ecole n'apuyoient leur droit que ſur une impoſture. Sçachant que la cauſe des Ecoles gratuites étoit la cauſe du public & l'intérêt des pauvres, & qu'ils avoient déja ſuccombé une fois à leur honte en l'attaquant, ils étoient perſuadez qu'ils ſeroient encore renvoyez avec confuſion, s'ils s'en déclaroient les ennemis & les agreſſeurs. Le ſuccès de leur cauſe, au contraire, étoit infaillible, s'ils pouvoient perſuader que les Freres n'étoient pas moins interreſſez qu'eux, & qu'ils tiroient auſſi-bien qu'eux du profit de leurs peines. Si cette calomnie eût trouvé créance dans l'eſprit du Juge, la cauſe des Freres eût à ſes yeux changé de nature, & elle n'eût plus été ni la cauſe du public, ni celle des pauvres ; ainſi ne méritant aucune faveur, ils euſſent été condamnez avec dépens à ne ſe point ingérer dans le métier d'autrui. Toute la force du diſcours de l'Avocat charitable tomba donc ſur la gratuité des Ecoles Chrétiennes. Celui qui avoit tout quitté pour les établir, & qui s'étoit dépoüillé de ſa prébende Canoniale & de ſon bien de patrimoine, trouva dans ſon déſintéreſſement un fond d'éloquence naturelle, & le moyen de ſe faire croire. Mais comme le prudent Supérieur ſentoit que le Juge ſuſpens entre l'affirmative & la négative, avancées par les deux parties avec une égale confiance (car on le

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

ſçait, un hardi menteur ferme quelquefois la bouche au défenſeur de la vérité) laiſſeroit l'affaire indéciſe, ſi la verité ne triomphoit pas ſur le champ du menſonge ; il donna un défi aux Maîtres d'Ecole de donner la moindre preuve du fait qu'ils avançoient, & s'obligea à ſouſcrire lui-même à la perte de ſa cauſe, & à fermer toutes les Ecoles des Freres, ſi leurs rivaux pouvoient montrer qu'elles n'étoient pas gratuites. Ce défi déconcerta les Maîtres, & en mettant dans la bouche du Juge la demande qu'il devoit faire, il ſe vit obligé de décider contre les calomniateurs. Le Juge ayant exigé des Maîtres d'Ecole de faire preuve que les Freres vendoient auſſi-bien qu'eux, les ſervices qu'ils rendoient à la jeuneſſe, ils eurent la bouche fermée, & ſe retirérent avec honte ; & en ſe retirant, ils déterminérent le Magiſtrat à les condamner. M. De La Salle reconnut le doigt de Dieu dans la conduite de cette affaire, & il en regarda l'heureuſe concluſion comme une faveur ſinguliére de la bonté divine. C'eſt ainſi qu'il s'en expliqua lui-même dans une lettre qu'il écrivit à un Frere de Province. Il lui mandoit entr'autres choſes, que Dieu ſembloit ne lui avoir rendu la ſanté que pour faire terminer ce Procès à l'avantage des Ecoles Chrétiennes.

Les Ecoles gratuites délivrées encore une fois des injuſtes pourſuites de leurs rivaux, reprirent leur premier éclat, & produiſirent des fruits abondans & viſibles. La bénédiction du Seigneur y entroit d'abord qu'elles étoient ouvertes ; & depuis leur établiſſement juſqu'à preſent, elles n'ont point ſouffert de décadence. L'ordre & la diſcipline s'y maintiennent, & les progrez de l'inſtruction & de l'éducation Chrétiennes ſont ſenſibles dans les Ecoliers.

Comme perſonne ne s'y intéreſſoit tant que M. le Curé de S. Sulpice, perſonne n'en paroiſſoit plus charmé. Ses plaiſirs étoient d'aller viſiter les Ecoles, de s'inſtruire par lui-même de l'avancement des enfans, & de les animer par des petits preſens. Il faiſoit cette viſite régulierement tous les mois avec Madame Voiſin qui l'amenoit dans ſon caroſſe, toûjours avec une ſatisfaction nouvelle. Chargé de récompenſes quand il venoit, il laiſſoit ſur tous ſes pas des marques de ſes liberalitez, & répandoit la joie & une noble émulation parmi les enfans pour venir avec aſſiduité aux Ecoles & y ſignaler leur modeſtie.

M. De La Salle ſçachant que M. le Curé & Me. Voiſin devoient venir faire leur vilite ordinaire au quartier de la ruë ſaint Placide, s'y trouva pour les recevoir. M. de la Chétardie à la vûë du grand nombre d'Ecoliers qui rempliſſoient les Claſſes (il y en avoit plus de quatre cens) ne put contenir ſa joie, & s'écria adreſſant la parole à l'auteur de ces biens : *Ah ! Monſieur, quelle œuvre ! Où ſeroit maintenant cette foule d'enfans, ſi elle n'étoit pas ici réünie ? On les verroit courir les ruës, ſe battre & faire à leurs dépens le funeſte aprentiſſage du mal & du péché.* Enſuite il interrogea les enfans en preſence de Me. Voiſin, ſur les Miſteres de nôtre ſainte Religion ; & charmé de leurs réponſes, de leur modeſtie, & du bel ordre qu'il voyoit, il embraſſoit les Freres & leur donnoit le baiſer de paix en ſigne d'amitié. Ainſi en parcourant les Claſſes les unes après les autres avec une eſpece d'avidité & une ſainte curioſité, il y prenoit ſes délices & n'en ſortoit qu'à regret ; mais en ſortant il y laiſſoit un nouveau feu parmi les Ecoliers pour bien aprendre, & parmi les Freres pour bien inſtruire.

Son zéle alla encore plus loin ; car pour rendre ſenſible & éclatant le bien des Ecoles Chrétiennes, il ordonna une eſpece de proceſſion des Enfans des diverſes Claſſes tous les premiers Samedis du mois. Les Freres les amenoient rangez deux à deux à la Paroiſſe pour aſſiſter à une Meſſe ſolemnelle de la très-Sainte Vierge

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

qu'on leur disoit, & où l'on distribuoit à chacun par ordre une part de pain béni. C'étoit Me. Voisin qui en faisoit la dépense qui alloit à cinquante livres environ. La joie étoit grande alors pour M. de la Chétardie, de voir réünis sous ses yeux près de mille enfans que sa charité faisoit instruire & élever avec tant d'édification ; de les montrer à Me. de Montespan, à Me. Voisin, & à quelques autres Dames de pieté qui s'en faisoient un spectacle d'édification ; & de leur faire remarquer comme un petit miracle, le bel ordre, la modestie & le silence qui régnoient parmi ces petites troupes, qu'on regardoit comme indisciplinables.

L'affection que le pieux Curé de S. Sulpice avoit pour les Ecoles Chrétiennes, entretenoit celle de Madame Voisin, & excitoit la pieuse Dame à continuër ses liberalitez ; car elle ne croyoit pas les pouvoir mieux placer, que pour le soutien & l'augmentation d'une œuvre si utile au public & si nécessaire aux pauvres. Elle porta même à cet égard la générosité si loin, à la sollicitation de M. le Curé, que le pain étant encore en ce tems devenu fort cher, elle en fit distribuer par aumône une livre par jour à chacun des Ecoliers des Freres.

Comme le zéle de M. de la Chétardie croissoit tous les jours pour les Ecoles Chrétiennes, il chercha à les multiplier sur sa Paroisse le plus qu'il put. Dans ce dessein, il en fit établir une nouvelle sur les Fossez de M. le Prince près la porte S. Michel, qui comme les autres devint si nombreuse, qu'on fut obligé d'y prépose quatre Freres. Il est vrai qu'elle ne subsista que trois ou quatre ans, parce que la charité de ceux qui en faisoient les frais étant refroidie, ce fut nécessité de la laisser tomber. Les Maîtres de la Ville ne virent qu'avec un nouveau dépit l'érection de cette nouvelle Ecole, mais ils n'oférent s'y opose. Le crédit de M. le Curé de S. Sulpice qui s'en étoit déclaré l'auteur & le protecteur, leur lia les mains, & les obligea à garder dans un cœur qui ne respiroit que guerre, une paix simulée avec les Freres.

CHAPITRE XV.

Second essai d'Etablissement d'une Ecole gratuite & d'un Seminaire de Maîtres d'Ecole pour la Campagne sur la Paroisse de S. Hipolite à Paris.

LA divine Providence en ménageant à M. De La Salle l'érection d'une Ecole sur la Paroisse de S. Hipolite dans le Faubourg S. Marcel, lui prépara l'établissement d'un nouveau Séminaire de Maîtres d'Ecole pour la Campagne. Nul autre établissement n'interessoit tant le saint Homme. Le plan qu'il s'étoit formé de son Institut, renfermoit & l'Institution des Freres pour la Ville, & la formation des Maîtres d'Ecole pour la Campagne. La premiere partie de son dessein lui réüssissoit assez heureusement, malgré toutes les contradictions & les persécutions du monde & de l'enfer, mais la seconde tentée à Reims avec de très-heureux succès, avoit trouvé sa fin dans son absence de cette Ville, & il souhaitoit avec une sainte passion de la ressusciter. Dieu lui donna cette joie, mais elle ne fut pas de longue durée ; car il vit détruire cette œuvre par celui de ses enfans sur lequel il se fioit le plus, & qu'il en avoit établi le Promoteur. Voici comme la chose arriva.

M. le Curé de S. Hipolite instruit des grands biens que produisoient sur la Pa-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

roiſſe de S. Sulpice, les Ecoles Chrétiennes, fut inſpiré de procurer à la ſienne les mêmes avantages. Il trouva M. De La Salle tout diſpoſé à lui accorder deux Freres, & il pourvut à leur entretien avec une generoſité vraiment Chrétienne. Temoin par lui-même des grands biens d'une Ecole gratuite gouvernée par des Maîtres déſintéreſſez & pleins de pieté, il porta plus loin ſes vûës, & conçut le deſſein d'étendre aux Paroiſſes de la Campagne les bénédictions que le Seigneur répandoit ſur la ſienne. Il fit ouverture à M. De La Salle de ſes penſées, & confera avec lui ſur la maniere de les executer. Le ſage Supérieur déterminé à ne point envoyer de ſes Freres dans les Villages, à cauſe des raiſons qui ont déja été expoſées, lui fit entendre qu'il pouvoit les remplacer par des Maîtres d'Ecole élevez & bien formez dans la vertu & dans la ſcience de leur profeſſion. Enſuite voyant le Curé de S. Hipolite diſpoſé à entrer dans ſon deſſein ſur l'établiſſement d'un Séminaire de Maîtres d'Ecole pour la Campagne, il lui en fit la confidence, & lui déclara qu'il attendoit avec une ſainte impatience le jour dans lequel il verroit encore une fois cette grande œuvre prendre naiſſance. Le Paſteur ravi de voir ſes pieuſes idées ſi-bien dévelopées, & d'aprendre les moyens courts & faciles de les effectuër, entra dans les projets de M. De La Salle, & en lui laiſſant la commiſſion de l'établiſſement, il ſe chargea de celle de le fonder. Jamais deux hommes de bien ne parurent plus contens. M. De La Salle trouvoit dans le Curé de S. Hipolite, l'homme qu'il attendoit pour relever à Paris le Séminaire de Maîtres d'Ecoles pour la Campagne, tombé à Reims; & M. le Curé de S. Hipolite trouvoit en M. De La Salle, l'homme propre à executer ſes deſſeins & à ſatisfaire ſon zéle.

I. Etabliſſement d'une Ecole ſur la Paroiſſe de S. Hypolite.

Chacun de ſon côté travailla à l'entrepriſe. A la ſollicitation du pieux Paſteur, un particulier donna une maiſon, & un vertueux Eccleſiaſtique huit cens livres de rente pour commencer cette œuvre. D'abord que la maiſon fut miſe en état, M. De La Salle y envoya des ſujets venus de la Campagne, & il deſtina pour les former un Frere ancien qui étoit ſon homme de confiance, mais qui devint ſon Judas peu d'années après. Les Ecoles ſe tenoient dans la même maiſon. Une des deux claſſes étoit gouvernée par le ſecond Frere, & l'autre par un des Séminariſtes ſous les yeux de leur Prépoſé. Tous les jeunes gens à leur tour étoient mis en exercice, pour être façonnez & inſtruits de la métode de tenir l'Ecole avec fruit. La maniere de vie des Freres & preſque tous leurs reglemens, furent introduits dans ce Séminaire. Le lever étoit marqué à quatre heures & demie, le coucher à neuf: l'oraiſon, la lecture ſpirituelle, l'examen de conſcience, partageoient la journée avec les exercices convenables à la profeſſion; c'eſt-à-dire, qu'on aprenoit à lire & à écrire; qu'on enſeignoit l'arithmétique & le plein-chant à heures marquées. Le ſilence & le recüeillement y étoient en uſage auſſi-bien que les autres pratiques de pieté qui ſont chez les Freres. Chacun gardoit en cette maiſon l'habit qu'il y avoit aporté & s'en entretenoit; car tous ces Maîtres étoient vétus en ſéculiers. Du reſte, ils étoient nouris, logez, & inſtruits gratuitement, & on ne leur demandoit rien qu'une bonne volonté.

II. Etabliſſement d'un Séminaire pour les Maîtres d'Ecole de la Campagne.

Ce Séminaire ſubſiſta tant que M. le Curé vécut, c'eſt-à-dire cinq ou ſix ans; mais à ſa mort il ſe détruiſit par les précautions mêmes qu'il prit pour le maintenir. Tant eſt véritable cette parole du Sage, *les vûës de l'homme ſont courtes*, & ſa ſageſſe auſſi-bien que ſon induſtrie, ſont fort incertaines. Le pieux Curé de S. Hipolite éclairé au lit de la mort plus que jamais, ſur l'importance de la bonne œuvre dont il étoit l'autour, n'étoit inquiet que ſur les moyens de la faire

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

vivre après lui. N'étant point munie de Lettres Patentes, ni des Permiſſions requiſes, il avoit de grandes meſures à prendre pour lui aſſurer du fond. Après y avoir bien penſé, il crût obvier à toutes les difficultez en déclarant heritier du fond, le Frere qui avoit la direction de ce Seminaire. Le bon Curé comptoit ſur ſa droiture. Qui n'y auroit pas compté ? Ce Frere étoit un des deux que le pieux Inſtituteur regardoit comme ſes deux bras, & qu'il avoit choiſis pour les fermes colomnes de ſa Communauté. Ce Frere compoſoit avec M. De La Salle & le Frere Gabriel, le Triumvirat, qui s'étoit obligé par vœu à ne quitter jamais l'Inſtitut, & à en procurer le progrez juſqu'à la mort de tout ſon pouvoir, comme on a vû ci-deſſus.

M. De La Salle avoit tant de confiance en lui qu'il l'avoit choiſi pour Supérieur de ce Séminaire. Ainſi le Curé de S. Hipolite ne pouvoit pas, ce ſemble, agir avec plus de prudence, que d'honorer ce Frere du tître de ſon heritier. Il n'étoit pas naturel de croire que ce dépoſitaire de ſon ſecret, & le miniſtre de ſa confiance, dût en abuſer, & s'aproprier un bien donné pour le Séminaire des Maîtres d'Ecole pour la Campagne. Le Frere ne pouvoit pas ignorer les intentions du Fondateur, puiſqu'il en avoit été inſtruit de ſa propre bouche. Cependant à peine les obſéques du Curé de S. Hipolite furent-elles achevées, que M. De La Salle connut qu'il avoit choiſi un Judas dans celui qu'il avoit élû directeur de ce Séminaire, & que le malheureux à l'exemple du perfide diſciple, vouloit s'enrichir d'un bien donné à Dieu & conſacré à une œuvre pieuſe.

III. Le Séminaire trouve ſa ruine dans l'avarice & la perfidie du Frere propoſé pour le conduire.

Quand le vigilant Supérieur inſtruit de la mort de M. le Curé & des diſpoſitions de ſon teſtament, vint pour prendre des arrangemens avec le Frere, il fut étrangement ſurpris de voir ſon principal diſciple le renier, & lui dire avec hauteur qu'il ne le reconnoiſſoit plus, qu'il ſçauroit bien ſe paſſer de lui, & qu'en un mot, il ne vouloit plus avoir ni commerce ni affaire avec lui. L'avare préoccupé de ſa bonne fortune étoit réſolu d'en profiter. Il prétendoit que le Teſtament étoit fait en ſa faveur, & que le bien lui apartenoit.

Ce fut en cette occaſion que l'éminente vertu de M. De La Salle brilla dans tout ſon éclat. La perfidie de ſon diſciple étoit manifeſte, ſon ingratitude noire, ſon injuſtice criante, ſon inſolence outrageante; mais elles ſervirent d'ombre pour faire paroître dans un plus beau jour, la douceur, l'humilité, & le déſintéreſſement du Maître. M. De La Salle reçut le compliment injuſte & outrageant du Frere dans un humble ſilence, & ne ſe permit pas la moindre plainte.

Satisfait d'une ſi heureuſe occaſion qui le mettoit en raport avec J. C. trahi par ſon diſciple, il ne fut ſenſible qu'à la ruine du Séminaire ſi long-tems deſiré. Si jamais homme n'imita mieux Judas dans ſa perfidie & ſon avarice, que ce Frere malheureux, jamais homme n'imita mieux Jesus dans ſa douceur & ſa patience, que M. De La Salle en cette rencontre. Il s'en retourna tranquille, & perdit le ſouvenir de l'injure qu'il venoit de recevoir, & la penſée de pourſuivre la demande du legs fait en faveur du Séminaire projetté.

Comme une abîme en attire un autre, & que ceux qui tombent de haut ſont les plus cruelles chutes, le Frere ambitieux ne fit pas le crime à demi : il quitta l'habit, il chaſſa l'autre Frere ſon compagnon, il ſe fit relever de ſes vœux, & ne penſa qu'à joüir en paix d'un bien uſurpé ſur l'Egliſe. Le charitable Eccleſiaſtique qui avoit concouru à la bonne œuvre avec le feu Curé, & qui à ſa priere l'avoit déja dottée de huit cens livres de rente, ſcandaliſé de l'injuſte uſage que faiſoit le légataire des biens laiſſez par le défunt, révoqua ſa donation.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

Ainſi ce Séminaire élevé avec tant de promptitude & de ſuccez, tomba de lui-même au grand regret du Serviteur de Dieu, qui ne put en empêcher le renverſement.

Le ſacriiége uſurpateur ne laiſſa pourtant pas de continuër les Ecoles ſur la Paroiſſe ; & quelque tems après, ſoit qu'il eût diſſipé une partie du legs qu'il s'étoit approprié, ſoit qu'il voulût apaiſer les remords amers d'une conſcience qui faiſoit ſon ſuplice, il chercha à ſe réunir au corps dont il s'étoit ſéparé avec tant de honte & de ſcandale. M. De La Salle ſemblable au bon Pere de Famille tendoit les bras à cet enfant prodigue & dénaturé. Cet Abſalom trouvoit encore place dans le cœur charitable de ce tendre Pere, & il l'eût reçû dans la maiſon avec grande joye, ſi le conſeil de gens ſages & prudens qui craignoient les ſuites d'un exemple ſi pernicieux, ne l'en eût détourné.

Voilà la ſeconde playe que le cœur de M. De La Salle reçut dans la grande maiſon. Nous allons bien-tôt parler de la premiere que nous plaçons après la ſeconde, parce que ſi elle l'a précédée, elle l'a auſſi ſuivie. Il eſt aiſé de concevoir combien l'inique procedé du Frere dont on vient de parler fut ſenſible au Serviteur de Dieu. Nôtre cœur ſent mieux que la bouche ne l'exprime, ce que l'ingratitude, la perfidie, l'injuſtice & l'inſolence, ont de noir & de cruel. Cependant une ame pure ſouffre encore moins des traits perçans de ces vices, que de la ruïne d'une œuvre importante pour la gloire de Dieu & le ſalut du prochain. Mais il n'eſt pas encore tems que le Supérieur des Freres péſe ſes croix. Celles-là ne ſont que les commencemens de ſes douleurs. En paſſant d'une petite maiſon dans une grande, il y trouva de plus grandes croix. Si c'eſt-là où il voit ſon Inſtitut faire de grands progrez, c'eſt-là où il voit multiplier ſes peines. La terre ſur laquelle il marche, eſt une terre qui ne produira que des ronces & des épines pour lui, & il y verra naître ſous tous ſes pas de nouvelles perſécutions qui ne le laiſſeront en repos que quand il ceſſera de vivre. Cependant le nouveau Job ſouffroit les évenemens les plus fâcheux avec un air de conſtance & de tranquilité, qui étonnoit ceux qui avoient part à ſa confiance. Toûjours le même, il retrouvoit ſa conſolation dans une parfaite ſoumiſſion aux ordres de la divine Providence, & dans un abandon abſolu à ſa conduite.

Le perfide diſciple dont on vient de parler ſurvécut ſon Maître ; mais il ne le ſurvécut pas long-tems. Après avoir continué les Ecoles ſur la Paroiſſe de S. Hypolite pendant près de vingt ans, il tomba malade de la maladie dont il mourut, le lendemain de la mort de M. De La Salle : le ſaint Homme mort le Vendredi-Saint de l'an 1719. ſembla dès le lendemain interreſſer le Ciel à la vengeance d'un crime qu'il avoit pardonné pendant ſa vie de ſi bon cœur. Le Frere tomba malade le Samedi-Saint, jour qu'on enterra le ſerviteur de Dieu ; & après cinq mois de ſouffrances, il alla rendre compte à ſon Juge de l'énorme injuſtice qu'il avoit faite à l'Egliſe, de l'affront qu'il avoit fait à ſon Supérieur, de la ſcandaleuſe deſertion qui avoit flétri l'honneur de ſa Communauté, & de la ruïne entiere de l'établiſſement d'un Séminaire pour les Maîtres d'Ecoles de la campagne, qu'il avoit cauſée.

1707. M. De La Salle reçoit dans ſa maiſon 50. jeunes Irlandois pour leur donner une éducation Chrétienne.

Vers ce tems, M. De La Salle ouvrit ſa maiſon à cinquante jeunes Irlandois paſſez en France depuis peu pour y conſerver leur Religion. La propoſition lui en avoit été faite par M. le Curé de S. Sulpice de la part de Monſeigneur l'Archevêque. Le Prélat à la recommandation du Roi d'Angleterre refugié dans ce Royaume, après avoir cherché un lieu convenable à la jeune troupe qui s'exi-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

loit volontairement de ſon pays, pour mettre ſa foi à l'abri de la perſecution, n'en trouva pas de plus propre que la Communauté des Freres, pour nourrir la pieté & mettre à couvert de la corruption du ſiécle, l'innocence de ces jeunes gens encore plus expoſée que leur foi. On n'avoit point encore alors prévenu M. de Noailles contre l'ancien Chanoine de Reims, ni effacé de ſon eſprit les idées de ſainteté, que le bruit de ſes vertus heroïques y avoient laiſſées, lorſqu'il étoit Evêque de Châlons. Il aimoit & il honoroit le Serviteur de Dieu comme un homme Apoſtolique, & il voulut lui donner en cette occaſion une preuve éclatante de ſa confiance, en ſe déchargeant ſur lui de l'éducation d'une troupe choiſie de zélez Catholiques, dont Sa Majeſté Britanique l'avoit lui-même chargé. Encore le Prélat dans cette rencontre uſa-t'il de ménagemens dont ſa place l'exemptoit ; car quoiqu'il pût comme premier Supérieur ouvrir lui-même à la jeuneſſe Irlandoiſe, les portes d'une Communauté qui lui étoit pleinement ſoumiſe, il aima mieux mettre en œuvre la bonté que l'autorité, en faiſant ſolliciter l'agrément du Supérieur des Freres, & demander ſon conſentement pour une choſe qu'il pouvoit ordonner.

M. De La Salle s'étudia à répondre à la confiance que ſon Prélat lui témoignoit. Par motif d'obéïſſance pour ſon Supérieur, & par motif de charité envers les pieux transfuges, il les logea tous & il en remplit ſa maiſon. Il prit lui-même un ſoin particulier de leur éducation, ſans ſe fier entierement à la vigilance du Frere qu'il établit ſur eux. De ſorte qu'en peu de tems ils ſe trouvérent en état de remplir avec honneur les places diverſes qui leur étoient deſtinées.

Pendant que cette jeuneſſe ſi Catholique & ſi attachée à l'Egliſe Romaine, étoit élevée dans une ſi ſainte Ecole, le Roi d'Angleterre accompagné de M. le Cardinal, les honora de ſa viſite. Ce grand Prince, victime de ſa Religion, & qui avoit ſacrifié ſon Trône aux intérêts de la Foi, s'interreſſoit extrêmement à la bonne éducation d'une jeuneſſe perſécutée à ſon occaſion. On ſçait aſſez ſans qu'il ſoit beſoin de le dire, que la grande révolution arrivée en Angleterre pluſieurs années avant la perſécution dont nous parlons, fut l'effet du zéle que ce ſaint Roi avoit fait paroître pour la Foi Catholique. Obligé de fuïr avec la Reine ſon Epouſe, & le Prince de Galles leur Fils & l'heritier de leur Couronne, devant le Tiran qui s'étoit fait par le crime une route pour monter ſur leur Trône, ils avoient cherché en France un azile dans la protection de Loüis XIV. zélé défenſeur de leurs droits & de leur Foi. Les fidéles ſujets qui les avoient ſuivis & qui avoient été bien reçûs dans un Royaume qui venoit de vomir de ſon ſein l'héréſie qui y avoit fait tant de carnages, avoient donné exemple à ceux qu'ils avoient laiſſez dans leur païs expoſez à la fureur de la perſécution, de venir mettre à leur tour leur ſalut en ſureté en France.

Comme le zéle pour la Religion Catholique étoit l'unique cauſe de la diſgrace du Roi & de la Reine de la Grande-Bretagne, l'uſurpateur de leur Couronne, faiſoit de continuels efforts pour l'abolir dans leurs Etats. Le Tiran qui ſçavoit que le légitime Roi avoit encore grand nombre de Sujets fidéles dans les Royaumes qu'il avoit abandonnez, & qui n'ignoroit pas que c'étoit l'attachement à la vraïe Religion qui les maintenoit dans une ſi grande fidelité à leur légitime Souverain, crut que le moyen de triompher de leur double fidelité, étoit d'apeſantir ſon bras meurtrier & d'écraſer ſous le poids de ſon autorité les Catholiques Romains. Ainſi ſans honte d'ajouter à l'odieux titre d'uſurpateur celui de Tiran, il recom-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

recommençoit ſouvent la perſécution, & les zélateurs de la Foi ancienne aimant mieux abandonner leurs biens & leur patrie, que leur Religion, venoient implorer la protection du Roi Très-Chrétien, qui ſe faiſoit un honneur & un devoir de pieté, de les recevoir dans ſon Royaume. Ces Fideles ſujets que le glaive de la perſécution avoit fait fuir de leur païs, pour ſe réünir à leur légitime Prince, lui étoient très-chers. Comme leur cauſe étoit la ſienne, il s'interreſſoit avec un cœur de Pere, à ce qui les regardoit, & prenoit ſoin d'eux, comme de ſes propres enfans. Il le fit bien paroître dans l'occaſion dont nous parlons; car ſans ſe croire déchargé du ſoin de la jeuneſſe Irlandoiſe, qu'il avoit recommandée à M. le Cardinal & confiée à ſa charité, il voulut voir de ſes yeux, le lieu qu'ils habitoient, examiner l'éducation qu'on leur donnoit, & s'informer de ce qui les regardoit. Témoin de la maniere Chrétienne dont on les élevoit, il en fut fort ſatisfait, & après avoir témoigné beaucoup de bonté à M. De La Salle, il parut lui ſçavoir gré des peines qu'on ſe donnoit pour les inſtruire, & du progrez qu'ils avoient fait.

VI. Talent qu'avoit M. De La Salle pour l'inſtruction & l'éducation de la jeuneſſe & la converſion des ames endurcis.

Ce grand talent que poſſédoit le vertueux Prêtre pour élever chrétiennement la jeuneſſe, & convertir les ames endurcies, lui attiroit la confiance des plus grands pécheurs. Les Parens mécontens de leurs enfans libertins, & deſeſperans de les pouvoir rapeller à leur devoir, cherchoient en lui la grace qu'ils ne trouvoient pas en eux-mêmes, pour les retirer de leurs égaremens. Il y réüſſiſſoit ſouvent au-delà de leurs vœux, & il rendoit les enfans libertins & indomptables à ceux qui les lui avoient envoyez, doux, dociles, ſoumis, & pieux. Le changement prompt & ſubit d'un jeune Abbé de qualité confié à ſes ſoins, parut une eſpece de miracle à ceux qui le connoiſſoient. En vain avoit-on eſſayé tous les moyens imaginables pour l'obliger de faire uſage de ſa raiſon, & de ne pas oublier l'état auquel on le deſtinoit; en vain avoit-on crû que le ſéjour des Communautez les plus régulieres lui donneroit une teinture de l'eſprit Eccléſiaſtique, ou au moins, lui feroit honte de ſes écarts & de ſes déréglemens. Il tourna en poiſon tous les remedes qu'on lui faiſoit prendre; & par un abus funeſte des moyens de ſalut, il s'en faiſoit des cauſes de perdition. La Communauté des Freres, fut le ſeul lieu où il retrouva l'uſage de ſon bon ſens, & de ſa Foi; mais comme nous nous réſervons à parler des converſions que Dieu a operées par le miniſtere de M. De La Salle, dans le quatriéme livre où nous parlerons de ſes vertus, nous ne dirons rien davantage de celle-ci.

La vertu du Supérieur des Freres faiſant enfin éclat dans Paris, fit connoître leur Inſtitut, & inſpira à de grands Evêques le deſſein de les établir dans leur Diocèſe. Le premier qui en fit la demande, fut M. Godet Deſmarets Evêque de Chartres, Prélat dont le zéle & la pieté ont tant de fois ſervi de boulevard à la ſaine doctrine: Prélat qu'on peut regarder comme le Fleau des nouveautez de ſon tems, & que tous les novateurs craignoient comme le plus redoutable de leurs ennemis: Prélat qui le premier a déclaré la guerre à la fauſſe ſpiritualité, & qui en a découvert avec tant de clarté, le poiſon ſubtil & les horreurs cachées. Lui & M. De La Salle alors jeune Chanoine de Reims, s'étoient connus dans le Séminaire de S. Sulpice; & on peut dire, qu'également alors édifiez l'un de l'autre, ils ſe conſervoient une eſtime réciproque & s'honoroient mutuellement. Il y avoit déja pluſieurs années, que le grand Evêque de Chartres avoit demandé à M. De La Salle de ſes Diſciples; mais le Serviteur de Dieu, ſous prétexte qu'il n'en avoit pas alors de ſuffiſamment formez, l'avoit ſuplié d'attendre. Quoi-qu'il

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

eût toute sorte d'intérêt de contenter un Prélat, qui avoit un si grand crédit à la Cour, & que la pieté & la pureté de sa Foi rendoient si puissant auprès du Prince, il crut qu'il falloit differer à lui envoyer des Freres, jusqu'à ce qu'il vît là-dessus la volonté de Dieu bien marquée.

VI. M. Godet Desmarets Evêque de Chartres reçoit la priere qu'il avoit faite plusieurs fois à M. De La Salle de lui donner de ses Disciples. Concert des Curez de Chartres en cette affaire.

M. Godet Desmarets avoit commencé à faire sa demande dès l'année 1694. & il la renouvelloit souvent; enfin il fit tant d'instance sur ce sujet dans l'année 1699. que M. De La Salle ne pût plus reculer. Cependant l'humble Supérieur voulut avant que de promettre des sujets à M. l'Evêque de Chartres, avoir le consentement des Freres. Dans l'assemblée qu'il en fit, il leur déclara la proposition de l'illustre Prélat: & après avoir fait l'éloge de son éminente pieté, & de son zéle ardent pour la Religion, il les laissa conclure & se déterminer à leur gré. Les Freres sensibles à l'honneur que leur faisoit un saint Evêque, que les Zélateurs de la saine & ancienne doctrine honoroient comme le bouclier de la Foi en France, s'offrirent à l'envi à leur Supérieur pour recevoir sa mission. D'un autre côté le pieux Prélat eut la satisfaction de voir tous les Curez de la Ville de Chartres, concourir avec unanimité dans son dessein. Ces zélez Pasteurs informez que leur Evêque travailloit à attirer dans Chartres des Maîtres d'Ecole capables & exemplaires, s'unirent ensemble pour le suplier d'executer au plûtôt ce pieux dessein; ils avoient tant de sujet de se loüer des Maîtresses qu'il avoit placées sur leurs Paroisses pour tenir des Ecoles pour les filles, qu'ils desiroient avec passion un pareil secours pour les garçons. La crainte que ce secours ne manquât, ou ne se fît trop attendre, les porta à adresser à leur Evêque une Requête signée de tous pour le presser. Ils parlent en cette requête en Pasteurs experimentez, vigilans, & zélez, qui sentent l'obligation qu'ils ont de travailler à l'instruction & à la sanctification de leurs Paroissiens, & qui reconnoissent que les plus grands maux de leur troupeau, tirant leur origine, de la mauvaise éducation de la jeunesse, il en faut chercher la guérison dans la science & la pieté de Maîtres desinterressez. » Après avoir plusieurs fois conféré ensemble (ajoutent-ils » dans leur Requête) nous sommes convenus qu'une des grandes causes de l'in- » docilité, de l'immodestie, de l'ignorance même, & du déréglement visible de » la plûpart des enfans de la Ville de l'un & de l'autre sexe, venoit ou de ce qu'il n'y » avoit point d'Ecoles Gratuites pour les pauvres, ou parce que les Maîtres & les » Maîtresses qui ont fait jusqu'à present cette fonction presque sans aucun aveu, » & sans la connoissance des Supérieurs, ne se proposant dans cet emploi, d'au- » tre fin que celle d'y gagner leur vie, ne s'en acquitent point comme il le faut » pour le bien des enfans, soit manque de capacité, soit faute de zéle & d'apli- » cation, & qu'il falloit travailler tout de bon à remédier à un si grand mal, en » faisant en sorte, qu'il y eût dans la Ville quelques Maîtres & Maîtresses d'Eco- » le établis, de la part de vôtre Grandeur, de la capacité, de la pieté, & du zé- » le desquels ont fût parfaitement informé, pour leur commettre le soin de la » jeunesse; & sur tout, qu'il y eût quelques Ecoles Gratuites en faveur des en- » fans des pauvres, lesquels faute de pouvoir payer les Maîtres & Maîtresses, » n'étant ni instruits, ni retenus dans les Ecoles, mais errans & vagabons, se » corrompent facilement & deviennent incorrigibles. Dans cette pensée ayant » apris qu'il y a à Paris un Prêtre de grande pieté, qui prend soin d'élever & » de dresser à cet exercice de jeunes gens, qui ont toutes les qualitez nécessaires » pour s'en acquitter dignement, & qu'il en fournit tous les lieux pour lesquels » on les lui demande, pourvû qu'on assure leur subsistance & entretien, dont la

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

dépenſe ne ſe monte qu'à une ſomme aſſez modique, ils ſe ſont crus obligez, « Monſeigneur, d'avoir recours à V. G. pour la ſuplier très-humblement, d'em- « ployer ſon crédit & même ſes aumônes, pour procurer à cette Ville un ſecours « ſi puiſſant pour aider à la réformation des mœurs de ſon peuple. «

M. l'Evêque de Chartres ravi de voir ſon zéle ſoutenu de celui des Paſteurs de ſa Ville principale, preſſa la miſſion des Freres auprès de leur pieux Superieur, qui lui en envoya ſix pour tenir les Ecoles Gratuites, & un ſeptiéme pour le ſervice domeſtique de la maiſon. Le vertueux Prélat les reçut avec grande joie : oubliant même ce qu'il étoit, il leur fit amitié, & leur donna toutes ſortes de témoignages d'une charité vraiement Chrétienne : car il n'étoit pas de ces hommes qui ne deſcendent jamais de leur place, & qui ne veulent être aperçûs que dans leur rang & dans l'éclat de leur dignité. Il étoit populaire, & aimoit par caractere & par vertu à ſe rendre acceſſible aux petits, & à leur faire voir un Frere, ou un Pere, dans un Evêque.

Comme le Prélat n'étoit pas moins éclairé que zelé, ni moins ſage que pieux, il prit toutes les meſures néceſſaires pour rendre utile à la jeuneſſe le Miniſtere des Freres. La protection déclarée, qu'il leur donnoit, la dépenſe liberale pour leur ſubſiſtance, qu'il mettoit ſur ſon compte ; la Requête que les Paſteurs de la Ville lui avoient preſentée pour les avoir, étoient de grands motifs pour engager le peuple fidele à ſe décharger de l'éducation & de l'inſtruction de leurs enfans, ſur ces nouveaux Peres ſpirituels que la bonté de Dieu envoyoit. Il ne reſtoit donc qu'à autoriſer par un Mandement public l'ouverture des Ecoles Gratuites & Chrétiennes. C'eſt ce qui fut fait le quatriéme d'Octobre 1699.

Le pieux Evêque y déclare avec ſon onction ordinaire, que depuis qu'il a plû à Dieu de le charger du gouvernement de ſon Diocéſe, il n'a rien eû plus à cœur que d'établir des Ecoles Chrétiennes, & ſur-tout des Ecoles de Charité dans les Paroiſſes qui en ont un plus grand beſoin. » Rien (ajoute-t'il) ne nous « a paru plus utile pour inſpirer au peuple qui nous eſt confié, les maximes E- « vangeliques qui lui doivent ſervir de régle. Une expérience très-funeſte nous « fait connoître que le déréglement des mœurs répandu dans toutes ſortes de con- « ditions ne vient que du peu de ſoin qu'on a eû de procurer aux Fidéles pendant « leur jeuneſſe, une éducation digne de cette qualité ſi honorable d'enfans de Dieu « qu'ils ont acquiſe dans leur Batême. Nous avons crû en cela contribuër beau- « coup à la décharge des peres & des meres, leſquels ſont indiſpenſablement « obligez à élever chrétiennement leurs enfans, & qui néanmoins ſouvent ne « peuvent le faire avec ſuccez, en étant détournez par leurs occupations & leurs « emplois, ou manquant eux-mêmes des qualitez néceſſaires pour y réüſſir. Qu'ils « penſent néanmoins avec tremblement à ces paroles ſi redoutables de S. Paul, *que* « *les meres* (on doit dire à plus forte raiſon la même choſe des peres) *ne ſe ſauveront* « *que par la bonne éducation qu'ils procureront à leurs enfans* ; faiſant enſorte qu'ils « demeurent dans la foi, dans la charité, dans la ſainteté, & dans une vie ré- « glée. L'expérience du gouvernement nous a fait connoître plus que jamais la « vérité de ces paroles d'un des plus grands Docteurs de l'Egliſe de ces der- « niers ſiecles, qui malgré l'éminence de ſon ſçavoir voulut bien ſur la fin de ſes « jours, ſe rabaiſſer juſqu'à faire l'Ecole : *Je ne ſçai s'il y a rien de plus grand* « *& de plus agréable à Dieu que de cultiver ces jeunes plantes du Jar-* « *din du Seigneur, & de les arroſer des eaux ſalutaires de la Doctrine céleſte.* Nous « avons reconnu avec beaucoup de conſolation, que Dieu commençoit à verſer «

Gerſon. L. de pueris ad Chriſtum trahendis.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

» une abondante benediction ſur les Ecoles de Charité que nous avons établies » pour les filles dans quelques Paroiſſes de cette Ville ; cela nous a confirmez » dans le deſir où nous étions d'étendre cet avantage en leur faveur, & d'en pro- » curer un ſemblable pour les garçons. Nous y avons encore été fortement exci- » tez, voyant que le Roi toûjours grand en tout ce qu'il entreprend ; mais qui » n'eſt jamais plus grand qu'en ce qui concerne la Religion, étendoit ſes ſoins à » l'établiſſement & à la multiplication des Ecoles, & vouloit bien réveiller en ce » point par un effet de ſa pieté, le zéle & la vigilance des Paſteurs. Pour ſecon- » der ſes pieuſes intentions, nous avons fait venir des Maîtres très-bien formez à » un ſi ſaint exercice, & capables d'édifier par leur exemple en même-tems » qu'ils donneront aux enfans les enſeignemens néceſſaires, &c. » Enſuite il aſſigne l'ouverture des Ecoles au 12. d'Octobre de la même année 1699.

Le Mandement eut tout l'effet que ſon auteur pouvoit attendre. Les parens dociles à la voix du premier Paſteur, s'empreſſerent d'envoyer leurs enfans aux Ecoles de Charité, qui ne tarderent pas à être remplies. Le grand fruit que produiſit l'éducation Chrétienne d'une jeuneſſe abandonnée à elle-même, fut un grand ſujet de joïe pour M. Godet Deſmarets qui en faiſoit les frais avec une generoſité digne de ſon grand cœur : car il ne vouloit pas que rien leur manquât. De peur que les ſollicitudes ſur les beſoins de la vie, ne les détournaſſent de leur Miniſtere ſi utile au public, ou que l'inquiétude ſur le néceſſaire ne ralentît leur zéle, il avoit grand ſoin d'y pourvoir. Ce n'eſt qu'après ſa mort, que les Freres ont ſenti tout le bien qu'il leur faiſoit, & combien ils lui ſont obligez. En le perdant, ils virent ſuccéder aux années d'abondance, des années de diſette, & leurs travaux charitables récompenſez par des perſécutions, comme on va le voir. La charité du Prélat pour les Freres, étoit jointe à un zéle admirable pour le ſuccez de leurs Ecoles. Son humilité l'y menoit, & lui faiſoit prendre plaiſir à en faire ſouvent la viſite. Il ſemble qu'il la comptoit parmi ſes devoirs, il la faiſoit avec une noble familiarité, & une majeſtueuſe ſimplicité : il montroit aux enfans un viſage de Pere ; il leur parloit avec la tendreſſe d'une mere ; on ne peut dire leſquels demeuroient plus charmez, & ſentoient plus vivement la douceur de ſa viſite, les Freres, ou les enfans. Il exhortoit les uns, & conſoloit les autres, & il les animoit tous à la perſéverance. L'onction de ſes paroles laiſſoit par-tout où il paſſoit la bonne odeur de Jeſus-Chriſt & des ſemences de vertu : ſur-tout il n'oublioit rien de ce qui pouvoit ſoutenir les Freres dans des commencemens ſi épineux, & il n'épargnoit rien de ce qui étoit néceſſaire pour le rétabliſſement de leur ſanté quand ils étoient épuiſez.

Il avoit ſur ce ſujet des occaſions fréquentes d'exercer ſa charité ; car le zéle qui dévoroit les Freres les plus fervens pour l'Inſtruction de la jeuneſſe, & la peine du travail aſſidu des Ecoles, jointe aux exercices d'une vie dure & intérieure, & ſouvent à des excès de mortification & de pénitence, ruïnoient enfin la ſanté des plus robuſtes. Quelques-uns moururent en béniſſant Dieu de les avoir fait entrer dans une ſi ſainte Profeſſion. Le charitable Paſteur, fort ſenſible à la perte de ſes meilleurs Maîtres d'Ecoles, n'épargna rien pour rétablir ou conſerver la ſanté des autres. Et comme il étoit perſuadé que leur trop grande ferveur en étoit le principal obſtacle, il les prioit & les ſollicitoit avec bonté de la contenir dans les régles de la prudence. Quoique ami lui-même de la pénitence, & grand zélateur des auſteritez Evangeliques, comme on le voit par ſon admirable Lettre Paſtorale contre la fauſſe ſpiritualité, il avertiſſoit les Freres de donner

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

des bornes à leur ferveur, afin de lui donner de la durée, & d'attendre le moment de Dieu pour le ſacrifice, ſans ſe hâter de le prévenir. Il leur diſoit, que s'ils ne vouloient pas engraiſſer la victime pour la mieux immoler, au moins devoient-ils la nourrir & ne la point ſurcharger d'un travail accablant, & d'un poids exceſſif d'auſteritez ; qu'ils devoient ſe ſouvenir que l'Inſtruction Chrétienne & la ſainte éducation de la pauvre jeuneſſe, étant la fin de leur vocation & la matiere de leurs merites pour le Ciel, ils devoient meſurer leur pénitence ſur le travail auquel cette vocation engage, & ſubordonner l'une à l'autre ; qu'après tout, la fatigue des Ecoles étant elle-même une grande mortification, qui demande la préference & le mérite ſur les autres, elle n'aprouve que celle qui peut lui convenir. Le bon Prélat mettoit tout en uſage pour ſoulager ces pieux malades. Il ne dédaignoit pas même de les viſiter, & de faire la recherche de leurs Livres ſpirituels & de leurs inſtrumens de pénitence, & d'enlever ceux dont leur ferveur pouvoit faire un uſage indiſcret. Tant d'attention de la part d'un Prélat d'un mérite diſtingué en France, avoit pour principe & ce fond de bonté & de charité qui étoit un de ſes caracteres, & ce zéle ardent qu'il avoit pour les Ecoles Chrétiennes, & la vénération ſinguliere qu'il avoit pour celui qui en étoit l'Inſtituteur.

M. De La Salle de ſon côté, n'oublia rien pour lui marquer ſa reconnoiſſance. Il honoroit dans M. Godet Deſmarets un vrai ſucceſſeur des Apôtres, qui lui étoit encore plus cher par la pureté de ſa foi & de ſes mœurs, par ſon zéle pour la bonne doctrine, par ſon horreur de toutes les nouveautez profanes, que par la protection dont il favoriſoit ſes diſciples.

VII. M. l'Evêque de Chartres arrête par un pieux artifice M. De La Salle pour manger à ſa table.

Quand le Serviteur de Dieu dans les voyages que ſa vigilance l'obligeoit de faire à Chartres, pour y faire la viſite des Freres & des Ecoles, alloit preſenter ſes reſpects au pieux Evêque, il en étoit reçû comme un Ange de Dieu, ou comme un ancien confrere du Séminaire de S. Sulpice, avec cette cordialité & cette ſainte familiarité que les grandes ames retiennent dans l'élévation & dans les dignitez pour leurs anciens amis. Le bon Prélat invitoit toujours à ſa table le vertueux Prêtre ; mais il épuiſoit en vain ſes maniéres inſinuantes pour l'y retenir. Enfin, las de prier un homme qui ſe retranchoit toûjours dans la régle établie dans ſa Communauté, de ne jamais manger dehors, les ſeuls cas de voyage exceptez ; il voulut un jour obtenir par un pieux artifice, ce qu'il ne pouvoit gagner par amitié. Le Serviteur de Dieu ſans défiance de l'innocent piége qu'on lui tendoit, n'ayant pas manqué à ſon arrivée à Chartres, d'aller à ſon ordinaire au Palais Epiſcopal pour rendre ſes devoirs au Prélat, trouva toutes les portes ouvertes quand il fallut entrer, mais il les trouva fermées par ordre du pieux Evêque quand il voulut ſortir. Se trouvant ainſi priſonnier, il ſentit bien que toute la peine que lui préparoit M. de Chartres, étoit de manger à ſa table, & qu'il falloit la ſubir avant que d'être délivré ; ainſi il fallut céder au deſir du Prélat. Après le repas, M. l'Evêque de Chartres & M. d'Aubigné, alors ſon Grand-Vicaire, depuis Evêque de Noyon, & enſuite Archevêque de Rouën, étant entrez avec le Serviteur de Dieu dans un grand détail de tout ce qui regardoit l'Inſtitut des Freres, tâchérent de l'engager à en adoucir la vie, & à avoir quelque ménagement pour lui-même. Témoins de la ſimplicité, de la penitence, & de l'extrême pauvreté à laquelle il s'étoit réduit, ils combattirent en lui des vertus dont ils étoient dans le fond les admirateurs. Ces grands hommes penſoient que le vertueux Prêtre portoit trop loin la pratique des auſté-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

ritez, & que le travail des Ecoles ajoûté à une vie si dure & si mortifiée, accableroit les plus forts. Dans cet esprit, pour l'obliger de moderer sa ferveur & de mettre un frein à celle de ses disciples, ils lui dirent tout ce que l'amitié peut inspirer. Mais un homme qui croyoit ne rien faire pour Dieu, ne regardoit ces reproches charitables que comme des sujets de confusion, & des avertissemens tacites d'imiter Jesus-Christ avec plus de soin. Enfin, alors en spectacle à une compagnie d'amis, il vit qu'on l'examinoit depuis la tête jusqu'aux pieds, & que rien en lui n'échapoit à la censure ou aux reproches de ses hôtes charitables. Les uns lui reprochoient la pauvreté de ses habits ; les autres, leur singularité ; ceux-ci la façon de ses souliers épais & grossiers, ceux-là la forme de son grand chapeau ; & tous ensemble faisant la critique d'un homme qu'ils accusoient d'outrer les vertus, se réunissoient pour lui persuader de les tenir dans un juste milieu. Au reste, dans la perquisition qui fut faite de ses habits, la pauvreté de son manteau fut l'objet qui frapa le plus ces Messieurs ; car outre qu'il étoit d'une étoffe fort grossiére, il étoit si vieux & si usé, qu'il n'étoit plus propre qu'à jetter. C'est ce qui obligea le charitable Evêque de lui en faire faire un autre, mais afin qu'il fût de son goût, & qu'il ne pût le refuser, il le fit faire d'une étoffe très-commune & très-vile. Ce present étant une vraye aumône, le saint Prêtre l'accepta de bonne grace avec humilité & reconnoissance. Ce manteau cependant ne fut pas long-tems à son usage ; car quelque-tems après qu'il l'eut reçû, des voleurs le lui prirent une nuit qu'il retournoit de Paris à sa maison ; & alors il céda le present avec le même esprit avec lequel il l'avoit reçû, c'est-à-dire que comme il l'avoit reçû par charité, il le céda par charité.

Le fruit le plus sensible que les Ecoles gratuites produisirent dans les enfans de Chartres, fut une singuliére modestie à l'Eglise. Ces jeunes arbrisseaux que la tendresse de l'âge rend pliables sous une main charitable & habile, prirent enfin, au grand étonnement de la Ville, les impressions qu'on vouloit leur donner, & se moûlérent sur les exemples de piété qu'ils voyoient dans leurs Maîtres. La vûë des Freres à leur tête dans une posture humble & recuëillie, les frapa encore plus que les leçons qu'ils en recevoient. En les regardant entrer dans la maison de Dieu, ils aprirent par leur silence & par leur extérieur dévot, la maniére de le faire : témoins de la piété avec laquelle leurs Maîtres assistoient à l'office divin, ou à la sainte Messe, ils se reprochérent de n'y avoir jamais jusqu'alors assisté de cœur & d'esprit, & de n'y avoir été presens que de corps. Enfin convertis sur cet article, ils devinrent eux-mêmes les Prédicateurs muets de la dévotion & de la crainte respectueuse qui doit saisir tout fidéle au premier pas qu'il fait dans le Temple du Seigneur.

Le zelé M. Godet Desmarets ravi d'un changement si édifiant de la jeunesse élevée dans les Ecoles Chrétiennes, conçut un grand desir d'en profiter pour la réforme de toute la Ville, sur un point si important. Il gémissoit depuis longtems sur la profanation de la maison du Seigneur ; & témoin lui-même du peu de foi & du peu de religion des Chrétiens dans le lieu terrible, où ils ne doivent entrer qu'en tremblant, il ne sçavoit quelle digue opposer au torrent de l'impiété qui triomphe sous les yeux de Jesus-Christ même. A Chartres, comme partout ailleurs, le religieux Prélat voyoit avec douleur les Sanctuaires profanez par des ris, des causeries, des étalages de vanitez, & mille autres desordres qui font l'abomination de la désolation dans le lieu Saint, sans sçavoir quel moyen prendre pour écarter des péchez qui attiroient la malédiction de Dieu.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

Enfin après y avoir bien pensé, voici celui qu'il avisa ; prévenu que l'exemple des Freres feroit sur les Citoyens de Chartres le même effet qu'il avoit fait sur les enfans, s'ils étoient à leur tour témoins du respect Religieux, que faisoient paroître dans le lieu saint ces hommes de Foi, il conçut le dessein de les partager les Dimanches & Fêtes dans toutes les Paroisses de la Ville. Ce dessein étoit louable & saint, mais il ne convenoit ni à la fin de l'Institut, ni au bien spirituel des Freres. C'est pourquoi leur sage Supérieur ne put y acquiescer. Il eut une autre difficulté avec M. de Chartres au sujet de la lecture en Latin.

VIII. M. l'Evêque de Chartres veut obliger M. De La Salle de rétablir dans les Ecoles gratuites l'usage ordinaire, d'apprendre aux enfans à lire le Latin avant le François, mais il se rend aux raisons invincibles que lui donne M. De La Salle, de la nécessité de commencer par le François.

L'usage établi dans les Ecoles Chrétiennes, est de commencer d'aprendre à lire le François aux enfans, avant que de leur aprendre à lire le Latin. Cet ordre inusité ne paroissant pas le plus naturel à M. Godet Desmarets, il voulut le changer. Mais M. De La Salle qui n'avoit changé l'usage ordinaire que par de grandes raisons, ayant demandé d'être écouté, apuya de si fortes raisons le changement qu'il avoit fait, que le Prélat s'y rendit. Les voici en substance.

» 1. La lecture du François est d'une utilité beaucoup plus grande & plus uni» verselle que la lecture du Latin. 2. La langue Françoise étant la naturelle, est » sans comparaison, beaucoup plus facile à aprendre que la Latine, à des en» fans qui entendent l'une & qui n'entendent pas l'autre. 3. Par conséquent il » faut beaucoup moins de tems pour aprendre à lire en François, que pour ap» prendre à lire en Latin. 4. La lecture du François dispose à la lecture en La» tin : au contraire la lecture en Latin ne dispose pas à la Françoise, comme » l'expérience l'aprend. La raison est qu'il suffit dans la lecture Latine, pour la » bien faire, d'apuyer sur toutes les syllabes & de bien prononcer tous les » mots, ce qui est aisé à faire, quand on sçait bien épeler, & lire en François ; » d'où il suit que les personnes qui sçavent bien lire le François, aprennent aisé» ment à lire le Latin ; & qu'au contraire, il faut encore bien du tems pour » aprendre à lire en François, après en avoir beaucoup mis pour aprendre » à lire en Latin.

» 5. Pourquoi est-ce qu'il faut un grand tems à aprendre à lire en Latin ? On » l'a dit, c'est que les mots en sont barbares pour des personnes qui n'en enten» dent pas le sens, & qu'il leur est difficile de retenir des syllabes, & de bien » épeler des mots dont ils ne conçoivent pas la signification. 7. De quelle utili» té peut-être la lecture du Latin à des gens qui n'en feront aucun usage dans » leur vie ? Or quel usage peut faire de la langue Latine, la jeunesse de l'un » & de l'autre sexe qui vient aux Ecoles Chrétiennes & gratuites ? Les Reli» gieuses qui disent l'Office divin en Latin, ont à la vérité besoin de le savoir » très-bien lire ; mais de cent filles qui viennent aux Ecoles gratuites, à peine » y en a-t'il une qui puisse devenir fille de Chœur dans un Monastére ? Pareille» ment de cent garçons qui sont dans les Ecoles des Freres, combien y en a-t'il qui » étudient ensuite la langue Latine ? Quand il y en auroit quelques-uns, faut-il les » avantager au préjudice des autres ? 8. L'expérience aprend que ceux & celles » qui viennent aux Ecoles Chrétiennes, ne persévérent pas long-tems à y venir, » & n'y viennent pas un tems suffisant pour aprendre à bien lire le Latin & le » François. D'abord qu'ils sont en âge de travailler, on les retire ; ou ils ne » peuvent plus venir, à cause de la nécessité de gagner leur vie. Cela étant, si » on commence par leur aprendre à lire en Latin, voici les inconvéniens qui en » arrivent. Ils se retirent avant que d'avoir apris à lire en François, ou de sça» voir le bien lire. Quand ils se retirent, ils ne sçavent qu'imparfaitement lire le

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

» Latin, & ils oublient en peu de tems ce qu'ils ſçavoient : d'où il arrive qu'ils » ne ſçavent jamais lire, ni en Latin, ni en François. Enfin, l'inconvénient le » plus pernicieux, c'eſt qu'ils n'aprennent preſque jamais la doctrine Chretien- » ne. 9. En effet, quand on commence à aprendre à lire à la jeuneſſe par le Fran- » çois, elle ſçait au moins le bien lire quand elle ſe retire des Ecoles ; le ſça- » chant bien lire, elle peut s'inſtruire par elle-même de la doctrine Chrétienne, » elle peut l'aprendre dans les Catéchiſmes imprimez, elle peut ſanctifier les » Dimanches & les Fêtes par la lecture des bons livres, & par des prieres bien » faites en langue Françoiſe ; au lieu que ne ſçachant en ſe retirant des Ecoles » Chrétiennes & gratuites, que lire en Latin & très-imparfaitement, elle de- » meure toute ſa vie dans l'ignorance des devoirs du Chriſtianiſme. 10. Enfin, » l'expérience montre que preſque tous ceux & celles qui n'entendent point le » Latin, qui n'ont ni lettres, ni uſage de la langue Latine, ſur-tout les gens » du commun, & à plus forte raiſon, les pauvres qui viennent aux Ecoles Chré- » tiennes, ne ſçavent jamais bien lire le Latin, & font pitié, quand ils le liſent à » ceux qui entendent cette langue, il eſt donc fort inutile de mettre un grand tems » à aprendre à bien lire une langue à des perſonnes qui n'en feront jamais uſa- » ge. On a crû néceſſaire de raporter ces raiſons, afin de fermer la bouche à bien des gens qui trouvent à redire, que contre l'uſage commun, on commence dans les Ecoles gratuites à aprendre à lire en François, avant que d'aprendre à lire en Latin. On eſpere que ſi ceux qui blâment cet uſage, veulent faire attention aux motifs qui l'autoriſent, ils ſeront les premiers à le conſeiller.

Peines que des Freres ont ſouffertes à Chartres, après la mort de M. Deſmarets.

¶ X. L'illuſtre Evêque Paul Deſmarets vécut trop peu pour l'avantage des Ecoles Chrétiennes. Sa mort ſi regretée des Défenſeurs de l'ancienne doctrine, enleva aux Freres un vrai Pere, un puiſſant Protecteur de leur Inſtitut, & à M. De La Salle un vrai ami. Le zélé Prélat auroit fait tout ce qu'il auroit pû faire en faveur des Ecoles Gratuites, s'il avoit laiſſé après ſa mort un fond ſuffiſant pour les perpétuer dans Chartres, ainſi qu'ont fait pluſieurs autres grands Evéques. Mais faute de ce ſecours certain, il a laiſſé après ſa mort dans une grande miſere ceux qu'il avoit mis pendant ſa vie dans l'abondance. Les Ecoles Chrétiennes ſans aucun fond ont ſouvent été ébranlées dans une Ville, où elles ont trouvé pour ennemis ceux-là mêmes qui par-tout ailleurs en ſont les défenſeurs. Puiſque perſonne ne fourniſſoit la ſubſiſtance à des gens dont le miniſtere eſt purement gratuit, il étoit naturel que leur zélé ſupérieur les retirât d'une Ville, qui croyoit leur faire grace que de les ſouffrir, & de ne les point chaſſer ; mais le ſaint Homme qui n'agiſſoit que par les principes ſublimes d'une ſageſſe toute céleſte, n'écoutoit ni les reſſentimens de la nature, ni les ſujets de mécontentement que le monde lui donnoit. Au contraire les lieux où ſes Diſciples avoient le plus à ſouffrir, & où ils ſe trouvoient dans le plus grand abandon, étoient les lieux auſquels il s'attachoit, perſuadé que la Croix eſt le caractere des bonnes œuvres, auſſi-bien que des Elus, & qu'il y a de grands biens à faire dans les endroits où il y a beaucoup à ſouffrir. Un homme qui ne ſe conduiſoit que par les maximes des Saints, comptoit que les établiſſemens les plus contrariez, ſont ceux qui ſont ſuivis des plus grandes bénédictions de Dieu, & qu'il faut beaucoup eſperer du Ciel, quand le ſecours des créatures manque. Il avoit pour maxime, *qu'il y a plus de grace où il y a moins de nature*, & que les œuvres contre leſquelles le démon ſuſcite de plus grandes perſécutions, ſont celles qui ſont les plus utiles au prochain & les plus glorieuſes à Dieu.

Suivant

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

Suivant ces principes, il aima mieux abandonner ſes Diſciples à la plus grande pauvreté, que de les retirer de Chartres. La néceſſité toutefois le contraignit de les réduire à quatre de ſept qu'ils étoient, en attendant que la divine Providence changeât à l'égard des Ecoles gratuites le cœur des Habitans d'une Ville qui eſt ſi ſpécialement ſous la protection de la très-ſainte Vierge, & où il y a véritablement un grand fond de Religion & de pieté. La grande dévotion à la Mere de Dieu qui diſtingue la Ville de Chartres, & qui la rend illuſtre dans le Royaume, eſt un des motifs qui y arrête les Freres. Ayant peine à quitter un lieu ſi favoriſé de la Reine du Ciel, ils ſe ſont réſolus d'y vivre dans une très-grande pauvreté. En effet, ils n'y vivent que d'une certaine quantité de bled & de vin, que leur fournit l'illuſtre Neveu & Succeſſeur de M. Paul Deſmarets dans l'Epiſcopat, & du peu d'aumônes qu'ils reçoivent de quelques perſonnes de pieté, ſur-tout de M. l'Abbé de Truchis maintenant Sous-Chantre, dont le zéle pour le ſoutien des Ecoles Chrétiennes, eſt digne d'un homme rempli de l'eſprit du Séminaire de S. Sulpice où il a été élevé. Ce pieux Chanoine livré à toutes les bonnes œuvres, & plein d'activité pour l'Inſtruction des ignorans, a procuré depuis quelques années l'établiſſement des Freres à Nogent-le-Rotrou ſur le Diocéſe de Chartres. Il faut auſſi rendre l'honneur qui eſt dû à la pieté de Son A. R. M. le Duc d'Orleans, qui a depuis peu étendu ſa charité ſur les Ecoles gratuites de Chartres. Par une penſion annuelle de cinq cens livres il a rafermi dans cette Ville un bien qui ne pouvoit plus s'y ſoutenir, & a fourni le moyen d'ajouter un cinquiéme Frere aux quatre qui y travailloient à l'exemple de ſaint Paul, dans la faim, dans la ſoif, dans le froid, dans la nudité, dans la pauvreté & dans les perſécutions. Il faut eſperer que ſous la protection de ce grand Prince les Freres à l'avenir ne ſeront plus fruſtrez des legs pieux que les gens de bien leur laiſſeront par Teſtament, & qu'ils ſont en droit de recevoir par les Lettres Patentes que Sa Majeſté a accordées à la Maiſon de S. Yon de Roüen.

NOTA. *Une perſonne de pieté apellée Madame Lardé, après avoir aſſiſté les Freres de ſes aumones pendant ſa vie, leur laiſſa à ſa mort trois milie cinq cens livres par Teſtament; mais Meſſieurs ſes héritiers & les Adminiſtrateurs de l'Hôpital de Chartres, ſe ſont crus en droit d'en faire un autre uſage, ſous le prétexte que les Freres n'avoient pas de Patentes pour cette Ville; cependant le témoignage de vingt-ſept Avocats de Paris a fait preuve que les Patentes accordées à la Maiſon de ſaint Yon de Roüen étoient pour toutes les Villes du Royaume où il y a des Freres. Or ces pauvres léſez, inſtruits à l'Ecole de leur Inſtituteur, l'homme du monde le plus deſintereſſé, n'ont fait aucune pourſuite pour ſe faire rendre juſtice. Ils ne deſeſpérent cependant pas de la recevoir quelque jour de ceux qui la leur refuſent maintenant, lorſqu'ils ſeront convaincus que la Loi naturelle & civile ordonne de ſuivre à la lettre les pieuſes volontez des Teſtateurs.*

On ne ſçait pas pourquoi on s'eſt laiſſé prévenir à Chartres, comme ailleurs, de la fauſſe idée que les Freres un jour pourroient ſe renfermer dans un Cloître, ou s'y trop multiplier. Car quelle aparence y a-t'il d'un pareil changement ou multiplication, qui détruiroit l'Inſtitut? Il eſt naturel à tous les Etres de ſe conſerver ce qu'ils ſont. Nul ne cherche ſa deſtruction. Tous tendent à leur fin par inclination & par le penchant de leur nature. On eſt toûjours attaché à ſa premiere vocation, & on l'eſtime plus que toute autre. Suivant ces principes, la penſée de ſe renfermer dans un Cloître ne peut pas tenter les Freres; car s'ils le faiſoient, ils ceſſeroient d'être ce qu'ils ſont; ils détruiroient leur Inſtitut;

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

ils ſortiroient de leur vocation : ils changeroient d'état. Quand même ils donneroient accès dans leur cœur à cette tentation ridicule, ils ne pourroient pas s'y préter, l'execution en étant impoſſible, car ils perdroient toutes les Fondations faites en faveur des Ecoles Gratuites, & en les perdant, ce ne ſeroit plus dans un Convent, mais dans un Hôpital qu'ils ſe renfermeroient, pour y périr de miſere. D'ailleurs que feroient-ils dans un Cloître, étant exclus par des Régles formelles & eſſentielles des Ordres Sacrez & du Miniſtere ; de ſorte qu'ils ne peuvent pas même entrer dans l'Egliſe avec un Surplis, ni y chanter au Lutrin ? C'eſt encore un article de leurs Conſtitutions, de ne point aprendre la Langue Latine, ou de n'en point faire uſage. Si on craint que malgré ces Loix fondamentales de l'Inſtitut, les Freres n'abandonnent un jour leur Profeſſion, en préférant une vie Conventuelle à la fonction de Maîtres d'Ecoles Chrétiennes, c'eſt ſe forger des phantômes pour avoir le plaiſir de les combattre. Cependant on ne ſçauroit croire combien cette illuſion a ſaiſi d'eſprits dans la Ville de Chartres. Si elle n'eſt pas le principe total de la Sentence du Préſidial, qui a été ſi défavorable aux Ecoles Gratuites des Pauvres, ne peut-on point ſoupçonner qu'elle y a influé ?

On ſçait combien les Maîtres d'Ecoles, qui vivent de cette Profeſſion, ſont déchaînez contre les Freres qui ne tirent aucun ſalaire de leurs ſervices. Pendant que feu M. Paul Deſmarêts vécut, ils ſe continrent dans le devoir. La protection que ce grand Prélat accordoit aux Freres qu'il employoit, & qu'il avoit apellez à Chartres, ſervit de frein à leurs entrepriſes ; mais ſa mort les affranchiſſant de la crainte de ſon autorité, leur laiſſa pleine liberté de déclarer la guerre à leurs pieux rivaux. Par malheur pour ceux-ci qu'on pouvoit regarder comme des orphelins ſans défenſe après la mort d'un Evêque qui leur ſervoit de Pere, la plainte de leurs ennemis fut reçûë au Préſidial. Les Magiſtrats, auſſi-bien que les Maire & Echevins de la Ville, crûrent que le bien public demandoit qu'on trouvât un moyen de vuider les Ecoles Gratuites, & de groſſir celles où l'argent ſert de prix à l'Inſtruction. Ainſi par Sentence de l'année 1717. ou 1718. il fut ordonné aux Freres de ne plus recevoir indiſtinctement tous les enfans qui ſe preſenteroient, comme ils avoient fait juſqu'alors ; mais ſeulement de ceux dont les noms étoient inſcrits dans le Catalogue des Pauvres à l'aumône ; que les Freres ne paſſeroient pas le nombre de quatre ; qu'ils n'arboreroient pas la Croix au-deſſus de leurs portes, &c. Il y avoit d'autres ſemblables Articles, dont la fin étoit couronnée par un ordre de publier ladite Sentence aux Prônes des Paroiſſes.

Quand on lut à M. De La Salle, qui étoit alors dans le Séminaire de ſaint Nicolas du Chardonnet, après ſon retour de Marſeille, la teneur de cette Sentence qui fermoit les Ecoles Gratuites & Chrétiennes à tous les enfans des Pauvres qui n'étoient pas à la mandicité, quelque affligé qu'il fût, il ne put s'empêcher d'admirer un Decret qui banniſſoit avec honnêteté les Freres de la ville de Chartres, ni de louër la politeſſe avec laquelle les Magiſtrats congédioient des gens qu'ils auroient pû chaſſer avec honte. Mais quand on lui lut la concluſion qui ordonnoit la lecture de la Sentence aux Prônes des Paroiſſes, il y crut du myſtere : ſa premiere penſée fut que le nouvel Evêque de Chartres parloit par la bouche des Juges, ou que les Juges faiſoient la fonction du Prélat. » Une pareille Sentence » (dit-il à celui qui la lui montra à lire) ne peut émaner que de l'autorité Epiſ» copale : c'eſt donc une conſéquence néceſſaire que M. l'Evêque de Chartres

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

» ait prêté la ſienne en cette occaſion aux Magiſtrats, ou que les Magiſtrats » l'ayent uſurpée. » Quoiqu'il en ſoit, de la ſeconde conſéquence la premiere n'étant pas vraye, le pieux Eccleſiaſtique qui parloit à M. De La Salle, écarta ce ſoupçon, & le convainquit que le Neveu de M. Paul Deſmarets digne ſucceſſeur de ſon Oncle, Prélat qui fait tant d'honneur au Seminaire de S. Sulpice où il a été élevé, par ſa rare pieté, par ſon zéle ardent pour la ſaine doctrine, par ſa vie dure, mortifiée & laborieuſe, & par la pratique des autres vertus qui en font un Evêque des premiers tems de l'Egliſe, étoit bien éloigné d'avoir prêté ſon autorité à un Acte qui la bleſſoit, & qui étoit ſi contraire à l'Inſtruction & à l'éducation Chrétienne des enfans de pauvres familles. Car enfin n'y a-t-il que ceux qui groſſiſſent de leurs noms le rôle des aumônes d'un Hôpital, qui ſoient Pauvres? Combien y en a-t-il qui périſſent dans leur miſere, ou qui languiſſent long-tems de faim, avant que de ſe réſoudre à recevoir l'aumône publique? Combien y en a-t-il qui ſoutiennent en ſecret tout ce que la pauvreté a de plus affreux, & qui aiment mieux en être les victimes, que de dévorer la honte de ſe faire connoître? Combien d'artiſans & de petites gens chargez de famille, qui ſans être dans le Catalogue de la Charité, & ſans vouloir en recevoir les ſoulagemens, n'ont pas de quoi acheter à leurs enfans l'Inſtruction que les Freres preſentent ſans aucun intérêt? Tous ceux-là qui font le grand nombre, chaſſez des Ecoles Gratuites par la Sentence de Chartres, bannis des Ecoles des Maîtres par leur pauvreté, croupiſſent dans l'ignorance, dans la fainéantiſe, dans le libertinage. Si le bien public demande qu'ils ſoient abandonnez à leur triſte ſort, & qu'ils demeurent ſans l'éducation qu'ils n'ont pas le moyen de payer, c'eſt-là le myſtere que M. De La Salle ne pouvoit comprendre, & dont il faut laiſſer après lui le dénoüement aux ſages du ſiécle. M. l'Evêque de Chartres, qui ſentit combien ſon autorité étoit bleſſée, & le bien public lézé par la Sentence dont on vient de parler, ne manqua pas d'en apeller au Parlement de Paris, qui dès le commencement de l'année ſuivante fit défenſe par ſon Arrêt du 31. Janvier 1719. d'executer ladite Sentence, qui défend de recevoir dans les Ecoles de Charité aucuns enfans, que ceux dont les peres & meres ſont impoſez ſur le rôle des Pauvres du Bureau.

Or comme c'eſt le propre de la charité parfaite de s'enflâmer, au lieu de s'éteindre par les mauvais ſervices, le Serviteur de Dieu parut depuis ce tems-là encore plus attaché à une Ville qui étoit ſi peu favorable à ſes Diſciples; & même ſa charité alla en 1705. juſqu'à les laiſſer expoſez à la contagion d'une maladie mortelle, qui dépoüilla Chartres d'un grand nombre de Citoyens, plûtôt que de les enlever à une pauvre jeuneſſe qui en avoit ſi grand beſoin. Le pieux Inſtituteur ſacrifia en cette occaſion au bien public quatre de ſes principaux Diſciples que la maladie du pourpre moiſſonna comme tant d'autres en moins de ſix mois. Le premier étoit un Novice de grande vertu. Le ſecond un ancien Frere, excellent Ecrivain, & très-habile Maître d'Ecole, & ce qui ſeul mérite de la loüange, un vrai Diſciple de M. De La Salle, rempli de ſon eſprit & de la grace de ſa vocation. Le troiſiéme, qui avoit été Maître des Novices, étoit un homme très-dur à lui-même, & très-ami de la mortification. Le quatriéme étoit l'Infirmier de Paris, que le tendre Pere avoit envoyé à ſes Enfans pour les ſecourir dans la maladie. Mais ſa mort précieuſe, qui fut la preuve de ſon obéïſſance, fut la récompenſe de ſa charité.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

CHAPITRE XVI.

Etabliſſement à Calais en l'année 1700.

L'Etabliſſement des Freres à Calais qui ſuivit de près celui de Chartres, fut tout different dans ſes circonſtances & dans ſes ſuccès. M. De La Salle pouvoit dire avec ſaint Paul en envoyant ſes Diſciples dans la Capitale de la Beauſſe; *Une grande porte m'eſt ouverte pour enſeigner aux petits & aux pauvres abandonnez, la Doctrine Chrétienne; mais j'y ai trouvé un grand nombre de contradictions & d'ennemis.* Au contraire, attendu à Calais, demandé avec une ſainte impatience, & reçû avec honneur & joie, il pouvoit dire avec le même Apôtre, *qu'il y avoit été reçû comme un Ange du Ciel, comme un Miniſtre de J. C.* C'eſt ce qui me donne lieu d'attribuër l'eſpece de lenteur & de répugnance, que le pieux Inſtituteur fit paroître quand il fut ſollicité de donner de ſes Diſciples pour Chartres; & au contraire, l'ardeur & la joie qu'il témoigna pour les envoyer à Calais, a un eſprit prophétique, ou a un inſtinct ſurnaturel de ce qui devoit arriver dans l'une & dans l'autre de ces Villes.

Ancien ami & confrere de feu M. Paul Deſmarets dans le Séminaire de S. Sulpice, il étoit naturel qu'il s'empreſſât de donner des Freres à un Prélat ſi bon, ſi pieux, & ſi accredité en France, qui pouvoit rendre de ſi grands ſervices à ſon Inſtitut, & qui en effet lui en fit l'offre; car feu M. l'Evêque de Chartres eut la bonté d'offrir à M. De La Salle ſon autorité pour obtenir à ſa Communauté des Lettres Patentes, comme il ſera dit dans un autre lieu; cependant le ſerviteur de Dieu, loin de ſaiſir une offre ſi avantageuſe, fit attendre pluſieurs années le Prélat, avant que de lui accorder de ſes Diſciples. Au contraire, s'il n'alla pas au-devant de la demande qu'on lui en fit pour Calais, il la reçut avec joie, & il fit paroître un ſaint empreſſement pour l'executer. Cette ville Frontiere de l'Angleterre, dont elle n'eſt ſéparée que par un trajet de mer de ſept lieuës, où regnent la franchiſe, la bonne foi, la generoſité, la liberalité, & où un grand fond de Religion, de pieté, & d'attache à l'Egliſe Romaine & à l'ancienne doctrine, fait le caractere des Habitans, attira les inclinations du Serviteur de Dieu. Il ſe ſentit de l'attrait pour elle, & ſembla voir dès-lors dans le cœur de tous les Citoyens, les favorables diſpoſitions qu'ils portent pour les Freres: En effet, nul lieu plus propre pour l'établiſſement des Ecoles Chrétiennes & Gratuites. Un peuple bon, des Bourgeois & des Magiſtrats religieux & amis du bien, préparoient au ſaint Prêtre une entiere liberté d'avancer la gloire de Dieu, & d'enſeigner par la bouche de ſes Diſciples, la Doctrine Chrétienne avec un ſuccez toûjours nouveau & des bénédictions particulieres. Voici l'occaſion qui fut l'origine de cet établiſſement.

I. Quelle fut l'occaſion de l'établiſſement de Calais.

Sur la fin de l'année 1699. ou ſur le commencement de 1700. M. Ponthon qui étudioit à Paris la Théologie dans le Séminaire des Bons-enfans, paſſant un jour par hazard dans la Paroiſſe de S. Sulpice, agréablement ſurpris de voir ſous ſes yeux une multitude d'enfans, le Frere à leur tête, aſſiſter à la ſainte Meſſe avec un air de pieté que la vive jeuneſſe ne connoît guéres. L'ordre & la diſcipline qui contenoient dans le devoir un petit peuple né mutin; la modeſtie & la

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

retenuë dans le lieu Saint en un ſi grand nombre d'Ecoliers, libertins & diſſipez par caractere ou par la legereté de l'âge ; le ſilence & la pieté de tant d'enfans ſi aiſez à ſe diſtraire, & ſi enclins à cauſer & à badiner ; enfin le rare recüeillement & l'air dévot des Freres, devenus pour lui un ſpectacle nouveau & édifiant, le frapérent ſi vivement, qu'il conçut dès le moment le deſir de montrer le même objet d'édification dans Calais, dont il étoit déſigné Curé par la réſignation de ſon Oncle.

En effet, auſſi-tôt il écrivit à M. Ponthon ſon oncle, ancien Curé & Doyen de la ville de Calais, ce qu'il avoit vû dans la Paroiſſe de S. Sulpice ; & ſur le portrait que fit des Freres ce jeune M. Ponthon à ſon oncle qui étoit un Paſteur zélé & plein de pieté, celui-ci devint ſi paſſionné d'en avoir, qu'il craignoit déja de mourir ſans les voir à Calais. Cet empreſſement lui mettant la plume à la main, il manda à ſon Neveu de mettre tout en mouvement, afin de pouvoir obtenir des Maîtres d'Ecole ſemblables à ceux qu'il avoit vûs. Le vénérable Vieillard ſoupiroit chaque jour après eux, & écrivoit lettres ſur lettres à ſon Neveu, pour hâter ce ſecours. Déja mûr pour l'éternité, il n'attendoit que l'arrivée des diſciples de M. De La Salle, pour rendre en paix ſon ame à Dieu. La conſolation qu'il deſiroit avant la mort, & qu'il prioit la divine Majeſté de lui accorder, étoit de voir dans ſa Ville l'ouverture des Ecoles Chrétiennes & Gratuites avant que de mourir. A ce deſir ſe joignoit en lui une forte raiſon de preſſer l'execution de ce deſſein. Dieu venoit de diſpoſer de l'ancien Maître d'Ecole de la Ville. La place étoit vâcante, les Claſſes étoient vuides, les Ecoliers ſans Maîtres, perdoient le tems, & la fainéantiſe expoſoit toute la jeuneſſe à de grands dangers : ainſi en même tems que la néceſſité preſſoit d'ouvrir les Ecoles, la conjoncture étoit favorable pour en établir de gratuites. Il falloit donc la ſaiſir & ne la pas laiſſer échaper. Pour en profiter, l'oncle manda au neveu de voir le pieux Inſtituteur, de lui demander de ſes Diſciples, & de tout faire pour en avoir. Le jeune M. Ponthon vint de la part de ſon oncle ſolliciter M. De La Salle, d'accorder des Freres à la ville de Calais, & fut reçû avec joie & écouté avec plaiſir. Cependant comme le Serviteur de Dieu ne précipitoit rien, il prit le tems néceſſaire pour prendre les meſures convenables à un établiſſement ſolide.

L'ancien Curé de Calais qui voyoit ſa fin aprocher & qui craignoit de mourir ſans avoir ouvert les Ecoles Chrétiennes, ne pouvoit temporiſer. Impatient des délais inévitables en ces ſortes de rencontres, il écrivit lettres ſur lettres, & mit toute la Ville en remuëment pour accelerer la venuë des Freres. Meſſieurs de Ville, à la ſollicitation de leur Paſteur, écrivirent à M. le Duc de Béthune Gouverneur de Calais, pour avoir ſon agrément ; & en même tems pour l'obliger d'employer ſon crédit pour l'execution du deſſein. L'affaire ne pouvoit être en meilleure main. M. le Duc de Béthune étoit un Seigneur plus diſtingué par ſa pieté, que par ſa dignité. Il prit à cœur la demande de la Ville, plus par zéle de la gloire de Dieu, que par complaiſance pour ceux qui avoient recours à ſon autorité. Il ne dédaigna pas même de joindre ſes prieres à celles du Paſteur de Calais & de ſon troupeau, pour obliger M. De La Salle à envoyer des Freres au plûtôt. Le ſerviteur de Dieu ſe rendit à ſes ordres, & envoya à Calais deux de ſes Diſciples, pour y ouvrir les Ecoles Chrétiennes. Avant que cela arrivât, M. De La Salle étant un jour parti de ſa maiſon de grand matin pour aller voir M. le Duc de Béthune en ſon Hôtel, entra vers les ſix heures dans une Egliſe des environs, afin de prier, en attendant l'heure convenable de ſe preſenter à la

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

porte de ce Seigneur & d'avoir audience. A peine y fut-il entré, que ſes yeux tombérent ſur le Duc qui communioit en ce moment. Mais comme il étoit inconnu au ſaint Prêtre, celui-ci ne fut frapé que du Cordon-bleu qui diſtinguoit l'illuſtre Communiant. Auſſi M. De La Salle également ſurpris & édifié d'avoir vû de ſi bon matin un des plus grands Seigneurs du Royaume dans une ſi ſainte action, ſortit après ſa priere, pour aller à la porte de celui qu'il avoit vû à la ſainte Table ſans le connoître. Sa ſurpriſe fut bien plus grande quand il vit à l'Hôtel de Béthune, celui-là même qu'il avoit vû à l'Egliſe communier avec tant de dévotion. Le Serviteur de Dieu demeura ſi charmé de cet exemple de pieté, que contre ſa coutume il voulut en édifier ſa Communauté en lui faiſant le recit de ſa pieuſe avanture. Un Seigneur ſi diſpoſé à tout bien, n'eut pas plûtôt entendu le Supérieur des Freres, qu'il lui accorda ce qu'il demandoit, qui étoit d'envoyer ſon conſentement par écrit ſigné de ſa main, & ſcellé du ſceau de ſes armes à Meſſieurs de Ville, & de leur recommander l'œuvre qu'ils lui avoient eux-mêmes recommandée, en les exhortant à ſon tour de la ſoutenir & de la favoriſer. La recommandation d'un ſi grand Seigneur, dont l'autorité dans la ville de Calais étoit autant aimée que reſpectée, eut tout ſon effet. Meſſieurs de Ville ont toûjours eû pour les Freres toutes ſortes de bontez, & on peut dire qu'ils ont fait à leur égard l'office de Peres, plûtôt que celui de Protecteurs. M. Bignon, alors Intendant de Picardie & d'Artois, Seigneur qui dans toutes les places qu'il a occupées, a toûjours protegé avec un zéle vraiement Chrétien les Ecoles gratuites, y donna auſſi les mains. Ainſi l'établiſſement qui devoit faire tant de bien, fut conclu avec un concert unanime de la part de tous ceux quiavoient puiſſance & autorité ; car celle de M. l'Evêque de Boulogne ne tarda pas de s'y joindre. Les Freres avoient reçû ordre de leur Supérieur avant que d'ouvrir les Ecoles, d'aller chercher aux pieds du Prélat la permiſſion d'enſeigner la Doctrine Chrétienne & de demander ſa bénédiction. Ils le firent, & ils furent très-bien reçûs de M. Pierre de Langle Evêque Diocéſain, qui n'avoit pas alors fait dans le monde le bruit qu'il a fait depuis. Il autoriſa leur Miſſion par un Mandement public, dans lequel ce premier Paſteur du Diocèſe de Boulogne engageoit ſes oüailles de Calais à conduire leurs enfans aux Ecoles Chrétiennes.

Les Freres à leur entrée dans la Ville, trouvérent tout diſpoſé en leur faveur. On les y attendoit avec impatience. Perſonne ne prit plus de part à leur arrivée, que celui qui les avoit tant deſirez. (Je parle du vieux Curé M. Ponthon.) Sa joie de les voir fut égale à l'ardeur qu'il avoit fait paroître pour les obtenir. On logea d'abord les deux Freres dans une partie du Collége, qui leur a été depuis quelques années accordé tout entier par Meſſieurs les Maires & Echevins ; car leur bonté pour les Ecoles Chrétiennes & pour ceux qui les conduiſent, croît chaque jour. Cependant, comme les Freres avoient peu de choſe de la Ville pour vivre, Monſieur le Doyen en écrivit à M. le Marquis de la Vrilliere. C'eſt le dernier ſervice que M. Ponthon rendit aux Freres. Il mourut peu de tems après, & ſon Neveu entre les mains de qui il avoit fait paſſer ſa Cure, ne lui ſurvécut que deux ou trois mois. Ce jeune Eccléſiaſtique qui étoit un ſujet de grande eſpérance, mourut en continuant à Paris le cours de ſes études avec un peu trop de chaleur. La paſſion pour l'étude lui fit trouver une mort prématurée dans l'aplication trop grande ; & ſelon les aparences il vivroit encore, s'il avoit ſçû moderer une paſſion, qui quoique noble & rare, fait des victimes de ceux dont elle s'empare. Sa mort qui fut le tribut qu'il paya pour acquérir les ſciences, &

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

celle de ſon Oncle qui l'avoit précédée de quelques mois, furent fort regretées. Les Freres perdirent dans l'oncle & dans le neveu deux amis & deux Protecteurs ; & la ville de Calais perdit deux bons Paſteurs. Si la mort du jeune M. Ponthon n'eût point laiſſé la Cure vâcante, il eſt à croire que les appels de la Conſtitution *Unigenitus*, trouvant fermées les portes d'une Ville ſi Catholique, n'euſſent pû y porter le trouble. Par-là les zélez Conſtitutionnaires en poſſeſſion de l'ancienne Doctrine de l'Egliſe, n'y euſſent point été expoſez à la perſécution & à l'empriſonnement, & le Pere Queſnel n'auroit pas pû ſe flâter d'avoir eû ſur une côte ſi voiſine de l'Angleterre aucun Partiſan. Revenons à nôtre ſujet.

M. le Marquis de la Vrilliere répondit à M. Ponthon, qu'au premier Conſeil il en parleroit au Roi, ce qu'il fit : Voici ſa réponſe. » M. j'ai reçû la lettre que » vous m'avez écrite du 5. de ce mois qui regarde les Maîtres d'Ecole de Calais. » J'en rendrai compte à Sa Majeſté au premier Conſeil où il ſera parlé des affai- » res concernant les nouveaux convertis ; & je manderai à M. Bignon ce que Sa » Majeſté aura réſolu : vous leur marquerez d'avoir patience juſques-là, & de » continuër à bien remplir leurs devoirs : Je ſuis, M. vôtre très affectionné ſer- » viteur, La Vrilliere. A Verſailles le 12. Juin 1701. Loüis XIV. autant affectionné aux bonnes œuvres qu'il étoit zélé pour la Religion, accorda des aumônes aux Freres en conſéquence de la demande qui lui fut faite ; & ils reçurent plus de 450 liv. en moins de deux ans ſur les biens des Religionnaires. Pareille grace leur fut accordée en l'année 1702. à la ſollicitation de M. le Duc de Béthune. Ce pieux Seigneur ayant repreſenté à M. Dagueſſeau que les deux Freres de Calais n'avoient pas dequoi ſubſiſter, celui-ci lui promit d'y pourvoir ; & il leur fit tenir l'année ſuivante une ſomme conſidérable priſe encore ſur les biens des Religionnaires, ſelon la parole qu'il en avoit donnée dans ſa lettre à Meſſieurs de Ville, dattée du 4. Février 1702. Le ſuccès de ces Ecoles fut ſi prompt & ſi grand, qu'on chercha les moyens de les multiplier. Les Freres durant deux ans avoient enſeigné avec tant d'édification, & avec tant de ſatisfaction de la part du public, qu'on conçut le deſſein d'en demander deux autres & un troiſiéme pour diriger leur temporel.

Ce fut M. le Prince, Chapelain dans le quartier des Matelots qui fut l'auteur de ce deſſein, & qui en pourſuivit l'execution en l'an 1703. Ce Prêtre zelé enviant pour les enfans de ſes Matelots, les inſtructions dont les enfans de la Ville joüiſſoient, ſe réſolut de leur procurer le même ſecours. Il en parla à M. de Thoſſe, Préſident de la Ville, qui goûta le deſſein, & qui l'apuïa de tout ſon crédit avec un zéle vraiement Chrétien. Sans perdre de tems le religieux Magiſtrat en conféra avec Meſſieurs de Ville, qu'il trouva auſſi-bien intentionnez que lui ſur ce ſujet. De concert ils écrivirent à M. de Pontchartrain par la plume de M. leur Curé, pour lui repreſenter la néceſſité d'avoir encore dans la ville de Calais deux nouveaux Freres pour inſtruire les enfans des Matelots, & le ſuplier d'obtenir de Loüis XIV. ſur le *Court-gain*, une place vâcante où il y avoit eû autrefois un Corps-de-garde. Le Roi ayant accordé la demande, M. de Pontchartrain écrivit à M. Bignon & lui envoya l'ordre du Prince qui fut auſſitôt executé à la faveur d'une impoſition que M. l'Intendant fit ſur les Habitans du *Court-gain*, pour les frais du bâtiment néceſſaire aux Freres & aux Ecoles. M. de Pont-Chartrain eut même la bonté de faire réponſe à M. le Doyen pour lui marquer que le Roi avoit agréé ſa demande & celle de la Ville. Voici le contenu de ſa lettre du 4. Mai 1703. « J'ai reçû la vôtre du 24. Avril. J'ai expliqué à M. «

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

» Bignon, Intendant de Picardie & Artois, les intentions de Sa Majeſté au ſu-
» jet des Freres des Ecoles Chrétiennes pour l'inſtruction des enfans des Mate-
» lots du *Court-gain*. Vous n'avez qu'à vous adreſſer à lui, & il pourvoira à leur
» ſubſiſtance.

Le *Court-gain* eſt un quartier ſéparé de la ville de Calais du côté du Port, qui eſt habité par les Matelots; gens, comme tout le monde ſçait, qui n'ont pour l'ordinaire dans leur jeuneſſe, ni éducation, ni inſtruction; gens, qui dans le fond ont de la Religion; mais une religion auſſi groſſiére, qu'ils le ſont eux-mêmes. Leurs enfans dès leur bas âge accoutumez à la Mer, deviennent des hommes ſemblables à leurs parens, des hommes qu'on ne prendroit que pour des demi hommes, ou pour des bêtes qui ſçavent parler, ſi on ne ſçavoit pas qu'ils ont une ame immortelle. Preſque tous nez avec l'attrait de la peche, ou de la navigation, ils ſuivent par inſtinct & par inclination de nature, la vocation de leurs peres; & à peine ſçavent-ils parler, qu'ils ſçavent manier la rame, & qu'ils ſe plaiſent à en faire le métier. Pour l'ordinaire, étant d'une ignorance déplorable, ils ſont auſſi muets ſur leur Religion que les poiſſons qu'ils prennent, ou s'ils ſe mêlent d'en parler, c'eſt avec la groſſiereté qui leur eſt naturelle. Rarement en font-ils des pratiques qui ſoient pures & exemtes de ſuperſtition. Il étoit donc de grande importance de fournir aux pauvres enfans des Matelots, le moyen de recevoir une inſtruction que leurs parens ne ſont pas capables de leur donner.

11. Progrès des Ecoles gratuites, charité des Magiſtrats & des Habitans de Calais pour les Freres.

Cette Ecole commencée en 1705. a toûjours produit de grands fruits. Remplie des enfans des Matelots, elle eſt pour eux une academie de la ſcience du ſalut. Enfin ces pauvres gens aprennent pourquoi ils ont été créés & mis au monde; ils aprennent à connoître, à craindre, à aimer & à ſervir Dieu. Ils aprennent la Doctrine Chrétienne & la pratique de leur Religion. Pour ſubvenir à la ſubſiſtance des Freres occupez à l'inſtruction de la jeuneſſe du *Court-gain*, la pieté de Loüis XIV. l'avoit engagé à leur faire une penſion annuelle de cinquante écus qui leur étoit payée tous les ans par une Ordonnance expédiée en ces termes: » Gardes de mon treſor Royal, payez & délivrez comptant aux » Freres des Ecoles Chrétiennes de Calais, la ſomme de cent cinquante livres » que je leur ai accordée par gratification, en conſidération des peines & des » ſoins qu'ils prennent pour l'inſtruction des Matelots qui ſervent ſur mes Vaiſ-» ſeaux. Donné à Verſailles, &c.

Il y avoit auparavant l'ouverture des Ecoles Chrétiennes dans le *Court-gain*, un vieillard nommé le Sieur de la France, qui recevoit auſſi de Sa Majeſté une penſion de cent cinquante livres pour inſtruire les Matelots; & qui ſur la fin de ſes jours, ne pouvoit plus s'acquitter de cet emploi à cauſe de ſa caducité. Cet homme étant mort quelques années après l'arrivée des Freres à Calais, tous les principaux de la Ville donnérent une nouvelle preuve de leur zéle pour les Ecoles gratuites, & de leur affection pour ceux qui les conduiſoient avec tant d'aplaudiſſement; car ils ſe joignirent enſemble pour leur faire tomber la penſion que la Cour faiſoit à l'ancien Maître, & ils y réüſſirent.

Ces deux penſions exactement payées aux Freres pendant la vie de Loüis XIV. malgré le malheur des tems, furent éteintes par M. le Régent, pendant la minorité de Loüis XV. Mais ce jeune Prince qui a hérité avec le Tróne de ſon Biſayeul, de ſon zéle pour la Religion, l'a rétablie à ſa Majorité, à la requête de M. le Marquis de la Vrilliere, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, & a continué

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

tinué de la payer juſqu'à preſent. Voici la teneur de la premiere Ordonnance qui en fut délivrée le 19. Juillet 1716. » Garde de mon Treſor Roial M. Jean de » Tulmence de Nointel, payez comptant aux Freres des Ecoles Chrétiennes de » Calais la ſomme de trois cens livres par gratification accordée par le feu Roi » mon Biſayeul, en deux Ordonnances de cent cinquante livres chacune, dont » une devoit s'expédier d'avance le 15. Décembre de l'année derniére, & l'au- » tre le 8. Février dernier, & ce en conſidération des peines & des ſoins qu'ils » prennent pour l'inſtruction des Matelots : Fait à Paris le 19. Juillet 1717. Si- gné, *Loüis*, *Phelippeaux*, *Philippe d'Orléans*. La charité des Meſſieurs de la Ville de Calais, pour les Ecoles Chrétiennes, ne s'eſt pas bornée à tous ces bienfaits. Elle n'a été contente que quand elle eſt venuë à bout d'aſſurer la ſubſiſtance néceſſaire aux Freres, c'eſt ce qu'elle a fait depuis quelques années, en leur obtenant une penſion de neuf cens livres priſe ſur les Octrois de la Ville.

Ce n'eſt pas ſeulement la Ville en général, ce ſont preſque tous ſes habitans qui ſe ſont étudiez à faire du bien aux Freres. Chacun à l'envi leur a fait part de ſes charitez. A peine y a-t'il un Marchand ou Négociant, qui au retour d'un voyage de Mer, ou après le ſuccès d'une affaire, ou après une pêche heureuſe, ne leur ait payé en quelque ſorte les décîmes de ſes profits. En un mot, ce que Tobie diſoit de l'Ange Raphaël, *nous avons été remplis de biens par lui*, les Freres peuvent le dire de la ville de Calais.

III. Eloge de M. le Duc de Bethune & du Duc de Charoſt ſon fils.

Tandis que M. le Duc de Bethune vécut, les Freres trouvérent toûjours en lui un cœur de Pere. Sa charité s'employa à tout ce qui interreſſoit les Ecoles Chrétiennes, & ſon ſoin s'étendit ſur tous les beſoins des Freres. Son crédit, ſon autorité, ſes pourſuites, leur furent d'un grand ſecours pour ſe bien établir à Calais, & pour obtenir du Roi très-Chrétien les penſions néceſſaires à leur ſubſiſtance. Les Freres après avoir pleuré ſa mort, ne furent pas long-tems à s'apercevoir que le Pere étoit encore vivant pour eux dans le Fils ; car M. le Duc de Charoſt héritier de la pieté de M. le Duc de Bethune ſon pere, l'a été auſſi de ſon zéle pour les Ecoles Chrétiennes. Ami des Freres, ſi l'on oſe ſe ſervir de ce terme, & leur zélé protecteur, il a paru ne point mettre de bornes aux bienfaits qu'il vouloit leur faire ; & on peut dire ſur ce ſujet, que le fils l'a emporté ſur le Pere. Heureuſe famille où la pieté ſemble héréditaire, & où l'amour pour la Religion ſemble ſe communiquer aux enfans avec le noble ſang des peres.

Les Freres dans toutes leurs peines ont eu recours à M. le Duc de Charoſt, avec la confiance qu'ont des enfans pour un pere, & ils l'ont toujours trouvé tel. Jamais ils n'ont reclamé en vain ſa protection ; jamais il n'en ont ſouffert de rebut ; jamais ils ne ſe ſont aperçûs qu'ils l'importunoient. Toujours gracieux & favorable, il les a écoutez toutes les fois qu'ils ont voulu lui parler, avec une bonté qui a peu d'exemples, ſans que ſa grandeur & ſa dignité ayent jamais mis de barriere entre lui & eux. Bien plus, en pluſieurs occaſions, par une généroſité & une charité ſinguliere, il a ſoutenu lui-même leurs intérêts, & les a appuyez de ſon crédit & de ſon autorité, en faiſant même des démarches en leur faveur. En voici un exemple. Lorſque Meſſieurs du Treſor Royal ne payoient pas exactement la penſion que Sa Majeſté avoit accordée aux Freres, ce qui arrivoit aſſez ſouvent, malgré les Ordonnances qui en étoient expédiées ; M. le Duc de Charoſt oubliant ſa dignité, ſe chargeoit en quelque maniere de ce ſoin, & il ne dedaignoit pas de parler à Meſſieurs les Treſoriers, & de preſſer l'e-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

reuction du payement. Quand ils retardoient, il envoyoit chez eux ſon Secrétaire avec les Ordonnances, pour recevoir au nom des Freres les arrérages, & les faire payer en entier.

Ce n'eſt pas ſeulement aux Freres de Calais & de Boulogne, que M. le Duc de Charoſt a prêté ſa protection ; il ne l'a jamais refuſée à leurs autres confreres, quand il en a été ſuplié. Ils ont trouvé en tout tems la porte de ſon Palais ouverte pour le voir, ſes oreilles favorables pour les écouter, & un cœur prompt & généreux pour leur rendre ſervice.

En effet, avec quel zéle ce pieux Seigneur ne s'eſt-il pas employé, afin d'obtenir de Sa Majeſté des lettres patentes pour leur Maiſon de S. Yon. Il alla lui-même ſolliciter le conſentement de M. le Duc de Luxembourg Gouverneur de Roüen qui étoit néceſſaire, & l'aporta écrit & ſigné à ceux qui avoient commiſſion de pourſuivre cette affaire. Il ſeroit trop long d'entrer dans le détail de toutes les autres obligations que les Freres des Ecoles Chrétiennes ont à cet illuſtre bienfaicteur. Il lui ſont redevables plus qu'à perſonne, de ce qu'ils ſont. Il leur a toujours fait du bien, & il ne ceſſe de leur en faire. Sa mémoire ſera éternelle dans leur Inſtitut, & il eſt juſte que M. de Bethune ſon pere & lui ayent la premiere part à leur reconnoiſſance & à leurs prieres.

I V. Eloge de M. Genſe.

En parlant de l'établiſſement des Ecoles Chrétiennes à Calais, la reconnoiſſance oblige de faire une mention honorable de M. Genſe. Ce pieux Laïc ſi fervent dans la vertu, ſi dévoüé aux bonnes œuvres, ſi zelé pour la foi ancienne, avoit un bien conſidérable dont il ne faiſoit uſage que pour ſoulager les pauvres, & procurer la gloire de Dieu. Quoique fils unique, il chercha dans le célibat perpetuel l'heureuſe liberté de vâquer à Dieu & à la priere, & de lui conſacrer ſon cœur ſans partage. Son humilité ſeule lui fermant la porte du Sanctuaire, & lui interdiſant un miniſtere dont la ſcience & la vertu le rendoient fort capable, il a mieux aimé aſſurer dans la foule des Chrétiens une vertu parfaite, que de l'expoſer au danger des fonctions ſacrées. Ami de toutes les bonnes œuvres, il en étoit ou l'auteur, ou le promoteur, ou l'apui, ou le conſeiller. Son zéle pour la foi Catholique l'avoit rendu ſi célébre, qu'il lui avoit attiré la commiſſion honorable de ſurveiller les Huguenots, & de les éclairer dans toutes leurs démarches dans le tems que l'exercice de leur religion leur fut défendu en France. Ainſi ſous un habit ſéculier, il faiſoit en quelque façon l'Office d'Inquiſiteur de la Foi ; & comme une ſentinelle vigilante de la maiſon du Seigneur, il s'apliquoit avec ſoin à en écarter les loups revétus de la peau de brebis, ou à y faire rentrer les brebis égarées. Après la deſtruction des Prêches, il ſe multiplioit en quelque ſorte de tous côtez, pour pourſuivre les Prédicans & les faux Paſteurs, pour s'informer de leurs conventicules & des lieux où ils tenoient leurs Aſſemblées, afin de leur donner la chaſſe & les obliger de déſerter le païs. Ce pieux deſſein le menoit & le portoit par-tout où les prétendus Réformez paroiſſoient s'aſſembler. En faiſant des courſes par toute la Flandre, il faiſoit fuïr devant lui les partiſans de l'erreur, & il convertiſſoit grand nombre de ceux que la ſéduction avoit trompez ; car il étoit ſçavant & éloquent, & il joignoit aux talens naturels une grace & une force divine qui touchoit & qui perſuadoit. Son activité pour la deſtruction de l'héréſie, ſe trouva enfin enchaînée & arrêtée par la caducité de ſon pere qui l'obligea de reſter auprès de lui, pour être ſon bâton de vieilleſſe & ſa conſolation. Si le vieillard de quatre-vingt-dix ans qui mourut vers l'an 1704. ſervit de barriere aux courſes Evangeliques de ſon fils,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

il ne lia ni ſa main, ni ſa langue contre les erreurs du tems. Sans ceſſe il parloit contre les novateurs, & par-tout où il ſe trouvoit, il les attaquoit avec une ſainte intrépidité.

Jamais homme ne fut plus déclaré en faveur des Ecoles Chrétiennes & gratuites. Ce grand ami de toutes les bonnes œuvres, donnoit à celle-ci toute ſon eſtime & ſa prédilection. Sa joye fut parfaite, quand il les vit établies à Calais. Il y fit venir les filles de la Providence, & leur fonda ſix places, après leur avoir cédé ſa propre maiſon où il leur fit bâtir une Chapelle. Pour ce qui eſt des Freres, jamais ils n'ont eû un ami plus fidéle, ni un défenſeur plus ardent, ni un protecteur plus zelé. Il s'interreſſoit à tout ce qui les regardoit, & il faiſoit ſon affaire de tout ce qui concernoit leur Inſtitut ou leurs Ecoles. Son plaiſir étoit d'être avec eux, & ſa joye étoit parfaite lorſqu'on lui permettoit quelquefois de joindre ſes prieres aux leurs, & d'être admis à leurs récréations. En venant s'édifier en leur compagnie, il y laiſſoit lui-même les grands exemples de vertu qu'il y venoit chercher. On ne ſçauroit dire l'eſtime qu'il faiſoit de leur Inſtitut. Il en parloit avec tant d'honneur & d'éloges, qu'il en faiſoit envie, & qu'il donnoit à ceux-là même qui l'avoient embraſſé, la plus noble idée de leur vocation. Il les encourageoit à en remplir les devoirs, il les animoit à en dévorer avec joye les peines & les fatigues, & en ſe faiſant leur bouclier dans les perſécutions, il leur aprenoit à les ſuporter avec patience & avec allegreſſe. « Vous entrez (leur diſoit-il entr'autres choſes) dans la culture du champ du « Pere de Famille, & ſi vous n'avez pas été invitez des premiers pour y travail- « ler, vous êtes enfin apellez à en défricher la partie la plus abandonnée. Vous « êtes comme ces glaneurs qui courent ſur les pas des moiſſonneurs, ramaſſer çà « & là les épics négligez & foulez aux pieds. Vôtre conſolation eſt que le nom- « bre en eſt ſi grand, que vous pouvez les recueillir à pleine main, & en rem- « plir les greniers du Pere céleſte. Si vous ne montez, ni à l'Autel, ni en Chai- « re, ſi vous n'entrez, ni dans le tribunal de la Pénitence, ni dans le Baptiſte- « re; ſi vos fonctions ne vous mettent pas l'encenſoir à la main, pour offrir « dans le Temple de l'encens au Très-Haut, au moins avez-vous l'honneur de lui « préparer des temples vivans, & de travailler à la ſanctification de la jeuneſſe la « plus délaiſſée. Si vôtre miniſtére eſt le moins brillant, il eſt auſſi le moins ex- « poſé. S'il y en a dans l'Egliſe de plus honorables, il n'y en a guére de plus « utiles. On y voit aſſez de Moines & de Religieux; mais on n'y voit pas aſ- « ſez de Catéchiſtes deſtinez par état & par vocation à inſtruire la jeuneſſe. En « enſeignant la Doctrine Chrétienne, vous faites la fonction des Apôtres: Vous « ſçavez que leur zéle les a tranſportez dans toutes les parties du monde pour la « prêcher & la publier: vous ſçavez que la priére & la publication de la Doc- « trine de Jeſus-Chriſt, ſont les deux parties du miniſtére qu'ils ont crûes les « plus dignes de l'Apoſtolat. Ils ſe débarraſſoient de tous les autres emplois de « la charité, pour ſe livrer ſans partage à ces deux-là. S. Paul en fit ſon capital, « & il déclara lui-même que le Ciel l'avoit envoyé pour évangeliſer & enſeigner « la Doctrine Chrétienne. » En un mot, ce fervent Chrétien n'avoit point de termes aſſez forts pour faire concevoir aux Freres la plus haute idée de leur vocation. M. Genſe étoit en grand commerce avec M. de Rancé, Abbé de la Trappe. Tous les ans il alloit paſſer dans ce deſert un tems conſidérable, & il en raportoit un cœur vraiment Religieux ſous un habit ſéculier. Son eſtime pour les Freres lui ayant fait concevoir une très-haute pour leur ſaint Inſtituteur, il

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

voulut avant que de mourir, ſe donner la ſatisfaction de le voir, & ſans attendre l'occaſion que le tems pouvoit faire naître pour cette viſite ſi deſirée, il entreprit un long voyage avec M. de la Cocherie Fondateur des Ecoles de la Ville de Boulogne, pour venir à S. Yon proche Rouën, chercher le Salomon qui l'attiroit de ſi loin. Le contentement de ſe connoître, fut réciproque de la part de ces deux Serviteurs de Dieu. L'eſprit divin qui les animoit l'un & l'autre, leur donna une ſimpathie mutuelle; & ils s'aimérent d'abord qu'ils ſe virent, parce qu'ils ſe trouvérent en raport d'inclinations & de ſentimens. Le Prêtre admiroit dans le laïque la ferveur des premiers Chrétiens, la noble ſimplicité Evangelique, un zéle ardent pour le ſalut du prochain, & un cœur grand & magnanime pour les œuvres de Dieu. Le Laïque admiroit dans le Prêtre un homme apoſtolique, un vaſe d'élection que le Seigneur dans ſa miſéricorde avoit préparé dans ces derniers tems, pour faire l'ornement de l'Egliſe de France, & un homme de croix qui avoit été exercé par toutes ſortes de ſouffrances & d'ignominies.

M. De La Salle reçut ſes deux hôtes avec la cordialité & les marques de reconnoiſſance, qui étoient dûës aux amis & aux bienfaicteurs de ſon Inſtitut. Il les entretint à loiſir, & contenta pleinement la paſſion qu'ils avoient de le voir & de joüir de ſa preſence. Quand ils l'eûrent vû & parlé, ils en furent ſi édifiez & ſi ravis, qu'ils ſe diſoient à eux-mêmes, que l'eſtime qu'ils en avoient auparavant, étoit fort au-deſſous de celle qui lui étoit dûë, & que la réputation qu'il s'étoit acquiſe n'égaloit pas celle que ſon éminente vertu méritoit.

Ils ne pouvoient ſe laſſer d'admirer ce nouveau Salomon plein de la ſageſſe celeſte, non dans l'éclat de la gloire & des richeſſes, mais dans un état vil & abjet, dans la plus grande pauvreté ; & plus content dans les ſouffrances, dans les humiliations & dans les perſécutions, que le fameux Roi d'Iſraël ſur ſon Trône, & dans ſon magnifique Palais.

Ils trouvoient en lui l'eſprit de Dieu qu'ils cherchoient, & un modéle parfait de la vertu la plus éminente. Les entretiens de ces trois hommes conformes à leurs inclinations, n'étoient que de Dieu & des choſes de Dieu. Pour en parler avec plus de recuëillement & de douceur, M. De La Salle mena ſes hôtes dans un cabinet de dévotion, qui eſt au bout du grand Jardin de S. Yon. Le repas qu'il leur donna dans ce petit hermitage, n'interrompit point leur pieuſe conférence. Les trois Serviteurs de Dieu plus avides de la nourriture ſpirituelle que de la corporelle, paſſérent ainſi la plus grande partie de la journée à s'enflâmer mutuellement dans l'amour divin. Le contentement que remporta M. Genſe de cette viſite, fut proportionné au deſir qui l'avoit amené de Calais à Roüen. Il reçut en 1716. avec la même ſatisfaction M. De La Salle, quand il alla pour la premiere fois viſiter les Freres de Calais. Il ne fut pas poſſible au ſaint Prêtre de ſe défendre de manger chez le pieux Laïque. Il le fit deux fois, & il l'auroit fait davantage, s'il n'avoit aperçû un Peintre caché derriere la tapiſſerie pour tirer ſon portrait. Son humilité en fut ſi offenſée, qu'il ne fut plus poſſible à M. Genſe de le faire revenir à ſa table. Ce fervent Chrétien couronna une ſi ſainte vie par une mort ſemblable, qui arriva peu d'années après celle de M. De La Salle.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

CHAPITRE XVII.

Etablissement des Ecoles Dominicales dans la Maison du Noviciat de Paris. Autres Etablissemens à Troyes & à Avignon.

Monsieur de la Chétardie si celebre par son attachement à la saine doctrine, & par le noble refus qu'il fit de l'Evêché de Poitiers, lorsque Loüis XIV. le lui presenta, sembloit disputer à M. De La Salle la qualité de Pere à l'égard des Freres, tant il paroissoit alors zelé pour leur Institut. Ce S. Curé de S. Sulpice, qui avoit sçû tirer avec tant d'esprit, des soixante-six années de son âge, soixante-six raisons pour se défendre de monter sur le trône Episcopal, dans la Lettre de remerciement & d'excuse de son refus, qu'il écrivit à Sa Majesté, regardoit ce nombre d'années comme autant de motifs de sanctifier ce grand Peuple dont Dieu l'avoit choisi Pasteur, & de contribuer à la multiplication des Ecoles Chrétiennes. Ingenieux sur tout ce qui pouvoit contribuer à l'Instruction des Pauvres, il conçut le dessein d'établir une Ecole Dominicale en faveur des jeunes gens, que l'obligation de gagner leur vie tenant occupez tout le reste de la semaine, ne laisse libres que les Dimanches & Fêtes pour se faire instruire. Nul autre que M. De La Salle n'étoit en état d'executer un projet de cette nature. Ainsi par necessité & par inclination, M. de la Chétardie lui en donna la commission. Le Serviteur de Dieu, qui n'avoit pas moins de zéle que M. le Curé de S. Sulpice, entra avec plaisir dans ses sentimens, & se chargea de grand cœur d'une œuvre que l'obéïssance lui confioit, & qui étoit fort de son goût. Ainsi sans délai, après avoir fait aprouver le dessein a M. l'Archevêque & obtenu sa permission, il ouvrit en 1709. un jour de Dimanche a midi dans la maison du Noviciat une Academie Chrétienne à tous les garçons, qui ne passoient pas l'âge de vingt ans. Elle ne tarda pas à être remplie. Deux cens Ecoliers distribuez par classes y recevoient les Instructions convenables à leur âge & selon leur portée. Les moins avancez aprenoient à lire & à écrire. On enseignoit aux autres l'Arithmétique, & à plusieurs le Dessein. Ce premier exercice, qui duroit deux heures environ, étoit suivi du Catéchisme, & celui-ci d'une exhortation spirituelle que faisoit un des Freres. La porte de cette Ecole étoit ouverte à tous ceux qui se presentoient avec une bonne volonté. Ainsi nul des jeunes gens ne pouvoit excuser son ignorance de la doctrine Chrétienne & des devoirs du salut, par la necessité de gagner sa vie toute la semaine.

I. Etablissement des Ecoles Dominicales à S. Sulpice.

Il est aisé de concevoir quel bien produisoit cette Ecole de nouvelle invention, si necessaire à une jeunesse desœuvrée les jours de Dimanches & de Fêtes, & qui pour l'ordinaire ne les employe que pour aprendre le vice. On peut dire, que M. de la Chétardie avoit trouvé le secret par ce moyen, 1. De retirer du vice, du desordre & des occasions du peché, grand nombre de jeunes gens dont les plus innocens se contentent les jours saints de courir & de perdre le tems, & les autres le prophanent par le jeu & par la débauche. 2. De leur donner du goût pour les Arts, & de l'émulation pour le travail, & même de les tirer de leur indolence & de leur grossierté, & de les mettre en état de s'avancer & de s'établir dans le monde. 3. De les écarter des mauvaises compagnies, des caba-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

rêts & des autres lieux dangereux & funeſtes à une jeuneſſe ſi encline au mal. 4. Enfin de les diſpoſer à mener le reſte de leurs jours une vie Chrétienne.

Au reſte, ſi j'ai dit que les Ecoles Dominicales étoient de nouvelle invention, je n'ai pas prétendu en faire M. de la Chétardie le premier Auteur en tout ; car avant lui elles étoient établies en Flandres comme on le peut voir dans Van-Eſpen (*p.* 2. *tit.* 11. *c.* 5. *de Scholis puerorum*, *n.* 6.) Ces Ecoles Dominicales, dit ce Canoniſte Flamand, dont il eſt ſouvent parlé dans les Conciles de Flandres, ont raport aux Catéchiſmes qui ſe font les Dimanches & les Fêtes dans les Paroiſſes par les Curez & les Vicaires. Quoique ces Ecoles, dit le Concile de Malines (*p.* 11. *c.* 5.) ne ſoient pas inſtituées pour enſeigner à lire & à écrire, il eſt pourtant à propos de l'aprendre aux enfans qui s'y trouveront, & de s'attacher ſur tout à les inſtruire des principes de la Religion & des veritez de la Foi. Van-Eſpen ajoûte que ce Reglement du Concile de Malines, tenu au commencement du dix-ſeptiéme ſiécle, fut confirmé par l'autorité du Prince, & qu'il fut fort recommandé aux Evêques de procurer l'établiſſement de ces Ecoles Dominicales & de pourvoir à la ſubſiſtance des Maîtres & des Maîtreſſes propres à les tenir, dont le devoir devoit être d'aprendre à lire & écrire aux enfans les Dimanches & les Fêtes, & enſuite & par-deſſus tout, le Catéchiſme. Ce que M. de la Chétardie ajoûta à cette Inſtitution des Ecoles Dominicales, fut d'y faire aprendre à deſſiner, d'y faire enſeigner la Géometrie, & quelques parties des Mathématiques.

II. L'Ecole Dominicale tombe après avoir eu de grands ſuccez, par la fuite des deux Freres qui la conduiſent.

M. De La Salle témoin oculaire des grands fruits des Ecoles Dominicales, n'épargnoit ni ſoins, ni dépenſes pour les ſoutenir. Mais Dieu qui prenoit plaiſir à le crucifier en toutes choſes, permit à l'ennemi de tout bien de renverſer celui-là, par le moyen même que ſon ſerviteur prenoit, pour le bien établir. Il avoit mis à la tête de cette œuvre, deux Freres d'eſprit & nés avec de grandes diſpoſitions pour les beaux Arts. Afin d'en faire d'excellens Maîtres, il leur avoit fait aprendre le Deſſein, & tout ce qui pouvoit les mettre en état de remplir les grands proiets qu'avoit M. de la Chétardie dans l'établiſſement de cette Académie ; mais il eut bien-tôt après le chagrin de voir qu'il ne les avoit élevez que pour leur perte. Ils s'enflerent de leurs talens, & flâtez de l'eſpérance d'un gain ſordide, ils ſe deshonorérent par une honteuſe deſertion. Leur ſortie fit tomber cette nouvelle Ecole ; car M. De La Salle n'ayant pas de Freres capables de les remplacer, le tems qui ſe paſſa pour en former d'autres propres pour cet emploi, aporta de grands changemens à l'état des choſes, lui ôta l'eſpérance de la pouvoir relever, & ajoûta à la ſenſible affliction qu'il eut du renverſement d'une œuvre ſi excellente, & de la perte de deux de ſes plus chers Enfans, la honte de paſſer pour en être la premiere cauſe. Il fut donc déclaré l'auteur de tout le mal. Il en reçut de ſanglans reproches de la bouche de quelques perſonnes d'autorité. L'innocent coupable, qui n'a jamais fait aucune apologie de ſa conduite, ſe laiſſa à ſon ordinaire accuſer & condamner ; & content du ſeul témoignage de ſa conſcience & de l'aprobation de Dieu, il abandonna ſa réputation à la cenſure & aux effets des préjugez les plus faux & les plus injuſtes, en prenant le parti du ſilence & de la patience. C'eſt ce que le Chapitre ſuivant raportera dans l'hiſtoire de la nouvelle perſecution que l'enfer lui ſuſcita, & qui fut auſſi longue que le reſte de ſes jours.

III. Etabliſſement des Ecoles Gratuites à Troyes.

En 1702. on demanda à M. De la Salle de ſes Diſciples pour établir une Ecole Gratuite à Troïes en Champagne. Il en accorda deux, qui l'ouvrirent avec le bon plaiſir de M. l'Evêque de cette Ville, & ſous ſa protection. Cette Ecole

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

doit ſa naiſſance à M. le Bé, Curé de la Paroiſſe de S. Niſier. Une pieuſe Dame ayant laiſſé deux cens livres de rente pour établir ſur ſa Paroiſſe une Ecole de Charité, il crut que cette Fondation apartenoit en quelque ſorte à ceux qui font profeſſion de tenir les Ecoles Gratuites. Il en parla à M. De La Salle dans un voyage qu'il fit à Paris. Quoique la ſomme fût très-modique pour deux Freres, le Serviteur de Dieu l'accepta, de peur de manquer l'occaſion d'inſtruire les Pauvres d'une grande Ville, par trop d'égard à un vil intérêt. Pourvû que ſes Freres euſſent le pur néceſſaire, il étoit content. Cependant comme il leur falloit un logement, & que ſi on eût pris ſur leur penſion le payement du loyer de la maiſon, des deux cens livres il ne leur fût preſque rien reſté pour vivre, il exigea de M. le Curé de S. Niſier, qui demeuroit au Seminaire en qualité de Superieur, de loger les deux Freres dans ſon Preſbitére alors vâcant. Ces accords faits, le Contrat en fut paſſé à Paris ſur le champ. Les Freres ont habité la maiſon Curiale pendant la vie de ce zélé Curé, qui a toûjours beaucoup favoriſé les Ecoles Chrétiennes & ceux qui les conduiſoient : mais à ſa mort ſon Succeſſeur qui n'étoit pas d'humeur de faire ſon ſéjour dans le Seminaire, les obligea de déloger. Ils ne furent pas peu embarraſſez à trouver de quoi payer une maiſon de loüage, dans une Fondation qui ne ſuffiſoit pas pour vivre. Cependant Dieu, qui n'a jamais abandonné ceux qui ſe conſacrent à ſon ſervice, & qui oublient leurs propres intérêts pour procurer les ſiens, inſpira pluſieurs perſonnes de leur aider à payer leur logement. Et depuis quelque tems une perſonne de pieté leur a laiſſé une ſomme aſſez conſiderable qui eſt en dépôt, pour contribuër à l'achat d'une maiſon.

Quelques années après l'établiſſement de la premiere Ecole faite à Troyes par M. le Bé, le R. P. Chantreau qui avoit l'Inſtitut de M. De La Salle en grande eſtime & ſa perſonne en grande vénération, s'employa avec ſuccès à augmenter dans ſa Patrie le nombre des Ecoles Chrétiennes. Ce celebre Oratorien, qui avoit le talent de la parole, & qui la prêchoit avec fruit & onction, voyoit les benedictions du Seigneur le ſuivre par-tout où il étoit envoyé. Comme il ne cherchoit que Dieu, il avoit une grande autorité en Chaire, avec une grace particuliere de toucher les cœurs. D'une foi pure, d'une doctrine ſaine & parfaitement orthodoxe, auſſi-bien que d'une grande pieté, ſa vertu à l'épreuve des plus grandes peines domeſtiques, que ſa modeſtie & ſa prudence avoient ſoin de cacher, s'épuroit de jour en jour par le ſaint uſage qu'il en faiſoit. Né pauvre, comme il le diſoit à ſes plus intimes amis, il vivoit pauvre, ſouvent il manquoit du néceſſaire, & il étoit contraint d'avoir recours à des mains charitables, pour pouvoir ſubvenir à tous frais de ſes voyages & à ſes plus preſſans beſoins. C'eſt ainſi que ce zelé Prédicateur annonçoit la parole de Dieu à l'exemple de S. Paul, dans un parfait deſintéreſſement, & qu'il demeuroit dépoüillé des biens de ce monde, tandis qu'il enrichiſſoit les autres de ceux du Ciel. Auſſi faut-il avoüer qu'il ne prêchoit pas en vain, & que ſa parole, comme celle de l'Apôtre, étoit efficace & accompagnée de vertu & de force pour convertir les ames.

Les intérêts de Dieu étant les ſeuls qu'il avoit à cœur, il les chercha dans la multiplication des Ecoles Chretiennes. L'uſage qu'il fit de l'autorité, qu'il s'étoit acquiſe ſur ſes compatriotes par le ſuccès de ſes Prédications, fut de les engager à demander cinq autres Freres, & de fournir à leur ſubſiſtance, afin de pourvoir à l'inſtruction & à l'éducation chrétienne de tous les pauvres enfans de la Ville. Pour

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

cet effet, il ne ceſſa pendant l'Avent & le Carême qu'il prêcha à Troyes, d'inſinuër en Chaire, & dans les compagnies où il ſe trouvoit, la néceſſité & les avantages des Ecoles Gratuites, dont les fruits étoient ſi abondans & ſi ſenſibles dans celle qui étoit déja établie. Son zéle ayant excité la charité de la Ville à faire une penſion de trois cens livres, & pluſieurs autres perſonnes à contribuër à une ſi bonne œuvre, on ouvrit deux Ecoles nouvelles, l'une ſur la Paroiſſe de Sainte Madeleine, & l'autre ſur la Paroiſſe de S. Jean, avec l'agrément de M. l'Evêque de Troyes qui les a priſes ſous ſa protection. De cette ſorte, il y a ſept Freres à Troyes qui s'employent avec fruit à l'inſtruction & à la pieuſe éducation d'une jeuneſſe aſſez libertine. Leur revenu eſt auſſi modique que leur travail eſt grand ; cependant l'inquiétude de trouver le néceſſaire ne ralentit point le zéle de ces enfans de Providence, qui ont apris de leur pere à ſe confier en elle.

IV. M. De La Salle envoye à Rome deux de ſes Diſciples, & pourquoi ?

Dans la même année 1702. M. De La Salle exécuta un projet que Dieu lui inſpiroit depuis long-tems. Ce fut d'envoyer à Rome deux de ſes Diſciples pour s'y établir. Le deſir de porter ſon Inſtitut dans la Capitale de la Catholicité, & de l'étendre un jour à ſa faveur, dans toutes les parties de l'Egliſe, ne fut pas l'objet principal de ce deſſein : peut-être même ſon humilité lui défendit-elle d'avoir des vûës ſi hautes. Les vrais motifs étoient. 1. De planter l'arbre de ſa Societé, & de lui faire prendre racine dans le centre de l'unité, à l'ombre, ſous les yeux, & ſous les auſpices du S. Siege. 2. De la fonder ſur la pierre ſolide, ſur cette pierre contre laquelle les portes de l'enfer ne peuvent prévaloir, & de l'attacher à cette Egliſe qui ne peut ni périr, ni faillir. 3. De ſe faire une voïe pour aller aux pieds du Vicaire de Jeſus-Chriſt demander l'aprobation de ſes régles & de ſes conſtitutions, & la grace pour ſes Freres, de faire les trois vœux Solemnels de Religion. 4. Pour obtenir la benediction Apoſtolique ſur ſon Inſtitut, l'autoriſer de la protection du Chef de l'Egliſe, & prendre ſa miſſion pour enſeigner la Doctrine Chrétienne ſous le bon plaiſir & l'agrément des Evêques. Enfin le pieux Inſtituteur vouloit envoyer dans la Ville principale, ſource de la Communion Catholique, quelques-uns de ſes Diſciples, pour y être les garans de ſa Foi, de ſon union inviolable au S. Siege, & de ſa ſoumiſſion à ſes déciſions, dans un tems où tant de gens en France paroiſſent n'en faire aucun cas.

Ce ſont-là les ſentimens qu'il a toûjours inſpirés à ſes Diſciples, dans leſquels il les a élevez avec ſoin, & qu'il leur a expliquez dès l'année 1694. lorſqu'ils firent le vœu perpétuel d'obéïſſance. Dès-lors il ſtatua qu'il falloit travailler à obtenir l'aprobation du S. Siege. C'eſt ce qu'il marque lui-même dans le premier article de ſon Teſtament. C'eſt ce qu'il vouloit donner à entendre, quand il ajouta à ſon nom, la qualité de *Prêtre Romain*, en ſignant le vœu qui a été raporté ci-deſſus.

Si juſqu'à preſent le pieux Inſtituteur n'avoit pû envoyer à Rome de ſes Diſciples, la pauvreté en avoit été le ſeul empêchement. Juſqu'à ce tems il avoit vécu dans l'eſpérance que la divine Providence lui procureroit les moyens de fournir à la dépenſe d'un ſi long Voyage, ou preſenteroit aux Freres qu'il vouloit envoyer, une occaſion favorable de le faire aux frais de quelque perſonne charitable. Mais ſoit que cette occaſion tardât trop à venir, ſoit qu'après de mûres réflexions, le danger d'expoſer à la diſſipation d'un ſi long Voyage la vertu de ſes Diſciples, s'ils faiſoient leur marche en compagnie, ou ſous la dépendance de quelque bienfaicteur, lui parût trop grand, il prit la réſolution de les envoyer ſeuls à ſes dépens. Mais où prendre l'argent néceſſaire aux Voyageurs pour

une

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

ne ſi longue route, & pour demeurer à Rome quand ils y ſeroient arrivez? Cette difficulté capable d'arêter un autre que M. De La Salle n'entra pas même dans ſon eſprit. Rien n'embaraſſoit cet homme de Providence, qui avoit ſouvent fait l'heureuſe expérience du ſoin qu'elle prend de ceux qui ſe confient en elle. Il abandonna donc entre ſes mains les deux genereux Freres, qui ſur ſa parole ſe repoſerent ſur elle du ſoin de pourvoir à leur ſubſiſtance, quand ils ſeroient arrivez au lieu où l'obéïſſance les envoyoit; & il ne penſa qu'à leur faire une petite ſomme pour les aider à faire le Voyage. Sa Communauté étoit encore alors en 1702. ſi pauvre, qu'elle fut épuiſée d'argent, pour fournir aux Voyageurs dix piſtoles; il eſt vrai qu'une ſomme ſi modique, qui étoit pourtant tout le treſor de la maiſon, ne ſuffiſoit pas pour fournir aux frais d'un ſi long Voyage; mais au moins pouvoit-elle ſupléer dans les occaſions au défaut de la libéralité des fidéles. Ce que M. De La Salle avoit prévû arriva; l'argent qui ne pouvoit pas conduire les deux Freres juſqu'à Rome, ſans des ſecours empruntez de la charité, ayant manqué, ils ſe trouverent entre les mains de cette divine Providence à qui il les avoit confiez; & elle pourvut à la ſubſiſtance de celui des Freres, qui eut le courage & la patience de ſoutenir ſes épreuves. Car pour ce qui eſt de l'autre, qui étoit le plus jeune, il revint en France quelques mois apres qu'il en fut ſorti, & il laiſſa à Rome l'ancien, nommé Gabriel Drolin, qui y a perſévéré avec conſtance pendant vingt-ſix années. Ce n'a pas été ſans y ſouffrir d'abord une grande pauvreté, & ſans y rencontrer de grandes difficultez; mais enfin la troiſiéme année il obtint une des Ecoles charitables fondées par le Pape dans pluſieurs quartiers de la ville de Rome, dont la penſion qui n'eſt que de quinze livres par mois, ne fournit qu'à peine aux beſoins de la vie.

Ce n'eſt pas que ce vertueux Frere n'eût pû trouver une meilleure fortune: Elle s'étoit même preſentée à lui, car comme il a été déja dit, on lui offrit des benefices d'un aſſez bon revenu, qu'il pouvoit poſſeder, étant Clerc tonſuré & ayant fait ſes études; mais ce fidele Diſciple d'un Maître qu'il avoit vû de ſes yeux renoncer à tout, aima mieux profiter de ſon exemple, que de la fortune qui venoit le tenter.

L'Inſtitut des Ecoles Gratuites n'ayant reçû le ſuffrage du S. Siege, que longtems après que M. De La Salle envoya deux de ſes Diſciples à Rome, pour en préparer les voïes, le Frere Drolin fut obligé de changer d'habit. Et ſans doute qu'il le mit bas par le conſeil de ſon vertueux Supérieur, qui ne jugea pas à propos de montrer dans l'Egliſe Mere, un habit qu'elle n'avoit pas encore conſacré par ſon aprobation. Le Frere étant tonſuré, prit l'habit Eccleſiaſtique, qui étoit & le plus convenable à ſa profeſſion, & le plus propre pour paroître devant la Cour de Rome. Malgré la diſtance des lieux, le Diſciple ſe dirigeoit par les ſages conſeils de ſon Maître ſpirituel, & entretenoit avec lui un commerce étroit. Le bon Pere n'oublioit pas ce cher enfant fort éloigné, & avoit ſoin de lui envoyer ſouvent de l'argent pour ne le laiſſer manquer de rien. La perſeverance du fidele Diſciple à Rome a eû en partie depuis la mort de M. De La Salle, l'effet qu'il en attendoit; car l'Inſtitut y a été aprouvé, & érigé en Ordre Religieux, avec la permiſſion de faire les trois vœux ſolemnels. A cette faveur Apoſtolique le Pape Benoît XIII. d'heureuſe memoire, en a ajouté une ſeconde, qui poura être la ſource de bien d'autres, en mettant les Freres en poſſeſſion de l'Ecole dans laquelle Clement XI. avoit établi le Frere Gabriël, ſous le nom du Sieur Gabriël Drolin; cela fait, le Frere Gabriël ayant au bout de vingt-ſix ans réüſſi dans

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

le pieux deſſein qui avoit été l'objet principal de ſa demeure à Rome, y laiſſa ſa place à deux autres qu'on lui envoya pour le remplacer & s'en revint en France en 1728. De retour à Avignon âgé de 65. ans, il fit ſes vœux entre les mains du Frere Supérieur General qui s'y trouvoit, & joüit enfin avec toute la joye de ſon ame, de la grace qu'il avoit été ſolliciter ſi loin, & qu'il avoit perſévéramment attenduë depuis l'an 1702. juſqu'à l'an 1728. C'eſt ainſi que ce venerable Frere a accompli avec perfection le vœu qu'il avoit fait avec ſon bon Pere, de ne jamais abandonner l'Inſtitut & d'en procurer juſqu'à la mort l'établiſſement avec tout le zéle poſſible. Il mérite d'autant plus de loüanges, que le ſecond Frere qui fit pareil vœu avec lui, y a été infidele, & qu'il a ajouté à cette prévarication l'ingratitude, la rebellion contre ſon Supérieur & l'uſurpation d'un bien laiſſé pour l'établiſſement d'un Séminaire pour les Maîtres d'Ecoles de la Campagne: uſurpation qui a fait la ruïne d'une œuvre excellente, qu'on n'a pas pû relever depuis. En ces deux hommes, la vérité de l'oracle de Jeſus-Chriſt devient ſenſible. *On prendra l'un, & on laiſſera l'autre.* Le Directeur du Seminaire de ſainte Hypolite pour les Maîtres d'Ecole de la Campagne, qui ne tenoit que par des liens extérieurs à ſa Societé, n'a pas manqué d'en ſortir, quand l'occaſion lui en a ouvert une belle porte : & celui qui connoît le cœur & ſes attaches, l'a livré à l'ambition qui le dominoit, & qui l'a entraîné dans de grands crimes. Le Frere Gabriel Drolin au contraire, qui tenoit à ſon état par le cœur, & qui marchant genereuſement ſur les traces de ſon Superieur, avoit renoncé aux deſirs terreſtres, n'a pas même été tenté des offres les plus légitimes, & a preferé ſon état vil & abject, à un état honorable & commode, qui l'auroit fait paſſer en un moment de la plus grande pauvreté dans l'aiſance de la vie. Cette fidélité lui a attiré la grace de voir enfin ſon Inſtitut aprouvé du Saint Siege, & d'y faire Profeſſion, après avoir donné à ſes Freres l'exemple d'un attachement inviolable à ſa vocation, d'un détachement parfait des choſes de la terre, d'une union & d'une ſoumiſſion conſtante à ſon bon Pere.

V. Etabliſſement des Ecoles Gratuites à Avignon.

Nous mettons ici l'établiſſement des Ecoles Chrétiennes à Avignon, quoiqu'elles ne furent ouvertes qu'en l'an 1703. parce qu'elles avoient été demandées & accordées dès l'an 1702. dans le tems même que commença contre M. De La Salle la perſecution dont il va être parlé dans le Chapitre ſuivant. Selon toutes les aparences, cette perſecution qui ébranla le nouvel Inſtitut juſques dans les fondemens, devoit le renverſer. En le voyant toûjours près de ſa chute pendant plus de quinze ans, on s'étonnera qu'il ne ſe ſoit pas enfin enſeveli ſous ſes propres ruïnes. On s'étonnera encore davantage de ce que Dieu choiſit les quatre premieres années de cette longue perſecution, qui ont été les plus fâcheuſes, pour étendre dans pluſieurs Villes du Royaume une Congrégation naiſſante, chancelante & menacée d'un naufrage prochain. En effet, on va voir l'autorité la plus grande & la plus légitime fraper le Paſteur, intimider ſes oüailles, entreprendre de les mettre ſous la conduite d'un Etranger, & travailler enſuite à les deſunir, à en dégoûter inſenſiblement pluſieurs, & à alterer la forme de leur gouvernement; & tout cela par les menées ſourdes d'une perſonne en place, homme de grand crédit & d'une réputation éclatante, qui de Protecteur devient le perſecuteur outré du Serviteur de Dieu. M. De La Salle obligé de fuïr devant lui, laiſſera ſon troupeau aux ſoins de la Providence; & le pieux ennemi du vertueux Inſtituteur profitera de ſon abſence, pour tâcher d'abolir ſes pratiques avec ſa memoire, & de faire oublier le Pere à ſes propres enfans. Cependant c'eſt le tems de ce ravage ſpirituel dans le nouvel Inſtitut, qui eſt l'époque de ſon plus

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

grand progrès. C'eſt ce tems que la divine ſageſſe avoit arrêté, pour ouvrir dans pluſieurs endroits du Royaume les Ecoles Chrétiennes. Cet Inſtitut alors comme en combuſtion, paroît après renaître de ſes cendres. La perſécution ne ſert qu'à le répandre & à multiplier ſes ſujets, & elle fait en ſa faveur, ce qu'elle a produit à la naiſſance de l'Egliſe. Que fit-elle lorſque le Chriſtianiſme étoit dans ſon berceau? En tombant avec fureur ſur les Apôtres, elle les obligea de ſe diſperſer dans toutes les parties du monde; & c'eſt cette diſperſion des premiers Heros de l'Evangile qui devoit ſervir à Dieu de moyen pour la converſion des Gentils. Pareillement, tandis que la perſécution la plus cruelle va ôter au Serviteur de Dieu preſque toute autorité ſur les ſiens, tandis qu'elle obligera, ou de fuïr, ou de ſe cacher; tandis qu'elle lui ſuſcitera par-tout des ennemis, Dieu lui ouvrira un grand champ pour exercer ſon zéle & pour multiplier les Ecoles Chrétiennes. En effet, en moins de quatre ans, dix établiſſemens nouveaux ſe formerent, dont le premier fut celui d'Avignon.

Depuis long-tems le pieux Inſtituteur étoit preſſé par pluſieurs perſonnes de conſidération & de pieté de leur donner des Freres, pour établir des Ecoles gratuites dans la Provence, dans le Languedoc & aux environs. Cette propoſition qui eût été flâteuſe pour un homme qui auroit eû quelque reſte d'amour propre, & qui n'auroit pas été fâché que ſes Diſciples portaſſent au loin ſon nom, parut au Serviteur de Dieu hazardeuſe & mériter de grandes réflexions. Loin de hâter l'execution de ce projet, la crainte du danger dont il paroiſſoit menacer ſes Diſciples, l'arrêta, & le fit balancer long-tems ſur le parti qu'il devoit prendre.

Il avoit peur que les oüailles trop éloignées de leur Paſteur, & hors de portée d'écouter ſa voix, ne ſe fiſſent des routes nouvelles. Il avoit peur que la diſtance des lieux qui ſépareroit les enfans du Pere, ne leur aprit inſenſiblement à ſecoüer le joug de ſon autorité légitime. Il avoit peur que ne les ayant plus ſous ſes yeux, ni ſous ſa direction prochaine, ils ne perdiſſent avec ſa preſence l'eſprit de leur état, & qu'affoiblis dans la pieté ils ne s'émancipaſſent à chercher des relâchemens, à n'être plus réguliers, & qu'enfin ils ne vinſſent à ſe déranger. Il avoit peur qu'en recevant des établiſſemens nouveaux, il ne fît tort aux anciens, & que contraint de multiplier ſes ſujets à meſure que les Ecoles ſe multiplieroient, il ne fût obligé d'en recevoir de peu propres pour ſoutenir ce qui auroit été une fois commencé. Enfin ſa grande crainte étoit d'expoſer des ſujets dans des païs autrefois infectez de l'hereſie, ſur-tout dans le Languedoc, au danger de la ſéduction ou de la contagion du mauvais exemple de tant de gens ſans Religion, que la prétenduë réforme y a laiſſez même après ſon abolition. Cependant comme il s'abandonnoit à la conduite de la divine Providence, il crut voir ſon ordre dans les ſollicitations continuelles qu'on lui fit d'envoyer de ſes Diſciples dans ces païs éloignez.

La ville d'Avignon en eut la premiere, à la requête de M. de Château-Blanc qui étoit Tréſorier de Nôtre S. Pere le Pape dans le Comtat d'Avignon. Son épouſe, Dame d'une grande pieté, en mourant avoit légué une ſomme pour fonder une Ecole de charité, & avoit fort recommandé à ſon Epoux de hâter ce ſecours ſi néceſſaire à la pauvre jeuneſſe. Le mari qui n'a pas moins de vertu qu'en avoit ſa femme, prenant à cœur cette bonne œuvre, n'attendoit pour ſatisfaire ſa charité en executant la derniere volonté de la défunte, que des gens propres à la remplir.

Tandis qu'il étoit embaraſſé pour choiſir les Maîtres auſquels il devoit con-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

fier ſon Ecole de charité, il arriva heureuſement qu'un pieux Perſonnage de la ville de Lyon lui aprit qu'il y avoit à Paris un Inſtitut de Freres conſacrez à cet emploi.

La premiere connoiſſance qu'il en eut lui en donna l'envie, & il ne differa pas d'écrire à M. De La Salle pour le prier de lui envoyer deux Freres: Le délai que le Serviteur de Dieu aporta à l'execution de ſes deſſeins ne les avoit point encore ralentis, lorſque la rencontre imprévûë d'un Frere de l'Inſtitut ſervit à les enflâmer. Ce Frere étoit un des deux, qui dans ſon retour de Rome, où M. De La Salle les avoit envoyez, paſſa par Avignon. M. de Château-Blanc & pluſieurs autres perſonnes de pieté ravis de le voir, l'arrêtérent quelque tems. De concert ils firent de nouvelles inſtances auprès du ſage Supérieur, pour avoir au plûtôt de ſes Diſciples. La volonté de Dieu alors parut ſi marquée au ſaint Homme qu'il n'oſa différer davantage de ſe rendre aux prieres qu'on lui faiſoit. Il envoya à Avignon deux de ſes Diſciples, qui y furent reçûs avec des témoignages ſinguliers d'eſtime & d'affection. Le pieux Treſorier de ſa Sainteté qui avoit deſiré & demandé les Freres avec tant d'ardeur, les logea dans une maiſon qui étoit à ſa diſpoſition, en attendant que celle qu'il leur avoit achetée, fût en état de les recevoir. Et comme le legs de feuë Me. ſon Epouſe ne ſuffiſoit pas, il y ſupléa avec une libéralité digne d'un homme qui conſacre ſa perſonne & tous ſes biens à Dieu & aux bonnes œuvres.

Pendant qu'on diſpoſoit toutes choſes pour l'ouverture des Ecoles de charité, les Freres allérent ſe jetter aux pieds de M. François-Maurice de Gontery, Archevêque d'Avignon, pour recevoir ſa bénédiction, ſes ordres & leur miſſion. Le pieux Prélat les reçut avec des marques de bonté peu communes: Ils gagnérent dès-lors ſon cœur & ſes bonnes graces, & le tems n'a fait que les accroitre. Comme cet illuſtre Archevêque eſt un des plus inſignes bienfaicteurs de l'Inſtitut des Freres, il ne doit pas être oublié dans l'hiſtoire de la vie de leur Pere. Il eſt juſte de conſacrer ſa mémoire dans leur Societé, & d'y éterniſer le ſouvenir des obligations qu'elle lui a. Sous les auſpices de ce zélé Prélat, l'Ecole charitable fut ouverte à Avignon en 1703. Le fruit d'abord en fut ſi grand & ſi ſenſible, qu'il fit naître à tous les gens de bien l'envie de les multiplier. On ne le laiſſa pas ignorer long-tems à M. De La Salle. Dès le mois de Mars 1705. M. de Château-Blanc lui écrivit pour le diſpoſer à un ſecond envoi de Freres. Il l'en preſſa par tous les motifs qui peuvent toucher un homme qui ne veut que Dieu, en l'aſſurant *qu'il étoit très-content de ſes Diſciples, que la Ville en étoit très-édifiée, & que Son Excellence M. le Vice-Légat étoit ſi ſatisfait de cet établiſſement, qu'il en donneroit des marques en toutes rencontres.* Il a tenu parole, comme on va le voir, & il a aſſiſté puiſſamment les Freres de ſon crédit à la Cour de Rome, pour y faire aprouver leur Inſtitut. Dès le tems que cette lettre fut écrite, un des Curez de la Ville faiſoit des démarches pour aſſurer à ſa Paroiſſe la fondation d'une Ecole gratuite; mais la mort d'un homme de qualité très-riche & très-pieux ſur lequel il comptoit, & dont il eſperoit de tourner la charité au profit de l'œuvre qu'il avoit en vûë, déconcerta ſon deſſein.

M. de Château-Blanc n'en fut pas déconcerté. En demandant à M. De La Salle deux nouveaux Freres, il ſe chargea de pourvoir à leur ſubſiſtance, juſqu'à ce que la divine Providence y pourvût elle-même par une autre main. *Je ne doute point* (ajoûte-t-il dans ſa lettre à M. De La Salle) *que le bon Dieu ne le faſſe; car cette œuvre eſt de toutes les œuvres de charité, la plus néceſſaire en cette Ville.*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

J'eſpere, Monſieur, que vous viendrez en juger par vous-même, & que nous aurons le bonheur de vous voir. La demande de M. de Château-Blanc étoit trop raiſonnable, pour être rejettée. L'ouvrage croiſſoit chaque jour dans les Ecoles déja ouvertes, & il étoit trop peſant pour deux Freres. Ce fut donc une néceſſité de leur envoyer du ſecours, & de multiplier les Ecoles. La divine Providence s'en déclara elle-même la Patrone, ainſi que le pieux Treſorier l'avoit eſperé; car M. l'Archevêque & M. le Vice-Legat par les ordres du grand Pape Clement XI. pourvûrent aux beſoins des Freres. Et le dernier voulut être le Fondateur des nouvelles Ecoles. Dieu ne tarda pas de prévenir la récompenſe qu'il préparoit dans le Ciel à ce pieux Archevêque pour cette bonne œuvre, par la conſolation d'en voir de ſes yeux les fruits abondans. Il alloit lui-même viſiter ces Ecoles, & prenoit ſon plaiſir à être le ſpectateur du bel ordre & de la diſcipline qui y regnoient. Charmé de la méthode dont les Freres ſe ſervent pour enſeigner, il paſſoit pluſieurs heures à les regarder, ou à écouter les Ecoliers. Il ſe faiſoit lui-même le Juge de leur progrez dans la ſcience de la Doctrine Chrétienne, & ſon plaiſir étoit de les voir ſe diſputer par une innocente émulation, l'honneur de mieux ſçavoir & de mieux dire les leçons du Catéchiſme, & de remporter le prix de la victoire. Il les faiſoit même venir dans ſon Palais, pour être témoin de leur ſcience, & leur faire l'honneur d'écouter leurs répétitions de Catéchiſmes. Enfin, quand le tems de la vâcance des Ecoles arrivoit, il prenoit ſur lui la commiſſion de l'aller annoncer & de donner aux Maîtres & aux Ecoliers leur congé. La faveur du Prélat a été d'un grand poids à Rome pour y faire aprouver l'Inſtitut des Freres. Le Certificat autentique ſigné du 20. Février 1720. qu'il leur donna pour le preſenter au S. Siege, étoit un vrai éloge, & prépara la Cour Romaine à leur tout accorder.

Il aſſûroit entr'autres choſes, » Que depuis l'établiſſement des Ecoles Gratuites en la ville d'Avignon, ils ont toûjours rempli cette fonction avec beaucoup » de zéle & d'aſſiduité, que le public tiroit de grands avantages de leurs ſoins & » de leur aplication à élever Chrétiennement les enfans, & que leur modeſtie & » la pureté de leurs mœurs avoient été dans tous les tems d'une ſinguliere édifi» cation au monde. » Ce vertueux Prélat a étendu dans les moindres choſes ſa bonté pour les Freres : il ſemble même qu'il s'eſt étudié d'en donner à ceux qu'il a connus quelque témoignage perſonnel.

En 1728. il reçût à Avignon l'ancien Frere, Directeur de ſes Ecoles Gratuites, en qualité de Supérieur general de l'Inſtitut, avec de ſingulieres marques de ſa tendre charité, & lui permit d'ériger une Chapelle pour y faire celebrer la ſainte Meſſe, & y tenir l'aſſemblée des Freres des Villes voiſines, pour y faire leur retraite, & enſuite leurs vœux de la maniere que tous les autres l'avoient fait à Saint Yon, en conſéquence de la Bulle que Benoît XIII. de ſainte mémoire venoit d'accorder. L'humilité du Prélat n'auroit pas été contente, s'il n'avoit lui-même rendu viſite à la Chapelle & aux Freres, & s'il n'avoit honoré leur aſſemblée de ſa preſence. Cette Chapelle eſt maintenant le rendez-vous général où tous les Freres de ces lieux trop éloignez de S. Yon, vont tous les ans tenir leurs aſſemblées, faire leur retraite, & renouveller leurs vœux, quand le Frere Superieur y paſſe pour faire ſa viſite. Voilà le témoignage d'honneur, que la juſtice & la reconnoiſſance devoient à ce pieux Prélat, que les Freres regardent comme un puiſſant protecteur & un vrai Pere.

M. de Château-Blanc dans un rang inférieur a le même cœur pour eux. Il les

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

a auſſi puiſſamment aſſiſtez de ſon crédit à la Cour de Rome, en ſe faiſant leur Panégiriſte, plûtôt que leur Patron. Il n'y a ſorte de ſervice que ne leur rende ce fervent Laïque, qui mériteroit de tenir place parmi les premiers Fidéles de l'Egliſe naiſſante. Sa modeſtie ne permet pas d'en dire d'avantage : c'eſt après la mort qu'il faudra loüer, ſelon l'avis du ſaint Eſprit, un homme qui eſt l'ame de toutes les bonnes œuvres de la ville d'Avignon, & qui après avoir conſacré ſa perſonne à Dieu, employe ſes grands biens en liberalitez envers les pauvres, ou en ouvrages de pieté.

CHAPITRE XVIII.

Origine & commencement de la furieuſe perſécution qui s'éleva contre le ſaint Inſtituteur, qui enfin le chaſſa de Paris, & déſola ſon Inſtitut juſqu'à la fin de ſes jours.

L'Origine de la perſécution furieuſe qui tomba en 1702. ſur l'Inſtituteur des Ecoles Chrétiennes, avec l'impétuoſité imprévûë & ſoudaine de la foudre qui tombe du Ciel, fut en aparence la conduite dure & indiſcrette du maître des Novices qu'il avoit choiſi pour ſupléer à ſon abſence, & dans la réalité une prévention injuſte que prit à cette occaſion une perſonne qui avoit un grand crédit à Paris.

Quand nous la nommerions après ſa mort, nous ne croirions pas flétrir ſa mémoire, ni rien diminuër de la réputation éclatante dont elle a joüi pendant toute ſa vie, & que le tombeau n'a point enſevelie avec ſon corps : car ce n'eſt pas d'aujourd'hui que les plus gens de bien ſe trouvent en contradiction de conduite & de ſentimens, & que la diverſité des vûës ſur les moyens de procurer la gloire de Dieu, met en differend ceux-là même qui ne tendent qu'à ce but. Ce n'eſt point d'aujourd'hui, que les Saints ſur la terre ſe ſont quelquefois fait de la peine, & qu'en marchant par diverſes routes pour aller à Dieu, ils ſe ſont traverſez.

I. Il n'eſt pas rare dans l'Egliſe de voir les Serviteurs de Dieu ſe faire de la peine & ſe perſecuter.

S'il eſt vrai que la perſécution la plus ordinaire que les favoris de Dieu ſouffrent dans un corps mortel, vient des partiſans du monde, il n'eſt pas moins vrai qu'elle arrive quelquefois de la part des gens bien ; & que celle-ci eſt de tous les genres de perſécution la plus humiliante & la plus ſenſible ; car enfin que les Saints ſoient en butte au monde, & l'objet de ſon mépris & de ſes outrages : c'eſt une expérience qui vérifie chaque jour ces oracles divins : *Si le monde vous haït, ſçachez qu'il m'a haï le premier ; s'il vous perſécute, il m'a perſécuté devant vous. Tous ceux qui veulent vivre dans la pieté, ſouffriront perſécution* ; mais que des Serviteurs de Dieu déclarent la guerre aux amis de Dieu, c'eſt ce qui ſurprend, & c'eſt ce qui augmente la honte & la peine de ceux-ci. Car on condamne par avance dans le monde, ceux que les gens de bien blâment, & on croit bien fondez les jugemens déſavantageux & la conduite crucifiante des uns contre les autres. Comme le monde par ſa malignité ſe porte à croire le mal, & qu'il prononce ſes Arrêts ſans examen de cauſe, avec une legereté & une témérité étonnante, il fait le procès aux plus grands Saints, d'abord qu'il les voit attaquez par ceux qui ſont en poſſeſſion d'une grande probité. Les perſonnes mêmes les plus pieuſes ſont tentées en ces cas de penſer comme ceux-ci & de ſe ranger de leur parti. Ainſi

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

arrive-t-il que la contrarieté des gens de bien, eſt pour la plus éminente vertu, un ombrage qui l'obſcurcit, ou un rideau qui la cache en entier.

Ne ſoyons point ſurpris de voir les Anges de la terre lutter, pour ainſi dire, les uns contre les autres, puiſque nous voïons ceux du Ciel entrer quelquefois enſemble dans une eſpéce de diſpute, tandis que les volontez de Dieu leur ſont cachées ſu les ſujets auſquels ils s'interreſſent. Les Anges qui s'interreſſoient à la converſion des Babyloniens, vouloient détenir au milieu d'eux, les Adorateurs du vrai Dieu, afin que leur Doctrine ſoutenuë de leur exemple, pût être efficace ſur des eſprits ſéduits, & leur ouvrir les yeux ſur l'unité de Dieu, ſur le culte qu'il mérite & ſur la vraïe Religion. Les Anges tutelaires du peuple de Dieu qui par une raiſon contraire, craignoient que la contagion du mauvais exemple des Idolâtres, & le commerce avec une nation corrompuë, n'alteraſſent enfin la pureté de la Foi & des mœurs des Iſraëlites, hâtoient leur ſortie d'une terre de péché, & ménageoient auprès du Prince, leur retour à Jeruſalem. Ainſi ces bienheureux eſprits entroient entr'eux dans un combat de charité, qui auroit ſans doute retardé le retour des Juifs captifs dans une terre étrangere, ſi l'autorité du Prince S. Michel n'eût donné la victoire aux Anges tutelaires du peuple de Dieu.

Le differend de ſaint Paul & de ſaint Barnabé, qui occaſionna leur ſéparation, & qui les diviſa l'un de l'autre dans leurs courſes Evangeliques, eſt connu de tout le monde. Qui ignore la quérelle qu'eurent enſemble au ſujet du Baptême des Héretiques, S. Cyprien d'un côté & pluſieurs Evêques unis à lui, & de l'autre le Pape S. Etienne qui défendoit par l'autorité de ſon Siége & par la Tradition, le ſentiment de l'Egliſe? Quel éclat ne fit point dans Conſtantinople & dans tout l'Orient, le differend qu'eûrent enſemble S. Epiphane & S. Chriſoſtome, au ſujet des Moines qu'on apelloit les Grands-Freres? Celui de ſaint Jerôme avec ſaint Auguſtin à peu près dans le même tems, ne fut-il pas aſſez vif d'abord, quoiqu'il ne fût pas de durée? L'hiſtoire Eccléſiaſtique fournit mille exemples pareils d'altercations entre les Saints mêmes qui ſe ſont ſouvent déclaré la guerre, & ſe ſont ſuſcité des perſécutions ſur la terre, en allant au même but, qui eſt la gloire de Dieu, par des routes differentes.

Ce n'eſt donc rien de nouveau, ſi M. De La Salle ſouffre perſécution de la part d'une perſonne, que le mérite & la vertu rendoient recommandable à Paris. Si nous taiſons le nom du perſécuteur de l'homme de Dieu, ſi nous évitons même tout ce qui en pouroit faire naitre le ſoupçon, ce n'eſt pas que nous penſions qu'on ne peut le nommer ſans flétrir ſa mémoire; car il a pû avoir de très-bonnes intentions en faiſant ce qu'il a fait. La vérité eſt que le pieux perſécuteur de l'innocent condamné, étoit bien fondé à deſaprouver & à faire condamner par les Superieurs majeurs, des pratiques de pénitence outrées & imprudentes; mais puiſqu'elles avoient été ordonnées à l'inſçû & dans l'abſence même de M. De La Salle, il ne falloit pas l'en rendre reſponſable, ni attribuër au Pere, les indiſcrétions & les violences de deux de ſes enfans, qu'il avoit mis à la tête des autres.

II. Le Maître des Novices & le Directeur des Freres de Paris attirent par leur indiſcrétion à M. De La Salle une perſecution qui a duré tout le tems de ſa vie.

Me voilà inſenſiblement tombé ſur l'origine de la perſécution dont nous parlons: nous avons vû ci-deſſus que le ſoin de vâquer aux affaires de l'Inſtitut qui ſe multiplioient par ſon progrès, avoit obligé l'Inſtituteur de prépoſer en ſon abſence un des Freres pour la conduite du Noviciat. Ce Frere qui avoit un fond de vertu, ſans en avoir un ſuffiſant de lumiéres & de prudence, dur à lui-même, & encore plus dur aux autres, ſembloit être reproduit dans le Frere directeur des Ecoles de Paris. Ces deux hommes ſi ſemblables, par leur indiſcrétion &

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

leur zéle amer, rendoient insuportable un joug déja trop pesant de lui-même ; mais que la ferveur, l'exemple, & la sagesse de M. De La Salle, adouciſſoient aux ames lâches qui s'écoutoient. D'abord ces novices dégoûtez & rebutez de l'exceſſive sévérité de leur Maître, trouvoient dans la douceur & dans la charité de leur bon pere, le remede à leurs plaïes. Comme le sage Supérieur demandoit d'eux une vertu parfaite, il les portoit à attribuër leur indiſpoſition à l'égard de leur Maître, à leur peu d'humilité & d'obéïſſance, & à s'en humilier par l'aveu de leur foibleſſe, & par une prompte ſoumiſſion. Il aprenoit aux mécontens à ſe condamner eux-mêmes, à ne condamner jamais celui qui leur étoit prépoſé, & à chercher la paix du cœur dans la patience & dans la mortification. Ces deux Freres qui n'avoient pas aſſez de lumieres pour mettre à profit leurs fautes mêmes, & s'en ſervir pour corriger leur conduite, en ſe prévalant de la ſoumiſſion que le ſage Supérieur leur faiſoit rendre, aigriſſoient de plus en plus des cœurs déja indiſpoſez ; & en pouſſant trop rudement des gens foibles, il les renverſoient, & il le faiſoient tomber.

La preſence de M. De La Salle étoit le reméde de toutes les bleſſures. Il relevoit ceux qui étoient tombez, il encourageoit les puſillanimes, il ſoutenoit les chancelans, & réparoit par la grace & l'onction de ſes paroles, les deſordres que cauſoit la conduite des deux Freres indiſcrets. Le mal, quoique déja un peu vieux, demeura ſecret, tandis que les bleſſez virent le Médecin qui les guériſſoit ; mais en ſon abſence, la dureté & l'imprudence des deux Freres qui en étoient les auteurs, ulcérérent ſi fort des gens déja mécontens, que leurs cœurs aigris ne cherchérent que la vangeance, & firent éclater par des plaintes publiques, les pénitences outrées qui leur avoient été impoſées.

Celui qui en fut le plus frapé, fut celui qui devoit moins l'être. Quoique d'un mérite diſtingué, quoique d'une grande lumiére, quoique d'une pieté ſolide & éprouvée, il ſe laiſſa prévenir à un point, Dieu le permettant ainſi pour la ſanctification de M. De La Salle, que d'ami, de protecteur, de bienfaicteur, il devint l'ennemi ſecret & le perſécuteur caché, mais violent, du Serviteur de Dieu. O étrange exemple de la foibleſſe humaine ! Ce grand homme qui avoit paru honorer M. De La Salle comme un Saint, & être l'admirateur de ſa vertu, changea dans un moment de cœur & de diſpoſition à ſon égard, perdit toute eſtime pour lui, le regarda comme un homme ſans tête & ſans conduite, & le traduiſit auprès des premiers Supérieurs, & de pluſieurs autres grands Prélats, comme un ridicule & un pieux extravagant.

Cependant celui qui noirciſſoit l'homme de Dieu par des principes de pieté & de charité, étoit celui qui devoit mieux le connoître, qui avoit eû de plus grands raports avec lui, qui entretenoit avec lui depuis long-tems, un commerce continuël de bonnes œuvres. C'étoit lui qui s'étoit fait ſon défenſeur, ſon Patron, & qui avoit témoigné un zéle éclatant pour le nouvel Inſtitut. Sa mépriſe fut d'imputer à un innocent des fautes faites en ſon abſence ; des fautes qu'il ignoroit ; des fautes que deux Freres indiſcrets avoient faites ſans ſon aveu. Elles méritoient répréhenſion, & ceux qui avoient corrigé les autres avec une barbare ſévérité, méritoient eux-mêmes une ſévére correction ; mais pourquoi accuſer & faire condamner un Supérieur pour les fautes de ſes inférieurs en ſon abſence, ſans l'avoir écouté ? c'eſt qu'on croyoit que les deux Freres indiſcrets agiſſoient par l'inſtinct de leur Pere, & que leur eſprit étoit le ſien ; qu'il avoit autoriſé, ou par ſes ordres, ou par ſon exemple, les corrections inhumaines dont on ſe ſcandaliſoit

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

daliſoit. C'étoit juſtement le fait qu'on ſupoſoit & qu'il faloit examiner. C'étoit mettre ſans preuve & ſans fondement ſur le compte d'un Prêtre également ſage & vertueux, les étourderies d'un zéle amer & ſans jugement. Au moins faloit-il avant que de l'accuſer & de faire procéder à ſa dépoſition, ſe bien informer du fait, écouter des témoins, & ſe convaincre par des preuves certaines, que le Supérieur étoit l'auteur, ou au moins le ſecret témoin des pratiques indiſcrettes qu'on cenſuroit. Puiſqu'alors il étoit abſent de Paris, il y avoit tout lieu de croire qu'il n'étoit pas informé de ce qui ſe paſſoit en ſa maiſon, & que les Freres indiſcrets prenoient le tems de ſon éloignement pour porter à l'extrêmité leur eſprit de rigueur, & pour s'abandonner à un attrait pour la pénitence qui étoit plus inſpiré par l'humeur & le tempéramment, que par l'eſprit de Dieu. La charité & la prudence demandoient donc de ſuſpendre au moins ſon jugement en cette occaſion, & de ne point précipiter ſur les faits des inférieurs, la condamnation du Supérieur.

Mais la vérité eſt qu'on lui cherchoit querelle. On s'étoit indiſpoſé contre le Serviteur de Dieu depuis quelque tems. Car pour l'ordinaire de très-petits commencemens préparent aux ſcénes les plus éclatantes, & il n'eſt pas rare que de petits refroidiſſemens aboutiſſent à des ruptures & à des divorces d'amitié. La perſonne dont nous parlons, ſi favorable au ſerviteur de Dieu auparavant, s'étoit laiſſée enfin prévenir contre lui, ſans qu'on ſçache pourquoi. Ces préjugez funeſtes tenoient ſon cœur préparé à écouter & à croire tout ce qu'on voudroit dire contre le Supérieur des Freres. Ce moment étoit propre à mettre de la méſintelligence entre deux perſonnes dont l'union avoit déja produit de ſi grands biens pour l'établiſſement des Ecoles gratuites, & en faiſoit eſpérer de beaucoup plus grands : auſſi l'eſprit malin ne manqua pas de le ſaiſir, & de groſſir les préventions de l'un contre l'autre par des raports, qui achevérent d'ulcérer ſon cœur. Nous laiſſons à celui qui ſonde le fond des cœurs, d'examiner par quel eſprit l'ami de M. De La Salle devint ſon redoutable adverſaire, quoique caché, & ſi quelque paſſion ſecrette couverte du nom honorable de zele, ne fut point le reſſort qui va faire joüer tant de machines contre l'homme de Dieu. *Souvent la paſſion nous fait agir & nous croyons agir par zele*, dit l'Auteur de l'Imitation, *& ſouvent il ſemble qu'il n'y a que charité où regne la cupidité.* Il eſt vrai que les plaintes que la perſonne dont nous parlons, écouta contre la conduite dure & indiſcrette des Freres, avoient tant de raport aux préjugez qu'elle s'étoit déja faits contre celle de M. De La Salle, qu'il fut aiſé au démon de lui donner le change, & de faire en ſon eſprit le Supérieur coupable des fautes de ſes inférieurs. C'eſt ainſi que le démon trouve toûjours en nous la matiere de nos tentations. Quoiqu'il en ſoit des motifs ſecrets qui ont mis en mouvement les paſſions les plus violentes contre le Serviteur de Dieu ; voici les faits qui en ont fourni le prétexte, & qui en ont fait naître l'occaſion.

L'indiſcret Maître des Novices qui préſidoit dans la grande maiſon, pendant un voïage de quelques jours, que fut obligé de faire ſon Supérieur, ſe crut maître de ſuivre l'impétuoſité de ſon zele amer contre quelques poſtulans, qui avoient encore moins de vertu qu'il n'avoit de prudence. Les pénitences indiſcrettes qu'il leur impoſa, ſans ſervir à leur correction, en devenant des témoignages publics de ſa dureté, furent les pieces du Procès qui fut intenté à M. De La Salle à l'Archevêché. Ces Novices malins & aigris firent des plaintes qui ne tardérent pas à

III. Deux Novices ſe plaignent des mauvais traitemens qu'on leur faiſoit.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

devenir publiques, & cherchérent à faire tomber ſur l'Auteur des pénitences qui les avoit irritez, la honte & la vengeance de leur reſſentiment.

La perſonne à laquelle ils s'adreſſérent, indiſpoſée, comme nous avons dit contre M. De La Salle, reçut favorablement les plaintifs, & les écouta avec un air de bonté & de gracieuſeté, qui en leur déliant la langue, leur donna la liberté de vomir tout le venin de leur cœur : enſuite elle les pria de mettre leurs plaintes par écrit & de les ſigner ; ce qu'ils firent avec plaiſir. Ils ſervirent l'ennemi du Serviteur de Dieu, encore plus qu'il ne pouvoit eſperer, car ils exagérerent les prétendus mauvais traitemens qu'ils avoient reçûs, & les pénitences qu'on leur avoit fait porter. Ainſi en goûtant le plaiſir de la vengeance, l'amour propre leur aprit à la colorer & à la juſtifier par de fauſſes accuſations mêlées de véritables. Ils ne ſçavoient pas, ces aveugles & ces emportez, que c'étoit non leur Maître, mais leur bon Pere qui devoit boire à long traits, & tout le reſte de ſes jours, le calice qu'ils rempliſſoient du fiel & de l'amertume de leur cœur.

Le confident des plaintes des Novices irritez, n'étoit pas homme à faire d'abord de l'éclat, & à éventer la mine qu'il préparoit. Il ſçavoit mener une affaire & lui donner du ſuccès par une conduite meſurée & circonſpecte. D'ailleurs, comme il ne voyoit pas la paſſion ſecrette qui l'indiſpoſoit, il ne ſe propoſoit dans la perſécution qu'il trâmoit, que les plus nobles motifs de la gloire de Dieu, de l'avantage des Ecoles gratuites, de la néceſſité de donner aux Freres une nouvelle forme de gouvernement, & de ſoutenir leur Inſtitut en leur ôtant un Chef incapable de les conduire. Après tout il n'étoit pas le Supérieur de M. De La Salle, & il n'avoit aucun droit ni ſur ſa Communauté, ni ſur ſa perſonne : Ainſi il ne pouvoit agir contre lui que par intrigues & par ſoûterrains. Il s'agiſſoit donc d'indiſpoſer contre lui les premiers Supérieurs, & de le faire paſſer dans leur eſprit pour un homme entier, entêté, préſompteux, plein de lui-même, auſtere & impitoyable pour ſes enfans, & d'une dureté outrée à punir les fautes les plus legéres, ſans jamais rien pardonner à la foibleſſe humaine ; enfin pour un eſprit borné & fort au-deſſous du mérite que demandoit le bon gouvernement d'un Inſtitut nouveau. Mais il n'étoit pas aiſé de rendre ſi noir M. De La Salle aux yeux d'un Archevêque exempt de préjugez, naturellement bon & modéré, & d'ailleurs fort prévenu en faveur d'un homme qu'il aimoit & qu'il avoit eſtimé avant que de le connoître ſur la réputation de ſainteté qu'il s'étoit acquiſe dans les païs circonvoiſins de Reims. De plus, les dépoſitions qu'on avoit reçûës par écrit, n'étoient pas contre M. De La Salle, mais contre le Maître des Novices ; & il n'étoit pas facile de rendre l'un complice des fautes de l'autre auprès d'un Cardinal qui étoit exempt de la ſecrette paſſion qui faiſoit agir. La prudence demandoit par-conſéquent d'attendre de nouvelles charges qui puſſent impliquer & envelopper dans la même accuſation, un innocent qu'on vouloit rendre coupable.

L'occaſion ne tarda pas à ſe preſenter : le Maître des Novices avoit ſon pareil dans le Directeur des Ecoles de Paris. Capable des mêmes violences & des mêmes imprudences, il ne manqua pas de donner dans les mêmes extrêmitez, & de fournir au pieux perſécuteur de nouvelles armes contre ſon innocent rival. Ce Directeur des Ecoles de Paris étant venu à l'ordinaire dans la maiſon du Noviciat avec les autres Freres de ſa petite Communauté, paſſer le jour du Dimanche, fit le même uſage de ſon autorité qu'avoit fait ſon Confrere, ſur un Novice qu'on avoit fait paſſer ſous ſa juriſdiction, en le mettant dans l'aprentiſſage des exercices de ſa vocation dans les Ecoles de Paris. Ce jeune homme déja fort ten-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

té contre ſon état s'étant évadé, alla rendre témoin de la riguenr de la pénitence qu'on avoit exercée ſur lui, celui-là même, à qui les premiers Accuſateurs avoient porté leurs plaintes. Les marques qu'il montroit de l'indigne traitement qu'il avoit reçû, étoient des preuves parlantes de la vérité du fait. Sans doute qu'elles devoient tourner à la honte de celui qui en étoit l'Auteur ; & avant qu'elles puſſent to[illegible]er à la charge de M. De La Salle, il auroit été néceſſaire d'examiner s'il avoit influé d'une maniere ou d'une autre, en ſemblables étourderies. Comme Supérieur il pouvoit en être rendu reſponſable, & elles pouvoient lui être imputées, s'il y avoit donné lieu par des ordres ſecrets ou publics, par aprobation ou par conſeil, par ſon exemple ou par ſa tolérance ; mais ſi le ſecond fait, comme le premier, étoit arrivé en ſon abſence, à ſon inſçû, contre ſes intentions ; ſi jamais ſa conduite, ſon eſprit, ſes manieres, n'avoient pû occaſionner de ſemblables indiſcrétions, il n'étoit pas juſte de les mettre ſur ſon compte : voilà pourtant ce qui fut fait. On crut que puiſqu'un ſecond Frere prépoſé ſur les autres par M. De La Salle, ſe conduiſoit comme le premier, ils n'agiſſoient pas de leur chef, mais qu'ils ſuivoient les impreſſions de leur Supérieur.

Sur ces indices qu'un cœur indiſpoſé prenoit pour preuve, l'ennemi du Serviteur de Dieu, ſe crut bien fondé à imputer au Pere les fautes des Enfans. Mais pour agir avec plus de précaution contre lui, il ordonna au dernier Accuſateur, comme il avoit fait aux premiers, de coucher ſes plaintes par écrit ; & il fit un mémoire des dernieres & des premieres qu'il groſſit de réflexions, & qui ſans faire le pieux Inſtituteur auteur de la conduite de ſes Diſciples, l'en rendoit pourtant coupable, & concluoit qu'il étoit néceſſaire de le dépoſer, & de ſubſtituër en ſa place un homme plus ſage pour gouverner les Freres & prendre ſoin d'un Inſtitut ſi utile à l'Egliſe. Quand le mémoire fut mis en état, il fut preſenté à Son Eminence ; & le porteur ne manqua pas d'inſinuër de vive voix ſes autres préjugez, & les autres ſujets de ſon indiſpoſition cachée contre un homme, dont le ſeul crime, à vrai dire, avoit été de ne pas ſuivre à l'aveugle ſes avis, & de ne le pas laiſſer gouverner à ſon gré la ſocieté nouvelle.

IV. L'ennemi de M. De La Salle l'accuſe à l'Archevêché, & tente les moyens de le faire dépoſer. Ce qui arrive à ce ſujet.

L'accuſateur eut ſoin d'apuyer ſur tous les chefs d'accuſation, que le mémoire portoit, & de leur donner un air de vrai-ſemblance. En ſupoſant de la diviſion parmi les Freres, & du dégoût de leur vocation, il en rechercha les principes dans l'incapacité de leur Supérieur, qu'il donnoit pour un homme peu propre à maintenir le bon ordre & la paix, & il inſiſta ſur la néceſſité de le dépoſer. Comme cette dépoſition étoit le ſuccès qu'attendoit du mémoire celui qui en étoit l'auteur & le porteur, il employa toute ſon éloquence pour amener à ce but Mgr. de Noailles ; & à l'entendre, il falloit que Son Eminence donnât ſans délai un autre Supérieur aux Freres, s'il vouloit prévenir la ruïne entiere de l'Inſtitut.

Le Cardinal qui étoit d'un caractere moderé, n'alla pas ſi vîte. Il eut même de la peine à croire tout ce qu'on lui raportoit ; & il eût traité de calomnie & condamné au feu cet écrit comme un Libelle diffamatoire, s'il eût ſorti d'une autre main, que de celle de l'auteur qui le lui preſentoit. En effet, c'étoit un homme venerable par ſa vertu, encore plus que par ſon âge. Il avoit l'art de dire ce qu'il vouloit avec agrément, & avec une majeſtueuſe ſimplicité, qui montroit la bonne foi, la candeur, & la vérité dans toutes ſes paroles. Tout en lui atiroit créance, & méritoit une pleine confiance ; pureté de mœurs, étenduë de lumieres, uſage du du monde joint avec beaucoup de pieté, un extérieur impoſant, & ſur-tout une aparence de modération & de prudence, qui ne laiſſoit paroître aucun mouvement

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

de paſſion. Dans ce contraſte, le bon Prélat ne pouvoit revenir de ſa ſurpriſe ; & plus il faiſoit réflexion ſur l'accuſateur & ſur l'accuſé, plus ſon étonnement croiſſoit. Lequel croire innocent des deux ? De néceſſité il falloit que l'un fût coupable, ou l'autre calomniateur : Il falloit au moins penſer que l'un étoit prévenu à l'excès, & ſéduit par de faux ſoupçons & des raports impoſteurs, ou que l'autre avoit donné occaſion aux plaintes faites contre lui. La charité ne permettoit pas de taxer le Porteur du Memoire d'impoſture, de calomnie, ni de le croire capable de porter faux-témoignage contre ſon Prochain ; ſa grande réputation & ſa vertu le mettoient à l'abri de ce ſoupçon : l'accuſer de paſſion, de prévention, d'imprudence, de baſſe jalouſie, de reſſentiment & de dépit caché & coloré du zéle du bien, il n'y avoit pas de probabilité : ſa ſeule mine démentoit ces défiances, & montroit ſa probité peinte ſur ſa face. D'un autre côté, croire que le Memoire fût vrai, & qu'il ne contenoit que des faits certains, c'eſt ce que la haute eſtime que M. de Noailles avoit conçuë depuis long-tems pour M. De La Salle, ne ſouffroit pas. La réputation de ſainteté, qui ſuivoit par-tout un homme qui s'étoit condamné à une vie ſi pauvre & ſi mortifiée, & qui avoit illuſtré ſon nom par des actions de vertu héroïque, défendoit à M. l'Archevêque de prêter l'oreille à tant d'accuſations. Il étoit étonné de voir un homme qu'on regardoit déja comme un Inſtituteur, qui avoit donné naiſſance à une nouvelle Societé, & qui depuis vingt ans l'avoit élevée, & avoit ſçû la préſerver du naufrage au milieu des plus furieux orages & des tempêtes continuelles dont elle avoit été agitée, fût traduit comme un homme d'un genie borné & d'une pieté préſomptueuſe & opiniâtre. Enfin M. le Cardinal qui avoit toûjours crû de grands talens dans le Serviteur de Dieu pour le gouvernement d'une Maiſon, qui avoit même admiré le bel ordre de la ſienne, le jour qu'il en avoit fait la viſite avec le Roi d'Angleterre, demeuroit également & dans la ſuſpenſion d'eſprit ſur ce qu'il devoit croire, & dans l'irréſolution ſur ce qu'il devoit faire. Le parti qu'il prit, & le plus ſage qu'il pouvoit prendre, fut de ne point précipiter ſon jugement, & de laiſſer au tems le ſoin d'éclaircir la verité. L'affaire étoit auſſi ambiguë que délicate, & elle avoit beſoin d'informations exactes, pour démêler ce qui en étoit.

Déterminé à en faire l'examen, l'unique réponſe que le faiſeur de Memoire put tirer du Cardinal, fut qu'il pourvoiroit à ce qu'il avoit à faire. En effet, il envoya peu de jours après ſur les lieux un de ſes Grands-Vicaires, pour ſe mettre au fait, & voir tout par ſes yeux.

Pour comble de malheur les plaintes contre les deux Freres en queſtion allérent aux oreilles de M. de la Chétardie. Les mécontens lui firent voir ſur leurs épaules les traces de la ſanglante diſcipline qu'ils avoient reçûë, & en l'excitant à la compaſſion, l'excitérent à l'indignation. Quelque innocent que fût M. De La Salle, leur recit le rendit le principal objet de l'indignation de M. le Curé de S. Sulpice ; perſuadé que le Superieur des Freres étoit le premier mobile de tout ce qui ſe faiſoit chez eux, il lui raporta comme à la cauſe premiere les mortifications indiſcretes & cruelles dont on ſe plaignoit. Ce préjugé changea ſon cœur à l'égard du pieux Inſtituteur. Il ne le regarda plus du même œil, il perdit toute confiance en lui, & paſſa de la plus grande eſtime, au mépris, de l'amitié la plus déclarée à l'indifference ; & même pendant quelques mois il rompit avec lui, renvoya ſes Diſciples, & ferma les Ecoles. Il eſt vrai, que quelques années après il rendit aux Freres ſes bonnes graces ; mais il

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

ne rendit à leur digne Superieur, ni ſa premiere confiance, ni ſon ancienne protection, ni ſa bourſe qui auparavant étoit ouverte pour les beſoins de ſa Communauté. Deſorte que le Serviteur de Dieu abandonné de ſon meilleur ami & du plus grand zélateur des Ecoles Chrétiennes, fut obligé d'aller tenter fortune & chercher un meilleur ſort ſur une autre Paroiſſe, ainſi que la ſuite va l'aprendre. Cependant Monſeigneur l'Archevêque demeuré incertain & inquiet ſur ce qu'il devoit penſer, prit toutes les meſures convenables pour démêler la vérité. Afin de préparer ſon jugement, il réſolut d'établir une eſpece d'Inquiſition ſur le lieu où les fautes avoient été commiſes. M. Pirot fut l'Inquiſiteur qu'il députa pour l'examen de cette affaire. Le Grand-Vicaire emploïa environ un mois à faire ſes informations en venant un jour de chaque ſemaine tenir le Scrutin, & interroger chaque Frere en particulier. De peur de donner lieu à la ſurpriſe, & afin de forcer, pour ainſi dire, la verité de venir juſqu'à lui, il obligea les Freres de lever la main avant que de parler. La précaution étoit ſage, mais elle n'étoit pas néceſſaire dans une Maiſon où régnoient la ſincerité, la candeur, & le reſpect pour les Superieurs. Des gens accoutumez à faire leur coulpe, & à publier en pleine Communauté les moindres fautes, dans le deſſein de ſe deshonorer & de s'attirer de la confuſion & de la honte, n'avoient pas beſoin de prêter ſerment pour rendre témoignage à la verité. Des enfans accoutumez à découvrir à leur bon Pere avec naïveté & ſimplicité les moindres mouvemens de leur cœur, à lui révéler toutes leurs miſéres, & à le rendre confident de leurs tentations, & de tout le ravage que les vices, les paſſions, & l'amour propre, pouvoient faire dans leur intérieur, n'étoient pas gens à parler contre leur conſcience. M. De La Salle étoit de retour dans ſa maiſon, lorſque commencérent les ſourdes menées de ſon ennemi ou de ſon rival déguiſé; & il vit d'un œil reſpectueux, d'un cœur ſoumis, & d'un air égal & tranquille, le tribunal d'Inquiſition qui étoit élevé dans ſa maiſon. Il ignoroit quel en étoit le ſujet, qui en étoit l'occaſion & le principe, & qu'elle devoit en être la fin, & il ne fit pas le moindre mouvement pour le ſçavoir. L'amour propre mort en lui (autant qu'il le peut être ſur la terre dans les grands ſerviteurs de Dieu) n'excita en ſon ame, ni curioſité, ni murmure, ni inquiétude ſur tout ce qu'il voyoit. Son ſilence fut admirable dans une occaſion où il auroit été à tout autre impoſſible de le garder. Il ne parla à aucun Frere de ce qui ſe paſſoit à ſes yeux; il ne demanda à aucun dequoi il s'agiſſoit, & quoiqu'il vît le mécontentement marqué ſur le viſage de tous; quoiqu'il lui fût ſi facile de ſçavoir tout ce qui ſe paſſoit, & d'être le confident des dépoſitions ſecrettes, il ne s'informa de rien. Son ſilence fermoit même la bouche à ſes enfans, & ſa retenuë ne leur permettoit pas de s'ouvrir à leur pere, & de lui découvrir qu'il étoit lui-même l'objet de l'Inquiſition, & qu'on lui préparoit ſans doute quelque humiliante caſtatrophe. M. Pirot eut le talent de tenir ſes informations dans un ſilence impénétrable, perſonne ne parloit de ce qui ſe faiſoit, ni de ce qui ſe diſoit; perſonne ne rendoit compte des interrogations qu'on lui avoit faites, & des réponſes qu'il avoit renduës; perſonne même n'étoit tenté de s'en informer, & ſi quelqu'un l'eût fait, le Superieur lui eût fermé la bouche, tant étoit grand ſon reſpect pour les Superieurs. L'ancien Profeſſeur de Sorbonne chargé ſeul de cette affaire, n'en donnoit la commiſſion à perſonne, & ne s'aſſocioit perſonne dans les enquêtes qu'il faiſoit. Seul Juge & témoin, Commiſſaire & Secrétaire, il écrivoit de ſa main les dépoſitions qu'il recevoit, & ſcelloit ſous le ſceau d'un grand ſecret les divers témoignages

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

qu'il ramaſſoit avec ſcrupule. Il acheva ſa viſite & ſes Scrutins, ſans que M. De La Salle ſçût quel en étoit le deſſein, & ſans qu'il s'aviſât de vouloir ſonder les motifs d'un procedé ſi peu ordinaire.

Les informations ne ſe trouvérent pas conformes au raport fait à Son Eminence, à la réſerve des plaintes ſignées par les trois mécontens ; rien du Mémoire ne ſe trouva vrai. Bien plus, le Grand Vicaire demeura édifié de l'ordre, de la paix & de l'union qui regnoient parmi les Freres ; bien loin de reconnoître dans la Maiſon de l'Inſtitut ce lieu de deſordre, de révolte & de diſcorde, dont on lui avoit fait la peinture avec des couleurs ſi noires.

M. Pirot au fait ſur toutes choſes, pouvoit ſe deſabuſer par ſes yeux, & diſſiper par la lecture des dépoſitions qu'il avoit reçues, le nuage que la calomnie avoit formé contre le Superieur des Freres dans l'eſprit de Son Eminence. Le fit-il ? C'eſt ce qu'on ignore. Son raport ayant été auſſi ſecret que ſon Scrutin, on ne peut dire au juſte s'il fut favorable ou défavorable au Pieux perſecuté : ſi l'on en jugeoit par la concluſion, il paroîtroit que le Commiſſaire prît parti contre le témoignage de ſes yeux & de ſes oreilles en faveur de l'accuſateur, & qu'il aima mieux croire que la verité ne. lui avoit pas été révélée à lui-même, que de ſoupçonner de fauſſeté la dépoſition d'un témoin au-deſſus de toute exception, & qui en ſe faiſant Partie contre M. De La Salle donnoit à ſon accuſation un ſi grand poids par l'éclat de ſon mérite, par l'autorité qu'il avoit dans Paris, & par ſa réputation, que rien ne pouvoit le balancer. Ainſi, ſelon toutes les aparences, le Commiſſaire fut entraîné par le crédit de la Partie du S. Inſtituteur, & par la vraiſemblance de ſes préjugez : ou il n'eut pas aſſez de fermeté pour ſoutenir l'innocence reconnuë contre la faveur du puiſſant adverſaire qui l'attaquoit, ou ce qui eſt plus probable & plus juſte de croire, l'Inquiſiteur faiſant droit ſur les plaintes ſignées de la main des mécontens contre les deux Freres prépoſez, dont le fond étoit vrai, crut que cette dépoſition tomboit à la charge de M. De La-Salle, & qu'il devoit être regardé comme le complice des deux coupables, & comme tel être dégradé avec eux, dépoſé, & déclaré incapable de gouverner la nouvelle Communauté.

Toutes fois, quand même M. De La Salle eût mérité d'avoir part au blâme dont on noirciſſoit la conduite des deux Freres qu'il avoit mis en place, il paroîtroit que la faute n'avoit pas de proportion avec le châtiment qu'on lui deſtinoit. On auroit pû, ce ſemble, avant que de lui faire porter la honte de ſa dépoſition, l'avertir avec charité d'aſſaiſonner du ſel de la ſageſſe les corrections qui ſe faiſoient dans ſa maiſon, d'y modérer les pénitences & d'interdire les indiſcretes. Il auroit, ce ſemble, fallu faire eſſai de ſa docilité à ſuivre les ſages avis des Supérieurs, & ne point deſeſpérer de la correction d'un homme a qui on n'en avoit encore jamais fait ni ſur ce ſujet, ni ſur aucun autre : Il étoit étonnant qu'on voulût ſur de ſimples ſoupçons, diffamer un homme qui avoit été diſtingue peu d'années auparavant à l'Archevêché, & dont M. de Noailles lui-même avoit voulu honorer la vertu, en le gratifiant ſur tout ce qui interreſſoit ſa Communauté, & en lui accordant tous ſes pouvoirs par raport à l'adminiſtration des Sacremens. Après tout, quand il auroit été vrai, que M. De La Salle eût introduit dans ſa Communauté les pénitences qui avoient donné lieu aux indiſcretions des Maitres, & aux plaintes de deux ou trois mécontens, le ſaint Inſtituteur auroit pû juſtifier cette pratique par l'uſage des plus ſaintes & les plus anciennes Communautez. Il auroit pû en trouver des exemples dès l'onziéme ſiécle dans le célébre Mona-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

ſtére du deſert de Font-Avellane dans le Diocèſe d'Eugubio que conduiſoit le Cardinal Pierre de Damien, & dans les conſtitutions de l'Ordre du Mont-Carmel, & dans pluſieurs autres. C'eſt ce Cardinal qui raporte lui-même dans la vie de Saint Rodulphe Evêque d'Eugubio, un des grands Pénitens de ſon ſiecle, qu'entre ſes autres auſtéritez étonnantes, quand il revenoit avec ſes Confreres les Hermites de Lucéo.. en Umbrie, *il ne venoit jamais au Chapitre ſans y prendre la diſcipline, ou la recevoir : & que ſa joye étoit parfaite, quand il la recevoit, non-ſeulement de la main d'un, mais de deux Freres.* *Chap. 3.*

Le même Pierre de Damien raporte un fait tout ſemblable à celui qui fut le ſujet des plaintes du dernier Novice mécontent ; mais qui eut un effet fort différent. » Il y avoit dans ce même Hermitage, dit Pierre de Damien, un Frere qui ſortoit » ſouvent de ſa cellule ſans ſujet, par légereté & diſſipation. Jean, Prieur de cet » Hermitage, après lui en avoir fait une correction ſévére, l'en fit rudement châ- » tier à force de coups. Le coupable en reprenant ſes habits, ayant parlé avec » arrogance, le Superieur commanda qu'on le dépoüillât, & qu'on recommen- » çât le châtiment. Ce qui arriva ſix fois de ſuite. Enfin pour la ſeptiéme fois ayant » reçû une bonne diſcipline, il devint ſage, & dit en reprenant ſes habits : *Voilà* » *le Diable qui s'en va : Voilà celui qui aſſiegeoit mon cœur, & qui le lioit, qui prend* » *la fuite, & qui me laiſſe en liberté. Deſormais je vais obéir à mon Supérieur.* *Ibid. ch. 5.*

Pierre de Damien raporte qu'il a uſé lui-même de ce châtiment à l'égard d'un jeune Religieux qui pouſſoit trop loin l'abſtinence. Il raporte encore au Chapitre II. de la vie de Saint Dominique, *que ce Saint ne manquoit jamais, quand il venoit au Chapitre, de ſe dépoüiller pour y recevoir la diſcipline.* *Opuſc. xv. cap. 14. de ſac. Congr. Inſtit.*

La vie de Saint Romuald nous fournit un exemple bien étrange de corriger les fautes par de pareils châtimens ; car il l'exerça ſur ſon propre Pere. Celui-ci après s'être retiré dans un Monaſtere pour y faire pénitence de ſes péchez, ayant pris le deſſein de le quitter, & de retourner au ſiecle, Saint Romuald ſon fils qui en fut informé, entreprit un grand voyage pour l'aller trouver, & étant arrivé au Monaſtere de Saint Sever proche Ravenne, où ſon Pere demeuroit, il uſa d'une autorité Supérieure à ſon égard & d'une ſévérité qui parut ſurprenante, mais qui lui fut ſalutaire, car il lui mit les fers aux pieds, l'enferma dans une priſon, & le châtia par de rudes coups. Une action ſi condamnable par elle-même fut le mouvement d'une inſpiration extraordinaire ; comme l'événement le prouva, car Serge Pere de Saint Romuald revint à lui, reconnut ſa faute, reçut des faveurs particulieres de Dieu, & mourut avec grande édification. C'eſt ce que raporte le Cardinal Pierre de Damien dans ſa vie.

On lit dans l'Hiſtoire generale de la Réforme des Carmes-Déchauſſez, un fait qui a aſſez de raport à ceux qui donnerent ſujet aux plaintes dont nous parlons. (*L. 4. de l'Hiſt. générale des Carmes Déchauſſez, chap.* 31.) » Un jour, dit l'Hiſ- » torien, que le P. Vicaire étoit ſorti du Convent de Nôtre-Dame-du-ſecours » d'Altomir, avec un Frere profez, il ne demeura dans la maiſon que les Freres » Novices, avec un Frere Convers qui avoit fait profeſſion, & qui durant deux » jours qu'il gouverna ce Convent uſa d'une autorité auſſi abſoluë, que s'il eût été » le General de tout l'Ordre. Dès le premier ſoir qu'il préſida à la Communauté, » il fit la correction des coulpes, ſelon la coutume, après la collation, où n'ayant » épargné perſonne, il reprit un chacun ſelon ſon zéle & la lumiere que Dieu lui don- » na. Mais afin de n'oublier rien de ce qu'il penſoit être du devoir de ſa Charge, » il leur fit une exhortation dans laquelle il leur repreſenta leurs devoirs. Ces Ac- *Chap. 13.*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

» tes de Juriſdiction ne furent pas ſuffiſans pour ſatisfaire le zéle de ce bon Frere » qui vouloit exercer pleinement ſon autorité. Dans cette penſée il commanda à » tous les Religieux de ſe diſpoſer à recevoir de ſa main la diſcipline ; & les » voyant tous préparez, il commença à en décharger avec beaucoup de rigueur » de très-rudes coups durant l'eſpace d'un *Miſerere* & d'un *De profundis* deſſus » leurs épaules découvertes. Ces innocens reçurent cette fâcheuſe mortification » avec autant d'humilité, que ſi le Frere Convers qui les traitoit de la ſorte, eût » été le Provincial qui les eût viſitez, & qui leur eût fait ſouffrir une ſemblable » pénitence de leurs pechez. Auſſi ils étoient ſi éloignez d'en murmurer ou de » s'en plaindre, qu'ils n'en voulurent pas parler au Pere Vicaire, lorſqu'il fut » de retour.

Voilà un fait ſemblable à celui qui fut mal-à-propos le principe de la grande perſécution ſuſcitée contre M. De La Salle à deux exceptions près. La premiere, que cette correction étoit en uſage dans la réforme du Mont-Carmel & autoriſée par les Conſtitutions. La ſeconde, que tous ces fervens Novices du deſert d'Altomir furent ſi mortifiez, qu'il n'y en eut pas un ſeul qui ſe laiſſât aller aux murmures & aux plaintes contre ce Frere, qu'un zele aſſez indiſcret avoit armé de la diſcipline pour en fraper rigoureuſement ſes Confreres. On peut pourtant dire pour juſtifier le zele de ce bon Frere, que ſe croyant dans l'abſence des Supérieurs & des Préfets plus anciens que lui, le premier du Monaſtere, il croyoit qu'il étoit de ſon devoir d'en faire l'office, & de faire ce que le Supérieur auroit fait. En effet, le même Hiſtorien (*L. 5. c. 18. n. 11.*) en parlant de la rigoureuſe obſervance du Couvent de Nôtre Dame-du-ſecours, fondé au lieu de la Grotte de la V. Catherine de Cardonne, raporte que le Supérieur les jours de Ferie à la fin de Matines, donnoit à tous les Religieux la diſcipline, pour ſatisfaire aux négligences qu'ils pouvoient avoir commiſes à l'Office divin. Tout le monde ſçait auſſi que ſelon la Régle de ſaint Benoît, & les Canons du Concile d'Agde, il étoit ordonné de faire fuſtiger les Religieux réfractaires & deſobeïſſans, & que le Moine Gotheſcalq fut condamné pour ſes erreurs à cette pénitence par treize Evêques dans le Concile tenu à Quercy ſur l'Oiſe en 849. Voici les termes du Canon du Concile d'Agde tenu en 506. *Can.* 38. *Qu'on en uſe de même à l'égard des Moines, & ſi les paroles ne ſuffiſent pas pour les corriger, qu'on y employe auſſi les verges.*

Ces exemples montrent que quand il auroit été vrai que M. De La Salle eût donné lieu aux pénitences indiſcretes, qui furent l'occaſion des plaintes que firent deux ou trois mécontens, ſa faute qui n'auroit eû pour principe qu'un excès de ferveur, auroit ſuffiſamment été corrigée par un avis des Supérieurs. C'étoit par conſéquent tomber dans un plus grand excès de ſévérité que celui qu'on lui reprochoit, que de vouloir la lui faire expier par une honteuſe dépoſition. Mais puiſque ſur le témoignage des Freres qui ont preſque toûjours vécu avec leur ſaint Inſtituteur & qui vivent encore, il n'avoit donné lieu à ces indiſcretes pénitences, ni directement ni indirectement, qu'il n'en avoit jamais été ni l'Auteur, ni l'Approbateur, que même elles avoient été faites à ſon inſçû & en ſon abſence, étoit-il permis ſur de ſimples ſoupçons de l'en accuſer devant les premiers Supérieurs, & de le faire condamner à deſcendre de ſa place comme un homme outré, ſans tête & ſans conduite. C'eſt pourtant ce qui fut fait, & le ſervice que ſon ancien ami & protecteur lui rendit ſous prétexte de pieté & de zele.

CHAPI-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

CHAPITRE XIX.

M. De La Salle eſt condamné ſans avoir été écouté. On choiſit un autre Eccleſiaſtique pour le ſubſtituer en ſa place. M. Pirot dans la maiſon du Noviciat pour inſtaller le nouveau Supérieur, mais il y trouve une opoſition invincible de la part d s Freres.

MOnſieur De La Salle vit finir la viſite du Grand-Vicaire du même œil, qu'il l'avoit vûë commencer ; ſans le moindre mouvement de curioſité pour en ſçavoir le ſujet, ſans inquiétude ſur ce qui en avoit été l'occaſion & le motif, & ſans la moindre crainte de ce qui en ſeroit la ſuite. M. Pirot qui ne pouvoit pas cacher ſa venuë dans la maiſon à celui qui en étoit le Chef, n'eut point de peine à en celer le deſſein à un homme qui n'examinoit point la conduite de ſes Superieurs, & qui reſpectoit infiniment leurs démarches. Cette viſite faite au mois de Novembre de l'année 1702. le pieux Inſtituteur crut qu'il étoit de ſon devoir d'aller ſaluër Son Eminence, & de lui rendre de très-humbles actions de graces des attentions qu'elle montroit pour ſa Communauté. Le Prélat qui n'avoit pas perdu pour le Serviteur de Dieu tout ce fond d'eſtime & d'affection qu'il avoit eû, malgré les faux raports dont on avoit ſçû le prévenir, le reçut comme à l'ordinaire, avec de grands témoignages d'amitié.

Un accueil ſi flâteur promettoit, ce ſemble, à l'homme de Dieu un traitement favorable, & ſembloit lui annoncer une heureuſe iſſuë de la viſite de M. Pirot, & lui répondre en même tems de la continuation des bontez de M. l'Archevêque.

C'eſt ici où paroît dans tout ſon jour l'humilité profonde, la ſoumiſſion aveugle, & la mort parfaite du vieil homme dans M. De La Salle. C'eſt ici un de ces momens critiques de la vertu où la veritable éclate, & l'imparfaite laiſſe apercevoir ſes défauts. Quand l'homme pris au dépourvû, & lorſqu'il s'y attend le moins, ſe voit tout-d'un-coup la victime de la calomnie, de l'injuſtice & de la perſecution ; ah ! qu'il lui eſt aiſé de ſe montrer l'enfant d'Adam, en permettant à ſa bouche quelques ombres de révolte contre des ordres durs & humilians ; quelques traits de plainte contre ſes ennemis déclarez ou couverts, ou au moins à ſon cœur quelque reſſentiment & quelque murmure. Ah ! qu'il eſt difficile, même aux plus vertueux, de ne pas marquer ſur leur vilage, dans ces rencontres ſi mortifiantes, quelque atteinte de chagrin & de peine. Ah ! qu'il eſt difficile de ſe voir dans le même moment accuſé & condamné, ſans aprendre pourquoi, ſans avoir été convaincu, ſans avoir même été écouté.

Aux plus grands criminels on fait lecture de l'Arrêt qui les condamne, & on ne leur laiſſe pas ignorer les crimes qui l'ont merité. Cependant M. De La Salle condamné ſans être oüi, entendit ſortir de la bouche qui venoit de lui faire des complimens gracieux, la Sentence de ſa dépoſition, & ſe vit rejetté avec honte d'un Prélat né doux & bienfaiſant, qui lui avoit toûjours été très favorable, & dont il avoit reçû toutes les marques d'honneur, d'eſtime & d'affection, qu'un ſimple Prêtre peut recevoir d'un des premiers Princes de l'Egliſe. Le Serviteur de Dieu ſentit dans ce moment, qu'il falloit que M. l'Archevêque eût été terri-

I. M. l'Archevêque déclare à M. De La Salle, qu'il a ſubſtitué en ſa place un autre Supérieur. Admirable humilité du Saint Homme.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

blement prévenu, & que la calomnie qui a un ſi libre accès dans les Palais des Grands, avoit eû aſſez de crédit pour ſurprendre la religion de ce Cardinal. Mais comme ſon ami ancien & déclaré étoit l'ennemi ſecret qui l'avoit deſſervi, il ne connut pas celui à qui il avoit cette obligation. Ou plûtôt diſtrait ſur les cauſes ſecondes, il adora la conduite de Dieu, & écouta en ſilence avec un profond reſpect & avec reconnoiſſance Jeſus-Chriſt dans ſon Archevêque lui prononcer cette Sentence : *Monſieur, vous n'êtes plus Supérieur, j'ai pourvû vôtre Communauté d'un autre.* Ces paroles, ſous un aſſaiſonnement de douceur & de politeſſe, formoient une Sentence fort humiliante : c'étoit lui dire à peu près, & avec la
Ez. 21. proportion qui doit être miſe entre les rangs & les dignitez, ce que le Prophête Ezechiel diſoit de la part de Dieu à l'impie Sedecias : *Deſcendez de vôtre place*, mettez-vous au plus bas rang : vous occupez le premier, & il ne vous convient pas. Vous êtes à la tête d'une Communauté, que vous ne ſçavez pas gouverner. Vôtre propre intérêt, & celui de l'œuvre à laquelle vous avez donné naiſſance, demande qu'on vous ſubſtituë un Superieur plus ſage, pour la conduire. L'Arrêt de dépoſition que prononça Son Eminence, de ſon ton tranquile & moderé, contenoit le ſens caché du Commentaire que nous en faiſons, comme il eſt aiſé de le voir dans ce qui a précédé, & dans ce qui va ſuivre. M. De La Salle n'étoit pas homme à ne le pas apercevoir & ſentir ; & c'eſt cette pénétration qui rehauſſe le merite de ſon humble acquieſcement à ſa dépoſition, qui fut auſſi prompt, que fut ſoudain & imprévû l'Arrêt qui la lui aprît. Il auroit pû s'informer des motifs de ſa répudiation, des ennemis qui l'avoient ſollicitée, & demander d'être oüi ſur faits & articles. Il lui auroit été facile de juſtifier ſa conduite, & de montrer que ſa dépoſition n'étoit fondée que ſur de faux ſoupçons, ſur des plaintes qui ne le regardoient pas en perſonne, & ſur des fautes dont on ne pouvoit avec juſtice le rendre reſponſable.

Il ſçavoit qu'il avoit à faire à un Juge bon & bienfaiſant par caractere, qui ne le condamnoit que malgré lui, qui auroit écouté avec plaiſir ſes deffenſes, & qui lui ayant toûjours été très-favorable, portoit un fond d'inclination à lui rendre juſtice. Mais l'humble Jesus qui avoit écouté en ſilence ſa condamnation injuſte, comme prononcée par le Pere Eternel, & qui s'y étoit ſoumis avec la douceur d'un Agneau qui ſe tait quand on l'égorge, ne lui avoit pas donné cet exemple, & ne lui avoit pas apris à faire l'Apologie de ſa conduite. Ainſi le Serviteur qui vouloit en tout reſſembler à ſon Maître, ne rompit le ſilence, que pour rendre graces à ſon Juge, & après l'avoir fait avec une jubilation de cœur peinte ſur ſa face, il ſe retira de ſa preſence, plus tranquille & plus content qu'il ne s'y étoit preſenté.

Après tout, la couronne qu'on lui ôtoit, n'étoit compoſée que d'épines ; la ſuperiorité dont on le dépoüilloit, ne lui avoit attiré juſqu'alors que des croix, des ignominies, des perſécutions ; & c'étoit le ſeul endroit par lequel elle paroiſſoit aimable au Serviteur de Dieu. A tout autre, elle eût été inſuportable, & l'amour propre n'auroit pû s'en accommoder. Jamais M. le Cardinal ne pouvoit faire au Superieur des Freres une faveur plus deſirée, que de lui retirer la conduite de ſa Communauté pour la confier à un autre. Jamais ſon ennemi deguiſé, ne pouvoit lui rendre un plus grand ſervice, que de s'en charger lui-même, & de le mettre à ſes pieds. Cet homme ſi prudent & ſi clairvoyant, ne ſçavoit pas ſans doute que c'étoit prendre ſon rival par l'endroit le plus flâteur, ſeconder ſon amour pour la vie humble & cachée, & favoriſer ſon horreur pour la premiere place. Que de

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

tentatives n'avoit pas fait l'humble Superieur pour ſe procurer le repos auquel on le condamnoit avec honte? Un repos ſi favorable à ſon attrait pour l'oraiſon continuelle, pour la ſolitude, pour la pénitence, & pour l'union intime avec Dieu, lui paroiſſoit une anticipation du repos éternel.

De retour à ſa Communauté, il n'ouvrit pas la bouche ſur ce qui s'étoit paſſé. Il ne fit confidence à perſonne de ſa diſgrace; & ſans chercher dans ſes plus chers Diſciples un ami fidele, non pour ſe conſoler, mais pour lui faire part de ſes joyes, il alla aux pieds de Jeſus-Chriſt, le ſuplier de confirmer lui-même la dépoſition, que ſon Miniſtre avoit prononcée, & de la rendre éternelle. En attendant cet heureux moment qui ne tarda pas à venir, le Serviteur de Dieu ſe comportoit dans la maiſon, comme à l'ordinaire, & ne laiſſoit échaper ni ſur ſon viſage, ni dans ſes paroles, ni dans ſa conduite, aucun ſigne qui pût ſervir de préſage, ou de ſoupçon, de ce qui devoit arriver.

M. Pirot voulant achever ſa commiſſion ſur le lieu où il l'avoit commencée, & exécuter par lui-même la Sentence qu'il avoit miſe dans la bouche du Prélat, fit avertir M. De La Salle par un homme de confiance, du jour qu'il avoit choiſi pour aller inſtaller le nouveau Superieur & le faire recevoir par les Freres. C'étoit aſſurément mettre ſa vertu à la derniere épreuve; ou plûtôt, le Grand-Vicaire vouloit la mettre dans tout ſon éclat, en l'obligeant d'ouvrir lui-même la porte à ſon compétiteur. Il falloit que le Commiſſaire comptât bien ſûrement ſur la ſoumiſſion du coupable qu'il avoit fait condamner, pour lui ordonner d'être preſent lui-même à l'éxécution de l'Arrêt qui l'avoit dépoſé de la ſuperiorité. Ce témoignage de confiance ſervant de témoignage à la vertu du perſécuté, ne ſembloit-il pas prouver ſon innocence & juſtifier ſa conduite?

II. M. Pirot fait avertir M. De La Salle du jour qu'il avoit choiſi pour inſtaler le nouveau Superieur. Admirable ſoumiſſion du S. Homme.

Le Grand-Vicaire avoit raiſon de compter ſur la parfaite obéïſſance du S. Prêtre; car il exécuta ſon ordre avec toute la ponctualité qu'il pouvoit deſirer; & de plus, avec un ſecret & une circonſpection qui faiſoit voir, que s'il ne poſſedoit pas la ſageſſe du monde, il étoit rempli de celle de Dieu. L'unique moyen de faire réüſſir le deſſein de M. Pirot, étoit de le tenir ſecret, & de n'en donner aucun ſoupçon dans la maiſon; car pour peu que les Freres euſſent entré en défiance, qu'on ne vouloit les aſſembler, que pour les rendre ſpectateurs de la dépoſition de leur Superieur, le Grand-Vicaire n'auroit pas trouvé la ſoumiſſion qu'il attendoit. Il étoit même à craindre, que des enfans tous fort affectionnez & attachez à leur Pere, ne rejettaſſent des ordres qui leur paroîtroient ſi contraires à ſon honneur & à leur ſalut, & que M. Pirot ne commît l'autorité de M. l'Archevêque, en leur donnant de ſa part avec empire, un Supérieur qu'ils n'avoient point élû, qu'ils ne connoiſſoient point, & qui étoit à leur égard un homme ſans caractere. Il étoit ſûr que M. Pirot qui avoit trouvé dans le cours de ſa viſite, tant de ſimplicité, de candeur & de ſoumiſſion parmi eux, la verroit finir par le ſcandale & la confuſion, s'il parloit de leur donner pour Paſteur un Etranger. Si l'humilité du S. homme le rendoit inſenſible à ſa dégradation publique, l'amour & la confiance que les Freres avoient pour lui, ne leur euſſent jamais permis de la ſouffrir, & tous étoient diſpoſez à plûtôt laiſſer la maiſon vuide, que d'y voir inſtaller à la honte de leur bon Pere, un autre Superieur. Toutes les brebis étoient réſoluës de ſe diſperſer, plûtôt que de changer de Paſteur, ou de quitter le Diocèſe pour ſe raſſembler dans un autre, où il leur eût été libre de vivre ſous ſa conduite.

Le ſilence étant donc ſi néceſſaire pour faire réüſſir la choſe, le S. homme tint le deſſein projetté ſi ſecret & ſi caché, qu'il ne fut pas poſſible à aucun Frere de le

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

ſoupçonner. Sans leur rien dire, ni de la nouvelle viſite que devoit faire M. Pirot, ni de ce qui en étoit le ſujet, ni de ce qui en devoit être l'iſſuë, il prit ſes meſures pour qu'il fût reçû avec l'honneur & le reſpect dû à ſa place ; & afin que les Freres ſe trouvaſſent aſſemblez à ſon arrivée, comme fortuitement & ſans aucun deſſein, il dit à ceux de Paris, & à ceux qui auroient pû ſortir, de ſe trouver preſens à la maiſon après Vêpres, ſans leur dire pourquoi : & le dit d'un air d'indifference propre à écarter toute curioſité & tout ſoupçon. D'ailleurs, l'obéïſſance aveugle pour leur S. Inſtituteur, qui regnoit parmi eux, ne leur permettoit pas de faire aucune réflexion ſur ſes commandemens. Le ſeul article ſur lequel ils n'avoient pû ſe réſoudre de conſentir à ſes deſirs, étoit celui-là même ſur lequel on devoit leur donner des ordres.

III. M. Pirot fait en vain tous ſes efforts pour faire recevoir des Freres le nouveau Supérieur qu'il leur amenoit.

— S'il avoit été aiſé de les ſurprendre, il ne le fut pas de changer leurs cœurs. Fâchez d'avoir été les dupes de leur grande ſimplicité, quand ils ſçûrent le ſujet qui les avoit raſſemblez contre leur intention, ils ſe réſolurent de n'être ni les miniſtres, ni les témoins de la dépoſition honteuſe de leur Superieur, qu'ils regardoient comme leur Ange Tutelaire. D'abord ils ne furent pas peu ſurpris d'entendre dans la cour à quatre heures du ſoir le premier Dimanche de l'Avent après Vêpres, le bruit d'un Caroſſe. Ils le furent encore davantage, quand ils virent entrer M. Pirot accompagné d'un Prêtre qui leur étoit inconnu. Mais quel fut leur étonnement, quand ils aprirent de la bouche du Grand-Vicaire, que cet inconnu étoit un Superieur nouveau qu'il venoit inſtaller à la place de leur Saint Inſtituteur !

Alors M. Pirot vit des gens déconcertez, & leur douleur peinte ſur leur viſage lui dit aſſez qu'il aportoit le trouble dans une Maiſon très-tranquille & très-unie, en y amenant un nouveau Chef, dès qu'aſſis ſur le fauteüil qui lui étoit préparé, il fit l'ouverture du deſſein qui l'amenoit. En vain commença-t-il ſon diſcours par les loüanges de leur ancien Superieur, pour aboutir à l'éloge du nouveau qu'il leur preſentoit ; en vain tâcha-t-il de diſpoſer les Freres à recevoir celui-ci avec le reſpect dû à l'autorité qui l'envoyoit ; en vain eſſaïa-t-il de gagner leur confiance pour ce nouveau venu ; en vain voulut-il leur inſpirer de l'inclination pour ſa perſonne, en rehauſſant l'éclat de ſon merite ; en vain leur voulut-il faire eſperer ſous un nouveau gouvernement une ſituation plus heureuſe, & leur faire entrevoir les douceurs d'une vie plus commode, moins pauvre, moins pénitente, moins gênée, ſous un Chef moins auſtere, plus complaiſant & plus compâtiſſant à la foibleſſe humaine. Des cœurs liez par les nœuds de leur vocation & par les attraits de la Grace à celui qui les avoit engendrez en Jeſus-Chriſt ; des gens qui avoient pour leur Pere un cœur d'enfant ; des Diſciples qui ne croyoient pas que leur Maître ſpirituel eût ſon ſemblable ſur la terre, n'étoient pas diſpoſez à accorder leur confiance à un Inconnu. Ces hommes accoutumez à reſpecter J. C. dans la perſonne des Superieurs, & à ſe ſoumettre aux ordres les plus fâcheux, n'étant pas de caractere à reſiſter, à ſe mutiner & à ſe révolter, cherchérent dans leurs larmes une défenſe naturelle, & dans leurs humbles remontrances les moyens d'empêcher l'execution de la Sentence qu'on venoit leur intimer. En tout cas, ceux qui n'étoient point liez par des vœux, avoient la porte de la Maiſon ouverte pour en ſortir, & laiſſer en ſortant la liberté au nouveau Superieur de ramaſſer de nouvelles brebis, pour en compoſer un nouveau troupeau, propre à être conduit par de nouvelles Loix. Ceux qui avoient fait vœu d'obéïſſance à M. De La Salle, regardant ce vœu comme perſonnel, je veux

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

dire comme attaché à ſa perſonne, ne ſe croyoient pas en obligation de rendre la même ſoumiſſion à un Chef qui n'étoit point de leur Corps, qu'ils n'avoient point choiſi, qu'ils n'avoient point demandé, qui n'avoit ni leur eſprit, ni leurs manieres, qui ne connoiſſoit ni leurs coutumes, ni leurs uſages; qui étoit peu propre à maintenir la diſcipline & les Régles de la Maiſon; qui pouvoit encore moins en ſoutenir l'auſterité & en donner l'exemple. Ainſi tous, ſans ſe parler, formoient déja dans leur cœur la réſolution de ſe retirer, & de laiſſer le nouveau Superieur ſeul dans la Communauté, ſi on vouloit inſiſter ſur la dépoſition de M. De La Salle.

Cependant comme la prudence de M. Pirot lui inſpira de ne pas parler d'abord du changement de Maître, & de tâcher de gagner le cœur des Diſciples de M. De La Salle, en le comblant de loüanges devant eux, il fut écouté avec grand plaiſir, tandis qu'il fit l'éloge du S. Inſtituteur, & qu'il dit à ſon honneur, qu'étant l'homme que Dieu avoit choiſi pour commencer une œuvre ſi utile à l'Egliſe, il lui étoit glorieux de l'avoir conduite avec ſageſſe juſqu'au jour preſent. Mais lorſque prenant la couronne de loüanges qu'il venoit de mettre ſur la tête de l'Inſtituteur, pour la tranſporter ſur celle du nouveau Supérieur, il voulut s'étendre ſur ſon mérite, ſur ſa vertu, & par un tour d'Orateur aſſez commun, ajouter qu'il n'oſoit pas dire à ſon avantage tout ce qu'il en ſçavoit, parce qu'il craignoit d'offenſer ſa modeſtie & ſon humilité; le Grand-Vicaire s'aperçut que les Freres fort contents de la premiere partie de ſon Panegyrique, étoient fort diſtraits ſur la ſeconde, & ne l'écoutoient pas volontiers.

Cependant il faloit en venir à la concluſion; & puiſque le but du diſcours étoit l'inſtallation du nouveau Supérieur, il faloit intimer le choix qu'en avoit fait Son Eminence & l'ordre de le recevoir. Ici parut encore la ſageſſe de M. Pirot; car ſans vouloir publier ſi ouvertement le decret, il le fit entendre adroitement, & il tâcha de préparer les cœurs à s'y ſoumettre avec joïe, en diſant que celui qu'il preſentoit méritoit toute leur eſtime & leur confiance, & qu'ils devoient lui rendre toute ſorte d'obéiſſance. C'en étoit aſſez dire à des gens attentifs & en garde contre la propoſition qu'on venoit leur faire. A peine fut-elle prononcée, qu'un des principaux Freres s'aprocha reſpectueuſement de M. Pirot, & lui dit avec modeſtie, que les Freres avoient un Supérieur, & qu'ils le prioient de ne point parler d'en donner un autre.

M. Pirot ſentit par ce prélude la ſcêne qui alloit s'ouvrir; mais comme il étoit engagé, & qu'il ne vouloit pas perdre le fruit de ſes Scrutins, ni laiſſer ſans effet la Sentence qu'il avoit tirée de la bouche de Son Eminence contre les inclinations de ſon cœur, il continua ſon diſcours ſans rien répondre, en repouſſant doucement avec la main le Frere qui lui parloit, pour lui faire ſigne de ſe retirer.

Le Frere qui portoit la parole pour tous demeura tranquille de ſon côté, & immobile en ſa place. M. Pirot ſans s'émouvoir parla plus ouvertement des ordres qu'il venoit executer, & de l'obligation de s'y ſoumettre. Le Député de la Communauté en élevant le ton, répéta plus haut ce qu'il avoit dit d'une voix baſſe. L'ancien Profeſſeur de Sorbonne qui étoit accoutumé au bruit des Ecoles, ſans ſe déconcerter ſe hâtoit de terminer un diſcours qui n'avoit pour but qu'une agréable reception du Supérieur de ſon choix, & de faire commandement à la Communauté de lui rendre la même obéiſſance qu'elle rendoit à Monſieur De La Salle: les autres Freres qui craignoient cette concluſion, ſe preſ-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

ſérent de leur côté de l'arêter ſur les lévres de celui qui alloit la prononcer, en ſe joignant au premier qui avoit élevé la parole en leur nom. Ils ne ſouffroient pas peu de ce qu'ils entendoient, & ils avoient beſoin de toute leur vertu pour ſe contenir dans le devoir, & ne point ſortir du reſpect que méritoit celui qui leur parloit. Enfin, perdant patience, & ſuccombant à la force de leur affliction, comme des enfans qui voyent leur Pere arraché d'entre leurs bras, ils unirent leur voix pour reclamer contre l'arrêt qu'on vouloit leur intimer; tous ſe récriérent qu'ils n'avoient point d'autre Supérieur que Son Eminence & M. De La Salle.

M. De La Salle eſt le ſeul Superieur que nous voulons, nous n'en voulons point d'autre; c'eſt l'unique réponſe que le Commiſſaire entend. Les Novices en joignant leur voix à celle des Freres, groſſiſſent le bruit avec le nombre des ſuffrages; & tous d'une voix unanime interjettent apel de la Sentence de M. l'Archeque mal informé, à M. l'Archevêque mieux informé, & ſe promettent que s'ils ont l'honneur d'être écoutez d'un Prélat doux, bon & équitable, il leur rendra lui-même juſtice conformément à l'inclination de ſon cœur, en révoquant ſa déciſion. M. Pirot interrompu par les cris & par les plaintes des affligez, parut enfin déconcerté par ce concert unanime des enfans qui redemandoient leur Pere. Etonné de voir dans une ſi grande union les membres & le Chef, de voir dans les Diſciples une ſi grande attache à leur Maître, il ſentit la fauſſeté des raports qui lui avoient été faits du peu de concorde & de ſubordination qu'il y avoit dans cette maiſon, & il commença à ſe repentir d'avoir été trop crédule. M. De La Salle ſpectateur de cette ſcêne, & qui attendoit l'heureux moment de voir ſa dépoſition la terminer, ſouffroit plus que les Freres; mais par un principe contraire. Ce que ceux-ci craignoient, il le deſiroit. Fâché de la réſiſtance qu'on faiſoit à l'autorité Superieure, il impoſa ſilence & il parla à ſon tour pour engager les Freres à obeïr. Tout autre ordre que l'humble Superieur eût donné aux Freres eût été executé auſſi-tôt & à la lettre, & M. Pirot eût vû dans l'exemple de leur ſoumiſſion, qu'un homme qui ſçavoit ſi-bien ſe faire obeïr, ſçavoit mieux gouverner qu'on ne lui avoit dit; mais de recevoir un autre Superieur en ſa place, c'eſt ce qu'ils ne pouvoient entendre; & ils ſe croyoient tous en droit de ne point démordre de leur refus. A leur avis, c'étoit vouloir détruire l'Inſtitut que de leur ôter l'Inſtituteur; c'étoit vouloir donner un Curateur à des enfans qui avoient encore leur Pere.

N'eſt-ce pas une cruauté, diſoient-ils, de vouloir arracher de la mammelle de la mere l'enfant qu'elle a engendré, lorſqu'elle veut le nourir, & qu'elle en eſt capable? Qui aura grace pour nôtre œuvre, ſi elle eſt refuſée à celui qui en eſt l'Auteur? Qui retrouvera le talent de nous conduire, ſi nôtre Fondateur l'a perdu? Depuis quand l'eſprit de Dieu l'a-t'il abandonné, pour paſſer à un autre? On ne veut nous faire changer de Supérieur, que pour changer le Gouvernement; on ne veut changer le Gouvernement, que pour y introduire de nouvelles loix, de nouvelles manieres, un nouvel eſprit: peut-être pour en altérer la diſcipline, en affoiblir l'auſterité & la pénitence. C'eſt-à-dire, qu'on veut nous rendre plus mouls, plus tiedes, plus diſſipez, plus immortifiez. En voulant nous donner un nouvel Etre, on prétend détruire le nôtre, & nous allons ceſſer d'être ce que nous ſommes, réguliers, retirez du monde, partiſans de la pauvreté, & les Diſciples d'un Dieu crucifié, ſi on nous retire le Maître qui nous a inſpiré l'amour de ces vertus, qui en ſoutient la pratique par ſon exemple, & qui nous obtient par ſes prieres, la grace de l'imiter.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

En vain, dirent-ils à M. De La Salle, ferez-vous usage de vôtre autorité sur nous, pour nous obliger à nous y soustraire. En vain, nous commanderez-vous par obeïssance de ne vous plus obeïr ; c'est pour vous obeïr en tout & toûjours, que nous refusons de vous obeïr sur cet article : enfin tous firent leur protestation qu'ils quitteroient leur état, si on leur enlevoit celui qui étoit né leur Supérieur.

M. Pirot voyant que M. De La Salle n'avoit rien gagné, reprit la parole & parla avec plus de force ; & afin de la revétir d'une autorité plus respectable, il montra & lut tout haut, le Jugement de Son Eminence, signé de sa main qui établissoit le nouveau Superieur. Cette lecture en achevant de consterner les esprits, augmenta la douleur, & n'apaisa pas le bruit. Tous surpris de nouveau qu'on eût noirci leur Superieur auprès de M. l'Archevêque jusqu'à ce point, firent succéder à l'étonnement, l'indignation contre les auteurs de la calomnie & de la persécution ; & se croyant en droit de suspendre leur obéïssance, à un decret que l'imposture avoit surpris de la bouche plûtôt que dû cœur d'un Prélat toûjours disposé à justifier l'innocence, crurent qu'ils agiroient conformément à ses intentions, s'ils en refusoient l'execution.

Ce fut alors que le Maître des Novices, qui avoit par ses imprudences formé l'orage qui tomboit sur M. De La Salle, voulut entrer en cause, & plaider pour lui-même en plaidant pour son Supérieur. L'amour propre pouvoit assez le lui inspirer, puisque sa conscience lui reprochoit qu'il étoit le coupable des indiscretions qu'on punissoit si sévérement sur le Serviteur de Dieu, qui en étoit innocent : aussi paya-t-il cher la liberté qu'il prenoit : C'étoit à lui à s'humilier & à faire aveu public de ses fautes ; c'étoit à lui à crier qu'il étoit le Jonas qui avoit excité la tempête, & à demander qu'on le jettât hors de la maison, ou au moins hors du Noviciat, & qu'on exerçât sur lui toute la rigueur de la peine, afin d'apaiser la tempête. Il lui convenoit de parler en posture de criminel, pour demander pardon & pénitence, & non pas de faire l'office d'Avocat ; aussi ne le fit-il pas long-tems ; car quelque modéré qu'eût parû jusqu'alors M. le Grand-Vicaire, il sentit son cœur ému ; & en fermant la bouche à ce Défenseur indiscret, il lui reprocha avec force qu'il étoit l'auteur du trouble, & la principale cause du desordre. Ensuite le feu du Grand-Vicaire s'augmentant, il s'arma d'une sainte indignation, & ajouta dans l'impétuosité de son zele : *Quoi ! vous osez parler, vous indigne, indigne de la Charge que vous avez ?*

M. Bricot qui étoit un grand jeune homme Lionnois, fort surpris de voir tourner à sa honte une scéne préparée pour sa gloire, ne souffroit pas peu de ce qu'il voyoit & de ce qu'il entendoit. Ce nouveau Superieur choisi par M. Pirot & nommé par Son Eminence, se voyoit rejetté des Freres d'une voix unanime. Il en étoit déconcerté : Qui ne l'auroit pas été en semblable occasion ? Venu pour être spectateur de la dépositon de M. De La Salle, & pour monter ensuite dans sa place, il n'étoit pas peu mortifié de servir d'ombre pour rehausser la vertu d'un Maître, dont tous les Disciples se faisoient les Panegyristes. Ainsi pour finir un spectacle qui lui paroissoit trop long & dont il étoit déja fort ennuyé, il pria en habile homme M. Pirot de laisser aux Freres le Superieur qu'ils desiroient. Il ne cherchoit qu'à sortir d'une maison dont on pouvoit lui donner les clefs, mais dont on ne pouvoit pas lui ouvrir les cœurs.

M. Le Grand-Vicaire qui avoit crû pouvoir finir cette affaire aussi facilement qu'il l'avoit commencée, insistoit sur l'execution de la Sentence qu'il avoit lûë ; &

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

ne croyant pas qu'il fût de ſon honneur, non plus que de celui de Son Eminence, de ſortir ſans la voir acceptée, il employa toute ſa ſcience pour montrer aux Freres l'obligation de s'y ſoumettre. Comme des Enfans attachez à leur Pere ne ſe laiſſent pas perſuader aiſément, qu'on ait droit ou raiſon de demander leur conſentement pour ſa proſcription & ſon banniſſement ; l'ancien Profeſſeur de Theologie perdoit ſon tems & ſes argumens à vouloir prouver aux Freres, qu'ils devoient, à la honte de leur ancien Superieur, recevoir le nouveau. Ils employoient auſſi à leur tour tout ce qu'ils ſçavoient dans l'art de bien dire, pour engager M. le Grand-Vicaire à ſuſpendre l'execution de l'ordre qu'il leur ſignifioit, & à leur accorder le tems de ſuplier Son Eminence de le révoquer, perſuadez qu'elle ne manqueroit pas de le faire auſſi-tôt qu'elle ſeroit informée, qu'on avoit ſurpris ſa Religion. Cette eſpece de diſpute entre le Grand-Vicaire qui vouloit avant que de ſortir conſommer ſa commiſſion & inſtaller le nouveau Supérieur, & les Freres qui demandoient leur renvoi vers M. l'Archevêque, pour plaider en ſa preſence leur cauſe plûtôt que celle de M. De La Salle, dura près d'une demie heure.

Cette tragedie paroiſſoit bien longue à celui qui en étoit le ſujet & le ſpectateur. Son viſage marquoit qu'il ſouffroit plus de la réſiſtance des Freres, que de l'ignominie publique qu'on venoit lui faire de la part de l'autorité ſupérieure. Comme il la reſpectoit infiniment, & qu'il recevoit ſes ordres comme ceux du Ciel, il paroiſſoit confus de voir ſes diſciples former des apels, & demander des délais pour l'execution d'un ordre qui lui étoit ſi agréable. Sans que l'amour propre prît en lui aucune part à la joye que pouvoit naturellement lui donner la conſtante fidélité de ſes enfans, il ſentoit ſon cœur affligé de ne les voir pas auſſi dociles que lui, & auſſi paſſionnez pour ſa dépoſition qu'il l'étoit lui-même. De tems en tems il ouvroit la bouche pour apuyer ſur ce que M. Pirot diſoit, & obliger les Freres de terminer l'altercation par une humble ſoumiſſion, mais inutilement. Sur cet article, les Freres ſe croyoient diſpenſez d'obéïr. L'obéïſſance même qu'ils lui avoient promiſe, leur ſervoit de tître contre ſa demande. Puiſque nous vous avons promis obéïſſance, diſoient-ils, nous ſommes dans l'obligation de nous ſoumettre à vôtre conduite ; & cette obligation nous en fait une autre, de vous maintenir dans la ſuperiorité ; car à qui obéïrons-nous, ſi vous n'êtes plus en place ? C'eſt à vous, & non à un autre, que nous avons fait vœu d'obéïr. L'autorité même qui veut vous ſubſtituer un étranger pour nous gouverner, en rompant nôtre vœu, nous laiſſe libres, & nous ouvre la porte d'une maiſon dans laquelle nôtre promeſſe nous renfermoit. Si le vœu eſt libre & un acte de pur choix, il nous eſt permis de ne plus obéïr à un autre, d'abord qu'on nous fait la loi de ne plus obéïr à celui auquel nous l'avons promis. En rentrant donc dans les droits de nôtre premiere liberté, nous vous déclarons que nous en voulons faire uſage, en refuſant un Maître qu'on veut nous donner malgré nous, & à l'égard duquel nôtre vœu ceſſe de nous obliger.

Ce diſcours aprit à M. Pirot qu'il n'y avoit rien à gagner ſur des gens qui fondoient leur réſiſtance ſur des principes de pieté, & qui autoriſoient de leur vœu d'obéïſſance fait à M. De La Salle, le refus qu'ils faiſoient du nouveau Superieur. Il ſortit donc après avoir épuiſé toutes ſes raiſons. M. De La Salle en le reconduiſant, le pria d'attendre tout du tems, & lui promit qu'il ſçauroit bien ranger les Freres à leur devoir, & les amener à la ſoumiſſion. « C'eſt ce que « vous ne devez pas promettre (repliquérent à l'inſtant des gens qui en avoient tant fait,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

» fait, & qui étoient échauffez) nôtre réſolution eſt liée à nôtre vœu, l'une » dépend de l'autre, & l'une comme l'autre eſt une excluſion pour le nouveau » Superieur. Si malgré nôtre réſiſtance on l'introduit dans la maiſon, il y pourra » amener de nouveaux ſujets qui lui promettront obéïſſance, il la trouvera li- » bre; car quant à nous, nous ſortirons avec celui à qui nous l'avons pro- » miſe.

Cette repartie plus vigoureuſe que les précedentes acheva de perſuader à M. le Grand-Vicaire, qu'il n'y avoit rien à gagner ſur des enfans dont le Pere poſſédoit les cœurs. Il deſeſpera même que le tems pût jamais y aporter du changement. Toutes les meſures qu'il prit dans la ſuite, aboutirent à ſe retirer avec honneur d'une affaire où ſa trop grande confiance pour le perſécuteur de M. De La Salle l'avoit ſi mal à propos engagé. Toutefois aigri d'avoir vû en vain ſon autorité compromiſe, il fit entendre à Son Eminence que le deshonneur en rejalliſſoit ſur la ſienne, & qu'il devoit apeſantir ſon bras ſur les refractaires. Mais que faire? En fait d'autorité, quand on l'a pouſſée trop loin, & que l'uſage qu'on en a fait, n'a pas eû de ſuccès; quel reméde? y a-t'il moyen de ſoumettre à ſon empire des gens qui peuvent s'y ſouſtraire, & qui peuvent en changeant de lieu, ſe choiſir un Maître?

Voilà ce que gagna le zélateur de l'œuvre de Dieu, qui croyoit pieuſement qu'elle n'étoit pas bien entre les mains de M. De La Salle, & qu'il falloit à ce corps, pour qu'il ſe portât bien, une autre tête. Il ſe crut trop, & il ſe trompa en ſes penſées. Sa prudence fut auſſi courte, que ſon zéle fut faux; & l'un & l'autre furent de mauvais guides qui menérent M. Pirot dans un labyrinthe dont il ne ſçavoit comment ſortir. Enfin après bien des réflexions, on vit bien qu'il falloit laiſſer les choſes dans l'état où elles étoient. Il ne fut pas difficile d'opter un de ces deux partis, ou de renverſer le nouvel Inſtitut, ou d'en laiſſer le gouvernement à ſon Inſtituteur. D'anéantir un ouvrage qui étoit viſiblement de Dieu, qui paroiſſoit ſi utile à l'Egliſe, & ſi néceſſaire à la pauvre jeuneſſe, c'étoit un parti violent & pernicieux, que M. le Cardinal avec ſon conſeil n'étoit pas capable d'écouter. L'Auteur du Procès fait à M. De La Salle en auroit lui-même apellé; car il eſtimoit infiniment les Ecoles Chrétiennes, & ce n'étoit que par une fauſſe prévention que l'Inſtituteur n'étoit pas propre à donner à cet ouvrage ſa derniere perfection, qu'il avoit excité le tumulte contre lui. Il aimoit encore mieux voir M. De La Salle à la tête de ſon œuvre, que de la voir renverſer, & il auroit été inconſolable lui-même, s'il eût vû le nouvel Inſtitut détruit. Un homme d'une ſi grande pieté n'auroit pû ſurvivre à ſa ruïne, & ſeroit mort de douleur, s'il en avoit été la ſeule cauſe.

Tout le monde concluoit donc que quand il ſeroit vrai que M. De La Salle ne gouvernoit pas ſa maiſon comme il auroit été à deſirer, il valloit mieux la laiſſer ſubſiſter & croître ſous ſa conduite, que de la voir renverſer en le chaſſant. Toute la difficulté fut de pourvoir aux moyens de ſauver les aparences, & de faire rendre à l'autorité légitime les reſpects qui lui étoient dûs, & les marques de ſoumiſſion qu'on devoit attendre de la part des Freres, en les laiſſant en poſſeſſion de leurs droits & de leur Superieur. Il falloit pour le ſuccès d'une affaire ſi délicate, un homme auſſi prudent & auſſi éclairé que M. de la Chétardie. Il l'entreprit, & il la termina heureuſement, comme on va bien-tôt le voir, en y employant M. l'Abbé Madot, maintenant Evêque de Chalons ſur Saone.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

CHAPITRE XX.

Le tumulte s'apaiſe, M. De La Salle reſte en place, les Freres demeurent dans leur premier état, leur paix ſe fait à l'Archevêché. Le perſécuteur n'ayant pas reüſſi par la voye d'accuſation auprès des Superieurs Eccleſiaſtiques, en ménage une autre auſſi dangereuſe, qui eſt de jetter de la zizanie parmi les Freres, & de leur inſpirer du dégoût pour leur Superieur & pour ſon gouvernement.

1. Les intrigues de l'adverſaire du ſerviteur de Dieu, ſe découvrent & font bruit à Paris.

CEtte derniere viſite de M. Pirot dans la maiſon du Noviciat, ayant eu plus d'éclat que les précedentes : on ſçut enfin à Paris à quel deſſein l'ancien Profeſſeur de Sorbonne avoit fait des Scrutins, & les avoit tenus ſi ſecrets. On ſçut le peu de ſuccès qu'avoit eu l'intrigue conduite avec tant d'art & de précaution, & on commença à en ſoupçonner l'Auteur. La connoiſſance qu'on en eut, ſervit aux vrais amis de M. De La Salle, & à ceux qui affectionnoient ſon œuvre, à prendre les meſures néceſſaires pour détromper Son Eminence, & à contre-balancer à l'Archevêché le crédit qu'y avoit celui qui en vouloit au Serviteur de Dieu. C'eſt ce que nous aprenons d'une lettre que le Curé de Villers du Dioceſe de Paris écrivit alors à un Curé de la ville de Laon en Picardie, dont voici la Copie.

» Je n'ai pas été moins touché, ni moins ſurpris que vous, Monſieur, des » nouvelles que vous m'avez apriſes de M. De La Salle ; comme je ne l'honore » & ne l'eſtime pas moins que vous, j'ai pris & prends toute la part qu'on peut » prendre à la peine qu'on lui a faite ; je me ſuis donné l'honneur de l'aller voir, on » ne peut être plus édifié que je le ſuis de ſa conſtance, de ſa fermeté, de ſa » reſignation parfaite, & de ſon abandon entier à la Providence. Je ne vous ap- » prens rien de nouveau en vous parlant de ſes vertus, ce n'eſt pas d'aujourd'hui » que vous connoiſſez ſon rare mérite. J'ai vû M. le Cardinal & M. Pollet, & » j'eſpere qu'avec le tems, Son Eminence reviendra des impreſſions qu'on lui a » données contre M. De La Salle. Il n'y a rien du Quiétiſme, on l'accuſe ſeu- » lement d'être trop auſtére envers ſes Freres, d'exercer des penitences trop » rigoureuſes, & d'y être tellement attaché, qu'il n'en veut rien rabattre : on » a tâché de le faire paſſer dans l'eſprit de Monſeigneur le Cardinal, pour un » homme peu capable de conduite, & ſur-tout pour un homme extrêmement » attaché à ſon ſens, qui ne ſe conduit lui & ſes Freres que par ſon propre » eſprit. Son grand crime, à ce que j'ai pû découvrir, vient de ne ſe pas conduire » re par l'eſprit de M. *** il voudroit entrer dans la régie & dans la conduite » intérieure de ſes Freres, & c'eſt ce que juſqu'à preſent M. De La Salle lui a » refuſé. Je ne ſçai trop qu'elle ſera la fin de cette affaire ; car vous ſçavez aſ- » ſez quel eſt l'eſprit de M. *** c'eſt la principale Partie de M. De La Salle, » & s'il étoit d'accord avec M. *** il auroit bon marché de l'Archevêché ; deux » ou trois Novices ſont ſortis de chez M. De La Salle, & ſe ſont plaints des » mauvais traitemens qu'ils prétendoient y avoir reçûs. M. *** a groſſi leurs » plaintes, a fait de nouvelles perquiſitions, a dreſſé des Mémoires, & les a » preſentez à Son Eminence ; & ſur ce, Monſeigneur le Cardinal a député M. » Pirot un de ſes Grands-Vicaires, pour aller faire ſa viſite chez M. De La Salle,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

» & interroger les Freres, ce qui eſt arrivé trois ou quatre fois ſucceſſivement ; » & dans une autre viſite, il leur a mené de la part de Son Eminence, M. l'Abbé Bricot pour être leur Superieur ; ſur ce mot de Superieur, tous les Freres » ſe ſont récriez qu'ils avoient un Superieur qui étoit M. De La Salle, & qu'ils » n'en reconnoiſſoient point d'autre que lui & Son Eminence ; là-deſſus M. Pirot s'eſt retiré. Il y eut depuis pluſieurs entre-vûës particulieres chez M. Pirot, » tant de M. De La Salle que des principaux Freres. Enfin, huit jours après » M. Pirot retourna chez M. De La Salle avec ledit Abbé, prêcha les Freres, » leur fit mille promeſſes, & entr'autres qu'on n'innoveroit rien, qu'ils garderoient toûjours leur régle, qu'on ne leur ôteroit point M. De La Salle ; mais » qu'il falloit obéïr & recevoir ledit Abbé pour Superieur, qu'ils auroient toûjours la conſolation d'avoir M. De La Salle, & que ledit Abbé n'iroit chez » eux qu'une fois le mois. Ils le reçurent à ces conditions, ou du moins ils ne » reſiſtérent pas comme la premiere fois ; & ſi le proverbe eſt, *que celui qui ſe » tait, ſemble conſentir*, ils ont bien conſenti à l'élection de cet Abbé, puiſque » pas un des Freres ne dit un mot. Voilà où en ſont les choſes à preſent, on ne » croit pas qu'elles puiſſent durer, & on eſpere que cela n'aura pas de ſuite. On » a fait un premier pas, & on veut le ſoutenir pendant quelque tems ; tout ce » qui ſe peut faire, eſt de ménager les momens favorables, pour eſſayer de détromper Son Eminence, & pour faire valoir toutes les bonnes qualitez de M. » De La Salle ; c'eſt à quoi j'ai déja travaillé, & ce que je pourſuivrai dans toutes les occaſions que la Providence me fera naître, je lui dois cette juſtice, » & au ſurplus, la part que vous y prenez m'engage encore à m'y porter avec » plus de zele. » On voit par cette lettre quels étoient les motifs des accuſations qu'on avoit formées contre M. De La Salle, & quel fond on y devoit faire. Tout ſon crime conſiſtoit à ne vouloir rien relâcher des régles qu'il avoit établies dans la maiſon avec la participation des Freres. La prétenduë deſunion qu'on avoit dit régner parmi eux, ſe trouvoit démentie par ce concert unanime de voix & de ſentimens, qui avoit fait voir qu'ils n'avoient tous qu'un cœur & qu'une ame.

En effet, M. Pirot quoique mécontent du peu de ſuccès qu'avoit eu ſa commiſſion, & irrité d'avoir trouvé dans les Freres de l'oppoſition à ſes volontez, ne put pourtant s'empêcher de leur rendre juſtice, & de dire en rendant compte à Son Eminence, de ce qu'il avoit fait, *que ſi tous les inférieurs étoient auſſi attachez à leurs Superieurs, que les Freres l'étoient à M. De La Salle, les Communautez ſeroient un Paradis, & qu'on n'y verroit plus que des Saints.* Il ajouta qu'il avoit mis en œuvre tout ce qu'il avoit de ſcience & d'art à manier les eſprits pour les faire conſentir au changement du Superieur ; mais en vain, & que plus il avoit fait d'efforts pour deſunir les enfans du Pere, plus il avoit ſervi à les lier à lui. M. le Cardinal ſentit par ce raport qu'il avoit été ſurpris, qu'il n'auroit pas dû ſe prêter ſi facilement au ſervice d'un faux zéle ; que ſon cœur avoit eu raiſon de prendre parti en cette rencontre, en faveur d'un homme qui avoit toujours eu ſon eſtime, & de contredire par un fond de répugnance la Sentence qu'il avoit portée contre lui, entraîné par le poids des accuſations & par le mérite de l'accuſateur.

Il ſentit auſſi que la procédure qu'on avoit gardée contre l'innocent coupable avoit quelque choſe d'odieux, qu'elle avoit été même conduite avec un peu trop de violence & de précipitation. Dans le fond il ne ſçut pas bon gré à ſon

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

Grand-Vicaire, de l'avoir engagé dans cette affaire, & de n'avoir pas ſçû démêler lui-même dans les Scrutins qu'il avoit faits, le faux des accuſations intentées contre le ſerviteur de Dieu. Toutes ces réflexions chagrinérent M. l'Archevêque, & en le jettant dans l'embarras, lui laiſſérent un fond d'indiſpoſition pour la nouvelle Communauté. Il trouva fort extraordinaire que de ſimples Freres euſſent aporté du retardement à recevoir ſes ordres, & euſſent diſputé avec ſon Grand-Vicaire.

Après tout, le deshonneur de cette mauvaiſe affaire tomboit ſur celui qui en étoit le Promoteur. Il auroit dû au moins alors ſe deſabuſer lui-même, & reconnoître qu'il s'étoit trompé, en s'imaginant que M. De La Salle n'avoit pas l'art de bien gouverner, & encore moins celui de ſe faire aimer. Il auroit dû ſe convaincre qu'il avoit trompé, en imputant à la Communauté nouvelle un eſprit de diſcorde & un dégoût de vocation. Au moins les yeux de ſon eſprit devoient-ils s'ouvrir, & lui faire voir que c'étoit à tort qu'il avoit rendu un Superieur abſent reſponſable des fautes de ſes deux diſciples indiſcrets, & qu'il étoit obligé de réparer à l'Archevêché, l'honneur de celui qu'un zéle trop ardent & précipité l'avoit engagé à diffamer? Comment donc ſe faiſoit-il qu'un homme ſi éclairé pût encore ſe faire illuſion à lui-même, & ne pas voir qu'il étoit de ſon devoir d'apaiſer la tempête qu'il avoit excitée? C'eſt ce qui étonne : mais n'eſt-ce pas l'ordinaire, que ceux qui ſont ſi prudens à leurs propres yeux, & qui croyent que toute la ſageſſe eſt renfermée dans leur tête, en manquent eux-mêmes, & ſe deshonorent par des indiſcrétions & des deffauts de conduite très-réels & très-palpables, tandis qu'ils en reprochent des ombres & des aparences aux plus grands amis de Dieu.

Telle étoit la diſpoſition de celui dont nous parlons. Le peu de ſuccès de ſon intrigue, ne ſervit qu'à le confirmer dans ſes ſentimens contre M. De La Salle. Plein de ſes préjugez, il ne crut ni s'être trompé, ni avoir trompé. Agiſſant de bonne foi, & par zéle du plus grand bien, il s'imaginoit être en ſûreté; & ſa conſcience tranquille ſur tout le tumulte qu'il avoit cauſé, ſans lui reprocher aucune faute, lui rendoit un témoignage conſolant, & le flâtoit qu'il n'avoit cherché que Dieu, en voulant chaſſer M. De La Salle de ſa propre maiſon. Ainſi ſans ſe rebuter du premier échec qu'avoit eu ſon entrepriſe, il ſe ſervit en habile homme de cette diſgrace même pour parvenir à ſes deſſeins, en faiſant entendre à Son Eminence que l'opoſition des Freres à l'execution de ſes ordres, étoit ſuggerée par celui-là même qui avoit intérêt de ſe conſerver en place. Le tour étoit malin & capable d'inſpirer au plus puiſſant Prélat du Royaume, l'envie de pouſſer à l'extrêmité des gens ſimples & ſans malice, des enfans affectionnez à leur Pere, dont tout le crime étoit de ne vouloir pas ſouſcrire bruſquement à ſa condamnation, dans l'eſperance que le délai diſſiperoit les nuages de la calomnie, & feroit tôt ou tard éclater ſon innocence. Cependant ſi cette nouvelle accuſation contre M. De la Salle n'eut pas tout ſon effet, elle l'eut en partie; ſi M. le Cardinal ne la crut pas, on la crut dans le monde. Le bruit qu'on en ſçut répandre dans le public, indiſpoſa les crédules contre les Freres & contre leur Superieur. On dit même alors que le Parlement voulut connoître de cette affaire, pour obliger les Freres à donner toute ſorte de ſatisfaction à leur premier Superieur, ou pour en venger le refus; mais que M. de Noailles qui dans le fond n'avoit pas perdu la haute eſtime qu'il avoit conçûë de la vertu de M. De La Salle l'empêcha. Au reſte, en vain l'Auteur de l'intrigue avoit-il voulu ſe-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

ſire M. De La Salle reſponſable de la réſiſtance que M. Pirot avoit eſſuyée de la part des Freres, le Cardinal l'en crut parfaitement innocent. Cet injuſte ſoupçon étoit même démenti par le raport que M. Pirot avoit fait de ce qui s'étoit paſſé ſous ſes yeux. Témoin de l'humilité & de la ſoumiſſion du ſerviteur de Dieu, auſſi-bien que de ſon zéle pour engager ſes diſciples à rendre une prompte obéiſſance à l'autorité Epiſcopale en accuſant les Freres, il avoit juſtifié leur Superieur. Il avoit rendu témoignage que M. De La Salle avoit employé tout le crédit qu'il avoit ſur l'eſprit de ſes diſciples, pour les engager à ſe ſoumettre; mais que cette réponſe unanime, qu'ils deſerteroient tous de la maiſon, ſi on y envoyoit un autre Superieur, lui avoit fermé la bouche. Enfin le Grand-Vicaire qui avoit entendu à la porte lorſqu'il ſortoit, la promeſſe que lui avoit faite M. De La Salle, de lui aſſujettir tous ſes diſciples, rejettée d'eux avec l'impetuoſité d'une bouche qui parloit de l'abondance du cœur, ne pouvoit pas admettre la nouvelle accuſation.

Jamais de ſon côté le pieux Inſtituteur ne s'étoit trouvé dans un ſi grand embarras. Quoiqu'il eût vû ſa Communauté tant de fois ébranlée, il ne l'avoit jamais vûë ſi proche de la chûte. Que faire pour l'apuyer & la préſerver de ſa ruine ? Il étoit ſans titre, & dépoüillé de toute autorité. S'il ſe rendoit aux inſtances des Freres qui ne vouloient point d'autre Superieur que lui ; il devenoit criminel, & paroiſſoit uſurper une place qui lui étoit interdite ; s'il ſortoit de la maiſon, il eût vû ſes Freres le ſuivre, & le rendre garant de leur deſertion. Dans une conjoncture ſi délicate, ne ſçachant quel parti prendre, il conſultoit le Ciel, & lui abandonnoit la deffenſe de ſa cauſe. Saiſi de peur d'un côté de voir en peu de jours le renverſement d'une œuvre qui lui avoit couté tant de peines ; conſolé de l'autre, par le ſouvenir de la main de Dieu, qui tant de fois l'avoit ſoutenuë contre les attaques fréquentes du monde & de l'enfer, il vivoit entre la crainte & la confiance. Après bien des réflexions & des prieres, perſuadé que M. le Cardinal n'avoit que de bonnes intentions, il eſpera tout de ſa bonté. Il ne s'agiſſoit que d'effacer les impreſſions fâcheuſes qu'il avoit reçûës ; & ſur-tout de lui faire une humble ſatisfaction de ce qui venoit d'arriver : La choſe ne parut pas impoſſible à l'homme de Dieu. M. l'Archevêque d'une part ſentoit qu'il avoit été trompé, & il n'étoit pas à ſe repentir d'avoir ouvert l'oreille à des raports faux. Il n'aprouvoit pas tout le procedé qu'on avoit tenu contre le Serviteur de Dieu. Il avoit même dit, qu'on avoit trop précipité cette affaire, & qu'on n'y avoit pas aporté toutes les meſures que la prudence exigeoit pour la terminer ſans éclat. De l'autre part, un homme auſſi humble qu'étoit M. De La Salle, ne marchandoit pas ſur le fait des humiliations. Il étoit toûjours diſpoſé à tenir la poſture d'un criminel contrit, en ayant les ſentimens, & même à mettre ſur ſon compte les fautes de ſes Diſciples. Dans cette diſpoſition il alla ſe jetter aux pieds de M. l'Archevêque, & fondant en larmes, il lui fit réparation d'honneur de la répugnance que les Freres avoient témoignée pour le Superieur nouveau, & il le ſuplia de ne l'en pas croire auteur. En proteſtant qu'il n'avoit rien négligé pour faire rendre à Son Eminence une obéïſſance prompte & aveugle, il prit Meſſieurs Pirot & Bricot, pour garans & témoins de la vérité du fait.

II. M. De La Salle vâ ſe proſterner aux pieds de M. le Cardinal pour lui faire amende honorable de la reſiſtance que les Freres avoient aportée à ſes ordres. Nouvel affront qu'il eſſuie.

M. le Cardinal prêt à aller à Conflans demeura dans un morne ſilence, quand il vit M. De La Salle à ſes pieds, ſoit qu'il fût attendri de la peine & de l'humiliation du S. homme, ſoit que la peine qu'il reſſentoit lui-même de tout ce qui étoit arrivé, lui fermât la bouche. Le Prêtre en ſpectacle reſtoit à terre proſter-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

né, devant la compagnie preſente, qui en avoit pitié, & l'Archevêque ſe taiſoit. Il partit même ſur le champ, & laiſſa le Serviteur de Dieu le viſage collé ſur le plancher qu'il arroſoit de ſes larmes, par un mouvement, ſoit d'indignation, ſoit de commiſération qui lui ôtoit la parole.

III. Les Freres tentent les moyens de radoucir l'eſprit de l'ennemi de M. De La Salle

M. De La Salle revenu à la maiſon ne laiſſa apercevoir aucune marque de la honte & du nouvel affront qu'il venoit de recevoir. En abandonnant à Dieu ſa cauſe, & celle de ſes Diſciples, il rentra dans ſon calme ordinaire. On ne le vit ni morofif, ni inquiet de ce qui devoit arriver ; & le ſeul avis qu'il donna aux Freres qui l'alloient conſulter, étoit d'obéïr. Cinq ou ſix jours ſe paſſerent dans cette ſituation. Durant cet intervalle, les Freres de Paris chez leſquels M. Pirot n'avoit point fait d'informations, parce qu'ils étoient occupez à leurs Ecoles, conçurent le deſſein de conjurer la tempête, en tâchant d'apaiſer celui qui l'avoit excitée. Ils ſçavoient que quoiqu'il eût de l'averſion pour M. De La Salle depuis quelque-tems, il n'avoit pas perdu ſon inclination pour l'Inſtitut, & ils vouloient tenter le moyen de le faire revenir de ſes préventions. L'entrepriſe étoit hardie, & ils couroient riſque en cette viſite de ſe laiſſer eux-mêmes entraîner dans les préjugez d'un homme, qui ſçavoit leur donner une impoſante couleur de vérité. Les Freres ne l'ignoroient pas. En vain, donc ils entreprenoient de lutter avec un Géant, dont ils ne pouvoient ni vaincre les raiſonnemens, ni ſoutenir la preſence. Cependant après avoir tous jeûné au pain & à l'eau la veille de leur viſite, & paſſé les uns après les autres la nuit en oraiſon, de leur propre mouvement & à l'inſçû de M. De La Salle, ils allerent voir ſon redoutable adverſaire. En gens prudens, ils diſſimulerent leur reſſentiment, parurent ignorer ſes deſſeins & ſes intrigues, & lui témoignerent une grande confiance. Après ce début, entrant en conférence, ils s'expliquerent ſur la réſolution qu'ils avoient formée de ſe retirer tous de la maiſon, s'ils y voyoient un autre Superieur que M. De La Salle. Pour concluſion, ils le ſupplierent d'employer le grand crédit qu'il avoit à l'Archevêché, pour obtenir la révocation de l'ordre qu'on leur avoit donné de reconnoître pour Paſteur un étranger qu'ils ne connoiſſoient pas, & qui ne les connoiſſoit pas, en la place de celui qui le premier leur avoit communiqué l'eſprit de grace.

On ne pouvoit faire un compliment plus deſagréable à un homme qui n'avoit pas abandonné ſon deſſein : Il fut offenſé au vif de la viſite & du diſcours, mais il n'oſa le paroître. On venoit lui demander en grace d'employer pour maintenir M. De La Salle en place, le crédit qu'il venoit de faire valoir pour l'en chaſſer. On le prioit de détruire lui-même ſon propre ouvrage, & d'aller faire le perſonnage d'interceſſeur, aprés avoir fait celui d'accuſateur. On lui ôtoit toute eſpérance de réüſſir dans ſes prétentions, & adroitement en montrant une fidélité inviolable pour ſon rival, on l'excluoit d'une maiſon où il ne vouloit entrer que pour dominer. Sa paix eût été bien-tôt faite avec M. De La Salle, ſi le ſaint homme eût voulu en tout prendre & ſuivre ſes avis, & le laiſſer dans la Communauté régner à ſa mode. Si le S. homme eût voulu l'avoir pour Maître, & ſe faire ſon docile Diſciple, il n'avoit qu'à ſe preſenter ; en faiſant vœu d'obéïſſance, il auroit vû ſon perſécuteur devenir ſon protecteur. Enfin ce diſcours étoit pour l'antagoniſte de M. De La Salle un reproche tacite de ſes faux préjugez, de ſes ſoupçons, de ſes raports, de ſa conduite, & de ſes intrigues ; & c'étoit vouloir l'obliger d'en faire l'aveu & la rétractation, que de vouloir l'engager à aller défaire à l'Archevêché tout ce qu'il y avoit fait. Toutefois ce diſcours ſi ſim-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

ple & ſi naïf, qui marquoit à l'extérieur tant d'eſtime & de confiance, avoit un fond d'éloquence caché : il étoit capable d'obliger le perſécuteur à mettre bas les armes. En effet, ſur ce qu'on lui diſoit, il n'avoit qu'un de ces deux partis à prendre, ou de pourſuivre le renverſement entier de l'Inſtitut, ou de ne plus troubler l'Inſtituteur dans ſon Office. Or il avoit trop de conſcience & de Religion pour être tenté ſur le premier, ſa pieté auroit été infiniment affligée de voir la ruïne de l'Inſtitut qu'il eſtimoit. Ainſi plus il fut mécontent du diſcours qu'on lui tenoit, plus il affecta de ne le pas paroître. Convaincu qu'il n'exciteroit dans la nouvelle Communauté que du bruit, tandis que M. De La Salle poſſederoit tous les cœurs, il vit bien qu'il n'avoit plus d'autre parti à prendre que de céder & d'attendre le moment favorable de lui débaucher des Diſciples ſi fideles. Cependant en cela même il voyoit ſa politique échouër ; car s'il avoit fondé le ſuccès de ſon intrigue, ſur un mécontentement prétendu des inférieurs contre leur Supérieur ; s'il avoit compté que ceux-là accablez ſous la peſanteur du joug que celui-ci leur impoſoit, ſeroient ravis de le ſecouër, il avoit ſenti ſa mépriſe. Ce qui étoit arrivé, & ce que l'on venoit de lui dire, lui faiſoit connoître juſqu'à quel point il s'étoit abuſé, & le rendoit confus d'avoir pouſſé les choſes ſi loin ſur de faux ſoupçons, d'avoir même compromis ſi mal-à-propos l'autorité ſupérieure qu'il avoit ſçû engager dans ſes préjugez.

Sa politique ainſi trompée lui inſpira ſur le champ un autre ſtratagême, pour venir à bout d'éloigner M. De La Salle. Ce fut d'abord de ſemer parmi les principaux Freres de l'indifférence pour leur Superieur, de les dégoûter de ſa conduite, & de les indiſpoſer contre ſa perſonne, enſuite de lui ſuſciter dans le monde des ennemis de tous côtez, afin qu'aſſiégé au-dedans & au-dehors il fût obligé de ceder la place & de ſe retirer. C'eſt en effet ce qui arriva, comme nous le verrons dans la ſuite. Pour commencer la premiere ſorte d'attaque, l'homme adroit, & qui ſçavoit ſe plier & joüer le perſonnage qu'il vouloit, parut apaiſé lorſqu'il eut entendu les Freres ; car d'abord il les avoit reçûs avec des yeux allumez, avec un viſage ſevere & un air mécontent & chagrin. Mais prenant enſuite un ton radouci & un extérieur plus gracieux, il leur dit avec une aparence de ſimplicité. « Vous n'y penſez pas ; vous êtes des innocens. M. De La Salle n'eſt « qu'un Chef arbitraire, que vous vous êtes donné, ou plûtôt qui s'eſt mis à vô- « tre tête pour vous gouverner. Il n'eſt pas un Supérieur Eccleſiaſtique. Quelle « juriſdiction a-t-il ſur vous ? Qui l'a établi vôtre Juge & vôtre Paſteur ? Par « quelle autorité s'érige-t-il en Maître ? » Les Freres pouvoient au moment lui fermer la bouche, en lui repliquant, que M. de Harlai lui avoit donné la permiſſion d'élever ſa Communauté, que M. de Noailles l'avoit confirmée par écrit, & l'avoit revétu de tous ſes pouvoirs. Ainſi ce début portoit à faux : mais pourſuivons. L'ennemi du Serviteur de Dieu ajoûta : en quel état avez-vous mis les choſes ? Vous avez, pour ainſi dire, craché au viſage de M. le Grand-Vicaire. Que puis-je faire ? Cependant il leur promit qu'il alloit travailler à concilier toutes choſes.

Les Freres, pour ne pas faire les choſes à demi, crurent qu'il falloit voir M. le Curé de S. Sulpice, & tâcher de l'engager dans leurs intérêts. Il eſt vrai qu'alors M. de la Chétardie prévenu contre M. De La Salle, n'étoit plus à ſon égard ce qu'il avoit été : jamais homme n'avoit paru plus ardent pour apuïer l'Inſtituteur & l'Inſtitut pendant quelques années. Il s'en déclaroit le Patron, le Défenſeur & le Pere nourricier. Toutefois, Dieu le permettant ainſi, M. de la

I V. M. De la Chétardie à la priere des Freres, tâche d'apaiſer M. l'Archevêque, & de gagner ſur lui de laiſſer le nouvel Inſtitut en poſſeſſion de ſon Supérieur & de ſes pratiques. Il met pour y réüſſir M. l'Abbé Madot en mou- vement.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

Chétardie avoit alors perdu preſque toute eſtime pour un homme qu'il regardoit comme un grand dévot, mais arrêté à ſon ſens, qu'il croyoit de plus d'un génie borné & outré, ſans pourtant perdre pour les Ecoles Chrétiennes ſon atrait & ſon zéle. S'il n'eût été queſtion que du Superieur des Freres, il l'eût abandonné à la perſécution, & l'eût laiſſé ſe démêler de l'affaire qui lui avoit été ſuſcitée, comme il eût pû ; car dans le fond il n'auroit pas été fâché de voir un autre en ſa place, qui ſe fût montré plus homme, moins auſtere & moins rigoureux, plus accommodant, plus façonné aux uſages du monde, & plus ſuſceptible des avis qu'on vouloit lui donner pour le bon gouvernement de ſa Maiſon & le bien de ſon œuvre ; mais il s'agiſſoit de l'intérêt des Ecoles Chrétiennes pour lequel il étoit ſaintement paſſionné ; & l'étenduë de ſes lumieres lui faiſoit voir dans ce qui étoit arrivé, & dans les diſpoſitions des Freres, qu'il falloit ou voir renverſer leur Societé, ou y laiſſer leur Superieur en place. Ainſi ce grand ami du bien, ce ſincere zélateur des Ecoles Chrétiennes, crut qu'il étoit de ſon devoir d'interpoſer ſon crédit, pour accommoder cette affaire à l'honneur de Son Eminence, & à l'avantage de l'Inſtitut. Le deſſein étoit grand, mais il n'étoit pas aiſé de trouver les moyens de le faire réüſſir ; & il falloit pour en venir à bout, un homme auſſi puiſſant & auſſi ſage que l'étoit M. de la Chétardie. On ne ſçait pas quel fut le temperament qu'il chercha pour accommoder cette affaire. Elle étoit délicate. Pour la terminer avec ſuccez, il falloit laiſſer aux Freres leur ancien Supérieur ; & cependant les obliger à faire réparation d'honneur d'avoir refuſé le nouveau. Deux Articles qui paroiſſoient de difficile accord, qu'il falloit pourtant pour l'honneur de l'autorité Epiſcopale, & pour l'avantage des Freres, concilier enſemble, & faire ratifier à l'Archevêché, & dans la nouvelle Communauté. M. de la Chétardie l'entreprit, & il y réüſſit, ſans que nous ſçachions par qu'elles voies.

Tout ce que nous vons, c'eſt qu'il mit en mouvement pour conduire une affaire ſi épineuſe, M. l'Abbé Madot demeurant alors dans la Communauté de S. Sulpice, & élevé depuis par ſon rare mérite à l'Evêché de Châlons ſur Saone. L'affaire ne pouvoit pas être en meilleure main, M. l'Abbé Madot avoit l'eſprit délié & inſinuant, le talent de bien parler & l'art de ſe rendre maître des cœurs. Quatre jours après la viſite que les Freres avoient renduë à M. le Curé de ſaint Sulpice, il vint ſeul en Caroſſe dès ſept heures du matin le jour même de la Conception de la très-Sainte Vierge à la grande Maiſon du Noviciat, pour faire le Scrutin des cœurs, pour ainſi parler, & ſonder les eſprits, afin de meſurer ſes projets d'accommodement ſur les diſpoſitions qu'il trouveroit.

Rien n'étoit plus prudent. Le but où il vouloit amener les Freres, étoit une ſoumiſſion pure & ſimple aux ordres de l'Archevêché. S'il ne gagnoit pas ce point, il avoit médité un tempéramment, qui pouroit les mettre en voïe d'aller au même but, en leur faiſant prendre un détour. Ce tempéramment étoit de leur promettre d'obtenir de laiſſer en place M. De La Salle, s'ils vouloient acquieſcer purement & ſimplement aux volontez de Son Eminence. S'il trouvoit les eſprits trop ſoupçonneux & en défiance que leur ſoumiſſion entiere ne fût fruſtrée de l'accompliſſement de la promeſſe, ſa derniere reſſource étoit de leur propoſer une ſoumiſſion conditionnelle. Or ce dernier point étoit celui où il ne vouloit venir que quand il auroit été obligé de ceder le terrain pied à pied ; mais réſolu de s'y retrancher, il ne doutoit pas que les Freres ne vinſent l'y chercher, & accepter les conditions de paix & les promeſſes de pardon qu'il faiſoit. M. l'Abbé Madot employa

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

ploya dans cette commiſſion quatre heures entieres, & toujours avec douceur, par voye de prieres, de remontrances, d'avis & de careſſes. Il n'y a ſortes de formes qu'il ne prît. Il n'y a ſortes de raiſons qu'il ne fit valoir. Il n'y a ſortes d'inconvéniens dont il ne fit une vive peinture. Jamais il ne montra mieux avec quelle adreſſe il ſçavoit manier le don de la parole que le Ciel lui avoit accordé. S'il ne prêcha point, & s'il ne fit point ſervir à l'avantage de ſa commiſſion un talent qui le diſtinguoit, c'eſt aparemment qu'il craignoit d'employer en vain ſon éloquence à l'égard d'une Communauté raſſemblée, & qu'il ſe promettoit d'en avoir meilleur marché en attaquant les membres chacun en particulier.

Etant entré dans la maiſon, ſans faire l'apel des Freres par le ſon de la cloche, il les prenoit où il les trouvoit, comme ſans deſſein formé, & tâchoit de gagner ſur eux dans une conférence familiere, ce qu'il n'eſperoit pas emporter dans un entretien public. Il parloit à ceux qu'il rencontroit : il entroit en diſcours avec un, avec deux : Il joignoit ceux-ci à deux ou trois autres. Il paſſoit d'un autre côté, où il en raſſembloit trois ou quatre nouveaux. En parcourant ainſi toute la maiſon, il les trouvoit tous & parloit à tous, ou le même langage, ou un nouveau, ſelon que la prudence lui inſpiroit. Dans ces entretiens familiers où l'eſprit & le cœur ſe joignent enſemble pour parler avec moins de contrainte & d'étude, il ſe montroit encore plus éloquent qu'en Chaire. Nulle figure de Rhétorique, nul tour d'éloquence, dont il ne fît un uſage ſimple & naturel. Tantôt il plaignoit M. De La Salle ; tantôt il déploroit ſon ſort & celui des Freres. Aux uns il faiſoit un portrait terrible des maux qui alloient ſuivre leur refus d'une ſoumiſſion parfaite : aux autres il donnoit de ſages avis pour ſe mettre à couvert de l'orage. Avec ceux-ci il compâtiſſoit aux peines de leur Supérieur, & il convenoit des inconveniens de ſa dépoſition. Avec ceux-là il uſoit de remontrances, & leur faiſoit entendre que leur devoir devoit l'emporter ſur leur attache à M. De La Salle. A tous il montroit combien étoit reſpectable l'autorité Epiſcopale. En leur décrivant la puiſſance du Prélat qu'ils avoient offenſé, il travailloit à leur en imprimer la crainte ; & en finiſſant par le portrait de ſon caractere doux & bon, il leur faiſoit eſperer toutes ſortes de bons offices, s'ils s'abandonnoient à ſa conduite. Enfin, il leur montroit la ruïne de leur Inſtitut, & le déplorable ſort de l'Inſtituteur, s'ils s'obſtinoient à le vouloir retenir pour Superieur contre les ordres de Son Eminence. M. l'Abbé Madot après tant d'entretiens particuliers, ſe trouva à onze heures ſans avoir rien avancé. Il n'avoit point encore dit la ſainte Meſſe, & il n'y avoit point de tems à perdre pour la pouvoir celebrer. Enfin, ennuyé ſans être rebuté, il voulut paroître conclure en propoſant de mettre ſa propoſition en délibération. L'inaction & le ſilence des Freres lui firent entendre, qu'il falloit leur tenir un autre langage, ou au moins modifier celui qu'il avoit tenu ſi conſtamment, par des conditions ou des promeſſes qui aſſureroient leur état, mettroient leurs Regles à l'abri de toute innovation, & laiſſeroient leur Supérieur en poſſeſſion de ſa place.

Cette clauſe étoit le dernier remede, & il la réſervoit pour la fin après avoir fait inutilement l'eſſai de toutes les autres. M. l'Abbé Madot qui l'avoit long-tems diſſimulée avec ſageſſe, la lâcha enfin comme par ſurpriſe : » Hé, mes » Freres, *leur dit-il*, on ne vous ôtera pas M. De La Salle. Ce n'eſt que pour » vous mettre à couvert, qu'on vous demande d'en recevoir un autre, afin d'ho» norer l'ordre que vous en avez reçû, & de rendre le reſpect dû à la puiſſance » légitime qui vous l'envoye. Du reſte, ce nouveau Superieur n'en aura que le nom

V. Ce que fait M. l'Abbé Madot pour réuſſir ; difficultez qu'il rencontre.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

» ſans en faire l'office. Il ne viendra chez vous qu'une fois le mois : qu'avez-vous » à craindre d'une viſite ſi rare, & d'un homme qui ne laiſſera dans la maiſon » quand il y viendra & quand il en ſortira, aucun veſtige de ſon paſſage ? On ne » touchera ni à vos pratiques, à ni vos réglemens. M. Bricot en reſpectant tout » ce que M. De La Salle a fait, laiſſera les choſes dans l'état dans lequel il les » trouvera, en le laiſſant lui-même en ſa place.

Cette promeſſe comme échapée de la bouche du prudent Abbé, qui l'avoit meſurée & qui la gardoit pour derniere reſſource, toûjours prêt à la dire, ou à la ſuprimer ſelon l'occaſion, eut l'effet qu'il en attendoit. C'étoit, pour ainſi parler, ſon arme de réſerve, dont il ne vouloit faire uſage que dans la néceſſité. Encore falloit-il pour la rendre victorieuſe, la cacher & étudier le moment de s'en ſervir. Comme il ſçut le ſaiſir à propos, le coup qu'il porta fut au cœur & guérit le mal. *Que ne diſoit-on cela*, repartit un des Freres avec une ſimplicité auſſi naturelle, que celle de M. Madot avoit été ingenieuſe & adroite : *que ne diſoit-on cela, lorſque l'on amena cet Abbé ? Et pourquoi vous-mêmes, Monſieur, avez-vous uſé de tant de délai pour le dire ?* En effet, Son Eminence, comme on l'a remarqué, n'avoit pas aprouvé le procédé qu'avoit tenu ſon Grand-Vicaire : il lui avoit paru peu meſuré & trop impérieux, plus propre à révolter les eſprits qu'à les ſoumettre. *Vous vous y êtes mal pris* (avoit-il dit) *il ne falloit pas proceder de haute lutte : on aigrit les gens quand on veut les dominer. Quand on veut faire paſſer ſous un joug nouveau, il faut que la perſuaſion prenne la place du commandement. Le cœur humain eſt porté par lui-même à contredire, quand on veut le contraindre. De tout tems on a gagné par douceur ce que l'on n'a pas pû emporter par force. L'autorité devient odieuſe quand on la porte trop loin ; & on la compromet, quand l'uſage qu'on en fait eſt violent. Voilà ce que vous venez d'éprouver.*

M. l'Abbé Madot ſentant qu'on lui cédoit du terrain, & que les cœurs commençoient à s'ébranler, profita en habile homme de l'ouverture qu'il y trouvoit, pour y faire entrer ſes projets. D'abord il en gagna trois, & ces trois lui en gagnérent d'autres. Sa conquête alla juſqu'à douze. Les autres ne voulurent point ſe rendre, de peur d'être ſurpris. Ils craignoient de contracter quelque engagement qui pût dans la ſuite faire préjudice à leur Inſtitut, & ſervir de clef à M. Bricot pour entrer dans leur maiſon & en chaſſer M. De La Salle. Mais M. l'Abbé Madot qui ſe crut aſſez fort d'en avoir douze, qui paroiſſant comme députés des autres à M. le Grand-Vicaire, ſembleroient aporter le conſentement de la Communauté en entiere, ſe hâta pour ne leur point donner le tems de faire de nouvelles reflexions, de les retirer de leur maiſon, & de les acheminer vers la Sorbonne, pour aller aux pieds de M. Pirot lui faire réparation d'honneur, & paſſer déclaration de leur parfaite obeïſſance. » Venez (*leur dit-il*) avec moi faire vos » excuſes à M. le Grand-Vicaire : choqué de vôtre réſiſtance à ſes ordres, il eſt en » droit d'en exiger la ſatisfaction ; & il ſeroit ſcandaliſé ſi vous retardiez à lui en » demander pardon. Mais ne faites pas la choſe à demi : levez le ſujet du mécontentement que vous lui avez donné, en lui témoignant vôtre entiere ſoumiſſion. Par ce moyen en rentrant en ſes bonnes graces, vous apaiſerez M. l'Archevêque, & vous le diſpoſerez à laiſſer M. De La Salle en place, & vôtre » maiſon en paix.

Deja il étoit en Caroſſe avec M. De La Salle & un Frere qui ne pouvoit faire à pied le voyage, prêt à conduire comme en triomphe ſes captifs aux pieds du Grand-Vicaire, lorſqu'un d'eux plus aviſé faiſant reflexion qu'ils alloient tout ac-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

corder, ſans qu'on leur fit aucune promeſſe poſitive, les fit tous rentrer & revenir en jugement. *Qu'allez-vous faire*, leur dit-il, *vous allez vous obliger ? A quoi ? Il faudroit donc le ſçavoir. Que vous promet-on ? Il faudroit donc le demander, & joindre ces promeſſes dans un même Acte, aux paroles que vous allez donner & ſigner.*

M. l'Abbé Madot qui ſe vit ramené au point qu'il avoit ſi ſubtilement évité, & dont il avoit ſçu avec adreſſe détourner les Freres qui avoient voulu d'abord l'y conduire, ſans ſe déconcerter & avec un air de franchiſe qui ſçait gagner la confiance des gens ſimples & de bonne foi, les pria de compter ſur ſa parole, & de ſe fier à lui. Sans doute que s'il eût tenu ce propos en entrant, & qu'il ne fût point venu-là comme par caſcades, ou comme un homme obligé de deſcendre par degrez vers ceux qu'il ne peut faire monter juſqu'à lui, il auroit eû meilleur marché de gens qui n'entrent en défiance, que lorſqu'on ſe ſert de détours avec eux. Mais ayant remarqué que M. l'Abbé Madot n'avoit fait ces promeſſes, qu'après avoir en vain tenté toutes les autres voyes pendant quatre heures, pour les amener à la ſoumiſſion pure & ſimple, ils ſe tinrent ſur leurs gardes, & entrérent en défiance des propoſitions qu'il leur faiſoit. Ainſi pour n'être point les duppes de leur ſimplicité, ils conclurent de concert, qu'il falloit avant que de ſortir, dreſſer un Acte des conditions qui modifieroient leur ſoumiſſion. L'habile Négociateur ſe retrouva dans l'embaras ; & tout ſon eſprit ne put l'en tirer ſans acquieſcer à la demande. Voyant qu'on comptoit pour rien des paroles volantes, & qu'on vouloit un Ecrit qui en fit foi, il fut obligé de ſe rendre, de peur de voir échoüer ſa Commiſſion.

Avec cette eſpece de Contract d'aſſurance, les Freres volérent chez le Grand-Vicaire, & s'y trouvérent preſque auſſi-tôt que le Caroſſe qui y conduiſoit le Commiſſaire. Diſpoſez à rendre toute ſorte de ſatisfaction à un Superieur qu'ils avoient toujours profondément reſpecté, & à faire amende honorable d'une injure dont leur conſcience ne leur faiſoit aucun ſcrupule, & dont ils ſe croyoient devant Dieu très-innocens, il n'y avoit point de genre d'humiliations, d'excuſes, de pardons, & de réparations d'honneur, qu'on ne pût tirer de leur bouche, en ne touchant point à leurs réglemens, & en ne faiſant point changement de leur Superieur. Sur ces deux points, ils étoient inflexibles, & ceux qui avoient le plus de vertu, étoient ceux qui ſe faiſoient un devoir de n'en relâcher rien. Il faut le pardonner à des hommes de Communauté. Plus ils ſont attachez à leurs régles, & plus leur conſcience ſe roidit contre les moindres relâchemens. Plus ils ont de vertu, plus ils ont de fermeté à conſerver la premiere ferveur de l'état. Encore une fois, il faut pardonner à des enfans les violens efforts qu'ils font pour retenir leur pere. Ce n'étoit que parce que les Freres craignoient de voir l'innovation entrer chez eux avec le nouveau Superieur, & la ferveur en ſortit avec leur S. Inſtituteur, qu'ils prenoient tant de précautions, & qu'ils témoignoient une innocente obſtination.

V. V. M. l'Abbé Madot réüſſit enfin, & comment ?

M. l'Abbé Madot voulant inſtruire le Grand-Vicaire ſur ce qu'il avoit fait, & ſur ce qui ſe devoit faire, le prit à part, & lui rendit compte de ſa négociation. Ce raport fit plaiſir à un homme qui étoit fort fâché d'avoir pourſuivi avec tant de zéle la dépoſition de M. De La Salle, & d'avoir mis par-là le trouble dans une maiſon qui étoit fort en paix ; mais il fut fort ſurpris d'entendre dire que les Freres demandoient des conditions pour obéïr. Ici parut encore l'eſprit délié du médiateur ; car ayant ordonné aux Freres de ſe mettre à genoux aux

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

pieds de M. Pirot afin de lui faire ſatisfaction, pour répondre à la queſtion que le Grand-Vicaire fit, ſi les quatre articles de l'Ecrit ſigné étoient autant de conditions, il dit qu'on ne les demandoit que comme des graces. La plûpart des Freres gardérent le ſilence ſur cette réponſe, ſe ſouciant fort peu ſous quels termes on acquieſceroit à leurs deſirs. C'étoit ſur la réalité des choſes, & non ſur les mots qu'ils s'arrétoient ; & peu importoit à des gens zélez pour leur premiere forme de vie, d'employer les termes les plus ſoumis pour ſe maintenir dans la poſſeſſion de leurs régles & de leur premier Superieur. Les termes les plus reſpectueux & les plus humbles, étoient ſans doute ceux qui convenoient le plus à leur bouche, & à l'autorité ſuperieure ; mais ces termes cachoient un fond de difficulté, & pouvoient occaſionner de nouveaux troubles. Car une grace peut être refuſée, au lieu qu'une condition ne le peut être, ſans annuller le Contract dont elle eſt le fondement. Ceux des Freres qui eurent le plus de ſagacité, apercevant dans la difference des termes le hazard que couroient leurs demandes, dirent ſans façon & aſſez haut pour ſe faire entendre, que leurs articles étoient des conditions liées avec leur ſoumiſſion, & que l'inéxecution des unes emporteroit la nullité de l'autre ; mais la ſageſſe de M. Pirot le rendant ſourd, il parut ne pas les entendre.

M. l'Abbé Madot ravi de ſon heureux ſuccès, demanda ſi Son Eminence étoit viſible, & ſi elle vouloit bien permettre aux Freres d'aller ſe proſterner à ſes pieds, & faire hommage à ſon autorité. Sur la réponſe que fit le Grand-Vicaire, que M. l'Archevêque n'étoit pas viſible, tous s'en retournérent en s'aplaudiſſant de leur victoire. Les Freres triomphoient de demeurer en poſſeſſion paiſible de leurs réglemens & de leur Inſtituteur. Le médiateur triomphoit d'avoir fait leur paix, & d'avoir ſçû accorder le reſpect dû à la Juriſdiction de l'Evêque, avec le droit des Freres de ne point ſouffrir de changement dans leur police & dans leur forme de vie. Le Dimanche ſuivant M. Pirot amena pour la ſeconde fois M. Bricot dans la maiſon du Noviciat, prêcha de nouveau les Freres qu'il rencontra ; car la plûpart des Maîtres d'Ecole ne parurent pas. Enſuite toute la Communauté ayant été apellée à la Chapelle, M. le Grand-Vicaire entonna le *Te Deum*, que les aſſiſtans continuérent en pſalmodiant ſelon la coutume. Tout ceci ne ſe faiſant que pour ſauver les formalitez, & rendre à l'autorité Epiſcopale le reſpect qui lui eſt dû, c'en fut aſſez pour diſſiper l'orage qui faiſoit tant de bruit. Le nouveau Superieur ſe montra dans la maiſon encore une fois au bout de trois mois, pour n'y paroître plus. Cette viſite fut une formalité qu'on crut devoir garder. Toutefois il ne fit aucun acte de juriſdiction, & il ne donna point occaſion de lui diſputer un nom, dont il ne fit aucun uſage. Sa charge lui laiſſant tout ſon tems, Son Eminence eut ſoin de l'occuper ailleurs. Ce nouvel emploi ayant laiſſé ſa place vuide, le perſecuteur ne négligea pas de la faire remplir par un autre Eccleſiaſtique qui lui étoit dévoüé, dans le deſſein de s'en ſervir pour exciter de nouvelles tempêtes.

VII. M. De La Salle d'un grand âge, eſt obligé de modérer les auſtéritez de ſa Maiſon.

M. De La Salle ſentant qu'il avoit tout à craindre d'un ancien ami irrité, & d'une paix ſimulée, prit toutes les précautions poſſibles pour ne lui donner aucune priſe, & pour mettre ſon gouvernement à l'abri de ſa cenſure. Il retrancha toutes les penitences dont l'indiſcrétion de deux de ſes diſciples avoit outré l'uſage. Quoiqu'il prévît le préjudice que la pieté alloit ſouffrir de cette deffenſe, il aima mieux voir la ferveur diminuër, que de la voir s'éteindre par les nouvelles attaques qu'on lui préparoit. Perſuadé de la vérité de cette maxime, que le

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

mieux eſt quelquefois ennemi du bien ; c'eſt-à-dire qu'en fait de perfection, il faut tirer des autres ce qu'on peut, & qu'il eſt à craindre qu'on ne perde le bien, quand on court avec un zéle indiſcret au plus parfait, il ſe rendit aux avis des ſages, qui lui conſeillérent de retrancher les diſciplines publiques, de ſuſpendre même l'uſage des particulieres pour quelque-tems, & généralement de modérer tous les autres genres de mortification qui donnoient lieu au monde de compoſer des fables, & à ſes ennemis de lui faire des reproches. On fondoit de plus cet avis ſur le caractére de ceux qui ſortant de ſa maiſon, pour l'ordinaire mécontens, juſtifioient leur retraite ou leur deſertion par des raports malins & des peintures odieuſes. Ceux-là, lui diſoit-on, ou ſont des gens qui y étant entrez par un autre eſprit que celui de Dieu, ne peuvent y reſter, ou ſont des infidéles qui manquent à leur vocation, ou ſont des eſprits mal-faits pleins d'humeur & de travers, qui ne donnent aux choſes que la couleur de la paſſion qui les domine : or la ſageſſe demande d'ôter à ces yeux malins, & à toutes ces bouches indiſcrettes & envenimées, tout ſujet de médiſance.

Les Superieurs Eccleſiaſtiques confirmérent ces conſeils, & priérent le Serviteur de Dieu, d'adoucir un joug qui paroiſſoit trop peſant. Vos diſciples, lui diſoit-on, dont la vocation eſt la ſanctification de la jeuneſſe, dont l'Inſtitut eſt ſi [illegible] aux fidéles, ne doivent pas chercher dans une penitence ſans meſure, la voie la plus courte de paſſer à une meilleure vie. Leur pelerinage en devenant plus long, deviendra plus ſalutaire. En le faiſant, ils doivent prendre en chemin & conduire avec eux les enfans confiez à leurs ſoins. Ils ne doivent pas ſe preſenter ſeuls à la porte du Ciel, mais avec une nombreuſe compagnie, s'ils veulent être bien reçûs. Cette eſcorte nombreuſe qui doit les conduire comme en triomphe au ſéjour de la gloire, eſt la jeuneſſe qu'ils ont à inſtruire & à ſanctifier. Il faut donc que la penitence leur laiſſe avec le tems le moyen de remplir leur miniſtére, & qu'elle ſoit ſi bien meſurée ſur leur vocation, qu'elle n'abrége point leur vie, & qu'elle ne diminuë point leur récompenſe. En les regardant comme des victimes deſtinées à un ſacrifice éloigné, il faut dans l'intervalle du tems les entretenir en bon état, afin qu'ils puiſſent aller avec honneur à l'Autel. D'ailleurs, puiſque leur travail eſt une partie de leur pénitence, ils ne doivent pas ſe mettre hors d'état de remplir leurs devoirs. Affortiſſez donc ſi bien leur ſanté avec la pénitence, que vos Freres uniſſent une longue vie avec une vie laborieuſe, & couronnent les deux par une vie fervente. Temperez les auſtéritez, de maniere qu'elles ſervent à mortifier le corps, & non à le détruire. Il en eſt de la pénitence comme du ſel, la quantité ronge la chair & la conſume, la juſte meſure la conſerve ou l'aſſaiſonne.

Voilà une partie de ce qui fut repreſenté à M. De La Salle, qui ſans entrer dans l'examen de toutes ces raiſons, ſe rendit par humilité aux avis des Sages, & par obéïſſance aux remontrances des Superieurs. Il ſe ſaiſit de toutes les diſciplines, & il modéra la pratique de tous les autres genres de mortification, qui étoient en uſage dans ſa Communauté. Il preſcrivit là-deſſus des Régles à ceux qu'il avoit prépoſez ſur les autres, & il leur defendit de paſſer les bornes que les gens ſages avoient preſcrites, & que les Superieurs avoient marquées. Les amateurs de la pénitence ne furent pas peu affligez de ces nouveaux Réglemens : on ne pouvoit leur faire une mortification plus ſenſible, que de leur ôter les inſtrumens de leurs ſuplices ; & ils eurent beſoin de toute leur vertu pour ſe ſoumettre à un commandement qui menaçoit leur ferveur. Ils auroient eû peine à

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

rendre à un autre qu'à M. De La Salle une obéïſſance aveugle ſur cét article ; parce qu'ils craignoient que l'eſprit ne ſouffrît des adouciſſemens qu'on accordoit à la chair. Mais c'étoit leur Pere qui leur donnoit cet ordre : la confiance qu'ils avoient en lui, & l'idée qu'ils avoient de ſa vertu, les tenoient ſoumis, & ne leur permettoient pas de croire qu'ils puſſent s'égarer en ſuivant ſa conduite. D'ailleurs, ils virent bien qu'il falloit que ce grand Pénitent eût des raiſons ſupérieures pour faire des commandemens ſi contraires à ſon atrait & à ſon exemple. Ils ſentirent aſſez, qu'il n'agiſſoit pas par ſon propre mouvement, mais par une impreſſion étrangere, & qu'il pratiquoit le premier l'obéïſſance qu'il exigeoit. En effet, un des Freres lui ayant demandé pourquoi il avoit interdit l'exercice de tant de ſortes de pénitences ſi propres à exciter & à entretenir la ferveur, ſon unique réponſe fut : *Dieu nous a fait connoître, qu'il ne falloit pas maintenant les continuër.* Dieu en diſpoſoit ſans doute ainſi, pour mettre les choſes ſur un pied qui pût ſubſiſter dans la ſuite des tems, & pour faire entrer les Freres dans un train de vie proportionné à la foibleſſe humaine & à leur état : car il faut avoüer que la rigueur de l'auſterité étoit ſi grande chez eux, que la ſanté de pluſieurs auroit ſuccombé dans la ſuite, & que la pénitence en faiſant des Martyrs dans ce nouvel Inſtitut, auroit abregé la vie de pluſieurs de ceux qui l'embraſſoient avec tant d'ardeur. Leur vie qui étoit plus pauvre qu'à la Trappe, n'étoit ni moins mortifiée, ni moins terrible à la nature. Ainſi c'étoit un ſujet d'admiration de voir refleurir, non dans un deſert, mais à la porte de la plus grande Ville de France, la pénitence de la Thebaïde. L'étonnement ne doit pas être moins grand, de ce qu'un grand nombre de Freres, dont pluſieurs vivent encore, n'en ayent pas été les victimes, & de ce qu'avec une auſterité de vie qu'on peut mettre en paralelle avec celle de la Trappe, les morts n'y fuſſent pas auſſi fréquentes.

Il y avoit donc de la néceſſité de temperer une auſterité de vie, que le corps ne pouvoit pas long-tems porter ſans ſuccomber, & qui en augmentant le petit nombre de grands Pénitens, auroit pû diminuër enfin celui des ſaints Maitres d'Ecoles ſi néceſſaires à la République Chrétienne. Il faut cependant avoüer que ce grand eſprit de pénitence allumoit un grand feu de pieté & de dévotion dans cette pauvre Maiſon, & qu'en donnant des bornes à l'un, on en donna à l'autre. Rien de plus vrai, que ce qu'a dit l'incomparable ſainte Thereſe : *où il y a moins de nature, il y a plus de grace.* Plus on fait pour Dieu, plus on reçoit de Dieu. Les grandes pénitences, quand l'obéïſſance les autoriſe, ſont ſuivies des faveurs du Ciel les plus abondantes. Les grands courages s'animent en cette carriere, & courent à la perfection à la faveur des auſteritez, qui comme des vents favorables les pouſſent & les aident à voler. La chair ſpiritualiſée par les macérations & par les auſteritez, devient elle-même legere en quelque ſorte, & laiſſe l'ame libre de s'élever & de s'unir à Dieu, ſans l'apeſantir par ſon poids vers la terre.

Ce ne fut pas ſans doute pour un des plus grands Pénitens de ce ſiécle une legere affliction d'être obligé d'arrêter l'ardeur de ſes Diſciples pour la pénitence, & d'éteindre en partie ce feu qu'il avoit allumé encore plus par ſes exemples, que par ſes diſcours. Il connut par expérience avec un grand ſentiment de douleur, qu'il n'eſt preſque pas poſſible de relâcher les pratiques de la mortification, ſans en relâcher l'eſprit. Il n'arrive guéres, que la ferveur de l'eſprit ſe ſoutienne dans les aiſes de la chair ; parce que la grace qui ſe meſure ſur les violences que

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

l'ame ſe fait, ſe diminuë quand on en relâche quelque choſe. Toutes fois M. De La Salle qui s'abandonnoit en tout à la conduite de la divine Providence, & qui ne vouloit point être ſage à ſes propres yeux, fit en cette occaſion le ſacrifice de ſes atraits, de ſes lumieres & de ſes expériences, & alla chercher dans une aveugle obéïſſance une ſûreté, qui ne ſe trouve point dans la pénitence la plus auſtere, lorſqu'elle n'eſt ni ordonnée ni reglée. Ce ſacrifice n'apaiſa pas la tempête; ce qui devoit naturellement arriver, puiſque les pratiques de pénitence, dont l'homme ennemi s'étoit ſervi pour l'exciter, avoient été retranchées. Quoiqu'il vît ſon intrigue échoüée, il ne ſe rebuta point. S'il n'attaqua plus le Serviteur de Dieu à face découverte, il le fit par des voyes obliques. C'eſt ce qu'on va voir dans le Chapitre ſuivant.

CHAPITRE XXI.

Murmures & mécontentemens que l'ennemi de M. De La Salle tâche de ſemer dans la Communauté par ſon affidé.

LA perſécution paroiſſoit ceſſée, & cependant elle continuoit toûjours. Celui qui en étoit l'auteur, voyant le peu d'effet qu'avoit eu ſa premiere attaque, en tenta une autre qui lui réüſſit aſſez bien, & qui mit M. De La Salle dans de nouvelles allarmes, en expoſant ſon Inſtitut à de nouveaux périls. Nous avons dit que l'adroit ennemi du Serviteur de Dieu avoit eû l'artifice de faire remplacer M. Bricot par un autre Eccleſiaſtique à ſa dévotion, qui ſans faire aucun office de Supérieur, alloit jetter la zizanie dans la Communauté.

Cet Abbé plein de l'eſprit de celui qui l'envoyoit, venoit de tems en tems à la Maiſon du Noviciat examiner ce qui ſe faiſoit, ſonder les eſprits & les diſpoſitions des Freres, & préparer les voyes à un changement de gouvernement. Le deſſein de l'ennemi étoit d'éloigner par artifice celui qu'il n'avoit pû faire dépoſer par autorité, & d'employer à le chaſſer ceux-là mêmes qui avoient été ſi zélez pour le retenir en place. Pour conduire l'intrigue à ce but, il falloit trouver le moyen de prévenir les Freres, de leur inſinuer du dégoût de leur état, de rompre l'union qu'ils avoient avec leur Supérieur, & de faire ſucceder dans leurs ames l'indifférence à l'attachement, la diſſimulation à la confiance, & le ſilence à l'ouverture de cœur.

Il Diſcours malins que ſéme dans la Communauté des Freres l'Eccleſiaſtique qui venoit les voir, pour les indiſpoſer contre M. De La Salle.

Celui qui prêtoit ſon miniſtere pour un pareil deſſein, ne deſeſpera pas de trouver des voyes pour mener à ſon but les Freres qui l'écouteroient, & de tirer de la pauvreté de leur Maiſon, de la mortification de leur nourriture, de la vileté de leurs habits, de la dureté prétenduë de leur gouvernement, des leçons propres à les dégoûter. Ceux qui lui prêtoient l'oreille l'entendoient gemir de leur ſort, & former des plaintes ſur leur miſere. Quoi! ſerez-vous toûjours ce que vous êtes, (diſoit en mots couverts le charitable Viſiteur) pauvres, déchirez, mal-propres, preſque nuds, ou avec des habits faits de pieces & de lambeaux? Eſt-ce donc que M. De La Salle n'a pas dequoi pourvoir à vos beſoins, & aux beſoins les plus preſſans? Pourquoi donc ſe charge-t-il de tant de Freres, & remplit-il la Maiſon de gens qu'il ne peut pas nourrir? Mais après tout, ne trouve-t-il pas dans les penſions des Ecoles, qui lui ſont exactement payées, un fond

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

ſuffiſant pour les Maîtres qui les conduiſent ? N'eſt-il pas juſte que ceux-ci vivent de leur travail, & qu'on ne fruſtre point leurs ſervices ? De pareils diſcours étoient ſuivis du calcul de l'argent que fourniſſoient les penſions deſtinées aux Maîtres d'Ecoles ; & après en avoir fait un compte exact, le Jeremie qui déploroit la malheureuſe condition des Freres, ajoûtoit d'un ton plaintif : Que devient cet argent ? Pourquoi n'eſt-il pas employé pour les beſoins de ceux qui le gagnent ? Pourquoi laiſſe-t-on manquer de tout ceux qui ne doivent manquer de rien ? A quoi donc penſe vôtre Supérieur ? Où eſt ſa charité, ſon humanité même, de refuſer le néceſſaire à des Ouvriers qu'il employe ? Quelle maiſon ! qui nourrit ſes enfans plus mal, que l'Hôpital ne fait les ſiens ! Les Habitans de la Salpêtriere voudroient-ils échanger avec vous autres leur condition ? Biſſêtre traite-t-il plus mal ſes Habitans ? Ceux qu'on y renferme malgré eux, ne voudroient pas en ſortir, ſi on ne leur en ouvroit la porte que pour venir chez vous. A qui vous comparerai-je, ſinon à des priſonniers, qui après la perte de leur liberté ſe voyent accablez d'un joug dur & peſant, & qui après avoir ſué tout le jour dans des travaux pénibles, détrempent le mauvais pain qu'on leur donne dans l'eau de leurs larmes, & ne trouvent qu'un peu de paille pour le repos de la nuit ? Dans ce portrait ne reconnoiſſez-vous pas le vôtre ? Vous verra-t-on toûjours avec un habillement auſſi ridicule que ſingulier, devenir la riſée du Public, & l'objet de ſes mépris ? Si on s'entête à vous cacher ſous de ſi grands chapeaux, & à vous enveloper dans une caſaque de bure noire, au moins faudroit-il vous en fournir dans le beſoin. Il inſiſtoit ſur-tout ſur ce qu'ils ne buvoient que de l'eau ; & ces complaintes étoient ſuivies de promeſſes, que le vin ne leur manqueroit pas, s'ils ſçavoient accepter un Supérieur, qui leur donnât l'exemple d'en boire. Un des Freres également fatigué de la complainte, & ſcandaliſé de la promeſſe, lui répondit un jour : *Monſieur, l'eau eſt bonne ; elle tient le teint frais.* C'eſt pourquoi ſi vous voyez ſur nos viſages un air de ſanté, que les jeûnes & la pénitence n'ont point effacé, nous en avons l'obligation à la liqueur que fournit la riviere. Après un tel diſcours cet Eccleſiaſtique ne parla plus contre le Serviteur de Dieu en termes ſi piquans. Il ſçut accommoder ſes paroles au tems & aux circonſtances preſentes. Il ſçut les ajuſter à la diſpoſition de ceux à qui il parloit. En un mot, il ſe ſervit de toutes ſortes de voyes pour mériter créance, & il alla chercher dans les portraits hideux de la vie mortifiée des Freres de quoi les dégoûter d'un homme qui ne prêchoit que la pénitence, & dont la vie en étoit le modéle. Tantôt dans la peinture agréable d'une eſpece de Paradis il s'étudioit à leur inſpirer le deſir d'un gouvernement nouveau ſous un Chef moins auſtere : tantôt il tâchoit de gagner ceux-ci en leur inſpirant le relâchement, de perſuader ceux-là en groſſiſſant à leur imagination les peines de leur état, de flâter les uns par de belles eſpérances, d'intimider les autres par la crainte d'un avenir qui n'auroit pour eux que des épines, & enfin il promettoit à tous une vie plus douce & plus heureuſe : tantôt en revenant ſur le paſſé, il vouloit les faire convenir qu'ils avoient fait faute d'avoir refuſé le nouveau Supérieur que Dieu lui-même leur avoit envoyé par le canal de leur Archevêque ; il leur faiſoit reproche qu'ils s'en étoient fait un, & que celui-là étant de leur choix, & non du choix du Saint-Eſprit, il n'auroit plus grace pour les conduire : tantôt en s'efforçant de leur faire regretter leur prétendu aveuglement de s'être fait un Chef par leur propre autorité, il tendoit à leur en faire deſirer & enſuite demander un autre. Quels ayantages, diſoit-il, n'auriez-vous pas trouvé dans une ſoumiſſion parfaite

au

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

au nouveau Supérieur que le Ciel vous deſtinoit ? Vous auriez été plus au large : on auroit ſçû pourvoir à tous vos beſoins. Maintenant que vous voilà reſtez dans une voye ſi étroite, où trouverez-vous des reſſources pour ſoulager vôtre pauvreté ? Tous les amis de vôtre Inſtituteur l'abandonnent ; M. de la Chétardie lui-même, ſon Bienfaiteur inſigne, s'en dégoûte. O ! ſi vous ſçaviez ſecoüer le joug qui vous accable, que vous trouveriez de douceur dans un nouveau gouvernement ! Mais vous êtes accoutumez à y prêter le col, & en porter la peſanteur ſans vous plaindre. Nous gémiſſons cependant ſur vous, & nous vous plaignons ; puiſque vous ne ſçavez pas vous plaindre vous-mêmes, & nous vous preſentons une main charitable pour vous délier, ſi vous voulez conſentir à la rupture de vos chaînes. N'eſt-il pas étonnant que pluſieurs de vous ne veüillent pas profiter de l'offre qu'on leur fait, & qu'ils aiment mieux avec leurs fers ſuivre M. De La Salle, que de ſortir de ſa captivité ? Eſt-ce qu'ils l'aiment ? Mais peut-on aimer un Superieur ſi auſtere & tenir d'inclination à un homme qui ne favoriſe en rien la nature ? Sans doute, c'eſt parce qu'ils le craignent, qu'ils lui demeurent fideles ? Mais que fera M. De La Salle pour eux, s'ils lui demeurent attachez ? Il continuëra à les rendre malheureux. Qu'ont-ils à craindre de lui, s'ils ſe ſouſtraïent à ſa conduite ? Quel mal peut-il leur faire ? Il ne peut leur faire ni bien ni mal : ſon crédit eſt trop borné. Ainſi ceux qui n'oſent s'émanciper, ſe condamnent d'eux-mêmes à traîner le reſte de leurs jours une vie pénible & languiſſante.

Si tous ces diſcours ne ſe débitoient pas toûjours ſi cruëment, ni en termes ſi naïfs, on en vouloit du moins faire entendre le ſens ; & leur but étoit de rendre odieuſe la conduite de M. De La Salle. On ſeroit trop long, ſi on vouloit ajoûter le détail des dangereuſes converſations du Viſiteur. Ce n'étoit point ſur les toits, c'étoit à l'oreille qu'il parloit, & qu'il propoſoit de ſi beaux ſujets de méditation. Ce n'étoit point, ce ſemble, de deſſein formé, c'étoit comme à l'avanture qu'il debitoit & donnoit ſes reflexions. Il prenoit ſes momens, il étudioit les occaſions, il ſondoit les diſpoſitions. Tantôt un mot, tantôt un autre, à celui-ci une raillerie, à celui-là une traverſe, tout paroiſſoit ſortir de ſa bouche au hazard, & tout étoit prémedité. Pour tout dire en un mot, le Prêtre qui ſervoit ſi bien le perſécuteur, venoit à la maiſon, dans l'eſprit qu'Abſalom alloit au Palais de David, pour ſemer de l'indiſpoſition contre le gouvernement, pour ſolliciter les cœurs des enfans d'Iſraël à la défection, & pour les armer contre leur Supérieur. Cependant ſes intrigues n'eurent pas le ſuccez, qu'eurent celles du perfide fils du plus Saint Roi qu'ait eu Iſraël. Ou le diſcoureur parloit ſans être écouté, ou il étoit écouté ſans être crû, ou s'il fut crû de quelques-uns, ce ne fut point au deſavantage perſonnel de M. De La Salle.

Si ces impreſſions malignes eurent quelques effets, ce ne fut que par contre-coup que le Superieur en reçut les bleſſures. D'abord que le dangereux Emiſſaire paroiſſoit, les Freres fuyoient. Ils s'étudoient à éviter ſa rencontre. En vain en épiant tout ce qui ſe faiſoit, il les attendoit au paſſage : Ceux qu'il arrêtoit coupoient court avec lui, & ſe déroboient au plus vîte. Pour ce qui eſt de M. De La Salle, il alloit au-devant de lui pour lui faire honneur, & il ne lui parloit qu'avec grand reſpect. Il faut pourtant avoüer, que cette belle morale debitée avec art, & en ſecret, dans un tems où la ſévérité de la pénitence fut relâchée, ne ſervit pas à augmenter la ferveur dans la maiſon, qu'elle ſervit même aux tiedes de piege, dans lequel quelques-uns tomberent & trouverent leur perte. Autre ſource d'affliction pour un homme qui aimoit ſes Diſciples, comme un pere ſes en-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

fans, & qui pleuroit leur perte comme une tendre mere fait celle d'un Fils unique.

Tout ce que vouloit le Serviteur de Dieu, étoit de ſanctifier ceux que Dieu lui avoit donnez ; & ſa Communauté, quoiqu'elle fût ſon ouvrage, n'avoit d'attrait pour lui qu'autant qu'il y voyoit Dieu bien ſervi, & l'eſprit de Jeſus-Chriſt y régner. Y voir affoiblir la ferveur, c'étoit le plus grand martyre que ſon ame pût ſouffrir ; & volontiers il eût conſenti à la deſtruction de ſon Inſtitut, il eût été même le premier à l'abandonner, ſi les ſujets qui le compoſoient euſſent voulu dégénerer de leur premiere vertu. Quel étoit donc le tourment de ſon cœur, quand il en voyoit quelques-uns ſe démentir & retourner ſur leurs pas dans un chemin où il faut toûjours avancer ? Ce fut cette croix intérieure qui ſucceda en lui à l'extérieure dont nous venons de parler. Le dérangement de pluſieurs des principaux Diſciples du ſaint Prêtre, fut le fruit de mort que produiſirent les fréquentes viſites de l'Eccleſiaſtique commis pour épier tout ce qui ſe faiſoit dans la grande maiſon, & fort vigilant pour ſaiſir les occaſions d'y remuër, & d'y jetter des préventions contre le Superieur.

II. Mauvais effets de ces malins diſcours, dans deux Freres.

Le premier qui reçut ſes malignes ſuggeſtions, & qui ſe dérangea, fut celui que M. De La Salle regardoit comme ſon bras droit. Dégoûté, il en dégoûta un autre, & l'ayant débauché, il prit avec lui le chemin d'un lieu où l'on attendoit des Freres. C'étoit un établiſſement nouveau qui avoit été conclu avec le Serviteur de Dieu. Le perfide Diſciple qui en avoit la connoiſſance, s'en ſervit pour s'évader de la maiſon, & profiter de l'occaſion de s'aſſurer du pain le reſte de ſes jours. Ayant pris miſſion de lui-même, il alla avec ſon compagnon à l'inſçû de ſon Supérieur, remplir, ou plûtôt dérober une Ecole, avec l'habit de Frere, & avec une aparence d'obéïſſance qui trompa le Curé. Il n'y gagna rien : Après avoir été reçû lui & ſon compagnon avec toutes ſortes de témoignages d'eſtime & de bonté, comme des enfans de M. De La Salle, ils furent chaſſez avec honte, auſſi-tôt que leur hypocriſie & leur deſertion furent connuës des Superieurs Eccleſiaſtiques. M. le Curé reçut ordre de Meſſieurs les Grands-Vicaires de jetter hors de ſa Paroiſſe, ces deux deſerteurs impudens, qui s'étoient ingérez dans leur emploi, ſans miſſion de leur part & ſans celle de leur S. Inſtituteur. Les malheureux fugitifs revinrent auſſi-tôt à la maiſon, qu'ils avoient deshonorée & ſcandaliſée par une ſortie clandeſtine ; mais la Communauté leur en ferma les portes, & ſupplia leur Pere commun de ne ſe point attendrir ſur ces deux enfans de Belial, dont il étoit important de châtier le crime & de faire un exemple.

III. Le Maître des Novices, cet indiſcret qui avoit attiré à M. De La Salle tant de Croix, ſe dégoûte, va à la Trape, où on lui refuſe la porte.

Le ſecond qui vint à ſon tour percer le cœur de ſon Pere, fut le Maître des Novices, cet indiſcret, cet impitoyable Maître qui avoit fait gemir les Novices ſous le dur joug de ſa conduite, & qui par les ſaillies d'un eſprit de pénitence que l'humeur & le temperamment remuoient, avoit attiré, non ſur ſa tête, mais ſur celle de l'homme de Dieu, l'horrible perſécution dont nous venons de parler, & dont toutes les autres qui vont ſuivre ſont les effets. Ce pénitent fantaſque qui avoit dégoûté, ou de leur vocation, ou de la perfection, pluſieurs de ceux qui étoient commis à ſes ſoins, par l'abus qu'il faiſoit de ſon Office, s'en dégoûta lui-même. Que ne s'en dégoûtoit-il pluſieurs années auparavant, il auroit épargné au Saint Inſtituteur de grandes croix, & à ſon Inſtitut les ravages ſpirituels dont nous commençons le recit. Ennuyé donc de ſon emploi, il en demanda la décharge, & miſſion pour une Ecole où la fantaiſie le portoit. Sur le refus que lui en fit M. De La Salle pour de juſtes raiſons, qui nous ſont inconnuës, il ſe laiſſa em-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

porter à un attrait ſéducteur, qui en le retirant d'une maiſon de pénitence, le fit courir à une autre dont il ne trouva pas l'entrée ouverte. C'étoit à la Trappe où il vouloit ſe retirer. Il fit bien voir que ce deſſein n'étoit pas l'inſpiration du Pere celeſte, par le moyen qu'il prit pour l'executer. En effet, cet homme emporté par un mouvement de paſſion, plutot que par celui du Saint Eſprit, au lieu de déclarer ſon projet à ſon Superieur, le cacha avec ſoin & n'en fit confidence qu'à un ſeul Frere aſſez ancien, qu'il choiſit pour compagnon de ſon évaſion. Quand, & comment ſe fit-elle ? Il étoit naturel qu'il ſortit par la porte. Si elle étoit fermée il pouvoit la faire ouvrir. S'il vouloit tenir ſa retraite ſecrette, il pouvoit ſaiſir les momens qu'on l'ouvroit le matin, ou qu'on la fermoit le ſoir. *Qui n'entre & ne ſort pas*, dit Jeſus-Chriſt, *par la porte, eſt un voleur*, ou il en imite les artifices. *Qui fait mal, fuit la lumiere*, dit encore nôtre Seigneur, & cherche à faire ſon coup dans les tenèbres. Ce pauvre Frere en choiſiſſant la nuit pour evader & en ſautant par-deſſus les murs de la maiſon, auroit pû avec un peu de reflexion, connoître qu'il faiſoit une œuvre de tenebres, & qu'il étoit trompé par un eſprit ſéducteur. Les deux deſerteurs arrivez à la Trappe avec l'habit de la Communauté, en trouverent la porte fermée ; car l'Abbé qui avoit ſuccedé à M. de Rancé, & qui connoiſſoit particulierement le Serviteur de Dieu, ne voulut pas les recevoir ſans s'être informé pourquoi & de quelle maniere ils avoient quité leur Communauté. Il eut même la bonté d'écrire à M. De La Salle pour ſçavoir de lui ſi ces deux Freres avoient pris ſes ordres pour ſe retirer à la Trappe. Le S. Prêtre reçut cette lettre dans le tems où l'évaſion de ces deux ſujets le jettoit dans un étrange embarras, à cauſe qu'il n'en avoit point d'autres en main alors pour les remplacer. L'eſperance de recouvrer ces deux-cy, adoucit ſa douleur. Après avoir remercié l'Abbé de la Trappe de la nouvelle qu'il lui avoit donnée & qui avoit calmé ſon inquiétude, en lui aprenant l'arrivée des deux Freres à la Trappe ; il le ſuplia de les lui renvoyer & de n'en point recevoir d'autres à l'avenir ſans ſon agrément ; ce qui fut executé. Ce Maître des Novices dont la conduite indiſcrete & outrée avoit occaſionné tant de troubles, mourut trois ans après dans la maiſon des Freres à Chartres, d'une maladie fâcheuſe & ſi violente, qu'il n'ouvroit la bouche que pour faire des cris horribles qu'il continua même en expirant. L'autre ſortit de la Societé peu de tems après. Exemples terribles des vengeances de Dieu ſur ceux qui ſe conduiſent par leur propre eſprit, ou qui ſont infidéles à leur vocation. Il ſert à faire connoître la vraie & la fauſſe vertu, & à faire voir qu'une dévotion de tempéramment, ne fut jamais la véritable ; & que celle-là eſt ſeule pure, qui eſt fondée ſur la parfaite abnégation de l'eſprit propre, de l'humeur, & de l'inclination naturelle.

IV. Les deux Freres qui conduiſent les Ecoles Dominicales deſerent.

Ceux qui ſuccederent à celui-là pour faire le tourment de leur Inſtituteur, furent les deux Freres employez aux Ecoles Dominicales dont on a parlé ci-deſſus. On a dit que M. De La Salle n'avoit épargné ni ſoins ni dépenſes, pour leur faire aprendre le Deſſein, la Géometrie & les Mathematiques. Nés avec l'aptitude pour ces ſciences, par l'étude & par la diſpoſition qu'ils avoient reçuë de la nature, ils s'étoient mis en état de devenir d'excellens Maîtres, & d'enſeigner avec ſuccès. Flâtez par quelques-uns de leurs Diſciples d'un gain abondant, s'ils vouloient deſtiner à leur profit, les peines qu'ils conſacroient à la Charité gratuite, ils ouvrirent l'oreille du cœur à cette flâteuſe propoſition que l'ancien Serpent leur ſuggeroit. La tentation écoutée fit bien-tôt de grands ravages dans leur intérieur, & y alluma un incendie qui conſuma un reſte de vertu, que la vanité

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

ſecrette & la vaine complaiſance avoient déja entamée & gâtée. Dégoûtez d'un état qu'ils avoient embraſſé par vocation & qui leur avoit plû tandis qu'ils n'en ſçavoient pas plus que les autres Freres, ſéduits par l'eſperance d'une meilleure fortune, ils annoncerent eux-mêmes à M. De La Salle le parti qu'ils avoient pris & ils le prierent de leur ouvrir les portes d'une maiſon qui ne leur preſentoit pour ſalaire de leurs Ecoles ſçavantes, que des récompenſes inviſibles & éloignées.

Une forte chaîne les arrêtoit dans cette maiſon, & ils l'avoient eux-mêmes fabriquée, en faiſant vœu perpétuel d'obéïſſance & de ſtabilité. Mais ce lien, tout indiſſoluble qu'il eſt, pour une ame qui n'a pas perdu toute crainte de Dieu, n'eſt pas aſſez fort pour celle qui s'eſt atiedie & qui eſt tombée de ſa premiere ferveur.

En vain donc le Serviteur de Dieu étonné, affligé, ſcandaliſé de la réſolution des deux Freres, eſſaya-t-il après les careſſes & les remontrances, de les arrêter par les devoirs d'une conſcience devenuë ſourde & aveugle. En vain s'efforça-t-il après leur avoir repreſenté les frais qu'il avoit faits pour l'acquiſition de la ſcience qu'ils tournoient à la perte de leurs ames, de leur montrer & le crime qu'ils alloient commettre, & la punition qu'ils en devoient attendre de la Juſtice Divine. Il parloit à des enfans prodigues qui avoient pris leur parti, & qui ne pouvoient plus reſter dans la maiſon de leur Pere. Ils entendirent encore d'un cœur dur le Serviteur de Dieu leur faire la triſte peinture de l'état dans lequel ils l'alloient mettre par leur deſertion. Vous ſçavez, leur dit-il, combien M. de la Chétardie a à cœur les Ecoles Dominicales, & les ſciences qui les ſoutiennent. Elles tombent, ſi vous vous retirez. Comment pourai-je en aprendre la triſte nouvelle à M. le Curé de S. Sulpice, paſſionné ſaintement pour cette ſorte d'Ecole qui eſt de ſon invention, & dont il a vû tant de fruits ? Qu'allez-vous donc faire en laiſſant tomber les Ecoles, ſi ce n'eſt d'enſevelir les autres ſous leurs ruïnes, & d'achever de m'ôter mon ſoutien, auſſi-bien que le plus grand Protecteur & Bienfaicteur de l'Inſtitut. Tous ces maux qui ſuivent votre ſortie, & qui en vous interreſſant, interreſſent un corps dont vous êtes les membres, ne ſont-ils pas capables de vous faire changer de réſolution. Si vous êtes inflexibles en devenant inſenſibles aux intérêts de vôtre ame, & à ceux du prochain ; au-moins mettez du délai à l'exécution d'un deſſein ſi précipité, & laiſſez-moi le tems ſuffiſant pour faire aprendre à deux autres Freres, les ſciences dont je ne vous ai procuré l'acquiſition, à mon grand regret, que pour vôtre malheur. Quoi ! vous pouvez vous réſoudre à rallumer dans cette maiſon le feu de la perſécution que vous avez ſoutenuë pour moi, & qui n'eſt pas encore bien éteint ? Pouvez-vous douter qu'en excitant par vôtre deſertion l'indignation de M. le Curé de S. Sulpice contre moi, vous n'acheviez d'indiſpoſer l'homme dont l'Inſtitut a le plus de beſoin, & que vous ne travailliez à éteindre ce grand zele qu'il avoit pour ſon accroiſſement. Le Supérieur parla inutilement à des hommes qui s'étoient rendus ſourds à la voix du S. Eſprit. Leur ſortie étoit concluë ; l'avarice & l'ambition avoient également concouru à en former l'Arrêt. Il fut executé au grand déplaiſir du Serviteur de Dieu, & malgré la conſtante opoſition qu'il y aporta. Le plus paſſionné entraîné par l'impatience de ſortir, s'évada. M. De La Salle remplit ſa place comme il put. L'autre après avoir eû bien de la peine à retarder de quelques mois ſa ſortie, imita le funeſte exemple du premier. Ce ſcandale acheva de deſoler l'Homme de Dieu, & de le jetter dans un étrange embarras : auſſi Dieu ne tarda pas à le venger en faiſant porter au premier de ces lâches Deſer-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

leurs, le châtiment de ſon crime. Chagrin de voir ſes projets évanoüis, & de trouver la miſere où il étoit allé chercher une fortune, il mourut ſans Sacremens ſur la Paroiſſe de S. Roch à Paris en l'an 1709. d'une mort cauſée par l'extrême pauvreté qui le vint accüeillir au lieu de l'abondance dont l'eſpoir flâteur avoit occaſionné ſon peché.

V. Chute des Ecoles Dominicales, par le refus que font les Freres d'apprendre les ſciences qu'on y enſeignoit.

M. De La Salle qui ne ſe décourageoit jamais, & qu'une ſuite continuelle de croix & de contre-tems fâcheux avoit formé à la patience, deſtina au plûtôt celui de ſes Diſciples qu'il jugeoit le plus propre à aprendre les ſciences qui étoient du goût de M. le Curé de S. Sulpice, & qui ajoutoient un grand éclat au ſuccès des Ecoles Dominicales; mais il fut bien étonné de l'opoſition qu'il trouva dans la répugnance de ce Frere pour cet emploi. Cette répugnance n'avoit point d'autre principe que ſa vertu. Ce n'étoit ni dégoût de ſa vocation, ni fantaiſie, ni propre volonté, ni eſprit de pareſſe, qui l'indiſpoſoient contre l'étude de ces ſciences brillantes, c'étoit l'amour de ſon état, & le deſir d'y perſeverer. L'exemple des deux Deſerteurs le frapoit, & il craignoit de trouver ſa perte dans un emploi qui avoit occaſionné la leur. Plein d'une ſainte défiance de ſoi même, pour ſe précautionner contre leur funeſte exemple, il vouloit demeurer dans la ſimplicité de ſa profeſſion, & fermer toutes les entrees de ſon cœur à la vanité, à l'ambition & à l'avarice. Ce fut par cet eſprit qu'il ſe defendit de ſe préparer à un emploi dont il craignoit les périls, & qu'il enviſageoit avec frayeur comme une occaſion de chute, ainſi qu'il l'avoit été aux deux autres. Il prit meme la liberté de repreſenter à ſon Supérieur, que la perte des deux Freres dont la ſcience avoit enflé le cœur, étoit un avertiſſement ſenſible que Dieu donnoit aux autres, de ſe borner aux ſimples fonctions de Maîtres d'Ecoles gratuites, qui ſont la lecture, l'Ecriture, l'Arithmétique, le Catéchiſme & les Inſtructions Chrétiennes. De plus, ce Frere effrayé du malheur des deux Deſerteurs, communiqua ſa crainte à tous les autres, & en les faiſant entrer dans ſon eſprit, il les indſpoſa contre l'étude des ſciences Supérieures, comme contre un écüeil preſque inévitable, ou viendroit echoüer la vertu la plus ſolide. Tous prévenus de cette idee, vinrent ſuplier M. De La Salle de les laiſſer dans leur premiere ſimplicité, & de ne les point obliger d'acheter au riſque de leur ſalut, des ſciences étrangeres à leur profeſſion.

M. De La Salle aſſez embaraſſé de ce concert unanime de ſes Diſciples contre un deſſein qui avoit ſon utilité, ſe contenta de répondre, que ſans entrer dans l'examen des raiſons qui pouvoient fonder leur répugnance, ils devoient par une raiſon ſuperieure en faire le ſacrifice; que l'obéïſſance, la défiance d'eux-mêmes, & la pureté d'intention, leur ſerviroient de ſauve-garde contre l'écüeil où la foible vertu des deux premiers Maîtres de Géometrie & de Deſſein avoit fait naufrage; qu'il falloit ſoutenir les Ecoles Dominicales dont le fruit étoit ſenſible & grand, & qu'il étoit ſûr qu'elles tomberoient, ſi on ceſſoit d'y enſeigner ces ſciences; enfin qu'il n'étoit pas le maître de la choſe; qu'ils ſçavoient bien que M. le Curé de S. Sulpice duquel ils dépendoient, & dont le ſecours leur étoit ſi néceſſaire, avoit a cœur cette œuvre; qu'il y avoit à aprehender que leur réſiſtance ſur cet article ne fut punie de ſon indifference & de ſon abandon; qu'ainſi entre deux dangers, il falloit éviter le plus grand, qui étoit de ne point choquer leur Bienfaicteur & leur Protecteur.

VI. Raiſons que les Freres apportent de leur refus.

Ces raiſons étoient fortes & devoient obliger les Freres de vaincre leur répugnance, quoique très-bien fondée contre l'étude des ſciences déja funeſtes à deux de leurs compagnons, & périlleuſes pour tous les autres. S'ils s'en fuſſent laiſſez

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

perſuader, ils euſſent épargné à leur Supérieur de nouvelles afflictions ; car c'étoit toûjours lui qui étoit le coupable, & ſur qui retomboit le châtiment des fautes de ſes Diſciples. Ces hommes prévenus par des principes de ſalut & de pieté, ne voulurent point démordre de leur réſolution ; & pour faire voir que ce n'étoit point un eſprit de déſobéïſſance, mais la crainte ſalutaire déchoüer où les autres avoient déja fait nauffrage, ils compoſérent un Ecrit que celui qui en étoit l'auteur, preſenta à M. De La Salle, où ils combattoient avec tant de force l'étude des ſciences en queſtion, qu'ils ne doutoient point de faire autoriſer leur ſentiment du ſuffrage de M. De La Salle, s'il avoit la bonté de le lire. Le Serviteur de Dieu le lut & ne répondit pas une ſeule parole ; ſoit qu'il le crût en effet ſans replique, ſoit qu'il vît qu'il étoit inutile d'en faire. Si on juge de ce qu'il penſoit par ce qu'il fit, il demeura convaincu par la force des raiſons de ſes Diſciples, & il entra dans leur ſentiment ; car il alla trouver M. de la Chétardie pour les faire aprouver & le ſuplier de conſentir à la ſupreſſion de ces ſortes d'Etudes. Par malheur M. le Curé de S. Sulpice étoit déja fort indiſpoſé contre le Serviteur de Dieu. Plein de ſes préjugez (piege dont les plus grands hommes ne ſçavent pas toûjours ſe deffendre en cette vie) quoiqu'encore alors aſſez zelé pour les Ecoles gratuites, il étoit fort froid à l'égard de l'Inſtituteur. M. De La Salle qui ne pouvoit plus l'ignorer, & qui avoit un grand fond de reſpect pour le mérite inſigne de M. de la Chétardie, & un grand fond de reconnoiſſance pour toutes les obligations qu'il lui avoit, n'étoit pas peu affligé d'avoir perdu un ſi bon ami & un ſi puiſſant Protecteur : ce qui le conſoloit, c'eſt que M. le Curé de S. Sulpice ne faiſoit point paſſer l'indifference pour ſa perſonne, juſqu'à ſon œuvre. C'eſt pourquoi, par devoir & par intérêt, il tâchoit de ménager avec toutes les précautions poſſibles, dans le vertueux Curé de S. Sulpice, un reſte de zéle pour l'Inſtitut & de bonté pour ſes Diſciples. C'étoit-là le principal motif qui l'engagea à faire étudier à ſes Diſciples les ſciences néceſſaires pour continuër les Ecoles Dominicales ; mais toutes ſes précautions & ſes ménagemens furent ſans effet ; M. le Curé de S. Sulpice attribua au Supérieur, le refus que faiſoient les Freres ; & le croyant lui-même l'auteur de la Requête qu'il venoit lui preſenter, il le reçut très-mal.

VII. La chute des Ecoles Dominicales attire a M. De La Salle une perſécution de la part de M. le Curé de S. Sulpice.

Comme un préjugé en fait naître un autre, M. de la Chétardie qui n'ignoroit pas la deſertion des deux Freres, en jugea M. De La Salle coupable, & lui en fit de ſanglans reproches. Le ſaint Prêtre les écouta avec une patience, une douceur, & une tranquilité, qui en montrant ſon innocence, découvroient la joye de ſon ame au milieu de l'ignominie. Les jours d'humiliation étoient pour lui des jours de Fêtes, & il s'en retourna après avoir reçû ce ſalut & ces complimens de la bouche d'un des plus grands hommes qu'avoit alors à Paris, le cœur plein de jubilation. Quelques jours âpres le ſaint Inſtituteur qui ſentoit toûjours un fond de peine de voir M. le Curé de S. Sulpice ſi indiſpoſé contre lui, ſe croyant obligé de faire ſon poſſible pour le déprévenir, lui porta l'écrit que le Frere lui avoit mis en main dans le deſſein de ſe diſculper, & de lui donner une preuve que ce n'étoit pas lui, mais ſes diſciples qui portoient un fond de répugnance invincible contre des ſciences, dont ils craignoient de faire abus.

Les deſſeins de Dieu ſont incompréhenſibles ſur ſes ſerviteurs, & il permet ſouvent que ce qui fait leur juſtification, ſerve à leur condamnation. M. le Curé de S. Sulpice crut ne voir que de l'artifice dans une conduite ſi ſimple, & s'imagina que celui qui lui preſentoit le mémoire, en étoit le vrai auteur. La lecture

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

qu'il en fit, augmenta le ſoupçon qu'il avoit, que M. De La Salle y avoit travaillé ; c'eſt pourquoi il lui reprocha avec émotion, qu'il reconnoiſſoit dans cet ouvrage le caractére de ſon eſprit ; & que ſi cet écrit n'étoit pas ſa production, il étoit au moins fait par ſes ordres. En vain l'humble Prêtre voulut perſuader ſon Curé qu'il n'avoit aucune part à cet écrit, & qu'il avoit été fait à ſon inſçû, il ne fut pas crû. M. de la Chétardie s'oublia même en ce moment, car il le traita de menteur. Dieu le permit ainſi pour épurer la vertu de ſon ſerviteur, & fit ſervir un trait de vivacité échapé de la bouche d'un homme fort moderé, pour exercer la patience de l'innocent accuſé. Cette injure qui pique les ames droites & candides plus que les autres, ne paſſa point juſqu'au cœur d'un homme comme naturaliſé avec les mépris & les affronts, elle ſembla même lui prêter un autre trait de vivacité agréable dont il aſſaiſonna ſa réponſe. *C'eſt, Monſieur*, repliqua-t'il très-reſpectueuſement, *avec ce menſonge que je vais dire la ſainte Meſſe.* Il alla en effet à la Paroiſſe celebrer le ſaint Sacrifice.

Au reſte, le ſaint Prêtre n'en fut pas quitte à ſi bon marché. Sa deſſinée étoit de porter le châtiment des fautes dont il n'étoit point criminel, & d'expier, ou les réelles que ſes diſciples avoient commiſes, ou les imaginaires qu'on lui imputoit. M. le Curé punit la ceſſation du Deſſein par le retranchement de la penſion qu'il payoit. Cette penitence qui fit beaucoup ſouffrir la Communauté la plus pauvre de Paris, fut plus ſenſible à l'humble Superieur, que l'injure qui lui avoit été dite. Mais l'une & l'autre lui firent moins de peine, que la chute de l'Ecole Dominicale. Le renverſement de cette bonne œuvre qui arriva lorſqu'on ceſſa d'y enſeigner les ſciences qui attiroient la foule, juſtifia la fermeté que M. de la Chétardie avoit opoſée à la réſolution des Freres. Et M. De La Salle fut doublement affligé de la ruïne d'un ſi grand bien, & du juſte mécontentement de M. le Curé de S. Sulpice. Toutefois l'Ecole Dominicale ne tomba pas tout d'un coup : ſa chute eut differens degrez. Le premier fut la déſertion des deux habiles Maîtres dont il a été parlé ; le ſecond, fut le refus que les Freres firent d'aprendre ces ſciences périlleuſes pour eux. Cependant un d'entr'eux voyant alors l'étrange embarras où ce refus avoit jetté leur Superieur, & l'extrême pauvreté de la maiſon qui en avoit été la ſuite, s'offrit à lui pour aprendre à deſſiner. L'ayant apris en peu de tems, l'Ecole Dominicale reprit ſon cours. Plus de deux cens Ecoliers la remplirent, comme à l'ordinaire. Ce qui eſt de merveilleux, c'eſt qu'ils ne s'ennuyoient point chez les Freres où ils paſſoient l'après-dinée preſque entiere, partagée en exercices de pieté, & en exercices de lecture, d'écriture, d'arithmetique, & de ces autres ſciences. Le plus grand profit qu'en tiroit cette pauvre jeuneſſe pour l'ordinaire fort débauchée, c'eſt qu'elle oublioit le chemin des cabarets & des autres lieux dangereux, qu'elle aprenoit à ſanctifier les Dimanches & les Fêtes par la priere, & à gagner les biens du Ciel & ceux de la terre. Pluſieurs changeoient de conduite & vivoient en vrais Chrétiens, fréquentoient les Sacremens & les Egliſes, après avoir réparé les deſordres de leur vie paſſée par une bonne Confeſſion generale.

L'Ecole Dominicale ouverte, ouvrit la bourſe de M. le Curé de S. Sulpice qui ne l'avoit fermée que pour rendre la néceſſité plus éloquente ſur l'eſprit des Freres, que n'avoient été ſes paroles. L'aprentiſſage du Deſſein reprit auſſi vigueur dans les Ecoles ordinaires ; car M. le Curé l'y avoit auſſi établi pour les enfans. Ce bien ſubſiſta encore quelque-tems, & prit fin ſur la Paroiſſe S. Antoine, comme il ſera bien-tôt dit. Ce troiſiéme degré de ſa chute, fut ſon ren-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

verſement total. Cependant encore aujourd'hui à Paris, tous ceux qui en ont eu connoiſſance, ſoupirent après ſon rétabliſſement, & prient ſouvent les Freres de recommencer l'Ecole Dominicale. Toutes les infortunes dont on vient de faire le raport, furent ſuivies de l'indigne ſupercherie du Frere qui étoit à la tête du Seminaire des Maîtres d'Ecole, pour la Campagne, ſur la Paroiſſe de S. Hipolite, de ſa deſunion avec la ſocieté, & de la ruine ſans reſſource d'une œuvre ſi excellente ; ce qui a été raporté ci-deſſus.

VIII. Un autre Frere deſerte, ce que fait M. De La Salle pour le ramener.

Pour ſurcroit d'affliction, un autre Frere quitta ſon Ecole, & s'en alla chez un Bourgeois de Paris, pour quitter ſon habit. D'abord que le bon Paſteur en fut averti, il courut après cette brebis égarée, & la ramena au bercail ; mais comment ? En ſe mettant à genoux devant lui, en ſubſtituant les prieres aux reproches, & les ſuplications aux menaces. Cet enfant prodigue ne méritoit pas que ſon bon pere courût après lui, ni qu'il fît tant de frais pour ſon retour ; car l'indigne fut chaſſé de la maiſon dix ans après, par ordre de M. l'Official de Roüen ; mais dans le tems dont nous parlons, ſes talens le rendoient néceſſaire, & ſa ſortie après la deſertion de ceux dont on vient de parler, laiſſoit vuide une place qu'on ne pouvoit remplir. Cet homme étoit un excellent écrivain, & rien ne lui manquoit pour ſa vocation que la pieté. Diſons mieux, tout lui manquoit, puiſque la pieté lui manquoit. Sans elle, tous les talens ſont inutiles pour un état, dont la fin eſt la ſanctification de la jeuneſſe. Elle peut ſupléer aux défauts des grands talens, & les grands talens ne peuvent jamais ſupléer à ſon abſence.

Pour comble de douleur, comme il ſera dit dans le Livre ſuivant, l'homme ennemi ſaiſit ce moment favorable pour armer de nouveau les Maîtres d'Ecole, contre une nouvelle ſocieté de Freres qui ne vendent point comme eux leurs ſervices. Juſqu'à preſent le crédit de M. le Curé de S. Sulpice les avoit mis à couvert des pourſuites des Maîtres, & avoit anéanti leurs intrigues ; ils n'oſoient plus déclarer la guerre à des gens qu'il aimoit, & dont il prenoit hautement le parti. Cette protection retirée, ils eſperoient avoir bon marché de gens qui n'étoient remarquables que par leur pauvreté, & par le mépris public.

En effet, M. de la Chétardie, ce zelé ami de l'Inſtitut, n'en paroiſſoit plus faire de cas, & ne vouloit plus s'interreſſer à ſes progrès. Son refroidiſſement croiſſoit avec ſes préventions ; ce refroidiſſement alla juſqu'au mécontentement, & le mécontentement juſqu'à l'abandon. Ce moment étoit favorable aux rivaux des Freres, auſſi ne le laiſſérent ils pas échaper. Ils recommencérent une attaque ſi furieuſe contre des gens charitables à leur préjudice, qu'ils parurent en triompher, & que peu s'en fallut que leur victoire ne fût ſuivie de la deſtruction entiére des Ecoles gratuites.

IX. La diminution de la ferveur, fut l'effet du retranchement des pratiques d'humiliation & de pénitence.

On ne peut diſconvenir que tous ces maux ne fuſſent les effets de l'affoibliſſement de l'eſprit de penitence qui régnoit dans la maiſon, & qui entretenoit la ferveur. M. De La Salle obligé lui-même d'en relâcher les pratiques, en déférant aux avis des Sages, & en ſe ſoumettant aux prieres que les Superieurs lui en avoient faites, l'avoit bien prévû. On peut dire que l'obéïſſance lui demanda alors le plus grand ſacrifice que ſa pieté pût offrir à Dieu. Ce fut juſtement dans ce tems de mitigation que le viſiteur vint prêcher le relâchement, & ſemer des plaintes contre l'auſterité de vie, dont le Superieur faiſoit des leçons ſoutenues par ſes exemples. Il ſembloit que Dieu en preſentant aux yeux d'une Ville qu'on peut appeller un petit monde, des exemples vivans de l'ancienne pénitence, vouloit

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

loit faire voir aux plus incrédules & aux plus lâches, que la foible nature fortifiée de la grace peut dans les derniers ſiécles de l'Egliſe, ce qu'elle a pû dans les premiers ; & qu'il faut chercher non dans l'affoibliſſement du corps humain, mais dans nôtre lâcheté naturelle, la véritable cauſe du relâchement de l'auſterité Chrétienne : Il eſt vrai que la grande maiſon que les Freres habitoient, étoit mieux meublée que n'avoit eté la petite de Vaugirard. Me. Voiſin, à la priere de M. le Curé de S. Sulpice, l'avoit fournie de lits, des uſtencilles de cuiſine les plus néceſſaires, & même de vaiſſelle d'étaim pour le Refectoire ; meubles magnifiques dans un lieu où il n'étoit jamais entré que de la vaiſſelle de terre la plus vile & la plus groſſiere. Du reſte, la pauvreté, l'auſterité & la mortification la plus rigoureuſe du Noviciat de Vaugirard, avoient paſſé dans la grande Maiſon, & y avoient crû avec le nombre des Novices. Les habits y étoient ſi pauvres, ſi uſez, ſi bigarez de piéces, qu'on ne les quittoit que quand on ne pouvoit plus les rapetaſſer. L'eau pure tirée du puits étoit la ſeule boiſſon de cette Maiſon de pénitence : le vin n'y entroit que pour ſervir de matiere au Sacrifice de la Sainte Meſſe.

Il eſt vrai que vers l'année 1700. ou 1701. on en vit arriver quinze ou ſeize demi-muids, & que cette aumône paſſagere fournit à chacun des Freres un demi ſeptier de vin au dîner & au ſouper ; mais outre que les Freres ne purent apercevoir que par la couleur, le goût de la nouvelle liqueur qu'on leur donnoit, ce ſoulagement ne fut pas de durée dans une Communauté ſi nombreuſe. En buvant du vin, ils pouvoient dire qu'ils n'en buvoient pas, tant ils en buvoient peu. Ils n'en avoient que pour rougir l'eau qu'ils mettoient en quantité, ſelon la régle & l'exemple de leur Supérieur. La nourriture conforme à la boiſſon n'étoit que la viande la plus commune. Cette nourriture ſi vile, & qui n'a de goût que pour un apétit irrité par la faim, attiroit aux Freres des ſobriquêts de la Populace, qui les apelloit *mangeurs de pieds de bœuf*. Alors ils n'avoient plus les reſtes de la Communauté de Saint Sulpice, qui étoient pour eux un grand régal & une eſpece de délices. Quelque long & rigoureux que fût l'hyver, ces Fervens ne trouvoient de ſoulagement contre la rigueur du froid, que dans le retour de la chaleur du Soleil, & dans l'uſage fréquent de la diſcipline. Cette macération de la chair, qui étoit l'aliment journalier d'une pieté vive & inſatiable de ſouffrances, ne ſervoit point de ſuplément aux autres auſtéritez : toutes avoient leur tour. Il n'y a ſorte d'humiliations & de mortifications dont l'uſage ne fût devenu familier dans un lieu où M. De La Salle en donnoit les exemples.

Toutefois les Freres ne gémiſſoient point ſous le poids des auſtéritez. La ferveur qui le rendoit leger, en tempéroit l'amertume par l'onction de la grace. Les délices de l'eſprit aſſaiſonnoient les macérations de la chair ; & le cœur porté par inclination au plus grand plaiſir, vouloit bien acheter aux dépens de la nature les douceurs de la grace. Les plus mortifiez étoient les plus contents ; & on n'eût pas pû en les regardant aprendre à leur air, qu'ils fiſſent uſage des inſtrumens de pénitence. Jamais dans cette Maiſon on n'entendit de murmures contre la rigueur de la vie, ni contre l'extrême pauvreté qui y regnoient. Si l'indiſcrétion des deux Freres dont on a parlé, n'eût pas tiré de la bouche de deux ou trois Novices des plaintes, plûtôt contre leur conduite dure, que contre les mortifications, elles y regneroient encore dans toute leur vigueur ; & le monde l'ignoreroit. Comme le grand eſprit de pénitence ne dit jamais *c'eſt aſſez*, pluſieurs des Diſciples du nouveau Jean-Baptiſte euſſent voulu ſe meſurer ſur lui

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

ſur ce point & l'imiter, s'il leur eût été permis. Quelque mortifiante que fût leur nourriture, ils ſe croyoient encore trop bien traitez, & ils ſe privoient de la plus grande partie de ce qu'on ſervoit à table. Les Diſciples en jettant les yeux ſur leur Maître, trouvoient qu'ils ne faiſoient rien. Son exemple, qu'ils ne pouvoient imiter, ſans les deſeſperer les animoit ſans ceſſe à faire de nouveaux efforts contre eux-mêmes, & à parvenir à cette mort parfaite de la nature qu'ils admiroient en lui. En effet, ſoit que familiariſé avec la mortification, il n'en ſentit plus les amertumes ; ſoit que la victoire qu'il avoit remportée ſur ſa délicateſſe naturelle, lui eût mérité la grace de trouver du goût dans ce qui faiſoit auparavant ſon horreur, ils le voyoient manger avec aparence de grand apétit, tout ce qui étoit de plus dégoûtant & de plus mal aprêté.

Telle étoit la vie que menoient les Habitans de la grande Maiſon, lorſqu'on leur amena le nouveau Supérieur ; & c'étoit de peur de la voir relâcher par ce nouveau Maître, ſous prétexte d'en adoucir la rigueur exceſſive, qu'ils demeuroient attachez à l'ancien. Si ces Pénitens euſſent été dégoutez d'une vie ſi crucifiante, comme ſe l'imaginoit le perſécuteur, ils euſſent été ravis de la changer en une plus douce, en ſe rangeant ſous un gouvernement plus favorable à la chair. Mais en verité ils faiſoient eux-mêmes preuve de leur vertu, en voulant juſtifier celle de leur Inſtituteur. Le refus d'un Supérieur plus humain, fondé ſur la crainte de devenir eux-mêmes plus hommes avec lui, & d'adoucir une vie extraordinairement pauvre & pénitente, en paſſant ſous une conduite mitigée, eſt un refus bien nouveau ; & ſi c'eſt une faute, on n'en trouve guéres d'exemples que chez les Saints. En faiſant entrer dans cette Communauté un Chef nouveau, on promettoit d'y faire entrer avec lui l'abondance & les commoditez de la vie : on flâtoit les victimes de la plus rigide pénitence & de la plus grande pauvreté de les délivrer de ce joug onéreux, & de les remettre dans une partie des droits de la nature ; & c'eſt cette promeſſe même qui les indiſpoſa. Encore une fois, ſi ce motif eſt vicieux, il faut avoüer qu'il eſt bien rare, & qu'il eſt bien ſpirituel.

Si M. De La Salle avoit charmé les Freres, & s'il avoit collé, pour ainſi dire, leurs ames à la ſienne, ainſi que la Sainte Ecriture s'exprime, en parlant de Jonathas ſi fort attaché à David, comment l'avoit-il fait ? Par les atraits de ſa vertu, par l'impreſſion de ſes exemples. Les liens dont il les tenoit attachez à lui, étoient bien ſurnaturels ; puiſque le deſir de la perfection & la crainte d'en décheoir, en formoient les nœuds. D'un autre côté, M. De La Salle ayant tant fait de choſes qui méritoient toute l'eſtime & l'affection de ſes Diſciples, n'étoit-il pas juſte qu'ils lui demeuraſſent inviolablement attachez. Ils lui furent en effet fidéles & ſoumis, & ils ne pûrent lui donner une preuve plus éclatante de leur confiance & de leur ſoumiſſion, que de conſentir au retranchement qu'il fit d'un grand nombre de pratiques d'humiliations & de pénitences, qui avoient pris naiſſance avec leur Inſtitut. C'étoit cependant pour ſe maintenir dans cette poſſeſſion, qu'ils avoient rejetté celui dont ils craignoient la mitigation ; mais ils s'y ſoumettent, quand c'eſt leur Pere qui la leur propoſe, & qui leur en fait une loi. Sans doute qu'ils ſçavoient que le ſaint Prêtre en cela agiſſoit moins par ſon propre eſprit, que par celui des perſonnes qu'il conſultoit, ou qui avoient droit de lui commander. De plus, ils n'ignoroient plus que M. De La Salle élevoit ſur le retranchement même de quantité de mortifications extérieures un trophée à la mortification intérieure, & ſur le ſacrifice de ſon jugement & de ſes atraits les

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

plus ſurnaturels une couronne à l'obéïſſance & à l'humilité parfaite. Auſſi ſon regret ſur la perte de ces grands moyens de ſantification étoit-il marqué ſur ſon viſage, lorſqu'il dépoüilloit ſes Diſciples des inſtrumens de pénitence ; & ce n'étoit qu'avec des ſoupirs qui témoignoient ſa douleur, qu'il répondoit aux plaintes qu'ils lui en faiſoient, *que Dieu n'agréeroit plus un Sacrifice qui n'étoitplus du goût des Supérieurs.*

La pénitence avoit jetté de ſi profondes racines dans les cœurs des Diſciples du ſaint Inſtituteur, que l'homme ennemi qui venoit ſi ſouvent dans leur Maiſon pour les arracher, & qui croyoit en y jettant des promeſſes d'une vie plus douce & plus heureuſe, les dégouter du joug qu'ils portoient, & de celui qui le leur avoit impoſé, perdit ſes peines & ſon tems, & ne reçut pour ſalaire des ſervices qu'il avoit rendus à celui qui lui donnoit miſſion, que le déplaiſir ou la confuſion de voir M. De La Salle & les Freres ſe tranſplanter ailleurs.

Jamais attachement ne fut plus ſincere ni plus généreux, que celui de ces bons Enfans pour leur bon Pere, puiſqu'ils aimérent mieux eſſuïer avec lui toutes ſortes de perſécutions, partager ſes croix & ſa pauvreté, ſoutenir des attaques de toutes parts, vaincre des difficultez & des obſtacles que chaque jour multiplioit, enfin renoncer à l'eſpece de béatitude dont on les flâtoit, s'ils vouloient faire divorce avec lui, que de s'en ſéparer. Après tout, leur fidélité n'étoit point arbitraire. La reconnoiſſance & la juſtice leur en faiſoient un devoir. Ils ſe devoient à celui qui étoit leur Pere en J. C. La grace qui rompt les nœuds même de la nature, les avoit unis à lui ; & de plus ils s'étoient fait une loi de ne point ſe ſoumettre à un Supérieur étranger, quand ils avoient fait le vœu de n'en recevoir aucun qui ne fût de leur Corps. Ce vœu fait & ſigné de leur main en 1694. dont il a été parlé ci-deſſus, ſert à excuſer le refus conſtant qu'ils firent de M. Bricot pour Supérieur. Leur conſcience liée par cet engagement auroit crû le violer, ſi elle eût conſenti à ce choix. La divine Providence avoit prétendu pourvoir à la ſûreté de leur état, en leur inſpirant de faire ce vœu dans un tems, où ni eux ni M. De La Salle ne pouvoient prévoir ce qui devoit arriver.

Fin du premier Tome.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

APPROBATION.

J'Ai lû par Ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux ce premier Tome de *la Vie de Monſieur Jean-Baptiſte De La Salle Prêtre, Docteur, Chanoine de la Cathédrale de Reims, & Inſtituteur des Freres des Ecoles Chrétiennes.* La lecture de cette Hiſtoire ne peut être que très-édifiante pour les Fidéles, & capable d'inſpirer aux Freres des Ecoles Chrétiennes tous les ſentimens de Religion de leur pieux Inſtituteur. Elle ne contient rien de contraire aux bonnes mœurs & à la Foi de l'Egliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine. En Sorbonne ce 18. Novembre 1732. *Signé*, DE MARCILLY.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

TABLE DES CHAPITRES
DU PREMIER TOME.

Discours sur l'Institution des Maîtres & des Maîtresses des Ecoles Chrétiennes & Gratuites, où l'on montre l'importance de ces sortes d'Etablissemens, le besoin qu'en a le public & la vanité des objections qu'on peut leur opposer. *Page* 1.

CHAP. I. *L'Importance de l'Institut des Freres & des Sœurs des Ecoles Chrétiennes, prise de l'importance d'enseigner & de sçavoir la Doctrine Chrétienne,* 3

CHAP. II. *Services importans que rendent au public les Maîtres & les Maîtresses des Ecoles Chrétiennes,* 37

CHAP. III. *Nécessité de l'Institution des Freres & des Sœurs des Ecoles Chrétiennes & Gratuites, par la nécessité d'instruire séparément les enfans des deux sexes.* 49

CHAP. IV. *Où l'on montre par la sainte Ecriture, par la Doctrine & les exemples des Saints, par les decrets des Conciles & des Evêques, & par les Ordonnances de nos Rois, l'estime qu'on doit faire des Instituts des Maîtres & des Maîtresses des Ecoles Chrétiennes & Gratuites, & le zéle qu'on doit avoir pour en procurer l'établissement.* 55

CHAP. V. *On répond aux Objections qu'on peut faire contre les Instituts des Maîtres & des Maîtresses des Ecoles Gratuites, & qu'on a coutume de former contre tous les nouveaux établissemens.* 70

Dessein de cet ouvrage. 112

LA VIE DE MONSIEUR JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE, Instituteur des Freres des Ecoles Chrétiennes.

LIVRE PREMIER,

Où M. De la Salle est representé aux enfans & aux jeunes gens comme un modèle des vertus de leur âge; aux Clercs comme un miroir de l'esprit Ecclésiastique; aux Prêtres comme une image de la Sainteté Sacerdotale.

CHAP. I. *SA Naissance, son Enfance & son éducation.* 117

CHAP. II. *Son entrée dans la Clericature & dans l'illustre Corps des Chanoines de l'Eglise Métropolitaine de Reims.* 121

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

TABLE

CHAP. III. *La mort de ſes Parens : ſa ſortie du Séminaire de S. Sulpice : ſes embarras de Famille : ſa promotion aux Ordres Sacrez : ſon aplication à acquerir la perfection.* 126

CHAP. IV. *Sa préparation à la Prêtriſe : la maniere édifiante dont il celebre ſa premiere Meſſe.* 129

CHAP. V. *Son Directeur lui inſpire de permuter ſon Canonicat avec une Cure de la Ville de Reims.* 134

CHAP. VI. *L'Ordre & la Régle établie dans la maiſon du Serviteur de Dieu. Le monde commence à le cenſurer, & lui a mépriſer les cenſures du monde, & à lever l'étendard de la perfection.* 142

CHAP. VII. *Voie cachée par laquelle la divine Providence méne imperceptiblement M. De La Salle à l'éxécution de ſes deſſeins par un homme envoyé à Reims par Madame de Maillefer pour y ouvrir des Ecoles Gratuites. Abregé de la vie admirable de cette Dame depuis ſa converſion.* 147

CHAP. VIII. *Ouverture des Ecoles Chrétiennes & Gratuites pour les garçons à Reims.* 161

CHAP. IX. *Malgré l'extrême répugnance que M. De La Salle ſent dans le fond de ſon ame pour vivre en commun avec des gens auſſi groſſiers que l'étoient les Maîtres d'Ecole dont il avoit une eſpece de ſoin, l'amour du bien lui perſuade de les raprocher de lui, de les ſurveiller, & enſuite de les introduire en ſa maiſon.* 168

CHAP. X. *Commencement de vie commune entre M. De La Salle & les Maîtres d'Ecole : cris du monde : murmures & révolte de ſa Famille contre ce nouveau genre de vie.* 174

CHAP. XI. *Nouveaux établiſſemens d'Ecoles Chrétiennes & Gratuites à Rhetel, à Guiſe & à Laon. L'occaſion qui fit naître à M. De La Salle la penſée de quitter ſon Canonicat, & de ſe dépoüiller enſuite de ſon bien pour ſe livrer tout entier au ſoin de ſon œuvre.* 180

CHAP. XII. *M. De La Salle délibere s'il quittera ſon Canonicat : Raiſons qui l'engagent à cette généreuſe réſolution : il la forme, mais il n'oſe l'éxécuter, juſqu'à ce qu'il la voye autoriſée par ſon Directeur.* 189

CHAP. XIII. *Meſures que prend M. De La Salle pour ſe défaire de ſon Canonicat après en avoir reçû l'agrément de ſon Directeur : Opoſitions qu'il y rencontre & qu'il ſurmonte.* 197

CHAP. XIV. *M. De La Salle perſévere dans la démiſſion de ſon Canonicat en faveur de M. Faubert, malgré les ſollicitations que ſes Parens, ſes Confreres & ſes amis lui font pour l'en détourner.* 206

CHAP. XV. *M. De La Salle vend & diſtribuë aux pauvres ſon bien de patrimoine, avec le conſentement de ſon Directeur.* 214

LIVRE SECOND.

Où M. De La Salle eſt repreſenté comme l'Inſtituteur d'une Societé nouvelle très-utile & très-néceſſaire à l'Egliſe.

CHAP. I. *Dieu envoye à M. De La Salle de nouveaux ſujets d'un vrai mérite : Les étranges violences qu'il ſe fait pour s'accoutumer à la nourriture de ſes Diſciples : juſqu'où il porte en tout le reſte, l'eſprit de retraite, d'o-*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

raiſon & de pénitence. 223

CHAP. II. *M. De La Salle aſſemble ſes principaux Diſciples : il fait une retraite de 18. jours. Dans cette retraite il confere avec eux ſur tout ce qu'il convient de régler : il prend & il ſuit leurs avis, ſans vouloir rien décider par lui-même.* 231

CHAP. III. *M. De La Salle donne à ſes Diſciples un habit qui les diſtingue : Pourquoi & à quelle occaſion ? Il leur fait prendre le nom de Freres des Ecoles Chrétiennes : Humiliations que le nouvel habillement procure à lui & aux ſiens. Il tient lui-même les Ecoles : perſécutions qu'il ſouffre à ce ſujet.* 238

CHAP. IV. *Ferveur des premiers Freres de l'Inſtitut.* 247

CHAP. V. *Nouvelles ferveurs de M. De La Salle. Il conçoit le deſſein de deſcendre de la place de Supérieur & d'y faire monter un ſimple Frere. Il amene avec un ſaint artifice tous les Freres à ce but & les y fait conſentir. Admirables exemples d'humilité & d'obéiſſance qu'il donne après ſa dépoſition. Rétabli en ſa place par Meſſieurs les Grands-Vicaires, il s'abandonne à ſon attrait pour la pénitence.* 258

CHAP. VI. *M. De La Salle ne perd point le deſſein dont il venoit de faire l'eſſai, qui étoit de revenir au plus bas rang, & de rentrer dans la voye de la pure obéiſſance. Sa vertu ſort enfin des tenebres & lui fait un grand nom. Pluſieurs perſonnes briguent le bonheur d'être ſous ſa conduite : il en admet peu & n'eſt pas long tems ſans s'en débaraſſer. Il eſſuye de nouvelles perſécutions, & la Divine Providence lui fournit l'occaſion d'établir une ſeconde Communauté de Maîtres d'Ecole pour la Campagne, & une troiſieme de jeunes Poſtulans.* 270

CHAP. VII. *M. De La Salle aprend la mort de M. Niel & fait prier pour lui. Il quitte Reims pour aller à Paris. La Croix l'y ſuit & fait le fondement de ſon établiſſement.* 282

CHAP. VIII. *Le Préposé aux Ecoles de S. Sulpice calomnie M. De La Salle dans une aſſemblée des Dames de la Charité. M. le Curé prevenu eſt ſur le point de le renvoyer à Reims avec ſes Freres ; mais Dieu lui change le cœur au moment que le pieux Inſtituteur prend congé de lui. Enfin il lui rend juſtice. M. Baudran ſucceſſeur de M. de la Barmondiere dans la Cure de S. Sulpice, établit une ſeconde Ecole ſur ſa Paroiſſe, qui attire un Procez que le pieux Inſtituteur gagne contre les Maîtres d'Ecoles.* 292

CHAP. IX. *M. De La Salle tombe dans une maladie mortelle, dont il guérit. Il fait un voyage à Reims, & à ſon retour il trouve le Frere l'Heureux mort : impreſſion que fait ſur lui cette mort, Reglemens qu'elle lui inſpire pour ſa Communauté.* 302

CHAP. X. *Moyens que M. De La Salle prend pour ne point laiſſer tomber ſon Inſtitut, & pour le bien former. Il fait vœu avec deux autres Freres de ne jamais abandonner l'œuvre. Il conçoit le deſſein d'établir un Noviciat. Contradictions qu'il éprouve à ſe ſujet, & qu'il leve par la priere & par la pénitence. Ferveur de cette maiſon d'épreuve.* 311

CHAP. XI. *Suite du même ſujet. Ferveur du Noviciat de Vaugirard.* 323

CHAP. XII. *La famine des années 1693. & 1694. rapelle M. De La Salle & les ſiens de Vaugirard à Paris pour pouvoir ſubſiſter. Il en éprouve avec eux les rigueurs ſans que la Divine Providence les abandonne. Il retour-*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

ne enſuite à Vaugirard pour continuër le Noviciat. Il y rédige ſes Régles & les écrit. 333

CHAP. XIII. *Les vœux perpétuels s'introduiſent chez les Freres : M. De La Salle cherche dans la cérémonie qui s'en fait l'occaſion de ſe démettre une ſeconde fois de la Supériorité, mais en vain. Il obtient de M. l'Archevêque de Paris la permiſſion d'ériger une Chapelle dans la maiſon du Noviciat. Opoſition qu'il y trouve de la part du Curé de Vaugirard.* 341

CHAP XIV. *Le nombre des Diſciples de M. De La Salle fort augmenté, l'oblige de chercher une autre maiſon capable de les contenir. M. de la Chétardie ſucceſſeur de M. Baudran dans la Cure de Saint Sulpice, apuye ſon deſſein, après avoir écouté ſes raiſons. Zele qu'il fait paroître pour l'Inſtitut.* 355

CHAP. XV. *Second eſſai d'établiſſement d'une Ecole Gratuite & d'un Séminaire de Maîtres d'Ecole pour la Campagne ſur la Paroiſſe de S. Hypolite à Paris.* 364

CHAP. XVI. *Etabliſſement à Calais en l'année 1700.* 380

CHAP. XVII. *Etabliſſement des Ecoles Dominicales dans la maiſon du Noviciat de Paris. Autres établiſſemens à Troyes & à Avignon.* 389

CHAP. XVIII. *Origine & commencement de la furieuſe perſécution qui s'éleva contre le Saint Inſtituteur, qui enfin le chaſſa de Paris & déſola ſon Inſtitut juſqu'à la fin de ſes jours.* 398

CHAP. XIX. *M. De La Salle eſt condamné ſans avoir été écouté. On choiſit un autre Eccléſiaſtique pour le ſubſtituër en ſa place. M. Pirot va dans la maiſon du Noviciat pour inſtaller le nouveau Supérieur : mais il y trouve une opoſition invincible de la part des Freres.* 409

CHAP. XX. *Le tumulte s'apaiſe, M. De La Salle reſte en place, les Freres demeurent dans leur premier état, leur paix ſe fait à l'Archevêché. Le perſécuteur n'ayant pas réüſſi par la voye d'accuſation auprès des Supérieurs Eccléſiaſtiques, en ménage une autre auſſi dangereuſe, qui eſt de jetter de la zizanie parmi les Freres & de leur inſpirer du dégoût pour leur Supérieur & pour ſon gouvernement.* 418

CHAP. XXI. *Murmures & mécontentemens que l'ennemi de M. De La Salle tâche de ſemer dans la Communauté par ſon affidé.* 431

Fin de la Table du premier Tome.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

CAHIERS LASALLIENS

TEXTES, ETUDES, DOCUMENTS :

publiés en collection non périodique;
centrés sur la personne de saint Jean-Baptiste de La Salle, son œuvre écrite et les origines de la Congrégation des Frères des Ecoles chrétiennes;
préparant la publication de deux ouvrages définitifs : une biographie critique du saint et le corpus de ses œuvres.

Ont paru:

1 - **F. FLAVIEN-MARIE** (Michel Sauvage, FSC) : *Les citations néotestamentaires dans les Méditations pour le temps de la retraite,* **XLVIII - 106 pp.**

2 - **F. MAURICE-AUGUSTE** (Alphonse Hermans, FSC) : *Les voeux des Frères des Ecoles chrétiennes avant la bulle de Benoît XIII.*

Première partie: Les faits et les textes, 140 pp.

3 - **Id. Deuxième partie: Les documents, 96 pp.**

7 - **J.B. BLAIN:** *La vie de Monsieur Jean-Baptiste de La Salle, Instituteur des Frères des Ecoles chrétiennes.*

Reproduction photomécanique de l'édition princeps, Rouen, 1733. Tome I. 4 ff. - 444 pp. - tables.

8 - **Id. Tome II. 502 pp. - tables - 124 pp. - 5 ff.**

En préparation:

F. BERNARD: *Conduite admirable de la divine Providence en la personne du vénérable serviteur de Dieu, Jean-Baptiste de La Salle...*

Edition du manuscrit de 1721.

F.E. MAILLEFER: *La vie de M. Jean-Baptiste de La Salle, prêtre, docteur en théologie, ancien chanoine de la cathédrale de Reims, et Instituteur des Frères des Ecoles chrétiennes...*

Edition comparative des manuscrits de 1723 et de 1740.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 7 - 1961

MAISON SAINT-JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Roma, Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute, Napa, CA - USA